ASSEMBLÉE NATIONALE

RECUEIL
des textes authentiques
DES
PROGRAMMES
ET
ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX
des Députés proclamés élus
à la suite des élections générales
des 18 et 25 Novembre 1962

DRESSÉ PAR LES SOINS
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME II
Nièvre à Yonne
Départements d'Outre-Mer
Territoires d'Outre-Mer

PARIS
IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
—
1964

ASSEMBLÉE NATIONALE

RECUEIL
des textes authentiques
DES
PROGRAMMES
ET
ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

des Députés proclamés élus

à la suite des élections générales

des 18 et 25 Novembre 1962

DRESSÉ PAR LES SOINS
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME II

Nièvre à Yonne

Départements d'Outre-Mer

Territoires d'Outre-Mer

PARIS
IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
—
1964

AVERTISSEMENT

C'est par le nom de « Barodet » qu'était communément désigné, à la Chambre des Députés, le recueil des Programmes et engagements électoraux *dont le présent volume, après ceux publiés en 1952, 1956 et 1959 continue la tradition. De la IIIe législature (1881) à la XVIe (1936), cette publication a été poursuivie sans interruption, mais elle a subi, dans sa préparation et sa présentation, une évolution qui mérite sans doute d'être indiquée.*

Dans la conception première, le recueil était une annexe au rapport établi, dans chaque législature, par une Commission de 22 membres, spécialement nommée pour opérer le dépouillement des professions de foi et programmes électoraux et dresser un tableau des vœux et volontés qui y étaient exprimés.

Du fait des circonstances, le rapport concernant la XIe législature (1914) resta à l'état de projet, mais l'annexe fut cependant publiée. Les rapports ne furent pas abandonnés dans les quatre législatures suivantes, mais ils apparurent alors moins nécessaires que l'annexe. Aussi y eut-il quelque hésitation au cours de la XVIe législature (1936) et, le 8 juin 1939, la Chambre, renonçant à nommer la Commission de 22 membres, adopta une résolution qui remettait désormais au secrétariat général le soin d'établir ce recueil.

L'Assemblée Nationale a voté, le 28 juillet 1950, une résolution toute semblable. De plus, elle l'a introduite dans le Règlement, dont elle constituait l'article 117 :

> *« Il est établi, au début de chaque législature, par les soins du Secrétariat général de l'Assemblée Nationale, un recueil des textes authentiques des programmes et engagements électoraux des députés proclamés élus à la suite des élections générales.*
>
> *« Au cas où quelque difficulté se présenterait dans la confection du recueil, le Bureau de l'Assemblée Nationale en serait saisi. »*

Cette prescription intervenait à un moment où le cours de la Ire législature était déjà fort avancé. Il n'a pas été possible de publier le recueil en temps

utile. Cependant les documents relatifs aux élections générales du 10 novembre 1946 furent rassemblés, non sans peine. Demandés à M. le Ministre de l'Intérieur et transmis par lui, ils proviennent des autorités chargées de recevoir les candidatures, c'est-à-dire des préfets et des hauts fonctionnaires de l'Union française. Ils sont conservés aux Archives de l'Assemblée Nationale, où ils peuvent être consultés.

Les documents concernant la IIe législature, provenant des mêmes sources et rassemblés en temps utile, ont été publiés en 1952.

Ceux intéressant la IIIe législature l'ont été en 1956.

Sous le régime actuel (Constitution du 4 octobre 1958) la prescription énoncée à l'article 117 de l'ancien Règlement a été reprise dans les mêmes termes, à l'article 161 du nouveau Règlement. C'est en vertu de ce texte que les documents concernant la Première Législature ont été publiés en 1959 et que nous publions le présent recueil qui contient les programmes de tous les candidats qui ont été proclamés élus à la suite des élections générales des 18 et 25 novembre 1962.

***

On trouvera à la fin du Tome II du présent recueil :

— la liste alphabétique des Députés proclamés élus avec, en regard le nom du département qu'ils représentent;

— la liste des Députés dont l'élection a été annulée par décision du Conseil Constitutionnel.

ABRÉVIATIONS

C. .... Groupe Communiste.

C.D. .... Groupe du Centre démocratique.

N.I. .... Députés n'appartenant à aucun groupe.

R.D. .... Groupe du Rassemblement démocratique.

R.I. .... Groupe des Républicains indépendants.

S. .... Groupe Socialiste.

U.N.R.-U.D.T. .... Groupe d'Union pour la Nouvelle République. — Union démocratique du Travail.

NOTA

Les initiales indiquent le groupe politique auquel l'élu s'est inscrit au début de la législature.

NIÈVRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Marius DURBET

(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous avez en majorité donné à de Gaulle une approbation de principe sur sa politique. Il convient maintenant de lui donner les moyens de la poursuivre. de la compléter.

Aux partisans du « Oui » nos candidatures s'affirment comme le prolongement naturel et logique de leur approbation à la politique du Président de Gaulle.

Mais nous voulons nous adresser aussi à ceux que les scrupules ont conduit au refus ou à l'abstention. Nous comprenons, pour l'avoir nous-même éprouvé, leur état d'âme. L'adhésion était autant un acte du cœur que de la raison,puisqu'elle portait plus encore sur les principes que sur la forme.

Nous voulons dans le dialogue que nous engageons avec eux nous en tenir seulement aux principes.

Le gouvernement des affaires de la France traduit-il après quatre ans et demi d'exercice du pouvoir un bilan positif, une amélioration appréciable par rapport au passé ?

La réponse à cette question doit dicter leur choix.

Allons-nous vous présenter l'inévitable programme ? Avec ses vieilles lunes !

Nous avons mieux à offrir : qu'il vous suffise de lire dans les faits et de comparer deux époques. On juge l'arbre à ses fruits.

Le redressement, le rajeunissement de la France en tous domaines, extérieur et intérieur, s'affirment hautement aux yeux du monde stupéfait et émerveillé.

Quant au progrès social, il est devenu aujourd'hui autre chose qu'un slogan.

Nous osons sans orgueil ni fausse modestie réclamer moralement notre juste part de ce succès.

C'est avec un bilan largement positif (malgré ses imperfections et ses erreurs de détail) qu'à nouveau nous nous présentons à vos suffrages.

Nous assumons le tout sans vaine recherche d'une popularité qui souvent n'est qu'une forme inquiétante de la serviabilité, quand elle n'est pas le vil prix de la servilité.

Confirmez votre accord sur l'essentiel de ce qui fait la France actuelle. — Détournez-vous du passé — Repoussez le totalitarisme d'une démocratie soi-disant populaire telle que l'offre dure et cruelle le parti Communiste :

Votez de Gaulle en votant U.N.R. : vous voterez Français.

MARIUS DURBET

Député sortant

Candidat de l'Union pour la Nouvelle République

JEAN-LOUIS RAMEY

Remplaçant éventuel.

Maire de Nevers

Je me permets d'attirer personnellement votre attention sur tout un passé politique dont je n'entend pas me dépouiller, car je n'ai pas à faire peau neuve.

Fidèle de tous temps et inconditionnellement à la politique du général, je l'ai servie naguère dans l'opposition, récemment dans la participation active.

Dans les deux cas j'ai tenu dignement mon rôle de parlementaire, car soucieux de garder à la fonction son autorité, sa dignité, son efficacité. J'insiste sur ce point car on a trop décrié le Parlement sous la Ve République, dans l'unique intention d'ailleurs de discréditer le régime.

Ma fidélité inconditionnelle au général n'a jamais impliqué la moindre soumission au pouvoir exécutif. J'ai adressé, quand il le fallait, au Gouvernement toutes mises en garde utiles, et souvent même de rudes coups de semonce dont certains firent quelques fracas, notamment quand je jugeais abusive l'emprise de la technocratie et excessives les exigences de l'exécutif.

Ces interventions faites au double titre de parlementaire et de Président de commission ne sont jamais restées sans effet.

A vous de juger si je me suis mal acquitté des missions que vous m'avez confiées.

Loyalement, sincèrement, je pense les avoir remplies avec cette fermeté de caractère que l'on peut trouver parfois trop vive. Mais vous savez bien qu'on ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste.

Maurice DURBET
Député sortant

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Souvenez-vous ! En 1958, désordre, anarchie, guerre civile, faillite, misère.

Vous avez confié les affaires à de Gaulle et à son équipe. Votre confiance ne s'est pas trouvée déçue, et, par le référendum, vous venez de le lui dire, à lui, de Gaulle.

Rien de plus logique, puisque vous approuvez son œuvre, que de le confirmer à ceux qui l'aidèrent dans sa tâche et qui sont décidés à la poursuivre avec lui.

Vous en avez l'occasion avec les élections.

Dans cette œuvre, nous présentons le bilan de quatre ans : un pouvoir stabilisé dans le respect de toutes les libertés y compris celle de conscience, le patrimoine reconstitué, la paix rétablie après vingt-deux ans de guerre, la monnaie affermie, le revenu global en progression constante, un mieux-être équitablement réparti.

Reste à savoir si la tâche est terminée ? Non ; la paix du monde est toujours fragile, et il reste beaucoup à faire pour rendre à nos vieillards ce qui leur est dû, pour ouvrir à notre jeunesse ardente et nombreuse un avenir que la découverte scientifique où hardiment nous nous sommes lancés rendra fécond, pour donner à nos familles le confort, la sécurité, l'accès aux connaissances. Bref, dans le domaine du progrès social aux limites infinies nous avons progressé, et nous voulons poursuivre notre marche.

15.344 électeurs viennent au premier tour de scrutin de nous demander de persévérer. Nous les remercions.

Reste encore à nous dire si vous voulez revivre ce décevant passé plein d'incertitude, d'inconnu, et béant sur l'aventure.

Reste enfin et surtout à nous dire si la tentation vous gagne de ces lendemains qui chantent, payables comptant du prix de la dictature soi-disant prolétarienne que vous offre le parti unique de la faucille, du marteau et de l'étranger. Le péril en est grand, car la poussée communiste est indéniable au premier tour de scrutin. Pour y échapper il faudrait le circonscrire. Or, voilà que des hommes qui se sont toujours donnés pour champions de l'anticommunisme, tel Guy Mollet, font cause commune avec leurs pires adversaires, avec les ennemis de tous les hommes épris de liberté.

Les suivre, c'est avant peu nous voir submergés.

Il faut faire d'urgence le barrage. Nous en appelons aux indifférents, aux abstentionnistes, à ceux là même qui se séparent de nous pour tel ou tel point de notre politique.

Face au danger communiste, au régime d'esclavage du parti unique,

Unissons-nous en un front de la liberté, avec de Gaulle.

Votez tous, votez en hommes libres.

MARIUS DURBET
Député sortant
Candidat de l'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel.
JEAN-LOUIS RAMEY
Maire de Nevers

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Robert HOSTIER

(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Parti Communiste Français.

Nivernaises, Nivernais,

Le 18 novembre vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

En votant pour les candidats du Parti communiste français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Le bilan du Pouvoir.

Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés;

Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie;

Les paysans travailleurs condamnés en grand nombre à la disparition;

Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles;

Les anciens combattants frustrés d'une part importante de leurs droits;

A ce bilan, dont le député U.N.R., Boulet, porte l'entière responsabilité, s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure le sort de la France soumis à la domination de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et leur appétit de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Contre le retour au passé.

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi?

Ses Gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social;

Des partis, se réclamant de la démocratie, pratiquaient l'alliance avec la réaction;

Les communistes étaient éliminés de tous les Gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

Tournés résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit le Parti communiste français vous propose un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision, la possibilité, pour les électeurs, de révoquer les députés non fidèles à leur mandat.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

La nationalisation des monopoles capitalistes et la participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises;

L'augmentation générale des salaires, traitements et retraites;

La construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables;

L'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien à la coopération agricole;

La réforme démocratique de l'enseignement.

EN POLITIQUE EXTÉRIEURE :

Une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;

L'opposition aux entreprises du militarisme allemand ;

La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

L'application de ce programme, qui permettra d'aller de l'avant, dépendra de l'avènement d'un Gouvernement démocratique, substitué au régime de pouvoir personnel, agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

Nivernaises, Nivernais,

Comme toujours, nous nous présentons à visage découvert, avec notre programme, nos idées, nos candidats que n'ont jamais éclaboussés la boue d'un scandale ni les collusions politiques immorales.

Le 28 octobre, 19.000 électeurs républicains, en répondant « non » au référendum plébiscite, ont porté un coup sérieux au régime de pouvoir personnel et ont ouvert la voie pour l'avènement d'une République authentique.

Pour compléter la victoire, les démocrates et les républicains de cette circonscription, feront mordre la poussière, le 18 novembre 1962, au député réactionnaire et U.N.R., Boulet.

Pour cela, et dès le premier tour, ils voteront massivement pour le candidat du Parti communiste français :

ROBERT HOSTIER

Plus les candidats communistes réuniront de suffrages et mieux s'engagera la lutte pour la République, jeune, moderne, efficace et libre, dont la France a besoin.

Pas d'abstentions ! En avant pour la démocratie, la paix et le progrès social.

Votez communiste.

ROBERT HOSTIER

Est né le 19 septembre 1912 à Saint-Pierre-le-Moûtier. Instituteur public dans le Morvan, il fut mobilisé au 31e R. I. Fait prisonnier le 15 juin 1940, il connut les camps de Pologne et de Hanovre.

Robert Hostier ne fut pas nourri dès son enfance des principes mêmes du communisme. Il sentit très rapidement la nécessité de lutter pour soustraire l'homme à l'exploitation capitaliste. C'est en pleine guerre qu'il s'engage dans le véritable chemin de l'honneur politique en donnant son adhésion au Parti communiste.

Il s'affirma comme un militant inlassable et dévoué. D'abord secrétaire de cellule, il devint secrétaire politique de la Section de Fourchambault, puis membre de notre Comité fédéral. Cette importante responsabilité, jointe à ses qualités personnelles, lui valut d'être choisi comme maire lors des élections municipales de 1953.

A la tête de la municipalité, Robert Hostier put faire étalage de ses innombrables qualités. Soutenu par l'ensemble de la population, et s'appuyant sur un parti puissant, il se montra comme un administrateur compétent.

Elu au premier tour conseiller général du canton de Pougues en avril 1958, il a su s'affirmer au sein de l'assemblée départementale par sa clairvoyance et sa volonté.

Voila l'élu qui ne craint ni sa peine ni ses responsabilités et qui œuvrera davantage pour le bien-être de ceux qu'il représente, c'est-à-dire les travailleurs.

Remplaçant éventuel :

PIERRE GIRARD

Chauffeur
Maire de Garchizy
Administrateur de la Caisse de Sécurité Sociale
Ancien Combattant de la Résistance

2e CIRCULAIRE

Parti Communiste Français.

Républicains de la Nièvre !

Au premier tour des élections législatives, la majorité des Nivernaises et Nivernais a voté pour des candidats républicains et laïques.

A Nevers : les Partis communiste et socialiste S.F.I.O. obtiennent 56 0/0 des suffrages exprimés, alors que Durbet, député sortant, perd 1.600 voix sur 1958.

A Château-Chinon - Clamecy : les trois candidats de gauche totalisent 71 0/0 des suffrages et l'U.N.R. perd 3.700 voix.

A Cosne : le candidat du Parti communiste français arrive en tête avec un gain de 4,5 0/0 sur 1958 et la réaction perd près de 5.000 voix.

La population laborieuse de la Nièvre a jugé.

La Nièvre républicaine et laïque ne veut plus être représentée à l'Assemblée Nationale par des députés robots, réactionnaires et cléricaux.

LES CANDIDATS U.N.R. ET DE LA RÉACTION PEUVENT ET DOIVENT ÊTRE BATTUS.

Cet objectif est une nécessité : car la réaction, en bloquant, dimanche, toutes ses voix sur l'U.N.R., a montré sa volonté d'instaurer en France une dictature absolue après avoir liquidé les derniers vestiges de la démocratie.

Cet objectif peut être atteint. C'est ainsi que toutes les formations politiques, républicaines et laïques, conscientes de ce danger, vous demandent, dans l'appel ci-dessous, de faire un barrage infranchissable aux candidats de l'U.N.R. et de la réaction.

LA POPULATION LABORIEUSE DE LA NIÈVRE SUBIT LES CONSÉQUENCES DU RÉGIME ACTUEL :

Ouvriers, paysans, ménagères, retraités, vous ne pouvez mêler vos bulletins de vote avec ceux de la réaction, des fascistes, des cléricaux.

Ouvriers, ménagères : vous voulez les uns et les autres un pouvoir d'achat qui vous permette de vivre décemment. L'U.N.R. depuis quatre ans vous apporte un salaire diminué, des cadences de travail plus rapides, la misère dans les foyers.

Paysans : vous voulez vivre de votre travail. Le pouvoir gaulliste accentue vos difficultés et veut la disparition de milliers d'exploitations agricoles, petites et moyennes.

Laïcs : vous voulez que la laïcité de l'école soit respectée. Le pouvoir gaulliste laisse

l'enseignement à tous les degrés sans ressources, sans locaux, sans maîtres, alors que sont accordés des dizaines de milliards à l'école confessionnelle.

Retraités : vous voulez pouvoir bénéficier d'une retraite décente à 60 et 55 ans. L'U.N.R. détourne pour sa politique de guerre des centaines de milliards destinés aux vieux et vieilles de France.

Démocrates : vous voulez une démocratie plus réelle. Le pouvoir gaulliste a, depuis quatre ans, réduit les libertés, amenuisé le rôle du Parlement, porté atteinte au droit de grève.

Dimanche prochain, les exploiteurs des villes et des champs, les factieux, les cléricaux, tous ceux qui rêvent d'étrangler la République et d'instaurer le fascisme voteront : Boulet.

Vous tous, républicains, laïcs, qui aspirez à une politique de paix, de liberté, de progrès social, vous suivrez les consignes de tous les partis de gauche.

Massivement, vous voterez

ROBERT HOSTIER

Candidat d'union de tous les partis républicains et laïques

Abstentionnistes du premier tour, réfléchissez !

Votre vote peut être décisif.

S'abstenir, c'est accepter sans réagir la politique de misère et de guerre du pouvoir personnel.

Pour faire échec à la réaction !

Vous voterez républicain.

***

Les Fédérations de la Nièvre des Partis :

Communiste, Socialiste S.F.I.O., U.D.S.R., Radical Socialiste et P.S.U.,

— constatant le recul de 10.000 voix des candidats de l'U.N.R. et de la réaction au premier tour des élections législatives dans la Nièvre,

— considérant la nécessité de faire échec aux partisans du pouvoir personnel et de peser de toutes leurs forces pour préparer la restauration de la démocratie,

Appellent les électeurs républicains et laïques à voter pour les candidats de gauche les mieux placés au premier tour pour battre l''U.N.R. :

— dans la première circonscription (Nevers), Raymond Bussière.

— dans la deuxième circonscription (Cosne), Robert Hostier.

— dans la troisième circonscription (Château-Chinon - Clamecy), François Mitterrand.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. François MITTERRAND

(Candidat de Rassemblement Démocratique)

élu le 25 novembre 1962

(R.D.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, Chers électeurs,

Depuis seize ans j'ai le grand honneur de représenter la Nièvre au Parlement. La confiance, plusieurs fois renouvelée que vous m'avez témoignée au cours de cette période m'a permis, aussi bien à la tribune de l'Assemblée nationale qu'à la tribune du Sénat, aussi bien à la Commission des finances qu'à la Commission des Affaires étrangères, de défendre les idées et les principes au nom desquels j'ai été élu. Elle m'a permis également d'œuvrer, autant qu'il

m'était possible, pour panser les plaies de la guerre restées ici longtemps très douloureuses et pour susciter le réveil économique des diverses régions de notre département.

Je n'essaierai pas de dresser par le moyen de cette circulaire, le bilan de mon action. Je crois qu'elle est positive mais il ne m'appartient pas de la juger moi-même. C'est vous seuls qui pouvez dire si le travail accompli a été constant et fécond : c'est vous seuls, amis ou adversaires, hors de toute passion politique, qui direz si j'ai rempli convenablement la mission que j'ai tenue de vous.

***

Pourquoi suis-je aujourd'hui candidat aux élections législatives, et particulièrement dans la troisième circonscription de la Nièvre ? Je n'oublie certes pas ce que je dois à l'amitié des maires et des conseillers municipaux délégués aux élections sénatoriales qui, quatre mois seulement après mon départ de l'Assemblée nationale, m'ont envoyé siéger au Sénat, en avril 1959. A tous je renouvelle l'expression de ma gratitude. Mais qui pourrait me reprocher d'aller maintenant là où le combat politique décisif doit, dans les prochains mois, se dérouler ? Je ne recherche pas un mandat parlementaire. Je l'ai. J'ai pour le Sénat un grand respect ; j'y ai trouvé le climat d'une Assemblée républicaine digne de nos meilleures traditions. Tout montre cependant que le général de Gaulle et son entourage ont l'intention de confiner la Haute Assemblée dans une fonction mineure de même que tout laisse supposer, surtout après la retentissante prise de position du Président Monnerville sur le référendum, qu'ils s'apprêtent à diminuer plus encore son rôle et ses attributions. C'est donc désormais à l'Assemblée nationale et devant le suffrage universel que la démocratie sera sauvée ou perdue. Comme mes collègues S.F.I.O., Defferre sénateur-maire de Marseille et Dardel, sénateur et Président du Conseil général de la Seine, comme autrefois, vous vous en souvenez, Edouard Herriot quittant le Sénat pour la Chambre des Députés, je me porte volontaire dans la lutte pour nos libertés et pour la séparation des pouvoirs, je me porte volontaire pour la défense des revendications légitimes de ceux qui travaillent, souffrent et peinent et qui ont en commun ce bien suprême à protéger : la République.

***

Je n'ai jamais dissimulé mes convictions : en votant déjà Non au référendum de 1958 j'ai surpris et parfois éloigné bon nombre de mes amis qui, depuis lors m'ont mieux compris. En effet, je ne votais pas contre le renouveau, contre la stabilité, contre l'autorité de l'Etat ; je votais contre le coup d'Etat militaire, contre l'atteinte portée à la Loi. Ce qui s'est passé depuis cette époque m'autorise à vous poser aujourd'hui cette question : ne croyez-vous pas qu'entre les désordres, l'impuissance qui ont marqué la fin de la IVe République et le pouvoir personnel, absolu qui caractérise le régime actuel, il existe un chemin moyen? C'est ce chemin pourtant qu'il faut trouver. Mais on ne le trouvera pas si après avoir consenti au général de Gaulle tout ce qu'il demandait le peuple négligeait de contrôler, par l'intermédiaire de ses élus, l'action du Président de la République et de son gouvernement. Sans ce contrôle, c'es l'arbitraire et ce sera bientôt la dictature. Elire une majorité U.N.R. reviendrait à envoyer au Parlement des députés qui ont à l'avance renoncé à la plus sacrée des missions : faire entendre la voix du peuple quand ceux qui gouvernent se trompent ou manquent à leur devoir. Un gouvernement qui dirige, un Parlement qui contrôle : telles sont les deux règles d'une démocratie saine. Il vous reste, électrices et électeurs, à choisir des députés qui feront passer le respect des engagements souscrits à votre égard avant tout autre engagement.

***

Je ne vous exposerai pas, dans cette circulaire, l'ensemble de mon programme politique car je ne dispose pas de la place suffisante pour étudier sérieusement et complètement les grands problèmes de l'heure. Vous pourrez vous reporter à ce que j'écris dans la presse que vous recevez et je suis intervenu assez souvent publiquement et du haut des tribunes parlementaires pour que nul n'ignore ce que je pense. Rappellerai-je cependant que je suis un partisan de l'Europe, que j'approuve la réconciliation franco-allemande dans le cadre européen mais que je condamne l'axe Paris-Bonn qui risque d'entraîner la France dans un conflit

coupable et dramatique avec l'U.R.S.S.? Rappellerai-je que je désapprouve la Force de frappe, inutile et coûteux armement alors que l'éducation nationale, que l'école laïque, requièrent tant de crédits urgents? Que je souhaite le maintien des institutions internationales qui, malgré leurs carences, sont le seul lieu où l'Est et l'Ouest peuvent se rencontrer et se fairé de mutuelles concessions sans perdre la face? Rappellerai-je que je suis favorable à la planification économique, à la décentralisation industrielle, à l'indexation des prix agricoles, à 'extension de la législation sociale aux commerçants et aux artisans? Me faudra-t-il répéter qu'à mon sens le premier acte de la nouvelle législature devra être d'accoître l'aide aux vieux?

Sur tous ces points et sur d'autres je reviendrai d'ailleurs en toutes circonstances au cours de ma campagne électorale.

***

Je vous parlerai enfin, en peu de mots, mes chers concitoyens, de cette circonscription de Clamecy-Château-Chinon, la notre Maire de Château-Chinon, conseiller général de Montsauche, je connais vos travaux, vos inquiétudes, vos espoirs. Mon remplaçant éventuel, le docteur Pierre Barbier, que j'ai choisi en raison de sa compétence et de son dévouement au bien public est, comme vous le savez, maire et conseiller général de Clamecy. (J'adresse d'ailleurs à cette occasion l'expression de mes remerciements et de ma reconnaissance à mon ami le Docteur Louis Dubois, maire et conseiller général de Châtillon-en-Bazois, qui fut mon fidèle compagnon lors des dernières élections législatives et que des circonstances indépendantes de notre commune volonté ont éloigné cette fois de l'arène électorale). J'ai servi jusqu'ici, du mieux que j'ai pu, le Morvan. Je souhaite pouvoir apporter un concours égal aux cantons de la Vallée d'Yonne, du Bazois et du Val d'Aron. Je dois vous confier que je m'inquiète surtout de la diminution des crédits pour la route, l'adduction d'eau et la construction. La dépéréquation des tarifs de la S.N.C.F. représente au surplus pour notre économie locale une menace mortelle. J'ai saisi de mes protestations sur ce point le Conseil général, l'Union amicale des maires, le Sénat. C'est un combat auquel je vous engage tous instamment. Il faut tout faire pour gagner. Nos deux villes pilotes au point de vue industriel, Clamecy et Cercy-la-Tour, sont, ainsi que Château-Chinon, en grave danger. Je compte me préoccuper spécialement et de toute mon énergie des problèmes propres à notre première cité, Clamecy. Et j'aurai besoin, avec le docteur Barbier, du concours de tous les cadres, de toute la population. Notre survie économique est en jeu.

***

Voici chères électrices, chers électeurs, ce que je désirais vous dire en ces jours difficiles, à la veille d'une consultation électorale d'une importance capitale, voici les questions que je livre maintenant à votre réflevion.

Vive Clamecy — Château-Chinon !
Vive la République !
Vive la France !

François MITTERRAND

Candidat du Rassemblement Démocratique
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre
Maire de Château-Chinon
Conseiller Général de Montsauche
Sénateur de la Nièvre

Remplaçant éventuel :

Docteur Pierre BARBIER

Chirurgien
Croix de Guerre
Maire et Conseiller Général de Clamecy

2e CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Que les 10.385 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur suffrage dimanche dernier soient d'abord remerciés. Grâce à eux, grâce à leur amitié, grâce à leur fidèle soutien, en un moment où les principes républicains doivent être, plus que jamais, défendus avec courage et persévérance, j'ai pu, hier, arriver largement en tête du premier tour de scutin et je pourrai, le 25 novembre regrouper sur ma candidature la totalité des démocrates de notre circonscription,

Qu'ils soient assurés de ma gratitude et de mon souci constant de demeurer digne de leur confiance.

***

Pour battre l'U.N.R. et pour que recule le pouvoir personnel, les candidats socialiste et communiste se sont retirés en faveur du « candidat républicain le mieux placé ». De son côté M. Jehan Faulquier a, par son vote de censure contre le Gouvernement Pompidou et par son « non » au référendum, souligné l'inquiétude de nombreux milieux modérés devant l'actuel déséquilibre des pouvoirs. Nul ne peut donc ignorer le véritable enjeu de la bataille politique qui sera livrée dimanche prochain. Candidat unique des républicains, puisque le premier tour de scrutin en a ainsi décidé, je vous demande, électrices et électeurs, de faire bloc sur mon nom.

La victoire qu'ensemble nous remporterons dans notre chère circonscription de Clamecy-Château-Chinon aura une grande portée dans tout le pays. Elle montrera que lorsque les républicains s'unissent pour la liberté, la justice et le progrès, rien ne résiste à leur volonté.

***

Je ne répéterai pas ici ce que je vous ai dit dans ma première circulaire. Mon programme est connu de vous. Au surplus, pour que la lutte de dimanche prochain prenne son véritable sens, je me contenterai aujourd'hui de vous appeler à la défense de la République, menacée par l'absolutisme, par le parti unique, par la propagande totalitaire. Là est l'essentiel. Oublions en cette circonstance nos divergences et nos oppositions secondaires. Il faut battre l'U.N.R. Il faut sauver la démocratie.

Certes, nous aurons plus tard, à tirer les leçons de l'expérience. Entre l'anarchie et la dictature il y a place, ne cessons pas de le redire, pour une République moderne, adaptée au mouvement nouveau de l'Histoire. Mais n'oublions jamais qu'il n'y a pas de République sans souveraineté du peuple et qu'on n'attente pas sans risque à sa fierté et à sa dignité.

C'est pourquoi je sais bien que dimanche, vous répondrez aux pressions de l'U.N.R. en affirmant, envers et contre tout, l'indépendance de votre suffrage, en votant républicain, en votant pour le candidat unique des républicains de notre circonscription.

Elu député à l'Assemblée nationale, je lutterai avec le même cœur et la même énergie pour le développement économique et social et pour les intérêts légitimes de chacun de nos cantons. Qu'aucun d'entre eux ne puisse croire que je mesurerai mon concours et mon dévouement selon le nombre de suffrages obtenus. Je me ferai au contraire (comme mon ami le docteur Pierre Barbier dont la présence à mes côtés m'est si précieuse) un point d'honneur de servir avec équité les régions si belles et si diverses qui composent notre domaine commun. Dans l'union retrouvée nous avancerons ensemble les yeux tournés vers l'avenir.

Vive Clamecy - Château-Chinon !
Vive la République !
Vive la France !

François MITTERRAND

Candidat du Rassemblement Démocratique
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre
Maire de Château-Chinon
Conseiller Général de Montsauche
Sénateur de la Nièvre

Remplaçant éventuel :

Docteur Pierre BARBIER

Chirurgien

Croix de Guerre

Maire et Conseiller Général de Clamecy

Voter Mitterrand, c'est voter :

— Pour l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels.

— Pour que les commerçants et artisans soient dotés d'une législation de Sécurité sociale.

— Pour une aide accrue aux personnes âgées.

— Pour la suppression des zones de salaires.

— Pour des crédits massifs à l'Education nationale.

NORD

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Louis CHRISTIAENS

(Candidat Indépendant d'Union Gaulliste)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Les Associations Nationales et Mouvements Gaullistes U. N. R.

Union pour la Nouvelle République, l'Association pour la Ve République le Rassemblement Républicain et Social

vous présentent la candidature de

LOUIS W. CHRISTIAENS

Ancien Ministre
15 titres de Guerre. — Grand Croix de la Légion d'Honneur
Président Fondateur des Groupements commerciaux du Nord
Ancien déporté de Buchenwald
Candidat Indépendant d'Union Gaulliste avec investiture U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Lors du référendum du 28 octobre dernier, la France tout entière, le Nord et Lille en particulier dans un magnifique élan, viennent de prouver d'une façon éclatante et incontestable, leur fidélité au général de Gaulle, Président de la République française.

Par ce scrutin, dont les résultats dépassent largement nos espérances, vous avez irrémédiablement condamné le retour au pouvoir des représentants des vieux partis qui nous ont conduits en 1958, au bord de la faillite et de la guerre civile, ces partis que tout sépare et qui, demain comme hier, seraient incapables de gouverner ensemble.

Dans cette 1re circonscription, les champions du « non » ont été largement battus ; 73 0/0 ont voté « oui » à de Gaulle et à la France.

A toutes et à tous, nous tenons à adresser nos sentiments d'admiration et de gratitude pour votre esprit civique et patriotique.

Mais le scrutin du 28 octobre n'a pas été une fin... il n'est qu'un commencement... il n'est qu'une étape importante certes, mais une étape qui doit être confirmée par le scrutin du 18 novembre.

Car demain il faudra gouverner le pays, et pour gouverner, il faudra que l'Assemblée Nationale que vous allez élire comporte une majorité de députés fidèles, d'hommes fermement décidés à soutenir, sans défaillance, la politique du Gouvernement choisi par le général de Gaulle.

Électrices et électeurs qui avez voté « oui » le 28 octobre, votre choix apparaît très simple :

Le 18 novembre vous ne pouvez voter que pour

LOUIS W. CHRISTIAENS

parce que parmi tous les candidats il est le seul à avoir voté « oui » et fait voter « oui » lors du référendum. Vous devez voter pour Louis W. Christiaens parce qu'il a, et vous le savez,

soutenu dans le passé l'action du général de Gaulle et que demain il la défendra encore de toutes ses forces.

Voter Christiaens c'est voter en confiance pour la France, c'est voter pour de Gaulle l'homme du redressement français, l'homme de la paix, de cette paix si fragile et actuellement encore menacée, pour de Gaulle, dont le prestige immense dans le monde en fait le seul homme en France à pouvoir la mieux sauvegarder.

Électrices et électeurs, vous serez, nous en sommes sûrs, fidèles à votre « oui », car vous savez que demain, groupés autour de celui qui libéra la patrie et sauva la démocratie, nous maintiendrons à la fois la République et la France.

L'Union des « oui » sur Louis W. Christiaens.

pour :

1° Continuer la politique économique et financière de la précédente législature, politique qui a permis le redressement de la France dans le monde.

2° Accroître l'aide apportée aux économiquement faibles et aux vieux travailleurs.

3° Aider la jeunesse à préparer dans l'enthousiasme un avenir meilleur et plus certain.

4° Accentuer la construction sous toutes ses formes (logements H.L.M., logements familiaux constructions scolaires, stades, piscines, etc.).

5° Encourager l'initiative individuelle et la libre entreprise dans le commerce, l'industrie, l'artisanat. Défendre les intérêts des petits commerçants, des classes moyennes, armature et équilibre de la Nation, des professions libérales dans l'indépendance et la liberté.

6° Assurer aux fonctionnaires et aux salariés de toutes catégories un salaire en harmonie avec le coût de la vie.

7° Défendre la liberté sous toutes ses formes en donnant aux pères et mères de famille les moyens d'élever leurs enfants et de leur donner l'éducation de leur choix.

8° Continuer et accentuer les mesures prises en faveur de la profession agricole qui tient une place si importante dans notre économie.

9° Défendre les intérêts des anciens combattants, prisonniers, déportés, mutilés de guerre, veuves de guerre, etc.

10° Bâtir l'Europe économiquement et socialement et s'organiser avec efficacité pour le Marché commun et l'Euratom.

11° Défendre la paix qui est bien la chose la plus précieuse en ces temps difficiles.

En masse :

Dès le 18 novembre vous ferez respecter votre « oui » du 28 octobre.
Pour la paix, pour de Gaulle, pour la France.

Vous voterez et ferez voter pour :

Louis W. CHRISTIAENS

et

Léon VAN CALSTER

Remplaçant éventuel.

Commerçant-Artisan (cycles-motos)
Médaille Militaire. — Croix de Guerre. — Médaille des Evadés de Guerre
Médaille des Combattants Volontaires

Vive le Nord !
Vive la République !
Vive le général de Gaulle !
Vive la France !

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

U.N.R. - Union pour la Nouvelle République.

Merci ! aux 14.986 électrices et électeurs qui le 18 novembre, nous ont apporté leurs suffrages :

— malgré la coalition des vieux partis,
— malgré les mots d'ordre impératifs,
— malgré les manœuvres de dernière minute,
— malgré le gaspillage invraisemblable de tracts, affiches, bandeaux et prospectus.

Vous avez manifesté votre désir d'envoyer à l'Assemblée Nationale une majorité constructive qui aide le général de Gaulle à continuer son œuvre de redressement et à conduire la France vers son plein épanouissement.

Aujourd'hui :

Qu'importent les désistements, les alliances préconisées par Guy Mollet ou celles contre nature du groupe des Quatre.

Qu'importent les manifestes qui ne sont que des sinistres plaisanteries et qui cherchent à tromper le monde.

Au deuxième tour :

En masse tous les électeurs s'uniront contre le front populaire qui menace, pour réaliser avec l'U.N.R. et tous les Français de bonne volonté, le programme social, national, scolaire, européen et international qui a été amorcé et qu'il nous faut mener à bien.

Pour aider le général de Gaulle.
Pour la concorde et contre la division.
Toutes et tous vous voterez et ferez voter.

Louis W. CHRISTIAENS

et

Léon VAN CALSTER

Remplaçant éventuel.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri DUTERNE

(Candidat de l'Association pour la Ve République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'Association pour la Ve République

groupant toutes les organisations gaullistes :
Association de soutien U.N.R.-U.D.T. (gaullistes de gauche)
Action ouvrière et professionnelle, etc.

Présente la candidature de :

Henri DUTERNE

Député sortant U.N.R. — Ancien Adjoint au Maire de Lille
Docteur en Médecine
Officier de la Légion d'Honneur à titre Militaire
Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945. — Médaille de la Résistance
Commandeur du Mérite Militaire

et

Robert VALBRUN

Commerçant
Chevalier de la Légion d'Honneur
Ancien Conseiller Municipal de Lille
Croix du Combattant 1939-1945. — Officier du Mérite Social
Ancien Combattant prisonnier de Guerre évadé
Président d'Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre

« Pour la France, la République, j'en appelle à vous »
(Charles de GAULLE)

Electrices, Electeurs,

Lors du référendum du 28 octobre dernier, la France tout entière et le Nord en particulier, dans un magnifique élan, viennent de prouver d'une façon éclatante et incontestable, leur fidélité au général de Gaulle, Président de la République française.

Par ce scrutin, vous avez irrémédiablement condamné le retour au pouvoir des représentants des partis impuissants de la IVe République qui nous ont conduits en 1958 au bord de la faillite et de la guerre civile.

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République :

— Les caisses de l'État vides.
— L'impuissance du Parlement.
— Le mépris des autres pays.
— L'instabilité des Gouvernements.
— L'inefficacité des partis.
— L'impossibilité de régler le problème algérien.

Mais depuis quatre ans

— Le budget voté régulièrement à temps, sans douzièmes provisoires, le déficit réduit et stoppé. les dettes remboursées avant l'échéance. L'État est devenu créditeur. Le franc prime le dollar et la livre.

— Les investissements publics ont pris un essor sans précédent.

— Des améliorations sensibles ont été apportées dans tous les domaines : sociaux scolaires, sanitaires, agricoles, etc.

Et maintenant

Que les caisses sont pleines, que le problème algérien qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France a été résolu et que le Gouvernement a pu ainsi ramener la durée du service militaire de vingt-sept à dix-huit mois avec l'espoir d'une nouvelle réduction.

Les partis qui ont conduit la République au désastre de 1940, au désastre de Dien-Bien-Phu en 1957, à la crise de 1958, ces partis unis des communistes à l'O.A.S. par la seule volonté de profiter du redressement national n'ont qu'un seul objectif chasser celui qui a rétabli la République en 1945, qui a écarté la guerre civile en 1958, qui a sauvé la République contre les subversions en 1960 et en 1961.

Ils veulent chasser de Gaulle

Mais vous Électrices, Électeurs de la 2e circonscription, vous ne le voulez pas.

Vous ne voulez pas retomber dans le chaos, dans les luttes stériles des partis coalisés aujourd'hui pour abattre de Gaulle mais qui demain, seraient dans l'impossibilité absolue de s'entendre et de gouverner le pays.

Vous ne le voulez pas et vous l'avez prouvé le 28 octobre lorsque par une majorité de

28.789 voix contre 15.492

vous avez confirmé votre confiance à de Gaulle et condamné les partis de la IVe.

« La Ve République ne peut pas être la IVe + de Gaulle » (Malraux).

Si vous apportez vos suffrages aux candidats du Non vous les aidez à réussir ce qu'ils n'ont pas pu faire le 28 octobre, c'est-à-dire avant de le chasser, empêcher de Gaulle de continuer son œuvre.

Vous ferez

l'union des « OUI » sur Henri DUTERNE

pour :

— Continuer la politique économique et financière de la précédente législature, politique qui a permis le redressement de la France dans le monde.

— Accroître l'aide apportée aux économiquements faibles, aux vieux travailleurs, défendre les intérêts des petits rentiers.

— Aider la jeunesse à préparer dans l'enthousiasme un avenir meilleur et plus certain.

— Accentuer la construction sous toutes ses formes (logements H.L.M., logements familiaux, constructions scolaires, stades, piscines, etc.).

— Encourager l'initiative individuelle et la libre entreprise dans le commerce, l'industrie, l'artisanat.

— Assurer aux fonctionnaires et aux salariés de toutes catégories un salaire en harmonie avec le coût de la vie.

— Défendre la liberté sous toutes ses formes en donnant aux pères et mères de famille les moyens d'élever leurs enfants et de leur donner l'éducation de leur choix.

— Défendre les intérêts des veuves de guerre, des pupilles de la nation, des anciens combattants, mutilés de guerre, prisonniers, déportés.

— Bâtir l'Europe économiquement et socialement et s'organiser avec efficacité pour le Marché commun et l'Euratom.

— Défendre la Paix qui est bien la chose la plus précieuse en ces temps difficiles.

Dans la 2e circonscription votre choix sera facile :

— Ou bien vous voulez revenir à la situation de 1958 et vous votez pour les autres candidats unis pour le « non » à de Gaulle.

— Ou bien vous voulez que de Gaulle continue son œuvre de rénovation politique et de redressement national et vous votez pour Henri Duterne seul candidat du « oui », qui l'a aidé sans défaillance au cours de la législature écoulée et qui, demain, défendra encore son action de toutes ses forces.

Votez pour Duterne, c'est voter pour de Gaulle, pour de Gaulle, l'homme de la paix, de cette paix si fragile et actuellement encore menacée, pour de Gaulle dont l'immense prestige dans le monde, en fait le seul homme en France à pouvoir la mieux sauvegarder.

Le 28 octobre vous avez voté « oui », le 18 novembre vous ferez respecter ce « oui », en faisant l'union des « oui » sur Duterne et vous assurerez sa réélection au premier tour.

Pour l'avenir, pour la paix,
Pour de Gaulle,
Pour la France,
Pour la République.
Vous voterez et ferez voter pour

Henri DUTERNE
et
Robert VALBRUN
Remplaçant éventuel.

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

U. N. R.
Union pour la Nouvelle République.

Merci ! aux 15.961 électrices et électeurs qui, le 18 novembre, nous ont apporté leurs suffrages.

— Malgré la coalition des vieux partis.
— Malgré les mots d'ordres impératifs.
— Malgré les manœuvres de dernière minute.
— Malgré le gaspillage invraisemblable de tracts, affiches, bandeaux, et prospectus.

Vous avez manifesté votre désir d'envoyer à l'Assemblée Nationale une majorité constructive qui aide le général de Gaulle à continuer son œuvre de redressement et à conduire la France vers son plein épanouissement.

Aujourd'hui

Qu'importent les désistements, les alliances préconisées par Guy Mollet ou celles contre nature du groupe des quatre.

Qu'importent les manifestes qui ne sont que des sinistres plaisanteries et qui cherchent à tromper le monde.

Au deuxième tour

En masse tous les élecleurs s'uniront contre le front populaire qui menace, pour réaliser avec l'U.N.R et tous les Français de bonne volonté, le programme social, national, scolaire européen et international qui a été amorcé et qu'il nous faut mener à bien. Pour aider le général de Gaulle.

Pour la concorde et contre la division toutes et tous vous voterez et ferez voter

Henri DUTERNE
et
Robert VALBRUN
Remplaçant éventuel.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Liévin DANEL

(Candidat de l'Association pour la Vᵉ République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Vᵉ République.

U.N.R. Union pour la Nouvelle République.

Électrices, Électeurs,

En votant « oui », le 28 octobre dernier par 25.782 voix (68,80 0/0 des suffrages exprimés), vous avez exprimé votre volonté formelle de voir le général de Gaulle poursuivre, à la tête de l'Etat, l'œuvre de redressement si heureusement commencée.

Vous avez irrémédiablement rejeté les vieux partis qui malgré leur propagande et leur. monstrueuse alliance, n'ont pu empêcher les Français de manifester leur confiance au chef de l'état.

Vous ne voulez plus revoir les sordides combinaisons du passé. Et vous avez raison.

Aussi, confirmerez-vous votre « oui » le 18 novembre, en votant pour les candidats que l'Union pour la Nouvelle République présente à vos suffrages :

Liévin DANEL et Alain LE MARC'HADOUR.

En effet depuis quatre ans l'U.N.R., grâce à la fidélité inébranlable de ses parlementaires et à leur ténacité a réalisé dans le cadre de la Vᵉ République une œuvre magnifique et inespérée.

— Déficit budgétaire réduit et stoppé.
— Dettes extérieures remboursées.
— Organisation du Marché commun sous l'égide de la France.
— Investissements publics en plein essor.
— Construction de logements, d'écoles, d'universités.
— Équipement sanitaire développé.
— Investissements agricoles augmentés.
— Énergie atomique.
— Suppression du chômage par une politique économique saine, etc.

Des problèmes jamais résolus ont trouvé une solution, et d'autres une nette amélioration : Enseignement privé, enseignement agricole, promotion sociale, équipement sportif, remboursement de la Sécurité sociale à 80 0/0, augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, revalorisation des pensions vieillesse (10,50 0/0 en 60,7,70 0/0 en 61,15 0/0 en 62), majoration de 25 0/0 des pensions militaires, allocation loyer, création de l'assurance chômage, etc.

Le général de Gaulle en mettant fin au drame algérien et à toutes ses souffrances a ramené le service militaire de vingt-quatre à dix-huit mois rendant ainsi au pays un nombre important de jeunes activités.

Tout cela a été fait en quatre ans... et il reste encore beaucoup à faire. Tout en continuant les aménagemenls entrepris, l'U.N.R. vous propose :

Dans le domaine économique :

— Une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics.
— Une orientation sociale en faveur des personnes aux ressources modestes.
— Une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises.
— Une adaptation de l'artisanat au monde moderne.

— Une expansion régionale par la décentralisation.
— Une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

— Généralisation de la formation professionnelle et sociale.
— Adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi.
— Amélioration du pouvoir d'achat.
— Protection et sécurité des travailleurs.
— Garantie de niveau de vie décent aux personnes âgées.

Dans le domaine international :

— Construction progessive de l'Europe et de sa cohésion sous la direction de la France.
— Rajeunissement de l'Alliance Atlantique où la France puisse enfin avoir sa place.
— Modernisation du service militaire et sa réduction.
— Réorganisation de l'O.N.U.

En un mot, établir et défendre la paix, dans l'honneur et la dignité en veillant au bien-être de tous les Français.

En masse le 18 novembre faites respecter votre « oui » dès le premier tour.

Pour la paix, pour de Gaulle, pour la France.

Vous voterez et ferez votez pour :

Liévin DANEL
Maître-Imprimeur
Candidat.

Alain LE MARC'HADOUR
Docteur en Médecine
Maire de La Madeleine. — Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur
Remplaçant éventuel.

2e *CIRCULAIRE*

Association pour la Ve République.

U.N.R. Union pour la Nouvelle République.

Merci !

aux 14 599 Électrices et Electeurs qui le 18 novembre, nous ont apporté leurs suffrages.

— Malgré la coalition des vieux partis
— Malgré les mots d'ordre impératifs
— Malgré les manœuvres de dernière minute
— Malgré le gaspillage invraisemblable de tracts, affiches, bandeaux et prospectus.

Vous avez manifesté votre désir d'envoyer à l'Assemblée Nationale une majorité constructive qui aide le général de Gaulle à continuer son œuvre de redressement et à conduire la France vers son plein épanouissement.

Aujourd'hui

Qu'importent les désistements, les alliances préconisées par Guy Mollet ou celles contre nature du groupe des Quatre.

Qu'importent les manifestes qui ne sont que des sinistres plaisanteries et qui cherchent à tromper le monde.

Au deuxième tour

En masse tous les électeurs s'uniront contre le front populaire qui menace, pour réaliser avec l'U.N.R. et tous les Français de bonne volonté, le programme social, national, scolaire, européen et international qui a été amorcé et qu'il nous faut mener à bien pour aider le général de Gaulle.

Pour la concorde et contre la division toutes et tous vous voterez et ferez voter,

LIÉVIN DANEL

et

ALAIN LE MARC'HADOUR

Remplaçant éventuel.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Arthur CORNETTE

(Candidat du Parti Socialiste)

élu le 25 novembre 1962

(S.)

1re CIRCULAIRE

Électrices, électeurs de Lille-Est et Lille Sud-Est, Hellemmes, Lezennes, Ronchin, Fâches-Thumesnil.

Le référendum d'octobre appartient déjà au passé. La France et la République continuent. Il s'agit maintenant de gouverner dans la paix civile. C'est pourquoi vous êtes appelés à élire l'Assemblée Nationale, que la Constitution de 1958 investit du pouvoir législatif, c'est-à-dire du pouvoir de faire des lois.

C'est la séparation des pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire, qui caractérise le régime républicain. Certes, il faut un Exécutif stable et possédant de l'autorité, mais en contrepoids, il faut un Judiciaire indépendant et un Législatif jouant effectivement et efficacement son rôle de mandataire du suffrage universel et non une « Assemblée d'esclaves ».

Il est donc indispensable, pour sauvegarder les libertés démocratiques, pour garder à la France sa grandeur dans un monde pacifié, pour la placer à l'avant-garde du progrès social, que le suffrage universel envoie siéger à l'Assemblée Nationale : des républicains authentiques qui soient en même temps des hommes avertis, compétents et actifs, des administrateurs éprouvés, capables d'analyser les grands problèmes qui vont les solliciter et de participer à les résoudre dans l'intérêt supérieur du pays et de la République.

C'est en tenant compte de ces impératifs que le parti socialiste présente à vos suffrages la candidature de

ARTHUR CORNETTE

LES ERREURS DE L'ASSEMBLÉE DÉFUNTE.

La majorité U.N.R. de l'Assemblée défunte a commis des erreurs graves et de très lourdes fautes parmi lesquelles il suffit de rappeler :

— L'abandon de ses prérogatives et sa soumission servile.
— La suppression de la retraite du combattant.
— La franchise de 3.000 francs de la Sécurité sociale.
— Les 500 milliards consacrés à la « force de frappe ».
— La misère des vieux.
— La révolte des paysans.
— Le sabotage de l'Éducation nationale.
— Le retard des salaires sur les prix tandis que les grandes sociétés accumulaient les capitaux.

Certes, la guerre d'Algérie a pris fin. Mais il convient de préciser que le parti socialiste, soucieux d'aboutir à une paix juste et démocratique, a soutenu la politique algérienne du général de Gaulle dès qu'elle rejoignit les points essentiels de celle définie par Guy Mollet quand il était chef du Gouvernement : Cessez-le-feu ; négociations ; élections libres, c'est-à-dire : autodétermination.

Or, cette politique de paix avait été, à l'époque, violemment combattue par ceux-là même qui, après avoir été élus sur un programme comportant le maintien à tout prix de l'Algérie française (ce qui aurait entraîné la prolongation de la guerre à outrance), devaient s'y résigner quand de Gaulle, en définitive, l'a adoptée.

Demain, il faudra juguler et détruire l'O.A.S. envers laquelle on a montré jusqu'à présent trop de faiblesse, sinon de complaisance. Les anciens amis de ceux qui en sont les chefs et les exécutants sont-ils désignés pour effectuer l'opération ?

Les taches de demain.

Demain, il faudra, dans un équilibre des pouvoirs et dans la stabilité gouvernementale réalisée par l'instauration d'un gouvernement de législature :

— Veiller à la sauvegarde de la République et de ses institutions ;

— Maintenir la valeur de la monnaie ;

— Favoriser l'expansion économique grâce à un plan économique et social orienté vers : le plein emploi - le logement - les constructions scolaires et la réforme démocratique de l'enseignement - le respect de la laïcité - le développement des œuvres sociales - la modernisation de l'agriculture - l'amélioration du sort des travailleurs, des pensionnés et des vieux ;

— Intégrer les Français revenus d'Algérie ;

— Assurer la présence active de la France dans les organisations internationales ;

— Construire l'Europe, œuvrer au rapprochement des peuples et à l'instauration de la paix dans le monde.

C'est ce progamme que le Parti socialiste vous propose en faisant appel à vos suffrages en faveur de son candidat : Arthur CORNETTE.

***

Dans un régime vraiment républicain, il ne doit pas y avoir de « candidatures officielles ou semi-officielles ».

Il serait question, dit-on, de « candidatures officielles », c'est-à-dire de candidats et de formations politiques choisis, investis et recommandés instamment par l'exécutif, ou semi-officielles, certains candidats, laissant supposer, avec ou sans la complicité du pouvoir, qu'ils possèdent son investiture.

Si nous en venions là, ce serait un recul d'un siècle dans l'histoire, avec cette aggravation que la pression morale sur l'électeur serait plus forte encore par l'utilisation abusive de la radio et de la télévision d'Etat.

Si on essayait ainsi de forcer les consciences en faveur de candidats mis « sous condition », la tentative échouerait certainement. Le peuple de France de 1962 prétend garder son libre choix. Au surplus, une Assemblée ainsi constituée serait tout à fait inutile.

Nous aimons espérer et croire qu'on jouera le jeu loyal et honnête des compétitions dans le respect de la conscience de l'électeur et qu'on laissera ensuite à l'Assemblée Nationale ses prérogatives législatives dans une République modernisée.

Pour que cette Assemblée pratique une politique de paix, de liberté et de progrès social, dès le premier tour de scrutin :

Votez pour Arthur CORNETTE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier des Palmes Académiques. — Chevalier du Mérite Social
Directeur honoraire de C.E.G.
Ancien membre du Conseil Supérieur de l'Education Nationale
Ancien Combattant et Prisonnier évadé
Ancien membre du Comité d'arrondissement de Libération
Maire d'Hellemmes. — Conseiller Général du Nord
Candidat du Parti Socialiste

Remplaçant éventuel :

Roger LAURENT

Secrétaire Général du Centre Régional de Transfusion Sanguine
Administrateur du Théâtre Populaire des Flandres
Ancien Membre des Réseaux de Résistance Bordeaux-Loupiac et Brutus
Père de 3 enfants
Fils d'Augustin Laurent, maire de Lille

2e CIRCULAIRE

Rassemblement Républicain !

Dimanche dernier, vous avez porté Arthur Cornette en tête des candidats républicains qui, tous ensemble, totalisent plus de 20.000 voix, tandis que 9.475 citoyens, paraissant résignés à la servitude, ont voté pour Mme Martinache, qui,

— non seulement s'est montrée pendant quatre ans l'esclave de l'Exécutif,

— mais s'est complètement désintéressée de sa circonscription.

Souvenez-vous :

— Anciens combattants : que Mme Martinache a voté la suppression de votre retraite.

— Assurés sociaux : qu'elle a voté la diminution de 3.000 francs de vos remboursements d'assurances sociales.

— Vieux travailleurs : que Mme Martinache et le Gouvernement ont détourné du Fonds national de solidarité 300 milliards qui devaient servir à augmenter vos maigres retraites.

— Jeunes : que Mme Martinache n'a rien fait pour les écoles, ni pour votre avenir.

— Ménagères : que vous ne pouvez plus joindre les deux bouts, que Mme Martinache n'a jamais rien fait pour améliorer votre situation et qu'après les élections, vous subirez de nouvelles hausses.

— Travailleurs de l'Etat, des usines, des bureaux et des champs : que vos salaires sont loin d'avoir suivi le coût de la vie.

Alerte ! la liberté et la République sont en danger.

Il y avait, au premier tour, plusieurs façons républicaines de voter.

Dimanche, il n'en reste qu'une : voter Cornette, candidat de Défense républicaine.

Devant la menace qui se précise, oublions ce qui nous divise et ne retenons que ce qui nous unit.

Réalisons l'union des forces démocratiques et la République est sauvée.

Electrices, électeurs de la 4e circonscription de Lille, vous qui, au nombre de 20.000 vous êtes opposés à la dictature, et vous, abstentionnistes de dimanche dernier, répondez aux appels à l'union et à la discipline que lancent les différentes formations républicaines.

— Pour assurer la continuité de la République,

— Pour une œuvre d'amélioration de la condition ouvrière, de progrès, de justice sociale, de paix intérieure et extérieure,

— Contre les gaspillages et les dépenses inconsidérées de la politique de prestige,

— Contre une politique qui sacrifie les intérêts des populations laborieuses et protège ceux des spéculateurs, sans abstention (car s'abstenir, c'est voter U.N.R.)

Votez CORNETTE — Laurent

Candidats du Grand Rassemblement Républicain

Union, discipline.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Arthur NOTEBART

(Candidat du Parti Socialiste)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Le Parti socialiste vous parle...

Electrices, Electeurs de la 5e Circonscription,

Au lendemain d'un référendum qui a profondément divisé les Français, et dont l'opportunité et la légalité demeurent contestables, vous allez voter le 18 novembre pour désigner votre député.

Le Parti socialiste, une fois encore, sollicite pour ses hommes cet honneur.

Il n'est pas dans ses intentions de vous rappeler longuement ses buts et ses raisons d'être.

Il a eu souvent l'occasion de vous en entretenir ; son action et ses hommes sont suffisamment connus tant sur le plan national que régional.

Les républicains de cette circonscription, les travailleurs des villes et des champs, dès 1936, ont choisi un socialiste pour les représenter durant cette période historique pour le monde ouvrier français. Depuis plus de trente années, le conseiller général du canton d'Haubourdin est socialiste ; il l'a été durant douze années dans le canton de La Bassée.

Le Parti socialiste administre les villes de Lomme, Loos, Wavrin, Salome, Hantay. Il a détenu de nombreux mandats municipaux, notamment dans les villes d'Haubourdin, Hallennes, La Bassée, Santes.

Ses candidats, vous les connaissez : Arthur Notebart, Eugène Avinée, dont le dévouement connu et l'autorité indiscutable leur ont valu, à l'un et à l'autre, d'obtenir la confiance à la majorité absolue des électeurs de leur ville respective.

Nous vous demandons de réfléchir, de vous souvenir, de ne pas vous laisser abuser !

Attention aux candidats inconnus, aux étiquettes trompeuses, qui, à chaque élection, dissimulent les hommes de la réaction !

Souvenez-vous des élections de 1958 !

Oui, souvenez-vous !

Travailleurs !

Qui vous a donné les conventions collectives, les congés payés, le salaire garanti, les lois sociales ? Les Socialistes.

Qui a réduit vos avantages sociaux et votre pouvoir d'achat ? L'U.N.R.

Agriculteurs !

Qui vous a donné l'Office du blé, la garantie des prix par l'indexation ? Les Socialistes.

Qui vous a bernés et vous a obligés à manifester dans la rue ? L'U.N.R.

Femmes !

Qui vous a procuré les lois sociales qui protègent vos enfants ?

Qui veut votre retraite à 55 ans ? Les Socialistes.

Qui se moque de vous avec le bluff de la baisse, pense aux allocations familiales à la veille des élections ? L'U.N.R.

Vieux Travailleurs !

Qui a créé les assurances sociales, instauré la Sécurité sociale, le Fonds de solidarité et la loi Denis Cordonnier pour les infirmes et les aveugles ? Les Socialistes.

Qui a détourné les 300 milliards du Fonds national de solidarité destiné aux vieux travailleurs ? L'U.N.R.

Anciens Combattants !
Prisonniers et Victimes de Guerre !

Qui a défendu le rapport Constant pour les pensionnés et les victimes de guerre ? Les Socialistes.

Qui a renié les engagements sacrés en supprimant la retraite du combattant et divisé les deux générations du feu ? L'U.N.R.

Commerçants, Artisans !

Qui défend la prospérité de vos affaires en exigeant pour tous un pouvoir d'achat décent ?

Qui défend la justice fiscale ? Les Socialistes.

Qui ruine et écrase d'impôts le petit commerce, l'artisanat et favorise les grosses sociétés capitalistes ? L'U.N.R.

Jeunes !

Qui pense à votre avenir et à vos légitimes aspirations en exigeant la démocratisation de l'enseignement donnant à tous des chances égales, à l'organisation des loisirs, à l'amenagement du marché du travail et du plein emploi ? Les Socialistes.

Qui refuse les crédits suffisants pour les écoles, les lycées, les collèges techniques, les stades ? L'U.N.R.

Tout est sacrifié à une politique de grandeur, à des réceptions fastueuses et ruineuses ! Des centaines de milliards sont gaspillés pour une force de frappe nationale illusoire et déjà dépassée !

Souvenez-vous de tout cela ! L'U.N.R. vous a trompés !

Elle continue de le faire en accaparant la radio et la télévision, en se glorifiant d'une prétendue stabilité gouvernementale alors que 24 ministres ont changé en cinquante-deux mois, soit un toutes les neuf semaines !

Ne vous laissez pas tromper davantage !

Pour cela, nous vous demandons de faire confiance à des hommes qui ont fait leurs preuves et qui sont capables de réaliser vos espérances :

— Assurer la stabilité gouvernementale dans l'harmonieux équilibre des pouvoirs prévus par la Constitution de 1958.

— Sauvegarder les libertés individuelles, la paix civile ; travailler à l'organisation de l'Europe et au maintien de la paix extérieure par la sécurité collective.

— Promouvoir une politique qui assure l'expansion économique et une juste répartition donnant à tous un meilleur niveau de vie (salaires, retraites, pensions), de meilleures conditions d'existence (logement, équipement éducatif et social, loisirs).

Vous ferez d'Arthur Notebart et d'Eugène Avinée, remplaçant éventuel, vos élus de la 5e circonscription.

Vous voterez et ferez voter pour les candidats du Parti Socialiste S.F.I.O.

Arthur NOTEBART

Maire de Lomme. — Conseiller Général du Nord
Membre du Comité-Directeur du Parti Socialiste
Croix du Combattant 1939-1945. — Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Officier des Palmes Académiques. — Médaille d'Or des Sports
Chevalier du Mérite Social. — Chevalier du Mérite Civique

EUGÈNE AVINÉE
Maire de Loos
Pharmacien-Chef des Hôpitaux de Lille
Membre du Bureau des Elus Socialistes du Nord
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre avec Palme (deux citations)
Officier du Mérite Combattant. — Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Commandeur de l'Ordre de la Santé Publique
Officier des Palmes Académiques. — Officier du Mérite Social
Remplaçant éventuel.

2e *CIRCULAIRE*

Electrices et électeurs républicains,

Bravo et merci.

Malgré les moyens considérables mis en œuvre par le pouvoir et dont celui-ci a abusé sans pudeur, le Nord laborieux et républicain a répondu vigoureusement :

Sur 1.007.272 suffrages exprimés, l'U.N.R. n'a obtenu que 345.839 voix.

Dans notre circonscription, la réponse est encore plus nette : sur 44.272 suffrages exprimés, l'U.N.R. n'a obtenu que 13.022 voix.

70 0/0 d'électeurs sont contre l'U.N.R.

Electrices et électeurs des cantons d'Haubourdin-La Bassée, bravo !

LE PARTI SOCIALISTE

remercie vivement toutes celles et tous ceux qui, dès le premier tour, ont permis à nos candidats d'arriver en tête avec 15.960 suffrages, soit un gain de près de 1.000 voix par rapport à 1958.

Ce résultat désigne clairement Arthur Notebart et Eugène Avinée pour être, le dimanche 25 novembre, les candidats de Défense Républicaine.

La victoire est certaine, car tous les démocrates voudront y participer.

Au premier tour 70 0/0 des citoyennes et des citoyens ont fait leur choix selon leur conscience et leurs préférences personnelles.

Au second tour, il faut assurer la défaite de l'U.N.R.

Tous aux urnes, pas d'abstention.

Votez utile.

Votez et faites voter pour Arthur Notebart et Eugène Avinée, remplaçant éventuel.

Vive la République !

ARTHUR NOTEBART
et
EUGÈNE AVINÉE
Remplaçant éventuel.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Marceau LAURENT
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Aux électrices et électeurs des cantons de Cysoing, Pont-à-Marcq et Seclin.

Dimanche 18 novembre prochain vous serez appelés à désigner vos représentants à l'Assemblée Nationale.

Cette élection revêtira — n'en doutons pas — une importance exceptionnelle, car elle conditionnera l'avenir de la République, le maintien ou la restriction de nos libertés.

La gravité de votre choix ne saurait vous échapper.

La France sera-t-elle une Démocratie ou se donnera-t-elle un nouveau Monarque ?

Connaîtra-t-elle le parti unique et la mise au pas des organisations politiques, corporatives et syndicales par le pouvoir ?

Nous ne le pensons pas, car vous saurez opposer à cette menace votre détermination de sauver la République.

Avec notre parti, nous n'entendons pas nous soumettre et nous participerons à cette bataille avec la conviction que vous ne vous laisserez pas abuser par ceux qui, depuis quatre ans, n'ont fait qu'obéir servilement aux ordres d'un « guide » fût-il génial.

Nous n'avons besoin, ni de César, ni de Tribun, ni de sauveur suprême, mais d'institutions solides et gérées démocratiquement.

Il est bien vrai que nous ne voulons plus revoir les pratiques de la IVe République, desquelles nous avons trop souffert par la coalition immorale des extrêmes.

Nous sommes pour la constitution d'un Gouvernement de législature, responsable devant le Parlement et le pays, et approuvons le programme minimum adopté par les partis démocratiques qui entendent assurer la permanence de l'Etat Républicain.

TRAVAILLEURS !

Que vous soyez de l'usine, de la mine, du chantier, du bureau ou de la terre...

— C'est vous qui avez assuré l'essor de l'économie du pays !

— C'est vous les producteurs qui créez les richesses et c'est vous qui devriez être les bénéficiaires de l'expansion économique et non pas seulement les oligarchies financières chères à l'U.N.R. !

ANCIENS COMBATTANTS !

Les socialistes, vous le savez, ont été contre la suppression de vos droits si chèrement acquis et votre modeste pension.

VIEUX TRAVAILLEURS !

Le Gouvernement Guy Mollet avait créé pour vous, en 1956, le Fonds National de Solidarité.

Un des premiers actes de l'U.N.R. Debré, a été d'accaparer le produit de ce Fonds vous privant ainsi des possibilités d'amélioration de votre pauvre allocation.

Parallèlement, le Gouvernement U.N.R. trouvait cinq cents milliards pour la création d'une « force de frappe » inutile et dangereuse.

Dans le même temps, s'accentuait la misère des vieux, éclatait au grand jour l'insuffisance

scandaleuse des crédits pour l'Éducation Nationale et la formation des jeunes, grondait la révolte dans les campagnes et montait la colère des travailleurs en général, devant l'augmentation incessante des prix.

Citoyennes, Citoyens,

Nous présentons à vos suffrages deux hommes :

L'un : Marceau Laurent, maire de Wahagnies, frère de notre grand ami Augustin Laurent, Président du Conseil Général, maire de Lille ;

Marceau Laurent, dont le dévouement à la cause publique, le grand cœur, l'amabilité et la modestie lui ont acquis une grande popularité qu'il mérite d'ailleurs par plus de trente-cinq années de travail et de services rendus à tous, sans distinction d'opinions, ou d'appartenance politique.

Le second : Charles Vion, l'instituteur public, le dynamique maire de Provin, au cœur d'or, qui, lui aussi, est le maire de tous et pour tous.

Il apporte dans son canton et aux organisations auxquelles il appartient, un dévouement sans limites, qui lui confère une réputation et une estime bien méritées.

Deux hommes animés de cet idéal noble et généreux qu'est le socialisme et qui sont dignes de votre confiance.

Électrices, électeurs de la VI[e] circonscription, votez pour

MARCEAU LAURENT
Maire de Wahagnies

CHARLES VION
Maire de Provin

Remplaçant éventuel.

Vive la République démocratique et sociale !

2e CIRCULAIRE

APPEL A TOUS LES RÉPUBLICAINS

Electrices, Electeurs,

Comme en 1958, le parti socialiste engage une bataille sévère pour le deuxième tour de scrutin.

Il le fait avec conviction, confiance et détermination.

Si l'on compare les résultats du premier tour avec ceux de 1958, on s'aperçoit que Van der Meersch a fait le plein.

Mais il existe dans la 6[me] circonscription près de 30.000 citoyens et citoyennes qui refusent de laisser ligoter la République.

La France est submergée de slogans, de propagande et de chantage qui ont tous pour unique objectif : faire élire une Chambre de Députés asservis au pouvoir.

Tous ceux qui restent fermement attachés à la République doivent s'unir au second tour.

Entre Van der Meersch qui fut et demeure un adversaire de la véritable démocratie et Marceau Laurent, un militant honnête et courageux, l'hésitation n'est pas possible.

En avant pour la République !

Votez pour

MARCEAU LAURENT
et
CHARLES VION

Candidats de défense républicaine.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joseph FRYS

(Candidat du Comité de soutien de l'action du Général de Gaulle et de l'Union des intérêts communaux)

élu le 25 novembre 1962

(Apparenté U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Comité de soutien de l'action du général de Gaulle et Union des intérêts communaux.

Cher Concitoyen,

Il y a quatre ans, ceux qui avaient un parti comme ceux qui n'en avaient pas, tous ensemble, vous m'avez élu député à la majorité absolue pour soutenir « sans esprit de parti » l'action du général de Gaulle, dans le but de régler les problèmes difficiles devant lesquels s'étaient effondrés les partis : faire la paix, étouffer les entreprises des factieux sans altérer les libertés, nous donner les moyens du progrès et de la prospérité.

Depuis quatre ans ma porte a toujours été ouverte à toutes celles et a tous ceux qui désiraient un conseil, un appui. Tous peuvent témoigner que « dans le respect des opinions » je me suis efforcé de donner satisfaction pour réparer des injustices, aider, défendre.

J'ai été le seul à dénoncer les salaires des ouvriers du textile inférieurs aux salaires moyens nationaux des industries. J'ai fait accepter par le Gouvernement la suppression progressive des zones d'abattement de salaires.

Je me suis élevé contre l'augmentation de 84 0/0 des impôts communaux (notamment à Roubaix) alors que les impôts d'Etat ont diminué.

Je suis intervenu au Parlement pour ramener la durée du service militaire à dix-huit mois puis à un an au fur et à mesure de la modernisation de l'armée, ce qui est prévu par le Gouvernement.

J'ai contribué à l'augmentation des pensions aux vieux travailleurs et aux économiquement faibles, encore loin du niveau nécessaire.

MON ACTION A MIS FIN :

1° Aux expropriations abusives et au gaspillage d'un urbanisme mal conçu dans le secret. Il s'agit de consacrer tous les moyens financiers à la construction de logements pour les mal-logés, sans augmentation de loyer pour les expropriés et les personnes âgées.

2° A la grève des autobus dont était victime la population laborieuse.

J'AI ÉTÉ FIDÈLE AUX ENGAGEMENTS PRIS.

Il s'agit à présent de confirmer votre « oui » à de Gaulle en lui donnant une majorité.

C'est pourquoi je sollicite à nouveau votre suffrage.

ET MAINTENANT QU'ALLONS-NOUS FAIRE ?

Investi de votre confiance, réélu par vous, voici les points sur lesquels je servirai vos intérêts :

— Assurer à chacun sa part du progrès et de ce qui améliore la vie. Faire en sorte qu'à chaque fermeture d'usine textile corresponde l'implantation d'industrie nouvelle pour donner du travail de technicien bien payé — notamment aux 6.000 jeunes qui se présenteront chaque année au travail.

— Assurer l'égalité des chances au départ par la démocratisation de l'enseignement en

attribuant des bourses complètes aux enfants, sans distinction de milieu social, pour suivre toutes les études.

— Garantir la dignité, la liberté, la sécurité des personnes âgées par des retraites correspondant à 60 0/0 du salaire moyen professionnel soit 23.000 francs par mois.

— Attribuer aux retraités un logement à vie dans la commune ou le quartier où ils ont toujours vécu, logement comprenant : salle de séjour, chambre, cuisine, salle d'eau ; les soins à domicile, le chauffage et le loyer étant gratuits pour les économiquement faibles.

A chacune, à chacun je demande votre suffrage.

Pour ne plus revenir aux luttes et à l'impuissance désastreuse des partis ;
Pour bâtir un avenir plus heureux, il n'y a que l'union de tous les « oui » de Gaulle.
Vive la République !

JOSEPH FRYS

Votre Député sortant, apparenté U.N.R.
Directeur de Centre de Recherches Scientifiques
Président du Groupe Parlementaire pour l'Expansion de la Recherche Scientifique
Membre de la Commission de la Défense Nationale, Parlementaire de l'O.T.A.N.

Pour servir l'intérêt général j'ai accepté d'être le suppléant de Joseph Frys, vieux compagnon de de Gaulle depuis 1940. Le député sortant est digne de notre confiance. Je vous demande donc de lui accorder votre voix car il ne vous décevra jamais.

H. DUMORTIER

Maire d'Ascq
Médaille de Vermeil de la S.N.C.F.
Médaille d'Argent Départementale et Communale

Remplaçant éventuel.

2e CIRCULAIRE

Comité de Soutien de l'Action du général de Gaulle
Union des intérêts communaux
et Association pour la Ve République (Malraux).

Chers Concitoyens de Roubaix, Wattrelos et des communes du canton de Lannoy,

Par plus de 19.500 voix et près de 3.000 voix d'avance sur le second, vous m'avez témoigné votre confiance. De tout cœur je vous en remercie.

Cette confiance qui, j'en suis certain, va dimanche prochain être partagée par un plus grand nombre d'électrices et d'électeurs, impliquera pour moi une lourde charge. Sans esprit de parti, je m'en acquitterai avec le plus grand dévouement pour défendre les intérêts des femmes et des hommes de tous les milieux de notre circonscription.

L'action de votre représentant sera guidée par le souci d'assurer aux jeunes les moyens d'accéder par l'instruction à des métiers donnant accès à un niveau de vie élevé, d'augmenter les salaires en les liant aux progrès des techniques et de garantir aux anciens des logements et des moyens leur permettant une vie digne et libre.

De grands problèmes seront à résoudre pour que chacun ait sa part des fruits de la paix et du progrès. Fidèle aux engagements pris, j'appuierai sans réserve l'action du Gouvernement de la République pour nous préserver des dictatures extrémistes et achever dans le respect des libertés l'œuvre d'union pour la sauvegarde et la rénovation nationales.

Vive la République !

JOSEPH FRYS

Votre Député sortant, apparenté U.N.R.
Directeur de Centre de Recherches Scientifiques
Président du Groupe Parlementaire pour l'Expansion de la Recherche Scientifique
Membre de la Commission de la Défense Nationale, Parlementaire de l'O.T.A.N.

La France a confirmé sa volonté de « renouveau ». Les « oui » nous sont placés au premier rang dès le premier tour. Il vous appartient de confirmer ce jugement au deuxième tour.

Joseph Frys est l'homme dont nous avons besoin parce qu'il est capable de discernement, qu'il est volontaire et sait lutter.

Je vous demande de bloquer vos suffrages sur son nom.

H. DUMORTIER
Maire d'Ascq

Remplaçant éventuel.

P.-S. - Il paraît que le candidat Indépendant qui a perdu la moitié de ses électeurs avec tout juste 10 0/0 des voix, se maintient pour soutenir la coalition des « non » avec l'alliance socialiste-communiste !... Nous faisons confiance au bon sens et à l'honnêteté des femmes et des hommes de chez nous.

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre HERMAN
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République - U.N.R.

L'Union pour la Nouvelle République

vous présente la candidature de

PIERRE HERMAN

Chef d'Atelier. — 51 ans
Adjoint au Maire de Roubaix
Administrateur de la Sécurité Sociale
Conseiller National de l'U.N.R.

seul candidat du « oui »

Electrices, Electeurs,

Par votre « oui » du 28 octobre — dont l'importance populaire n'a échappé à personne — vous avez clairement exprimé votre volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche, à la tête de la France.

Ce « oui » que vous avez imposé ne constitue qu'une première étape — importante certes — mais qui risque d'être remise en cause si vous deviez dimanche 18 novembre apporter votre suffrage aux defenseurs battus du « non ».

Seul Pierre Herman parmi les candidats valables a préconisé et fait une active campagne pour le « oui ».

Pierre Herman a toujours soutenu fidèlement l'action du général de Gaulle. Demain il s'engage à la soutenir encore de toutes ses forces.

LE « NON » C'ETAIT :

Les caisses de l'Etat vides. La cascade de gouvernements inefficaces. La France homme malade de l'Europe. Nos enfants sacrifiés dans une guerre d'Algérie sans issue. Le chômage à nos portes malgré la mendicité de nos responsables aux U.S.A.

VOTRE « OUI » DE 1958 C'EST :

Pour la première fois, depuis 1939, la France n'est plus en guerre. Le service militaire est réduit à dix-huit mois. Nos finances sont rétablies. Nos dettes remboursées. La décolonisation

faite harmonieusement en Afrique noire et à Madagascar. L'Europe en marche sous l'égide de la France.

Nos investissements multipliés,

Effort d'équipement sportif sans précédent. Constructions scolaires et universitaires + 50 0/0. Equipement sanitaire + 500 0/0. Agriculture + 60 0/0, etc.

L'effort social accru.

Remboursement à 80 0/0 de la Sécurité sociale. Création du fonds national de chômage et de l'allocation logement. Augmentation des prestations familiales (34 0/0). Revalorisation des pensions vieillesse (45 0/0) et des pensions d'invalidité (25 0/0). Soutien accru des veuves, etc.

VOTRE NOUVEAU « OUI » PERMETTRA :

— D'accroître le rayonnement de la technique et de la culture françaises.
— De poursuivre et d'amplifier le redressement économique et financier.
— De préparer les jeunes à l'accession aux responsabilités ; de maintenir le libre choix des parents pour l'éducation de leurs enfants.
— De développer largement l'aide aux personnes âgées (accession à la Sécurité sociale, etc.).
— De multiplier les logements neufs.
— De faire bénéficier les salariés de l'amélioration de la productivité.
— De poursuivre la grande œuvre entreprise.

Dès le premier tour vous confirmerez votre « oui » en donnant au général de Gaulle la majorité indispensable à la poursuite de son œuvre en votant et faisant voter

PIERRE HERMAN

et

MICHEL WILLOT
Horticulteur. — Wasquehal

Remplaçant éventuel.

qui soutiendront fidèlement son action.

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République - U.N.R.

L'Union pour la Nouvelle République

vous présente la candidature de

PIERRE HERMAN
Chef d'Atelier. — 51 ans
Adjoint au Maire de Roubaix
Administrateur de la Sécurité Sociale
Conseiller National de l'U.N.R.

candidat d'Union

Electrice, Electeurs,

Répondant à l'appel du général de Gaulle, vous demandant instamment de ne pas déjuger les résultats du référendum, 14.826 d'entre vous m'ont apporté leurs suffrages dimanche dernier.

Je les en remercie sincèrement.

Or pour tenter de chasser de Gaulle et reprendre son jeu stérile, voici que jetant le masque, la S.F.I.O. sollicite et obtient le concours des communistes agresseurs de la pacifique Inde.

En échange de sièges offerts à six communistes — dont Ramette dans le Nord — la S.F.I.O. cherche à sauver des places que le peuple a décidé de lui ôter.

Cette attitude inqualifiable condamne définitivement Provo et Guislain.

Les élus municipaux U.N.R. de Roubaix ont décidé — dans ces conditions — de se retirer de la Mairie afin de protester contre cette mésalliance.

Face à la menace de Front populaire, aucune abstention n'est possible.

Dimanche 25, votez en masse pour

Pierre HERMAN

Remplaçant éventuel :

Michel WILLOT

Horticulteur. — Wasquehal

qui soutiendront l'action du général de Gaulle.

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. René LECOCQ

(Candidat de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République

U.N.R.

René LECOCQ

Candidat d'union

Electrices, Electeurs,

Candidat fidèle à la promesse que j'avais faite en 1958, de soutenir loyalement l'action du général de Gaulle ; candidat partisan de l'union de tous les hommes de bonne volonté pour la gestion des affaires nationales et communales, je me suis, depuis quatre ans, penché tout spécialement sur les problèmes des travailleurs, des humbles, des deshérités. C'est dire que je suis et veux rester avant tout social dans mon action parlementaire.

Voilà pourquoi je soutiendrai toute politique qui tendra :

1° à assurer la liberté de l'enseignement et le soutien des écoles privées ;

2° à développer l'enseignement public à tous les degrés. Je préconise que les 1.000 milliards inscrits au budget de l'Education nationale soient entièrement consacrés aux dépenses de fonctionnement, tandis qu'un vaste emprunt national couvrirait les dépenses qu'entraîneraient les constructions scolaires ;

3° à réformer l'enseignement dans ses structures, ses programmes, ses examens ;

4° à favoriser la démocratisation de l'enseignement et la promotion sociale, afin de dégager les élites et la masse du peuple ;

5° à promouvoir les enseignements technique, professionnel, agricole, qui doivent mettre le pays au niveau du progrès.

Social par nature, social de cœur et d'esprit, j'appuierai toute politique qui visera :

1° à donner aux travailleurs de tous ordres l'habitat décent à loyer modéré auquel ils ont droit ;

2° à assurer à ceux à qui on a le moins pensé jusqu'ici les logements qui conviennent à leur état et à leurs moyens : veuves, vieux ménages, célibataires, familles nombreuses.

Social je lutterai pour que soit accordée à la famille, toute l'aide dont elle a besoin pour élever dignement les enfants (augmentation progressive des prestations familiales et autres).

Social j'appuierai et proposerai toutes mesures qui auront pour objet, d'élever le niveau de vie des citoyens :

1° des ouvriers, par l'augmentation judicieuse des salaires, surtout des salaires de base, et par leur intéressement à l'entreprise ;

2° des commerçants, artisans, P.M.E., par la protection de leurs intérêts que je n'ai cessé de défendre ;

3° des agriculteurs, par la juste rémunération de leur travail et la revalorisation de leurs produits ;

4° des retraités, par des pensions au moins égales au S.M.I.G. ;

5° des étudiants, par l'octroi de bourses substantielles.

Social j'ai souci que le travailleur cesse toute activité à 60 ans (les femmes à 55), et se retire à cet âge, s'il le désire, avec retraite intégrale (cause que j'ai défendue à la tribune de la Chambre).

Cette brève énumération vous donne un aperçu de la tendance de mon action.

Dans d'autres domaines, je suis :

1° pour la déconcentration industrielle et pour une large expansion économique par l'implantation d'industries nouvelles dans les régions deshéritées ;

2° pour la décentralisation administrative par l'octroi de pouvoirs plus étendus attribués aux Préfets ;

3° pour l'application intégrale de la loi d'orientation agricole ;

4° pour la réforme profonde d'un système fiscal aberrant et pour une meilleure répartition des impôts ;

5° pour le Marché commun étendu à tous les pays d'Europe ;

6° pour une Europe des patries comme étape intermédiaire et inéluctable vers l'Europe intégrée.

Ces grandes questions ne me font pas oublier notre département du Nord, qui payant le sixième des impôts de la France entière, a droit aux réseaux routiers et fluvial, ainsi qu'aux communications aériennes que nécessite l'importance de son commerce, de son industrie, de son expansion économique et aux crédits logements qui devraient lui revenir en priorité.

Telle est, mes chers concitoyens, ma profession de foi qui n'est inspirée que par un esprit de patriotisme, de charité et de justice.

Soyez logiques : votez et faites voter pour des candidats fermement décidés à soutenir le Gouvernement choisi par le chef de l'Etat plutôt qu'à entraver son action.

Pour le respect de votre « oui » : Référendum du 28 octobre : 43.859 oui.

Votez et faites voter

René LECOCQ
Député sortant
Maire de Tourcoing
Professeur à Tourcoing depuis 1925
Résistant du Mouvement « Voix du Nord »
et des réseaux « Zéro-France » et « Bordeaux-Loupiac »
Médaille de la Résistance Française. — Médaille de la Reconnaissance Belge
Médaille de la Résistance Belge
Médaille commémorative belge de la guerre 1939-1945
Officier de l'Instruction Publique

Remplaçant éventuel :

Georges COURCOL
Maire de Mouvaux depuis 1946
Officier d'active en retraite
Ancien des Forces Françaises Libres. — Chevalier de la Légion d'honneur
Médailles des Campagnes de Tunisie, Italie et France

2e CIRCULAIRE

René LECOCQ
Député - Maire

Vous dit stop au « non ».

L'association pour la Ve République, l'U.N.R., vous demandent de nouveau de dire « oui » à René Lecocq avec le général de Gaulle.

Electrices, électeurs de la 9e circonscription en me donnant dimanche dernier 28.269 voix à 31 voix de la majorité absolue au 1er tour,

Vous avez démontré de façon éclatante que vous vouliez « faire respecter » votre « oui ».

Vous avez démontré votre volonté absolue de barrer la route au « non ».

Vous voulez l'union ?

Confirmez-le.

Votez et faite voter

René LECOCQ
Député - Maire

Remplaçant éventuel :

Georges COURCOL
Maire de Mouvaux

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Maurice SCHUMANN
(Candidat du Mouvement Républicain Populaire)
élu le 25 novembre 1962
(C.D.)

1re CIRCULAIRE

Candidats d'Union pour une démocratie moderne, la justice sociale et la paix présentés par le Mouvement Républicain Populaire.

Pour bâtir la France de demain, la paix par l'Europe unie, le progrès économique et la justice sociale.

Françaises et Français du Nord,

Pour la première fois depuis vingt-trois ans, la France a retrouvé la paix. Vous, qui avez tant souffert et tant combattu, connaissez la valeur de ce bienfait. Mais vous savez aussi qu'il est gravement menacé. A vous tous, à vous toutes, qui avez horreur des violences et des haines, nous disons de toute notre âme : par votre vote, vous pouvez contribuer, chacune et chacun pour votre part, à éloigner définitivement le fléau de vos foyers et de vos enfants.

Pour qu'une France rajeunie remplisse sa mission humaine dans le monde, il faut d'abord effacer les divisions et rassembler une fois de plus la patrie sur elle-même. 40.000 d'entre vous — soit plus des deux tiers — avez estimé, le 28 octobre, que le départ du Général de Gaulle serait un immense danger, surtout au moment où la paix internationale, la paix intérieure et la vie même du Président de la République sont menacées.

Vous le savez : votre représentant, Maurice Schumann, avait, dès le premier moment, pris la même attitude. Mais il ne s'adresse pas seulement aux 40.000 « oui » qui, pour rester fidèles à eux-mêmes, ne peuvent que voter pour lui : parmi ceux qui — pour des raisons respectables — se sont prononcés différemment, nombreux sont les citoyens qui — le verdict de la nation une fois rendu — veulent et peuvent travailler au service d'une démocratie moderne,

capable d'assurer la stabilité et l'autorité du pouvoir dans l'indépendance de la justice et le respect de toutes les libertés. Le moment n'est pas venu de lancer des anathèmes, mais de choisir dse hommes de conciliation et de réconciliation, soucieux de garder à l'avenir français toutes ses chances, en ne laissant pas passer l'heure des légitimes amnisties et des rapprochements nécessaires.

Pour qu'une France rajeunie remplisse sa mission humaine dans le monde, il faut ensuite que le maintien de la stabilité monétaire et de l'expansion économique s'accompagne d'un grand effort de justice sociale.

Personne ne conteste la part que nous avons prise, jusqu'en mai dernier, avec un Ministre du Travail qui était avant tout un militant populaire, aux premiers résultats acquis : augmentation du remboursement des frais médicaux, commencement des garanties des travailleurs contre le risque du chômage, développement du régime des retraites complémentaires. Mais il reste que la répartition des fruits de l'expansion et de la stabilité n'est pas conforme à l'équité. Le programme immédiatement applicable que nous avons élaboré (en pleine harmonie de pensée avec les grandes organisations syndicales libres) se rattache à trois idées directrices :

1° Etablissement, avec la participation de tous les producteurs, d'un plan social spécialement orienté vers le logement, les constructions scolaires, l'augmentation du pouvoir d'achat familial et l'amélioration du sort des vieux.

2° Modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural.

3° Expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisées.

4° Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études, aux familles l'égalité devant le choix de l'école et, à la nation, la pleine disposition de ses vraies valeurs.

Pour qu'une France rajeunie remplisse sa mission humaine dans le monde, il faut enfin qu'elle soit à la pointe du combat en faveur de l'unité politique de l'Europe.

C'est ainsi seulement qu'elle pourra réduire ses dépenses militaires sans porter atteinte à ses engagements et à sa sécurité, exercer sur les peuples d'outre-mer une attraction qui lui permette d'établir avec eux des rapports d'association véritable, être pour ses grands alliés un partenaire égal, enfin travailler au désarmement simultané et contrôlé, comme au rapprochement entre les peuples qui — par de là toutes les différences de régimes — ont aujourd'hui une commune horreur de la guerre.

Vive le Nord !
Vive la République forte, jeune et fraternelle !
Vive la France !
Vive la paix !

Faites confiance à ceux qui ne vous ont pas menti !

Joseph Polet, maire de Pérenchies, conseiller général du canton de Quesnoy-sur-Deûle.
Charles Vanoverschelde, maire d'Halluin.
Charles Legrand, maire de Comines.
Marcel Werquin, premier adjoint au maire d'Armentières.
Henri Hoste, maire de La Chapelle-d'Armentières.
Albert Leroy, maire d'Erquinghem-Lys.
Isaac Masse, maire de Frelinghien.
Désiré Parsy, maire de Bois-Grenier.
Octave Bajeux, sénateur du Nord, et un grand nombre d'élus.

vous demandent d'assurer, dès le premier tour, la victoire de Maurice Schumann et de Paul Delmotte. Ces administrateurs municipaux sont des hommes qui s'efforcent d'aider leurs concitoyens et ne se paient pas de mots. Ils n'ont aucun goût pour les jeux stériles et les formules creuses qui ont, trop longtemps, déconsidéré les compétitions électorales. Fidèles à leurs idées et à leurs croyances, mais étrangers à tout sectarisme, ils vous demandent de maintenir leur confiance à Maurice Schunann parce qu'ils ont trois bonnes raisons de lui faire confiance eux-mêmes.

En premier lieu, il été, depuis quatre ans, au sens plein du terme, notre député. Il a tenu

près de cent cinquante permanences dans nos trois cantons. Il s'est immédiatement occupé de tous les problèmes personnels dont il a été saisi, surtout par les plus humbles et les plus malheureux. Quant aux problèmes d'intérêt général (routes, logements, implantion d'activités nouvelles, reclassement des travailleurs privés de leur emploi, etc...), nous avons pu constater qu'il les suivait quotidiennement et nous aidait à les résoudre dans toute la mesure de ses moyens.

En second lieu, il a été fidèle à ses engagements. Nous tenons à être représentés par un homme qui soit capable de sacrifier un portefeuille ministériel à ses convictions et qui — avant d'émettre un vote grave — se rappelle le contrat moral qui le lie à ses électeurs. Notre élu a rigoureusement honoré les déclarations qu'il nous avait faites. Même ceux d'entre vous qui, dans le passé, n'avez pas toujours été d'accord avec lui, considérerez cette garantie comme la plus précieuse de toutes.

Enfin, nous ne pouvons pas oublier que Maurice Schumann jouit, sur le plan international, d'une autorité qu'il met au service du premier de tous les biens : la paix, que la France vient de retrouver et qu'elle veut garder.

Elu cinq fois Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale par la quasi-unanimité de ses collègues socialistes, radicaux, indépendants et U.N.R., il a pu — notamment au cours de missions délicates à Moscou, à Rome et en Afrique qui lui ont valu les remerciements personnels du Général de Gaulle — contribuer à faire prévaloir la sagesse et la prudence. Cela n'est pas sans importance au moment où une menace de guerre vient d'assombrir l'horizon.

L'expérience a justifié le choix que la grande majorité des électeurs et des électrices de notre circonscription avaient fait en 1958.

Nous savons que vous confirmerez ce choix en faisant bloc, dès le 18 novembre, sur le nom de notre ami, de votre ami

MAURICE SCHUMANN

Compagnon de la Libération
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. — Croix de Guerre (trois citations)
Grand Officier de l'Ordre de Léopold
Seul représentant de l'arrondissement de Lille constamment élu depuis 1945

Remplaçant éventuel :

PAUL DELMOTTE

Vice-Président du Conseil général du Nord. — Conseiller général de Tourcoing (Nord)
Maire de Linselles. — Ancien député

Candidats d'Union pour une démocratie moderne, la justice sociale et la paix présentés par le Mouvement Républicain Populaire.

2e CIRCULAIRE

Après l'éclatant succès de dimanche dernier (48,07 0/0)

Pas une voix ne doit manquer pour assurer le 25 novembre l'échec d'une manœuvre dirigée contre la Paix et les Libertés.

Françaises et Français des cantons d'Armentières, de Tourcoing-Nord et de Quesnoy-sur-Deûle !

Les chiffres sont plus éloquents que les mots. Relisez les résultats du premier tour de scrutin:

Maurice Schumann (remplaçant éventuel : Paul Delmotte) 24.970 voix ;
Gérard Haesebroeck (S.F.I.O.) : 11.590 ;
Charles Minneker (communiste) : 10.448 :
Jacques Houssin : 7.131.

Ainsi votre choix de dimanche dernier n'a pas seulement donné à Maurice Schumann plus de treize mille cinq cents voix d'avance sur son concurrent le plus favorisé. Il a, en outre, démontré qu'aucune candidature ne pourrait être opposée, au second tour, à celle de votre élu d'hier et de demain sans le patronage et l'appui du Parti communiste.

Quel est le sens de cette manœuvre ? C'est au secrétaire général du parti socialiste lui-même que nous allons le demander : « les chefs communistes qui sont inconditionnellement au service d'une puissance étrangère, a-t-il déclaré devant le 52e Congrès national de la S.F.I.O. se servent de tous les problèmes, même les plus graves et les plus sérieux, comme de prétextes pour nous appeler au front populaire. Ce qu'il veulent, en réalité, je vais vous le dire : j'étais à Prague le jour où ils ont porté un coup mortel à la République tchécoslovaque. En quelques heures, alors que le parti communiste était minoritaire et que l'armée rouge n'était pas stationnée sur son sol, un peuple profondément attaché à sa liberté a été réduit en esclavage. Berlin-Est, Budapest. l'histoire est trop claire. On nous demande de la récrire ? Jamais ! »

Très nombreux sont les électeurs socialistes qui n'ont pas oublié le sens du mot : «jamais». Après avoir, au premier tour, donné leur suffrage à un parti démocratique et français, ils le refuseront, dimanche, à une candidature qui demande (les chiffres ci-dessus le démontrent) la moitié de ses voix à un parti totalitaire.

Nombreux aussi sont ceux qui, n'ayant pas voté au premier tour, ont compris que l'abstention serait impardonnable devant cette vraie menace contre toutes les causes qui leur sont chères.

Ils rejoindront ainsi la masse des démocrates qui font confiance à

MAURICE SCHUMANN
Compagnon de la Libération

Remplaçant éventuel :

PAUL DELMOTTE
Vice-Président du Conseil général

— Parce qu'ils le voient, chaque semaine, parmi eux, attentif à leurs peines et à leurs problèmes.

— Parce qu'ils ont entendu le général de Gaulle, Président de la République, l'appeler, dans son discours d'Armentières, « mon compagnon et mon ami ».

— Parce qu'il a été fidèle à tous ses engagements.

— Parce qu'ils veulent, comme lui, que les Français se rassemblent pour bâtir une démocratie moderne au service de l'expansion économique, la paix par l'Europe unie et la justice sociale dans le respect de toutes les libertés.

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Albert DENVERS
(Candidat du Parti Socialiste)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes et Citoyens de la première circonscription de Dunkerque,

Dimanche prochain, 18 novembre, vous êtes appelés à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale.

ALBERT DENVERS
Député sortant. — Conseiller général du Nord. — Maire de Gravelines

se présente à vos suffrages, avec, à ses côtés, comme suppléant, un homme de devoir :

MAURICE MOLLET
Conseiller général du Nord. — Maire de Coudekerque-Branche

En 1956, Albert Denvers, a sollicité votre confiance et vous la lui avez accordée : vous en en avez fait votre député. — En 1958, vous l'avez réélu.

Aujourd'hui il revient devant vous, animé du même désir,

— de demeurer fidèle à ses origines d'enfant du peuple, à son idéal,

— de se pencher d'abord, très légitimement, sur le sort des petites gens, des malheureux, des enfants, des vieilles et des vieux et des déshérités de la vie.

— de vouloir pour la circonscription tout entière, (avec ses activités maritimes, industrielles, commerciales, agricoles et artisanales), une prospérité toujours plus grande.

Depuis déjà de longues années, mises inlassablement au service du bien public, cet homme d'action et de cœur, a rempli sa tâche, tant sur le plan local, départemental que national, avec conscience, dévouement et désintéressement

Unanimement, celles et ceux qui ont approché Albert Denvers, se plaisent a reconnaître qu'il s'est mis, toujours, à la disposition de tous et à tous moments, sans distinction d'opinion philosophique, politique ou religieuse.

Mieux que quiconque — à moins d'être de mauvaise foi — vous êtes à même d'apprécier son travail et d'en mesurer la portée et les résultats.

L'équipement scolaire, social, sanitaire et culturel, la modernisation et le développement des installations portuaires, l'amélioration des moyens et réseaux de communications, ont été notamment l'objet de ses efforts et de ses incessantes démarches.

Son action, opiniâtrement engagée en faveur des mal logés et des sans logis, se manifeste autour de vous, avec ses effets et ses magnifiques résultats. Demain grâce à vous, il poursuivra sans merci et sans relâche, à la ville comme au village, le difficile mais nécessaire combat du logement pour donner à chaque foyer, aux meilleures conditions, un toit décent et digne : la santé morale et physique des enfants, le bonheur des familles et la libération de l'homme sont à ce prix.

Il faut aussi, être en état d'assurer à toute la jeunesse, espoir du pays : travail, sécurité et bien-être.

Quelle promesse vous faire lorsqu'il s'agit d'Albert DENVERS ?

Son passé, sa simplicité, sa serviabilité, son expérience des affaires publiques, sa compétence, son sérieux, ne sont-ils pas pour ses concitoyennes et ses concitoyens, la certitude qu'une fois réélu il saura répondre aux aspirations de la population, se dévouer pour elle, continuer avec la même ardeur à se mettre au service des problèmes de tous ordres, dont la solution conditionne le meilleur sort économique et social de la Flandre maritime, et de nos communes.

L'honneur et le droit de représenter le peuple, celà se mérite par le travail et l'effort.

Votre devoir et votre intérêt,

en vous montrant sourds aux mensonges, insensibles aux fallacieuses promesses, aux ironies faciles, aux injures et aux calomnies,

c'est, dès le premier tour de scrutin, de voter pour celui d'entre les candidats qui sera le plus capable de vous comprendre, de défendre vos droits et de plaider, avec conviction, auprès des pouvoirs publics, la cause des populations laborieuses et celle de l'avenir de la région qui est aussi celui de la jeunesse.

c'est, dès dimanche prochain, de voter utile en rassemblant toutes vos voix sur le nom d'Albert Denvers.

Toutes les Françaises, tous les Français, voudront avec le Parti socialiste, qui entend être fier de son action passée, ainsi que du rôle efficace qu'il a joué et se doit encore de jouer, dans l'intérêt supérieur du pays :

— Manifester leur désir de renouveau, de civisme, d'efficacité gouvernementale et parlementaire, leur amour de la République, leur résolution d'aider à libérer l'homme de toutes les servitudes du monde matériel et lui permettre, dans le respect de sa personnalité, de s'épanouir.

— Marquer leur volonté d'asseoir plus solidement que dans le passé, la démocratie française.

— Écarter de leur vie quotidienne le spectacle du totalitarisme et de la guerre.

— Formuler un acte de confiance dans les destinées du pays.

Aux travailleurs de toutes catégories, qui ne manquent ni d'intelligence, ni de bon sens, il est légitime qu'il leur soit apporté toujours plus de bien-être et de satisfactions.

Citoyennes et citoyens de la première circonscription, au moment où le pays doit encore panser les plaies du drame algérien, assurer l'avenir de la République et travailler à l'essor et à la prospérité du pays, il faut des hommes de sagesse, de volonté et de courage comme l'est Albert Denvers.

Pour une politique d'expansion économique, de plein-emploi et d'amélioration du pouvoir d'achat de tous les travailleurs jeunes et vieux, citadins et ruraux,

Pour la justice fiscale,

Pour le progrès social,

Pour la République et ses institutions,

Pour la construction de l'Europe,

Pour la paix dans le monde.

Electrices et Electeurs,

Le Parti socialiste, sur le nom d'Albert Denvers, suivi de celui de Maurice Mollet, attend avec confiance, dès le 18 novembre, votre verdict, tout de raison et de clairvoyance.

Vive la première circonscription de Dunkerque !

Vive la République !

Vive la France !

2e CIRCULAIRE

REMERCIEMENTS ET APPEL !

Electrices et Electeurs de la première circonscription de Dunkerque,

Un très vif et très sincère merci aux 26.326 d'entre vous qui, dimanche dernier, ont apporté sur le nom d'Albert Denvers, et sur celui de son suppléant Maurice Mollet, candidats présentés par le Parti socialiste, leurs suffrages de confiance.

Ce choix, si résolu, atteste formellement que le corps électoral de la première circonscription de Dunkerque a le très vif désir de voir Albert Denvers, député sortant, en qui il a reconnu l'homme de devoir et de haute conscience, continuer son œuvre en travaillant pour le plus grand bien de nos laborieuses, courageuses et méritantes populations.

Vous avez, de la manière la plus significative, voulu choisir un homme qui, au sein de la nouvelle Assemblée Nationale, veuille, avec conviction, dans un large esprit de tolérance, accepter de se mettre au service de l'intérêt général et d'apporter aux problèmes les plus vitaux pour l'avenir économique de notre belle région (activités maritimes, industrielles, agricoles, commerciales, artisanales), les moyens d'expansion les plus efficaces.

Electrices et Electeurs des 21 communes de la circonscription où quasiment dans toutes et avec un nombre de voix encore jamais atteint, vous avez placé Albert Denvers, très largement en tête de tous les candidats en présence, il vous reste, dimanche, à confirmer votre décision.

Le devoir de tous, au scrutin de ballottage, c'est de faire mieux encore, dans une union totale de toutes les bonnes volontés, c'est de donner à Albert Denvers, un unanime accord, pour lui permettre d'exercer son mandat avec toute l'autorité nécessaire.

Aux abstentionnistes d'hier - beaucoup trop nombreux - il leur est instamment et cordialement demandé de ne pas commettre l'erreur et la faute de s'abstenir une fois encore.

La tâche qui attend Albert Denvers sera, demain, très lourde et très difficile, et c'est tout le monde qui doit, par un vote approbateur, la lui faciliter.

Vous n'écouterez, encore, dimanche prochain, Electrices et Electeurs des 21 communes de la première circonscription de Dunkerque, que la seule voix de votre sagesse et de votre intérêt bien compris.

Ni le mensonge, ni l'injure, ni davantage la démagogie, la propagande déloyale et le tapage public, ne sauraient vous atteindre et vous détourner de votre devoir.

Pour le plus grand bien et pour le meilleur avenir de la Flandre maritime, avec ses villes et ses villages, il faut, dimanche 25 novembre 1962, voter et faire voter Denvers - Mollet.

Pas la moindre hésitation !
Pas une seule abstention !
Vive la République !
Vive la Démocratie !
Vive la France !
Vive la première circonscription de Dunkerque !

ALBERT DENVERS

Député sortant. — Conseiller général du Nord. — Maire de Gravelines

---

DOUZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jules HOUCKE

(Candidat de l'Union Gaulliste pour la Ve République)

élu le 18 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

Union Gaulliste pour la Ve République.

Électrices, électeurs,

C'était de plein gré et rassuré pour l'avenir que je m'étais retiré de la vie politique.

Sans ambition personnelle, considérant ma tâche comme accomplie, je n'avais pas demandé le renouvellement de mon mandat de sénateur.

Sollicité par tous les partis (communistes exceptés) de Gaulle avait repris en mains les destinées de la patrie. Personne n'oserait contester, je présume, que ce fut toujours le sens de mon combat politique.

Chez nous, dans l'arrondissement de Dunkerque, l'union s'était réalisée entre toutes les tendances modérées. Personne n'oserait contester davantage les efforts que j'ai accomplis en ce sens.

Pourquoi n'aurai-je pas été satisfait et pleinement heureux de me retremper, cette tâche remplie, dans les joies de la vie familiale ?

***

Il a suffi d'un jour, il a suffi d'un discours lu à la tribune, dans cette ambiance de « corrida » que les auditeurs et surtout les téléspectateurs ne sont pas près d'oublier, pour que tout s'écroule.

Partout, et surtout chez vos amis, Monsieur le Président, ce fut de la stupeur. M. Paul Reynaud avait trahi le général de Gaulle ! Il avait donné lui-même, avec une sorte de joie mauvaise, le signal de l'attaque concertée et tramée par les partis...

Que de byzantins scrupules juridiques vous amènent à voter contre M. Pompidou, nous le comprenons.

Que l'interprétation d'un article de la Constitution vous oppose au chef de l'État, nous l'admettons.

Mais, qu'un homme qui, depuis près de vingt ans se réclame du général de Gaulle, s'abrite derrière son prestige et profite de son sillage pour se faire élire, montre plus de hargne, de sarcasme et d'agressivité que le pire de ses ennemis, cela, Monsieur Reynaud, nous ne pouvons pas le tolérer.

Un député cause non pas au nom d'un parti, mais au nom de ses électeurs. Vous n'aviez pas le droit de nous engager, nous les Flamands, dans votre vilaine manœuvre.

Du reste, vos électeurs ont jugé. Ils vous ont jugé. 77 0/0 de « oui » dans votre circonscription ! Le plus fort pourcentage du département du Nord.

Quel désaveu pour vous !

Et quelle revanche pour nous !

*
* *

Un homme logique serait allé se faire élire ailleurs, dans un de ces départements du Midi qui disent « non » à de Gaulle. Là, au moins, vous auriez pu jouir sans remords de l'appui inattendu mais combien significatif de vos nouveaux amis.

Il m'appartenait de relever le défi.

C'est pourquoi vous me trouvez aujourd'hui, dressé devant vous, pour reprendre votre triste parodie de Mirabeau et déclarer à mon tour :

« Je reviens de l'Élysée, pour vous dire, Monsieur, que nous ne sommes pas non plus, nous, électeurs des Flandres, assez dégénérés pour renier notre passé, pour renier notre parole. »

*
* *

Quels sont mes titres pour me permettre ce rôle ?... pour oser vous affronter et solliciter les suffrages ?...

— Un Flamand de pure souche. Mon grand-père travaillait la terre dans sa petite ferme de l'Oosthove, tout comme l'un de mes fils installé depuis peu dans la Somme.

— Un élu des Flandres. Je compte parmi les plus anciens des maires et des conseillers généraux de l'arrondissement de Dunkerque.

— Un ancien résistant fidèle à de Gaulle et à ce qu'il incarne.

— Un Français qui n'a pas oublié le 18 juin.

— Un homme de bonne volonté et de parole que vous avez trompé et que vous avez profondément révolté.

— Un homme qui ne fait pas beaucoup de promesses mais qui les tient.

— Un homme qui mesure aujourd'hui à quel point le devoir est quelquefois pénible.

*
* *

La rénovation de la France ne se fera pas dans les intrigues politiques. Elle se fera par l'autorité du chef de l'État avec la coopération des villes et des campagnes et la participation des organisations professionnelles.

La grande détresse des petites communes rurales et les difficultés d'existence de leurs habitants sont des questions qui me passionnent. Je l'ai prouvé au conseil général. Je l'ai prouvé aussi au Sénat.

Notre circonscription, essentiellement rurale, souffre particulièrement des douloureux problèmes qui pèsent sur l'agriculture.

Ces problèmes, j'en ai, par la comptabilité mensuelle de mon fils, une conscience aiguë. Et croyez que je ferai tout ce qui sera possible pour aider à les résoudre.

J'ai d'ailleurs promis à tous les maires de garder avec leurs communes un contact constant pendant les quatre années de mon mandat. J'en prends devant vous, chères électrices et chers électeurs, l'engagement d'honneur.

*
* *

M. Maurice Cornette, docteur vétérinaire et conseiller municipal de Bergues, a bien voulu se placer à mes côtés. Je lui exprime ma gratitude. Sa fidélité à son idéal, l'estime que lui portent tous ceux qui le connaissent, sa connaissance approfondie des problèmes ruraux me donnent le précieux concours dont j'ai besoin et que je vous demande à tous, chères électrices et chers électeurs, car ce combat sera celui de la France.

*
* *

Par trois fois, le général de Gaulle a sauvé notre pays du chaos.

Sa mission n'est pas terminée. Les grandes tâches qu'avait ignorées la IVe République : le rétablissement définitif de l'économie, la modernisation de l'agriculture et de l'enseignement, la restauration du prestige de la nation sont en cours et permettront bientôt l'établissement du plan social que le pays attend avec impatience.

Ne laissons pas gâcher ces chances par des manœuvres périmées.

Votez en pensant à la Flandre et à la France, car bien sûr, c'est pour elles, que, si nombreux, vous avez, le 28 octobre, répondu « oui » au général de Gaulle.

JULES HOUCKE

Maire de Nieppe. — Conseiller général. — Ancien Sénateur
Officier de la Légion d'honneur. — Ancien Combattant 1914-1918

MAURICE CORNETTE

Docteur vétérinaire
Conseiller municipal de Bergues

Remplaçant éventuel.

TREIZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Auguste DAMETTE
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, Chers électeurs,

Lors du référendum du 28 octobre 1962, la France et nos Flandres en particulier, dans un magnifique élan, viennent de prouver d'une façon éclatante et incontestable, leur fidélité au Général de Gaulle, Président de la République Française, en dépit de la coalition des vieux partis impuissants à résoudre les grands problèmes politiques, économiques et sociaux.

Vous avez ainsi condamné le retour au pouvoir de ceux qui nous ont conduit en 1958 au bord de la faillite et de la guerre civile, de ceux que tout sépare et qui demain comme hier seraient incapables de gouverner ensemble.

Dans notre circonscription, 3 électeurs sur 4 ont répondu « oui » à l'appel du général de Gaulle.

Les chiffres le prouvent :

— 30.041 oui contre 10.563 non.

C'est là une victoire du bon sens.

J'y suis particulièrement sensible puisque seul des 5 candidats qui sollicitent maintenant vos suffrages, j'ai préconisé ce « oui ».

Vous me connaissez bien et vous avez tous pu m'approcher.

Mes opinions n'ont jamais varié et je vous ai aidé à résoudre vos difficultés, vos problèmes humains, régionaux et professionnels.

Ma ligne de conduite dans ce domaine n'a jamais varié et ne changera pas.

Tel vous me connaissez, tel je suis, tel je resterai.

Votre choix est donc simple. Pour faire respecter votre « oui »

Vous élirez Auguste DAMETTE votre député, le député du « oui »

soutenu par Joseph Legrand, maire de Bailleul, bien connu dans le milieu agricole et les services sociaux de nos Flandres.

Agriculteur:

Oui : pour la parité des prix agricoles et industriels,
Une juste rémunération de votre travail et de la normalisation des équipements.

Commerçants et artisans :

Oui : pour la réforme fiscale en préparation, l'encouragement de l'initiative individuelle, l'égalité des charges et des avantages sociaux.

Fonctionnaires, salariés, retraités et vieux travailleurs :

Oui : pour une vie décente, notamment de nos vieux et une juste revalorisation du pouvoir d'achat proportionné réellement au coût de la vie.

Jeunes ménages :

Oui : pour l'augmentation des allocations familiales et des crédits en vue de la construction de logements,

pour l'augmentation du taux et de la durée de l'allocation logement.

pour l'accession rapide à la propriété immobilière.

Vous tous qui faites confiance au Général de Gaulle,

Vous qui constatez la stabilité gouvernementale, le rétablissement du prestige de la France dans le monde qui nous envie,

Donnez à la France, à sa jeunesse, le cadre d'un avenir digne de son Histoire, de ses traditions et de ses espérances,

Donnez-moi le moyen d'aider et de soutenir le Général de Gaulle, en réalisant le programme que je vous propose et que j'ai toujours défendu.

Voter Damette, c'est voter pour de Gaulle
Pour la République,
Pour la France.

Auguste DAMETTE

Député sortant
Conseiller général du Nord
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de Guerre. — Médaille des Evadés

Remplaçant éventuel :

Joseph LEGRAND

Maire de Bailleul
Ancien cultivateur
Ancien Combattant 1914-1918

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, Chers électeurs,

Je tiens à remercier de tout cœur les 15.846 électrices et électeurs qui m'ont témoigné leur confiance en me plaçant à la tête des candidats au premier tour de scrutin.

Une nouvelle fois vous venez de montrer, avec la France entière, votre adhésion à la politique du Général de Gaulle.

Vous avez manifesté votre souhait pour qu'il demeure à la tête de l'État en vue de poursuivre l'œuvre de redressement déjà si heureusement commencée.

Dimanche prochain vous serez appelés à confirmer votre choix et votre vote sera décisif pour l'avenir de la France.

En réalité, vous aurez à choisir entre le candidat S. F. I. O. et le gaulliste Auguste Damette.

Tous dans un élan spontané vous porterez vos suffrages sur le candidat qui a toujours et

de toutes ses forces, constamment soutenu la politique de renouveau préconisée par le Général de Gaulle.

Vous voterez Auguste Damette,

Pour :

La sauvegarde et le maintien de nos libertés et notamment la liberté de l'enseignement.
L'épanouissement économique et social de la jeunesse qui sera la France de demain.
Une juste revalorisation du pouvoir d'achat proportionné au coût de la vie,
La parité des prix agricoles et industriels,
La normalisation des équipements agricoles,
La sauvegarde de la petite exploitation familiale,
La réforme fiscale et l'encouragement de l'initiative individuelle,
L'égalité des charges et des avantages sociaux,
La suppression des zones de salaires,
L'augmentation des allocations familiales et des crédits en vue de la construction de logements.
La tranquillité économique des retraités et des vieux travailleurs.

— Vous voterez pour que le Général de Gaulle puisse continuer son œuvre, et contre le retour aux procédés et aux errements de la IIIe et de la IVe République, contre les coalitions de fortune, les alliances contre nature et aléatoires des vieux partis impuissants,
Pour cette France nouvelle qui s'adapte au rythme du monde moderne,
Pour cette France qui fait l'admiration et l'envie des étrangers,
Confirmez votre « oui »,
« oui » votez pour de Gaulle

« oui » votez pour Auguste Damette le seul candidat du « oui »

Auguste DAMETTE
Député sortant
Conseiller général du Nord
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de Guerre. — Médaille des Evadés

avec

Joseph LEGRAND
Maire de Bailleul
Ancien agriculteur

Remplaçant éventuel.

QUATORZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri MARTEL
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Les hommes que nous présentons à vos suffrages ont fait leurs preuves :
— comme député,
— comme conseiller génral,
— comme maire.

Allez à Sin-le-Noble, allez à Vaziers, vous verrez les logements construits, les écoles et collèges d'enseignement général neufs ou rénovés. Interrogez les habitants à propos de l'état des routes, des adductions d'eau potable, de l'éclairage.

Demandez aux enfants ce qu'ils pensent des centres aérés. A Waziers, où la municipalité communiste gère la commune depuis cinquante ans, interrogez les enfants à propos de la colonie de vacances, de la classe de neige, du restaurant scolaire, des séances de natation, du centre de gymnastique corrective, du baptême de l'air, de l'autobus qui les transporte, etc.

A Waziers aussi, les vieux peuvent vous parler des colis de Noël, des repas au restaurant scolaire, des excursions à la mer, etc.

Enfin, les sportifs pourront vous décrire l'aide en subventions ou sous d'autres formes apportée par les deux municipalités : deux magnifiques stades pour pratiquer le football, le basket, le volley, l'athlétisme. Waziers a depuis longtemps, son gymnase. Sin-le-Noble vient d'inaugurer une magnifique salle de sports.

Cela est l'œuvre d'élus communistes, fidèles à leurs engagements, fidèles à la classe ouvrière, tout entiers au service du peuple.

De telles réalisations visibles et contrôlables par tous, sont la preuve que nos candidats défendront avec compétence, énergie et efficacité le programme général de notre Parti qui se trouve au recto de notre circulaire et en particulier : pour les mineurs, la satisfaction des revendications qui découlent de leur métier pénible et dangereux.

Dans notre arrondissement de Douai, nos candidats poursuivront leur action :

— Pour la prise en charge par l'Etat des travaux d'assainissement de la vallée de la Scarpe et de ses affluents, de prodection efficace contre les inondations, de rénovation des terres maraîchères de Sin-le-Noble.

— Pour développer les constructions scolaires primaires et maternelles, les collèges d'enseignement général, les lycées, les collèges d'enseignement technique (en particulier pour la région d'Orchies).

— Pour un assainissement réel de l'atmosphère des poussières et fumées qui la polluent.

— Pour l'amélioration du réseau routier, le développement des pistes cyclables, l'extension des réseaux d'eau potable.

— Pour faire accroître l'aide aux communes en vue de l'embellissement des villes et des villages.

— Pour le progrès social, la démocratie et la paix.

— Votez et faites voter

HENRI MARTEL

Candidat.

Mineur
Député de 1936 à 1958
Conseiller Général
Ancien adjoint au maire de Waziers
Maire de Sin-le-Noble

et

ROGER MIQUET

Instituteur
Maire de Waziers

Remplaçant éventuel.

Candidats du Parti Communiste Français

Parti communiste français.

APRÈS LE PLÉBISCISTE

Ainsi, le régime de pouvoir personnel n'est pas parvenu à obtenir un vote favorable de la majortié des électeurs inscrits.

Il passe de 67 0/0 en 1958 à 46 0/0 en 1962. C'est le fait dominant de ce scrutin.

Ce résultat a été obtenu malgré les pressions de toutes sortes effectuées, l'accaparement scandaleux de la radio, de la télé et de l'argent des contribuables pour sa propagande.

Le Parti communiste considère, après cet important succès des républicains et ce recul sévère du pouvoir personnel, qu'il faut intensifier la lutte.

Le bilan désastreux du pouvoir personnel.

En votant le 18 novembre, dès le premier tour pour les candidats du Parti communiste champion de la lutte pour l'unité, contre la réaction et son pouvoir, exprimez votre mécontentement.

Le Parti communiste combat ce régime qui a tout aggravé et risque de plonger le pays dans le chaos :

Ce régime de pouvoir personnel a :

— assuré la prospérité des grands trusts capitalistes et des banques (bénéfices multipliés par 4) en amenuisant les conditions de vie des travailleurs manuels et intellectuels, fonctionnaires, retraités, artisans, petits commerçants et paysans (coût de la vie augmenté de 47 0/0).

— favorisé et aggravé la menace du fascisme laissant se développer en France les complots, coups de force, attentats et assassinats politiques.

— renforcé la politique de guerre, s'alliant aux militaristes et revanchards allemands. développant l'armement atomique.

Il a fallu toute la puissance de la pression populaire pour lui imposer la négociation de la paix en Algérie.

Voilà ce qu'ont soutenu et permis les députés de l'U.N.R., camouflant sous une nouvelle étiquette, la politique la plus réactionnaire qui soit.

Pour de véritables changements

Manifestez votre désaveu de cette politique en votant pour les candidats du Parti communiste, le seul parti qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu depuis 1958.

Il ne saurait être question d'un retour au passé ou le refus de satisfaire les aspirations populaires et la pratique de l'alliance avec la réaction par certains partis se réclamant de la démocratie engendraient l'instabilité gouvernementale.

Le Parti communiste préconise le rassemblement des énergies nationales, démocratiques, seul capable d'assurer le relèvement de la France, celui-ci ne pouvant être le fait d'un seul parti.

Répondre aux aspirations populaires

C'est le souci qui anime le Parti communiste qui vous propose un programme prévoyant notamment :

L'institution d'un régime démocratique comprenant :

— Souveraineté du peuple, libertés politiques et syndicales, laïcité de l'école et de l'État, contrôle démocratique de la radio et télévision, épuration de l'armée et de la police ;

— Une Assemblée constituante, élue à la représentation proportionnelle établirait les institutions.

Des mesures économiques pour limiter la malfaisance des monopoles :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, tels Usinor, Vallourec, Lorraine-Escaut, Kulhman et autres.

— Démocratisation des nationalisations existantes tels, Mines, S.N.C.F., E.D.F.

Le relèvement du niveau de vie de toutes les couches sociales victimes des monopoles :

Pour la classe ouvrière, relèvement assuré par :

— l'augmentation générale des salaires, traitements, retraites et allocations ;
— la réduction de la semaine de travail sans diminution de salaire ;
— la suppression totale des zones de salaire;
— l'amélioration de la sécurité sociale;
— la construction massive de logements H.L.M. à loyers abordables.

Pour la paysannerie laborieuse :

— l'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole.

La réforme démocratique de l'enseignement basée sur la gratuité complète et effective, l'extension jusqu'à 18 ans et le retour à la laïcité complète.

Une politique de paix et d'indépendance française basée sur la coexistence pacifique et la coopération avec tous les pays, orientée vers le désarmement et l'inderdiction des armes atomiques, opposée aux entreprises du militarisme allemand.

Pour l'application de ce programme, dimanche 18 novembre :

En masse votez pour les candidats communistes.

2e CIRCULAIRE

HENRI MARTEL - ROGER MIQUET

Candidats uniques des forces républicaines et laïques au second tour.

Electeurs, électrices de la quatorzième circonscription.

Pour le deuxième tour de scrutin de dimanche prochain, les fédérations communiste et socialiste du Nord ont décidé chacune de leur côté, de se retirer devant le candidat le mieux placé pour battre les candidats U.N.R. Les candidats socialistes ou communistes deviennent donc les candidats uniques des forces républicaines, démocratiques et laïques dans chacune de ces circonscriptions.

Dans notre circonscription, Henri Martel et Roger Miquet deviennent ainsi les candidats communs de tous les électeurs, communistes, socialistes et républicains.

20.633 voix communistes et 12.184 voix socialistes, soit 32.817 voix républicaines démocratiques et laïques, auxquelles doivent se joindre toutes les autres voix démocratiques s'opposent aux 18.999 voix de Dolez, candidat de l'U.N.R. et du M.R.P.

En remerciant tous les électeurs qui se sont déjà prononcés au premier tour sur le nom de nos candidats, nous sommes persuadés que le deuxième tour verra une grande victoire républicaine.

Au deuxième tour pour battre Dolez, candidat de l'U.N.R. et de la réaction, il faut grouper toutes les voix républicaines et laïques. Assurez la victoire des seuls candidats de l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Votez en masse...

HENRI MARTEL

et

ROGER MIQUET

Remplaçant éventuel.

Communistes, socialistes, républicains

Unissons-nous pour battre au second tour les candidats de l'U.N.R.

Au premier tour de scrutin, le Parti communiste a enregistré un net succès qui s'est traduit par des gains sensibles en voix et plus important encore en pourcentage.

Alors qu'en 1958, le Parti communiste n'avait qu'un élu au premier tour, cette fois, neuf de ses candidats dont Maurice Thorez et Waldeck Rochet ont été élus ou réélus.

Ces résultats confirment et amplifient ceux du référendum. Le Parti communiste s'affirme comme l'élément essentiel le plus cohérent et le plus solide de l'opposition au régime autoritaire. Il recueille ainsi les justes fruits de sa lutte contre le pouvoir personnel et la réaction.

Dans le Nord, les candidats communistes Arthur Ramette (44,38 0/0 des suffrages) - Henri Martel (39,8 0/0) - Henri Fiévez (44,46 0/0) - Georges Bustin (41,4 0/0) et Arthur Musmeaux (34,9 0/0) arrivent largement en tête de toutes les formations. Didier Eloy et Marcel Ulrici sont en tête des formations républicaines.

Ces candidats sont ainsi désignés par le suffrage universel pour être au second tour les candidats de toute l'opposition républicaine et pour battre l'U.N.R. et la réaction. Partout ailleurs, le Parti communiste désiste ses candidats en faveur des candidats socialistes mieux placés pour battre les hommes du pouvoir personnel.

Car rien n'est joué. Les trois quarts des sièges doivent être attribués dimanche. Communistes, socialistes et républicains ont ensemble les moyens d'interdire aux hommes du Parti unique d'accaparer la majorité des sièges et de créer une situation de dictature de fait. Ils ont les moyens de faire élire une majorité républicaine. Ils ont les moyens de faire échec à l'U.N.R. qui, dès le premier tour, a regroupé, sur ses candidats, les voix de la droite et de la réaction.

Au moment où le danger de dictature se précise et s'accroît, l'union des forces ouvrières, démocratiques et laïques sur le nom des candidats communistes arrivés en tête, doit faire, du deuxième tour, une victoire républicaine.

Le deuxième tour est décisif. Votez massivement et sans défaillance pour les candidats communistes, candidats d'union de tous les républicains.

QUINZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Arthur RAMETTE
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous connaissez Arthur Ramette et Grégoire Leleux... Mais le député U.N.R. sortant vous est inconnu, après quatre ans de mandat passés au service du pouvoir personnel. Arthur Ramette et Grégoire Leleux, vous les avez vus à l'œuvre à l'Assemblée Nationale ou au Conseil général, vous êtes assurés de trouver en eux des élus parfaitement au courant de tous les besoins des populations du Douaisis, et capables de les défendre avec compétence et esprit de décision.

— Ils connaissent et défendront vos revendications, celles du personnel des Houillères, des ouvriers, employés de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, des cheminots, des travailleurs de l'E.D.F., des services publics et communaux ainsi que celles des fonctionnaires et du personnel enseignant.

— La vie est dure pour les vieux : nos candidats exigeront des pensions et retraites décentes pour les vieux travailleurs, les invalides, les pensionnés, les 2/3 pour les veuves, les invalides des houillères, les fonctionnaires, de même que la sauvegarde et la revalorisation des pensions et retraites des anciens combattants.

— Les enfants coutent cher à élever : il faut, dans l'immédiat, revaloriser de 20 0/0 les allocations familiales, les verser pour le premier enfant et obtenir l'application de la loi Croizat (majoration de 50 0/0)

— Le IVe plan menace 200.000 commerçants, 800.000 agriculteurs : nos candidats seront pour eux des défenseurs avertis, résolus à les sauver de l'étreinte mortelle des grands capitalistes.

— L'enseignement laïque manque de maîtres et de locaux. Nous revendiquerons les crédits nécessaires pour un parfait équipement scolaire et la formation d'un personnel enseignant qualifié en quantité suffisante.

— Les jeunes ont d'immenses besoins : nous exigerons pour eux, un équipement sportif complet, des maisons de culture, des possibilités de vacances et de loisirs sains en même temps qu'une formation professionnelle leur assurant un avenir heureux par le travail.

Nos candidats exigeront les crédits nécessaires pour la construction des logements vraiment accessibles, un équipement sanitaire complet, l'adduction d'eau potable, l'électrification des écarts, la remise en état du réseau routier, l'assèchement définitif de la vallée de la Scarpe, l'indemnisation totale pour les affaissements miniers et les inondations, la sauvegarde des sites de la vallée de la Sensée.

Considérant que la prospérité du pays et de la région, le plein emploi de nombreux jeunes qui vont entrer incessamment dans la production, dépendent de l'expansion de l'industrie houillère, nos candidats agiront pour faire prévaloir une politique visant à satisfaire les besoins en charbon du pays sur les ressources nationales.

En toutes circonstances, vous trouverez, auprès d'Arthur Ramette et de Grégoire Leleux, l'accueil le plus dévoué. Contrairement au député sortant, ils multiplieront les contacts avec la population, rendront compte régulièrement de leur mandat, en se soumettant volontiers au contrôle permanent du peuple.

Depuis quatre ans, les communistes vous ont dit, sur le régime gaulliste, la vérité que les autres découvrent aujourd'hui.

Votez Arthur Ramette, le seul candidat capable de battre l'U.N.R , l'élu du front populaire en 1936, l'un de ceux qui n'ont jamais cessé de lutter pour le front unique des travailleurs socialistes et communistes.

Pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Votez et faites voter.

Arthur RAMETTE
Membre honoraire du Parlement

et

Grégoire LELEUX
Conseiller général. — Maire de Fenain

Remplaçant éventuel.

Candidats du Parti communiste français.

Parti Communiste Français.

Après le plébiscite.

Ainsi, le régime de pouvoir personnel n'est pas parvenu à obtenir un vote favorable de la majorité des électeurs inscrits.

Il passe de 67 0/0 en 1958 a 46 0/0 en 1962. C'est le fait dominant de ce scrutin.

Ce résultat a été obtenu malgré les pressions de toutes sortes effectuées, l'accaparement scandaleux de la radio, de la télé et de l'argent des contribuables pour sa propagande.

Le Parti communiste considère, après cet important succès des républicains et ce recul sévère du pouvoir personnel, qu'il faut intensifier la lutte.

Le bilan désastreux du pouvoir personnel.

En votant le 18 novembre, dès le premier tour pour les candidats du Parti communiste champion de la lutte pour l'unité, contre la réaction et son pouvoir, exprimez votre mécontentement.

Le Parti communiste combat ce régime qui a tout aggravé et risque de plonger le pays dans le chaos :

Ce régime de pouvoir personnel a :

— assuré la prospérité des grands trusts capitalistes et des banques (bénéfices multipliés par 4) en amenuisant les conditions de vie des travailleurs manuels et intellectuels, fonctionnaires, retraités, artisans, petits commerçants et paysans (coût de la vie augmenté de 47 0/0).

— favorisé et aggravé la menace du fascisme laissant se développer en France les complots, coups de force, attentats et assassinats politiques.

— renforcé la politique de guerre, s'alliant aux militaristes et revanchards allemands, développant l'armement atomique.

Il a fallu toute la puissance de la pression populaire pour lui imposer la négociation de la paix en Algérie.

Voilà ce qu'ont soutenu et permis les députés de l'U.N.R. camouflant sous une nouvelle étiquette, la politique la plus réactionnaire qui soit.

Pour de véritables changements.

Manifestez votre désaveu de cette politique en votant pour les candidats du Parti communiste, le seul Parti qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement dn pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu depuis 1958.

Il ne saurait être question d'un retour au passé ou le refus de satisfaire les aspirations populaires et la pratique de l'alliance avec la réaction par certains partis se réclamant de la démocratie engendraient l'instabilité gouvernementale.

Le Parti communiste préconise le rassemblement des énergies nationales, démocratiques, seul capable d'assurer le relèvement de la France, celui-ci ne pouvant être le fait d'un seul homme, d'un seul parti.

Répondre aux aspirations populaires.

C'est le souci qui anime le Parti communiste qui vous propose un programme prévoyant notamment.

L'institution d'un régime démocratique comprenant :

— Souveraineté du peuple, libertés politiques et syndicales, laïcité de l'école et de l'Etat, contrôle démocratique de la radio et télévision, épuration de l'armée et de la police.

— Une Assemblée constituante, élue à la representation proportionnelle établirait les institutions.

Des mesures économiques pour limiter la malfaisance des monopoles :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, tels Usinor, Vallourec, Lorraine-Escault, Kulhman, et autres.

— Démocratisation des nationalisations existantes tels Mines, S.N.C.F., E.D.F.

Le relèvement du niveau de vie de toutes les couches sociales victimes des monopoles :

Pour la classe ouvrière, relèvement assuré par :

— l'augmentation générale des salaires, traitements, retraites st allocations ;
— la réduction de la semaine de travail sans diminution de salaire ;
— la suppression totale des zones de salaire ;
— l'amélioration de la Sécurité sociale ;
— la construction massive de logements H.L.M. à loyers abordables.

Pour la paysannerie laborieuse :

— l'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole.

La réforme démocratique de l'enseignement basée sur la gratuité complète et effective, l'extension jusqu'à 18 ans et le retour à la laïcité complète.

Une politique de paix et d'indépendance française basée sur la coexistence pacifique et la coopération avec tous les pays, orientée vers le désarmement et l'interdiction des armes atomiques, opposée aux entreprises du militarisme allemand.

Pour l'application de ce programme, dimanche 18 novembre.

En masse votez pour les candidats communistes.

2e CIRCULAIRE

Arthur RAMETTE - Grégoire LELEUX

Candidats uniques des forces républicaines et laïques au second tour.

Électeurs, électrices de la quinzième circonscription.

Pour le deuxième tour de scrutin de dimanche prochain, les fédérations communiste et socialiste du Nord ont décidé chacune de leur coté, de se retirer devant le candidat le mieux placé pour battre les candidats U.N.R. Les candidats socialistes ou communistes deviennent

donc les candidats uniques des forces républicaines, démocratiques et laïques dans chacune de ces circonscriptions.

Dans notre circonscription, Arthur Ramette et Grégoire Leleux sont ainsi les candidats communs de tous les électeurs, communistes, socialistes et républicains.

Les 20 350 voix communistes et 7.761 voix socialistes, soit 28.111 voix auxquelles doivent se joindre toutes les autres voix démocratiques s'opposent aux 15.959 voix de l'U.N.R. Sarrazin.

En remerciant tous les électeurs qui se sont déjà prononcés au premier tour sur le nom de nos candidats, nous sommes persuadés que le deuxième tour verra une grande victoire républicaine.

Au deuxième tour pour battre Sarrazin candidat de l'U.N.R. et de la réaction,

Il faut grouper toutes les voix républicaines et laïques,

Assurer la victoire de l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Votez en masse...

ARTHUR RAMETTE

et

GRÉGOIRE LELEUX

Remplaçant éventuel.

Communistes, socialistes, républicains

Unissons-nous pour battre au second tour les candidats de l'U.N.R.

Au premier tour de scrutin, le Parti communiste a enregistré un net succès qui s'est traduit par des gains sensibles en voix et plus important encore en pourcentage.

Alors qu'en 1958, le Parti Communiste n'avait qu'un élu au premier tour, cette fois, neuf de ses candidats dont Maurice Thorez et Waldeck Rochet ont été élus ou réélus.

Ces résultats confirment et amplifient ceux du référendum. Le Parti communiste s'affirme comme l'élément essentiel le plus cohérent et le plus solide de l'opposition au régime autoritaire. Il recueille ainsi les justes fruits de sa lutte contre le pouvoir personnel et la réaction.

Dans le Nord, les candidats communistes Arthur Ramette (44,38 0/0 des suffrages) - Henri Martel (39,8 0/0) - Henri Fiévez (44,46 0/0) - Georges Bustin (41,4 0/0) et Arthur Musmeaux (34,9 0/0) arrivent largement en tête de toutes les formations. Didier Eloy et Marcel Ulrici sont en tête des formations républicaines.

Ces candidats sont ainsi désignés par le suffrage universel pour être au second tour les candidats de toute l'opposition républicaine et pour battre l'U.N.R. et la réaction. Partout ailleurs, le Parti communiste désiste ses candidats en faveur des candidats socialistes mieux placés pour battre les hommes du pouvoir personnel.

Car rien n'est joué. Les trois quarts des sièges doivent être attribués dimanche. Communistes, socialistes et républicains ont ensemble les moyens d'interdire aux hommes du Parti unique d'accaparer la majorité des sièges et de créer une situation de dictature de fait. Ils ont les moyens de faire élire une majorité républicaine. Ils ont les moyens de faire échec à l'U.N.R. qui, dès le premier tour, a regroupé, sur ses candidats, les voix de la droite et de la réaction.

Au moment où le danger de dictature se précise et s'accroît, l'union des forces ouvrières, démocratiques et laïques sur le nom des candidats communistes arrivés en tête, doit faire, du deuxième tour, une victoire républicaine.

Le deuxième tour est décisif. Votez massivement et sans défaillance pour les candidats communistes, candidats d'union de tous les républicains.

SEIZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Raymond GERNEZ
(Candidat du Parti Socialiste)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Vive la République !

Citoyennes, Citoyens,

En élisant votre député, vous devez aussi faire face aux dangers qui menacent la République et les libertés démocratiques.

Il y a quatre ans, un vent de folie a envoyé à l'Assemblée Nationale une majorité animée par l'U.N.R, On avait promis aux Français du « neuf et du raisonnable ». On allait pratiquer une « politique sociale »!...

En vérité, le pays a été victime d'une immense mystification et d'une escroquerie morale pratiquée par les tricheurs de l'U.N.R. qui, par les mensonges les plus cyniques ont réalisé une véritable intoxication collective.

N'est-ce point de Gaulle lui-même qui a qualifié le 13 mai 1958 comme une « entreprise d'usurpation »?..

Ce sont les « usurpateurs » qui, au travers des gouvernements Debré et Pompidou (Directeur de la banque Rothschild) ont pratiqué la politique antisociale dont les classes les plus saines de la Nation ont été les victimes. Rappelez-vous les mesures impitoyables qui ont frappé les anciens combattants, les assurés sociaux, les vieillards, les ouvriers, les fonctionnaires, les cultivateurs, les artisans, etc., en un mot les plus humbles, tous ceux qui vivent de leur travail, ont été sacrifiés.

Depuis quatre ans, c'est le règne insolent de la haute finance, du grand capitalisme et de la spéculation.

Aux uns, les restrictions et le blocage des salaires.

Aux autres, la liberté des super-bénéfices.

C'est cette politique injuste que vous devez condamner en votant pour Raymond Gernez, Député-maire de Cambrai.

Vous le connaissez tous. Depuis plus de vingt-cinq ans il a mérité votre confiance. Il a prouvé ses qualités d'homme d'action, de cœur et de dévouement.

A la tête de la ville de Cambrai, il a démontré qu'il était un administrateur de grande classe. Les transformations sensationnelles de la Cité de Martin-Martine en sont la preuve.

Raymond Gernez ne fait pas de promesses, c'est par des actes et des réalisations tangibles que l'on peut juger son œuvre, que ce soit sur le plan de l'urbanisme, scolaire, sportif, hospiatlier, aide à l'enfance, aide aux vieillards, etc.

Chacun sait qu'il est en permanence au service des humbles, des malheureux et de tous ceux qui ont besoin d'aide et de justice.

Tous ont pu se rendre compte que Raymond Gernez pratique la tolérance, le respect des opinions et la conscience de chacun.

Pas une voix de démocrate ne doit lui manquer pour défendre

La République et les libertés,
La justice sociale et la fraternité humaine.
La paix et la sécurité collective.

Dès le premier tour de scrutin, votez et faites voter

Raymond GERNEZ

Un appel de Raymond GERNEZ

Citoyennes, Citoyens,

Une fois de plus, mes amis Socialistes m'ont fait l'honneur de me choisir comme candidat.

Vous me connaissez tous car depuis plus de vingt-cinq ans, par une majorité chaque fois accrue, vous m'accordez votre confiance sans interruption, rendant ainsi hommage à la constance avec laquelle j'ai toujours défendu les principes républicains et démocratiques qui sont inséparables de l'idéal de liberté, de justice sociale et de fraternité humaine.

C'est donc avec tranquillité que j'attends votre décision, car j'ai la certitude d'avoir accompli mon devoir de représentant du peuple avec conscience, dévouement et probité. Je l'ai fait sans parti-pris ni sectarisme mais avec la plus grande tolérance.

Des dizaines de milliers d'entre vous peuvent témoigner que chaque fois qu'ils ont fait appel à mon concours pour que justice leur soit rendue, jamais je n'ai demandé à quiconque quelles étaient ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

C'est en respectant la conscience et la dignité de chacun que j'ai pu défendre avec efficacité les catégories sociales les plus diverses : salariés, employés, agents de la fonction publique, vieillards, retraités, cultivateurs, artisans, commerçants, industriels, etc...

Avec sérénité je fais donc à nouveau appel à votre confiance, car j'ai la fierté d'avoir mis toutes mes forces, ma bonne foi, mon enthousiasme, toute ma volonté et mon énergie au service de nos populations laborieuses du Cambrésis.

RAYMOND GERNEZ
Député-maire de Cambrai
Conseiller général du Nord
Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre avec palme. — Rosette de la Résistance. — Croix du Combattant volontaire
Chef de Bataillon du Cadre de Réserve

NIVEAU DE VIE ET POUVOIR D'ACHAT.

La question que doivent se poser les Français et en particulier les ménagères est la suivante :

Depuis quatre ans, le pouvoir d'achat des consommateurs a-t-il augmenté ?

La réponse est claire, car la ménagère qui fait ses achats a constaté depuis longtemps que pour la même somme d'argent qu'il y a quatre ans, elle ne peut plus se procurer le même volume de marchandises.

C'est une vérité que tous les mensonges de la radio officielle ne peuvent empêcher les Français de constater.

Dans un rapport que M. Pellenc, rapporteur général du budget vient de publier, il constate avec preuves à l'appui que le « niveau de vie des Français a augmenté trois fois moins vite sous la Ve République que durant la fin de la IVe ». Et il cite des chiffres.

De 1953 à 1957, c'est-à-dire pendant les quatre dernières années de la IVe République, la consommation a augmenté de 24 0/0 par habitant.

De 1957 à 1961, c'est-à-dire sous le régime Gaulliste—Debré—Pompidou la consommation n'a augmenté que de 8 0/0.

Ce qui veut dire trois fois moins.

Par contre les plus-values boursières sont passées de 100 à 177 0/0 de 1953 à 1957 et de 100 à 207 0/0 sous le régime « Gaulliste ».

Les perdants sont les salariés et les agriculteurs.

Les gagnants sont les spéculateurs.

Pendant dix ans les Gaullistes ont voté avec les Communistes pour renverser la République. En quatre ans, (depuis 1958) ils ont changé 28 fois de Ministres. C'est ce qu'ils appellent la stabilité!... De qui se moquent-ils ?

Vous direz non aux démolisseurs de la République.

Pas une voix ne manquera à Raymond Gernez républicain et démocrate.

L'U.N.R. avoue !

C'est M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur qui a déclaré :

« Si le redressement financier réussit, ce sera le mérite du Gouvernement, mais aussi celui de la classe ouvrière qui l'aura rendu possible par sa compréhension et son acceptation des sacrifices. »

Et le journal U.N.R. « *La Nation* » (24-4-1962) a reconnu :

« De lourds sacrifices furent demandés à l'ensemble des Français et en particulier à la multitude des Français modestes auxquels on doit en premier chef le redressement français. »

Le Gouvernement Guy Mollet faisait le contraire. M. Marc Jacquet, député U.N.R., l'a reconnu dans un rapport officiel :

« Il ressort de ces chiffres que le pouvoir d'achat a augmenté jusqu'au 1er juillet 1957 puis a commencé à décroître à partir de cette date. »

Ainsi les gens de l'U.N.R. doivent reconnaître qu'ils ont sacrifié les classes les plus modestes au profit des classes privilégiées.

Vous voterez et ferez voter Raymond Gernez.

Les sacrifiés.

La peur des électeurs vient de pousser le Gouvernement U.N.R. à envisager une faible augmentation des salaires (S.M.I.G.) et de réduire un peu les zones de salaires.

Depuis quatre ans, l'U.N.R. n'avait pas pensé à s'attaquer à cette flagrante injustice.

En effet, rien n'a été fait depuis le Gouvernement Guy Mollet en 1956.

Mieux, dans le journal U.N.R. « *La Nation* » (4-7-62) on a pu lire que « M. Michel Debré s'est opposé à la suppression des abattements de zones ».

La sainte-frousse rendrait-elle les « Gaullistes » un peu plus justes et humains ?

A grands coups de trompe l'U.N.R. avait annoncé une « ère sociale ».

De 1959 à 1962, plus de 300 milliards ont été détournés du fonds de solidarité pour la vieillesse, empêchant ainsi l'amélioration du sort lamentable des vieux, victimes de la hausse constante des prix.

N'oubliez pas que Guy Mollet a dû poser 11 fois la question de confiance pour que soit votée la loi en faveur des vieux.

C'est cette loi de solidarité que la majoritée dirigée par l'U.N.R. a sabotée depuis quatre ans.

Souvenez-vous. Votez Raymond Gernez.

NOTRE PROGRAMME

Depuis quatre ans, les Gouvernements Debré et Pompidou ont pratiqué une politique antisociale contre tous ceux qui vivent de leur travail. Mais en même temps, ils ont favorisé la haute finance et la spéculation.

Votre vote signifiera que vous désirez un changement de politique. Le Parti Socialiste vous demande d'appuyer son programme et de lui faire confiance pour :

— Développer l'expansion économique dans le Cambrésis et éviter le chômage ;

— Améliorer le pouvoir d'achat et accentuer le progrès social ;

— Supprimer les zones de salaires (Guy Mollet avait amorcé leur suppression, mais depuis quatre ans la majorité antisociale n'y a pas pensé) ;

— Simplifier le système fiscal qui complique l'existence des artisans et petits commerçants ;

— Assurer au monde agricole la stabilité et la garantie des prix par l'organisation des marchés agricoles, en recherchant une juste rémunération du travail et en aidant les jeunes, pour l'obtention de crédits nécessaires ;

— Assurer la quiétude et la tranquillité de nos vieillards en les mettant à l'abri de la misère ;

— Redonner espoir à notre jeunesse et lui permettre de fonder un foyer ;
— Intensifier les constructions saines afin de loger décemment nos populations ;
— Défendre la République et nos libertés contre toutes les dictatures quelles qu'elles soient ;
— Respecter la liberté de conscience de chacun ;
— Instaurer la justice sociale ;
— Travailler patiemment à la paix entre les peuples et faire de la France une nation prospère et forte.

Voilà ce que votre vote exprimera en accordant votre suffrage au candidat socialiste.

Votez et faites voter Raymond Gernez.

Remplaçant éventuel :

ODULPHE DEPOMMIER

2e CIRCULAIRE

Remerciements.

Merci aux 16.132 électrices et électeurs qui, dimanche dernier, ont bien voulu à nouveau m'accorder leur confiance.

Malgré près de 25 0/0 d'abstentions dues pour la plupart au mauvais temps ou à la certitude d'un deuxième tour de scrutin, plus de 36 0/0 des citoyennes et citoyens m'ont placé à nouveau à la tête des cinq candidats qui sollicitaient vos suffrages.

Suivant la vieille formule républicaine : au premier tour, on choisit, au deuxième tour, on élimine.

La République ne peut être défendue que par des républicains qui ont le courage de prendre leurs responsabilités et non par des « béni-oui-oui ».

Vous me connaissez tous et vous savez par expérience que c'est avec dignité et dévouement que depuis plus de 25 ans, j'ai accompli mon devoir avec conscience sans me préoccuper de savoir quelles étaient les opinions politiques, philosophiques ou religieuses de ceux qui ont fait appel à mon concours.

Chacun sait dans le Cambrésis que j'ai été le représentant de tous, sans parti pris, en respectant la liberté de conscience car j'ai toujours été l'ennemi du fanatisme et de l'intolérance.

C'est donc sans hésitation que vous continuerez à m'accorder votre confiance :

— pour la défense de nos libertés menacées !
— pour la prospérité du Cambrésis !
— pour la justice sociale dans une République humaine et fraternelle !

RAYMOND GERNEZ

Député-Maire de Cambrai
Conseiller Général du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme. — Rosette de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire
Chef de Bataillon du Cadre de Réserve

Remplaçant éventuel :

ODULPHE DEPOMMIER

Conseiller général du Nord
Directeur de coopérative agricole. — Vice-Président de la Commission des hospices de Cambrai
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de Guerre avec palmes
Médaille de la reconnaissance française. — Croix du Combattant volontaire 1914-1918.
Médaille de Verdun. — Médaille de la Campagne d'Italie. — Officier du Mérite agricole

Électeurs, électrices du Cambrésis !

Vous êtes

depuis toujours des républicains conséquents et logiques et votre devoir est de continuer à envoyer au Parlement des démocrates sincères qui ont foi dans les destinées de la France, et sont partisans du progrès économique et de la justice sociale.

Vous voulez

— que notre Cambrésis soit défendu avec efficacité.

— que tous ceux qui vivent du produit de leur travail, trouvent dans le fruit de celui-ci un niveau de vie toujours plus élevé en fonction du développement des moyens techniques modernes et une juste rémunération de leurs efforts par une amélioration de leurs conditions d'existence.

— le plein emploi, afin que nos populations laborieuses ne connaissent pas le chômage et la sous-consommation.

— que nos cultivateurs connaissent enfin une politique de prix à la production en concordance avec les prix industriels.

— la sécurité pour la vieillesse par une retraite décente appliquée à nos populations tant de l'industrie, du commerce, de l'artisanat que de l'agriculture ou de la fonction publique.

— un avenir moins sombre pour notre jeunesse et des écoles pour tous.

— développer les constructions de logements sains et agréables afin que chacun connaisse un foyer accueillant.

— le développement économique du Cambrésis déjà en pleine évolution par les efforts tenaces de Raymond Gernez qui a dû harmoniser la venue de nouvelles usines avec l'adaptation de nos richesses agricoles par la création d'organismes de vente de nos produits de la terre.

Vous ne pouvez donc pas

faire confiance à ceux qui vous ont frappé depuis quatre ans, ont multiplié les vexations et pratiqué une politique anti-sociale frappant aussi bien les jeunes que les vieux (à qui les gouvernements U.N.R. ont volé plus de 300 milliards), les anciens combattants, les salariés, les paysans et toutes les classes les plus saines de la nation, tandis que la haute finance et la spéculation règnent en maîtres.

Vous barrerez la route

à l'aventure et au pouvoir personnel qui sous couvert de paternalisme autoritaire veulent conduire la France à la dictature et le parti unique (n'oubliez pas que le mot « guide » se traduit en italien par duce et en allemand par führer, c'est trop récent pour ne pas nous laisser de mauvais souvenirs).

Le devoir

pour tous les républicains est d'éliminer les « inconditionnels » (ils s'en vantent !) et les « béni-oui-oui » de l'U.N.R. qui ont déjà accepté toutes les injustices sociales et qui demain diront amen à n'importe quoi.

Le devoir de tous les démocrates est donc clair : ils voteront pour un homme de volonté et de caractère qui a fait ses preuves.

Votez et faites voter Raymond GERNEZ.

DIX-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Narcisse PAVOT
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

Parti Socialiste S.F.I.O.

1re CIRCULAIRE

Notre candidat

NARCISSE PAVOT

Instituteur retraité
Maire de Viesly. — Conseiller général. — Député sortant
Guerre 1914-1918. — Médaille des Evadés. — Croix du Combattant. — Réformé pensionné
Guerre 1939-1945. — Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance
Officier de l'Instruction publique. — Officier du Mérite social. — Chevalier du Mérite agricole
Conseiller municipal à Villers-Outréaux, Canton de Clary de 1925 à 1929
Elu au canton de Solesmes depuis 1936

C'est un administrateur...

DANS SA COMMUNE

Depuis 1951, près de 100 maisons ouvrières construites. L'eau potable fournie dans toutes les maisons et les bornes-fontaines supprimées. Un magnifique terrain de sports. Une superbe salle de fêtes. Une école maternelle modernisée. Un groupe scolaire filles. Un groupe scolaire garçons.

DANS LE CANTON

Grâce au syndicat départemental des eaux, sous l'impulsion de Narcisse Pavot, un réseau de distribution d'eau potable couvrira les dix-sept communes du canton.

DANS L'ARRONDISSEMENT

Président du syndicat d'électrification, il a amené l'électricité dans les fermes et les maisons ouvrières isolées. Le syndicat s'occupe maintenant du renforcement du réseau.

Les démolisseurs de la République.

Guy Mollet fut renversé le 21 mai 1957. Bourgès-Maunoury le 30 septembre 1957. Félix Gaillard le 16 avril 1958. Les U.N.R. d'aujourd'hui, alors R.P.F. unis avec les communistes pour démolir, ne pouvaient s'unir pour bâtir. Ces chutes répétées du Ministère amenèrent la révolte d'Alger, menée à l'assaut de la République pour mieux l'étrangler.
Ah ! ces hommes du 13 mai qui rêvaient de renverser la République !

Il faut sauver la France et la République.

Les chutes continuelles des Ministères ont tué la IVe République. La Ve n'a pas fait mieux avec Debré — Pompidou, nous avons eu trois Ministres de l'Intérieur, trois à l'Agriculture, trois aux Finances, cinq à l'Éducation Nationale, sept à l'Information.
Les Français sont très divisés pour notre malheur, aucun parti n'obtient la majorité. Les partis doivent s'unir pour gouverner.
L'union s'est faite pour sauver la France. Le Parti socialiste, les républicains radicaux, les républicains populaires, M.R.P., les républicains indépendants viennent de mettre sur pied un programme minimun qui peut assurer l'ordre, la stabilité politique, le progrès social. Un Gouvernement par législature.

Faites confiance à Narcisse Pavot pour travailler à réaliser cette union, ce programme.

Nous réclamons avec nos élus, la suppression des zones de salaires. Le maintien du pouvoir d'achat. La retraite à 60 ans et une pension décente pour les vieux.

Toutes les statistiques officielles reconnnissent que c'est en 1957 Guy Mollet, socialiste, étant Président du Conseil que le pouvoir d'achat des travailleurs fut le plus élevé.

PAYSANS

Vous avez dû manifester dans la rue avec vos tracteurs pour faire entendre votre voix à Michel Debré et sa loi agricole ne vous donne pas entière satisfaction.

ALGÉRIE

Si les U.N.R. n'avaient pas renversé Guy Mollet, nous aurions eu la paix depuis plus de quatre ans et dans de meilleures conditions.

Electeurs du Cambrésis, votez et faites voter pour

NARCISSE PAVOT
Député sortant

et son

Remplaçant éventuel :

MARCEL ELOIRE
Maire du Cateau

2e *CIRCULAIRE*

Merci aux 10.942 électrices, électeurs qui ont voté Pavot dimanche dernier, qui m'ont placé nettement en tête des candidats et m'ont désigné pour être au second tour le porte drapeau de tous les républicains.

La lutte continue et ensemble nous sauverons la France républicaine.

Ma famille et moi-même avons payé un lourd tribut à la résistance au service de la France, pour n'avoir à prendre de leçons de patriotisme de personne.

Aujourd'hui, je continue la lutte. Je répète le cri d'espérance de mon frère mort en déportation : il faut sauver la France !

Le patriote ardent que j'ai été au cours des deux guerres n'a pas changé. Je reste Français de cœur et fervent républicain.

Nous attendons l'année sociale promise par l'U.N.R.

Le Ministre de l'Intérieur a déclaré : si le redressement réussit ce sera le mérite de la classe ouvrière qui l'aura rendu possible par sa compréhension et son acceptation des sacrifices.

Le journal U.N.R. *La Nation* a écrit : De lourds sacrifices furent demandés à l'ensemble des Français et en particulier à la multitude des Français modestes auxquels on doit au premier chef le redressement français.

D'accord avec l'aveu de l'U.N.R.

La classe ouvrière, la classe moyenne ont accepté les lourds sacrifices imposés.

Or, les journaux financiers annoncent la prospérité des grandes sociétés capitalistes. Les coffres-forts sont bien garnis. La classe ouvrière et la classe moyenne ont fait tous les sacrifices et sont récompensées par la hausse du coût de la vie.

Notre devise républicaine reste toujours et plus que jamais...

Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous réclamons : l'égalité pour tous.

Les travailleurs des villes et des campagnes, les paysans, les commerçants ne doivent pas être les éternels sacrifiés.

L'expansion économique doit profiter à tous.

Le progrès économique n'a de sens que dans la mesure où il contribue au bonheur des hommes.

Or ceux-ci ne peuvent être heureux dans un climat d'injustice sociale.

COMBATTANTS :

Souvenez-vous de Debré, chef de l'U.N.R. qui a supprimé votre retraite.

SALARIÉS, RETRAITÉS, VIEUX :

Souvenez-vous des gouvernements de l'U.N.R. qui refusent d'augmenter vos salaires, vos retraites et acceptent la hausse du coût de la vie.

Electrices, Electeurs,

N'attendez pas l'aide du candidat U.N.R. qui ne connait ni votre région, ni les besoins de vos familles.

Républicains, notre union sauvera la France républicaine.

En masse votez et faites voter pour :

NARCISSE PAVOT
Candidat de l'Union des Républicains
Médaille de la Résistance. — Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de Guerre

Remplaçant éventuel :

MARCEL ELOIRE

DIX-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Georges BUSTIN
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

CE QUE NOUS VOULONS RÉALISER DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION.

Construction. — Les communistes mettront tout en œuvre pour faire construire d'urgence, dans notre circonscription, 6.000 logements accessibles à tous (loyers proportionnés aux salaires).

Problème scolaire. — Création d'une école nationale d'enseignement technique pour jeunes filles, extension de l'annexe du lycée Wallon, dans la circonscription; création d'annexes du lycée technique de Valenciennes; à Vieux-Condé et à Quiévrechain, gratuité effective de toutes les fournitures scolaires dans les écoles publiques; augmentation de l'âge de la scolarité à 16 ans; création de classes d'enseignement supérieur mathématiques et lettres à Valenciennes, déblocage de crédits importants pour la construction de locaux scolaires (terrains sportifs, restaurants scolaires).

Jeunesse et sports. — Dans notre circonscription, il n'y a ni piscine, ni maison de jeunes, ni stade omni-sports; pour notre jeunesse, les candidats réclameront l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'équipement pour la jeunesse dans nos deux cantons.

Nos routes. — Rénovation des trottoirs cyclables et de notre réseau routier qui ne correspond plus aux nécessités modernes (Vieux-Condé à Valenciennes, Onnaing à Quiévrechain, route de Thivencelles, etc., etc.), mise en chantier de l'autoroute du Nord sans péage.

DÉFENSE DE NOTRE RÉGION MINIÈRE.

Lutte pour la revalorisation de la profession de mineur, la sécurité et la santé du travailleur du sous-sols.

Contre le fléau des affaissements miniers, nous poursuivrons à l'Assemblée Nationale l'action déjà menée dans le département.

Nous lutterons contre la liquidation des industries existantes et pour la création d'activités nouvelles.

Pour nos vieux et vieilles. — Augmentation des retraites vieillesse, création de maisons de retraite subventionnées par l'État, création de logements pour ménages âgés à l'instar de la magnifique réalisation de la municipalité communiste de Seclin.

Équipement sanitaire . — Notre circonscription a le triste record de la mortalité infantile. C'est pourquoi nous apporterons toute notre attention à l'amélioration de l'équipement sanitaire. Un hôpital pourvu de tous les services (chirurgie, maternité, radio, service enfant, etc., etc.), Assainissement de nos centres industriels (Celcosa et autres), lutte contre la pollution de l'atmosphère, lutte contre la pollution des eaux (Jard, étangs, etc.), création de réseaux de tout-à-l'égout, installation de l'eau potable courante dans tous les foyers, création de crèches, garderies, laveries municipales, etc., etc.).

Défense des commerçants et artisans. — Abaissement des forfaits, lutte pour une meilleure fiscalité, contre les faillites et la suppression des points de vente (contre les supers-marchés), lutte contre la réforme gaulliste des chambres artisanales.

Petits et moyens paysans, durement touchés par la politique agricole gaulliste (loi d'orientation agricole et S.A.F.E.R.) qui ne favorise que les gros agrariens et met vos exploitations en difficulté et accélérant l'expropriation des petits exploitants

A l'inverse, nous lutterons pour l'aide aux petites et moyennes exploitations paysannes.

Pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Votez et faites voter.

GEORGES BUSTIN
Conseiller général
Maire de Vieux-Condé

et

EUGÈNE THIEMÉ
Ancien colonel de la Résistance. — Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel.

Candidats du Parti communiste français.

Parti communiste français.

APRÈS LE PLÉBISCITE.

Ainsi, le régime de pouvoir personnel n'est pas parvenu à obtenir un vote favorable de la majorité des électeurs inscrits.

Il passe de 67 0/0 en 1958 à 46 0/0 en 1962. C'est le fait dominant de ce scrutin.

Ce résultat a été obtenu malgré les pressions de toutes sortes effectuées, l'accaparement scandaleux de la radio, de la télé et de l'argent des contribuables pour sa propagande.

Le Parti communiste considère, après cet important succès des républicains et ce recul sévère du pouvoir personnel, qu'il faut intensifier la lutte.

LE BILAN DÉSASTREUX DU POUVOIR PERSONNEL.

En votant le 18 novembre, dès le premier tour pour les candidats du Parti communiste champion de la lutte pour l'unité, contre la réaction et son pouvoir, exprimez votre mécontentement.

Le Parti communiste combat ce régime qui a tout aggravé et risque de plonger le pays dans le chaos.

Ce régime de pouvoir personnel a :

— assuré la prospérité des grands trusts capitalistes et des banques (bénéfices multipliés par 4) en amenuisant les conditions de vie des travailleurs manuels et intellectuels, fonctionnaires, retraités, artisans, petits commerçants et paysans (coût de la vie augmenté de 47 0/0).

— favorisé et aggravé la menace du fascisme laissant se développer en France les complots, coups de force, attentats et assassinats politiques.

— renforcé la politique de guerre, s'alliant aux militaristes et revanchards allemands, développant l'armement atomique.

Il a fallu toute la puissance de la pression populaire pour lui imposer la négociation de la paix en Algérie.

Voilà ce qu'ont soutenu et permis les députés de l'U.N.R., camouflant sous une nouvelle étiquette, la politique la plus réactionnaire qui soit.

Pour de véritables changements.

Manifestez votre désaveu de cette politique en votant pour les candidati du Parti communiste, le seul parti qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu depuis 1958.

Il ne saurait être question d'un retour au passé où le refus de satisfaire les aspirations populaires et la pratique de l'alliance avec la réaction par certains partis se réclamant de la démocratie engendraient l'instabilité gouvernementale.

Le Parti communiste préconise le rassemblement des énergies nationales, démocratiques, seul capable d'assurer le relèvement de la France, celui-ci ne pouvant être le fait d'un homme, d'un seul parti.

Répondre aux aspirations populaires

C'est le souci qui anime le Parti communiste qui vous propose un programme prévoyant notamment :

L'institution d'un régime démocratique comprenant, :

— Souveraineté du peuple, libertés politiques et syndicales, laïcité de l'école et de l'État, contrôle démocratique de la radio et télévision, épuration de l'armée et de la police ;

— Une assemblée constituante, élue à la représentation proportionnelle établirait les institutions.

Des mesures économiques pour limiter la malfaisance des monopoles :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, tels Usinor, Vallourec, Lorraine-Escaut, et Kulhman autres.

— Démocratisation des nationalisations existantes telles, Mines, S.N.C.F., E.D.F.

Le relèvement du niveau de vie de toutes les couches sociales victimes des monopoles :

Pour la classe ouvrière, relèvement assuré par :

— l'augmentation générale des salaire, traitements, retraites et allocations ;
— la réduction de la semaine de travail sans diminution de salaire ;
— la suppression totale des zones de salaires ;
— l amélioration de la Sécurité sociale;
— la constrution massive de logements H.L.M. à loyers abordables.

Pour la paysannerie laborieuse :

— l'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole.

La réforme démocratique de l'enseignement basée sur la gratuité complète et effective, l'extention jusqu'à 18 ans et le retour à la laïcité complète.

Une politique de paix et d'indépendance française basée sur la coexistence pacifique

et la coopération avec tous les pays, orientée vers le désarmement et l'interdiction des armes atomiques, opposée aux entreprises du militarisme allemand.

Pour l'application de ce programme, dimanche 18 novembre :

En masse votez pour les candidats communistes.

2e CIRCULAIRE

Georges BUSTIN - Eugène THIEMÉ.

Candidats uniques des forces républicaines et laïques au second tour.

Electeurs, électrices de la dix-huitième circonscription.

Pour le deuxième tour de scrutin de dimanche prochain, les Fédérations communiste et socialiste du Nord ont décidé chacune de leur côté, de se retirer devant le candidat le mieux placé pour battre les candidats U.N.R. Les candidats socialistes ou communistes deviennent donc les candidats uniques des forces républicaines, démocratiques et laïques dans chacune de ces circonscriptions.

Dans notre circonscription, Georges Bustin et Eugène Thiemé deviennent ainsi les candidats communs de tous les électeurs, communistes, socialistes et républicains.

16.384 voix communistes et 7.250 voix socialistes, soit 23.634 voix républicaines, démocratiques et laïques auxquelles doivent se joindre toutes les autres voix démocratiques, s'opposent aux 10.931 voix de l'U.N.R. Evrard.

En remerciant tous les électeurs qui se sont déjà prononcés au premier tour sur le nom de nos candidats, nous sommes persuadés que le deuxième tour verra une grande victoire républicaine.

Au deuxième tour pour battre Evrard candidat de l'U.N.R. et de la réaction,

Il faut grouper toutes les voix républicaines et laïques.

Assurez la victoire des candidats de l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Votez en masse...

Georges BUSTIN

et

Eugène THIEMÉ

Remplaçant éventuel.

Communistes, Socialistes, Républicains.

Unissons-nous pour battre au second tour les candidats de l'U.N.R.

Au premier tour de scrutin, le Parti communiste a enregistré un net succès qui s'est traduit par des gains sensibles en voix et plus important encore en pourcentage.

Alors qu'en 1958, le Parti communiste n'avait qu'un élu au premier tour, cette fois, neuf de ses candidats dont Maurice Thorez et Waldeck Rochet ont été élus ou réélus.

Ces résultats confirment et amplifient ceux du référendum. Le Parti communiste s'affirme comme l'élément essentiel le plus cohérent et le plus solide de l'opposition au régime autoritaire. Il recueille ainsi les justes fruits de sa lutte contre le pouvoir personnel et la réaction.

Dans le Nord, les candidats communistes Arthur Ramette (44,38 0/0 des suffrages); Henri Martel (39,8 0/0); Henri Fiévez (44,46 0/0); Georges Bustin (41,4 0/0) et Artur Musmeaux (34,9 0/0) arrivent largement en tête de toutes les formations. Didier Eloy et Marcel Ulrici sont en tête des formations républicaines.

Ces candidats sont ainsi désignés par le suffrage universel pour être au second tour les candidats de toute l'opposition républicaine et pour battre l'U.N.R. et la réaction. Partout ailleurs, le Parti communiste désiste ses candidats en faveur des candidats socialistes mieux placés pour battre les hommes du pouvoir personnel.

Car rien n'est joué. Les trois quarts des sièges doivent être attribués dimanche. Communistes, socialistes et républicains ont ensemble les moyens d'interdire aux hommes du Parti unique d'accaparer la majorité des sièges et de créer une situation de dictature de fait. Ils ont

les moyens de faire élire une majorité républicaine. Ils ont les moyens de faire échec à l'U.N.R. qui, dès le premier tour, a regroupé, sur ses candidats, les voix de la droite et de la réaction.

Au moment où le danger de dictature se précise et s'accroît, l'union des forces ouvrières. démocratiques et laïques sur le nom des candidats communistes arrivés en tête, doit faire, du deuxième tour, une victoire républicaine.

Le deuxième tour est décisif ; votez massivement et sans défaillance pour les candidats communistes, candidats d'union de tous les républicains.

DIX-NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Arthur MUSMEAUX
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

ARTHUR MUSMEAUX
Conseiller général
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale

et

LUCIEN GOSTIAUX
Maire de Bruay-sur-Escault
Vice-Président de l'Association des maires du Nord et du Syndicat des communes minières

Electrices, Electeurs,

Les communistes sont des réalisateurs et ils respectent le programme qu'ils présentent aux électeurs, les réalisations et l'activité des municipalités communistes en sont un vivant témoignage. Nos candidats, Arthur Musmeaux et Lucien Gostiaux lutteront pour l'amélioration des conditions de vie de la population laborieuse de cette dix-neuvième circonscription.

Nos candidats continueront inlassablement de lutter contre la politique des trusts, les fermetures d'usines comme ils en ont montré l'exemple pour la Franco-Belge à Raismes, Céranord à St-Amand et Fives-Lille-Cail à Denain.

NOTRE POLITIQUE SOCIALE EN FAVEUR DE LA FAMILLE, DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE.

Construction de logements convenables répondant aux exigences modernes et aux loyers accessibles pour la masse laborieuse.

Obligation pour les houillères nationales de mettre à la disposition des mineurs, retraités et de leurs familles, des habitations avec l'équipement complet, gaz, salle de bains, etc..

Construction d'écoles. — Dégagement des crédits nécessaires pour faire sortir immédiatement les nombreux projets du Valenciennois en souffrance au Ministère de l'Education nationale.

Construction de groupes scolaires avec l'équipement complet : sportif, cantines, etc. gratuité de l'enseignement et des fournitures à tous les degrés.

Protection de la santé. — Lutte efficace pour l'assainissement de l'atmosphère polluée par les poussières provenant des industries et des mines.

Lutte contre la mortalité infantile qui est le double de la moyenne nationale et atteint, dans le Valenciennois plus de 80 0/00.

Constructions de véritables centres de protection maternelle et infantile dont la circonscription est totalement démunie, des foyers culturels pour la jeunesse, des colonies de vacances, des salles de sport et de rééducation physique pour l'enfance déficiente.

Protection contre les affaissements et dégâts causés dans les houillières. — L'aggravation des désastres déjà causés aux particuliers et aux communes minières de Raismes, Anzin, Bruay, Beuvrages, etc. nécessite une modification rapide « du Code minier » de 1956 pour obliger les houillères nationales à payer les dommages et intérêts aux sinistrés. Assainissement et mise en viabilité des cités minières.

Protection routière. — Mise à la disposition des municipalités de l'intégralité du « Fonds d'investissement routier » qui permettrait la réfection, l'élargissement et l'aménagement des voieries communales.

Mise en chantier de l'autoroute du Nord et circulation sans péage.

Assèchement de la vallée de la Scarpe.

Pour le progrès social, la démocratie et la paix.
Votez et faites voter

ARTHUR MUSMEAUX

et

LUCIEN GOSTIAUX

Remplaçant éventuel.

Candidats du Parti Communiste Français

Parti Communiste Français.

APRÈS LE PLÉBISCITE

Ainsi, le régime de pouvoir personnel n'est pas parvenu à obtenir un vote favorable de la majoirté des électeurs inscrits.

Il passe de 67 0/0 en 1958 à 46 0/0 en 1962. C'est le fait dominant de ce scrutin.

Ce résultat a été obtenu malgré les pressions de toutes sortes effectuées, l'accaparement scandaleux de la radio, de la télé et de l'argent des contribuables pour sa propagande.

Le Parti communiste considère, après cet important succès et ce recul sévère du pouvoir personnel qu'il faut intensifier la lutte.

LE BILAN DÉSASTREUX DU POUVOIR PERSONNEL.

En votant le 18 novembre, dès le premier tour pour les candidats du Parti communiste champion de la lutte pour l'unité, contre la réaction et son pouvoir, exprimer votre mécontentement.

Le Parti communiste combat ce régime qui a tout aggravé et risque de plonger le pays dans le chaos :

Ce régime de pouvoir personnel a :

— assuré la prospérité des grands trusts capitalistes et des banques (bénéfices multipliés par quatre) en amenuisant les conditions de vie des travailleurs manuels et intellectuels, fonctionnaires, retraités,. artisans, petits commerçants et paysans (coût de la vie augmenté de 47 0/0).

— favorisé et aggravé la menace du fascisme laissant se développer en France les complots, coups de force, attentats et assassinats politiques.

— renforcé la politique de guerre, s'alliant aux militaristes et revanchards allemands, développant l'armement atomique.

Il a fallu toute la puissance de la pression populaire pour lui imposer la négociation de la paix en Algérie.

Voilà ce qu'ont soutenu et permis les députés de l'U.N.R., camouflant sous une nouvelle étiquette, la politique la plus réactionnaire qui soit.

POUR DE VÉRITABLES CHANGEMENTS

Manifestez votre désaveu de cette politique en votant pour les candidats du Parti communiste, le seul parti qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu depuis 1958.

Il ne saurait être question d'un retour au passé ou le refus de satisfaire les aspirations populaires et la pratique de l'alliance avec la réaction par certains partis se réclamant de la démocratie engendraient l'instabilité gouvernementale.

Le Parti communiste préconise le rassemblement des énergies nationales, démocratiques, seul capable d'assurer le relèvement de la France, celui-ci ne pouvant être le fait d'un seul homme, d'un seul parti.

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS POPULAIRES

C'est le souci qui anime le Parti communiste qui vous propose un programme prévoyant notamment :

L'institution d'un régime démocratique comprenant :

— Souveraineté du peuple, libertés politiques et syndicales, laïcité de l'école et de l'Etat, contrôle démcoratique de la radio et télévision, épuration de l'armée et de la police ;

— Une Assemblée constituante, élue à la représentation proportionnelle établirait les institutions.

Des mesures économiques pour limiter la malfaisance des monopoles :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, tels Usinor, Vallourec, Lorraine-Escaut, Kulhman et autres.

— Démocratisation des nationalisations existantes tels Mines, S.N.C.F., E.D.F.

Le relèvement du niveau de vie de toutes les couches sociales victimes des monopoles :

Pour la classe ouvrière, relèvement assuré par :

— l'augmentation générale des salaires, traitements, retraites et allocations ;
— la réduction de la semaine de travail sans diminution de salaire ;
— la suppression totale des zones de salaire ;
— l'amélioration de la Sécurité sociale ;
— la construction massive de logements H.L.M. à loyers abordables.

Pour la paysannerie laborieuse :

— l'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole.

La réforme démocratique de l'enseignement basée sur la gratuité complète et effective, l'extension jusqu'à 18 ans et le retour à la laïcité complète.

Une politique de paix et d'indépendance française basée sur la coexistence pacifique et la coopération avec tous les pays, orientée vers le désarmement et l'interdiction des armes atomiques, opposée aux entreprises du militarisme allemand,

Pour l'application de ce programme, dimanche 18 novembre :

En masse votez pour les candidats communistes.

2e CIRCULAIRE

ARTHUR MUSMEAUX - LUCIEN GOSTIAUX

Candidats uniques des forces républicaines et laïques au second tour.

Électeurs, électrices de la 19e circonscription.

Pour le 2e tour de scrutin de dimanche prochain, les fédérations communistes et socialistes du Nord ont décidé chacune de leur côté, de se retirer devant le candidat le mieux placé pour battre les candidats U.N.R. Les candidats socialistes ou communistes deviennent donc les candidats uniques des forces républicaines, démocratiques et laïques dans chacune de ces circonscriptions.

Dans notre circonscription, Arthur Musmeaux et Lucien Gostiaux deviennent ainsi les candidats communs de tous les électeurs, communistes, socialistes et républicains.

18.813 voix communistes et 14.785 voix socialistes, soit 33.598 voix républicaines, démocratiques et laïques auxquelles doivent se joindre toutes les voix de l'opposition au pouvoir personnel, s'opposent aux 16.991 voix de l'U.N.R. Carous.

En remerciant tous les électeurs qui se sont déjà prononcés au 1er tour sur le nom de nos candidats, nous sommes persuadés que le 2e tour verra une grande victoire républicaine.

Au 2e tour, pour battre Carous candidat de l'U.N.R. et de la réaction,

Il faut grouper toutes les voix républicaines et laïques.

Assurez la victoire des candidats de l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Votez en masse...

Arthur MUSMEAUX

et

Lucien GOSTIAUX

Remplaçant éventuel.

Communistes, Socialistes, Républicains

Unissons-nous pour battre au second tour les candidats de l'U.N.R.

Au premier tour de scrutin, le parti communiste a enregistré un net succès qui s'est traduit par des gains sensibles en voix et plus important encore en pourcentage.

Alors qu'en 1958, le parti communiste n'avait qu'un élu au premier tour, cette fois, neuf de ses candidats dont Maurice Thorez et Waldeck Rochet ont été élus ou réélus.

Ces résultats confirment et amplifient ceux du référendum. Le parti communiste s'affirme comme l'élément essentiel le plus cohérent et le plus solide de l'opposition au régime autoritaire. Il recueille ainsi les justes fruits de sa lutte contre le pouvoir personnel et la réaction.

Dans le Nord, les candidats communistes Arthur Ramette (44,38 0/0 des suffrages) - Henri Martel (39,8 0/0) - Henri Fiévez (44,46 0/0) - Georges Bustin (41,4 0/0) - et Arthur Musmeaux (34,9 0/0) arrivent largement en tête de toutes les formations. Didier Eloy et Marcel Ulrici sont en tête des formations républicaines.

Ces candidats sont ainsi désignés par le suffrage universel pour être au second tour les candidats de toute l'opposition républicaine et pour battre l'U.N.R. et la réaction. Partout ailleurs, le parti communiste désiste ses candidats en faveur des candidats socialistes mieux placés pour battre les hommes du pouvoir personnel.

Car rien n'est joué. Les trois quarts des sièges doivent être attribués dimanche. Communistes, socialistes et républicains ont ensemble les moyens d'interdire aux hommes du parti unique d'accaparer la majorité des sièges et de créer une situation de dictature de fait. Ils ont les moyens de faire élire une majorité républicaine. Ils ont les moyens de faire échec à l'U.N.R. qui, dès le 1er tour, a regroupé, sur ses candidats, les voix de la droite et de la réaction.

Au moment où le danger de dictature se précise et s'accroît, l'union des forces ouvrières, démocratiques et laïques sur le nom des candidats communistes arrivés en tête, doit faire, du 2e tour, une victoire républicaine.

Le 2e tour est décisif. Votez massivement et sans défaillance pour les candidats communistes, candidats d'union de tous les républicains.

VINGTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri FIEVEZ
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

L'élection du 18 novembre 1962 donne l'occasion à l'ensemble de la population de la vingtième circonscription de se prononcer pour un changement de politique, les conditions de vie n'ayant cessé de s'aggraver depuis l'instauration du régime de pouvoir personnel et de son gouvernement représentant les intérêts des monopoles capitalistes. Pompidou, de la banque Rothschild, en étant la personnification.

Elus, les candidats du Parti communiste français présentés dans la vingtième circonscription, mettront tout en œuvre à l'Assemblée Nationale pour :

Faire aboutir les revendications ouvrières : l'application dans toutes les industries de la semaine de 40 heures, sans diminution de salaire et la révalorisation des salaires et traitements.

La suppression des zones de salaires qui frappent salaires, traitements, retraites et allocations.

La suppression des cadences infernales.

L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes et les travaux insalubres.

La fixation de la pension vieillesse à 60 0/0 du salaire des dix meilleures années.

L'interdiction absolue d'expulser les vieux travailleurs de leur maison comme cela se fait actuellement.

La quatrième semaine de Congés payés.

Révaloriser la profession du mineur. Veiller à sa santé. — L'extraction charbonnière de notre région doit être améliorée avec des moyens modernes et non au détriment de la santé et de la vie des mineurs. La profession doit être revalorisée.

Il faut apporter tous les soins médicaux indispensables, pour sauver les mineurs de la mort par la silicose, des établissements hospitaliers spécialisés doivent être construits et équipés du matériel le plus moderne.

Assurer le plein emploi à la jeunesse. — Les conditions doivent être créées pour assurer à tous, aux jeunes gens et jeunes filles qui sortent de l'école, la certitude de trouver un emploi correspondant à leur formation professionnelle.

Satisfaire les besoins de la jeunesse. — Développement des stades et salles de sports et équipement complet des installations existantes.

Equipement sanitaire. — Les hôpitaux existants, les maternités, les centres médico-scolaires, les centres de protection maternelle et infantile sont nettement insuffisants, de nouvelles constructions s'imposent.

Constructions scolaires. — — Déblocage immédiat des crédits nécessaires pour la construction rapide de tous les projets établis par les communes, les locaux existants étant insuffisants.

Création d'une école normale dans l'arrondissement pour la formation d'instituteurs et d'institutrices, et d'un collège technique de jeunes filles.

Construction. — Construction de plusieurs milliers d'H.L.M. pour supprimer les taudis et assurer aux jeunes ménages un logement sain avec des loyers accessibles aux travailleurs.

Faciliter les conditions d'accession à la petite propriété, pour que les travailleurs puissent y accéder.

Eau potable. — Obtention des crédits d'Etat pour terminer partout l'installation de l'eau potable.

Petits commerçants et artisans. — Réduction massive de la fiscalité qui frappe les petits commerçants et artisans.

Paysannerie laborieuse. — Abolition des projets gouvernementaux aboutissant à la suppression de milliers de petits et moyens cultivateurs dans notre département.

Voilà, dans ses grandes lignes, le programme d'action que nos candidats entendent défendre à l'Assemblée Nationale.

Pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Votez et faites voter :

HENRI FIEVEZ
Conseiller général
Ancien député

et

EDMOND CHER
Conseiller général
Maire de Petite-Forêt

Remplaçant éventuel.

Candidats du Parti communiste français.

Parti Communiste français.

APRÈS LE PLÉBISCITE.

Ainsi le régime de pouvoir personnel n'est pas parvenu à obtenir un vote favorable de la majorité des électeurs inscrits.

Il passe de 67 0/0 en 1958 à 46 0/0 en 1962. C'est le fait dominant de ce scrutin.

Ce résultat a été obtenu malgré les pressions de toutes sortes effectuées, l'accaparement scandaleux de la radio, de la télé et de l'argent des contribuables pour sa propagande.

Le Parti communiste considère, après cet important succès des républicains et ce recul sévère du pouvoir personnel, qu'il faut intensifier la lutte.

LE BILAN DÉSASTREUX DU POUVOIR PERSONNEL.

En votant le 18 novembre, dès le premier tour pour les candidats du Parti communiste champion de la lutte pour l'unité contre la réaction et son pouvoir, exprimez votre mécontentement.

Le Parti communiste combat ce régime qui a tout aggravé et risque de plonger le pays dans le chaos :

Ce régime de pouvoir personnel a :

— assuré la prospérité des grands trusts capitalistes et des banques (bénéfices multipliés par 4) en amenuisant les conditions de vie des travailleurs manuels et intellectuels, fonctionnaires, retraités, artisans, petits commerçants et paysans (coût de la vie augmenté de 47 0/0).

— favorisé et aggravé la menace du facisme laissant se développer en France les complots, coups de force, attentats et assassinats politiques.

— renforcé la politique de guerre, s'alliant aux militaristes et revanchards allemands, développant l'armement atomique.

Il a fallu toute la puissance de la pression populaire pour lui imposer la négociation de la paix en Algérie.

Voilà ce qu'ont soutenu et permis les députés de l'U.N.R., camouflant sous une nouvelle étiquette, la politique la plus réactionnaire qui soit.

Pour de véritables changements.

Manifestez votre désaveu de cette politique en votant pour les candidats du Parti communiste, le seul parti qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu depuis 1958.

Il ne saurait être question d'un retour au passé ou le refus de satisfaire les aspirations populaires et la pratique de l'alliance avec la réaction par certains partis se réclamant de la démocratie engendraient l'instabilité gouvernementale.

Le Parti communiste préconise le rassemblement des énergies nationales, démocratiques, seul capable d'assurer le relèvement de la France, celui-ci ne pouvant être le fait d'un seul homme, d'un seul parti.

Répondre aux aspirations populaires.

C'est le souci qui anime le Parti communiste qui vous propose un programme prévoyant notamment :

L'institution d'un régime démocratique comprenant :

— Souveraineté du peuple, libertés politiques et syndicales, laïcité de l'école et de l'Etat, contrôle démocratique de la radio et télévision, épuration de l'armée et de la police :

— Une assemblée constituante, élue à la représentation proportionnelle établirait les institutions.

Des mesures économiques pour limiter la malfaisance des monopoles :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, tels Usinor, Vallourec, Lorraine-Escaut, Kulhman, et autres.

— Démocratisation des nationalisations existantes telles Mines, S.N.C.F., E.D.F.

Le relèvement du niveau de vie de toutes les couches sociales victimes des monopoles :

Pour la classe ouvrière, relèvement assuré par :

— l'augmentation générale des salaires, traitements, retraites et allocations ;
— la réduction de la semaine de travail sans diminution de salaire ;
— la suppression totale des zones de salaire ;
— l'amélioration de la Sécurité sociale ;
— la construction massive des logements H.L.M. à loyers abordables.

Pour la paysannerie laborieuse :

— l'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole.

La réforme démocratique de l'enseignement basée sur la gratuité complète et effective, l'extension jusqu'à 18 ans et le retour à la laïcité complète.

Une politique de paix et d'indépendance française basée sur la coexistence pacifique et la coopération avec tous les pays, orientée vers le désarmement et l'interdiction des armes atomiques, opposée aux entreprises du militarisme allemand.

Pour l'application de ce programme, dimanche 18 novembre :

En masse votez pour les candidats communistes.

2e CIRCULAIRE

Henri FIEVEZ - Edmond CHER.

Seuls candidats d'Union des forces républicaines et laïques au second tour.

Electeurs, électrices de la vingtième circonscription.

Pour le deuxième tour de scrutin de dimanche prochain, les Fédérations communiste et socialiste du Nord ont décidé chacune de leur côté, de se retirer devant le candidat le mieux placé pour battre les candidats U.N.R. Les candidats socialistes ou communistes deviennent ainsi les candidats uniques des forces républicaines, démocratiques et laïques dans chacune de ces circonscriptions.

Toutefois dans la vingtième circonscription, la Fédération socialiste considérant qu'il n'y avait pas de danger U.N.R. a décidé de maintenir son candidat Duchateau.

Elle nous a précisé à ce sujet que Duchateau ne deviendrait en aucun cas le candidat anti-communiste. Si le candidat U.N.R. venait à se désister en faveur du candidat socialiste, celui-ci se retirerait à son tour.

Ainsi le devoir est clair !

Avec 25.233 voix à Henri Fievez, contre 13.484 au candidat U.N.R. et 13.995 voix au candidat socialiste, le seul candidat susceptible de battre le candidat du pouvoir personnel est Henri Fievez.

En remerciant tous les électeurs qui se sont déja prononcés au premier tour sur le nom de nos candidats, nous sommes persuadés que le deuxième tour verra une grande victoire républicaine.

Au deuxième tour pour battre Delbauve candidat de l'U.N.R. et de la réaction.

Il faut grouper toutes les voix républicaines et laïques.

Assurez la victoire des seuls candidats de l'Union des forces ouvrières et démocratiques.

Votez en masse...

Henri FIEVEZ

et

Edmond CHER

Remplaçant éventuel.

Communistes, Socialistes, Républicains.

Unissons-nous pour battre au second tour les candidats de l'U.N.R.

Au premier tour de scrutin, le Parti communiste a enregistré un net succès qui s'est traduit par des gains sensibles en voix et plus important encore en pourcentage.

Alors qu'en 1958, le Parti communiste n'avait qu'un élu au premier tour, cette fois, neuf de ses candidats dont Maurice Thorez et Waldeck Rochet ont été élus ou réélus.

Ces résultats confirment et amplifient ceux du référendum. Le Parti communiste s'affirme comme l'élément essentiel le plus cohérent et le plus solide de l'opposition au régime autoritaire. Il recueille ainsi les justes fruits de sa lutte contre le pouvoir personnel et la réaction.

Dans le Nord, les candidats communistes Arthur Ramette (44,38 0/0 des suffrages) ; Henri Martel (39,8 0/0) ; Henri Fiévez (44,46 0/0) ; George Bustin (41,4 0/0) et Arthur Musmeaux (34,9 0/0) arrivent largement en tête de toutes les formations. Didier Eloy et Marcel Ulrici sont en tête des formations républicaines.

Ces candidats sont ainsi désignés par le suffrage universel pour être au second tour les candidats de toute l'opposition républicaine et pour battre l'U.N.R. et la réaction. Partout ailleurs, le Parti communiste désiste ses candidats en faveur des candidats socialistes mieux placés pour battre les hommes du pouvoir personnel.

Car rien n'est joué. Les trois quarts des sièges doivent être attribués dimanche. Communistes, socialistes et républicains ont ensemble les moyens d'interdire aux hommes du Parti unique d'accaparer la majorité des sièges et de créer une situation de dictature de fait. Ils ont les moyens de faire élire une majorité républicaine. Ils ont les moyens de faire échec à l'U.N.R. qui, dès le premier tour, a regroupé sur ses candidats, les voix de la droite et de la réaction.

Au moment ou le danger de dictature se précise et s'accroît, l'Union des forces ouvrières, démocratiques et laïques sur le nom des candidats communistes arrivés en tête, doit faire, du deuxième tour, une victoire républicaine.

Le deuxième tour est décisif ; votez massivement et sans défaillance pour les candidats communistes, candidats d'union de tous les républicains.

VINGT ET UNIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Arthur MOULIN

(Candidat de l'Association pour la V[e] République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'Association pour la V[e] République

(Union pour la Nouvelle République, Union Démocratique du Travail, Gaullistes de gauche, et les diverses formations gaullistes)

Vous présente la candidature de :

ARTHUR MOULIN

Député sortant

(Union pour la Nouvelle République)

et son Remplaçant éventuel :

MARCEL BRISSY

Adjoint au maire de Fourmies

(Union Démocratique du Travail)

Électrices, électeurs de la vingt et unième circonscription.

En apportant le 28 octobre dernier plus de 21.000 « oui » à la question posée au référendum, vous avez, une fois de plus, fait preuve de votre maturité politique.

Refusant de suivre les mots d'ordre de dirigeants politiques attardés, vous avez, à la majorité absolue des électeurs inscrits, et à plus de 67 0/0 des 33.000 votants, ratifié le projet de loi qui vous était proposé.

Devant une coalition hétéroclite, le regroupement de tous ceux qui veulent une République adaptée aux nécessités de notre époque, s'est effectué aussitôt. Gaullistes appartenant à divers groupements, et gaullistes isolés, se sont retrouvés pour préconiser, seuls, la réponse positive qui a été sanctionnée par le suffrage universel et qui sera la loi de demain.

Cette union nous a conduits au succès d'hier ; nous voulons qu'elle soit l'instrument de celui de demain.

Investis au sein de l'association pour la V[e] République, par l'U.N.R., l'U.D.T., Gaullistes de gauche, et par les diverses formations gaullistes,

Arthur MOULIN et Marcel BRISSY

sont dignes de la confiance que vous leur avez déjà témoignée dans le passé, et de celle que vous leur témoignerez le 18 novembre.

Dimanche, pas d'abstention, vous voterez pour les seuls partisans du « oui » à la République, à la France et à la paix.

Vous ne gaspillerez pas votre voix, en la portant sur un candidat qui n'a aucune chance d'être élu. Vous voterez pour Arthur Moulin et son remplaçant éventuel, Marcel Brissy qui peuvent et qui doivent être élus dès le premier tour si vous faites respecter votre « oui »

IL Y A QUATRE ANS,

— Je m'étais engagé à soutenir l'action de rénovation nationale entreprise par le général de Gaulle, et je suis fier d'avoir participé sans défaillance à cette œuvre de redressement politique, économique et social, dont les premiers résultats sont aujourd'hui indiscutables.

— Je m'étais engagé à lutter pour la paix sociale, et je suis fier d'avoir contribué au

progrès social, en particulier en le rendant possible par la remise en ordre de notre économie et de nos finances.

— Je m'étais engagé à retablir la paix scolaire, et je suis heureux de constater que plus de 10 millions de jeunes Français sont à l'école, malgré les difficultés créées par l'incurie et le sectarisme de nos devanciers.

— Je m'étais engagé à travailler à la réforme des entraves apportées à l'agriculture, et j'ai conscience d'avoir coopéré efficacement à la révolution pacifique qui modifie sous nos yeux le monde rural, révolution promise pendant quarante ans par ceux-là même qui nous reprochent de ne pas l'avoir terminée en quatre années.

— Je m'étais engagé enfin, à lutter pour la paix tout court, en particulier « par l'application des principes de Brazzaville et de Constantine à l'Algérie et à la Communauté ». C'est chose faite, avec pour résultat immédiat la réduction du service militaire.

Cette œuvre de rénovation, de progrès et de paix n'est pas encore terminée. Le 28 octobre, vous avez confirmé votre confiance à de Gaulle pour la mener à bien. Vous savez qu'il ne pourra poursuivre efficacement sa tâche que s'il est aidé au Parlement par des hommes fidèles et constructifs. J'ai conscience d'être un de ces hommes-là, et c'est pour cela que je me présente à nouveau devant vous.

Vive l'Avesnois !
Vive la France !
Vive de Gaulle !

Sains-du-Nord, le 3 novembre 1962 Arthur MOULIN

Électrices, électeurs,

Vous ne pouvez pas vous déjuger !

Vous avez voté « oui » pour que de Gaulle reste à la tête de notre pays, et pour qu'après lui la France continue à être dirigée suivant les principes du gaullisme.

Vous avez pu juger Moulin, et les autres, d'après des actes, et non d'après des promesses.

Vous voterez dès le premier tour :

— pour de Gaulle,
— pour la République,
— pour la France,
— pour la Paix.

Vous voterez Arthur Moulin.

Car voter Moulin, c'est voter de Gaulle.

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

(U.N.R., U.D.T., Gaullistes de gauche, Association Nationale, etc.)

Électrices, électeurs,

Dimanche dernier, plus de 12.000 d'entre vous nous ont apporté leurs suffrages, marquant ainsi leur volonté de voir se poursuivre l'œuvre de rénovation nationale entreprise en 1958.

Par un résultat aussi net, la preuve est faite une fois de plus, que, malgré les propagandes abusives et parfois malhonnêtes, le peuple veut un regroupement national, et la disparition des divisions mesquines qui ne peuvent profiter qu'au parti de l'étranger.

Dimanche prochain, vous confirmerez votre décision, et votre cohorte se renforcera des suffrages de ceux qui n'ont pu participer au scrutin du 18, et des suffrages de ceux qui avaient pu se laisser influencer par des préférences personnelles.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous assurons de notre dévouement total et sincère.

Arthur MOULIN
Marcel BRISSY

Électrices, électeurs,

La situation est maintenant claire ici comme dans tout le pays.

La France aura demain une Assemblée à l'image de son peuple.

Une Assemblée Nationale, digne de ce nom, et décidée à accomplir les grandes tâches qui l'attendent.

Entre la République et le désordre, votre choix est fait !

Vous le confirmerez demain en votant pour :

ARTHUR MOULIN

et son Remplaçant éventuel :

MARCEL BRISSY

Candidats pour la Ve République

Car voter Moulin, c'est confirmer votre « oui » !

VINGT-DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre FOREST
(Candidat du Parti Socialiste)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Le comité électoral de circonscription présente à vos suffrages le

Docteur PIERRE FOREST

Maire de Maubeuge. — Conseiller général du Nord

qui depuis 1958, vous représentait avec autorité à l'Assemblée Nationale.

Dans une débordante activité, continuant la reconstruction de sa ville sinistrée et l'administration de sa commune, il a été pendant quatre ans, notre député avec ponctualité, compétence et dévouement.

Mieux que quiconque, à moins d'être de mauvaise foi, vous avez pu apprécier son travail et en mesurer la portée ainsi que les résultats. Il est vraiment

l'Homme du bassin de la Sambre

Son influence, ses relations, ses déplacements, ses démarches dans les Ministères et à la Préfecture ont permis d'obtenir, entre autres :

POUR LES VILLES COMME POUR LES VILLAGES :

— la construction d'une école nationale professionnelle (semblable à celle d'Armentières) pour que nos grands enfants puissent se perfectionner dans le technique ;

— des collèges techniques à Hautmont et à Feignies ;

— un lycée classique régional digne de cet enseignement ;

— des collèges d'enseignement général à Ferrière-la-Grande et Louvroil ;

— la construction de casernes modernes dignes de nos petits soldats ;

— un équipement hospitalier (à continuer), et la création d'une école d'infirmières pour nos hôpitaux locaux de Hautmont, Jeumont, Maubeuge ;

— des adductions, des extensions et des branchements d'eau potable dans les communes qui seront toutes desservies fin 1963 ;

— la mise en chantier de logements dans de nombreux quartiers, la construction étant retardée par les crédits trop restreints alloués par le Ministère des Finances ;

— la réduction du service militaire (car il siégeait à la Commission de l'Armée) ;

— la mise au point d'un plan d'aménagement du bassin de la Sambre définissant les équipements dans tous les domaines ;

— la rénovation prochaine des gares d'Hautmont et de Maubeuge ;

— l'arrivée de nouvelles industries dans le bassin et la modernisation d'usines, point crucial pour la défense du bassin de la Sambre et de sa main-d'œuvre devant le Marché commun et la concurrence de Dunkerque ;

— la fin de la franchise en sécurité sociale imposée par le Gouvernement Debré ;

— la retraite du combattant, enfin réaccordée ;

— la protestation contre le refus du Premier Ministre d'entendre le monde agricole en révolte (et méritant d'être défendu).

Ses efforts vous ont été bénéfiques. Etant médecin, il est sans cesse mêlé à la vie sociale. Ceux-là de toutes conditions et de tous âges sollicitant son appui en maintes circonstances ont toujours entendu son conseil, ses encouragements et, souvent, obtenu la solution de leur réclamation, cela sans distinction d'opinion politique ou religieuse.

Alors, pourquoi voter pour un inconnu, se flattant peut-être d'un grand patronage mais n'apportant rien d'autre pour vous servir.

Vous renouvellerez votre confiance au Docteur Forest et à son suppléant l'ingénieur Gaston Ransart.

Ces hommes de bonne foi ne font jamais de vaines promesses.

Ils sont connus pour leur libéralisme.

Ne perdez pas votre voix !

L'honneur et le droit de représenter le peuple se méritent par le travail et l'effort.

Avant de partir voter, préparez votre bulletin,

Pour sauver la Vᵉ République,

Votez Docteur FOREST

Candidat du Parti Socialiste

Chères Électrices, chers Électeurs,

Mêlé depuis de longues années à la vie publique, siégeant en de nombreuses assemblées administratives, fier d'être un représentant de la République, je viens me présenter à vous qui me connaissez, souhaitant continuer l'action commencée ensemble.

Pour nos familles :

— la défense de leurs droits,

— des allocations familiales équilibrées,

— des logements avec des permis de construire plus rapides et des prêts simplifiés,

— des écoles, des maîtres et une démocratisation réelle de l'enseignement,

— un équipement sportif avec terrains et gymnases,

— des laboratoires, une aide aux chercheurs et aux étudiants,

— un avenir garanti, un métier, du travail, des foyers et la réduction du service militaire.

Pour nos soldats :

— une revalorisation du prêt solde du petit soldat à 100 francs au moins,

— une augmentation de l'allocation militaire (comment peut vivre une femme de soldat avec 130 francs par jour ?...)

Pour nos anciens :

— la construction de nombreuses maisons pour retraités,

— la consécration du titre de « médaillé du travail »,

— l'augmentation de la retraite aux vieux travailleurs et de la retraite complémentaire,

— défendre la retraite des anciens combattants,

« Ils ont des droits sur nous » a dit Clemenceau.

Pour les salaires :

— un réajustement équitable des traitements, la vie ayant augmenté de 16 0/0,
— la suppression des zones de salaire et l'amélioration de la Sécurité sociale.

Pour la région :

— la sauvegarde des agriculteurs,
— la défense par leur maintien des petits abattoirs déjà condamnés par l'U.N.R. au pouvoir.

Pour les routes :

— des travaux d'élargissement et des trottoirs réclamés dans nos cantons depuis dix ans,
— la création d'une route moderne de Jeumont à Maubeuge vers Lille et d'Haumont vers Lille,
— la suppression du passage à niveau d'Hautmont (commencement prochain des travaux obtenus par l'action des conseillers généraux Aimé, Constant, Forest).

Ce sont là des nécessités essentielles et urgentes qui sont bien vôtres, car je connais vos aspirations. Aussi, avec mon collègue suppléant qui m'apporte chaque jour son appui considérable, je veux continuer cette action réalisatrice en permettant à un gouvernement stable de défendre la démocratie française.

Fier de vous servir, je n'ai jamais manqué à cette activité.

Vive la République !
Vive la France !

Je me devais d'être le suppléant du Docteur Forest parce que voyageant constamment avec lui dans nos cantons, j'ai pu apprécier ses efforts pour nos populations laborieuses. Dans chacune de nos communes on retrouve la marque de son aide efficace.

Aussi, je veux lui apporter mon appui pour qu'il continue à être notre Député, car il est l'Homme du bassin de la Sambre.

Gaston RANSART
Ingénieur T.P.E.

Dimanche, vous voterez pour le Docteur FOREST.

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs du Bassin de la Sambre.

Dimanche prochain, il faut affirmer votre volonté déjà exprimée :

1. — Que le Bassin de la Sambre soit défendu avec efficacité.

2. — Que tous ceux qui vivent du produit de leur travail trouvent un niveau de vie plus élevé, en fonction du développement des moyens techniques et modernes et une juste rémunération de leurs efforts.

3. — Que le plein emploi soit garanti afin que nos laborieuses populations ne connaissent pas le chômage.

4. — Que nos cultivateurs bénéficient enfin d'une politique de prix à la production en concordance avec les fournitures industrielles.

5. — Que la sécurité soit réelle pour la vieillesse par une retraite décente appliquée à tous ceux de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture ou de la fonction publique.

6. — Que la construction de logements sains et agréables soit développée afin que chacun possède un foyer accueillant.

7. — Que soit assurée la défense des combattants.

Le devoir de tous les républicains est clair :

Voter pour un homme de volonté et de caractère, un homme connu ayant fait ses preuves et qui est fier de travailler pour vous.

Plus d'abstentions, votez pour le

Docteur FOREST

Remerciements

J'adresse mes cordiaux remerciements aux nombreux électeurs qui m'ont honoré de leur confiance.

Vos suffrages importants me placent, une fois encore, en tête de tous les candidats.

Ainsi désigné par le suffrage universel, je viens selon la tradition republicaine, me présenter pour le ballottage,

avec le même programme,
sans bluff, sans autres promesses,
sans compromission,
au-dessus des mesquines querelles,
contre les calomnies de dernière heure.

« J'ai toujours·été l'ennemi du fanatisme et de l'intolérance car la République ne sera démocratique et juste que dans la mesure où ses fils comprendront que rien de grand ne peut se faire sans la confiance et la fraternité humaine .»

Je veux être demain, l'élu de toute la population.

Avec cet espoir, dimanche prochain, tous ensemble, nous voterons pour la défense du Bassin de la Sambre.

Votez pour le

Docteur FOREST

et

GASTON RANSART
Ingénieur T.P.E.

Remplaçant éventuel.

candidats désignés par le suffrage universel.

VINGT-TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Paul BÉCUE

(Candidat de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République

(U.N.R., U.D.T., indépendants gaullistes, etc.).

« *Pour la France, pour la République, j'en appelle à vous* »

CHARLES DE GAULLE

Electrices, Electeurs,

Lors du référendum du 28 octobre dernier la France tout entière et le Nord en particulier, dans un magnifique élan, viennent de prouver d'une façon éclatante et incontestable, leur fidélité au général de Gaulle, Président de la République Française.

Par ce scrutin, dont les résultats dépassent largement nos espérances, vous avez irrémédiablement condamné le retour au pouvoir des représentants des vieux partis impuissants qui nous ont conduits, en 1958, au bord de la faillite et de la guerre civile, ces partis que tout sépare et qui, demain comme hier, seraient incapables de gouverner ensemble.

Dans cette vingt-troisième circonscription, 23.148 électrices et électeurs, soit 61 0/0 des votants, ont, le 28 octobre voté « oui » à de Gaulle, « oui » à la France.

A toutes et à tous, nous tenons a adresser nos plus vifs et nos plus sincères remerciements

Mais le scrutin du 28 octobre n'a pas été une fin..., il n'est qu'un commencement..., il n'est qu'une étape importante certes, mais une étape qui doit être confirmée par le scrutin du 18 novembre.

Car demain il faudra gouverner le pays

et pour gouverner, et pour que le général de Gaulle demeure à la tête de la Nation, il faudra que l'Assemblée Nationale que vous allez élire, comporte une majorité de députés fidèles, d'hommes fermement décidés à soutenir, sans défaillance, la politique du gouvernement choisi par le général de Gaulle.

Electrices et électeurs qui avez voté « oui » le 28 octobre, votre choix apparaît très simple :

Le 18 novembre vous ne pouvez voter que pour Paul Bécue parce que, parmi tous les candidats, il est le seul à avoir voté et fait voter « oui » lors du référendum ; vous devez voter pour Paul Bécue parce qu'il a, et vous le savez, au cours de la législature écoulée soutenu sans défaillance l'action du général de Gaulle et que demain il la défendra encore de toutes ses forces.

Voter pour Paul Bécue c'est voter pour de Gaulle

pour de Gaulle, l'homme du redressement français, l'homme de la paix, de cette paix si fragile et actuellement encore menacée, pour de Gaulle dont le prestige immense dans le monde en fait le seul homme en France à pouvoir la mieux sauvegarder.

Dans notre circonscription, il n'y aura pas deux tours de scrutin !

Le 28 octobre, 23.148 électrices et électeurs, soit bien plus que la majorité absolue des votants, ont dit «oui » à de Gaulle...

En votant Paul Bécue, dès le 18 novembre, non seulement vous rénouvellerez votre confiance au général de Gaulle, mais vous assurerez ainsi l'élection de notre candidat au premier tour, ce qui vous évitera un nouveau dérangement le dimanche suivant.

Electrices, électeurs, vous serez, nous en sommes sûrs, fidèles à votre « oui », car vous

savez, qu'hier, aux côtés de de Gaulle, nous avons permis à la République de survivre et que, demain, groupés autour de celui qui libéra la patrie et sauva la démocratie, nous maintiendrons, à la fois la Répuplique et la France.

L'union des « oui » sur Paul Bécue pour :

1° continuer la politique économique et financière de la précédente législature, politique qui a permis le redressement de la France dans le monde ;

2° accroitre l'aide apportée aux économiquement faibles et aux vieux travailleurs ;

3° aider la jeunesse à préparer dans l'enthousiasme un avenir meilleur et plus certain ;

4° accentuer la construction sous toutes ses formes (logements H.L.M., logements familiaux, constructions scolaires, stades, piscines, etc.) ;

5° encourager l'initiative individuelle et la libre entreprise dans le commerce, l'industrie et l'artisanat ;

6° assurer aux fonctionnaires et aux salariés de toutes catégories un salaire en harmonie avec le coût de la vie ;

7° défendre la liberté sous toutes ses formes en donnant aux pères et mères de famille les moyens d'élever leurs enfants et de leur donner l'éducation de leur choix ;

8° continuer et accentuer les mesures prises en faveur de la profession agricole qui tient une place si importante dans notre économie ;

9° défendre les intérêts des anciens combattants, prisonniers, déportés, mutilés de guerre, veuves de guerre, etc. ;

10° bâtir l'Europe économiquement et socialement et s'organiser avec efficacité pour le Marché commun et l'Euratom ;

11° continuer l'expansion de notre recherche scientifique et technique en particulier dans le domaine atomique, ce qui nous permettra de moderniser notre armée et, par voie de conséquence, de réduire la durée du service militaire ;

12° défendre la paix qui est bien la chose la plus précieuse et la plus menacée en ces temps difficiles.

En masse ! dès le 18 novembre ! vous ferez respecter votre « oui » du 28 octobre !
Pour la paix !
Pour de Gaulle !
Pour la France !
Vous voterez et ferez voter pour :

Paul BÉCUE
Cultivateur
Ancien Combattant 1939-1945. — Ancien prisonnier 1939-1945
Maire d'Eth
Conseiller général du Nord
Député sortant
U.N.R.

et

Jean PAYEN
Pharmacien
Chevalier du Mérite civil
Maire de Berlaimont
Indépendant

Remplaçant éventuel.

Vive le Nord !
Vive la République !
Vive le général de Gaulle !
Vive la France !

Le président du comité électoral :
Robert LIOT
Sénateur. — Le Quesnoy.

9e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République

(U.N.R., U.D.T., Indépendants Gaullistes, etc.)

« Pour la France, pour la République, j'en appelle à vous »

CHARLES DE GAULLE.

Electrices, Electeurs,

Il nous est infiniment agréable, au lendemain de ce premier tour de scrutin, d'adresser aux 14.107 électrices et électeurs qui ont voté le 18 novembre pour nos candidats l'expression de nos plus vifs et de nos plus sincères remerciements.

Par vos votes, vous avez permis à nos amis : MM. Paul Bécue et Jean Payen d'arriver très largement en tête des quatre candidats qui sollicitaient vos suffrages.

Cette importante victoire est votre œuvre, ce succès est le vôtre. Il vous appartient, dimanche prochain, de le confirmer définitivement et d'une manière éclatante.

Aujourd'hui plus que jamais, nous vous le répétons :

Voter pour Paul BÉCUE c'est voter pour de GAULLE

Dimanche prochain, vous aurez à choisir entre le candidat du Parti communiste et le candidat investi de la confiance du général de Gaulle.

D'avance, nous sommes certains de votre verdict et c'est en masse que vous répondrez à l'appel du Chef de l'Etat du 7 novembre dernier et que, tous ensemble, vous contribuerez à donner au général de Gaulle une majorité d'unité nationale en votant pour :

Paul BÉCUE
Seul candidat des oui

Oui, vous avez pris le bon départ.

Oui, vous voterez pour la fidélité et la confiance.

Oui, vous voterez pour la justice sociale, familiale et scolaire.

Oui, vous voudrez, tous ensemble, dimanche, assurer la victoire de la France.

Oui, vous voterez et ferez voter Paul Bécue et Jean Payen.

Une fois encore, de trop nombreux électrices et électeurs ont hésité au premier tour et se sont abstenus.

Le 25 novembre, ils voudront, nous en sommes certains, participer à notre victoire et ils se rendront aux urnes.

S'abstenir dimanche c'est faillir au devoir !

Pas d'abstentions ! tous aux urnes !

En masse, votez et faites voter pour :

PAUL BÉCUE
Cultivateur
Ancien Combattant 1939-1945. — Ancien prisonnier 1939-1945
Maire d'Eth
Conseiller général du Nord
Député sortant
U.N.R.

et

JEAN PAYEN
Pharmacien
Chevalier du Mérite civil
Maire de Berlaimont
Indépendant

Remplaçant éventuel.

Vive le Nord !
Vive la République !
Vive de Gaulle !
Vive la France !

Le président du Comité électoral :
Robert LIOT, sénateur,
à Le Quesnoy,

OISE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Marcel DASSAULT
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

MARCEL DASSAULT

Député sortant
Grand'Croix de la Légion d'honneur. — Croix de Guerre
Ingénieur des Constructions Aéronautiques
Président d'honneur de l'Association des Anciens Elèves
de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique
Médaille d'Or de la « Royal Aeronautical Society »
attribuée pour la première fois à un Français depuis Louis Blériot
qui l'avait reçue au titre de la traversée de la Manche

Electrices, Electeurs,

Candidat aux élections législatives du 18 novembre prochain, je me présente à vos suffrages en ma qualité de député sortant de la Circonscription de Beauvais-Nord.

Mon programme n'a pas changé.

Je suis :

Pour l'expansion économique de notre département en vue de créer des emplois pour la jeunesse et d'assurer la prospérité de tous,

Pour l'indexation des prix agricoles et le soutien à l'agriculture,

Pour le développement des écoles, de la culture physique et des sports,

Pour une plus large politique de la construction et de l'accession à la propriété,

Pour l'amélioration du sort des commerçants, artisans, fonctionnaires, professions libérales, et une plus juste répartition des impôts,

Pour le développement de l'urbanisme : chemins, adduction d'eau, éclairage des communes, trottoirs, matériel d'incendie, création de lignes d'autobus,

Pour l'amélioration des lois sociales en faveur des ouvriers des villes et des campagnes,

Pour l'amélioration du sort des anciens combattants, des victimes de la guerre, des économiquement faibles et des personnes âgées.

Au cours de la prochaine législature, j'ajoute à mon programme l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord, et une politique d'union de tous les Français.

Mon député suppléant, le Docteur Natali, Médecin-Chef des Forces Navales Françaises Libres, Commandeur de la Légion d'Honneur, Conseiller Général de Crèvecœur-le-Grand, et moi-même, continuerons comme par le passé, à intervenir en vue de faire aboutir vos légitimes revendications.

Vive la Circonscription de Beauvais-Nord !
Vive le Département de l'Oise !
Vive la France et Vive la République !

MARCEL DASSAULT

Docteur JEAN NATALI
Commandeur de la Légion d'Honneur

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Edmond NESSLER
(Candidat de l'Association pour la Ve République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République

Président : André Malraux.

Électrices, électeurs,

Le 28 octobre, par 26.000 voix sur 42.000 suffrages exprimés, vous avez répondu « oui ».

Ce vote signifie non seulement que vous approuvez l'élection du Président de la République par tous les citoyens mais que vous voulez voir poursuivie et complétée l'œuvre de rénovation nationale entreprise par le général de Gaulle et la Ve République.

Cette œuvre, aucun esprit de bonne foi ne peut la contester :

— l'autorité de l'Etat restaurée, la stabilité des pouvoirs assurée ;

— le prestige international de la France rétabli ; la réconciliation franco-allemande, base de la construction européenne, réalisée ; le Marché commun, qui ouvre à notre agriculture des indispensables débouchés, mis en route ;

— la coopération dans l'indépendance avec les jeunes Républiques africaines et malgache ;

— la paix en Algérie ;

— l'équilibre financier et l'expansion économique que traduisent ces chiffres :

31 mai 1958 : 1.115 milliards de dettes à l'étranger
30 septembre 1962 : 1.750 milliards de créances sur l'étranger ;

— une production qui augmente au rythme de 6 0/0 par an et qui permettra de doubler en quinze ans l'ensemble des biens que peut acheter chaque famille française.

Mais dans notre monde dangereux, d'autres périls peuvent surgir.

Pour les conjurer, la France doit rester forte, unie et respectée autour de celui à qui elle vient de renouveler sa confiance.

De Gaulle, recours suprême au milieu des tempêtes, appelle aujourd'hui la France à « épouser son siècle ». Une République moderne doit faire face aux problèmes de ce temps : la montée de la jeunesse nous commande de maintenir notre expansion par une politique d'aménagement régional; d'investissements et de planification. A ce prix, elle mènera à bien les réformes sociales qui assureront à tous, et d'abord aux Français les plus défavorisés, en particulier aux personnes âgées, une existence décente et digne.

Par votre « oui », vous avez chargé de Gaulle de bâtir notre avenir.

Aidez-le dans sa tâche, le scrutin du 18 novembre vous en donne l'occasion.

Vous ne pouvez pas, sans vous déjuger, voter pour ceux qui ont tenté, par tous les moyens, de l'abattre ; vous ne pouvez pas davantage élire des hommes qui lui mettraient systématiquement des bâtons dans les roues.

Epargnez à la France une série de crises aux conséquences imprévisibles. Ne compromettez pas les résultats acquis en retombant dans les vieilles querelles stériles et périmées.

Vous serez logiques. Vous élirez des hommes efficaces, dévoués au bien public, décidés à accomplir un travail constructif en soutenant le général de Gaulle.

« L'Association pour la Vᵉ République »

a l'honneur de proposer aux suffrages des électrices et électeurs de la 2ᵐᵉ circonscription de l'Oise (Compiègne-Noyon)

Edmond NESSLER

Journaliste
Présenté par l'U.D.T. soutenu par l'U.N.R.
Compagnon de la Libération. — Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Africa Star

Gaulliste de la première heure, Edmond Nessler, dès l'appel du 18 juin décide de rejoindre les Forces Françaises Libres. Il y parvient, non sans peine, en passant par l'Espagne et le Portugal en 1941 et demande immédiatement à partir comme officier d'infanterie sur le théâtre d'opérations de Lybie. Il participe à ce titre à la poursuite victorieuse après El Alamein, aux campagnes de Tunisie, d'Italie et de France. Deux fois blessé. Sa Croix de guerre s'orne de deux palmes et de cinq étoiles.

La guerre terminée, notre candidat reprend son métier de journaliste auquel l'avaient préparé de solides études à la Faculté de Droit de Paris et à la Sorbonne consacrées par une double licence et le diplôme de l'Ecole libre des sciences politiques. Grand reporter, il effectue d'importantes enquêtes à travers le monde et en particulier en Allemagne fédérale et orientale; en Pologne, en Roumanie, en Italie, en Afrique du Nord, dans le Proche-Orient, en Indonésie. Il se recommande par le sérieux et l'objectivité de ses informations.

Depuis deux ans, il dirige les « *Cahiers de l'Algérie nouvelle* » qui défendent sur cette terre troublée, parmi les dangers que l'on imagine, la politique de la France, telle que l'a définie le général de Gaulle, avec l'approbation de l'immense majorité du pays.

Science et conscience, courage et patriotisme, voilà les qualités qui le rendent digne de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Son remplaçant éventuel est :

Michel MARTEAU

Chargé de Mission auprès du Ministre des Rapatriés
Membre du Comité Central de l'U.N.R.

2ᵉ CIRCULAIRE

Association pour la Vᵉ République.

Edmond NESSLER

Journaliste
Présenté par l'U.D.T. soutenu par l'U.N.R.
Compagnon de la Libération. — Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Africa Star

Electrices, Electeurs,

Dans notre circonscription de Compiègne-Noyon, le nombre des suffrages gaullistes a plus que doublé par rapport aux élections législatives de 1958. Ce magnifique succès revient sans doute aux mérites de notre candidat qui sont grands, mais plus encore aux brillants résultats obtenus par quatre années de gouvernement stable, efficace et respecté. La France doit à la restauration de l'Etat et à son chef, le général de Gaulle, la paix, la prospérité, le progrès social, le relèvement économique et financier.

L'autre caractéristique de la consultation de dimanche dernier est une redoutable poussée communiste. Tout candidat qui sollicite les suffrages communistes devient un otage. Dans notre circonscription, le parti de Moscou tente encore d'imposer son arbitrage et d'en appeler de son échec par personne interposée.

Les électrices et électeurs de Compiègne-Noyon, un haut lieu du patriotisme français, ne le permettront pas.

Le suffrage universel a désigné

EDMOND NESSLER

Héros de la libération — Candidat de l'U.N.R.-U.D.T.

pour porter les couleurs de la France.

Dimanche prochain, grâce à vous, il sera triomphalement élu.

Son remplaçant éventuel est :

MICHEL MARTEAU

Chargé de Mission auprès du Ministre des Rapatriés
Membre du Comité Central de l'U.N.R.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Robert HERSANT

(Candidat d'Union pour la Vᵉ République)

élu le 25 novembre 1962

1re CIRCULAIRE

ROBERT HERSANT
Candidat d'union pour la Vᵉ République.

A ses électrices, à ses électeurs,

Ensemble, à l'appel du général de Gaulle, nous avons répondu oui à la Vᵉ République.

Nous avons condamné l'instabilité ministérielle qui nous valait des gouvernements impuissants renversés tous les trois mois.

Nous avons condamné les jeux stériles et odieux des politiciens plus soucieux de leur carrière que de l'intérêt national.

Et nous n'avons pas changé d'avis !

Profondément républicains, nous voulons une Vᵉ République moderne, dynamique, efficace, allant hardiment de l'avant mais demeurant fidèle à notre idéal démocratique, réalisant le sage équilibre des pouvoirs.

Aucun d'entre nous ne veut un retour à la dictature des partis ni l'établissement d'un pouvoir personnel sans contrôle.

C'est dans cet esprit que vous m'avez fait confiance dès 1956. En 1958, en plus grand nombre, vous m'avez renouvelé cette confiance. Le 18 novembre prochain, vous le confirmerez massivement de nouveau.

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

En 1958, j'ai obtenu 17.000 voix, distançant de très loin les autres candidats. Il m'a manqué peu de voix pour être élu dès le 1er tour de scrutin.

Cette fois, je demeure pratiquement seul en face du candidat présenté par le Parti Communiste. Investi par le Rassemblement démocratique ; le Centre des Indépendants et Paysans, le M R.P., le parti Socialiste S.F.I.O., n'ont présenté aucun candidat contre moi. Ce qui n'était pas le cas en 1958. (M. Argellies, candidat U.N.R. est là pour le principe et M. Dupuy, sans étiquette, ne représente que lui-même.)

Dans ces conditions, je vous demande de bloquer vos voix sur mon nom dès le 1er tour afin d'éviter de perdre un second dimanche.

A l'Assemblée Nationale.

J'ai toujours été et je demeurerai un homme libre, uniquement soucieux de l'intérêt de la France qui se confond avec l'intérêt des Français. Participant a tous les votes à l'Assemblée Nationale, j'ai tenu les promesses que je vous avais faites, apportani ma voix au Gouvernement chaque fois qu'il allait dans le sens de l'avenir, du progrès, de la paix, mais la lui refusant chaque fois qu'il portait atteinte à vos droits et à votre liberté.

Je n'ai pas été et je ne serai pas un député-robot, obéissant au garde à vous aux ordres du Gouvernement, ni un député installé dans une opinion butée.

J'ai voté pour :

— Le programme de développement de la construction.
— L'augmentation des retraites et pensions.
— La convocation d'une session spéciale de défense agricole.
— L'amélioration des conditions de vie des salariés.
— La fondation d'une Europe unie.
— La défense des commerçants, artisans, professions libérales.
— La suppression des zones de salaires.
— L'aide aux rapatriés.

J'ai voté contre :

— La suppression de la retraite des anciens combattants.
— La menace contre les droits des assurés sociaux.
— La suppression de l'indexation des prix agricoles.
— La création d'une force atomique (au détriment des mesures sociales).
— Les atteintes à l'indépendance de la justice.
— Les atteintes au respect de la Constitution.

Dans notre circonscription.

J'ai poursuivi et je poursuivrai, en l'élargissant sans cesse, mon action personnelle au service de la population. J'ai permis à plus de 10.000 enfants de l'Oise, équipés par mes soins, de bénéficier des classes de neige. Le ramassage scolaire se développe et des milliers d'écoliers peuvent poursuivre leurs études. Je visite chaque année les 170 communes de Clermont-Crépy.

J'apporte mon aide et mon dévouement aux cheveux blancs, aux sportifs, aux sociétés locales, et mon secrétariat social et juridique a mené à bien près de 10.000 interventions au cours de la précédente législature.

Aucun autre candidat ne peut vous dire qu'il est prêt à assurer un tel effort à votre service.

Pour la première fois depuis vingt-deux ans !

Pour la première fois depuis l'année 1939, la France est en paix! Elle va pouvoir se consacrer à des œuvres de paix. La prochaine législature sera avant tout celle du progrès social.

Votre député continuera à être un homme d'action efficace.

Préparer à la vie une jeunesse nombreuse, construire des maisons, assurer du travail. Améliorer la sécurité et les conditions de vie de tous, penser aux cheveux blancs. Telles sont les grandes tâches qui m'attendent.

Pour continuer à vous défendre, j'ai besoin de vous!

Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi!

Vive l'Oise !
Vive la France !
Vive la République !

Robert HERSANT

Député de l'Oise. — Conseiller Général de l'Oise
Président du Syndicat des Classes de Neige
Président du Syndicat du Ramassage scolaire
Président de l'Œuvre du colis aux cheveux blancs

2e CIRCULAIRE

ROBERT HERSANT
Candidat d'union pour la Ve République

Vers la victoire

Merci, aux électrices et aux électeurs qui dans un grand élan, dès le 18 novembre, ont voulu m'apporter le soutien de leurs suffrages.

Je leur dois ce magnifique résultat qui me place de très loin en tête avec 17.700 voix contre 9.500 au candidat du Parti Communiste arrivant en seconde position.

En 1958, avec plus de votants j'atteignais au 1er tour 15.000 voix. C'est donc une progression considérable.

Le canton de Saint-Just-en-Chaussée avec une constance exemplaire me renouvelle sa fidélité avec près de 70 0/0 des suffrages exprimés !

Dans les cantons de Clermont et Liancourt le nombre de mes voix approche maintenant les résultats de Saint-Just. A Pont-Ste-Maxence et Estrées-St-Denis je réalise un véritable bond en avant.

A Crépy-en-Valois je l'emporte dans 18 communes sur 25 !

Il faut faire mieux encore dimanche prochain et atteindre les 20.000 voix.

Parlant alors, en votre nom à tous, j'aurai une audience et une influence accrues pour défendre vos intérêts.

Faites de cette élection un symbole d'union et remportons tous ensemble une nouvelle grande victoire.

ROBERT HERSANT

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. René QUENTIER
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Électrices, Électeurs,

Né à Chambly dans votre département où ma famille est établie depuis plus d'un siècle, je suis l'un des vôtres.

Le 30 novembre 1958, vous m'avez élu député de la circonscription par 19.955 voix.

Malgré les manœuvres et les calomnies de toutes natures, vous ne vous êtes pas laissés abuser, et avez ainsi fait triompher la droiture et l'honnêteté politique.

Une nouvelle fois, ne vous y trompez pas, les mêmes procédés seront utilisés.

Il faut à nouveau que votre verdict du 18 novembre prochain soit net et décisif, il faut en finir avec la « corruption électorale ». Le 28 octobre dernier vous avez, à la majorité absolue, répondu « oui » au référendum. Vous resterez logiques avec vous-mêmes en accordant vos suffrages au seul candidat qui a pris position en faveur du « oui ».

Quant à moi, j'ai assumé toutes mes responsabilités, et depuis quatre ans je n'ai cessé d'œuvrer dans l'intérêt de notre circonscription et de la France.

Au moment où je pose à nouveau ma candidature :

— Les finances de l'Etat sont saines ;

— La France a retrouvé un climat de paix et de prospérité, pour la première fois depuis de nombreuses années ;

— Elle a retrouvé, sur le plan international, sa place parmi les grandes puissances ;
— L'impulsion qui manquait au Marché commun européen a été donnée par le général de Gaulle, Président de la République ;
— Le prestige exceptionnel de ce dernier dans le monde a créé les liens indispensables pour la réalisation d'une Europe garante de nos libertés fondamentales et susceptibles d'assurer notre avenir.

Mais ce redressement de la politique française, pour être définitif, exige :
— Une politique sociale inspirée par l'amélioration du niveau de vie des salariés et des vieux ;
— La suppression des abattements de zone de salaires ;
— Une politique agricole, déja amorcée, propre à établir une véritable rentabilité des exploitations ;
— Une politique efficace de la jeunesse dans le domaine de l'enseignement, des sports et surtout de la formation professionnelle ;
— Enfin une politique hardie de construction de logements.

Comme vous, je répudie tous les vieux partis politiques qui ont fait tant de mal à notre pays.
Sachez-le, j'ai la conviction que rien de solide, ni de durable, ne peut se bâtir chez nous sinon à partir de la volonté exprimée par le peuple.
Tous ensemble, nous devons construire cette France fraternelle dans la liberté et la paix.

Vive la Circonscription de Senlis-Creil !
Vive la Ve République !
Vive la France !

René QUENTIER
Lieutenant-Colonel Pilote de Réserve. — Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance
Licencié en Droit
Notaire Honoraire
Conseiller Général. — Maire de Chambly
Député sortant
Candidat U.N.R.

Mon ami Jacques de Kersaint a accepté à nouveau d'être mon remplaçant éventuel.
Je le remercie de sa collaboration durant mes quatre années de mandat.
Maire de Versigny, il y exerce la profession d'exploitant agricole.
Grand patriote, il fut déporté au camp de Buchenwald.

Jacques de KERSAINT
Officier de la Légion d'Honneur
Maire de Versigny
Ancien Déporté de la Résistance

Remplaçant éventuel .

2e CIRCULAIRE

Electeurs, Electrices,
Mes chers amis,

Le magnifique succès remporté dimanche dernier est l'œuvre des 19.450 électrices et électeurs qui m'ont placé largement en tête, dès le premier tour, de tous les candidats de notre circonscription.
C'est d'abord un très grand merci que je vous dois.
Merci pour l'ardeur que vous avez apportée dans la campagne.
Merci pour le bon sens et la clairvoyance que vous avez montrés.
Merci surtout pour les encouragements et le réconfort que vous n'avez cessé de m'apporter tout au long de cette ardente campagne.

Vous avez définitivement rejeté les manœuvres de division et les calomnies de certains de mes adversaires. Ainsi la consultation populaire a retrouvé toute sa clarté.

Il faut maintenant assurer au scrutin de dimanche prochain une victoire triomphale.

Je vous appelle tous à l'action pour le triomphe de notre idéal commun, pour une France forte et respectée, pour une France prospère et généreuse.

Ne vous abstenez pas, croyant la victoire facilement acquise.

Tous ensemble nous remporterons le succès définitif.

Vive la Circonscription de Creil-Senlis !
Vive le Département de l'Oise !
Vive la France !

Votez et faites voter en masse pour

RENÉ QUENTIER
Licencié en Droit
Officier de la Légion d'Honneur
Député sortant
Conseiller Général. — Maire de Chambly
Candidat U.N.R.

Remplaçant éventuel :

JACQUES DE KERSAINT
Maire de Versigny
Ancien Déporté de la Résistance
Officier de la Légion d'Honneur

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. François BÉNARD
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

Après trente-trois ans de mandat de conseiller général,

Après quatorze ans de présidence du conseil général,

Après sept ans de mandat de député de notre département, me voici à l'occasion des élections anticipées provoquées par la motion de censure contre le Gouvernement, motion de censure que je n'ai pas votée, de nouveau devant vous, soumettant ma candidature comme député sortant à votre verdict souverain.

Etant candidat, il est évidemment d'usage de faire son éloge personnel et je ne voudrais pas tomber dans ce travers.

Mais je crois qu'en me représentant devant vous, j'ai tout de même le droit d'évoquer le travail que j'ai accompli.

Sur le plan de la politique générale, il est de bon ton de dire que le Parlement ne joue plus le rôle d'autrefois, Mais il suffit d'évoquer les jeux du cirque de la IVe République pour qu'aussitôt l'unanimité se fasse sur le fait qu'en aucun cas les Français ne veulent retomber dans ce climat.

Ce qui reste vrai, c'est que dans l'équilibre des pouvoirs, le Parlement continue de jouer un rôle considérable dans la mesure où il vote les lois, le budget aussi, et enfin contrôle le Gouvernement.

Cette dernière assertion est si exacte qu'une majorité hétérogène de rencontre et sans lendemain l'a renversé il y a deux mois.

Qu'on continue donc de me dire que le Parlement n'est plus efficace !

En ce qui me concerne, j'ai horreur de la démolition sans que les lendemains soient assurés.

Je n'ai pas besoin d'épiloguer davantage car chacun sait le rôle que j'ai joué dans le département où justement j'ai été fidèle à cette ligne de conduite.

Ce qui est vrai c'est que le Parlement ne siège pas en permanence comme jadis, mais six ou sept mois dans l'année.

Certainement cela m'a créé des loisirs si j'ose dire, que je n'ai pas employés a me promener, mais à faire en sorte que, député de l'Oise, mais aussi Président du conseil général, j'ai œuvré de toutes mes forces à créer plus de bonheur, de confort et de bien-être dans le département.

Mon programme comme député est très simple et répond, à mon avis, aux aspirations profondes d'un très grand nombre de citoyens français.

Si les finances ont été rétablies depuis quatre ans, si la monnaie a été stabilisée, si les caisses de l'Etat sont pleines, je considère qu'il faut absolument continuer cette politique car rien de valable ne peut être construit sur une monnaie fondante.

Après des heures bien cruelles, la France a enfin retrouvé un climat de paix et de prospérité ; il importe de le maintenir en rassemblant tous les Français autour d'une idéologie commune : le bien du peuple.

Sur le plan international, la France a retrouvé sa place parmi les grandes puissances et si son audience est grande dans le monde, il faut à tout prix lui conserver son rang, un des tout premiers.

Le Marché commun est une grande espérance, je dirai même une réalité qui s'affirme chaque jour, qui fait de l'Europe occidentale le continent le plus prospère du monde.

Cela est si vrai que beaucoup de pays, même extérieurs à l'Europe, cherchent à en faire partie pour participer eux aussi à cette prospérité nouvelle.

Sur le plan agricole particulièrement il contribuera à donner enfin la solution du problème des excédents de l'agriculture en assurant à celle-ci la place de choix qui lui a toujours échappé et à laquelle elle a droit. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Parlement sortant à mis en place toute une charte agricole réclamée à juste titre par les cultivateurs et qu'ils ont attendue trop longtemps.

Enfin, le prestige exceptionnel du Chef de l'Etat dans le monde crée les conditions indispensables à la réalisation d'une Europe où la France jouera un rôle prépondérant, ce que l'on n'aurait pas osé espérer il y a quelques années.

La politique sociale devra être accentuée par l'amélioration du sort des travailleurs, ceux-ci devant directement, par des méthodes appropriées participer à l'augmentation du revenu national, conséquence de la productivité accrue.

D'autre part, si un effort a été tendant à la réduction des zones de salaires, il faut avec prudence, mais aussi avec volonté, arriver à leur suppression totale, car c'est équitable et c'est aussi nécessaire pour la politique du logement à cause du sort différent fait aux salariés et aux allocataires familiaux compte tenu de leur domicile. Une politique de revalorisation de la fonction publique devra être fermement menée, c'est juste et aussi indispensable si on ne veut pas courir le risque immense de voir la jeunesse se diriger vers d'autres secteurs. Par ailleurs, une politique de solidarité humaine devra être poursuivie en faveur des personnes âgées, à qui un sort honorable devra être fait.

Il faut parler encore d'une politique efficace en faveur de la jeunesse dans le domaine de l'enseignement et plus particulièrement de l'enseignement technique, car la France, dans son expansion économique extraordinaire, a surtout besoin de cadres, d'ingénieurs, de contremaîtres et d'ouvriers spécialisés.

C'est l'intérêt des jeunes et c'est aussi l'intérêt de la France, il faut donc apporter tous nos soins à l'amélioration de la formation professionnelle.

Un programme important en faveur du sport est mis en place et devra être réalisé rapidement.

Enfin, la politique du logement devra être continuée et même accrue car devant une énorme poussée démographique, en même temps que nous créons chaque jour davantage d'emplois nouveaux, il faut que la politique du logement suive pour qu'il n'y ait pas de distorsion entre l'emploi et le logement.

Tout cela pourrait se résumer en une seule phrase : l'expansion économique extraordi-

naire de la France, dont s'émerveille le monde, doit être continuée hardiment, car elle seule pourra être génératrice de plus de bonheur pour tous les Français.

Un dernier mot : se pose un grave problème, celui des rapatriés. La Nation doit continuer pour eux un immense effort de solidarité. Je m'y emploierai avec d'autant plus de cœur que j'ai eu l'honneur d'être nommé Président du Comité départemental des rapatriés.

Comment pourrais-je, dans une circulaire pour la députation, oublier que je suis aussi Président du conseil général de l'Oise, élu par une majorité considérable composée d'indépendants-paysans, de radicaux, de M.R.P. et de socialistes indépendants ? A ce titre, tout en conservant entre les différents cantons du département une objectivité incontestable, j'ai tout de même le droit de vous dire, s'agissant de vos cantons et de vos communes, que j'ai fait les plus grands efforts, ne serait-ce que par la voix de l'information, pour que vous puissiez obtenir, les uns et les autres, les légitimes satisfactions dont, à cause de la politique hardie du conseil général de l'Oise, je pouvais vous faire profiter. C'est vrai dans la politique du logement, des adductions d'eau, des constructions scolaires, des logements d'instituteurs, des prêts aux ouvriers pour les logements économiques et familiaux.

J'ai bien l'intention de continuer.

Vous savez que j'ai tenu dans la circonscription plus de 300 permanences en quatre ans, que, dans cette même période, le Secrétariat de *l'Oise Libérée Dimanche* a fait près de 100.000 lettres ou interventions pour plusieurs milliers d'entre vous.

Ce serait une grande ingratitude de ma part de ne pas dire en cet instant tout ce que je dois à mon fidèle collaborateur Michel Commelin qui, dans le même esprit que moi, a été l'artisan de cette réussite. Je me réjouis de ce que, de nouveau, il ait accepté d'être mon député suppléant.

J'ai le grand espoir que vous me permettrez de continuer à travailler à votre bien-être.

C'est à vous de me dire si j'ai raison ou non, mais je connais trop votre cœur pour douter un seul instant que votre réponse ne soit affirmative.

Vive Beauvais-Sud !
Vive le département de l'Oise !
Vive la République !
Vive la France !

François BÉNARD

Député sortant
Docteur en Droit (Sciences Politiques et Economiques)
Diplômé des Hautes Etudes Commerciales
Délégué Cantonal
Officier de la Légion d'Honneur
Président du Conseil Général

A ce titre :

Président de la Commission des constructions scolaires ;

Président de la Commission de l'aide au logement ;

Membre du Conseil d'administration de la Société anonyme H.L.M. et membre du conseil d'administration de la Caisse départementale de prêts de l'Oise (logements économiques et familiaux, acquisition-réparation) ;

Président du Comité de liaison département-sécurité sociale (aide aux personnes agées) ;

Président du Conseil d'administration de l'hôpital psychiatrique de Clermont ;

Président d'honneur du Comité départemental d'expansion économique ;

Président du Comité départemental d'accueil aux rapatriés.

A l'Assemblée Nationale :

A appartenu à la Commission des affaires culturelles, puis à la Commission de la production et des échanges ;

Membre de l'Amicale parlementaire agricole et rurale ;

Membre de l'Amicale parlementaire P.M.E. ;

Membre du Groupe de défense de l'artisanat.

Remplaçant éventuel :

Michel COMMELIN

ORNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Louis TERRENOIRE
(Candidat pour la Ve République - U.N.R.)
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Pour une République moderne.

Mesdames et chers concitoyens,

Le 28 octobre dernier, plus de 79 0/0 des électrices et des électeurs de la première circonscription de l'Orne (arrondissement d'Alençon-Domfront) ont voté « oui » au référendum. Selon les termes d'un communiqué officiel, où l'on reconnaît le style du général de Gaulle, « le chef de l'État a constaté qu'il se dégageait ainsi au sein du peuple français... une large majorité résolument tournée vers la rénovation politique de la nation, condition nécessaire au progrès et au prestige de la France ».

Personnellement je suis, en outre, convaincu qu'une fois certains malentendus dissipés, un grand nombre de ceux qui ont voté « non » seraient d'accord pour que notre pays ne revienne pas aux erreurs et impuissances de jadis, mais se tourne hardiment vers l'avenir. Dans la seconde moitié du XXe siècle, dans un univers difficile, la France de 47 millions d'habitants a besoin d'institutions rénovées, équilibrées et efficaces ; il nous faut une République moderne.

Pour que « cette réalité nouvelle s'affirme et grandisse désormais », selon le vœu exprimé par le chef de l'État, il est indispensable que les électrices et électeurs délèguent dans l'Assemblée qui sortira prochainement des urnes une majorité de députés partisans de la rénovation et convaincus que le général de Gaulle en est présentement le meilleur guide. Ceux qui ont voté « oui » le 28 octobre doivent, en particulier, s'ils sont logiques avec eux-mêmes, refuser leur confiance à qui ne savait pas, le 27 octobre, de quel côté il se rangeait.

***

Il n'est jamais agréable d'avoir à parler de soi, mais un candidat peut difficilement l'éviter. Aussi bien vous dirai-je en peu de mots que je crois avoir été fidèle, durant les quatre années écoulées, à mes idées, aux engagements pris devant les électeurs et aux intérêts des habitants de l'Orne.

Je me suis efforcé, soit comme député, soit davantage encore comme ministre, de remplir, du mieux que j'ai pu, le devoir qui m'avait été tracé, en 1958, par plus de 20.000 d'entre vous : défendre, assister, conseiller, en un mot servir.

Je me suis employé, en particulier, à mettre ce que j'ai pu détenir d'influence à la disposition des collectivités locales, dont les besoins relèvent de l'intérêt général. Si vous voulez bien me renouveler votre confiance, j'en ferai demain, plus encore qu'hier, ma tâche de prédilection.

Avec un intérêt passionné j'ai suivi et suivrai le développement économique de notre

département. C'est ainsi que j'ai été et serai volontiers, de nouveau, un « commis-voyageur » de la décentralisation industrielle dans l'Orne, laquelle doit s'étendre désormais, non plus seulement aux villes, mais aussi à nos petits centres cantonaux. J'agirai, bien entendu, en liaison étroite avec les services préfectoraux, avec la Chambre de Commerce et avec le Comité d'expansion.

De même, et comme par le passé, les dirigeants de nos organisations agricoles me trouveront toujours empressé à les écouter et à appuyer leurs revendications devant toutes les instances de l'État, ainsi qu'au Parlement.

D'ailleurs, si jamais la prospérité des villes et des bourgs a été étroitement liée à celle des campagnes et si agriculteurs, travailleurs, industriels, commerçants et artisans ont un destin solidaire, n'est-ce pas dans notre département ? La communauté ornaise d'intérêts est déjà et doit devenir de plus en plus une réalité vivante. Je remercie tous ceux qui, durant ces quatre années, m'ont aidé — et d'abord par leur exemple — à en prendre conscience.

En vérité, c'est la communauté nationale tout entière qui doit bénéficier de l'expansion économique dans ses diverses catégories professionnelles et ses classes sociales. (Je pense, en particulier, aux revenus de l'exploitation familiale agricole nettement inférieurs, à travail égal, à ceux du secteur industriel.) Les disparités criantes doivent cesser et chaçun recevoir sa juste part du revenu global.

La stabilité et la continuité politiques permettent l'accomplissement d'une telle tâche. Sur la base des résultats déjà acquis, notamment dans le domaine financier et monétaire, ce doit être l'objectif n° 1 de la prochaine législature.

Notre redressement national, garanti par l'autorité restaurée de l'État, constitue enfin une assurance de paix intérieure et un élément irremplaçable de la paix extérieure. Grâce à ce redressement, grâce aussi au général de Gaulle, dont le prestige s'affirme de plus en plus au-delà de nos frontières, la France a repris dans le monde la place qui lui revient.

∴

Être député de la France pour la première circonscription de l'Orne, tel est le mandat dont je sollicite le renouvellement.

Si vous m'en jugez digne, vous le direz le 18 novembre prochain.

Louis TERRENOIRE

Ancien Ministre. — Maire de Ceaucé
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Rosette de la Résistance
Président du Comité français de l'Union Paneuropéenne
Président d'honneur de l'Association des Maires de l'Orne
Secrétaire général de l'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel :

M. Émile JANVIER

Député suppléant. — Conseiller Général. — Maire de Saint-Denis-sur-Sarthon
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Rosette de la Résistance

Pour la Ve République (U.N.R.)

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Ernest VOYER

(Candidat de défense des intérêts de l'Arrondissement électoral)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices,
Electeurs,

Le 18 novembre prochain vous aurez à élire votre député pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Ces élections qui suivent de très près le référendum du 28 octobre par lequel le pays a renouvelé sa confiance au général de Gaulle, revêtiront de ce fait une très grande importance.

En répondant « oui » à la question posée, les électeurs ont clairement prouvé qu'ils entendaient approuver la politique de redressement national suivie par le général de Gaulle et par là même, écarter toute tentative de retour aux errements anciens.

Souvenez-vous en effet de la situation de la France à la fin de la IVe République :

— Les caisses de l'Etat étaient vides.
— L'instabilité des Gouvernements.
— L'inefficacité des partis.
— Le mépris de la part d'autres pays.

DEPUIS QUATRE ANS :

Le déficit budgétaire a été réduit et stoppé.

— Les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur.
— Le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun.
— Les investissements publics ont pris un essor sans précédent.
— D'importantes améliorations ont été apportées dans le domaine social.
— L'expansion économique est devenue une réalité incontestée.

Ainsi la Ve République a fait preuve depuis quatre ans de son efficacité.

Mais il reste beaucoup à faire et voici le programme que je me propose de suivre si vous me jugez digne de vous représenter :

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

— Le développement de l'expansion régionale et de la décentralisation.

— Une délimitation d'un important secteur dévolué aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'à l'artisanat.

— Une simplification des mesures fiscales et une plus juste répartition des impôts.

— Une orientation sociale de la politique économique notamment en faveur des personnes aux ressources modestes.

— La garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées.

— Le développement de l'équipement sanitaire et socio-éducatif.

DANS LE DOMAINE AGRICOLE ET RURAL :

— La réalisation, le perfectionnement et la mise en application des mesures prises en faveur de l'agriculture, poste essentiel de l'économie nationale.

— Le maintien de l'exploitation familiale dont la rentabilité est fonction de la défense et du soutien des produits agricoles dans le cadre du Marché commun.

— La nécessité d'élever le niveau de vie de tous les ruraux, artisans et commerçants, dont le sort est lié à celui des agriculteurs.

— L'amélioration de l'habitat rural et l'aménagement d'une retraite décente aux cultivateurs âgés pour permettre de laisser leurs exploitations à de plus jeunes.

Dans le domaine de l'enseignement :

— Accélérer les constructions scolaires.

— Revaloriser la situation des enseignants pour faciliter un recrutement indispensable.

— Développer l'enseignement technique et professionnel.

— Faciliter l'accès aux études, par l'octroi de bourses aux élèves méritants de condition modeste.

— Faciliter les mouvements de jeunes vers les activités sportives et éducatives.

Dans le domaine international :

— Construction de l'Europe par étapes progressives solidement réalisées.

— Cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires.

— Adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense.

— Développer le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et ses techniques dans le cadre de la coopération.

Tel est dans ses grandes lignes le programme d'ensemble, qu'en plein accord avec mon remplaçant éventuel, je propose à vos suffrages.

Dans le domaine régional :

— Faciliter l'expansion des activités existantes et la décentralisation industrielle en créant ainsi des emplois nouveaux.

— Poursuivre la politique du logement, condition essentielle du maintien de la population active jeune dans son milieu d'origine.

— Développer l'équipement collectif, adduction d'eau potable, électrification, abattoirs, réfection de voierie, installation de marchés

Mon remplaçant éventuel, M. Gireaux et moi-même avons fait campagne pour le « oui » au référendum du 28 octobre. Nous l'avons fait avec la conviction profonde de servir ainsi notre pays afin de lui épargner le retour aux funestes erreurs du passé.

En reportant sur nous le « oui » que vous avez donné au général de Gaulle, vous confirmerez votre volonté de voir servir notre pays par des hommes dont le passé, sans faille, tout fait de dévouement au bien public est le plus sûr garant de leur comportement de demain.

Ernest VOYER

Conseiller Général. — Maire de L'Aigle

Officier de la Légion d'Honneur

Candidat de Défense des Intérêts de l'Arrondissement électoral

Remplaçant éventuel :

Charles GIREAUX

Conseiller Général

Maire-adjoint de Pervenchères

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Plus de 10.000 d'entre vous nous ont manifesté leur confiance dimanche dernier confirmant ainsi leur oui du référendum et nous plaçant en tête de tous les candidats.

Qu'ils en soient ici remerciés et félicités car, par-delà nos personnes, c'est pour le général de Gaulle une nouvelle preuve de confiance qu'ils viennent de lui témoigner.

Les résultats d'ensemble du premier tour de scrutin dans le pays, permettent de penser qu'en votant massivement pour les candidats de l'U.N.R., les électeurs entendent en finir avec la politique néfaste des partis et des groupuscules, plus souvent d'accord pour démolir que pour construire.

Si, comme nous en sommes sûrs, les résultats du second tour viennent confirmer ceux du premier, il sera alors possible de se voir constituer à l'Assemblée Nationale une majorité stable sur laquelle viendrait s'appuyer un Gouvernement homogène, qui pourrait ainsi œuvrer efficacement pour le plus grand bien du pays.

Nous avons la ferme intention si vous nous élisez dimanche prochain, de nous associer étroitement à cette grande œuvre de redressement national, en appliquant sans défaillance le programme sur lequel nous nous sommes présentés à vous, et en tenant le plus grand compte des observations qui nous ont été soumises pendant la campagne électorale.

C'est ainsi que sur le plan de l'agriculture, il nous est apparu qu'il existe un très fort courant en faveur du retour à l'indexation des prix des produits agricoles.

Bien qu'il n'apparaisse pas évident qu'une telle mesure soit, à elle seule, de nature à apporter la solution recherchée pour cette difficile et délicate question des prix, nous ne sommes cependant pas opposés à son application si elle doit, à titre transitoire, permettre d'améliorer la situation actuelle en attendant que l'ensemble des dispositions légales qui ont été prises produisent leur plein effet.

Faites-nous confiance et vous n'aurez pas à le regretter, car en prenant conseil et appui sur les organismes agricoles qualifiés, nous mettrons tout en œuvre pour que cette importante branche de l'activité de notre région qui est l'agriculture, cesse d'être la parente pauvre.

Dans tous les autres domaines, aussi bien décentralisation industrielle, logement et équipements divers, nous mettrons également au service de tous l'expérience acquise depuis plus de dix-huit ans en matière d'administration communale et départementale.

Voter pour nous, c'est prolonger votre « oui » en faisant à nouveau confiance au général de Gaulle et aussi à de bons Français dont le comportement, dans le passé comme dans le présent, est le plus sûr garant d'une action vigoureuse et efficace en vue de donner enfin à notre belle région les moyens de rénover son économie dépérissante et d'apporter la prospérité et le bonheur dans nos foyers.

Ernest VOYER
Conseiller Général. — Maire de L'Aigle
Officier de la Légion d'Honneur
Candidat de Défense des Intérêts de l'Arrondissement électoral

Remplaçant éventuel :

Charles GIREAUX
Conseiller Général
Maire-adjoint de Pervenchères

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Emile HALBOUT

(Candidat d'Union et d'Action Sociale pour la Vᵉ République)

élu le 18 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

Electrices, Electeurs,

Vous allez élire le 18 novembre votre député pour cinq ans. Ces années seront décisives. La génération d'après guerre, la plus nombreuse en France depuis cent ans, va arriver à l'âge d'homme et aux responsabilités.

Une transformation profonde des modes de vie de la France nécessite l'aménagement des structures politiques et écomiques. Trois objectifs fondamentaux doivent être assignés à l'avenir.

1° Une démocratie moderne.

2° L'expansion économique pour permettre le progrès social et familial.

3° L'Unité de l'Europe pour assurer la paix, la sécurité et le progrès.

Une démocratie moderne exige :

Un gouvernement efficace.

Un Parlement utile.

Des citoyens responsables.

Sous la Vᵉ République, je n'ai pratiqué ni le soutien inconditionnel, ni l'opposition systématique. J'ai refusé de renverser le Gouvernement, tout en estimant que certaines de ses méthodes devraient être réformées.

Pour l'avenir, le gouvernement d'une nation moderne doit être fort, à l'abri de l'instabilité. Mais le pouvoir ne doit pas être isolé et confié aux seuls techniciens. Sans équilibre des pouvoirs et sans l'appui de la Nation, il n'y a ni autorité, ni démocratie véritable.

C'est pourquoi, je veillerai à ce que le Parlement exerce la plénitude de ses droits législatifs et de contrôle ; que les grandes forces de demain — les syndicats, les formations familiales et la jeunesse — soient associées à une politique nationale ; que le pouvoir politique et la responsabilité économique soient solidement liés.

Alors seulement, le vide politique dont serait menacée la France en cas de disparition du Président de la République, sera comblé.

L'EXPANSION ECONOMIQUE

doit se faire au bénéfice de tous les Français. Ces quatre années ont été marquées par le redressement financier et la stabilité monétaire, conditions indispensables de notre indépendance nationale. Mais, assombries par la guerre d'Algérie, elles n'ont pas apporté aux populations laborieuses de la ville et de la campagne, un mieux-être suffisant par une meilleure répartition du revenu national.

Ce qui a été fait est important.

Ce qui doit être fait dans un avenir immédiat ne l'est pas moins.

Les activités productrices des plaines d'Argentan et du centre du département, du pays d'Auge et du Bocage se sont développées comme jamais auparavant. Et c'est à ce moment que l'inquiétude a gagné les milieux agricoles. Il faut que sur cette terre de Normandie puissent

prospérer le maximum de familles paysannes. Leur sécurité doit être obtenue en appliquant les lois votées en 1960 et 1962, pour des garanties de prix suffisantes, pour une parité sociale, pour un aménagement des structures foncières, en évitant les concentrations, notamment faites par les non-profesionnels.

La décentralisation a commencé de porter ses fruits. A côté des industries anciennes modernisées, elle a apporté dans les principales villes le travail qui risquait de manquer ; il faut qu'elle soit poursuivie non seulement dans ces villes mais dans les chefs lieux de canton et les principales communes.

Le rôle du Parlement est de s'opposer à toute concentration accrue dans la région parisienne. La construction de logements si nécessaires dans les villes et les principales bourgades, ne doit plus être entravée par des règles administratives et des délais, qui ne permettent pas de suivre le rythme d'accroissement prévu pour les usines elles-mêmes

Le devoir du Gouvernement et du Parlement est aussi d'assurer aux petites et moyennes entreprises, aux artisans et aux commerçants, la sécurité dans l'exercice de leurs activités.

La pression fiscale ne doit plus être faite contre telle ou telle catégorie, et les détaxations ne doivent plus être au seul profit des entreprises vastes et intégrées.

L'égalité fiscale doit être rétablie, sans contestation possible, entre les diverses formes de commercialisation et de distribution.

La part des travailleurs et des familles dans la répartition du revenu national doit être augmentée, en tenant compte de la productivité et de la prospérité des entreprises

Il s'agit donc de vouloir une véritable politique des revenus et pour cela augmenter les ressources :

— des familles en rattrapant le retard pris par les allocations familiales sur les salaires ;
— des personnes âgées dont les prestations sont restées anormalement basses, ainsi que le plafond de leur versement ;
— des ouvriers retraités par un meilleur calcul du montant de la retraite et l'octroi de cette retraite à 60 ans dans les professions les plus pénibles ;
— les serviteurs de l'Etat ne doivent plus être des parents pauvres.

Il faut hâter la suppression définitive des zones de salaires.

Il faut rendre l'enseignement, dans le maintien de la liberté, accessible à tous les niveaux, à tous les enfants ; en augmentant les moyens de recrutement et de formation des maîtres et l'équipement scolaire.

Enfin, il faut rendre justice aux anciens combattants et aux victimes de guerre, et assurer le reclassement des rapatriés.

Mais le développement de la France est entièrement lié au développement de l'Europe.

L'Europe unie permettra d'assurer :

— Notre développement.
— Notre sécurité.

L'Europe est en danger. Le moment est venu de savoir si l'Europe va être enfin pourvue d'une autorité politique seule capable de prendre les décisions devenues indispensables pour poursuivre et accélérer son unité économique elle-même.

Mais par-delà son progrès économique, l'Europe doit assurer sa sécurité. Une Europe unie sera respectée par ses adversaires et traitée en égale par ses alliés.

Une Europe unie permettra d'établir des liens durables avec les pays africains sur le plan économique et culturel.

Je demeure fidele au Mouvement Républicain Populaire, dont l'élargissement doit assurer un renouveau de la démocratie. La France a besoin d'institutions équilibrées, d'une économie rénovée afin de répondre :

— aux exigences de la technique,
— aux aspirations de tous les Français,
— aux conditions difficiles de la vie internationale.

Cette grande tâche de l'avenir, je souhaite qu'elle soit entreprise en accord avec le Président de la République, le Gouvernement et les diverses tendances politiques républicaines représentées au Parlement.

Je ferai tout pour l'union, pour le progrès social, et pour l'avenir d'une France jeune dans une Europe unie.

Vive la République !

Émile HALBOUT

Conseiller Général de l'Orne. — Maire de La Lande-Patry
Candidat d'Union et d'Action Sociale pour la Ve République

Remplaçant éventuel :

Henri BURON

Maire de La Ferrière-aux-Etangs

PAS-DE-CALAIS

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Guy MOLLET
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre prochain vous serez, une nouvelle fois, placés devant un choix politique d'une extrême inportance: élire votre réprésentant à l'Assemblée Nationale.

Le rôle de cette Assemblée, dans les mois et les années proches, va être particulièrement difficile et important. Vous comprendrez donc pourquoi j'éprouve le besoin de vous rendre compte de mon mandat et de faire avec vous le point de la situation.

BILAN

Dès le mois de décembre 1958, mes amis et moi sommes entrés dans l'opposition au Gouvernement. Nous avons combattu une politique économique et sociale qui a sacrifié les humbles, les vieux, les travailleurs, les paysans.

Nous avons combattu une politique étrangère qui a isolé la France.

Nous avons combattu une politique militaire qui coûte à la Nation d'innombrables milliards pour une bombe et une force de frappe nationales anachroniques et sans valeur.

Nous avons combattu l'évolution de nos institutions qui tenait — jusqu'au coup d'arrêt — à remettre tous les pouvoirs à un homme seul.

Nous avons souvent conduit l'opposition, mais nous l'avons fait en démocrates, sans démagogie et pas systématiquement. C'est ainsi que lorsque le pouvoir légal a été menacé par les factieux, nous avons été à ses côtés, sans réserve ; que lorsqu'il a fallu chercher une solution au drame algérien, nous avons encore soutenu le pouvoir alors que nous avions quelque mérite à le faire.

Souvenez-vous, en effet, comment nous étions injuriés autrefois pour notre politique algérienne par ceux-là même qui devaient ensuite en venir au dégagement pur et simple sans faire respecter les garanties obtenues. J'ai du mal à croire qu'ils puissent avoir bonne conscience.

PROGRAMME

C'est parce que la France à des plaies à panser et des problèmes à résoudre que les dirigeants nationaux de quatre grandes formations politiques (Indépendants-paysans — M.R.P.

— Rad. Soc. — S.F.I.O.) ont décidé d'inclure dans leur programme une partie commune. Ce qui suit n'est donc pas — il s'en faut — le programme socialiste, cela représente ce que les socialistes — avec d'autres — s'engagent à appliquer ou à exiger pendant la prochaine législature.

Les dirigeants des formations politiques qui se sont unies pour la défense des institutions ont conscience que cette entente leur fait un devoir d'assurer, au-delà de l'événement, la permanence de l'Etat Républicain et en conséquence de proposer au pays un programme commun d'action.

Ils proclament que la véritable garantie de la stabilité en régime démocratique réside dans l'adhésion de la majorité du pays à un programme publiquement formulé et débattu.

Ils sont convaincus que tout ce qui rapproche les formations attachée à la liberté l'emporte sur ce qui les différencie et entendent aujourd'hui faire prévaloir leur volonté commune de rénovation de la démocratie, de progrès économique, de justice sociale, de construction de l'Europe, de solidarité internationale au service de la paix.

Ils acceptent d'un commun accord, pour les problèmes qui les séparent ou pour ceux qui pourraient surgir, de les résoudre par les voies démocratiques prévues par la Constitution.

Ils affirment leur accord sur les points fondamentaux suivants :

Dams le domaine des institutions et des libertés :

— Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du Gouvernement de législature ;

— Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice ;

— Etablissement d'une régime d'information objective par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision françaises.

Dans le domaine économique et social :

— Expansion dans la stabilité grâce à un plan économique et social, démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie et l'amélioration du sort des vieux ;

— Modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural ;

— Expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisés ;

— Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et à la Nation la pleine disposition de ses valeurs humaines ;

Dans le domaine diplomatique et militaire :

— Présence active de la France dans les organisations internationales ;

— Reprise des efforts — justifiés avec éclat par le succès du Marché commun — pour construire l'Europe, pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires, pour en faire le partenaire des Etats-Unis dans l'Alliance Atlantique ainsi consolidée ;

— Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Les signataires proposent ce programme aux femmes et aux hommes de notre pays comme une réponse aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, aux espérances de la jeunesse.

Tout cela est faisable — si on le veut.

Les Arrageois le savent bien qui ont — en seize ans — vu transformer leur ville pour en faire la plus dynamique de toute la région. Je ne l'aurais pas réussi seul, bien sûr, mais j'en ai été l'animateur.

Et c'est parce que sur le plan local, sur le plan national et même sur le plan international j'ai conscience d'avoir été digne de votre confiance que je vous demande de me la renouveler, m'engageant de mon côté à la mériter demain comme hier.

GUY MOLLET

Remplaçant éventuel :
MICHEL DARRAS

2° CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre, près de 13.000 d'entre-vous ont donné leurs voix à Guy Mollet.

Nous vous en exprimons nos plus vifs remerciements.

Dimanche prochain, votre vote sera décisif.

Au premier tour, chacune et chacun de vous — et c'est normal — vous vous êtes déterminés selon vos préférences.

Au deuxième tour, vous devez voter utile en pensant à votre intérêt, à celui de votre ville, à celui de votre circonscription.

Voter utile, est-ce voter Dhotel ?

Amateur, comme il le dit lui-même, sans crédit ni autorité, que pourra-t-il faire pour la circonscription ou pour vous-même, sinon être une machine à voter au Palais-Bourbon ?

Voter utile, c'est voter Guy Mollet, l'homme qui a fait ses preuves.

Guy Mollet : l'homme de la paix et l'homme de l'Europe.

Guy Mollet : l'homme d'Etat, Président du Conseil avec les trois semaines de congés payés la retraite vieillesse, l'indexation de la retraite des mineurs et l'indexation des prix agricoles.

Guy Mollet : le patriote et le démocrate, celui qui a été avec de Gaulle dans toutes les heures graves où la République a été menacée : de 1940 à 1944 ; en 1958, contre la guerre civile ; en avril 1961, contre la tentative de putsch, mais qui entend garder le droit de dire « Non » quand il n'est pas d'accord.

Guy Mollet : le député de tous, comme il l'avait promis et le maire.

— Deux mille cinq cents logements construits à Arras en dix ans.

— Deux mille logements mis en chantier rien qu'en 1962.

— Cent soixante classes primaires ouvertes, deux centres techniques, deux nouveaux lycés et les deux anciens lycées rénovés.

L'expansion économique et industrielle d'Arras, qui profite à tous :

— aux travailleurs d'Arras et des environs, auxquels elle assure déja le plein-emploi et la revalorisation des salaires ;

— aux commerçants, aux artisans et aux petites entreprises dont elle favorise le développement.

Les besoins restent immenses. Nous voulons de nouveaux logements et de nouvelles écoles. Nous voulons continuer énergiquement l'expansion industrielle, pour créer les milliers d'emplois nécessaires demain quand nos jeunes arriveront à l'âge d'homme.

L'œuvre à poursuivre réclame expérience et compétence.

Elle ne saurait être laissée à l'improvisation d'un amateur.

— Pour vous-même
— Pour vos enfants
— Pour nos vieux

Vous voterez sérieux, vous voterez utile

Vous voterez : GUY MOLLET

Le comité électoral du Parti Socialiste S.F.I.O.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri DUFLOT
(Candidat d'Union pour le soutien de la Ve République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour le soutien de la Ve République.

Électrices, électeurs,

Par votre appui massif, vous avez, le 28 octobre dernier, exprimé au général de Gaulle la confiance qui lui permettait de continuer l'immense tâche qu'il s'est assignée : la remise en ordre de notre pays qui en a tant besoin.

La rénovation de nos structures, rendue indispensable par l'immobilisme des partis qui pendant plus de douze années n'ont songé qu'à s'entre-déchirer alors que l'évolution du monde nous contraignait à repenser nos problèmes, n'est qu'à peine ébauchée, car il s'est avéré nécessaire de régler auparavant le douloureux problème algérien, auquel le Président de la République s'est trouvé contraint de consacrer tous ses instants.

Malgré une situation très précaire héritée du régime d'impuissance, la Ve République a pu, déjà, réaliser une œuvre magnifique et inespérée.

Souvenez-vous de ce qu'était la situation de la France lorsque les tenants de la IVe République allèrent demander au général de Gaulle de régler les échéances sans cesse reportées et auxquelles ils ne pouvaient plus faire face. Notamment :

— Les caisses de l'État étaient vides et nous étions réduits à l'état de mendicité.
— Les Gouvernements duraient quelques semaines.
— Le Parlement se montrait totalement impuissant.
— Les partis ne trouvaient d'efficacité que pour se combattre.
— La situation, tant en métropole qu'en Algérie, se dégradait un peu plus chaque jour.

En un mot, nous étions devenus le jouet des grandes nations et la risée du monde entier.

QUEL CHEMIN PARCOURU DEPUIS !

— La République a été restaurée.
— Les finances assainies, la confiance revenue.
— La France a retrouvé auprès des autres nations tout son prestige.
— Les dettes extérieures, qui nous rendaient tributaires de l'étranger, ont été intégralement remboursees, capital et intérêts.

— La hausse des prix a pu être freinée, mais non encore stoppée, tant était grand le désordre il y a quatre ans.

— La mise en route et le développement du Marché commun ont été assurés.

— Des problèmes paraissant insolubles ont trouvé des solutions provisoires, parfois originales, car il a fallu parer au plus pressé.

— La Communauté, nous unissant à nos anciens territoires coloniaux, a été constituée sous la haute autorité du Président de la République française.

— En même temps que s'est réalisé cet effort, sans précédent, de redressement et d'initiatives hardies, le drame algérien prit fin, et l'entrée dans la Communauté, de ce nouveau pays, n'est plus maintenant une utopie.

Aujourd'hui, alors que tout va moins mal, les anciens faillis qui n'ont pas désarmé tentent de trouver un souffle nouveau. Bien que désavoués par le pays, ils espèrent, grâce à la puissante organisation électorale dont ils disposent, prendre leur revanche le 18 et surtout le 25 novembre.

Françaises, Français,

Il vous est facile d'imaginer ce qui se passerait si demain, les anciens partis devaient triompher.

— Les combinaisons d'antan reprendraient.

— Le nouveau Parlement n'aurait plus qu'un but réel : combattre le Président de la République.

— Le général de Gaulle ne pourrait accomplir la mission que vous lui avez confiée par votre vote du 28 octobre et serait contraint d'abandonner le gouvernail, cette fois définitivement et sans retour.

Ce serait le recul, l'instabilité, les crises interminables, en un mot, le retour à l'anarchie.

Cela ne peut pas être !

Cela ne sera pas !

Vous faites confiance au général de Gaulle.

Accordez votre appui au seul candidat de la circonscription qui le soutienne.

Respectez et faites respecter votre « oui » !

Votez Henri DUFLOT

Ancien Déporté de la Résistance
Commandeur de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945
Docteur en Médecine
Candidat de l'Union pour le Soutien de la Ve République

Parce que le général de Gaulle a accordé, dès la Libération, le droit de vote aux femmes.

Parce qu'il vient, avec l'accord massif du corps électoral, de leur permettre d'élire, à l'avenir, le Président de la République alors qu'elles n'y participaient pratiquement pas auparavant.

Parce que des options ont été prises et qu'il importe d'en poursuivre la réalisation et l'extension :

— Enseignement - Recherche scientifique et technique.
— Remboursement à 80 0/0 par la Sécurité sociale.
— Instauration de la Sécurité sociale agricole.
— Augmentation de 16,50 0/0 des prestations familiales.
— Majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité.
— Création de l'allocation loyer.
— Revalorisation des pensions des personnes âgées : 10,50 0/0 en 1960 - 7,70 0/0 en 1961 - 15 0/0 en 1962.
— Lois agricoles à étendre et développer de manière à permettre, principalement, aux exploitations familiales de vivre décemment et aux femmes rurales d'être à même de remplir leur double rôle de femmes d'intérieur et de fermières.

Parce que le Docteur Duflot est le seul soutien du Président de Gaulle dans notre circonscription.

Pour ces raisons et toutes celles exposées antérieurement, j'ai accepté de le seconder. Ensemble nous étudierons les nombreux problèmes d'un monde difficile.

Toutes et tous vous voterez pour le

Docteur Henri DUFLOT

Candidat de l'Union pour le Soutien de la Ve République

Remplaçant éventuel :

Mme Veuve Jean POUILLAUDE-BIOLET

Exploitante agricole
Conseiller Municipal de Fremicourt

2e CIRCULAIRE

Union pour le soutien de la Ve République.

Chères électrices, chers électeurs,

En me plaçant, dimanche dernier, en tête de tous les candidats, vous m'avez renouvelé votre confiance et témoigné votre volonté de me voir continuer à vous représenter et soutenir l'action du Président de la République.

A toutes et à tous, mes très sincères remerciements.

Vous étiez en 1958, 13.215 à me donner votre confiance.

Aujourd'hui ce sont 15.819 électeurs, c'est-à-dire 2.604 de plus qui approuvent mon action.

J'en suis à la fois très fier et très heureux.

Je savais que les efforts que j'avais poursuivis pendant quatre années, avaient été compris et approuvés. Bien que ne sillonnant pas une circonscription beaucoup trop vaste car elle compte 202 communes, je me suis toujours tenu à votre disposition, comme j'espère continuer à le faire.

Vous m'avez répondu « oui » et surtout, vous avez dit clairement que j'avais eu raison d'apporter, avec fermeté et persévérance, mon modeste appui au général de Gaulle en vous appelant à lui répondre favorablement.

Et maintenant, il vous faut encore, simplement, faire l'effort nécessaire pour que, dimanche prochain, vous soyez encore plus nombreux.

Je veux, en effet, être demain le député de tous. C'est pourquoi je m'adresse à toutes et à tous.

Au premier tour, vous avez marqué vos légitimes préférences.

Au second tour, vous rejoindrez les rangs de ceux qui m'ont approuvé.

Vous permettrez au général de Gaulle de poursuivre sa tâche.

Vous pouvez compter en notre inlassable dévouement.

Henri DUFLOT

Ancien Déporté de la Résistance
Commandeur de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945
Docteur en Médecine
Candidat de l'Union pour le Soutien de la Ve République

Remplaçant éventuel :

Mme Veuve Jean POUILLAUDE-BIOLET

Exploitante agricole
Conseiller Municipal de Fremicourt

Françaises, Français,

Vous avez, le 28 octobre, scellé la condamnation du régime désastreux des partis et marqué votre volonté de voir la République nouvelle poursuivre sa tâche de progrès, de développement et de grandeur.

Mais, les 18 et 25 novembre, vous allez élire les députés. Ah ! puissiez-vous faire en sorte que cette deuxième consultation n'aille pas à l'encontre de la première !

En dépit, le cas échéant, de toutes habitudes locales et considérations fragmentaires, puissiez-vous confirmer, par la désignation des hommes, le choix, qu'en votant « oui », vous avez fait quant à votre destin.

Françaises, Français, je vous le demande !

Je vous le demande en voyant les choses bien au-delà de ma personne et de mon actuelle fonction.

Je vous le demande en me plaçant, une fois encore, sur le terrain — le seul qui m'importe — du bien de l'Etat, du sort de la République et de l'avenir de la France.

Le général DE GAULLE.
Discours du 7 novembre 1962.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Maurice DELORY
(Candidat de l'Association pour le Soutien à la Ve République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour le soutien à la Ve République - U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Une puissante coalition des partis politiques vient de tenter d'évincer le Général de Gaulle de la Présidence de la République. Au cours d'une active campagne électorale, par affiches et par tracts, les conjurés ont surtout développé le thème de l'atteinte à la liberté des Français par la recherche du pouvoir absolu, au moyen de la dictature, de la monarchie, voire même de l'Empire.

Il fallait énerver, irriter, affoler l'opinion publique, il fallait surtout effrayer pour mieux égarer.

Ayant laissé passer cette rafale des outrances parfois aussi mensongères que diffamatoires, le Français moyen a réagi selon son solide bon sens. En mûrissant sa réponse, il a pris en considération ce qui a été réalisé depuis l'avènement de la Ve République. Il s'est intéressé au programme en cours d'exécution. Il a espéré dans ce programme d'avenir et dans les objectifs généraux du IVe Plan.

Puis, en toute confiance, en toute liberté, il a répondu « Oui » au projet qui lui était présenté, « Oui » à la République, « Oui » à la France, « Oui » au Chef de l'Etat.

Dans la presque totalité des villages, des villes et chefs-lieux de canton de notre ancien arrondissement de Saint-Pol, formant partie de la troisième circonscription le « Oui » a donné une confortable majorité.

Devant la coalition hétéroclite des oppositions qui s'est manifestée à l'encontre de ce projet, j'ai le devoir de me mettre au service des Françaises et des Français qui ont renouvelé leur confiance au Général de Gaulle. C'est la raison pour laquelle je suis le candidat de l'Asso-

ciation pour le soutien à la Ve République, au siège de député de la troisième circonscription. C'est en cette qualité que je me permets de formuler le souhait que l'imposante majorité de « Oui » qui s'est dégagée du référendum persiste à manifester son adhésion à la politique du Général de Gaulle, comme elle a montré qu'elle souhaitait qu'il reste à la tête de l'Etat pour poursuivre l'œuvre de redressement si heureusement commencée.

C'est dans cet ordre d'idées que je demande à toutes les Françaises et à tous les Français qui se sont prononcés pour le « Oui » de m'honorer de leur confiance.

Je demande aux électrices et aux électeurs qui étaient dans l'abstention de reconsidérer leur position, de sortir de leur réserve. L'incertitude dans laquelle ils se trouvaient face au référendum doit être levée par cette élection qui va mettre en présence des hommes qu'ils connaissent.

Ne vous laissez pas abuser par les déclarations, les propositions du cartel de l'opposition qui voudrait briser votre élan, qui voudrait que vous inversiez votre décision sous le fallacieux prétexte qu'il faut organiser une force de contrepoids qui pourrait n'être qu'un moderne « cheval de Troie ».

Le programme de l'U.N.R. de demain, c'est le chemin du redressement.

Dans l'ordre économique, dans l'ordre social, dans l'ordre politique il y a une œuvre à continuer un effort à maintenir et à poursuivre.

Cet effort trouve son expression et sa charte dans le IVe Plan qui a été préparé au cours des deux dernières années et où tous les aspects de notre expansion économique, de notre progrès social ont été analysés. Il y a les éléments d'une volonté d'expansion qui est à la base de toute continuation de l'œuvre de redressement national.

Dans le domaine international, l'U.N.R. vous propose :

— La cohésion du monde occidental.

— La construction de l'Europe, par étapes progressives, solidement réalisée.

— La rénovation de l'Alliance atlantique.

— La recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général.

— La modernisation du service militaire en vue de la réduction de sa durée.

— Le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Vous manifesterez votre confiance dans ce programme de raison par la décision de continuer à servir autour du Général de Gaulle, le bien de notre pays et d'établir que la France est capable d'un redressement économique d'une grande stabilité politique, d'un développement intellectuel et politique qui font d'elle une nation courageuse, sérieuse et respectée.

Maurice DELORY

Candidat de l'Association de Soutien à la Ve République
Conseiller Général du Pas-de-Calais
Maire de Tincques
Commandeur de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Agricole. — Chevalier du Mérite Civil

Remplaçant éventuel :

Henri PICART

Chevalier de la Légion d'Honneur

2e CIRCULAIRE

Association pour le soutien de la Ve République - U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Je remercie vivement les 13.288 électrices et électeurs de la troisième circonscription qui m'ont honoré de leur confiance au premier tour de scrutin et je leur demande de ne pas laisser faiblir ce sentiment.

Je souhaite vivement que les abstentionnistes de ce premier tour n'oublient pas, le 25 novembre, de m'apporter le concours de leurs suffrages.

Je lance un pressant appel aux électrices et aux électeurs qui ont porté leurs suffrages sur M. Charles Chopin, le candidat des indépendants, pour me rejoindre et m'aider à faire échec au front populaire qui se renoue.

J'invite les Françaises et les Français de la famille des républicains libéraux et sociaux, qui ne se sentent pas attirés vers les tenants du collectivisme et du séparatisme, à une prudente réserve.

Puis ensemble, nous irons vers les grandes tâches des développements économiques et sociaux.

Le bilan de ce qui a été fait est le meilleur garant des dispositions prises pour ce qui reste à faire.

Pour l'agriculture, il a été conçu, amendé et voté ce qui constitue, pour la première fois, une véritable charte agricole.

Des réformes essentielles ont été entamées pour constituer des exploitations viables. La France a fait entrer l'agriculture dans le Marché commun.

En matière sociale, la situation des familles a été améliorée ; les pensions d'invalidité et de retraite ont été augmentées.

En matière de crédits et d'investissements, le Gouvernement a affecté au profit de l'agriculture des sommes très importantes. Des quantités considérables de produits agricoles ont été rachetées sur le marché par le F.O.R.M.A.

La défense des commerçants s'est organisée :

— en matière de propriété commerciale,
— de fixation des loyers commerciaux,
— de modernisation du commerce.

La défense de l'artisanat par la liberté de choix de la profession,
La qualification des artisans.
La création de l'Office de l'artisanat.
L'assurance maladie et les retraites artisanales.

Pour les anciens combattants et les victimes de guerre par le projet de budget de 6 milliards d'anciens francs et certaines perspectives d'avenir.

Pour le progrès social par l'amélioration du pouvoir d'achat des Français. Assurer la protection et la sécurité des travailleurs, de leurs familles, des personnes âgées et des jeunes.

Pour l'éducation nationale, budget de 1962, 910 milliards d'anciens francs.

Affectation au fonctionnement des services et à l'amélioration des traitements des sommes allouées actuellement par le budget de l'Education nationale.

Pour les constructions scolaires : lancement d'un grand emprunt national.

Pour les mesures en faveur des vieux et des invalides.

Relèvement des pensions de la Sécurité sociale.

Relèvement des allocations du Fonds national de solidarité : 1 milliard de NF au prochain budget.

Pour la jeunesse et les sports première loi-programme d'équipement sportif : 50 milliards d'anciens francs pour développer stades, piscines, maisons de jeunes. — Puis, dans l'ordre économique, dans l'ordre social et dans l'ordre politique une œuvre qui doit être de rénovation nationale, le IVe Plan.

Tels sont les aspects généraux de la politique économique de l'Union pour la Nouvelle République.

Elle est humaine parce qu'elle doit permettre une élévation constante du niveau de vie de l'homme.

Elle est orientée vers le progrès et l'avenir parce qu'elle s'efforce de transformer les structures pour les adapter aux besoins du monde moderne, et qu'elle se préoccupe d'intégrer dans l'économie les jeunes générations.

Elle est réaliste parce qu'elle est adaptée aux moyens du pays en hommes et en ressources qui sont considérables.

C'est en considération de ce programme positif que vous voterez pour le candidat de l'Association pour le soutien de la Nouvelle République.

Maurice DELORY
Conseiller Général. — Maire de Tincques
Commandeur de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Agricole. — Chevalier du Mérite Civil

Remplaçant éventuel :

Henri PICART
Chevalier de la Légion d'Honneur

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Marcel BÉRAUD
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 28 octobre vous avez manifesté clairement votre volonté de voir le général de Gaulle demeurer à la tête des affaires de la France. Avec 70 0/0 de « oui » vous avez signifié aux Partis que leur hargne vis-à-vis d'un homme comme le Président de la République était pour le moins déplacée.

S'étant donné pour but de lui apporter son soutien sans défaillance, l'Union pour la Nouvelle République n'a pas failli à sa promesse. Pendant quatre ans, sans faiblir, l'U.N.R. a été le pivot d'une majorité qui lui a permis de mener à bien la tâche de rénovation qui s'imposait.

La politique de l'U.N.R. n'est ni de droite, ni de gauche, c'est celle de la France s'adaptant au monde moderne.

Grâce au prestige et à l'autorité du général de Gaulle, grâce à l'appui parlementaire de l'U.N.R., la Ve République a pu réaliser une œuvre considérable. Elle porte déjà ses fruits en de nombreux domaines. L'avenir permettra de parfaire ces réalisations.

Depuis quatre ans, la remise en ordre de nos finances tant sur le plan national qu'international, la politique du plein emploi, sa limitation de la hausse des prix à la consommation, ont permis :

Une hausse des salaires très réelle quoique encore insuffisante ;

Des investissements publics sans précédents :

— Constructions scolaires et universitaires trop longtemps négligées.

— Equipements sanitaires ; investissements agricoles.

Des solutions à des problèmes encore jamais résolus :

— Enseignement privé ; enseignement agricole.
— Equipement sportif.
— Recherche scientifique et technique.
— Promotion sociale et professionnelle.
— Modernisation de l'agriculture.

Dans le domaine social, des améliorations sensibles :

— Remboursement de la Sécurité sociale à 80 0/0 ; Sécurité sociale agricole.
— Augmentation de 16 0/0 des prestations familiales.
— Revalorisation des pensions de vieillesse.
— Majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité.

Le drame algérien qui pesait si lourd sur l'avenir de la France a été conduit à son terme. Une coopération entre les deux pays est maintenant possible.

Mais il reste encore beaucoup a faire.

L'Union pour la Nouvelle République vous propose :

Dans le domaine économique :

— Une politique s'attaquant aux causes profondes des problèmes et faisant appel autant à l'initiative privée qu'aux pouvoirs publics.

— Une orientation sociale de la politique économique.

— Une adaptation des petites et moyennes entreprises ainsi que de l'artisanat.

— La réalisation et le perfectionnement des mesures prises en faveur de l'agriculture, une des pièces maîtresses de notre économie.

— L'expansion régionale, industrielle, commerciale et touristique.

— Une décentralisation effective.

— Une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

— Généralisation de la formation professionnelle et sociale des adultes et de la jeunesse.

— Amélioration du pouvoir d'achat.

— Garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées.

— Suppression progressive et rapide des abattements de zone.

Dans le domaine international :

— Construction de l'Europe par étapes progressives.

— Renforcement et rénovation de l'Alliance Atlantique.

— Adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense.

— Modernisation du service militaire et réduction de sa durée compatible avec les nécessités de l'Etat et les aspirations de la jeunesse.

— Le rayonnement de la France dans le monde par la diffusion de sa culture et de ses techniques.

Tel est le programme que vous propose l'Union pour la Nouvelle République.

Le général de Gaulle a rétabli la République en 1945. Il a écarté la guerre civile en 1958. Il a sauvé la République en 1960 et 1961.

Vous venez de lui renouveler votre confiance. Vous ferez respecter votre « oui » en faisant confiance à un homme qui, depuis 1940, le soutient sans défaillance. Mon passé répond de l'avenir.

Voter U.N.R., c'est voter pour une France libre, forte, heureuse et respectée...

Votez MARCEL BÉRAUD

Chirurgien-Dentiste
Maire-Adjoint de Berck-sur-Mer
Ancien des Forces Françaises Libres. — Commandant de Réserve
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance. — Médaille Coloniale

Remplaçant éventuel :

ALFRED FOURDRIGNIER

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En me portant à la première place avec 9.892 voix, vous avez été logique avec vous-même. Je vous en remercie. Vous aviez voté « oui » au référendum du 28 octobre. Vous avez voulu que le candidat du « oui » soit en tête le 18 novembre.

Vous avez marqué votre désir de paix et de continuité politique.

Vous avez voté pour que le général de Gaulle reste à la tête des affaires de la France.

Vous avez voté pour lui donner un Parlement efficace.

Dimanche, vous manifesterez encore votre confiance au général de Gaulle en votant pour un homme qui, depuis 1940 le soutient sans défaillance. Mon passé répond de l'avenir.

Vive le général de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

MARCEL BÉRAUD

Chirurgien-Dentiste
Maire-Adjoint de Berck-sur-Mer
Ancien des Forces Françaises Libres. — Commandant de Réserve
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance. — Médaille Coloniale

Remplaçant éventuel :

ALFRED FOURDRIGNIER

Si de Gaulle votait dans votre circonscription, il voterait Béraud.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jeannil DUMORTIER

(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)

élu le 25 novembre 1962

(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti socialiste S.F.I.O.

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Le dimanche 18 novembre vous allez désigner votre député. En janvier 1956 vous m'aviez choisi et vous m'avez renouvelé votre confiance en novembre 1958 dans le cadre du scrutin d'arrondissement.

Très simplement, avec la profonde conviction d'avoir bien servi, je sollicite à nouveau vos suffrages.

Dans une Assemblée où mes amis et moi-même étions trop peu nombreux, mes collègues de toutes tendances ont bien voulu confirmer le choix qu'avaient fait, de 1956 à 1958, les membres de l'ancienne Assemblée en me désignant comme Président de la Sous-Commission des ports maritimes. En effet, cette Sous-Commission, ayant disparu, ils m'ont confié, à l'unanimité, le rapport des ports et des voies navigables devant la grande Commission de la production et des échanges.

J'ai servi de mon mieux à ce poste les intérêts de mon pays, mais je suis heureux que ces importantes fonctions m'aient permis de souligner aux Pouvoirs publics quelle catastrophe aurait été pour notre agglomération boulonnaise le départ pour un port belge des Aciéries-Paris-Outreau.

Un travailleur n'est réellement libre que lorsqu'il peut gagner sa vie et celle des siens. Lutter contre le chômage, créer à Boulogne des emplois par le développement du port et de l'industrie a été ma préoccupation majeure.

Je suis fier d'avoir pu, en collaboration étroite avec la ville de Boulogne, sa municipalité et sa Chambre de commerce, dans le cadre de mes fonctions de rapporteur, obtenir pour notre cité le maintien des Aciéries-Paris-Outreau puis l'installation d'une nouvelle usine sur sa concession portuaire.

Depuis, d'avoir obtenu des investissements d'État qui, en 1961, représentaient près du quart de tous les investissements nationaux en matière portuaire, soit au total, y compris les fonds de concours, 5 milliards d'anciens francs de travaux pour la réalisation du nouveau quai de commerce et du môle ouest, face à la concession de Paris-Outreau.

Les travaux qui sont engagés sur le port doivent permettre d'offrir du travail à 250 ouvriers et 15 inscrits maritimes. Une centaine de personnes seront, en plus, à partir de l'année prochaine, employées à l'aménagement des superstructures.

Une grave menace a pesé sur les cimenteries de la région boulonnaise : la suppression par une modification de tarif, des possibilités de cabotage de Boulogne vers les ports bretons.

Or, sur 650.000 tonnes de ciments produits à Dannes, Desvres et Lottinghen, 300.000 tonnes empruntent le port de Boulogne et les cargos.

J'ai obtenu que le nouveau tarif ne soit pas ratifié et, là aussi, je suis heureux d'avoir pu maintenir le gagne-pain de près de 800 travailleurs sans parler du chômage considérable qui se serait abattu sur les dockers du commerce.

Je suis, avec le plus vif intérêt, les travaux du Comité d'études pour l'aménagement et la prospérité de la région boulonnaise. Il sait que mon plein concours lui est acquis.

Amis cultivateurs voilà bien des années que je préside le Syndicat d'électrification du Bas-Boulonnais et vous me connaissez tous pour m'avoir rencontré lors de vos marchés, de vos manifestations agricoles à Desvres, à Samer, à Belle-Houllefort et à Le Wast.

De plus, vous savez que chaque fois que vous avez eu besoin de moi, je vous ai aidés dans la mesure de mes moyens.

Conseiller municipal depuis vingt-quatre ans, maire depuis dix-huit ans, je sais ce qu'est la

peine de mes collègues maires, adjoints et conseillers municipaux, ce que sont leurs soucis. Ils savent eux aussi que mon bureau leur est ouvert.

Raymond Splingard, conseiller général du canton de Samer, secrétaire du conseil général, délégué cantonal, officier d'académie, délégué du conseil général au conseil départemental de l'enseignement primaire, administrateur de l'office départemental d'H.L.M., maire d'Outreau, comme en novembre 1958, a bien voulu être mon suppléant. La confiance qu'il me témoigne ainsi me touche et m'honore.

Notre ami et collègue au conseil général, Raymond Dufour, maire de Desvres, a lancé un appel en notre faveur. Qu'il en soit remercié.

Profondément attaché aux institutions républicaines et à la démocratie, vous pouvez être certains que je lutterai, dans tous les domaines, de toutes mes forces, pour la sauvegarde de nos libertés.

Vive notre beau Boulonnais !

JEANNIL DUMORTIER

Maire de Saint-Martin-Boulogne
Conseiller Général du Canton de Boulogne-Sud
Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Bas-Boulonnais
Membre Suppléant du Conseil Supérieur des Transports
Officier d'Académie. — Croix de Guerre 1939-1945
Député sortant

Remplaçant éventuel :

RAYMOND SPLINGARD

Conseiller Général du Canton de Samer. — Maire d'Outreau

2e CIRCULAIRE

Parti socialiste S.F.I.O.

Chères électrices, chers électeurs,

Au premier tour de scutin, par 13.072 voix, vous m'avez placé en tête de tous les candidats, marquant ainsi l'intérêt que vous portez à l'œuvre de défense de notre port, et de l'ensemble de l'économie de Boulogne et des cantons de Desvres et de Samer.

Je vous en remercie, mais le mauvais temps, la certitude du ballottage ont malheureusement éloigné des urnes de nombreux inscrits.

Je vous demande instamment de voter dimanche et de faire voter.

J'ai besoin de vous pour achever ma tâche.

Je fais appel à tous les travailleurs du port de commerce, de la pêche et de ses annexes, des Acieries Paris-Outreau, des cimenteries, à mes amis cultivateurs de notre bocage Boulonnais, aux commerçants, aux artisans, aux entrepreneurs et à tous ceux dont l'activité dépend du développement de notre région.

Vous savez ce que j'ai fait, ce que j'ai obtenu dans ce domaine : 14 milliards d'investissement en quatre ans !

Pensez-vous qu'un autre ferait mieux ?

Je fais aussi appel à tous les républicains et à tous les démocrates, sans distinction, pour que sur mon nom ils affirment leur volonté de voir maintenir la République et nos libertés.

Vive notre beau Boulonnais !
Vive la République !
Vive la France!

Un homme au service de ses concitoyens.

JEANNIL DUMORTIER

Conseiller Municipal depuis 1938
Maire de Saint-Martin-lès-Boulogne depuis 1944
Conseiller Général de Boulogne-Sud depuis 1955
Député depuis 1956. — Réélu en novembre 1958
Rapporteur du budget des ports et des voies navigables

Votre ami,
Votre député.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri COLLETTE

(Candidat de l'Association pour le Soutien à la Vᵉ République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Après avoir, d'une volonté unanime, changé la Constitution, le 28 septembre 1958, vous m'avez désigné pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Vous connaissez l'héritage de la IVᵉ République : Les caisses de l'Etat étaient vides ; les Gouvernements instables, sans autorité ; le Parlement divisé et impuissant ; notre pays méprisé par l'étranger ; la situation du pays alarmante.

DEPUIS QUATRE ANS.

Le déficit budgétaire a été supprimé.

Les dettes extérieures ont été remboursées.

La réalisation du Marché commun accélérée.

Les investissements publics et privés ont pris un essor sans précédent : constructions scolaires et universitaires, plus de 50 0/0, équipement sanitaire, plus de 500 0/0, etc.

Le chômage est inexistant.

La France a repris en Europe la première place, parmi les nations,

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :

Le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0.

L'instauration de la Sécurité sociale agricole.

L'augmentation de 16,50 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique.

La revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 0/0 en 1960, 7,70 0/0 en 1961, 15 0/0 en 1962).

La majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité.

La création de l'allocation-loyer.

La diminution du taux d'abattement des zones de salaires.

Mais il reste beaucoup à faire pour assurer le redressement du pays, sa stabilité et son avenir.

BOULONNAIS :

Nous lutteront pour obtenir l'implantation des entreprises nécessaires au développement de la région, au plein emploi et à la qualification de la main-d'œuvre.

Nous nous efforcerons de promouvoir l'installation d'un Centre universitaire.

Il faut que Boulogne demeure le premier port de pêche de France et que sa prospérité aille grandissante.

AGRICULTEURS :

Vous savez quelles ont été nos interventions et notre participation dans la discussion des dernières lois agricoles

Nous continuerons à œuvrer surtout pour que nous obtenions enfin une parité véritable entre les prix agricoles et les prix industriels.

De votre prospérité dépend celle du pays tout entier.

Et sur un plan général, nous dirigerons notre action en faveur des :

Commerçants, artisans, professions libérales :

La réforme fiscale a été commencée. Nous devons obtenir l'allégement des taux d'imposi-

tion et la simplification de la législation, la suppression de la taxe complémentaire et la parité des prestations familiales.

Agents de l'Etat et des collectivités :

La fonction publique doit bénéficier des mêmes avantages que l'expansion apportera aux autres secteurs économiques.

Les moyens matériels mis à leur disposition doivent être modernisés.

Salariés :

Leur niveau de vie doit s'élever par une orientation sociale de la politique économique de l'Etat.

Anciens combattants et A.C.P.G. :

Bien que le budget des Anciens combattants ait augmenté entre 1959 et 1962 de 41 0/0, nous devons rétablir l'égalité des droits « à la retraite du combattant » pour tous les titulaires de la carte du combattant et nous devrons exiger le respect loyal du « rapport constant ».

Personnes âgées :

Leurs ressources doivent croître et augmenter et elles doivent être associées à l'accroissement de richesse du pays.

Jeunes :

Nous avons voté la loi du 28 juillet 1961 qui prévoit l'installation, chaque année, de 24 centres sportifs, 90 stades, 1.200 terrains, 1.000 gymnases et 700 piscines.

Nous aurons à veiller à son application.

Pour la Ve République,
Pour la République des citoyens,

Contre celle des partis, vous voterez

Henri COLLETTE
Maire de Licques. — Conseiller Général
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Jacques DOUEZI
H.E.C., — Administrateur Judiciaire
Expert-Comptable

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs.

Merci pour les 20.168 suffrages qui se sont portés sur nos candidatures.

Ce succès et cette marque de confiance massifs expriment de façon catégorique la volonté du suffrage universel.

Nous avons besoin de vos suffrages dimanche pour assurer le soutien de la Ve République.

Votez sans défaillance,
Faites voter vos amis,
Pas d'abstention.

Henri COLLETTE
Maire de Licques. — Conseiller Général
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Jacques DOUEZI

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jacques VENDROUX

(Candidat de l'Association pour le Soutien de la Ve République)

élu le 18 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

Association pour le soutien de la Ve République.

Electrices électeurs, de la circonscription de Calais et d'Audruicq.

Je reste donc à votre disposition, puisque le référendum a donné raison aux partisans du «oui», et désavoué ceux qui n'ont pas compris les véritables aspirations de la grande majorité des Français.

A vous de décider si je dois poursuivre la mission dont vous m'avez précédemment investi ; ce sont vos suffrages qui me diront si vous me conservez votre confiiance.

J'en ai l'espoir, car un grand nombre d'entre vous, au hasard des rues de la ville ou des routes de la campagne, m'ont souvent réconforté d'un regard de sympathie et d'encouragement.

Il me paraîtrait indigne de vous et de moi que je cherche à vous séduire par de magnifiques promesses ; les engagements que j'avais pris en 1958 ont tous été tenus ; vous trouverez d'ailleurs plus loin :

— d'une part, un bilan succinct des résultats obtenus,

— d'autre part, comme il se doit, les grandes lignes d'un programme d'action que je compte suivre au cours de la prochaine législature.

Mais j'abandonne aux envieux et aux amers l'étalage démagogique des flatteries à l'adresse de toutes les catégories de citoyens.

Je me contente de mettre à votre service, mon crédit, mon expérience, ma volonté, mon dévouement,

Porté par le grand élan déclenché par l'Association pour le soutien de la Ve République, je travaillerai, en accord avec vous et avec l'aide des pouvoirs publics,

SUR LE PLAN LOCAL ET REGIONAL,

— à développer les éléments de notre prospérité ;

SUR LE PLAN NATIONAL ET EUROPEEN,

— à soutenir la politique du général de Gaulle, inspirée par le triple souci de la grandeur de la France, de la construction de l'Europe et de la paix du monde.

JACQUES VENDROUX

Député Sortant. — Maire de Calais
Vice-Président du Parlement Européen. — U.N.R.

Remplaçant éventuel :

CHARLES EMPISSE

Député suppléant sortant

Principaux résultats obtenus pour Calais et la région :

Création de la sous-préfecture de Calais, attendue depuis cent soixante ans.

Réinscription de Calais sur la liste des ports à moderniser, près de deux milliards de crédits.

Expansion économique de la région : classement de Calais dans la zone de conversion

pendant deux années. Installation d'industries nouvelles et résorption du chômage avec la collaboration du C.E.A.D.E.C.

Maintien à notre disposition des ressources en eau de notre secteur.

Création d'un tribunal d'instance.

Reprise en considération du raccordement de Calais à l'autoroute du Nord.

Emission d'un timbre sur Calais.

Défense efficace des industries régionales du bois menacées par une modification des droits de douane.

Satisfactions diverses obtenues pour la Chambre de commerce (excursions no-passport, trafics spéciaux), liaisons téléphoniques avec la Grande-Bretagne, relations ferroviaires avec Paris : train rapide du matin, horaires des trains vers l'Est.

Obtention de dotations supplémentaires de primes à la construction et de programmes H.L.M.

Accélération de la mise en chantier de la nouvelle gare.

Installation à Calais de l'Union régionale de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

Inscription de Calais dans le IVe Plan pour ce qui concerne :

- un hospice rénové rue de Verdun,
- un centre d'enseignement technique pour 3.000 élèves,
- un centre aéré,
- de nombreux terrains de sport.

Nationalisation des lycées.

Création d'un nombre considérable de classes et magnifique réussite du Centre d'enseignement technique de l'avenue Blériot.

Venue bénéfique à Calais en trois ans et demi de 15 Ministres français et de 3 Ministres alliés.

Renforcement du prestige et du rayonnement de Calais par la télévision, la radio, la presse française et étrangère.

Liens noués avec de nombreuses personnalités étrangères susceptibles d'influer sur le destin économique et touristique de notre ville.

En liaison avec Me Collette, député et M. Empisse, suppléant :

Reconstruction du Pont-sans-Pareil.

Prises de position et pression sur les pouvoirs publics en vue de l'amélioration de la rentabilité de la culture et notament en ce qui concerne :

- la promotion sociale des agriculteurs,
- l'enseignement agricole,
- la diminution des droits de succession,
- les facilités de crédit pour les héritiers,
- l'installation des jeunes agriculteurs,
- la commercialisation des produits,
- les allocations familiales agricoles,
- la retraite vieillesse,
- l'habitat rural.

Grandes lignes de l'action de demain :

Sur le Plan de la circonscription :

Poursuivre la politique de prestige et de rayonnement de Calais, afin de maintenir sur notre région l'attention des pouvoirs publics et d'augmenter notre pouvoir de séduction, aussi bien du point de vue industriel et commercial que du point de vue touristique.

Continuer à favoriser l'expansion de la ville dans tous les domaines tout en entreprenant le développement de sa zone intérieure, de façon à faire des trois cantons de Calais et d'Audruicq, une véritable région associée à celle de Dunkerque.

A cet effet, si le conseiller général et les maires le souhaitent, obtenir le rattachement du canton d'Audruicq à l'arrondissement de Calais.

Equilibrer l'économie de cet ensemble en fonction des nécessités agricoles et du niveau de vie général.

Renforcer la politique du logement urbain et rural, avec une amélioration sensible de l'habitat et de l'urbanisme.

Poursuivre l'action entreprise en faveur de l'enseignement et notamment de l'instruction technique des jeunes, y compris celle des jeunes agriculteurs.

Doter la ville et les communes rurales de terrains de sport en nombre suffisant.

Accélérer la mise en pratique des dispositions prévues pour améliorer dans notre secteur le sort des personnes âgées.

En liaison avec M. Empisse et mes collègues agriculteurs, suivre et accélérer la mise en place des mesures envisagées pour porter l'agriculture au degré de rentabilité qu'elle doit atteindre dans l'économie générale de la région.

DANS LE DOMAINE SOCIAL, PROMOUVOIR :

— L'uniformisation des allocations familiales.
— L'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale.
— Une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi.
— L'amélioration du pouvoir d'achat.
— La protection et la sécurité des travailleurs.
— La garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées.
— La reconnaissance des droits des anciens combattants.

SUR LE PLAN NATIONAL :

Continuer à soutenir la politique inspirée par le général de Gaulle et suivie par le Gouvernement, telle qu'elle est définie à la fois par l'U.N.R. et l'Association pour le soutien de la Ve République, pour assurer la stabilité et l'autorité de l'Etat, conditions essentielles au maintien de nos libertés et de la paix.

A titre plus personnel, poursuivre mon action européenne, dont bénéficiera également notre région.

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Benjamin CATRY

(Candidat Républicain National, d'Action Sociale, Familiale et Rurale)

élu le 25 novembre 1962

(Apparenté U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Pour couper court à toute propagande insidieuse, je ne me présente pas « contre » quelqu'un... mais bien « pour » quelque chose qui me passionne : le bonheur et le mieux-être d'autrui.

Pour vous en convaincre et pour mériter votre confiance, je me refuse de vous « réciter » la longue litanie perpétuelle des promesses électorales qui vous sont rabâchées périodiquement, avec les résultats que vous connaissez !

Non. Cette « technique électorale » est contraire aux principes et à l'idéal qui m'animent depuis dix ans, car je ne connais et ne pratique qu'une seule politique : celle de l'action et du dévouement pour tous.

Sans fausse modestie, ceux qui m'ont fait largement confiance à plusieurs reprises et en maintes circonstances, y compris des adversaires loyaux que j'estime et que je respecte, tous, oui, tous peuvent vous dire si cette affirmation est une imposture.

Croyez-vous sincèrement qu'une cité de travailleurs, comme Arques, m'aurait renouvelé sa confiance, au premier tour et avec les deux tiers de ses suffrages, si j'avais été un danseur ou un prometteur de beaux jours ?

Croyez-vous également qu'un canton à large majorité de travailleurs, m'aurait fait l'honneur d'être son représentant au Conseil général, si je n'avais fait mes preuves par ailleurs ?

Certes pas ! — N'est-il pas vrai ! Car les uns et les autres, tant de ma cité que de mon canton, savent juger « sur pièce » et non au vu de belles promesses.

Ainsi, si l'immense majorité d'entre eux, m'honorent de leur confiance, je n'oublie pas pour autant que je me dois également à tous les autres, sans distinction de conviction ou d'opinion :

— Aux paysans... Parce que j'ai leur sang et que je connais leurs difficultés.

— Aux petits commerçants, comme moi-même, qui doivent être défendus et protégés.

— A tous les foyers qui savent que le benjamin d'une famille de quinze, étant lui-même père de cinq enfants et grand-père de neuf, ne peut que se soucier des vastes problèmes que pose la famille.

L'ampleur de toutes vos préoccupations ne pouvant être développée ici en quelques lignes, je vous invite cordialement à mes réunions d'informations non pour « bagarrer », mais uniquement pour mieux se connaître et nous comprendre.

Le docteur Dazin, d'Isbergues, qui jouit à juste titre d'une estime considérable, m'a fait le grand honneur d'être mon suppléant.

Dès à présent, avec lui, je peux vous affirmer que nous donnerons le meilleur de nous-mêmes.

Electrices, électeurs, soyez remerciés à l'avance de votre confiance, ne vous abstenez pas ! Votez tous « utilement » sans rature ni panachage.

Votez ! Votez !! Oui... Votez ! Votez !

Pour « vos candidats » : Catry - Dazin.

CATRY - DAZIN

Candidats Républicains Nationaux, d'Action Sociale, Familiale et Rurale.

Electrices, Electeurs,

Les politiciens professionnels, stratèges en chambre et champions d'un « non » qu'ils voulaient vous imposer le 28 octobre, ont proclamé solennellement que leur « union » (*sic*) et que leur « solidarité » (*resic*)... iraient au-delà du référendum, jusqu'aux élections législatives.

Je m'en voudrais de vouloir les dissocier de leurs « succès » :

Notre circonscription a voté « oui » à 67 0/0
Aire-sur-la-Lys a voté « oui » à 68 0/0
Saint-Omer a voté « oui » à 70 0/0

Ces résultats ne sont pas le fruit de l'imagination.

Ils sont sortis des urnes... Ils sont « vôtres » !

Aujourd'hui...

M. Dufay, communiste, et M. Guillain, indépendant à Saint-Omer, tout comme M. Blondel, socialiste à Aire-sur-la-Lys, sollicitent vos suffrages ! Pour vous présenter ?

Ils n'ont pas encore compris !

Le 28 octobre, en votant « oui » vous leur avez dit « non » !

Le 18 novembre, pour rester logiques avec vous-mêmes, vous répondrez de la même manière.

Votre « bon sens républicain » doit rester ce que vous êtes.

C'est-dire : intransigeant et loyal !

Pour sauvegarder et protéger la Ve République de la dictature des partis,

Pour lui donner de fidèles et dévoués serviteurs,

Pour qu'ils soient véritablement « vos représentants ».

Pour défendre les travailleurs, les petits commerçants, les paysans et vos foyers...

Votez... Votez... « Oui »... Votez... Votez... pour :

CATRY

Maire d'Arques
Conseiller Général du Pas-de-Calais
Ancien Prisonnier 1939-1945

Remplaçant éventuel :

DAZIN

Docteur en Médecine à Isbergues
Combattant 1939-1945

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le Docteur Dazin, d'Isbergues, et moi-même, très touchés de votre confiance qui s'est traduite par 18.330 suffrages Catry-Dazin, vous adressent, avec leur reconnaissance, leurs sincères remerciements.

Pour nous assurer au second tour une victoire éclatante, qui doit être celle de toute la circonscription, il est indispensable qu'une large union se fasse sur notre candidature.

Notre campagne électorale menée avec courtoisie envers tous portait déjà l'estampille de cette union.

La très large confiance que vous nous avez témoignée prouve que nous sommes les seuls candidats qui plaçons au-dessus de tout : l'intérêt supérieur de la République et le respect pour son illustre Président, le général de Gaulle.

Sur le plan de la circonscription, vous conviendrez en toute objectivité que nous représentons les aspirations de l'immense majorité des électeurs, quel que soit leur vote de dimanche dernier.

Les travailleurs ont trouvé en nous des candidats sociaux qui ont déjà fait largement leurs preuves. Ils ont compris que nos succès personnels dans nos communes respectives en étaient le plus beau témoignage.

Les paysans ont apporté eux aussi la confiance de leurs campagnes.

Les petits commerçants ont senti que nous étions les garants de leur existence et de leur prospérité.

Tous les foyers enfin, ont reconnu en nous des responsables qui connaissent tous les besoins des familles.

Profondément attachés à leur mission de demain, vos candidats Catry - Dazin seront au seruice de tous, sans restriction ni réserve pour quiconque, se mettant à votre entière disposition par des visites et des permanences aussi nombreuses que régulières afin de vous écouter et de vous aider en toute circonstance.

Catry - Dazin, candidats libres, seront seulement des inconditionnels pour vous tous, tout en étant des serviteurs loyaux et fidèles de la Republique et de son Chef.

Electrices, électeurs, qui que vous soyez... où que vous soyez, nous ne serons pas les sectaires d'un parti, mais uniquement

Vos représentants et vos serviteurs.
Dans l'union ! par l'union ! pour l'union !

Votez, votez tous, oui, votez tous, votez pour CATRY — DAZIN. Merci.

CATRY — DAZIN

Candidats Républicains Nationaux, d'Action Sociale, Familiale et Rurale.

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, logiques avec vous-mêmes, sans équivoque, parmi les candidats, vous avez déjà accordé une large confiance à Catry — Dazin.

Soyez vivement remerciés.

Dimanche prochain, dans la clarté d'un choix, faites tous « l'union » sur : Catry — Dazin.

Soyez déjà félicités !

Catry — Dazin, eux aussi, comme vous, sans équivoque, sont et resteront.

— Les libres et les véritables défenseurs d'une République forte, unie et prospère,
— Les représentants actifs et qualifiés de votre circonscription,
— Les dévoués serviteurs de tous.

Ils seront dignes et fiers de vous dans l'union de tous les républicains,

Pour sauvegarder et protéger la Vᵉ République,
Pour défendre les travailleurs, les petits commerçants, les paysans et vos foyers.

Votez tous, oui, votez tous, pour :

CATRY

Maire d'Arques
Conseiller Général du Pas-de-Calais
Ancien Prisonnier 1939-1945

Remplaçant éventuel :

DAZIN

Docteur en Médecine à Isbergues
Combattant 1939-1945

Les seuls candidats d'union.

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Édouard CARLIER
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Électrices, électeurs,

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale.

Le référendum du 28 octobre a été un échec sérieux pour le pouvoir personnel. Par rapport à 1958, de Gaulle perd 5 millions de suffrages, soit près de 20 0/0. Il n'a plus la confiance de la majorité de la Nation puisque le « oui » ne représente désormais que 46 0/0 des électeurs inscrits.

L'analyse des résultats prouve sans conteste que le Parti communiste français est l'élément essentiel et le plus solide de l'opposition renforcée au pouvoir personnel.

D'autres formations politiques ont été moins bien suivies par leurs électeurs habituels. Ainsi se trouve confirmée la nocivité d'une politique qui a apporté de l'eau au moulin du pouvoir personnel.

En votant pour les candidats du Parti communiste français, qui dès le premier jour, a combattu le pouvoir personnel sans esprit de compromis, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Nos candidats :

EDOUARD CARLIER

Né le 21 décembre 1905 à Lillers, il entre à la S.N.C.F. en 1928, se syndique aussitôt et prend une part active à la lutte des travailleurs.

En 1932, il est candidat avec Gaston Coquel aux élections municipales de Béthune.

Il adhère au Parti communiste en 1933 et participe aux grandes manifestations contre le fascisme. Fait partie de la délégation qui avec les socialistes de Béthune, réalise l'unité d'action et le Front populaire. Après avoir participé activement aux grèves de 1938, il subit la répression et se trouve déplacé dans d'autres dépôts.

L'exode de 1940 terminé, il revient à Béthune où il constitue avec Georgette Caron et Morel de Vendin le premier groupe de résistance (fin juillet 1940).

Le 1er août 1941, il fut révoqué par Pétain, mais n'en continua pas moins la lutte contre l'occupant jusqu'à la Libération, où il fut appelé à siéger au Conseil municipal de Béthune.

Aujourd'hui, il continue de se dépenser à la cause des travailleurs, comme conseiller prud'homme.

Le 18 novembre, Édouard Carlier sera le candidat de tous les travailleurs, de tous les démocrates qui auront en lui un fervent défenseur qui saura faire entendre leurs voix à l'Assemblée Nationale.

A l'exemple de notre Parti, il saura rester fidèle à ses promesses et à la cause des travailleurs.

Benoit OFFROY

Né le 7 décembre 1906 à Auchel, de parents et arrière-parents mineurs, Benoît Offroy est descendu très jeune au fond de la mine puisqu'à l'âge de 13 ans seulement il travailla au siège n° 3 d'Auchel.

Il continua le dur métier de mineur durant cinquante années.

Il adhère au Parti communiste français en 1936 lors du Front populaire et aussitôt il y a milité activement.

Durant l'occupation, il est poursuivi le 26 juillet à la suite de la grève héroïque des mineurs contre les nazis, arrêté et interné à Béthune et Douai.

Sitôt la Libération, il devient le secrétaire de la section communiste d'Auchel et devient membre du Comité fédéral en 1946.

En 1947 il est élu conseiller municipal d'Auchel et en 1953, il devient adjoint au maire, particulièrement chargé de la gestion des finances.

Ce sont des hommes qui ont fait leur preuve, en qui vous pouvez avoir confiance.

Ces hommes du courage, de la fidélité et de la vérité, ne vous ont jamais trompés. C'est pour ces candidats que vous voterez le 18 novembre prochain.

Électrices, électeurs,

Le 18 novembre, portons un nouveau coup au pouvoir personnel.

Le pouvoir a attendu le lendemain du plébiscite pour augmenter le prix du pain et s'attaquer au droit de grève des ouvriers du métro. Il veut aggraver sa politique de misère et de vie chère. Il a sacrifié l'école laïque et la jeunesse à la course aux armements. Il s'est allié avec les revanchards allemands.

Rien d'étonnant puisque de Gaulle est apparenté à de Wendel et Schneider. Les banques Rothschild, Lazare et Mirabeau sont représentées au Gouvernement par Pompidou, Couve de Murville et Jacquinot. Cela les politiciens de l'U.N.R. (camouflés sous l'étiquette de l'Association pour la V° République) se garderont bien de vous le dire.

Le 18 novembre, voter communiste, c'est voter pour éliminer ce Gouvernement de banquiers, c'est voter pour aller de l'avant, vers le progrès social, la démocratie et la paix.

Vous ne voulez pas revenir au passé.

Depuis 1947, les communistes ont été écartés de tous les Gouvernements. Il y a eu les apparentements de 1951 et ce fut la première brèche dans la défense de l'école laïque. Puis en 1956, le Front républicain avec Soustelle qui a conduit au 13 mai 1958.

A qui tout cela a-t-il profité, sinon à la réaction ?

Va-t-on recommencer ? C'est la question qui se pose devant la nouvelle coalition allan de certains dirigeants socialistes au vieux réactionnaire Paul Reynaud. C'est l'image même du retour au passé dont notre peuple ne veut à aucun prix.

Pour préparer l'avenir, à tout prix : unité ouvrière.

Le Parti communiste français possède en France une large et solide influence.

Pour lutter efficacement contre le pouvoir personnel, il faut donc s'entendre et s'unir avec cette force considérable que représentent les communistes. S'opposer à l'union avec les communistes, c'est affaiblir les forces démocratiques et favoriser, qu'on le veuille ou non, le maintien du pouvoir autoritaire.

En ce qui les concerne, les communistes sont décidés à tout faire pour aboutir à l'unité des communistes et des socialistes et à l'union de tous les démocrates.

Le 18 novembre, avec les communistes, vous direz « écartons tout ce qui divise, ne tenons compte que de ce qui unit ».

Voter communiste, c'est voter pour l'unité ouvrière et créer les conditions du changement de politique.

Les communistes proposent un programme démocratique.

Le programme répond à vos aspirations. Il prévoit d'établir en France une République au service du peuple. Cela ne peut être réalisé que par une Assemblée constituante élue à la proportionnelle.

Les élus qui ne respecteraient pas leur programme pourraient être révoqués par leurs électeurs.

Les ministres seraient placés sous le contrôle du Parlement. Ils ne pourraient plus être, comme c'est le cas actuellement, des serviteurs des banques.

L'armée de métier serait abolie. La libre activité des partis politiques et des libertés syndicales garanties, ainsi que le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique, en ce qui concerne la reconversion, il y a loin des rêves à la réalite.

Si il y a quelques usines qui se sont installées, celles-ci n'ont absorbé que peu de main-d'œuvre et le problème reste.

Les travailleurs d'Auchel sont astreints à de longs déplacements, l'ouest du Bassin est sacrifié. Une grave menace pèse sur les usines de Choques et Kuhlmann.

Des solutions ! il en existe, notre Parti en proposant un véritable régime démocratique et la démocratisation des Houillères en faisant jouer aux syndicats un rôle déterminant dans leur gestion et leur direction, propose au contraire d'utiliser tout le charbon disponible.

Maintien en activité de tous nos puits. Réouverture de ceux dont le gisement n'est pas épuisé. Développement de la carbochimie.

Nationalisation des monopoles capitalistes, tels les Aciéries d'Isbergues et le trust Kuhlmann.

L'augmentation générale des salaires, des retraites, des assistances aux deshérités et aux invalides ; le retour aux 40 heures payées 48 ; la construction massive de logements à loyer vraiment modéré, en mettant fin à la spéculation sur les prix des terrains et en revenir à un coefficient normal.

Pour la paysannerie laborieuse : l'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole.

La réforme démocratique de l'enseignement, une politique extérieure de coexistence pacifique et d'efforts pour le désarmement. La France s'opposera aux entreprises du militarisme allemand et coopérera avec tous les pays sans exception, dans l'indépendance et la souveraineté.

Voter communiste, c'est voter :

Pour une République authentique et sociale,

C'est voter pour le progrès social et la liberté.

2e CIRCULAIRE

Parti communiste français.

Electrices, Electeurs,

Merci aux 11.809 électrices et électeurs qui ont, dès le premier tour, voté pour Edouard Carlier et Benoît Offroy, les plaçant en tête de tous les candidats.

Le scrutin de dimanche dernier a été marqué par une progression sensible du Parti communiste français qui, pour l'ensemble du pays, gagne plus de 120.000 voix et obtient, au premier tour, 9 élus contre un seul en 1958.

Dans le Pas-de-Calais, les communistes augmentent leur pourcentage et viennent en tête dans quatre circonscriptions.

En votant communiste, les électeurs, en premier lieu les travailleurs, ont exprimé leur confiance au Parti qui a toujours lutté avec clairvoyance et fermeté contre le pouvoir personnel et sa politique réactionnaire et propose un programme d'avenir.

Les candidats de l'U.N.R. ne rassemblent sur leurs noms que 47 0/0 du chiffre des « Oui » du dernier référendum. Mais la plupart des voix réactionnaires se sont bloquées, dès le premier tour, sur ces candidats qui bénéficiaient de l'appui officiel. Aussi la menace qui pèse sur nos libertés s'aggrave : de Gaulle va tenter d'obtenir une majorité de députés dociles et d'éliminer toute opposition à sa dictature de fait.

Dans le Pas-de-Calais, le Parti communiste et le Parti socialiste recueillent ensemble plus de 54 0/0 des suffrages. Il est donc possible de rassembler, autour de la classe ouvrière unie, l'ensemble des républicains et de faire échec aux candidats de l'U.N.R.

Dans ce but, la Fédération communiste a proposé à la Fédération socialiste :

— De désister le candidat communiste en faveur du socialiste qui le devance dans huit circonscriptions.

— De désister le candidat socialiste en faveur du communiste qui le devance dans cinq circonscriptions.

Un tel accord recueillerait l'approbation enthousiaste de tous les républicains qui comprennent que l'union est indispensable pour faire face à la menace de dictature. Il permettrait de battre les candidats de l'U.N.R. et de la réaction.

Après deux entrevues, lundi soir, la Fédération socialiste a publié la déclaration suivante :

« La Fédération socialiste du Pas-de-Calais décide de maintenir ses candidats dans toutes les circonscriptions sauf celle de Béthune et Saint-Pol.

« Elle engage les électeurs à barrer partout la route aux candidats de l'U.N.R. »

Nous prenons acte du retrait des candidats socialistes à Béthune et Saint-Pol. Nous pensons pourtant qu'un désistement clair en faveur du candidat républicain arrivé en tête eût été préférable.

Nous regrettons sincèrement que la Fédération socialiste n'ait pas accepté notre proposition d'accord pour les treize circonscriptions en ballottage. De plus, maintenant son candidat dans la onzième circonscription (Cambrin), la Fédération socialiste prend le risque d'y faire élire un U.N.R., ce qui irait à l'encontre de sa propre déclaration.

Malgré cette position de la Fédération socialiste, la Fédération communiste a décidé de désister ses candidats à Arras, Bapaume, Montreuil, Boulogne-Nord, Boulogne-Sud, Saint-Omer, partout où l'apport des voix communistes est indispensable pour que le candidat socialiste puisse battre l'U.N.R.

Les socialistes, tous les républicains apprécieront cette décision dictée par le souci de réaliser l'union pour mettre en échec les candidats du pouvoir personnel.

Dans notre circonscription de Béthune, le devoir est clair : dimanche, pas une voix républicaine ne manquera à Edouard Carlier et Benoît Offroy qui sont les candidats d'union pour battre l'inconditionnel de l'U.N.R. et le réactionnaire Cassez.

A l'heure où l'U.N.R. prétend monopoliser la future Assemblée, il est indispensable d'assurer l'élection du plus grand nombre de députés républicains.

Dimanche 25 novembre, tous aux urnes, pas d'abstention.
Votez et faites voter pour les candidats d'union des démocrates.
Votez et faites voter pour :

EDOUARD CARLIER ET BENOIT OFFROY

Une déclaration de Gaston Coquel

Candidat du Parti communiste français dans la première circonscription (Arras).

Je me désiste et j'appelle mes électeurs et tous les démocrates à bloquer, au second tour, leurs voix sur le candidat républicain arrivé en tête, Guy Mollet.

Cette attitude est la seule qui permette de mettre en échec le candidat de l'U.N.R. Elle est la seule conforme à la discipline républicaine.

Face à la menace de dictature, que partout, communistes, socialistes, républicains, s'unissent pour barrer la route aux « inconditionnels ».

GASTON COQUEL
Ancien député du Pas-de-Calais.

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Raymond DERANCY
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

En 1958, vous aviez confié à mon excellent ami Télesphore Caudron, le soin de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Votre choix avait été heureux. Mais malheureusement, six mois plus tard, celui-ci était foudroyé par la maladie, et c'est à moi, son suppléant, qu'imcomba la lourde tâche de lui succéder.

Je l'ai fait pendant trois ans et demi puis l'Assemblée ayant été dissoute, et de nouvelles élections devant avoir lieu les 18 et 25 novembre, il fallut désigner à nouveau des candidats.

Mes camarades socialistes de la circonscription de Bruay ont bien voulu me prouver leur affection et me témoigner leur confiance en me désignant à l'unanimité comme candidat titulaire. Mon ami Lucien Decats, maire de Bruay-en-Artois, a par ailleurs, été désigné pour être mon suppléant.

NOTRE PROGRAMME !

Sur le plan national, il faut d'abord rétablir le fonctionnement normal des institutions, assurer un réel équilibre entre les pouvoirs, et permettre au Parlement d'exercer son véritable rôle.

Pour garantir la stabilité ministérielle, nous proposons un gouvernement de législature, ce qui veut dire que le Parlement sera automatiquement dissous chaque fois qu'il y aura crise ministérielle.

SUR LE PLAN SOCIAL.

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter, mais les salaires, les pensions et retraites sont pratiquement bloqués ! Les petites gens doivent de ce fait, réduire leurs achats, ce qui crée du même coup, un marasme dans le commerce.

Il faut obliger les pouvoirs publics à augmenter le pouvoir d'achat car l'ouvrier, qui est créateur de richesses par son travail, doit trouver dans la juste rémunération de celui-ci, les moyens de vivre décemment et d'assurer la paix de ses vieux jours.

SUR LE PLAN MINEURS.

Dans un compte rendu de mandat que vous avez reçu ou que vous allez recevoir, je relate mon action en faveur des mineurs, des retraités et des silicosés. C'est pourquoi, je n'y reviens pas dans cette profession de foi.

SUR LE PLAN DE L'ENSEIGNEMENT.

Il faut assurer l'avenir des jeunes et pour cela, il faut adapter l'enseignement aux besoins économiques du présent et de l'avenir. Il faut donner des moyens accrus à la recherche scientifique, à l'enseignement technique et à la formation professionnelle.

L'intelligence ne se transmet pas par héritage ! Il faut élargir le recrutement des élites et favoriser réellement la promotion des fils de paysans et d'ouvriers. Il faut que l'État réserve une part plus importante au budget de l'Education nationale ; il faut démocratiser l'enseignement, et abroger la loi Debré.

SUR LE PLAN DE LA CONSTRUCTION.

Il faut donner un toit à chaque Français, et parvenir enfin à supprimer les taudis !...

La construction, c'est en priorité, le grand problème social. Pour le résoudre, nos efforts doivent porter sur trois points :

— Amplifier l'effort de construction des H.L.M.
— Favoriser l'accession à la propriété.
— Améliorer le système de l'allocation-logement.

SUR LE PLAN DE LA VIEILLESSE.

La France compte 5.300.000 personnes âgées de plus de 65 ans ; parmi celles-ci, deux millions au moins sont plongées dans la misère, parce que la société ne leur attribue qu'une allocation de quelques dizaines de milliers de francs par an.

Il est inadmissible qu'un Gouvernement qui se veut social, et qui se vante d'avoir ses caisses pleines d'argent, puisse se résoudre à laisser dans une complète indigence, les vieillards de ce pays.

Devrait-on, quand on est vieux, être obligé d'économiser sur la nourriture, sur le paquet de tabac ou sur le charbon ?...

Devrait-on, quand on est vieux, dépendre de ses enfants ou d'un parent moins pauvre ?...

Interrogez quelques vieillards et vous constaterez leur découragement.

La question est donc posée !... Avec environ 3,00 NF par jour, ces vieillards peuvent-ils vivre ?... Non bien sûr !...

Alors, il y aura pour la nouvelle législature, un impérieux devoir à remplir... Celui de permettre une vie décente aux vieux et aux vieilles qui ont fait la richesse de la nation.

Il faudra également abaisser l'âge du droit à la retraite pour les ouvriers affiliés à la Sécurité sociale...

Pour beaucoup, l'âge de 65 ans est excessif. Maintenant que de jeunes générations nombreuses vont atteindre l'âge de la productivité, il faut progressivement ramener l'âge de la retraite à 60 ans (tout au moins pour ceux qui le désirent). Je suis déjà intervenu dans ce sens à la tribune de l'Assemblée.

SUR LE PLAN FISCAL.

Il faut aussi qu'il existe plus de justice devant l'impôt. Notre système d'imposition est trop vieux et trop compliqué. Il est nécessaire de réaliser la réforme fiscale depuis longtemps promise.

Les commerçants en particulier ne doivent plus être des collecteurs d'impôts, il apparait de plus en plus nécessaire de supprimer la taxe locale, en garantissant bien sûr d'autres ressources aux collectivités.

SUR LE PLAN ANCIENS COMBATTANTS.

Il faut d'abord se rappeler ce qu'a dit Clemenceau : « ils ont des droits sur nous ». Ces droits sont imprescriptibles et je fais miennes, d'une façon absolue, leurs revendications que j'estime parfaitement justifiées et que nous avions défendues à l'Assemblée avec mon ami Fernand Darchicourt.

SUR LE PLAN DE L'AGRICULTURE.

Une agriculture prospère est nécessaire à la santé de la France, c'est pourquoi :

— Il faut moderniser l'exploitation familiale par des mesures économiques, techniques et sociales.

— Il faut rétablir la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques.

— Il faut appliquer l'exonération des droits de succession en ligne directe et entre conjoints. Il faut, en outre, octroyer aux exploitants agricoles un régime d'allocations familiales identique à celui des salariés.

Sur le plan de la région.

La région de Bruay n'est pas une région favorisée. Ayant été pendant très lontemps une région mono-industrielle, c'est-à-dire ne vivant que par la mine et pour la mine, elle fut, après la région d'Auchel, fortement touchée par la récession charbonnière.

Certains voyaient avec désespoir les jeunes émigrer vers d'autres cieux, et, devenus fatalistes, ils semblaient admettre que dans notre région, dans un temps relativement bref, serait vidée de sa substance active, et que nos villes deviendraient des cités dortoir pour pensionnés.

Avec l'aide des maires de Bruay, de Labuissière et de Ruitz, et avec l'aide de la Jeune Chambre Economique nous avons créé un syndicat intercommunal pour aider à l'implantation d'industries nouvelles, et il nous est déjà permis de présenter un bilan.

Nous avons d'abord implanté à Ruitz la firme « Rosy », qui dans son centre d'apprentissage forme 250 ouvrières par an, elle espère dans quelques années pouvoir donner du travail à 1.500 ouvrières.

A Barlin, ce sont les établissements « Cuvelier » qui emploient 50 ouvriers et vont s'agrandir pour en employer 150.

C'est les établissements « Bobulesco » qui vont s'implanter à Labuissière et donneront du travail à 100 ouvrières.

Nous sommes en pourparlers avec une autre firme et nous pouvons dire que très bientôt toutes les femmes et toutes les filles qui chercheront un emploi pourront en trouver un dans la région, ce sera plus profitable que d'aller à Roubaix ou à Tourcoing.

Pour la main-d'œuvre masculine, nous obtenons également des résultats non négligeables bien que nous soyons handicapés par la ville de Béthune qui s'est attaquée au problème avant nous et qui draine présentement chez elle toute la main-d'œuvre disponible. Néanmoins, nous sommes parvenus à faire implanter « Mortreux » sur le terrain d'aviation de Labuissière, cette usine ouvrira ses portes dans un mois et elle emploiera plus de cent ouvriers. Nous avons également fait installer la S.F.E.R.E. à Nœux-les-Mines, elle ouvrira également très bientôt ses portes et se propose d'occuper 200 ouvriers.

Nous sommes en pourparlers avec une firme dont nous tairons le nom et qui doit s'installer dans les anciens ateliers centraux des mines de Nœux, avec une autre qui doit s'installer sur le carreau de la fosse 5 à Barlin.

Les pourparlers sont très avancés avec la maison « Pascal » de Paris qui doit venir s'implanter dans les anciens ateliers électriques de Bruay. Ce sera encore du travail pour 150 ouvriers.

L'avenir n'est déjà plus si sombre... il y aura bientôt du travail pour tout le monde dans notre région.

Je suis intervenu pour le rétablissement du trafic voyageurs sur la ligne Bully-Bruay. Ma démarche n'a pas abouti mais j'espère que très bientôt nous aurons un Ministre des Transports plus conciliant que ceux qui se sont succédé depuis trois ans et qu'il nous sera possible d'obtenir satisfaction.

Bruay est devenue chef-lieu de canton et ces derniers jours les conscrits y ont passé le conseil de révision. Bientôt nous aurons une justice de paix et une section de paiement de la sécurité sociale.

Bref !... je ne peux pas dans cette simple feuille vous dire tout ce que j'ai fait et tout ce que je compte faire, mais faites moi confiance, et sachez que lorsque j'entreprends quelque chose je vais jusqu'au bout...

Dimanche, vous allez voter pour désigner le député de votre circonscription...

Si vous voulez un député qui soit des vôtres, compétent mais simple, près de qui vous vous sentirez à l'aise.

Si vous voulez un élu qui connaisse bien vos problèmes et ait l'énergie et la force morale de vous défendre et de défendre votre région en toute occasion.

Si vous voulez être représentés par un républicain sincère, par un ami de la paix et de l'école publique... par un homme juste, affable, partisan de la tolérance la plus large...

Alors !... votez pour le tandem DERANCY-DECATS.

Car ceux qui se sont adressés à moi, et ils sont nombreux, sont unanimes pour

reconnaitre que je me suis mis à leur disposition, sans distinction d'opinion politique ou religieuse.

Républicains, démocrates, votre devoir est clair !... j'ai la certitude que vous n'y faillirez pas... N'égarez pas vos voix sur des candidats qui n'ont aucune chance d'être élus.

Dimanche votez en masse pour :

RAYMOND DERANCY
Député sortant. — Maire de Barlin

et pour son remplaçant éventuel :

LUCIEN DECATS
Ancien Délégué-Mineur
Maire de Bruay-en-Artois

2e CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

D'abord, merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont accordé leur confiance le dimanche 18 novembre.

En nous accordant 12.226 suffrages ils ont témoigné à Lucien Decats et à moi-même une marque de confiance à laquelle nous sommes sensibles et dont nous tenons à les remercier bien sincèrement.

Le 18 novembre, il s'est agi pour vous de voter selon vos préférences personnelles... Dimanche prochain, il va vous falloir voter utile et il va falloir se rassembler et s'unir.

La chose sera d'ailleurs beaucoup plus facile... En déposant votre bulletin dans l'urne, vous allez faire un choix définitif. Vous direz si vous souhaitez que votre circonscription soit représentée au Parlement par le communiste Mancey, ou si, au contraire, vous voulez qu'elle continue à l'être par le socialiste Derancy.

Aucun autre ne peut plus être élu.

Faisons l'analyse de la situation...

Avant le premier tour, répondant à une question qui m'avait été posée, j'avais annoncé dans un manifeste électoral que si les électeurs me plaçaient en première ou en deuxième position, je me représentais au scrutin de ballottage, mais que si, par contre, j'arrivais troisième, je me retirerai de la compétition.

Le candidat communiste, dans ses réunions électorales, a dit pareil, et c'est d'ailleurs exactement ce qu'il a fait en 1958 puisque, à cette époque, étant arrivé second, il s'est maintenu.

Les autres, à ma connaissance, n'avaient pris aucun engagement, mais j'apprends que le candidat M.R.P. a pris la décision de se retirer et de conseiller à ses électeurs de voter pour moi. C'est une décision sage, car si Socialistes et M.R.P. s'opposent sur certains principes, ils sont par contre d'accord pour construire ensemble de grandes choses, par exemple l'Europe et la paix mondiale, pour lutter contre le retour aux mœurs de la IVe République, et s'opposer en même temps à tout pouvoir personnel.

Le quatrième candidat, celui de l'U.N.R. a, paraît-il, décidé de se maintenir... Nous n'en avons pas encore la confirmation à l'heure où nous écrivons cette circulaire, mais si c'est exact on est en droit de se demander quel but il poursuit et quel espoir il peut encore caresser puisqu'il lui manque 6.000 voix pour rattraper le candidat communiste!... Ce serait insensé et ses électeurs le jugeraient sévèrement... Plus de la moitié d'entre eux lui retireraient leur confiance car ils comprendraient qu'en votant U.N.R. ils favoriseraient le candidat communiste...

Dans tous les cas, la situation pour le second tour est clarifiée... Que ce soit avec deux ou avec trois candidats, dimanche prochain l'élu de la circonscription de Bruay s'appellera Derancy ou s'appellera Mancey... Le peuple souverain va se prononcer, après avoir soupesé les mérites de l'un et de l'autre.

En ce qui me concerne j'ai, par tracts, par voie de presse et de réunions publiques, exposé clairement et sans équivoque quelle était ma position en face des problèmes qui retiennent l'attention de tous les Français.

L'expérience vous a démontré qu'au lendemain d'une élection je sais me rappeler que mon devoir est d'être l'élu de l'ensemble de la population, mes adversaires politiques d'hier ne deviendraient pas nécessairement tous mes ennemis de demain.

Je demande à toutes les électrices et à tous les électeurs de comprendre que j'ai été et que je veux redevenir le député, non pas d'une partie du corps électoral, mais de son ensemble.

J'ai toujours été l'ennemi du fanatisme et de l'intolérance, car je pense que la République ne sera vraiment démocratique et juste que dans la mesure où ses fils comprendront qu'on ne fait rien de grand sans la concorde et la fraternité humaine.

Electrices, électeurs, vous êtes :

— contre la dictature sous toutes ses formes ;
— contre le désordre et les fauteurs de guerre civile ;
— pour la défense des libertés.

Alors, pas d'hésitation !...
Pas d'erreur de jugement !..

Tous aux urnes, dans le calme et la dignité, en n'écoutant que la seule voix de votre conscience.

Dimanche, vous voterez et vous ferez voter pour

Raymond DERANCY
Député sortant

et Lucien DECATS
Remplaçant éventuel

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

Mme Jeannette PRIN
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Parti Communiste Français.

Le comité électoral est fier de présenter à vos suffrages comme candidat titulaire :

JEANNETTE PRIN
Secrétaire de la Fédération Communiste du Pas-de-Calais
Membre du Comité Central. — Ancien Député

Jeannette Prin est la militante dévouée, connue et estimée dans tout le département, pour son inlassable activité au service de ceux qui peine et qui travaillent.

Elue député en 1951, réélue en 1956, elle défendit à l'Assemblée Nationale les droits des travailleurs et ceux de la population laborieuse.

Des milliers de familles ont recours à elle, que ce soit pour les prestations familiales, l'assistance à l'enfance, la retraite des vieux, les sinistrés, les victimes de guerre, les jeunes ménages.

Tous peuvent attester qu'elle s'efforce, par de multiples interventions et démarches, de solutionner, d'apporter aide et réconfort et cela sans sectarisme, avec le seul but de faire respecter les droits des familles, de soulager la misère.

Bon nombre de mal-logés ou menacés d'expulsion, ont eu recours à elle. Les paysans travailleurs de la région de La Gorgue, Lestrem savent que ses interventions leur ont permis de sauvegarder leur droits.

Toutes les mamans du Pas-de-Calais connaissent Jeannette Prin, car pendant huit ans que dura l'atroce guerre d'Algérie, elle a organisé l'action des mères, des épouses pour que cessent les deuils et les larmes.

Fille de mineur, Jeannette Prin prend part à toutes les grandes actions pour la défense des travailleurs et de l'école laïque.

Dévouée, compétente, vous ne pouvez avoir de meilleur défenseur.

Une fois de plus, la population des cantons de Lens-Nord, Cambrin et Laventie, fera confiance à la femme qui, courageusement, se présente à vos suffrages.

Avec Jeannette Prin, comme suppléant éventuel, nous vous présentons :

Henri LUCAS

Conseiller Municipal de Vermelles
Secrétaire de la Fédération Communiste du Pas-de-Calais

Ouvrier des ateliers centraux, Henri Lucas est bien connu et estimé de tous les travailleurs avec lesquels il a lutté pour faire aboutir leurs légitimes revendications.

En 1951, il fut licencié, poursuivi pour avoir dirigé l'action menée par les mineurs et leurs familles contre l'instauration du ticket modérateur en matière de sécurité sociale minière.

En 1961, l'union des socialistes, communistes, républicains le fit élire conseiller municipal de Vermelles.

C'est son dévouement inlassable, sa fermeté dans la défense des intérêts des mineurs et de tous les travailleurs qui l'on porté à la direction de la Fédération Communiste du Pas-de-Calais.

Electrices, Electeurs,

Avec 5 millions de oui en moins et 46 0/0 seulement des inscrits le pouvoir personnel sort affaibli du référendum

Dans la circonscription 20.530 électeurs ont voté non. Dans douze localités le non obtient la majorité.

Le Parti Communiste a été l'élément essentiel et le plus solide de l'opposition renforcée au pouvoir autoritaire.

Dès 1958, le Parti Communiste avec courage a dit la vérité sur le pouvoir personnel. Les ouvriers, les femmes, les vieux, les artisans et petits commerçants, les laïcs, les anciens combattants tous victimes de la politique de l'U.N.R. et du gouvernement gaulliste ont pu se rendre compte que les communistes avaient raison.

Le 18 novembre, portons un nouveau coup au pouvoir personnel.

Le pouvoir a attendu le lendemain du plébiscite pour augmenter le prix du pain et s'attaquer au droit de grève des ouvriers du métro. Il veut aggraver sa politique de vie chère et de misère. Il a sacrifié l'école laïque et la jeunesse à la course aux armements, Il s'est allié avec les revanchards allemands.

Rien d'étonnant puisque de Gaulle est apparenté à de Wendel et Schneider. Les banques Rothschild, Lazare, Mirabeau sont représentées par Pompidou, Couve de Murville et Jacquinot. Cela les politiciens de l'U.N.R. (camouflés sous l'étiquette de l'association de la Vᵉ République) se garderont bien de vous le dire.

Le 18 novembre, voter communiste, c'est voter pour éliminer ce gouvernement de banquiers, c'est voter pour aller de l'avant vers le progrès social, la démocratie et la paix.

Vous ne voulez pas revenir au passé.

Depuis 1947, les communistes ont été écartés de tous les gouvernements. Il y a eu les apparentements de 1951 et ce furent les premiers coups portés à la laïcité. Puis en 1956, le Front Républicain avec Soustelle qui a conduit au 13 mai 1958.

A qui tout cela a-t-il profité, sinon à la réaction ?

Va-t-on recommencer ? c'est la question qui se pose devant la nouvelle coalition allant de certains dirigeants socialistes au vieux réactionnaire Paul Raynaud. C'est l'image même du passé dont notre peuple ne veut à aucun prix.

Pour préparer l'avenir, à tout prix : unité ouvrière

Le Parti Communiste Français possède en France une large et solide influence.

Pour lutter efficacement contre le pouvoir personnel, il faut donc s'entendre et s'unir avec cette force considérable que représentent les communistes. S'opposer à l'union avec les communistes, c'est affaiblir les forces démocratiques et favoriser, qu'on le veuille ou non, le maintien du pouvoir autoritaire.

En ce qui les concerne, les communistes sont décidés à tout faire pour aboutir à l'unité des communistes et des socialistes et à l'union de tous les démocrates.

Le 18 novembre, avec les communistes, vous direz ;

« Ecartons tout ce qui divise, ne tenons compte que de ce qui unit »

Voter communiste, c'est voter pour l'unité ouvrière et créer les conditions du changement de politique.

Les communistes proposent un programme démocratique.

Ce programme répond à vos aspirations. Il prévoit d'établir en France une République au service du peuple. Cela ne peut être réalisé que par une Assemblée Constituante élue à la proportionnelle. Les élus qui ne respecteraient pas leur programme pourraient être révoqués par leurs électeurs. Les ministres seraient placés sous le contrôle du Parlement. Ils ne pourraient plus être, comme c'est le cas actuellement, des serviteurs des banques.

Dans le domaine économique, nous proposons : de démocratiser les Houillères en faisant jouer aux syndicats un rôle déterminant dans leur gestion et leur direction. Nationalisation des monopoles des capitalistes.

L'augmentation générale des salaires, des retraites, des assistances aux deshérités et aux invalides ; le retour aux 40 heures payées 48 ; la construction massive de logements à loyer vraiment modéré ; le retour à la laïcité et la réforme démocratique de l'enseignement, une politique extérieure de coexistence pacifique et d'efforts pour le désarmement. La France s'opposera aux entreprises du militarisme allemand et coopérera avec tous les pays sans exception, dans l'indépendance et la souveraineté.

Voter communiste, c'est voter pour une République authentique et sociale, c'est voter pour le progrès social et la liberté.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Merci aux 13.335 electrices et électeurs qui ont accordé leur confiance à Jeannette Prin et Henri Lucas, les plaçant ainsi en tête de tous les candidats et les désignant par là même pour battre l'U.N.R. et la réaction.

Sur le plan national, le Parti communiste passe de 18 à 22 0/0 des suffrages et, dès le premier tour, neuf députés sont élus au lieu d'un seul en 1958.

Le Parti communiste qui était déjà apparu lors du référendum comme la force essentielle de l'opposition démocratique, recueille ainsi les justes fruits d'une lutte sans compromissions contre le pouvoir personnel et la réaction.

On est loin, comme l'affirme le pouvoir, d'un « raz de marée » puisque dans le Pas-de-Calais, l'U.N.R. ne recueille que 47 0/0 des « oui » du référendum. Mais comme toutes les forces réactionnaires se sont bloquées sur l'U.N.R., cela aggrave le danger d'une dictature.

Dans notre circonscription, il est parfaitement possible de battre le candidat de l'U.N.R. Les chiffres parlent clairement : communistes et socialistes comptent 26.069 voix.

Pour qu'il en soit ainsi, la Fédération communiste a proposé à la Fédération socialiste qu'au second tour l'union se réalise dans chaque circonscription en appliquant la règle de Jules Guesde : « au premier tour on se compte. au deuxième tour on se rassemble ».

Ses propositions étaient les suivantes :

— désister le candidat socialiste en faveur du candidat communiste qui le devance dans cinq circonscriptions ;

— désister le candidat communiste en faveur du candidat socialiste qui le devance dans huit circonscriptions.

Un tel accord permettait de faire du deuxième tour dans le Pas-de-Calais une grande victoire républicaine et assurer ainsi l'élection de nombreux députés républicains.

Un tel accord eût été salué avec joie par tous les démocrates qui comprennent la nécessité impérieuse d'en finir avec la division.

Contrairement à celle du Nord, la Fédération socialiste du Pas-de-Calais a refusé ces propositions alors qu'elle affirme dans une déclaration vouloir barrer la route aux candidats de l'U.N.R.

Pour barrer la route à l'U.N.R. et à la dictature, le suffrage universel a désigné Jeannette Prin.

Electrices, électeurs socialistes, républicains, laïcs, vous n'approuvez pas le maintien du candidat socialiste Just Evrard.

Vous savez qu'il n'a aucune chance d'être élu.

Vous savez que cela favorise la dispersion des voix républicaines et entraîne un risque grave : celui de faire élire un U.N.R.

Devant le regroupement des réactionnaires, les forces républicaines doivent présenter un front commun. Vous approuverez la volonté qui anime les communistes de s'opposer résolument et efficacement au pouvoir personnel.

Dans les circonscriptions d'Arras, Bapaume, Montreuil, Boulogne-Nord, Boulogne-Sud, Saint-Omer, la Fédération communiste désiste ses candidats pour que les candidats socialistes fassent échec à l'U.N.R. C'est ainsi qu'à Arras, le secrétaire général du Parti socialiste pourra battre l'U.N.R. grâce aux voix communistes.

C'est notre responsabilité commune de concrétiser pour le second tour de scrutin l'ardent désir d'union qui monte des usines et des puits de mines, qui monte des masses laborieuses. C'est l'union des forces ouvrières, démocratiques et laïques qui peut et qui doit faire du deuxième tour une victoire républicaine.

Dans notre circonscription votre devoir est clair, toutes les voix républicaines se porteront sur Jeannette Prin, qui est la candidate d'union pour battre l'inconditionnel U.N.R.

Dimanche 25 novembre, tous aux urnes, pas d'abstentions.

Votez Jeannette PRIN

et

Henri LUCAS

Une déclaration de Gaston Coquel, candidat du Parti communiste français dans la première circonscription (Arras).

Je me désiste et j'appelle mes électeurs et tous les démocrates à bloquer, au second tour, leurs voix sur le candidat républicain arrivé en tête, Guy Mollet.

Cette attitude est la seule qui permette de mettre en échec le candidat de l'U.N.R. Elle est la seule conforme à la discipline républicaine.

Face à la menace de dictature, que partout, communistes, socialistes, républicains s'unissent pour barrer la route aux « inconditionnels ».

Gaston Coquel,
Ancien député du Pas-de-Calais

DOUZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri DARRAS
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Il y a quatre ans, grâce au scrutin uninominal de circonscription que le Parti socialiste réclamait, vous aviez désigné, pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, un homme que vous connaissiez depuis longtemps et dont vous aviez pu apprécier les qualités.

Qui de vous regrette aujourd'hui le choix d'il y a quatre ans ?

Henri Darras a tenu toutes ses promesses.

Comme vous lui en aviez donné le mandat, il s'est associé sans réticences à la recherche difficile du rétablissement de la paix en Algérie, et à la politique généreuse dont le Gouvernement de Guy Mollet avait prit l'initiative, conforme à vos idéaux de justice, de liberté et de démocratie, qui a permis d'établir les liens fraternels avec nos anciens territoires d'outre-mer.

LE DÉFENSEUR DE NOTRE JEUNESSE.

Pour notre jeunesse, ses interventions pressantes ont abouti à la création dans notre circonscription d'une chaîne d'établissements nouveaux : lycée de Bully, lycée d'Avion, lycée moderne et technique de Liévin, collège d'enseignement général de Mazingarbe, A la suite de ces créations, le pourcentage de nos enfants qui poursuivent des études secondaires est un des plus élevés de nos régions et on peut affirmer que la démocratisation de l'enseignement commence déjà chez nous à entrer dans les faits. L'école publique sait qu'elle peut compter sur le soutien le plus complet d'Henri Darras, instituteur laïque.

Mais notre jeunesse ne demande pas seulement des écoles.

Chaque année, des centaines et des centaines de jeunes arrivent à l'âge d'homme et ont besoin de trouver sur place l'emploi qui leur permettra de fonder un foyer. Ce problème doit retenir toute notre vigilante attention. Les houillères réduisent sans cesse leur personnel. il est indispensable d'obtenir l'installation d'industries nouvelles dans notre région.

Dans ce domaine, quelques résultats partiels ont été déjà acquis, en coopération étroite avec la jeune Chambre économique régionale. L'action entreprise devra être poursuivie avec patience, avec ténacité. Pour cela, vous ne pouvez compter sur ceux qui spéculent sur la misère des travailleurs ; il est démagogique de refuser aux entreprises qui acceptent de venir chez nous les facilités qui leur sont consenties par la loi et qu'elles peuvent trouver ailleurs. Henri Darras poursuivra ses interventions auprès des Ministres intéressés et ses sondages dans les milieux de l'industrie. Les premiers résultats obtenus, si insuffisants qu'ils soient pour l'instant, constituent un précieux encouragement pour l'avenir et doivent nous inciter à persévérer. La réussite, nous n'en doutons pas, couronnera finalement les efforts d'Henri Darras et Jean Mallet et toute la circonscription en bénéficiera.

LE DÉFENSEUR DE LA PROFESSION MINIÈRE.

Fils de mineur, ayant comme suppléant et collaborateur Jean Mallet, maire de Bully et ouvrier mineur, Henri Darras connaît mieux que personne les difficultés de la profession minière.

Le premier dans la nouvelle Assemblée, il a soulevé la question du temps de travail dans les mines, demandant l'instauration de la semaine de cinq jours, ramenant à quarante heures la durée hebdomadaire du travail, sans diminution du salaire (Assemblée Nationale, séance du 19 juin 1959. *Journal Officiel* page 948).

Au cours de plusieurs interventions, il dénonce le danger de la concurrence du pétrole et

la carence du Gouvernement dans la protection de cette richesse régionale et nationale qu'est le charbon ; il dénonce également les lourds sacrifices imposés à la corporation minière et a réclamé la révalorisation de la profession par un rajustement des salaires et des retraites (*Journal Officiel* du 10 décembre 1959, du 6 mai 1960, etc.).

LE PARLEMENTAIRE EUROPÉEN.

Nouveau venu à l'Assemblée Nationale, Henri Darras n'a pas tardé à s'acquérir l'estime de ses collègues qui l'ont élu délégué à l'Assemblée parlementaire européenne. Il y a poursuivi et amplifié son action en faveur de notre région, de son potentiel industriel, de ses travailleurs et plus particulièrement des mineurs.

Au cours de plusieurs interventions fort remarquées, et dont la presse s'est d'ailleurs fait l'écho, Henri Darras a souligné l'impérieuse nécessité de coordonner les politiques énergétiques des six pays du Marché commun, afin de conserver au charbon sa part équitable dans l'économie européenne.

Il a fait partie du groupe de travail qui a élaboré, en accord avec les grandes centrales syndicales, le statut européen du mineur, adopté à l'unanimité par l'Assemblée parlementaire européenne à la fin de 1961. Ce statut a déjà porté ses fruits en Belgique, en Hollande, en Allemagne, où les mineurs ont obtenu la semaine de quarante heures. Seul le Gouvernement français a refusé jusqu'à présent de l'appliquer.

UN DÉFENSEUR DE TOUTES LES CAUSES JUSTES.

Malgré des tâches multiples et absorbantes, Henri Darras a continué à réserver l'accueil le plus bienveillant à tous ceux, sans distinction d'opinions, qui ont sollicité son aide ou ses conseils. Ses interventions ont apporté de substantielles satisfactions dans de nombreux foyers.

Electrices, électeurs,

En sollicitant à nouveau vos suffrages, Henri Darras a conscience de n'avoir trahi aucun des espoirs que vous aviez mis en lui. En lui renouvelant votre confiance vous vous assurez contre les déceptions futures, vous vous donnez la certitude d'être représentés, à l'Assemblée Nationale comme à l'Assemblée parlementaire européenne, par un homme toujours aussi compétent, toujours aussi dévoué, mais dont l'autorité a encore grandi.

En 1958, dès le premier tour des élections législatives, vous avez donné à Henri Darras 47 0/0 des suffrages. Cette année même, les électeurs du canton de Liévin-nord-ouest ont manifesté leur confiance à Jean Mallet avec une ampleur qui a surpris et déçu nos adversaires.

Cette fois encore, en votant dès le premier tour, pour Henri Darras et Jean Mallet, les électrices et les électeurs de la circonscription de Liévin, accompliront un acte positif ; en evitant d'éparpiller leurs voix en pure perte, ils contribueront à faire élire un défenseur qualifié et résolu de nos laborieuses populations, en même temps qu'un homme dévoué au bien public.

Votez et faites voter pour :

HENRI **DARRAS**
Maire de Liévin
Député sortant

JEAN **MALLET**
Conseiller Général. — Maire de Bully-les-Mines

Remplaçant éventuel.

Candidats présentés par le Parti Socialiste S.F.I.O.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Nous vous remercions d'avoir répondu aussi largement à l'appel que vous adressaient les républicains et les démocrates de notre circonscription. Avec 16.426 suffrages, les plaçant nettement en tête dès le premier tour, vous avez donné à nos candidats un magnifique témoignage de confiance et d'estime.

C'est pour Henri Darras un précieux encouragement à poursuivre une tâche souvent difficile à laquelle il se consacre avec dévouement et compétence.

Pour dimanche prochain le choix est clair : le résultat du premier tour dicte à chacun son devoir. Les citoyens qui, le 18 novembre, ont tenu à affirmer leur préférence doctrinale, malgré le travail fécond réalisé par Henri Darras pendant ses quatre années de mandat, pourront le 25 novembre par un vote positif, reconnaître son dévouement au bien public.

Dimanche prochain, Henri Darras et Jean Mallet seront les candidats des républicains, des démocrates, de tous ceux qui sont contre toute dictature et son cortège de misère et de guerre civile, et pour la construction d'une Europe unie.

Le 25 novembre l'élection de Henri Darras sera en même temps une manifestation d'union de toutes les bonnes volontés désireuses de préserver l'avenir économique et social de notre région.

Cette union sera d'autant plus marquante, si les abstentionnistes du premier tour font, comme nous l'espérons, leur devoir en votant Henri Darras.

Electrices, électeurs, ce dimanche tous aux urnes.

Votez et faites voter pour

Henri DARRAS et Jean MALLET.

TREIZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Ernest SCHAFFNER

(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)

élu le 25 novembre 1962

(S.)

1re CIRCULAIRE

Le Parti Socialiste S.F.I.O.

présente aux électrices et aux électeurs

deux hommes qui justifient la confiance de la population :

Le Docteur Ernest SCHAFFNER

Conseiller Municipal depuis 1935. — Maire de Lens depuis 1947
Conseiller Général depuis 1951. — Député depuis 1958

Ernest Schaffner a consacré toute sa vie à la défense de ceux qui souffrent, de ceux qui ont besoin de la société.

Il n'est pas nécessaire de présenter un beau programme électoral, pour savoir, qu'une fois de plus, Ernest Schaffner sera au service de la population, comme il l'est depuis toujours.

Pour bien montrer l'attachement qu'il porte aux autres communes de la circonscription ainsi qu'aux problèmes miniers, le Docteur Schaffner a choisi pour suppléant :

Lucien HARMANT

Maire de Loison depuis 1935
Président de l'Association des Communes minières depuis 1950
Conseiller Général en 1962

2e CIRCULAIRE

Le Parti Socialiste S.F.I.O.

Dès le premier tour, 11.670 électrices et électeurs ont donné leurs voix au Docteur Ernest Schaffner.

Le Parti socialiste les remercie de leur confiance.

Dimanche prochain, il vous faut :

Un député républicain.

Un député efficace.

Vous devez choisir d'une facon définitive entre le candidat du Parti communiste mais vous dites « non » à toutes les dictatures.

M. Saïm Ben Iounef... mais de Gaulle lui-même vient de le renier !

ERNEST SCHAFFNER
Le seul candidat valable.

Electrices, Electeurs,

Choisissez !

ERNEST SCHAFFNER

Lensois depuis trente-cinq ans.
Quarante-cinq ans de fidélité au même idéal.
Un réalisateur expérimenté.

Vous lui devez :

— des écoles,
— des lycées,
— des dispensaires,
— des hopitaux,
— une maison de retraite,
— une sous-préfecture.

Il prévoit pour vous et vos enfants :

— des industries nouvelles,
— une activité grandissante pour votre région.

Ici : un homme valable, utile, dévoué au bien public jusqu'au sacrifice.

SAIM BEN IOUNEF

Un inconnu...
Un homme renié par son Parti.
Un homme sans aucune compétence dans les affaires publiques.
Un homme sans programme.
Un homme sans moyens.
Là l'incertitude, l'aventure, le néant.
Plus d'hésitation.

Votez

ERNEST SCHAFFNER

Remplaçant éventuel :

LUCIEN HARMANT

QUATORZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Fernand DARCHICOURT

(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)

élu le 25 novembre 1962

(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti socialiste S.F.I.O.

Citoyennes et citoyens,

L'Assemblée Nationale doit être renouvelée. Nous avons pensé que c'était à nous, élus et responsables socialistes de vos communes respectives, qu'il appartenait de présenter à nouveau à vos suffrages la candidature de

FERNAND DARCHICOURT

Député sortant. — Conseiller Général
Maire d'Hénin-Liétard
Rapporteur général du Groupement de Défense des Communes minières
Ancien Mineur

N'est-ce pas à notre appel que déjà en novembre 1958, vous lui faisiez confiance ?

A-T-IL JUSTIFIÉ CETTE CONFIANCE ?

Nous l'avons observé dans son comportement vis-à-vis de nous et de nos communes. Nous l'avons suivi dans son action au Parlement. Nous osons vous dire qu'il est classé parmi les députés les plus dynamiques.

QUE TROUVONS-NOUS A SON ACTIF ?

Membre de la Commission des affaires culturelles, sociales et familiales il en a été le secrétaire depuis trois ans.

Il a siégé au Conseil supérieur de la Sécurité sociale générale.

Le *Bulletin des Commissions* et le *Journal Officiel* le font apparaître comme un des plus assidus aux réunions et séances.

Ses interventions furent nombreuses, tant en Commission qu'en séance publique :

— Il a réclamé le droit à l'opposition de gauche de se faire entendre à la télévision ;

— Il a demandé que l'Académie de Lille ait davantage de crédits pour des constructions scolaires intéressant tous les enseignements ;

— Il a sollicité des crédits supplémentaires de constructions H.L.M. pour le Pas-de-Calais;

— Il a protesté contre la suppression du Fonds national de solidarité et dénoncé le « vol » manifeste du Gouvernement qui utilise à d'autres fins que pour les vieux les recettes prévues par la loi ;

— Il a proposé un plan de dix ans pour l'équipement sportif de nos communes et de nos écoles ;

— Il a suggéré le retour progressif à la semaine de 40 heures dans toutes les industries, et en particulier dans les mines ;

— Il a interpellé pour la revalorisation de la profession minière ;

— Il a défendu avec vigueur les aveugles et les grands infirmes et ceux-ci l'en ont publiquement remercié ;

— Il a invité l'Assemblée à voter les crédits pour achever le canal du Nord, lequel le sera dans deux à trois ans ;

— Il a protesté violemment contre la suppression de la retraite des anciens combattants. Malgré la vive opposition du Gouvernement Debré et malgré les injures et vociférations des députés U.N.R , il a fait voter un amendement tendant à rétablir tous les anciens combattants dans leurs droits à la retraite. Le Gouvernement a fini par céder pour les 1914-1918 mais refuse encore pour les 1935-1945 et les déportés. La bataille continue.

— Il a fait voter, cette année, un autre amendement, devenu d'ailleurs l'article 55 de la loi de finances 1962, lequel stipule « que le Gouvernement devra, à partir de 1963, dans le cadre d'un Plan quadriennal, satisfaire aux revendications des anciens combattants et victimes de la guerre ». Mais, par leur projet de Budget 1963, MM. Triboulet et Pompidou refusent d'appliquer la loi comme le voulait le Parlement.

— Il a présenté également un amendement, devenu l'article 89 de la loi de finances 1961, par lequel les mineurs ayant quinze ans de services et 30 0/0 de silicose peuvent prendre leur retraite par anticipation sans perdre les avantages sociaux du régime minier (Sécurité sociale minière, logement et charbon).

Avec nos communes et nos populations :

Pas un maire de la circonscription ne pourra vous dire qu'il a fait appel à lui inutilement Chaque année il les a réunis deux ou trois fois. Pour leurs projets, écoles, H.L.M., voirie, eau potable, et leurs demandes de subventions, il est intervenu à Arras ou à Paris et bien souvent il a réussi.

Par ses réceptions d'électeurs, chaque semaine à Hénin, et dans nos communes, il a rendu de nombreux services à un grand nombre de nos administrés : Bourses nationales et départementales, allocations d'aide à l'enfance, aide médicale, subventions départementales à la construction, pension militaires, carnet de retraite, carte du combattant, secours, etc., jamais en vain il n'a été sollicité. Ses adversaires le reconnaissent.

Oui :

Il a bien rempli son mandat :

1° Sur le plan politique, il a soutenu le Président de la République dans sa politique algérienne ;

2° Sur le plan social, il a combattu les Gouvernements Debré et Pompidou, responsables de la dégradation des salaires et de l'augmentation du coût de la vie ;

3° Il a bien servi nos communes et leurs populations. Personne ne peut dire le contraire.

Votre devoir est de le réélire :

Nous avons un bon député, actif, sérieux et serviable. Nous devons le conserver.

Electrices et électeurs :

Vous voterez utile dès le premier tour, en votant Fernand Darchicourt.

— Pour le maintien des institutions républicaines ;

— Pour toujours davantage de progrès social par la planification et une meilleure répartition du revenu national ;

— Pour une véritable réforme démocratique de l'enseignement et pour la défense de l'école publique ;

— Pour une R.T.F. libre et au service de tous ;

— Pour une politique en faveur de la jeunesse (maison de jeunes, écoles et équipement sportif et création d'emplois nouveaux) ;

— Pour une augmentation des allocations familiales et la restitution aux personnes âgées du Fonds national de solidarité ;

— Pour la suppression de la « force de frappe nationale », ruineuse, inutile et dangereuse ;

— Pour un Gouvernement stable, responsable devant le Parlement, en accord avec les républicains et les démocrates :

— Pour la paix dans la liberté par l'unité européenne ;

Votez Fernand DARCHICOURT

Remplaçant éventuel :

Paul GUISEZ
Pharmacien
Adjoint au Maire de Carvin

Le Comité électoral :
Camille Delabre, Conseiller général,
Les Maires et responsables socialistes des cantons de Carvin et d'Hénin-Liétard

---

2ᵉ CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Dimanche dernier, le Parti socialiste a présenté à vos suffrages, les candidatures de :

FERNAND DARCHICOURT

et

PAUL GUISEZ

Remplaçant éventuel

Comme en 1958, et malgré 3.173 votants de moins, vous les avez placés en tête de tous les candidats avec 15.613 voix.

Par près de 41 0/0 des suffrages exprimés contre 38,89 0/0 en 1958, vous avez largement confirmé votre volonté de voir Fernand Darchicourt demeurer le député de votre circonscription.

Électrices, électeurs,

Nous vous remercions vivement et très sincèrement de votre confiance.

Au second tour, Fernand Darchicourt et Paul Guisez demeurent les seuls candidats de tous les Républicains et de tous les Démocrates.

C'est à eux et à eux seuls que doivent aller vos suffrages.

Électeurs, électrices,

Comme dans le passé,

Pour défendre les communes de la circonscription et leurs habitants,

Pour assurer essentiellement l'expansion économique des cantons de Carvin et d'Hénin-Liétard,

Tous les Républicains et Démocrates voteront :

FERNAND DARCHICOURT

Député sortant. — Conseiller Général
Maire d'Hénin-Liétard
Rapporteur général du Groupement de Défense des Communes minières
Ancien Mineur

et

PAUL GUISEZ

Pharmacien
Adjoint au Maire de Carvin

Remplaçant éventuel

Dimanche 25 novembre : tous aux urnes ! pas d'abstention !

PUY-DE-DOME

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Ambroise BRUGIÈRE
(Candidat du Rassemblement Républicain)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Un pressant appel du sénateur-maire Gabriel Montpied.

Electrices et électeurs, chers amis,

J'ai le devoir de vous dire toute l'amicale estime que je porte au docteur Brugière et à Arsène Boulay.

Tous les deux sont, comme moi, des enfants du peuple, qui ont dû travailler dur, puisque le malheur a voulu qu'ils soient tous deux, comme moi aussi orphelins de guerre.

Le docteur Brugière est (en même temps que le représentant des Montferrandais) mon collaborateur constant à la mairie de Clermond-Ferrand, partticulièrement sur les questions sportives, ou sa compétence est indiscutée.

Arsène Boulay, Clermentois de toujours bien connu dans le canton sud, administre de façon remarquable une de ces communes mi-ouvrières, mi-paysannes, où se posent tant de difficiles problèmes.

Comme administrateurs municipaux, tous deux ont fait la preuve de leur intelligence, de leur sérieux et de leur dévouement au bien public.

Ces qualités sont justement celles qui font les parlementaires de valeur.

Voilà pourquoi, chers amis, vous les élirez pour vous représenter.

Gabriel Montpied.

Electrices, Electeurs,

Aucun Gouvernement ne fait de miracles ; tous commettent des erreurs et subissent des échecs.

Mais le Gouvernement Pompidou — directeur de la Banque Rothschild — ne peut que favoriser les puissances d'argent : il est là pour ça.

La preuve ? Alors que le revenu national a augmenté de 30 0/0 (ce sont du moins les statistiques officielles qui le disent) la vie des familles, à la ville comme aux champs, est depuis quatre ans restée aussi difficile, les prix montant chaque jour.

L'expérience prouve, à l'inverse, que les Gouvernements socialistes apportent toujours quelque chose aux travailleurs.

Ce sont les socialistes qui nous ont donné les congés payés, les conventions collectives, l'office des céréales, les prix agricoles d'objectif (que les Ministères suivants n'ont pas respectés), le Fonds de solidarité vieillesse (qui a été, en partie, détourné), etc.

Le passé étant garant de l'avenir, vous pouvez nous faire confiance lorsque nous appelons tous les républicains à voter pour nous sur le programme suivant :

— Protection de notre travail régional : de nos entreprises, de notre commerce, de notre

agriculture, contre une politique capitaliste et technocratique qui réserve 53 0/0 des investissements à la région parisienne.

— Pour les salariés : suppression totale des abattements de zones. Augmentation des salaires proportionnelle à l'augmentation de la production nationale. Indemnités de transport analogues à celles de la région parisienne.

— Pour les paysans : moyens d'existence égaux à ceux des autres catégories sociales, par l'application intégrale du programme de la F.N.S.E.A.

— Pour les classes moyennes : parité des prestations sociales et familiales aux commerçants, artisans et tous travailleurs libres (y compris les paysans). Soutien des travailleurs à domicile.

— Pour les vieux, pour les retraités, pensionnés et anciens combattants : application pure et simple : 1° du rapport Laroque sur la protection des personnes âgées ; 2° du programme du Comité national de liaison des Associations d'anciens combattants et victimes de guerre. Relèvement réel (et non plus apparent ou verbal) des pensions et retraites. Rapport constant entre le montant de ces allocations et le coût de la vie. Maisons de retraite, aussi bien pour les ménages que pour les personnes seules. Emplois réservés pour les personnes d'un certain âge encore valides.

— Pour les jeunes : des écoles (sur la base de la laïcité, c'est-à-dire du respect de toutes les croyances et opinions), des centres d'apprentissage et de perfectionnement, des installations sportives et récréatives, des emplois (même avant le service militaire, que nous voulons beaucoup plus court).

— Pour les familles : des logements, prêts et subventions de mise en ménage et d'équipement familial. Exonération fiscale du minimum vital (avec élargissement des « tranches » imposées). Véritable stabilité de la monnaie et des prix.

— Pour nos communes : équipement en eau, assainissement, électricité, téléphone, écoles, foyers, chemins et routes. Restitution au Fonds routier des taxes automobiles. Prise en charge par l'Etat de toutes les dépenses d'intérêt national (enseignement, sport, assistance).

— Pour nos finances et notre monnaie : impôts sur les grosses fortunes. Economies par de véritables simplifications administratives et fiscales. Suppression des subventions politiques (fonds secrets ou scandale Pouillon), des dépenses de prestige (force dite « de frappe », grandes manœuvres qui ont coûté 90 milliards) et de libéralités à certains Etats. Fin des dévaluations et autres manipulations monétaires, dont l'effet (sinon le but) est de jeter la confusion dans les esprits, masquer la dégradation du pouvoir d'achat réel et procurer des bénéfices aux banquiers spéculateurs.

— Pour défendre et perfectionner la République : pas question de revenir aux erreurs et aux faiblesses de la IVe République. Mais il faut quand même que cesse ce scandale de députés ne siégeant que six mois par an et dont les avis sont lettre morte.

— Pour la paix : désarmement général contrôlé et coexistence pacifique de tous les régimes.

Electrices et électeurs, la caution de notre grand ami, le sénateur-maire Montpied, vous garanti la sincérité et le sérieux de nos engagements.

Avec lui, pour vous, nous ferons du bon travail.

Vive la République, vive la France, vive la paix !

Docteur Ambroise BRUGIÈRE

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Officier d'Académie
Adjoint au maire de Clermont-Ferrand. — Conseiller Général du Canton Est
Président de l'Amicale des Anciens Internationaux Auvergnats
Président d'Honneur de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles publiques
Ancien Résistant

Remplaçant éventuel :

Arsène BOULAY

Chevalier des Palmes Académiques
Chef de Section principal des Ponts et Chaussées
Maire de Pomagnat. — Délégué cantonal. — Secrétaire de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme
Ancien Résistant
Technicien à Clermont-Ferrand

Appel des conseillers généraux.

Electrices et électeurs de la première circonscription.
Chers compatriotes, chers amis.

Forts de la confiance que vous nous avez plusieurs fois manifestée, nous vous adjurons de voter, dès le premier tour, pour nos amis le docteur Brugière et A. Boulay.

— Ce sont des élus actifs, qui ont déjà, comme administrateurs, démontré leur grande valeur.

— Ils sont toujours restés fidèles à leurs origines, à leurs convictions et à leurs engagements.

— Parce qu'ennemis — comme nous-mêmes — de tout sectarisme, ils ont pour ligne de conduite le bon sens et l'amour du bien public.

Joseph GARDET — Henri NOYER — Raymond SAURON.

2e *CIRCULAIRE*

Electrices et électeurs républicains,

Ensemble, vous totalisez 28.931 voix contre 15.632.

Si vous êtes aussi disciplinés que vos candidats ont été loyaux à l'égard les uns des autres, vous battrez l'ineffable Clermontel qui, il y a quatre ans, se recommandait de Jacques Soustelle et qui aujourd'hui, se sentant perdu, se livre de bouche à oreilles à une lamentable campagne qui le déconsidère auprès de tous les gens qui ont du cœur et de la dignité.

Electrices et électeurs clermontois,
à l'appel de votre sénateur-maire Gabriel Montpied

Electrices et électeurs de la banlieue et des communes rurales,
à l'appel de vos élus municipaux et de vos conseillers généraux :

Joseph Gardet — Henri Noyer — Raymond Sauron

Vous élirez pour vous représenter :

Docteur Ambroise BRUGIÈRE et Arsène BOULAY
Candidat du Rassemblement Républicain

Chers amis,

Nous remercions les 13.513 électrices et électeurs dont les suffrages au premier tour, nous ont désignés pour être les candidats du Rassemblement Républicain.

Nous faisons confiance à celles et à ceux, qui, par 28.931 voix contre 15.632, ont déjà assuré le succès de l'Union des Républicains.

Nous tenons à marquer notre reconnaissance à la presque unanimité des élus cantonaux et communaux qui nous ont accompagnés ou reçus au cours de la campagne électorale, en dépit souvent des heures mal choisies de notre passage.

Nous croyons essentiel de marquer notre estime et notre solidarité à ces administrateurs dont les soucis sont les nôtres.

Comme eux, nous sommes fiers de nos réalisations qui se voient et qui sont utiles à la population.

Il est plus difficile de bâtir des écoles, réaliser des adductions d'eau ou des réseaux d'assainissement par égouts, d'entretenir ou de construire des routes et des logements, que de faire apposer des affiches ou lapider celles des concurrents.

Notre œuvre à nous est féconde, elle existe, elle sert le bien public.

C'est pourquoi, négligeant de répondre à toutes les polémiques, nous vous faisons confiance pour apprécier notre vie, consacrée comme la vôtre à l'exercice de notre métier et à la défense d'opinions auxquelles plus de trente années de fidélité témoignent d'une incontestable honnêteté politique.

Après le scrutin de dimanche dernier, respectant la volonté des électrices et électeurs de la première circonscription, Pierre Besset, Gaston Pradelle et Georges Servent, ainsi que

les formations politiques auxquelles ils appartiennent, ont décidé de soutenir une seule candidature, qui sera celle du Rassemblement Républicain.

Électrices et électeurs,

Dans notre précédente circulaire, ou au cours de la campagne électorale, nous vous avons exposé notre programme.

Nous sommes comme vous attachés aux institutions et aux réalisations qui font le bonheur des hommes.

Pour une nation riche par le bien-être de ses travailleurs et l'équipement de son territoire.

Pour une paix véritable, fondée sur la confiance, la collaboration et l'amitié des peuples.

Dans le cadre des institutions républicaines que s'est donné la France.

Docteur Ambroise BRUGIÈRE

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Officier d'Académie
Adjoint au maire de Clermont-Ferrand. — Conseiller Général du Canton Est
Président de l'Amicale des Anciens Internationaux Auvergnats
Président d'Honneur de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles publiques
Ancien Résistant
Candidat du Rassemblement Républicain

Remplaçant éventuel :

Arsène BOULAY

Chevalier des Palmes Académiques
Chef de Section principal des Ponts et Chaussées
Maire de Romagnat. — Délégué cantonal. — Secrétaire de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme
Ancien Résistant
Technicien à Clermont-Ferrand

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Valéry GISCARD d'ESTAING
(Candidat Républicain Indépendant)
élu le 18 novembre 1962
(R.I.)

Electrices, Electeurs,

Il y a quatre ans vous avez bien voulu me faire confiance et me choisir comme votre député. Pendant cette période, mon action, soit au Gouvernement, soit dans notre région, a été publique et chacun peut la juger au grand jour.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous de la même manière. Pensant que vous me connaissez et que l'élu doit être, non le prisonnier d'un clan, mais le représentant de tous ceux qui le choisissent, je me présente sous l'étiquette qui exprime mes idées et que portait mon grand-père Jacques Bardoux, celle de Républicain Indépendant.

Si vous m'accordez votre confiance, mon action pendant cette nouvelle période de quatre ans prolongera, sur le plan national et sur le plan local, celle qui est déjà entreprise :

Sur le plan national :

— d'abord un esprit de liberté et de tolérance, que j'ai toujours manifesté en exprimant chaque fois que je l'ai pensé utile et quels qu'en soient les risques, mon libre point de vue sur les grandes options nationales ;

— le maintien d'un régime démocratique juste et efficace, fondé sur la Constitution de 1958, associant la nation aux orientations de sa vie politique, économique et sociale, écartant le régime d'Assemblée qui conduit aux crises et à l'impuissance, mais préservant l'indispen-

sable pouvoir de contrôle du Parlement, affirmant et développant la vie régionale et municipale.
— à l'extérieur, le maintien des alliances et la construction de l'Europe unie.

Enfin la consolidation des deux grands résultats des quatres dernières années :

— LA PAIX

pour la première fois depuis 23 ans vous voterez sans que la France soit engagée dans un conflit. Dans quelques jours auront lieu les conseils de révision; cette fois-ci pour la première fois les familles seront délivrées des angoisses des dernières années. Cette paix doit être maintenue.

— LA STABILITÉ :

depuis quatre ans, la valeur du franc sur les marchés extérieurs n'a pas bougé d'un centime. Personne ne parle plus de dévaluation. La France qui était en banqueroute en avril 1958, a aujourd'hui la monnaie la plus solide du monde. Alors qu'en 1957 nous avions trois fois plus de dettes que de réserves, aujourd'hui nous avons trois fois plus de réserves que de dettes.

Mais attention !

Le redressement a été dur et ce serait un crime de le détruire. Or, cela va plus vite de vider la caisse que de la remplir ! Protégez le fruit de votre travail, de vos économies. Aidez-nous à défendre la stabilité !

Cette stabilité doit apporter un juste bien-être à tous. Déjà de sensibles résultats sont en cours ; malgré les circonstances le rendez-vous social d'octobre a été tenu conformément aux promesses.

— LE PROGRÈS SOCIAL :

— une première étape d'amélioration de la situation des personnes âgées est en cours et sera poursuivie ;

— les anciens combattants, les pensionnés, les rentiers viagers ont vu reconnaître leurs droits ;

— les prestations des familles ont été substantiellement revalorisées ;

— les abattements de zone sont enfin réduits et les bas salaires relevés ;

— la protection sociale d'une agriculture qui doit être conduite à la parité économique et sociale a fait un progrès décisif : à partir du 1er janvier prochain, les allocations familiales des exploitants et leurs prestations de vieillesse seront alignées sur celles des salariés et la franchise sera supprimée.

En même temps, un effort exceptionnel d'équipement public, notamment en matière de constructions scolaires, d'enseignement technique, d'agriculture, de logements et de construction d'hôpitaux, a été entrepris dans tout le pays, et sera poursuivi. Il doit y avoir une place à l'école pour chaque enfant et un lit d'hôpital pour chaque malade.

Enfin, un accueil fraternel doit être fait à nos malheureux compatriotes d'Afrique du Nord.

Il reste beaucoup à faire, mais la voie est tracée. La stabilité permet le vrai progrès ; elle conduit à la vraie justice.

SUR LE PLAN LOCAL :

L'Auvergne est en train de se rénover. Ce résultat est dû au travail de tous et notamment à celui des municipalités, grandes et petites. Je m'efforce d'y contribuer. Il faut le poursuivre à un rythme accéléré :

— l'aménagement des transports et notamment des routes est une condition préalable. L'effort considérable déjà en cours doit être accentué.

— nous avons peu de temps pour assurer l'équilibre de l'exploitation familiale agricole. C'est une course de vitesse où l'aménagement foncier, la vulgarisation et l'enseignement doivent être rapidement mis en place. La politique des prix doit conduire à l'alignement progressif sur le niveau du Marché commum.

— la décentralisation industrielle doit être accentuée, notamment au profit des bassins

miniers. Elle est le support du développement du commerce et de celui complémentaire de l'artisanat.

— le tourisme et le thermalisme, l'aménagement sportif d'hiver s'inscrivent dans la vocation naturelle de notre région.

— enfin, Clermont-Ferrand, grande capitale régionale qu'on voit de loin briller dans la nuit, doit devenir par l'effort de tous et dans un esprit de coopération, le centre intellectuel, administratif et économique du Massif Central.

En bref, rendre l'Auvergne vivante, attrayante, moderne. En faire une province de pointe de la France et de l'Europe.

Je ne veux pas terminer sans un mot plus personnel. Pendant toute cette période dont chacun réalise qu'elle était difficile, j'ai senti la confiance que vous vouliez bien me faire. Chaque fois que j'ai exercé mes fonctions, que j'ai représenté la France à l'étranger, je l'ai fait en pensant que je représentais non seulement mon pays, mais vous-mêmes. De cette confiance, je vous remercie. A l'inverse, personne ne s'est adressé à moi, quelles que soient sa condition et son opinion, sans que je me sois efforcé, dans la mesure de mes moyens et dans les limites de la justice, de résoudre ses difficultes.

Il y a entre nous bien autre chose qu'un pacte électoral. Très simplement, après quatre ans de travail, je vous demande de me renouveler cette confiance.

Valéry GISCARD d'ESTAING

Républicain Indépendant
36 ans
Engagé volontaire dans la 1re Armée Française. — Croix de Guerre
Conseiller général de Rochefort-Montagne. — Ancien député du Puy-de-Dôme
Père de famille (4 enfants)

Remplaçant éventuel :

Docteur Guy FRIC

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1940. — Croix de Guerre T.O.E. — Médaille de la Résistance
Médaille des Evadés. — Ancien déporté politique
Député sortant

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joseph PLANEIX
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre prochain, vous allez, par votre vote, engager le sort du pays, non seulement pour les cinq années à venir, mais sans doute pour une plus longue période si l'on considère l'ampleur et l'importance des tâches qu'aura à résoudre la prochaine Assemblée Nationale.

La législature qui vient de s'achever a été tout entière dominée par la douloureuse affaire d'Algérie.

Nous devons, maintenant, regarder vers l'avenir.

Et pour que nos espoirs ne soient pas vains des décisions capitales devront être prises à la fois en ce qui concerne nos institutions politiques, le développement économique et le mieux-être social.

1. — Nos institutions politiques :

Il est certain, personne n'en doute, que la France ne peut revenir à l'instabilité gouvernementale de la IVe République.

Le monde actuel qui est un monde dur et mouvementé, exige qu'il y ait à la tête de l'État un Gouvernement stable et efficace.

Mais dans l'intérêt même des citoyens, il importe que la présence de l'exécutif ait ses limites en rétablissant le Parlement dans ses droits légitimes et non discutables, notamment en ce qui concerne la protection des libertés individuelles et la représentation, par chaque député, des intérêts particuliers et des besoins propres de la circonscription qui l'a élu.

2. — Le développement économique :

L'expansion économique de la France est le résultat du travail de chacun de vous, mais malheureusement toutes les régions et toutes les professions ne sont pas aussi bien protégées. La décentralisation industrielle implique que des entreprises soient créées partout où le besoin s'en fait sentir (c'est le cas en particulier pour notre arrondissement dans tout le bassin minier), et non pas seulement à proximité des grandes villes surpeuplées.

Il importe également que la sécurité de l'emploi soit assurée et que des garanties sérieuses soient accordées aux travailleurs.

Au monde paysan, l'ouverture du Marché commun a ouvert de vastes horizons. Encore faut-il que nos paysans puissent les exploiter!... Le courage et l'esprit d'initiative ne leur manquent pas. Du Gouvernement, ils attendent au même titre que les autres catégories professionnelles, l'aide financière et technique (remembrement, vulgarisation, enseignement, organisation des marchés) qui leur permettra de se mesurer avec leurs concurrents et un régime de sécurité sociale similaire à celui des autres travailleurs.

Un effort accru dans le domaine économique est d'autant plus nécessaire que nous arrivons à cette période cruciale où les jeunes, nés après 1945, vont arriver à l'âge de la production.

Rien jusqu'ici n'a été préparé pour les accueillir.

3. — Le mieux-être social :

Le développement économique et harmonieux de toutes les régions et de toutes les professions, est, sans conteste, le premier but à poursuivre.

Cependant ces progrès ne se justifient que s'ils s'accompagnent d'une meilleure et équitable repartition des profits de l'expansion.

Nos agriculteurs sont en droit de compter pour vendre leurs produits sur des prix rémunérateurs et garantis, des facilités doivent leur être accordées pour rendre plus attrayante leur vie à la campagne et tout au moins pour leur donner un confort minimum, l'eau courante, l'énergie électrique dans toutes ses applications, un habitat amélioré.

Nos agriculteurs doivent avoir aussi leur part légitime des profits accrus que leur labeur apporte à l'entreprise.

Pour les jeunes il faut des écoles et des maîtres en nombre suffisant. Il faut rénover l'enseignement technique et la formation professionnelle et se pencher sur l'orientation de la main-d'œuvre.

Les pesonnes âgées enfin ne peuvent plus se satisfaire de pensions dérisoires, celles qui leur sont accordées doivent atteindre un niveau décent, compatible avec le respect de leur personne.

Les anciens combattants qui ont été frustrés doivent voir leurs droits intégralement rétablis.

Voilà, mes chers concitoyens, très hâtivement brossée la tâche immense qui attend les futurs députés.

C'est après en avoir pris pleinement conscience que j'ai accepté, sur la demande du parti socialiste, de poser ma candidature dans notre circonscription.

A cette tâche, je prends l'engagemsnt de consacrer tous mes efforts, l'appartenance politique dont je me réclame et mon expérience passée dans la gestion des affaires publiques, en portent temoignage.

Pour ma part, je puis faire état non seulement de ma participation aux affaires du département où je me suis toujours attaché, tant au sein du conseil général qu'à la Commission des travaux, de faire prévaloir le bien commun, mais encore ma gestion des affaires de la commune de Parent depuis plus de dix-huit ans et aussi l'activité que j'ai déployée à la tête du syndicat d'adduction d'eau de la région d'Issoire où, grâce à la collaboration de tous les membres de l'Association et de mes amis, les maires, une tâche dont je mesure certes l'insuffisance a été réalisée, mais dont je crois néanmoins pouvoir m'honorer.

Electeurs, électrices de la circonscription d'Issoire, voilà très simplement sans fausse démagogie, mais aussi sans fausse modestie, ainsi qu'il sied, aux vertus de notre race d'Auvergnats, le programme que je vous propose et les titres que je peux faire valoir pour mériter votre confiance.

Je ne sais si une campagne électorale écourtée me permettra de vous voir tous, mais vous me connaissez suffisamment pour apprécier si je suis le plus apte à défendre vos intérêts.

C'est aussi le souci de celui appelé à être mon suppléant éventuel : le docteur Bouchaudy, conseiller général de Tauves, secrétaire de l'Assemblée départementale, président de la Commission des routes nationales.

Médecin de campagne, il connaît lui aussi vos problèmes, puisqu'il protège votre vie de chaque jour. Il saura comme moi vous aider et vous défendre.

Vous êtes à juste titre épris de progrès,

Vous voulez la justice sociale et la paix,

Alors,

Pour une République forte et moderne où les représentants du peuple pourront toujours faire entendre leurs voix,

Pour une expansion harmonieuse des villes et des campagnes,

Pour une répartition équitable des fruits du progrès économique,

Votez :

Joseph Planeix — Sénateur suppléant

Docteur Bouchaudy — Suppléant

Vive la République !

Vive la circonscription d'Issoire !...

Joseph PLANEIX

Maire de Parent. — Entrepreneur de Travaux publics. — Sénateur suppléant
Conseiller général de Vic-le-Comte. — Président de la Commission des Routes départementales
Président du Syndicat d'Adduction en eau potable de la région d'Issoire
Administrateur des Organismes sociaux. — Chevalier du Mérite social. — Délégué cantonal

Remplaçant éventuel :

Pierre BOUCHAUDY

Docteur en Médecine
Conseiller général de Tauves. — Secrétaire du Conseil général
Président de la 3 Commission (Routes nationales). — Délégué cantonal

Appel des trois sénateurs du Puy-de-Dôme :

Electrices et électeurs de la première circonscription,

Chers compatriotes, chers amis,

Forts de la confiance qu'en votre nom, par des chiffres de voix massifs, vos élus locaux nous ont plusieurs fois manifestée, nous vous adjurons de voter, dès le premier tour, pour nos amis Planeix et Bouchaudy.

— Parce qu'ils sont des hommes honnêtes et sérieux, des élus actifs, qui ont déjà, comme administrateurs, démontré leur grande valeur ;

— Parce qu'ils sont dignes de votre confiance, étant toujours restés fidèles à leurs origines, à leurs convictions et à leurs engagements ;

— Parce qu'ennemis — comme nous-mêmes — de tout sectarisme, ils ont pour ligne de conduite le bon sens et l'amour du bien public ;

— Parce que nous serons à leurs côtés pour soutenir vos intérêts, ceux de cet arrondissement que nous connaissons bien, ceux de la France tout entière, de la liberté et de la paix.

Votez tout de suite pour les candidats républicains les plus valables : nos amis Planeix et Bouchaudy.

A tous égards ce sont les meilleurs.

Sûrs que vous répondrez à notre amical et pressant appel, d'avance nous vous en remercions.

Gabriel MONTPIED, Michel CHAMPLEBOUX, Francis DASSAUX,
Sénateurs du Puy-de-Dôme

2e CIRCULAIRE

Aux électeurs et électrices de la circonscription d'Issoire,

Chers Concitoyens,

En m'accordant au premier tour de scrutin 8.041 suffrages, vous m'avez placé en tête des candidats républicains dans la circonscription d'Issoire.

Je vous en remercie chaleureusement et vous assure de ma profonde gratitude.

Votre vote me permet de s'adresser à vous aujourd'hui en ami.

Dimanche prochain vous allez à nouveau vous prononcer. A tous ceux d'entre vous qui, pour des raisons personnelles ou des liens d'amitié, ont pu disperser leurs voix dimanche dernier, je leur demande de bien réfléchir. Ils doivent faire bloc sur le nom de celui qui cristallise toutes les forces démocratiques. L'enjeu est capital. Il s'agit du fondement même de notre République.

Sur mon programme, je ne reviendrai pas. Vous le connaissez et vous l'avez approuvé. Je vous rappellerai simplement que pas une loi sociale n'a été votée par les Assemblées où siégeait une majorité de droite. Les agriculteurs, les salariés, les petits commerçants et artisans ne voteront pas pour le député sortant qui ne leur apporte aucune garantie en face des puissances d'argent qui tendent à l'oppression de toutes les classes laborieuses.

Vous devez choisir pour vous représenter un homme qui exige :

— Que nos institutions politiques puissent à nouveau fonctionner normalement ;

— Que le Parlement retrouve sa vraie mission et que les représentants du peuple puissent à nouveau y faire entendre leurs voix ;

— Que les profits de l'expansion reviennent à ceux qui travaillent ;

— Que la sécurité de l'emploi soit assurée ;

— Que les agriculteurs trouvent dans le Marché commun les débouchés qu'ils attendent et des prix qui leur permettent de vivre dans la dignité ;

— Que de grands travaux soient entrepris pour apporter partout le mieux-être ;

— Que la reconversion du bassin minier soit accélérée ;

— Que l'expansion économique de la ville d'Issoire et de sa région soit poursuivie.

Dimanche dernier 100 députés ont été élus. Il en reste encore à élire près de 400. Faites en sorte que ceux qui seront élus dimanche soient des vôtres et vous défendent.

En ce qui me concerne, vous me connaissez, vous savez quelle est mon action dans les Assemblées ou les Organismes auxquels j'appartiens. Il en sera de même si je suis votre élu à l'Assemblée Nationale.

Pour une République forte et moderne ;

Pour une expansion harmonieuse des villes et des campagnes ;

Pour une répartition équitable des fruits du progrès économique, votez :

Joseph PLANEIX,
Sénateur suppléant.

Docteur BOUCHAUDY,
Remplaçant éventuel.

Vive la République !
Vive la circonscription d'Issoire !

JOSEPH PLANEIX

Maire de Parent. — Entrepreneur de Travaux publics. — Sénateur suppléant
Conseiller général de Vic-le-Comte. — Président de la Commission des Routes départementales
Président du Syndicat d'Adduction en eau potable de la région d'Issoire
Administrateur des Organismes sociaux. — Chevalier du Mérite social. — Délégué cantonal

Remplaçant éventuel :

PIERRE BOUCHAUDY

Docteur en Médecine
Conseiller général de Tauves. — Secrétaire du Conseil général
Président de la 3e Commission (Routes nationales). — Délégué cantonal

Electrices, électeurs, chers amis,

Nous vous faisons confiance.

Au second tour, vous achèverez votre bon travail en élisant triomphalement nos amis Planeix et Bouchaudy.

Vous qui avez voté républicain — et vous qui n'avez pu aller voter — nous vous demandons de la façon la plus amicale mais aussi la plus pressante, de faire dimanche votre devoir.

Que le mot d'ordre soit : discipline républicaine, échec à la réaction.

Gabriel MONTPIED,
Michel CHAMPLEBOUX,
Francis DASSAUD,
Sénateurs du Puy-de-Dôme.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Fernand SAUZEDDE
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Électrices, électeurs,

Votre vote du 18 novembre prochain doit traduire votre jugement sur la politique suivie par les Gouvernements depuis 1959, sur les hommes qui l'ont approuvée et caractériser la politique que vous voulez pour l'avenir.

Sur le plan intérieur, les Gouvernements Debré et Pompidou ont clamé la nécessité d'une expansion économique dans la stabilité. Mais, l'insuffisance de l'expansion est manifeste et la stabilité imaginaire (1.000 anciens francs d'aujourd'hui valent à peine 650 anciens francs de 1959).

Les prix des produits agricoles, chez le cultivateur, sont restés scandaleusement bas, tandis que les prix à la consommation n'ont cessé d'augmenter.

Le soi-disant relèvement financier a été acquis par une politique de déflation qui a dévalué la monnaie, bloqué les salaires et traitements pendant deux ans ainsi que les prestations familiales, accru de 6 à 700 milliards les charges des classes laborieuse par la suppression des subventions et détaxations sur les denrées de première nécessité, dans le même temps que le revenu des valeurs boursières a été multiplié par cinq.

Les ressources du Fonds national de solidarité ont été détournées (plusieurs centaines de millions en quatre ans) et ainsi les personnes âgées n'ont pu recevoir une allocation décente.

La retraite des anciens combattants a été supprimée, puis rétablie par étapes seulement.

La construction de logements a marqué un recul de 25 0/0 en quatre ans, pendant qu'éclataient les scandales de l'immobilière Lambert, Pouillon, etc.

L'éducation nationale a été sabotée par insuffisance de crédits, ce qui retarde les constructions scolaires et nuit au recrutement du personnel enseignant.

La fiscalité a favorisé les fraudeurs et les spéculateurs cependant que les deux tiers de l'augmentation des rentrées fiscales étaient supportés par les salariés.

Le rapatriement, dans les pires conditions, et la réintégration improvisée des Français d'Algérie ont ajouté la rancœur au désespoir.

Les complaisances du pouvoir à l'égard de l'O.A.S. ont laissé se fortifier une menace de subversion et de guerre civile qui existe toujours.

Sur le plan international, une politique de prétendue grandeur a éloigné notre pays de nos partenaires européens et atlantiques.

Vous condamnerez cette politique néfaste et cette condamnation s'étendra au député sortant qui a soutenu cette politique rétrograde et s'est rangé, en votant le 9 novembre 1961, l'amendement Salan, parmi les soutiens de l'O.A.S. et des factieux.

Vous ratifierez le verdict rendu par les électeurs de Lezoux aux dernières élections cantonales, vous signifierez que vous en avez assez d'être représenté par député-girouette qui s'est fort peu soucié de la défense de la République et des classes laborieuses ouvrière et paysanne.

Votre vote en notre faveur signifiera votre volonté de voir suivre la politique ci-dessous définie :

— Protection de notre travail régional — de nos entreprses, de notre commerce, de notre agriculture — contre une politique capitaliste et technocratique qui réserve 53 0/0 des investissements à la région parisienne.

— Pour les salariés — Suppression totale des abattements de zones. Augmentation des salaires proportionnelle à l'augmentation de la production nationale. Indemnités de transport analogues à celles de la région parisienne.

— Pour les paysans — Moyens d'existence égaux à ceux des autres catégories sociales, par l'application intégrale du programme de la F.N.S.E.A.

— Pour les classes moyennes — Parité des prestations sociales et familiales aux commerçants, artisans et tous travailleurs libres (y compris les paysans). Soutien des travailleurs à domicile en leur accordant notamment le bénéfice de la retraite complémentaire.

— Pour les vieux, pour les retraités, pensionnés et anciens combattants — Application pure et simple : 1° du rapport Laroque sur la protection des personnes âgées ; 2° du programme du Comité national de liaison des associations d'anciens combattants et victimes de guerre. Relèvement réel (et non plus apparent ou verbal) des pensions et retraites. Rapport constant entre le montant de ces allocations et le coût de la vie. Maisons de retraite, aussi bien pour les ménages que pour les personnes seules. Emplois réservés pour les personnes d'un certain âge encore valides.

— Pour les jeunes — Des écoles (sur la base de la laïcité, c'est-à-dire du respect de toutes les croyances et opinions), des centres d'apprentissage et de perfectionnement, des installations sportives et récréatives, des emplois (même avant le service militaire, que nous voulons beaucoup plus court).

— Pour les familles — Des logements, prêts et subventions de mise en ménage et d'équipement familial. Exonération fiscale du minimum vital (avec élargissement des « tranches » imposées). Véritable stabilité de la monnaie et des prix.

— Pour une politique hospitalière efficace et cohérente par la construction et l'aménagement d'hôpitaux publics avec cliniques, blocs chirurgicaux, maternités, mettant les bienfaits de la science médicale à la portée de tous.

— Pour nos communes — Équipement en eau, assainissement, électricité, téléphone écoles, foyers, chemins et routes. Restitution au Fonds routier des taxes automobiles. Prise en charge par l'Etat de toutes les dépenses d'intérêt national (enseignement, sport, assistance).

— Pour nos finances et notre monnaie — Impôts sur les grosses fortunes. Economies par de véritables simplifications administratives et fiscales. Suppression des subventions politique (fonds secrets), des dépenses de prestige (force dite « de frappe », grandes manœuvres qui ont coûté 90 milliards) et de libéralités à certains Etats. Fin des dévaluations et autres manipulations monétaires dont l'effet est de masquer la dégradation du pouvoir d'achat réel.

— Pour le rétablissement d'un régime véritablement démocratique et contre tout pouvoir personnel.

— Pour défendre et perfectionner la République. Il n'est pas question de revenir aux erreurs et aux faiblesses de la IVe République. Mais il faut quand même que cesse ce scandale de députés ne siégeant que six mois par an et dont les avis sont lettre morte.

— Pour la paix — Désarmement général contrôlé et coexistence pacifique de tous les régimes.

Aucun parti n'est plus qualifié pour une telle politique que le parti socialiste qui a donné, lors de ses passages au pouvoir, les grandes réformes sociales des vingt-cinq dernières années :

La semaine de 40 heures ; les conventions collectives ; deux puis trois semaines de congés payés ; l'office des céréales ; la seule réduction sérieuse des abattements de zones de salaires ; le Fonds national de solidarité vieillesse ; les prix agricoles d'objectif, etc.

Le passé étant garant de l'avenir, citoyennes et citoyens épris de progrès, de justice sociale et de paix, républicains, démocrates, socialistes, vous voterez en masse pour les candidats d'Union républicaine et de Démocratie socialiste, présenté par le parti socialiste S.F.I.O. pour que vive la République dans la démocratie, la paix, la liberté !

Fernand SAUZEDDE

Artisan graveur
Maire-Conseiller général de Thiers
Membre de la Commission départementale du Conseil général
Président de l'Office départemental d'H.L.M. et du Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme
Vice-Président de l'Union hospitalière du Centre
Secrétaire de la Fédération Nationale des Collectivités
Président d'Honneur des Vieux Travailleurs
Candidat d'Union Républicaine et de Démocratie Socialiste présenté par le Parti Socialiste S.F.I.O.

Remplaçant éventuel :

Louis CHAUTARD

Cultivateur
Maire d'Auzelles. — Conseiller général de Cunlhat

Appel des trois sénateurs du Puy-de-Dôme.

Electrices et électeurs de la circonscription Thiers-Ambert,
Chers compatriotes, chers amis,

Forts de la confiance qu'en votre nom, par des chiffres de voix massifs, vos élus locaux nous ont plusieurs fois manifestée, nous vous adjurons de voter, dès le premier tour, pour nos amis Fernand Sauzedde et Louis Chautard.

— Parce qu'ils sont des hommes honnêtes et sérieux, des élus actifs, qui ont déjà, comme administrateurs, démontré leur grande valeur ;

— Parce qu'ils sont dignes de votre confiance, étant toujours restés fidèles à leurs origines, à leurs convictions et à leurs engagements ;

— Parce qu'ennemis — comme nous-mêmes — de tout sectarisme, ils ont pour ligne de conduite le bon sens et l'amour du bien public ;

— Parce que nous serons à leurs côtés pour soutenir vos intérêts, ceux de cette circonscription que nous connaissons bien, ceux de la France tout entière, de la liberté et de la paix.

Votez tout de suite pour les candidats républicains les plus valables : nos amis Sauzedde et Chautard.

A tous égards ce sont les meilleurs.

Sûrs que vous répondrez à notre amical et pressant appel, d'avance nous vous en remercions.

Francis Dassaud — Gabriel Montpied — Michel Champleboux
Sénateurs du Puy-de-Dôme

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Plus de 41 0/0 d'entre vous, soit une augmentation de 8 0/0 par rapport à 1958, à qui j'adresse mes plus vifs remerciements, m'ont désigné pour être le candidat de l'Union de toutes les forces démocratiques et de discipline républicaine de cette circonscription, afin de barrer la route à l'aventure, et à une politique de régression sociale.

Je les prie de renouveler et amplifier ce vote dimanche prochain. Je demande instamment aux abstentionnistes du 1er tour et à tous les électeurs républicains et démocrates, à tous les amis des libertés essentielles syndicales, de conscience, de croyance, de la presse et d'opinion, de se joindre à eux pour le triomphe de leurs idées.

Agriculteurs, souvenez-vous de la politique antipaysanne de M. Pinay et de ceux qui l'ont soutenu (M. Joyon a voté contre l'indexation des produits agricoles).

Travailleurs de toutes catégories n'oubliez pas que ceux qui ont bloqué les salaires et traitements, les prestations familiales, ont permis l'augmentation continue du coût de la vie et la répartition scandaleuse des profits des grosses sociétés et sont prêts à continuer dans cette voie.

Pour porter un coup d'arrêt aux amis de l'O.A.S. et des factieux.

Pour maintenir le régime républicain et démocratique.

Pour une politique de justice sociale et progrès économique.

Pour la défense des libertés fondamentales.

Pour la paix civile et la coexistence pacifique des peuples.

Paysans et ouvriers, artisans commerçants, fonctionnaires, petits industriels, anciens combattants et prisonniers de guerre, vieux travailleurs, jeunes qui espérez une situation stable et un avenir sans nuage pour le rétablissement et la défense de vos droits, jugez les hommes sur un passé de droiture politique et de dévouement à la chose publique.

Electrices, Electeurs,

Défiez-vous des manœuvres et déclarations malveillantes et des affirmations sans preuve qui pourraient être publiées en dernière heure,

Votez unanimement pour ceux qui ont toujours et sans défaillance défendu votre droit à une vie meilleure, avec la garantie et la sécurité du lendemain,

Pour les candidats d'Union des démocrates et de discipline républicaine, présentés par le Parti Socialiste S.F.I.O.

Fernand SAUZEDDE

Artisan graveur
Maire-Conseiller général de Thiers
Membre de la Commission départementale du Conseil général
Président de l'Office départemental d'H.L.M. et du Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme
Vice-Président de l'Union hospitalière du Centre
Secrétaire de la Fédération Nationale des Collectivités
Président d'Honneur des Vieux Travailleurs
Candidat de Rassemblement Républicain

Remplaçant éventuel :

Louis CHAUTARD

Cultivateur
Maire d'Auzelles. — Conseiller général de Cunlhat

Paysans de Thiers-Ambert,

Sortant du cadre de mon humble ferme et de mes occupations journalières, je pense qu'il est de mon devoir de m'adresser à vous.

Je vous demande de reprendre la profession de foi de M. Joyon en 1958, vous y lirez : « Je suis partisan de l'indexation des prix agricoles ». Le 16 janvier 1959 M. Joyon en accordant sa confiance au Gouvernement Debré en votait la suppression. Le 18 mai 1960 il en refusait à nouveau, par son vote, le rétablissement, en désaccord d'ailleurs avec deux de ses amis politiques députés de ce département.

Je rappellerai également qu'un certain jour, en pleine rue, devant la mairie de Lezoux, en présence des maires et présidents de syndicats du canton, M. Joyon, du haut de sa suffisance, se révélant sous son vrai jour, en des termes presque orduriers, cria son dédain, son mépris, sa haine, de tout ce qui est paysan. Ce qui me valut du reste, aux élections du conseil général, un appel en ma faveur, quasi unanime, de ces mêmes maires et présidents de syndicats. Je n'ai dans ma poche qu'une seule carte, celle que doit avoir un paysan syndicaliste, mais en paix avec ma conscience et fort de la confiance que m'ont témoignée les électeurs du canton de Lezoux, je me permets de vous lancer cet appel.

Je vous demande par votre bulletin de vote, et sachez que votre geste dépassera le cadre de cette circonscription, de montrer aux maquignons et aux charlatans de tous poils et de toutes opinions, que pour vous, seules les réalités comptent et que vous n'êtes plus dupes de leur verbiage.

Je ne vous convie pas à une victoire politique, je vous convie à une victoire paysanne. Quant à moi, fidèle à ma ligne de conduite, si le besoin en est un jour, je dénoncerai qui que ce soit et d'où qu'il vienne, qui manquerait à son devoir. Je vous en donne ma parole.

Aujourd'hui, paysans de la Limagne et du Livradois, en passant par la Varenne et les Bois Noirs, je vous demande instamment :

Votez, dimanche prochain, pour Sauzedde et Chautard.

L. COUTAREL,
Conseiller général de Lezoux

Electrices, Electeurs, Chers Amis,

Nous vous faisons confiance.

Au second tour, vous achèverez votre bon travail en élisant triomphalement nos amis Sauzedde et Chautard.

Vous qui avez voté républicain — et vous qui n'avez pu aller voter — nous vous demandons de la façon la plus amicale mais aussi la plus pressante, de faire dimanche votre devoir.

Que le mot d'ordre soit : discipline républicaine, échec à la réaction.

Francis DASSAUD,
Gabriel MONTPIED,
Michel CHAMPLEBOUX,
Sénateurs du Puy-de-Dôme

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Eugène FOURVEL
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Les résultats du référendum expriment un échec sérieux du pouvoir personnel.

Des millions de Françaises et de Français (88.746 dans le département du Puy-de-Dôme), en disant résolument « non », ont manifesté leur hostilité au pouvoir gaulliste en même temps que leur condamnation des mœurs du passé auxquelles certains n'ont pas renoncé.

Ils ont dit nettement qu'un véritable changement politique ne saurait être obtenu par une alliance sans principe de partis se réclamant de la démocratie avec des réactionnaires fieffés.

C'est avec les communistes qui représentent — les résultats le prouvent assez — la force indispensable à une union réelle des démocrates que l'on peut aller de l'avant vers la démocratie que veut le peuple.

Le 18 novembre vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

En votant pour les candidats du Parti communiste français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qu'il a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Le bilan du Pouvoir :

— Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés.
— Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie.
— Les paysans travailleurs condamnés en grand nombre à la disparition.
— Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisanses complices en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Contre le retour au passé :

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

— Ses Gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social.
— Des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.
— Les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

Tournés résolument vers l'avenir :

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les energies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit le Parti communiste français vous propose un progamme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblee constituante chargée d'établir une Gonstitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises.
— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites.
— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables.
— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien de la coopération agricole.
— Réforme démocratique de l'enseignement.

EN POLITIQUE EXTÉRIEURE :

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général.
— Opposition aux entreprises du militarisme allemand.
— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application

dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

Electeurs, électrices de la circonscription de Riom,

Au moment où vous devez élire votre député à l'Assemblée Nationale je sollicite à nouveau vos suffrages avec mon ami et remplaçant Amédée Léonard.

Quatre années d'un régime de pouvoir personnel ont aggravé la situation dans tous les domaines :

— Vos salaires amputés de 15 0/0 de leur pouvoir d'achat ;
— Votre bassin minier en voie de liquidation ;
— Vos exploitations familiales agricoles menacées de disparition ;
— La culture betteravière en danger dans vos Limagnes ;
— La situation du commerce et de l'artisanat de plus en plus compromise ;
— L'école et la laïcité sacrifiées.

Seuls nous avions prévu la malfaisance de ce pouvoir tout entier au service des grands intérêts bancaires et industriels.

— Durant ces quatre années, inlassablement, à vos côtés, nous avons lutté contre les conséquences de sa néfaste politique et pour l'union des forces ouvrières et républicaines des villes et des campagnes. Condition essentielle de l'avènement d'une véritable démocratie.

En présentant notre candidature à vos suffrages, le Parti communiste français vous propose un programme pour une démocratie véritable.

EUGÈNE FOURVEL — AMÉDÉE LEONARD

Le paysan et l'ouvrier ! Deux noms ! Deux hommes dont toute la vie est faite de fidélité et d'action au service des travailleurs !

Vous les connaissez ! Ils sont des vôtres ! En accordant massivement votre confiance le 18 novembre à Eugène Fourvel et Amédée Léonard,

Vous voterez utile !

En les plaçant largement en tête de tous les candidats au premier tour vous voterez :

Pour la paix et l'indépendance nationale.
Pour la liberté et le progrès social.
Pour la prospérité de notre circonscription.
Pour l'avenir démocratique de la France.

EUGÈNE FOURVEL
Cultivateur
Chevalier du Mérite Agricole
Ancien Député. — Maire de Vertaizon

Remplaçant éventuel :

AMÉDÉE LÉONARD
Délégué mineur
Conseiller municipal de Neuf-Eglise
Candidats du Parti Communiste Français

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, chers amis,

Nous adressons nos remerciement les plus chaleureux aux 7.453 électrices et électeurs de la circonscription de Riom qui au premier tour du scrutin, ont témoigné leur confiance au Parti communiste français en votant pour ses candidats et son programme d'avenir démocratique de la France.

Par votre vote de dimanche dernier nous avons été placés largement en tête de tous les candidats et vous nous avez désignés, en même temps, les porte-drapeau de tous les républicains, de tous les laïques sur les noms desquels doit se réaliser l'union des forces démocratiques et populaires au second tour.

Ainsi, comme au premier tour, le mot d'ordre des républicains est et demeure : Battre la réaction et le pouvoir personnel dont le bilan de quatre années s'est traduit par :

— une politique de régression sociale ;

— l'atteinte aux libertés démocratiques et au statut laïque de l'école et de l'Etat ;

— l'isolement de la France et l'opposition à la détente internationale et au désarmement général.

Le second tour du 25 novembre, grâce à l'union des communistes, des socialistes et des autres républicains, doit permettre de battre les hommes du pouvoir personnel, de barrer la route à la dictature et à l'aventure et d'élire les véritables représentants du peuple, afin que soit mis en œuvre un programme :

— De paix et de liberté ;

— De progrès social et de renouveau démocratique.

Au premier tour, les démocrates se sont comptés sur le parti de leur choix. Au deuxième tour, pas d'abstention, tous les républicains, tous les démocrates se grouperont en votant en masse pour le candidat de rassemblement républicain.

Eugène FOURVEL
Ancien Député. — Maire de Vertaizon

Remplaçant éventuel :

Amédée LÉONARD

PYRÉNÉES (BASSES-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Pierre SALLENAVE
(Candidat du Centre National des Indépendants et Paysans)
élu le 25 novembre 1962
(C.D.)

1re CIRCULAIRE

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

En 1958, par vos libres suffrages, vous m'aviez confié la charge de représenter à l'Assemblée Nationale la Première Circonscription des Basses Pyrénées. La dissolution prononcée par M. le Président de la République m'amène, avant l'échéance normale de la législature, à me soumettre à nouveau à votre jugement. Si, par le vote d'une motion de censure, 280 députés appartenant à tous les partis républicains ont accepté d'abréger de plusieurs mois leur mandat, s'ils n'ont pas craint d'affronter délibérément le verdict populaire, c'est qu'ils estimaient, en conscience que l'heure était venue d'adopter une attitude de fermeté et de se rassembler autour de la Charte sacrée de tous les citoyens de ce pays : la Constitution.

Cette Constitution, qui est la règle du jeu démocratique et parlementaire et qui doit s'imposer à tous, gouvernants et gouvernés, nous l'avons adoptée ensemble le 28 septembre 1958. Pour ma part, 4 ans plus tard, je lui renouvelle mon adhésion et j'affirme que, sans vouloir revenir au régime du passé, ni recourir à des novations aventureuses, il convient simplement de lui être fidèle et d'en appliquer loyalement toutes les dispositions. Dans toutes mes attitudes politiques, je me suis toujours déterminé en conformité avec les impératifs constitutionnels, car je pensais que, si certaines conjonctures sont fugitives, les principes inscrits dans nos institutions sont l'assise la plus stable sur laquelle l'homme politique puisse s'appuyer dans les temps troublés que nous vivons.

J'ai donc attaché une très grande attention au fonctionnement des institutions parce que je savais que de cela dépendait non seulement le destin de la République, mais encore que chaque Français, que chaque Française, dans sa vie quotidienne, familiale ou professionnelle, en connaîtrait l'incidence directe, bénéfique ou préjudiciable. Soucieux de me tenir à égale distance d'une obéissance inconditionnelle et d'une opposition systématique, j'ai été ainsi amené au cours de la législature, à souscrire à de nombreux textes qui nous étaient proposés lorsqu'ils étaient conformes à la lettre et à l'esprit de la Constitution et j'ai, par contre, opposé mon refus à toutes mesures qui me paraissaient en contradiction avec cette même Constitution.

A l'actif de la législature, j'enregistre bien volontiers le redressement financier qui a engendré une relative prospérité économique, mais qui a été acquis au prix de sacrifices généralement supportés par les classes les plus défavorisées. Et je regrette que cette expansion n'ait pas donné lieu à des mesures plus hardies de progrès social. Nous avons attendu en vain la grande Année sociale qui nous était annoncée par le Gouvernement. Nous avons attendu en vain que celui-ci dépose sur le bureau des Assemblées des textes fondamentaux sur lesquels auraient pu se compter les parlementaires animés par le souci de remédier aux injustices les plus évidentes dont sont victimes les individus et les familles

Dans le domaine agricole, de telles lois essentielles ont été examinées et votées, apportant ainsi à la Profession des mesures qu'elle souhaitait. Mais ceci n'a été obtenu bien souvent que sous la pression de l'action directe qui est la rançon de la démocratie directe. Et, par ailleurs, le Parlement, en butte à tous les obstacles réglementaires qui lui étaient opposés, n'a pu toujours exercer, selon son vœu, la plénitude de ses prérogatives législatives qui eût permis de rendre ces textes meilleurs et plus efficaces.

On peut par ailleurs s'étonner qu'un régime d'autorité n'ait pas procédé à de profondes réformes de structure. La réforme administrative reste à faire et le Gouvernement n'a jamais manifesté ses intentions en la matière, si tant est qu'il en ait eu. En dehors de la réforme judiciaire, dont la portée a été limitée, il n'y a eu guère qu'une tentative de réforme fiscale qui, ramenée à ses justes proportions, ne contient en définitive que des aménagements fiscaux.

Dans le domaine de la politique étrangère, qui a été dévolue dans la pratique au « secteur réservé », la solide et importante majorité européenne de l'Assemblée a été privée du moyen de promouvoir l'intégration politique et la mise en place d'institutions supranationales. Son attachement à l'Europe et à l'Alliance atlantique a été mortifié par l'institution d'une force de frappe nationale qui représente une charge considérable pour le pays et a fait naître des nuages dans nos relations avec nos partenaires.

Le problème algérien, après avoir longtemps traîné dans les méandres de l'équivoque, a reçu l'apparence d'une solution qui se traduit en fait par le dégagement pur et simple. Pour mes amis comme pour moi-même, l'affaire algérienne n'a jamais été le tremplin propre à accéder au pouvoir, mais nous l'avons considéré comme un drame national, aggravé par les fausses promesses, les engagements non tenus et les sacrifices inutiles. Une légitime volonté de paix n'était pas incompatible avec l'acceptation lucide de toutes les conséquences qu'elle entraînait.

La décolonisation de l'Afrique ne s'est pas accomplie selon la seule voie possible pour une telle évolution. Il est permis de regretter que la prise en charge de leurs responsabilités politiques par de jeunes Etats n'ait pas débouché, plutôt que sur la balkanisation du continent noir, sur la constitution d'une grande Fédération franco-africaine d'abord, eurafricaine ensuite, telle que le préconisait M. Houphouët Boigny.

Voilà le bilan du Régime, à l'heure où la prochaine consultation suscite de nouvelles incertitudes. Notre avenir, dans une large mesure se trouve dans les mains du Pouvoir. Mais les familles politiques se doivent de n'être point passives. Elles ont le devoir de réfléchir sur leurs responsabilités. Il y a quatre ans, dans ma Profession de foi, j'affirmais la nécessité d'une simplification de notre vie publique encombrée par la multiplicité et la rivalité des partis. Non seulement rien, au cours de la législature, n'a favorisé le regroupement, mais encore le Parti officiel est venu s'ajouter aux partis traditionnels. Ceux-ci, animés par le sentiment républicain qui leur est commun, sont unis désormais pour promouvoir avec un contrat de législature, le programme sur lequel ils n'ont jamais été divisés et qui concerne les éléments essentiels de la vie nationale :

— Maintien et application intégrale des institutions de 1958 ;
— Soutien de l'Europe politique et renforcement de l'Alliance atlantique ;
— Mesures Sociales obtenues par les fruits d'une Economie concertée ;
— Priorité aux problèmes de l'Education nationale et de la jeunesse.

Je souscris pleinement à un tel programme dont le corollaire évident est une trêve de législature pour les problèmes qui seraient de nature à opposer entre eux les quatre partis républicains.

Dans le cadre de la Circonscription, je m'engage à poursuivre l'œuvre déjà entreprise en collaboration avec tous les élus. Je m'efforcerai, demain comme hier, de ne donner à cette action aucune orientation de politique partisane. Sans publicité tapageuse, député de tous, je mettrai toutes les forces de mon dévouement au service de tous.

Pierre SALLENAVE
Négociant à Pau
Licencié ès-Sciences
Député Sortant
Candidat du Centre National des Indépendants et Paysans

Remplaçant éventuel :

JEAN LABARRÈRE
Agriculteur-Exploitant
Conseiller Général des Basses-Pyrénées
Maire d'Asson

2e CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Par 18.878 suffrages, vous m'avez placé en tête des six candidats dans la première circonscription des Basses-Pyrénées.

De tout cœur, je vous remercie d'avoir ainsi confirmé et amélioré ma position du premier tour de scrutin de 1958.

J'y suis d'autant plus sensible, que, contre moi, des attaques odieuses et diffamatoires sont venues s'ajouter à une débauche de propagande.

Avec une fidélité qui m'a profondément ému, vous avez résisté aux assauts de la calomnie et aux pressions les moins avouables.

Vous avez ainsi marqué que vous appréciez l'honnêteté, et le courage politiques. Vous avez manifesté votre volonté de voir notre circonscription représentée par un de ses enfants, qui y a toujours vécu et qui en connait tous les problèmes. Vous avez implicitement reconnu le travail accompli pendant la précédente législature par celui qui avait la charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Vous lui avez témoigné votre confiance pour l'avenir.

Pour tout cela soyez assurés de ma gratitude.

Demain à l'Assemblée Nationale, je me tiendrai, comme hier, sur une ligne de conduite qui ne sera ni celle de l'opposition systématique ni celle de l'obéissance inconditionnelle car la défense de vos légitimes aspirations ne peut être confiée qu'à un homme libre, nullement entravé par des règles de discipline ni par des consignes strictes. Je ne transigerai pas davantage sur le respect dû aux institutions que sur les atteintes portées à l'Etat par les fauteurs de désordre. J'ai pris à cet égard, par mon vote du 2 février 1960, une position dont mes adversaires se gardent bien de faire état : ce jour-là comme dans ma profession de foi de 1958, j'ai pris parti pour la légalité. Victime moi-même de la violence, j'ai qualité plus que d'autres, pour flétrir tous les crimes ou attentats, qu'ils viennent de l'O.A.S. ou d'ailleurs.

Demain au sein de la Commission des Affaires sociales et familiales, je poursuivrai le travail que j'ai mené pendant quatre ans déjà en faveur des catégories les plus défavorisées, vieillards, infirmes, victimes de guerre et rapatriés.

Demain, en dehors de toute préoccupation partisane, je défendrai avec les administrateurs locaux, qui sont tous mes amis, les intérêts de nos cantons, de nos villes et de nos villages, dans lesquels notre collaboration confiante a déjà obtenu d'importants résultats. Demain, avec Jean Labarrère, je maintiendrai et renforcerai les liens qui m'unissent déjà aux ruraux et aux agriculteurs.

Dimanche prochain, l'indispensable regroupement de tous les électeurs animés par le même sentiment républicain et par le même amour de la terre béarnaise, assurera le succès non point d'un homme, mais de notre conception commune d'une morale politique.

PIERRE SALLENAVE
Député Sortant
Négociant
Licencié ès Sciences

Remplaçant éventuel :

JEAN LABARRÈRE
Agriculteur-Exploitant
Conseiller Général
Maire d'Asson

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Guy EBRARD

(Candidat d'Union Républicaine et d'un Rassemblement démocratique)

élu le 18 novembre 1962

(R.D.)

Mesdames et chers Compatriotes,

En élisant voici quatre années, le député qui se représente aujourd'hui à vos suffrages, 27.000 d'entre vous, avez choisi dans un régime nouveau, un homme nouveau. Vous attendiez de lui qu'il mît sa jeunesse, son activité au service de l'intérêt général. Chacun comprendra qu'au terme de son mandat, votre élu ait procédé à son examen de conscience et se soit interrogé pour savoir si votre attente avait été satisfaite.

L'union.

En même temps que je sollicite votre confiance, je crois pouvoir affirmer en toute modestie mais en toute sincérité, que j'ai tenté de toutes mes forces de justifier l'acte de foi que certains avaient accompli sur mon nom. J'ai toujours voulu représenter sans le moindre sectarisme, aussi bien ceux qui m'avaient élu que ceux ne l'avaient pas encore fait. S'insérant dans un contexte politique connu, c'est peut-être là une des raisons pour lesquelles plusieurs personnalités et plusieurs formations politiques démocratiques, donnant leur union en exemple, ont reporté sur moi l'honneur de les représenter toutes Vous n'élirez donc pas seulement, cette fois-ci comme hier, l'élu du Parti Radical, mais aujourd'hui en même temps, l'homme qui a voulu préserver le regroupement qui avait entouré ses débuts dans la vie publique et élargi cette union, ce qui l'encourage aujourd'hui à poursuivre.

La réforme de la vie politique et des partis.

N'ayant jamais exercé d'activité politique sous la IVe République, je n'en ai pas plus aujourd'hui qu'hier la nostalgie ; vous non plus.

La Constitution de 1958 que j'ai votée avec vous, empêche d'ailleurs le retour à une instabilité néfaste. Si les partis ne peuvent donc y revenir, comme trop facilement on les accuse, je pense leur réforme souhaitable, leur nombre excessif, leur regroupement nécessaire; le pays et sa jeunesse l'attendent. J'appelle donc de mes vœux et j'œuvrerai pour que sonne en France à l'image d'autres pays occidentaux, l'heure où les Travaillistes se joindront face au groupement des Conservateurs.

Ce nécessaire rajeunissement et cette simplification de la démocratie doivent rassembler des familles politiques et spirituelles voisines. Pour y réussir et pour sauvegarder du même coup nos institutions, chacun doit faire des sacrifices et s'imposer une trêve dans les domaines litigieux. J'y apporterai toute ma bonne volonté.

L'équilibre des pouvoirs.

Appartenant à une génération plus préoccupée de réaliser, de construire, de moderniser, que de définir d'étroites classifications politiques, j'ai cru qu'une collaboration fructueuse entre un Gouvernement fort et un Parlement écouté et à sa place, était possible. Ma déception est grande de dire qu'elle n'a pas été réalisée sous la Ve République.

Autant le renforcement de l'exécutif était indispensable, autant le rôle du Parlement a été abusivement et injustement réduit. C'est un tort. Un Parlement rénové est garant de vos libertés, et sa voix doit se faire entendre; sinon, la vôtre est étouffée.

La IVe République est morte d'un excès.

La Ve République est tombée dans l'excès contraire.

Je crois encore possible de trouver cet équilibre ; c'est le but capital à atteindre dans la prochaine législature.

Votre député n'a jamais transigé dans ses votes pour la défense des institutions et la sauvegarde de vos libertés. Aussi devra-t-il apporter son soutien au Gouvernement qui, issu de la majorité et choisi parmi elle, sera chargé d'appliquer un programme concret qui devra à mes yeux comporter :

Dans le domaine des institutions et des libertés :

— l'application loyale de la Constitution dans le respect des pouvoirs et de leur équilibre ;

— la stabilité du Gouvernement, pendant la durée de la législature (cinq ans) : une crise ministérielle doit entraîner des élections générales ;

— le respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice.

L'établissement d'un régime d'information objectif :

— par des garanties données à la presse ;

— par un statut démocratique de la télévision et de la radio ;

— par la création d'une deuxième chaîne privée de télévision, garante de la liberté d'expression, si l'unique chaîne nationale n'obtient pas dans les six mois, son indépendance donc son objectivité.

Dans le domaine économique et social :

L'expansion économique qui garantit la paix publique et la justice sociale, nécessite certaines formes d'organisations.

La planification qui est une nécessité technique dans toute société libre, doit être une planification humaine et non technocratique ; ainsi le Plan conciliera le développement économique avec la liberté de chacun. Rien ne sera fait sans l'épanouissement harmonieux de toutes les virtualités régionales. Ceci nécessite un aménagement du territoire, une France équilibrée, l'aide aux régions éloignées. Le contraire est fait actuellement et la réforme du tarif des transports est à reprendre.

L'expansion de l'économie locale a été son souci constant : créer des emplois, stimuler l'économie. La région d'Orthez est en plein essor, mes efforts sur Oloron seront poursuivis : le gaz de Lacq y a été conduit, une zone industrielle s'aménage, des emplois créés et à créer. Je poursuivrai sans relâche.

Le petit commerce, l'artisanat, les travailleurs indépendants sont brimés par une fiscalité à simplifier et un système social à créer (assurances maladie, retraites) semblables aux autres.

Notre système social comporte encore de flagrantes injustices. Une politique de plein emploi et de salaires décents, accompagnant la suppression des zones de salaires (zone de Lacq).

— L'amélioration du sort des vieux sacrifiés à d'autres impératifs (force de frappe nationale par exemple).

— L'épanouissement de la famille par une politique sociale moderne et un effort en matière de logement.

— Le régime des retraités doit être repensé.

— Les chances à la jeunesse par un développement accru, des constructions et des équipements scolaires, et par la création massive du nombre des enseignants correspondants à nos besoins. Par une réforme fondamentale et une démocratisation de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et aussi à la nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines ; ceci implique à tous les degrés la revalorisation de la fonction enseignante.

Dans le domaine diplomatique :

— La construction de l'Europe pour son unité politique.

Dans le domaine militaire :

— L'abandon d'une force de frappe nationale, militairement illusoire, politiquement dangereuse, financièrement écrasante.

— La mise en œuvre d'une défense intégrée européenne.

Dans le domaine du tourisme :

Le tourisme doit être une source de richesse à développer et les efforts que nous avons déployés en matière de sport d'hiver (Arette, Gourette), en matière d'hôtellerie, en matière de thermalisme, de propagande, me dispensent sans doute de m'étendre.

Je poursuivrai cette tâche que les diverses régions de France m'ont jugé récemment digne de mener en votre nom sur le plan national, en me portant à la présidence de la Fédération thermale, climatique et touristique française.

Dans la zone de Lacq :

La vie des populations, leur santé, ont été l'objet de tous nos souci, aucune difficulté ne nous a été épargnée.

— L'indemnisation des agriculteurs sinistrés par les Sociétés industrielles, a été aménagée avec le concours de la profession dans un comité d'union des problèmes agricoles.

Tout n'est pas encore parfait, je le sais, nous nous sommes dépensés sans compter pour vous. Patientez, nous travaillons jour après jour pour vous. Nous poursuivons cette tâche pour améliorer ce qui a été fait.

— L'équipement des communes syndiquées par mes soins va commencer en 1963. — Deux milliards et demi dans les prévisions ; cet argent, dispensé par l'Etat dans le cadre du Plan, dégagera pour les autres communes autant de ressources qui ne seront pas prélevées pour Lacq.

L'agriculture a parité :

L'agriculture doit conquérir sa parité économique :

C'est-à-dire un niveau de vie équivalent à celui des autres catégories de Français. L'exploitant agricole, face à la concurrence étrangère, au Marché commun, doit demeurer un homme libre, sans demeurer un homme seul.

La recherche de la rentabilité de l'exploitation :

Il faut mieux produire dans le respect de la propriété individuelle et de l'exploitation familiale, par la coopération volontaire en aidant l'agriculteur :

— A orienter ses cultures,

— A moderniser ses méthodes,

— A valoriser ses produits en améliorant la recherche de la qualité, les conditions d'écoulement et les circuits de distributions,

— Il faut bien vendre donc réformer les prix,

— Revenir à leur indexation supprimée par le Gouvernement Debré,

— Garantir les prix,

— Organiser réellement les marchés (viandes, lait, fromages, etc.),

— Consentir les sommes nécessaires pour y parvenir,

— Promouvoir les transformations des produits.

— Reformer les structures, ce qui permettra la survie de la petite exploitation (regroupement des terres, défrichements, associations d'agriculteurs),

— Intensifier les cultures à haut rendement, ou les productions sans sol (avicultures, élevage de porc, etc.),

— Il faut protéger l'agriculteur contre les calamités par l'institution d'une Caisse Nationale de Calamités agricoles de crédits suffisants.

L'agriculture doit conquérir sa parité sociale. Pour le bonheur du foyer rural et la dignité du paysan.

Il faudra :

— Eliminer les injustices que peuvent comporter les lois sociales votées,

— Obtenir la parité des prestations familiales et une retraite decente,

— Développer l'enseignement agricole et réviser le critère d'attribution des bourses d'études aux fils d'agriculteurs,

— Moderniser l'habitat rural et équiper les campagnes (eau, électrification, voirie, assainissement).

LES RAPATRIÉS :

Il serait vain d'épiloguer sur le passé. Soyons sans illusion. La Métropole devra accueillir tous les Français d'Algérie. Je doute que beaucoup puissent y rester. Il ne doivent être considérés ni comme des réfugiés, ni comme des personnes déplacées, mais comme des citoyens à part entière en faveur de qui devront jouer intégralement la solidarité et l'égalité des Français. Ils ont droit à l'indemnisation de leurs biens. J'y ai œuvré. Ils ont droit à la garantie de leurs intérêts matériels.

Il nous appartient de les intégrer dans la vie collective, de les loger, de les reclasser.

Ceci suppose la création d'emplois. Chez nous tous efforts doivent être faits pour créer des industries de transformation à partir de matières premières produites à Lacq.

Les crédits nécessaires doivent être fournis par l'Etat. Il suffira d'ailleurs de limiter nos prodigalités budgétaires à des Etats devenus indépendants et d'investir chez nous des sommes qui sont gaspillées quand elles ne s'accompagnent pas de la contrepartie.

Il faut enfin que la détresse morale des rapatriés dans le malheur trouve chez nous une amitié compatissante, une fraternité d'une quelconque fidélité, toute humaine et une générosité agissante.

Les rapatriés peuvent demain, comme hier, compter sur moi.

Trop de promesses ont été faites jadis à l'électeur sans les tenir.

Je n'en renouvelle qu'une : celle d'apporter comme hier dans l'accomplissement de mon mandat mon activité et ma jeunesse.

Je respecterai, vous le savez tous intimement, vos convictions politiques, vos croyances religieuses.

Je défendrai vos libertés. Seul l'amour du Béarn et de mon pays guideront mes actes et je les servirai avec loyauté.

Vive la République !
Vive la France !

Docteur GUY ÉBRARD
Député Sortant
Candidat d'Union Républicaine et d'un Rassemblement démocratique

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ CASABONNET
Agriculteur, Propriétaire exploitant
Maire de Lucq-de-Béarn. — Conseiller général du canton de Monein

---

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Michel LABÉGUERIE
(Candidat d'Union)
élu le 18 novembre 1962
(C.D.)

Electrices, Electeurs,

Notre candidature aux élections législatives du 18 novembre est placée sous le signe d'une large union dont témoigne l'appel lancé en notre faveur par cinq conseillers généraux du pays basque.

Elle se situe également en dehors de tous les partis politiques, parce que libres de toute attache jusqu'ici, nous tenons à demeurer étrangers aux luttes partisanes et stériles dans lesquelles ni la France ni le pays basque n'ont rien à gagner.

C'est essentiellement dans le cadre de la défense des intérêts économiques, sociaux, familiaux et culturels de notre circonscription que nous tenons à exercer notre activité.

Malgré des efforts louables et certaines belles réalisations — œuvres de conseillers généraux, maires, responsables locaux et organismes professionnels et économiques — le pays basque intérieur et la vallée gasconne de l'Adour sont de toute évidence des régions qui souffrent d'un retard considérable sur le reste du département.

Notre terre demeure dans l'impossibilité de nourrir et de garder tous ses enfants.

Nous considérons que la mission principale du député de notre circonscription est de promouvoir et de coordonner l'action de toutes les forces vives du pays, pour porter ensuite à Paris un écho énergique et tenace des exigences de notre avenir commun.

Telle est l'entreprise à laquelle nous voulons nous consacrer, pour que vivent avec son temps, le pays basque et la vallée gasconne de l'Adour.

Docteur Michel LABÉGUERIE

Remplaçant éventuel :

René OSPITAL

Conseiller général. — Maire d'Ayherre
Candidats d'Union

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri GRENET
(Candidat d'Union et Défense Républicaine)
élu le 25 novembre 1962
(R.D.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Ma candidature est placée sous le signe : union et défense républicaine. Ce n'est pas le nom d'un nouveau parti, c'est simplement l'affirmation d'une option fondamentale.

J'indique ainsi que je n'appartiens à aucun parti politique traditionnel, mais que je suis acquis à tout regroupement dans le cadre duquel ces partis manifesteront leur volonté persistante d'union sur des impératifs nationaux et économiques faciles à préciser. Tel se présente actuellement le Front démocratique.

J'indique aussi par des mots défense républicaine, une position politique distincte de celle du parti officiel, l'U.N.R. Il s'agit là d'une opposition de principe à la formule du parti unique, approbateur inconditionnel du pouvoir personnel.

C'est donc sous le signe de l'objectivité et de l'indépendance que le Dr Lacroix, maire d'Anglet, et moi-même plaçons notre candidature.

Politique générale.

Politique extérieure.

Depuis la guerre de 1940-1945, la nécessité de créer une Europe unie est apparue clairement. Cette idée-force est l'élément essentiel qui doit inspirer la politique extérieure de la France.

Déjà les communautés économiques, agricoles et atomiques sont en cours de réalisation.

Il convient maintenant de créer la communauté politique ce qui est essentiel mais particulièrement difficile. On conçoit que des accords fédéraux entre Etats puissent constituer le premier stade des regroupements nécessaires Mais, tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, l'évolution se fera vers la création d'une Europe unie. Voici une œuvre exaltante à réaliser dans des temps prochains, digne des ambitions des jeunes générations.

Rapports France — Etats africains.

Le détachement des colonies de leurs métropoles européennes caractérise l'évolution historique du monde actuel. La France n'a pas échappé à ce processus.

Il reste à déterminer de quelle façon doivent être réglés les rapports de la France et des Etats nouvellement promus. En ce qui concerne les rapports culturels, il n'y a pas de problème sérieux.

Sur le plan économique, il convient de faciliter le développement de ces Etats et d'assurer de ce fait les débouchés extérieurs de notre industrie dans le cadre de la zone-franc. Mais pas de subvention sans contrepartie. Le premier pays à équiper par les Français reste la France. Est-il par exemple pensable que la France subventionne largement le Gouvernement algérien alors qu'elle assure mal l'avenir de nationaux rapatriés ?

Politique intérieure.

L'histoire, encore récente, des IIIe et IVe Républiques a éloigné définitivement les Français du régime d'Assemblée cumulant la plupart des pouvoirs politiques.

Aussi, en 1958, la Constitution nouvelle, charte de la Ve République, fut-elle votée dans l'enthousiasme. Il est regrettable que l'évolution du rapport des pouvoirs se soit fait dans le sens d'un renforcement du pouvoir présidentiel. Il est certain que la prochaine Assemblée Nationale revendiquera avec force le rôle législatif et de contrôle que lui assure la Constitution.

Nous souhaitons ardemment qu'un accord puisse s'établir et que le pouvoir comprenne que la paix politique est à ce prix.

Dans le cadre de la politique intérieure ajoutons quelques têtes de chapitre :

— Réadaptation et modernisation de la fonction publique.

— Solution rapide des problèmes de logement et d'emploi des rapatriés d'Afrique du Nord.

— Mise en œuvre d'une répartition équitable du revenu national, facteur de paix sociale. En particulier, établissement d'un rapport constant entre la production et les salaires et traitements.

— Développement d'une politique efficace d'aide aux personnes âgées : revalorisation immédiate de l'allocation vieillesse, création de maisons de retraite.

— Lutte contre les abus. Allégements fiscaux par une meilleure répartition de la fiscalité. Défense des petites et moyennes entreprises.

Politique régionale.

L'activité économique de notre région est assurée par le tourisme, l'industrie et l'agriculture.

Tourisme.

La prospérité naturelle ne doit pas faire illusion, la concurrence est considérable.

Il faut créer et améliorer d'urgence les communications routières et aériennes.

Il convient de faciliter l'équipement touristique hôtelier et social dans le cadre d'une vraie politique nationale du tourisme.

L'allongement des vacances scolaires durant le mois de septembre reste une nécessité pour l'étalement maximum de la période des congés.

Industrie.

Le problème posé par la fermeture des Forges du Boucau, en 1965, doit être réglé, sous peines de conséquences économiques et sociales catastrophiques. La solution doit être recherchée par l'installation d'industries de conversion et aussi par la réadaptation d'une partie des ateliers actuels.

En outre, il convient de prévoir, d'ici cinq ans, la création de 4.000 emplois nouveaux dans notre région pour satisfaire aux impératifs démographiques. Une grande partie de ces emplois devra être industrielle. Pour permettre l'installation d'usines nouvelles et pour conserver celles qui sont en place, il faudra arracher du Gouvernement un plan cohérent de décentralisation industrielle dont ont déjà bénéficié d'autres régions.

Avantages des zones critiques, primes et prêts, sur l'ensemble du département.
Diminution autoritaire du prix de transport des marchandises.
Abaissement du coût de l'Energie, électricité et gaz de Lacq.

Agriculture.

Garantie du prix des produits de la terre et des produits laitiers et de leurs débouchés. Développement des courants commerciaux nationaux et internationaux.

Sur le plan de l'action régionale, notons enfin la nécessité de l'augmentation du montant des crédits pour les constructions scolaires indispensables : lycée de garçons de Bayonne, lycées de Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz et aussi pour les constructions sociales en vue du logement.

Mais ce programme d'équipement régional ne pourra être mis en œuvre que dans la mesure ou la décentralisation administrative, toujours promise, jamais faite, sera réalisée. Le centralisme actuel de l'administration française est dangereux, inadéquat et coûteux. Il faut s'appuyer sur la région et donner à ses cadres administratifs le pouvoir de décision et de financement sous le contrôle de l'Etat. Cette réforme est fondamentale et indispensable.

Tel est notre programme, résumé à quelques points essentiels ou d'actualité.

Souhaitons le regroupement des Français et, dans ce but, demandons au pouvoir d'humaniser son action.

Il n'y aura pas trop de tous pour édifier le pays de demain avec le concours d'une jeunesse qu'il ne faut pas décevoir.

Travaillons sans cesse vers l'amélioration des relations sociales, vers le progrès en sachant bien que celui-ci est toujours le fruit d'un compromis entre le souhaitable et le réel, d'un compromis entre l'ardeur de la jeunesse et la sagesse de nos générations.

Vive la République !
Vive la France !

Docteur Henri GRENET
Candidat.

Remplaçant éventuel :

Docteur François LACROIX

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre, vous m'avez témoigné votre confiance en m'accordant 21.939 suffrages et en me plaçant très largement en tête avec 5.000 voix de plus que mon suivant immédiat.

A ceux qui m'ont accordé leurs suffrages je demande de persévérer dans leur discipline.

A ceux qui croyaient le succès trop aisé et ne se sont pas déplacés, je lance un dernier appel.

Avec votre concours et sans l'appui du parti communiste que je refuse, le succès est acquis.

Docteur Henri GRENET
Candidat.

Remplaçant éventuel :

Docteur François LACROIX

PYRÉNÉES (HAUTES-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. René BILLÈRES
(Candidat de la Gauche Démocratique Française)
élu le 25 novembre 1962
(R.D.)

1re CIRCULAIRE

APPEL DE M. RENÉ BILLÈRES
député sortant
candidat de la gauche démocratique française
présenté par le

Parti Radical-Socialiste et le Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, électeurs, chers compatriotes bigourdans,

Je vous demande à nouveau vos suffrages. Je crois être resté digne de votre confiance.

I. — Je n'ai jamais cessé de vous servir. Depuis quatre ans, dans des conditions difficiles, je me suis battu, avec succès, pour notre département menacé.

J'ai contribué à préserver chez nous une activité industrielle dont dépendent le niveau de vie des salariés, des exploitants agricoles et la prospérité commerciale. Nous avons réussi à maintenir à Tarbes et ailleurs, de grandes entreprises dont le départ, sans retour, eût été le signal d'une débâcle économique.

J'ai pu faire progresser encore l'équipement scolaire de notre département placé, sous ce rapport, au tout premier rang des départements français, favoriser la construction de nouveaux groupes scolaires, le développement du collège d'enseignement général et d'enseignement technique, l'édification de nouveaux lycées, la nationalisation des anciens, contribuer de façon décisive, à la création à Tarbes d'une école nationale d'ingénieurs, ouvrir ainsi de nouveaux débouchés à notre jeunesse urbaine et rurale et garantir le maintien des industries existantes tout en préparant la venue d'industries nouvelles.

Sur le plan touristique, j'ai pu aider le remarquable effort des collectivités locales pour l'ouverture de la route d'Espagne et demander la création de la route des lacs qui apportera à notre beau département un nouvel et puissant attrait.

A l'Assemblée Nationale, j'ai défendu sans trêve les valeurs d'un idéal laïque, humaniste et ouvert. J'ai combattu la loi d'aide à l'enseignement privé qui rendait en particulier impossible le financement de la réforme démocratique de notre enseignement élaborée par mes soins. J'ai demandé, sans me lasser, l'expansion de l'éducation nationale, clé de notre avenir, source d'emplois nouveaux pour nos jeunes et nos compatriotes repliés d'Algérie. J'ai voté les lois d'orientation agricole. J'ai demandé, par des amendements, le retour à l'indexation des prix décidée en 1957 par un Gouvernement dont je faisais partie, abandonnée en 1958, et la création, à bref délai, d'une Caisse nationale d'assurances contre les calamités agricoles.

II. — Et maintenant ? Nous voici à un tournant :

Le sens du vote du 28 octobre est clair. La majorité des votants a voulu conserver un président. La majorité des inscrits a refusé de plebisciter un homme, de se donner un roi.

Je continuerai sans faiblesse le combat républicain pour l'équilibre des pouvoirs, le contrôle parlementaire, les libertés, l'indépendance de la justice, une information démocratique garantie par un statut qui assure l'objectivité de la radio-télévision.

La France, libérée de la guerre d'Algérie, doit choisir en toute clarté son destin. Son avenir n'est pas dans une politique de puissance militaire et de prestige personnel dans une ruineuse force de frappe purement nationale, dans des largesses incontrôlées en Afrique, dans l'illusion d'un arbitrage français pour l'univers. L'ambition nationale doit viser au renforcement inlassable de la paix par une contribution éclairée à l'association atlantique, la participation à l'O.N.U., aux rencontres pour le désarmement nucléaire, à la construction économique et politique de l'Europe des peuples unis, assurée collectivement des moyens de sa défense.

Pour tenir sa place dans cette Europe, la France doit poursuivre sa modernisation dans une expansion, financièrement stable, équilibrée, entre toutes les régions. tous les secteurs, resserrer la cohésion nationale par le progrès de l'équité sociale et de la solidarité.

III. — Je propose donc à votre choix le programme de gouvernement que voici, à mettre en œuvre dès le début de la législature prochaine !

1° Insertion dans le IVe Plan de modernisation, récemment adopté, d'un projet substantiel et complet d'expansion régionale, comportant :

a) les initiatives de l'Etat et les crédits nécessaires pour la construction d'usines — comme en Grande-Bretagne — l'effort vers un prix national rendu des produits de base et vers la péréquation des transports ;

b) un progrès sérieux des investissements agricoles et de l'équipement rural (y compris l'économie montagnarde), les crédits nécessaires au fonctionnement des sociétés d'aménagement et d'établissement, des groupements de producteurs, l'organisation des marches, la conquête des débouchés, l'irrigation et le reboisement, une détaxe convenable du matériel agricole ;

c) un plan de construction de routes touristiques et la réduction progressive de la fiscalité hôtelière.

2° Attribution immédiate à l'éducation nationale, à la recherche scientifique, y compris au premier rang l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, aux enseignements et à la formation professionnelle agricole, des crédits nécessaires à leur équipement, au développement résolu des moyens de formation de maîtres et de chercheurs (écoles normales, I.P.E.S. créés en 1957), revalorisation des traitements, en particulier des rénumérations de début, augmentation du nombre et du taux des bourses, institution par paliers de l'allocation aux étudiants ; en attendant, maintien des allocations familiales jusqu'à la fin des études ; réforme fondamentale de l'enseignement.

Dans cette expansion de l'éducation nationale, Tarbes doit devenir un jour le siège d'une deuxième faculté des sciences de l'académie de Toulouse et d'un I.P.E.S.

3° Effort pour le logement à un taux compatible avec les ressources des jeunes et vieux ménages et au profit de nos campatriotes repliés d'Algérie ; développement de l'équipement hospitalier.

4° Etablissement progressif de l'égalité en matière de prestations sociales pour les travailleurs indépendants, les exploitants agricoles, les commerçants. Amélioration substantielle pour tous nos vieux, sans distinction, les mutilés et invalides du travail, les invalides civils, respect du rapport constant pour les anciens combattants.

Démagogie ? Non. Cet effort planifié et progressif est permis à une France en expansion. Il est absolument incompatible avec le prix d'une force de frappe purement nationale, mais parfaitement conciliable avec notre contribution à une force défensive européenne, comme à

notre participation à une coopération technique et culturelle européenne avec les pays nouvellement indépendants.

Mais il exige la stabilité dans l'action gouvernementale. Le regroupement des partis est un impératif absolu de la rénovation démocratique.

Radicaux et Socialistes, nous vous proposons ensemble ce programme. Ensemble, nous vous présentons des candidats communs. Il ne s'agit, en aucune façon, d'une alliance électorale qui durerait l'espace d'un scrutin, mais d'un contrat d'association permanente pour le gouvernement, qui nous engage solidairement devant vous. Nous sommes sûrs que de nombreux démocrates viendront se joindre à nous pour cette entreprise de salut républicain.

Vivent les Hautes-Pyrénées !
Vive la République !
Vive la France !

RENÉ BILLÈRES

Professeur agrégé de Lettres
Croix de Guerre 1939-1945. — Ancien Ministre de l'Education Nationale
Député Sortant
Candidat de la Gauche Démocratique Française
présenté par le Parti Radical-Socialiste et le Parti Socialiste S.F.I.O.

Remplaçant éventuel :

ANTOINE CORREGE

Agriculteur
Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire et Conseiller général de La Barthe-de-Neste

2e CIRCULAIRE

Aux consciences républicaines.

APPEL DE RENÉ BILLÈRES

Electrices, Electeurs, chers Concitoyens,

Près de 20.000 d'entre vous m'ont accordé, dimanche dernier, leurs suffrages. Je les remercie.

Les chiffres sont décisifs. Vous m'avez donné un pourcentage de votes supérieur encore à celui de 1958. Vous m'avez permis de distancer de plus de 9.000 voix le concurrent le plus proche. Vous m'avez mené tout près de la majorité absolue.

Vous venez d'approuver à nouveau très largement mon activité parlementaire, une méthode politique de conviction, d'honnêteté, de travail au service de tous.

Je suis profondément touché d'une confiance aussi clairement maintenue. Elle m'assure que vous me désignerez, le 25 novembre, par un vote massif, pour continuer de vous représenter et de vous défendre.

Vous savez tous que je mènerai toujours, contre les entraînements et les aventures du pouvoir personnel, le combat pour les libertés, le contrôle parlementaire, la rénovation de la démocratie.

Vous savez tous que je travaillerai sans trêve au renforcement de la paix, à la construction de l'Europe, à la coopération des peuples.

Vous savez tous que je contribuerai sans relâche à l'expansion économique, à l'élévation pour tous du niveau de vie, à l'égalité sans restriction pour nos agriculteurs, au progrès de l'Education nationale, à la création d'emplois pour nos jeunes, au mieux-être de nos vieux, nos invalides, nos infirmes.

Mon programme sera tenu. Il appelle à nouveau votre confiance sans réserve.

Bien loin des calculs et des marchandages, je m'adresse à toutes les consciences républicaines,

Unissons-nous fraternellement pour les libertés, le progrès et la justice, la paix. Unissons-nous dans l'espérance.

Vivent les Hautes-Pyrénées !

Vive la République !

Vive la France !

René BILLÈRES

Professeur agrégé de Lettres
Ancien Ministre de l'Education Nationale. — Croix de Guerre 1939-1945
Député Sortant
Candidat de la Gauche Démocratique Française
présenté par le Parti Radical-Socialiste et le Parti Socialiste S.F.I.O.

Remplaçant éventuel :

Antoine CORREGE

Agriculteur
Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire et Conseiller général de La Barthe-de-Neste

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Paul THILLARD
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Votez « oui » à la Ve République.

Union pour la Nouvelle République.

Une nouvelle fois vous venez de donner votre adhésion à la politique du général de Gaulle, vous venez de montrer que vous souhaitiez qu'il reste à la tête de l'Etat pour poursuivre l'œuvre de redressement déjà si heureusement commencée.

Grâce à l'autorité du général de Gaulle, grâce à l'appui des Français, la Ve République a pu réaliser une œuvre magnifique et inespérée.

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République :

— les caisses de l'Etat vides,
— l'instabilité des Gouvernements,
— l'impuissance du Parlement,
— l'inefficité des partis,
— le mépris de la part d'autres pays,
— l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

Depuis quatre ans :

— le déficit budgétaire a été stoppé
— le Gouvernement stable,
— le Parlement a voté des textes de grande portée sociale et nationale,
— la situation internationale de la France a été consolidée.

Ainsi la Ve République a fait preuve depuis quatre ans de son efficacité,

Notre programme national.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

— une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs public,
— une orientation sociale de la politique économique notamment en faveur des personnes aux ressources modestes,
— une délimitation d'un important secteur dévolue aux petites et moyennes entreprises,
— une adaptation de l'artisanat aux condtions du monde moderne,
— la réalisation et le perfectionnement des mesures en faveur de l'agriculture, poste essentiel de l'économie nationale,
— l'expansion régionale et la décentralisation,
— la simplification et l'allégement de la ficalité.

DANS LE DOMAINE SOCIAL :

— généralisation de la formation professionnelle. Promotion sociale accélérérée, création d'emplois pour les générations montantes.
— amélioration du niveau de vie urbain et rural,
— protection et sécurité du travailleur,
— garantie de vie décente aux personnes âgées.
— amélioration des mesures en faveur des rapatriés.

DANS LE DOMAINE INTERNATIONAL :

— la cohésion du monde occidental seul moyen de négocier l'arrêt des armements nucléaires
— la construction de l'Europe par étapes progressives,
— le resserrement de l'Alliance atlantique,
— l'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense,
— la recherche d'un désarmement général,
— la modernitation du service militaire et la réduction de sa durée,
— le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques.

Face à cette politique, la coalition des anciens partis de la IVe Republique ne peut rien.

— Comment pourraient s'unir les élus indépendants sans cesse soutiens de l'O.A.S. et les partis dits de gauche ?

— Comment pourraient s'unir le M.R.P. partisan de la liberté de l'enseignement et les socialistes partisan de sa nationalisation ?

— Comment pourraient s'unir les modérés partisans de la libre entreprise et les marxistes de la S.F.I.O. et du P.S.U. ?

Notre programme local.

TARBES, AUREILHAN, BORDÈRES

— Nous sommes intervenus pour éviter le chômage.

— Nous cherchons l'implantation d'usines nouvelles et l'augmentation des heures productives dans l'agglomération.

— Nous lutterons pour l'équipement urbain : boulevards, assainissement, centres hospitalier, écoles, foyer de jeunes, transformation de l'hôpital actuel en vaste et confortable maison pour personnes âgées.

— Nous poursuivrons notre effort en faveur de toutes les méthodes de construction de logement.

LOURDES

Lourdes, centre mondial de pèlerinage, pôle d'attraction de toute la chrétienté, et aussi ville de tourisme par excellence doit être l'objet de sollicitudes toutes particulières.

Son importance économique est primordiale pour les autres stations thermales et de tourisme et aussi pour le département tout entier.

Tous les moyens doivent être mis en action pour faciliter son essor et accentuer son évolution ; Lourdes représente un revenu national, mais aussi un centre diplomatique où la France se doit d'accroître son prestige.

Tourisme

Les pouvoirs publics se doivent d'aménager les voies d'accès et de dégagement de la Vallée, entre autres l'élargissement de la route Tarbes—Lourdes qui s'avère d'une impérieuse nécessité.

De même afin d'augmenter le potentiel touristique de cette belle région de Bigorre, il importe d'assurer une meilleure desserte des stations thermales et climatiques, d'Argelès, Beaucens, Pierrefitte, Cauterets, Luz Saint-Sauveur, Barèges, Arrens, et de faciliter leur équipement.

Le developpement de l'aéroport sera un de nos soucis essentiels.

Agriculture

Nous défendrons l'application de la loi d'orientation agricole,

— la parité entre l'agriculture et autres secteurs,

— la structure familiale des exploitations,

— l'orientation régionale des productions,

— l'étude du fonctionnement des S.A F.E.R.,

— création de zônes spéciales d'action rurale pour les régions défavorisées,

— la formation professionnelle,

— l'amélioration de la productivité et des débouchés en tenant compte du Marché commun,

— l'augmentation de la participation de l'Etat aux frais de fonctionnement des assurances agricoles.

— Ayant fait voter « oui » nous sommes les mieux placés pour réaliser ce programme local.

Le général de Gaulle a rétabli la République, écarté la guerre civile, sauvé l'Etat des subversions.

— Vous lui avez fait confiance, faites confiance à ceux qui le soutiennent.

Le général de Gaulle et la politique que nous vous proposons assurent à la France une adaptation au rythme du monde moderne vers plus de paix et de bonheur.

Vous avez voté « oui », défendez votre « oui ».

Votez pour le Dr Thillard seul partisan du « oui ».

Docteur THILLARD
Candidat du Oui
Premier Adjoint au Maire de Tarbes

Remplaçant éventuel :

Jacques CATHERINEAU
Conseiller Municipal de Tarbes

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.
Union pour la Nouvelle République.

Electrices, électeurs,

Le 18 novembre, vous avez magnifiquement répondu à notre appel. Soyez en remerciés.

Comme par le passé, et au moment où des combinaisoms politiques complexes se font et se défont, nous restons sur une position claire, honnête, pratique.

Seul partisan du « oui » au référendum, nous voulons pour la Ve République le travail dans la stabilité, l'ordre et la liberté.

Les succès locaux et nationaux donnent aux élus pour « l'Association pour la Ve République » une telle efficacité que la raison commande à chacun d'entre vous de faire triompher ses candidats.

Pendant quinze ans de mandat municipal, nous avons prouvé notre fidélité et notre attachement aux grandes causes, et aux réalisations. Nous prenons aujourd'hui l'engagement solennel de garder pendant notre mandat parlementaire une conception aussi nette de notre devoir.

L'arrondissement de Tarbes-Lourdes doit absolument avoir sur le plan national un représentant qui corresponde à sa vocation. Contre les extrémistes le danger est toujours grand. Vos votes inspirés par le bon sens éviteront une situation grave. Ne vous abstenez pas.

— Ceux qui ont voté « oui » le 28 octobre,
— qui ont voté pour nous le 18 novembre,
— ceux qui enfin veulent voter utile,
s'uniront le 25 novembre sur mon nom dans un grand sursaut pour la France retrouvée.

Vive la Bigorre !
Vive la République !
Vive la France !

Votez utile, votez gagnant.

Votez pour le Dr Thillard seul partisan du « oui ».

Docteur THILLARD
Premier Adjoint au Maire de Tarbes

Remplaçant éventuel :

JACQUES CATHERINEAU
Conseiller Municipal de Tarbes

PYRÉNÉES-ORIENTALES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Paul ALDUY
(Candidat d'Union des Républicains)
élu le 25 novembre 1962
(R.D.)

1re CIRCULAIRE

Union des Républicains
(démocrates, socialistes et d'entente démocratique)

Françaises, Français,

Pour la troisième fois je vous demande de me faire confiance. Comme en novembre 1958 aux termes de ma profession de foi pour les élections législatives je ne puis que me répéter textuellement :

« Libre et indépendant j'étais hier, libre et indépendant je demeure aujourd'hui. »

Comme en novembre 1958 et toujours dans les mêmes termes je me présente à vous « fidèle à l'idéal d'un socialisme humaniste, dépouillé de tout sectarisme, tourné vers le réel, hostile à un dirigisme néfaste ».

Plus que jamais, dégagé de tout parti, je condamne les querelles de personnes ou de clans, les ambitions des incapables et des frénétiques, le verbalisme creux des agitateurs professionnels. Car aujourd'hui, de nouveau, l'heure est grave qui ne permet plus les jeux stériles de la politique.

Au bout de vingt-trois ans de guerres ininterrompues, d'effroyables sacrifices d'hommes et d'argent, au lendemain de l'abandon pur et simple de l'Algérie, au moment où les accords d'Evian sont à leur tour bafoués, le pays a besoin de panser ses plaies, de refaire son unité, d'asseoir sa prospérité.

Il faut à la France par-dessus tout la paix à l'intérieur comme à l'extérieur.

Il faut que la France pense maintenant à la France.

C'est pourquoi je sollicite vos suffrages :

I. — Pour l'instauration d'une République forte, juste, équilibrée.

Le dernier référendum placé sous le signe de l'équivoque n'a rien résolu. Beaucoup de partisans du « oui » n'ont en aucune manière voulu instaurer le pouvoir personnel ; beaucoup de partisans du « non » n'ont en aucune manière souhaité le départ du général de Gaulle. Dans leur immense majorité nos compatriotes pensent que le général de Gaulle n'abusera pas de ses pouvoirs mais qu'en revanche tout est à craindre de son successeur ; les uns et les autres se retrouvent unis dans une commune réprobation de la IVe République.

Je suis décidé à me battre au Parlement pour l'instauration d'un véritable régime présidentiel sur les bases suivantes :

Un Président de la République, élu au suffrage universel n'ayant plus le droit de dissolution ni celui de l'article 16, mais disposant de la totalité du pouvoir exécutif, nommant et révoquant ses Ministres qui ne sont plus responsables devant l'Assemblée Nationale.

Un Parlement, disposant de la totalité des pouvoirs législatifs, contrôlant l'exécution de la loi, n'ayant plus le droit de renverser le Gouvernement mais n'étant plus soumis au chantage permanent de la dissolution, un Parlement auquel revient le dernier mot dans le vote de la loi et du budget.

Une Cour suprême de justice entièrement indépendante de l'exécutif et assurant le respect intégral de la justice.

Une très large décentralisation provinciale et urbaine assurant sous le signe du fédéralisme l'indépendance des départements et des communes depuis quelques années littéralement paralysés par le pouvoir central.

II. — Pour une politique de coopération et de progrès social.

Contre la politique de grandeur du Gouvernement Pompidou qui coûte selon le budget de 1963 :

— 240 milliards d'anciens francs pour la bombe atomique française démodée, soit le prix de 60.000 classes.

— 454 milliards pour les Etats indépendants d'Afrique.

— 135 milliards pour l'Algérie indépendante auxquels s'ajoutent,

— 100 milliards supplémentaires demandés par Ben Bella.

Contre la politique d'isolement de la France.

La coopération pour permettre dans le cadre des alliances avec les démocraties libres, la modernisation rapide de l'armée et placer le pays comme l'Europe à l'abri des menaces d'invasion tout en imposant à tous les pays européens et pas à la France seule la charge de la sécurité commune.

Le progrès social pour :

— la jeunesse (gratuité de l'enseignement supérieur, foyers culturels et sportifs),

— la vieillesse : retraite pour tous à 60 0/0 du salaire ou du revenu interprofessiannel moyen de chaque Français et Française à 60 ans versements de retenues pour la retraite (système danois),

— le reclassement des rapatriés auxquels tant de promesses ont été faites et jamais tenues,

— la revalorisation totale des droits des anciens combattants,

— la redistribution du revenu en faveur des classes moyennes et défavorisées et des régions sous développées du Vallespir, de la Côte et du Roussillon auxquelles une politique gouvernementale hardie du tourisme donnerait une prospérité nouvelle,

— la revaloration de l'agriculture : en permettant au fonds social d'assurer la garantie des emprunts contractés par les agriculteurs pour permettre aux jeunes d'acheter de la terre, aux autres de moderniser l'exploitation ; en assurant la régularisation des prix agricoles et en particulier du vin à un taux moyen suivant la hausse des prix industriels.

Depuis plus de dix ans je travaille avec acharnement pour la prospérité du département, de ses villes, de ses campagnes, l'expansion du tourisme, l'industrialisation, la défense de l'agriculture, la construction des logements, des écoles, des collèges, de l'université catalane, des foyers de vieux, des centres sociaux...

Au Parlement comme en Roussillon il s'agit de bâtir et non de discourir.

Seul candidat républicain de la circonscription Perpignan-Céret je demance votre confiance pour :

Une République forte, juste, équilibrée.
Un progès social accéléré.
La paix dans la coopération avec les peuples libres.

Paul ALDUY
Député Sortant
Maire de Perpignan. — Conseiller Général de Perpignan-Est
Conseiller d'Ambassade. — Préfet
Ancien des Forces Françaises Libres

Remplaçant éventuel :

HENRI GUITARD

Licencié en Droit
Ancien Combattant prisonnier de Guerre. — Maire et Conseiller Général de Céret
Chevalier de la Légion d'Honneur

2e CIRCULAIRE

Union des Républicains

(Démocrates, socialistes et d'entente démocratique)

Françaises, Français,

C'est avec une vive gratitude que je remercie les 18.759 citoyennes et citoyens qui, représentant 40 0/0 des suffrages exprimés, m'ont une fois de plus fait confiance malgré le déchaînement d'une propagande adverse particulièrement riche en moyens.

Vous m'avez placé largement en tête des candidats.

Cette première victoire qui est la vôtre est aussi celle d'un homme qui est resté indépendant pour conserver au prix de mille sacrifices sa liberté d'opinion et d'action, pour se donner tout entier à son département et à Perpignan.

L'heure est plus que jamais celle du choix entre les hommes destinés à représenter cette région où tant reste encore à faire.

Je vous demande une deuxième victoire plus ample et plus affirmée encore que les années précédentes.

Contre le Parti communiste et ses alliés inavoués, décidés à s'emparer de la circonscription de Perpignan-Céret et de la municipalité de Perpignan.

Contre la collusion des extrêmes.

Pour l'expansion économique et sociale du département.

Pour la prospérité et la rénovation de Perpignan.

Vous voterez pour le seul candidat national d'union des républicains, des républicains du « Oui » et des républicains du « Non ».

PAUL ALDUY

Député Sortant
Maire de Perpignan. — Conseiller Général de Perpignan-Est
Conseiller d'Ambassade. — Préfet
Ancien des Forces Françaises Libres

Remplaçant éventuel :

HENRI GUITARD

Licencié en Droit
Ancien Combattant prisonnier de Guerre. — Maire et Conseiller Général de Céret
Chevalier de la Légion d'Honneur

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. André TOURNÉ
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Chers compatriotes de la deuxième circonscription de Prades-Perpignan-Ouest.

Une fois de plus, notre deuxième circonscription de Prades s'est prononcée en faveur de la démocratie. Au référendum-plébiscite du 28 octobre dernier, par 26.336 « non » contre 24.799 « oui », elle a manifesté son opposition à la dictature d'un seul homme.

A présent, vous êtes appelés à élire un nouveau député. C'est un choix très important. Trois candidats sollicitent vos suffrages :

1. — Le député sortant, qui fut élu en 1958 sur la lancée aveugle des « oui » à de Gaulle. Il veut garder son mandat. Pourtant, sous le couvert de l'anticommunisme le plus vulgaire, il a eu surtout le souci de défendre ses propres intérêts. C'est de notoriété publique.

Cet homme ambitieux s'est mis délibérément au service de causes étrangères aux intérêts de notre pays. Comme président de l'Assemblée européenne, il s'est fait le porte-parole du militarisme allemand et de tous les provocateurs antisoviétiques. Sur le problème algérien, il a pris, à diverses reprises, des positions qui l'ont mis en marge des partisans d'une paix juste en Algérie.

Tournant le dos aux intérêts de notre département, gros producteur de fruits et légumes primeurs et de vins nobles, il est devenu le protagoniste de l'application sans restriction du Marché commun. Au nom de ce Marché commun, on a déjà sacrifié chez nous une partie des mines de fer ; on liquidera demain nos productions maraîchères et viticoles des Pyrénées-Orientales.

2. — A côté du député sortant, le général de Gaulle présente un de ses soutiens les plus marquants :

Candidat U.D.T. ou gaulliste de gauche, l'avocat parisien qui sollicite vos suffrages a l'ambition de faire approuver ici le pouvoir personnel et la politique réactionnaire de de Gaulle. Désireux de drainer vers lui les voix de ceux qui ont voté « oui » au dernier référendum, le candidat gaulliste cherche à rassembler sur son nom les voix de droite, de l'extrême-droite, des conservateurs et des cléricaux. Ce candidat, entièrement dévoué aux classes possédantes et au pouvoir personnel, ne peut manquer de mettre en éveil la vigilance des démocrates de notre deuxième circonscription de Prades-Perpignan-Ouest.

3. — Notre camarade André Tourné, dont vous avez pu, pendant des années, apprécier la bonté, le dévouement, la compétence et l'enthousiasme qu'il voue aux causes humaines les plus justes.

Mais votre choix sera aussi un choix politique.

Cela pour trois raisons au moins :

En votant pour André Tourné, candidat du Parti communiste français, vous condamnerez d'abord la désastreuse politique anti-ouvrière et anti-paysanne du pouvoir actuel.

Vous condamnerez sa politique anti-laïque, et sa politique de mépris à l'égard des anciens combattants et victimes de toutes les guerres.

Vous condamnerez ce pouvoir, qui a sacrifié délibérément les petites gens, vieux, vieilles, infirmes, incurables, assistés ; pouvoir instable entre tous, puisqu'il a connu 120 ministres en quatre ans.

Vous vous prononcerez contre le retour au passé et pour un avenir sûr.

Le relèvement de la France ne peut être l'œuvre d'un seul homme, ni d'un seul parti ; ce sera l'œuvre de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti communiste français vous propose un programme, qui prévoit :

Dans le domaine politique

L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante, chargée d'établir une constitution assurant notamment la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques, le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social

Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises.

Augmentation générale des salaires, traitements et retraites.

Respect des droits des anciens combattants et victimes de guerre.

Constructions massives d'H.L.M. à des prix abordables.

Aide aux exploitations agricoles familiales et soutien de la coopération agricole.

Réforme démocratique de l'enseignement.

En politique extérieure

Politique de coexistence pacifique, orientée vers le désarmement général.

Oppositions aux entreprises du militarisme allemand : dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand, peut se réaliser la reconciliation du peuple français et du peuple allemand en vue de la paix entre les peuples.

Pour un équipement départemental digne

Enseignement : construction de nouveaux lycées de jeunes filles et de garçons à Prades.

Création d'un nouveau collège technique de jeunes filles à Vernet-les-Bains.

Doter les collèges d'enseignement général et l'école primaire de locaux, de maîtres et de professeurs en nombre suffisant.

Création à Prades d'un collège technique-école hôtelière.

Création à Prades d'une école de formation de personnel sanitaire : infirmiers, infirmières, jardinières d'enfants, masseurs et masseuses.

L'enseignement technique et professionnel de nos filles et de nos garçons, doit tenir compte de la vocation touristique et sanitaire du département.

Equipement sportif : comme il est pratiquement inexistant, tout est à faire : piscines, terrains de sport, salles de sport, équipement populaire des plages et des stations d'hiver.

Equipement sanitaire : d'autant plus important qu'il est susceptible de conditionner l'avenir de la jeunesse de notre département. Il faut :

Terminer sans nouveaux retards le sana interdépartemental d'Osséja.

Construire d'urgence un hôpital départemental moderne pour soigner et rééduquer les malades mentaux, très nombreux dans les Pyrénées-Orientales.

Compléter le réseau existant des maisons de cure, de repos et des maisons d'enfants, avec l'aide de la Sécurité sociale.

Edifier dans chaque canton une maison de retraite pour vieux et vieilles, sans jamais séparer les vieux ménages.

Utiliser le thermalisme dans un sens social, orienté vers la rééducation des malades.

Tourisme et transport : aménagement du massif du Canigou, du Cambre d'Aze et du Puigmal.

Remplacer le matériel du train de montagne de Villefranche—Latour de Carol.

Aménager la route nationale 116 de Perpignan à Bourg Madame, devenue la route la plus meurtrière de France.

Rendre praticable la nationale 619 de Prades à Sournia.

Industrie : redonner leur pleine activité aux mines de fer et aux multiples carrières de Spat Fluor, de marbre, de kaolin et de chaux.

Péréquation des frais de transport.

Agriculture : protection des productions de fruits, légumes, vins, V.D.N., lait, bétail, par l'obtention de prix minimum garantis, équipement frigorifique, coopératives et péréquation des frais de transport.

Pêche : aménagement de l'étang de Salses, Saint-Laurent de la Salanque pour l'ostréiculture et création d'un centre de congélation pour le poisson bleu.

Arrosage : plan d'aménagement par l'Etat des canaux d'arrosage existant de Cerdagne à la plaine du Roussillon.

Création de nouvelles retenues d'eau au Pla des Aveillans, en aval des Bouillouses, Conat, Catllar, Mosset, Vinça.

Contre les inondations : refaire et consolider les rives de la Têt, de l'Agly, dégager et protéger les embouchures.

Telles sont les grandes lignes de l'activité générale d'André Tourné, qui continuera, en outre, comme par le passé, à défendre individuellement chacun des cas malhe reux, provoqués par l'injustice sociale ou les coups du sort.

Electrices et électeurs, votre choix sera vite fait.

Vous voterez pour :

André TOURNÉ

Ancien Député
Conseiller Général de Prades
Grand Invalide de Guerre. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre, 3 Citations
Présenté par le Parti Communiste Français

l'élu qui a fait ses preuves.

Remplaçant éventuel :

Fernand CORTALE

Commerçant
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

2e CIRCULAIRE

Chers Compatriotes,

Dimanche dernier, vous nous avez donné 18.896 voix, nous permettant ainsi d'arriver largement en tête. De ce fait, vous nous avez pratiquement désignés pour réaliser sur notre nom la large et nécessaire union des republicains et des laïques, au deuxième tour.

Une réelle satisfaction se manifeste dans nos villes et nos villages, à la pensée qu'André Tourné puisse revenir nous représenter dans la future Assemblée Nationale.

Le nom d'André Tourné est connu dans tous les foyers de chez nous. Aucun de nos problèmes ne le laisse indifférent. Il étudie chaque cas avec patience et loyauté. C'est un ami pour chacun de nous.

Les résultats du premier tour donnent à croire que nous risquons de voir revenir, dans la future Assemblée Nationale, une majorité dévouée au pouvoir personnel. Dans une telle Assemblée, les hommes courageux, fidèles à leurs engagements, et attachés aux nobles principes républicains, auront, plus que jamais, leur place.

Nul ne l'ignore; depuis quatre ans, le pouvoir personnel a fait ses preuves, en bloquant les salaires, les traitements, les pensions, les retraites, et en frappant durement notre département.

— *Nos hauts cantons*, à vocation agricole familiale, qui vivent de la production du lait et du bétail, sont visés et déjà atteints.

— *Les mines de fer du Canigou* disparaissent progressivement, du fait du Marché commun. Elles doivent toutes fermer en 1966, à l'expiration du IVe Plan.

— *Les producteurs familiaux* subissent les premiers effets du marasme issu du Marché commun; déjà, les pommes du conflent ne se vendent plus. La récolte de vin est classée en 2 catégories : l'une, nommée «hors quantum» ou vin du Marché commun, est destinée à l'exportation et se vend avec un rabais de 50 0/0.

Les V. D. N. muscats et autres, sont exposés aux pires déconvenues du fait de la concurrence du Marché commun : Italie et Grèce, et de la fiscalité outrancière qui les frappe.

— *Nos rivières*, Têt, Agly, Cady, le Boulès, Saint-Vincent, abandonnées à leurs caprices, peuvent, à tout moment, nous ramener aux inondations d'octobre 1940.

L'amenuisement progressif des ressources agricoles risque à la longue de désorganiser la structure économique du département.

Les petites et moyennes maisons de commerce : vins, fruits, légumes, etc., sont liquidées peu à peu par la concentration capitaliste. L'artisanat et la petite industrie souffrent également. Le chômage saisonnier notamment pour la main-d'œuvre féminine, tend à devenir chronique. Dans les Pyrénées-Orientales, nous voyons s'aggraver une politique de bas salaires, alors que le coût de la vie ne cesse de monter.

Les retards prennent des proportions alarmantes, en ce qui concerne l'équipement touristique, sportif et scolaire. L'avenir des garçons et des filles de chez nous est de plus en plus bouché; la plupart d'entre eux n'ont d'autre solution que de s'expatrier

La voix d'André Tourné s'élèvera avec vigueur dans le futur Parlement où il manifestera une opposition constructive, plus que jamais nécessaire dans la difficile conjoncture actuelle. Jour après jour, il vous tiendra au courant de ce qui se passera au Palais-Bourbon.

Toutes les victimes de l'injustice sociale continueront à avoir en lui un protecteur désintéressé.

Les anciens combattants, victimes de guerre, veuves, amputés, blessés, anciens prisonniers, déportés, feront entendre leur voix au Parlement par son intermédiaire, afin d'obtenir que soient enfin respectés leurs droits et leur dignité. Rappelez-vous : comme rapporteur du budget des anciens combattants, il a obtenu dans le passé, de multiples avantages en faveur de ses camarades.

En ces temps, si pleins d'imprévus, vous aurez là un élu efficace.

Nous saluons avec satisfaction les heureux accords, intervenus à travers toute la France, entre les partis Socialistes, P. S. U., Radicaux-Socialistes, autres Républicains et le Parti Communiste Français, en vue de battre partout les tenants du pouvoir personnel et de la réaction.

Dans les Pyrénées-Orientales, aussi, l'Union des Républicains l'emportera.

Républicains, laïques, socialistes, radicaux-socialistes, amis du progrès social et de la Paix, ne laissez pas passer cette occasion d'avoir un élu à la mesure de vos légitimes espérances.

Amis, vous qui nous regardez vivre chaque jour, ne vous laissez pas troubler par « l'anticommunisme ». L'anticommunisme n'est pas un programme. Jusqu'ici, il n'a fait que servir de tremplin à des ambitieux et diviser les forces saines de la République.

Amis, faites tous bloc sur le nom d'André Tourné, devenu au deuxième tour, le seul porte-parole de l'union des républicains et des laïques.

Ayez à cœur de participer à sa victoire !

En definitive, c'est vous tous, qui serez victorieux !

Le Comité d'Action pour le soutien de la candidature d'union

d'André TOURNÉ

Ancien député
Conseiller Général de Prades
Grand Invalide de Guerre. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre, 3 Citations
Présenté par le Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

Fernand CORTALE

Commerçant
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

RHIN (BAS-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. René RADIUS
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République (U.N.R.)

Electrices, électeurs de Strasbourg Nord-Sud,

L'œuvre accomplie en quatre ans par le général de Gaulle, son Gouvernement et l'U.N.R. avec votre député sortant, est considérable :

— Instauration d'une démocratie véritable, qui associe le peuple lui-même aux grandes décisions ;
— Rétablissement du prestige de la France dans le monde ;
— Réconciliation franco-allemande, pierre angulaire de la construction de l'Europe unie ;
— Règlement du douloureux problème algérien ;
— Décolonisation dans l'ordre des pays africains et malgache ;
— Prodigieux redressement économique et financier ayant permis ;
  — l'établissement du remarquable IVe Plan d'équipement ;
  — un premier train de réalisations sociales;
  — de doubler les crédits de l'Education nationale et de promouvoir l'aide à l'enseignement privé ;
  — d'adopter le Plan d'équipement sportif et culturel, etc.

Tout cela n'a été réalisé que grâce à la stabilité gouvernementale, assurée par la présence de 200 députés gaullistes à l'Assemblée nationale. Celle que vous élirez le 18 novembre devra également comporter une majorité importante d'hommes sûrs.

En répondant massivement « oui » le 28 octobre 1962,

— vous avez désapprouvé les partis socialistes, radicaux, M.R.P., extrémistes de droite et de gauche qui ont renversé le Gouvernement ;

— vous avez suivi l'appel de l'U.N.R., seule grande formation ayant fait campagne pour le « oui » dans le Bas-Rhin.

Dans l'intérêt national, l'U.N.R. avait demandé au M.R.P. du Bas-Rhin de participer par un « oui » très franc au référendum. Le M.R P. a refusé.

Electrices, électeurs,

Votre vote du 18 novembre engage l'avenir !

— Si vous voulez permettre à de Gaulle de poursuivre son œuvre ;

— Si vous voulez écarter définitivement le retour au système de faiblesse des partis de la IVe ;

— Si vous voulez conserver vos libertés et rejeter les extrémistes ;

— Si vous voulez une France forte et considérée, garante de la construction européenne, vous voterez

René Radius et Ernest Schneegans

vos compatriotes qui connaissent vos problèmes et qui vous ont déjà donné des preuves de leur dynamisme et de leur dévouement.

Leur fidélité à de Gaulle, à travers toutes les épreuves, garantit leur fidélité à votre choix du 28 octobre.

Pas d'abstention.

Pas de dispersion de voix.

Votez René RADIUS
Ingénieur E.N.I.S.
Député sortant
Adjoint au maire de Strasbourg

Remplaçant éventuel :

Ernest SCHNEEGANS
Docteur en Médecine

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République (U.N.R.)

René Radius

Electrices, électeurs de Strasbourg,

Les anciens partis, battus au référendum, sont en pleine déroute après le premier tour.

La France entière, répondant à l'appel du général de Gaulle, lui a fait confiance en votant pour ses fidèles compagnons U.N.R.

Dans toute l'Alsace, le M.R.P. paie son attitude équivoque et son manque de loyauté.

Le 18 novembre, à Strasbourg-II, André Bord a été élu à une écrasante majorité. Dès à présent, René Radius, votre candidat, est en tête.

Au deuxième tour, il s'agit de parachever votre victoire sur le système des partis.

Vous bloquerez vos voix sur le seul candidat fidèle au général de Gaulle :

René RADIUS
Ingénieur E.N.I.S.
Député sortant
Adjoint au maire de Strasbourg

Avec de Gaulle, vous voulez :

Une République moderne,
Une France généreuse et respectée,
Une France entreprenante et dynamique,
Une France sociale,
Une Europe unie.

Donc, dimanche prochain, 25 novembre,
— confirmez votre vote gaulliste,
— barrez la route à la coalition avec les extrémistes.

Votez pour René RADIUS

Remplaçant éventuel :

Dr SCHNEEGANS
Docteur en Médecine

Pas d'abstention : Votez U.N.R.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. André BORD
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Pour la Ve République (U.N.R.)

André Bord

Electrices, électeurs de Strasbourg Est-Ouest,

L'œuvre accomplie en quatre ans par le général de Gaulle, son Gouvernement et l'U.N.R. avec votre député sortant, est considérable :

— Instauration d'une démocratie véritable, qui associe le peuple lui-même aux grandes décisions ;
— Rétablissement du prestige de la France dans le monde ;
— Réconciliation franco-allemande, pierre angulaire de la construction de l'Europe unie ;
— Règlement du douloureux problème algérien ;
— Décolonisation, dans l'ordre, des pays africains et malgache ;
— Prodigieux redressement économique et financier ayant permis :
 — d'établir un remarquable IVe Plan d'équipement ;
 — d'assurer un premier train de réalisations sociales ;
 — de doubler les crédits de l'Education nationale, de commencer réellement la démocratisation de l'enseignement et de promouvoir l'aide à l'enseignement privé ;
 — d'adopter le Plan d'équipement sportif et culturel etc.

Tout cela n'a été réalisé que grâce à la stabilité gouvernementale, assurée par la présence de 200 députés gaullistes à l'Assemblée Nationale. C'est pourquoi l'Assemblée que vous élirez le 18 novembre, devra comporter une majorité importante d'hommes sûrs.

En répondant massivement « Oui » le 28 octobre 1962

— Vous avez désapprouvé les Partis socialistes, radicaux, M.R.P., extrémistes de droite et de gauche qui ont renversé le Gouvernement ;

— Vous avez suivi l'appel de l'U.N.R., seule grande formation ayant fait campagne pour le « Oui » dans le Bas-Rhin.

Dans l'intérêt national, l'U.N.R. avait demandé au M.R.P. du Bas-Rhin de s'associer à elle pour un « Oui » très franc au référendum. Le M.R.P. a refusé.

Electrices, électeurs,

Votre vote du 18 novembre engage l'avenir !

— Si vous voulez permettre à de Gaulle de poursuivre son œuvre ;

— Si vous voulez écarter définitivement le retour au système de faiblesse des partis de la IVe ;

— Si vous voulez conserver vos libertés et rejeter les extrémistes ;

— Si vous voulez une France forte et considérée, garante de la construction européenne.

Vous voterez

André BORD et Ernest RICKERT

Vos compatriotes qui connaissent vos problèmes et qui vous ont déjà donné des preuves de leur dynamisme et de leur dévouement.

Leur fidélité à de Gaulle, à travers toutes les épreuves, garantit dans l'avenir le respect de votre choix et l'application de votre décision lors du référendum du 28 octobre.

Pas d'abstention.

Pas de dispersion de voix.

Votez ANDRÉ BORD

Député sortant
Conseiller général
Adjoint au maire de Strasbourg

Remplaçant éventuel :

ERNEST RICKERT

Chef de Dépôt

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Georges RITTER
(Candidat indépendant investi par l'U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

Candidat indépendant investi par l'U.N.R.

Electrices, électeurs,

De tous les grands problèmes qui pressaient les Français depuis la guerre :

— la décolonisation et l'affaire algérienne ;

— la réconciliation franco-allemande, pierre angulaire de la construction de l'Europe unie ;

— l'assainissement financier et un progrès social authentique ;

— la rénovation de nos structures industrielles et surtout agricoles,

— la défense de nos institutions démocratiques contre les assauts de la subversion et le maintien de la paix civile ;

Aucun n'a pu être résolu par le système de naguère.

Les anciens partis qui ne se sont accordés sur rien, qui abdiquent quand ça va mal, voudraient maintenant chasser le général de Gaulle, l'homme qui, par deux fois, a sauvé la France et par deux fois, par son seul prestige, a arrêté la guerre civile. Ils veulent manifestement revenir au pouvoir sans pouvoirs qui, s'il est une réussite partisane, n'en est pas une pour la France.

C'est un mensonge que de présenter l'indispensable autorité de l'Etat comme l'ennemi des citoyens

La nation le sait si bien, que le 28 octobre, elle a donné raison et fait confiance à son Président de la République, le premier qui ne soit ni le prisonnier, ni la créature du système partisan.

Electrices, électeurs, vous ne voulez certainement pas que cette œuvre déjà considérable et plus encore prometteuse, soit remise en cause !

Vous n'allez pas permettre, malgré leur volte-face à usage électoral, que les hommes de parti sapent à nouveau, par leurs petits jeux, les fondements de votre progrès et de votre bien-être.

Prenez garde, votre vote du 18 novembre engage l'avenir de cette œuvre magnifiquement française qui est en marche et qui n'attend que votre soutien pour se projeter irrésistiblement dans le futur.

— Si vous ne voulez plus du système de faiblesse et d'humiliation de naguère ;

— Si vous voulez préserver vos libertés fondamentales et rejeter les extrémistes de tous bords ;

— Si vous voulez que la France vive et continue, en conservant le visage fraternel que l'union des efforts lui a restitué dans la fierté retrouvée,

Vous voterez pour des hommes sûrs, qui donneront à de Gaulle la majorité parlementaire fidèle dont il a besoin pour poursuivre son œuvre de renaissance nationale et démocratique.

Pour la Ve République:

Votez pour le candidat indépendant investi par l'U.N.R.,

Votez utile, votez :

GEORGES RITTER
Directeur
Ancien Député. — Conseiller général
Maire de Schiltigheim

et pour son Remplaçant éventuel :

RENÉ LAUGEL
Représentant
Premier Adjoint au Maire d'Illkirch-Graffenstaden

Ne dispersez pas vos voix sur un candidat qui n'a aucune chance.

2e CIRCULAIRE

U.N.R. (pour la Ve République).

Candidat indépendant investi par l'U.N.R.

Electrices, électeurs,

Nous vous remercions pour le grand nombre de voix qui ont marqué votre confiance à l'unique candidat qui se recommande d'un programme

POUR LA RÉNOVATION NATIONALE

Mais la décision est encore en suspens !

Votre vigilance est de rigueur au second tour.

Il ne vous échappe pas que le Parti communiste et la S. F. I. O. sont incapables de s'imposer, mais que leurs mots d'ordre peuvent favoriser considérablement le candidat M. R. P. qui comme eux, appartient à la même conjuration qui a voté la motion de censure, à seule fin d'interdire au peuple l'accession à la maturité civique et démocratique avec le droit d'élire lui-même son Président de la République, libre de toute emprise partisane et seulement consacré aux intérêts de la seule France et du bien commun.

A cette fidélité partisane, souvent inconditionnelle jusqu'aux pires reniements, et qui transforme l'homme en un robot téléguidé par des intérêts personnels et de clan, nous proclamons la fidélité à la France et à notre peuple.

Nous vous demandons de donner le dernier coup de collier, d'unir massivement vos voix sur le tandem Ritter-Laugel, afin d'augmenter en force une représentation nationale qui soutiendra sans défaillance l'œuvre de redressement national commencée par le général de Gaulle, ce grand Français, dont les partis outranciers ont déjà oublié que nous lui devons à peu près tout ce que nous sommes aujourd'hui, et, entre autre d'être encore des républicains.

Pour la Ve République

Confirmez votre « oui » d'hommes libres et souverains.

— Pour la prospérité, le progrès social, l'ordre et la solidarité,
— Pour l'essor de nos villes et de nos communes rurales,
— Pour la défense des droits de la famille et de la profession,
— Pour la promotion de notre agriculture à son rang primordial,
— Pour la juste distribution des résultats de l'expansion économique,
— Pour la paix dans le monde, la dignité française et l'Europe unie.

Votez tous !
Pas d'abstention !
Votez U. N. R.
Votez :

GEORGES RITTER
Ancien Député. — Maire de Schiltigheim. — Conseiller Général du Bas-Rhin

Remplaçant éventuel :

RENÉ LAUGEL
Représentant
Premier Adjoint au Maire d'Illkirch-Graffenstaden

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Albert EHM

élu le 18 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

Pour la Ve République.

Electrices, électeurs de la circonscription Sélestat—Erstein

L'œuvre accomplie en quatre ans par le général de Gaulle et son Gouvernement est considérable :

— Instauration d'une démocratie véritable qui associe le peuple lui-même aux grandes décisions ;

— Rétablissement du prestige de la France dans le monde ;

— Réconciliation franco-allemande, pierre angulaire de la construction d'une Europe unie ;

— Règlement du douloureux problème algérien et décolonisation dans l'ordre des pays africains ;

— Adoption d'une grande loi-cadre d'orientation et de formation agricoles ;

— Prodigieux redressement économique et financier ayant d'ores et déjà permis :

— un premier train de réalisations sociales,

— l'établissement du IVe Plan d'équipement,

— la promotion sociale, professionnelle et scientifique,

— une importante augmentation des crédits à l'education nationale, à un équipement sportif et culturel, à une aide à l'enseignement privé.

Tout cela n'a pu être réalisé que grâce à la stabilité gouvernementale, garantie par la présence de 200 députés gaullistes à l'Assemblée Nationale.

Le 28 octobre 1962, par votre « oui » :

— vous avez manifesté votre volonté que cette œuvre considérable ne soit pas remise ne cause,

— vous avez désapprouvé les députés qui, communistes, socialistes, radicaux, indépendants, M.R P. ou autres, ont renversé le Gouvernement du général de Gaulle,

— vous avez suivi l'appel de l'U.N.R. et de ceux qui ont, dans le Bas-Rhin, pris nettement position pour le « oui ».

Dans l'intérêt national, l'U.N.R. avait demandé au M.R.P. du Bas-Rhin de participer par un « oui » très franc au référendum. Le M.R.P. a refusé.

Le vote du 18 novembre engage l'avenir.

La France doit encore faire face à des problèmes difficiles et complexes d'ordre international, national, économique et social, qui devront être réglés dans le cadre de cette renaissance voulue et engagée par le général de Gaulle et que désire l'immense majorité des Français.

— Si vous voulez permettre à de Gaulle de poursuivre son œuvre,

— Si vous voulez écarter définitivement le retour au système de faiblesse et des partis qui a failli nous conduire à la ruine,

— Si vous voulez conserver vos libertés et rejeter les extrémistes de droite et de gauche, il sera nécessaire que la future Assemblée Nationale comporte une majorité importante d'hommes sûrs et fidèles. Voilà pourquoi :

Vous voterez pour

Albert EHM et Philippe BADINA

vos compatriotes qui connaissent vos problèmes et qui ont déjà donné des preuves de leur dynamisme et de leur dévouement. Leur fidélité à de Gaulle, à travers toutes les épreuves, garantit leur fidélité à votre choix du 28 octobre.

Electrices et électeurs de la circonscription Sélestat—Erstein

Il y a quatre ans, vous m'avez, à une large majorité, accordé votre confiance.

Je vous avais promis de travailler inlassablement :

— à l'œuvre de redressement entrepris par le général de Gaulle pour doter la France d'institutions nouvelles et démocratiques adaptées à l'évolution du monde moderne tant sur le plan national et international,

— à l'expansion économique et au progrès social de notre région, et de me mettre au service de tous les citoyens sans distinction de parti ou d'opinion.

Je crois pouvoir affirmer en toute conscience que ces promesses ont été tenues dans le cadre du possible. Le plus bel hommage pour mon travail au service du peuple se retrouve dans la reconnaissance maintes fois exprimée par des maires et des élus de la circonscription Sélestat—Erstein et par tous ceux qui se sont adressés à moi pour des interventions et démarches de toutes sortes.

Le 18 novembre prochain, vous devrez choisir à nouveau votre représentant à l'Assemblée Nationale. Il devra être

— Un homme d'action dont vous connaissez, pour l'avoir vu à l'œuvre, la compétence, l'esprit social et le dévouement, tant sur le plan local que sur le plan national, au service de tous les citoyens sans distinction de parti ou d'opinion.

— Un homme qui est susceptible de faire autour de lui l'union de tous ceux qui sont décidés, en soutenant le général de Gaulle, à promouvoir, dans une atmosphère de liberté et de justice, une politique de rénovation nationale.

Je vous demande de m'accorder à nouveau votre confiance.

Fidèle à mes convictions religieuses, nationales et sociales, qui ont toujours été les miennes et que j'ai toujours défendues sur le plan professionnel, syndical et politique, j'essaierai — si la confiance du peuple m'est accordée — de remplir mon mandat comme je l'ai fait, depuis des années, en tant que maire, conseiller général et député. Je garderai, comme dans le passé, le contact avec vous par de fréquentes réunions et par des permanences, ne connaissant qu'un inlassable travail et un dévouement sans bornes à la cause de toutes les classes de la population urbaine et rurale.

Le 18 novembre, confirmez votre « oui » du 28 octobre,

— En allant tous aux urnes,

— En y amenant les hésitants,

— En votant tous pour un homme d'action et d'union qui a toujours dit oui à la France, qui a toujours défendu les principes d'une vraie démocratie chrétienne, sociale et libérale.

Pour la politique de rénovation commencée et voulue par le général Charles de Gaulle,
Contre la dictature et les féodalités des partis politques,
Pour une France généreuse, entreprenante et respectée,
Pour une Europe unie,
Pour l'ordre, la liberté et la paix,

Vous voterez tous

ALBERT EHM

Député sortant. — Maire de Sélestat et Conseiller Général

Remplaçant éventuel :

Dr PHILIPPE BADINA

Erstein

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri MECK
(Candidat du Mouvement Républicain Populaire)
élu le 18 novembre 1962
(C.D.)

M.R.P. Mouvement Républicain Populaire.

Electrices ! Chers amis ! Electeurs !

Nous vous proposons la réélection de M. le député Meck qui se trouve depuis plus de trente-quatre ans au service de la population du département, particulièrement au service de la population de l'arrondissement de Molsheim, de la Vallée de la Bruche et du Val-de-Villé. Il est le plus ancien de tous les députés français en ce qui concerne la continuité de son mandat. Il est également le seul député qui ait réussi à faire aboutir un aussi grand nombre de textes de loi de sa propre initiative. Il est maire de Molsheim, conseiller général et depuis trois ans il assume les fonctions de président du conseil général du Bas-Rhin.

Sur la proposition de M. Paul Grau, maire et conseiller général de Rosheim, le comité M.R.P. de l'arrondissement a désigné un jeune suppléant en la personne de Me Gérard Lehn, notaire à Molsheim, âgé de 32 ans et père de trois enfants. Il a fait l'apprentissage des questions à résoudre par un député pendant les années où il a fait le secrétariat du député Meck. Ce choix assure une place à la jeune génération.

En cas de réélection, M. le député Meck sera à votre disposition et fera toutes interventions, comme il l'a fait depuis trente-quatre ans. Comme dans le passé, il tiendra ses permanences tous les lundis matins à Molsheim et les après-midi du premier lundi du mois à Villé et du troisième lundi du mois à Schirmeck. De cette manière, il a pu rendre d'innombrables services.

Le député Meck continuera de soutenir les intérêts des municipalités et des différentes organisations professionnelles.

Le Mouvement Républicain Populaire M.R.P. n'a manqué aucune occasion durant les quatres dernières années, pour appuyer au Parlement les intérêts des classes laborieuses : le monde ouvrier, les agriculteurs et les classes moyennes. La politique familiale menée avec une particulière énergie par le M.R.P. depuis quinze ans sera maintenue, de même que la politique du logement et des travaux publics au service du progrès économique.

Notre grand souci demeure celui d'une politique financière de l'équilibre des recettes et des dépenses dans le budget de l'Etat. Ce principe qui a toujours été le nôtre a été appliqué par M. Pierre Pflimlin, Ministre des finances en 1957 et par ses successeurs, ce qui nous vaut actuellement une période de stabilité monétaire relative.

Malgré la limitation de l'initiative des députés, M. le député Meck a pris plusieurs fois la parole à la tribune du Parlement en faveur de revendications sociales et économiques : reconduction de la subvention de l'Etat pour les accidents du travail du régime agricole, suppression des zones de salaire, amélioration de l'aide aux personnes âgées, etc.

Parmi les 25 lois dues à l'initiative de M. Meck, celle du 23 août 1948 en faveur de nos retraités demeurera un chef-d'œuvre. Grâce à cette loi, nos retraités bénéficient d'un taux de rente double par rapport à ceux des anciens départements et les 30 milliards d'anciens francs payés dans notre région chaque année profitent indirectement à nos commerçants et cultivateurs.

— Jamais aucun député n'a pu obtenir une loi si bénéfique pour la prospérité de notre région. Il sera difficile dans l'avenir, pour un député, de réaliser une œuvre analogue.

— Si nous avions dû attendre l'intervention des amis de MM. Beck et Guyot, nos retraités sociaux toucheraient encore maintenant la pension de famine dite « Allocation aux Vieux ».

Henri Meck fera tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir une amélioration des rentes de vieillesse des paysans, classes moyennes, professions libérales, lors de la discussion au Parlement du projet Laroque.

Le correspondant parisien des « Dernières Nouvelles » a qualifié M. Meck comme étant le député le plus actif pour les questions intéressant notre région.

M. Meck continuera de défendre les intérêts de notre région : enseignement chrétien, application raisonnable du bilinguisme, implantation de nouvelles industries, accroissement de la construction de logements, sauvegarde de l'exploitation agricole familiale, etc... Située au cœur de l'Europe, l'Alsace doit s'acheminer, dans le cadre du Marché commun, vers un avenir social et économique florissant

Voilà du travail positif accompli au service de nos populations.

Voilà une activité qui n'a rien à voir avec la phraséologie politique de parti.

Vous ferez preuve de reconnaissance,

vous voterez

Henri MECK
Député Sortant

Remplaçant éventuel :
Gérard LEHN

En raison de la courte durée de la campagne électorale, il n'a pas été possible d'organiser une réunion dans toutes les communes. En cas de son élection, M. Meck reprendra la tournée de toutes les 100 localités de la circonscription pour rendre compte de l'exercice de son mandat parlementaire.

Nos adversaires disposant de caisses électorales bien garnies, vous inonderont peut-être de tracts spéciaux. Nous ne rendrons pas la pareille. Méprisez les attaques éventuelles de dernière heure auxquelles nous ne pourrons plus répondre.

La signification politique de l'élection.

Nous avons tenu l'engagement fait il y a quatre ans de favoriser la stabilité gouvernementale. Le gouvernement Debré a demandé trois fois l'adoption du projet d'armement atomique de la force de frappe. Le M.R.P. estimait, au contraire, plus opportun et plus économique de collaborer avec l'Amérique et les autres états européens. Malgré cela, à trois reprises, nos députés n'ont pas voté pour la motion de censure pour éviter la chute du Gouvernement.

Mais lorsque le Gouvernement Pompidou a manifestement violé la Constitution avec son projet de référendum, il n'a plus été possible de continuer à le soutenir.

— Le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative, a clairement constaté cette violation de la Constitution.

La Constitution est la loi suprême de l'Etat.

Nos députés ne pouvaient pas se prêter à pareille incorrection et ne pouvaient, dans ce cas, et après longue réflexion, qu'approuver la motion de censure.

— La fédération du M.R.P. du Bas-Rhin a cependant laissé entière liberté de vote à ses électeurs, lesquels ont voté lors du référendum du 28 octobre selon leur conscience.

Le 28 octobre, le Bas-Rhin s'est classé de loin à la tête des départements à majorité de « oui ».

L'U.N.R. ne saurait donc pas interpréter ce résultat comme un succès de parti ni employer le slogan : Vous avez voté « oui », donc votez pour l'U.N.R.

Les journaux du monde entier étaient unanimes pour reconnaître qu'il était superflu de plonger la France dans un tel conflit, alors que la situation internationale devenait de jour en jour plus tendue. Nous ne manquerons pas de faire le possible pour aboutir à une collaboration rationnelle entre le Parlement et le Président de la République. Nous désirons que le général de Gaulle demeure à la tête de l'Etat et qu'il gouverne avec le Premier Ministre et le Parlement selon la Constitution de 1958 Ve République).

Après la division portée dans le pays par la campagne du référendum, nous nous prononçons d'une façon plus passionnée que jamais pour l'union et la concorde au service du pays.

A présent il s'agit d'élire les députés. Le M.R.P. a toujours souligné sa volonté de ne pas revenir aux méthodes politiques des IIIe et IVe Républiques.

— Mais si la IVe République a vu en treize années tomber vingt gouvernements, la responsabilité en incombe en premier lieu aux députés soi-disant gaullistes qui ont voté contre tous les gouvernements de 1945 à 1958, provoquant ainsi l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat.

Aujourd'hui l'U.N.R. condamne la IVe République pour son instabilité gouvernementale C'est du pharisaïsme.

Les incendiaires se transforment en pompiers !

Depuis 1919 l'Alsace a toujours bien voté : Pour un budget équilibré, contre l'inflation. Nos députés n'ont jamais participé aux manœuvres de chute de gouvernement.

Nous estimons que la collaboration de tous les partis patriotiques demeure une nécessité, qu'elle qu'ait pu être leur attitude lors du référendum du 28 octobre.

Le M.R.P. est le seul parti en France qui ait voté toutes les conventions européennes depuis 15 ans.

— L'U.N.R. (anciennement R.P.F., etc.) est aujourd'hui favorable à l'idée européenne, mais elle a voté jusqu'en 1958 contre les conventions européennes.

Au mois de mai 1962 les cinq ministres M.R.P. ont quitté le Gouvernement pour manifester leur volonté d'aboutir à une union européenne.

La création de l'Europe ne saurait que profiter à l'Alsace sur le plan social et économique et réalisera un très ancien désir de notre population.

L'Alsace veut que l'Europe se fasse.

— Vous voterez donc M.R.P.

Avec le M.R.P. qui fut le seul parmi les grands partis à voter à 100 0/0 pour les nouvelles institutions européennes, vous voulez l'union des forces matérielles et morales des peuples européens au service de la liberté et de la paix.

Pour la stabilité gouvernementale et une monnaie forte.
Pour l'épanouissement de la France dans le monde.
Pour l'expansion économique, des plans de modernisation de l'agriculture et de l'industrie.
Pour une politique hardie de construction de logements.
Pour une politique familiale, depuis toujours préconisée par le M.R.P.
Pour des mesures aptes à donner satisfaction à la jeunesse.
Pour la défense des intérêts de toutes les couches sociales.
Pour la justice sociale et le progrès économique.
Pour les intérêts culturels et matériels de notre région.
Pour l'union et la concorde.
Pour une démocratie moderne.

Votez Henri MECK - Gérard LEHN

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Alfred WESTPHAL
(Candidat pour la Ve République - U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pas d'abstentions !

Votez utile !

Pour la Ve République U.N.R.

Electrices, électeurs,

L'œuvre accomplie en quatre ans par le général de Gaulle est considérable:

— Instauration d'une démocratie véritable, qui associe le peuple lui-même aux grandes décisions par le moyen du référendum.

— Spectaculaire remontée du crédit de la France dans le monde.

— Réconciliation franco-allemande, pierre angulaire de la construction de l'Europe unie.

— Fin de la guerre d'Algérie et décolonisation dans l'ordre des pays africains et malgache.

— Adoption d'une grande loi-cadre d'orientation et de formation agricoles.

— Prodigieux redressement économique et financier, ayant permis d'ores et déjà :

- — un premier train de réalisations sociales,
- — de tripler les crédits de l'Education nationale et de promouvoir l'aide à l'enseignement privé.

Tout cela n'a pu être réalisé que grâce à la stabilité gouvernementale, fruit elle-même de la présence de 200 députés gaullistes à l'Assemblée et malgré le déchaînement des anciens partis.

Vous ne voulez certainement pas que cette œuvre considérable soit remise en cause ?

Les députés de l'U.N.R. qui :

— Seuls n'ont pas voté la motion de censure, alors que tous les députés M.R.P. du Bas-Rhin y compris Kuntz, ont contribué à renverser le Gouvernemeut du général de Gaulle ;

— Seuls au Parlement, puis encore rigoureusement seuls pendant la campagne du référendum, ont pris nettement position pour le « Oui », alors que le M.R.P. du Bas-Rhin se dérobait à leur appel ;

Vous garantissent par leur fidélité passée à de Caulle leur fidélité à votre décision du 28 octobre, jour du référendum.

Prenez garde ! votre vote du 18 novembre engage l'avenir de cette œuvre que vous venez d'approuver et que vous voulez voir poursuivre.

Elisez des hommes sûrs !

Votez pour que de Gaulle trouve au Parlement la majorité fidèle dont il a besoin.

Votez U.N.R.

A l'Assemblée il s'agit avant tout de politique générale et des grand intérêts régionaux. — Notre candidat saura autant que quiconque défendre notre région ; mais il comprend en même temps les vastes problèmes du monde d'aujourd'hui.

Il fera tout pour aider au développement économique, social et culturel de l'arrondissement de Saverne dont il connaît bien la situation, les possibilités et les besoins. Dans l'œuvre d'expansion régionale et dans les relations — économiques (exportations) et autres — avec les pays limitrophes, notre arrondissement doit occuper la grande place qu'il mérite.

Entouré de conseillers qui jouent un rôle important dans tous les domaines de l'activité, à la campagne et dans les villes, dans les associations de tout ordre, professionnelles, culturelles, touristiques et de loisirs, dans l'enseignement et dans les sports, notre candidat saura appuyer tous les intérêts légitimes et travailler avec efficacité pour le bien commun.

L'activité politique du docteur Westphal dans le passé est un sûr garant de l'avenir. — Elu et régulièrement réélu conseiller général du canton de Drulingen depuis 1945, ayant exercé le mandat de sénateur de 1946 à 1952 (R.P.F.), élu maire de Diemeringen en 1959, vice-président du conseil général du Bas-Rhin, il jouit de la sympathie et de la confiance de ses concitoyens. — Il est toujours resté fidèle à ses convictions politiques, et avec tous les autres candidats U.N.R. il s'engage à œuvrer avec de Gaulle pour le bien de la France, l'essor social, le rapprochement des peuples et le maintien de la paix.

Le candidat suppléant A. Wollbrett est président de la section U.N.R. de notre arrondissement. Né à Saint-Jean-Saverne, il a fait ses études secondaires à Saverne, dans l'établissement où il est revenu comme professeur en 1936. Au chef-lieu et à travers notre arrondissement il n'a cessé par ses écrits, des expositions, des conférences etc., à déployer en même temps une intense activité sur les plans culturel, éducatif et touristique.

Par votre vote massif, désignez pour vous représenter à l'Assemblée, des hommes énergiques, prêts à aider de Gaulle dans ses lourdes tâches ; qui par leur passé politique droit et clair ont prouvé cette fidélité.

Votez pour le docteur ALFRED WESTPHAL

et pour son Remplaçant éventuel :

ALPHONSE WOLLBRETT

Pas d'abstentions !

Votez utile !

2e CIRCULAIRE

Pas d'abstention, votez :

Pour la Ve République - U.N.R.

Chères électrices, chers électeurs !

Le pays tout entier a confirmé dimanche dernier le « Oui » à de Gaulle.

Il a condamné formellement ceux qui avec le candidat M.R.P. Georges Kuntz avaient renversé le Gouvernement et pris, à l'occasion du référendum, une attitude équivoque ou franchement hostile.

Les résultats des élections en Alsace sont particulièrement nets et significatifs :

Pertes M.R.P. dans le Bas-Rhin 41.618 voix, pertes dans le Haut-Rhin 33.904.

Gains U.N.R. dans le Bas-Rhin 51.821 voix, gains dans le Haut-Rhin 59.385.

Dès le premier tour de scrutin notre arrondissement de Saverne s'est fortement prononcé pour la rénovation de la France et pour l'U.N.R.

De tout cœur nous remercions nos électrices et électeurs pour la confiance exprimée.

Au deuxième tour, votez en masse pour de Gaulle!

Votez U.N.R.

Attention! Pour le 25 novembre... Ne vous laissez pas tromper par des manœuvres perfides de dernière heure. Soyons vigilants.

Nous déclarons avec force que pour l'ensemble de la France nous garantissons la reconduction de l'aide à l'enseignement privé, libre. Nous déclarons avec force que sur le plan régional, nous défendrons le statut scolaire, avec enseignement religieux, statut si cher à nos populations.

Pour améliorer les conditions de vie, en particulier dans notre région, nous ferons de notre mieux, pour :

— soutenir les revendications justes et multiples des agriculteurs,

— implanter des industries, supprimer progressivement les zones de salaires, ajuster les salaires,

— favoriser l'artisanat,

— assurer le mieux-être des assurés sociaux, des retraités, des nécessiteux, etc.

Il faut développer sans tarder les institutions et œuvres d'enseignement et de loisirs, culturelles et sportives, au service de notre jeunesse.

Pour la réalisation de notre programme,
Pour empêcher le retour à l'état de choses, néfaste et dangereux d'un passé récent,
Pour une Europe fermement unie, pour le rapprochement des peuples et la paix,
Pour l'ordre et la sécurité intérieurs, contre les luttes et les intrigues partisanes,

Pour de Gaulle,
Pour la Ve République,
Pour l'U.N.R.,

Votez pour le docteur ALFRED WESTPHAL

et son Remplaçant éventuel :

ALPHONSE WOLLBRETT

SEPTIÈME CIRCONCRIPTION

M. François GRUSSENMEYER
(Candidat pour la Ve République - U.N.R.)

élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Pour la Ve République - U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Après avoir exprimé très massivement votre confiance au général de Gaulle, vous êtes appelés à élire le 18 novembre 1962 votre représentant à l'Assemblée Nationale.

En restant logique avec vous-mêmes, votre choix est très simple, François Grussenmeyer a été le seul des candidats à soutenir très ouvertement, loyalement et sans ambages le « oui » demandé par le Président de la République.

Ce faisant, il est resté fidèle à l'engagement pris en novembre 1958.

Son bilan

Politique générale :

Durant les quatres années de son mandat, il a soutenu sans défaillance l'œuvre de rénovation du général de Gaulle :

— le redressement économique ;
— la stabilité du franc ;
— le prestige de la France dans le monde ;

Cette action a permis ainsi :

— de terminer la guerre en Algérie ;
— d'entrer sans complexe dans le Marché commun ;
— d'amorcer le progrès social.

A l'Assemblée Nationale :

— Votre député est intervenu à plusieurs reprises à la tribune, notamment dans les débats sur :

— l'équipement scolaire et universitaire ;
— l'agriculture ;
— la politique sociale (suppression des zones de salaires) ;
— la construction ;
— le problème des bouilleurs de cru ;
— et le règlement des dommages de guerre.

Sur le plan local,

Nous relevons la création de l'U.D.E.N.A., organisme apolitique dont le but est de promouvoir le développement économique, culturel, touristique et social dans la circonscription.

De concert avec les élus locaux, les représentants des syndicats et de l'U.D.E.N.A., François Grussenmeyer a entrepris de nombreuses démarches tant sur le plan régional que sur le plan national, pour trouver une solution humaine au douloureux problème de Pechelbronn.

Il a obtenu du Premier Ministre Michel Debré, que l'arrondissement de Wissembourg soit considéré zone spéciale de conversion, ce qui a favorisé l'implantation d'usines nouvelles.

Citons enfin ces démarches réitérées entreprises pour la création de collèges techniques et professionnels dans l'arrondissement.

Au service du peuple :

Le député a tenu 342 permanences, avec une moyenne de 15 personnes par séance. Par ses multiples interventions en faveur des collectivités il a acquis la confiance des élus locaux.

Voilà en condensé, le bilan de cet homme d'action, dont vous avez pu apprécier la compétence, l'esprit social, le dévouement tant sur le plan national que sur le plan local, toujours au service de tous les concitoyens, sans distinction de classes, de partis, de confessions ou d'opinions.

Si vous lui accordez une nouvelle fois votre confiance, François Grussenmeyer continuera à travailler pour le progrès économique et social de la population.

Voici son programme

Sur le plan national :

— Soutien efficace de l'œuvre de rénovation du général de Gaulle ;
— Edification d'une Europe unie dans les esprits et dans les cœurs.

SUR LE PLAN LOCAL :

— Promotion du progrès social par la modernisation et l'expansion économique tant sur le plan agricole qu'industriel, et développement de l'économie régionale et cantonale ;
— Sauvegarde de la personnalité de notre région, des traditions scolaires et religieuses ;
— Accélération du rythme de la construction pour donner au travailleur un logement décent;
— Défense et promotion de l'exploitation familiale agricole, en assurant la rentabilité par la garantie de l'écoulement des produits ;
— Dotation rapide des communes en adductions d'eau ;
— Intensification des constructions scolaires, en vue d'assurer l'avenir de la jeunesse par la formation professionnelle et culturelle, développement de l'équipement sportif ;
— Suppression des zones de salaire à l'intérieur du département.

Vous qui avez voté « oui » ne laissez pas escroquer votre « oui ».

Pour que votre « oui » soit utile et efficace.
Pour permettre au général de Gaulle de parfaire l'œuvre entreprise,
votez pour celui qui « à travers toutes les vicissitudes » est resté fidèle au général de Gaulle.

FRANÇOIS GRUSSENMEYER
Député Sortant
Conseiller Général. — Adjoint au Maire de Reichshoffen
Chevalier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

PAUL TRŒSTER
Professeur chargé des Cours Agricoles à Wissembourg
Commandant de Réserve. — Officier du Mérite Agricole

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION.

M. Pierre PFLIMLIN
(Candidat du Mouvement Républicain Populaire)
élu le 18 novembre 1962
(C.D.)

M.R.P.

Electeurs et électrices de la huitième circonscription Cantons de Haguenau, Bischwiller, Brumaht.

Le référendum du 28 octobre 1962 a placé beaucoup de citoyens devant un cas de conscience difficile. La majorité de l'Assemblée Nationale a censuré le Gouvernement parce que la procédure choisie pour modifier la Constitution était irrégulière. Mais sur la proposition elle même - l'élection du Président de la République au suffrage universel - beaucoup de ceux qui ont voté la censure étaient d'accord. Maintenant que la question est tranchée, il ne sert à rien de prolonger une controverse qui a dangereusement divisé les Français.

Il faut préparer l'avenir.

Il faut réaliser une union aussi large que possible pour fortifier l'autorité de l'Etat et la sauvegarde des libertés démocratiques. Ce double but peut et doit être atteint dans le cadre de la Constitution de 1958 proposée par le général de Gaulle et approuvée par le peuple. Cette Constitution repose sur trois piliers : le Président de la République, arbitre suprême, le Gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation, le Parlement, qui représente la nation, contrôle le Gouvernement et vote les lois. C'est dans l'équilibre entre ces trois pouvoirs que réside la garantie contre l'aventure dictatoriale et contre l'anarchie.

Nous sommes :

Contre le retour a la IVe République.

qui avait donné trop de pouvoirs au Parlement, ce qui a conduit à l'instabilité gouvernementale et à l'affaiblissement de l'Etat. Le M.R.P. a été le premier à proposer, dès 1956, un projet de réforme de l'Etat, qui visait à donner au Gouvernement force et stabilité. Plusieurs dispositions de ce projet ont été reprises dans la Constitution de 1958. Nous demeurons résolus à participer loyalement au fonctionnement des institutions de la Ve République présidée par le général de Gaulle, tout en restant fidèles à ses principes et à nos positions sur les questions essentielles. Nous ne sommes pas des suiveurs aveugles, qui abdiquent toute liberté de jugement et renoncent à toute volonté propre. Nous voulons prendre nos responsabilités en hommes libres. En particulier nous continuerons à lutter

Pour l'Europe unie.

Robert Schuman, le premier, à partir de 1950, a entrepris de construire la Communauté européenne fondée sur la réconciliation franco-allemande. Le R.P.F., prédécesseur de l'U.N.R., a combattu cette politique. Nous voulons qu'elle soit poursuivie et que l'œuvre soit couronnée par l'institution d'une autorité politique européenne. Les rencontres entre Chefs d'Etat et Ministres sont utiles, mais elles ne suffisent pas. Il faut faire de l'Europe une entité organique, capable de survivre aux hommes qui passent et de préserver les peuples contre toute rechute dans le nationalisme qui, tôt ou tard, conduit à la guerre.

Pour la sécurité de la France.

il faut résister aux tentations de l'orgueil national qui pourraient nous conduire à relâcher les liens qui nous unissent à nos alliés et particulièrement aux Etats-Unis d'Amérique. Les événements de Cuba ont montré une fois de plus que la sécurité du monde libre repose principalement sur la force et la détermination des Etats-Unis qui par un Pacte atlantique, se sont engagés à nous secourir en cas de danger. C'est par une défense commune dans le cadre atlantique ou au moins dans le cadre européen que nous pouvons protéger notre pays et consolider la paix, non par la création d'une force atomique nationale qui sera beaucoup trop faible pour être efficace, bien qu'elle nous coûte très cher.

Pour l'expansion économique et la justice sociale.

L'expansion économique doit se poursuivre dans la stabilité de la monnaie. Ses fruits doivent bénéficier équitablement à toutes les catégories de la nation, selon les exigences de la justice sociale. Il faut en particulier accroître dans toute la mesure du possible la part des familles et des vieux qui ont été défavorisés jusqu'à présent. Ces objectifs ne peuvent être atteints que dans le cadre d'un plan national à l'élaboration duquel doivent être associées les catégories professionnelles et sociales. Il doit en être de même pour les plans régionaux ; nous proposons l'institution d'un Conseil économique et social dans chaque région.

Pour l'Alsace.

l'ouverture du Marché commun européen a créé des chances nouvelles de développement. L'utilisation vigoureuse par le Conseil général du Bas-Rhin, sous l'impulsion de sa majorité M.R.P., des méthodes et des instruments de l'action économique régionale créés par Pierre Pflimlin lorsqu'il était Ministre des finances et des affaires économiques (décrets du 30 juin 1955) a contribué à redresser la situation économique dans notre département. Au cours des cinq dernières années, environ 9.300 emplois nouveaux ont été créés dans le Bas-Rhin.

Pour notre jeunesse.

qui sera de plus en plus nombreuse au cours des prochaines années, il faut que l'expansion économique continue. 20.000 emplois devront être créés dans le Bas-Rhin avant 1970. Des écoles techniques, des centres de formation professionnelle, des lycées devront être construits.

Pour l'agriculture.

La production agricole doit pouvoir se développer sans risque de mévente dans le cadre de la politique agricole européenne Pierre que Pflimln, alors Ministre de l'agriculture, avait proposée au nom de la France dès 1951 et qui est en train de devenir une réalité. Dans le Bas-Rhin, le plan départemental d'action agricole, élaboré et financé par le Conseil général du Bas-Rhin, sur l'initiative de la majorité M.R,P., soutient l'effort des agriculteurs qui veulent par la modernisation sauver l'exploitation familiale. Dans les cantons de Haguenau — Bischwiller — Brumath cette action augmentera l'efficacité des initiatives de l'Etat telles que la création, du Foyer de progrès agricole de Haguenau. Nous voulons que l'agriculture soit associée plus largement à l'expansion de l'économie nationale et qu'elle obtienne la parité sociale.

Pour l'industrialisation des cantons de Haguenau — Bischwiller — Brumath,
des efforts efficaces ont été accomplis. Sur les 9.300 emplois résultant de l'implantation de nouvelles usines dans le Bas-Rhin, 2.170 ont été créés dans les cantons de Haguenau—Bischwiller —Brumath.

Si vous voulez que ces efforts soient poursuivis avec vigueur et efficacité,

Votez pour

Pierre PFLIMLIN
Conseiller Général du canton de Haguenau
Député Sortant

Remplaçant éventuel :

Albert SCHWARTZ
Conseiller Municipal de Haguenau

RHIN (HAUT-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Edmond BOROCCO
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

U.N.R.

Pour la Ve République.

Electrices et électeurs de la circonscription de Colmar-Ribeauvillé

La Fédération U. N. R. du Haut-Rhin unanime présente à nouveau à vos suffrages la candidature de notre ami

EDMOND BOROCCO

Député sortant. — Secrétaire de l'Assemblée Nationale 1962
Conseiller Municipal
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme et Etoiles. — Médaille des Evadés
Médaille de la Résistance. — Médaille des Déportés. — Médaille de Norvège

Homme d'honneur et de parole notre candidat connu par vous pour son dévouement à la chose publique, apprécié et estimé pour sa probité et l'intérêt constant qu'il porte aux problèmes économiques et sociaux qui se posent dans votre circonscription électorale, est resté et restera en toutes circonstances un compagnon fidèle du général de Gaulle.

Contrairement aux habitudes électorales ce ne sont pas des vaines promesses que nous vous apportons, mais un bilan de l'œuvre qu'a déja pu réaliser le Gouvernement de la Ve République. Nous n'avons pas failli à nos promesses et l'Union pour la Nouvelle République a apporté un soutien sans défaillance au général de Gaulle.

Tout le long de la législature nos parlementaires ont été les pivots d'une majorité efficace acceptant parfois de prendre la seule responsabilité de mesures dont certaines, impopulaires se sont révélées par la suite bénéfiques pour le redressement du pays. Le général de Gaulle a pu grâce à notre appui déjà réaliser une œuvre magnifique et inespérée.

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République :

— les caisses de l'Etat vides ;
— l'instabilité des Gouvernements ;
— l'inefficacité des Partis ;
— le mépris de la part d'autres pays.

L'ACTIF DE L'U. N. R.

Nous pouvons affirmer que le Gouvernement du général de Gaulle a depuis 1958 réalisé plus que tous les gouvernements de la IVe République de 1946 à 1957 :

En effet :

— le déficit budgétaire a été réduit et stoppé ;
— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur ;
— le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun ;
— de Gaulle a scellé la réconciliation franco-allemande ;
— les investissements publics ont pris un essor sans précédent ;
— le chômage est inexistant ;
— des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution.

il en est ainsi par exemple en ce qui concerne :

— l'enseignement privé ;
— l'enseignement agricole ;
— la recherche scientifique et technique ;
— la promotion sociale et professionnelle ;
— l'équipement sportif ;
— la progression de l'agriculture.

Dans le domaine social enfin, nous avons obtenu,

— le remboursement de la Sécurité sociale à 80 0/0 ;
— l'instauration de la Sécurité sociale agricole ;
— l'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique ;
— la revalorisation des pensions de vieillesse : (10,50 0/0 en 1960 ; 7,70 0/0 en 1961) ; 15 0/0 en 1962) ;
— la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité ;
— la création de l'allocation loyer.

En même temps que s'est réalisé cet effort sans précédent de redressement économique s'arrêtait en Algerie l'effusion inutile de sang.

Pour les tâches importantes qu'auront à accomplir à l'avenir le Gouvernement et le Parlement il faut envoyer à la nouvelle Assemblée Nationale des hommes qui ont prouvé déjà, dans leurs activites propres, leur parfaite connaissance des besoins du pays, et de l'immense tâche qui attend les gouvernants en présence du problème de la jeunesse montante.

Notre candidat M. Edmond Borocco a démontré durant son mandat qu'il faisait honneur à la mission que vous lui avez confiée. Membre très écouté de la commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale, sa compétence l'a fait désigner au cours de la législation comme rapporteur des Affaires Nordiques (Danemark, Norvège, Suède et Finlande). Il rapporta de ses missions d'information d'importants rapports politiques, économiques et sociaux. Il fut également chargé de missions en Algérie et à Berlin. Il serait trop long d'énumérer toutes ses questions écrites et questions orales. Il fut cosignataire de toutes les propositions de lois importantes.

Nous ne ferons pas non plus l'analyse détaillée de ses fréquentes interventions à l'Assemblée Nationale. Il fut le défenseur de tous les problèmes concernant nos régions de l'Est, présentant avec ses collègues de la région des amendements nombreux à des projets de loi.

M. Borocco monta à la tribune lors de tous les grands débats de cette législature. L'énergie et la force de ses attaques à la tribune ont souvent été relatées par la presse nationale. Sa grande assiduité et l'estime de ses collègues le firent proposer par son groupe à la majorité des voix, au siège de Secrétaire de l'Assemblée Nationale ou il fut élu pour l'année 1962.

En constant contact avec les autorités locales, il apporta sans relâche son efficace soutien à tous les organismes économiques, techniques et sociaux du département.

Dans une lettre M. Michel Debré écrivait ces jours-ci à notre ami Borocco :

« Votre concours ne m'a jamais fait défaut quand il s'agissait de serrer les rangs autour du général de Gaulle. Premier Ministre pendant plus de trois ans, je tenais à vous apporter

ce témoignage : vous avez votre part dans la bonne marche des affaires publiques, le maintien de la stabilité et de la prosperité nationale.

« En ce qui me concerne je ne l'oublierai pas comme je n'oublierai pas le travail que vous avez accompli pour le développement économique, l'équipement scolaire et sportif, le progrès social dans votre département dont vous avez su, avec talent, défendre les interêts ».

L'affabilité de son caractère est connue de tous et notre candidat a toujours pris à cœur de se pencher avec ardeur sur tous les nombreux cas personnels qui lui ont été soumis. Nos malheureux frères rapatriés d'Algérie savent également quel cordial accueil et quelle aide ils trouvent et trouveront toujours auprès de M. Borocco.

Cette liste d'ailleurs bien incomplète de ses activités multiples témoigne éloquemment de la puissance de travail de notre député, qui depuis 1940, s'est mis au service eu général de Gaulle et fut déporté pour son activité dans la Résistance. Elu conseiller municipal de Colmar en 1945, il fut également premier adjoint au maire et n'a cessé depuis tant comme conseiller, tant comme adjoint, tant comme député, de se consacrer au bien de la population.

Le Comité Electoral

Electrices, électeurs du Canton de Colmar-Ribeauvillé sans hésiter vous renouvellerez le 18 novembre votre conflance à

EDMOND BOROCCO

Remplaçant éventuel :

THÉO FALLER

Conseiller Général de Kaysersberg
Propriétaire-Viticulteur à Kientzheim. — Vice-Président des Viticulteurs d'Alsace
Indépendant non inscrit
Légion d'Honneur. — Croix de Guerre. — Officier du Mérite Agricole
Palmes Académiques. — Chevalier du Mérite sportif

M. Théo Faller est trop connu de tous pour qu'il soit nécessaire ici de rappeler son activité. Par son action vigoureuse en faveur du vignoble alsacien il est devenu le porte-parole des viticulteurs. Son independance vis-à-vis de tous les partis et son caractère énergique ont fait de lui une grande personnalité incontestée et dont les arbitrages sont d'un poids déterminant dans tous les problèmes du canton. M. Borocco lui est très reconnaissant de le soutenir de son précieux concours aux côtés du général de Gaulle dans la lutte pour le redressement du pays.

Le mot du candidat

Chères Electrices et Electeurs,

Je me réjouis tout d'abord du succès massif du « oui » dans notre circonscription : 65.497 oui contre 8.533 non.

Ces 88 0/0 de « oui » constituent une contribution essentielle au succès du référendum qui place l'Alsace en tête des départements français ; nous pouvons en être fiers. Soyez-en remerciés.

NOUS AVONS EU RAISON.

L'Alsace reconnaissante est restée aux côtés du général de Gaulle.

L'étrange coalition de Partis qui est montée à l'assaut du pouvoir a la prétention à présent d'amener à la Chambre des Députés une majorité d'oppositon empêchant de la sorte le général de Gaulle de poursuivre son œuvre.

Grâce à votre « oui », vous avez déjà déjoué la première attaque ; il s'agit maintenant de confirmer votre « oui » en accordant votre confiance aux candidats qui seuls vous ont indiqué le bon chemin. Vous démontrerez à nouveau par votre vote la maturité politique du peuple français que d'aucuns ont voulu vous contester.

Quant à moi, si vous me renouvelez votre confiance je m'engage à poursuivre la mission que vous m'avez confiée en 1958. J'ai appris à connaître tous les problèmes qui se posent à notre région tant dans les domaines industriels, commerciaux, artisanaux, agricoles et sociaux. Je continuerai à apporter mon soutien aux grands organismes départementaux tels que le C. A. H. R., qui ont le souci de se pencher sur vos problèmes économiques. Je pense en particulier à la situation toujours précaire de notre vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, de la vallée d'Orbeg et à la question cruciale de l'expansion agricole tant dans la plaine que dans nos montagnes.

Je resterai fidèle aux engagements pris ainsi qu'à mes convictions chrétiennes dans le respect de celles de chacun d'entre vous. Je continuerai à œuvrer pour une France moderne digne de ses anciens et garante de l'avenir des jeunes, dans une Europe Unie.

Je remercie chaleureusement mon ami fidèle Théo Faller qui a accepté à nouveau de me soutenir. Durant tout mon mandat il s'est dévoué sans compter pour défendre les intérêts de la Viticulture alsacienne. Son concours demeurera toujours pour moi aussi précieux.

Edmond Borocco

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Georges BOURGEOIS

(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)

élu le 18 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

U. N. R.

Electrices et électeurs de la circonscription de Guebwiller-Munster,

Au moment où vous êtes appelés aux urnes pour élire votre député, le comité électoral de votre circonscription désire vous faire part de l'importance que revêt, surtout à l'heure actuelle, cette élection.

Le référendum du 28 octobre et les Partis.

Soyez, avant tout, chaleureusement félicités pour ce « oui » massif que vous avez donné au général de Gaulle et à sa politique de redressement du pays.

Face à cela les dirigeants du M.R.P., curieusement associés avec les radicaux, socialistes et communistes vous ont demandé de dire « non » ! Vous leur avez donné la bonne réponse, celle qu'il fallait ! Ils sont battus ! En effet dans notre circonscription nous avons réunis 41.538 « oui » contre seulement 5.848 « non » et voilà la défaite des hommes de partis consommée. Ils ont voulu isoler l'U.N.R. avec son «oui » et voilà que nous sommes soudés avec les 88 0/0 des électeurs de notre circonscription derrière le général de Gaulle.

Vous mesurerez avec nous les conséquences qu'entraîne le résultat de ce référendum !

Le M.R.P. et sa compagnie a voulu chasser de Gaulle, grâce à vous il restera !

Nous avons eu raison.

Le passif des Partis !

Lorsqu'en 1958 nous vous demandions de donner vos suffrages à notre candidat Georges Bourgeois nous estimions qu'il fallait à de Gaulle des amis sûrs sur lesquels il pouvait compter.

Que s'est-il alors passé ? Vous avez élu Georges Bourgeois avec une large majorité. C'était l'ami sûr ! Alors que l'Assemblée Nationale cherchait une majorité pour gouverner, le

M.R.P. et les Indépendants s'y ralliaient, mais pas pour longtemps. Petit à petit cette majorité s'amenuisait et les antigaullistes de ces deux partis reprenaient le dessus. Souvenez-vous dans quelles conditions les Ministres M.R.P. abandonnaient de Gaulle !

Il ne restait finalement que l'U.N.R. avec ses députés et ses sénateurs pour donner leur soutien à la politique du Gouvernement.

Nous ne voulons plus de ces politiciens qui disent une fois oui et l'autre fois non et même quelquefois oui et non !

Nous avons eu raison.

L'actif de l'U.N.R.

Nous avons le droit de prétendre que le Gouvernement du général de Gaulle a, depuis 1958, réalisé plus que tous les Gouvernements de la IVe République de 1946 à 1957.

Alors que les caisses de l'Etat étaient vides nous les avons remplies et les lourdes dettes sont totalement payées.

Notre redressement économique, qui peinait depuis la guerre a subi un essor extaordinaire et nous n'avons plus de chômeurs.

Aucun Gouvernement précédent n'a fait pour l'agriculture ce qui a été réalisé depuis 1958.

Alors que les Gouvernements d'alors nous ont entraînés dans des guerres qu'ils ont été incapables de terminer, de Gaulle a mis fin à la guerre d'Algérie et son Gouvernement a ramené le service militaire de nos jeunes de vingt-sept à dix-huit mois.

Si pendant trop longtemps les pays étrangers se sont détournés de nous, la France a retrouvé depuis quelques années son prestige et désormais de Gaulle est unanimement apprécié de partout alors que chez nous, nous le constatons avec tristesse, les anciens partis réunis veulent le chasser ! La réconciliation avec l'Allemagne, entre autres, est chose faite et ainsi les jeunes générations ne risquent plus de guerre de revanche.

Sur le plan intérieur, voyez les efforts entrepris dans tous les domaines que ce soit :

pour nos jeunes et leur éducation,
pour nos vieux en améliorant leur situation,
pour les travailleurs et leur sécurité dans l'emploi,
pour les familles par le soutien qu'elles méritent.

Bien sûr tout n'est pas parfait mais avec l'effort de tout le monde nous y arriverons.

Dans toutes ces actions, le soutien permanent de l'U.N.R. était déterminant et il faut que de Gaulle puisse encore compter avec son Gouvernement sur l'appui de nos élus.

Vous avez dit « oui » à de Gaulle et vous resterez conséquents en disant également « oui » à notre candidat le 18 novembre prochain.

Vous voterez Georges BOURGEOIS

Nous pensons qu'il est superflu de vous présenter Georges Bourgeois, vous le connaissez tous. Dans quatorze ans de vie parlementaire il a rendu d'éminents services et en particulier à notre département. Président du conseil général depuis 1949 nous connaissons son action dans tous les domaines et surtout sa puissance de travail. Il a suivi, défendu et influencé avec beaucoup d'énergie l'évolution propre à notre circonscription. Il a tenu régulièrement ses consultations dans les 7 chefs-lieux de canton se rapprochant ainsi de ses électeurs. Nous l'en remercions et le présentons à nouveau à vos suffrages avec son suppléant Jacques Zaesle, maire de Muhlbach-sur-Munster, homme intègre et très doué de par ses fonctions professionnelles et qui sera un élément valable et sûr à côté de Georges Bourgeois.

Le comité électoral.

Le mot du candidat.

Chers électrices et électeurs de la circonscription de Guebwiller - Munster - Wintzen Heim et Neuf-Brisach.

Il y a quatre ans vous avez bien voulu m'accorder votre confiance et je vous en remercie. Je la sollicite à nouveau en pensant avoir rempli ma mission. Souvent j'ai eu l'occasion de vous voir, de vous écouter de vous aider.

En quatorze ans de vie parlementaire j'ai travaillé pour le bien commun. Depuis treize ans à la présidence du conseil général je connais tous les problèmes de notre département et je crois avoir tout fait pour les résoudre.

Pendant tout ce temps : je suis resté fidèle au général de Gaulle et fidèle à ma foi chrétienne.

Si vous m'accordez à nouveau votre confiance vous pouvez être assurés que je continuerai à défendre les intérêts de toutes et de tous ; tel que l'ai fait hier je le ferai encore demain.

Voilà ma promesse, elle est claire et nette.

Le suppléant.

En 1958 j'avais bénéficié de l'amitié et du soutien de Dr Albert Krumenacker de Metzeral et je l'en remercie de tout cœur. Si l'amitié réciproque est restée intacte, le Dr Krumenacker n'a pas cru pouvoir, cette fois-ci, me confirmer sa qualité de suppléant desirant se consacrer totalement à ses malades du fond de la vallée de Munster, ce qui l'honore. C'est avec son assentiment que j'ai fait appel à la personne de M. Jacques Zaesle, maire de Muhlbach-sur-Munster. Bien connu comme administrateur de sa commune, il l'est aussi par la compétence et le dévouement avec lesquels il dirige l'école nationale du commerce de détail du textile sur le plan technique à Wintzenheim. Je l'apprécie hautement et suis sûr que vous pouvez lui faire confiance.

Votez en masse !

Pas d'abstentions !

Pour une démocratie moderne
Pour une France prospère
Pour une Europe unie.

Vous élirez un ami sûr du général de Gaulle en votant pour

GEORGES BOURGEOIS
Député Sortant
Président du Conseil Général. — Maire de Pulversheim

Remplaçant éventuel :

JACQUES ZAESLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire de Muhlbach-sur-Munster

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joseph PERRIN

(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)

élu le 18 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

Union pour la Nouvelle République (U.N.R.).

Circonscription Thann-Altkirch

Electrices, Electeurs,

La Fédération U.N.R. du Haut-Rhin unanime présente à nouveau à vos suffrages la candidature de notre ami

JOSEPH PERRIN
Député sortant

dont nous rappelons brièvement, pour les nouveaux électeurs, la carrière :

Né en 1910. Troisième fils d'une très modeste famille de 11 enfants. Après de brillantes études, il devient professeur de lycée, puis Principal du collège d'Altkirch (1945-1958). Conseiller municipal de cette ville depuis 1947, adjoint au maire de 1953 à 1959. Conseiller général depuis 1949, Président de la Commission départementale de 1952 à 1955, Vice-président du Conseil général de 1955 à 1958. Elu député à l'Assemblée Nationale en novembre 1958 à une écrasante majorité. Officier de l'Instruction Publique, Chevalier du Mérite agricole, Chevalier de Nichan Iftikhar, titulaire de la médaille d'honneur de l'éducation physique et des sports ainsi que de la Médaille d'Or de la Renaissance française. Capitaine de réserve.

L'ACTION DE JOSEPH PERRIN

Plus de trente ans de service dans l'enseignement ont fait de lui, tant sur le plan départemental que sur le plan national, un spécialiste des problèmes de l'éducation nationale et de la jeunesse. Sa grande compétence l'a fait désigner, au cours de la dernière législature, comme rapporteur de plusieurs budgets : Enseignement technique, Affaires étrangères (budget culturel), Algérie. Il a de même rapporté un certain nombre de projets de lois (Réforme des écoles normales, convention franco-suisse relative aux allocations familiales agricoles, application en Alsace-Lorraine de la législation sur les monuments historiques, etc.). Chargé de missions en Algérie, en Espagne et au Portugal, ses rapports d'information au Parlement ont présenté pour le Gouvernement le plus grand intérêt. Il serait trop long d'énumérer ses interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale. Elles ont porté essentiellement sur la condition du personnel enseignant, la défense de nos établissements scolaires (écoles maternelles, C.E.G., enseignement technique, enseignement agricole, établissements privés), la réforme des études de médecine, la recherche scientifique, le rayonnement culturel de la France à l'étranger. Il s'est également consacré efficacement aux problèmes économiques et sociaux, défendant l'artisanat rural, le régime de sécurité sociale général et le régime minier en vigueur dans nos départements, la hiérarchie des personnels des Eaux et forêts, la mutualité agricole, les sinistrés de guerre, les réfractaires alsaciens-lorrains etc.

Membre très écouté de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale ainsi que de la Commission spéciale de la promotion sociale, désigné par le Parlement au Conseil supérieur des prestations familiales agricoles et au Conseil supérieur du B.U.S., son assiduité à Paris et la qualité de son travail lui ont valu l'estime de l'ensemble de ses collègues des différents groupes politiques.

L'activité de Joseph Perrin sur le plan départemental et dans les domaines les plus divers est trop connue pour qu'il soit besoin de s'y arrêter. « Jamais je n'oublierai, écrit l'ancien Premier ministre Michel Debré à notre ami Perrin, le travail que vous avez accompli pour la bonne marche des affaires publiques, le maintien de la stabilité et de la prospérité nationale. Ni celui que vous avez accompli pour le développement économique, l'équipement scolaire et sportif, le progrès social dans votre département dont vous avez su, avec talent, défendre les intérêts ».

Voilà qui en dit plus que de longs discours sur la valeur de notre ami Joseph Perrin. Il a fait largement ses preuves. Il mérite plus que jamais votre confiance. Le 18 novembre vous voterez massivement pour :

Joseph PERRIN

dont le remplaçant éventuel est :

Xavier HERRGOTT

Technicien des Mines, le dynamique maire de Cernay, Président de la commission paritaire Intercommunale, lui aussi fidèle compagnon du général de Gaulle.

Le Comité Electoral
de la Circonscription Thann-Altkirch

Chers Electrices et Electeurs,

« Champions du Oui » à plus de 90 0/0 des votants, vous avez réaffirmé le 28 octobre à la fois votre fidèle gratitude au général de Gaulle et votre confiance dans les destinées de la Ve République. Je vous en félicite et je vous en remercie du fond du cœur.

Pour les « Coalisés du Non », qui contestaient la maturité politique du peuple, les élections législatives doivent être l'occasion d'une revanche contre le Chef de l'Etat et le moyen de recommencer leurs petits jeux stériles d'avant 1958.

Mais une fois de plus, vous déjouerez leur manœuvre. Car vous le savez tous : Pour guérir tout à fait et pour s'épanouir dans une véritable prospérité, la France convalescente a besoin de beaucoup de calme et de stabilité. Dans la situation « volcanique » du monde actuel, c'est plus nécessaire que jamais.

Vous le savez aussi : C'est grâce au bloc compact de l'U. N. R. à l'Assemblée Nationale que l'œuvre de redressement entreprise par le général de Gaulle a pu être courageusement menée et qu'elle se poursuivra sans faiblesse.

Dans la tâche, souvent épuisante, que j'ai accomplie depuis quatre ans, j'ai trouvé ma force dans votre confiance et dans votre volonté d'en finir une fois pour toutes avec l'incohérence et la démagogie politiques.

Fidèle à mes convictions — qui sont les vôtres — je continuerai à œuvrer en faveur du développement économique et du progrès social dans notre magnifique département, pour une France moderne et puissante dans une Europe vraiment unie.

Votre très dévoué :

Joseph Perrin
Député sortant

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Gaston ZIMMERMANN

(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

U.N.R. - Union pour la Nouvelle République.

Electrices, Electeurs,

La Fédération de l'U.N.R. du Haut-Rhin présente, dans la quatrième circonscription électorale de Mulhouse-ville

Me RAYMOND ZIMMERMANN
Diplômé d'Etudes Supérieures de droit public
Docteur en Droit
Avocat au Barreau de Mulhouse

Ce candidat a déjà fait ses preuves dans les multiples domaines de ses activités professionnelles et sociales sera demain le plus sûr auxiliaire de l'action rénovatrice du général de Gaulle et de la Ve République.

Il sera aussi, dans la future majorité de la nouvelle Assemblée Nationale, le représentant le plus qualifié de notre grande cité, sa ville natale.

Mulhouse comme Strasbourg, Colmar ou Metz se doit d'être représentée dans la majorité gaulliste et au Parlement par un homme qui ne soit pas uniquement un pion sur l'échiquier d'un parti ou un figurant muet dans les débats parlementaires.

Mulhouse enverra à Paris un député qui soit capable de défendre à la tribune de l'Assemblée Nationale, non seulement les intérêts généraux du pays, mais encore les intérêts particuliers d'une agglomération industrielle et urbaine de 164.975 habitants, la dix-septième de France par le nombre.

Mulhouse qui a rejeté les appels antigaullistes de son maire et député socialiste sortant par 43.097 « oui » contre 9.848 « non ».

Mulhouse qui a rejeté les appels des éléments extrémistes du M.R.P. haut-rhinois dont le comité directeur, à l'opposé de celui du Bas-Rhin, n'a pas hésité à publier un communiqué violemment hostile au général de Gaulle.

Mulhouse qui a retrouvé sa foi et sa ferveur gaullistes de 1944 et de 1951, ne pardonnera ni l'ingratitude des hommes, ni l'outrance de certaines attaques politiciennes.

Présentation du candidat.

Le choix de l'U.N.R. de Mulhouse s'est porté sur Me Raymond Zimmermann, avocat de Mulhouse.

Votre candidat n'est pas un inconnu pour vous. Agé de 50 ans, Me Zimmerman est issu d'une vieille famille mulhousienne. Après des études effectées successivement au lycée de Mulhouse, à l'Athénée royale de Bruxelles et à l'Institut catholique de Paris, après avoir obtenu le diplôme d'Etudes Supérieures de Droit public, Me Zimmermann se voyait conférer le grade de docteur en droit par la Faculté de droit de Paris. Après un long stage notorial poursuivi à Mulhouse, Saint-Dié et Lorrez-le-Bocage, puis interrompu par la guerre, Me Zimmermann, successivement mobilisé au 35e R.I. de Belfort et à l'E.M. de la 3e Division Nord-Africaine, prisonnier de guerre au fort St-Vincent, parvenait à rejoindre la zone libre dès 1940.

Etabli à Fontainebleau pendant l'occupation, il y créait à la Libération, l'Union alsacienne et lorraine de Seine-et-Marne, organisant, dans ce département, de nombreuses manifestations et collectes en faveur des refugiés et sinistrés alsaciens-lorrains ainsi que des échanges d'enfants dont Mulhouse bénéficia d'ailleurs en 1945.

Malgré les instances de ceux qui voulaient le voir siéger au conseil municipal de sa ville d'adoption, Me Zimmermann regagnait Mulhouse dès 1941. Il devait ensuite s'inscrire au barreau de notre ville où ses travaux juridiques en matière de législation sur les loyers et sur la propriété commerciale lui valurent rapidement une notoriété certaine. La publication de nombreux ouvrages de droit, monographies, articles de presse et de doctrine, ainsi que divers succès judiciaires ne tardèrent pas à étendre sa réputation de juriste et d'avocat bien au-delà des limites de Mulhouse.

Ajoutons enfin que depuis 1946, Me Zimmermann assure avec dévouement l'enseignement du droit civil et pénal à l'école départementale d'assistantes sociales du Haut-Rhin.

Tel est l'homme que l'U.N.R. présente à vos suffrages. Esprit libre et indépendant, démocrate et républicain sincère, Me Zimmermann n'est un politicien, ni de profession, ni de vocation A l'heure cruciale où se joue l'avenir politique de la France, il a répondu à notre appel, conscient d'avoir à remplir un devoir impérieux à la fois envers le général de Gaulle et envers le pays dont Mulhouse est une parcelle vivante.

Appel du candidat.

La nouvelle législature, la paix étant rétablie, sera celle de l'intégration des jeunes générations dans une économie en pleine expansion et de la promotion sociale des travailleurs des villes et des campagnes, de l'unité européenne et de la grandeur française, sans omettre l'aide nationale aux rapatriés d'Algérie.

Pour que la voie demeure ouverte devant de Gaulle et la Ve République. Pour aider le chef de l'Etat à triompher des manœuvres politiciennes et des coalitions d'intérêts qui ont juré sa défaite.

Soyez logiques avec vous-mêmes et en accord avec votre conscience.
Défendez votre « oui »,
Défendez de Gaulle,
Aidez de Gaulle,
Votez U.N.R.

Remplaçant éventuel :

M. André SEEL

Commerçant
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille des Evadés
Adjoint au Maire de Mulhouse

a accepté d'apporté à Me Zimmermann, à la fois le témoignage de sa confiance et de son amitié et l'appui de ses conseils éclairés et réfléchis.

Dans sa fidélité au général de Gaulle, M. André Seel s'est acquis, comme adjoint au maire depuis 1948, une réputation d'administrateur zélé dont le dévouement et l'activité inlassable au service des concitoyens sont connus et respectés de tous.

Il fait appel à vous, pour assurer, dans l'union de toutes les bonnes volontés l'avenir d'une France rajeunie et d'une République rénovée.

2e CIRCULAIRE

U.N.R.

Union pour la Nouvelle République.

Seul candidat proposé par l'Association pour la Ve République.

Electrices, électeurs,

La fédération de l'U.N.R. du Haut-Rhin présente, dans la quatrième circonscription électorale de Mulhouse-Ville,

Me Raymond ZIMMERMANN
Diplômé d'Etudes Supérieures de droit public
Docteur en Droit
Avocat au Barreau de Mulhouse

Aux 20.330 Mulhousiennes et Mulhousiens qui, dimanche dernier ont confirmé au général de Gaulle leur « oui » massif du 28 octobre 1962 nous adressons nos chaleureux remerciements.

Mais la bataille électorale continue. Elle doit être gagnée.

Si vous le voulez, Mulhouse ne sera plus dimanche prochain le fief de M. Muller, député sortant ;

Si vous le voulez, Mulhouse enverra dimanche prochain à l'Assemblée Nationale un député du « oui », le seul qui ait été investi dans la quatrième circonscription par l'association pour la Ve République et présenté par son président André Malraux ;

Si vous le voulez, Mulhouse sera représenté par un député d'esprit libéral et social, totalement indépendant à l'égard des coalitions d'intérêts et des passions partisanes, aussi éloigné des extrémismes de gauche que ceux de droite ;

Si vous le voulez, Mulhouse fera dimanche la preuve de sa foi et de son espérance dans le destin d'une France nouvelle et moderne.

NOTRE PROGRAMME

C'est grâce à l'action et à la fidélité de l'U.N.R. à l'Assemblée Nationale que l'œuvre de redressement entreprise par le général de Gaulle a pu être courageusement menée et qu'elle se poursuivra sans faiblesse.

Conscient de la volonté que vous avez exprimée d'en finir une fois pour toutes avec la pagaïe, l'incohérence et la démagogie politiques, je m'efforcerai d'œuvrer en faveur du développement économique et du progrès social de notre grande cité industrielle et commerçante, au carrefour des vieilles nations européennes dont elle est la plaque tournante.

La paix :

La durée du service militaire doit être encore réduite. La guerre civile écartée, la réconciliation nationale doit pouvoir être envisagée.

La prospérité :

La stabilité du franc, la prospérité de nos finances, le rythme de nos exportations, l'équilibre du budget doivent permettre un relèvement progressif et important du niveau social.

Le domaine social :

On peut désormais envisager une extension de la Sécurité sociale et des prestations familiales, l'humanisation des conditions de travail, la promotion sociale, le développement de la coopération et de la mutualité, etc.

Les vieillards :

Par une revalorisation méthodique des pensions de vieillesse et d'invalidite, des conditions de vie décentes doivent être assurées aux personnes âgées, aux infirmes et aux diminués physiques.

L'enseignement :

Il y a lieu d'assurer la défense de l'Université, de ses maîtres et de ses élèves notamment par la construction massive de locaux scolaires, l'augmentation des crédits à l'enseignement des premier et deuxième degrés et à l'enseignement technique, l'augmentation du nombre des enseignants, l'amélioration de leurs conditions de vie matérielles et morales.

La jeunesse :

Nous ferons assurer aux jeunes générations le plein emploi et la formation professionnelle, la promotion sociale des jeunes et des travailleurs, la création et le développement des universités, la construction de cités et de restaurants universitaires, l'amélioration des conditions de vie des étudiants, l'augmentation des bourses universitaires et des subventions, le développement de la recherche scientifique, l'octroi de crédits sportifs suivant le plan Herzog.

Les commerçants :

Le respect de la liberté du commerce et la défense du petit commerçant doivent être affirmés devant l'exagération des grandes concentrations commerciales et la superfiscalité municipale à Mulhouse.

La défense de la fonction publique :

Quant aux traitements, aux retraites et au logement des fonctionnaires publics.

L'agriculture :

Modernisation de la condition agricole, défense des agriculteurs français dans le marché commun.

Développement du IVe plan économique :

Défense des libertés religieuses :

En particulier de l'enseignement libre conformément au plan Debré et sans pour autant créer une Université concurrente. Maintien absolu de la paix religieuse dans le strict respect des consciences et des croyances de chacun.

Pour aider le général de Gaulle à restaurer l'Etat et à créer une véritable démocratie en France.

Pour la paix, la prospérité, l'avenir,
Votez U.N.R. pour

Raymond ZIMMERMANN

Remplaçant éventuel :

M. André SEEL

Adjoint au Maire de Mulhouse
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille des Evadés

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Charles KROEPFLÉ
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Union pour la Nouvelle République. U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Une nouvelle fois vous venez d'affirmer par un vote massif votre fidélité, votre confiance au général de Gaulle et votre adhésion à sa politique.

En signifiant à la Nation par votre oui, qu'en matière de réforme constitutionnelle, seul le Peuple est souverain et non les représentants des partis, vous avez fait preuve d'une maturité politique qui vous honore.

Par ce oui, vous avez fait éclater les structures politiques traditionnelles pour arriver à un régime de deux partis :

Les partisans de la politique du général de Gaulle.
Les adversaires de cette politique.

Votre oui c'est la détermination de poursuivre avec de Gaulle et ses partisans dont l'U.N.R, constitue le pivot, les efforts entrepris pour faire une France stable, respectée et prospère.

Souvenez-vous de la situation du pays à la fin de la IVe République.

— Caisses de l'Etat vides,
— Instabilité des Gouvernements,
— Mépris de la part de l'étranger,
— Impuissance des Partis à éviter les guerres où l'on sacrifiait notre jeunesse.

Depuis quatre ans.

— La monnaie française est devenue l'une des plus fortes du monde,
— Les finances de l'Etat sont équilibrées,
— Nos réserves d'or et de devises ont atteint un record,
— La plus grande partie des dettes contractées par le IVe est remboursée, et aujourd'hui, l'U.S.A. sollicite notre appui financier.

Ce redressement financier constitue le plus sûr et indispensable facteur politique d'expansion et de progrès social.

Et cette politique, un gouvernement représentant une mosaïque de partis, ne peut la faire.

— A l'étranger on parle du miraculeux redressement de la France (Monsieur Kennedy envoie des missions pour éclairer les données de ce miracle).

— Le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun.

— Les investissements publics ont pris un essor sans précédent : constructions scolaires + de 50 0/0 ; investissements agricoles + de 60 0/0.

— Le chômage est inexistant.

— Des problèmes jamais résolus ont trouvé une solution : enseignement privé, enseignement agricole, promotion sociale, progression de l'agriculture, équipement sportif.

— Dans le domaine social : remboursement de la sécurité sociale à 80 0/0, instauration de la sécurité sociale agricole, augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, revalorisation des pensions de vieillesse (10,5 0/0 en 1960, 7,7 0/0 en 1961, 15 0/0 en 1962), majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité, création de l'allocation-loyer.

Certes il reste beaucoup à faire mais le régime précédent qui vivait au jour le jour a laissé un gâchis tel que tout n'a pu être réalisé en quatre ans.

L'U.N.R. vous propose :

1°) Dans le domaine économique :

— Une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics.
— Une orientation sociale de la politique économique.
— Une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises.
— La réalisation et le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture, poste essentiel de l'économie nationale.
— L'expansion régionale et la décentralisation.
Une simplification de la fiscalité.

2°) Dans le domaine social :

— L'humanisation du travail et généralisation de la formation professionnelle et sociale.
— Une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi.
— Constructions massives de locaux scolaires et reclassement de la fonction enseignante.
— Amélioration du pouvoir d'achat et plus équitable distribution des revenus de la Nation.
— Garanties de conditions de vie décente aux personnes âgées.

3°) Dans le domaine international :

— La cohésion du monde occidental.
— La construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisées.
— L'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense ; réduction de la durée du service militaire déjà amorcée.
— Le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Face à l'U.N.R. qu'apporte la coalition des anciens partis de la IVe ?

— Qu'est-ce qui pourrait unir le M.R.P. et les Socialistes, les uns partisans de la liberté de l'enseignement et de l'attribution de subventions aux écoles libres, les autres partisans de sa nationalisation et de la suppression de ces subventions.
— Qu'est-ce qui pourrait unir les Modérés partisans de la libre entreprise et les Marxistes de la S.F.I O. ou du P.S.U.
La seule chose qui les rassemble c'est leur volonté de faire partir le général de Gaulle pour reprendre ensemble les combinaisons de la IVe.
— Les partis n'ont pas pu éviter les guerres ni faire la paix, ils nous ont conduits au désastre de 1940, à la défaite de Dien Bien Phu en 1954 et à la crise de 1958.
— Le général de Gaulle, lui, a rétabli la République en 1945, écarté la guerre civile en 1958, sauvé la République contre les subversions en 1960 et 1961.
Les anciens partis c'est le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de gouvernement, au mieux l'immobilisme.
Le général de Gaulle et l'U.N.R., c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne, transformant ses structures pour aller vers plus de paix et de bonheur.
Votre voix pour le candidat U.N.R. est un oui pour de Gaulle, un oui du bon sens, c'est votre instinct de conservation qui le crie, c'est le oui d'un peuple que de Gaulle a remis debout et qui a choisi de ne pas mourir.

Vous voterez donc pour :

Charles KROEPFLÉ
Maire de Saint-Louis

Remplaçant éventuel :
M. KIENY
Maire de Riedisheim

RHONE

PREMIÈRE CIRCONSRCIPTION

M. René CAILLE
(Candidat de l'Association pour la Ve République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'association pour la Ve République

Président : André Malraux

présente à vos suffrages :

René CAILLE
38 ans
Chef de Section (Berliet-Vénissieux)
Membre du Comité Directeur National de l'Union Démocratique du Travail
Secrétaire Général de la Fédération du Rhône

Qui affirme que rien de constructif et de durable ne peut être entrepris par un parlementarisme débordé par les intrigues, les compromis, les divisions.

Soutient sans équivoque, la politique démocratique du général de Gaulle,

Politique animée par des actes, concrétisées par des faits, notamment :

— La paix en Algérie.
— L'Association de l'Afrique noire.
— La stabilité de la monnaie.
— Le prestige de la France retrouvé, dans une Europe mise en route.

Conscient de tout ce qui reste à faire, en particulier :

Une profonde réforme sociale qui mettra fin aux conflits stériles qui opposent tous ceux qui participent aux activités et à la prospérité de la nation.

— Une rapide amélioration de la situation des vieux travailleurs.

— La poursuite de l'effort entrepris en faveur de la jeunesse : Enseignement, équipements sportifs, logements.

— Le développement de l'expansion économique, facteur de stabilité et d'augmentation du pouvoir d'achat.

Dans cette action, René Caille sera appuyé par son remplaçant éventuel.

Louis GEORGE-BATIER
Agent commercial
Membre du Comité Départemental de l'U.N.R.
Président de l'œuvre sociale des étrennes fraternelles du bled

Electrices, électeurs,

Pour la poursuite de l'œuvre de redressement entreprise par le général de Gaulle, pour confirmer votre « Oui » du 28 octobre.

Votez pour un candidat jeune, dynamique, qui est né, vit et travaille dans votre circonscription.

Electrices, électeurs,

Tous les candidats ont un programme, annonciateur d'inépuisables bienfaits, en cas de succès électoraux.

Certains sont de bonne foi.

D'autres apparaissent sous l'aspect d'incontestables virtuoses qui connaissent bien leur partition.

Pour celui qui sollicite les suffrages des électeurs de sa circonscription, j'affirme qu'il doit d'abord bien connaître celle-ci.

Quant aux électeurs, dans la mesure où ils n'ont pas à faire à un député sortant qu'ils peuvent désormais juger en connaissance de cause, je crois que le vieux dicton français : « C'est au pied du mur que l'on voit le maçon » constitue pour eux l'opportun rappel d'une vérité première. »

Je vous demande, le 18 novembre 1962, de m'envoyer au pied du mur.

R. Caille

2e CIRCULAIRE

L'association pour la Ve République

Président : André Malraux

présente à vos suffrages :

RENÉ CAILLE

38 ans
Chef de Section (Berliet-Vénissieux)
Membre du Comité Directeur National de l'Union Démocratique du Travail
Secrétaire Général de la Fédération du Rhône

Nous remercions les 12.300 électeurs de la première circonscription qui dès le premier tour ont accordé leur confiance à René Caille affirmant ainsi leur desir de stabilité.

En politique la confusion a très souvent été une règle utilisée par ceux que la clarté indispose.

Le 25 novembre 1962 il n'y aura pas de confusion possible.

Grâce à vos suffrages votre candidat est arrivé largement en tête.

Le second vous en connaissez les caractéristiques et les attaches. — Tous commentaires nous semblent inutiles. Quant aux autres, vous les avez écartés le 18 novembre 1962.

Tel est le seul aspect sérieux de la situation.

Celui qui retiendra votre attention et provoquera un vote massif en faveur de

RENÉ CAILLE

Candidat investi par l'Association pour la Ve République

Remplaçant éventuel :

LOUIS GEORGE-BATIER
Agent commercial
Membre du Comité Départemental de l'U.N.R.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri GUILLERMIN
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

HENRI GUILLERMIN
Officier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre exceptionnels
Croix de Guerre avec palmes. — Rosette de la Résistance, etc...
Member of the British Empire. — Croix de Guerre belge avec Palme
Chef régional de Résistance. — Engagé volontaire 1939
Engagé volontaire dans les F.F.L. — Invalide de guerre à 60 %
Candidat d'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel .

JACQUES VENDROUX
Croix de Guerre 1940-1945. — 2 citations
Presidential Unit Citation (distinction américaine)
Engagé volontaire à la Division Leclerc

Electrices, électeurs,

Par votre « oui » du 28 octobre, vous avez demande au général de Gaulle, en approuvant son projet de loi, de continuer son œuvre de redressement national.

Il faut maintenant que vous lui en donniez les moyens. Or les députés que vous allez élire peuvent s'opposer à sa politique et renverser son Gouvernement. Ne pouvant poursuivre son action, il se verrait dans l'obligation de partir.

C'est ce que veulent tous les anciens partis.

La guerre d'Algérie terminée la caisse de l'Etat renflouée, ils désirent reprendre les jeux et les combinaisons stériles et néfastes de la IVe République.

Ne le permettez pas. C'est l'avenir de la France qui est en jeu.

— Pour le maintien du général de Gaulle.

— Pour un Gouvernement stable.

— Pour la continuation du redressement et de l'expansion économique, seules sources réelles de l'amélioration du niveau de vie des Français, il est indispensable que votre député, conformément à votre désir, soutienne la politique du Président de la République.

Plaçant ma candidature sous les signes du sérieux, de la loyauté et du patriotisme, je me permets de solliciter vos suffrages.

Voter Guillermin c'est voter de Gaulle.

— Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République qui, désintégrée par les jeux et querelles des partis, ouvrait la voie à la dictature, si le général de Gaulle n'avait empêché le putsch militaire :

— les caisses de l'Etat vides,
— l'instabilité des Gouvernements,
— l'impuissance du Parlement,
— l'inefficacité des partis,
— la déconsidération sur le plan international,
— l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

DEPUIS QUATRE ANS :

— le déficit budgétaire a été réduit et stoppé,

— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur,

— le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun,

— les investissements publics ont pris un essor sans précédent :

— constructions scolaires et universitaires plus de 50 0/0,

— équipement sanitaire plus de 500 0/0,

— investissements agricoles plus de 60 0/0

— énergie atomique plus de 60 0/0, etc.

— la hausse des prix à la consommation a été freinée,

— les salaires ont augmenté de façon très réelle, quoique insuffisante encore,

— le chômage est inexistant,

— des problemes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution. Il en est ainsi, par exemple, en ce qui concerne :

— enseignement privé,

— enseignement agricole,

— recherche scientifique et technique,

— promotion sociale et professionnelle,

— équipement sportif,

— progression de l'agriculture.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :

— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0,

— l'instauration de la Sécurité sociale agricole,

— l'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique,

— la revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 0/0 en 1960 ; 7,70 0/0 en 1961 ; 15 0/0, en 1962),

— la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité,

— la création de l'allocation-foyer.

— la variation du S.M.I.G. non plus uniquement en rapport avec l'augmentation des prix mais, aussi avec l'expansion économique.

En même temps que s'est réalisé cet effort sans précédent d'investissements et de redressement économique, l'œuvre de pacification en Algérie s'achevait. Le drame algérien, qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France, était conduit à son terme. Les possibilités de coopération entre les deux pays s'ouvraient.

Ainsi la Ve République et l'U.N.R. ont fait preuve, depuis quatre ans, de leur efficacité.

Mais il reste beaucoup à faire dans les domaines économique, social et international, et avant tout :

Sauvegarder la paix et construire l'Europe sur des bases solides et stables.

2e *CIRCULAIRE*

Association pour la Ve République.

HENRI GUILLERMIN

Officier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre exceptionnels
Croix de Guerre avec palmes. — Rosette de la Résistance, etc...
Member of the British Empire. — Croix de Guerre belge avec Palme
Chef régional de Résistance. — Engagé volontaire 1939
Engagé volontaire dans les F.F.L. — Invalide de guerre à 60 %
Candidat d'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel :

JACQUES VENDROUX

Croix de Guerre 1940-1945. — 2 citations
Presidential Unit Citation (distinction américaine)
Engagé volontaire à la Division Leclerc

Electrices, électeurs,

Merci, merci de tout cœur pour vos nombreux suffrages et pour la confiance que vous m'avez témoignée.

Tous les anciens partis vous ont tout promis ; le possible et l'impossible ; le raisonnable et le fantaisiste ; ce qui dépend d'un député comme ce qui dépend des conseillers généraux ou des conseillers municipaux.

Ils voudraient vous faire croire qu'ils désirent le maintien du général de Gaulle, alors qu'ils s'allient tous pour son départ afin de reprendre leurs combinaisons.

Tous ces anciens partis voudraient apparaître comme de fervents partisans de ce que le général de Gaulle a réalisé ou réalise et notamment de la stabilité gouvernementale et de l'expansion économique et sociale. Ils oublient qu'ils ont donné, pendant des dizaines d'années, les preuves éclatantes de leur incapacité.

Sont-ce là les qualités de sérieux et de loyauté que vous êtes en droit d'exiger de vos élus ?

A cette légèreté, à ce mépris de la vérité et de la réalité, vous répondrez encore plus nombreux le 25 novembre par la sagesse et le bon sens.

Quant à moi, je vous fais ma première promesse : celle d'être social et digne de vous.

Vive de Gaulle !

Vive la République !

Vive la France !

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Edouard CHARRET

(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

EDOUARD CHARRET

Candidat U.N.R.
Expert Economique
Député sortant

Remplaçant éventuel :

PAUL HONEL

Conducteur Electricien S.N.C.F.
Militant syndicaliste

Electrices, électeurs,

Par un vote important (65 0/0 de « Oui ») vous avez dimanche 28 octobre, renouvelé votre confiance au général de Gaulle.

Il pourra ainsi continuer l'œuvre de redressement de la France et affermir l'autorité de l'Etat.

Vous lui avez donné « des textes », il faut maintenant lui donner « des hommes ».

Vous désignerez, dimanche 18 novembre, votre député à l'Assemblée Nationale ; il vous faudra donc borter vos suffrages sur celui qui jamais n'a trahi son idéal politique, a toujours été et sera fidèle au général de Gaulle, donc à la France.

D'autre part, votre choix devra porter sur un homme qui vous connaisse bien, qui soit de votre quartier, et par conséquent puisse vous aider en toutes circonstances, et à tous les instants.

Depuis bientôt trente ans, j'habite notre circonscription, c'est dire que nous nous connaissons bien. Aussi je viens vous demander non seulement de ne pas vous abstenir, mais aussi de me faire confiance en m'apportant vos suffrages.

QU'A FAIT LA Ve RÉPUBLIQUE ?

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République qui, désintégrée par les jeux et querelles des partis, ouvrait la voie à la dictature, si le général de Gaulle n'était pas arrivé :

— les caisses de l'Etat vides.
— l'instabilité des Gouvernements,
— l'impuissance du Parlement,
— l'inefficacité des partis,
— la déconsidération sur le plan international,
— l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique suivie.

Et maintenant en quatre ans :

— Tout est rentré dans l'ordre et cela, dans tous les domaines.

En particulier :

Finances, enseignement, progrès social, anciens combattants, équipement sportif.

— Révalorisation des pensions de vieillesse et pensions d'invalidité.

— Interdiction d'expulser de leurs appartements les personnes âgées de plus de 80 ans.

Il reste encore à faire :

Application et poursuite de la réalisation du IVe Plan de développement économique et social.

Création d'un Haut-Commissariat à la vielllesse, pour assurer l'avenir de ceux qui ont peiné toute leur vie.

SUR LE PLAN LOCAL :

Reconsidération du problème de la circulation et du stationnement dans les 1er et 4e arrondissements.

En accord avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports :

— Edification d'une piscine tous temps (été et hiver).
— Construction d'une maison de la jeunesse et des sports.
— Création d'un terrain de sports réservé aux 1er et 4e arrondissements.

Il faut sauvegarder la paix et construire l'Europe sur des bases solides et stables.

Confirmer votre « Oui ».

Apportez-moi vos suffrages.

Votez EDOUARD CHARRET.

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

EDOUARD CHARRET
Candidat U.N.R.
Expert Economique
Député sortant

Remplaçant éventuel :

PAUL HONEL
Conducteur Electricien S.N.C.F.
Militant syndicaliste

Electrices, électeurs,

Dimanche 18 novembre, premier tour de scrutin des élections législatives, que l'on peut qualifier de « 2e tour du référendum », vous nous avez placés largement en tête, par près de 13.000 voix, de tous les candidats de notre circonscription.

Vous avez ainsi marqué votre désir de voir le général de Gaulle poursuivre dans l'ordre et la stabilité, l'action de rénovation nationale entreprise.

Le résultat de cette consultation est significatif ; la position des candidats en présence ne l'est pas moins.

Si la confusion politique a souvent été un phénomène de perturbation évident, tel n'est pas le cas de la situation actuelle qui est très claire.

Nous venons donc vous demander de nous apporter vos suffrages dimanche 25 novembre, affirmant votre volonté formelle d'avoir à l'Assemblée Nationale un député habitant depuis toujours votre circonscription et dont la fidélité à son idéal n'a jamais varié.

Votez Edouard CHARRET
député sortant

Remplaçant éventuel :

PAUL HONEL

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Maurice HERZOG

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

MAURICE HERZOG

Candidat sans étiquette politique.

Chères électrices, chers électeurs,

Si j'ai décidé de me présenter, c'est au nom d'un devoir national. Depuis quatre ans, des progrès ont pu être accomplis en France, malgré les graves crises dues à l'affaire algérienne, grâce à la stabilité politique retrouvée et maintenue, grâce à l'expansion économique et financière, grâce à notre position internationale enfin restaurée. De ce redressement, la jeunesse commence à avoir le juste bénéfice. Il faut à tout prix continuer dans cette voie.

Je n'ai jamais fait de politique et ne suis inscrit à aucun parti. Demander votre confiance n'est pas un geste politique mais un acte de foi dans l'avenir. Conscient d'aborder une époque déterminante pour notre pays, j'estime indispensable de consacrer toutes mes forces à son renouveau.

Mon camarade d'école, Pierre-Bernard Cousté, qui a bien voulu accepter d'être mon suppléant, est dans les mêmes dispositions d'esprit. C'est pourquoi nous avons voulu faire équipe ensemble.

Bien que ma candidature soit apolitique, plusieurs formations politiques et de nombreuses personnalités appartenant à ces formations, telles que U.N.R., M.R.P., Association pour la Ve République, U.D.T., R.G.R., Radicaux indépendants et Républicains indépendants, ont tenu à m'accorder leur soutien avec beaucoup de sympathie. Je les en remercie. Malgré toute la valeur que j'attache à leurs recommandations, j'estime cependant que votre jugement doit être votre meilleur guide.

Aussi, en quelques mots, je désire vous donner des éléments d'appréciation sur les idées qui m'inspirent.

Profondément attaché aux libertés républicaines et respectueux des droits de l'homme et du citoyen, je crois à la nécessité impérieuse des institutions démocratiques. Elles n'excluent nullement un exécutif capable de gouverner même dans les temps difficiles qui nous attendent. Porte-parole de ses électeurs, le parlementaire — votre parlementaire — doit jouir de son côté de droits imprescriptibles.

A l'évidence, les structures politiques de notre pays doivent être repensées. Il faut pour cela, j'en suis convaincu, des hommes jeunes, nouveaux.

Dans un temps où les deux grands se partagent le monde, chacun avec leur clientèle, j'ai conscience que seule une Europe unie politiquement et humainement pourra se faire entendre et ainsi garantir le destin de notre pays, et peut-être sa survie. Mais la France pour rester ce qu'elle est dans ce nouvel ensemble doit continuer à être bien gouvernée, posséder de bonnes finances, poursuivre son développement économique. Elle devra promouvoir avec détermination une grande politique sociale et de décentralisation. Seule cette œuvre de justice conditionnant d'ailleurs la paix à laquelle tous les hommes aspirent, permettra d'améliorer le niveau de vie de chacun, d'assurer le plein emploi, de developper la promotion sociale, de soutenir légitimement les personnes âgées dont il convient d'améliorer le sort, car nous en sommes responsables, de perfectionner nos moyens hospitaliers dont les malades éprouvent le plus grand besoin et enfin donner une bonne éducation à notre jeunesse en mettant à sa disposition des écoles suffisantes, des facultés modernes avec des enseignants de qualité, des stades, des salles de sport, des piscines indispensables à son développement.

Tout ce programme pourrait être mis en cause si une crise politique s'ouvrait venant

compromettre l'œuvre immense déjà accomplie par le général de Gaulle et si nous devions revenir au régime fragile d'antan.

Je me présente à Lyon parce que j'y ai de vieilles attaches. Aîné d'une famille de huit enfants, je n'oublie pas que j'y suis né en 1919, que j'y ai fait une partie de mes études et que j'y fus militaire. Si j'aime Lyon, ce n'est pas seulement pour cela, mais aussi parce que ses habitants sont des gens sérieux, travailleurs, fidèles, en qui j'ai toujours confiance. Dans mes fonctions de Haut-Commissaire, je fus passionné depuis quatre ans de travailler à la cause lyonnaise en collaboration amicale et combien efficace avec le maire, le conseil municipal et les services municipaux. S'il se confirme que Lyon devienne Cité olympique, quelle tâche exaltante nous attend !

C'est que Lyon, en effet, capitale régionale, doit devenir capitale européenne. Plaque tournante, notre ville doit posséder au plus tôt un aéroport international actif, des autoroutes en étoile sur Paris, Marseille, Chambéry, Grenoble, Saint-Etienne, la liaison navigable Rhône—Rhin, grandes chances de la France mais en même temps grandes chances de Lyon. Seule cette infrastructure méritée par les qualités humainement reconnues des Lyonnais, justifiée par la situation privilégiée de notre ville est susceptible de mettre en valeur la courageuse politique de développement de M. Pradel. Ainsi pourront continuer à se développer les foires et salons, à se moderniser nos industries. Ainsi nos commerçants et artisans verront accroître leur activité. Ainsi les Lyonnais pourront être mieux logés, alors qu'aujourd'hui certains d'entre eux, on le constate malheureusement, sont obligés de vivre dans des taudis.

C'est pour tenter de réaliser tout cela que je sollicite aujourd'hui vos suffrages, j'ai conscience au cas où vous me feriez l'honneur de m'accorder votre confiance, qu'une sorte de contrat moral existerait entre vous et moi. Toutes les fois que les circonstances me sembleront le justifier, je me propose de vous informer de l'évolution de la situation, de répondre à vos questions et de vous rendre ainsi compte du mandat que vous m'auriez donné. Si le parlementarisme a moins les faveurs des citoyens qu'autrefois, c'est parce que trop souvent les parlementaires se sont coupés de leurs électeurs durant la législature, et que de plus en plus étrangers à leurs opinions, ils cessaient d'être représentatifs. Ce sont pourtant là les fondements d'une véritable démocratie à laquelle je crois et vous croyez sincèrement.

Plus que jamais la situation exige l'union des Français.

Plus que jamais l'avenir exige le renouveau de la France.

Maurice HERZOG

Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945
Ancien élève des Hautes Etudes Commerciales
Licencié ès Sciences (Faculté des Sciences de Lyon)
Licencié en Droit (Faculté de Droit de Paris)
Ex-Directeur à la Société Kléber-Colombes
Ancien Officier au 405e D.C.A. — Capitaine au 27e B.C.A.
Président honoraire du Club Alpin Français
Chef de l'Expédition à l'Annapurna

Remplaçant éventuel :

Pierre-Bernard COUSTÉ

Docteur en Droit. — Ancien élève H.E.C.
Directeur à la Compagnie Lyonnaise d'Outillage et aux Ateliers du Rhône
Président de la Fédération des Jeunes Chefs d'Entreprises d'Europe
Ancien Elève du Lycée du Parc

2e CIRCULAIRE

Maurice HERZOG
Candidat sans étiquette politique.

Chères Electrices, chers Electeurs,

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en portant 19.726 voix sur mon nom, dès le premier tour, soit 46 0/0 des suffrages. Vous m'avez ainsi placé très largement en tête des candidats qui se présentaient à vous, manquant de peu la majorité absolue. Je tiens à vous dire combien je suis honoré de votre sympathie. Des formations et personnalités de toutes tendances ont bien voulu manifester leur active sympathie pour les idées auxquelles je tiens fermement et que je défendrai demain vigoureusement.

Si je me suis présenté à vous comme étant apolitique c'est surtout dans l'intention de souligner que je n'ai aucune étiquette partisane, mais depuis quatre ans que m'ont été confiées les fonctions de Haut-Commissaire, mon rôle, le public le sait, n'a jamais été situé en dehors du champ politique et a été, je le crois, particulièrement constructif. Je n'en veux pour preuve que le désir de nombreuses organisations de tous bords tendant à se prévaloir de ce qui a été réalisé au cours de ces quatre années dans le domaine de la Jeunesse et des Sports. Mon apolitisme est donc bien entendu avant tout le refus des querelles partisanes et des problèmes de personnes.

L'avenir de la France réclame mieux et davantage. Il exige des hommes raisonnables, expérimentes, soucieux de l'intérêt de leurs concitoyens, capables de défendre notre grande cité auprès des hautes instances gouvernementales.

Le pays vient de dire non à l'extrémisme quel qu'il soit. Son bon sens a prévalu. Demain une majorité solide soutiendra le Gouvernement qui poursuivra le redressement national amorcé en 1958 et qui aboutit aujourd'hui :

— à un franc solide, devenu monnaie d'échange et d'épargne dans le monde entier comme il ne le fut jamais dans notre histoire ;

— à une situation économique, industrielle et commerciale exceptionnellement favorable, assurant la sécurité de l'emploi et offrant des perspectives heureuses pour l'élévation du niveau de vie des travailleurs, des personnes âgées et retraités, pour les activités des commerçants et artisans et pour l'élaboration du plan social aujourd'hui bien nécessaire ;

— à un programme de construction de logements, d'écoles, d'équipement sportif et de recherche scientifique ;

— à une position de la France digne de notre passé, soit vis-à-vis des deux grands, soit de nos partenaires européens, soit des pays africains francophones ;

— enfin, pour Lyon, à un programme créant l'infrastructure en communication par eau, par air ou par route, qui lui est vitalement nécessaire sous peine d'asphyxie et auquel notre Maire, M. Louis Pradel, s'est attaché passionnément comme à tout ce qui touche au développement de notre capitale rhodanienne.

Dimanche prochain vous confirmerez votre volonté et voterez pour la stabilité politique, l'expansion économique, la justice sociale, l'avenir européen, le raffermissement français dans le monde, la paix et l'union des Français.

Vous direz non aux aventures politiques, aux entraînements passionnels, aux extrémistes à quelque bord qu'ils appartiennent.

Vous voterez plus nombreux encore en évitant et en faisant éviter l'abstention pour affirmer votre confiance dans l'avenir de la nation, pour la poursuite d'une politique de redressement national qui commence déjà à porter ses fruits et pour le maintien des libertés publiques indispensables dans une démocratie moderne.

Vous vous souviendrez, j'en suis sûr, chères électrices, chers électeurs, que voter est un devoir civique fondamental par lequel une nation exprime sa maturité. Ne pas voter, c'est laisser les autres imposer leurs propres volontés à votre place.

Je vous fais confiance sachant combien vous êtes conscients de l'enjeu grave que comporte un scrutin au nom duquel, soyez-en persuadés, vous allez confier les destinées du pays à une nouvelle génération politique.

Je compte sur vous au second tour comme vous pouvez compter entièrement sur moi dans l'avenir pour travailler au développement et à la modernisation de notre grande cité ainsi qu'à la défense des grandes causes nationales.

MAURICE HERZOG
Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945
Ancien élève des Hautes Etudes Commerciales
Licencié ès Sciences (Faculté des Sciences de Lyon)
Licencié en Droit (Faculté de Droit de Paris)
Ex-Directeur à la Société Kléber-Colombes
Ancien Officier au 405e D.C.A. — Capitaine au 27e B.C.A.
Président honoraire du Club Alpin Français
Chef de l'Expédition à l'Annapurna

Remplaçant éventuel :

PIERRE-BERNARD COUSTÉ
Docteur en Droit. — Ancien élève H.E.C.
Directeur à la Compagnie Lyonnaise d'Outillage et aux Ateliers du Rhône
Président de la Fédération des Jeunes Chefs d'Entreprises d'Europe
Ancien Elève du Lycée du Parc

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Henri GORCE-FRANKLIN
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République
et de l'Union Démocratique du Travail)

élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République

**investi par l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.)
et par l'Union Démocratique du Travail (U.D.T.)**

HENRI GORCE-FRANKLIN
Né le 7 décembre 1906 à Lyon (5e)
Président de l'Association Nationale pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle
Agent commercial
Compagnon de la Libération. — Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 (4 Citations Ordre de l'Armée, 1 Citation Ordre F.F.L.)
Médaille de la Résistance. — Distinguished Service Order
Officier de la Couronne. — Croix de Guerre Belge. — Croix du Mérite Polonais

Remplaçant éventuel :

LUCIEN BUSSON
Comptable agréé
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables agréés
Membre du Comité Directeur et Trésorier Général de l'Union
pour la Nouvelle République, du Rhône
Membre du Comité Directeur de l'Association Nationale
pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle, délégation du Rhône
Administrateur de Mutuelle

Electrices, Electeurs,

Malgré la coalition de tous les partis politiques, à l'exclusion de l'U.N.R., le référendum a engagé la France dans la voie d'une République moderne.

Maintenant le choix de vos représentants au Parlement décidera de son épanouissement ou de sa détérioration.

En un mot, il s'agit pour vous de faire respecter votre Oui, pour assurer le maintien de Charles de Gaulle à la tête de l'Etat, pour éviter le retour au néfaste système du passé.

L'importance de cet enjeu m'a déterminé à solliciter vos suffrages.

Depuis 1940, sans avoir jamais postulé pour une charge publique, j'ai constamment participé à tous les efforts entrepris en vue de l'unité et du redressement de mon pays.

Je crois devoir sortir de cette réserve car il s'agit aujourd'hui, de préserver les réussites obtenues depuis 1958 et d'organiser et promouvoir résolument l'avenir politique et social de la démocratie.

Pour faire de notre pays un Etat prospère et dynamique répondant aux légitimes besoins de ses concitoyens. Un Etat, dont le prestige sur la scène internationale apporte une large contribution :

A la construction de l'Europe.

A la détente, pour la paix.

A l'encontre de projets dont le seul but est le départ du général de Gaulle, nous opposons l'œuvre présente et à venir de la Ve République.

Cette œuvre de planification, économique et sociale, s'est concrétisée par la préparation et la réalisation du IVe Plan.

Le magnifique redressement financier et la solidité de notre monnaie a déjà permis de prendre un certain nombre de mesures en faveur des catégories sociales les plus défavorisées, tout en permettant un relèvement du niveau de vie qui atteindra 20 0/0 en 1965.

Mesures en faveur des vieillards les plus démunis comprises entre 20 0/0 et 100 0/0.

Augmentation du S.M.I.G. et du S.M.A.G.

Valorisation des allocations familiales supérieure à 8 0/0.

Sa réalisation qui, évidemment, porte sur tous les secteurs économiques de la nation, s'est plus particulièrement attachée aux problèmes qui touchent chacun de vous.

Le logement : Malgré la mise en chantier de 350.000 logements, dont 110.000 H.L.M., ce douloureux problème a besoin d'être examiné et conduit avec plus de hardiesse et de dynamisme.

L'équipement scolaire : S'il ne répond pas encore totalement au juste projet de démocratisation de l'enseignement a tout de même permis de consacrer 1.000 milliards par an, soit 3 milliards par jour au budget de l'Education nationale. Effort qui doit être maintenu et accéléré.

L'équipement des villes : Envisage pour la première fois son aspect social.

— Aménagement des grands services collectifs (Hôpitaux, Equipement sportif, culturel, commerciaux).

— Modernisation des moyens de transports :

a) à l'intérieur de la ville,

b) amélioration des moyens de liaisons extérieures (autoroutes, liaisons aériennes).

Electrices, Electeurs, ne votez pas sur un programme électoral problématique mais sur des réalités que vous pouvez contrôler vous-mêmes et dont vous pouvez assurer la réalisation.

— Pour une action parlementaire efficace dans une République démocratique moderne,
— Pour la sécurité du présent et la confiance en l'avenir,
— Pour une France respectée dans une Europe édifiée,
— Confirmez votre Oui en votant pour le candidat gaulliste.

Votez Henri GORCE-FRANKLIN

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République

investi par l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.)
investi par l'Union Démocatique du Travail (U.D.T.)

Henri GORCE-FRANKLIN

Né le 7 décembre 1906 à Lyon (5e)
Président de l'Association Nationale pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle
Compagnon de la Libération. — Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 (4 Citations Ordre de l'Armée, 1 Citation Ordre F.F.L.)
Médaille de la Résistance. — Distinguished Service Order
Officier de la Couronne. — Croix de Guerre Belge. — Croix du Mérite Polonais
Agent commercial

Electrices, Electeurs,

En 1943-1944, j'ai trouvé à Lyon, des concours d'une qualité exceptionnelle pour créer un des plus grands réseaux de la France Libre.

En 1962, logiques avec eux-mêmes, les électeurs lyonnais m'ont porté en tête au premier tour.

Dans l'un comme dans l'autre cas, je remercie mes concitoyens de leur aide pour une action dans laquelle je me sens engagé autant qu'eux et pour eux.

C'est pourquoi fort de ce résultat et en véritable démocrate, je prends l'engagement si je suis élu au second tour d'être leur représentant pour défendre leurs intérêts dans ce qu'ils ont de juste et de légitime.

Je créerai à Lyon un secrétariat permanent et je rendrai compte de mon mandat en réunion publique tous les deux mois.

Participant ainsi à votre vie et à vos soucis, nous travaillerons ensemble à l'expansion de l'agglomération lyonnaise.

Mais pour cela votre concours m'est une fois de plus indispensable.

Dimanche dernier, vous avez pu voter en fonction de vos préférences, de considérations personnelles ou locales, c'était votre droit.

Dimanche prochain, vous devrez voter selon votre conscience, c'est votre devoir et confirmer votre Oui du 28 octobre.

Vous devez faire un choix sans équivoque pour permettre à la Ve République de confirmer les résultats de la première législature, en permettant à un gouvernement stable d'atteindre et même de dépasser les objectifs du IVe Plan économique et social.

C'est pourquoi vous voterez Henri GORCE-FRANKLIN

Remplaçant éventuel :

Lucien BUSSON

Comptable agréé
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables agréés
Membre du Comité Directeur et Trésorier Général de l'Union
pour la Nouvelle République, du Rhône
Membre du Comité Directeur de l'Association Nationale
pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle, délégation du Rhône
Administrateur de Mutuelle

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Marcel HOUËL

(Candidat du Parti Communiste Français)

élu le 25 novembre 1962

(C.)

1re CIRCULAIRE

Parti Communiste Français

Électrices, électeurs,

Le référendum du 28 octobre dont les résultats ont affirmé avec éclat la volonté grandissante du peuple français de stopper le glissement vers la dictature et de promouvoir une véritable démocratie dans notre pays, a porté un coup très sérieux au régime de pouvoir personnel.

En votant le 18 novembre, pour les candidats du Parti Communiste Français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement de ce pouvoir qu'il a toujours combattu, vous confirmerez ce premier succès et manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Le bilan du pouvoir.

Ce régime de pouvoir personnel a eu de graves conséquences sur les conditions de vie des travailleurs : le pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer, les allocations familiales et les retraites vieillesse se sont dépréciées par suite de la hausse du coût de la vie ; les paysans travailleurs sont condamnés en grand nombre à la disparition, les artisans et les petits commmerçants sont sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices et scandaleuses en faveur de l'O.A.S., la dégradation de l'enseignement et la laïcité foulée aux pieds.

Dans le domaine de la politique extérieure, le pouvoir personnel a lié honteusement le sort de la France à celui de l'Allemagne d'Adenauer, avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche. Il n'a cessé de montrer son hostilité au désarmement et consacre cinq mille milliards à une force de frappe atomique aussi inutile que ruineuse.

Contre le retour au passé.

Contrairement aux affirmations des gens de l'U.N.R., notre condamnation du système de pouvoir personnel ne signifie nullement notre désir de revenir aux faiblesses de la IVe République.

L'instabilité gouvernementale sous la IVe République résultait du fait que ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social ; que des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction tandis que les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ses pratiques politiques périmées.

Tournés résolument vers l'avenir.

Le développement de la France, sa prospérité, ne peuvent être l'œuvre d'un seul homme, non plus que d'un seul parti. C'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques. Dans cet esprit le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE.

L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple (avec la possibilité pour les électrices et électeurs de révoquer les députés manquant à leurs engagements), la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales.

Dans le domaine économique et social.

La restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision ;

La nationalisation des monopoles capitalistes, la participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises ;

L'augmentation générale des salaires, traitements et la revalorisation des retraites et pensions vieillesse scandaleusement insuffisantes ;

La construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables ;

L'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole ;

La réforme démocratique de l'enseignement.

En politique extérieure.

Une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;

L'opposition aux entreprises du militarisme allemand. Dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand, peut se réaliser la réconciliation entre les deux peuples dans l'intérêt de la paix ;

La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel qui agit pour le compte des monopoles capitalistes.

Electrices, élecleurs de la sixième circonscription,

Pour manifester votre volonté d'aller dans cette voie,

Pour ouvrir à notre pays le chemin d'un avenir démocratique et pacifique,

Pour bâtir une société plus équitable, où la prospérité ne sera pas réservée à quelques-uns tandis que le plus grand nombre connaît toujours plus de difficultés,

Pour une République véritable,

Votez pour Marcel HOUËL

Ouvrier Maçon
Militant ouvrier
Administrateur de la Caisse d'Allocations familiales de Lyon
Maire de Venissieux
Membre du Bureau Fédéral du Parti Communiste Français

qui connait bien les difficultés d'existence des travailleurs de cette circonscription ouvrière et de leur famille, puisque avant d'être maire de Vénissieux il fut pendant de longues années Conseiller municipal de Villeurbanne ; à la Caisse d'Allocations familiales de Lyon il est le défenseur ardent des familles.

et pour son remplaçant éventuel :

Roger PESTOURIE

Chef de centre à la Sécurité Sociale
Diplômé de la Résistance
Ancien Conseiller Municipal de Bron
Membre du Bureau Fédéral du Parti Communiste Français

candidats du Parti Communiste Français qui lutte pour l'union des forces ouvrières et démocratiques.

2e CIRCULAIRE

Républicains de toute nuances,
Votez pour Marcel Houël,
Contre la menace de la dictature personnelle et du parti unique.

Electrices, électeurs,

Dans la sixième circonscription, comme dans toute la France, le Parti communiste a progressé au premier tour de telle sorte que son candidat Marcel Houël a été désigné pour prendre la tête de l'opposition républicaine.

Notre Parti était prêt à tout faire pour battre les candidats de la dictature. Il en a discuté avec le Parti socialiste S.F.I.O. et les autres partis en vue d'arriver à un accord qui permettrait d'empêcher dans de nombreuses circonscriptions du Rhône l'élection de candidats U.N.R., d'hommes partisans du pouvoir personnel et du parti unique.

C'est dans ces conditions que dans les 2e, 5e, 7e et 10e circonscriptions du Rhône notre candidat se désiste en faveur du républicain susceptible de faire échec au candidat du pouvoir personnel.

Mais E. Gagnaire, déjà soutenu au premier tour par les indépendants et le M.R.P., bénéficie aussi au second tour de l'appel du parti de la dictature, l'U.N.R., à voter pour lui.

Conclure sous prétexte d'anticommunisme, de telles alliances immorales, c'est faire le jeu des ennemis de la liberté, c'est conduire au parti unique dont de Gaulle est le chef.

L'anticommunisme a toujours été l'arme essentielle de la réaction contre le peuple.

Il n'est pas possible que les républicains puissent accepter cela !

— Ouvriers, employés, fonctionnaires, dont le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer,

— Vieux travailleurs qui percevez des allocations dérisoires et d'une insuffisance inhumaine,

— Anciens combattants à qui la reconnaissance de la nation est honteusement discutée,

— Jeunes ménages à la recherche d'un logement décent et à loyer abordable,

— Petits commerçants, artisans, petits industriels écrasés d'impôts et menacés par la concentration industrielle et les supermarchés,

Vous ne pouvez envoyer siéger à l'Assemblée Nationale un candidat tellement compromis avec le pouvoir, responsable de vos difficultés.

S'il en était ainsi, le pouvoir gaulliste, disposant d'une majorité docile, prête à tout accepter, pourrait poursuivre et aggraver sa politique d'abaissement des conditions de vie du peuple et d'enrichissement des banquiers et des gros industriels.

S'il en était ainsi, ce serait l'acheminement vers l'instauration d'une dictature ouverte totale du grand capital. C'en serait fini de ce qui reste de libertés démocratiques.

Contre ce grave danger doivent se dresser toutes les forces républicaines unies. Le sursaut républicain à l'occasion du deuxième tour de scrutin doit, dans de nombreuses circonscriptions, barrer la route au candidat du pouvoir personnel.

Ce doit être le cas dans notre circonscription où face à Gagnaire qui devient, du fait du soutien de l'U.N.R., le candidat du pouvoir personnel, Marcel Houël est le porte-drapeau de tous les républicains attachés aux libertés, aux respects des droits du parlement, au progrès social et à la paix.

Marcel Houël doit rassembler sur son nom avec les suffrages communistes du premier tour, les suffrages des électeurs socialistes et radicaux qui ne peuvent exprimer autrement leurs convictions républicaines et laïques. Il doit rassembler les voix de tous les électeurs, quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses, qui veulent voter efficacement contre le pouvoir personnel.

Nous nous adressons solennellement, aussi aux abstentionnistes du premier tour. Le danger est trop grand pour qu'ils ne viennent pas en masse, le 25 novembre, remplir leur devoir de citoyen et de démocrate.

Pour infliger une défaite au pouvoir personnel, le pouvoir de la régression sociale et de la dictature ;

Pour préparer l'avenir démocratique de la France en envoyant à l'Assemblée une forte opposition républicaine ;

Electrices et électeurs de Villeurbanne, de Vénissieux, de Saint-Fons, de Bron, de Vaulx-en-Velin, aux traditions démocratiques si solidement enracinées, communistes, socialistes, radicaux, républicains de toutes nuances, dimanche 25 novembre, en masse, comme cela se fera dans tout le pays, bloquez vos suffrages sur le candidat d'union des forces ouvrières et démocratiques, le candidat d'union de la classe ouvrière et des classes moyennes.

Travailleurs socialistes, refléchissez ! Vous aussi vous répondrez à la calomnie contre notre parti des travailleurs, en votant pour son candidat, devenu celui de tous les républicains, car un parti « national » c'est un parti — comme le nôtre — qui défend en toutes circonstances les justes intérêts de la Patrie, ceux des travailleurs et de la paix, ceux d'une République authentique qu'il nous faudra bâtir ensemble.

Votez républicain, votez pour une France libre, grande et prospère,

Votez Marcel HOUËL
Maire de Venissieux

et pour son Remplaçant éventuel :

Roger PESTOURIE
Chef de centre à la Sécurité Sociale

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Philippe DANILO
(Candidat d'Union pour la Vᵉ République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 28 octobre dernier vous avez émis un vote apportant votre appui au Président de la République.

En novembre 1958 par plus de 43.000 voix, vous m'avez élu pour donner vie aux nouvelles institutions et soutenir l'œuvre de redressement entreprise par le général de Gaulle.

Mon concours à ce rétablissement national et ma fidélité n'ont jamais fait défaut, vous le savez.

La tâche n'a pas toujours été facile. Il a fallu au cours de ces quatre années soutenir un gouvernement qui devait, pour rétablir une situation très compromise, demander une discipline et une ténacité dans l'effort.

N'oubliez pas que l'U.N.R., tout au long de cette législature, a été le pivot d'une majorité en acceptant parfois de prendre, seule, la responsabilité de mesures dont certaines, quoique impopulaires se sont révélées constructives.

Encore une fois, je vous demande votre confiance pour m'aider dans la poursuite de notre programme, en assurant la bonne marche des affaires publiques, le maintien de la stabilité et de la prospérité nationale.

Encore une fois votez « oui ».

Votez Philippe DANILO
Maire de La Mulatière
Conseiller Général du Canton de Saint-Genis-Laval
Député sortant
Secrétaire de l'Assemblée Nationale
Candidat d'Union pour la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

Claude BLANCHIN
Chevalier de la Légion d'Honneur

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je vous remercie de m'avoir, par plus de 23.800 voix, accordé votre confiance et placé en tête des candidats de notre circonscription.

En votant massivement, dès le premier tour, vous avez une deuxième fois répondu « oui ».

Dans la sixième circonscription, devant le danger communiste, l'U.N.R. a décidé le retrait de son candidat M. Paulliat qui arrivait à quelques voix seulement de M. Gagnaire candidat socialiste.

Dans notre circonscription, devant le danger gaulliste, M. Dugoujon candidat U.D.S.R. Socialiste, Radical et M.R.P. a sollicité le concours des communistes pour essayer de faire échec à Philippe Danilo, candidat U.N.R.

Les électrices et les électeurs jugeront dimanche prochain.

Ils manifesteront leur volonté de continuer l'œuvre entreprise par le général de Gaulle et par son gouvernement.

Je vous demande, encore une fois, de faire bloc sur mon nom le 25 novembre pour le bien commun, dans l'union de ceux qui veulent, eux aussi, avec le général de Gaulle une France meilleure.

Pas d'abstention :

Votez PHILIPPE DANILO

Maire de La Mulatière
Conseiller Général du Canton de Saint-Genis-Laval
Député sortant U.N.R.
Secrétaire de l'Assemblée Nationale
Candidat d'Union pour la Ve République

Remplaçant éventuel :

CLAUDE BLANCHIN

Chevalier de la Légion d'Honneur

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joseph CHARVET

(Candidat du Centre National des Indépendants et des Paysans)

élu le 25 novembre 1962

(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Après un premier mandat de quatre ans, je me présente à nouveau à vos suffrages.

Par 21.864 voix vous m'aviez exprimé votre confiance et élu au premier tour de scrutin, en novembre 1958.

Si je n'ai pas, pendant cette période, accepté d'être inconditionnellement pour, je me suis refusé à être systématiquement contre le gouvernement par horreur du sectarisme et par désir de contribuer au redressement national.

C'est ainsi que j'ai, dès le début, pris une position très nette en faveur du rétablissement de la retraite des anciens combattants dont la suppression constituait à la fois une injustice et une inélégance sans pour autant résoudre les difficultés financières de l'époque.

Membre de la Commission des finances, j'ai pu participer à l'étude des budgets et projets de loi intéressant l'économie nationale.

La vie politique, économique et sociale d'un pays repose essentiellement sur une monnaie saine et sur une expansion permanente.

Le plus grand ennemi des retraités, des salariés, des agriculteurs, des chefs d'entreprises, c'est l'inflation.

C'est pourquoi j'ai voté les budgets qui, chaque année, ont consolidé nos finances et notre monnaie.

Des efforts sont encore à consentir dans de nombreux domaines. Il faut notamment :

— augmenter la retraite des vieux travailleurs ;
— parfaire le système social des agriculteurs et garantir décemment leur vieillesse ;
— construire encore des écoles, des facultés, recruter des maîtres ;
— construire des routes ;
— aider les pays sous-développés ;
— reclasser les rapatriés d'Algérie :
— rajuster les traitements des fonctionnaires ;
— aider les collectivités locales qui n'ont pas d'autres ressources financières que la feuille d'impôts et ne peuvent s'équiper à la cadence exigée par la vie moderne.

Or la vie rurale doit être sauvegardée pour éviter l'asphyxie des grands centres.

Mais aucun chapitre du budget ne peut être amélioré sans une expansion économique en progression permanente.

LES ENTREPRISES.

C'est pourquoi il convient de respecter et de consolider les entreprises industrielles, commerciales, agricoles, artisanales.

C'est sur elles que repose le progrès social.

LES SALAIRES.

Les salariés devront avoir leur part de l'expansion. Il faut mettre au point la répartition des profits entre le capital nécessaire et le travail indispensable.

LA FAMILLE.

La famille, fondement de la société, doit vivre et s'épanouir sous la responsabilité du père de famille. L'Etat ne doit pas s'y substituer mais il doit l'aider moralement et matériellement. Le rajustement des allocations familiales devrait être lié au S.M.I.G.

LA JEUNESSE.

Nombreux et ardents, il faut offrir aux jeunes des moyens de former leur esprit et leur corps. Ouvrir des lycées, des faculté et des stades, c'est préparer l'avenir du pays

L'AGRICULTURE.

Soit par une économie contractuelle liant le commerce, l'industrie et l'agriculture, soit par la coopération, je continuerai à œuvrer pour assurer aux agriculteurs débouchés et prix, comme aussi pour parfaire leur protection sociale et les structures de leurs exploitations.

L'EUROPE.

Elle doit se construire par étapes, c'est le seul facteur d'équilibre et de paix dans le monde.

LA PAIX.

C'est enfin la paix et le respect des libertés qui doivent être le couronnement de toute la politique d'un pays.

L'union des hommes de même idéal et de même doctrine est nécessaire pour réaliser ce programme.

Avec mon ami, Noël Delorme, qui a bien voulu associer son nom au mien pour se présenter à vos suffrages, c'est un objectif auquel depuis longtemps nous nous sommes attachés.

Par-dessus des barrières artificielles qui divisent, il faut unir les volontés et les cœurs pour maintenir et consolider :

La République, la France, la paix.

JOSEPH CHARVET
Député sortant
Maire de l'Arbresle
Directeur de la Fédération des Producteurs de lait et de la Coopérative d'Elevage du Bassin Lyonnais
Ancien prisonnier évadé. — Croix de Guerre 1939-1945
Vice-Président du syndicat des eaux Saône-Turdine
Père de famille nombreuse

Remplaçant éventuel.

NOËL DELORME
Premier Adjoint à la Mairie de Mornant
Géomètre-expert. — Croix de Guerre 1939-1945
Père de famille nombreuse

2e CIRCULAIRE

JOSEPH CHARVET
Député sortant
Investi par le Centre national des Indépendants et Paysans
et son Remplaçant éventuel :
NOËL DELORME
Non inscrit

Remercient les 13.182 électrices et électeurs qui leur ont témoigné leur confiance le 18 novembre.

Avec près de 4.000 voix de majorité, ils sont ainsi placés nettement en tête du scrutin de ballottage.

Aussi se permettent-ils de solliciter, à nouveau, leurs suffrages.

Depuis de longues années, tant à l'Arbresle qu'à Mornant, sans sectarisme, ils apportent la preuve de leur désir d'union entre les hommes et les partis.

Ils travaillent au service du bien commun.

— Défense des libertés,
— Progrès économique dans la stabilité monétaire,
— Equipement des campagnes (écoles, chemins, adduction d'eau, stades),
— Justice sociale,
— Construction de l'Europe,
— Sauvegarde de la paix par la solidarité internationale.

Telles sont les grandes lignes de leur comportement politique.

Paysans et artisans, commerçants et salariés, industriels et professions libérales,

Votez JOSEPH CHARVET
Député sortant
Maire de l'Arbresle
Directeur de la Fédération des Producteurs de lait et de la Coopérative d'Elevage du Bassin Lyonnais
Ancien prisonnier évadé. — Croix de Guerre 1939-1945
Vice-Président du syndicat des eaux Saône-Turdine
Père de famille nombreuse

Remplaçant éventuel.

NOËL DELORME
Premier Adjoint à la Mairie de Mornant
Géomètre-expert. — Croix de Guerre 1939-1945
Père de famille nombreuse

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joseph RIVIÈRE
élu le 18 novembre 1962
(C.D.)

Electrices, électeurs,

Je m'adresse à nouveau à vous et je viens faire appel à vos suffrages pour la deuxième fois comme député.

Ayant refusé de voter la censure le 5 octobre dernier, et ayant fait campagne pour le « Oui » lors du référendum du 28 octobre, je suis et je veux rester vis-à-vis de vous le parlementaire qui n'hésite pas à prendre ses responsabilités en toute occasion et en toute conscience.

Pour moi, je l'ai dit et je l'ai écrit, la dissolution de l'Assemblée Nationale constitue l'aboutissement logique d'une campagne de dénigrement bien orchestrée que certains au Palais-Bourbon, menaient à l'encontre du général de Gaulle depuis quatre ans.

Pour moi, le redressement certain de notre économie et de nos finances n'avait pas besoin d'une crise gouvernementale dont l'issue aurait pu, si vous n'aviez, le 28, montré que vous étiez là, être fatale à son maintien.

Pour moi, l'amélioration sociale entreprise et qui doit encore se poursuivre en s'accentuant, repose sur cette stabilité perpétuée et cette confiance réitérée.

Pour moi enfin, l'association amicale de la France avec tous les peuples d'Afrique, son prestige au sein des nations libres, et plus particulièrement de l'Europe en marche, en un mot la paix si chère à nos cœurs puisent leur fondement sur la présence à la tête de notre pays. d'un Président de la République investi de l'autorité nécessaire.

C'est cela, c'est tout cela que vous avez voulu en vous prononçant favorablement au référendum du 28 octobre.

Merci de l'avoir fait. Merci d'avoir, une fois de plus, fait preuve de raison, de bon sens et de sagesse.

Et maintenant il vous reste, il nous reste, dans cette circonscription qui est la nôtre, à poursuivre en commun notre chemin dans la ligne tracée depuis 1958.

Hérissée d'obstacles, soumise aux fluctuations d'une économie mondiale en pleine révolution, appuyée sur une jeunesse qui monte et veut faire sa place en toute équité, la tâche qui nous attend est immense mais combien exaltante.

Je ne veux pas faire un bilan des quatres années écoulées, car quelles que soient les transformations, les améliorations obtenues, trop de choses restent encore à faire. L'œuvre entreprise est si vaste, les difficultés à surmonter si grandes, que pour continuer dans la voie conduisant au but essentiel et jamais atteint pleinement : le bien-être, le mieux-être de chacun, il faut de la persévérance, de la patience et, par-dessus tout, votre confiance.

Depuis quatre ans, vous m'avez vu à l'œuvre et vous avez appris à me connaître. Fidèle à ma promesse, j'ai tenu à développer les contacts avec vous, dans tous les milieux : ouvriers, cultivateurs, commerçants et artisans, fonctionnaires et industriels. Dans mes permanences mensuelles des milliers d'entre vous sont venus me soumettre leurs soucis, leurs préoccupations. De mon mieux j'ai répondu à leurs désirs. J'ai assuré la liaison entre vous et les pouvoirs publics, à l'échelon départemental comme à l'échelon national, pour Tarare comme pour les autres cantons de cette circonscription.

Oh ! sans doute, tout n'a pas été résolu, il s'en faut, mais je suis conscient d'avoir rempli mon devoir et je me sens apte, si vous me faites à nouveau confiance, à poursuivre dans la même voie.

Le logement, l'alimentation en eau y compris les écarts, l'assainissement de nos communes, leurs chemins constituent pour moi l'un de mes objectifs principaux.

La formation professionnelle de nos jeunes, à Thizy comme à Tarare ou ailleurs, qu'ils soient ouvriers ou paysans, verra, dès 1963, se mettre en place ou se développer des établissements, leur donnant les connaissances indispensables pour leur permettre de jouer dans l'avenir le rôle qui doit être le leur : Centres professionnels de Thizy et de Lamure-sur-Azergues ;

Cours complémentaire de Sainte-Foy-l'Argentière ; Lycée de 1.700 élèves et Ecole nationale de perfectionnement à Tarare.

Fier d'avoir été l'un des artisans de la loi scolaire du 31 décembre 1959 et de son application, je suis de plus en plus convaincu d'avoir œuvré là pour la justice et l'harmonie nécessaire à la paix scolaire.

Inscrit au IVe Plan, l'équipement sportif et culturel à Saint-Laurent-de-Chamousset, Montrottier, Poule, Chessy, Amplepuis, Thizy, Bourg-de-Thizy et Tarare permettra dans les trois années à venir de voir enfin s'installer : terrains de sports, piscines, maisons de jeunes.

Maisons de retraite à Létra et à Haute-Rivoire, restaurant rénové à Tarare, montreront aux vieillards que la solidarité à leur égard n'est pas un vain mot.

Reste évidemment, dans une région à l'économie textile difficile, la nécessité de moderniser, de reconvertir, de décentraliser. C'est un problème crucial et extrêmement difficile. De nombreuses démarches ont été entreprises sur Thizy, Bourg-de-Thizy, la Vallée d'Azergues. La porte reste ouverte à toutes ces opérations. La foi et la ténacité des municipalités aidant, mon concours leur étant assuré, il sera un jour possible de compléter des implantations industrielles telles que les ciments Lafarge dans la Vallée d'Azergues, l'usine de chaudronnerie mécanique en cours à Tarare, pour ne parler que des plus importantes, par d'autres équipements.

Electrices, électeurs, mon ami Gabriel Fougerouse, conseiller général, maire de Saint-Laurent-de-Chamousset, et moi-même, nous sommes conscients du rôle important que doit jouer le député de la neuvième circonscription du Rhône.

Fidèles avec vous à la Constitution de 1958 et à celui qui l'incarne, le général de Gaulle, convaincus que la République a et aura besoin encore longtemps d'avoir à sa tête une autorité lucide et ferme, persuadés que la France doit constituer l'un des maillons essentiels de l'Europe politique, nous vous demandons de nous faire confiance le dimanche 18 novembre 1962.

Comme nous le disions en 1958, nous vous demandons d'apporter votre pierre à l'édifice et votre contribution nationale à la République, à la France et à l'Europe en votant pour :

Titulaire :

JOSEPH RIVIÈRE

Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre 1939-1945. — Rosette de la Résistance
Maire de Tarare. — Conseiller Général du Rhône
Député sortant

Remplaçant éventuel :

GABRIEL FOUGEROUSE

Chevalier de la Légion d'honneur
Maire de Saint-Laurent-de-Chamousset. — Conseiller Général du Rhône
Docteur Vétérinaire

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Charles GERMAIN

élu le 25 novembre 1962

(Apparenté C.D.)

1re CIRCULAIRE

Électrices, Électeurs,

Conseiller général depuis 1951, Maire de Villefranche depuis 1959, j'ai toujours essayé de remplir ces deux tâches que l'on m'avait confiées en homme consciencieux responsable de l'intérêt général, mais en restant à l'écart de toute formation politique.

Lors du référendum du 28 octobre, sous promesse d'appui électoral, on m'a demandé de faire campagne pour le Non et, sous des conditions identiques, on m'a demandé de faire campagne pour le Oui.

N'ayant jamais appartenu à aucun parti politique et n'étant pas parlementaire, j'ai estimé que je n'avais pas à jouer ce rôle de conseiller que j'ai refusé catégoriquement et sans arrière-pensée, laissant à chacun toute liberté pour prendre ses responsabilités.

Je souhaite un regroupement car je suis contre cette diversité de partis, divisés eux-mêmes par des tendances qui interdisent toute action constructive sur le plan national, même pour des problèmes dont les solutions nous paraissent simples et évidentes.

Depuis onze ans ma porte a toujours été grande ouverte à toutes celles, à tous ceux, et à toutes les organisations citadines ou rurales, quelles qu'elles soient, qui ont eu besoin d'une aide, d'un conseil, d'un appui, sans que jamais je ne me sois soucié de leur appartenance politique.

En qualité de Maire, Conseiller général, c'est pour moi une mission sacrée à laquelle je crois et c'est elle seule qui me dicte mon vrai devoir : me mettre au service de tous Cette position permet à mes adversaires de faire une campagne facile contre moi. la droite clamant que je suis de gauche et la gauche que je suis un réactionnaire de droite. Mais peu m'importe, je tiens à rester fidèle avec moi-même, continuant à garder comme objectif l'intérêt permanent de cette région beaujolaise. Et pour cela, quels que soient demain les résultats du scrutin, je continuerai à faire face.

L'avenir du Beaujolais, l'avenir de Villefranche est entre vos mains. Peu importe que votre tâche vous place au pied des ceps, au flanc de nos coteaux, dans une usine, penchés sur un tour, dans un commerce ou dans un bureau, notre sort à tous est intimement lié.

Je ne serai jamais assez reconnaissant aux Maires et Elus municipaux des communes d'Arnas, de Gleizé et de Limas, d'avoir réalisé avec Villefranche, l'union qui a permis l'association des intérêts de la ville et de la campagne, concrétisée par la création du District.

Il faut construire, construire des usines, construire des logements, construire des écoles. Aujourd'hui l'œuvre est commencée et le grand Villefranche n'est déjà plus un mythe. Car le temps presse, les jeunes sont là, ceux de chez nous et de toute la région. Déjà un lycée de 1.500 élèves vient d'être réalisé, qui sera complété par un internat de 600 pensionnaires. En 1964 est prévue la construction d'un lycée technique de 1.500 élèves dont 600 internes qui leur permettra d'acquérir la qualification professionnelle. Deux usines qui occuperont de 1.000 à 1.500 personnes dans trois ans, viennent de commencer leurs installations, assurant sur place du travail à toute la population laborieuse de notre région. Que demanderont les jeunes, à nous les aînés ? Sûrement pas des discours, mais du travail pour avoir le droit de vivre et pour se construire un avenir que je leur souhaite meilleur.

Maintenant je crois utile de préciser ma position face aux grands problèmes nationaux et internationaux.

Je souhaite vivement, entre les deux blocs de l'Est et de l'Ouest, une entente scellée non par la crainte des armes nucléaires, mais par le désir profond des hommes de voir enfin, à l'échelon mondial, régler le difficile problème de la paix.

Je suis partisan d'une Europe unie, complément indispensable du Marché commun et prélude à une meilleure entente entre les peuples.

Quant aux problèmes nationaux, je me propose de soutenir :

Dans le domaine constitutionnel :

— Stabilité gouvernementale et équilibre des pouvoirs.

Dans le domaine économique et financier :

— Maintien de la stabilité monétaire ;
— Lutte contre le chômage par une politique du plein emploi, assurant à chacun des revenus suffisants ;
— Création d'une allocation routière allégeant les communes de leurs lourdes charges d'entretien routier;
— Allégement des charges communales, notamment pour l'entretien et l'amélioration des chemins et des routes.

Dans le domaine social et familial :

— Garantie pour le travailleur d'une juste rémunération ;
— Pour la famille, indexation des prestations familiales sur l'évolution des salaires moyens ;
— Liberté de discussion entre les organisations ouvrières et patronales ;
— Parité des prestations sociales et familiales agricoles avec celles du secteur général ;
— Politique dynamique du logement afin de satisfaire les besoins de la population et des rapatriés ;
— Règlement du douloureux problème des vieillards et des invalides par l'attribution d'une pension suffisante, constituant un véritable revenu de remplacement ;
— Revalorisation des pensions des anciens combattants et des victimes des guerres.

Dans le domaine agricole et viticole :

— Orientation de la profession pour l'adapter aux besoins du Marché commun ;
— Promulgation immédiate des décrets concernant la loi d'orientation agricole ;
— Organisation des marchés agricoles pour assurer au monde rural une meilleure stabilité des revenus :
— Lutte contre les tracasseries administratives par une collaboration plus étroite entre l'Administration et les citoyens.

Dans le domaine de la jeunesse et des sports :

— Octroi de bourses suffisantes aux étudiants ;
— Poursuite d'une politique d'aide aux Sociétés sportives et artistiques ;
— Aide plus importante aux collectivités locales pour leur programme de construction sportive et culturelle.

Quant au problème de l'école, au sein de l'Assemblée Nationale, je serai un élément de réconciliation des tendances que se heurtent depuis déjà trop longtemps. Pour faire face à l'ensemble des besoins de toute la jeunesse de notre pays, il faut donner priorité au budget de l'Education nationale.

Associé à mon ami Aimé Laurent qui connait bien les problèmes de la terre, je vous invite à faire bloc sur nos candidatures pour qu'enfin soient défendus efficacement les intérêts majeurs de la région Beaujolaise.

Vive la République !
Vive la France !

Charles GERMAIN

Maire de Villefranche
Vice-Président du Conseil Général
Président du District de l'Agglomération de Villefranche. — Administrateur du Marché-Gare de Lyon
Président du Syndicat des Eaux de l'Ouest de Villefanche
Président de l'Union des Artisans, Commerçants et Petits Patrons
Président de l'Aéro-Club de Villefranche
Président de la Société « Les Amis de la Pêche »
Chevalier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

AIMÉ LAURENT

Président de l'Union Cantonale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
Membre de la Commission consultative des Baux ruraux (Section Preneurs)
Vice-Président de l'Association des Parents d'Elèves et Administrateur du Lycée Claude-Bernard
Membre du Conseil d'administration du Foyer de Progrès agricole de Belliville
Membre de l'Association départementale pour le développement de l'enseignement agricole public et la formation culturelle des Jeunes Ruraux
Moniteur aux Cours post-scolaires agricoles de Villefranche

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

A vous tous et toutes qui m'avez apporté 8.431 suffrages, merci de votre confiance. Vous m'avez ainsi placé largement en tête du scrutin de ballottage, avec plus de 3.000 voix d'avance.

Dimanche prochain, votre vote sera décisif, et je souhaite vivement une participation électorale importante.

Je vous rappelle les grandes lignes de mon programme :

— Favoriser l'établissement de la paix dans le monde, et la construction de l'Europe ;
— La stabilité gouvernementale et l'équilibre des pouvoirs ;
— Une juste rémunération pour les travailleurs et la lutte contre le chômage ;
— Une politique dynamique du logement ;
— Des revenus suffisants pour les vieillards et les invalides ;
— La revalorisation des pensions des Anciens combattants et Victimes des guerres ;
— L'orientation de la profession agricole pour l'adapter aux besoins du Marché commun ;
— La promulgation immédiate des décrets concernant la loi d'orientation agricole ;
— L'organisation des marchés et la détermination d'un prix de revient honnête des denrées agricoles, etc.

JE RESTE CONVAINCU QUE :

1° Dans notre pays, qui devient un pays jeune, les formules politiques vieilles de cinquante ans et plus, doivent être totalement réformées ;

2° Il est indispensable, pour cela d'ouvrir les portes aux jeunes afin de leur donner une plus large part de responsabilités au sein des groupements et associations, conseils municipaux, organismes sociaux, professionnels... car l'avenir de la nation ne peut se construire qu'avec eux.

3° Comme je l'ai dit souvent — et j'en suis profondément pénétré — il n'y a pas des agriculteurs, des ouvriers, des artisans, des commerçants... il y a des hommes qui veulent avoir la certitude de pouvoir vivre de leur travail. Aujourd'hui et demain plus encore, il est indispensable que se crée cette union de la ville et de la campagne car tous les problèmes sont intimement liés et ne peuvent se résoudre que par une collaboration étroite. Pour ma part, je suis prêt à garder des contacts constants avec les organismes représentatifs de toutes branches d'activités de notre population.

Electrices, Electeurs,

Prenez conscience de l'importance de votre vote.

Chacune de vos voix compte et engage l'avenir de nos villages, de nos villes, de toute notre région Beaujolaise.

CHARLES GERMAIN
Maire de Villefranche

Remplaçant éventuel.

AIMÉ LAURENT
Exploitant agricole

SAÔNE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Pierre VITTER
(Candidat Indépendant-Paysan)
élu le 18 novembre 1962

Chères électrices, chers électeurs,

Depuis 1947, les électeurs m'ont honoré de leur confiance comme Maire de Gray, Conseiller général, Sénateur et Député et j'ai exercé ces diverses charges avec conscience et honnêteté.

Le 2 juin 1958, je fus un des artisans du retour au Pouvoir du général de Gaulle, et pendant quatre ans, j'ai soutenu régulièrement ses gouvernements, et je tiens à vous donner les raisons de mon attitude récente au Parlement.

La question que le Chef de l'Etat vient de poser au Pays a semé un grand trouble dans les consciences.

Il y avait beaucoup d'équivoque sur la forme et sur le fond.

Sur la forme : le Parlement devait être consulté avant le référendum. Or, contrairement à la règle constitutionnelle, il ne pas été. C'est la raison pour laquelle un grand nombre d'entre nous tout en gardant confiance au général de Gaulle, a voté la motion de censure qui ne visait que ce manquement à la règle.

Sur le fond : nous ne sommes pas opposés à l'élection du Président de la République au suffrage universel, mais nous pensons, avec beaucoup d'entre vous, que cette réforme aurait pu être accompagnée de l'établissement d'un véritable équilibre des Pouvoirs.

C'est l'avis exprimé même par plusieurs ministres.

La nouvelle Assemblée devra s'atteler à cette tâche de façon à aboutir en coopération avec le Pouvoir, à une Démocratie moderne, avec un Exécutif stable, un Parlement qui contrôle, une Justice indépendante dans le respect des droits et des libertés individuels.

Depuis quatre ans, un gros travail a été accompli dans tous les domaines :

— Rétablissement de notre monnaie et de nos finances.
— Progrès économique et social.
— Retour à la paix.
— Prestige retrouvé dans le monde.

Ceci a pu être réalisé grâce à la stabilité des nouvelles institutions.

En ce qui concerne les questions locales, chacun de vous connaît mon action sur le plan départemental et local, que ce soit à Gray, où j'ai pu accomplir avec mes collaborateurs, des réalisations très importantes : construction de plusieurs centaines de logements, écoles, lycée, hôpital neuf, musée, théâtre, plage-camping, rétablissement de la sous-préfecture (en projet), et surtout implantation d'industries nouvelles qui offriront sous peu plus de 1.000 emplois nouveaux, etc.

Mes efforts ont porté dans toutes les régions du département, partout où les élus locaux ont fait appel à moi. Je suis intervenu personnellement auprès du Ministres des Armées pour demander le retour à Vesoul d'une garnison, je crois que c'est en bonne voie. Le Maire de Vesoul a bien voulu m'écrire pour me remercier de mon action.

L'expansion est un tout. Il faut un chef-lieu étoffé et actif, des chefs-lieux d'arrondissements et de cantons également en expansion, et enfin et surtout maintenir les communes rurales en les équipant en eau, électricité, routes, égouts, etc. et en aidant les agriculteurs, les commerçants, les artisans.

Nous avons enfin réussi grâce à de nombreuses démarches à faire adjoindre au IVe Plan, le principe et les crédits d'études et d'expropriation des terrains pour la réalisation du canal Nord-Sud qui bouleversera l'économie de notre région en y apportant d'énormes activités. La politique d'aménagement du territoire et de décentralisation doit être établie après consultation des élus locaux intéressés en visant l'utilisation maxima des possibilités de chaque région et notamment par le développement des activités rurales qui compléteront l'activité proprement agricole.

Il reste à accomplir encore beaucoup de choses.

Pour sauver notre agriculture, en lui donnant non seulement des lois-cadres, mais les crédits qui permettront d'en réaliser les objectifs (entre autres, remembrement), et en lui assurant, par des mesures appropriées, une position de force la mettant en état de se défendre contre les importations de viande ou de produits du sol, rendues possibles par l'entrée en vigueur du Marché commun.

Construire des établissements scolaires et payer suffisamment les professeurs qualifiés que réclame notre jeunesse ardente. Développer les bourses et les moyens de soutien des jeunes pour qu'ils puissent terminer leurs études techniques, scolaires, supérieures.

La loi de pacification scolaire du 31 décembre 1959 (dont certains ont fait une loi de combat), doit être appliquée loyalement, en respectant le caractère propre des établissements.

Logements : Construire davantage de logements économiques dans les villes aussi bien que dans les campagnes, et développer l'accession à la propriété.

Aménager la fiscalité dans le sens d'une juste et équitable répartition des charges.

Donner aux vieillards des villes et des campagnes une retraite décente et des « foyers » plus humains que les hospices et développer le soutien à domicile.

Promouvoir un véritable progrès social de façon à ce que tous ceux qui travaillent, ainsi que ceux qui ne le peuvent plus, bénéficient de l'expansion économique.

Assurer le respect de tous les droits des Anciens combattants et victimes de guerre.

Donner aux rapatriés d'Algérie une juste compensation de leurs sacrifices.

Accélérer la formation d'une Europe forte et saine, qui pourra sauver la paix du monde.

Enfin protéger toutes les libertés légitimes.

Pour réaliser ce programme schématisé il faut que la nouvelle Assemblée trouve une majorité composée d'hommes libres, sincères et désireux de collaborer avec le gouvernement du général de Gaulle.

Si les électrices et les électeurs envoient au Parlement des hommes qui veulent combattre le Pouvoir, ce sera alors le pire : la crise de régime, qui ne sera résolue que dans le chaos et la violence.

Le 18 novembre, votre vote sera aussi important que celui du 28 octobre :

ou bien vous voterez pour des candidats qui ont dit non à de Gaulle, plusieurs fois depuis 1958 et lui diront non demain à l'Assemblée Nationale, ouvrant ainsi une crise inextricable,

ou bien en votant pour Pierre Vitter vous renouvellerez votre confiance à celui qui a toujours soutenu raisonnablement le général de Gaulle et qui fera partie de la nouvelle majorité décidée à appuyer par-dessus les partis, l'action de la Ve République et permettra au Chef de l'Etat de poursuivre sa lourde tâche.

Vive la Haute-Saône,
Vive la République,
Vive la France !

PIERRE VITTER

Député de la Haute-Saône
Vice-Président du Conseil Général. — Maire de Gray
Combattant Volontaire de la Résistance
Candidat Indépendant-Paysan

Remplaçant éventuel :

ROGER LOTH

Docteur-Vétérinaire
Conseiller Municipal de Vesoul. — Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Commandeur du Mérite Agricole

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Alfred CLERGET

(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Electrices, Electeurs, mes chers Amis,

Il y a quatre années, vous m'avez choisi pour vous représenter au sein de la première Assemblée de la Ve République

Vous m'avez donné mission de soutenir, sans défaillance, l'action du Général de Gaulle.

Je l'ai fait.

Vous m'avez donné par votre vote le mandat de réaliser derrière le Chef de l'Etat un plan de rénovation franco-africaine.

Je l'ai fait.

Vous en avez la preuve dans le vote du 29 octobre 1962 aux Nations Unies de l'ensemble des nations africaines de langue française qui, en toute indépendance, ont voté avec la France.

Vous avez tous lu, dans ma profession de foi de 1958 : « C'est la marche vers la paix, la marche vers l'Eurafrique, garantie absolue du triomphe de la civilisation chrétienne et de notre expansion économique. »

Nous le faisons un peu plus chaque jour.

La preuve, c'est que nous, gens des Marches de l'Est, qui avons tant souffert de toutes les guerres, nous nous réjouissons de la réconciliation franco-allemande réalisée par le Général de Gaulle. C'est le plus grand pas réalisé depuis plus de cinquante ans vers la paix et la prospérité de l'Europe !

Depuis quatre ans, derrière le Président de la République, leader moral et politique de l'Europe, nous avons, avec les Gouvernements de Michel Debré et Georges Pompidou :

1. — Réduit et stoppé le déficit du budget.

2. — Remboursé par anticipation les dettes de la France.

3. — Accéléré la réalisation du Marché commun, gage de paix, de compréhension et de prospérité.

4. — Nos investissements publics ont progressé au service de la Nation :

a) Constructions scolaires et universitaires : de plus de 50 0/0.

b) Equipement sanitaire : de plus de 500 0/0.

c) Investissements pour l'équipement, l'orientation de notre agriculture et la formation de nos cadres agricoles : de plus de 60 0/0.

Dans la Haute-Saône, j'ai été l'instigateur des augmentations des investissements pour l'adduction d'eau, passés de :

1956 à 1958 : 7.688.000 F à 1959 à 1963 : 19.575.000 F

soit plus de 150 0/0 d'augmentation de services.

Le même effort, je l'ai mené en tant que Président du Conseil général pour l'extension des crédits des chemins et voies départementales et communales.

A toutes les tâches humaines, économiques et politiques, nous nous sommes attelés sans faiblesse.

Je sais fort bien, mes chers compatriotes Haut-Saônois, que tout n'est pas parfait et qu'il reste beaucoup à faire : c'est là la deuxième tranche de notre travail, que nous poursuivrons

au lendemain du renouvellement de l'Assemblée Nationale, dès la constitution du nouveau Gouvernement.

Le 28 octobre, la Haute-Saône, par un « Oui » masssif, incontestable, a confirmé son désir de voir les destinées de la France et de la Ve République rester entre les mains du Général de Gaulle.

Il faut que le 18 novembre, vous votiez massivement sans abstention, pour confirmer votre « Oui ». Vous devez donner au Général de Gaulle un équipage sur lequel il puisse compter, un équipage qui ne sabotera pas le navire.

C'est pourquoi, Haut-Saônoises, Haut-Saônois, vous voterez utile.

Vous voterez gaulliste en votant tous pour

ALFRED CLERGET
Maire de Servance
Président du Conseil Général
Candidat de l'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel :

GEORGES SAUVAGEOT
Conseiller Municipal. — Saint-Loup-sur-Semouse

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Electrices, Electeurs, mes chers Amis,

Merci à toutes celles et à tous ceux qui par leurs 24.263 voix m'ont placé largemen en tête au premier tour de scrutin, à 89 voix de la majorité absolue.

Alors que le gaullisme triomphe sur le plan national, pour la prospérité de la République et de la Nation, les inconditionnels de l'anti-Gaullisme et de l'anti-France, les professionnels du gaspillage, les promoteurs du « Non » se dressent contre nous.

Vous avez compris que le maintien au pouvoir du Général de Gaulle est la condition indispensable de la prospérité du pays.

Cette solution, seule, représente l'avenir, la rupture définive avec le passé, la garantie d'une France

unie, pacifiée, respectée, heureuse,

centre d'une communauté fraternelle d'hommes libres.

Tout élu du Front Populaire — même camouflé — fût-il, lui, l'héritier dynastique « jeune et déjà usé » de la politique d'un autre âge, serait le gravier qui enrayerait la machine pour la ruine de tous... mais l'enrichissement de quelques-uns.

J'ai conscience d'avoir rempli solidement la mission que vous m'aviez confiée.

Vous me confirmerez dans mes devoirs le 25 novembre pour confirmer votre « Oui ».

Sans aucune abstention :

Pour la Paix,
Pour la Ve République,
Pour la France,

Votez utile, stable, efficace,
Votez gaulliste, en votant

ALFRED CLERGET
Maire de Servance
Président du Conseil Général
Candidat de l'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel :

GEORGES SAUVAGEOT
Conseiller Municipal. — Saint-Loup-sur-Semouse

SAONE-ET-LOIRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Louis ESCANDE
(Candidat Républicain d'Entente Démocratique)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Déclaration du Candidat

Désigné comme candidat républicain par les démocrates de la circonscription de Mâcon, il m'appartient de solliciter vos suffrages pour l'élection du Député à la prochaine Assemblée Nationale. Celle-ci doit orienter et gérer la vie française et déterminer l'avenir de notre pays pour de nombreuses années.

J'ai le premier souci d'être devant vous tous, sincère et de me présenter à la fois comme le défenseur de vos intérêts immédiats et les plus légitimes comme celui des intérêts de la France.

Il est commun de dire et de s'élever souvent avec indignation contre les hommes politiques français. Néanmoins l'on ne saurait oublier qu'à travers leur personne se détermine, sur le plan national, la vie des populations françaises. Lorsque l'on parle d'expansion économique locale ou régionale, lorsque l'on parle des prix et des salaires, lorsque l'on songe aux problèmes du logement ou de l'enseignement, et aux différents problèmes sociaux qui se posent à nous ; l'on ne saurait oublier que leur solution dépend uniquement des lois et résolutions votées par le Parlement.

En ce qui me concerne, je puis vous affirmer que je serai tout d'abord et sur le plan de la circonscription, le fidèle et sincère défenseur de l'expansion économique tendant par une décentralisation indispensable d'assurer l'industrialisation de notre vallée de la Saône et plus particulièrement des régions Clunysoise et Bressane qui sont particulièrement défavorisées dans ce domaine.

Il faut ajouter à cela que l'expansion économique doit être suivie d'une amélioration des salaires et de l'élargissement des lois sociales capables d'apporter avec la sécurité le bien-être et le bonheur à tous.

L'agriculture française doit trouver sa généreuse place dans cette expansion et les lois de l'agriculture doivent apporter avec les mêmes avantages sociaux qu'aux citadins les mêmes possibilités de vie, la même sécurité, le même bonheur.

Si vous me faites confiance, je remplirai dans ce domaine mon rôle avec souci d'efficacité et du sens de l'humain dont je m'efforce, à tout moment, d'en donner les preuves.

Mon seul désir est de vous servir et de servir à travers mon mandat l'ensemble de la communauté française et en particulier notre belle jeunesse, espoir de notre pays.

La France est inséparable du monde et si je demeure le fidèle défenseur d'une Europe unie et fraternelle, j'entends par là même affirmer que cette Europe doit demeurer un lien entre les deux blocs et faire en sorte qu'on ne fasse la guerre, ni pour Cuba, ni pour Berlin, mais qu'à travers les difficultés présentes les gouvernements tirent les conclusions nécessaires pour entreprendre un rapprochement indispensable et sauver l'humanité d'un conflit dont les conséquences sont incalculables.

A l'heure de l'atome et des fusées interplanétaires, nous devons offrir à la jeunesse, non pas un climat de haine et d'égoïsme, mais le plus grand espoir de fraternité, de prospérité et de paix.

Voilà le sens de ma candidature. Au-dessus des haines partisanes et des sectarismes, en représentant des républicains et démocrates de la circonscription, je tiens à demeurer, autant l'administrateur que le serviteur de mon pays, de la Paix et de l'Humanité.

Pourquoi je suis le suppléant de Louis Escande

Bien sûr et d'abord à la suite des accords survenus entre les deux grandes formations démocratiques radicale et socialiste animées sur le plan départemental par les Sénateurs Pinsard et Lagrange.

De cette union tous les républicains ne peuvent que se féliciter. Mon devoir était de participer à ce rapprochement si ardemment souhaité.

Mais il y a bien d'autres raisons encore.

Nous avons tous compris que Mâcon et les régions variées qui l'entourent forment un tout dont le développement économique, social et culturel ne peut être dissocié.

Je m'explique : jamais des villes comme Mâcon, Cluny ou Tournus, les chefs-lieux de canton de la Bresse, du Clunysois, du Mâconnais et de St-Gengoux-le-National ne pourront vivre s'il n'existe désormais dans ces régions une vie intense et une prospérité indiscutable. Si bien que nous, paysans, nous sommes certains maintenant que nos revendications sont communes avec celles de tous les travailleurs de ces centres. Il me semblait donc nécessaire qu'un travailleur des champs mène la campagne électorale avec un représentant des cités.

Je pense aussi être assez averti des problèmes agricoles et viticoles qui se posent aujourd'hui et se poseront dans un proche avenir pour pouvoir utilement, avec l'aide des amis que j'ai dans nos organisations syndicales, conseiller et diriger les initiatives parlementaires d'un possible député.

Je pense en particulier à cette organisation des marchés et des circuits de distribution, tant sur le plan national que dans les limites du Marché commun, à la création des centres de stockage indispensables à la régulation de nos marchés tant agricoles que viticoles, à la réalisation de cette caisse de calamités agricoles depuis si longtemps souhaitée, à une amélioration de la retraite des vieux travailleurs dans le cadre de la mutualité agricole.

C'est pourquoi j'ai cru devoir accepter l'offre qui m'était faite de seconder mon ami Escande et qu'en même temps je vous demande, amis de la terre, de nous faire confiance.

PROGRAMME DE MM. ESCANDE ET DAILLY

Candidats Républicains d'Entente Démocratique

Electrices et Electeurs du Mâconnais, de la Bresse, du Clunysois.

Mes chers Amis,

Dans une période difficile de la vie française et cédant aux sollicitations de nombreux amis, j'ai cru devoir poser ma candidature aux élections législatives du 18 novembre prochain.

Je le fais parce que déjà au service de la population mâconnaise où j'ai acquis une solide expérience administrative, je pense que nous devons étendre à l'ensemble de la région, l'œuvre de prospérité et d'expansion qui, par notre travail commun, marque présentement le réveil de la Cité Mâconnaise.

Je remercie tous ceux qui: depuis des années, me font confiance et m'aident dans cette construction perpétuelle au service de tous. Les brillants résultats sont là, connus de tous.

Mais les besoins d'une ville sont une chose.

Ceux d'une région et du Pays exigent une action plus large, plus complète et une harmonisation des intérêts locaux, régionaux et nationaux.

C'est pourquoi je pense que le devoir d'un législateur, d'un membre de l'Assemblée Nationale, doit s'inspirer d'une double mission : A — Mission Internationale de Paix. B — Mission Economique Sociale.

A — Sur le Plan International : La Paix.

L'idée directrice doit être la sauvegarde et la consolidation de la Paix.

Pour cela, la confiance et l'entraide générale doivent être la base des relations internationales. L'Europe unie, pacifique et humaine doit être le fondement même de l'équilibre entre l'Est et l'Ouest. Cette grande œuvre de rapprochement doit s'accompagner d'un désarmement simultané et général au profit des grandes entreprises humaines pour le bien de tous les peuples.

B — Expansion Economique et Justice Sociale

L'aide à la recherche scientifique orientée exclusivement vers l'amélioration de la condition humaine est la base même du progrès.

L'expansion et la décentralisation industrielles doivent être poursuivies. Un premier résultat a été obtenu qu'il faut maintenir si nous voulons — et nous devons le faire — améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs, nous imposer dans la grande compétition économique internationale, assurer par un conditionnement approprié l'écoulement de nos matières premières et de nos riches produits agricoles et donner à toute la main-d'œuvre disponible et à toute notre jeunesse les garanties de travail, d'emploi et de confort.

L'Agriculture et la Viticulture.

L'agriculture est l'élément dominant de l'économie et de la prospérité française. Il faut, avec le concours de la Fédération des Exploitants Agricoles, des Chambres d'Agriculture et de Viticulture, reprendre le problème de l'exploitation agricole et de son avenir imparfaitement traité par la récente loi sur l'organisation agricole promulguée au mépris des conseils de ces organismes professionnels. S'il est bien de penser à l'organisation de la production et des circuits, il est indispensable d'assurer nationalement et sur les marchés internationaux la commercialisation et l'écoulement de notre production si riche en qualité et en quantité que ce soient nos vins, nos volailles ou nos viandes ou tout autre produit. Il faut protéger la profession contre les calamités, aider les jeunes agriculteurs à s'établir et à s'équiper : assurer leur éducation professionnelle au même titre que celle des autres techniques ; promouvoir et développer l'amélioration de l'habitat rural et de son équipement ménager ; rendre par tous les moyens plus agréable la vie de la jeunesse et de la femme dans nos campagnes ; enfin, assurer par un système de prévoyance amélioré une retraite décente aux vieux travailleurs. Tout cela est possible.

Le Commerce et l'Artisanat sont inséparables d'une prospérité industrielle et agricole. Il faut les protéger par une reconnaissance généralisée de la propriété commerciale ; les encourager par l'octroi de facilités financières pour leur développement et leur adaptation aux conditions modernes de commerce. Enfin, améliorer leur sort par un système plus efficient de retraite.

La Fiscalité, liée au revenu national, doit faire l'objet de la plus grande attention et d'une plus juste répartition adaptée à notre vie et notre économie. Son état actuel exige une révision complète. Moins de tracasserie pour le contribuable.

La Stabilité Monétaire est indispensable pour une économie saine. Mais elle ne saurait être obtenue au détriment du consommateur dont le pouvoir d'achat devrait sans cesse s'améliorer.

L'Action Sociale, insuffisante, exige un développement. S'il est de notre devoir de penser aux travailleurs, il ne faut pas oublier non plus ceux qui ont des droits sur nous : les victimes de la guerre et du travail (mutilés, veuves, orphelins, rapatriés) les vieillards et retraites dont les pensions sont scandaleusement insuffisantes ; les malades et les enfants que nous devons assister afin de leur donner confiance en la vie ; les démobilisés, anciens d'Algérie, dont les droits doivent être reconnus (pensions, primes, prêts et bourses).

L'Effort d'Equipement.

Cette action s'assortit obligatoirement d'un effort d'équipement qu'il faut quintupler dès maintenant. La création de centres hospitaliers, de maisons de retraites, de centres sociaux doit s'accompagner de programmes de construction de logements adaptés à tous les besoins

sociaux. Il faut en particulier, et surtout, résorber au plus vite à une cadence trois fois plus rapide, les besoins actuels en logements. Pour cela il faut tripler les programmes H.L.M. et organiser nos entreprises.

Aider les Jeunes.

Enfin, et surtout, il faut penser à notre jeunesse que nous devons former dans les joies saines de travail, de la culture et des sports. Il est indispensable de réaliser un équipement approprié et suffisant : d'abord la construction sur un programme 5 fois plus vaste d'établissements scolaires publics d'enseignements primaire, secondaire, technique et supérieur avec, en parallèle, le recrutement et la formation d'effectifs suffisants de personnel enseignant. Il faut sur le même rythme étendre notre équipement sportif pour toutes les disciplines de sport, accroître les maisons de jeunesse et de culture, les foyers ruraux, les foyers de jeunes travailleurs.

Nous n'oublions pas non plus l'équipement public et en particulier nos réseaux routiers et fluviaux qui réclament un effort dont l'amorce est trop lente.

Sur le Plan Régional et Arrondissement.

Nous pensons qu'il faut lier les intérêts de la région, faire une analyse des besoins d'ensemble et souder la prospérité de l'agglomération mâconnaise à l'ensemble de notre bel arrondissement. La prospérité de la Cité doit s'accompagner obligatoirement de la prospérité de la campagne car il s'agit, en fait, d'une unité économique.

C'est dans cet esprit qu'aux postes de Vice-président des Comités Régional et Départemental d'Expansion Economique. j'ai cru devoir proposer et agir.

Les Centres urbains, par leur développement industriel, doivent assurer du travail à toute la population de la région ainsi que l'écoulement de toutes productions.

C'est bien pour cela qu'il est indispensable de travailler efficacement à tout ce qui peut améliorer les conditions de vie et la productivité de nos agriculteurs, viticulteurs et éleveurs dont la prospérité fait vivre le commerce de nos villes. C'est à cette grande tâche, qu'avec notre ami Dailly, particulièrement compétent, nous travaillerons sans relâche.

Nous appliquerons à notre région le grand programme d'action que nous évoquions sur le plan national et que nous avons déjà amorcé sur Mâcon, savoir :

Promouvoir l'expansion industrielle et l'équipement rural :

Assurer les marchés pour notre production : organiser les circuits de commercialisation, sérieuse base de la prospérité.

Développer, améliorer l'équipement privé et public, de notre région, notamment en ce qui concerne notre réseau routier, nos adductions d'eau et égouts.

Améliorer et étendre le crédit.

Travailler à l'équipement social dans nos villes (centres hospitaliers, maisons de retraites, centres sociaux) et de nos campagnes en développant les programmes de construction de logements, notamment les H.L.M. et l'habitat rural.

Aider, accélérer l'équipement de tout ce qui doit servir à la formation intellectuelle technique, culturelle et sportive de notre jeunesse : établissements d'enseignement public, stades, foyers de culture doivent être multipliés dans toutes les localités grandes et petites.

Tout ceci nous pouvons le faire ! Il suffit de le vouloir. Et nous le voulons ! Il suffit de dégager les moyens financiers. Et nous le devons !

Par une politique de large crédit sur le plan national, toutes ces étapes dans l'acheminement du bonheur des hommes doivent êtres atteintes si les députés à l'Assemblée Nationale le décident et en poursuivent l'aboutissement.

Pour leur part, les candidats qui, aujourd'hui sollicitent vos suffrages, Louis Escande et son suppléant Paul Dailly, font serment de s'y consacrer de toutes leurs forces si vous voulez bien leur accorder votre confiance. Le meilleur gage qu'il puissent vous offrir est l'important travail déjà accompli par eux dans les communes qu'ils administrent et dans leur canton.

Louis ESCANDE

Maire de Mâcon. — Conseiller Général
Délégué de la France au Conseil de l'Europe (Assemblée des Pouvoirs locaux)
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

PAUL DAILLY

Maire d'Igé
Agriculteur-Vigneron. — Chevalier du Mérite Agricole
Membre du Conseil National d'Administration de l'Institut Technique du Vin
Vice-Président de la Caisse Locale de Crédit Agricole de Mâcon
Vice-Président de la Caisse Mutuelle Autonome de l'Arrondissement de Mâcon
Candidats Républicains d'Entente Démocratique

2e CIRCULAIRE

Voter Escande-Dailly c'est voter pour une République moderne, jeune, adaptée à notre époque, c'est assurer l'avenir de la France.

Electrices, électeurs, dimanche 25 novembre prochain,

Vous voterez Escande-Dailly

Pourquoi ?

Tout d'abord, merci de tout cœur de la confiance témoignée qui nous permet d'aller ensemble à la victoire.

Au second tour, deux candidats demeurent en présence : le total des voix républicaines prouve que le candidat d'entente démocratique Escande-Dailly est assuré du succès.

Amis mâconnais de la Bresse et du Clunysois vous consoliderez ce succès.

Candidats de l'entente républicaine, nous voulons d'abord affirmer notre volonté d'équilibrer les pouvoirs.

Comment ?

En demandant aux électeurs de voter pour un homme aux convictions républicaines solidement établies, décidé à œuvrer dans une majorité fermement démocratique, et acceptant un exécutif fort, mais responsable devant le Parlement.

La Constitution proclame dans son article 2 : « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

Elle prescrit donc de défendre l'école publique et les enseignants.

Par ailleurs, il convient, dans une République, que le pouvoir judiciaire soit libre et indépendant des autres pouvoirs.

Il faut infléchir la politique actuelle.

La politique du Gouvernement doit être plus hardie sur le plan social, plus équitable sur celui de la fiscalité, plus généreuse pour l'agriculture et l'ensemble des travailleurs (ouvriers, fonctionnaires, artisans, retraités).

Sa politique européenne doit être modifiée pour construire l'Europe des peuples avec des organismes conscients des dangers de guerre et œuvrant pour le rapprochement et la coexistence pacifique des blocs.

Cette volonté de paix n'a nullement besoin du concours d'une force de frappe nationale, démodée avant d'être réalisée, inefficace et ruineuse pour le pays.

J'en appelle à tous les démocrates :

Sachez que je resterai toujours fermement attaché à la tradition républicaine, à la liberté de mon pays et des hommes ; j'exigerai un accord de tous les démocrates sur la politique européenne et internationale.

Face à la division des partis et des hommes, je propose la création d'une force démocratique de gauche, force d'expansion économique et de progrès social.

— force qui concilie la liberté et la loi :
— force qui exige tout à la fois le mouvement et l'ordre.

Electrices, électeurs, jeunes, en avant !

Faites confiance à Louis Escande comme lui font confiance les électeurs de sa ville et de sa région. L'administrateur, qu'est Louis Escande entend, avec tous les maires ruraux, animer

avec le même courage, avec le même goût de l'action, toute la région sous tous ses aspects et dans toutes ses branches d'activité.

Faites confiance à l'homme qui veut assurer l'expansion économique, industrielle et agricole de la région et le regroupement de la Bresse avec un député.

Faites confiance à Paul Dailly, son suppléant agriculteur, viticulteur, pépiniériste.

Electeurs républicains, le 25 novembre prochain... pas d'abstentions !

Votez en masse pour le candidat républicain d'entente démocratique,

Votez pour Louis Escande
et pour son remplaçant éventuel Paul Dailly.

Voter Escande-Dailly, c'est voter pour une République moderne, jeune, adaptée à notre époque, c'est l'avenir de la France.

Electrices, électeurs, êtes-vous satisfaits ?

Des chiffres.

L'expansion économique française en retard : Allemagne : 24 0/0 du revenu, Italie : 21 0/0, France : 17,5 0/0.

Progression des investissements : France : 6,5 0/0, Pays-Bas et Allemagne : 24 0/0, Italie : 26 0/0.

Consommation : indice 124 en France, 129 en Italie et 146 en Allemagne.

Nous sommes encore loin d'être les leaders de l'Europe.

Agriculteurs, viticulteurs, êtes-vous satisfaits ?

Ruraux, vous attendez :

— une organisation et législation qui garantisse un meilleur écoulement de vos produits et leur indexation.

— un équipement de voirie, d'adduction d'eau, d'électrification, d'assainissement.

— des garanties pour une meilleure condition de vie de vos femmes, de vos jeunes et de vos vieillards qui espèrent une retraite décente.

— des lois sociales justes.

— un logement convenable.

Commerçants, artisans, êtes-vous satisfaits ?

Commerçants, artisans, vous attendez :

— une protection et un encouragement à vos activités ,

— un avenir meilleur.

— une fiscalité moins tracassière et une réforme fiscale hardie.

Jeunes, vous attendez :

— des centres sociaux.

— des stades, des piscines.

— des centres de culture et des foyers.

— des garanties d'emploi.

— la reconnaissance de vos droits de combattant.

Vieux et déshérités, vous attendez :

— une retraite plus décente.

— des maisons de retraites.

— l'indemnisation des biens perdus des rapatriés.

Vous tous, vous attendez :

— des logements.

— pour l'enseignement public laïque, des écoles et des maîtres.

— un équipement social.

— un équipement culturel et sportif.

— un équipement public de voirie, d'assainissement.

— des routes et autoroutes, des voies navigables, comme partout en Europe.
— des services publics de transports améliorés et le ramassage scolaire organisé sérieusement.

Pour toutes ces réalisations, les crédits et subventions nécessaires doivent être dégagés par l'Etat.

Travailleurs des villes et des champs, vous attendez :

— la revalorisation de votre pouvoir d'achat et de la fonction publique.
— une décentralisation industrielle et économique dans les cités et dans les centres ruraux.
— une stabilité et une prospérité avec une meilleure considération du travail.

Electrices, électeurs, vous ne devez plus attendre :

Il faut choisir — Le choix est clair.

Confier vos intérêts à ceux qui, tous les jours, se penchent sur ces problèmes et les connaissent bien.

Il faut des représentants ayant des idées jeunes et l'expérience administrative.

Il faut aller de l'avant !

Votez pour la défense de vos libertés ;

Votez pour des hommes qui ont fait la preuve de leur bonne volonté, de leur activité et de la conduite des affaires publiques ;

Votez contre l'immobilisme.

Votez :

LOUIS ESCANDE
Ingénieur
Maire de Mâcon. — Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

PAUL DAILLY
Cultivateur, Vigneron
Maire d'Igé. — Chevalier du Mérite Agricole

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Paul DURAFFOUR
(Candidat d'Entente démocratique et sociale)
élu le 25 novembre 1962
(R.D.)

1re CIRCULAIRE

Entente démocratique et sociale.

Electrices, électeurs,

De nombreux amis du Charollais, mon pays, de tendances diverses, ont pensé que mes fonctions de maire et celles que j'exerce au Conseil d'Etat, dont le rôle essentiel est de défendre les libertés et les droits des citoyens et des collectivités contre les abus et l'arbitaire des Pouvoirs publics, ma longue expérience des questions économiques et sociales, me désignaient pour représenter efficacement mes compatriotes au Parlement.

Je me présente donc à vos suffrages, non comme le candidat d'un parti, mais comme le représentant de tous ceux qui souhaitent un large rassemblement démocratique.

Il existe dans le pays un grave mécontentement social que traduisent les grèves et les

mouvements paysans : c'est un signe certain que la politique économique actuelle a aggravé encore l'inégalité d'une répartition des revenus déjà injuste et a fait monter dangereusement le prix de la vie. Déçu, le pays semble indifférent : la vérité est qu'il est inquiet en face d'un avenir incertain.

Les contacts que j'ai pris avec les élus locaux, avec les représentants des groupements professionnels, des associations familiales, avec les dirigeants des organisations agricoles, avec les responsables des syndicats ouvriers, m'ont permis de constater, en particulier chez les jeunes, une volonté de réformes profondes destinées à apporter à tous une amélioration de leurs conditions d'existence, plus de bien-être et de les rassurer sur leur avenir et sur celui de leurs enfants.

Le représentant de notre arrondissement, à la fois agricole et industriel, a le devoir de défendre à la tribune de l'Assemblée, aux grandes conférences internationales du Marché commun, de l'Europe, dans les congrès, dans la presse, tous ceux qui ont fait confiance à sa compétence et à son dévouement.

La paysannerie bouge. L'accroissement de la production ne profite pas à l'agriculture. Il n'est pas juste que les agriculteurs qui représentent le quart de la population ne reçoivent que le sixième du revenu national.

La vérité est que de fortes pressions pèsent sur les prix agricoles au profit de la spéculation ou par peur de légitimes revendications sociales. Cela doit changer : les agriculteurs doivent être des citoyens à part entière.

Les classes moyennes (commerçants, industriels, artisans, cadres) indispensables à l'équilibre social de la Nation, savent les dangers qui les menacent. Une fiscalité trop lourde et mal répartie les accable. Les petites et moyennes entreprises doivent être mises en état de faire face à l'évolution économique du monde moderne.

Les salariés, les ouvriers, n'ont pas la place qui leur revient dans la Nation. Je suis un partisan déterminé de la promotion du syndicalisme ouvrier : la classe ouvrière doit concourir à l'élaboration de la politique économique et sociale du pays. Dans une vraie démocratie, elle doit avoir le droit et les moyens de faire entendre sa voix.

C'est la spéculation, ce sont les puissants groupes financiers qui ont été les grands bénéficiaires de la politique économique actuelle.

Si le pays ne veut plus de la IVe République, qui est restée dans les esprits, malgré certaines réalisations, l'image même de l'instabilité et de l'impuissance, s'il ne veut plus du parlementarisme tel qu'il l'a connu, il ne veut pas davantage d'un pouvoir personnel omnipotent et incontrôlable.

Aux pouvoirs de l'exécutif, il faut un contre poids : c'est le rôle bien compris des Assemblées parlementaires qui représentent la volonté nationale. Alors seulement, en démocratie, seront sauvegardées les libertés des citoyens.

Enfin je veux vous dire une de mes plus grandes, de mes plus chères préoccupations : c'est le maintien de la paix.

L'alerte de Cuba a permis à tous de prendre conscience du terrible danger qui nous menace. Il n'est pas possible que des sommes fabuleuses soient dépensées dans le monde entier pour la fabrication des armes de guerre, que plus de la moitié des budgets des Nations soit consacrée à des œuvres de destruction.

Les peuples doivent exiger le désarmement général. La véritable grandeur d'un pays n'est pas de posséder la bombe atomique. Le coût de notre force de frappe permettrait de tripler la retraite des vieux.

La réduction progressive des dépenses militaires permettra de bâtir des logements, des hopitaux, de hâter l'aménagement sportif, de diminuer les charges fiscales, d'équiper, de moderniser le pays, et, par la construction d'écoles, d'assurer enfin à tous les jeunes l'égal accès aux études.

Démagogie ? Utopie ? non, ce sera la réalité de demain, si tous les hommes de bonne volonté le veulent avec passion.

Si j'ai l'honneur d'être votre élu, je prendrai avec vous tous, avec les municipalités, les contacts les plus nombreux, établissant des permanences régulières, recueillant de chacun ses suggestions, ses avis, ses doléances, essayant de mon mieux, bien placé comme je le suis, d'aider sans distinction de classe ni d'opinion, tous ceux et toutes celles qu'assaillent journellement les difficultés de la vie.

Si vous voulez que soient sauvegardées vos libertés, si vous voulez une plus juste répartition des revenus, alors vous voterez pour l'édification d'une République moderne, jeune, adaptée à notre époque : c'est l'avenir de la France.

Paul DURAFFOUR
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Maire d'Anzy-le-Duc
Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Louis QUÉROY
Conseiller Général. — Maire de Digoin

2e CIRCULAIRE

Entente démocratique et sociale.

Electrices, électeurs,

J'adresse mes vifs remerciements aux 12 980 électrices et électeurs qui, au premier tour de scrutin, m'ont fait confiance ainsi qu'à Louis Quéroy, pour la formation d'un large Rassemblement démocratique groupant tous ceux qui sont inquiets des menaces qui pèsent sur nos libertés et qui exigent de profondes réformes économiques et sociales.

Dimanche prochain vous viendrez nombreux aux urnes et le succès sera facilement atteint si tous les républicains votent :

pour que vous, agriculteurs,
vous, classes moyennes (commerçants, petites et moyennes entreprises, artisans, cadres)
vous, salariés et ouvriers,
vous soyez défendus contre les privilèges, contre les intérêts égoïstes et puissants qui se coalisent contre vous et qui vous maintiennent dans une situation d'inégalité.

Cette défense de ceux qui sont toujours les victimes, sans oublier les anciens combattants, les vieux sans ressources, les mal-logés, les jeunes qui, faute d'une grande politique de l'Enseignement, n'ont pas l'accès égal aux études, c'est cela la justice sociale, c'est cela la vraie démocratie.

Pour la prospérité de notre Charollais,
Pour une plus juste répartition des revenus,
Pour le maintien de la paix,
Pour la sauvegarde des libertés républicaines,

Contre le pouvoir personnel,

vous voterez pour un candidat qui est du pays, qui saura se faire écouter à Paris, et qui sera toujours et en toutes circonstances, le défenseur vigilant de vos légitimes revendications et de l'idéal républicain.

Paul DURAFFOUR
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Maire d'Anzy-le-Duc
Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Louis QUÉROY
Conseiller Général. — Maire de Digoin

P. S. — Une erreur regrettable commise dans la presse, m'a attribué, dans ma commune d'Anzy-le-Duc, au scrutin de dimanche, 64 voix, alors que j'en ai obtenu 224 sur 290 suffrages.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Gabriel BOUTHIÈRE

(Candidat d'Entente démocratique et sociale)

élu le 25 novembre 1962

(R.D.)

1re CIRCULAIRE

Entente démocratique et sociale.

Electrices, Electeurs et Amis,

Désigné par mes amis comme candidat aux élections législatives dans l'arrondissement d'Autun, je n'ai pas cru devoir me soustraire à mon devoir de Républicain à un moment où le fonctionnement de nos institutions est menacé, et où le pays divisé s'interroge sur son avenir.

Le 28 octobre dernier, un référendum institué sous le prétexte d'une réforme constitutionnelle qui n'était ni urgente, ni indispensable, a été transformé, par l'intransigeance de son promoteur, en un plébiciste qui n'ose pas dire son nom. Par la majorité relative et étriquée des « Oui », il a cependant donné plus de motifs de satisfaction à l'opposition qu'au pouvoir.

Ce coup de semonce incitera-t-il le Président de la République à s'en tenir au rôle d'arbitre auquel le limite strictement la Constitution ? L'avenir le dira, mais aucun républicain, aucun démocrate, ne saurait désormais tolérer un nouvel empiétement sur les libertés républicaines.

Pour préserver l'avenir, il est nécessaire que vous élisiez à l'Assemblée Nationale une majorité issue des partis démocratiques qui se sont mis d'accord sur un Gouvernement de législature : elle seule saura faire contrepoids aux ambitions de ceux qui tenteraient d'instaurer un régime présidentiel, préface d'un régime dictatorial.

Je ne suis pas un « nostalgique du passé », puisque je n'ai jamais encore appartenu au Parlement, et je n'aspire nullement au retour des méthodes et des errements de la IVe République, que j'ai toujours déplorés et combattus. Mais, depuis douze ans, maire d'Etang-sur-Arroux, depuis plus de sept ans conseiller général du canton de Saint-Léger-sous-Beuvray, j'ai eu souvent, dans l'accomplissement de ces mandats, comme par les contacts que ma profession me permet d'avoir avec les populations de l'arrondissement, l'occasion de me pencher sur vos problèmes. Il ne saurait être question, dans le cadre limité d'une profession de foi, de les traiter tous. Mais je prends ici l'engagement sincère de défendre :

La famille, dont l'amélioration du standing et le logement sont dans nos constantes préoccupations ; et nos vieux, trop souvent isolés dans une détresse cachée et qui doivent bénéficier de toute notre sollicitude.

Ouvriers, fonctionnaires, employés, travailleurs de toutes classes, qui ont droit à un emploi assuré et stable, leur permettant de profiter de l'expansion économique et de bénéficier de conditions de vie plus larges.

L'artisanat, qu'il faut maintenir, car il correspond chez nous à un besoin permanent.

Le petit commerce et la petite industrie pour une meilleure justice fiscale à leur égard.

Le monde rural, qui doit connaître de meilleures conditions d'habitation, de meilleurs chemins, une électrification plus étendue, des adductions d'eau plus nombreuses. Il convient également de favoriser une décentralisation de petites industries, afin de fixer la main-d'œuvre locale.

Pour l'agriculture, et en attendant la mise en œuvre d'une politique garantissant la rentabilité de l'exploitation, la fixation des prix agricoles en parité avec les prix industriels.

Pour la jeunesse, qui prendra notre relève, les plus larges facilités dans le domaine des études dont l'accès doit être ouvert à tous. Un judicieux équipement sportif et l'organisation des loisirs.

Comment aussi ne pas préconiser une plus saine gestion des finances publiques, par une compression du train de vie de l'Etat, une réduction des dépenses somptuaires et de prestige, et également celles afférant à la force de frappe, admissible dans le cadre européen, et non à la seule charge de la France.

C'est pour défendre ce programme, susceptible de remédier aux incertitudes du présent et de répondre aux exigences de l'avenir, que je sollicite vos suffrages.

Mon ami Georges Carthieux, maire de Couches, dont les préoccupations sont les mêmes, et dont les vues rejoignent les miennes, m'apportera son précieux et fidèle concours.

Electeurs ! Electrices !

Le 18 novembre, ce n'est pas seulement pour Bouthière que vous voterez : vous accorderez également vos suffrages à l'unité nationale retrouvée et conclue entre quatre grands partis, ayant affirmé leur accord pour la défense des institutions républicaines, et pour une politique réaliste dans les domaines économique et social.

Ayant confiance dans le bon sens des électeurs de l'arrondissement d'Autun, je suis certain que vous m'accorderez en masse vos suffrages afin que, dans la mesure de mes moyens, je puisse contribuer à réaliser cette union de ceux qui associent encore dans leur esprit et dans leur cœur la France et la Republique.

Pour la défense des libertés, votez démocratique !

Pour la défense de vos droits, votez social !

GABRIEL BOUTHIÈRE
Docteur-Vétérinaire
Maire d'Etang-sur-Arroux. — Conseiller Général
Membre de la Commission Départementale
Officier du Mérite Agricole
Candidat d'Entente Démocratique et Sociale

Remplaçant éventuel :

GEORGES CARTHIEUX
Maire de Couches

2° CIRCULAIRE

Entente démocratique et sociale.

Electrices, Electeurs,

Nous exprimons notre gratitude aux 10.787 électrices et électeurs de la circonscription d'Autun-Le Creusot qui nous ont honoré, dimanche dernier, d'une confiance dont nous sommes profondément touchés.

L'importance même des suffrages qui se sont exprimés sur nos noms nous impose le devoir de maintenir notre candidature pour le scrutin de ballottage de dimanche prochain, où doit s'effectuer le choix décisif du corps électoral.

Malgré une propagande intensive, une profusion d'affiches, une distribution massive de tracts trop excessifs en leurs termes pour qu'on les prenne au sérieux, nous avons réussi à placer en ballottage délicat le député sortant, qui paraissait assuré cependant, de renouveler dès le premier tour, son succès de 1958. Il n'est pas présomptueux de notre part de penser que les 6.000 voix qu'il a perdues depuis la dernière consultation se sont portées sur nos noms, puisque les candidats communistes retrouvent, à peu près intacts, en 1962, les suffrages qu'ils avaient obtenus en 1958.

Cependant, dimanche dernier, un nombre trop important d'électeurs se sont désintéressés du scrutin. Nous sommes persuadés que, comprenant la gravité de la situation actuelle, ils auront à cœur, le 25 novembre, de remplir leur devoir civique et républicain.

Dans les campagnes, en particulier, où les abstentions ont eu pour cause le mauvais temps, plus que l'indifférence, les suffrages s'affirmeront plus nombreux encore en notre faveur, car le monde rural sait avec quelle compréhension, et aussi bien dans l'exercice

de nos professions que dans celui des mandats municipaux ou cantonaux que nous assumons déjà, nous nous sommes penchés sur les problèmes ruraux.

Nous remercions les électeurs des villes d'Autun et du Creusot qui nous ont apporté un nombre important de suffrages Nous leur demandons de nous confirmer leur confiance et de nous maintenir leur sympathie. En ce qui concerne particulièrement Le Creusot, dont les habitants pourraient, à tort, supposer que nous puissions négliger les intérêts de leur ville, nous les assurons à l'avance que tous les problèmes concernant cette grande cité industrielle ne seront jamais dissociés de ceux d'Autun ou des grands centres de l'arrondissement.

Electrices, Electeurs,

Nous vous faisons confiance pour que l'effort amorcé dimanche dernier, et si prometteur de résultats féconds, se confirme et s'amplifie dimanche prochain par un vote massif sur nos noms.

Nous vous faisons confiance pour que le 25 novembre, grâce à vous, triomphe notre volonté commune de défendre nos libertés et de sauver la démocratie !

Tous aux urnes !

Pas d'abstentions !

Vive l'arrondissement d'Autun-Le Creusot !

Vive la République !

Gabriel BOUTHIÈRE

Docteur-Vétérinaire
Maire d'Etang-sur-Arroux. — Conseiller Général
Membre de la Commission Départementale
Officier du Mérite Agricole
Candidat d'Entente Démocratique et Sociale

Remplaçant éventuel :

Georges CARTHIEUX

Maire de Couches

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. André JARROT

(Candidat d'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 30 novembre 1958, vous m'avez fait l'honneur de m'élire à l'Assemblée Nationale. Pendant quatre ans, j'ai donné le meilleur de moi-même pour remplir ma mission. C'est ainsi que j'ai été non seulement votre député, mais également rapporteur de budget à la Défense nationale designé par mes collègues, secrétaire de la Chambre des députés et parlementaire de l'O.T.A.N.

Il reste cependant beaucoup à faire pour atteindre les buts fixés et parvenir à la rénovation nationale, sous la conduite éclairée du général de Gaulle. C'est à notre portée, si vous confirmez massivement votre « Oui »,

Que de chemin parcouru depuis 1958 ! Hier, à l'instabilité gouvernementale s'ajoutaient

l'impuissance du Parlement, l'inefficacité des partis, face à une Algérie déchirée dans une guerre sans issue.

Aujourd'hui, certes tout n'est pas parfait, mais nous disposons d'un budget équilibré, voté dans les délais ; nos dettes extérieures ont été remboursées par anticipation : pour la première fois depuis 22 ans, nos enfants vont au service militaire sans avoir à participer à un conflit armé. Que d'angoisses ainsi écartées ! Que d'espérances !

C'est pourquoi l'Association pour la Vᵉ République vous demande de faire confiance à ses candidats afin de poursuivre l'œuvre de redressement entreprise, par :

— La délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises et l'adaptation de l'artisanat aux évolutions du monde moderne.

— Le perfectionnement des mesures importantes prises en faveur de l'agriculture (crédits passés de 2.200 millions de NF en 1959 à 4.865 millions de NF en 1962).

— L'expansion régionale et la décentralisation (plus particulièrement dans le Bassin minier où les projets d'implantation industrielle doivent rapidement se concrétiser).

— La simplification et l'allégement de la fiscalité dans l'égalité.

— Une promotion sociale en rapport avec l'expansion, la généralisation de la formation professionnelle, l'humanisation accrue des conditions de travail, une protection accentuée de la sécurité (indemnisation des accidents de travail passée de 1,7 milliard de NF en 1958 à 2,6 milliards de NF en 1962, soit une augmentation de 57 0/0).

— Des retraites décentes pour tous et surtout pour les plus déshérités.

— La progression accrue du rythme des constructions et l'amélioration des conditions d'accès à la petite propriété (950.000 logements construits en trois ans).

— La continuation de l'effort en faveur des Anciens combattants et victimes de guerre.

— Le respect de la liberté de l'enseignement et l'édification de vastes locaux scolaires destinés à favoriser au maximum l'accès de l'enseignement supérieur à tous les jeunes (budget augmenté de 44 0/0 en quatre ans).

— La réduction progressive du service militaire et l'utilisation des crédits, ainsi libérés, pour la recherche scientifique, facteur de progrès social.

— L'accélération de la construction de l'Europe et le perfectionnement du Marché commun.

— Le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans la coopération.

Vous qui faites confiance à de Gaulle.
Faites confiance à ceux qui le soutiennent.
Pour la paix, la cohésion nationale, la stabilité.

Votez André JARROT

Député sortant U.N.R.
Mécanicien-Electricien
Officier de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération. — Croix de Guerre avec 3 Palmes
Maire de Lux

Remplaçant éventuel :

André CHOSSEGROS

Montceau-les-Mines
Avocat
Engagé volontaire à la Division Leclerc. — Blessé de Guerre
Candidats soutenus par le « Groupe Républicain Indépendant Paysan »

2ᵉ CIRCULAIRE

Association pour la Vᵉ République.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous remercions sincèrement les 17.552 électrices et électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance.

Alors qu'en 1958, le pays basculait dans la faillite et la guerre civile, discrédité aux yeux de l'étranger, notre redressement a depuis étonné le monde entier.

Il a fallu tout d'abord combler un lourd passif, faire face au présent et surtout trouver une solution d'ensemble à d'immenses problèmes délaissés depuis parfois trente ans (agriculture, logement, Education nationale, etc.), entrer dans le Marché commun, faire la paix en Algérie. Tout cela, en présence d'une poussée démographique, la plus forte de notre histoire.

Nous vous présentons cependant un bilan positif. Un grand avenir s'ouvre désormais devant nous à l'échelon européen.

Ceci est le résultat de l'effort national et de la fidélité de nombreux élus à la mission donnée par le peuple en 1958.

Restons unis pour réaliser nos objectifs nationaux.

Vous avez tous reçu notre première circulaire et vous connaissez notre programme. Néanmoins, il nous paraît utile d'attirer votre attention sur quelques points importants :

— La consolidation de notre redressement économique par une véritable politique sociale et l'association sincère entre tous ceux qui participent à la production.

— L'attribution d'allocations décentes aux déshérités, aux invalides et aux mutilés, quels qu'ils soient.

— L'assurance du plein épanouissement de notre jeunesse par l'éducation, les sports, les loisirs, la promotion et le plein emploi.

— La poursuite de l'effort tendant à assurer la parité des prix agricoles.

Votre député sortant a décidé par ailleurs de se consacrer aux problèmes économiques des cantons les plus défavorisés et plus particulièrement à la reconversion industrielle du bassin minier.

Pour cela, il a besoin de contacts nombreux et éclairés et il se tient à la disposition de ceux qui voudront bien lui faire appel.

Pour une République stable, prospère, sociale,

Pour la paix.

Contre la dictature communiste et ses alliés inconscients.

Pour la France.

Votez André JARROT

Député sortant U.N.R.
Mécanicien-Electricien
Officier de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération. — Croix de Guerre avec 3 Palmes
Maire de Lux

Remplaçant éventuel :

André CHOSSEGROS

Montceau-les-Mines
Avocat
Ancien Combattant Volontaire. — Blessé de Guerre
Candidats soutenus par le « Groupe Républicain Indépendant Paysan »

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. André MOYNET

(Candidat d'Association pour la Ve République,
Républicain Indépendant et Paysan)

élu le 25 novembre 1962

(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

Républicain indépendant et paysan.

Fidèle à mes engagements de 1958, mon devoir a été, seul contre tous les autres candidats de me prononcer publiquement en vous demandant de voter « oui » au dernier référendum

En ce qui concerne mon action future, je pourrais reprendre textuellement ma profession de foi de 1958.

En persévérant dans la tâche entreprise :

CONTRE :

Le régime des partis de la IVe.

Le danger du socialisme marxiste et du communiste.

POUR :

La paix, enfin retrouvée en France et à maintenir dans le monde.

La stabilité, des institutions, du Gouvernement, de la monnaie.

La prospérité, économique et sociale par l'expansion continue de nos activités forgeant ainsi l'avenir des jeunes et garantissant une vie décente à ceux qui ne peuvent plus travailler.

Dans la circonscription, mes efforts dans bien des domaines :

Logements, stades, adduction d'eau, électrification, prêts collectifs et individuels, etc. ont abouti a des résultats probants ; aussi je compte poursuivre, avec l'aide de vos maires et de vos conseillers généraux ma véritable tâche de député.

POUR CHALON :

Rajeunissement et adaptation de la cité à sa fonction de ville pilote industrielle et commerciale de Saône-et-Loire. Poursuite de son expansion en tenant compte de l'apport précieux de nos rapatriés.

POUR LOUHANS :

Développement de son activité commerciale et de son rôle de plaque tournante des productions agricoles régionales.

POUR LA BRESSE :

Amélioration des conditions de vie rurale. Mise en valeur d'une production typique de qualité dans le cadre du Marché commun.

Electeurs, électrices,

Pour la fidelité, l'honnêteté et la fermeté des hommes et de leurs principes.

Votez national et libéral.

Votez ANDRÉ MOYNET

Commandeur de la Légion d'Honneur. — Compagnon de la Libération
Croix de Guerre (10 Citations)

Remplaçant éventuel :

PIERRE CHAIX

Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance
Professeur

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

Mes chers compatriotes,

Merci pour la confiance que vous m'avez déjà accordée le dimanche 18 novembre 1962.

Elle me fait un devoir, la renaissance nationale assurée, d'être plus particulièrement le défenseur de vos problèmes et l'artisan du renouveau régional :

Expansion de la Bresse, de ses qualités typiques, de ses productions de qualité.

Modernisation des conditions de vie rurale, par la rentabilité de la production agricole ;

Amélioration du niveau de vie de tous ceux qui participent à la vie économique de la région :

Regénérescence de l'administration de la ville de Chalon, pour lui permettre d'être enfin le centre moderne, industriel et commercial le plus important de la région.

Que, par un développement continu de nos activités, les jeunes et tous ceux qui travaillent connaissent une prospérité leur permettant d'assurer à leurs anciens plus âgés, la sécurité et la paix.

Votez ANDRÉ MOYNET

Républicain Indépendant et Paysan

Remplaçant éventuel :

PIERRE CHAIX

SARTHE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Jean-Yves CHAPALAIN
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Sarthoises, Sarthois,

En 1958, à l'occasion de ce même scrutin, je vous déclarais : en face d'immenses difficultés qui se présentent pour le pays, aussi bien sur le plan intérieur qu'extérieur seul le général de Gaulle peut, une fois de plus, « remettre la France debout », en raison de son prestige et de son autorité.

Quatre ans ont passé et vous pouvez, aujourd'hui, juger de l'œuvre accomplie. Bien sûr, tout ne s'est pas réalisé exactement comme nous l'espérions. La complexité des problèmes et l'évolution du monde en sont les seules raisons. Mais, toute personne de bonne foi reconnaît les résultats obtenus.

La paix, ce bien si précieux des hommes, que nous n'avions pas connue depuis plus de vingt ans, est revenue. Quel soulagement pour toutes les familles françaises si douloureusement frappées depuis des années ! Je sais qu'elle a coûté d'énormes sacrifices à certains de nos concitoyens, mais il importe pour notre patrie de ne rien négliger pour améliorer leur sort.

Sur le plan économique et financier, la faillite qui nous guettait, en mai 1958, a été évitée et la situation redressée. Avec un budget en équilibre, une monnaie saine et forte, une expansion économique qui surprend le monde entier, notre pays est au premier rang des grandes nations européennes. La France a stupéfié le monde par son redressement.

La tâche n'est pas terminée. La situation mondiale actuelle nécessite une vigilance et un effort constants, et si la France veut garder son rang, il nous faut continuer cet effort avec un Gouvernement à la tête duquel un chef d'Etat expérimenté et prestigieux doit continuer à poursuivre sa mission. Une majorité importante de Français l'a d'ailleurs décidé par son vote du dimanche 28 octobre dernier, Mais pour qu'il en soit ainsi, le général de Gaulle doit trouver à l'Assemblée Nationale une majorité prête à l'aider dans sa lourde tâche.

La France courrait un danger mortel si, en face du pouvoir exécutif, se dressait, d'une façon permanente pour contrecarrer son action, une Chambre qui n'aurait qu'un seul dessin : lutter contre de Gaulle pour le faire partir. Ce serait alors le chaos et le désordre, cependant que les circonstances présentes nécessitent l'union de tous pour faire face aux problèmes difficiles qui se posent au pays. Ce qui vient de se passer à Cuba démontre qu'en face du péril communiste une volonté déterminée de faire face peut changer bien des choses

Le général de Gaulle, une fois de plus, avait raison de ne pas s'associer aux palabres de Genève mais d'exiger que Khrouchtchev, s'il voulait la paix, en apporte matériellement la preuve.

Au cours de mon mandat, vous le savez, je me suis penché surtout sur les questions éco-

nomiques et financières, comme membre de la Commission des Finances de l'Assemblée, sans négliger toutes les questions relatives au monde combattant. Comme rapporteur de ce budget, toutes les Associations d'anciens combattants et victimes de guerre savent, avec quelle volonté, j'ai lutté, souvent contre mes amis, pour que soit attribué aux créanciers privilégiés de la nation ce qui leur revenait. Aujourd'hui, je mène la lutte pour que chaque combattant, ayant la carte, ait les mêmes droits que ses aînés, pour que les cheminots anciens combattants bénéficient des mêmes avantages que les fonctionnaires, pour que les prisonniers 1914-1918 reçoivent le pécule qui leur a été promis. En matière agricole, dont l'Assemblée Nationale a eu longuement à débattre, j'ai voté la loi d'orientation et la loi complémentaire qui ont apporté au monde rural une amélioration de sa situation, mais qui n'a pas encore atteint l'équivalence de celle de l'industrie. L'effort devra être poursuivi dans ce domaine. Une certaine détente fiscale a été amorcée par la disparition du décime Ramadier dont le dernier demi-décime doit disparaître dans le budget de 1963. Mais une réforme totale devra être entreprise en ce qui concerne la surtaxe progressive qui écrase les cadres moyens de la nation. Enfin, le Gouvernement a accordé une première réduction des zones de salaires qu'aucun autre Gouvernement n'avait, jusqu'à présent, amorcé, en même temps qu'une augmentation des traitements et salaires, justifiée par les prix dont on n'a pu, malheureusement, juguler totalement l'augmentation.

Voilà, à très grands traits, brossée la situation telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui. Il est évident que je continuerai, si je suis élu, à soutenir l'action de rénovation entreprise par le général de Gaulle.

Il est non moins évident que mes idées n'ont pas varié sur le plan économique et social : stabilité monétaire, réforme de la fiscalité et de la parafiscalité, réforme administrative sans lesquelles il n'y a pas d'économie possible ; politique d'investissement assurant l'expansion conformément au IVe Plan que j'ai voté.

Réconciliation sociale par la collaboration bénéfique du patronat et de la classe ouvrière. Participation de l'ouvrier aux résultats de l'entreprise. Notons, en passant, la création de la caisse chômage, laquelle, nous souhaitons, n'aura pas à intervenir.

Tout, doit aussi, être mis en œuvre pour assurer la paix, tant intérieure qu'extérieure, par la recherche d'une cœxistence pacifique entre l'Est et l'Ouest.

Enfin, les Manceaux savent, et les Sarthois l'on constaté, que la lourde tâche du maire du Mans a été facilitée par sa qualité de parlementaire depuis près de quinze ans. L'expérience prouve que le premier magistrat d'une grande ville ne peut résoudre les grands problèmes avec lesquels il est confronté que s'il a, sur le plan national, un mandat électif. Les Manceaux et les Sarthois désirent que leur chef-lieu continue cette expansion et ce développement que les villes voisines nous envient. Je n'ai pas pour autant négligé d'apporter mon concours à tous les maires de la circonscription qui ont sollicité mon intervention.

C'est pourquoi, j'en suis sûr, vous renouvellerez votre confiance à celui qui consacre, depuis de longues années, toute son activité à votre ville, votre chef-lieu et à la première circonscription.

J'ai choisi comme suppléant Me Georges Jubier, notaire, et maire de Saint-Jean-d'Asse, associant ainsi les communes rurales de la circonscription à la grande cité. Me Jubier est Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.

Vive la première circonscription !

Vive la République !

Vive la France !

JEAN-YVES CHAPALAIN

Député sortant
Maire du Mans
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre, avec palme. — Médaille de la Résistance
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
Membre du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications
Membre du Comité de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations
Membre de la Commission Paritaire Nationale des Collectivités locales

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Sarthoises, Sarthois,

Je remercie bien vivement les 16.616 électrices et électeurs qui m'ont renouvelé leur confiance dimanche dernier et qui m'ont permis d'arriver très largement en tête de scrutin. Il manquait 121 voix sur 33.472 suffrages exprimés pour réunir la majorité absolue.

Pour le second tour, la situation est claire : dans la première circonscription, comme dans la plupart des circonscriptions, le corps électoral a manifesté sa préférence pour les hommes décidés à soutenir l'action de rénovation du général de Gaulle. Depuis que je m'occupe de politique, toute mon action a tendu, envers et contre tous, à ramener le général de Gaulle au pouvoir, parce que j'ai toujours considéré que c'était l'intérêt supérieur du pays et sa seule chance de salut et de paix. Les évènements des quinze dernières années l'ont amplement démontré.

La nouvelle Assemblée aura à résoudre d'importants et difficiles problèmes : économique, financier, social et même extérieur. Mais, comme le déclarait un Président de la République de la IVe, dans les circonstances dont vous vous souvenez, en 1958, « La France a fait appel au plus illustre de ses enfants », et la situation qui était catastrophique s'est heureusement rétablie. Il faut dans ce monde difficile, continuer notre effort.

Le groupe d'union pour la nouvelle République, qui a joué un rôle primordial dans la dernière Assemblée, continuera à appuyer l'action du général de Gaulle pour qu'il puisse parachever son œuvre de rénovation.

C'est pourquoi, vous renouvellerez votre confiance, plus massivement encore, le dimanche 25 novembre prochain, à :

JEAN-YVES CHAPALAIN
Député sortant
Maire du Mans

et à son suppléant éventuel :

GEORGES JUBIER
Maire de Saint-Jean-d'Assé

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Robert MANCEAU
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le résultat du dernier référendum démontre clairement que le Parti Communiste est une force déterminante pour battre le pouvoir personnel et aller vers une démocratie véritable.

Si les NON ne l'ont pas encore emporté sur les OUI, c'est parce qu'un nombre important d'électeurs ne voulant pas revenir aux erreurs de la IVe République ont constaté que certains groupes et certains hommes politiques n'avaient pas rompu avec les méthodes anciennes de l'anticommunisme et le refus du regroupement à gauche qui fut à la base de la chute de la IVe République.

C'est pourquoi nous regrettons que certains membres du Comité républicain Sarthois

comme Poignant, Pineau, etc., aient refusé la participation des communistes et notamment de Robert Manceau à ce Comité, alors qu'au conseil général ils font l'alliance avec la réaction.

D'autre part, un accord national allant de Guy Mollet à Paul Reynaud, en passant par le M.R.P., est intervenu avec le but avoué d'éliminer autant que possible les candidats communistes.

M. Poignant étant un membre du groupe parlementaire S.F.I.O. se trouve ainsi engagé dans ce sens et le fait même qu'il n'y ait pas de candidat M.R.P. contre lui dans la circonscription démontre que cet accord reçoit un commencement d'application.

Or, les vrais républicains et les laïques savent bien que pour vaincre la réaction et le pouvoir personnel, il faut absolument l'union avec les communistes.

C'est retourner aux errements de la IVe République que de pactiser avec la réaction.

C'est pourquoi pour confirmer votre volonté de voir se constituer en France une véritable démocratie laïque au service du peuple nous vous demandons de voter communiste.

M. Hilleret étant le candidat de la réaction et du pouvoir personnel, il faut assurer la victoire de la démocratie en votant communiste, contre lui.

Républicains et laïques.

Souvenez-vous qu'en 1958 avec mes camarades du Parti Communiste j'ai mené campagne pour le NON au pouvoir gaulliste qui a fait tant de mal à la France.

M. Poignant choisissait la voie de la facilité et dans sa circulaire, il écrivait : « Pour ma part, suivant M. Guy Mollet, ministre d'Etat du Gouvernement du Général de Gaulle, j'ai voté Oui et fait voter Oui »...

Et il affirmait dans sa circulaire que la Ve République serait « plus belle et plus généreuse ». Elle le fut effectivement pour les députés qui touchent maintenant plus de 400.000 francs par mois, mais pas pour le peuple, et notamment les vieux, dont la misère s'est aggravée.

Quant à M. Hilleret, candidat de l'U.N.R., il peut se féliciter d'être l'artisan des difficultés de la masse du peuple français puisqu'il est depuis quatre ans le soutien officiel du régime gaulliste dont voici le bilan.

Le bilan du pouvoir personnel.

— Baisse du pouvoir d'achat des travailleurs de 10 à 12 0/0.

— Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie (la hausse du pain en est une nouvelle illustration).

— Les paysans travailleurs condamnés à la disparition par la loi d'orientation agricole et les S.A.F.E.R. ; l'indexation des prix agricoles supprimée.

— Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles (développement des SUMA et gros magasins).

— Les anciens combattants à qui on a voulu voler leur retraite.

— La laïcité de l'école et de l'Etat violée par une aide massive à l'école confessionnelle.

A ce bilan, s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S.

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses visées de revanche. L'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Quant à la stabilité du régime, nous avons eu une valse de plusieurs ministres à chaque poste, seuls MM. Giscard d'Estaing et Couve de Murville sont restés au Gouvernement depuis 1958.

Comme on est loin des formules de M. Poignant, en 1958, qui dans sa circulaire vantait : « les institutions nouvelles assurant au Gouvernement de la République, dans le cadre d'une démocratie rénovée : durée, autorité et efficacité »... pour « l'amélioration de la condition humaine »...

Contre le retour au passé.

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi.

Parce que : — ses Gouvernements tournaient le dos à leurs programmes, aux aspirations

populaires. — Des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction et depuis 1947 avaient éliminé les communistes du Gouvernement.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques nuisibles.

Tournés résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France ne peut être l'œuvre d'un seul homme ou d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

C'est dans cet esprit que le parti communiste vous propose un programme :

Qui prévoit :

Dans le domaine politique :

— Election à la proportionnelle d'une constituante chargée d'établir une constitution assurant la souveraineté du peuple.
— Restauration de la laïcité.
— Libre activité des partis démocratiques.
— Respect des libertés syndicales.
— Contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

— Nationalisation des monopoles capitalistes.
— Augmentation générale des salaires, traitements, retraites et allocations vieillesse.
— Construction massive de logements à loyers abordables.
— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien à la coopération agricole.
— Réforme démocratique de l'enseignement.

En politique extérieure :

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement.
— Opposition aux entreprises du militarisme revanchard allemand.
— Développement de la coopération économique culturelle avec tous les pays.

L'application de ce programme, pour aller de l'avant dépendra avant tout de l'avènement d'un gouvernement démocratique remplaçant le régime du pouvoir personnel.

Electrices, électeurs,

— N'éparpillez pas vos voix sur des candidats comme MM. Bourgneuf et Provost.

— Pour battre le candidat inconditionnel du pouvoir personnel l'U.N.R. Hilleret, votez dès le premier tour pour le candidat qui ne vous a jamais trompés, et est toujours resté fidèle à son idéal.

— Pour affirmer votre volonté de promouvoir un rassemblement à gauche, pour une démocratie véritable, laïque, et au service du peuple, votez contre le retour aux méthodes de la IVe République.

Votez pour le candidat du Parti Communiste Français qui combat le pouvoir personnel sans esprit de compromis et agit pour l'unité des forces ouvrières et démocratiques.

Votez Robert MANCEAU

Ajusteur S.N.C.F.
Conseiller Général. — Ancien Député
Délégué cantonal laïque. — Administrateur H.L.M. du Mans

Remplaçant éventuel :

Armand ROSIER

Conseiller Municipal de Saint-Michel-de-Chavaignes
Président local de la C.G.A. — Président local de la C.U.M.A.

2° CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je veux tout d'abord remercier bien vivement les 13.471 électrices et électeurs qui en m'accordant leur confiance, m'ont placé nettement en tête de tous les candidats.

C'est un grand succès de notre parti puisque avec 37,51 0/0 des suffrages nous enregistrons un gain de 2.330 voix et 10,87 0/0 par rapport à 1958.

Dans la Sarthe, notre parti gagne 6.468 voix et obtient 36.190 voix.

En France, le Parti communiste progresse considérablement et obtient dès le premier tour, 9 élus contre 1 en 1958.

Pour tous les républicains, les laïques, les travailleurs des villes et des champs, le Parti communiste représente la force déterminante d'opposition au pouvoir des banques et des féodalités financières.

Dans la circonscription, M. Poignant perd 3.549 voix et M. Hilleret, candidat du parti de M. Debré et du directeur de la banque Rothschild (M. Pompidou), subit une perte de 1.027 voix malgré l'apport des voix M.R.P.

Dans l'ensemble du département les socialistes et les radicaux perdent 10.554 voix.

Le P.S.U. obtient 1.478 voix dans la circonscription.

En se maintenant, M. Poignant fait le jeu du candidat de l'U.N.R.

Tenant compte de cette situation le candidat du Parti socialiste unifié, appliquant honnêtement la discipline républicaine, a décidé de se désister pour le candidat communiste.

La situation au second tour est donc claire. Avec 5.400 voix d'avance sur M. Poignant, je suis le seul candidat susceptible de battre le candidat de l'U.N.R., M. Hilleret.

Dans la troisième circonscription de la Sarthe, fidèles à notre tactique traditionnelle et aux engagements que nous avons pris devant le Comité départemental d'action laïque, nous nous désistons pour M. Fouet, arrivé devant nous.

Le désistement du P.S.U.

Dans une déclaration publique le P.S.U a décidé de se désister en faveur de Robert Manceau.

Voici les éléments essentiels de cette déclaration : le P.S.U. « constate que le candidat du P.C.F. Robert Manceau a accepté de défendre les éléments essentiels de ce programme » qui comprend en particulier :

— La restauration de la laïcité.

— La satisfaction des revendications populaires immédiates.

C'est pourquoi Emile Bourneuf, avec l'appui unanime de la fédération du P.S.U se désiste en faveur de Robert Manceau, candidat du P.C.F. et qui reste seul candidat de gauche dans cette circonscription.

***

Nous regrettons que M. Poignant n'ait pas cru devoir tenir le même engagement qu'il avait pris, ce qui eut favorisé le regroupement de toutes les forces républicaines et laïques pour faire barrage au candidat de l'U.N.R. Nous regrettons qu'il ait décidé de se maintenir.

Cette attitude négative favorise M. Hilleret.

Qu'on ne nous dise pas que M. Poignant nous rend la pareille par rapport à 1958, car à ce moment-là nous étions pour le « non » et nous le sommes restés, alors que lui était pour le « oui ».

Il aurait été malhonnête de demander à des électeurs favorables au « non » de voter pour un candidat du « oui ».

En toute logique, M. Poignant aurait dû se retirer en appelant les laïques à faire bloc contre le candidat U.N.R., candidat de la pire réaction.

L'appel du C.D.A.L.

« Qu'au deuxième tour les partis politiques auxquels seuls incombent les responsabilités et décisions à prendre sur ce point, mettent tout en œuvre pour que nulle part la dispersion des voix laïques n'ait pour effet d'amener l'élection d'un candidat clérical. »

***

Son attitude est donc contraire à l'appel du Comité départemental d'action laïque qui demande « qu'au deuxième tour... tout soit mis en œuvre pour que, nulle part, la dispersion des voix laïques n'ait pour effet d'amener l'élection d'un candidat clérical ».

Pour battre M. Hilleret, rassemblement des forces laïques et républicaines.

Tous les républicains et les laïques qui veulent le rassemblement des forces républicaines et démocratiques, comme en 1936 avec le front populaire, et qui condamnent les méthodes de la IVe République rejetteront l'anti-communisme et voteront Robert Manceau.

Electrices, électeurs, républicains et laïques.

Pour battre Hilleret candidat du pouvoir personnel et de l'église, ne dispersez pas vos voix sur Poignant qui a perdu toutes chance de succès.

Votez pour le candidat des travailleurs placé en tête au premier tour et qui sans esprit de sectarisme s'engage à défendre tous les démocrates sans exception.

Pour la défense des ouvriers, des paysans travailleurs, des jeunes et des vieux.

Pour la laïcité, le progrès social, la liberté et la paix,

Votez ROBERT MANCEAU

Candidat de l'Union des forces laïques, ouvrières et démocratiques

Remplaçant éventuel :

ARMAND ROSIER

P.-S. — Abstentionnistes du premier tour, attention... Compte tenu du maintien de M. Poignant, votre voix ne sera pas de trop pour assurer le succès de Robert Manceau. Tous aux urnes, pas d'abstentions.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Albert FOUET
(Candidat d'Union des Forces Républicaines)
élu le 25 novembre 1962
(R.D.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Appelé par la sympathie de nombreux élus locaux, par le rassemblement de tous les Républicains qui attendent une rénovation complète de nos institutions démocratiques, j'ai accepté de poser ma candidature aux élections législatives dans cette circonscription de la Flèche à laquelle tant de liens me rattachent depuis que j'y fus sous-préfet.

VOUS AVEZ A CHOISIR.

C'est un programme de travail fondé sur la raison et le courage que je propose à tous.

Si vous voulez que...

— l'incertitude, le découragement, les vieilles méthodes paralysent les meilleures initiatives ;

— l'instabilité monétaire continue, les prix montent et que baisse le pouvoir d'achat des travailleurs et des personnes âgées ;

— les petites et moyennes entreprises commerciales, les exploitations familiales agricoles disparaissent progressivement ;

— la guerre d'Algérie menace de reprendre et empêche la coopération franco-musulmane ;

Ne changez rien ; votez pour les mêmes.

Mais si vous voulez une profonde réforme de notre vie politique, décidez par votre vote de :

Refaire nos finances publiques par ,

— la stabilite monétaire et la stabilité des prix ;
— des économies sérieuses grâce à une réforme et une simplification administrative ;
— une refonte de la fiscalité.

Promouvoir une économie prospère par :

— l'expansion industrielle et la décentralisation d'entreprises pour redonner vie à nos cantons, en augmentant le nombre d'emplois pour freiner l'exode rural ;

— le soutien à tous les travailleurs, salariés, employés qui doivent bénéficier de l'accroissement du revenu national.

Animer notre agriculture par :

— la réalisation d'un équipement complet (électrification rurale, service d'eau, voirie, habitat rural, soutien effectif aux communes qui s'aménagent de façon moderne) ;

— le developpement de l'enseignement agricole ;

— la refonte des structures, l'écoulement de la production, la vente rémunératrice des produits agricoles ;

— un statut d'aide aux sinistrés agricoles, attendu particulièrement par les familles de la vallée du Loir, victimes de calamités.

Développer le commerce et l'artisanat par :

— la réduction des charges fiscales et sociales des petites et moyennes entreprises ;
— l'organisation du crédit commercial et artisanal ;
— le rattachement à un régime de sécurité sociale.

La présence à mes côtés de Paul Hummel est une garantie que les ruraux, les commerçants, les artisans seront particulièrement soutenus.

Encourager une politique sociale pour :

— les salariés intellectuels et manuels qui exigent la suppression des zones de salaires :
— les défavorisés (anciens combattants, veuves de guerre, invalides, retraités).
— les vieillards trop souvent abandonnés qui souffrent le plus de la hausse des prix, qui veulent un système de retraite simplifié, unique et suffisant, qui n'ont pas assez d'hospices, de maisons de retraite, de logements adaptés.

Lancer une vraie politique de la jeunesse qui attend :

— l'organisation, le développement de l'enseignement public orienté surtout vers les disciplines scientifiques et professionnelles ;
— la sécurité de l'emploi :
— la réduction de la durée du service militaire ;
— la construction de logements, tant à la ville qu'à la campagne ;

— une politique internationale résolument tournée vers la paix ;
— la construction d'une véritable Europe économiquement et humainement unie ;
— une solide coopération avec les peuples à qui nous avons donné l indépendance ;
— l'organisation des circuits intellectuels et commerciaux internationaux offrant aux jeunes enseignants, techniciens, producteurs, des débouchés appréciables.

Oui, aider vraiment les jeunes dans :

— leur établissement professionnel ;
— l'organisation de leurs loisirs à la ville et à la campagne ;
— leur participation accrue à la vie de nos communes.

Une réforme totale de nos mœurs politiques

— par l'établissement d'un pouvoir exécutif ferme et stable, d'un vrai Parlement et d'un Gouvernement de législature réalisant un plan de travail de quatre ans, un programme arrêté par contrat, afin d'éviter l'instabilité gouvernementale.
— Oui, si vous voulez que tous ensemble, avec courage, nous nous mettions au travail pour cette grande tâche, pour la défense des intérêts régionaux et locaux de cette belle région de la Sarthe et du Loir.

Pour votre propre intérêt,

Alors oui, pour une vraie République, jeune, stable, moderne, efficace, votez dès le premier tour, avec confiance pour :

ALBERT FOUET

Licencié ès Lettres. — Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit
Breveté du Centre de Hautes Etudes Administratives
Ancien Sous-Préfet de La Flèche
Maire de Roëzé-sur-Sarthe. — Conseiller Général de la Sarthe
Candidat d'Union des Forces Républicaines

et son Remplaçant éventuel :

PAUL HUMMEL

Entrepreneur de Travaux Publics et de Transports
Maire de Marigné-Laillé
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre
Médaille de la Résistance. — Mérite Social. — Palmes Académiques

---

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Merci aux 7.391 électrices et électeurs qui, malgré les pressions, nous ont apporté leur confiance dimanche dernier ; ils nous la renouvelleront totalement dimanche prochain.
— Mais il faut plus : trop d'absentions ont faussé le sens de ce scrutin.
Les républicains doivent l'emporter.
Nous faisons un pressant appel à tous.
Vous savez quel programme de travail nous défendons.
Nous voulons une véritable démocratie économique qui assure à chacun un travail rémunérateur.
Nous voulons plus de justice dans la répartition des charges.
Nous voulons une politique efficace pour les jeunes ; l'enseignement laïque ouvert à tous.
Nous voulons apporter une aide décisive aux personnes âgées.
Nous voulons un pouvoir stable et équilibré.
Alors, allez-vous voter pour un Parisien parachuté, représentant des trusts et défenseur du pouvoir personnel.

Allez-vous voter pour un inconnu, qui n'a aucune attache dans la circonscription, qui vous abandonnera demain, qui ne connaît pas vos problèmes.

Non, vous défendrez les droits de votre travail, de votre profession, de votre famille.

Réalisez l'union de tous les démocrates face à l'aventure.

N'écoutez pas une propagande abusive et mensongère.

Sauvez, pendant qu'il en est encore temps, vos libertés menacées.

Faites votre devoir de républicain.

Votez massivement, faites voter autour de vous pour

ALBERT FOUET

Licencié ès Lettres. — Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit
Breveté du Centre de Hautes Etudes Administratives
Maire de Roëzé-sur-Sarthe. — Conseiller Général de la Sarthe
Candidat d'Union des Forces Républicaines

et son Remplaçant éventuel :

PAUL HUMMEL

Entrepreneur de Travaux Publics et de Transports
Maire de Marigné-Laillé
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre
Médaille de la Résistance. — Mérite Social. — Palmes Académiques

---

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joël LE THEULE
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Electrices, Electeurs,

Depuis quatre ans, une œuvre de rénovation nationale a été entreprise dont vous pouvez, dès maintenant, apprécier les résultats Cela n'aurait pas été possible sans la présence à la tête de la République, du Général de Gaulle, sans l'existence au Palais Bourbon d'une majorité à laquelle j'ai appartenu, sans la confiance permanente de la plus grande partie du peuple français.

En novembre 1958, vous m'avez accordé votre confiance : depuis cette date je me suis efforcé de remplir mon mandat sans sectarisme ni parti pris, n'ayant comme souci constant que l'intérêt du pays et le développement de notre région.

Durant ces quatre années, ma tâche a été facilitée par la cordialité des contacts que j'ai eus avec vous, par l'amitié que me manifestent de nombreux citoyens, maires et conseillers généraux.

Durant ces quatres années, respectant la promesse que je vous avais faite, j'ai soutenu loyalement l'action du Gouvernement.

1. EN QUATRE ANS, DES RÉSULTATS POSITIFS ONT ÉTÉ OBTENUS :

Un redressement économique et financier spectaculaire.

La faillite qui nous guettait en mai 1958 a été évitée, les dettes extérieures en grande partie remboursées, les réserves de devises et d'or reconstituées. Depuis 1926 (expérience Poincaré), la France n'a pas connu de situation financière plus confortable.

Avec son budget en équilibre, sa monnaie saine et forte et une expansion économique qui a surpris le monde entier, notre pays a repris une place de premier ordre sur le plan international.

Sur le plan intérieur, ce redressement a permis :

I. — Un essor considérable des investissements publics (constructions scolaires équipement sanitaire, etc.).

II. — La mise à la disposition de l'agriculture de crédits très importants qui s'ajoutent au vote de textes essentiels : loi d'orientation agricole, loi complémentaire, loi sur l'enseignement agricole.

III. — Une amélioration certaine du niveau de vie des Français, bien qu'inégalement répartie :

— Plein emploi ;
— Augmentation réelle — mais encore insuffisante — des salaires ;
— Remboursement à 80 0/0 des frais de maladie par la Sécurité sociale ;
— Instauration de la Securité sociale agricole ;
— Augmentation des prestations familiales, des pensions d'invalidité ;
— Revalorisation des pensions vieillesse et création de l'allocation-loyer.

Cette amélioration s'est traduite :

par l'accroissement de la vente des biens de consommation ;
par un essor de la contruction de logements.

La fin du drame algérien.

La complexité du problème, l'évolution du monde, ont conduit le Président de la République à préconiser une politique qui a été approuvée par la quasi-unanimité du peuple français. La paix que nous n'avions pas connue depuis plus de vingt ans est revenue. A certains de nos concitoyens elle a coûté d'énormes sacrifices : nous ne devons rien négliger pour améliorer leur sort.

L'évolution de la Communauté.

qui a abouti à une alliance telle, avec les Etats devenus indépendants, que notre influence — non seulement se maintient — mais se développe en Afrique noire et à Madagascar.

La restauration du prestige de la France dans le monde.

La poursuite de l'œuvre d'organisation dans l'Europe :

— Accélération de la mise en place du Marché commun ;
— Définition d'une politique agricole commune ;
— Réconciliation franco-allemande consacrée par le voyage du Général de Gaulle.

Si l'on ajoute à ce bilan, le vote d'un certain nombre de lois (ou de lois-programmes) concernant la jeunesse, l'enseignement, la recherche scientifique, l'action en faveur de la décentralisation industrielle, on se rend compte que l'œuvre réalisée en quatre ans est très importante.

Elle est, en outre visible dans notre région : l'essor du département, de certaines villes, l'importance des créations d'emplois, des investissements publics sont dus, pour une grande part, à la politique générale menée depuis 1958.

Malgré cela, il demeure toujours des objectifs à atteindre et j'aurais souhaité :

— que la politique européenne fût plus hardie ;
— que le partage des fruits de l'expansion bénéficie également à toutes les catégories sociales de la nation ;
— qu'en matière agricole une action plus forte sur les prix fût menée (bien que les possibilités du F.O.R.M.A. aient été considérablement accrues).
— que la politique en faveur des personnes âgées, définie par la Commission Laroque, fût appliquée plus rapidement.

En bref, la première législature de la Ve République a été celle de la stabilité retrouvée de la remise en ordre et de l'expansion, de la fin de la guerre d'Algérie.

II. LA DEUXIÈME LÉGISLATURE.

forte du bilan de sa devancière, doit être celle du développement économique, de la promotion sociale, enfin de la consolidation des institutions.

L'application du IV[e] Plan, celle des différents traités européens qui nous engagent de plus en plus, et l'essor démographique que la France connaît depuis la Libération vont bouleverser certaines données anciennes, certains équilibres.

Aussi est-il nécessaire :

1. — *d'appliquer une véritable politique d'aménagement du territoire.*

Ne rien faire ou laisser les choses, c'est aller à des situations impossibles, à un déséquilibre régional grave dont les conséquences économiques et sociales seraient déplorables.

Notre circonscription se trouve dans l'Ouest de la France, région située en marge des principaux secteurs d'activité européenne, région où la poussée démographique se fait sentir plus qu'ailleurs.

Seule, une politique d'aménagement du territoire, liée à un contexte d'expansion économique et sociale et liée également à une simplification et à un allégement de la fiscalité, peut procurer à chaque Français la sécurité, l'amélioration du pouvoir d'achat, qu'il est en droit d'exiger quelles que soient sa profession et la région où il réside.

2. — *de poursuivre l'œuvre de réformes amorcées :*

afin que l'agriculture obtienne la parité avec les autres secteurs économiques et que subsiste dans notre région le plus grand nombre possible d'exploitations familiales rentables ;
afin que le commerce et l'artisanat puissent, face à une dure concurrence, conserver leur caractère local et leurs libertés ;
afin que règne une justice sociale plus grande grâce :

à une vaste et profonde réforme de l'enseignement assurant à tous les jeunes de réelles possibilités de promotion ;

au développement de la formation professionnelle des adultes et de la promotion supérieure du travail ;

à la disparition progressive des zones de salaires ;

à l'intensification de la politique familiale ;

à l'augmentation des crédits concernant les rentiers, les personnes âgées, les infirmes, de façon que leurs conditions de vie soient décentes.

3 — *de réaliser la construction de l'Europe.*

4 — *de rénover l'Alliance atlantique.*

alliance indispensable au maintien de l'équilibre et par suite de la coexistence pacifique entre l'Ouest et l'Est, c'est-à-dire au maintien de la paix.

Il y a quatre ans, lorsque j'avais sollicité vos suffrages, j'avais choisi comme suppléant le docteur Jacques Reignier, chirurgien, chef de service au Centre Hospitalier du Mans.

Je vous demande, de nouveau avec lui, de m'accorder votre confiance pour que dans un même but : la réalisation de ce programme et le soutien de l'action du Général de Gaulle, nous continuions, dans un climat de paix et d'union, à travailler pour notre pays.

Vive la quatrième circonscription !

Vive la République !

Vive la France !

JOËL LE THEULE
Agrégé de l'Université
Maire de Sablé-sur-Sarthe
Vice-Président de l'Association Amicale des Maires et Adjoints de la Sarthe
Député sortant
Candidat d'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel :

Docteur JACQUES REIGNIER
Chirurgien
Ancien Conseiller Général de la Sarthe
Ancien Conseiller Municipal du Mans

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Michel d'AILLIÈRES
(Candidat Républicain d'Union Nationale)
élu le 25 novembre 1962
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Sarthois, Sarthoises,

Depuis que vous m'avez accordé votre confiance je me suis efforcé d'accomplir mon mandat, sans sectarisme ni parti pris en ayant comme souci constant de défendre l'intérêt supérieur du pays, en même temps que le droit qu'ont tous les citoyens de vivre librement et dans les conditions d'existence et de travail convenables.

Pour cela, et pour répondre au désir de renouveau exprimé par les Français en 1958, j'ai soutenu loyalement l'action du Gouvernement dans la plupart des cas.

EN QUATRE ANS, DES RÉSULTATS POSITIFS ONT ÉTÉ OBTENUS PAR :

— Un redressement économique et financier spectaculaire, qui nous a permis de rembourser une grande partie de nos dettes étrangères, et qui a redonné au franc une place de premier ordre sur le plan international, en même temps qu'il permettait une augmentation constante de notre production, et le maintien du plein emploi.

— Une amélioration certaine du niveau de vie des Français, bien qu'inégalement répartie,

accroissement de la vente des biens de consommation,
construction de 300.000 logements par an,
augmentation sensible des crédits d'équipement (constructions scolaires, décentralisations industrielles).

— La mise à la disposition de l'agriculture, de crédits plus importants et de textes qui doivent permettre, là où cela est nécessaire, une certaine remise en ordre.

— Une solution acceptable du problème de l'enseignement.

— L'évolution de la Communauté, vers une alliance avec les Etats indépendants d'Afrique, qu'il faut espérer durable et sincère.

— La fin du drame algérien, bien que je n'en approuve pas la phase finale de « dégagement », avec les crimes, les exactions et l'exode qu'elle a entraînés.

— L'accélération de la mise en place du Marché commun, qui assurera l'écoulement de notre production et l'unification des tarifs entre les six pays.

— La restauration du prestige de la France à l'étranger.

MAIS JE N'AI PAS APPROUVÉ :

— L'évolution du régime vers un pouvoir personnel, dont l'actuel Président de la République n'abusera pas, mais, qui peut présenter, avec d'autres titulaires, de graves dangers pour l'avenir de nos libertés et de nos institutions républicaines.

— La création d'une force de frappe nationale, militairement illusoire, financièrement très lourde et politiquement dangereuse.

— Certains aspects d'une politique étrangère, qui nous éloigne des Etats-Unis et de l'Alliance atlantique, alors que l'union du monde libre est plus nécessaire que jamais en face de la menace soviétique, et qui retarde la création d'une Europe politique, vraiment unie que je considère comme indispensable pour la paix et l'équilibre du monde.

Il est essentiel aujourd'hui, qu'au lieu de se diviser, les Français se rassemblent pour :

— Poursuivre l'œuvre entreprise sur le plan économique, en faisant une juste place :

— à l'agriculture, qui doit obtenir la parité avec les autres secteurs, pour que dans chaque région, puisse subsister le plus grand nombre possible d'exploitations familiales rentables ;

— au commerce, qui, face au développement des grandes entreprises, doit conserver son caractère local et ses libertés ;

— aux industries, qui, réparties dans le pays, apporteront aux régions rurales les emplois et les revenus dont elles ont besoin.

— Faire régner plus de justice sociale, au profit :

— des jeunes, qui doivent avoir tous, les mêmes chances de réussir dans la carrière de leur choix ;

— des vieillards et des infirmes, qui ont droit à des retraites et des pensions décentes ;

— des salariés des différents secteurs (privé, public, nationalisé, agricole et industriel) pour lesquels des formules d'intéressement ou d'association doivent être étudiées, et qui doivent profiter largement de la promotion sociale.

— Etablir un régime efficace, qui, entre l'anarchie de la IVe République et le pouvoir personnel sans contrôle, assure un juste équilibre des pouvoirs, garantisse le respect de nos institutions démocratiques et de nos libertés (stricte application de la Constitution de 1958 ou régime présidentiel type U.S.A.) et permette l'exercice d'un contrôle qui évite les erreurs, les injustices et le règne de la technocratie.

***

Je remercie tous ceux qui, au cours de ces quatres années, m'ont apporté le réconfort de leur franchise et de leur amitié, et les nombreux contacts que je me suis efforcé d'avoir avec vous, m'ont persuadé, s'il en était besoin, qu'il n'est pas de problème qu'on ne puisse résoudre entre gens de bonne foi, respectueux des idées d'autrui, et soucieux surtout du bien public.

Aussi, je vous demande de m'accorder à nouveau votre confiance pour que, dans ce même climat d'union, nous continuions à servir ensemble notre pays !

Vive la circonscription de Mamers !
Vive la République !

Michel d'AILLIÈRES
Maire d'Aillières
Conseiller Général de La Fresnaye-sur-Chédouet
Président de la Commission des Finances du Conseil Général
Député sortant
Candidat Républicain d'Union Nationale

Remplaçant éventuel :

Docteur André LEGUAY
Conseiller Général du Canton de Vibraye

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie tous ceux qui m'ont accordé leur confiance dimanche dernier, et vous demande de me la confirmer plus massivement encore le 25 novembre.

— Il est indispensable, qu'au-delà des divisions que certains cherchent à créer dans le pays, tous les Français de bonne volonté se rassemblent, sans parti pris, pour poursuivre ensemble l'œuvre de rénovation nationale, dont les Français viennent d'approuver les résultats.

— Depuis quatre ans, je m'y suis associé et je continuerai, dans le respect de nos libertés

essentielles et d'un juste équilibre des pouvoirs, de soutenir toute politique de stabilité financière, d'expansion économique et de progrès social, pour faire face aux tâches considérables qui nous attendent ;

pour assurer des conditions de vie et de travail convenables

— aux agriculteurs,
— aux commerçants et artisans,
— à tous les salariés ;

et remplir nos devoirs vis-à-vis

— des vieillards et des infirmes,
— des jeunes.

— Comme par le passé, vous me trouverez toujours disposé, dans le respect des idées de chacun,

— à aider et conseiller les collectivités et les particuliers,
— à défendre les causes légitimes.

— Pour que continue de régner dans notre circonscription ce climat d'union et de compréhension qui nous a déjà permis de résoudre bien des difficultés et qui, demain, nous permettra de travailler encore utilement ensemble, pour l'intérêt supérieur du pays, et le développement de notre région ;

Ne vous abstenez pas...
Je compte sur vous et sur vos suffrages.

MICHEL d'AILLIÈRES
Maire d'Aillières
Conseiller Général de La Fresnaye-sur-Chédouet
Député sortant
Candidat Républicain d'Union Nationale

Remplaçant éventuel :

Docteur ANDRÉ LEGUAY
Conseiller Général du Canton de Vibraye

SAVOIE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Jean DELACHENAL
élu le 25 novembre 1962
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs

Au moment de solliciter à nouveau vos suffrages, je crois de mon devoir de vous rappeler la circulaire électorale que je vous avais envoyée au mois de novembre 1958, afin que vous jugiez si mon activité de parlementaire a correspondu aux promesses que j'avais pu vous faire à cette époque.

Circulaire de 1958

A l'époque où chacun doit se prémunir contre les risques sociaux, il faudra accorder aux cultivateurs les mêmes garanties que celles allouées aux ouvriers par la Sécurité Sociale. Les maladies, accidents du travail, ne peuvent et ne doivent plus être une source de misères sociales en agriculture.

La décentralisation industrielle devra être poursuivie dans notre région, notamment en faveur des chefs-lieux de canton pour permettre d'utiliser l'excédent de main-d'œuvre rurale.

Le tourisme devra être favorisée, non seulement en aidant, ce qui est indispensable, les grands centres touristiques et climatiques mais encore en permettant aux communes rurales de recevoir une clientèle touristique et familiale pendant les vacances d'été.

La stabilité du franc acquise en 1952, grâce au Président Pinay, devra être à nouveau réalisée ; plus que des promesses démagogiques, elle est le plus sûr moyen de garantir aux vieillards la sécurité de leurs vieux jours et aux jeunes la possibilité de se lancer dans la vie.

Une politique généreuse à l'egard des territoires d'Outre Mer et de l'Algérie doit être poursuivie pour permettre aux peuples issus de races différentes de pouvoir vivre fraternellement unis.

Activités parlementaires.

Le 21 avril 1959, par question au Journal Officiel, et le 23 octobre 1959, à la tribune de l'Assemblée, je demande au Gouvernement le dépôt d'un texte.

Le 12 juillet 1960, au nom du Groupe des Indépendants j'indique les conditions de notre vote : une aide accrue pour les exploitations agricoles familiales.

Satisfaction est donnée et la loi sur l'Assurance maladie des agriculteurs est votée.

Les 3 novembre 1960, 28 octobre 1961 et 3 novembre 1961, j'interviens à la tribune de l'Assemblée pour demander au Gouvernement d'aider les opérations de décentralisation industrielle et permettre ainsi aux jeunes de trouver des emplois.

Le 20 novembre 1959, à la tribune de l'Assemblée je demande la prise en charge par l'Etat des frais de cure thermale et le 7 novembre 1961 une politique de crédit pour moderniser les hôtels et favoriser le tourisme populaire.

J'ai soutenu de mes votes la politique de stabilité financière de M. Pinay et de ses

successeurs permettant ainsi à la France de rembourser les dettes contractées à l'étranger et d'assurer son indépendance nationale.

Une page douloureuse vient d'être tournée en Algérie. Des erreurs lourdes de conséquences ont été commises.

Le devoir national est maintenant d'aider nos malheureux compatriotes rapatriés en souhaitant pour l'avenir une coopération entre la France et l'Algérie.

Je suis encore intervenu à l'Assemblée Nationale dans différents autres domaines : les baux commerciaux, le remembrement, les successions, les calamités agricoles, le désenclavement de la Savoie, la revalorisation des traitements de la Fonction Publique etc.

Il n'est pas possible dans le cadre d'une circulaire de les énumérer tous.

Ni inconditionnel du pouvoir, ni systématiquement dans l'opposition, j'ai approuvé certaines mesures, sanctionné par contre d'autres, remplissant ainsi mon rôle de mandataire du peuple chargé de contrôler l'action du gouvernement.

Cela, c'est passé, voyons maintenant l'avenir.

Nous ne souhaitons ni un retour impossible à la Constitution si néfaste de la IVe République contre laquelle nous avions, à l'époque, voté, ni le départ du Général de Gaulle, Président de la République jusqu'en 1965 : mais, républicains convaincus, nous exigerons dans l'avenir, comme nous l'avions fait dans le passé, le respect de la Constitution de 1958, sinon notre pays pourrait être livré demain à toutes les aventures.

— Européens sincères, nous demanderons que la France se fasse le champion de l'unité politique de l'Europe, sans laquelle le monde libre ne tarderait pas à sombrer dans la dictature ou le communisme.

— Soucieux de ne pas aggraver les charges des contribuables, nous nous opposerons, comme nous l'avons déjà fait à quatre reprises différentes à l'Assemblée Nationale, à toute dépense inutile et notamment à la bombe atomique française coûteuse et inefficace.

— La jeunesse studieuse et travailleuse devra poursuivre dans nos écoles publiques et privées l'instruction dont elle a besoin et apprendre les sciences et techniques modernes, grâce à une politique scolaire favorisant la promotion sociale.

— L'Agriculture, face aux problèmes complexes des structures et des débouchés, devra, dans le cadre du Marché Commun, trouver son équilibre, en assurant à l'exploitant des conditions de vie meilleures par une politique à long terme de qualité et de rentabilité des produits agricoles, selon les principes votés par la loi d'orientation agricole.

— Le Commerce, indispensable à la vie économique par la qualité des services qu'il rend aux consommateurs, doit être protégé contre l'étatisme, tout en lui permettant de s'adapter aux exigences modernes.

— Nous exigerons du gouvernement l'application loyale du « rapport constant » afin que les anciens combattants obtiennent la revalorisation de leurs pensions et retraites.

— L'expansion économique devra bénéficier à l'ensemble des travailleurs, par une amélioration de leurs conditions de vie, et aux vieillards, dont la situation est si digne d'intérêt.

— Le tourisme et le thermalisme, richesses de notre département, devront être soutenus et nos lacs, qui réprésentent un capital incomparable et encore insuffisamment exploité, devront être aménagés pour répondre aux vœux d'une clientèle, d'année en année plus importante.

— Les autoroutes Lyon-Chambéry et Genève-Grenoble devront être réalisées, afin de désenclaver définitivement notre département.

Persuadé que la démocratie ne pourra survivre qu'avec un large regroupement national, capable de faire une politique de progrès social dans l'expansion économique, nous invitons tous les électrices et électeurs à voter en masse en faveur du candidat d'union pour la défense de la démocratie et la prospérité de la Savoie.

Jean DELACHENAL
Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Saint-Pierre d'Albigny
Avocat à Chambéry
Croix de Guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

PAUL DE LAVAREILLE

Président de la Commission des Finances au Conseil Général
Conseiller Municipal de Chambéry
Croix de Guerre 1939-1945

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Les résultats du premier tour de scrutin vous les connaissez :

Delachenal, indépendant	13.173 voix soit 40 0/0 des votants
Couturier, sans étiquette	3.242 voix
Viaud, U.D.T.	7.157 voix
Bellet, socialiste	4.106 voix
Moiroud, communiste	6.144 voix

Votre choix vous l'avez donc fait le 18 novembre dernier en nous accordant 6.000 voix de plus qu'à notre concurrent le plus proche, M. Viaud.

En votant ainsi vous avez démontré que c'était aux candidats que vous connaissiez et qui avaient fait leur preuve dans les mandats qu'ils avaient exercés que votre confiance devait être accordée.

Il faut donc maintenant confirmer votre vote en nous apportant massivement vos suffrages dimanche prochain afin de nous donner encore davantage d'autorité pour défendre efficacement les intérêts de notre circonscription.

La question du référendum étant maintenant définitivement tranchée, nous nous efforcerons de poursuivre dans notre département l'entente que nous avons, depuis quatre ans, réalisée et qui a permis aux trois jeunes députés Delachenal, Fontanet et Dumas, élus tous trois en 1958, de défendre efficacement les intérêts de la Savoie en évitant les luttes stériles que nous avons connues dans le passé.

S'inspirant du même esprit, un regroupement entre les différentes tendances politiques voisines devra se réaliser sur le plan national afin d'arriver à la création de deux grandes formations, en dehors des communistes et de l'extrême droite, susceptibles d'assurer une majorité de gouvernement comme le connaissent les démocraties européennes ou les U.S A.

En attendant, la majorité du Parlement, le général de Gaulle et le Gouvernement devront collaborer pour mener une politique économique et sociale, favorable à l'ensemble de la population.

C'est bien ainsi que Jean Delachenal s'est efforcé d'agir pendant les quatre ans durant lesquels il a été député.

Voici ce que notamment M. Giscard d'Estaing, actuellement Ministre des finances du général de Gaulle, lui a d'ailleurs écrit à ce sujet, le 24 octobre dernier :

« Monsieur le député et cher ami,

« ...En votant les budgets successifs que nous avons préparés, mes prédécesseurs et moi-même, vous nous avez apporté une contribution essentielle et courageuse. Vous comptez ainsi parmi les véritables artisans du redressement financier français, et je veux vous en exprimer ma reconnaissance...»

V. GISCARD D'ESTAING
Ministre des Finances.

C'est une politique que nous continuerons de poursuivre, afin que celle-ci profite :

Aux vieillards qui, dans la dignité, vivent souvent misérablement ;

Aux jeunes qui veulent poursuivre leurs études et manquent de locaux et de professeurs ;

Aux familles qui éprouvent tant de difficultés à élever leurs enfants ;

Aux ouvriers, victimes trop souvent des aleas de l'économie ;

Aux paysans qui doivent être aidés pour s'adapter au Marché commun ;

Aux commerçants et artisans qui réclament plus de justice dans les charges fiscales ;

A nos camarades anciens combattants dont les droits légitimes doivent être défendus ;

Nous comptons sur votre confiance renouvelée dimanche prochain et vous pouvez être assurés, de votre côté, de notre entier dévouement.

JEAN DELACHENAL
Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Saint-Pierre d'Albigny
Avocat à Chambéry
Croix de Guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

PAUL DE LAVAREILLE
Président de la Commission des Finances au Conseil Général
Conseiller Municipal de Chambéry
Croix de Guerre 1939-1945

Nous n'avons sollicité aucun désistement comme nous n'avons pris aucun engagement à l'égard d'aucun autre candidat.

Le choix appartient aux électeurs seuls.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joseph FONTANET
(Candidat d'Union pour une Démocratie Nouvelle)
élu le 18 novembre 1962
(C.D.)

CANDIDATURE DE M. JOSEPH FONTANET

Union pour une démocratie nouvelle.

Electeurs, Electrices de la deuxième circonscription.

Il y a quatre ans, vous me faisiez l'honneur de me désigner comme député de notre arrondissement. Appelé aussitôt après au Gouvernement, j'ai apporté tout mon concours à l'œuvre accomplie depuis lors sous l'autorité du Général de Gaulle et j'ai pris part aux grandes décisions qui ont rendu possible la fin de la guerre d'Algérie et le redressement économique, remplissant ainsi les engagements que j'avais pris devant vous.

Mais je n'ai pu, il a six mois, conserver mes fonctions, lorsque le Président de la République, sans avoir d'ailleurs consulté le Gouvernement, a remis en cause, dans une conférence de presse, les principes de la politique d'unification européenne qu'avait inaugurée Robert Schuman et qui s'est poursuivie par la réalisation, couronnée de succès, du Marché commun. Certes, c'est sans joie que j'ai pris une semblable décision, mais en agissant autrement, je n'aurais été fidèle ni au programme que j'avais soumis à vos suffrages, ni à mes convictions, ni aux responsabilités de la haute charge qui m'avait été confiée.

A la veille de l'élection d'une nouvelle Assemblée, c'est vers l'avenir que nous devons tourner nos regards. Le référendum du 28 octobre a confirmé le Général de Gaulle dans ses pouvoirs ; il a manifesté aussi le vœu du pays que soit évité le glissement du régime vers des méthodes de Gouvernement trop personnelles. Le devoir de tous est donc clair. C'est sur le concours démocratique d'une majorité parlementaire cohérente que le Général de Gaulle doit appuyer demain son action. C'est dès les élections que cette majorité doit être préparée, par des candidatures de large union, comme celle que je propose à vos suffrages.

Ce sera aux hommes élus dans ces conditions à rechercher si ce regroupement peut permettre demain, comme personnellement je le crois souhaitable, la constitution d'un grand parti démocratique majoritaire, largement ouvert aux représentants de toutes les forces vives de la nation, nécessaire au bon fonctionnement d'une République moderne et capable, au-delà des circonstances actuelles, de parer aux menaces de vide politique ou d'aventure.

MON PROGRAMME

National.

— Construire une démocratie moderne, s'appuyant sur un Gouvernement efficace, un Parlement utile, des citoyens responsables ; assurer l'indépendance de la Justice et établir un régime d'information objectif par un statut de la R.T.F.

— Poursuivre une politique d'expansion économique et de progrès social, grâce à un plan démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement rural et urbain, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi et la création de travail pour les jeunes, l'intégration des Français d'Algérie, l'amélioration du sort des familles et des vieux ; la modernisation de l'agriculture et la parité sociale du monde rural ; un équipement sanitaire et social digne d'un pays moderne.

— Compléter l'œuvre de construction européenne pour parvenir à une véritable unité de l'Europe par le renforcement d'institutions communautaires dans le domaine politique, économique, militaire.

— Etablissement de liens durables avec les pays africains sur le plan économique et culturel.

Local.

— Favoriser le développement des activités économiques locales : industrielles, agricoles, commerciales, artisanales, touristiques, thermales ; renforcer les mesures de lutte contre la pollution atmosphérique par les fumées ; créer des ressources nouvelles pour nos régions d'altitude ; obtenir les mesures nécessaires pour le soutien de l'agriculture de montagne ; organiser les marchés des produits locaux.

— Améliorer l'équipement collectif de nos communes rurales ; développer les institutions sociales : maisons pour enfants inadaptés ou privés de famille ; maisons de retraite pour vieillards, centres sociaux, maisons de jeunes et stades.

Améliorer les mesures d'aide à toutes les catégories défavorisées de la population : personnes âgées, économiquement faibles, victimes de la guerre, anciens combattants. Poursuivre la réduction des zones de salaires.

— Promouvoir les projets de nouveaux itinéraires routiers indispensables au développement de notre région ; veiller au respect des garanties promises aux populations lors de la réalisation du Parc national, et à l'octroi de crédits pour la mise en valeur de la zone périphérique de ce parc.

***

Succédant à mon ami Léon Delémontex, qui pendant quatre ans, a rempli son mandat de député avec une conscience et un dévouement exemplaires, M. Georges Peizerat, maire de Grand-Cœur, a bien voulu accepter d'être mon remplaçant. Ses qualités de droiture et d'efficacité, ses capacités d'administrateur dont il a apporté, à la tête de sa commune, la plus belle démonstration, sont pour moi-même comme pour tous les administrés de notre arrondissement la garantie du concours le plus précieux et le plus sûr.

Electeurs, Electrices, c'est en toute confiance que nous attendons votre décision le 18 novembre.

Joseph FONTANET

Ancien Ministre. — Conseiller Général de Moûtiers

Remplaçant éventuel :

Georges PEIZERAT

Maire de Grand-Cœur

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre DUMAS
(Candidat d'Union Savoyarde)
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Pour la Ve République.

CANDIDATURE D'UNION SAVOYARDE
présentée par
L'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

PIERRE DUMAS
Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre
Elu Député de notre Circonscription le 30 novembre 1958
puis Vice-Président de la Commission de la Production à l'Assemblée
Maire de Chambéry. — Conseiller Général
Président de l'Association des Maires des Cantons de Chambéry Sud et Nord
Président de la Société d'Economie Mixte pour le tunnel routier du Fréjus

Remplaçant éventuel :

FLORIMOND GIRARD
Agent Général d'Assurances
Adjoint au Maire de Saint-Jean-de-Maurienne
Officier de la Légion d'Honneur. — Rosette de la Résistance
Ancien Maire de Saint-Jean-de-Maurienne de 1946 à 1953, date à laquelle il voulut se retirer
Délégué cantonal. — Lieutenant de Louveterie
Depuis 1945 Administrateur du Centre Hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne
qui lui doit son entière rénovation, M. F. Girard est une personnalité unanimement
connue et estimée en Maurienne

Mes chers compatriotes,

Lors des élections de 1958, je vous écrivais : « je m'emploierai à faire triompher dans notre vie publique l'esprit de coopération ».

C'est dans cet esprit, vous le savez, que je me suis efforcé de travailler depuis quatre ans.

Vous m'aviez élu, au lendemain du recours au général de Gaulle, pour concourir à la stabilité sans laquelle le pays risquait la catastrophe qu'il venait de frôler.

Cette stabilité a porté ses fruits :

— Le redressement financier — que j'ai soutenu de mes votes — est éclatant. Hier, au bord de la faillite, notre pays a aujourd'hui une monnaie forte.

— La paix est rétablie. La France est sortie du drame algérien, sans que la République sombre dans la guerre civile que les Gouvernements incertains d'autrefois n'auraient pu éviter.

— Son audience internationale retrouvée, notre pays a pu faire progresser la construction européenne en accélérant l'application du Marché commun (hier impossible) et en opérant les rapprochements politiques nécessaires.

Demain encore, la continuité sera nécessaire à la politique d'équipement, d'expansion régionale et de progrès social que permet le rétablissement opéré.

Les exigences de cette politique de salut ne m'ont pas empêché de défendre résolument toutes les activités professionnelles et toutes les catégories sociales, particulièrement les moins favorisées.

Enfin, j'ai consacré une très grande part de mon travail à l'équipement et à l'expansion de notre région.

Vous trouverez au verso de cette feuille, mon bilan et mon programme dans ces domaines.

C'est pour continuer à servir la Savoie et mes compatriotes avec les possibilités accrues que me valent l'expérience et les titres acquis pendant les quatre années écoulées que je sollicite à nouveau votre confiance.

M'étant toujours tenu à la disposition de toutes et de tous sans distinction politique aujourd'hui je crois pouvoir faire appel à l'union savoyarde la plus large.

Pierre Dumas

Pas de promesses, des actes !

Mon activité des quatre années écoulées est la meilleure garantie de mon action dans la prochaine législature.

Activité législatives

— Pour l'agriculture, trois réformes essentielles ont été l'œuvre de cette législature :

— la loi d'orientation (structure et prix),

— l'assurance maladie-chirurgie pour les exploitants et leurs familles,

— la loi organisant un véritable enseignement agricole.

J'ai voté ces trois lois et j'ai contribué à leurs améliorations par des amendements en faveur des petites exploitations familiales de la montagne et des vieux agriculteurs.

J'ai fait de nombreuses interventions pour l'agriculture en montagne, les producteurs de lait, les viticulteurs, les planteurs de tabac, l'habitat rural et les gîtes ruraux.

A l'avenir, je continuerai à défendre nos productions, en liaison avec la profession. Je préconiserai une régionalisation de l'aide à l'agriculture.

— Pour les salariés, j'ai demandé la suppression des zones de salaires et le Gouvernement, dont je fais partie, vient de réduire leur écart de 25 0/0 (prestations familiales comprises). C'est un premier pas qu'il faudra faire suivre d'autres.

Je suis intervenu pour les problèmes indiciaires et statutaires de nombreuses catégories de fonctionnaires et pour la parité.

Au Gouvernement, j'ai pris l'initiative de la promotion sociale.

— Pour leurs familles, j'ai réclamé et obtenu des relèvements successifs des allocations familiales et l'élargissement de l'allocation-logement. Le Gouvernement, dont je fais partie, vient de décider, notamment, un relèvement de 4 0/0, au 1er novembre et un nouveau relèvement en 1963.

Pour l'avenir, ainsi que je l'ai déclaré publiquement (Journal Officiel du 17 mars 1962), je suis partisan d'une « répartition plus équitable entre tous les travailleurs des fruits d'un redressement pour lequel chacun a consenti des sacrifices ».

— Pour le commerce et l'artisanat, j'ai été rapporteur d'un projet de simplification fiscale libérant les commerçants de leur rôle de collecteurs d'impôts (projet renvoyé en Commission des Finances). J'ai défendu la propriété commerciale, les régimes de prévoyance et favorisé le commerce régional.

A l'avenir, je continuerai mon soutien aux organisations professionnelles et réclamerai les textes complémentaires au statut de l'artisanat.

— Du point de vue social, j'ai défendu les droits des anciens combattants (pour lesquels j'ai obtenu le rétablissement de la retraite et le retour au rapport constant) et ceux des veuves, des retraités, des infirmes, des assurés sociaux. Je continuerai à soutenir ceux vis-à-vis de qui la Nation a un devoir de reconnaissance et de solidarité, notamment les rapatriés d'Algérie.

Action régionale

Pour favoriser l'équipement du département, j'ai aidé les municipalités à obtenir les crédits nécessaires à leurs réalisations.

Je me suis particulièrement attaché aux constructions scolaires. Après la construction du nouvel externat Jules Ferry et d'un nouveau lycée technique-centre d'apprentissage pour 1.600 élèves, à Chambéry, j'ai obtenu pour 1963 l'internat du lycée Jules Ferry à Chambéry, l'internat du lycée de jeunes filles de Saint-Jean-de-Maurienne et un nouveau centre d'apprentissage à La Rochette.

J'ai obtenu des crédits supplémentaires pour les adductions d'eau en Savoie. Et la desserte de nos cantons par la télévision.

Expansion savoyarde.

Mais l'essentiel est de créer en Savoie les activités nouvelles qui seront nécessaires demain à l'emploi des jeunes et à la prospérité de tous.

— Pour faire de notre région un carrefour international, j'ai rendu vie au projet de tunnel du Fréjus (axe Lyon-Turin) et fondé une société d'économie mixte pour le réaliser. J'ai également hâté l'étude et l'enquête publique pour l'autoroute Lyon-Chambéry, par le tunnel de l'Epine.

— J'ai réclamé, à la tribune, de meilleurs tarifs d'électricité pour notre département producteur.

— Donnant l'exemple de l'expansion à Chambéry, j'ai aussi demandé une aide nationale aux petites opérations de créations d'usines dans les cantons ruraux.

Au conseil général, j'ai fait créer pour celà une société des Bâtiments industriels de Savoie.

— Pour l'équipement touristique du département, j'ai demandé qu'il n'y ait pas de parents pauvres, la Maurienne et la Combe de Savoie devant recevoir leur part. J'ai soutenu nos stations. A ma demande, le conseil général prépare une aide pour l'extension du tourisme familial et des jeunes dans toutes nos communes. Au Gouvernement, j'ai demandé que l'équipement touristique bénéficie des mêmes avantages que les opérations de décentralisation industrielle.

Sur tous ces points essentiels, il faut continuer l'action entreprise.

Pour le progrès social
Pour l'expansion savoyarde

Votez Pierre DUMAS

Après le référendum.

Le scrutin du 28 octobre est clos. Les divergences relatives au mode d'élection du Président de la République seront bientôt oubliées. Il s'agit maintenant, aux élections législatives, d'unir tous ceux qui ont un idéal semblable pour former une majorité et un Gouvernement stables.

Cette union sera particulièrement facile dans notre circonscription.

Pierre Dumas, qui a l'habitude de prendre ses responsabilités, y a fait connaître les raisons qui l'incitaient à voter « Oui ». Seul candidat à avoir pris cette position, il regroupera naturellement les 61 0/0 d'électeurs savoyards qui ont voté comme lui.

Mais beaucoup de partisans du « Non » voteront aussi pour lui.

En effet, toujours libéral, Pierre Dumas a exposé ses raisons dans des termes tels que cette divergence momentanée n'aura entamé aucune des amitiés que lui valent ses quatre années d'activité et d'objectivité unanimement appréciées.

C'est pourquoi les électeurs de diverses nuances voteront ensemble, le 18 novembre, pour Pierre Dumas, le seul candidat de la circonscription qui puisse unir et bien servir les Savoyards.

Attention, danger !

La situation est claire : tous ceux qui veulent s'opposer efficacement à l'installation en France d'un régime policier soviétique, comme celui qui fait fuir les Berlinois de l'Est, malgré les murs et les fusillades, voteront Pierre Dumas.

C'est tellement évident que certains seront tentés de penser qu'il n'est pas nécessaire de se déranger pour voter, le résultat paraissant assuré !

Attention !

Ce serait faire le jeu des communistes. Ils espèrent qu'il y aura assez d'abstentions ou de voix perdues sur la troisième candidature de pure forme, le 18 novembre, pour leur permettre quelque dangereuse opération de front populaire au deuxième tour.

Pour faire échec à cette manœuvre, votez tous et faites voter autour de vous !

SAVOIE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Charles BOSSON

élu le 18 novembre 1962

(C.D.)

Electrices, électeurs,

Je vous avais promis de remplir de mon mieux la double mission du député qui doit savoir à la fois défendre les justes revendications locales et participer aux grandes décisions de la nation.

Je crois avoir tenu ma promesse.

Quoique notre circonscription couvre à peu près la moitié de la Haute-Savoie (152 communes sur 315), j'ai pris souvent contact avec les maires, les conseillers généraux, les responsables des organisations professionnelles, familiales et culturelles, et j'ai étudié dans toutes les communes avec les conseils municipaux vos besoins, vos projets et vos budgets, dont mon élection au conseil général m'a permis d'examiner l'incidence sur le plan départemental.

J'entends poursuivre plus que jamais dans cette voie si vous me renouvelez votre confiance.

***

Au Parlement, nommé à la présidence du « Groupe des républicains populaires et du centre démocratique », j'ai pu réaliser l'union des élus M.R.P. et de nombreux démocrates d'inspiration spiritualiste, comme j'en conserve toujours la préoccupation.

Soucieux d'une stabilité gouvernementale nécessaire à l'efficacité de l'Etat, je me suis refusé aussi bien à l'opposition systématique qu'à l'adhesion inconditionnelle, et il m'a été donné de participer de manière directe à l'elaboration de documents legislatifs importants au nombre desquels je citerai la Charte de l'agriculture (dont j'avais déposé le premier projet dès le 16 juillet 1959), les lois sur la formation syndicale et sur la promotion du travail, le plan quadriennal pour la jeunesse et les sports, le IVe Plan de modernisation et d'équipement.

Il m'est arrivé de ne pas être d'accord avec telle ou telle initiative gouvernementale et cependant de ne pas voter la censure pour des raisons qui me paraissaient plus impérieuses que mes critiques ; il m'est arrivé au contraire, notamment pour la « Force de frappe », de considérer que j'avais le devoir d'exprimer mon désaccord après avoir vainement recherché une conciliation.

***

Demain, de grandes tâches nous attendent au sortir de ce drame algérien qui laisse encore tant de plaies à soigner et à guérir.

La France, qui vient de dépasser 47 millions d'habitants, doit être capable de répartir son expansion entre toutes les régions de son territoire et entre toutes les catégories de sa population, tant à la campagne qu'à la ville, en commençant par la suppression immédiate des abattements de zones.

Elle doit répondre à l'attente de sa magnifique jeunesse en lui assurant les moyens nécessaires à son instruction comme à son épanouissement physique et moral.

Elle doit collaborer à l'union définitive de l'Europe et son association avec les jeunes Etats africains, sans négliger sa mission dans la défense de notre civilisation et dans le développement d'une solidarité internationale qui devraient conduire au désarmement général et contrôlé de toutes les nations et au sauvetage collectif des peuples sous-développés.

***

Cette tâche est lourde, mais exaltante.

Pour y faire face, la France a besoin d'un Etat fort et stable, qui trouvera essentiellement le secret de sa force et de sa continuité dans la confiance du peuple et dans l'adhésion de ses représentants politiques, économiques et sociaux.

Je souhaite que, dans le cadre de la Vᵉ République le Gouvernement et le Parlement en soient l'un et l'autre convaincus et que demain s'instaure enfin une tentative de collaboration loyale et positive qui est nécessaire à la France et à la République.

C'est le vœu de l'immense majorité des Français, qu'ils aient voté « oui » ou « non », ou qu'ils se soient abstenus le 28 octobre.

CHARLES BOSSON
Maire d'Annecy
Député sortant

Mes chers compatriotes,

En novembre 1958, au lendemain des dramatiques événements d'Alger, j'avais accepté d'être le suppléant de mon ami Charles Bosson en promettant de lui apporter, sur sa demande, ma collaboration dans l'étude des problèmes ruraux.

Pendant ces quatre années, notre député a travaillé de manière constante et efficace avec tous les responsables municipaux et professionnels, en particulier lors du vote des grandes lois agricoles, et je ne saurais oublier la gratitude spéciale que nous lui devons dans le Genevois pour avoir obtenu des aménagements douaniers qui ont donné satisfaction à tous les intéressés et permis un nouvel essor industriel de la région de Saint-Julien.

Au cours de la législature, de nombreux « suppléants » ont été contraints d'abandonner brusquement leur activité pour remplacer au pied levé « leur député ». Il ne m'est personnellement pas possible d'envisager une telle éventualité. C'est le motif pour lequel notre choix s'est porté sur Alphonse Métral qui depuis tant d'années, dans les mouvements de jeunesse et dans la vie civique, est le collaborateur le plus intime et le plus dévoué de Charles Bosson.

Pour ma part, je continuerai demain comme hier à « faire équipe » avec mon ami Charles Bosson en qui je vois un parlementaire capable de jouer un rôle très important sur le plan national comme il l'a prouvé durant les années écoulées. Son souci majeur s'est porté sur le rapprochement des hommes et des idées au sein du Parlement et l'autorité qu'il a acquise a renforcé l'efficacité des nombreuses démarches qu'il a effectuées dans l'intérêt de notre région.

EDMOND MARMILLOUD
Maire de Chevrier
Président de la mutualité sociale agricole
de la Haute-Savoie

Il est superflu de vous présenter le député sortant dont vous connaissez la vie et les activités, mais vous serez certainement intéressés de mieux connaître M. Alphonse Métral. Né le 11 août 1921 à Saint-Jorioz, il a fait ses études au Lycée Berthollet et a pris ensuite d'importantes responsabilités à la J.O.C. En 1943, il a été l'un des fondateurs du Maquis A.S. de Dingy-Saint-Clair et de Manigod et a participé aux combats des Glières. De 1944 à 1949, il a fait du journalisme et depuis 1949, il est directeur commercial dans l'industrie fromagère, ce qui lui a permis d'apporter son concours apprécié aux producteurs savoyards. Marié, père de

deux enfants. Collaborateur de Charles Bosson dans les Mouvements de Jeunesse, il a continué à travailler avec lui en divers domaines et a notamment accepté, depuis que ce dernier est député, de le suppléer dans ses tâches municipales en qualité de premier adjoint. Il en est évidemment peu qui seraient mieux préparés à le « remplacer » en cas de besoin.

CHARLES BOSSON
Député sortant
Avocat. — Maire d'Annecy
Conseiller Général
Président du Syndicat Intercommunal d'Equipement de la Haute-Savoie
Membre du Comité National des Maires de France

Remplaçant éventuel :

ALPHONSE MÉTRAL
Directeur Commercial
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance

N'oubliez pas qu'un candidat ne peut être élu au premier tour que s'il réunit sur son nom, outre la majorité absolue des votants, 25 0/0 des électeurs inscrits.

Votez tous dimanche 18 novembre !

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Georges PIANTA
(Candidat Républicain Indépendant)
élu le 18 novembre 1962
(R.I.)

CANDIDATURE GEORGES PIANTA

Electrices, Electeurs du Chablais et de la vallée du Giffre,

Il y aura bientôt quatre ans, le 23 novembre 1958, vous m'aviez fait l'honneur de me renouveler votre large confiance et de m'envoyer siéger pour la seconde fois à l'Assemblée Nationale.

Dimanche 18 novembre, vous direz si j'ai exécuté convenablement le mandat que vous m'aviez confié.

Il me paraît opportun de rappeler que dès le lendemain des élections générales du 2 janvier 1956, onze nouveaux élus qui m'honorèrent de leur confiance décidèrent sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (devenu Ministre des Finances du Gouvernement du Général de Gaulle), de mener une vigoureuse action pour adapter nos institutions aux nécessités de l'époque moderne.

Notre projet fut considéré comme trop révolutionnaire par l'Assemblée Nationale ; mais deux ans plus tard, et au dernier moment alors que la République allait être jetée aux abîmes, le Général de Gaulle soumettait au peuple français les nouvelles institutions qui avaient été refusées deux ans plus tôt au mouvement des Jeunes Elus.

La Constitution de 1958 a fait ses preuves, et, au cours des quatre dernières années, elle a permis de faire face à de redoutables problèmes ; à l'impuissance d'hier, aux jeux dérisoires d'autrefois se sont substituées la continuité et l'efficacité de l'Etat ; le redressement français a stupéfié le monde entier.

Mais ce rajeunissement de la démocratie n'est pas achevé et demain les représentants de la Nation devront poursuivre leur action pour défendre et parfaire encore les institutions de la Ve République ; l'élection du Président de la République au suffrage universel, question

approuvée par le peuple français et qui aurait dû être également soumise par le Gouvernement au Parlement, constitue l'une de ces mesures destinées à doter la France d'une République moderne dans le cadre d'un régime parlementaire confiant un rôle d'arbitrage au Président de la République.

Pendant quatre ans, j'ai apporté ma modeste, mais positive contribution au Gouvernement du Général de Gaulle ; face à l'effondrement monétaire, financier et politique qui s'était ouvert devant nous en 1958, j'ai donné mon adhésion au redressement économique et financier sans lequel aucun progrès social n'eût été possible ; j'ai approuvé toutes les mesures prises en faveur de l'Agriculture, les pouvoirs publics ayant enfin pris conscience de l'urgente nécessité de placer l'agriculture sur un plan d'égalité avec les autres activités économiques de la Nation.

Désigné par l'Assemblée Nationale avec vingt et un de mes collègues pour représenter la France au Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, j'ai pu participer à l'édification de l'Europe Unie et à la mise en application progressive du Marché commun.

Le douloureux problème algérien qui a secoué les bases de l'Etat a trouvé une solution, mais un large esprit de solidarité doit se manifester à l'égard de nos compatriotes d'Algérie qui connaissent d'indicibles misères.

Sur le plan régional, j'ai fait tout mon possible pour défendre en permanence et à tous les échelons les intérêts du Chablais, de la Vallée du Giffre et de la Haute-Savoie.

En liaison constante avec mes collègues, Conseillers généraux, Maires, Adjoints, Conseillers municipaux, et avec le précieux appui des Administrations, un immense effort a pu être réalisé.

Le réseau routier communal et départemental a subi d'importants aménagements.

Grâce à la bienveillance de M. le Ministre des Travaux Publics, de M. le Président du Conseil Général et de mes collègues Conseillers généraux, le dégagement de la Vallée du Giffre (140 millions d'anciens francs) est entré dans le domaine des réalités. L'aménagement du Val d'Abondance s'est régulièrement poursuivi et le Gouvernement a décidé de financer sur le réseau national les opérations suivantes ;

— Elargissement de la route nationale nº 5 entre Anièves et Douvaine (100 millions d'anciens francs) ;

— Suppression du goulet d'étranglement de Saint-Cergues (200 millions d'anciens francs) ;

— Suppression du virage de Sciez (100 millions d'anciens francs) ;

— Construction du nouveau pont de Gys (30 millions d'anciens francs) ;

Tous ces travaux ont été exécutés, sont en voie d'exécution ou seront réalisés au cours des prochains mois.

Le carrefour de Bioge et l'aménagement de la route nationale nº 5 entre Evian et Saint-Gingolph, avec dégagement sur la Suisse, font actuellement l'objet d'études et de pourparlers dont l'aboutissement ne saurait tarder.

De nombreux projets d'adduction d'eau, d'assainissement, d'extension ou de renforcement de réseaux électriques ont été réalisés ; des lycées, des écoles et des groupes scolaires ont été édifiés ; avec l'aide des Pouvoirs publics, des centaines de logements ont été construits par des familles urbaines et rurales de condition modeste.

Tous les Maires du Chablais et de la Vallée du Giffre peuvent témoigner de mon action en faveur des communes qu'ils administrent.

Si dimanche 18 novembre vous m'honorez à nouveau de votre confiance, je continuerai demain comme hier à travailler pour le bien du Chablais, de la Vallée du Giffre, de la Haute-Savoie et de la Nation dans un large et nécessaire esprit d'union.

J'agirai en démocrate en plaçant au-dessus de tout le bien commun et le respect des libertés fondamentales de l'homme.

Je rappellerai sans cesse que l'Etat doit aider, orienter, coordonner les activités économiques de la Nation mais non les opprimer.

Je poursuivrai mon action pour le maintien de la stabilité monétaire, le crédit du franc étant inséparable du crédit de la France et de l'amélioration des conditions de vie du monde du travail.

Je travaillerai à l'édification de l'Europe Unie, pour qu'elle soit dans la fraternité des Nations un élément essentiel d'un Univers pacifié.

Ce n'est que dans ces perspectives que la Jeunesse, dont nous devons élever les regards au-delà des mornes horizons de la haine et du désespoir, pourra envisager avec confiance son avenir.

Tels seront les impératifs qui continueront à me guider invariablement sur le chemin de l'action.

Dimanche 18 novembre, vous n'oublierez pas que le droit de vote dont vous disposez est l'un des reflets de la liberté, de cette liberté que nous entendons maintenir et défendre sous tous ses aspects.

Si tel est votre sentiment, vous utiliserez ce droit inséparable de toute démocratie en vous rendant nombreuses et nombreux aux urnes et votre vote signifiera clairement que le progrès social doit être fondé sur le maintien des libertés essentielles de l'homme, sur la promotion du travail et de la personnalité humaine, et sur la paix des hommes et des nations.

GEORGES PIANTA

Né à Thonon le 2 mars 1912
Docteur en Droit. — Avocat au Barreau de la Haute-Savoie
Maire de Thonon-les-Bains
Vice-Président de l'Association Départementale des Maires
Vice-Président du Conseil Général. — Député de la Haute-Savoie
Représentant de la France aux Assemblées Européennes
Candidat Républicain Indépendant

Remplaçant éventuel :

ROBERT MOREL

Maire de La Forclaz
Conseiller Général du Canton de Le Biot
Membre de la Commission Départementale

GEORGES PIANTA ET LA DÉFENSE DU MONDE RURAL.

Depuis de nombreuses années, Georges Pianta s'est consacré à l'étude des problèmes agricoles : il est l'auteur d'un ouvrage sur l'agriculture en général et sur les baux ruraux en particulier, qui lui a valu en juin 1948 le titre de Docteur en Droit de l'Université de Lyon.

Voici quelques extraits de cet ouvrage :

« Il suffit de parcourir nos campagnes et nos fermes pour se rendre compte de l'importance et de l'urgence des travaux à entreprendre pour assurer aux agriculteurs une habitation convenable et aménager les bâtiments d'exploitation... Les réseaux électriques de force et de lumière ainsi que les installations d'alimentation en eau potable sous pression, sont insuffisants. Les chemins ruraux sont en mauvais état, de nombreuses terres non irriguées ou délaissées sont incultes, les aménagements ruraux (abris et locaux collectifs, magasins à blé, bascule) font défaut ou ne répondent pas à leur destination. La cause de nos retards et de nos faiblesses en agriculture est toujours la même : l'insuffisance des capitaux d'exploitation et des trésoreries des agriculteurs... » (Georges Pianta, Statut des Baux Ruraux 1948, page 15).

« ...Le monde agricole a connu un passé d'isolement et les pouvoirs publics se sont trop désintéressés des questions agricoles, si bien que cette importante branche de l'économie nationale n'a pas toujours connu un sort enviable... ».

« Il est indispensable que la petite exploitation agricole basée sur l'effort, grandie par lui, puisse jouer son rôle qui est d'assurer la durée de la famille et lui permettre de s'élever... » (Georges Pianta. Statut des Baux Ruraux 1958, page 150).

« Pour assurer son redressement, le Pays a besoin de sa terre et de ses terriens; il est nécessaire d'harmoniser les prix industriels et les prix agricoles... »

« Le législateur dont l'intervention doit être dépouillée de tout esprit partisan, ne doit pas perdre de vue que l'agriculture française forme un tout harmonieux, avec l'industrie, le commerce et l'artisanat, les uns s'appuyant sur les autres. Que les races les plus saines et les plus puissantes sont les races terriennes, et que la terre constitue la part du capital national qui résiste le mieux aux catastrophes de toutes sortes... ». (Georges Pianta, Statut des Baux Ruraux 1948, page 201).

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joseph PHILIPPE
(Candidat d'Action familiale, sociale et rurale)
élu le 25 novembre 1962
(C.D.)

Candidature d'action familiale, sociale et rurale

présentée par le

Mouvement Républicain Populaire.

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En novembre 1958, à l'appel pressant des hommes et des femmes d'expression chrétienne du Faucigny, je me présentais pour la première fois devant vous au cours d'une campagne d'idées empreinte de courtoisie et de loyauté. Vous m'avez élu à une impressionnante majorité.

Ai-je rempli la mission que vous m'aviez confiée ? Vous serez appelés à en juger.

SUR LE PLAN NATIONAL

Depuis que je suis élu, j'ai participé aux débats du Parlement avec assiduité, et fidèle à ma conduite adoptée au lendemain des événements de mai 1958, j'ai apporté un soutien raisonnable et permanent à la Ve République et au général de Gaulle, — dont seule la dernière et récente initiative ne me semblait pas devoir être approuvée — demeurant aussi éloigné des opposants systématiques que des partisans inconditionnels.

Membre de la Commission de l'Agriculture, j'ai œuvré pour la réalisation de la parité du niveau de vie des ruraux avec celui des autres groupes sociaux, objectif essentiel de la paysannerie dont je demeure l'ardent défenseur.

Membre de la Commission de la Défense nationale, j'ai rempli scrupuleusement les nombreuses missions qui m'ont été confiées en France, à l'étranger, Outre-mer, et spécialement en Algérie. Je n'ai cessé de mener pour nos jeunes soldats, une action qui traduisait toute mon admiration à ceux qui exposaient chaque jour leur vie loin des leurs. Mais j'aurais souhaité que les garanties accordées aux Français d'Algérie et aux musulmans restés fidèles à la France, par les accords d'Evian, eussent été mieux respectées.

Secrétaire de l'Assemblée Nationale, j'ai collaboré avec mes collègues du Bureau à la sauvegarde de l'équilibre des pouvoirs du Parlement et du Gouvernement.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL

J'ai tenu les engagements pris au lendemain de mon élection, en visitant toutes les communes de ma circonscription, entretenant de ce fait d'excellents rapports avec les élus municipaux et la population. De plus, j'ai participé presque chaque dimanche, d'Annemasse à Chamonix, à toutes les manifestations symbolisant l'activité économique, culturelle, sportive du département.

En qualité de parlementaire et de conseiller général, j'ai fait l'impossible pour obtenir des moyens financiers propres à assurer l'essor des communes, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et notamment du tourisme pour lequel j'ai voulu poursuivre l'œuvre de notre regretté ami Louis Martel, enfin des routes nationales de la vallée de l'Arve qui permettront un meilleur accès à toute la vallée et au tunnel sous le mont Blanc.

* * *

Ainsi, à l'échelle de la Nation comme à celle de la Haute-Savoie, j'ai toujours considéré l'impératif majeur de l'intérêt général comme le guide de mon action.

Toutes mes décisions ont été prises en cet état d'esprit sans aucune préoccupation d'un autre ordre.

C'est pourquoi, j'ai cru devoir vous faire connaître très loyalement par la presse et dans des conférences, ma position face aux grands problèmes qui ont dominé l'actualité politique de ces quatre dernières années.

Aujourd'hui, précisément, parce que je suis resté fidèle à l'idéal de ma jeunesse, fidèle, également, aux aspirations de tous les hommes libres avides de progrès social, de justice et de liberté, fidèle enfin à la République qui exige un Gouvernement efficace, un Parlement utile, des citoyens responsables, c'est uniquement par devoir que je sollicite à nouveau vos suffrages.

***

Tourné résolument vers l'avenir, face à notre magnifique jeunesse qui, dès aujourd'hui affirme son désir de participer aux responsabilités civiques, nous avons décidé, mon ami François Ruin et moi-même, de choisir comme suppléant le jeune et dynamique adjoint au maire de Bonneville, Roch Meynier.

Ensemble, nous entendons poursuivre inlassablement les objectifs essentiels du Mouvement républicain populaire :

En politique intérieure

L'expansion économique doit se réaliser au profit de tous les Français.

Il s'agit d'abord de vouloir une véritable politique des revenus et augmenter les ressources :

— des familles en rattrapant le retard pris par les allocations familiales sur les salaires ;

— des salariés en coopération avec les syndicats et les organisations professionnelles pour qu'ils participent à l'augmentation du revenu national ;

— des retraités par une réévaluation de leur retraite et l'avancement de celle-ci à soixante ans dans les professions pénibles.

— des personnes âgées dont les prestations demeurent encore trop insuffisantes ;

— des serviteurs de l'Etat qui ne doivent plus être des parents pauvres ;

— des anciens combattants et victimes de la guerre par le respect du rapport constant et l'application du plan quadriennal ;

Il faut hâter la suppression définitive des zones de salaires.

Il faut soutenir les réformes de structure indispensables à la modernisation :

— de l'agriculture, pour parvenir à la parité des agriculteurs avec les autres catégories sociales ;

— du tourisme afin d'équiper les stations nouvelles et rénover l'équipement des stations existantes.

Il faut enfin rendre l'enseignement accessible aux enfants de toutes conditions par une politique hardie de constructions scolaires.

En politique extérieure

Notre pays devra s'orienter résolument vers l'unité économique et politique de l'Europe, seule susceptible d'assurer notre développement, notre sécurité et d'établir des liens durables avec les pays africains.

Mais la France devra par ailleurs poursuivre le renforcement de ses alliances tout en s'efforçant de rechercher les moyens propres à maintenir la paix.

***

Cette politique sociale, économique, étrangère, supposera un regroupement indispensable des partis politiques, l'établissement d'un programme commun, l'institution d'un gouvernement de législature responsable devant le Parlement et d'un Président de la République arbitre suprême devant assurer en toutes circonstances le bon fonctionnement des pouvoirs publics.

Sur ces bases, nous resterons fidèles à la Démocratie qui doit non seulement être sauvée mais rajeunie au rythme des impératifs nouveaux.

La France de demain a besoin d'institutions équilibrées, de parlementaires jeunes, dynamiques et compétents, d'une économie rénovée afin de répondre aux exigences de la technique, aux aspirations de tous les Français, aux conditions difficiles de la vie internationale.

Ces grandes tâches de l'avenir, nous vous demandons de les entreprendre avec nous.

Elles constituent les raisons profondes qui nous ont conduits à vous demander de nous renouveler votre confiance.

JOSEPH PHILIPPE

Né à Ville-la-Grand, le 27 décembre 1907
Agriculteur
Père de cinq enfants
Maire de Ville-la-Grand. — Conseiller Général d'Annemasse
Député sortant
Secrétaire de l'Assemblée Nationale 1961-1962

Remplaçant éventuel :

ROCH MEYNIER

Né à Pontchy, le 2 mai 1928
Commerçant
Ancien Maire de Pontchy. — Adjoint au Maire de Bonneville
Père de cinq enfants
Dirigeant de Mouvement de Jeunesse et Familial

2e CIRCULAIRE

Candidature d'Action Familiale, Sociale et Rurale

présentée par le

Mouvement Républicain Populaire.

Electrices, Electeurs,

Je vous remercie très sincèrement de la confiance qu'une fois de plus vous m'avez témoignée.

Malgré l'exploitation tendancieuse du référendum.

Malgré des promesses fallacieuses de crédits ou de subventions.

Malgré les affirmations insidieuses qui ont tenté de me présenter comme un adversaire de la Ve République à l'œuvre de laquelle j'ai activement participé pendant quatre ans.

Vous m'avez placé largement en tête du scrutin de ballottage avec plus de deux mille voix d'avance.

Bouleversant les prévisions par trop optimistes, déjouant les pronostics de ceux qui jouaient gagnant au premier tour... vous avez donné une preuve éclatante de votre clairvoyance, de votre volonté et de votre indépendance.

Demain comme hier, c'est en homme libre et non en robot que je prendrai toutes mes responsabilités, apportant mon appui à la solution positive de tous les problèmes économiques et sociaux du pays.

Demain comme hier, je resterai le défenseur de toutes les municipalités, quelle que soit leur couleur politique, et l'ami du peuple dont je suis issu.

Tous, sans défection, vous retournerez dimanche aux urnes et c'est d'une même volonté, d'un même élan que nous ferons largement triompher ensemble dans cette circonscription du Faucigny notre splendide idéal de progrès social, de justice, de paix et de liberté.

JOSEPH PHILIPPE.

Dimanche dernier de nombreux amis et électeurs n'ont pas pris part au vote par suite du mauvais temps ou pour toute autre raison.

Dimanche prochain, votez et faites voter tous vos amis pour assurer un nouveau succès du député qui pendant quatre années a défendu avec clairvoyance et honnêteté notre idéal de justice sociale et de paix civique.

L'enjeu du scrutin du 25 novembre sera décisif et vous en avez pleinement conscience.

Venez tous aux urnes et renouvelez votre confiance à

JOSEPH PHILIPPE
Né à Ville-la-Grand, le 27 décembre 1907
Agriculteur
Père de cinq enfants
Maire de Ville-la-Grand. — Conseiller Général d'Annemasse
Député sortant
Secrétaire de l'Assemblée Nationale 1961-1962

Remplaçant éventuel :

ROCH MEYNIER
Né à Pontchy, le 2 mai 1928. — Commerçant. — Père de cinq enfants
Ancien Maire de Pontchy. — Adjoint au Maire de Bonneville
Dirigeant de Mouvement de Jeunesse et Familial

SEINE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Pierre KRIEG
(Candidat pour la Ve République - U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.
U.N.R.

Madame, Monsieur,

Près de 26.000 électeurs de nos deux arrondissements ont, en votant « oui », affirmé leur volonté de voir la Ve République continuer et le général de Gaulle demeurer à sa tête.

Mais ceci n'est pas suffisant.

Les vieux partis alliés aux communistes et à l'O.A.S. ont perdu la première manche. Les élections du 18 novembre ne doivent pas leur offrir une occasion de revanche.

Il faut pour cela que les voix de tous ceux qui hier ont répondu « oui » se reportent dans chaque circonscription sur le seul candidat qui a l'investiture de l'Association pour la Ve République.

Cette unité, face à l'hétéroclite coalition des « non », doit traduire la ferme volonté des Français de construire l'avenir dans la ligne de l'action entreprise par le général de Gaulle depuis 1958.

***

Personne n'a oublié dans quelle triste situation se trouvait la France à la fin de la IVe République : nous étions alors déconsidérés, à la veille de la faillite.

Quatre années d'un régime stable ont permis de rendre à notre pays la place qui lui revient dans le monde, de rétablir nos finances intérieures et extérieures, de multiplier les investissements de toutes natures, de donner à de nombreux problèmes pendants depuis des dizaines d'années une solution qui n'avait jamais été trouvée (citons par exemple l'enseignement privé, la recherche scientifique, la promotion sociale)...

Il n'est pas non plus possible d'oublier l'effort fait dans le domaine social, en particulier par le remboursement effectif de la Sécurité sociale à 80 0/0, l'augmentation massive des prestations familiales, celle des pensions de vieillesse, d'invalidité...

Pendant le même temps, un terme était mis à la guerre d'Algérie, lourd héritage d'un régime incapable et impuissant.

Nul ne peut contester que la Ve République et l'U.N.R. (qui fut le pivot de la majorité gouvernementale à l'Assemblée Nationale) ont fait preuve, depuis quatre ans, de leur efficacité.

Il reste cependant une œuvre immense, vitale, à accomplir.

***

Dans le *domaine économique*, par une politique s'attaquant aux causes profondes des problèmes et négligeant les moyens faciles et superficiels ;

Dans le *domaine social*, en particulier par la généralisation de la formation professionnelle et l'augmentation du pouvoir d'achat ;

Dans le *domaine international*, par la cohésion du monde occidental, la rénovation de l'alliance atlantique, la réorganisation de notre armée...

Face à des candidats qui ne se réclament que du retour en arrière et des jeux stériles des anciens partis, vous avez le devoir de faire confiance à ceux qui ont toujours soutenu le général de Gaulle.

Vous avez le devoir de confirmer le 18 novembre la confiance que vous lui avez accordée en votant pour le seul candidat du « oui » dans votre circonscription.

Votez pour la Ve République.

Votez pour Pierre-Ch. Krieg.

P.-Ch. KRIEG
40 ans
Avocat à la Cour
Membre du Conseil National de l'U.N.R.
Candidat

P.-E. MANTEUIL
41 ans
Commerçant
Ancien de la 2e D.B.
Médaille Militaire. — Croix de Guerre 1939-1945
Remplaçant éventuel

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.
U.N.R.

P.-Ch. KRIEG
40 ans
Avocat à la Cour
Membre du Conseil National de l'U.N.R.
Candidat

P.-E. MANTEUIL
41 ans
Commerçant
F.F.L., Division Leclerc
Médaille Militaire. — Croix de Guerre 1939-1945
Remplaçant éventuel

Madame, Monsieur,

Dans notre circonscription, 14.892 électrices et électeurs m'ont — dès le premier tour — largement porté en tête de tous les candidats, dépassant de plus de 3.300 voix le député sortant, indépendant d'extrême-droite.

Malgré le nombre accru des abstentions, j'ai près de 3.000 voix de plus qu'il n'en avait au premier tour de 1958.

Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il y a maintenant, dans nos deux arrondissements, un péril communiste :

Le journal « Paris Presse » daté du 20 novembre 1962 (p. 9) fait état de cette menace lorsqu'il écrit :

« Si les consignes du parti communiste sont appliquées, M. Legaret, opposant très marqué, devrait faire le plein des « non » et battre l'U.N.R. au second tour. »

La manœuvre avouée ou occulte est évidente : M. Legaret est prêt à tout pour sauver son siège, y compris à s'allier avec l'extrême-gauche. S'il était ainsi élu, il serait en fait le prisonnier du parti communiste et en contrepartie dans une autre circonscription les indépendants feraient élire un moscoutaire.

Habitants des premier et quatrième arrondissements, il est impensable que vous soyez représentés à l'Assemblée Nationale par l'élu des communistes !...

***

Attention... Ne comptez pas sur les autres circonscriptions pour donner au général de Gaulle la majorité cohérente, stable et loyale dont notre pays a tant besoin pour que se continue l'œuvre immense et vitale de redressement entreprise depuis 1958 par la Ve République.

***

Ne perdez pas vos voix sur la candidature de M. Legaret qui est, mathématiquement,
soit battu d'avance,
soit l'élu des communistes.

Votez en masse.

Votez pour l'homme nouveau qui participera par son action personnelle et en votre nom à la rénovation morale, sociale et politique de la France.

Votez toutes et tous pour

PIERRE-CH. KRIEG

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean SAINTENY
(Candidat de l'Union des « Oui » pour la Ve République)
élu le 25 novembre 1962

1re CIRCULAIRE

Union des « oui » pour la Ve République.

JEAN SAINTENY

Compagnon de la Libération. — Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Croix de Guerre T.O.E.
Officier de la Résistance
Résistant notoire, arrêté et torturé par la Gestapo
Artisan du débarquement en Normandie, de la Libération de Paris et du Territoire
Chef de la Mission militaire Française en Chine, 1945
Commissaire de la République pour le Tonkin et Nord-Annam, 1946
Gouverneur de la France d'Outre-Mer, 1946
Délégué Général de la France au Viet-Nam, 1954-1958
Commissaire Général au Tourisme, 1959. — Président du Comité du Tourisme de l'O.C.D.E.
Membre de l'Académie des Sports
Vice-Président fondateur de l'Association Nationale pour le soutien de l'action du Général de Gaulle

Remplaçant éventuel :

AMÉDÉE BROUSSET

Compagnon de la Libération. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance, etc.
Administrateur en Chef. — Lieutenant-Colonel de Réserve
Ancien Vice-Président du Conseil Municipal de Paris
Ancien Conseiller Général de la Seine

Electrices, électeurs,

Le 28 octobre, dans la deuxième circonscription de Paris, 25.207 voix c'est-à-dire la majorité de vos suffrages, ont affirmé leur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre son œuvre de rénovation nationale à la tête de la Ve République.

Je sais que vous êtes plus nombreux encore qui partagez ce vœu, mais des prises de position équivoques ont troublé votre choix et dispersé vos voix.

La majorité du 28 octobre prétend mettre fin à l'impuissance des vieux partis et aux complots des extrémistes. Elle doit être confirmée encore pour que triomphe la souveraineté populaire.

Le 18 novembre vous opposerez votre veto au retour à l'immobilisme et aux aventures.

Nous avons connu avant 1958 une France livrée à de vieux partis prisonniers de principes devenus inopérants dans un monde moderne et impitoyable.

Il en résultait :

— Instabilité des Gouvernements : 24 en 12 ans.

— Impuissance à régler les grands problèmes (Indochine, Algérie, inflation, Education nationale, etc.).

— Economie bloquée : aucune loi-programme en 12 ans.

— Crise permanente des Finances publiques.

— Budgets votés en retard.

— Monnaie dépréciée.

— Pays devenu la risée de l'étranger.

— Jeunesse inquiète.

— Economie rurale négligée.

— Tragique éclatement de notre empire, etc.

et c'est à cela que voudraient nous ramener les partisans du « non » !

Or, depuis 1958 vous constatez :

— La restauration de l'Etat.

— Le progrès social.

— Un rétablissement sans précédent du prestige et de l'autorité de la France.

— Le redressement économique.

  — Une monnaie forte.

  — Des lois-programmes.

  — Une large progression des investissements dans tous les domaines.

  — La disparition du chômage.

— Le dégagement des dettes extérieures.

— La réussite du Marché commun.

— La reconversion de l'Union française.

— Le règlement du drame algérien.

— L'aide aux pays sous-développés, etc.

La confiance mise en la personne du général de Gaulle par la France comme par l'étranger, et l'existence d'une majorité parlementaire libérant le Pouvoir des excès et des incohérences d'un régime d'Assemblée dénaturé, ont seules permis ce bilan dont le caractère positif n'est contesté par personne.

Cette majorité demeure : celle de vos « oui ».

Faites-la respecter.

C'est elle qui doit poursuivre l'œuvre de rénovation entreprise, en apportant un soutien sans faiblesse au général de Gaulle qui incarne dans le respect de la liberté, la volonté du redressement français.

Quant à moi, si je sollicite de votre lucidité le mandat de député de la deuxième circonscription, c'est parce que je crois qu'on ne peut mieux servir la France qu'en participant à ce soutien.

Vive de Gaulle !

Vive Paris !

Vive la République !

Votez Jean SAINTENY

2e *CIRCULAIRE*

Union des « oui » pour la Ve République.

JEAN SAINTENY

Compagnon de la Libération. — Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Croix de Guerre T.O.E.
Officier de la Résistance
Résistant notoire, arrêté et torturé par la Gestapo
Artisan du débarquement en Normandie, de la Libération de Paris et du Territoire
Chef de la Mission militaire Française en Chine, 1945
Commissaire de la République pour le Tonkin et Nord-Annam, 1946
Gouverneur de la France d'Outre-Mer, 1946
Délégué Général de la France au Viet-Nam, 1954-1958
Commissaire Général au Tourisme, 1959. — Président du Comité du Tourisme de l'O.C.D.E.
Membre de l'Académie des Sports
Vice-Président fondateur de l'Association Nationale pour le soutien de l'action du Général de Gaulle

Remplaçant éventuel :

AMÉDÉE BROUSSET

Compagnon de la Libération. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance, etc.
Administrateur en Chef. — Lieutenant-Colonel de Réserve
Ancien Vice-Président du Conseil Municipal de Paris
Ancien Conseiller Général de la Seine

Electrices, électeurs,

Votre bon sens a triomphé.

Vous venez d'exprimer clairement votre volonté de voir maintenue la stabilité que le général de Gaulle a apportée au pays.

Dimanche prochain :

Sans abstention vous confirmerez cette résolution :

Imposez votre volonté afin que l'œuvre de redressement national se poursuive.

Ne permettez pas non plus que des apparentements criminels vous conduisent involontairement à livrer vos quartiers aux candidats de Moscou.

Votez JEAN SAINTENY

Vive de Gaulle !

Vive Paris !

Vive la République !

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. René CAPITANT
(Candidat de l'Union Démocratique du Travail — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs du Ve arrondissement,

Le 28 octobre dernier, 56 0/0 d'entre vous ont voté « Oui » au référendum, désavouant le député sortant, qui vous invitait à voter « Non ». Pour rester fidèles à vous-mêmes, le 18 novembre prochain, vous devez lui refuser votre voix, ainsi qu'aux candidats des partis qui, avec le sien, ont fait campagne pour le « Non ».

Unité de candidature des « Oui ».

Dans toutes les circonscriptions de France, en revanche, se présente un candidat du « Oui », et un seul. L'unité de candidature a été réalisée, sous l'égide de l'Association pour la Ve République, qui a pour but de grouper, avec l'ensemble des gaullistes, tous les Français désireux de voir se poursuivre l'œuvre de rénovation politique, économique et sociale accomplie par le général de Gaulle depuis quatre ans.

Seul candidat gaulliste.

Je suis ce candidat unique du « Oui », dans le Ve arrondissement de Paris. Alors qu'en 1958, dans cette circonscription cinq candidats se réclamaient du gaullisme (y compris M. Le Pen, votre élu d'alors, qui depuis, est devenu un adversaire acharné du général de Gaulle), je suis aujourd'hui le seul candidat gaulliste à solliciter vos suffrages.

Gaulliste depuis le 18 juin 1940.

Gaulliste, je le suis depuis le 18 juin 1940. J'ai dirigé le mouvement gaulliste en Afrique du Nord de 1941 à 1943. Lorsque le général de Gaulle est arrivé à Alger, il m'a appelé dans le Gouvernement provisoire, au poste de Ministre de l'Education nationale, et j'ai exercé ces fonctions jusqu'en octobre 1945. Elu député de Strasbourg, puis de Paris j'ai présidé, l'intergroupe R.P.F. à l'Assemblée Nationale, pendant la première législature. Aux élections de 1951, j'ai été battu par la coalition des partis apparentés, dans l'Isère, mon département natal, où le général de Gaulle m'avait demandé de me présenter. Ayant alors repris ma chaire à l'université, j'ai continué de lutter pour la réalisation de l'idéal gaulliste en qualité de président du Conseil National du R.P.F. Envoyé en mission au Japon pour plusieurs années, j'étais absent de France en 1958, mais j'ai pu observer avec quel intérêt passionné les peuples d'Extrême-Orient suivaient la politique de décolonisation entreprise par le général de Gaulle et mesurer le prestige international que son retour au pouvoir a conféré à notre pays.

Candidat de l'U.D.T. et de l'U.N.R.

Rentré en France depuis deux ans, j'ai rejoint mes amis les gaullistes de gauche à l'union démocratique du travail, à la fondation de laquelle j'avais participé, et aujourd'hui, j'ai la joie de me présenter avec la double investiture de l'U.D.T. et de l'U.N.R., grâce à la réunification qui vient de s'accomplir.

Le gaullisme : mouvement de rénovation démocratique.

Le gaullisme est, à mes yeux, le mouvement qui, sous l'impulsion du général de Gaulle porte les Français, après avoir résisté au nazisme et à ses complices, à vouloir rénover les formes périmées d'un parlementarisme et d'un capitalisme responsables de la catastrophe de 1940. La France aspire à une démocratie plus moderne plus efficace et aussi plus juste.

La résistance des vieux partis.

A la Libération, après le référendum de 1945, on pouvait penser que cet espoir allait se

réaliser. Mais les vieux partis ont repris le dessus et nous ont dotés d'une IVe République bâtie sur le modèle de la IIIe et encore plus mauvaise. Obligés de céder la place à Charles de Gaulle, en 1958, alors que la guerre d'Algérie les avait acculés à la faillite et à la guerre civile, ils tentent un retour offensif, maintenant que la paix a été conclue. Vous devez faire échouer leur tentative.

Votez pour le progrès !

Le 28 octobre, vous leur avez signifié que vous ne vouliez pas revenir en arrière. Le 18 novembre vous affirmerez la volonté de la France de poursuivre sa marche en avant, sous la conduite du général de Gaulle, vers une République plus démocratique, plus sociale et plus forte.

Votez pour le général de Gaulle !

Le chef de l'Etat à besoin, pour continuer son œuvre, d'une majorité cohérente de Gouvernement, qui s'associe à sa politique, au lieu de la combattre par tous les moyens. A vous de le soutenir par votre vote !

Faites que le Ve arrondissement soit représenté dans la majorite de demain !

Je sollicite de vous l'honneur de siéger dans cette majorité, comme représentant dn Ve arrondissement, auquel m'attache ma qualité de professeur à l'université de Paris, fils d'un grand professeur à la même faculté, dont j'ose dire que le nom n'est pas près d'être oublié rue Soufflot.

René CAPITANT

61 ans. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance (rosette)
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris
Ancien Député de Paris. — Ancien Ministre de l'Education Nationale
Membre de la Délégation Exécutive de l'U.D.T.

Candidat présenté par l'U.D.T. et l'U.N.R.
sous le patronage de l'Association
pour la Ve République.

Remplaçant éventuel :

Roger SAUPHAR

53 ans. — Gérant de Société
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance
Secrétaire Général Administratif de l'U.D.T.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs du Ve arrondissement,

Vous m'avez donné, dès le premier tour, plus de 16.000 voix, représentant plus de 43 0/0 des suffrages exprimés. Je vous remercie du témoignage de confiance que vous m'avez ainsi accordé et dont je suis fier. Mais plus encore, je vous remercie d'avoir répondu de cette façon à l'appel que le général de Gaulle vous avait adressé en faveur des candidats présentés par l'Association pour la Ve République.

En déposant des bulletins à mon nom, vous avez, en effet, manifesté votre volonté d'envoyer au parlement une majorité cohérente et constructive, résolue à soutenir la politique de redressement national qui a été menée depuis quatre ans et qu'il importe de poursuivre au cours de la prochaine législature.

Dimanche 25 novembre, il vous faut confirmer et parachever la victoire du premier tour.

Eliminez définitivement le candidat d'extrême-droite, apologiste de la violence et complice de l'O.A.S., l'activiste Le Pen, que ses mensonges de dernière heure achèvent de discréditer.

Barrez la route au candidat du parti communiste, dont la haine à l'égard du général de Gaulle et de sa politique prouve qu'il se dresse contre l'intérêt de la France et se place encore une fois, en dehors de la communauté nationale.

J'en appelle aux électeurs de gauche. Puissent-ils s'arracher à leur préjugé et comprendre

que le gaullisme est une grande force de progrès démocratique et social, sans l'aide de laquelle ils ne parviendront jamais à réaliser leur idéal.

J'en appelle aux abstentionnistes, dont une fraction au moins doit être constituée par des électeurs ayant voté « Oui » au référendum du 28 octobre. Ils ont aujourd'hui la preuve qu'un mouvement puissant, jailli des profondeurs du peuple, porte la nation en avant. Qu'ils se joignent à lui.

J'en appelle enfin aux jeunes. La démocratie directe, bien mieux que le système des notables, leur donne la possibilité d'exprimer leur volonté politique, et, par la planification démocratique, leur permet de participer eux-mêmes à l'édification de la France de demain.

A tous je dis : la large majorité que vous m'avez accordée au premier tour a déjà contribué à apaiser les esprits dans notre Ve arrondissement. Faites en sorte que dimanche prochain cette majorité soit encore plus large. Faites qu'ainsi je puisse être élu dans un climai de paix sociale et politique, de paix vivante et féconde, résultant d'un consentement général à l'effort pour le bien commun.

Vive la République !
Vive la Démocratie !
Vive la France !

René CAPITANT

61 ans. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance (rosette)
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris
Ancien Député de Paris. — Ancien Ministre de l'Education Nationale
Membre de la Délégation Exécutive de l'U.D.T.

Candidat présenté par l'U.D.T. et l'U.N.R.
sous le patronage de l'Association
pour la Ve République.

Remplaçant éventuel :

Roger SAUPHAR

53 ans. — Gérant de Société
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance
Secrétaire Général Administratif de l'U.D.T.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre BAS

(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

U.N.R. — Union pour la Nouvelle République.
Union du 6e arrondissement pour le « oui ».
« Pour la Ve République. »

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie les 22.637 votants du 6e arrondissement qui, le 28 octobre, par leur « oui » ont affirmé solennellement qu'ils entendaient désormais assumer l'honneur et la responsabilité d'élire eux-mêmes le Président de la République.

L'ÉCHEC DE LA COALITION DU « NON »

La coalition des anciens partis avait pour but, en réalité, de contraindre le chef de l'Etat à quitter ses fonctions. Soutenue par le parti communiste, qui se voyait déjà l'heureux bénéfi-

ciaire de l'opération, appuyée par l'O.A.S., elle n'a pas rallié le cinquième des électeurs non communistes.

Parmi les votants du non, combien d'hommes de bonne foi se sont aperçus, en analysant les résultats du scrutin, que des états-majors politiques aveugles les avaient en fait entraînés vers un front populaire camouflé. Nous risquions, pour le moins, le retour aux mœurs de la IVe République.

On comprend bien l'attitude de l'O.A.S. en cette affaire ; on ne comprend pas celle d'hommes qui nous avaient habitués naguère à une vue plus lucide des intérêts de leurs électeurs. Pourquoi n'ont-ils pas repoussé les manœuvres insidieuses des extrémistes coalisés ? Pourquoi ont-ils renoué avec les erreurs du passé ? Ce passé, ces coalitions immorales, la France n'en veut plus.

L'œuvre entreprise

Depuis quatre ans, le pays a enfin retrouvé l'ordre ; il a vu la dignité de l'Etat restaurée, la France retrouver sa place dans le monde, les finances assainies, le déficit épongé, les dettes remboursées, le franc redevenu monnaie forte.

Il a approuvé par deux référendums la politique qui lui était proposée pour l'Algérie ; il a compris la douloureuse nécessité d'accepter une solution durable et conforme à l'évolution du monde. Ce fut une séparation déchirante pour le pays comme pour son chef responsable, conscient des souffrances, des sacrifices, des cas de conscience de chacun.

Il souhaite maintenant que s'instaure une coopération réelle entre l'Algérie et la France.

Enfin, notre pays a vu les foules allemandes acclamer pour la première fois un chef d'Etat français et proclamer leur espérance d'une Europe réconciliée, pacifiée et unie.

Pour la première fois depuis 22 ans, les armes se sont tues et la France n'est plus en guerre.

Les taches a poursuivre

En quatre ans tout n'a pu être fait. Notre tâche reste immense :

— Notre jeunesse, nombreuse, demande des écoles et des logements.

— Un effort en profondeur doit être fait pour la promotion économique et sociale. La rémunération du travail doit être juste et donc assurer l'épanouissement personnel de tous les membres de la communauté nationale.

— Les personnes âgées, les retraités, les personnes à revenus fixes et souvent, hélas, faibles doivent bénéficier d'une compréhension et d'une aide qui, dans le passé leur a parfois cruellement fait défaut.

— Nous devons assurer le reclassement et le logement de nos frères rapatriés d'Afrique du Nord.

— Nous devons donner à notre économie en expansion l'équipement public et privé dont elle a besoin.

— Il faut encourager l'esprit d'entreprise qui, avec l'esprit d'épargne, est une des forces de notre pays.

— Enfin, il faut consolider les résultats acquis au sein du Marché commun et mettre en œuvre un plan réaliste d'unification de l'Europe..

Pour une démocratie moderne

Ces tâches sont ardues et de longue haleine. Elles requièrent de la part du législateur, études, investigations, contacts humains, compétence, travaux moins voyants mais plus efficaces que le perpétuel harcèlement du Gouvernement.

Si vous me faites l'honneur de m'élire, c'est à elles que je consacrerai les connaissances que j'ai pu acquérir en seize années passées au service de l'Etat.

Vous ne prendrez pas le risque, en votant pour un partisan du non, de voir se reformer, au Parlement, la coalition que vous avez condamnée le 28 octobre.

Face aux partisans du non, qui sont déjà retombés dans l'ornière de leurs vieilles querelles, tous les mouvements et les hommes du oui se sont unis. Dans chaque circonscription de France, ils présentent un seul candidat.

Elus, les hommes du oui tenteront d'édifier une démocratie efficace, respectueuse du bien commun, tournée vers l'avenir. Ils soutiendront l'action du Président de la République.

Les électeurs et les électrices du 6e arrondissement contribueront par leur vote du 18 novembre, à la construction d'une République rénovée, dynamique, généreuse et fraternelle.

Votez Pierre Bas, le seul des candidats de votre arrondissement qui ait recommandé le « oui » au référendum du 28 octobre.

PIERRE BAS
Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes
37 ans. — Marié, 3 enfants
Licencié en Droit. — Licencié ès Lettres
Breveté de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer
A servi en Afrique de 1948 à 1958
Chargé de Mission à la Présidence de la République de janvier 1959 à octobre 1962

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS OLRY COLLET
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 et T.O.E. (six fois cité)
Evadé de France
Ancien Officier de Marine des Forces Navales Françaises Libres
Campagnes d'Indochine et d'Afrique du Nord
Depuis 1959, Directeur Administratif d'une Société d'Assureurs Conseils
39 ans. — Marié, 3 enfants

2e *CIRCULAIRE*

U.N.R. — Union pour la Nouvelle République.
Union du 6e arrondissement pour le « Oui ».
« Pour la Ve République. »

Electrices, Electeurs,

14.821 d'entre vous, soit 44 0/0 des votants, m'ont fait l'honneur de m'accorder leurs suffrages le 18 novembre. Les résultats de l'ensemble de la France indiquent clairement que cette confiance va d'abord au Président de la République et à la politique de paix et de stabilité suivie depuis quatre ans.

LA SITUATION DANS LE 6e ARRONDISSEMENT.

Les chiffres sont les suivants :

M. Giraudoux	1.541 voix
M. Mathieu, M.R.P.	2.722 —
M. Perlican, communiste	5.647 —
M. J. Albert-Sorel, député sortant, C.N.I.	8.907 —
M. Pierre Bas, union des « Oui » U.N.R.	14.821 —

Au cours de 17 réunions, je me suis efforcé d'exposer mon programme, de situer clairement les problèmes nationaux et de répondre à vos questions.

Les chiffres des derniers scrutins prouvent que la majorité du sixième arrondissement est animée par des idéaux communs sur les problèmes essentiels. Des considérations secondaires ou de personne parvenaient naguère à fractionner l'opinion. A l'heure actuelle, seule la volonté de certains de faire partir le Général de Gaulle et de retourner aux mœurs du passé, a fait échec à l'union.

LA SITUATION A PARIS ET DANS LE PAYS.

Le pays a réglé son choix sur la clarté et la valeur des positions prises au Parlement. A Paris, des hommes s'étaient fait élire en 1958 sur des professions de foi gaullistes. En cours

de législature, sous la pression extrémiste ou par une fâcheuse nostalgie d'un système défunt, ils ont abandonné la majorité gouvernementale ; ces hommes — dont le député sortant, M. Sorel — sont en difficulté dans toutes les circonscriptions.

Le corps électoral prouve ainsi sa maturité politique et son désir d'une démocratie équilibrée, où l'on puisse distinguer clairement l'opposition et la majorité. Il tire ainsi pleinement parti des nouvelles institutions.

L'U.N.R. confirme sa vocation de parti de Gouvernement. Elle arrache au parti communiste le titre de premier parti de France. De nombreux élus, républicains de toutes nuances, ayant fait campagne pour le « Oui » se joindront à elle pour édifier une république sociale, juste et humaine, et pour soutenir l'action féconde du Président de la République, le Général de Gaulle.

Certains élus indépendants et M.R.P. qui avaient fait confiance au cartel des « Non », sont aujourd'hui effrayés par l'incroyable alliance avec les communistes que prône leur ami d'hier, M. Guy Mollet. Ces élus ont manqué de deux vertus essentielles : la lucidité et la morale politique. Leurs électeurs beaucoup plus clairvoyants, n'ont pas voulu courir les risques ainsi assumés et les ont désavoués.

Unir et construire.

A l'heure où j'écris, j'ignore les positions que prendront les quatre candidats partisans du « Non ». Je ne veux pas penser qu'un seul candidat national, ici comme dans le reste du Pays, puisse briguer l'appui du parti communiste.

Plus de la moitié des électeurs non communistes du 6e, en se portant sur mon nom, a indiqué clairement sa volonté. Elle la confirmera encore le 25 novembre. Si je suis élu, comme je l'espère, je serai votre député à tous, sans exclusive partisane, j'en prends l'engagement solennel.

J'invite ceux qui ont dispersé leurs voix sur des candidatures traditionnelles ou de principe à rallier la large union qui s'est constituée dans l'arrondissement et dans toute la France. La grande espérance qui s'est levée le 18 novembre ne sera pas déçue.

Pierre BAS
Conseiller à la Cour des Comptes
Président du Comité d'union du 6e arrondissement pour le « Oui ».

Votez utile :

Votez pour Pierre Bas, le candidat d'union du 6e arrondissement.

« Pour la Ve République ».

Pierre BAS

Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes
37 ans. — Marié, 3 enfants
Licencié en Droit. — Licencié ès Lettres
Breveté de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer
A servi en Afrique de 1948 à 1958
Chargé de Mission à la Présidence de la République de janvier 1959 à octobre 1962

Remplaçant éventuel :

François Olry COLLET

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 et T.O.E. (six fois cité)
Evadé de France
Ancien Officier de Marine des Forces Navales Françaises Libres
Campagnes d'Indochine et d'Afrique du Nord
Depuis 1959, Directeur Administratif d'une Société d'Assureurs Conseils
39 ans. — Marié, 3 enfants

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jacques MER
(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

U.N.R. pour la Ve République.

JACQUES MER
35 ans
Diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique et de Sciences Economiques
Diplômé de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer
Licencié en Droit. — Licencié ès Lettres
Publiciste. — Spécialisé dans les questions économiques et les problèmes d'Outre-Mer
Chargé de mission à l'O.I.E.T.A.
Ancien Responsable Universitaire R.P.F. et Républicain Social
Membre du Conseil National de l'U.N.R.
Président du « Comité pour le Oui » du 7e Arrondissement

Remplaçant éventuel :

MICHEL COUVERT-CASTERA
Licencié en Droit
Chargé d'études économiques et financières

Electrices, Electeurs du 7e,

— Le 28 octobre, malgré la campagne conjointe de M. Frédéric-Dupont et des socialo-communistes (qui s'étaient unis, quelques jours auparavant, au Conseil général de la Seine, pour préconiser le « Non », vous avez, par 27.802 « oui » contre 17.402 « non » (soit plus de 61 0/0 de « oui »), affirmé votre volonté de voir le Général de Gaulle rester à la tête de la Ve République. Déjà, lors des deux précédents référendums de janvier 1961 et d'avril 1962, en dépit des conseils de votre député, vous aviez renouvelé massivement votre confiance à l'action du Chef de l'Etat. Ainsi, pour la troisième fois en deux ans, M. Frédéric-Dupont se trouve désavoué sans équivoque par la grande majorité des électeurs nationaux de notre arrondissement.

— Le 18 novembre, vous confirmerez votre « oui » :

— en refusant d'accorder vos suffrages à un homme qui, quels que soient les services rendus sur le plan local, se trouve, depuis trois ans, en contradiction formelle avec la politique que vous désirez voir soutenir au Parlement.

Car, voter pour M. Frédéric-Dupont et les indépendants, ramener au Parlement les vieux partis de la IVe République, ce serait :

— revenir à l'impuissance de l'Etat, à l'instabilité ministérielle, et finalement en arriver à un affrontement entre les extrêmes, dont sortirait victorieux le seul Parti Communiste ;

— connaître à nouveau le désordre budgétaire et l'inflation, qui, entre 1946 et 1958, ont compromis notre expansion économique et ruiné les épargnants, les personnes âgées et les économiquement faibles ;

— revoir, comme naguère, la France mendier l'aide de l'étranger ;

— susciter la méfiance des pays d'outre-mer et finalement jeter dans les bras des Russes ces peuples, dont la IVe République n'avait pas voulu prévoir l'évolution, et que seul De Gaulle a su associer à la France dans une politique amicale de coopération (N'oublions pas, n'en déplaise à M. Dupont, que l'aide accordée à ces pays, et qui maintenant, est réduite à leurs besoins essentiels, a pour contrepartie le maintien de la présence française : culturelle, économique, etc. ; et la non-soviétisation de l'Afrique, indispensable à la défense de l'Europe).

Au contraire, en m'accordant massivement vos suffrages, en votant « pour la Ve République » vous manifestez votre désir de voir :

— affirmer l'autorité de l'Etat, et la stabilité gouvernementale, instaurées en 1958 et garanties par des institutions fortes ;

— maintenir les libertés traditionnelles, et notamment la liberté de l'enseignement, assurée par la loi Debré du 31 décembre 1959, qu'il conviendra d'appliquer de façon équitable et conforme aux intérêts des familles ;

— poursuivre la politique de stabilité financière, dont M. Pinay a pu dire qu'elle n'avait été possible que grâce à la présence du Général de Gaulle à la tête de l'Etat : depuis quatre ans, le budget est voté à temps et en équilibre ; la dette extérieure à court terme a été supprimée ; la dette à long terme est réduite pour une large part ; les réserves d'or et de devises dépassent le chiffre record de 3 milliards de dollars ; notre balance commerciale est excédentaire ;

— accélérer l'expansion économique et favoriser la réalisation du IVe Plan de Développement Economique et Social, qui prévoit pour les quatre années à venir, une augmentation annuelle de la production de 5,5 0/0, et un accroissement global du pouvoir d'achat de 25 0/0 ;

— améliorer le sort des plus défavorisés et surtout des personnes âgées, en faveur desquelles l'effort considérable accompli par la Ve République (1 milliard de NF par an, dès 1962), devra être encore accru ;

— enfin, affermir le prestige de la France dans le monde, restauré depuis 1958 grâce à de Gaulle, en poursuivant l'effort de construction européenne ; en maintenant des liens étroits avec les jeunes Etats d'Afrique, et en défendant pied à pied les intérêts français en Algérie.

Tout cela n'est possible qu'avec la présence du Général de Gaulle à la tête d'un Etat fort et stable, et l'existence d'une majorité parlementaire cohérente, décidée à le soutenir et composée d'hommes jeunes et lucides, de réalisateurs proposant des objectifs concrets.

Face à M. Frédéric-Dupont et à ses amis indépendants, hier gaullistes, aujourd'hui opposants, mais surtout pressés de revenir à la IVe République qui a mené en mai 1958 la France au bord de la faillite et de la guerre civile,

Vous confirmerez votre « oui »

en votant pour JACQUES MER

Candidat « pour la Ve République », présenté par l'U.N.R. Soutenu par l'Association pour la Ve République, l'Association Nationale pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle et l'U.D.T.

2e CIRCULAIRE

U.N.R.
Pour la Ve République.

JACQUES MER
35 ans
Diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique et de Sciences Economiques
Diplômé de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer
Licencié en Droit. — Licencié ès Lettres
Publiciste. — Spécialisé dans les questions économiques et les problèmes d'Outre-Mer
Chargé de mission à l'O.I.E.T.A.
Ancien Responsable Universitaire R.P.F. et Républicain Social
Membre du Conseil National de l'U.N.R.
Président du « Comité pour le Oui » du 7e Arrondissement

Remplaçant éventuel :

MICHEL COUVERT-CASTERA
Licencié en Droit
Chargé d'études économiques et financières

Electrices, électeurs du 7e,

Le 18 novembre, en me plaçant nettement en tête des cinq candidats du premier tour, et en m'accordant 17 621 suffrages, contre 15.121 au député sortant (désavoué ainsi pour la 4e fois

en deux ans par les électeurs nationaux), et à peine 7.000 aux deux représentants de l'extrême-gauche et de la gauche réunis, vous avez manifesté, sans équivoque, votre volonté :

— de voir confirmer votre « oui » du 28 octobre et poursuivre l'œuvre de rénovation et d'assainissement, entreprise en 1958 par le général de Gaulle,

— d'éliminer les vieilles querelles du passé, représentées par MM. Salles et Frédéric-Dupont, et d'aider une majorité constructive, composée d'hommes jeunes et soucieux d'efficacité, à se dégager au Parlement.

Je vous remercie de votre confiance, et vous demande de la renouveler massivement le 25 novembre, car si nous voulons préserver et améliorer les résultats déjà acquis depuis quatre ans, il nous faudra, demain, nous attacher à :

— instaurer un véritable régime parlementaire, efficace et adapté aux nécessités du monde moderne, où une majorité cohérente et une opposition cohérente prendront l'une et l'autre leurs responsabilités et joueront loyalement le jeu démocratique ;

— poursuivre la politique d'expansion économique, dans la stabilité monétaire indispensable ; et veiller à la réalisation complète du IVe Plan, à la préparation sérieuse du Ve Plan ;

— continuer une politique sociale réaliste, exempte de démagogie, et axée sur des réalisations durables (promotion sociale ; équipement scolaire ; équipement sanitaire ; minimum vital pour les personnes âgées, etc.) ;

— maintenir à la France sa vraie place dans le monde : par la construction réaliste d'une Europe solide ; la coopération fructueuse avec l'Afrique Noire ; la défense ferme et sans renoncements des intérêts français en Algérie.

Au moment où le parti communiste mobilise dans le pays toutes ses troupes pour tenter de gagner des sièges au Parlement et obliger les socialistes à faire le Front populaire, vous lui barrerez la route, en votant résolument pour l'U.N.R., qui est déjà le premier parti de France et sera demain l'élément moteur de la majorité nationale.

Votez pour JACQUES MER

Candidat national arrivé en tête au premier tour.

Présenté par l'U.N.R., « l'Association pour la Ve République », et le « Comité des « oui » du 7e.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Bernard DUPERIER

(Candidat de l'Union des « Oui » pour la Ve République — U.D.T.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

U.N.R. — U.D.T.

Union des « oui » pour la Ve République.
Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle.

Françaises, Français du 8e arrondissement,

La majorité de vos « oui » a été la plus forte de Paris !

Cependant, M. Féron, après avoir voté la motion de censure, faisait campagne pour le « non ».

Est-ce cela un « représentant du peuple » ? ou alors qui représente-t-il puisque ce n'est pas vous ?

Le 18 novembre, vous choisirez l'homme qui vous représentera vraiment au Parlement. Son premier devoir sera d'y faire respecter votre vote au référendum.

L'union des « oui » pour la Ve République est réalisée dans la clarté.

Elle traduit la volonté des Français de construire l'avenir dans la ligne des principes et de l'action entreprise par le général de Gaulle depuis 1958.

Nous sommes à un tournant de l'histoire du monde qui peut être pour nous le début d'une longue période de paix, de promotion sociale, de progrès technique et de prospérité économique. Allons-nous tout sacrifier pour le plaisir de retourner aux ornières, à l'enlisement et aux jeux stériles de politiciens d'outre-tombe ?

En quatre années, la Ve République a réalisé plus que la IVe en douze ans.

L'amélioration du niveau de vie des Français, la stabilisation de la monnaie, l'affirmation de la position de la France dans le monde, permettent aujourd'hui tous les espoirs, vous ne les compromettrez pas en réinstallant au Parlement les battus du référendum.

Barrez la route aux revenants de la IVe comme aux aventuriers de l'O.A.S.

Vous nous permettrez de donner un nouvel essor à la France.

Ceux qui ont voté « oui » se doivent de voter pour le candidat du « oui ».

Pour aider de Gaulle, vous voterez U.N.R.

Vous voterez Bernard DUPERIER

Bernard Duperier est né avenue F. Roosevelt (alors, avenue d'Antin) dans le 8e arrondissement. Il est marié et père de deux enfants. Diplômé ingénieur de l'école technique aéronautique et de construction automobile, il a commencé sa carrière professionnelle comme pilote d'essai et ingénieur.

Industriel et administrateur de sociétés, il a été choisi comme conseil par des grandes firmes industrielles françaises et étrangères.

Commandant en second d'une escadrille de l'Armée de l'Air en 1939, il rejoint en 1940 le général de Gaulle à Londres.

Successivement : Commandant de l'escadrille « Paris » puis des groupes « Ile de France », « Alsace », de l'escadre de Biggin Hill et enfin de l'aviation de chasse française en Grande-Bretagne, il a été le seul officier français à commander une escadre de la R.A F.

Après 160 missions offensives, 12 victoires aériennes et 17 navires coulés ou endommagés, B. Duperier parachuté en mission spéciale a été grièvement blessé le 5 août 1944.

Bernard DUPERIER

Président-Fondateur de l'Association
pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle
Compagnon de la Libération
Grand Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945 (10 Citations)
Order of the Bristish Empire. — Distinguished flying Cross Britannique
Distinguished flying Cross U.S.A. — Croix de Guerre Tchécoslovaque
Membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

Gilbert HEURLEY

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre
Domicilié dans le VIIIe Arrondissement depuis vingt ans
Conseil Juridique
Professeur à l'Ecole nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Fantassin pendant la Guerre

2e CIRCULAIRE

U.N.R. — U.D.T.

Union des « oui » pour la Ve République.

La France a parlé.

En votant unanimement U.N.R.

Elle a marqué sa volonté de voir se poursuivre l'œuvre de redressement accomplie par le général de Gaulle.

Merci aux 13.484 électrices et électeurs qui ont contribué dans le 8e à cette victoire en portant largement en tête de tous les candidats :

Bernard DUPERIER

Maintenant c'est l'heure de l'union.

Vous voudrez assurer massivement la défaite du communisme.

Vous voudrez ignorer la candidature d'un homme de la IVe qui a toujours voté « non ».

Confirmez votre « oui »

Votez pour le seul candidat authentique du général de Gaulle.

Votez Bernard DUPERIER

Les objectifs de la Ve République.

— Le maintien de la stabilité politique.

— Un bond en avant dans l'expansion.

— La participation des travailleurs aux profits résultant de l'accroissement du revenu national.

— La solidarité de tous avec les plus défavorisés (personnes âgées — petits salariés — invalides — repliés d'Algérie).

— La promotion de la jeunesse dans tous les secteurs de l'activité nationale.

— La France debout, solidaire de ses alliés, construisant l'Europe, coopérant avec l'Algérie, l'Afrique noire et le Tiers-monde en vue du maintien de la paix.

Ces objectifs sont les vôtres, ils sont les miens.

L'heure n'est plus aux discordes entre les nationaux.

Autour du général de Gaulle faites l'union des républicains.

Bernard DUPERIER

Président-Fondateur de l'Association
pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle
Compagnon de la Libération
Grand Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945 (10 Citations)
Order of the Bristish Empire. — Distinguished flying Cross Britannique
Distinguished flying Cross U.S.A. — Croix de Guerre Tchécoslovaque
Membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

Gilbert HEURLEY

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Gabriel KASPEREIT

(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République

Chères Electrices, chers Electeurs,

Il y a dix-huit mois vous m'avez envoyé représenter le 9e arrondissement à l'Assemblée Nationale.

Je m'étais engagé à appuyer constamment le Général de Gaulle dans son œuvre de paix, de progrès et de rénovation dans la stabilité. J'ai respecté le mandat que vous m'aviez donné.

VOUS CONNAISSEZ LES RÉSULTATS :

Le Général de Gaulle et son Gouvernement ont mis fin au dramatique conflit algérien et ramené une paix que nous ne connaissions plus depuis vingt-trois ans.

Le franc a été restauré et les Américains eux-mêmes l'appellent aujourd'hui à leur secours.

Les caisses vidées par douze ans de gabegie sont de nouveau pleines et nos dettes sont remboursées.

Le prestige de la France n'est plus contesté dans le monde.

Enfin dans tous les domaines les réalisations du Gouvernement forment un impressionnant bilan.

Tout cela a été rendu possible par votre labeur et souvent par vos sacrifices.

Tout cela a été rendu possible par l'action du Général de Gaulle et le soutien assuré à l'Assemblée Nationale par la cohésion solide des élus de l'U.N.R.

Par plus de 61 0/0 de vos suffrages, vous avez indiqué, le 28 octobre, votre volonté de poursuivre le redressement national en votant « Oui ».

Il vous faut maintenant donner à de Gaulle les moyens de continuer sa tâche, c'est-à-dire des élus décidés à le soutenir, des hommes jeunes, lucides, des réalisateurs qui proposent des plans précis et des objectifs concrets dans le cadre d'une République moderne et d'une Démocratie rénovée.

En groupant vos suffrages sur mon nom, c'est-à-dire en choisissant le seul candidat du « Oui » dans le 9e arrondissement, vous confirmerez votre volonté de paix, de stabilité et de progrès.

Il faut en effet poursuivre nos efforts de rénovation, de modernisation et d'organisation.

Permettre à tous de profiter de l'enrichissement du pays : œuvre qui était entreprise au moment où, comme par hasard, les professionnels de la politique ont renversé le Gouvernement.

Accélérer la politique du logement. Le nombre de logements construits a augmenté de 30 0/0 en quatre ans, mais c'est insuffisant.

Mettre en route un plan de solidarité à l'égard des personnes âgées. Les efforts déjà entrepris doivent être complétés pour que chacun ait ses vieux jours assurés.

Poursuivre une politique de la jeunesse et de l'enseignement, déjà commencée grâce à la loi-programme sur l'équipement sportif.

Etendre l'œuvre du district parisien, pour permettre à un arrondissement surchargé comme le 9e de mieux vivre.

Poursuivre l'œuvre du Marché commun et la construction de l'Europe des réalités, et non l'Europe des utopies et des banquets.

Achever l'établissement d'une Démocratie moderne, seul rempart contre la dictature et l'anarchie.

Pour barrer la route aux attardés de la IVe.

Pour la France de l'avenir.

Pour des réalisations constructives et créatrices.

Pour la paix, la stabilité et le progrès.

Pour une République moderne et vivante.

Pour la Ve République,
Aidez de Gaulle,
Confirmez votre « Oui ».

J'ose espérer que vous me renouvellerez votre confiance.

GABRIEL KASPEREIT

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaillé de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire
Combattant de la Campagne de France, d'Allemagne
Membre d'un Réseau de résistance. — Chef d'Escadron de réserve
Directeur Commercial. — 43 ans, marié, 3 enfants
Secrétaire Général de la Fédération U.N.R. de la Seine
Membre du Comité Central, de la Commission Politique Nationale de l'U.N.R.
Député sortant du 9e Arrondissement

Remplaçant éventuel :

RAYMOND COLIBEAU

Engagé Volontaire. — Mutilé de Guerre
Ingénieur Adjoint à la Préfecture de la Seine
Chevalier des Palmes Académiques. — Officier de l'Ordre du Bien Public

---

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.
U. N. R.

Chères Electrices,
Chers Electeurs,

Trois semaines après le référendum auquel vous avez répondu « Oui », vous avez à nouveau affirmé votre volonté de poursuivre le redressement national.

En m'accordant 48 0/0 de vos suffrages dès le premier tour, vous avez montré que vous étiez décidés à repousser définitivement les tenants de la IVe République et à redonner au Général de Gaulle un soutien solide à l'Assemblée Nationale pour construire une République moderne.

Au moment où la France vient de retrouver la paix après vingt-trois années de guerre incessante, votre vote va permettre au pays de poursuivre sa marche en avant.

Notre tâche, je vous l'ai dit et je le répète, reste immense, qu'il s'agisse du logement, des personnes âgées, des jeunes, de la politique sociale et familiale ou de la politique européenne.

A tout cela, comme aux problèmes de notre arrondissement, vous savez que je me consacrerai, comme je l'ai fait depuis dix-huit mois.

C'est pourquoi je vous remercie des suffrages que vous m'avez accordés et je vous demande de me renouveler votre confiance dimanche prochain 25 novembre.

Pour la Ve République,
Aidez de Gaulle,
Confirmez votre « Oui ».

GABRIEL KASPEREIT

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaillé de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire
Combattant de la Campagne de France, d'Allemagne
Membre d'un Réseau de résistance. — Chef d'Escadron de réserve
Directeur Commercial. — 43 ans, marié, 3 enfants
Secrétaire Général de la Fédération U.N.R. de la Seine
Membre du Comité Central, de la Commission Politique Nationale de l'U.N.R.
Député sortant du 9e Arrondissement

Remplaçant éventuel :

RAYMOND COLIBEAU

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean-Charles LEPIDI
(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République — U.N.R.

L'association des mouvements gaullistes remercie les 57,87 0/0 de votants, soit les 31.799 OUI du Xe arrondissement qui, ayant affirmé au référendum du 28 octobre leur volonté de voir le Général de Gaulle continuer sa tâche, confirmeront leur choix le 18 novembre en élisant son candidat

JEAN-CHARLES LEPIDI

Député sortant
Directeur d'Ecole Professionnelle
né le 17-7-1921 à La Seyne (Var)

qui pendant quatre années a soutenu la politique du Général de Gaulle, a contribué par son action de parlementaire à l'effort sans précédent d'investissements et redressement économique, et a justifié la confiance que lui avait donnée le Xe arrondissement aux élections législatives de 1958.

Défendez votre OUI!.. ne vous laissez pas voler votre victoire!

Pour vous c'est le même vote, car c'est le même combat, votez pour le seul candidat qui a fait la campagne du OUI. Quant à ceux qui par scrupule juridique ou sous la pression de la propagande ont voté non ou se sont abstenus, eux aussi auront à cœur de casser la coalition de la « carpe et du lapin », ils se joindront à nous pour construire une démocratie moderne et pour barrer la route au retour en arrière car l'ère des vieux partis est passée.

Votez JEAN-CHARLES LEPIDI

Remplaçant éventuel :

Jacques TROTTÉ

38 ans

Journaliste. — A.O.P. (Action Ouvrière et Professionnelle)
Ancien Secrétaire National des Jeunes du R.P.F.
Membre Fondateur des Comités Ouvriers

Vive le Xe arrondissement !
Vive de Gaulle !
Vive la France !

Pour interdire la revanche des battus du référendum vous réélirez votre député U.N.R.

Jean-Charles LEPIDI

Parisiennes, Parisiens, des quartiers Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Louis, toutes et tous vous me connaissez car voici quatre années déjà vous m'avez fait confiance et choisi pour député. Comme je vous l'avais demandé, plusieurs milliers d'entre vous sont venus me voir à mon bureau, victimes d'injustices flagrantes, d'incroyables négligences, ou désespérés après une longue vie laborieuse et bien remplie. Je vous ai toutes et tous aidé de mon mieux. J'ai harcelé les administrations et le Gouvernement, j'ai déposé plusieurs propositions de loi, j'ai bataillé pour les économiquement faibles et le commerce libre, pour les constructions d'H.L.M. et le prix du charbon, etc., et cela dans un Parlement dominé par le drame algérien. Mes 8.000 dossiers, mes votes à l'Assemblée Nationale, mes 264 questions interpellatives parues au « Journal Officiel » en font foi.

Fidèle au Général de Gaulle dans les moments les plus dramatiques, j'ai travaillé au Parlement pour le relèvement de la France.

Ce sont les Compagnons du Général de Gaulle qui me présentèrent à vous et je pris alors l'engagement solennel de lui rester fidèle quoi qu'il arrive. Vous le savez, c'est dans les moments les plus difficiles que la fidélité est précieuse. Je n'ai pas trahi cet engagement et cela malgré les menaces de mort, malgré deux plastiquages (mon appartement a « sauté » le 15 mai 1961 et mon bureau « a sauté » le 9 septembre 1961).

La dramatique question de l'Algérie a été tranchée par le peuple mais l'O.A.S. a encore des supporters dans notre arrondissement. Je ne pense pas pour autant dans ces heures difficiles et graves où s'est joué le sort de la France, avoir fait montre d'un courage exceptionnel. Pour moi, le seul courage a été de rester fidèle.

J'ai rempli ma mission du mieux que j'ai pu, pour vous, pour l'arrondissement et pour la France.

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République. Méditez sur tout ce qu'il a fallu faire pour mettre en ordre l'économie et équilibrer le budget, stabiliser le franc et arrêter l'hémorragie des devises, créer des investissements productifs et entrer dans le Marché commun. Ce redressement qui a étonné le monde entier, c'est vous qui l'avez permis par vos sacrifices et c'est vous qui demain devez en profiter.

Marqué par mes origines modestes, je veux une véritable révolution sociale.

Fils d'un ouvrier typographe, ce dont je suis fier, ayant vécu avec lui d'un salaire modeste et le voyant maintenant vivre tous les jours de sa modeste retraite, je suis particulièrement conscient de l'ampleur du problème social à résoudre pour que « vivent heureux » aussi bien les familles que les personnes seules, les jeunes que les personnes âgées, les travailleurs que les retraités, les petits commerçants que les artisans. Aussi bien la femme que l'homme.

Ce problème constamment agité par la démagogie communiste, je prétends en être aussi conscient de son importance et de sa gravité que n'importe quel progressiste. Mais les premiers responsables de la gravité de ce problème, ne sont-ils pas précisément ces partis qui ont si mal géré la France ?

C'est dans une France jeune, en paix pour la première fois depuis 23 ans, gouvernée et rénovée, puissante et considérée, liée aux Nations libres et associée à une Europe unie que le renouveau social qui s'appelle « hauts salaires », logements, écoles, retraites, plein emploi, pouvoir d'achat meilleur, sécurité sociale, fiscalité allégée, modernisation du circuit de distribution, etc., pourra être victorieux du capitalisme et du dirigisme totalitaire.

La Nation française, c'est-à-dire vous, moi, solidaires du plus humble et unis dans une démocratie républicaine et libérale, doit continuer demain, guidée par le Général de Gaulle, à progresser hardiment vers les conquêtes sociales : Voilà le but à viser par ceux qui, demain, gouverneront la France.

Que ce soit pour les raisons ci-dessus, seulement pour l'une d'entre elles ou simplement pour dire oui au renouveau de la France, sans hésiter vous voterez, le 18 novembre « Jean-Charles Lepidi ».

2ᵉ CIRCULAIRE

Pour la Vᵉ République — U.N.R.

Résultats du 18 novembre 1962

Lepidi (U.N.R.)	22 684
Mme Lagatu (Communiste)	11.585
Hirsch (S.F.I.O.)	4.743
Dominati (C.N.I.)	4.628
Combes (P.S.U.)	2.635
Carlier (C.R.)	2.321

Votants : 49.564

Merci

à toutes les électrices et à tous les électeurs du Xᵉ arrondissement qui m'ont renouvelé leur confiance. Dimanche prochain avec l'appui de tous ceux qui veulent barrer la route aux marxistes, ils confirmeront en m'élisant à nouveau député leur désir de voir continuer l'œuvre du Général de Gaulle.

JEAN-CHARLES LEPIDI
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JACQUES TROTTÉ

ECLATANTE VICTOIRE GAULLISTE DANS LE Xᵉ ARRONDISSEMENT.

Après la victoire du « Oui » toutes les formations gaullistes unies au sein de « l'Association pour la Vᵉ République » viennent de remporter dans toute la France un succès sans précédent Le Xᵉ arrondissement a tenu lui aussi à être en tête de cette révolution politique.

Pour le deuxième tour les communistes et leurs alliés veulent créer le bloc marxiste pour tenter de gagner à tout prix la deuxième manche.

Tous les nationaux, républicains, socialistes et modérés s'uniront contre eux car ils ne peuvent oublier ni le martyre de la Hongrie, ni les répressions ouvrières de Pologne et de Berlin-Est.

Pour faire échec à un nouveau coup de Prague préparant un nouveau Budapest,

Pas d'abstention !

Face au communisme et à ses alliés,

Votez pour de Gaulle !

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. André FANTON
(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République — U.N.R.

ANDRÉ FANTON
34 ans
Avocat à la Cour de Paris
Député sortant

Electrices, électeurs,

Merci aux 20.633 d'entre vous qui, par leurs « oui », ont réaffirmé le 28 octobre eur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Cependant, le congé que 62 0/0 des Françaises et des Français ont ainsi signifié aux vieux partis, aux communistes et à l'O.A.S. coalisés afin d'abattre l'homme du 18 juin ne les a pas, pour autant, amenés à s'incliner devant la souveraineté populaire.

Il vous faut donc, le 18 novembre, confirmer votre « oui » pour éviter la revanche des battus du référendum.

Unis pour la Ve République, tous les mouvements gaullistes et avec eux tous les partisans du « oui » vous présentent dans chaque circonscription de France un candidat unique.

Cette unité, à l'inverse de la coalition hétéroclite et impuissante des « non », est réalisée dans la clarté. Elle traduit la volonté qu'a la grande majorité des Français de construire l'avenir dans la ligne des principes dégagés et de l'action entreprise par le général de Gaulle.

***

Elu en 1958 député de Saint-Ambroise-Folie-Méricourt, je m'étais engagé alors à « soutenir l'action nationale du général de Gaulle ».

Quatre années se sont écoulées. Cette promese a été tenue.

Grâce à ce soutien sans défaillance de l'U.N.R., la Ve République a déjà pu réaliser une grande œuvre :

— La stabilité politique a été assurée grâce à l'application effective de la Constitution de 1958 ;

— La stabilité financière a été obtenue grâce à la restauration de la monnaie ;

— La paix sociale a été garantie par l'augmentation constante des salaires et la modération de la hausse des prix, le plein emploi et une politique persévérante de promotion sociale ;

— La paix scolaire a enfin été trouvée grâce à la loi du 31 décembre 1959 ;

— La paix civile a pu être préservée ;

— Le progrès économique s'est manifesté de façon éclatante grâce à un effort d'équipement sans précédent : 38.000 classes nouvelles, 140 milliards en cinq ans pour l'équipement sportif, crédits quintuplés pour l'équipement hospitalier, crédits H.L.M. doublés.

— Le progrès social s'est traduit par une majoration importante quoique insuffisante des pensions de vieillesse et d'invalidité, la création de l'allocation loyer pour les personnes âgées, l'augmentation massive des prestations familiales, le remboursement à 80 0/0 des soins médicaux.

En même temps que s'accomplissait cet effort sans précédent, l'œuvre de pacification en Algérie s'achevait : le drame algérien qui pesait lourdement sur l'avenir de la France était conduit à son terme. Les possiblités de coopération entre les deux pays s'ouvraient.

Ainsi, la Ve République et l'U.N.R. ont fait preuve depuis quatre ans de leur efficacité.

Mais il est évident que cette politique ne pourra produire tous ses effets que si elle est poursuivie.

Pour la mener à bien et à plus forte raison pour la développer comme nous le voulons, vous ne pouvez faire confiance qu'à ceux qui, depuis 1958, n'ont pas hésité à en prendre, dans tous les domaines, la responsabilité.

Vous donnerez donc vos suffrages à des hommes qui, sans défaillance, ont soutenu la République nouvelle.

Vous donnerez aussi vos suffrages à ceux dont l'action locale a démontré qu'ils ne séparaient pas les grands problèmes nationaux des préoccupations quotidiennes de chacun d'entre vous.

Electrices, électeurs, souvenez-vous !

Il y quatre ans, tous les partis (à l'exception des communistes) se réclamaient du général de Gaulle.

Seule, l'U.N.R. lui est restée fidèle.

Aujourd'hui, jetant le masque, ils se coalisent contre elle pour l'abattre et, du même coup, se débarrasser de de Gaulle.

Vous ne pouvez donc pas faire confiance aux hommes de ces partis.

Pour éviter le retour aux combinaisons de la IVe...

Pour soutenir efficacement l'action du général de Gaulle...

Pour être représentés par un homme qui a fait ses preuves...

Comme en 1958, vous donnerez à nouveau votre confiance à

André FANTON, candidat unique des « oui »

qui, depuis quatre ans, a démontré par sa fidélité qu'il en était digne.

Pour la Ve République
Votez U.N.R.

Votez André FANTON

Remplaçant éventuel :

Michel MARQUET

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République — U.N.R.

André FANTON

34 ans
Avocat à la Cour de Paris
Député sortant

Electrices, électeurs,

Merci d'abord aux 14.045 d'entre vous qui, dès le premier tour, m'ont donné leurs suffrages.

Grâce à vous, et pour la première fois, le parti communiste n'arrive plus en tête.

Sa défaite aurait été définitive si des candidats de division n'avaient été plus soucieux de faire échec au général de Gaulle qu'au parti communiste.

Trois anciens députés de la IVe ont ainsi mordu la poussière.

Mais, si éclatante que soit la victoire de l'U.N.R., elle n'est pas définitivement acquise, car ses adversaires n'ont pas désarmé.

Pour mettre en échec, au deuxième tour, les candidats de l'U.N.R., ils ne reculeront ni devant les combinaisons les plus immorales, ni devant les alliances contre nature, au risque de faire le jeu du parti communiste.

De même que vous n'avez pas accepté que le 18 novembre puisse être pour les partisans

du « non » la revanche du 28 octobre, de même vous ne permettrez pas que votre victoire de dimanche puisse être remise en cause.

La situation est parfaitement claire :

Tous ceux qui, troublés par la violence des campagnes dirigées contre le général de Gaulle, étaient restés hésitants, doivent se joindre aux 14.045 d'entre vous qui se sont déjà comptés sur le seul candidat du « oui ».

Tous ensemble, vous assurerez ainsi la défaite définitive du candidat communiste.

Mais vous assurerez aussi et surtout le triomphe de l'U.N.R., triomphe qui permettra d'assurer, demain comme hier, la stabilité sans laquelle rien n'est possible en France.

Pour la Ve République
Votez U.N.R.

Votez André FANTON

Remplaçant éventuel :

Michel MARQUET

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jacques MALLEVILLE
(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

U. N. R. pour la Ve République

Fidélité à de Gaulle, loyauté envers le pays.

Jacques MALLEVILLE

Chef des Services de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur
Docteur en Droit. — Ancien Elève des Sciences politiques
Marié. — 3 enfants
Député du XIe Arrondissement - sortant
Membre de la Commission de la Défense Nationale
Représentant de la France au Conseil de l'Europe

Remplaçant éventuel :

Michel CAUCHARD

Industriel du XIe Arrondissement
Marié. — 4 enfants

La France avait déjà choisi la bonne voie en 1958...

Vous venez de confirmer votre choix :

En désavouant les vieux partis impuissants et les factions extrémistes...

Il faut maintenant que soit élu un parlement qui respectera et fera respecter votre « oui », pour cela votez :

Jacques Malleville.

En 1958, je n'ai pas voulu vous faire de vaines promesses, et vous m'avez choisi parce que j'avais pris devant vous l'engagement solennel de toujours soutenir la politique du Général de Gaulle, et seulement pour cela.

Cet engagement, à la différence de certains qui, dans cette circonscription y ont souscrit, soit en 1958, soit lors des élections municipales de 1959, je n'y ai jamais failli.

QUEL EN EST LE BILAN ?

— J'ai dit « oui » de Gaulle pour établir la paix en Algérie.

— J'ai dit « oui » à de Gaulle pour doter la France d'institutions politiques modernes et faire régner la stabilité gouvernementale.

— J'ai dit « oui » à de Gaulle pour construire l'Europe politique et économique.

— J'ai dit « oui » à de Gaulle pour décoloniser l'Afrique et l'engager dans la voie de l'amitié avec la France.

— J'ai dit « oui » à de Gaulle pour établir le paix scolaire et sauvegarder la liberté des familles.

— J'ai dit « oui » à de Gaulle pour ramener la prospérité économique.

— Une monnaie parmi les plus fortes du monde.

— Un budget en équilibre et voté à temps.

— Des impôts relativement stables malgré des charges croissantes et pour certaines imprévues.

— Le remboursement anticipé de nos dettes extérieures et, pour la première fois depuis trente et un ans, la France a prêté de l'argent aux Etats-Unis.

— Des réserves de devises étrangères considérables.

— Une production industrielle en expansion régulière et raisonnable.

— J'ai dit « oui » à de Gaulle pour que cette économie florissante soit mise au service de l'homme.

— Amélioration régulière du niveau de vie.

— Disparition totale du chômage.

— Hausse des salaires et des prestations familiales.

— Premières mesures concrètes pour donner aux personnes âgées une situation décente.

— Vote de lois-cadres dans tous les domaines sociaux : santé publique, éducation nationale (un budget doublé en quatre ans), équipement sportif, modernisation de l'agriculture, défense nationale (un service militaire bientôt ramené à seize mois).

En 1958, nous avons ensemble écrasé le communisme par 32.000 voix contre 18.000...

Mais le danger est toujours là !

Sur les 21.880 « non » de nos quartiers au référendum du 28 octobre, les 18.000 voix communistes sont toujours là, menaçantes...

Vous qui avez voté « oui » pour barrer la route au communisme, vous devez faire bloc, dès le premier tour, sur l'unique candidat du « oui » :

Votez JACQUES MALLEVILLE.

Candidat d'Union pour la Ve République.

2e CIRCULAIRE

U. N. R. pour la Ve République.

Fidélité à de Gaulle, loyauté envers le pays.

JACQUES MALLEVILLE

Chef des Services de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur
Docteur en Droit. — Ancien Elève des Sciences politiques
Marié. — 3 enfants
Député du XIe Arrondissement - sortant
Membre de la Commission de la Défense Nationale
Représentant de la France au Conseil de l'Europe

Remplaçant éventuel :

MICHEL CAUCHARD

Industriel du XIe Arrondissement
Marié. — 4 enfants

Pour la première fois depuis le Front Populaire de 1936, le communisme est écrasé à la Roquette-Sainte-Marguerite, dès le premier tour par un candidat national...

— C'est en effet par 15.987 voix contre 13.980 que Jacques Malleville arrive en tête ; et ce candidat est un gaulliste.

Il ne pouvait en être autrement.

Seul de Gaulle, seule l'U.N.R. peuvent débarrasser à tout jamais la France du cancer communiste.

Vous qui votez français avec l'U.N.R. premier parti de France, pour confirmer la victoire de la France et de la République.

Votez, votez tous :
Ici, s'abstenir c'est voter communiste.

Votez JACQUES MALLEVILLE.

Tout candidat, se disant national, qui par dépit, par ambition personnelle, par intérêt pécuniaire, se maintiendrait au second tour contre Jacques Malleville, désigné par le suffrage universel premier national, serait un complice volontaire, conscient et payé du communisme.

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Roger FREY
(Candidat d'Union des « Oui » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962

1re CIRCULAIRE

Canditat d'union des « Oui ».

Ce que 13 millions de Français, parmi lesquels 23.000 d'entre vous, ont entendu exprimer en votant « Oui » le dimanche 28 octobre 1962, c'est avant tout leur volonté de poursuivre l'œuvre de rénovation politique, de développement économique et de promotion humaine entreprise il y a quatre ans par la Ve République.

Les élections du 18 novembre doivent être une nouvelle occasion d'affirmer la fidélité des « Oui » à une certaine idée de la France. Si vous ne voulez pas qu'hier revienne demain, si vous ne voulez pas que l'immense espérance née de la volonté commune de tant d'hommes et de femmes soit déçue, il est indispensable que tous les « Oui » soient logiques avec eux-mêmes, et qu'après avoir approuvé de Gaulle, ils apportent leurs suffrages au candidat qui seul se réclame de lui et qui au Parlement soutiendra son action.

Voter pour un partisan du « Non », alors qu'on a voté « Oui » au référendum, manquerait à la fois de cette logique et de ce bon sens que l'on attribue si volontiers à notre pays, et préparerait le chaos et l'aventure.

Une nouvelle fois les portes de l'avenir s'ouvrent devant nous, nous laissant entrevoir ce que peut et ce que doit être la France de demain.

Dans un monde en pleine révolution technique les vieilles luttes de jadis s'essoufflent. Le problème du bien-être des hommes, pour ne pas dire de leur bonheur, se trouve posé en termes nouveaux tout comme d'ailleurs celui des inégalités et des injustices.

Sur cette terre d'humanisme qu'est la France, nous avons à édifier d'ici la fin du siècle, une nouvelle société dans laquelle la hiérarchie du travail effacera peu à peu, non seulement les misères et les privilèges mais aussi les divisions et les oppositions entre les classes. Société libre où l'homme échappera à la tyrannie totalitaire comme à la domination des intérêts, où l'homme conservera sa dignité, parce que sa liberté ne sera plus celle de l'injustice.

C'est là une tâche immense que seule une majorité éprise de paix et de progrès pourra réaliser. Cette majorité c'est celle des « Oui » ; c'est celle de tous les hommes et de toutes les

femmes de bonne volonté qui, au-delà des passions politiques, veulent réconcilier la France avec elle-même, trouver pour tous ses enfants les formules d'union et de tolérance qui doivent nous permettre de préserver ce bien suprême : notre unité nationale.

Roger FREY
Chevalier de la Légion d'Honneur (à titre militaire)
Croix de Guerre. — Médaille des Combattants volontaires de la Résistance. — Engagé volontaire F.F.L.
Ministre du Général de Gaulle

Remplaçant éventuel :

Raphaël TOURET
Commandeur de la Légion d'Honneur (à titre militaire)
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance
Déporté de la Résistance à Mauthausen

U.N.R.

Electeurs, électrices,

Chaque parti, chaque candidat vous expose un programme. Il me serait facile de faire de même, et de développer sur un certain nombre de points, ce que je me propose de faire et ce que je vous demande d'approuver. Mais le temps n'est plus où les programmes avaient une valeur intangible et constituaient une sorte de charte, que bien entendu personne ne respectait.

Dans le monde tel qu'il est et tel qu'il va, les événements se présentent si vite, de façon si imprévue, les affaires à régler sont parfois si urgentes, qu'il est indispensable d'y apporter des solutions que nul programme n'avait prévues.

Il faut prendre les problèmes tels qu'ils sont, les étudier et leur trouver une solution en fonction des circonstances. Une fois proclamé un idéal, fixés des objectifs immédiats ou à terme, un parti de gouvernement n'a que faire de ce catalogue creux qu'étaient les programmes des partis d'autrefois. Son programme il le définit dans l'action et par l'action.

Notre idéal : c'est une conception du monde et de l'homme, une morale en acte.

Nos objectifs : comme tous les Français, nous sommes également attachés à l'ordre et au progrès, à la paix, à la sécurité du lendemain et au bonheur d'aujourd'hui. Mais ce sont les circonstances, qui, dans le moment fixent le choix des limites et des moyens.

Il n'empêche que si l'on renonce à puiser dans un catalogue, il importe de pouvoir établir un ordre d'urgence des problèmes nationaux et locaux.

Quels étaient les objectifs que l'U.N.R. s'était fixés en 1958 ? Refaire l'Etat, consolider la République, terminer la guerre d'Algérie, rétablir nos finances, assainir notre monnaie, accélérer l'expansion économique, moderniser notre armée, restaurer le prestige extérieur de la France, organiser l'Europe et renforcer l'Alliance Atlantique, Ces objectifs ont été atteints pour l'essentiel.

Il est maintenant nécessaire que chaque Français puisse recueillir les fruits de ce patient effort auquel il a consenti avec tant de générosité et parfois de sacrifices. Ce doit être l'œuvre de la prochaine législature que de donner une priorité absolue aux problèmes économiques, sociaux et familiaux, de mieux répartir le revenu national afin d'améliorer le pouvoir d'achat, et par là même, le niveau de vie de chaque catégorie de Français qu'ils soient employés, ouvriers, fonctionnaires, commerçants, industriels, membres des professions libérales, cadres et artisans, retraités, de donner sans sectarisme à nos enfants des maitres, des écoles et des terrains de sport, garantir aux personnes âgées une vieillesse heureuse et digne, en un mot donner à la France le cadre d'un avenir digne de son passé, de ses traditions et de ses espérances, et assurer par là même ce que souhaitent les habitants du XIIe arrondissement.

C'est tout cela qui est en cause dans la prochaine compétition électorale. C'est parce que j'ai profondément conscience de l'importance de l'enjeu, que j'ai tenu à honneur d'y participer, et que j'ai choisi de le faire dans votre circonscription à laquelle m'attachent de très longue date tant de liens familiaux.

Depuis le 18 juin 1940 je me bats pour mon pays et pour la République aux côtés du général de Gaulle.

Pour me permettre de continuer ce combat, j'ai besoin aujourd'hui que vous m'accordiez vo re confiance.

Roger FREY
Ministre du général de Gaulle

2e CIRCULAIRE

Roger FREY

Ministre du Général de Gaulle
Chevalier de la Légion d'Honneur (à titre militaire)
Croix de Guerre. — Médaille du Combattant volontaire de la Résistance. — Engagé volontaire F.F.L.
Titulaire de 20 décorations étrangères

Remplaçant éventuel :

Raphaël TOURET

Commandeur de la Légion d'Honneur (à titre militaire)
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance
Déporté de la Résistance à Mauthausen

U.N.R.

Electrices, électeurs,

Parce que vous êtes des citoyens logiques et conscients de vos responsabilités, je me trouve largement en tête au premier tour de scrutin avec 16.897 voix, soit près de 48 0/0 des suffrages.

Je vous remercie de cette marque de confiance qui m'honore infiniment.

Il s'agit aujourd'hui de confirmer et d'amplifier la majorité nationale que vous représentez.

Contre les hommes du désordre et de la subversion, contre le communisme et contre l'O.A.S., confirmez votre résolution d'aider le général de Gaulle à bâtir la France de demain.

Vive la République !
Vive la France !

Roger FREY
Ministre du général de Gaulle

Le 25 novembre pas d'abstentions, votez tous

Votez Roger FREY

DOUZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre BOURGOIN
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Pierre BOURGOIN

Député sortant
Inspecteur Général des Chasses et de la Protection de la Faune Outre-mer
Colonel des Cadres de Réserve
Condamné à mort pour faits de Résistance. — Grand mutilé de guerre
Grand Croix de la Légion d'Honneur. — Compagnon de la Libération
Rosette de la Résistance. — Croix de Guerre 1939-1945
Distinguished Service Order
Commandeur de l'Ordre de Léopold. — Croix de Guerre Belge. — Bronze Star Medal
Officier de l'Ordre de Orange Nassau. — Grand Croix de l'Etoile Noire du Bénin
Président de plusieurs Sociétés d'Anciens Combattants et Mutilés de Guerre
Membre et Rapporteur du Conseil de l'Europe
Membre et Rapporteur de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale
Vice-Président de la Commission de Défense de l'U.E.O.
Vice-Président du Groupe Libéral au Conseil de l'Europe
Membre de la Commission parlementaire de l'OTAN
54 ans. — Marié. — Deux enfants

Remplaçant éventuel :

André PLANCHET

Directeur Commercial
Conseiller Municipal de Paris. — Conseiller Général de la Seine
Ancien Vice-Président du Conseil Municipal de Paris
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Officier du Mérite Social. — Officier d'Académie
Marié. — Cinq enfants

Nous qui avons vécu les vingt-deux années de guerre que vient de subir la France, n'avons d'autre but que d'assurer un avenir paisible et heureux à nos jeunes.

Electeurs, électrices,

Au mois de novembre 1958, vous m'avez élu à l'Assemblée Nationale contre le « système » politique alors en vigueur et vous avez manifesté, par vos suffrages, que vous désiriez ardemment placer à la tête de la France une autorité qui ne soit pas, à la base, entachée d'impuissance.

Le 28 octobre 1962, quatre ans après, vous avez, en portant vos « oui » dans l'urne, réaffirmé d'une façon éclatante votre désaffection de l'ancien « système » des partis.

Il vous appartient maintenant de confirmer, en choisissant un représentant, votre désir de voir la Ve République continuer son œuvre de rénovation nationale et de donner, sans ambiguité, à ceux qui assurent les responsabilités du pouvoir, votre approbation et votre appui.

Dans la profession de foi que je vous avais adressée en 1958 je vous avais prévenu que la réalisation du programme qui vous était proposé demanderait à tous de gros sacrifices car la IVe République laissait à la Ve un passif matériel et moral excessivement lourd.

Certains de ces sacrifices ont été déchirants et nombreux sont ceux qui, ne pouvant les supporter, se sont laissés entraîner par des apprentis sorciers qui prétendaient donner une solution en ajoutant aux forces de haine déjà déchaînées d'autres forces de haine tout aussi sanguinaires et malheureusement tout aussi stériles.

Je ne crois pas les situations présentes, pour précaires qu'elles soient, irréversibles ; mais leur retournement ne peut venir que de la paix et de l'apaisement. La paix est acquise, l'apaisement vient peu à peu, au fur et à mesure que s'estompe, devant leur impuissance à bâtir un avenir, le chétif prestige des « gagnants » d'aujourd'hui.

La Ve République — et particulièrement le Parti auquel je suis inscrit — ont été pendant quatre ans villipendés par tous ceux qui vous ont conseillé de voter « non » au dernier référendum — c'est-à-dire par tous les tenants du « système » et la quasi totalité de la presse. On a abusé du terme clef « inconditionnel » pour tenter de discréditer à vos yeux les députés qui vous représentaient. Or, il suffit de consulter le *Journal Officiel* pour constater que les députés U.N.R. ont toujours voté librement et souvent contradictoirement, suivant leur conscience et le sens qu'ils donnaient à leur mandat. Ils n'ont fait bloc que lorsqu'il a été proposé de mettre en minorité le Gouvernement et de revenir, par de continuels renversements ministériels, au bon « système » d'antan.

C'était, je crois, pour cela que vous nous aviez mandatés.

En réponse à cette campagne de dénigrement nous avons un bilan.

En 1958, la France était au bord de la faillite. En 1962, le déficit budgétaire est stoppé, notre dette extérieure entièrement remboursée, et nous, les anciens mendiants de la IVe, prêtons de l'argent aux Américains.

Par surcroît, la Ve République a augmenté de plus de 50 0/0 les constructions scolaires et universitaires, de plus de 500 0/0 les dépenses et équipements sanitaires, de plus de 60 0/0 les investissements agricoles, de plus de 60 0/0 les crédits pour l'utilisation industrielle de l'énergie atomique.

Il n'y a plus de chômeurs en France et la hausse des salaires, quoique encore insuffisante, a suivi à peu près l'augmentation des biens de consommation.

Des problèmes qu'aucun régime n'avait osé aborder ou réussi à résoudre ont été réglés ou ont reçu un début de règlement ; problèmes de l'agriculture, de l'enseignement, de l'enseignement agricole, de la recherche scientifique et technique, de l'équipement sportif, etc.

La Sécurité sociale est maintenant remboursée à 80 0/0, la Sécurité sociale agricole, qui n'existait pas, a été créée. Les prestations familiales, y compris le salaire unique, ont été augmentées de 16,5 0/0. Les pensions d'invalidité ont été augmentées de 25 0/0. Une allocation

loyer a été instituée, les pensions de vieillesse, bien qu'encore insuffisantes, ont été revalorisées de 10,5 0/0 en 1960, de 7,70 0/0 en 1961, de 15 0/0 en 1962.

Ainsi, alors que les autres usent et abusent, démagogiquement, du mot « socialisme », c'est nous qui avons fait une vraie politique sociale, ces chiffres le prouvent.

Maintenant, l'avenir.

Il nous faut surtout concevoir l'avenir en fonction de nos jeunes, c'est-à-dire à moyen et long terme; et, si nous voulons mener à bien la tâche essentielle de leur donner la vie équilibrée et heureuse que nous n'avons pas eue, il est nécessaire que nous obtenions de vous la possibilité d'une politique suivie et d'une stabilité gouvernementale, c'est-à-dire le contraire de ce qu'on vous demande par ailleurs.

Nous voulons continuer l'œuvre entreprise en agissant au mieux pour que :

La paix soit respectée dans le monde.

L'Europe et le Marché commun s'organisent et s'étendent.

Nos finances restent saines et notre monnaie stable.

Le plein emploi soit assuré par une expansion économique continue.

Les salaires soient régulièrement augmentés (25 0/0 au moins dans les cinq prochaines années).

Les investissements d'intérêt public continuent à s'accroître.

Plus de logements soient construits.

Soit assurée aux vieillards une vie matérielle et morale décente.

Donnez-nous les moyens de le faire en confirmant votre « oui ».

Votez Pierre BOURGOIN

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Pierre BOURGOIN

Député sortant
Inspecteur Général des Chasses et de la Protection de la Faune Outre-mer
Colonel des Cadres de Réserve
Condamné à mort pour faits de Résistance. — Grand mutilé de guerre
Grand Croix de la Légion d'Honneur. — Compagnon de la Libération
Rosette de la Résistance. — Croix de Guerre 1939-1945
Distinguished Service Order
Commandeur de l'Ordre de Léopold. — Croix de Guerre Belge. — Bronze Star Medal
Officier de l'Ordre de Orange Nassau. — Grand Croix de l'Etoile Noire du Bénin
Président de plusieurs Sociétés d'Anciens Combattants et Mutilés de Guerre
Membre et Rapporteur du Conseil de l'Europe
Membre et Rapporteur de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale
Vice-Président de la Commission de Défense de l'U.E.O.
Vice-Président du Groupe Libéral au Conseil de l'Europe
Membre de la Commission parlementaire de l'OTAN
54 ans. — Marié. — Deux enfants

Remplaçant éventuel :

André PLANCHET

Directeur Commercial
Conseiller Municipal de Paris. — Conseiller Général de la Seine
Ancien Vice-Président du Conseil Municipal de Paris
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Officier du Mérite Social. — Officier d'Académie
Marié. — Cinq enfants

Nous, qui avons vécu les vingt-deux années de guerre que vient de subir la France, n'avons d'autre but que d'assurer un avenir paisible et heureux à nos jeunes.

Mesdames, Messieurs,

La France vient de manifester, sans ambiguïté et massivement, qu'elle faisait toujours confiance au général de Gaulle pour guider sa politique et lui assurer un régime stable et efficace.

La Ve République, que votre suffrage vient de libérer définitivement des tares qui paralysaient la précédente, sera en mesure, si vous confirmez le 25 votre vote du 18, de mener à bien, après qu'elle ait déjà réussit à rétablir l'ordre dans les finances et l'économie, le vaste programme social qu'elle a défini.

Je remercie les électeurs de la douzième circonscription qui ont groupé leurs suffrages sur mon nom.

Je leur demande cependant de considérer qu'une avance n'est pas une victoire et les conjure de venir dimanche aux urnes nombreux et confiants,

Pour manifester leur désir d'ordre, de paix et de justice !

Pour barrer la route au communisme d'inspiration étrangère !

En votant pour que le général de Gaulle et la Ve République puissent continuer leur œuvre.

Pierre BOURGOIN

TREIZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. René SANSON

(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.
U.N.R.

« En notre temps le chemin du progrès, de la prospérité, de la grandeur ne passe pas, ne passera jamais par les jeux dérisoires d'autrefois. »

(Charles de Gaulle, 26 octobre 1962)

Madame, Monsieur,

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier tous les votants de la circonscription qui ont apporté leurs suffrages au général de Gaulle.

Le 30 novembre 1958, 22.181 voix nationales se portaient sur mon nom et faisaient échec à 13.767 voix communistes.

Fidèle à l'esprit de la France libre j'avais pris l'engagement de soutenir l'homme qui tant de fois a ramené et sauvé la République. Cet engagement, je l'ai tenu.

Maintenant, pour la première fois depuis vingt ans, la France est en paix. Le service militaire est réduit. Il le sera encore.

Notre pays a retrouvé :

— à l'extérieur : le prestige ;

— à l'intérieur : économiquement, l'équilibre ; socialement, le plein emploi.

Grâce à l'autorité du général de Gaulle, grâce à l'appui parlementaire de l'U.N.R., la Ve République a déjà pu réaliser une œuvre aussi magnifique qu'inespérée.

Lorsqu'une mesure d'une gravité exceptionnelle devait être prise, la décision, démocratiquement, a été déférée au peuple souverain, c'est-à-dire à vous, et vous avez tranché.

Sous la IVe République.

— Les caisses de l'Etat étaient vides, la France tendait la sébile à l'étranger.

— C'était la cascade des Gouvernements inefficaces parce qu'impuissants.

— C'était l'instabilité, qui faisait de notre beau et bon pays la risée du monde.

Sous la Ve République.

— Les dettes sont remboursées.
— Le budget est en équilibre.
— La France a pu entrer dans le Marché commun et en accélérer la réalisation.

Certes, la liquidation de la faillite a conduit, au début, à des mesures parfois impopulaires mais indispensables, au demeurant rapportées aujourd'hui.
Mais certains sacrifices un moment consentis ont été largement compensés par les fruits recueillis.
Par l'augmentation du pouvoir d'achat :

— Depuis quatre ans, chaque année, la consommation a augmenté de 5 0/0.

Des améliorations sensibles ont été apportées dans le XIIIe arrondissement :

— Rénovation des îlots insalubres.
— Réfection d'immeubles consécutive à une politique nécessaire des loyers.
— Construction d'immeubles neufs H.L.M.
— Début d'amélioration dans les transports en commun de la partie la plus déshéritée de l'arrondissement.
— Bureaux de poste neufs, clairs et accueillants.

Mais il reste beaucoup à faire.

L'U.N.R. vous propose maintenant :

Dans le domaine économique :

— Une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes.
— Une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

— L'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale.
— Le progrès social par une amélioration toujours plus sensible du pouvoir d'achat.
— La garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées.

Voici donc, très schématisé, ce qui vous est proposé.
Aussi bien, maintenant, votre choix est simple :
Ou vous voterez pour ceux qui reviendraient fatalement aux errements du passé,
Ou vous voterez pour ceux qui n'ont cessé de soutenir sans faiblesse celui qui a libéré le territoire, restauré la République et évité deux fois la guerre civile.
Si par malheur vous faisiez revivre le Parlement de naguère,
Si le général de Gaulle devait perdre à l'Assemblée Nationale la majorité qu'il vient de trouver dans le pays,
Si par le vote du budget les moyens de sa politique lui étaient systématiquement refusés.
Alors aucun texte constitutionnel n'empêcherait le régime, auquel vous venez de renouveler votre confiance, de revenir au « système » d'antan,
Alors le général de Gaulle serait contraint de se démettre,
Alors et alors sûrement, ce serait l'aventure et son cortège de misères...
Mais vous confirmerez votre « oui »,

Pour la paix, pour la stabilité, pour le progrès.
Pour vos enfants, pour l'avenir, pour la France.

Dans la liberté, l'égalité et la fraternité.
Vous voterez U.N.R. pour la Ve République.

Vous voterez pour René SANSON
Député sortant

Seul candidat des « oui » !

René SANSON
Candidat
Marié. — Deux enfants
Docteur en Droit. — Avocat à la Cour
Commandant de Réserve
Médaille de la Résistance. — Croix de Guerre
Commandeur de la Légion d'Honneur à titre militaire
Président de l'Association Nationale des Résistants de 1940
Rapporteur spécial de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale
du Budget des affaires économiques et du Plan
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Lucien PERGELINE
Marié. — Trois enfants
Economiste d'entreprise. — Attaché de Direction

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

U.N.R.

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, merci de tout cœur aux 11.830 électrices et électeurs qui, confirmant leur « oui », ont voté pour le parti de la France.

D'emblée, ils nous ont porté en tête de tous les candidats.

Pour la première fois dans notre 13e, c'est un candidat national qui l'emporte au premier tour sur le communiste.

Répondant à l'appel du général de Gaulle, logiques avec eux-mêmes, ils ont été fidèles à leur « oui ».

Dès le départ, ils ont indiqué leur choix, leur refus de l'aventure et du chaos.

Trop d'abstentions ont cependant enlevé à ce scrutin sa pleine signification.

S'abstenir, c'est voter communiste.

La confusion créée volontairement par la politique des partis, par leur attitude équivoque, par leur entente aussi provisoire qu'hétéroclite, pouvait expliquer une hésitation.

Aujourd'hui, les partis ont reculé. La France a avancé.

Demain, le choix est donc clair :

D'un côté, Pierre Cot,

c'est-à-dire le cumul de la politique des partis d'avant-guerre et de la politique des Soviets d'aujourd'hui ;

De l'autre, René Sanson,

— c'est-à-dire la rénovation de la République,
— la stabilité politique,
— la poursuite du redressement économique,
— l'amélioration des conditions de vie,
— la sécurité,
— l'indépendance nationale...

Le Parti communiste, c'est l'alignement servile sur les intérêts d'une puissance étrangère : acceptation du Pacte germano-soviétique, approbation de la répression sanglante des travailleurs de Budapest...

Aucune hésitation n'est possible, aucune abstention n'est excusable.

La reconciliation des Français doit se faire sur la France.

Donc, dimanche prochain, encore un effort, de la discipline dans l'union.

Tous ceux qui refusent la servitude communiste doivent concentrer leurs suffrages sur le candidat national que vous avez porté en tête au premier tour.

C'est pourquoi dimanche, tous ensemble, avec de Gaulle trois fois sauveur de la République.

Pour la paix, la stabilité, la prospérité.

Parce que vous voulez un député qui ait l'audience des Pouvoirs publics.

Pour vos enfants, pour l'avenir.

Dans la liberté, l'égalité, et la fraternité.

Avec de Gaulle,

Pour la France,

Vous voterez, vous aussi, U.N.R.

Vous voterez René SANSON

René SANSON

Candidat
Marié. — Deux enfants
Docteur en Droit. — Avocat à la Cour
Commandant de Réserve
Médaille de la Résistance. — Croix de Guerre
Commandeur de la Légion d'Honneur à titre militaire
Président de l'Association Nationale des Résistants de 1940
Rapporteur spécial de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale du Budget des affaires économiques et du Plan
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Lucien PERGELINE

Marié. — Trois enfants
Economiste d'entreprise. — Attaché de Direction

QUATORZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Hubert GERMAIN

(Candidat « pour la V[e] République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1[re] CIRCULAIRE

Pour la V[e] République.

Electrices, Electeurs,

Une nouvelle fois vous venez de porter votre adhésion au référendum proposé par le Général de Gaulle ; vous venez de montrer que vous souhaitiez qu'il reste à la tête de l'Etat, pour poursuivre l'œuvre de redressement déjà si heureusement commencée.

L'Union pour la Nouvelle République s'était donné en 1958 pour seul but de lui apporter un soutien sans défaillance. Elle n'a pas failli à sa promesse.

Tout au long de la législature, l'U.N.R. a été le pivot d'une majorité, acceptant parfois de prendre la seule responsabilité de mesures dont certaines, impopulaires, se sont révélées bénéfiques.

Grâce à l'autorité du Général de Gaulle, grâce à l'appui parlementaire de l'U.N.R. la V[e] République a pu, déjà, réaliser une œuvre magnifique et inespérée.

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IV[e] République ; en 1958

— les caisses de l'Etat vides,

— l'instabilité des Gouvernements,

— l'impuissance du Parlement,
— l'inefficacité des partis, leurs querelles constantes,
— le mépris de la part des pays étrangers, les diktats de l'O.N.U.,
— l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

Depuis quatre ans :

— le déficit budgétaire a été réduit,
— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur,
— le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun,
— les investissements publics ont pris un essor sans précédent,
— les constructions scolaires et universitaires ont augmenté de plus de 50 0/0,
— l'équipement sanitaire de plus de 500 0/0,
— la réduction du service militaire de vingt-sept à dix-huit mois, etc.,
— les salaires ont augmenté mais de façon nettement insuffisante par rapport au coût de la vie,
— le chômage est inexistant,
— des problèmes en suspens depuis des dizaines d'années ont trouvé leur solution.

Il en est ainsi de :

— l'orientation de la recherche scientifique et technique,
— la promotion sociale et professionnelle,
— l'équipement sportif.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappellera jamais assez :

— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0, l'instauration de la Sécurité sociale et agricole,
— l'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique,
— la revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 0/0 en 1960 ; 7,70 0/0 en 1961 ; 15 0/0 en 1962),
— la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité,
— et enfin, la création de l'allocation-loyer.

En même temps que se réalisait cet effort sans précédent d'investissement et de redressement économique, l'œuvre de pacification en Algérie s'achevait. Le drame algérien qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France trouvait enfin son terme. La paix était rétablie : pour la première fois depuis 1939, la France n'est plus en guerre.

Ainsi, la Ve République a fait preuve, depuis quatre ans, de son efficacité.

Electrices, Electeurs nous devons poursuivre et entreprendre davantage car tous nos buts ne sont pas atteints.

Il nous faut :

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE :

— une politique qui devra s'attaquer aux causes profondes des problèmes,
— une politique qui fera appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics,
— une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes,
— une politique visant à la défense efficace des petites et moyennes entreprises,
— la protection et l'adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne,
— l'expansion régionale,
— la simplification et l'allégement de la fiscalité.

DANS LE DOMAINE SOCIAL :

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale sans oublier celle des handicapés physiques tant par accident du travail que par maladie,
— une adaptation de la jeunesse concordant avec le marché de l'emploi,
— l'amélioration du pouvoir d'achat,
— la protection et la sécurité des travailleurs,

— la garantie indispensable et urgente de conditions de vie décente aux personnes âgées,

— la construction de logements pour les salariés à revenus modestes.

Dans le domaine international :

— l'entente et la cohésion du monde occidental, seuls moyens de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires,

— la construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisée et non pas au moyen d'une organisation supra-nationale, irresponsable et préétablie, dans laquelle la France se dépersonnaliserait,

— la rénovation de l'Alliance Atlantique, organisme rigide et qui ne tient pas compte de l'importance et de la puissance militaire française,

— l'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense,

— la recherche de tous les moyens propres à realiser les conditions d'un désarmement général,

— la modernisation du service militaire et la réduction de sa durée, imposée par la défense de la France, et les aspirations de la jeunesse,

— la réorganisation de l'O N.U. aujourd'hui déchue de sa respectabilité et de son autorité,

— le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Tel est le programme que l'U.N.R. propose à vos suffrages.

***

Face à elle qu'apporte la coalition des anciens partis de la IVe.

En vérité rien.

Qu'est-ce qui pourrait unir les Indépendants, soutiens de l'O.A.S. et les partis dits de gauche ?

Qu'est-ce qui pourrait unir le M.R.P. partisan de la liberté de l'enseignement et les Socialistes partisans de sa nationalisation ?

Qu'est-ce qui pourrait unir les Modérés partisans de la libre entreprise et les Marxistes de la S.F.I.O. ou du P.S.U.

Leur point commun c'est leur volonté de voir le Général de Gaulle se retirer pour pouvoir reprendre tranquillement ensemble les combinaisons de la IVe.

Les partis ont conduit la République au désastre de 1940, au désastre de Dien-Bien-Phu en 1954, à la crise de 1958.

Le Général de Gaulle, lui, a rétabli la République en 1944. Il a écarté la guerre civile en 1958. Il a sauvé la République contre les subversions en 1960 et en 1961.

Vous lui avez fait confiance. Vous ferez confiance à ceux qui le soutiennent.

Les anciens partis c'est le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de Gouvernement, au mieux l'immobilisme.

Le Général de Gaulle et l'U.N.R., dans le cadre des mouvements gaullistes pour la Ve République, c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne, transformant ses structures pour aller vers plus de paix, et plus de bonheur.

Le candidat :

Hubert GERMAIN

Chargé de Mission du Ministre des Armées
Commandeur de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération. — Médaillé de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Michel BREUIL

Chef d'équipe archiviste de la Marine
Militant d'action populaire et sociale
Commissaire du Bureau d'aide sociale du 13e arrondissement
Vice-Président de l'Office municipal des sports du 13e arrondissement

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.
U. N. R.

Electrices, Electeurs,

Par 12.858 voix, vous avez placé dès le premier tour de cette consultation électorale, votre candidat U.N.R. largement en tête.

Je tiens à vous remercier de votre large confiance.

Afin maintenant, de faire échec aux éléments d'une coalition communiste, je vous demande pour le deuxième tour de confirmer votre choix et, m'adressant à ceux qui n'ont pas cru devoir me soutenir jusqu'ici, de considérer que l'intérêt de la République commande désormais de ne s'abstenir en aucun cas ni d'égarer de voix sur un candidat de division et de voter pour

HUBERT GERMAIN

Candidat de l'U.N.R.
Chargé de Mission du Ministre des Armées
Commandeur de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération. — Médaillé de la Résistance

Remplaçant éventuel :

MICHEL BREUIL

Sur 33.891 suffrages exprimés, ont obtenu :

M. Hubert Germain, U.N.R.	12.858 voix
M. Voguet, Communiste	9.945 —
M. Biaggi, Indépendant	3.747 —
M. Martinet, P.S.U.	3.368 —
M. Geronimi, S.F.I.O.	2.044 —
M. de Kemoularia, Indépendant	1.929 —

QUINZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Michel de GRAILLY
(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République - U. N. R.

« Chacune de vous, chacun de vous, devant sa conscience nationale, décidera du destin de la France. »

Charles DE GAULLE,
26 octobre 1962.

MICHEL DE GRAILLY

42 ans
Engagé Volontaire en 1939
Militant de la Résistance (Maquis du Jura)
Membre en 1945 de la Mission Militaire aux Affaires Allemandes
Croix de Guerre 1939-1945 (Rhin et Danube)
Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public et de Droit Privé
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Candidat de l'Association « Pour la Ve République » et de l'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel :

ROGER BRICLOT
Fonctionnaire

Electrices, Electeurs de la 15e Circonscription.

Le 28 octobre, vous avez affirmé votre volonté de voir le Général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Ainsi, avec 62 0/0 des Françaises et Français, vous avez signifié leur congé aux vieux partis, coalisés avec les communistes et l'O.A.S. pour abattre l'homme du 18 juin.

Le candidat de l'association « pour la Ve République » vous en remercie.

Il vous faut maintenant confirmer votre « oui » et le faire respecter.

Souvenez-vous de la situation de la France, à l'intérieur et à l'extérieur, à la fin de la IVe République.

Et considérez l'effort accompli depuis quatre ans :

— le déficit budgétaire résorbé,

— les dettes extérieures remboursées, l'Etat français devenant créditeur,

— la réalisation du Marché commun accélérée avec la participation active de la France,

— la solution de problèmes en suspens depuis des dizaines d'années :

 — enseignement privé,

 — enseignement agricole,

 — recherche scientifique et technique,

 — promotion sociale et professionnelle,

 — équipement sportif,

 — progression de l'agriculture.

— l'essor des investissements publics (constructions scolaires et universitaires, équipement sanitaire, investissements agricoles, énergie atomique),

— l'expansion économique,

— les réalisations dans le domaine social (remboursement à 80 0/0, instauration de la Sécurité Sociale Agricole. augmentation des prestations familiales, des pensions de vieillesse et d'invalidité, création de l'allocation loyer).

Enfin, en même temps qu'une solution pacifique était apportée au problème algérien, la France retrouvait sa place dans le monde.

Si tout cela a été possible c'est qu'en 1958, après avoir approuvé les nouvelles institutions, le peuple français a donné sa confiance à des hommes animés de l'idéal gaulliste, et décidés à rompre avec un passé de honte et d'impuissance.

Ce n'est qu'avec l'appui d'une majorité parlementaire cohérente — constituée par le groupe de l'U.N.R. — que les deux gouvernements de la Ve République ont pu accomplir l'œuvre qui vient d'être rappelée.

Aujourd'hui comme hier, c'est du choix des hommes qui vous représenteront au Parlement, que dépendra la poursuite de notre redressement vers le progrès et la prospérité, inséparables de la grandeur nationale.

Mais aujourd'hui c'est dans la clarté que vous exercerez ce choix :

Alors qu'en 1958 les tenants ou les survivants de l'ancien système se réclamaient à l'env d'un « gaullisme » de fraîche date, ils ont, successivement, au long de la législature, jeté le masque, pour affirmer leur opposition passionnée lors du dernier référendum, marquant ainsi leur impatience de retrouver, après le départ du Général de Gaulle, « les jeux dérisoires d'autrefois ».

Résolument tournés vers l'avenir, vous saurez barrer la route à ces nostalgiques du passé :

— Sachant que la coalition des anciens partis, unis dans l'opposition mais divisés sur tout n'aboutirait qu'à l'instabilité et à l'immobilisme,

— Soucieux de voir les affaires de l'Etat conduites avec efficacité, et l'action gouvernementale poursuivie sur la voie tracée par Michel Debré et Georges Pompidou,

— Résolus à voir la France, que ce soit en Europe, parmi ses alliés de l'O.T.A.N., ou à l'O.N.U., affirmer sa place et sa vocation propres en tant que Nation, tout en participant à l'élaboration du monde de demain, et, en premier lieu, à la construction européenne.

Vous voterez, le 18 novembre, pour le seul candidat du « oui », présenté par :

L'Association « pour la Ve République » et l'Union pour la Nouvelle République,

Vous voterez MICHEL DE GRAILLY.

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République U. N. R.

MICHEL DE GRAILLY

42 ans
Engagé Volontaire en 1939
Militant de la Résistance (Maquis du Jura)
Membre en 1945 de la Mission Militaire aux Affaires Allemandes
Croix de Guerre 1939-1945 (Rhin et Danube)
Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public et de Droit Privé
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Marié, 3 enfants

Electrices, Electeurs de la 15e circonscription,

Merci aux 15.688 d'entre vous qui, dès le premier tour de scrutin, m'ont apporté leurs suffrages.

Vous avez voulu affirmer ainsi votre volonté de voir se poursuivre et se développer dans tous les domaines — politique, économique et social — l'œuvre de redressement national entreprise depuis quatre ans.

Dans la France entière un immense mouvement d'union est en marche. Il semble que les Français soient enfin conscient de la nécessité de surmonter leurs divisions, de « se rassembler sur la France », pour assurer la pérennité du destin national.

Il n'est pas possible que, dans notre circonscription, des manœuvres de division puissent avoir raison du bon sens, du civisme et de l'esprit national des électeurs.

Vous saurez faire comprendre à ceux qui n'ont décidément rien oublié ni rien appris, que ce sont précisément ces combinaisons et ces jeux sordides que vous avez condamnés et rejetés à jamais.

Votre intérêt — à tous : artisans, artistes, commerçants, employés, fonctionnaires ouvriers, membres de professions libérales — est de vous rallier aux hommes qui n'ont pour souci que l'intérêt commun, et pour qui la justice sociale consiste à assurer à chacun la place qui lui revient dans la cité.

A l'heure où cette union des Français, que d'aucuns croyaient chimérique, est sur le point de se réaliser, nul d'entre vous ne doit se dérober à son devoir.

Dans le 14e arrondissement, dans toutes les circonscriptions de Paris, comme dans la France entière, votre vote sera décisif.

Pas d'abstentions ! L'enjeu est digne de vous.

Je ne connaîtrai, quant à moi, qu'un devoir : me montrer digne de votre confiance.

Vive la République !
Vive la France !

MICHEL de GRAILLY.

Remplaçant éventuel :

ROGER BRICLOT
Fonctionnaire

SEIZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Christian de la MALÈNE
(Candidat « pour la Vᵉ République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Vᵉ République — U.N.R.

CHRISTIAN DE LA MALÈNE
Engagé Volontaire en 1939
Ancien Prisonnier de Guerre évadé
Officier de Réserve. — Croix de Guerre 1939-1945
Ancien Député du 14ᵉ Arrondissement. — Ancien Ministre du Général de Gaulle

Electeurs, électrices,

Une majorité importante d'entre vous a voté « oui » le 28 octobre dernier.

Elle a voté « oui » :

— pour que le général de Gaulle reste à la tête de l'Etat,
— pour éviter le retour à la IVᵉ et à ses malheurs,
— pour assurer la stabilité et permettre ainsi la marche vers le progrès.

Mais il ne suffit pas que 62 0/0 des Français et Françaises aient signifié leur congé aux vieux partis, aux communistes, à l'O.A.S., coalisés afin d'abattre l'homme du 18 juin, pour que ceux-ci s'inclinent devant la souveraineté populaire.

Aux élections du 18 novembre, il vous faut confirmer votre « oui » pour éviter la revanche des battus du référendum.

Unis pour la Vᵉ République, tous les mouvements gaullistes et avec eux, tous les partisans du « oui », vous présentent dans chaque circonscription de France un candidat unique.

J'ai l'honneur d'être ce candidat dans le 14ᵉ arrondissement. — 16ᵉ circonscription.

Le seul candidat du « oui ».

Le seul candidat favorable au général de Gaulle et à sa politique.

Tous les autres candidats qui se présentent à vos suffrages dans cette circonscription appartiennent à des partis qui ont voté « non » et qui ont essayé de chasser le général de Gaulle.

Ils n'y ont pas réussi le 28 octobre.

Ils n'y réussiront pas le 18 novembre

⁂

Il y a quatre années vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer siéger au Parlement. Vous l'avez fait parce que je vous avais promis de soutenir sans défaillance la politique de relèvement du général de Gaulle.

Je ne pense pas avoir failli à cette promesse.

Le Chef de l'Etat a d'ailleurs bien voulu le reconnaître en m'appelant auprès de lui comme Ministre de l'Information.

Je me représente aujourd'hui à vos suffrages pour continuer à soutenir la même politique qui doit permettre la transformation de notre pays au rythme du monde moderne.

Rappelez-vous où, en 1958, les partis qui revendiquent aujourd'hui le pouvoir contre le général de Gaulle, avaient conduit la France.

OR, DEPUIS QUATRE ANS :

— le déficit budgétaire a été réduit et stoppé,
— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur,

— le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun,
— les investissements publics ont pris un essor sans précédent :

— constructions scolaires et universitaires plus de 50 0/0,
— équipement sanitaire plus de 500 0/0,
— investissements agricoles plus de 60 0/0,
— énergie atomique plus de 60 0/0, etc.

— hausse des prix à la consommation freinée,
— salaires augmentés de façon très réelle, mais insuffisante,
— chômage inexistant,
— problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années qui ont trouvé une solution.

Il en est ainsi par exemple en ce qui concerne :

— enseignement privé - enseignement agricole - recherche scientifique et technique - promotion sociale et professionnelle - équipement sportif - progression de l'agriculture.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :

— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0,
— l'instauration de la Sécurité sociale agricole,
— l'augmentation de 38 0/0 des prestations familiales,
— la revalorisation des pensions de vieillesse (pension régime général : 52 0/0 - Allocation complémentaire : 58 0/0),
— la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité,
— la création de l'allocation-loyer.

En même temps que s'est réalisé cet effort sans précédent d'investissements et de redressement économique, l'œuvre de pacification en Algérie s'achevait. Le drame algérien qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France était conduit à son terme. Les possibilités de coopération entre les deux pays s'ouvraient.

Nos soldats pouvaient rentrer d'Algérie. Le service militaire pouvait être réduit à dix-huit mois.

***

Ainsi la Vᵉ République et l'U.N.R. ont fait preuve, depuis quatre ans, de leur efficacité.

Mais il reste beaucoup à faire et il faut progresser.

La première législature a été celle de la stabilité retrouvée, de la remise en ordre et de la fin de la guerre d'Algérie qui entravait notre expansion nationale.

La deuxième législature, forte du bilan de sa devancière, doit permettre :

Le développement économique :

Le taux d'expansion économique record, jamais atteint jusqu'ici, doit être maintenu en même temps que doivent être intensifiés les investissements privés et publics.

La politique économique et financière devra continuer à être conduite en fonction du respect de ces impératifs. Elle devra éviter l'inflation, maintenir la stabilité de la monnaie, donner aux entreprises les crédits nécessaires.

La promotion sociale :

— Promotion des individus :

par le développement de l'appareil scolaire,
par l'éducation des adultes,
par la promotion professionnelle.

— Promotion des familles et de la jeunesse.

par l'intensification de l'effort familial,
par le soutien de la jeunesse,

par l'équipement sportif,
par la lutte contre l'alcoolisme et la délinquance juvénile,
par la création de débouchés pour les jeunes.

— Promotion du syndicalisme :

par leur participation à la vie et au développement des entreprises,
par l'établissement de plans de développement à l'échelon régional et national,
par l'élaboration d'une politique nationale des revenus qui réserve aux travailleurs une part importante de l'accroissement du revenu national.

La présence de la France dans le monde :

par le maintien de l'Alliance Atlantique contre le communisme,
par la construction de l'Europe,
par la poursuite de la coopération avec les Etats d'Afrique.

La consolidation des institutions :

par le fonctionnement d'une démocratie nouvelle avec une majorité soutenant le Gouvernement pour l'exécution du programme que celui-ci s'est tracé et qu'elle a approuvé,
par une opposition remplissant parfaitement son rôle.
L'U.N.R. a joué son rôle de majorité fidèle permettant au Gouvernement de travailler Les résultats sont probants.

***

Face à elle, qu'apporte la coalition des anciens partis de la IVe : en vérité rien. — Ils ne sont d'accord sur rien. — Hier ils se déchiraient sur l'Indochine d'abord, sur l'Algérie ensuite — Aujourd'hui ils sont en désaccord fondamental sur la politique économique, sur la politique financière, sur la politique scolaire, sur la politique agricole, etc.
Leur seule union est négative : chasser de Gaulle pour reprendre tranquillement ensemble les combinaisons de la IVe.
Ils ont conduit la République au désastre en 1940, à la catastrophe de Dien-Bien-Phu en 1954, à la crise de 1958.
Le général de Gaulle, lui, a rétabli la République et nos libertés en 1945 ; il a écarté la guerre civile en 1958 ; il a sauvé la République contre les subversions et les révoltes en 1960 et en 1961.
Vous lui avez, à juste titre, fait confiance. Pour le soutenir vous ferez confiance à ceux qui lui ont toujours été fidèles.
Les anciens partis c'est le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de Gouvernement, etc.
Le général de Gaulle, soutenu par l'U.N.R. c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne pour aller vers plus de paix et de bonheur.
Le 18 novembre vous voterez pour l'avenir
Vous voterez pour la Ve République

Christian de LA MALÈNE

Remplaçant éventuel :

Pierre DANGLES
Fonctionnaire

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République. U.N.R.

CHRISTIAN DE LA MALÈNE

Engagé Volontaire en 1939
Ancien Prisonnier de Guerre évadé
Officier de Réserve. — Croix de Guerre 1939-1945
Ancien Député du 14e Arrondissement. — Ancien Ministre du Général de Gaulle

Electrices, électeurs,

La confiance d'un très grand nombre d'entre vous m'a permis d'arriver au premier tour en tête des candidats nationaux dans la circonscription de Plaisance, battant même de loin la candidature du parti communiste.

Que chacun en soit remercié.

Croyez que je sais qu'à travers ma personne, votre vote a été essentiellement un acte de confiance envers le général de Gaulle et envers ceux qui lui ont toujours été fidèles.

La grande vague en faveur des candidats gaullistes, quelle qu'ait été leur appartenance, qui vient de traverser la France, a été la manifestation déterminée du peuple français, de voir au Parlement une majorité décidée à soutenir le général de Gaulle et à poursuivre l'œuvre de redressement qu'il a entreprise.

Les électeurs ont voulu pour la France :

— une République ferme où l'autorité de l'Etat, c'est-à-dire de l'intérêt public, ne soit pas contestée,

— une République nationale où l'action gouvernementale n'ait d'autre souci que l'avenir de la communauté française,

— une République sociale où les dirigeants, éloignés de tout esprit de privilèges ou de faction, manifestent une volonté de justice et une volonté d'union.

Au premier tour des discussions étaient normales, nécessaires comme il convient entre libres citoyens d'une libre République.

Au deuxième tour, la situation est différente.

Le devoir de chacun devient simple :

Réduire au maximum la représentation communiste.

Nous savons par expérience quels moyens d'action puissants constituent des mandats électifs entre les mains du parti communiste, c'est-à-dire d'un parti aux ordres de l'étranger, d'un parti favorable à une dictature.

La démocratique règle de la majorité exprimant la volonté du peuple français doit les en priver.

Je l'ai dit sans cesse pendant la campagne du premier tour : un devoir prime les autres en matière électorale : faire en sorte que la représentation de la circonscription de Plaisance ne tombe entre les mains du parti communiste.

Dimanche prochain, tous les électeurs de la circonscription de Plaisance auront à cœur en même temps :

— de soutenir l'action du général de Gaulle,
— de battre le candidat du parti communiste.

Pour ce faire, ils voteront pour

CH. DE LA MALÈNE
Candidat de l'Union pour la Nouvelle République.

Remplaçant éventuel :

PIERRE DANGLES

DIX-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jacques MARETTE

(Candidat d'Union des « Oui » pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

1re CIRCULAIRE

U.N.R. - U.D.T.

Candidat d'union des « Oui » pour la Ve République.

Chères électrices, chers électeurs,

Vous avez, dans la dix-septième circonscription, voté à 59 0/0 oui à de Gaulle, oui à la Ve République.

Malgré l'opposition conjugée de tous les partis et l'appui de l'O.A.S., malgré votre député indépendant-activiste Baylot, unissant ses efforts pour le non à ceux des communistes, vous avez manifesté clairement votre volonté :

— Que de Gaulle reste ;
— Que soit préservée la stabilité politique.

Des cinq candidats se présentant dans la circonscription, Jacques Marette est le seul candidat du oui, Ministre du général de Gaulle, et investi à la fois par l'U.N.R. et l'U.D.T. (Gaulliste de gauche).

MM. Demeure (communiste) et Baylot (indépendant-activiste sortant), ont fait campagne pour le non (relisez les affiches qui sont encore sur les murs).

Quant au candidat P.S.U., M. Jumel et au candidat poujadiste, M. Duhamel, leur présence purement symbolique démontre l'acharnement de tous les extrêmes contre le gaullisme.

Si par malheur la coalition contre nature de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche l'emportait, le général de Gaulle ne pourrait continuer sa tâche et la France serait livrée à l'impuissance, si ce n'est au chaos.

Dans cette circonscription, le candidat poujadiste et le candidat P.S.U. n'ayant aucune chance, vous avez le choix entre un communiste (M. Demeure), un activiste (M. Baylot), et un gaulliste républicain et libéral (M. Jacques Marette).

Vous serez logiques avec vous-mêmes.

Vous ferez respecter votre oui :

pour barrer la route aux communistes ;
pour chasser l'activiste Baylot, député sortant.

Vous voterez dès le premier tour Jacques Marette.

MON PROGRAMME

POUR LA PAIX.

Pour la première fois depuis vingt-trois ans, la France vit en paix. Le général de Gaulle a mis fin au drame algérien. La durée du service militaire a été réduite. Grâce à une politique d'émancipation progressive, les pays africains et malgache d'expression française ont accédé à l'indépendance dans la coopération et l'amitié avec la France, sans nous contraindre à de nouvelles et absurdes guerres coloniales.

Mais la paix mondiale est encore bien fragile, pour la préserver, il faut resserrer nos alliances avec les puissances atlantiques, tout en ne ménageant aucun effort pour faire aboutir une négociation sans compromission sur le désarmement contrôlé et doter notre armée de moyens modernes pour décourager l'agresseur. L'expérience récente de Cuba a montré en effet que la fermeté est la meilleure garantie de la paix.

Il faut poursuivre l'œuvre de réconciliation avec l'Allemagne et faire l'Europe en sauvegardant notre personnalité nationale.

Pour la stabilité

Il s'agit d'abord de défendre envers et contre tout la permanence de nos institutions contre tous ceux qui voudraient en revenir aux erreurs et à l'instabilité de jadis ;

— constituer au lendemain des élections une majorité de gouvernement décidée à soutenir l'action du général de Gaulle, et à s'opposer aux complots O.A.S. comme aux menées communistes ;

— poursuivre enfin l'œuvre de redressement économique, empêcher le retour de l'inflation par une saine et prudente gestion de nos finances publiques, défendre le franc et nos réserves de change ; garantir enfin dans le cadre du Plan, la liberté d'entreprise.

Pour le progrès.

Il faut :

— poursuivre et accroître l'effort de construction de logements, d'écoles et de stades ;

— appliquer sans réticence la loi Debré assurant à tous les maîtres des salaires décents ;

— appliquer le plan mis au point par la Commission Laroque pour l'amélioration du sort des personnes âgées, procéder par étapes à la revalorisation des pensions et rentes viagères et au relèvement des allocations aux économiquement faibles ;

— poursuivre l'effort déjà amorcé par le Gouvernement en faveur des catégories les plus défavorisées de la population, pour la participation des salariés au développement de la productivité des entreprises, tout en maintenant par un contrôle énergique des prix, la stabilité du coût de la vie.

Confirmez votre « oui » votez Jacques Marette.

Jacques MARETTE

Ministre du Général de Gaulle (Postes et Télécommunications)
Ancien Sénateur de la Seine. — Ancien Conseiller Municipal de Paris et Conseiller Général de la Seine
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance. — Lieutenant d'Infanterie de Réserve
40 ans. — Diplômé d'Etudes Supérieures. — Licencié en Droit
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques

Remplaçant éventuel :

Bernard ROCHER

42 ans. — Directeur Commercial
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques
Ancien Résistant de « Libération-Nord »

J'ai choisi Bernard Rocher comme suppléant car je le connais depuis vingt-deux ans. Sur les bancs de l'école, dans la Résistance, j'ai appris à apprécier ses qualités de travail et de courage. Nous sommes devenus des amis intimes. Nous avons à peu près le même âge. Gaulliste de toujours, il n'avait jamais, jusqu'à maintenant, fait de politique active. Il possède une expérience remarquable des problèmes industriels et commerciaux. J'ai une totale confiance en lui.

Jacques MARETTE

2ᵉ CIRCULAIRE

JACQUES MARETTE

U.N.R. — U.D.T.

Candidat d'Union des « oui »
pour la Vᵉ République.

Chères électrices, chers électeurs,

Merci de tout cœur aux 19.009 d'entre vous, qui, dès le premier tour, m'ont accordé leurs suffrages.

Il s'en est fallu de 103 bulletins que je sois élu dimanche dernier. Le pourcentage des voix qui se sont portées sur mon nom atteint 49,73 0/0 des suffrages exprimés. C'est le plus fort enregistré à Paris, où l'on ne compte aucun élu au premier tour.

Vous avez ainsi, calmement, massivement confirmé votre « oui ».

Vous avez voté pour de Gaulle ; pour la paix, la stabilité, le progrès.

Un seul point noir : le nombre trop élevé des abstentions : 20.692, soit 34 0/0 des inscrits.

Au moment ou je rédige cette circulaire, j'ignore encore l'attitude de mes adversaires pour le second tour.

Le communiste se maintiendra sûrement, bénéficiant du désistement officiel ou du retrait du P.S.U. L'extrême-gauche va tout faire pour mobiliser ses troupes, faire voter les abstentionnistes et essayer de battre un ministre du général de Gaulle.

De toute façon, même s'il se maintenait, M. Baylot, député sortant indépendant arrivé derrière le communiste, n'a aucune chance.

Electeurs modérés, qui au premier tour, avez donné votre suffrage au sortant du Centre national des indépendants, vous devez voter pour moi au scrutin de ballottage.

Par confiance pour un homme qui fut votre représentant pendant quatre ans et malgré ses erreurs durant la dernière législature, 6.829 d'entre vous ont voté pour lui au premier tour.

Maintenant il s'agit de barrer la route au Front populaire.

Si je suis élu comme je l'espère, je serai votre député à tous, sans exclusive partisane, j'en prends l'engagement solennel. Vous ne pouvez vous dérober à votre devoir.

Pour battre le communiste, votez pour le candidat national largement en tête.

Votez JACQUES MARETTE

Remplaçant éventuel :

BERNARD RODIER

Résultats du premier tour dans la dix-septième circonscription
(15ᵉ arrondissement, quartier Saint-Lambert)

Inscrits			59.796
Votants			39.104
Suffrages exprimés			38.221
Suffrages nuls			833
Majorité absolue			19.112
M. Marette	19.009	voix	49,73 0/0
M. Demeure	8.010	—	20,96 0/0
M. Baylot	6.829	—	17,87 0/0
M. Jumel	4.373	—	11,44 0/0

Attention au danger de Front populaire.
Au second tour votez !
Pas d'abstention !
Ne vous dites pas : le résultat est acquis, Marette passera facilement.
Si je n'ai pas été élu au premier tour, c'est que 4.900 électeurs qui avaient voté au référen-

dum en grande majorité « oui », ne se sont pas dérangés pour ces élections législatives.

Comme dans toute la France, l'extrême-gauche ébranlée par le succès U.N.R. va essayer de prendre sa revanche en réalisant le « Front populaire », surtout dans une circonscription où se présente un ministre du général de Gaulle.

— Pour écraser définitivement le communisme et ses alliés à Saint-Lambert,

— Pour confirmer votre « oui »,

— Pour assurer cinq ans de stabilité à la France,

Allez voter en masse dimanche prochain.

∴

Je déteste les promesses électorales que certains s'empressent de trahir à peine élus.

Je ne vous en ferai donc pas.

Mais je m'engage solennellement devant vous à soutenir la Ve République et la politique du général de Gaulle et à tout faire pour que la prospérité nationale soit mieux répartie, car si le redressement français est éclatant, les guerres coloniales terminées, il est vrai que les Français les plus humbles, les vieux, les jeunes ménages connaissent une vie difficile.

La Ve République, qui sortira grandie et renforcée de ces élections, se doit de penser davantage à eux et de faire un gros effort en leur faveur. J'y veillerai.

« Au premier tour, on choisit, au deuxième tour, on élimine. »

Pas d'abstention !

Pour barrer la route au Front populaire,

Confirmez votre « oui » votez Jacques Marette.

Une bonne équipe au service du quartier Saint-Lambert :

JACQUES MARETTE

Ministre du Général de Gaulle (Postes et Télécommunications)
Ancien Sénateur de la Seine. — Ancien Conseiller Municipal de Paris et Conseiller Général de la Seine
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance. — Lieutenant d'Infanterie de Réserve
40 ans. — Diplômé d'Etudes Supérieures. — Licencié en Droit
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques

Remplaçant éventuel :

BERNARD ROCHER

42 ans. — Directeur Commercial
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques
Ancien Résistant de « Libération-Nord »

DIX-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Mme Nicole de HAUTECLOCQUE
(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)

Elue le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République
l'U.N.R. présente

NICOLE DE HAUTECLOCQUE

Vice-Président du Conseil Municipal de Paris
Rapporteur du Budget Départemental de la Police
Vice-Président du Comité extra Municipal du Commerce
Membre de la Commission de la Jeunesse et des Sports
Secrétaire Général du Groupe U.N.R. à l'Hôtel-de-Ville
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Rosette de la médaille de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire. — Médaille de la France Libre
Chevalier du Mérite Civique. — Chevalier du Mérite des P.T. — « Chevalier Pro-Ecclésia »
Seul Candidat du Général de Gaulle

Remplaçant éventuel :

NOEL LE GUILLOU

Instituteur. — Administrateur de la Caisse des Ecoles
Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance

Parisiens, Parisiennes de la 18e circonscription,

Jamais scrutin ne fut plus clair que celui du 28 octobre 1962. La majorité du pays a jugé que l'ancien système n'était plus adapté aux dures nécessités de notre siècle. Elle a constaté que les vieux partis, depuis quinze ans, étaient divisés à l'intérieur d'eux-mêmes sur tous les problèmes d'intérêt national.

La France a choisi l'avenir. Les Français et les Françaises veulent, dans leur majorité, marcher au rythme du progrès, avec une ardente jeunesse qui monte.

C'est ce que vous avez décidé vous-mêmes sur la circonscription de Necker-Grenelle, par 29.781 « oui » contre seulement 13.487 « non », c'est-à-dire par une majorité de près de 60 0/0 des suffrages exprimés. La situation est donc bien claire dans le pays, comme dans notre circonscription. Ce qui compte maintenant, c'est que tous les républicains se retrouvent, au coude à coude, pour construire une démocratie moderne, capable de garantir les libertés publiques, d'élever le niveau de vie de chacun, d'accroître le prestige de la France à l'extérieur.

Il n'est pas possible que résiste, au verdict du 28 octobre, la coalition hétéroclite des « non », unie dans une opposition de circonstance, mais incapable, comme hier, de gouverner la France.

Vous avez dit « oui » au Général de Gaulle. En votant le 18 novembre pour moi, c'est-à-dire pour le candidat du « oui », vous lui donnerez demain le moyen de gouverner avec une majorité cohérente et constructive, selon la règle de la démocratie.

Les électeurs qui ont voté « oui » se retrouveront sur mon nom le 18 novembre, ainsi que tous les républicains qui ne peuvent accepter une collusion avec les communistes, dont on sait ce qu'ils veulent et avec les soutiens directs ou indirects de l'O.A.S. dont les objectifs de subversion et les méthodes de terrorisme menacent la sécurité de l'Etat et des citoyens.

Le gouvernement par le peuple cessera d'être une formule d'école puisque ainsi, c'est la volonté du peuple qui, au Parlement, se retrouvera loyalement affirmée.

Il importe de la traduire, cette volonté populaire, telle qu'elle s'exprime aujourd'hui clairement : l'amélioration du sort de chacun, en donnant la priorité aux problèmes écono-

miques et sociaux; le maintien de la paix du monde, dont le développement du Marché commun et l'édification de l'Europe constituent des facteurs essentiels.

Si, grâce à vos suffrages, et à la confiance que vous m'aurez accordée, je suis le représentant de notre circonscription à l'Assemblée Nationale, je prends l'engagement de rester fidèle aux objectifs nationaux et aux objectifs locaux qui auront déterminé votre choix. Comme par le passé, je garderai un contact étroit et permanent avec vous tous qui voulez bien m'apporter le précieux appui de vos conseils et de vos suggestions, sur tout ce qui peut améliorer le sort de nos concitoyens.

Vingt-deux années de fidélité au Général de Gaulle, quinze ans de mandat que j'ai pu exercer au Conseil municipal de Paris grâce au vote que vous avez exprimé en ma faveur, à trois reprises déjà, doivent je pense, être le garant de votre confiance.

Je m'attacherai tout particulièrement à poursuivre les objectifs de la révolution sociale déjà mise en route, qui donnera à chacun un niveau de vie digne du peuple français :

1° Grâce à l'expansion économique, permettant une politique de hauts salaires et assurant la sécurité de l'emploi ; grâce à une protection accrue de la famille, notamment par le développement accéléré de constructions de logements, les travailleurs doivent trouver rapidement un mode de vie amélioré répondant à leurs légitimes ambitions.

2° La sécurité de l'avenir doit être assurée aux jeunes de plus en plus nombreux, et pour lesquels les familles ont tant d'inquiétudes. Des écoles, des lycées, des collèges techniques, des maisons de jeunes, des stades, doivent être construits rapidement et en nombre suffisant pour accueillir cette jeune génération montante qui, dans quelques années, prendra le « relais » et assurera la continuité de l'œuvre commencée par la Ve République depuis quatre ans.

3° Sur ce plan de la progression sociale, il faudra apporter une attention particulière à l'amélioration de la situation des personnes âgées, dont le sort, malgré une relative augmentation de leur retraite, demeure angoissant, et à celle des femmes dont je connais, mieux que d'autres, les incessantes difficultés et dont il convient de rétablir leurs droits dans la vie de la nation.

Le combat a déjà été livré, pour que le plafond des retraites et des allocations de vieillesse atteigne un taux qui accorde à cette catégorie de la population, une existence digne de ceux que nous aimons et respectons.

Mais il faut le reconnaître, beaucoup reste à faire. Et n'oublions pas la nécessité de développer la construction de maisons de retraite, et de logements, conformes aux besoins des personnes âgées vivant le plus souvent dans la solitude et qui attendent nos actes de solidarité.

Je partagerai aujourd'hui comme hier toutes les préoccupations d'ordre local.

— Je défendrai les droits légitimes de chacun.

— Je m'attacherai tout particulièrement à soutenir la cause des anciens combattants.

— Connaissant bien les préoccupations des commerçants et des artisans, je serai leur défenseur à l'Assemblée Nationale, comme je le suis au Conseil municipal.

— Parisiens, Parisiennes de la 18e circonscription, je compte sur vous pour que, le 18 novembre, vous portiez vos suffrages sur le seul candidat du Général de Gaulle.

Vive la France !

Vive la République !

Votez Nicole de HAUTECLOCQUE

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République, l'U.N.R. présente

NICOLE de HAUTECLOCQUE

Vice-Président du Conseil Municipal de Paris
Rapporteur du Budget Départemental de la Police
Vice-Président du Comité extra Municipal du Commerce
Membre de la Commission de la Jeunesse et des Sports
Secrétaire Général du Groupe U.N.R. à l'Hôtel-de-Ville
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Rosette de la médaille de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire. — Médaille de la France Libre
Chevalier du Mérite Civique. — Chevalier du Mérite des P.T. — « Chevalier Pro-Ecclésia »
Seul Candidat du Général de Gaulle

Remplaçant éventuel :

NOEL LE GUILLOU

Instituteur. — Administrateur de la Caisse des Ecoles
Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance

Electrices, électeurs,

Je remercie du fond du cœur les électrices et les électeurs qui ont confirmé sur mon nom le OUI massif du référendum qui exprimait la volonté de donner à la France le moyen d'être gouvernée dans la stabilité.

En dépit des efforts prodigués par les deux candidats du « NON », j'approche, à 237 voix près, la majorité absolue (14.738).

Vous parachèverez cet éclatant succès dimanche prochain.

Vous vouliez voir cesser la guerre :

— Le Général de Gaulle vous a donné la paix que vous ne connaissiez plus depuis 1939,

Vous vouliez la sauvegarde de l'ordre républicain :

— Le Général de Gaulle a permis d'assurer la sécurité de la rue et de vos foyers en écrasant l'insurrection des factieux et en évitant ainsi la guerre civile,

Vous vouliez l'expansion économique et le progrès social :

— Le Général de Gaulle a stoppé l'inflation, restauré la monnaie et amélioré votre niveau de vie,

Vous voulez la paix :

— Donnez au Général de Gaulle le moyen de l'assurer pour l'avenir en construisant une Europe forte et unie,

Vous voulez la stabilité de l'Etat :

— Donnez au Général de Gaulle le moyen d'assurer la continuité du pouvoir, appuyé sur une majorité loyale et cohérente,

Vous voulez mieux vivre demain :

— Donnez au Général de Gaulle le moyen d'accélérer l'essor économique sans lequel il ne peut y avoir de progrès social durable.

Achevez la déroute du cartel des « NON », des alliances contre nature et des coalitions impuissantes.

Pas d'abstentions !

— Donnez au pays une majorité cohérente qui permette de gouverner pour le bien public et d'engager dans la liberté le destin de la République.

Votez pour le candidat du Général de Gaulle !
Vive la France !
Vive la République !

Votez NICOLE DE HAUTECLOCQUE

DIX-NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Claude ROUX

(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

U. N. R.

« Ceux qui m'ont toujours montré un amical dévouement à travers toutes les vicissitudes ».

Charles DE GAULLE

Electrices, Electeurs de Javel-Grenelle,

Il y a quatre ans, par 20.695 suffrages, vous m'avez élu député de Javel-Grenelle au titre de l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.).

Je m'étais engagé à soutenir l'action du Général de Gaulle.

J'ai tenu parole.

Ayant, sans défaillance depuis 1958, apporté mon soutien au Chef de l'Etat et au Gouvernement, j'ai contribué ainsi, en votre nom et pour le bien commun :

— à ramener la paix en Algérie.

— à consolider les institutions de la Ve République.

— à donner à notre pays des finances saines.

— à améliorer la condition matérielle de chacun.

— à refaire de la France une grande puissance admirée et respectée, et qui joue désormais un rôle déterminant dans le monde.

Il s'agit maintenant de savoir si la France va continuer son ascension prodigieuse, ou si elle va retomber sous la coupe des politiciens de malheur qui, tel M. Albert Gazier, ancien député battu de la IVe, et compagnon de route du Parti Communiste, cherchent à refaire surface et à recommencer leurs jeux stériles et malfaisants.

A cette alternative vous venez de donner une première réponse, puisque le 28 octobre 1962, par 21.302 Oui, vous avez manifesté clairement et massivement votre confiance au Général de Gaulle.

Je vous demande donc, pour confirmer votre Oui, de voter pour moi en masse dès le premier tour de scrutin le 18 novembre prochain dans le but de donner au Général de Gaulle la majorité parlementaire qui seule peut lui permettre de rester à la tête de la France.

Si vous êtes d'accord pour :

— Continuer la politique de stabilité financière, d'investissements et de prospérité.

— Adapter les salaires et les revenus à l'augmentation de la richesse nationale pour le progrès social.

— Faire l'Unité de l'Europe, raffermir nos alliances et maintenir la paix.

Alors votez pour le seul candidat qui, dans cette circonscription a toujours fidèlement soutenu l'action du Général de Gaulle, fait campagne pour le Oui et qui a été investi par l'Union pour la Nouvelle République et les divers Mouvements Gaullistes.

Vous qui avez voté Oui.

Pour la Ve République avec l'U.N.R. aidez de Gaulle.

Votez CLAUDE ROUX

Avocat au Barreau de Paris
Docteur en Droit
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques
Député sortant
Rapporteur Spécial de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.
U. N. R.

« Ceux qui m'ont toujours montré un amical dévouement à travers toutes les vicissitudes ».

Charles de Gaulle

Electrices, Electeurs de Javel-Grenelle,

J'adresse un merci très sincère à toutes celles et à tous ceux qui, le dimanche 18 novembre, ont su discerner le véritable esprit du renouveau et m'ont permis d'être le « Premier National du Premier Tour ».

Avec 14.126 suffrages je distance fortement le candidat communiste qui arrive cependant second, alors que le candidat du Centre National des Indépendants arrive en troisième position avec 4.970 suffrages, et le candidat socialiste en dernier avec 3.966 suffrages.

En bonne tradition républicaine je me trouve donc désigné par le suffrage universel pour regrouper les voix nationales au second tour et battre le candidat du Parti Communiste qui s'est efforcé de profiter des divisions des nationaux.

C'est pourquoi dans un esprit d'union je fais appel à toutes les voix nationales et républicaines pour écraser à Javel-Grenelle le Communisme international.

Pour la stabilité politique et l'équilibre des pouvoirs.

Pour une République moderne et la sauvegarde de nos libertés.

Contre le Communisme.
Pour la Ve République.

Votez Claude ROUX

Avocat au Barreau de Paris
Docteur en Droit
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques
Député sortant
Rapporteur Spécial de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale

---

VINGTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Michel HABIB-DELONCLE
(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République — U.N.R.

Electrices, électeurs.

Voilà quatre ans que vous m'avez envoyé vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je me suis efforcé d'y accomplir avec conscience la mission que vous m'avez confiée.

J'ai voulu aussi rester constamment en contact avec vous. Mes permanences hebdomadaires du lundi matin, mes visites, mon courrier, les communications téléphoniques que nous avons échangées, ma participation aux activités de vos divers groupements, comités et syndicats d'initiative m'ont permis de connaître beaucoup d'entre vous.

Tout en poursuivant ma tâche sur le plan national, j'ai tenu à aider, dans toute la mesure de mes moyens, ceux qui avaient recours à moi, et surtout nos « anciens » si nombreux dans notre quartier. J'ai d'ailleurs été le premier à poser le problème des personnes âgées devant l'Assemblée Nationale.

Mes comptes rendus de mandat, puis les réunions publiques des trois référendums, ainsi

que notre journal « *16e Dernière* », m'ont permis de vous tenir au courant de mes options politiques. Vos votes, lors des trois consultations populaires de janvier 1961, avril et octobre 1962 m'ont montré que vos choix étaient les miens. Votre confiance a été mon soutien.

Le 18 novembre, je vous demande de me renouveler cette confiance. Vos suffrages me diront si j'ai bien rempli le mandat que je tenais de vous et si je dois poursuivre mon action.

Merci aux 31.636 électeurs de la circonscription qui, par leur « Oui », ont affirmé leur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Mais les vieux partis, alliés aux communistes et à l'O.A.S. pour abattre de Gaulle, ne s'inclinent pas devant la souveraineté populaire.

Le 18 novembre, vous confirmerez votre « Oui » pour éviter la revanche des battus du référendum.

Aux « Oui » se joindront de nombreux électeurs qui ont voté « Non » par scrupule juridique ou par hostilité au projet présenté, mais qui souhaitent éviter le retour aux luttes stériles du passé.

L'unité des « Oui » réalisée dans toute la France, traduit notre ferme volonté de construire l'avenir dans la ligne de l'action entreprise par de Gaulle depuis 1958.

Cette action, tous les Français en connaissent le bilan :

— A l'extérieur, la France a retrouvé sa place.

— A l'intérieur, l'équilibre budgétaire et la stabilité monétaire ont été rétablis.

— L'économie française est en expansion régulière.

— Une importante action sociale a déjà été entreprise.

— Le IVe Plan, voté par l'Assemblée, crée les conditions d'un nouveau bond en avant.

Voici ce que l'U.N.R. vous propose :

Domaine intérieur

— le bon fonctionnement d'une démocratie moderne ;

— le maintien de la stabilité gouvernementale et l'amélioration du contrôle parlementaire ;

— la simplification de la vie politique par le regroupement des partis ;

— la lutte contre la subversion et les extrêmes.

Domaine international

— la cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires ;

— l'accélération de la construction de l'Europe par étapes progressives et réalistes ;

— la rénovation de l'Alliance Atlantique qui doit devenir une Alliance mondiale où la France joue un rôle dans la conception de la politique commune ;

— la réorganisation de l'O.N.U. ;

— le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération, notamment en Algérie et en Afrique Noire.

Domaine économique

— une politique négligeant les moyens superficiels pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes ;

— l'appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics ;

— une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises

— une simplification et un allégement de la fiscalité.

Domaine social

— la juste répartition entre tous les citoyens des fruits de l'expansion et l'amélioration du pouvoir d'achat ;

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale ;

— l'intégration définitive des repliés d'Algérie dans l'économie française ;

— une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi ;

— la garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées par la mise en vigueur du rapport Laroque ;

— le développement de l'enseignement public et l'application intégrale de la loi du 31 décembre 1959 sur l'enseignement privé.

Sept candidats — (dont un habitué de la candidature fantaisiste) briguent vos suffrages.

— Trois sont d'extrême-gauche, S.F.I.O., P.S.U. ou communiste ; leurs partis dirigistes, collectivistes, marxistes, ont heureusement peu d'audience dans la circonscription.

— Deux sont d'extrême-droite, violemment hostiles au général de Gaulle et à la Ve République. Lors des derniers référendums ils ont voté « Non » à la paix et « Non » à de Gaulle quand vous votiez « Oui ». Leur action est purement négative et destructrice.

Le seul candidat du « Oui » est aussi le seul candidat du Centre.

Contre les extrêmes. Contre le retour à la IVe.

Pour la Ve République. Pour aider de Gaulle.

Votez U.N.R.

Votez Michel HABIB-DELONCLE

Député sortant
Vice-Président du Groupe U.N.R. à l'Assemblée Nationale
Membre de la Commission des Affaires Etrangères
Délégué de la France à l'Assemblée Générale de l'O.N.U.
Secrétaire général du Comité français pour l'Union Paneuropéenne
Membre du Centre Européen de Documentation et d'Information
Membre du Conseil Parlementaire du Mouvement Européen français
Membre de l'Association parlementaire pour la liberté de l'Enseignement
Avocat à la Cour
Croix de Guerre (Etoile de Bronze) 1939-1945, au titre de la Résistance
Né le 26 novembre 1921 à Neuilly-sur-Seine. — Marié, père de cinq enfants
Lauréat (Major de Promotion) de l'Ecole Libre
des Sciences Politiques, Section Diplomatique (juin 1940)
Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public et de Droit Privé. — Licencié ès Lettres
Ancien Rédacteur à la *France Catholique* (1945-1953)
Ancien professeur à l'Externat Saint-Louis de Gonzague

Remplaçant éventuel :

Mme Odette LAUNAY

Vendeuse Haute Couture

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République — U.N.R.

Merci aux 22.982 électeurs qui ont placé Michel Habib-Deloncle en tête de tout Paris.

La dernière étape.

Le 28 octobre, 62 0/0 des électrices et électeurs de la vingtième circonscription ont répondu « Oui » à de Gaulle.

Le 18 novembre, malgré la multiplicité des candidatures, il ne m'a manqué que 87 voix pour être élu au premier tour.

Le 25 novembre, dimanche prochain il faut voter pour assurer définitivement à la Ve République un succès franc et massif.

Je rends hommage à mes concurrents malheureux, qui, malgré les excès de certains partisans, ont fait une campagne loyale et courtoise.

Mais l'heure des luttes d'hier est terminée.

Il faut s'unir pour demain.

Adversaires, indécis, abstentionnistes n'hésitez plus.

Réjoignez le grand courant national qui porte les Français vers une démocratie moderne.

Votez tous Michel HABIB-DELONCLE

Remplaçant éventuel :

Mme Odette LAUNAY

VINGT-ET-UNIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Bernard LEPEU
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République - U.N.R.

BERNARD LEPEU

Industriel et Commerçant
Officier de la Légion d'Honneur. — Commandeur du Mérite Commercial
Ancien Président du Tribunal de Commerce de la Seine
Ancien Président de la Conférence Générale des Présidents
et Membre des Tribunaux de Commerce de France
Membre du Comité de l'Association des Anciens Elèves
des Hautes Etudes Commerciales
Licencié en Droit

Remplaçant éventuel :

DIDIER DELFOUR

Directeur de Sociétés
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945

Electrices, Electeurs,

Je remercie les 27.591 votant de la circonscription qui, par leurs « oui » ont affirmé leur volonté de voir le Général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Mais il ne suffit pas que 62 0/0 des Françaises et des Français aient spécifié leur congé aux vieux partis, aux communistes et à l'O.A.S., coalisés afin d'abattre l'homme du 18 juin, pour que ceux-ci s'inclinent devant la souveraineté populaire.

Aux élections du 18 novembre, il vous faut confirmer votre « oui » pour éviter la revanche des battus du référendum.

Unis pour la Ve République, tous les mouvements Gaullistes et, avec eux, tous les partisans du « oui » vous présentent dans chaque circonscription de France, un candidat unique.

Cette unité, à l'inverse de la coalition hétéroclite et impuissante des « non », est réalisée dans la clarté. Elle traduit la volonté qu'a la grande majorité des Français de construire l'avenir dans la ligne des principes dégagés et de l'action entreprise par le Général de Gaulle depuis 1958.

QUI EST BERNARD LEPEU ?

Bernard Lepeu est l'un des vôtres, un vieux Parisien du XVIe. Il a fait ses études à l'école Gerson et au lycée Janson-de-Sailly. C'est un industriel et un commerçant et un spécialiste du droit commercial. En particulier, il a fait partie de la Commission chargée de l'harmonisation des législations dans les six pays du Marché commun.

Bernard Lepeu n'est pas un professionnel de la politique ; il a toujours donné toutes ses préférences à la compétence technique et surtout à l'efficacité. Rien ne peut, pour lui, primer l'intérêt de ses électeurs, qu'il connaît bien.

QUEL EST SON PROGRAMME ?

Avant tout poursuivre l'œuvre de la Ve République, pour vous servir et vous défendre :

— poursuite de l'expansion dans la stabilité financière enfin retrouvée et maintenue contre vents et marées,

— maintien de la place de la France dans le monde en pleine évolution comme le réclament à la fois son passé et son avenir,

— accès de tous aux fruits de l'expansion qui doit résulter de l'application progressive du Marché commun,

— surtout, assurer la continuité de la politique suivie, grâce à un gouvernement fort, soutenu par un Parlement efficace et constructif qui doit entreprendre une action collective

— enfin, en dehors des options nationales, action locale incessante,

— maintien des caractères du 16e arrondissement, qui doit devenir un « arrondissement-pilote »,

— participation aux bénéfices de l'extension de Paris vers l'ouest,

— défense des intérêts locaux du Commerce et de l'Industrie.

Vos suffrages ne doivent pas faire l'objet de tractations et de marchandages au profit d'une éphémère « coalition » ; vous saurez éviter l'équivoque soigneusement entretenue par l'un des candidats, qui se présente à vous sans son étiquette politique.

Tous ensemble, dès le premier tour, vous témoignerez de votre confiance à

BERNARD LEPEU.

2e CIRCULAIRE

BERNARD LEPEU

Industriel et Commerçant
Officier de la Légion d'Honneur. — Commandeur du Mérite Commercial
Ancien Président du Tribunal de Commerce de la Seine
Ancien Président de la Conférence Générale des Présidents
et Membre des Tribunaux de Commerce de France
Membre du Comité de l'Association des Anciens Elèves
des Hautes Etudes Commerciales
Licencié en Droit

QUI ÊTES-VOUS ?

D'abord un spécialiste des questions économiques, si vous préférez, un technicien plutôt qu'un professionnel de la politique

— licencié en droit

— H.E.C.

J'ai depuis de très nombreuses années été en contact avec les problèmes économiques et sociaux qui dominent la vie du pays.

En ma qualité de Président du Tribunal de Commerce de la Seine, j'ai été amené à connaître de nombreux problèmes juridiques et économiques et à trouver les solutions qui s'imposaient ; je puis donc ne pas redouter le travail que je souhaiterais être amené à effectuer au sein d'une des nombreuses commissions de l'Assemblée.

Sur les autres problèmes qui se poseront durant la prochaine législature, j'ai exposé mon point de vue à mes électeurs durant mes diverses réunions et je puis affirmer que toute mon action sera, si vous me témoignez votre confiance, orientée dans le sens de l'intérêt général.

Plus que de défendre un parti, c'est le pays qu'il s'agit de faire progresser encore.

Comment avez-vous été amené à vous présenter ?

J'ai vu tous les vieux partis, ceux de la IIIe et de la IVe République crier au viol de la Constitution et affirmer que rien n'avait été réellement fait sur le plan économique et social. J'ai donc consulté mes ouvrages de droit, j'ai relu l'histoire de ces dernières années, j'ai dressé le bilan de l'œuvre de la Ve République ; j'ai ainsi constaté que toutes ces protestations indignées n'étaient qu'une manœuvre politique pour se débarrasser du chef de l'Etat et reprendre des places maintenant que la stabilité est confirmée, et que les plus graves problèmes sont résolus.

Quelles sont vos réactions après le premier tour ?

Comme je m'y attendais, les électeurs ont fait preuve d'une raison et d'un bon sens que certains leur contestaient. Pour ma part, j'avais prévu les résultats que vous connaissez, et je remercie les électeurs du 16e arrondissement qui m'ont déjà fait confiance.

Les Français ont confirmé leur « oui » ; ils ont par leur vote indiqué clairement que toute décision sera désormais l'œuvre d'une majorité stable et efficace.

Ils ont dans cet arrondissement montré qu'ils n'accordent pas un grand crédit aux promesses de M. Christian Taittinger, promesses qui manquent de sérieux : en effet, les 500.000 logements par an, l'impôt unique sur l'énergie sont techniquement impossibles à l'heure actuelle, même s'ils sont souhaitables ; les amis de M. Taittinger l'admettent eux-mêmes.

Comment à votre avis se présente le deuxième tour ?

Si tous les candidats se maintiennent, je serai donc celui qui aura pour mission de prolonger l'œuvre commencée par mon ami Karcher, qui vient d'être brillamment élu au premier tour en Moselle. Il reste néanmoins une inconnue : l'éventualité d'un désistement. Or en la circonstance, je ne vois aucune alliance possible restant dans les limites de la stricte honnêteté : je ne vois pas les socialistes votant pour un homme de droite, ni les amis de M. Taittinger s'alliant aux partisans de M. Guy Mollet.

Mais quel est votre programme ?

Un programme ne se donne pas en quelques lignes. Voici, non des promesses, mais des faits :

1er fait. — Le travail assuré. — Grâce à de Gaulle, depuis 1958 un redressement économique et financier, admiré du monde entier, a permis à la France de cesser de mendier. Grâce à ce redressement, les travailleurs ont trouvé un « plein emploi » jamais connu en France avant la Ve République.

2e fait. — Ce redressement a permis à de Gaulle de construire l'Europe des réalités et non des discours.

3e fait. — Le déferlement d'une jeunesse comme la France n'en a jamais eu depuis la Révolution ; la Ve République a su multiplier les écoles, les universités, etc. (le budget de l'Education nationale a été porté de 473 milliards AF en 1958 à 910 milliards en 1962) ; la Ve va multiplier les stades, les logements, assurer le « plein emploi » des jeunes au travail, etc.

4e fait. — Le monde agricole se transforme et doit trouver dans l'Europe un vaste marché. Il faut l'y aider.

5e fait. — Il faut en même temps sauvegarder les autres forces de la nation, revaloriser la fonction publique et la réaligner sur le secteur privé, soutenir l'artisanat et le commerce.

6e fait. — Maintenant que la guerre d'Algérie est terminée, l'économie restaurée, le plein emploi assuré, les finances en bon état, il devient urgent de relever le niveau de vie des catégories sociales défavorisées, en particulier :

— les travailleurs qui doivent bénéficier de tout accroissement de richesses du pays ;
— les familles dont les ressources sont encore trop précaires ;
— les victimes de guerre, mutilés, anciens combattants ;
— les personnes âgées que les dévaluations des IIIe et IVe Républiques ont écrasées et qui doivent pouvoir enfin mener une vie décente.

Quelle est la condition essentielle de ce programme ?

Tous les Français savent par toutes les expériences de 1919 à 1948 qu'une nation ne peut être moderne, un Etat constructif, sans une direction efficace, sans une réelle majorité de travail, sans un véritable esprit d'équipe.

Les U.S.A., la Grande-Bretagne comme l'U.R.S.S. ont une tête, la France doit aussi avoir une direction.

Que le Parlement fasse les lois, contrôle le budget, c'est son rôle comme aux Etats-Unis. Ce rôle au Parlement, mes connaissances, ma formation, me permettront, je l'espère, de le remplir avec honneur.

U.N.R., vous voterez donc pour le seul défenseur de votre « oui », pour le candidat compétent et qui a fait ses preuves.

Confirmez votre confiance à

Bernard LEPEU

Remplaçant éventuel :

Didier DELFOUR

VINGT-DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jacques SANGLIER

(Candidat de l'Association pour la Ve République — U.N R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

Dans votre circonscription le Rassemblement de l'Union des « oui » l'Association pour la Ve République l'U.N.R. n'ont choisi qu'un seul candidat

JACQUES SANGLIER
Député sortant
Conseiller Municipal. — Maire Adjoint
Ancien E.S.C.P. — Editeur
Ancien champion de France de tennis
Marié, 3 enfants

Electrices, Electeurs,

Plus de 62 0/0 d'entre vous ont voté « oui ».

Par votre « oui », vous souhaitiez que le général de Gaulle reste à la tête de l'Etat.
Par votre « oui », vous avez approuvé sa politique.
Par votre « oui », vous lui demandez de poursuivre son œuvre.

L'U.N.R. vous avait promis de le soutenir.

Souvenez-vous :

— des caisses vides de l'Etat.
— de l'instabilité des gouvernements.
— du mépris des pays étrangers.
— de la France en état de guerre depuis 23 ans.

L'U.N.R. n'a pas failli à sa promesse,

malgré la coalition qui a réuni tous les partis, des communistes aux indépendants.
Ensemble nous avons :

— rétabli la paix.
— remboursé nos dettes extérieures.
— résorbé le chômage.
— modernisé l'agriculture et la recherche scientifique.
— rétabli la stabilité gouvernementale.
— sauvegardé la démocratie.

Seule notre union nous permettra de lutter efficacement contre le retour au passé qui ferait la joie des vieux partis dont la coalition n'a pour but que de se partager le trésor qu'est la France d'aujourd'hui, et qui s'empresseraient de se dévorer entre eux après l'avoir pillée.

Ensemble, faisons l'avenir et non le passé !

Attention !...

M Ferri ne peut pas être pour la Ve République, ne vous laissez pas abusez !...

Pour chasser le Général de Gaulle et pour mettre fin à la Ve République, M. Ferri a voté a motion de censure et fait voter « non » au référendum.

L'Association pour la Ve République lui a refusé toute investiture.

Dès le premier tour confirmez votre « oui ».

Vous avez fait confiance à de Gaulle.
Vous avez fait confiance à la Ve République.
Faites confiance à son candidat, votez :

JACQUES SANGLIER.

Seul candidat pour la Ve République qui assure le triomphe des « oui ».

Remplaçant éventuel :

PIERRE DELPHY
Avocat à la Cour

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.

U. N. R.

JACQUES SANGLIER

Le 18 Novembre est arrivé de loin en tête de tous les candidats avec 13.553 voix contre 5.371 à M. Ferri et 2.655 au candidat communiste.

En votant tous pour lui au second tour, comme le veut la tradition républicaine, il pourra ainsi représenter toutes tes tendances de l'opinion nationale de la circonscription.

Il se représente donc à vos suffrages comme un candidat d'union.

Les électeurs verront clair. Ils confirmeront leur « oui » en votant pour :

JACQUES SANGLIER, le 25 novembre

Remplaçant éventuel :

PIERRE DELPHY
Avocat à la Cour

VINGT-TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean de PRÉAUMONT

(Candidat de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

Pour aider de Gaulle, tous ceux qui au moment du référendum, dans cette circonscription, vous ont clairement recommandé le « Oui », tous les mouvements groupés dans l'association pour la Ve République, ont choisi un candidat unique :

JEAN DE PREAUMONT

40 ans

Avocat à la Cour

Député sortant du 17e Arrondissement

Membre de la Commission des Affaires Etrangères

Maire-Adjoint du XVIIe (1960-1961)

Ancien chargé de Mission au Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères

Membre de la Commission Juridique de l'Union Nationale des Commerçants et Artisans

Membre du Comité Juridique du Haut-Commissariat aux Sports

POURQUOI JE SUIS VOTRE CANDIDAT ?

(23e circonscription de la Seine)

Il s'est dégagé au sein du peuple français une large majorité résolument tournée vers la rénovation en dépit de la coalition acharnée de tous les partis de jadis.

Charles de GAULLE.

Si l'on excepte les communistes... et l'O.A.S. autre soutien de l'opposition, les partis traditionnels se retrouvent à la veille des élections réduits à peu de chose et profondément déchirés sur tous les grands problèmes.

L. G. ROBINET,

« *Le Figaro* », 30 octobre 1962.

Pendant quatre ans vous avez soutenu de Gaulle.

Depuis 1958, qu'il s'agisse des élections législatives ou des référendums, vous avez toujours répondu « Oui » à de Gaulle. Grâce à vous dans le pays, grâce à l'U.N.R. au Parlement, de Gaulle a :

— ramené la paix,

pour la première fois depuis vingt-trois ans, la France n'est plus en guerre,
la durée du service militaire a été réduite,
la paix civile est maintenue.

— assuré la stabilité,

stabilité politique,
stabilité monétaire.

— garanti l'Indépendance nationale,

la France a remboursé ses dettes extérieures,
la France construit l'Europe des réalités,
la France a repris sa place dans le monde.

Il faut affermir la République nouvelle que vous avez voulue.

— Il faut maintenant se tourner résolument vers l'avenir, vers le progrès.

Pour rester une République libre et démocratique, la France doit adapter ses institutions au monde moderne.

La promotion personnelle, familiale, syndicale, face à la nécessaire décision du pouvoir, garantira la liberté de chacun, en donnant une valeur incontestable à l'expression de son opinion, en assurant sa participation effective à la vie de la Nation.

— Les thèmes éculés, les idéologies dépassées, les promesses démagogiques n'intéressent plus les Françaises et les Français d'aujourd'hui.

Pour ma part, je me refuse à y recourir, mais je m'engage, comme je l'ai déjà fait, avec chacun de ceux d'entre vous qui le voudront, individuellement ou par l'intermédiaire de vos associations et de vos groupements à étudier les problèmes pratiques qui se posent et à tenter de les résoudre.

Vous avez demandé à de Gaulle de poursuivre sa tâche.

Le 28 octobre, 22.258 d'entre vous ont affirmé leur volonté de voir de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de l'Etat, 63 0/0 des électeurs votant dans cette circonscription ont ainsi marqué leur détermination de se détacher des vieux partis hâtivement rassemblés dans une coalition sans avenir.

En rejetant les hommes du passé et tous ceux qui ont adopté leurs méthodes, notre commune volonté de rénovation imposera les changements nécessaires.

Demain des formations politiques modernes et moins nombreuses peuvent redonner sa véritable place au Parlement que les vieux partis risqueraient de compromettre définitivement.

Pour aider de Gaulle vous choisirez des hommes qui ont marqué une claire et constante volonté de le soutenir.

Suffisamment nombreux dans l'Assemblée nouvelle, eux seuls peuvent :

— éviter des conflits débouchant sur une crise politique grave.
— s'opposer au retour à la IVe République.
— garantir la République moderne que vous voulez.

Pour confirmer votre « Oui », le bon sens, le respect de votre voix l'impose.

Dès le premier tour, le 18 novembre, faites l'Union sur :

JEAN DE PRÉAUMONT, seul candidat investi par la Ve République ; stabilité, progrès, avenir.

Votez JEAN DE PRÉAUMONT

Remplaçant éventuel :

PIERRE CHEDOR

2e CIRCULAIRE

Vous avez confirmé votre « Oui », vous avez choisi :

JEAN DE PREAUMONT
40 ans
Avocat à la Cour
Député sortant du 17e Arrondissement
Membre de la Commission des Affaires Etrangères
Maire-Adjoint du XVIIe (1960-1961)
Ancien chargé de Mission au Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères
Membre de la Commission Juridique de l'Union Nationale des Commerçants et Artisans
Membre du Comité Juridique du Haut-Commissariat aux Sports

seul candidat investi par l'association pour la Ve République.

DE GAULLE :

« *Puissiez-vous confirmer, par la désignation des hommes, le choix qu'en votant « Oui » vous avez fait quant à votre destin.* »

(discours du 7 novembre 1962).

Pour de Gaulle vous avez choisi.

Chaque jour pendant les trois semaines de campagne électorale, me refusant à toute attaque personnelle, à toute promesse démagogique, je vous ai dit :

« Pour aider de Gaulle, vous choisirez des hommes qui l'ont toujours soutenu. »

Près de 14.000 d'entre vous, soit plus que tous les suffrages recueillis par l'ensemble des autres candidats non communistes, confirmant leur « Oui » du 28 octobre, ont déjà répondu à mon appel.

Comme vous, dans tout le pays, les Français ont marqué leur volonté de rénovation.

Une majorité garantira la stabilité.

Suffisamment nombreux dans l'Assemblée nouvelle, les hommes qui ont marqué une claire et constante volonté de soutenir de Gaulle,

pourront :

— Eviter une crise politique grave.
— S'opposer au retour de la IVe République.
— Garantir la République moderne que vous voulez.

Massivement... Confirmez votre « Oui », faites l'Union... Votez utile !

Stabilité, progrès, avenir.

Votez JEAN DE PRÉAUMONT

Remplaçant éventuel :

PIERRE CHEDOR

VINGT-QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. François MISSOFFE
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962

1re CIRCULAIRE

POURQUOI JE SUIS VOTRE CANDIDAT.
MON PROGRAMME.
MON ACTION PARMI VOUS.

« *Vous choisirez des représentants libres et désintéressés.* »
Charles DE GAULLE

Comme en 1958 je me présente à vos suffrages.

J'ai toujours tenu ma parole et je continuerai à le faire.

Seul candidat à vous avoir recommandé le « oui » je suis plus que jamais persuadé que la France doit, pour rester une République libre et démocratique, adapter ses institutions au monde moderne.

Vingt-deux ans de guerre ininterrompue, le Marché commun naissant , la décolonisation réalisée, imposent à l'évidence une modernisation de nos structures permettant à de nouvelles élites de se manifester. Tout notre avenir en dépend.

Mon programme : stabilité, prospérité, avenir.

Finis les thèmes éculés qui n'intéressent plus les Français d'aujourd'hui.

Cessons de nous diviser sur des idéologies dépassées.

Ce qui nous intéresse, Françaises et Français de bon sens, ce sont des questions pratiques :

— la paix civile et la paix internationale, qui imposent un pouvoir stable,
— l'élévation du niveau de vie,
— la diminution de la durée du travail et la possibilité de jouir de nos loisirs dans les meilleures conditions,
— la sécurité de l'emploi et sa juste rémunération,
— la stabilité des prix,
— une aide croissante accordée aux anciens,
— un logement digne de ce nom à des prix acceptables,
— des écoles pour accueillir les enfants, et des maîtres pour les former,
— l'amélioration de la circulation dans Paris et sur les routes, la création d'un réseau moderne d'autoroutes.

Je suis prêt à poursuivre la lutte avec vous dans ce sens.

Françaises et Français, préférez les bâtisseurs aux destructeurs. Dans un pays en pleine expansion, l'avenir est à ceux qui sauront s'adapter à leur temps, et agir sur lui.

Je vous ai prouvé que je n'avais pas peur d'affronter les intérêts privés, de me battre pour l'intérêt général. Je n'abandonnerai le combat que lorsque je l'aurai gagné avec votre aide à toutes et à tous.

Confirmez-moi votre confiance. Ensemble nous travaillerons au bien public.

La France s'est retrouvée.

Poursuivez son relèvement :

Votez

Stabilité, prospérité, avenir.

Votez FRANÇOIS MISSOFFE

Député du XVIIe (Epinettes-Batignolles) aux élections de novembre 1958
Chevalier de la Légion d'Honneur à titre Militaire
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance
43 ans. — Marié, 6 enfants
Candidat de l'Union pour la Nouvelle République dans la 24e circonscription

Remplaçant éventuel :

ROBERT TRÉMOLLIÈRES

Directeur du Bureau d'Aide Sociale du 17e Arrondissement

2e CIRCULAIRE

Faites l'union pour la nouvelle République.

« *Vous choisirez des représentants libres et désintéressés.* »

Charles DE GAULLE.

Depuis dimanche la preuve est faite

Les Français ne veulent plus des partis de jadis.
Ils veulent une République nouvelle, stable, prospère, équilibrée.

« Le magnifique succès de dimanche témoigne de votre maturité politique, grâce à laquelle le redressement en cours pourra se poursuivre, entraînant le progrès social et le renouvellement des élites nationales. Tout cela est conforme au rajeunissement du pays. Il est désormais possible de croire que la vie politique française va enfin se mettre à l'heure de notre époque. »

François MISSOFFE.

Pas d'abstentionnistes dimanche.
Tous ensemble pour le progrés social, la prospérité, la paix.

Votez François Missoffe

Les abstentionnistes n'auront plus d'excuses au second tour.

Votre choix est clair :

François Missoffe et le renouveau,

ou

les communistes et la dictature étrangère.
Assurez le triomphe du bon sens,

Progrès social, prospérité, paix.

Votez en masse FRANÇOIS MISSOFFE

Député du XVIIe (Epinettes-Batignolles) aux élections de novembre 1958
Chevalier de la Légion d'Honneur à titre Militaire
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance
43 ans. — Marié, 6 enfants
Candidat de l'U.N.R. et de l'Association de la Ve République dans la 24e circonscription.

Remplaçant éventuel :

ROBERT TRÉMOLLIÈRES

Directeur du Bureau d'Aide Sociale du 17e Arrondissement

VINGT-CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Alexandre SANGUINETTI
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Alexandre SANGUINETTI
Publiciste

Remplaçant éventuel :

Dominique WAPLER

Mes chers concitoyens,

Il est de mon devoir et de la plus élémentaire courtoisie de me présenter à vous au moment de briguer vos suffrages dans la prochaine élection législative.

Agé de 49 ans, je sers depuis longtemps l'Etat, c'est-à-dire la Nation, la République et vous-mêmes. J'ai également servi convenablement pendant la guerre, puisque j'ai combattu trois ans sur quatre fronts, été blessé gravement et amputé de la jambe droite, démobilisé après onze mois d'hôpital.

J'ai reçu la Légion d'Honneur à titre militaire, la Médaille Militaire et deux citations à l'Ordre de l'armée, le tout comme sous-officier de Groupe Franc et de Commandos d'Afrique.

J'ai constamment milité depuis cette époque dans les mouvements gaullistes et après avoir contribué au retour du général de Gaulle, pour ma modeste part, avant et après le 13 mai, je suis aux côtés de mon ami Roger Frey, actuel Ministre de l'Intérieur, depuis bientôt cinq ans.

A partir d'avril 1961, j'ai largement contribué au maintien de l'ordre en France et à la lutte contre la subversion anti-républicaine c'est-à-dire l'O.A.S., à qui nous avons assené les coups qui l'ont empêché jusqu'à présent de s'emparer du pouvoir et d'instaurer sa dictature. Je l'ai fait en tant que chargé de mission auprès du Ministre de l'Intérieur, la plus haute fonction administrative qui soit.

Aujourd'hui je me présente à la députation. Je le fais parce qu'ayant servi jusqu'à présent la collectivité dans les rangs du pouvoir exécutif, je désire continuer à le faire dans ceux du pouvoir législatif, prouvant ainsi que les gaullistes, loin de mépriser le Parlement, comme l'en accusent leurs adversaires de mauvaise foi, l'estiment indispensable à l'équilibre des pouvoirs, fondement de toute République et de toute démocratie, principe que les tenants de la IVe République avaient refusé de respecter, entraînant ainsi la chute de leur régime et mettant en péril de mort la démocratie si le général de Gaulle ne s'était trouvé là pour la sauver une fois encore.

La présence de nombreux gaullistes dans la prochaine Assemblée sera la confirmation de vos suffrages positifs au dernier référendum. Si le contraire devait se produire, vous aurez annulé votre propre vote, introduit un désordre profond dans la Nation, dressé l'un contre l'autre l'exécutif et le législatif, et probablement ruiné la République au profit de toutes les subversions d'extrême-droite et d'extrême-gauche.

La logique, le bon sens et votre intérêt veulent qu'ayant manifesté à une large majorité votre confiance au Président de la République, vous accordiez également votre confiance au seul candidat de votre circonscription qui n'ait jamais cessé de le soutenir et de défendre la République, pendant la guerre et pendant la paix.

Tous les candidats qui me sont opposés dans cette campagne, qu'ils soient de droite ou de gauche, puisque je suis le seul représentant du centre, ont combattu, combattent, et combattraient demain s'ils étaient élus, la Ve République et le Président de la République.

Représentant toutes les tendances, toutes les opinions et toutes les subversions, l'activiste

et la moscoutaire, ils sont parfaitement incapables de s'entendre sur un autre programme que celui de détruire ce qui existe, d'anéantir la Vᵉ République, qui a fait ses preuves depuis quatre ans et que vous venez d'approuver par votre oui au référendum.

Pour ma part, si je suis élu par vos votes, je resterai fidèle à mes convictions, comme je le suis, et comme je l'ai prouvé depuis vingt-cinq ans.

Je soutiendrai au Parlement la Vᵉ République, le Chef de l'Etat et son gouvernement, et leur politique, qui vient d'être approuvée par la Nation ; je combattrai les subversions.

Je lutterai pour les droits et intérêts légitimes, généraux et particuliers, des citoyens, et de leurs organisations collectives et professionnelles.

Je contribuerai au maintien de l'ordre et de la stabilité, à la distribution toujours plus équitable du revenu national, et par conséquent, à l'élévation du niveau de vie, à la promotion sociale et à la sécurité de tous.

Le général de Gaulle, l'homme qui est notre Président de la République et le chef moral de l'U.N.R., vous a apporté la restauration de la République, le maintien de la démocratie, la rénovation de l'Etat, l'ordre dans la Nation, la paix en Algérie, la prospérité des finances publiques et du pays, la stabilité, et la fierté d'être Français.

En votant U.N.R. vous lui permettez définitivement de continuer l'œuvre entreprise.

Pour Paris,
Pour le 18ᵉ,
Pour la France,
Pour la Vᵉ République.

Votez Alexandre SANGUINETTI

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Union pour la Nouvelle République.

Alexandre SANGUINETTI
Publiciste

Remplaçant éventuel :

Dominique WAPLER

Electeurs et Electrices,

Parce que vous êtes des citoyens logiques et avertis, je me trouve largement en tête au premier tour de scrutin, avec 15.882 voix.

Je vous remercie de cette confiance qui m'honore.

Les autres voix du oui qui s'étaient pourtant manifestées le 28 octobre, se sont abstenues, partagées entre leurs convictions et leurs sentiments.

Mais il est nécessaire, pour un intérêt qui dépasse le mien et celui de la circonscription, que s'accentue encore la distance entre mes voix et celles des candidats du non.

Pour cela, je fais appel à tous les électeurs nationaux, qu'ils aient ou non voté pour moi, ou qu'ils se soient abstenus.

Il est essentiel que tous ceux qui ont voté oui le 28 octobre se retrouvent une fois de plus le 25 novembre en confirmant la défaite du non, dont le représentant le plus important est le parti communiste.

Vous assurerez ainsi le soutien de l'action du général de Gaulle et l'avenir de la Nation.

Pour Paris,
Pour le 18ᵉ,
Pour la France,
Pour la Vᵉ République.

Votez Alexandre SANGUINETTI

VINGT-SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Joël LE TAC

(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

U.N.R.

Chères élecrices, chers électeurs,

Depuis que les élections existent, les candidats qui sollicitent les suffrages ont coutume de multiplier les promesses, d'évoquer des avenirs parés des couleurs les plus chatoyantes.

Pour l'électeur, la question est de savoir comment démêler le vrai du faux, comment distinguer entre tous ces engagements ceux qui seront tenus de ceux qui sont de simples attrape-nigauds.

La réponse à cette question est dictée par le bon sens : il suffit de juger les résultats.

Depuis quatre ans, les partis qui ont pris le départ avec la Ve République, en se couvrant tous plus ou moins du nom prestigieux du général de Gaulle, ont l'un après l'autre déserté la cause qu'ils s'étaient engagés à servir, cherchant à entraver la solution algérienne, la reconstruction de la puissance française, en un mot, un redressement que seul de Gaulle était en mesure d'accomplir, mais dont, eux seuls, prétendaient exploiter les profits.

Parties du « oui à la Ve République » prononcé du bout des lèvres en 1958, ces formations politiques périmées se sont finalement retrouvées aux côtés des communistes et de l'O.A.S. pour former une coalition du « non » qui vient d'être battue au dernier référendum.

Quels résultats ces hommes peuvent-ils vous montrer ? Les mille escarmouches qu'au Parlement ou dans le pays ils ont menées pour tenter de gêner de Gaulle? Les mensonges, les calomnies, les embûches — sans parler des tentatives d'assassinats — semés sur la route du Chef de l'Etat ? Ou les misérables combinaisons échafaudées pour ressusciter la IVe République et ses jeux affligeants ?

J'ose pour ma part, comme les deux cents élus du groupe U.N.R. qui n'ont cessé d'apporter leur soutien à l'œuvre de redressement national, montrer quelque fierté. Pendant quatre ans, remplissant le mandat que vous nous avez confié, nous avons sans défaillance appuyé la politique du général de Gaulle qui a mis fin au dramatique conflit d'Algérie, ramené une paix dont nous avions perdu le souvenir depuis vingt-trois ans.

Les caisses de l'Etat, vidées par douze ans de gabegie, sont de nouveau pleines, le franc est redevenu une monnaie solide que l'Amérique, elle-même, appelle aujourd'hui à son secours. Dans tous les domaines, l'expansion a atteint un niveau impressionnant.

La construction de l'Europe, celle du Marché commun, la réconciliation franco-allemande — cet événement capital de l'Occident, comme l'a dit André Malraux — des crédits considérables aux investissements sociaux, au développement du sport et à l'épanouissement de notre jeunesse, un quatrième plan qui accroîtra en quatre ans le revenu national, telles sont quelques-unes des réalisations dont nous pouvons, avec l'ensemble des Françaises et des Français, nous enorgueillir.

Ce n'est pas par hasard que les professionnels des anciens partis ont renversé le Gouvernement, au moment où celui-ci entreprenait de répartir de façon plus équitable les fruits de l'enrichissement national.

Cet enrichissement, c'est vous qui l'avez rendu possible, par votre labeur, vos fatigues, parfois vos sacrifices. Mais cet effort collectif fût demeuré vain — M. Pinay, lui-même l'a reconnu — sans la présence du général de Gaulle au pouvoir.

Mais aucune des tâches entreprises n'est terminée. Le redressement national, la modernisation de l'agriculture et de l'enseignement, la lutte contre la subvertion anti-républicaine de

l'O.A.S., toutes ces tâches exigent qu'une forte majorité gouvernementale vienne permettre au général de Gaulle d'accomplir son œuvre jusqu'au bout.

Aux treize millions de Françaises et de Français qui ont répondu « ouit » au référendum, comme à ceux et à celles qui, sous la pression des propagandes adverses on répondu « non » ou se sont absteaus, tout en souhaitant que de Gaulle demeure à la tête de l'Etat, je pose cette simple question : que peut un Gouvernement du « oui » devant un Parlement obstiné à dire « non » ?

C'est pourquoi, chères électrices et chers électeurs, conscient d'avoir rempli la mission que vous m'aviez confiée, il y a quatre ans, je me présente à nouveau devant vous comme le seul candidat du « oui ».

Investi par « l'association pour la Ve République » qui groupe aux côtés de l'U.N.R. et des gaullistes de gauche les républicains de toutes tendances qui hier ont uni leurs suffrages pour permettre à l'union des « oui « de constituer une majorité de Gouvernement cohérente et stable, j'ose espérer que vous voterez pour moi.

Soyez assurés que demain, comme tout au long de ma vie, je combattrai de toutes mes forces pour la République et pour la France.

Joël LE TAC

44 ans. — Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'Honneur

Médaillé de la Résistance (avec rosette), croix de guerre 1939-1945 (4 citations à l'ordre de l'Armée), croix de guerre T.O.E. (2 citations à l'ordre de la division), Military medal britannique, médaille des Nations Unies.

Fils d'Yvonne Le Tac, institutrice en 1906, rue Ferdinand-Flocon et directrice en 1938 de l'école de la rue Antoinette, et d'André Le Tac, instituteur en 1938, rue Foyatier. La rue Antoinette portera en 1963 le nom de « rue Yvonne Le Tac », doyenne des déportées résistantes décédée le 23 décembre 1957.

Soldat et résistant. — Rejoint de Gaulle à Londres le 22 juin 1940. Fondateur en novembre 1940, avec le capitaine Bergé, de la première compagnie de parachutistes de la France libre. Membre de la première mission parachutée en France le 12 mars 1941. Chef du réseau Evasion par voie de mer (Bretagne Nord).

Organisateur des premiers parachutages d'armes et de matériel en France occupée.

Chef du réseau Overcloud, premier réseau action en France occupée.

Déporté trois ans et demi comme N.B. (nuit et brouillard) au Struthof, Dachau, Neuengamme, Gross-Rossen, Dora, Bergen-Belsen.

Journaliste. — Jusqu'en 1958, grand reporter à « Paris Match », envoyé spécial et correspondant de guerre en Indochine (Dien-Bien-Phu et Tonkin), en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Israël, à Port-Saïd, au Liban, etc.

Député : Novembre 1958. Elu au deuxième tour par 27.838 voix contre 10.420 au candidat communiste.

1959 : Rapporteur du Budget de l'information.

1960 : Secrétaire général de l'U.N.R. de la Seine.

1961-1962 : Rapporteur du Budget de la Jeunesse et des Sports.

Remplaçant éventuel :

Mme Géorgie MYERS-AUBURTIN

Docteur en Droit
Avocat à la Cour

Auteur d'une thèse sur le « droit d'auteur ».

Conférencière (Annales, grande Conférence de Vichy, Société Historique d'Auteuil, Cercle Interallié).

Auteur d'articles juridiques et littéraires dans les quotidiens et revues Plaide aux Assises de nombreuses affaires criminelles et au civil.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de Clignancourt,

14.591 d'entre vous (soit 46 0/0 des votants) ont confirmé leur « oui » du 28 octobre en m'apportant leurs suffrages, dimanche dernier.

Je les en remercie de tout cœur.

Face à moi, candidat du général de Gaulle, il ne reste désormais que le candidat du Parti communiste.

Vous avez compris que seul un candidat gaulliste résolu pouvait faire échec aux gens de Moscou, puisque à Clignancourt, les communistes ont perdu, dimanche dernier, plus de mille voix, par rapport aux élections de 1958.

Pour vous qui, le 18 novembre, m'avez accordé votre confiance, le problème est simple : Tous aux urnes, dimanche prochain.

Pour les autres, ceux qui, au premier tour, se sont abstenus ou ont donné leurs voix à d'autres candidats « nationaux », il faut qu'ils comprennent que ma victoire, dimanche prochain, sera avant tout la défaite du Parti communiste. Alors qu'au-delà de toute autre considération, ils m'apportent leurs suffrages puisque je suis, face au candidat du Parti communiste, le seul candidat national.

JOËL LE TAC

Candidat de l'« Association pour la Ve République » et de l'U.N.R.
Compagnon de la Libération
Député sortant de Clignancourt
Commandeur de la Légion d'Honneur
Le seul candidat national face au candidat communiste
pour le second tour des élections législatives des 18 et 25 novembre 1962

Remplaçant éventuel :

Mme GEORGIE MYERS-AUBURTIN

Docteur en Droit
Avocat à la Cour de Paris

VINGT-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean BERNASCONI

(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

U.N.R. Pour la Ve République.

Electrices, électeurs de la Chapelle-Goutte-d'Or.

Il y a quatre ans, par vos suffrages vous m'avez élu député de la Chapelle-Goutte-d'Or, sous l'étiquette de l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.).

Je m'étais engagé à soutenir l'action du général de Gaulle. J'ai tenu parole.

Ayant, sans défaillance depuis 1958, apporté mon soutien au chef de l'Etat et au Gouvernement, j'ai contribué ainsi en votre nom à tous, administrés de la Chapelle-Goutte-d'Or et cela pour le bien commun et dans l'intérêt général :

— à ramener la paix en Algérie,

— à consolider les institutions de la Ve République,

— à donner à notre pays des finances saines,

— à améliorer la condition matérielle de chacun,

— à refaire de la France une grande puissance admirée et respectée et qui joue désormais un rôle déterminant dans le monde.

Il s'agit maintenant de savoir si la France va continuer son ascension prodigieuse, si une démocratie moderne va pouvoir faire un nouveau bond en avant ou si elle va retomber sous la dictature du Parti communiste ou sous la coupe des politiciens de la IVe.

— Qu'est-ce qui pourrait unir le M.R.P., partisan de la liberté de l'Enseignement et les socialistes, farouches partisans de sa nationalisation ?

— Qu'est-ce qui pourrait unir les modérés, partisans de la libre entreprise et les marxistes socialistes ?

— Qu'est-ce qui pourrait unir les communistes et les socialistes soi-disant européens ?

Ils veulent recommencer leur jeu stérile et malfaisant et pour cela un seul ciment les unit : c'est leur volonté de chasser le général de Gaulle.

A cette alternative, vous venez de donner une première réponse puisque le 28 octobre 1962, la majorité du corps électoral de la Chapelle-Goutte-d'Or a manifesté clairement et massivement sa confiance au général de Gaulle et à ses représentants élus par le peuple.

Je vous demande donc, pour confirmer votre « oui », de m'accorder votre confiance à nouveau et en masse dès le premier tour du scrutin le 18 novembre prochain ; ceci dans le but de donner au général de Gaulle la majorité parlementaire qui, seule, peut lui permettre de rester à la tête de la France.

Si vous êtes d'accord pour :

— barrer la route au communisme,

— barrer la route aux anciens partis qui représentent le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de gouvernement... et au mieux l'immobilisme,

— continuer la politique de stabilité financière, d'investissement et de prospérité,

— adapter les salaires et les revenus à l'augmentation de la richesse nationale pour le progrès social,

— faire l'unité de l'Europe, raffermir nos alliances et maintenir la paix, alors votez pour les seuls candidats qui, dans cette circonscription, ont toujours fidèlement soutenu l'action du général de Gaulle, fait campagne pour le « oui » et une démocratie moderne.

Pour la Ve République, avec l'U.N.R., aidez de Gaulle.

Votez JEAN BERNASCONI
Député sortant
Membre du Parlement Européen
Employé administratif (Métallurgie)

Remplaçant éventuel :

HENRI POZZA
Conseiller Municipal de Paris. — Conseiller Général de la Seine
Agent Technique (Métallurgie)

2e CIRCULAIRE

U.N.R. Pour la Ve République.

Electrices, électeurs de la Chapelle-Goutte-d'Or,'

Du fond du cœur, merci,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me renouveler votre confiance par votre vote du 18 novembre. Vous avez confirmé votre « oui » du référendum en donnant vos suffrages au seul candidat défenseur du « oui » dans la circonscription.

Par votre vote

— Vous avez ainsi manifesté clairement votre volonté de soutenir la politique de rénovation nationale et de stabilité gouvernementale et financière réalisée par l'U.N.R. depuis quatre ans.

— Vous avez montré votre désir d'envoyer au Parlement un candidat national et d'écarter le candidat aux ordres de Moscou.

— Vous avez prouvé votre ferme intention d'éviter le retour à la politique lamentable de la IVe République et à l'aventure.

La lutte n'est pas terminée, vous êtes invités à revenir aux urnes une seconde fois dimanche prochain, il faut que ce jour-là tout le monde vote, sans hésitation, pour barrer la route au péril communiste et assurer à notre pays un gouvernement stable qui continuera l'œuvre entreprise.

Votre choix est clair :

Soit la « démocratie » illustrée par les horreurs de Poznan et Budapest et aujourd'hui la honte du mur de Berlin ;

Soit la démocratie que nous bâtissons, tous unis autour du libérateur de la patrie : le général de Gaulle.

Aidez-moi, soyez avec moi, unissons-nous tous pour votre victoire.

Vous permettrez ainsi au représentant de notre circonscription, réalisant l'union de tous les nationaux, de battre le parti de l'étranger.

Votez Jean BERNASCONI
Candidat d'Union nationale
Député sortant
Membre du Parlement Européen
Employé administratif (Métallurgie)
36 ans, marié, deux enfants

Remplaçant éventuel :

Henri POZZA
Conseiller Municipal de Paris. — Conseiller Général de la Seine
Agent Technique (Métallurgie)
Syndicaliste

VINGT-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre RUAIS
(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République démocratique et sociale U.N.R.

Contre le retour à l'impuissance des chefs des vieux partis.

Electrices, électeurs de Combat-Villette,

Je remercie les 18.764 votants de la circonscription qui, par leurs « Oui » ont affirmé leur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Mais il ne suffit pas que 62 0/0 des Françaises et des Français aient spécifié leur congé aux chefs des vieux partis, aux communistes et à l'O.A.S., coalisés afin d'abattre l'homme du 18 juin, pour que ceux-ci s'inclinent devant la souveraineté populaire.

Aux élections du 18 novembre, il vous faut confirmer votre « Oui » pour éviter la revanche des battus du référendum.

Toutes abstentions favoriseraient la formation dans notre circonscription autour des 12.000 « Non » communistes d'une alliance type front populaire à laquelle vous devez barrer résolument la route.

Je suis le candidat unique de tous les partisans du « Oui ».

Faites respecter votre « Oui ».

Je suis votre ami, toujours fidèle à vos réunions, souvent présent à vos domiciles.

Je n'ai jamais changé de parti et ai respecté mes engagements électoraux. Jugez-en :

Le bilan 1958-1962.

La stabilité

Stabilité par le soutien au général de Gaulle sans défaillance.

Expansion économique en croissance continue (5,5 0/0 chaque année).

Augmentation des salaires (33,6 0/0 en moyenne depuis 1958).

Augmentation du niveau de vie de 20 0/0 par rapport à 1958.

Franc primant le dollar et la livre.

La paix

Fin de la guerre en Algérie.

Une France respectée et écoutée.

Le progrès social

Sextuplement des crédits hospitaliers.

Accroissement de toutes les prestations sociales (Allocations familiales 32 0/0 ; retraites vieillesse 50 0/0 ; frais de maladie remboursés à 80 0/0).

Doublement du nombre des salariés bénéficiant de la promotion supérieure du travail.

La jeunesse

Doublement du budget de l'Education nationale (Lycée Pailleron construit, Jacquard agrandi ; collège Curial construit, Clavel en cours d'agrandissement).

Accroissement du programme de logements (plus d'H.L.M. en quatre ans dans le XIXe arrondissement qu'entre 1945 et 1958).

Loi programme d'équipement sportif.

Mon programme : encore stabilité, paix, progrès social, jeunesse et voici ce...

PROGRAMME

Accentuation de l'effort social grâce à une prospérité accrue et à la stabilité gouvernementale.

Expansion économique assurant le plein emploi des nouvelles couches.

Equitable répartition du revenu national :

— Les travailleurs bénéficieront de l'expansion selon une politique à discuter avec eux ;

— Les disparités entre secteur public et secteur privé devront disparaître progressivement ;

— Nos anciens bénéficieront des nouvelles tranches du plan Laroque ;

— Les jeunes trouveront une nouvelle augmentation du programme de logement et des établissements techniques ;

Accroissement de l'effort de progrès scientifique ;

Modernisation complète de notre armée combinée avec une réduction importante de la durée du service militaire ;

Construction de l'Europe.

Pour la paix intérieure et extérieure.

Pour la stabilité et le progrès.

Pour une équitable répartition des fruits de l'expansion.

Pour faire respecter votre « Oui ».

Pierre RUAIS

Député sortant
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
Ancien Président du Conseil municipal de Paris
Lieutenant-Colonel de Réserve
Ancien parachutiste à la brigade de choc de la Première Armée
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de Guerre - 4 citations
Médaille de la Résistance
Ingénieur de l'Ecole Polytechnique (Ponts et Chaussées)
Marié. — 4 enfants

Remplaçant éventuel :

André GAULTIER

Président de la Section des Médaillés militaires du 19e arrondissement
Agent commercial imprimerie
Ancien engagé volontaire
Médaille Militaire 2 citations

Comité de soutien.

M. J. Brehier, administrateur de la Caisse des écoles, Vice-Président de la Société de secours mutuel du XIXe.

Mme Bringout, fonctionnaire, veuve de guerre.

Mme Claerhout, artisane.

M. Louis Fromet, cadre des banques.

Mlle Gandy, secrétaire.

Mme Renée Gardet, ex-officier des services sociaux des Armées alliées, ancienne vice-présidente de l'Association des parents d'élèves du lycée Jules-Ferry.

M. Garrigoux, ouvrier.

M. Henrard, pilote aviateur, officier de la Légion d'honneur, Président de la Fondation et des établissements Jules-Richard.

Mme Jouclar, sans profession.

M. Taulle, industriel, Président du Comité Croix-Rouge du XIXe arrondissement.

Mme Vandeville, retraitée Sécurité sociale.

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République démocratique et sociale U.N.R.

Pierre RUAIS

Député sortant
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
Ancien Président du Conseil municipal de Paris
Lieutenant-Colonel de Réserve
Ancien parachutiste à la brigade de choc de la Première Armée
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de Guerre - 4 citations
Ingénieur de l'Ecole Polytechnique (Ponts et Chaussées)
Marié. — 4 enfants

Merci,

Electrices et électeurs qui, au nombre de 13.238, le 18 novembre, avez approuvé mon action personnelle et de soutien au général de Gaulle en me plaçant à 10.000 voix devant les autres candidats non communistes.

Appelez aux urnes, autour de vous, le 25 novembre, pour la victoire définitive !

Electrices et électeurs qui n'avez pas voté le 18 novembre, la partie n'est pas jouée. Mais vos suffrages suffiront à conjurer dans cette circonscription tout péril de front populaire : je vous en adjure, venez tous aux urnes écarter le candidat communiste !

Et vous électeurs qui aviez choisi le « non » je vous convie à apporter votre pierre à la grande œuvre de :

Paix et progrès dans la stabilité qui a, j'en suis sûr, votre approbation par-delà des divergences temporaires.

A ceux qui ont voté communiste en croyant voter pour une vie meilleure, je dis spécialement que c'est seulement dans la construction de la Ve République qu'ils trouveront le progrès social et la liberté.

Et celui qui vous le dit est l'auteur de l'amendement Ruais (*Journal officiel*, débat du 21 juillet 1960) instituant la demi-gratuité sur les transports parisiens pour les étudiants et les économiquement faibles.

Soutenez donc tous massivement ma volonté de paix, progrès et stabilité en votant :

PIERRE RUAIS

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ GAULTIER
Médaillé militaire

Vive la République !
Vive la France !

VINGT-NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. André RIVES-HENRŸS
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République — U.N.R.

Pour faire respecter votre « oui »,
Pour poursuivre l'œuvre de la Ve République,
Pour soutenir le général de Gaulle,
Pour vous aider, vous défendre, dans la circonscription,
L'Union pour la Nouvelle République soutient et vous demande de voter pour

ANDRÉ RIVES-HENRŸS
Secrétaire Général Adjoint de l'U.N.R.
Chargé de Mission auprès de la Présidence de l'Assemblée Nationale
Ancien des Forces Françaises Libres
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance et des Evadés

Remplaçant éventuel :

Mme BRETTON-DIAZ
Chevalier du Mérite Social
Conseiller National de l'U.N.R.

Comité d'honneur et de patronage :

M. Jacques Chaban-Delmas, Président de l'Assemblée Nationale ; M. Edmond Michelet, Membre du Conseil constitutionnel ; M. Roger Frey, Ministre du général de Gaulle ; M. Jacques Marette. Ministre du général de Gaulle ; M. Auburtin, Conseiller municipal ; M. Marc Saintou, Conseiller municipal.

Contre les partisans de l'O.A.S.,
Contre les représentans de la trahison,
Contre les faillis de la IVe,
Pour l'ordre et la paix,
Pour le service du pays,
Pour poursuivre le bilan de la Ve République.

Pour la première fois depuis vingt-deux ans :
La Fr[illegible] vote la paix générale rétablie.

Ce que l'Union pour la Nouvelle République,
Parti de la majorité, a fait pendant la législature :

Stabilité économique et financière.
Paix en Algérie — Ordre public en France.
Progrès social.
Prestige international complètement retrouvé.

Que sera votre député ?

Un défenseur, non un démagogue.

1. Au Parlement.

En faveur d'une action collective au sein d'une majorité cohérente.
Pour la définition des objectifs fondamentaux de la Nation.
Continuer l'action économique — Poursuivre le progrès social.
Construire l'Europe — Œuvrer pour la Paix.

2. Dans la circonscription.

Action sociale : Aide aux anciens.
Politique du logement.
Politique pour les jeunes.

Défense de l'artisanat et du commerce

Action positive dans la reconstruction du quartier (rue de Flandre, rue des Bois, etc.). Votre député sera votre défenseur en liaison avec les organismes de défense déjà constitués

Action dynamique pour la Villette. Dans l'intérêt absolu de tous les commerçants avoisinant, reconstruction des abattoirs et de l'ensemble de la Villette suivant des normes modernes Il est nécessaire et urgent que la Villette devienne le Centre unique de vente de la viande de la région parisienne ; pour ce faire, il faut envisager la création de bâtiments permettant aux chevillards, aux bouchers en gros, aux mandataires des halles et à tout le commerce de triperie et de volaille en gros d'exercer leur activité dans les meilleures conditions de confort et d'hygiène.

2e CIRCULAIRE

André RIVES-HENRYS

Chargé de Mission à la Présidence de l'Assemblée Nationale
Secrétaire Général Adjoint de l'U.N.R.
Forces Françaises Libres. — 2e D.B.

Qui êtes-vous donc ?

A. Rives-Henrys. — D'abord un des premiers collaborateurs du général de Gaulle Après avoir fait mes études à l'Ecole des sciences politiques et servi dans les Forces françaises libres, je me suis mis à son service, laissant au second plan mes affaires personnelles. Depuis quatre ans je suis chargé de mission à la présidence de l'Assemblée Nationale. Je connais bien ce 19e arrondissement dont j'ai parcouru toutes les rues et je sais maintenant tous les besoins de ses habitants que je m'engage à satisfaire dès que possible en accord avec les représentants des collectivités locales.

— *Alors comment avez-vous été amené à vous présenter ?*

A. Rives-Henrys. — C'est la première fois que je me présente à une élection.

En 1958, on me proposa — on insista même — d'être candidat dans des régions où j'étais sûr d'être élu puisque ces régions étaient miennes. Or je refusais, préférant laisser la place à d'autres afin de me consacrer à des tâches plus obscures où je pouvais être plus utile. Ces élections étaient faciles ; mes amis avaient donc leur chance.

Aujourd'hui, la situation a changé. Tout est difficile ; nous sommes seuls contre tous. Ce combat est difficile. Je dois à nouveau répondre présent car la victoire ne pourra s'obtenir qu'au prix d'une lutte serrée.

Il fallait, dans la 29e circonscription, un candidat pour poursuivre l'œuvre de Georges Bourriquet et pour, enfin, représenter les 62 0/0 de citoyens et de citoyennes qui ont voté « oui ».

— *Quelles sont vos réactions après ce premier tour ?*

Tout d'abord remercier très sincèrement les 10.769 électeurs qui ont bien voulu me faire confiance. Les Français et en particulier les électeurs de ce 19e arrondissement ont confirmé le bon sens et la raison qui leur est propre. Ils ont confirmé leur « oui », marqué leur désir de voir siéger au Parlement une majorité stable et efficace soutenant le général de Gaulle dans toutes ses actions.

— *Comment à votre avis va se présenter le deuxième tour ?*

Le communisme restant un danger dans notre circonscription, il n'est pas pensable que les citoyens ayant voté M.R.P. ou indépendant apportent leurs suffrages au représentant du parti de Moscou. Je reste donc le candidat le mieux placé pour faire triompher le programme du général de Gaulle et je compte sur le concours de tous pour le faire. D'autre part, je pense et je suis certain que bon nombre d'électeurs qui, pour des raisons diverses, se sont abstenus le 18 novembre auront à cœur de faire leur devoir dimanche prochain.

Nous ne sommes pas pour le parti unique.

Nous sommes pour une majorité du travail.

MAIS QUEL EST VOTRE PROGRAMME ?

A. RIVES-HENRYS. — Un programme ne se donne pas en quelques lignes. Voici, non des promesses, mais des faits :

Premier fait. — La paix : pour la première fois depuis 23 ans (Allemagne, Indochine, Algérie), la France connaît la paix grâce à de Gaulle. Il a réduit le service militaire de 27 à 18 mois.

Deuxième fait. — La liberté maintenue malgré l'O.A.S. Journaux et partis s'expriment librement. La campagne électorale est ouverte à tous.

Troisième fait. — Le travail assuré. — Grâce à de Gaulle, depuis 1958 un redressement économique et financier, admiré du monde entier, a permis à la France de cesser de mendier. Grâce à ce redressement, les travailleurs ont trouvé un « plein emploi » jamais connu en France avant la Ve République.

Quatrième fait. — Ce redressement a permis à de Gaulle de construire l'Europe des réalités et non des discours.

Cinquième fait. — Le déferlement d'une jeunesse comme la France n'en a jamais eu depuis la Révolution ; la Ve République a su multiplier les écoles, les universités, etc. (le budget de l'Education nationale a été porté de 473 milliards d'anciens francs en 1958 à 910 milliards en 1962) ; la Ve République a su multiplier les stades, les logements, assurer le « plein emploi » des jeunes au travail, etc.

Sixième fait. — Le monde agricole se transforme et doit trouver dans l'Europe un vaste marché. Il faut l'y aider.

Septième fait. — Il faut en même temps sauvegarder les autres forces de la Nation, revaloriser la fonction publique et la réaligner sur le secteur privé, soutenir l'artisanat et le commerce.

Huitième fait. — Maintenant que la guerre d'Algérie est terminée, l'économie restaurée, le « plein emploi » assuré, les finances en bon état, il devient urgent de relever le niveau de vie des catégories sociales défavorisées, en particulier :

— les travailleurs qui doivent bénéficier de tout accroissement de richesse du pays ;
— les familles dont les ressources sont encore trop précaires ;
— les victimes de guerre, mutilés, anciens combattants ;
— les personnes âgées que les dévaluations des IIIe et IVe Républiques ont écrasées et qui doivent pouvoir enfin mener une vie décente.

Quelle est la condition essentielle de ce programme ?

A. Rives-Henrys : « Tous les Français savent, par toutes les expériences de 1919 à 1948, qu'une nation ne peut être moderne, un Etat constructif, sans une direction efficace.

Les U.S.A. comme l'U.R.S.S. ont une tête.

La France a la chance d'avoir de Gaulle.

Que le Parlement fasse les lois, contrôle le budget, c'est son rôle comme aux Etats-Unis. Ce rôle au Parlement, mes connaissances, ma formation, me permettront de le remplir. »

Le 25 novembre vous enverrez donc au Parlement une majorité de travail, stable efficace.

Vous voterez

André RIVES-HENRŸS

Remplaçant éventuel :

Mme BRETTON-DIAZ
Pharmacienne

TRENTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Marc SAINTOUT
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs de Belleville-Saint-Fargeau,

A la fin de la IVe République :

— les caisses de l'Etat étaient vides,
— 22 gouvernements s'étaient succédé en douze ans,
— le Parlement n'avait démontré que son impuissance et les partis leur inefficacité,
— la France était décriée à l'étranger,
— aucune politique n'avait pu être prise à l'égard du problème algérien.

Depuis quatre ans grâce à l'autorité du général de Gaulle et grâce à l'appui parlementaire de l'U.N.R. la Ve République a pu déjà réaliser une œuvre magnifique et inespérée dans tous les domaines :

— Finances (déficit réduit et stoppé, dettes remboursées).

— Constructions scolaires, universitaires, équipement sanitaire augmentés dans de grandes proportions.

— Construction de logements augmentée.

— Chômage inexistant.

— Différents problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont reçu une solution (enseignement privé — recherche scientifique et technique — promotion sociale et professionnelle, équipement sportif).

— Remboursement de la Sécurite sociale à 80 0/0.

— Augmentation des prestations familiales (36,5 0/0) et du salaire unique (8 0/0).

— Revalorisation des pensions de vieillesse 15,8 0/0 en 1959, 10,5 0/0 en 1961, 23,8 0/0 en 1962.

— Majoration de 35,2 0/0 des pensions d'invalidité depuis le 1er avril 1959.

— Création de l'allocation-foyer.

Mais il reste beaucoup à faire :

Dans le domaine économique :

— une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics,

— une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes,

— une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises,

— une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne,

— l'expansion régionale et la décentralisation,

— une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale,

— une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi,

— l'amélioration du pouvoir d'achat,

— la protection et la sécurité des travailleurs,

— la construction accélérée de logements,

— l'augmentation convenable de la retraite des vieux travailleurs afin d'assurer une vie décente aux personnes agées.

— le rétablissement de la retraite du combattant.

Dans le domaine international :

— la cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires,

— la construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisées, et non pas au moyen d'une organisation supra-nationale, irresponsable et préétablie, dans laquelle la France se dissoudrait en vain,

— la rénovation de l'Alliance Atlantique, organisme vieilli et qui ne laisse pas à la France le rôle qu'elle est capable d'y jouer,

— l'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense,

— la recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général,

— la modernisation du service militaire et la réduction de sa durée, de façon qu'il concilie les nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes,

— la réorganisation de l'O.N.U., aujourd'hui déchue de sa respectabilité et de son autorité,

— le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Tel est le programme que l'U.N.R. propose à vos suffrages.

Seul le général de Gaulle et une majorité parlementaire soutenant son action sont à même de mener à bien cette tâche.

Electrices, Electeurs,

Vos 54 0/0 de oui ont spécifié leur congé aux vieux partis, aux communistes et à l'O.A.S. coalisés afin d'abattre l'homme du 18 juin.

Or, le député sortant du C.N.I., le docteur Roger Pinoteau ayant, lui aussi voté la motion de censure, s'est solidarisé avec les coalisés risquant de provoquer ainsi le départ du général de Gaulle.

Aidez donc le général de Gaulle,

Confirmez votre oui, en votant pour le seul candidat gaulliste, le seul candidat du oui, de votre circonscription :

Marc SAINTOUT

Conseiller Municipal de Paris. — Conseiller Général de la Seine
Lieutenant en retraite de la Chancellerie des Troupes de Marine. — Résistant
Ancien Officier d'Etat-Major du Général Leclerc
Membre du Comité des Anciens Combattants du XXe arrondissement
Président de la Commune Libre Gambetta-Père-Lachaize (Association pour l'aide aux personnes âgées du XXe arrondissement)
Marié, père de trois enfants
Directeur du Journal « La Nation »
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Médaille Militaire. — Croix de Guerre 1939-1945
Membre du Bureau du Conseil Municipal de Paris.

Remplaçant éventuel :

DANIEL COL

Publicitaire. — Directeur gérant de société
Marié, père de trois enfants
Conseiller National de l'U.N.R.

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République U. N. R.

Electrices, Electeurs de Belleville-Saint-Fargeau,

Je remercie les 10.253 électrices et électeurs qui m'ont fait confiance et m'ont ainsi placé largement en tête des candidats nationaux dans le scrutin des élections législatives de dimanche dernier.

Ils ont ainsi participé à l'énorme succès que rencontre partout en France l'Union pour la Nouvelle République. Ils ont ainsi désigné pour aider le général de Gaulle ses plus fidèles amis.

Le parti communiste, et c'est là un fait nouveau important, perd plus de 900 voix par rapport aux élections de 1958. Il n'en reste pas moins vrai qu'il est légèrement en tête et que certains tenteront encore d'augmenter ses voix en nouant de honteuses alliances.

Il vous appartiendra donc, dimanche prochain, de déjouer les manœuvres et ainsi d'affirmer votre volonté de faire l'union et de battre le communisme.

Devant le candidat communiste, l'union la plus complète doit être réalisée et le devoir de chacun est ainsi tout tracé.

L'œuvre entreprise par le général de Gaulle pourra se poursuivre et être menée à bien.

Respectueux du rôle que leur assigne la Constitution, les élus de l'U.N.R. soutiendront, sans défaillance, l'action nationale du général de Gaulle pour :

— que soient assurées la protection et la sécurité des travailleurs, de leurs familles, des personnes âgées et des jeunes,

— que soient réalisées les conditions d'un travail plus humain, et permettre ainsi la promotion sociale des travailleurs,

— l'accession, enfin, des travailleurs à une condition nouvelle, conforme à leur dignité et à leurs droits, dans l'entreprise et la nation,

— l'accélération et la construction de logements,

— une France unie et en paix,

— une France humaine et généreuse,

— une France considérée.

Pour cela :

Vous qui m'avez fait confiance,

Mais vous aussi Républicains et Démocrates sincères qui avez cru devoir au premier tour préciser votre pensée, vous réunirez vos suffrages :

Pour barrer la route au communisme et pour faire de la Ve République la démocratie moderne tant désirée et tant souhaitée.

Vous voterez

MARC SAINTOUT

Conseiller Municipal de Paris. — Conseiller Général de la Seine
Membre du Bureau du Conseil Municipal de Paris.
Lieutenant en retraite de la Chancellerie des Troupes de Marine. — Résistant
Ancien Officier d'Etat-Major du Général Leclerc
Membre du Comité des Anciens Combattants du XXe arrondissement
Président de la Commune Libre Gambetta-Père-Lachaise (Association pour l'aide aux personnes âgées du XXe arrondissement
Marié, père de trois enfants
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Médaille Militaire. — Croix de Guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

DANIEL COL

Publicitaire. — Directeur gérant de société
Marié, père de trois enfants
Conseiller National de l'U.N.R.

TRENTE-ET-UNIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Albert MARCENET
(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

ALBERT MARCENET

Ancien Inspecteur de l'Enseignement Technique. — Cadre Industriel
Membre fondateur de l'U.N.R.
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN AUBURTIN

Avocat à la Cour
Conseiller municipal. — Conseiller général
Officier de la Légion d'Honneur

Pour la Ve République. U.N.R.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Une nouvelle fois vous venez de montrer votre adhésion à la politique du général de Gaulle ; vous venez de montrer que vous souhaitiez qu'il reste à la tête de l'Etat afin de poursuivre l'œuvre de redressement déjà si heureusement commencée.

Seul, de tous les candidats à ces élections, j'ai sans ambiguïté recommandé le « oui », il me revient donc l'agréable devoir de remercier les 28.482 électeurs qui, dans nos quartiers Charonne, Père Lachaise, ont par une majorité nette, répondu à l'appel du Président de la République.

Me présentant à vos suffrages il y a déjà quatre années, je m'étais donné comme but d'apporter à Charles de Gaulle et à sa politique un soutien sans défaillance.

Je n'ai pas failli à ma promesse.

Grâce à l'autorité du général de Gaulle, grâce à l'appui de l'U.N.R., la Ve République a pu, déjà, réaliser une œuvre importante et sans doute inespérée.

Certes, si les progrès n'ont pas été plus spectaculaires, si certains domaines ont même dû être négligés, la faute en est d'abord au précédent régime qui a accumulé les erreurs, les mesures démagogiques et les incohérences.

Il a fallu, alors, aborder dans l'austérité financière la plus rigoureuse tous les problèmes à la fois. Aussi bien, de l'Algérie aux vieillards, en passant par la construction scolaire, rien n'avait été fait, ni prévu par un régime qui vivait au jour le jour et s'enfonçait dans le gâchis.

Depuis quatre ans, grâce à l'effort de tous.

— le déficit budgétaire a été réduit, puis stoppé,
— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur,
— les investissements publics ont pris un essor sans précédent,

— les crédits des constructions scolaires et universitaires ont été augmentés de plus de 50 0/0, ceux de l'équipement sanitaire de plus de 500 0/0,

— la hausse des prix à la consommation a été freinée,

— les salaires ont augmenté de façon très réelle quoique insuffisante encore,

— le chômage est inexistant et depuis 1959 un régime d'assurance-chômage est créé.

Des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution :

— la promotion sociale et professionnelle,

— l'enseignement privé,

— l'équipement sportif, grâce à une loi-programme qui accorde pour la construction de stades, de gymnases, de piscines, 50 milliards d'anciens francs — effort jamais égalé.

Dans le domaine social, on ne rappelle pas assez :

— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0,

— l'augmentation sensible des prestations familiales, ainsi que du salaire unique,

— la revalorisation des pensions de vieillesse,

— la majoration des pensions d'invalidité,

— la création de l'allocation-loyer, pour les personnes âgées.

En même temps que s'est réalisé cet effort, le drame algérien, qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France était conduit à son terme.

Mais il reste beaucoup à faire. L'U.N.R. vous propose :

Dans le domaine économique

— une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics,

— une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes,

— une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises, à l'artisanat,

— une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale, le respect des droits syndicaux,

— la garantie des conditions de vie décentes, aux personnes âgées,

— une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi,

— un effort toujours plus important pour donner à l'école sa grande place dans la nation,

— l'amélioration continue du pouvoir d'achat.

Dans le domaine international

— la cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires,

— la réduction de la durée du service militaire par sa modernisation,

— la construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisées.

Un député se doit aussi d'être très attentif aux problèmes plus particulièrement locaux Ceux de nos quartiers sont dominés :

Par l'aménagement des ilots en rénovation

Depuis 1958, en rapports étroits avec les commerçants, les artisans, les petits industriels, les propriétaires et locataires d'appartements, j'ai tenté de rendre cette rénovation moins dommageable aux intérêts des uns et des autres. Il faut maintenant la rendre fructueuse.

Par le relogement de tous les mal-logés

S'il est vrai que les programmes de construction d'H.L.M. doivent être très sensiblement augmentés, la morale, la justice exigent que les attributions soient dépolitisées. Le logement pour tous est un but à atteindre, hors des querelles politiques.

Pour mener à bien ce programme, pour que la France, s'adaptant au rythme du monde moderne, transforme ses structures et puisse aller ainsi vers plus de paix, et plus de bonheur.

Vous, qui par votre « oui », avez fait confiance au général de Gaulle, vous ferez confiance à ceux qui le soutiennent et l'aident.

Mais vous aussi, démocrates et républicains sincères
qui refusez le départ du général de Gaulle,
qui condamnez le retour aux incohérences de la IVᵉ République,
qui méprisez les candidatures de division faisant par trop le jeux des extrêmes,
qui rejetez le communisme, et la droite sans cesse soutien de l'O.A.S.

Votez ALBERT MARCENET

Remplaçant éventuel :

JEAN AUBURTIN

2ᵉ CIRCULAIRE

Pour la Vᵉ République — U.N.R.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Oui, une fois encore, vous venez de montrer votre adhésion à la politique du général de Gaulle. Vous venez de dire non aux jeux stériles et malfaisants des partis.

Je veux remercier les 18.921 électrices et électeurs qui m'ont fait confiance et m'ont, d'une façon très nette, placé en tête de tous les candidats dans le scrutin des élections législatives de dimanche dernier.

Le parti communiste, et c'est là un fait nouveau et important, perd plus de 1.500 suffrages par rapport aux élections de 1958 et près de 5.000 par rapport aux élections municipales, il n'obtient que 15.966 voix, 33 0/0 des votants contre 40 0/0 à l'U.N.R. Il n'est plus à Charonne, Père-Lachaise, le premier parti ; il ne l'est plus ici, il ne l'est plus en France. Sans doute certains tenteront de le sauver en nouant de honteuses alliances.

Il vous appartiendra donc, dimanche prochain, de déjouer les manœuvres, d'affirmer votre volonté de faire l'union et de battre le communisme.

Vous qui déjà m'avez fait confiance.

Mais vous aussi, républicains et démocrates sincères qui avez cru devoir au premier tour préciser votre pensée, en vous prononçant pour d'autres candidats ou en vous réfugiant dans une abstention exceptionnelle, vous réunirez vos suffrages pour faire de la Vᵉ République la démocratie moderne souhaitée.

Vous voterez ALBERT MARCENET,
député sortant.

BATTRE LE COMMUNISME !

Voici ce qu'ils en pensent ;

Le P.S.U. et la S.F.I.O.

« ... les exigences de la liberté sont partout incompatibles avec les principes de l'Internationale communiste ». (Edouard Depreux, « Le Populaire », 28-12-1956.)

« ... ils (les communistes) ont agi au sein du gouvernement comme des « chevaux de Troie » travaillant exclusivement pour le parti communiste et non pour le pays ». (Pierre Mendès-France, « Le Monde », 28-9-1954.)

« ... le parti communiste est le véritable obstacle à une véritable émancipation de la classe ouvrière ». (Robert Verdier, « Le Populaire », 22-5-1953.)

Le Parti radical

Son président Maurice Faure déclarait tout dernièrement :

« J'ai fait, au début de l'année, une déclaration dans laquelle il était souligné qu'aussi longtemps que je resterai président du Parti radical, je ne ferai pas le Front Populaire. »

Et dans une lettre adressée à tous les électeurs des quartiers Charonne, Père-Lachaise, M. Caron, candidat du Parti radical, précisait :

« Faisant abstraction de divergences mineures, face aux partis d'extrême-droite d'extrême-gauche, le regroupement des forces démocratiques est urgent et nécessaire. »

Sollicité par les communistes du XX[e] arrondissement, M. Caron vient de faire savoir qu'en aucun cas il ne se désisterait pour eux et qu'il se refusait à leur donner un soutien quelconque.

Nous savons tous ce que pensent les indépendants et le M.R.P.

L'union doit se faire,

Pour une France unie et en paix,

Pour une France humaine et généreuse,

En votant comme en novembre 1958

ALBERT MARCENET

Ancien Inspecteur de l'Enseignement Technique. — Cadre Industriel
Membre fondateur de l'U.N.R.
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN AUBURTIN

Avocat à la Cour
Conseiller municipal. — Conseiller général
Officier de la Légion d'Honneur

TRENTE-DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Alphonse LE GALLO
(Candidat du Front Démocratique)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

OUI A LA DÉMOCRATIE

Pour répondre aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, aux espérances de la jeunesse, à la détresse des personnes âgées, les partis nationaux — Centre National des Indépendants et Paysans, Mouvement Républicain Populaire, Rassemblement Démocratique et Parti Radical Socialiste, Parti Socialiste S. F. I. O. — face aux factieux et aux « inconditionnels » de toutes obédiences, se sont engagés à réaliser un programme commun :

— Pour la sauvegarde des institutions démocratiques et la défense des libertés républicaines,

— Pour une politique de promotion sociale et d'expansion économique,

— Pour le renforcement de l'Alliance Atlantique et la construction d'une Europe unie, garanties de la paix du monde.

A Boulogne-Billancourt, des membres de ces partis auxquels se sont joints ceux du Centre Républicain ont décidé de soutenir la candidature unique de

ALPHONSE LE GALLO

Maire de Boulogne-Billancourt
Membre et ancien Président du Conseil Général de la Seine
Secrétaire Général de l'Association des Maires de France
présenté par le Parti Socialiste S.F.I.O.

Soucieux d'éviter le stérile éparpillement des Forces Démocratiques, ils invitent les électrices et électeurs de Boulogne-Billancourt à voter le 18 novembre prochain pour

ALPHONSE LE GALLO

Remplaçant éventuel :

GEORGES GERMAIN

Secrétaire de la Section Socialiste

Centre Républicain : Roger Bethmont, maire adjoint, Charles Chenet, secrétaire de Section.

Parti Radical Socialiste : François André, conseiller municipal, Georges Bodin, secrétaire de Section.

Groupe des Indépendants : Jean Bareth, ancien maire adjoint, Gilbert Mayeux, ancien conseiller municipal.

Parti Socialiste S.F.I.O. : Charles Nolveau, maire adjoint, Jacques Andrivon, secrétaire adjoint de la Section Socialiste.

Mouvement Républicain Populaire : André Champenois, maire adjoint, Jacques Bailly, secrétaire de Section.

— *Un Programme* — *Un Gouvernement* — *Une Législature.*

Le 18 novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée,

— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

La division.

L'initiative du Chef de l'Etat en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant « Oui », a marqué son souci de stabilité ; en votant « Non », l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'union.

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

Pour que vive la République.

Le référendum du 28 octobre 1962 a montré que la politique gaulliste conduisait à la division des Français, tout en ne réglant aucun des problèmes essentiels de la France actuelle.

L'union des démocrates, sur la base d'un programme minimum accepté par tous, est le seul moyen de surmonter les difficultés que connaît la France et d'assurer le progrès dans la liberté.

Le Parti Socialiste S.F.I.O., en accord avec les autres organisations démocratiques, propose à tous les citoyens le programme ci-dessous que ses élus considèrent comme un contrat entre la Nation et eux.

— Gouvernement de législature et dissolution automatique en cas de crise.

— Respect des lois et règles démocratiques.

— Démocratisation de l'information.

— Plan social lié au plan économique.

— Démocratisation de l'enseignement et politique de la jeunesse.

— Unité politique et économique de l'Europe.

— Désarmement général et politique de paix avec toutes les nations.

ALPHONSE LE GALLO

Candidat du Front Démocratique présenté par le Parti Socialiste S.F.I.O.

prend l'engagement solennel de respecter ce programme qu'il considère comme un contrat entre lui et le corps électoral.

En votant Front Démocratique, vous votez pour un programme et non pour un homme.

En votant Front Démocratique, vous votez pour la République.

En votant Front Démocratique, vous votez pour la démocratie politique et sociale.

2e CIRCULAIRE

CONTRE LE DANGER U.N.R.

Voter U.N.R.

C'est accepter :

de consolider et de développer le pouvoir personnel.

C'est admettre :

que de nouvelles atteintes puissent être portées aux libertés fondamentales que dans le passé le peuple de France a défendues avec ténacité et courage,

qu'en particulier soit modifiée la composition du Sénat ainsi que des grands Corps d'Etat, des tribunaux administratifs et judiciaires qui déjà, soucieux de maintenir la légalité, ont refusé de s'incliner devant les volontés du pouvoir,

que demain soient limitées et mêmes supprimées les libertés communales par le remplacement du maire élu par un fonctionnaire irresponsable devant la population et qui examinera sur le plan purement administratif les tâches complexes de l'administration municipale.

La Section Socialiste de Boulogne-Billancourt continuant son action pour la défense de la démocratie maintient au second tour de scrutin la candidature de

ALPHONSE LE GALLO

Elle remercie les 10.535 électeurs qui dimanche dernier ont fait confiance à ce dernier et ne doute aucunement qu'ils lui maintiendront cette confiance.

Elle fait appel à tous les electrices et électeurs qui comprennent la gravité de la situation pour qu'ils participent effectivement à cette action et à cette lutte.

Elle fait aussi un pressant appel aux abstentionnistes qui pour des raisons diverses n'ont pas pu ou pas voulu voter au premier tour pour que dans les circonstances présentes leurs suffrages aillent dimanche prochain à Le Gallo.

Les organisations politiques qui au premier tour ont soutenu cette candidature, continuant le combat dans le même esprit qu'au premier tour, réaffirment leur volonté de battre l'U.N.R. et de réaliser le programme commun sur lequel ils sont unis.

Cette bataille doit unir tous les démocrates, quelle que soit leur tendance politique, qui ont la volonté de faire échec aux candidats « inconditionnels » du parti « U.N.R. ».

En votant dimanche prochain pour

ALPHONSE LE GALLO

vous contribuerez à donner à tous les citoyens la certitude de conserver toutes leurs libertés actuellement dangereusement menacées.

TRENTE-TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Raymond BARBET
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

RAYMOND BARBET
Cheminot
Maire de Nanterre. — Vice-Président du Conseil Général de la Seine
Rosette de la Résistance
Candidat du Parti Communiste Français

Electrices, Electeurs,

Les résultats du référendum du 28 octobre se sont traduits par un échec sérieux du pouvoir personnel. Par rapport à 1958, de Gaulle a perdu près de cinq millions de suffrages. Il ne peut plus se prévaloir de la confiance de la majorité de la nation puisque le Oui ne représente désormais que 46 0/0 des électeurs inscrits.

En votant résolument Non la majorité des électeurs de la circonscription de Nanterre-Suresnes se sont refusés à céder aux pressions éhontées et au chantage cynique devant lesquels le Pouvoir ne recule pas.

Après ce premier succès il est indispensable de poursuivre la lutte contre le pouvoir gaulliste et sa politique réactionnaire dans tous les domaines. Pour rendre cette lutte victorieuse il est plus que jamais nécessaire de réaliser l'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques.

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique pratiquée depuis quatre années.

Le Parti Communiste Français présente à vos suffrages la candidature de Raymond Barbet. Maire de Nanterre depuis vingt-sept ans, vice-président du Conseil Général de la Seine, Raymond Barbet avec les élus communistes est l'exemple de l'élu fidèle à ses électeurs, fidèle aux engagements pris, qui a fait la démonstration des résultats que l'on pouvait obtenir à force de volonté et de persévérance.

En votant pour les candidats du Parti Communiste Français, qui a toujours combattu le pouvoir personnel, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Le bilan du pouvoir.

— Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés ;

— Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie ;

— L'avenir de la jeunesse est sacrifié. L'enseignement public, la formation professionnelle sont sabotés ;

— Les droits des anciens combattants et victimes de la guerre sont sacrifiés ;

— Les artisans et les petits commerçants écrasés par les monopoles.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Contre le retour au passé.

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Parce que :

— Ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social.

— Des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.
— Les Communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

Tournés résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE.

L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, la suppression du District et l'élargissement des libertés communales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

— Nationalisation des monopoles capitalistes ; gestion démocratique des entreprises nationalisées ;
— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites ; retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire ; augmentation de 20 0/0 des allocations familiales ; retraite de 20.000 francs par mois à tous les vieux travailleurs ;
— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers à prix abordables ;
— Réforme démocratique de l'enseignement permettant aux enfants de travailleurs d'accéder à l'enseignement secondaire et aux écoles d'apprentissage.

EN POLITIQUE EXTÉRIEURE.

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;
— Dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand peut se réaliser la réconciliation du peuple français et du peuple allemand en vue de la paix entre tous les peuples.
— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme permettra d'aller de l'avant. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

Electrices, Electeurs de Nanterre-Suresnes,

Pour confirmer votre volonté de voir la France s'engager vraiment sur la voie du progrès social, de la démocratie et de la paix, forts du premier succès obtenu le 28 octobre.

Le 18 novembre, sans abstention, vous voterez et ferez voter pour :

— Le candidat sur le nom duquel se porteront tous les suffrages des républicains, des démocrates ;
— Le seul candidat capable de battre, dès le premier tour du scrutin, l'homme de la réaction, l'U.N.R. Toutain.

RAYMOND BARBET

Remplaçant éventuel :

ETIENNE LAFOURCADE

Ouvrier métallurgiste
Délégué du Comité Central d'Entreprise de la S.N.E.C.M.A.
Ancien Résistant

2e CIRCULAIRE

RAYMOND BARBET

Cheminot

Maire de Nanterre. — Vice-Président du Conseil Général de la Seine

Rosette de la Résistance

Candidat du Parti Communiste Français et d'Union Républicaine et Laïque

Electrices, Electeurs,

Je remercie les 20 488 électrices et électeurs qui, dimanche dernier, m'ont accordé leur confiance, ainsi qu'à mon remplaçant éventuel : Etienne Lafourcade.

Ils m'ont ainsi désigné pour être le porte-drapeau de tous les républicains, de tous les laïques, au deuxième tour de scrutin.

Ce premier succès sera complété, dimanche 25 novembre, en réalisant le bloc sans fissure de toutes les voix républicaines sur le nom du candidat du Parti Communiste Français et d'Union Républicaine et Laïque.

Les résultats du premier tour montrent avec évidence que l'addition des voix communistes et socialistes représentant ensemble 25.226 voix, est largement suffisante pour battre, dimanche prochain, le candidat de l'U.N.R., l'homme de la réaction, Toutain, qui n'a obtenu que 15.272 voix.

Raymond Barbet (communiste).............	20.488 voix
Alfred Chobeaux (socialiste).....	4.738 voix
Total des voix communistes et socialistes..	25 226 voix

Au premier tour de scrutin, les électeurs socialistes, radicaux, républicains et démocrates, ont voté pour le candidat de leur choix.

Lors du scrutin de ballottage, leur devoir impérieux est de rassembler toutes leurs voix :

— Pour élire un véritable représentant du peuple.

— Pour ouvrir la perspective d'un changement de politique et pour la réalisation d'un programme conforme à leurs aspirations et à l'intérêt national.

En assurant l'élection de Raymond Barbet, candidat d'Union de tous les Républicains, de tous les Laïques.

***

La Fédération de la Seine du Parti Socialiste S.F.I.O. a publié le communiqué suivant :

« La Fédération de la Seine du Parti Socialiste S.F.I.O. remercie ses électeurs de la région parisienne qui, au premier tour, ont fait confiance à ses candidats.

« Elle décide le retrait pur et simple de tous les candidats socialistes au second tour, exception faite des circonscriptions où ils apparaissent les plus qualifiés pour battre les partisans du pouvoir personnel.

« Elle invite les électeurs socialistes à se considérer d'ores et déjà, comme mobilisés pour assurer la sauvegarde des libertés dangereusement menacées, et à accomplir leur devoir au second tour, avec la volonté de battre les candidats du pouvoir personnel et les soutiens de l'activisme. »

Sans abstention, le 25 novembre votez :

RAYMOND BARBET

Candidat du Parti Communiste Français

et d'Union Républicaine et Laïque.

Remplaçant éventuel :

ETIENNE LAFOURCADE

Ouvrier métallurgiste

Délégué du Comité Central d'Entreprise de la S.N.E.C.M.A.

Ancien Résistant

TRENTE-QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Achille PERETTI
(Candidat d'Union Nationale)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Candidat d'union nationale.

ACHILLE PERETTI

Député sortant
Préfet en service détaché. — Maire de Neuilly-sur-Seine depuis 1947
Commandeur de la Légion d'Honneur. — Compagnon de la Libération. — Croix de Guerre 4 palmes
Officier de la Résistance. — D.S.O. — Officier de la Couronne Royale de Belgique
Croix de Guerre Belge. — Médaille d'Or de la Légion Américaine

Présenté par :

L'association pour la Ve République. — l'U.N.R.

Remplaçant éventuel :

MARGUERITE DUPONT-FAUVILLE

Adjointe au Maire de Neuilly
Déléguée aux Œuvres Sociales. — Membre du Comité Directeur National
du Mouvement National des Elus locaux de la Seine
Indépendante

Electrices, Electeurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de mon activité au Parlement et de solliciter le renouvellement de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder en 1958.

MON ACTIVITÉ.

— *Sur le plan général :* j'ai apporté mon concours total et loyal au général de Gaulle et à son Gouvernement, sans avoir renoncé à aucun moment à ma liberté de jugement et d'opinion.

De cela mes votes font foi, comme en témoignent les positions nettes que j'ai adoptées quand il convenait de le faire.

— Avec les élus de mon groupe et la majorité, j'ai soutenu tous les textes d'origine gouvernementale ou parlementaire qui ont permis :

— soit, l'amélioration dans certains domaines :

— le déficit budgétaire réduit et stoppé ; les dettes extérieures remboursées et l'Etat devenu créditeur ; l'accélération de la réalisation du Marché commun ; l'essor sans précédent des investissements publics ; l'augmentation de plus de 50 0/0 des constructions scolaires et universitaires ; de plus de 500 0/0 de l'équipement sanitaire ; de plus de 60 0/0 des investissements agricoles et de plus de 60 0/0 de l'énergie atomique ; le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0 ; l'augmentation de 36,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique ; la revalorisation des pensions de vieillesse ; la majoration de 35,2 0/0 des pensions d'invalidité ; la création de l'allocation-loyer.

— soit, la solution de problèmes jamais résolus, et tels que

— l'enseignement privé ;
— l'enseignement agricole ;
— la recherche scientifique et technique
— la promotion sociale et professionnelle
— l'équipement sportif...,

J'ai donné enfin mon modeste appui au général de Gaulle dans le difficile règlement du douloureux problème algérien, tout en défendant les droits légitimes de nos compatriote réfugiés et en recherchant l'indispensable réconciliation des Français.

— A titre personnel, je suis intervenu pour de multiples questions intéressant divers secteurs de l'activité du pays et plus particulièrement en faveur des retraités et des rentiers, sur les crédits de l'Education nationale, la reconstruction et le district (où je me suis trouvé en désaccord avec le Gouvernement).

— *Sur le plan local :* mes efforts ont tendu à défendre les justes intérêts des villes de Puteaux et de Neuilly ainsi que ceux de leurs habitants. (Pont Bineau, extension du métro ; expropriations de la Défense, cours spéciaux de l'enseignement primaire, construction d'un deuxième lycée de jeunes filles à Neuilly, etc.) J'ai en plus particulièrement l'avantage d'apporter mon aide à l'école privée, là ou elle n'en recevait pas, tandis que Neuilly était dotée d'un équipement scolaire complet.

Je crois, de bonne foi, avoir fait de mon mieux, sérieusement et consciencieusement, pour remplir le mandat que vous m'aviez fait l'honneur de me confier.

Mes intentions.

Elles demeurent les mêmes que celles exposées en 1958.
Je continue à souhaiter :

Sur le plan national : la poursuite de l'expansion économique qui, avec une gestion saine assurant l'indispensable stabilité de la monnaie doit permettre, sans toujours la remettre en cause, l'élévation du niveau de vie de tous les salariés ; la recherche de nouvelles simplifications de la fiscalité et son allégement ; une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics; la délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'une adaptation de l'artisanat aux exigences des temps modernes ; une action plus hardie dans le domaine du logement ; la garantie de conditions de vie décentes aux personnes âgées ; la sauvegarde de la paix scolaire et de la liberté de l'enseignement.

Sur le plan international : le respect total des engagements pris par la France et, en cas de nécessité, leur aménagement en complet accord avec nos partenaires ; la construction de l'Europe par étapes progressives, solidement établies et tenant compte d'évidentes réalités ; la recherche constante des moyens propres à assurer la détente entre les nations, le désarmement général et la paix dans un monde libre.

***

Le 28 octobre j'ai été le seul candidat à proposer de voter « oui ». J'ai été alors aidé par 20 de mes collègues au Conseil municipal de Neuilly. Aujourd'hui, c'est une immence fierté pour moi et la meilleure récompense, après quinze ans de fonctions de Maire, de les trouver plus nombreux à mes côtés sans distinction d'opinion ou d'origine.

Ils représentent un effort d'union qui a porté ses fruits localement, et qui doit nous permettre de retrouver dans la « concorde nationale » et la stabilité du pouvoir les chances d'un meilleur destin pour notre pays.

La candidature de Achille Peretti et Marguerite Dupont-Fauville est soutenue notamment par :

A Neuilly : le général Monclar G.C. de la L.H. député suppléant sortant ; M. Fleury, sénateur de la Seine, Maire adjoint (U.N.R.) ; les deux conseillers généraux, conseillers municipaux de Neuilly : M. Massiani, ancien Président du conseil général (indépendant) M. Sans, membre du conseil d'administration du district de la région parisienne (U. N. R.) ; MM. Francheschini, Bosselet, Suquet, Maires adjoints ; M. Baron, conseiller municipal délégué (indépendant) ; M. Marion, Mme Gorce-Franklin, Maires adjoints (U.N.R.) ; M. Adda, Maire adjoint (M.R.P.) ; M. Petit Le Brun, conseiller municipal délégué (réconciliation française) ; M. Marin, conseiller municipal délégué (centre gauche) MM. de Bussac, Mariani, Monce, Conti, Peze, Lecourt, Mommaton (U.N.R.); MM. Leroy, Poirier (indépendants) Mme Ménager (M.R.P.); MM. Bettinger, Decas (centre gauche) M. Couturier (centre républicain) : Solpray (républicain de gauche).

A Puteaux : M. Godart (U.N.R.); M. Patissier représentant l'association pour la Ve République; M. Angot (U.N.R.), M. Avondil (U.N.R.); M. Dubuisson (U.N.R.); M. Etienne, ancien Maire adjoint de Puteaux, (républicain de gauche) ; M. Labarthe (U.N.R.) M. Tougard (indépendant), M. Turpin (U.N.R.).

2e CIRCULAIRE

Candidat d'union nationale.

ACHILLE PERETTI

Député sortant
Préfet en service détaché. — Maire de Neuilly-sur-Seine depuis 1947
Commandeur de la Légion d'Honneur. — Compagnon de la Libération. — Croix de Guerre 4 palmes
Officier de la Résistance. — D.S.O. — Officier de la Couronne Royale de Belgique
Croix de Guerre Belge. — Médaille d'Or de la Légion Américaine

présenté par :

L'association pour la Ve République — L'U.N.R.

Remplaçant éventuel :

MARGUERITE DUPONT-FAUVILLE

Adjointe au Maire de Neuilly
Déléguée aux Œuvres Sociales. — Membre du Comité Directeur National
du Mouvement National des Elus locaux. — Indépendante

Electrices, électeurs,

Le 28 octobre 1962, le pays a répondu clairement « oui » au général de Gaulle.

Le 18 novembre, vous avez entrepris de gagner la seconde bataille, celle des élections législatives, sans laquelle il n'y aurait rien de fait.

Les résultats obtenus au premier tour ont dépassé toutes les prévisions et démontré — une fois de plus — que les Français faisaient confiance au Président de la République.

La liste Achille Peretti - Marguerite Dupont-Fauville a largement dépassé la majorité absolue à Neuilly (56,29 0/0) et atteint près de 30 0/0 des suffrages à Puteaux, soit pour l'ensemble de la circonscription 46,45 0/0.

Votre choix est aujourd'hui à la fois plus facile et plus important que jamais, car l'enjeu est devenu considérable.

En effet, sachant qu'une coalition monstrueuse des socialo-communistes de la « place de la République », et des ultras du « colloque de Vincennes » n'avait aucune chance d'aboutir, les complices d'une opération destinée à nous amener le « Front populaire » ont décidé de présenter d'une part, la candidature de Dardel (Maire de Puteaux, celui-là même qui chassa les élus nationaux du bureau du Conseil général de la Seine), et d'autre part, celle de Coste-Floret (Maire de Bagnères-de-Luchon, ex-M.R.P., « démissionnaire » de son parti pour son appartenance « au colloque de Vincennes »), et qui a tout de suite trouvé sa place au C.N.I., dans cette « extrême droite » qui vient d'être condamnée sévèrement partout en France.

Il s'agit pour Coste-Floret (Alfred), qui est arrivé très mauvais troisième, de fixer un certain nombre de voix sur lui pour permettre à celles réunies, de Nennig communiste et de Dardel socialiste, de tenter de triompher du candidat national ; car il ne pouvait ignorer que ses électeurs ne l'auraient pas suivi en cas de désistement en faveur du candidat du Front populaire.

***

Mais cela vous l'aviez déjà compris, comme vous avez compris combien votre décision sera lourde de conséquences. Elle passera bien au-dessus de nos modestes personnes. Vous direz certes, si vous entendez être représentés par un élu socialo-communiste ou par un député national, mais vous aurez, bien plus et surtout, à proclamer votre ferme intention de barrer la route au Front populaire antichambre d'un régime communiste.

Il n'est plus temps de s'abstenir ou de se dissimuler le danger et la folie d'une coalition qui trouve la complicité des « ultras ».

***

Dans toute la circonscription les électrices et les électeurs qui ont répondu « oui » au général de Gaulle le 28 octobre, et ceux qui ne veulent à aucun prix d'un retour du « Front populaire », doivent se retrouver entièrement pour entreprendre ensemble l'indispensable tâche de réconciliation nationale et affirmer le renouveau de la France républicaine et libre.

La candidature de Achille Peretti et Marguerite Dupont-Fauville est soutenue notamment par :

A Neuilly : Le général Monclar, Grand croix de la Légion d'honneur, député suppléant sortant ; M. Fleury, sénateur de la Seine, maire adjoint (U.N.R.) ; les deux conseillers généraux, conseillers municipaux de Neuilly : M. Massiani, ancien président du conseil général (Indépendant), M. Sans, membre du conseil d'administration du district de la Région parisienne (U.N.R.) ; MM. Francheschini, Bosselet, Suquet, maires adjoints ; M. Baron, conseiller municipal délégué (Indépendant) ; M. Marion, Mme Gorce-Franklin, maires adjoints (U.N.R.) ; M. Adda, maire adjoint ; M. Petit Le Brun, conseiller municipal délégué (Réconciliation française) ; M. Marin, conseiller municipal délégué (Centre gauche), MM. de Bussac, Mariani, Monce, Conti, Pèze, Lecourt, Mommaton (U.N.R.) ; MM. Leroy, Poirier, Beslay (Indépendant) ; Mme Ménager (M.R.P.) ; MM. Bettinger, Decas (Centre gauche) ; M. Couturier (Centre républicain) ; M. Solpray (Républicain de gauche).

A Puteaux : M. Godard (U.N.R.) ; M. Patissier, représentant l'association pour la Vᵉ République ; M. Angot (U.N.R.), M. Avondil (U.N.R.) ; M. Dubuisson (U.N.R.) ; M. Etienne, ancien conseiller municipal de Puteaux (Républicain de gauche) ; M. Labarthe (U.N.R.) M. Tougard (Indépendant), M. Turpin (U.N.R.).

TRENTE-CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Edmond PEZÉ

(Candidat « pour la Vᵉ République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

U.N.R.

« Pour la Vᵉ République »

a désigné le candidat :

EDMOND PEZÉ

Député sortant

Ancien Vice-Président du Conseil général de la Seine

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix du Combattant volontaire

Remplaçant éventuel :

ALICE VIDAILHAN

Résistante. — Déportée. — Officier de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Député sortant de Courbevoie—La Garenne, j'ai l'honneur de solliciter à nouveau vos suffrages, conscient d'avoir scrupuleusement rempli le mandat que vous m'avez confié.

Par mon action à l'Assemblée Nationale, et par mes votes, j'ai fidèlement soutenu le général de Gaulle et son Gouvernement.

Sous la direction de de Gaulle, la stabilité ministérielle a permis de recréer une situation budgétaire et financière exceptionnelle : budget national équilibré, dettes extérieures supprimées ou diminuées, réserves d'or et de devises amplement reconstituées, monnaie stable et solide.

Depuis 1926, c'est-à-dire depuis Poincaré, on ne peut trouver quatre meilleures années de gestion financière malgré les plus grandes difficultés.

L'industrie et l'agriculture françaises sont en pleine expansion, les indices de production en hausse constante. Le plein emploi des travailleurs est assuré, le chômage évité, le niveau de vie des Français augmenté.

La prospérité retrouvée a permis un progrès social indéniable : extension des lois sociales (particulièrement au profit des vieux), lutte contre les fléaux sociaux, développement des équipement hospitaliers et sportifs, de la construction de logements, amélioration de l'enseignement, politique nationale des salaires et des prix, promotion sociale et ouvrière.

Grâce à de Gaulle, la douloureuse guerre d'Algérie est enfin terminée. Sur le plan mondial, la France a retrouvé la place et le prestige qu'elle avait perdus.

Dans un monde divisé en deux grands blocs antagonistes, la paix est toujours précaire, et la défense nationale exige une modernisation complète de moyens. Cette modernisation est en voie de réalisation.

Mais l'œuvre de redressement de la France n'est pas terminée et doit être poursuivie.

Nous avons un effort économique à maintenir et à développer, un équipement à réaliser, un progrès social à accentuer encore, pour les jeunes comme pour les vieux, sans illusoire démagogie.

C'est pour soutenir le général de Gaulle et lui permettre de continuer sa tâche que je vous demande à nouveau votre suffrage.

Courbevoisiens, Garennois,

Malgré l'ardente campagne pour le « non », d'une coalition politique de circonstance, allant des communistes à l'extrême droite, en passant par les anciens partis gardant la nostalgie et le regret des Républiques défuntes, vous avez, avec sagesse et avec raison, voté « oui » au référendum, à une importante majorité.

Vous avez affirmé votre volonté de laisser le général de Gaulle conduire les affaires de la France.

Mais votre devoir civique n'en est pas terminé pour autant. Pour poursuivre sa tâche, le Républicain qu'est de Gaulle a besoin, démocratiquement, d'être soutenu par une Assemblée Nationale, composée d'élus ayant le souci des intérêts de la nation avant ceux des partis.

Le général de Gaulle ne peut compter sur les politiciens qui, avant 1958, ont mené le pays aux bords des abîmes et qui, s'étant révélés incapables de résoudre la douloureuse question algérienne, en ont attendu le règlement pour tenter de se débarrasser de lui.

Voter pour un candidat des vieux partis serait délibérément vouloir en revenir aux errements politiques du passé et retourner au désordre économique, financier et social dont le pays a souffert.

Ce serait aussi, et dans une grave mesure, s'opposer à la modernisation de la défense nationale au moment où la paix mondiale s'avère encore menacée.

A Courbevoie et à La Garenne, vous avez été 25.332 à répondre « oui » au référendum, soit à la majorité de 59 0/0

Vous ne pouvez vous contredire en accordant votre suffrage aux élections législatives à un partisan du « non ».

Sans vous laisser tromper par d'équivoques étiquettes politiques, utilisées pour diviser les électeurs ou servir des ambitions personnelles, votre suffrage doit aller au candidat présenté par l'Union pour la Nouvelle République, qui seul, vous donne la garantie sérieuse d'un soutien à l'action du général de Gaulle.

En effet unis pour la Ve République, tous les mouvements gaullistes et avec eux tous les partisans du « oui » vous présentent dans chaque circonscription un candidat unique.

Je le suis pour la trente-cinquième circonscription : Courbevoie — La Garenne.

Toute autre candidature se prétendant gaulliste est donc un manœuvre contre le général

de Gaulle puisqu'elle aurait pour but d'essayer d'abuser ses électeurs fidèles et de retirer des voix au candidat investi.

Confirmez votre « oui ».

Réaffirmez votre confiance au Président de la République le général de Gaulle, en votant pour

EDMOND PEZÉ
Chevalier de la Légion d'Honneur
Député sortant

2e CIRCULAIRE

U.N.R.
« Pour la Ve République »
a désigné le candidat :

EDMOND PEZÉ
Député sortant
Ancien Vice-Président du Conseil général de la Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix du Combattant volontaire

Remplaçant éventuel :

ALICE VIDAILHAN
Résistante. — Déportée. — Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Je remercie bien sincèrement les 10.104 élecleurs et électrices qui m'ont fait confiance dès le premier tour.

Ils ont compris que j'étais bien le candidat unique des « oui », investi par l'U.N.R. et « pour la Ve République ».

Voici les résultats :

Parti communiste	10.350 voix
Edmond Pezé	10.104 voix
Autres voix de nationaux contre le communiste	15.000 voix environ

Donc, pas d'équivoque ni de division pour le deuxième tour ou le maintien des autres candidats nationaux serait un crime susceptible de faire élire le communiste qui est arrivé en tête au premier tour.

L'U.N.R. est et demeurera demain le grand parti centriste de Gouvernement et de mouvement sur lequel pourra s'appuyer utilement le général de Gaulle.

C'est pourquoi je sollicite à nouveau vos suffrages.

Républicains, démocrates,

Vous qui êtes :
— pour la stabilité gouvernementale et ministérielle,
— pour la stabilité financière,
— pour la poursuite du renouveau dans l'ordre et la justice,
— pour une paix durable,
— pour un progrès social dynamique,
— contre le retour en arrière.

Votez Edmond Pezé.

Vous, qui approuvez l'action du général de Gaulle et voulez qu'elle soit soutenue fidèlement à l'Assemblée Nationale, votez Edmond Pezé.

Nationaux : pour éviter l'élection d'un député communiste à Courbevoie — La Garenne, ne vous abstenez pas !

Votez EDMOND PEZÉ

TRENTE-SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Waldeck L'Huillier

(Candidat du Parti Communiste Français)

élu le 25 novembre 1962

(C.)

1re CIRCULAIRE

Candidat présenté par le Parti Communiste Français.

WALDECK L'HUILLIER

Ingénieur

Sénateur-Maire de Gennevilliers. — Conseiller Général de la Seine

Remplaçant éventuel :

HENRI NEVEU

Directeur d'Agence de Reportages-Photos

Conseiller Général de la Seine

Ancien déporté à Dachau

Citoyennes, citoyens,

Le régime de pouvoir personnel vient de subir un échec sérieux ; Mme Devaud qui demandait un « Oui » massif en faveur de de Gaulle est battue dans sa propre circonscription, où elle n'obtient que 49 0/0 des suffrages exprimés, ce qui représente 39 0/0 des électeurs inscrits. Malgré la pression éhontée et le scandale de l'utilisation abusive de la radio et de la télévision, le chantage a échoué.

Il faut compléter ce premier succès.

Le 18 novembre 1962, vous élirez votre député à l'Assemblée Nationale.

En votant pour Waldeck L'Huillier, candidat du parti communiste français qui a toujours combattu le pouvoir personnel, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

***

Quatre années de pouvoir personnel, soutenu inconditionnellement par Mme Devaud, ont amené la réduction du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés et un énorme décalage des allocations familiales et des retraites-vieillesse par rapport au coût de la vie.

— Les artisans et les petits commerçants sont sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent les graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S. ; la laïcité est foulée aux pieds.

En politique extérieure, le sort de la France est liée à celui de l'Allemagne d'Adenauer, avec ses généraux et ses appétits de revanche. Le pouvoir gaulliste a toujours manifesté son hostilité au désarmement et sapé le prestige de l'O.N.U.

Plusieurs milliers de milliards sont consacrés à une « force de frappe » aussi vaine que coûteuse que Marcelle Devaud a votée.

Après des heures d'angoisse concernant la menace américaine à Cuba, menace approuvée par de Gaulle, la négociation est amorcée grâce à la politique de paix de l'Union Soviétique.

Contre le retour au passé.

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

— les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947;

— ces gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix et au progrès social ;

— des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.

Il ne saurait donc être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

Tournés résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme ni d'un seul parti. C'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le parti communiste français vous propose un programme qui prévoit :

Dans le domaine politique

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une assemblée constituante chargée d'établir une constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des Partis démocratiques, le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social

— La nationalisation des monopoles capitalistes, la participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises.

— L'augmentation générale des salaires, traitements et retraites ;

— La construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables ;

— La réforme démocratique de l'Enseignement.

En politique extérieure

— Une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;

— La réconciliation des peuples allemand et français qui peut se réaliser dans le cadre d'un règlement pacifique du problème allemand ;

— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un Gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

Ce Gouvernement d'union démocratique permettrait :

— De construire 7.000 logements dans les deux villes, les écoles et les lycées qui manquent ;

— De prolonger le métro à la mairie de Colombes et au port de Gennevilliers ;

— De créer un hôpital intercommunal avec centre anticancéreux ;

— D'aménager des ensembles sportifs ;

— D'engager la lutte contre la pollution atmosphérique et pour l'arrivée d'eau pure ;

— De terminer les trois derniers bassins du port de Paris.

Enfin pourrait être protégée l'autonomie communale durement menacée par les mesures gouvernementales qu'approuve Mme Devaud, maire de Colombes.

***

Dans notre secteur où les forces démocratiques sont majoritaires, seul le candidat communiste peut battre l'U.N.R.

Personne ne conteste à présent que le parti communiste français est, depuis 1958, l'élément essentiel et le plus solide de l'opposition renforcée au pouvoir personnel.

C'est aussi avec les communistes qui représentent, comme le référendum le prouve, la force indispensable à une union réelle des démocrates, que vous confirmerez, par votre vote du 18 novembre 1962, votre volonté de voir la France s'engager vraiment sur la voie du progrès social, de la démocratie, de la paix.

Vous devez voter utile.

Vous abstenir, c'est favoriser l'U.N.R.

Votez Waldeck L'HUILLIER

2e CIRCULAIRE

Candidat présenté par le Parti Communiste Français

WALDECK L'HUILLIER

Ingénieur
Sénateur-Maire de Gennevilliers. — Conseiller Général de la Seine

Remplaçant éventuel :

HENRI NEVEU

Directeur d'Agence de Reportages-Photos
Conseiller Général de la Seine
Ancien déporté à Dachau

Citoyennes, Citoyens,

Le résultat du premier tour est clair. A Colombes, Gennevilliers, vous m'avez donné 20.010 voix, soit 2.237 de plus qu'en 1958. Marcelle Devaud, déjà battue par le « non » au référendum dans sa propre circonscription, l'est à nouveau ; elle n'obtient que 43 0/0 seulement des suffrages à Colombes.

Les chiffres du suffrage universel me désignent donc comme le candidat républicain et laïque qui, seul, peut battre la réaction.

***

Car la réaction, le patronat et le clergé ont bloqué toutes leurs forces sur Marcelle Devaud. Celle-ci s'affirme comme « féale » du général de Gaulle, lequel, comme Mac-Mahon en 1877 et pour les mêmes raisons, pratique en retour l'investiture officielle. Se prétendant arbitre, il est devenu chef du parti réactionnaire, utilisant scandaleusement la radio et la télévision, employant le chantage à son départ. Il veut instaurer le parti unique pour renforcer sa dictature.

Le danger est si évident que tous les démocrates le perçoivent nettement à présent.

Socialistes, P.S.U., Laïques, Démocrates, Républicains doivent faire bloc pour barrer la route à ces visées dont Mme Devaud est la complice ; son seul programme est d'obéir au général sans discuter.

Sans doute, sentant son siège lui échapper, va-t-elle utiliser les vieilles calomnies anticommunistes ?

Rappelez-vous que l'anticommunisme a déjà conduit notre pays au désastre de 1940, au régime de Petain, à l'occupation hitlérienne. Il entraîne la suppression des libertés de tous et met la démocratie en péril. C'est aussi l'argument qu'utilisaient Hitler, Mussolini et l'on sait où ils ont mené leur pays et le nôtre.

Vous voulez repousser le pouvoir personnel et les dangers que vous pressentez. Vous ne voulez pas non plus revenir en arrière, à la IVe République. Je le désire comme vous et nous pouvons construire ensemble, dans l'union, une démocratie nouvelle et véritable, telle que le génie des Français saura la bâtir.

Tous les travailleurs, tous les démocrates qui n'ont pas voté communiste au premier tour, au nom de toutes les causes qui leur sont chères, ne mêleront pas leurs suffrages à ceux des pires ennemis de la classe ouvrière, de la laïcité, de la liberté et de la paix.

Mais sachez-le aussi :

Vous abstenir, c'est favoriser l'U.N.R.

Vive l'union de toutes les forces ouvrières, laïques et démocratiques.

Pour la République !

Votez utile !

Votez WALDECK L'HUILLIER

TRENTE-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Michel MAURICE-BOKANOWSKI
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 18 novembre 1962

L'Union pour la Nouvelle République

présente à vos suffrages le candidat unique du « oui »

M. MAURICE-BOKANOWSKI

Ministre de l'Industrie. — Maire d'Asnières
Compagnon de la Libération. — Commandeur de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 7 citations
50 ans

Citoyennes, Citoyens,

Constamment élu par vous depuis 1951, vous m'aviez, aux dernières élections, accordé votre confiance pour, avec de Gaulle, restaurer la paix, rétablir nos finances, pratiquer une politique de progrès économique et social, devenir forts, indépendants et écoutés. Ces objectifs sont atteints et c'est la raison pour laquelle je peux me représenter en toute sérénité à vos suffrages.

Il y a trois semaines, par près de 60 0/0 de vos voix, contre la coalition de tous les partis désireux avant tout de chasser de Gaulle, vous avez marqué votre désir de stabilité politique dans l'expansion économique.

Les partis battus veulent aujourd'hui prendre leur revanche.

Voilà l'enjeu de cette élection :

Ou bien vous désirez changer de régime et, sous l'influence des partis irresponsables, retrouver l'atmosphère des crises ministérielles périodiques avec toutes leurs conséquences, dont les moindres seront la dégradation du franc et la division entre Français. Alors ne votez pas pour moi.

Ou bien vous désirez que la Ve République continue, forte et stable.

Dans ce cas, la seule arme que vous pouvez lui fournir est un bulletin de vote à mon nom.

En participant loyalement depuis quatre ans au Gouvernement de la République, j'ai conscience d'avoir bien servi mon pays et mes électeurs.

Vive la circonscription d'Asnières-Bois-Colombes !
Vive la France !

Michel MAURICE-BOKANOWSKI

Remplaçant éventuel :

Emile TRICON

Maire de Bois-Colombes
Conseiller Général de la Seine
54 ans. — Chef de Service
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Médaille Militaire. — Croix de Guerre
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

Ce qui a été fait depuis quatre ans

— le Gouvernement, enfin stable, détermine la politique de la Nation,

— le Parlement fixe le budget de l'Etat et les grandes lignes de la politique du pays,

— la crise permanente des finances publiques a pris fin.

Le déficit budgétaire, qui était de 1.000 milliards d'anciens francs en 1957, a fait place à l'équilibre. Depuis quatre ans, le succès de nos exportations a été tel que les réserves de la

France dépassent 3 milliards de dollars et que sa dette vis-à-vis de l'étranger, héritage des gouvernements précédents, est quasi éteinte ;

— le Marché commun, qui était inapplicable en 1957, a été accéléré à l'initiative du Gouvernement gaulliste ;

— dans le cadre du plan, les investissements publics ont pris un essor sans précédent :

— constructions scolaires et universitaires : plus de 50 0/0

— équipement hospitalier et sanitaire : plus de 500 0/0

— investissements agricoles : plus de 60 0/0

— investissements pour l'équipement sportif : 140 milliards en quatre ans

— le cycle infernal des salaires et des prix est clos. Le niveau de vie des Français s'est accru de 15 0/0 ;

— le chômage est quasi inexistant ;

— des solutions ont été apportées à des problèmes qui paraissaient insolubles : enseignement privé, recherche scientifique et technique, agriculture...

— enfin, dans le domaine social :

— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0,

— l'instauration de la Sécurité sociale agricole,

— l'augmentation de 34 0/0 des prestations familiales,

— la revalorisation des pensions vieillesse de 32 0/0,

— la création de l'allocation loyer.

Et comme vous l'avait promis de Gaulle, la guerre d'Algérie est terminée, l'œuvre de coopération avec nos anciennes colonies commence.

Tout ceci, grâce à la fidélité, à la constance, de l'U.N.R.

MAIS IL RESTE BEAUCOUP A FAIRE !

Dans le domaine économique et social :

— atteindre les objectifs du IVe Plan, c'est-à-dire, accroissement du niveau de vie de 5 0/0 par an ; accroissement de l'équipement de nos usines, de nos équipements scolaires, sportifs et hospitaliers,

— associer les catégories sociales les moins favorisées, celles du S.M.I.G., celles des Vieux, à une équitable répartition des fruits de l'expansion nationale.

Dans le domaine international :

— poursuivre l'œuvre d'organisation de l'Europe sur des bases logiques et réalistes, celles qui sauvegardent les intérêts de la Patrie et les concilient avec ceux de nos partenaires européens en vue de construire une Europe libre, prospère et puissante.

Donner à la France et à sa jeunesse le cadre d'un avenir digne de son passé, de ses traditions et de ses espérances.

Pour une France moderne, dynamique, fraternelle, pour soutenir la politique du général de Gaulle.

Votez pour l'U.N.R.

Votez BOKANOWSKI

Candidat unique du « oui ».

TRENTE-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Roland CARTER

(Candidat « pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

« Pour la Ve République »
l'U. N. R.

présente

ROLAND CARTER

Député sortant
Directeur de Société. — 41 ans

Remplaçant éventuel :

SUZANNE BLONDEAU

Pharmacien
Ancien Maire-Adjoint de Clichy
Médaille de la Résistance Française

Electrices, Electeurs,

Depuis son retour à la tête du pays en 1958, le Général de Gaulle a entrepris une tâche gigantesque.

La triste expérience du passé, démontrait combien la réussite du redressement national restait tributaire d'une réforme profonde des institutions, et aussi des mœurs politiques de notre pays.

La réforme des institutions a été entreprise dès 1958 par la création de la Ve République. Par son Oui au référendum la France a exprimé sa volonté de voir cette réforme poursuivie et sa confiance dans le Général de Gaulle pour la réaliser.

Quant à la réforme des mœurs politiques, il nous faut bien constater qu'il reste encore beaucoup à faire ! La coalition monstrueuse réalisée par les tenants du « Non » pour renverser le Gouvernement le 4 octobre, faire échec à de Gaulle au référendum et dans les élections actuellement engagées, nous le démontre suffisamment.

Cette réforme des mœurs politiques, elle ne peut se réaliser par des « textes », mais par les hommes chargés de les établir et c'est vous électrices, électeurs qui allez en décider le 18 novembre prochain.

Il vous faut donc confirmez votre Oui.

En 1958 vous m'avez envoyé siéger à l'Assemblée Nationale pour y soutenir, comme je m'y était engagé envers vous, l'action du Général de Gaulle.

J'ai rempli ce mandat au sein de l'U.N.R., parti pivot d'une majorité qui par son soutien au gouvernement a apporté la stabilité politique dont le pays avait tant besoin.

Aujourd'hui, seul candidat du Oui dans cette circonscription, je viens solliciter à nouveau vos suffrages et votre confiance pour continuer ce qui a été entrepris.

Avec l'U.N.R. au sein d'une majorité « Pour la Ve République » nous voulons poursuivre l'œuvre engagée :

— pour la Paix : pour la première fois depuis 23 ans la France connaît la Paix, le service militaire est ramené à 16 mois en attendant mieux ;

— pour la stabilité : condition absolue d'un développement économique qui permet l'assainissement de la monnaie et qui par un effort accru d'investissements publics et privés

permettra la réalisation d'une véritable promotion sociale des individus, des familles, de la jeunesse et du syndicalisme ;

— pour la présence française dans le monde : entre le Nouveau Monde et l'U.R.S.S., les Français veulent jouer un rôle prépondérant dans l'organisation de l'Europe ;

— pour la consolidation des institutions : sans qu'il puisse être question de « supprimer » les partis il faut les « obliger à se réformer », à adapter la forme et l'esprit nécessaires à une démocratie moderne, les partis sont condamnables dans ce qu'ils ont de « vieux » qui les attache à des formules et des conceptions totalement périmées et par là nuisibles à la Nation.

Au sein de l'Association « pour la Ve République » l'U.N.R., parti moderne, et d'autres, constitueront les assises d'une « démocratie nouvelle ».

Pas de retour en arrière !

Barrez la route aux « vieux » partis !

Confirmez votre Oui, votez U.N.R.

Votez ROLAND CARTER

Vive la France !

Vive la République !

Vive de Gaulle !

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République
U. N. R.

ROLAND CARTER
Député sortant
41 ans

Remplaçant éventuel :

SUZANNE BLONDEAU
Ancien Maire-Adjoint de Clichy
Médaille de la Résistance Française

Electrices, électeurs,

Comme dans toute la France, votre élan, votre confiance assurent au gaullisme une retentissante victoire sur tous les partis traditionnels, leurs querelles et leurs astuces.

Nettement vous avez exprimé votre volonté que soient établies les bases d'une démocratie moderne pour la Ve République.

Votre union a permis de battre dès le premier tour le candidat communiste, ce qui ne s'était jamais réalisé dans cette circonscription.

Tous les partis, y compris les communistes, perdent des voix par rapport à 1958, seul j'enregistre par vos suffrages un gain de 4.444 voix.

	Inscrits	Votants	U.N.R. Carter	Communiste Rose Guérin	C.N.I. Deutschmann	S.F.I.O. Fuzier	P.S U. Mattei
1958	78.272	61.493	14.692	16.827	7.866	8 590	3.185
1962	71.953	50.615	19.136	15.615	5.844	6.279	2.295
Différence en + et —	— 6.319	— 10.878	+ 4.444	— 1.212	— 2.022	— 2.311	— 890

Tout d'abord, je veux remercier les électrices et électeurs artisans de cette première victoire. Mais maintenant, au-dessus des vaines et dérisoires querelles partisanes, des intérêts particuliers et locaux, je fais appel à toutes et à tous pour assurer la victoire de la France républicaine sur les forces d'une gauche inféodée à une dictature étrangère.

Electrices, Electeurs, que vous ayez voté « oui », que vous ayez voté « non » lors du référendum, il nous faut maintenant tous nous regrouper pour vaincre les communistes et ceux qui dans une rage destructrice font appel à eux ou leur apportent leur soutien.

Après une trop longue période de ténèbres, le doute d'elle-même, la France se retrouve. Associez Clichy et Levallois au grand rassemblement qui se constitue et qui assurera par une Démocratie forte et moderne l'avenir de nos enfants dans une France libre.

Pour la Ve République,

Pas de divisions, pas d'abstentions.

Votez Roland CARTER.

Vive la République !

Vive la France !

TRENTE-NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Étienne FAJON
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 18 novembre 1962
(C.)

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre, vous allez élire votre député.

Désignés comme porte-drapeau de notre grand Parti, nous faisons appel à votre confiance.

Que ce soit à l'Assemblée Nationale, au Conseil général ou à la mairie, notre action fut toujours consacrée à la défense des travailleurs, inséparable des intérêts de la République et de la Nation.

Demain comme hier, nous serons aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui, dans notre banlieue laborieuse, souffrent, luttent ou espèrent.

***

Mais quel est l'enjeu de l'élection du 18 novembre ?

Dans notre circonscription, près de 60 0/0 des électrices et électeurs viennent, au référendum, de dire « Non » à la dictature. Ils ont puissamment contribué à porter un coup sévère au régime de pouvoir personnel.

Ce régime, nous l'avons toujours combattu. Rappelez-vous que lorsqu'il fut établi, il y a quatre ans, notre Parti était le seul à dire « Non ». Vous pouvez constater maintenant que nous ne vous avions pas trompés.

Le bilan du pouvoir est éloquent :

— profits doublés et parfois triplés pour les plus grosses sociétés capitalistes ;

— réduction du pouvoir d'achat des salaires et des traitements, des allocations familiales et de la retraite des vieux ;

— augmentation des impôts pour la « force de frappe », alors que s'aggrave la crise du logement et de l'école laïque ;

— difficultés accrues pour les artisans et les petits commerçants ;

— tolérance complice envers l'O.A.S. ;

— alliance funeste avec les militaristes et les revanchards allemands.

Nous vous appelons à compléter le succès du 28 octobre en votant à la fois contre le pouvoir personnel et contre tout retour aux mœurs du passé, aux Gouvernements qui étaient instables parce qu'ils tournaient le dos à la volonté populaire et s'appuyaient sur l'alliance des dirigeants socialistes avec des réactionnaires fieffés.

C'est avec les communistes, qui s'opposent au pouvoir personnel et à la réaction sans esprit de compromis, que l'on peut aller de l'avant vers une République authentique, par l'union de toutes les énergies ouvrières, démocratiques et nationales.

Dans cet esprit, le parti communiste français vous propose son programme qui prévoit :

1. — L'élection à la proportionnelle d'une Assemblée Constituante ;

2. — Un Gouvernement d'union démocratique émanant des élus du peuple, responsables devant leurs électeurs ;

3. — La réforme démocratique de l'enseignement et la restauration de la laïcité ;

4. — La garantie des libertés politiques et syndicales et le contrôle démocratique de la radio et de la télévision ;

5. — La nationalisation des monopoles, avec la participation des syndicats à leur gestion ;

6. — L'augmentation générale des salaires, traitements, allocations et retraites ;

7. — Le droit de la jeunesse au métier, aux loisirs, à la culture, à un avenir meilleur ;

8. — La construction massive d'H.L.M. avec des loyers accessibles ;

9. — La modification des impôts en vue de faire payer les riches ;

10. — Une politique extérieure orientée vers le règlement pacifique du problème allemand et la réconciliation du peuple français et du peuple allemand, vers le désarmement général et contrôlé et la coopération avec tous les pays, condition du rayonnement et de la grandeur de la France.

— Pour obtenir l'application de ce programme de progrès social, de démocratie et de paix.

— Pour battre les candidats de l'U.N.R. et de la réaction.

— Pour éviter les alliances immorales et néfastes qui marquèrent ici, il y a quatre ans, le second tour des élections.

Vous bloquerez vos suffrages, dès le 18 novembre, sur le candidat communiste, le candidat d'union de toutes les forces démocratiques.

Vous voterez pour

ETIENNE FAJON

Instituteur
Membre du Bureau politique du Parti Communiste Français
Directeur de « l'Humanité »
Ancien député
Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

FERNAND LEFORT

Métreur
Maire de Saint-Ouen. — Conseiller Général de la Seine

QUARANTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Fernand GRENIER
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 18 novembre 1962
(C.)

Dionysiennes, Dionysiens,

Le Parti Communiste Français

présente à nouveau à vos suffrages

FERNAND GRENIER

Ouvrier boulanger
Membre du Comité Central du Parti Communiste Français
Député de Saint-Denis depuis 25 ans

Remplaçant éventuel :

AUGUSTE GILLOT

Forgeron Ferreur
Maire de Saint-Denis. — Conseiller Général de la Seine
Membre du Conseil National de la Résistance

Ces élus du peuple vous les connaissez.

Que ce soit à l'Assemblée Nationale, au Conseil général ou à la mairie, leur action a toujours été consacrée à la défense des intérêts des travailleurs et de la population, inséparables des intérêts de la République et de la Nation.

Chaque jour, s'offrent à vos yeux leurs réalisations : Cités nouvelles, écoles modernes, Palais des sports, Lycée, Collège technique, etc. Vous connaissez leurs efforts pour soulager la détresse de nos vieux, assurer l'avenir de l'enfance et de la jeunesse. Vous n'ignorez pas leurs multiples interventions pour la construction d'un nouveau Centre hospitalier, le prolongement du métro jusqu'au Barrage, l'aménagement d'une partie du Parc de la Légion d'Honneur en jardin public.

Le 18 novembre vous confirmerez votre confiance à des élus compétents et vous compléterez le succès du 28 octobre en votant contre la politique néfaste du régime actuel.

LE BILAN NÉGATIF DU POUVOIR PERSONNEL.

Alors que la production industrielle a augmenté de 22,3 0/0 depuis 1958 et la productivité du travail de 27,9 0/0, le pouvoir d'achat des salaires a baissé de 10 0/0 en moyenne alors que la France connait la plus longue journée de travail de toute l'Europe.

Les profiteurs du travail, les voici : 719 familles d'industriels, de banquiers, de hobereaux, ont déclaré en 1960, d'après les statistiques du Ministre des Finances, un revenu moyen de 4.700.000 francs par mois.

En regard : 2.500.000 ménages de vieux travailleurs n'ont encore que 300 francs par jour de retraite, tandis que les allocations familiales sont très en retard sur le coût de la vie.

Artisans et petits commerçants sont également sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent les graves atteintes aux libertés, les complaisances complices en faveur de l'O.A.S., l'école publique sacrifiée, la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, c'est l'alliance funeste de la France avec l'Allemagne d'Adenauer et ses généraux nazis, l'hostilité au désarmement, des milliers de milliards consacrés à une force de frappe atomique aussi vaine que coûteuse.

Ce pouvoir prétendu stable a compté en quatre ans, 7 ministres différents de l'Education Nationale, 6 de l'Information, 4 de l'Intérieur, 4 des P. et T., etc.

Tel est le bilan du pouvoir et de son parti l'U.N.R., qui a parachuté à Saint-Denis pour le 18 novembre un certain Tunzini. Tel est aussi le bilan des indépendants et du M.R.P. qui ont participé à tous les gouvernements depuis 1958 et dont le candidat actuel, Destrée, se présentait déjà il y a 4 ans sous l'égide de « l'Union Dionysienne pour la Vᵉ République » avec l'investiture du Centre National des Indépendants (Paul Reynaud, Dides, Le Pen et Cie), et de la Démocratie Chrétienne (Bidault, devenu chef de l'O.A.S.).

Pas de retour au passé.

Pourquoi la IVᵉ République a-t-elle connu l'instabilité gouvernementale ?

— Les gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social, s'appuyant sur l'alliance des dirigeants socialistes avec des réactionnaires fieffés alors que les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces alliances immorales qui ont fait tant de mal au pays.

Allons résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision ;

— La nationalisation des monopoles capitalistes, la participation des syndicats à la direction et à la gestion des entreprises ;

— L'augmentation générale des salaires, traitements et retraites ;

— La construction massive d'H.L.M. à loyers abordables ;

— La réforme démocratique de l'enseignement ;

— L'opposition aux entreprises du militarisme allemand et une politique extérieure de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;

— Dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand la réalisation d'une véritable réconciliation du peuple français et du peuple allemand en vue de la paix entre les peuples ;

— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant nous le soumettons avec confiance à votre jugement.

Comment le réaliser ?

Les communistes, qui ont combattu le pouvoir personnel sans esprit de compromis, entendent assurer partout la défaite des candidats de l'U.N.R. et de la réaction. Ils veulent continuer à agir de tout leur cœur pour que se réalise le rassemblement des forces ouvrières et démocratiques et, en premier lieu l'union des communistes et des socialistes.

Dionysiennes, Dionysiens,

C'est dès le premier tour, comme en novembre 1958, que vous assurerez la réélection de :

FERNAND GRENIER

et AUGUSTE GILLOT,

dont le passé et le présent garantissent qu'ils demeureront fidèles aux électeurs.

Vous manifesterez ainsi votre volonté de voir la France s'engager vraiment sur la voie du progrès social, de la démocratie réelle et de la paix.

QUARANTE-ET-UNIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Waldeck ROCHET

(Candidat du Parti Communiste Français)

élu le 18 novembre 1962

(C.)

Electrices, Electeurs,

Le Parti Communiste Français m'a fait l'honneur de me présenter à nouveau, à vos suffrages avec à mes côtés comme suppléant, mon ami André Karman, maire d'Aubervilliers.

Elu le 30 novembre 1958, à la majorité absolue avec 25.409 voix, je me suis efforcé de remplir consciencieusement mon mandat et d'être digne de la confiance qui m'a été accordée.

A l'Assemblée Nationale, comme Président du groupe communiste, j'ai été amené à soutenir de multiples propositions en faveur des différentes catégories sociales.

Dans les débats relatifs à l'Algérie, je suis intervenu, dès le début, en faveur de la négociation de la paix, afin d'aboutir à une libre coopération entre la France et l'Algérie.

Dans le domaine économique et social, j'ai pris avant tout la défense des revendications des travailleurs en combattant la politique de vie chère du Gouvernement et en réclamant l'augmentation des salaires et des traitements, le relèvement des retraites vieillesse et des prestations familiales, la construction massive de logements, etc.

Par ailleurs, j'ai participé activement à l'action de mon parti pour la défense de l'école laïque et apporté, en outre, mon appui le plus total aux trois municipalités de la circonscription dont les réalisations en faveur de l'école, de l'enfance et de la famille sont remarquables.

Enfin, sur le plan local, je me suis toujours tenu à la disposition de tous les électeurs et de toutes les organisations pour soutenir et appuyer leurs justes revendications.

C'est pour que le député de la circonscription puisse poursuivre son activité, au service de la population laborieuse, que le Parti communiste français vous appelle, à nouveau, à voter massivement pour son programme de progrès social, de paix et de rénovation nationale.

Waldeck Rochet
Député sortant.

NOTRE PROGRAMME

Le dimanche 28 octobre pour le secteur d'Aubervilliers — Stains — La Courneuve — près de 60 0/0 des électeurs ont dit non à la dictature.

En vous invitant à voter pour ses candidats le Parti communiste vous demande de confirmer votre opposition au régime de pouvoir personnel et de préparer un avenir meilleur.

Un bilan désastreux.

Gouvernant au profit des grands monopoles capitalistes le pouvoir gaulliste se présente avec un bilan désastreux.

Pour l'ensemble des salariés, c'est la hausse incessante du coût de la vie qui réduit le pouvoir d'achat des salaires, des prestations familiales, des retraites vieillesse. Les artisans et les petits commerçants sont sacrifiés aux intérêts des monopoles. La laïcité est foulée aux pieds. Les factieux peuvent s'infiltrer dans les rouages de l'Etat, grâce aux complicités du pouvoir. En politique extérieure, la France est mise à la remorque des revanchards allemands. Des sommes fantastiques sont englouties dans une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Pas de retour au passé.

Résolument opposés au pouvoir personnel, nous ne voulons pas non plus revoir les gouvernements du passé qui étaient instables, parce qu'ils tournaient le dos à la volonté populaire en s'alliant avec la réaction.

Repoussant toute collusion avec la droite réactionnaire tournée vers le passé, le Parti

communiste préconise l'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques, l'unité d'action des communistes, des socialistes et des républicains de toutes nuances.

Vers une démocratie nouvelle.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, mais de toutes les énergies nationales et démocratiques. C'est dans cet esprit que le programme du Parti communiste français prévoit :

Sur le plan politique : l'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une Constitution démocratique assurant réellement la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la garantie des libertés politiques et syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social.

— La nationalisation des monopoles capitalistes et la participation des syndicats à la gestion du secteur nationalisé.

— L'augmentation générale des salaires, traitements, pensions et retraites, la réduction du temps de travail et les quatre semaines de congés payés par an.

— La construction en grand nombre de logements H.L.M. à des loyers abordables.

— La réforme démocratique de l'enseignement, afin d'assurer l'éducation générale et la formation professionnelle de tous les jeunes.

— Sur le plan local, le soutien actif des programmes de réalisations des trois municipalités (écoles, colonies de vacances, protection de l'enfance, aide aux vieux, etc.).

En politique extérieure.

— Une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général contrôlé.

— Dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand, réaliser la véritable réconciliation entre le peuple français et le peuple allemand en vue de la paix et de la coopération économique entre tous les peuples d'Europe et du monde.

Pour obtenir l'application de ce programme et pour battre les candidats de l'U.N.R. et de la réaction, vous bloquerez vos voix sur le seul candidat de gauche et laïque, le candidat d'union de toutes les forces démocratiques et nationales.

Pour le progrès social, pour la paix et l'avenir de la France,

Votez et faites voter pour

Waldeck ROCHET
Député sortant
Secrétaire Général Adjoint du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

André KARMAN
Maire d'Aubervilliers
Conseiller Général de la Seine

QUARANTE-DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Maurice NILÈS
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 18 novembre 1962
(C.)

Parti Communiste Français.

Electrices, électeurs,

Le dimanche 28 octobre à Drancy, Bobigny, Le Bourget, Dugny, après de 60 0/0 des électeurs ont dit « Non » à la dictature.

Vous confirmerez votre « Non » en accordant votre confiance au parti communiste français qui présente de nouveau à vos suffrages votre député depuis 1958 Maurice Nilès, maire de Drancy, avec à ses côtés comme suppléant Georges Valbon, conseiller général de la Seine, maire-adjoint de Bobigny.

A l'Assemblée Nationale avec le groupe communiste, Maurice Nilès a été amené à défendre inlassablement les intérêts de nos populations intimement liés à l'intérêt national.

Dans les débats relatifs à l'Algérie, avec les autres députés communistes, il est intervenu dès le début en faveur de la négociation de la paix afin d'aboutir à une libre coopération entre la France et l'Algérie.

Dans le domaine économique et social, il a pris avant tout la défense des revendications des travailleurs en combattant la politique de vie chère du Gouvernement et en réclamant l'augmentation des salaires et traitements, le relèvement des retraites vieillesse et des prestations familiales, la construction massive de logements, etc.

Par ailleurs il a participé activement à l'action du parti communiste français pour la défense de l'école laïque et de ses maîtres.

Son appui aux municipalités de la circonscription a permis notamment comme à Drancy, à Bobigny ou à Dugny, de multiples réalisations en faveur de l'école, de l'enfance et de la famille. Tout comme son action s'est orientée pour la construction au Bourget des classes indispensables pour les enfants de cette localité.

Enfin sur le plan de chaque localité, Maurice Nilès s'est toujours tenu à la disposition de tous les électeurs et de toutes les organisations pour soutenir leurs justes revendications.

C'est pour que le député de la circonscription puisse poursuivre son activité au service de la population laborieuse que le parti communiste français vous appelle à nouveau à voter massivement pour son programme de progrès social, de paix et de rénovation nationale.

***

Pour l'ensemble des travailleurs salariés c'est la réduction constante des salaires alors que les exploiteurs que sont les grandes sociétés industrielles et bancaires réalisent de fabuleux profits. C'est également la hausse incessante du coût de la vie qui réduit le pouvoir d'achat des salaires, des prestations familiales, des retraites vieillesse déjà insuffisantes. Les artisans et les petits commerçants sont sacrifiés aux intérêts des monopoles. La laïcité est foulée aux pieds et les factieux peuvent s'infiltrer dans les rouages de l'Etat grâce aux complicités du pouvoir gaulliste.

En politique extérieure, c'est la France mise à la remorque des revanchards allemands et l'engloutissement de sommes fantastiques dans une force de frappe atomique aussi vaine que désastreuse.

Voilà le bilan de la politique rétrograde et antinationale du pouvoir des conseils d'administration industriels et des banques, dont l'U.N.R. toute de soutien inconditionnel au pouvoir personnel, porte l'écrasante responsabilité.

Pas de retour au passé.

Résolument opposés au pouvoir personnel, nous ne voulons pas non plus revoir les Gouvernements dn passé qui étaient instables parce qu'ils tournaient le dos à la volonté populaire cependant que, par des alliances immorales, les partis qui se réclamaient de la démocratie — tel le M.R.P. — représenté dans notre circonscription par Dufrenoy, se liaient à la pire réaction, alors que les communistes étaient éliminés de tous les Gouvernements depuis 1947.

Repoussant toute collusion avec la droite réactionnaire tournée vers le passé, le parti communiste préconise l'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques, l'unité d'action des communistes, des socialistes et des républicains de toutes nuances.

Vers une démocratie nouvelle.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme ni d'un seul parti, mais de toutes les énergies nationales et démocratiques. C'est dans cet esprit que le parti communiste français prévoit :

Sur le plan politique :

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une constitution démocratique assurant réellement la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la garantie des libertés politiques et syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

— La nationalisation des monopoles capitalistes et la participation des syndicats à la gestion du secteur nationalisé.

— L'augmentation générale des salaires, traitements et retraites, la réduction du temps de travail et les 4 semaines de congés payés par an.

— La construction en grand nombre de logements H.L.M. à des loyers abordables dont immédiatement 6.000 pour les mal-logés du Bourget, de Drancy et de Bobigny.

— La réforme démocratique de l'enseignement, afin d'assurer l'éducation générale et la formation professionnelle pour tous les jeunes. Avec la construction des écoles encore nécessaires à Drancy, Bobigny et Dugny ; avec la réalisation rapide d'un centre d'apprentissage à Drancy, du lycée et du collège technique à Bobigny.

— Sur le plan de chaque localité, le soutien actif des programmes de réalisations municipales (colonies de vacances, protection de l'enfance, aide aux vieux, aux jeunes ménages, aménagement des derniers lotissements défectueux, etc., ainsi que la poursuite des réalisations entreprises par les élus communistes en faveur de la jeunesse comme à Drancy, à Bobigny et à Dugny).

En politique extérieure :

— L'opposition aux entreprises du militarisme allemand et une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général contrôlé.

— Dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand la réalisation d'une véritable réconciliation du peuple français et du peuple allemand en vue de la paix entre les peuples.

— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

C'est seulement un Gouvernement démocratique s'appuyant sur le peuple, responsable devant les élus, qui réalisera un tel programme.

Pour y aboutir, pour assurer la continuité de votre « Non » au référendum, il faut battre les candidats de la réaction. Il faut battre dans notre circonscription le candidat U.N.R. Bertholet, le candidat des banques, le porte-drapeau de ceux qui sont responsables du bilan de réaction, de misère et de guerre que le pays dresse aujourd'hui.

Il faut faire échec au candidat du M.R.P., dont les alliances antirépublicaines et antilaïques favorisent le pouvoir personnel et nuisent aux intérêts populaires et démocratiques.

C'est pourquoi, dimanche 18 novembre,

Travailleurs, démocrates, socialistes, républicains,

Vous bloquerez vos voix sur le seul candidat de gauche, le candidat de l'union de toutes les forces démocratiques et nationales.

Pour le progrès social, pour la paix et l'avenir de la France !

Votez, faites voter pour :

MAURICE NILÈS
Maire de Drancy
Député de la Circonscription depuis 1958
Ouvrier Fraiseur
Prisonnier de Guerre évadé en 1940 entrant dans la Résistance dès cette époque
Interné au Camp de Voves. Il s'en évade
Nommé Commandant F.T.P.F. - F.F.I.
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance. — Officier de Réserve

Remplaçant éventuel :

GEORGES VALBON
Conseiller Général de la Seine
Maire-Adjoint de Bobigny

QUARANTE-TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Robert CALMEJANE
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

U.N.R. Union pour la Nouvelle République.

Notre candidat est investi par l'U.N.R. et patronné par le Conseiller général, maire de Villemomble, plusieurs adjoints et conseillers municipaux, des anciens maires-adjoints et conseillers municipaux R.P.F., républicains-sociaux, indépendants et républicains nationaux.

ROBERT CALMÉJANE
33 ans. — Marié, 3 enfants
Rédacteur
Ancien Conseiller Municipal de Romainville
Ancien Secrétaire de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée Nationale
Délégué de l'Assemblée à la Conférence Parlementaire de l'OTAN
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN CHEVALLIER
Chevalier des Palmes Académiques
42 ans. — Marié, 2 enfants
Econome. — Attaché d'Intendance Universitaire
Secrétaire de l'U.N.R. 43e Circonscription de la Seine
Ancien Maire-Adjoint de Noisy-le-Sec

Electrices, électeurs,

Une nouvelle fois vous venez de montrer votre adhésion à la politique du général de Gaulle ; vous venez de montrer que vous souhaitiez qu'il reste à la tête de l'Etat, pour poursuivre l'œuvre de redressement déjà si heureusement commencée.

L'Union pour la Nouvelle République s'était donné pour seul but de lui apporter un soutien sans défaillance. Elle n'a pas failli à sa promesse.

Tout au long de la législature, l'U.N.R. a été le pivot d'une majorité, acceptant parfois de prendre la seule responsabilité de mesures dont certaines, qui étaient impopulaires, se sont révélées bénéfiques.

Grâce à l'autorité du général de Gaulle, grâce à l'appui parlementaire de l'U. N. R, la Vᵉ République a pu, déjà, réaliser une œuvre magnifique et inespérée.

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVᵉ République :

— les caisses de l'Etat étaient vides,
— l'instabilité des Gouvernements,
— l'impuissance du Parlement,
— l'inefficacité des partis,
— le mépris de la part d'autres pays,
— l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

Depuis quatre ans :

— le déficit budgétaire a été réduit et stoppé,
— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur,
— le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun,
— les investissements publics ont pris un essor sans précédent :
— l'aide à la Construction a permis la mise en route et la réalisation d'importants programmes H.L.M.,
— constructions scolaires et universitaires + de 50 0/0,
— équipement sanitaire + de 500 0/0,
— investissements agricoles + de 60 0/0,
— énergie atomique + de 60 0/0, etc.
— la hausse des prix à la consommation a été freinée,
— les salaires ont été augmentés de façon très réelle, quoique insuffisante encore,
— le chômage est inexistant,
— des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution.

Il en est ainsi par exemple en ce qui concerne :

— Revalorisation de la Fonction dans l'enseignemeмt public,
— enseignement privé,
— recherche scientifique et technique,
— promotion sociale et professionnelle,
— équipement sportif,
— progression de l'agriculture.

— Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :
— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0,
— l'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique,
— la revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 0/0 en 1960; 7,70 0/0 en 1961 ; 15 0/0 en 1962),
— la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité,
— la création de l'allocation-loyer,
— l'extension de l'allocation-logement.

En même temps que s'est réalisé cet effort sans précédent d'investissements et de redressement économique, l'œuvre de pacification en Algérie s'achevait. Le drame algérien qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France était conduit à son terme. Les possibilités de coopération entre les deux pays s'ouvraient.

Ainsi, la Vᵉ République et l'U. N. R. ont fait preuve, depuis quatre ans, de leur efficacité

Mais il reste beaucoup à faire.

L'U. N. R. vous propose :

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE :

— une politique négligeant les moyens superficiels pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes,

— une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics,

— une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes,

— une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises,

— une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne,

— la réalisation et le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture, poste essentiel dans l'économie nationale,

— l'expansion régionale,

— une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale,

— une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi,

— l'amélioration du pouvoir d'achat,

— la protection et la sécurité des travailleurs,

— la garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées,

— développement accru de la promotion sociale ouvrière.

Dans le domaine international :

— la cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires,

— la construction de l'Europe par étapes progressives, solidemment réalisées, et non pas au moyen d'une organisation supra-nationale, irresponsable et préétablie dans laquelle la France se dissoudrait en vain,

— la rénovation de l'Alliance Atlantique, organisme vieilli et qui ne laisse pas à la France le rôle qu'elle est capable d'y jouer,

— l'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense,

— la recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général,

— la modernisation du service militaire et la réduction de sa durée, de façon qu'il concilie les nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes,

— la réorganisation de l'O.N.U., aujourd'hui déchue de sa respectabilité et de son autorité,

— le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Tel est le programme que l'U. N. R. propose à vos suffrages.

Face à elle qu'apporte la coalition des anciens partis de la IVe ?

En vérité rien.

Qu'est-ce qui pourrait unir certains ultras, sans cesse soutiens de l'O.A.S. et les partis dits de gauche ?

Qu'est-ce qui pourrait unir le M. R. P. partisan de la liberté de l'enseignement et les Socialistes partisans de sa nationalisation ?

Qu'est-ce qui pourrait unir les Modérés partisans de la libre entreprise et les Marxistes de la S.F.I.O. et du P.S.U. ?

La seule chose qui les rassemble c'est leur volonté de voir le général de Gaulle se retirer pour pouvoir reprendre tranquillement ensemble les combinaisons de la IVe.

Les partis ont conduit la République au désastre de 1940, au désastre de Dien Bien Phu en 1954, à la crise de 1958.

Le général de Gaulle, lui, a rétabli la République en 1945. Il a écarté la guerre civile en 1958. Il a sauvé la République contre les subversions en 1960 et en 1961.

Vous lui avez fait confiance. Vous ferez confiance à ceux qui le soutiennent.

Les anciens partis c'est le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de gouvernement, au mieux l'immobilisme.

Le général de Gaulle et l'U.N.R. c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne, transformant ses structures pour aller vers plus de paix, et plus de bonheur.

Le 18 novembre, dès le premier tour, pour une France plus jeune, plus dynamique, plus humaine :

Votez pour ceux qui ont toujours soutenu de Gaulle.

Votez pour l'Union pour la Nouvelle République.

Votez Robert CALMÉJANE
Député sortant.

2e CIRCULAIRE

U. N. R. Union pour la Nouvelle République.

Notre candidat est investi par l'U.N.R., et l'Association pour la Ve République et patronné par le Conseiller général, maire de Villemomble, plusieurs adjoints et conseillers municipaux, des anciens maires-adjoints et conseillers municipaux R.P.F. républicains-sociaux, indépendants et républicains nationaux.

Robert CALMÉJANE
33 ans. — Marié, 3 enfants
Rédacteur
Ancien Conseiller Municipal de Romainville
Ancien Secrétaire de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée Nationale
Délégué de l'Assemblée à la Conférence Parlementaire de l'OTAN
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Jean CHEVALLIER
Chevalier des Palmes Académiques
42 ans. — Marié, 2 enfants
Economne. — Attaché d'Intendance Universitaire
Secrétaire de l'U.N.R. 43e Circonscription de la Seine
Ancien Maire-Adjoint de Noisy-le-Sec

Électrices, électeurs,

Par 21.737 suffrages vous avez voulu me témoigner votre confiance en me plaçant en tête de tous les candidats de notre circonscription.

Je vous en remercie.

Vous avez voté pour des hommes qui soutiennent l'action nationale du général de Gaulle.

En rejetant les extrémistes vous avez désiré un grand rassemblement d'hommes et d'idéaux qui permettra dans le nouveau Parlement de poursuivre l'œuvre entreprise par les députés fidèles à l'esprit des institutions nouvelles.

Le Candidat.

Dimanche prochain 25 novembre il faut confirmer votre désir de battre les communistes en votant pour le député sortant

Robert CALMÉJANE

qui, élu brillamment député du premier Parlement de la Ve République, a su réaliser dans sa circonscription la synthèse des rapports de l'électeur et de l'élu, mais aussi des rapports de l'élu avec le Gouvernement et l'Administration ; il s'est sincèrement intéressé aux multiples sollicitations et a ensuite agi pour obtenir le maximum d'efficacité. Sa méthode procède d'une discipline sportive qui le pousse à toujours vouloir faire mieux dans l'intérêt de tous sans sectarisme et dans un esprit très libéral.

Le 25 Novembre pour l'efficacité, la stabilité, pour une France plus jeune, plus dynamique et dans un esprit d'Union nationale,

Votre choix est simple, pas d'abstentions,

Bloquez vos suffrages sur le nom de

Robert CALMÉJANE
Député sortant.

QUARANTE-QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean LOLIVE
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Parti Communiste Français.

Electrices, électeurs,

Il y a quatre ans, vous m'élisiez député pour défendre vos intérêts à l'Assemblée Nationale.

Depuis, bien que les pouvoirs de l'Assemblée aient été considérablement réduits, avec mon parti, je me suis employé à défendre partout et en toutes occasions, vos aspirations :

Dans les débats relatifs à l'Algérie, avec les autres députés communistes, je suis intervenu dès le début en faveur de la négociation, de la paix, afin d'aboutir à une libre coopération entre la France et l'Algérie.

Dans le domaine économique et social, j'ai pris avant tout, la défense des revendications des travailleurs en combattant la politique de vie chère du Gouvernement et en réclamant l'augmentation des salaires et traitements, le relèvement des retraites vieillesse, des prestations familiales, la construction de logements, etc.

Par ailleurs, j'ai participé activement à l'action du Parti communiste français pour la défense de l'école laïque et de ses maîtres.

Sur le plan de chaque localité, je me suis efforcé d'être toujours à la disposition de tous les électeurs et de toutes les organisations pour soutenir leurs justes revendications.

C'est pour que le député de la circonscription puisse poursuivre son activité au service de la population laborieuse, que le Parti communiste français vous appelle à nouveau à voter massivement pour son programme de progrès social de paix et de rénovation nationale.

Ainsi vous confirmerez votre vote du 28 octobre condamnant le pouvoir personnel, qui donnait dans la circonscription une majorité de 26.927 « non ».

De même, vous condamnerez ceux qui portent la responsabilité d'une situation catastrophique pour le pays et son peuple laborieux.

Un bilan de difficultés.

Pour l'ensemble des travailleurs salariés c'est la réduction constante des salaires alors que les grandes sociétés industrielles et bancaires réalisent de fabuleux profits. C'est la hausse incessante du coût de la vie qui réduit le pouvoir d'achat des salaires, des prestations familiales, des retraites vieillesse déjà insuffisantes. Les artisans et les petits commerçants sont sacrifiés aux intérêts des monopoles. La laïcité est foulée aux pieds. Les factieux peuvent s'infiltrer dans les rouages de l'Etat grâce aux complicités du pouvoir gaulliste.

En politique extérieure, c'est la France mise à la remorque des revanchards allemands, et l'engloutissement de sommes fantastiques dans une force de frappe atomique aussi vaine que désastreuse.

Voilà le bilan de la politique rétrograde et antinationale du pouvoir des banques, dont l'U.N.R. toute de soutien inconditionnel au pouvoir personnel porte l'écrasante responsabilité. Voilà le bilan que le candidat U.N.R. Bellot se gardera bien de tracer, lui qui représente les intérêts des grandes sociétés capitalistes comme la Polymécanique, Marchal-Forges, les Jambons Français, Ronéo et Bendix.

Et c'est par crainte du mécontentement populaire grandissant, que de Gaulle a organisé son récent plébiscite visant à liquider les derniers vestiges de la démocratie.

Pas de retour au passé.

Absolument opposés au pouvoir personnel, nous ne voulons pas revoir les gouvernements du passé qui étaient instables parce qu'ils tournaient le dos à la volonté populaire et s'ap-

puyaient sur l'alliance des dirigeants socialistes avec des réactionnaires fieffés, en même temps que les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Repoussant toute collusion avec la droite réactionnaire tournée vers le passé, le Parti communiste français préconise l'Union de toutes les forces ouvrières et démocratiques, l'Unité d'action des Communistes, des Socialistes, des Républicains de toutes nuances.

Vers une démocratie nouvelle.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme ni d'un seul parti, mais de toutes les énergies nationales et démocratiques. C'est dans cet esprit que le Parti communistes français prévoit :

SUR LE PLAN POLITIQUE

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une Constitution démocratique assurant réellement la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la garantie des libertés politiques et syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

— La nationalisation des monopoles capitalistes et la participation des syndicats à la gestion du secteur nationalisé.

— L'augmentation générale des salaires, traitements et retraites, la réduction du temps de travail et les quatre semaines de congés payés par an.

— Des mesures pour empêcher de nouvelles fermetures d'usines avec les licenciements qui en découlent.

— La construction en grand nombre de logements H.L.M. à des loyers abordables dont immédiatement 7.000 pour les mal logés de la circonscription.

— La réforme démocratique de l'enseignement, afin d'assurer l'éducation générale et la formation professionnelle, pour tous les jeunes : dans les quatre localités construction d'écoles, de collèges techniques, et lycées nécessaires à la jeunesse de ce secteur.

— Sur le plan de chaque localité : le soutien actif des programmes revendicatifs (colonie de vacances, protection de l'enfance, aide aux vieux, aux jeunes ménages), l'aménagement des îlots à rénover tout en préservant les intérêts des habitants actuels, le soutien des expropriés de l'autoroute du Nord, les réalisations en faveur de la jeunesse.

EN POLITIQUE EXTÉRIEURE

— L'opposition aux entreprises du militarisme allemand et une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général et contrôlé.

— Dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand la réalisation d'une véritable reconciliation du peuple français et du peuple allemand en vue de la paix entre les peuples.

— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

C'est seulement un gouvernement démocratique s'appuyant sur le peuple, responsable devant les élus, qui réalisera un tel programme.

Pour y aboutir, pour assurer la continuité de votre « non » au référendum, il faut battre les candidats de la réaction.

Il faut battre dans notre circonscription le candidat U.N.R. Bellot, le candidat des banques, le porte-drapeau de ceux qui sont responsables du bilan de réaction, de misère et de guerre que le pays dresse aujourd'hui.

Il faut battre le successeur du factieux Dides qui reçut dans ce secteur l'investiture U.N.R. en 1958.

Il faut empêcher que renaissent les alliances contre nature qui conduiraient les travailleurs socialistes à mêler leurs voix à celle du M.R.P. dont les compromissions antirépublicaines et antilaïques favorisent le pouvoir personnel, nuisent aux intérêts de la démocratie et à l'avenir de la France.

C'est pourquoi, dimanche 18 novembre, vous tous, travailleurs démocrates, socialistes, républicains, vous bloquerez vos voix sur le candidat d'Union des forces démocratiques et nationales.

Vous voterez, vous ferez voter :

JEAN LOLIVE
Député sortant
Ouvrier Cimentier
Ancien Combattant. — Déporté politique à Mauthausen
Maire de Pantin

Remplaçant éventuel :

JACQUELINE CHONAVEL
Maire de Bagnolet

2e *CIRCULAIRE*

POUR BARRER LA ROUTE A LA DICTATURE

Electrices, Electeurs,

Par 22.050 voix représentant plus de 48 0/0 des suffrages exprimés dimanche dernier sur le nom de Jean Lolive, vous avez voulu faire échec à la dictature du Général de Gaulle et de son parti l'U.N.R.

Merci pour la confiance renouvelée à celui que vous aviez envoyé à l'Assemblée Nationale en 1958, afin de vous représenter.

En vous exprimant ainsi, vous êtes parmi les quatre millions d'hommes et de femmes qui ont contribué à l'œuvre hautement démocratique à laquelle vous conviait le parti communiste français.

Comme vous l'avez voulu, les résultats du dimanche 18 novembre ont rappelé que le parti communiste est la principale force d'opposition au pouvoir personnel, à la dictature et au fascisme son prolongement.

De plus, 7.725 voix se dressaient contre l'U.N.R. avec le candidat du parti socialiste S.F.I.O.

Electrices, électeurs, démocrates, républicains, socialistes, laïques, vous avez conscience comme les communistes de la gravité du danger qui pèse sur le pays.

Vous êtes inquiets de constater que la réaction dans cette circonscription comme dans le pays, a bloqué ses voix sur l'U.N.R. après que le Chef de l'Etat, par une intervention illégale, ait remis en « honneur » la candidature officielle du maréchal de coup d'Etat Mac Mahon.

Vous êtes inquiets que le grand patronat et ses soutiens aient fait voter pour les candidats gaullistes comme ils avaient fait voter « Oui » au référendum.

Contre le péril d'une dictature et de toutes les conséquences incalculables qui en découleraient pour le pays et son peuple, l'union des forces ouvrières et démocratiques peut dresser une barrière infranchissable.

Cette union s'exprimera dans notre circonscription par le rassemblement de tous les démocrates, de tous les républicains, de tous les laïques autour de Jean Lolive, désigné dimanche dernier par le suffrage universel.

Conscient de l'importance capitale du rôle que votre député aura à jouer avec les autres députés communistes et aux côtés de tous les élus républicains de l'Assemblée Nationale le parti communiste français s'engage à poursuivre la tâche entreprise pour sauver le pays.

Parce que ce ne peut être un seul parti qui peut œuvrer pour instaurer une démocratie véritable, pour stopper le glissement vers la dictature de fait, il vous appelle à vous unir sans délai, à constituer ainsi la force invincible qui sauvera la France.

Dimanche 25 novembre,

Pour le scrutin de ballottage, bloquez vos voix sur le seul candidat républicain et laïque, le candidat d'union des forces démocratiques et nationales.

Votez et faites voter

JEAN LOLIVE

Député sortant. — Maire de Pantin

Remplaçant éventuel :

JACQUELINE CHONAVEL

Maire de Bagnolet

Les républicains et démocrates de notre circonscription seront heureux d'apprendre qu'en vue de battre l'U.N.R. Bellot, candidat du pouvoir, la fédération de la Seine du parti socialiste S.F.I.O. a publié le communiqué suivant :

***

La fédération de la Seine du parti socialiste S.F.I.O. remercie ses électeurs de la région parisienne, qui au premier tour, ont fait confiance à ses candidats.

Elle décide le retrait pur et simple de tous les candidats socialistes au second tour, exception faite des circonscriptions où ils apparaissent comme les plus qualifiés pour battre les partisans du pouvoir personnel.

Elle invite les électeurs socialistes à se considérer d'ores et déjà comme mobilisés pour assurer la sauvegarde des libertés dangereusement menacées à accomplir leur devoir au second tour avec la volonté de battre les candidats du pouvoir personnel et les soutiens de l'activisme.

QUARANTE-CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Louis ODRU
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 18 novembre prochain, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera, après le référendum-plébiscite du 28 octobre, une nouvelle occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

En 1958, son soutien local, l'U.N.R. Profichet, fut élu grâce au désistement en sa faveur des autres partis, y compris de la S.F.I.O.

Seul en tant que parti — et c'est son honneur — le Parti communiste français ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel qu'il a toujours combattu sans esprit de compromis.

Quatre ans de pouvoir gaulliste.

L'U.N.R. et son représentant Profichet ont soutenu sans réserve la politique de misère du pouvoir gaulliste. Celui-ci n'a cessé de favoriser les grandes sociétés capitalistes qui se sont considérablement enrichies alors qu'il a frappé toutes les autres couches de la population :

— Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés ;

— Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie ;

— Les paysans travailleurs condamnés en grand nombre à la disparition ;

— Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles.

Une telle politique a provoqué les actions et protestations des ouvriers, des paysans, des fonctionnaires et le mécontentement des commerçants et artisans.

Pendant quatre ans, le pouvoir gaulliste et l'U.N.R. n'ont cessé de porter atteinte aux libertés des citoyens, tentant d'entraîner la France dans la voie de la dictature, foulant aux pieds le principe républicain de la laïcité et favorisant les assassins de l'O.A.S. par des tolérances complices.

En politique extérieure, de Gaulle a lié le sort de la France à celui de l'Allemagne d'Adenauer, avec ses généraux nazis et leurs appétits de revanche. Il affirme son hostillité au désarmement et plusieurs milliers de milliards sont consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse

Au lendemain du 28 octobre, c'est tout cela qu'ils veulent encore aggraver.

Contre le retour au passé.

La IV° République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

— Ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès sociale.

— Des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.

— Les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947. Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

Tournés résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques,

Dans cet esprit, le Parti communiste français vous propose un programme qui prévoit :

Dans le domaine politique.

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social.

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises. Lutte contre la décentralisation industrielle imposée par le pouvoir et réalisation rapide de la zone industrielle à la limite de Montreuil-Rosny.

— Augmentation générale des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien de la coopération agricole.

Logements :

— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables (pour satisfaire les besoins de Montreuil, 1.000 logements H.L.M. par an seraient nécessaires et 200 à Rosny et ce, pendant dix ans).

Enseignement :

— Réforme démocratique de l'Enseignement.

— Construction des groupes scolaires nécessaires (maternelles, primaires, secondaires et techniques). Revalorisation de la fonction enseignante.

Jeunesse et sports :

— Réalisation des stades et salles de gymnastique indispensables à la jeunesse (piscine de Montreuil). Développement des colonies de vacances et classes de neige.

Santé :

— Développement de l'équipement sanitaire (achèvement de l'hôpital intercommunal ; création de dispensaires, centres de santé, crèches, foyers de vieux).

Transports :

— Organisation rationnelle du réseau des transports et des installations de la R.A.T.P.
— Défense des intérêts des Montreuillois et Rosnéens dans la réalisation de l'antenne de Bagnolet, de la voie de desserte du grand ensemble de Fontenay, de la nationale 186.

Commerce et artisanat :

— Adoption de mesures tendant à favoriser le commerce et l'artisanat. Suppression du district.

Réforme démocratique de la fiscalité :

— Obligation pour l'Etat de reprendre à sa charge les dépenses qui sont les siennes (enseignement, aide sociale, police, etc.) pour alléger d'autant les charges des contribuables montreuillois et rosnéens.

Que les riches paient.

DANS LE DOMAINE EXTÉRIEUR.

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général.
— Dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand, réalisation d'une véritable réconciliation des peuples français et allemand, dans l'intérêt de la paix du monde.
— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme de renouveau est conforme aux aspirations des populations de Montreuil et Rosny, à celles du peuple français tout entier.
Sa réalisation dépendra de l'avènement, à la place de l'actuel pouvoir de régime personnel, d'une démocratie véritable et d'un Gouvernement d'Union Démocratique.
Avec votre confiance, fidèles à la cause de la France, du progrès social, de la liberté et de la paix, nous consacrerons tous nos efforts à cette tâche.

Electrices, Electeurs,

En votant pour les candidats communiste, vous affirmerez votre refus de la dictature gaulliste, votre volonté de ne pas voir se renouveler les combinaisons politiciennes de la IVe République, votre volonté que triomphe une démocratie véritable par l'union des forces ouvrières et démocratiques.
Ne dispersez pas vos voix. Ne vous abstenez pas !

Votez et faites voter communiste,

Votez LOUIS ODRU

Instituteur
Officier de Réserve. — Combattant Volontaire de la Résistance
Médaille de la Résistance. — Croix de Guerre 1939-1945
Adjoint au Maire de Montreuil. — Conseiller Général de la Seine

Remplaçant éventuel :

ROGER DAVIET

Dessinateur industriel
Secrétaire de la Section de Rosny-sous-Bois du Parti Communiste Français

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Avec 20.572 voix, le candidat communiste Louis Odru arrive en tête de tous les candidats à Montreuil-Rosny.

Candidat officiel du pouvoir personnel, le député sortant U.N.R. Profichet a été tenu en échec malgré le chantage au chaos et la campagne de propagande scandaleuse du pouvoir gaulliste.

Le scrutin a confirmé l'opposition résolue des démocrates de notre circonscription au pouvoir personnel.

Les candidats communistes et socialistes rassemblent l'essentiel des « Non » du 28 octobre dernier.

Communistes, Socialistes, Radicaux, Républicains de Montreuil et Rosny,

La concentration des forces réactionnaires sur l'U.N.R., bien que très loin de recueillir tous les Oui du référendum, met en évidence l'aggravation du danger d'une dictature de fait.

A l'Assemblée Nationale, sur le pays, sur nous tous, pèse maintenant la menace du Parti Unique, du Parti du Chef.

Notre devoir est clair : il faut infliger la défaite, dans notre circonscription, aux adversaires de la démocratie.

Nous le pouvons, une majorité républicaine existe à Montreuil et Rosny capable de battre Profichet.

A travers la France, Communistes et Socialistes se désistent réciproquement ou en faveur d'autres républicains afin de barrer la route à la dictature.

De son côté, la Fédération de la Seine du Parti Socialiste S.F.I.O. invite les électeurs socialistes à assurer la sauvegarde des libertés et à battre les candidats du pouvoir personnel.

A Montreuil et Rosny, les sections socialistes ont décidé le retrait de leur candidat et appellent à battre Profichet.

Face au danger qui nous menace tous, la discipline républicaine doit jouer en faveur de Louis Odru, désigné par le suffrage universel comme le candidat de toutes les forces démocratiques et de tous les républicains.

Les Communistes, les Socialistes, les Radicaux, tous les démocrates voteront en masse :

— Pour faire échec à la dictature,

— Pour l'élection d'un véritable député et non d'un inconditionnel qui est la négation de la représentation populaire,

— Pour l'avenir et la grandeur de la France, inséparables d'une véritable République,

— Pour ouvrir à notre peuple la voie de la liberté, du progrès social et de la paix,

Tous unis dans le nécessaire sursaut républicain, nous voterons et ferons voter pour le candidat d'union de toutes les forces démocratiques

Louis ODRU

Remplaçant éventuel :

Roger DAVIET

Ensemble, faisons du 25 novembre, une grande victoire républicaine.

QUARANTE-SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Robert-André VIVIEN
(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République U.N.R.

Electrices, électeurs,

Je remercie les 35.180 votants de la Circonscription qui, par leurs « oui » ont affirmé leur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République et ont permis à la quarante-sixième Circonscription d'occuper ainsi d'une façon éclatante, la première place des circonscriptions gaullistes du département de la Seine.

Mais il ne suffit pas que 63 0/0 des Françaises et des Français aient spécifié leur congé aux vieux partis, aux communistes et à l'O.A.S., coalisés afin d'abattre l'homme du 18 juin, pour que ceux-ci s'inclinent devant la souveraineté populaire.

Aux élections du 18 novembre, il vous faut confirmer votre oui pour éviter la revanche des battus du référendum.

Unis pour la Ve République, tous les mouvements gaullistes et, avec eux, tous les partisans du oui vous présentent dans chaque circonscription de France un candidat unique.

Cette unité, à l'inverse de la coalition hétéroclite et impuissante des non, est réalisée dans la clarté. Elle traduit la volonté qu'a la grande majorité des Français de construire l'avenir dans la ligne des principes dégagés et de l'action entreprise par le général de Gaulle depuis 1958.

L'Union pour la Nouvelle République s'était donnée pour seul but de lui apporter un soutien sans défaillance. Elle n'a pas failli à sa promesse.

Tout au long de la législature, l'U.N.R. a été le pivot d'une majorité, acceptant parfois de prendre la seule responsabilité de mesures dont certaines, qui étaient impopulaires, se sont révélée bénéfiques.

Grâce à l'autorité du général de Gaulle, grâce à l'appui parlementaire de l'U.N.R., la Ve République a pu, déjà, réaliser une œuvre magnifique et inespérée.

Souvenez-vous de la situation de la France a la fin de la IVe République :

Les caisses de l'Etat vides; l'instabilité des Gouvernements; l'impuissance du Parlement; l'inefficacité des partis; le mépris de la part d'autres pays; l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

Depuis quatre ans :

— Le déficit budgétaire a été réduit et stoppé; les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur; le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun; les investissements publics ont pris un essor sans précédent: constructions scolaires et universitaires + de 50 0/0; équipement sanitaire + de 500 0/0; investissements agricoles + de 60 0/0; énergie atomique + de 60 0/0, etc.

— La hausse des prix à la consommation a été freinée ;

— Les salaires ont augmenté de façon très réelle, quoique insuffisante encore ;

— Le chômage est inexistant ;

— Des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution. Il en est ainsi par exemple en ce qui concerne: enseignements privé; enseignement agricole; recherche scientifique et technique; promotion sociale et professionnelle; équipement de "agriculture.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez .

— Le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0; l'augmentation de 41 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique; la revalorisation des pensions de vieillesse (40/0 en 1959; 6 0/0 en 1961; 15 0/0 en 1962); la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité; la création de l'allocation-loyer.

En même temps que s'est réalisé cet effort sans précédent d'investissements et de redressement économique, l'œuvre de pacification en Algérie s'achevait, le drame algérien qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France était conduit à son terme. Les possibilités de coopération entre les deux pays s'ouvraient.

Ainsi, la Ve République et l'U.N.R. ont fait preuve, depuis quatre ans, de leur efficacité.

Mais il reste beaucoup à faire.

Dans le domaine économique :

— une politique négligeant les moyens superficiels pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes;

— une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics;

— une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes;

— une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises;

— une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne ;

— une simplification et un allègement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale;

— une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi ;

— l'amélioration du pouvoir d'achat ;

— la protection et la sécurité des travailleurs ;

— la garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées.

Dans le domaine international :

— la cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires ;

— la construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisées, et non pas au moyen d'une organisation supra-nationale, irresponsable et préétablie, dans laquelle la France se dissoudrait en vain ;

— la rénovation de l'Alliance Atlantique, organisme vieilli et qui ne laisse pas à la France le rôle qu'elle est capable d'y jouer ;

— l'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense ;

— la recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général ;

— la modernisation du service militaire et la réduction de sa durée, de façon qu'il concilie les nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes ;

— la réorganisation de l'O.N.U., aujourd'hui déchue de sa respectabilité et de son autorité ;

— le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Qu'apporte la coalisation des anciens partis de la IVe ?

En vérité rien.

Qu'est-ce qui pourrait unir les Indépendants, sans cesse soutien de l'O.A.S. et les partis dits de gauche ?

Qu'est-ce qui pourrait unir le M.R.P. partisan de la liberté de l'enseignement et les Socialistes partisans de sa nationalisation ?

Qu'est-ce qui pourrait unir les Modérés partisans de la libre entreprise et les Marxistes de la S.F.I.O. ou du P.S.U. ?

La seule chose qui les rassemble c'est leur volonté de voir le général de Gaulle se retirer pour pouvoir reprendre tranquillement ensemble les combinaisons de la IVᵉ.

Les partis ont conduit la République au désastre de 1940, au désastre de Dien-Bien-Phu en 1954, à la crise de 1958.

Le général de Gaulle, lui, a établi la République en 1945. Il a écarté la guerre civile en 1958. Il a sauvé la République contre les subversions en 1960 et en 1961.

Vous lui avez fait confiance. Vous ferez confiance à ceux qui le soutiennent.

Les anciens partis c'est le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de gouvernement, au mieux l'immobilisme.

Le général de Gaulle et l'U.N.R. c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne, transformant ses structures pour aller vers plus de paix et plus de bonheur dans la stabilité.

Le député que vous élirez doit être le porte-drapeau d'une politique constructive et non pas un caméléon égoïste comme le fut M. Quinson qui a appartenu successivement :

— au R.P.F.
— au P.R.S.R.F. dont il fut radié en raison de sa double appartenance,
— aux Républicains sociaux,
— au R.G.R.,

et aujourd'hui au Centre National des Indépendants.

En 1958, c'est l'étiquette « Union Nationale » qui a sa préférence car elle lui permet de tromper les électeurs gaullistes.

N'oubliez pas que le 14 mai 1958, M. Quinson avait voté avec les communistes les pouvoirs spéciaux destinés à empêcher le général de Gaulle de revenir au pouvoir; qu'il votait le 4 octobre 1962 la motion de censure dont le but était d'éloigner le général de Gaulle de la tête de la Vᵉ République, et vous demandait de voter non, entre temps il ouvrait la Mairie de sa cité de Vincennes au colloque antigaulliste de triste mémoire.

C'est pourquoi, comme vous l'avez fait dans notre secteur au dernier référendum, vous apporterez par votre vote le plus solide appui au général de Gaulle, en votant pour Robert-André Vivien dont le Gaullisme, depuis plus de vingt ans, ne s'est jamais démenti.

— Pour la Vᵉ République.
— Contre l'impuissance des Partis.
— Le retour au désordre.
— Pour la paix civile.
— La stabilité.
— Le progrès.

Tel est le programme qu'avec l'U.N.R., je propose à vos suffrages.

Le comité de parrainage : Mᵐᵉˢ et M. les Conseillers municipaux U.N.R. de Fontenay, St-Mandé, Vincennes.

Confirmez votre « oui » à de Gaulle !

Votez U.N.R.

Votez pour Robert-André VIVIEN

Conseiller Général de Saint-Mandé Vincennes
Ancien Vice-Président du Conseil Général de la Seine
Président du Groupe U.N.R. du Conseil Général de la Seine
Ancien des Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'Honneur
Médaillé Militaire. — Croix de Guerre 1939-1945 et des T.O.E.
Médaillé de la Résistance. — Médaille des Evadés
Industriel, 39 ans, Marié, 2 enfants

Remplaçant éventuel :

Georges THOMAS

Conseiller Municipal de Fontenay

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République
U. N. R.

Je remercie les 20.483 électeurs de Fontenay, Saint-Mandé, Vincennes, qui, le 18 novembre ont confirmé leur « Oui » au Général de Gaulle et répondu à son appel du 7 novembre en votant pour moi.

Ils ont démontré avec éclat que le bon sens et le sens national devaient l'emporter sur l'impuissance des partis, le retour au désordre. Ils ont exprimé leur désir de paix civile, de stabilité et de progrès.

Vous aurez à cœur, au second tour, de me permettre, par vos voix, d'aider le Général de Gaulle à poursuivre son œuvre de rénovation républicaine.

Je fais appel à ceux qui, n'ayant pas rompu avec leurs habitudes ou dont la sincérité a été abusée, n'ont pas voté au premier tour pour l'U.N.R. et la Ve République.

Ils ont la possibilité, au second tour, de manifester la confiance qu'ils font au Général de Gaulle en m'apportant leurs suffrages.

Robert-André VIVIEN.

Au nom de l'association que je préside, je remercie nos amis de Fontenay, Saint-Mandé, Vincennes de leur vote massif du 28 octobre, qui a fait connaître leur volonté de refuser le retour à un passé politique condamné.

Ils se sont, au premier tour le 18 novembre, groupés derrière le Général de Gaulle en faveur d'une république moderne en votant pour

Robert-André VIVIEN,

Candidat de la Ve République, dont la fidélité gaulliste ne s'est jamais démentie.

Il leur faut, le 25 novembre, confirmer leur volonté de soutenir la France.

Leur participation est nécessaire, elle permettra de barrer la route à ceux que l'intérêt pousserait à des alliances contraires à l'intérêt national.

Je leur demande de voter pour le Général de Gaulle, je leur demande de voter pour Robert-André Vivien.

André Malraux,
Président de l'Association
pour la Ve République.

Vu les Conseillers Municipaux U.N.R. de Fontenay, Saint-Mandé, Vincennes.

Voici le programme qu'avec l'U.N.R. je propose à vos suffrages :

Dans le domaine économique :

— une politique négligeant les moyens superficiels pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes ;

— une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics ;

— une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes ;

— une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises ;

— une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne ;

— une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale;

— une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi ;

— l'amélioration du pouvoir d'achat ;

— la protection et la sécurité des travailleurs ;

— la garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées.

Dans le domaine international :

— la cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires ;

— la construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisées, et non pas au moyen d'une organisation supranationale, irresponsable et préétablie, dans laquelle la France se dissoudrait en vain ;

— la rénovation de l'Alliance Atlantique, organisme veilli et qui ne laisse pas à la France le rôle qu'elle est capable d'y jouer ;

— l'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense ;

— la recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général ;

— la modernisation du service militaire et la réduction de sa durée, de façon qu'il concilie les nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes ;

— la réorganisation de l'O.N.U. aujourd'hui déchue de sa respectabilité et de son autorité ;

— le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

***

Ces élections revêtent un caractère de gravité exceptionnelle. Il faut que le Général de Gaulle puisse compter sur celui qui vous représentera pour poursuiure son œuvre de rénovation nationale.

Vous avez, en votant massivement pour Robert-André Vivien le 18 novembre, confirmé le choix de la Commission d'investiture nationale de l'U.N.R. et de la Vᵉ République, qui l'avait désigné comme unique candidat gaulliste pour la Circonscription.

Parce que depuis plus de vingt ans, depuis les Forces Françaises Libres, Robert-André Vivien, benjamin des Conseillers Municipaux gaullistes a toujours été aux côtés du Général de Gaulle.

Parce que ses collègues U.N.R. de l'Assemblée Départementale ont choisi Robert-André Vivien comme porte-parole et chef de file du Gaullisme au Conseil Général de la Seine.

Parce que depuis 4 ans, Robert-André Vivien travaille au sein du Comité Central de l'U.N.R. où l'ont porté les suffrages des Militants des Fédérations de France et d'outre-mer.

Parce qne, à la tête de la Commission U.N.R. d'Aménagement de la Région Parisienne, Robert-André Vivien a su en dirigeant et en orientant les débats, faire preuve de qualités constructives d'animateur.

Parce que Robert-André Vivien connait parfaitement vos problèmes locaux, étant né et ayant toujours résidé dans la Circonscription.

Gabriel Kaspereit
Député de Paris,
Secrétaire Général de la Fédération U.N.R. de la Seine.

Confirmez votre « Oui » à de Gaulle !

Votez U. N. R.

Votez pour Robert-André VIVIEN

Conseiller Général de Saint-Mandé Vincennes
Ancien Vice-Président du Conseil Général de la Seine
Président du Groupe U.N.R. du Conseil Général de la Seine
Ancien des Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'Honneur
Médaillé Militaire. — Croix de Guerre 1939-1945 et des T.O.E.
Médaillé de la Résistance. — Médaille des Evadés
Industriel, 39 ans, Marié, 2 enfants

Remplaçant éventuel :

Georges THOMAS
Conseiller Municipal de Fontenay

QUARANTE-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Roland NUNGESSER
(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

Union cantonale pour le renouveau national et républicain.

Candidat.

NUNGESSER Roland
Député sortant
Maire de Nogent-sur-Marne
(Investiture U.N.R.)

Remplaçant éventuel :

ITHURBIDE René
Officier de la Légion d'Honneur
Président du Tribunal de Commerce de la Seine
Président de la Conférence Générale des Tribunaux de Commerce de France
67, rue de Musselburgh - Champigny-sur-Marne
(Sans étiquette politique)

Il y a quatre ans, vous m'avez confié la mission de représenter nos quatre communes de Bry, Champigny, Nogent et Le Perreux, à l'Assemblée Nationale.

Cette confiance, vous me l'avez manifestée par un vote massif :

Près de 34.000 voix, contre 16.000 environ à mon concurrent communiste.

A Champigny même, j'obtenais 1.500 voix de plus que le sénateur-maire sortant, et pour la première fois, les communistes étaient battus sur un terrain qu'ils croyaient bien tenir.

Aujourd'hui, le problème est de savoir si je n'ai pas trahi votre confiance.

L'époque n'étant plus aux grandes déclarations et aux grands mots, qui cachaient trop souvent de maigres réalités, ou cherchaient à faire oublier les engagements passés, je vous dis donc très simplement :

« Reprenez mes déclarations de 1958 et jugez mon action à partir de celles-ci.

« Il n'y a pas d'autre critère, vous êtes seuls juges. »

Mes engagements reposaient

— d'une part, sur quelques principes fondamentaux d'action,

— d'autre part, sur un programme précis.

A. — Les principes.

Sur le plan personnel et familial, le fait que je vive au milieu de vous quotidiennement, avec les miens, me dispense sans doute, de vous donner des garanties verbales de mon attachement à certains principes fondamentaux.

Il est aussi facile à mes concitoyens de juger l'application que j'ai pu faire de ma profession de foi de 1958 :

Sur le plan parlementaire :

A travers le « Journal officiel », à travers les comptes rendus de la presse, vous avez pu constater que je n'ai jamais été mêlé aux « combinaisons de couloirs », ou tenté par les

morceaux d'éloquence abstraite à la tribune. Mes interventions ayant été fondées essentiellement sur des rapports d'étude ou de contrôle parlementaire, je me suis ainsi attaché à rester avant tout, un réalisateur.

a) Rapports d'étude :

— Nouveau règlement de l'Assemblée Nationale ;

— Loi-programme de recherche scientifique et technique : organisation et financement de la recherche en France, choix des thèmes de recherche (biologie, cancer et leucémie, océanographie, etc.).

— Loi-programme d'équipement sportif : ma première tâche en arrivant à l'Assemblée a été de réclamer cette loi-programme essentielle pour notre jeunesse. Après plusieurs interventions, celle-ci a été déposée et votée par l'Assemblée en 1961 ;

— Création du Centre national de recherche spatiale ;

— Equipement des transports dans la banlieue.

b) Contrôle parlementaire :

— Budgets du Premier Ministre : Etat-Major général de la défense nationale, services d'espionnage et de contre-espionnage, organismes culturels de la France d'outre-mer, grandes écoles attachées à la Présidence du Gouvernement, hauts-comités : jeunesse, lutte contre l'alcoolisme, problèmes de la vieillesse ;

— Budgets de l'information : contrôle de la R.T.F., de ses filiales, etc.

c) Interpellations :

Plus de deux cents interventions, notamment par questions écrites ou orales concernant diverses catégories de citoyens : personnes âgées, anciens combattants, salariés, commerçants, fonctionnaires, jeunes, etc. ou concernant des problèmes de caractère juridique, social, scolaire, etc.

Il est inutile de dire que pour faire face à cette activité parlementaire j'ai dû sacrifier mes activités professionnelles et même prélever largement sur ma vie familiale. J'avais souvent critiqué l'absentéisme parlementaire : il vous est loisible de vérifier au « Journal officiel » que j'ai assisté à toutes les séances de l'Assemblée et des Commissions, sauf empêchement majeur.

Sur le plan local :

En critiquant les « députés fantômes », je prenais implicitement l'engagement de rester constamment à la disposition de mes concitoyens. C'est ce que j'ai essayé de faire permanences régulières dans chacune des trois communes, réceptions quotidiennes sur rendez-vous, études sur place des problèmes locaux, réponses à toutes les requêtes qui me furent adressées (plusieurs milliers en quatre ans), enfin, ouverture d'un bureau permanent à Champigny, face à la mairie. Je souligne que je ne me suis jamais soucié de l'étiquette politique de ceux qui venaient me demander aide ou conseil.

En affirmant que j'accomplirai ma tâche essentiellement comme l'élu des nationaux face au péril communiste si grave dans notre secteur (Champigny représente maintenant la moitié de celui-ci), je m'engageais à être moins un partisan sectaire qu'un élu s'efforçant de rassembler les nationaux de toutes les nuances, à condition qu'ils soient sérieux et de bonne volonté. Il peut m'être porté témoignage que mes efforts, tant au Parlement que sur le plan local, ont toujours été dirigés dans ce sens.

B. — Le programme :

Pour le détail de ce programme, vous pouvez vous référer à ma circulaire de 1958.

Je voudrais reprendre, dans le présent document (aux dimensions limitées), les principaux chapitres, à la fois en dressant un bilan et en établissant le programme d'avenir que je vous propose :

SUR LE PLAN NATIONAL : SOUTENIR L'ACTION DU GÉNÉRAL DE GAULLE POUR LA RÉNOVATION DU PAYS.

1. Redressement de la situation monétaire et financière.

Alors que la France était réduite, en 1958, au rôle d'un mendiant international, aujourd'hui, le franc est devenu une des monnaies les plus fortes du monde (budgets votés en temps utile et en équilibre, ce qui ne s'était pas vu depuis Poincaré).

2. Poursuite de l'expansion économique (chômage inexistant).

3. Développement de l'équipement national.

— Budget de l'éducation nationale : de 1958 à 1962 : de 473 milliards à 910 milliards.
— Equipement sanitaire et hospitalier (budget × 6 en quatre ans). Logements : 330.000 par an.
— Lois-programmes des transports, des télécommunications, de l'énergie, de recherche scientifique et technique.

4. Reconversion de l'armée.

Le développement de l'équipement scientifique s'accompagne de la compression simultanée de l'armée traditionnelle (réduction de la durée du service militaire) : en 1939, il aurait mieux valu des blindés et des avions que la ligne Maginot.

5. Rétablissement du prestige international de la France :

La France n'est plus « l'homme malade de l'Europe et du monde ».

— Construction de l'Europe dans les faits et les cœurs. Relations amicales avec l'Afrique noire.
— Rôle déterminant de la France et de l'Europe dans les relations Est-Ouest, mais maintien des alliances traditionnelles.

6. Progrès social :

Sans doute les multiples incidences de la prolongation de la guerre d'Algérie n'ont pas permis la mise en œuvre immédiate de la politique de progrès social qui doit découler de l'expansion économique. Mais déjà : premières mesures en faveur des personnes âgées, des anciens combattants, des salariés (remboursement à 80 0/0 des frais médicaux, retraite complémentaire), des familles.

A partir du IV[e] Plan, mise au point d'une politique nationale des salaires et des revenus.

7. Algérie.

La solution finale, imposée par les faits et approuvée par les votes de la nation le 8 janvier 1961 et le 8 avril 1962, a été sentimentalement pénible et beaucoup de Français l'ont certainement ressenti comme moi, avec les mêmes appréhensions, les mêmes angoisses que celles que ressent le parent d'un malade lorsque la chirurgie se substitue à la médecine. Après les convulsions du nouvel Etat, il faut espérer que la coopération s'instaurera. De notre côté, nous devons tous aider à la réintégration en métropole, de nos compatriotes rapatriés.

SUR LE PLAN RÉGIONAL :

Je vous avais promis de travailler à l'essor de notre banlieue-Est, complètement négligée depuis le début du siècle. Pour cela, je me suis attaché à la réalisation d'un certain nombre de projets qui « traînaient » parfois depuis cinquante ans.

Transports : électrification de la ligne de la Bastille et raccordement au métro régional express (interventions à l'Assemblée Nationale, vote du financement par le district) : travaux commencés, achèvement en 1966, électrification de la ligne de l'Est et raccordement à la précédente (inscrit au Plan 65-70), gare nouvelle aux cités Champigny (accord de principe obtenu).

Voirie : prolongation de l'autoroute de l'Est jusqu'à Champigny (opération retenue), reconstruction du pont de Nogent (en cours) et des ponts sur les voies ferrées (prochaine),

aménagement du carrefour du pont de Mulhouse au Perreux (prochaine), de la Fourchette de Champigny (terminée) et de la place du Maréchal-Leclerc à Nogent (prochaine), création de parkings, lutte contre les inondations.

— Equipement scolaire : crédits scolaires pour Champigny, remise à neuf du lycée de Nogent, création de lycées techniques à Nogent (terminé) et à Champigny (en cours) et d'un lycée classique et moderne (prochaine) à Champigny.

— Equipement sportif : implantation du stade olympique de 100.000 places et d'un vaste complexe sportif dans notre région, stades, piscines et maison de jeunes à Nogent (en cours).

— Equipement sanitaire et hospitalier : agrandissement de l'hôpital Saint-Camille à Bry, aménagement de la fondation Lepoutre à Nogent.

— Equipement culturel : musée, bibliothèques, etc.

— Embellissement : parcs et jardins, bords de Marne.

Cet équipement moderne doit se concilier avec le caractère traditionnel de nos communes. — Il faut que ces réalisations soient à l'échelle humaine, pour servir l'individu et non l'écraser.

C'est dans cet esprit que je poursuis mon action au sein du Conseil de district de la région parisienne. A ce propos, je précise que le financement du district a été voté non par son Conseil mais par le Parlement, essentiellement sous la pression de la majorité provinciale. Pour répondre à certaines campagnes démagogiques d'alliés inattendus des communistes, il est bon de rappeler que le groupe des Indépendants a approuvé sans réserve cet impôt (M. Bourguignon désavouerait-il M. Frédéric Dupont !).

Voilà le double bilan national et régional reposant non sur des déclarations d'intention mais sur des faits précis.

Il vous faut juger s'il correspond à ce que vous attendez d'un élu de la Vᵉ République, du seul « candidat de la Vᵉ République » dans notre canton. Telle est bien la question déterminante pour votre choix.

Au dernier référendum, notre canton a apporté une majorité massive de « Oui » 30.000 voix contre 23.000 « Non » (même à Champigny, les « Oui » l'ont emporté).

— Notre canton a donc souhaité, hier que le Général de Gaulle poursuive son œuvre de rénovation du pays.

— Aujourd'hui, il vous faut, pour être logiques avec vous-mêmes, choisir les hommes qui vous paraissent les plus aptes à l'aider dans l'œuvre de rénovation du pays.

L'union des « Oui » s'étant faite sur un seul canditat dans notre canton, le débat que vous trancherez sera essentiellement celui qui oppose le candidat communiste, M. Talamoni, au candidat d'union nationale qui a le plus de chances de le battre.

Il vous faut donc voter utile dès le premier tour.

Cette union, vous l'avez faite sur mon nom en 1958, malgré huit autres candidats. Aujourd'hui :

— Les militants socialistes se compteront sur la candidature de l'un d'entre eux : M. Cazabat.

— Le M.R.P. a, dans un esprit de conciliation, auquel je dois rendre hommage, décidé de ne pas présenter de candidat.

— Deux candidats solliciteront certains milieux d'extrême droite :

— d'une part, mon ancien suppléant, M. Le Guichaoua, conseiller général Indépendant, qui, soit pour des querelles internes à sa formation politique, soit... par dépit, présente une candidature de division. Inconscience ?... Absence de scrupules ?...

— d'autre part, l'« éternel » candidat de Champigny, M. Bourguignon, dont les Campinois connaissent l'agitation stérile.

A son récent article : « Suivez le guide », je répondrai simplement en lui suggérant la devise : « Suivez n'importe quel guide » :

— Aujourd'hui candidat d'extrême droite, osant se réclamer de l'Algérie française, il oublie que :

— En 1956, il était candidat sur la liste patronnée par M. Mendès-France et investie par le journal « l'Express ».

— En 1958, ayant sollicité en vain plusieurs investitures, dont celle de l'U.N. ., il présentait ainsi son programme algérien : « Faire la paix le plus vite possible ».

Une telle « suite » dans les idées ne constitue-t-elle pas une belle caricature de ces hommes politiques du temps passé, que vous avez rejetés par votre vote au dernier référendum ?

***

— Si, ayant voté « Oui », vous voulez en finir définitivement avec les professionnels de la politique qui nous ont fait tant de mal...

— Si, quelle qu'ait été votre attitude au référendum, vous voulez faire appel à des réalisateurs qui vous proposent des plans précis dans le cadre d'une République rénovée...

— Si vous voulez que, demain, se fasse dans notre pays, et particulièrement dans notre canton, l'union des nationaux sérieux face au communisme...

— Si les Français — et particulièrement les Françaises et les jeunes — qui ont voté contre les partis à l'ancienne, contre les combinaisons des « Comitards », (non contre l'existence des nuances politiques nécessaires à la démocratie) veulent être logiques avec eux-mêmes...

Vous pourrez faire appel aux candidats d'union cantonale pour la Ve République.

La personnalité apolitique de mon suppléant, M. René Ithurbide, est un gage de plus de notre volonté de ne servir que l'intérêt général : la caution morale de M. Ithurbide, dont la compétence et le civisme lui ont valu la confiance du monde du commerce et de l'industrie, qui l'a élu à la plus haute magistrature consulaire, répond de notre volonté d'union et d'efficacité.

Si, répondant à l'appel du Général de Gaulle, vous nous accordez votre confiance, vous aurez la certitude que nous ne la trahirons pas, parce que nous avons fait nos preuves au service de l'intérêt public.

Nous ne vous disons pas : « Il faut voter pour nous », car vous êtes seuls juges.

Nous vous disons simplement : « Votez, et dès le premier tour, pour le candidat d'union nationale que vous jugerez le mieux placé pour battre les communistes ».

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

Union cantonale pour le renouveau national et républicain.

Candidat.

NUNGESSER Roland

Député sortant
Maire de Nogent-sur-Marne
(Investiture U.N.R.)

Remplaçant éventuel :

ITHURBIDE René

Officier de la Légion d'Honneur
Président du Tribunal de Commerce de la Seine
Président de la Conférence Générale des Tribunaux de Commerce de France
49, rue de Musselburgh - Champigny-sur-Marne
(Sans étiquette politique)

Briards, Campinois, Nogentais, Perreuxiens,

— Soucieux d'assurer la défaite du candidat communiste, vous avez dès le premier tour, rassemblé vos voix, à une écrasante majorité (48 0/0), sur le Candidat d'Union Nationale.

— Logiques avec vous-mêmes, vous avez confirmé votre vote au référendum du 28 octobre, en faisant confiance au candidat qui vous était présenté au nom de la Ve République, pour soutenir l'œuvre de rénovation du Général de Gaulle.

— Lassés par des mœurs politiques que, comme moi, vous aviez cru révolues et qui, pourtant se sont étalées en termes scandaleux dans des tracts, brochures, journaux, affiches, vous avez porté contre leurs auteurs une condamnation sans rémission.

— Faisant preuve de beaucoup de maturité politique, vous avez déjoué les manœuvres de dernière heure reposant sur des séries de mensonges, telle la campagne de défense — assez inattendue de la part des communistes — des commerçants, industriels ou petits propriétaires. Bien que d'autres candidats s'associèrent impudemment à cette campagne, notamment en ce qui concerne le district et les patentes, vous aviez su rétablir la vérité avant même de recevoir les preuves formelles de ces mensonges insensés.

— Vous avez fait la sourde oreille aux déclarations reposant sur la seule démagogie et vous avez préféré l'exposé précis et objectif du bilan de mon action, que d'autres ont simplement recopié pour en faire leur programme futur.

— Vous avez approuvé mon programme sur le plan national et sur le plan régional (poursuite de mon action pour l'équipement et le développement de la banlieue Est).

— Vous avez manifesté votre désir de favoriser l'avenir de notre pays par l'adoption d'un style nouveau et vous m'avez renouvelé votre confiance d'une façon éclatante :

— alors qu'en 1956, aux élections législatives le parti communiste obtenait dans notre canton 15.632 voix et que le premier des nationaux n'en obtenait que 6.225 ;

— alors que le 23 novembre 1958 vous m'aviez porté en tête du premier tour de scrutin par 15.993 voix contre 13.625 voix au candidat communiste ainsi distancé pour la première fois ;

Dimanche, c'est par 23.616 voix que vous m'avez renouvelé votre confiance, soit avec 8.000 voix de plus qu'en 1958.

Quels remerciements vous adresser au lendemain d'un tel vote !

Sans doute celui-ci s'inscrit-il dans un courant d'opinion à l'échelle nationale, mais je n'en suis pas moins sensible, personnellement au fait que vous m'ayez accordé la majorité absolue des suffrages : au Perreux 54,2 0/0, à Bry 54,5 0/0, à Nogent 62,4 0/0.

A Champigny, en m'accordant 36,3 0/0 des voix, vous avez fait en même temps la démonstration que le parti communiste n'était plus majoritaire dans cette commune.

Si le nombre des abstentions diminue dimanche.

Si les Campinois manifestent sur mon nom leur désir de se libérer de l'invraisemblable gestion de leur municipalité.

La preuve sera faite que les communistes devront abandonner bientôt la mairie de Champigny.

Votre vote massif a failli être décisif dès le premier tour, puisque au total nous avons approché la majorité absolue dans l'ensemble de la circonscription (48 0/0).

Ainsi donc, à 1.000 voix près, les nationaux ont failli écraser, dès le premier tour, le candidat communiste.

C'est au nombre des abstentions de dimanche dernier que nous devons d'avoir un deuxième tour.

Pour celui-ci, la situation est claire : les hésitants, les indécis savent maintenant — aussi nettement que la plupart de ceux qui ont voté au premier tour — qu'il n'y a qu'un combat dans notre canton :

Celui qui oppose le candidat d'Union Nationale pour la Ve République, M. Nungesser au candidat du parti communiste, M. Talamoni.

En effet, le candidat socialiste, M. Cazabat, auquel je dois rendre hommage pour la tenue et la correction de sa campagne, s'est retiré de la compétition.

M. Bourguignon, candidat du Centre National des Indépendants (C.N.I.) s'est également retiré.

Quant au dernier candidat, condamné sans appel par les électeurs qui ne lui ont pas accordé le minimum réglementaire de 5 0/0 des suffrages, il a été automatiquement éliminé.

Rappelons que le M.R.P. dans un esprit de conciliation, dont il convient de le féliciter à nouveau, n'avait pas présenté de candidat dès le premier tour.

Dans ces conditions, il n'y plus, sauf empêchement majeur, d'excuses pour les abstentionnistes : s'abstenir dimanche, c'est voter communiste.

A ceux qui, pour des raisons d'appartenance à des partis politiques traditionnels pourraient avoir quelques hésitations, je répète que je m'efforcerai toujours — comme j'en ai fait la

preuve pendant mes quatres année de mandat — de travailler dans un esprit de franche collaboration avec tous les nationaux sérieux et valables.

La personnalité de mon suppléant est le gage certain de cet esprit de conciliation qui doit permettre à tous les Français de bonne volonté de s'unir pour construire ensemble une France rénovée sous la conduite du Général de Gaulle. Il n'est pas à craindre que l'extraordinaire courant qui vient d'assurer un éclatant succès aux candidats de la Ve République ne tende au parti unique. Ce n'est pas ce que les Français ont voulu : ils ont avant tout souhaité que les mœurs politiques soient réformées et qu'un style nouveau s'instaure dans la vie publique.

C'est cette mission qu'ils veulent confier à leurs députés.

C'est cette mission, que je m'efforcerai de remplir avec toute ma foi si vous voulez bien me renouveler votre confiance.

Tous unis dans un même élan national vous voterez le dimanche 25 novembre pour le candidat d'union pour la Ve République.

Si vous vous abstenez, vous aurez voté communiste.

Sinon, la victoire de Roland Nungesser sera votre victoire.

QUARANTE-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre BILLOTTE

(Candidat « Pour la Ve République » — U.D.T. - U.N.R - M.P.C.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

l'U.D.T., l'U.N.R., le M.P.C.

présentent

PIERRE BILLOTTE

Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'Honneur
Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :

GILBERT NOËL

Maire de Saint-Maur

Electrices, électeurs,

I. — Je remercie les 33.941 votants de la circonscription qui par leur « oui », ont affirmé leur volonté de voir Charles de Gaulle, dont je suis depuis plus de vingt ans, l'ami personnel et le compagnon, poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Mais il ne suffit pas que 62 0/0 des Françaises et des Français aient signifié leur congé aux vieux partis, pour que ceux-ci s'inclinent devant la volonté populaire. Aux élections du 18 novembre, il vous faut confirmer votre « oui », en portant vos suffrages avec efficacité, dès le premier tour de scrutin, sur le candidat unique des seules formations politiques et nationales ayant, officiellement et en toute clarté, pris parti pour le « oui ».

II. — *Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République :*

— les caisses de l'Etat vides ;

— l'instabilité des gouvernements ; l'impuissance du Parlement ; l'inefficacité du régime exclusif des partis ;

— l'impossiblité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

III. — *Depuis quatre ans :*

— le déficit budgétaire a été réduit et stoppé ;
— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur ;
— les investissements publics ont pris un essor sans précédent :

— constructions scolaires et universitaires plus de 50 0/0 ;
— équipement sanitaire plus de 500 0/0 ;
— investissements agricoles plus de 60 0/0, etc.

— les salaires ont réellement augmenté, quoique insuffisamment ;
— des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution (enseignement privé ; recherche scientifique et technique ; promotion sociale et professionnelle ; équipement sportif ; progression de l'agriculture) ;
— dans le domaine social : remboursement de la sécurité sociale à 80 0/0 — instauration de la sécurité sociale agricole — augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique — revalorisation des pensions de vieillesse (10,5 0/0 en 1960, 7,70 0/0 en 1961 ; 15 0/0 en 1962) majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité ; création de l'allocation loyer.

En même temps que s'est realisé cet effort sans précédent, l'œuvre de pacification en Algérie s'achevait. Le drame algérien, qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France, était conduit à son terme.

IV. — *Il reste beaucoup à faire :*

Je vous propose un programme de « paix, de stabilité, d'efficacité et de progrès ».

Dans le domaine social :

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale ;
— une politique de la jeunesse, qui permette à celle-ci d'affronter en confiance les possibilités réelles de l'emploi ;
— une amélioration progressive du pouvoir d'achat ;
— la protection et la sécurité des travailleurs ;
— la garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées.

Dans le domaine économique :

— une politique s'attaquant aux causes profondes des problèmes ;
— une orientation sociale de la politique économique ;
— une politique s'adressant à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics ; une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises ; une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne ;
— une simplification et un allègement de la fiscalité ;

Dans le domaine international :

— la cohésion du monde occidental et la recherche constante de la détente, puis de l'entente entre l'Est et l'Ouest ; la construction par étape, d'une Europe conforme aux réalités vivantes ;
— la modernisation du service militaire et la réduction de sa durée qui peut, d'ores et déjà, être réduite à dix-huit mois grâce à la fin du drame algérien.

— Sur le plan de la circonscription...

Je me propose, en liaison étroite avec les élus locaux, et grâce à mes relations déjà bien établies et suivies avec les hommes responsables du Gouvernement, des Administrations centrales et préfectorales et du District de Paris, de faire en sorte que la Circonscription puisse bénéficier pleinement, dans tous les domaines, des réalisations de la politique de progrès de la V[e] République :

— Modernisation du plan de transport de la région (métro, parkings...) ;

— Equipement scolaire (à Bonneuil et Créteil notamment) ;

— Création d'une maison de retraite intercommunale — Extension de l'hôpital de Créteil ;

— Lutte contre les inondations — Embellissement des bords de Marne.

Voter pour le candidat du « oui », c'est tourner le dos aux faux problèmes et aux fausses querelles du passé, pour se tourner résolument vers l'avenir.

Votez Billotte... Votez « oui ».

Pierre BILLOTTE Gilbert NOEL

2e CIRCULAIRE

L'Association pour la Ve République

présente

PIERRE BILLOTTE

Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'Honneur
Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :

GILBERT NOËL

Maire de Saint-Maur

Electrices, Electeurs,

Merci aux 14.693 électeurs et électrices qui, dès le premier tour de scrutin, ont dit « oui » à Charles de Gaulle, « oui » à Pierre Billotte et à Gilbert Noël, « oui » à la Ve République.

Nous avions confiance en leur sagesse et en leur jugement. Grâce à eux le succès est d'ores et déjà assuré dans la 48e circonscription de la Seine.

3.015 électeurs gaullistes qui ont été abusés par une candidature de division joindront, sans aucun doute, leurs efforts aux nôtres

Les 7.343 électeurs qui ont accordé leurs suffrages à notre loyal concurrent M. Julien, confondront, comme il le leur demande officiellement par son désistement, leurs bulletins avec les nôtres. Cette union étroite conclue sous le signe de l'Association pour la Ve République préfigure sur le plan local le vaste regroupement national que nous vous avons annoncé tout au long de la campagne et qui va permettre la réalisation de notre programme de « paix » de « stabilité » d' « efficacité » et de « progrès ».

A tous ceux qui, pour des raisons valables, se sont abstenus au premier tour, à tous les républicains et démocrates convaincus qui savent s'incliner devant la loi de la majorité nous disons « rejoignez-nous, ensemble nous allons bâtir la France du xxe siécle ».

Pierre BILLOTTE Gilbert NOEL

QUARANTE-NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Raoul BLEUSE

(Candidat du Parti Socialiste Unifié)

élu le 25 novembre 1962

(N.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices et électeurs,

Mes chers amis,

Habitant d'Alforville depuis trente-cinq ans, j'ai le grand honneur d'administrer cette ville depuis seize ans bientôt et de représenter notre région au Conseil général de la Seine. Pour ces raisons, je connais bien les problèmes posés dans notre canton de Charenton et la connaissance de ces problèmes est à mon avis indispensable pour solliciter vos suffrages à l'occasion d'une élection législative. Il est inconcevable, en effet, qu'un candidat n'habitant pas notre circonscription, ne la connaissant pas par conséquent, puisse efficacement traiter à l'Assemblée Nationale les grands problèmes intéressant plus spécialement notre région.

Je vous disais que j'avais le grand honneur de voir mes mandats électifs renouvelés depuis seize ans. C'est en effet un bien grand honneur de posséder la confiance de ses concitoyens, confiance qui s'est accrue lors de chaque consultation électorale, ainsi que les chiffres en témoignent.

Cela tient en premier lieu au fait que la population du canton de Charenton est composée essentiellement d'ouvriers, d'employés, de petits commerçants, de retraités, en un mot, de travailleurs qui veulent vivre décemment du fruit de leur travail et que seul un homme de leur condition peut les comprendre et promouvoir une politique conforme à leurs aspirations. Je pense en effet qu'un homme représentant les trusts ou le capital ne pourrait sentir leurs besoins et si vous m'avez jusqu'alors renouvelé votre confiance, c'est parce que je suis des vôtres.

Foncièrement républicain, j'ai confiance dans le verdict des électrices et des électeurs de notre circonscription, car ce sont des sages qui refusent l'aventure d'où qu'elle vienne. Je sais qu'à l'occasion de cette consultation électorale d'aucuns étaleront sous vos yeux, sans la moindre pudeur. de mirifiques promesses. Mes chers amis, je vous mets en garde : rappelez-vous des engagements de votre député sortant et du programme alléchant de son parti lors des élections législatives de novembre 1958 et jugez aujourd'hui ! Les salariés ont vu leur pouvoir d'achat diminuer de jour en jour, ils ont été victimes des mesures restrictives et particulièrement inhumaines prises dans le cadre de la Sécurité sociale. Les anciens combattants, mes camarades, ceux qui avaient des droits sacrés, après avoir souffert dans leur chair ont souffert dans leur dignité. On a osé leur supprimer la symbolique retraite du Combattant. Votre député sortant, M. Peytel, appartient au parti qui a soutenu le Gouvernement qui a porté atteinte à vos droits et à votre dignité. Electrices et électeurs du canton de Charenton, vous n'oublierez pas cela le 18 novembre prochain. Pas davantage vous n'oublierez que le docteur Guérin s'est retiré lors du deuxième tour des dernières élections législatives faisant ainsi sciemment le jeu de M. Peytel. Bien sûr, on vous dira que tant en ce qui concerne la Sécurité sociale que la retraite du Combattant tout est rétabli, mais ce que l'on oubliera de vous dire, c'est que ces rétablissements sont dus à l'action de tous les républicains de ce pays. On tentera de vous démontrer que ces sacrifices vous ont été demandés pour opérer le redressement financier du pays. Mais alors serait-ce au nom de l'égalité que les sacrifices sont toujours demandés aux mêmes ?

Electrices, électeurs du canton de Charenton, si vous voulez faire entendre votre voix à l'Assemblée Nationale, votre choix doit porter sur un homme de votre canton, sur un homme de votre condition, sur un homme passionnément républicain qui veut une France indépendante du bloc américain comme du bloc soviétique, sur un pacifiste qui condamne les expériences nucléaires d'où qu'elles viennent, sur un administrateur qui a fait ses preuves.

Je vous expose ci-après le bilan de mon action sur le plan municipal et sur le plan départemental ainsi que le programme que j'entends développer à l'Assemblée Nationale si vous m'accordez une nouvelle fois votre confiance.

Pas de vaines promesses, pas de miracles, mais l'engagement d'honneur devant le corps électoral de la quarante-neuvième circonscription de mettre tout en œuvre pour obtenir sur le plan national la réalisation du programme que je vous soumets.

C'est une question d'honnêteté, tout simplement.

J'ai confiance en vous, vous pouvez avoir confiance en moi.

Raoul BLEUZE

Vice-Président du Conseil Général de la Seine. — Maire d'Alfortville
Officier de la Légion d'Honneur. — Médaille Militaire. — Croix de Guerre 1914-1918
Médaille de la Reconnaissance française pour faits de Résistance
Engagé Volontaire 1914-1918. — Blessé de Guerre
Membre de la première Commission du Conseil Général de la Seine
(Immeubles départementaux, Domaine, Routes et Chemins, Eaux, Assainissement, Navigation)
Membre de la Commission Travail et Chômage

Un bilan positif.

Sur le plan communal :

Enfance : Ouverture d'une crèche moderne ; réorganisation totale du patronage municipal, agrandissement des locaux et des terrains de jeux ; création dans tous les quartiers de la ville de squares et de terrains de jeux ; arbres de Noël ; ouverture d'une maison de jeunes.

Problèmes scolaires : Construction de quatre groupes d'écoles ; édification du groupe scolaire Montaigne à l'île Saint-Pierre ; actuellement en cours de construction, un bâtiment scolaire derrière la mairie ; création de nouveaux cours et de nouvelles classes dans tous les groupes ; acquisition d'un terrain en vue de l'agrandissement de l'école Victor-Hugo ; réalisation de la splendide colonie de vacances de Dordogne (château du Sablou) ; classes de neige.

Sports et loisirs : Création d'un office municipal des sports ; subventions à toutes les sociétés locales ; stades rue de Seine (avec tribunes), rue Louis-Blanc, terre-plein de l'Ecluse ; gymnase rue Vaillant-Couturier ; salle des Fêtes rue Voltaire.

Vieux travailleurs : Aide constante en espèces et en nature ; foyers rues Voltaire et de Toulon ; banquet annuel salle des Fêtes ; repas quotidiens au prix de 0,50 francs.

H.L.M. — Construction des groupes Louis-Blanc, Marcel-Bourdarias, Grenoble, Mâcon, Dijon et Genève; dépôt en juin 1962 des trois projets suivants : 1° un groupe de 50 logements pour jeunes ménages rues de Mâcon, Grenoble et Dijon ; 2° un groupe de 50 logements pour personnes âgées rue de Mâcon, Toulon et Dijon ; 3° un groupe de 105 logements rue de la Baignade, quai Blanqui et rue Micolon. Création d'une société d'économie mixte de construction présidée par M. Bleuse, chargée de la construction de 364 logements dans le cadre du grand ensemble, 120 logements devant être construits d'autre part dans ce grand ensemble par l'O.P.H.L.M.

Grands travaux : Passerelle sur la Marne ; stade aux tribunes couvertes et installations modernes ; cuisine centrale moderne (2.000 repas par jour) ; marché couvert et marché démontable rue de Rome ; renforcement total des murs de protection de la Seine et de la Marne en vue d'écarter tous risques d'inondations ; agrandissement du cimetière communal par l'acquisition d'un terrain de 17.000 mètres carrés et création d'un carré militaire ; actuellement en cours : agrandissement du dispensaire municipal.

Garage : renouvellement systématique du parc automobile qui est pratiquement constitué par des véhicules neufs.

Voirie : Réfection complète du réseau routier ; signalisation lumineuse de tous les points dangereux ; en cours d'exécution, électrification moderne de toutes les rues ; mise en viabilité des rues Daunot et des Prévoyants et de l'avenue de la Gare.

Politique foncière : Acquisition de nombreux terrains pour l'amélioration de la voirie, la création de classes et l'établissement de squares.

Services médicaux et sociaux : Modernisation et transformation du dispensaire municipal ;

mise en service d'appareils modernes ; extension du nombre des consultations ; création d'un centre de Sécurité sociale rue Louis-Blanc.

Anciens combattants et sociétés locales : Encouragement par l'octroi d'importantes subventions.

Sur le plan départemental au conseil général :

Enseignement : Interventions pressantes au Conseil général de la Seine sur les points suivants : Revalorisation des salaires des personnels du corps enseignant ; création de nouveaux postes dans l'Enseignement ; création de centres d'apprentissage et d'écoles spécialisées ; intervention en faveur des services sociaux scolaires ; revalorisation des indemnités allouées aux moniteurs de colonies de vacances ; aide du département et de l'Etat en matière de constructions scolaires ; logements des étudiants.

Transports : Création de la ligne d'autobus 203 reliant Charenton à Choisy-le-Roi ; interventions réitérées pour que les usagers des lignes d'autobus 103 et 203 obtiennent complète satisfaction tant par l'aménagement des horaires que par l'établissement des points d'arrêts ; nombreuses interventions en vue d'obtenir le prolongement du métro au carrefour d'Alfort.

Logement : Interventions pour que le droit de réquisition en matière de locaux innocupés soit confié aux maires. Demande de réservation de logements pour les personnes âgées.

H.L.M. : Interventions pressantes pour obtenir une augmentation substantielle des crédits en matière de construction H.L M.

Personnes âgées : Nombreuses interventions à la tribune du Conseil général pour obtenir une amélioration de la condition des personnes âgées. On enregistre avec satis faction que les pensions et retraites ont été augmentées en application des décrets du 14 avril 1962.

Rapatriés d'Algérie : Intervention à la tribune au sujet de l'accueil et du relogement des rapatriés.

Affaires militaires : Demande de prolongation des sursis pour les étudiants.

Administration générale : Question écrite au Préfet de la Seine pour que les élus locaux soient consultés en matière de réorganisation administrative de la région parisienne.

Assistance publique : Interventions pour obtenir la réorganisation des services hospitaliers, notamment en matière d'admision des blessés de la voie publique et en ce qui concerne le séjour des malades dans les hôpitaux psychiatriques.

Anciens combattants : Action soutenue pour la défense des droits des Anciens combattants et de toutes les victimes de guerre. Un heureux résultat enregistré : le rétablissement des Anciens combattants.

Travail et chômage : Activité au sein de la Commission du travail et du chômage pour obtenir la revalorisation des salaires des personnels du secteur public.

Sports et loisirs : Action permanente qui s'est traduite par l'obtention de subventions du département pour l'organisation de grandes fêtes sportives sur le plan local.

Grands travaux : Subvention de 27 millions à la ville d'Alfortville pour la construction de la passerelle sur la Marne. Action permanente au sein de la première Commission du Conseil général pour obtenir la création des bassins de Seine et de Marne en vue d'écarter définitivement les risques d'inondation. Démarches à ce sujet auprès du Préfet du département de la Marne.

Le programme à l'Assemblée Nationale.

1° Sur le plan général :

Action soutenue pour :

— L'affranchissement des travailleurs du recours épuisant aux heures supplémentaires par la réduction sensible de la durée du travail tout en augmentant les salaires.

— La construction massive de logements accessibles a des revenus modestes par la création d'un service de l'habitat.

— L'assainissement des circuits de distribution par la lutte contre les intermédiaires.

— Le développement de l'enseignement public par la restauration de la laïcité et la mise en œuvre d'un véritable plan de démocratisation.

— La planification démocratique, c'est-à-dire la participation effective des travailleurs et des usagers à la gestion des affaires (pouvoirs véritables aux Comités d'entreprises) et aux grandes options économiques nationales (contrôle du Plan, création d'une Chambre économique élue, aux pouvoirs véritables).

— Le dégagement de la France d'un bloc comme de l'autre par un neutralisme actif.

— La condamnation des expériences nucléaires d'où qu'elles viennent.

— Le développement des liens avec les partis démocratiques et les syndicats des pays de l'Europe afin de construire une Europe des peuples et non une Europe des trusts.

— Une politique sociale devant aboutir à l'amélioration des conditions d'existence des salariés du secteur privé et du secteur public et des personnes âgées.

— Le respect des droits des Anciens combattants et de toutes les victimes de guerre.

— L'allégement fiscal en faveur du petit commerce.

2° Sur le plan du canton de Charenton :

Dans l'immédiat :

Transports : Faire enfin aboutir un projet qui date de 1932 : le prolongement du métro au carrefour d'Alfort. Obtenir le dégagement du pont de Charenton, véritable goulet d'étranglement de la circulation, par la construction d'un autre pont doublant le pont de Charenton. Ce nouveau pont à grand débit serait raccordé à l'autoroute de l'Est pour permettre un dégagement rapide vers Paris. Cette solution réglerait le problème sans avoir recours à l'expropriation en vue de la démolition de maisons d'habitation. On ne comprendrait pas, en effet, qu'en période de crise de logements on supprime les logements existants.

H.L.M. : Obtenir rapidement une augmentation substantielle des crédits accordés en matière d'H.L.M. en vue d'encourager ce genre de constructions dans les communes du canton, celles-ci devant être en cette matière à l'image de la ville d'Alfortville, placée actuellement nettement en tête du classement dans le domaine des constructions H. L. M. Le député du canton a en effet le devoir de promouvoir les constructions d'H.L.M. la plupart des logements construits à ce jour dans certaines communes du canton par des sociétés immobilières n'étant pas à la portée des ouvriers en raison de leur prix prohibitif.

Enseignement : Il n'existe actuellement dans notre canton qu'un collège d'enseignement technique. Ilest situé à Alfortville et formes les ouvriers du bâtiment. Il faut d'urgence intensifier l'ouverture de ce genre d'établissement pour que tous nos enfants âgés de 14 ans puissent trouver à leur porte la forme d'enseignement correspondant à leurs aptitudes.

D'autre part, les centres d'enseignement industriel et commercial paraissent menacés. Il faut résolument s'attacher à préserver leur existence et s'employer à les développer pour permettre la formation d'ouvriers spécialisés et d'employés de bureau qualifiés.

Déportés du travail : Obtenir d'urgence la promulgation d'une loi attribuant le titre de « victimes de la déportation du travail » à tous ceux qui furent déportés dans les camps de travail forcé de l'Allemagne hitlérienne.

Le 18 novembre 1962, vous élirez un des vôtres,

Vous voterez et ferez voter Raoul BLEUSE

2° CIRCULAIRE

Parti Socialiste Unifié.

Electrices, et électeurs,
Mes chers amis,

Tout d'abord, je vous adresse, au nom du Parti Socialiste Unifié et en mon nom personnel, nos remerciements les plus vifs et les plus sincères pour les marques de sympathie et de fidélité politique que vous nous avez témoignées lors du scrutin du 18 novembre dernier.

Mes amis, avec le deuxième tour de ces élections législatives, le moment décisif est arrivé.

Vous connaissez les résultats du premier tour : ils nous imposent l'union de tous les

Républicains de notre circonscription dans le but d'empêcher l'élection du candidat du pouvoir personnel.

C'est à partir de cette union que nous pouvons — ensemble — créer les conditions permettant la constitution d'une Démocratie nouvelle.

Dimanche 25 novembre 1962, je serai le seul candidat Républicain face à la droite.

Mon action passée, tant sur le plan municipal que sur le plan départemental, exposée dans ma précédente profession de foi, répond, je pense, de l'action que je pourrai mener à l'Assemblée Nationale.

Pas de slogans publicitaires,

Pas de chimériques promesses,

Mais la garantie de défendre les libertés républicaines auxquelles tous les Français sont si profondément attachés.

Electrices et électeurs du Canton de Charenton, sauvez la République en votant massivement pour

RAOUL BLEUZE

Vice-Président du Conseil Général de la Seine. — Maire d'Alfortville
Officier de la Légion d'Honneur. — Médaille Militaire. — Croix de Guerre 1914-1918
Médaille de la Reconnaissance française pour faits de Résistance
Engagé Volontaire 1914-1918. — Blessé de Guerre
Membre de la première Commission du Conseil Général de la Seine
(Immeubles départementaux, Domaine, Routes et Chemins, Eaux, Assainissement, Navigation)
Membre de la Commission Travail et Chômage

Remplaçant éventuel :

HENRI MOULIN

Ancien Combattant
Président de l'Association des Parents d'élèves de l'Ecole Raspail de Maisons-Alfort
Délégué social des Anciens Prisonniers de guerre de Maisons-Alfort
Secrétaire adjoint de l'UFAC de Maisons-Alfort

Candidats P.S.U. et du rassemblement
des Partis de Gauche du Canton de Charenton

CINQUANTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Maurice THOREZ

(Candidat du Parti Communiste Français)

élu le 18 novembre 1962

(C.)

Electrices et électeurs d'Ivry et de Vitry ! Chers concitoyens !

Le 28 octobre, un coup sérieux a été porté au pouvoir personnel. Vous y avez contribué efficacement en votant « non » à la dictature par 36.646 suffrages, soit plus de 61 0/0.

Je vous demande de confirmer ce vote républicain en me renouvelant la confiance que vous m'accordez depuis trente ans.

Quatre années d'expérience du régime gaulliste montrent combien nous avons eu raison de le condamner dès 1958.

Ce régime est au service des grandes sociétés capitalistes et des banques contre les ouvriers et les fonctionnaires, contre les commerçants et les artisans, contre les personnes de profession libérale. Il est insensible aux besoins de la famille, des ménagères, des vieux. Il n'a pas craint de porter atteinte aux droits des Anciens Combattants.

Il engloutit des sommes énormes dans la préparation à une guerre atomique alors qu'il refuse les crédits nécessaires à l'école laïque, aux logements, à la santé publique et aux autres besoins sociaux.

Au lieu de travailler à la véritable reconciliation entre les peuples de France et d'Allemagne, il s'allie aux militaristes, aux marchands de canons et autres revanchards allemands au détriment des intérêts de notre pays et de la paix.

Né lui-même de la rébellion du 13 mai 1958, le régime actuel est un foyer permanent de désordre. La France n'a jamais connu autant de complots et d'attentats.

Le pouvoir s'oriente vers une dictature de fait pour tenter de briser l'opposition républicaine qui grandit dans tout le pays.

Voter le 18 novembre pour le candidat du Parti communiste français qui est l'élément essentiel et le plus solide de cette opposition, c'est consolider et accentuer le premier succès remporté le 28 octobre pour la défense des libertés et de la République contre le pouvoir personnel.

C'est aussi se prononcer pour un véritable changement politique.

Les échecs et l'instabilité gouvernementale du passé, comme le savent bien les démocrates d'Ivry et de Vitry, avaient pour causes le fait d'ignorer les 5 millions d'électeurs communistes et leurs représentants à l'Assemblée Nationale, et les alliances contre nature avec la réaction.

Le salut du pays, l'avènement d'une démocratie véritable exigent l'union sans exclusive de tous les républicains.

J'en appelle aux travailleurs socialistes qui luttèrent plus d'une fois avec leurs frères communistes contre le fascisme et ses nombreux complots. Ensemble, nous devons lutter pour faire triompher une démocratie toujours plus large, une démocratie sociale.

1° Etablir des institutions vraiment démocratiques, avec un gouvernement responsable devant les représentants du peuple élus à la représentation proportionnelle et révocables en cas d'infidélité à leur mandat ;

— l'autonomie administrative et financière des communes ; la suppression des préfets et la transmission de leurs pouvoirs aux conseils généraux ;

— le rétablissement de la laïcité de l'Etat et de l'Ecole ; l'abrogation de la loi du 31 décembre 1959 et de toute législation anti-laïque ;

— l'épuration de l'armée et de la police ;

— le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

2° Relever le niveau de vie des travailleurs manuels et intellectuels en augmentant les salaires, traitements, pensions, retraite des vieux, prestations familiales et l'allocation d'argent de poche des hospitalisés. Porter le salaire minimum interprofessionnel garanti (S.M.I.G.) à 230 francs de l'heure ; retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire ; les quatre semaines de congés payés ;

— aider l'artisanat, défendre le petit commerce et l'entreprise familiale contre la mainmise des monopoles. Réaliser la réforme démocratique de la fiscalité.

3° Aider la famille et protéger l'enfance par le développement de la surveillance médicale du premier âge, l'ouverture de nombreuses crèches, de jardins d'enfants, d'écoles maternelles et la multiplication des colonies de vacances ;

— Assurer l'avenir de la jeunesse ; gratuité de l'enseignement à tous les échelons, formation professionnelle jusqu'à dix-huit ans, construction de stades, gymnases, piscines et autres établissements sportifs ;

— mettre un terme à la tragédie du logement par une aide effective de l'Etat à l'effort de nos municipalités pour la construction massive d'immeubles à usage locatif.

4° Afin d'assurer l'essor de l'économie nationale et la mise en valeur de toutes les ressources du pays, nationaliser les monopoles de fait et, particulièrement, l'industrie atomique, l'industrie pétrolière, la grande industrie sidérurgique et chimique, les banques d'affaires et les compagnies d'assurances.

5° Promouvoir une politique de paix et de coopération avec tous les pays, indépendamment de leur régime social et politique, participation active aux négociations en vue d'un désarmement général et contrôlé.

Telles sont les grandes lignes d'un programme qui peut rassembler toutes les énergies nationales, ouvrières, démocratiques et laïques.

En réélisant votre député, dès le premier tour, vous direz à nouveau « non » au pouvoir personnel et, avec plus de force encore, « oui » à la République, « oui » à une véritable démocratie.

Votez Maurice THOREZ
Mineur
Ancien Vice-Président du Conseil. — Député sortant

Remplaçant éventuel :
Georges GOSNAT
Employé. — Ancien Député

CINQUANTE-ET-UNIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Fernand DUPUY
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le parti communiste français m'a fait l'honneur de me présenter à vos suffrages avec, à mes côtés, comme suppléant, mon ami François Boidron, maire d'Orly, conseiller général de la Seine.

Maires et conseillers généraux de la Seine, nous nous sommes efforcés de remplir consciencieusement ce double mandat pour être digne de la confiance qui nous a été accordée.

Au conseil général :

— Nous avons combattu, dès le premier jour, le pouvoir personnel :

— Nous avons soutenu de multiples propositions en faveur des différentes catégories sociales : revendications des travailleurs, retraites vieillesse et prestations familiales, construction de logements constructions scolaires, etc.

Nous avons participé activement à l'action de notre parti pour la défense de l'école laïque et des libertés démocratiques.

Sur le plan municipal :

Le bilan des réalisations est éloquent :

— C'est ainsi qu'à Choisy : deux groupes scolaires agrandis ; deux nouveaux groupes pour un total de 121 classes : en 1962, 1.276 enfants envoyés en colonies de vacances (deux nouvelles colonies ouvertes) ; plus de 2.000 accueillis dans nos centres aérés (2 nouveaux centres aérés) ; deux séjours de quinze jours à la campagne pour les vieux, deux nouveaux foyers de vieux ; ouverture d'une école pour les enfants débiles mentaux ; construction de trois gymnases ; une piscine ; aménagement de grandes artères ; assainissement terminé pour l'ensemble de la commune ; une grande foire exposition organisée chaque année, etc.

Enfin, nous nous sommes toujours tenus à la disposition de tous les électeurs et de toutes les organisations pour soutenir et appuyer leurs justes revendications.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai été réélu, à Choisy-le-Roi, conseiller général et maire en février dernier dès le premier tour avec une majorité très importante.

Quels sont les problèmes qui vous préoccupent ?

En tant que maire et conseiller général, je connais bien les problèmes qui se posent dans nos communes :

Le logement : 3.544 demandes inscrites au fichier central des mal logés ;

L'insuffisance des constructions scolaires : écoles primaires et maternelles, lycée, collèges techniques ;

— des équipements sociaux : crèches, dispensaires, foyers de vieux, maisons de jeunes, maternités ;

— des locaux administratifs. Il serait souhaitable dans chacune de nos communes de regrouper dans un centre administratif les différents services : mairie, perception, contributions, Sécurité sociale ;

— des installatione sportives : terrains, gymnases ;

— des transports.

Le mauvais état des rues et des trottoirs, l'assainissement.

Bien d'autres problèmes encore :

— l'installation du marché gare de Rungis, avec les conséquences qui en découlent pour nos communes : expropriation, relogement, indemnisation ;

— les inconvénients qui résultent de la présence de l'aérogare d'Orly et de l'autoroute sur le territoire de notre secteur (bruit) ;

— les difficultés pour obtenir une ligne téléphonique (saturation du central Belle-Epine) ;

— les questions relatives à la copropriété, etc.

Comment résoudre ces problèmes ?

La solution de tous ces problèmes dépend pour une très large part du choix que vous allez faire.

Réfléchissez honnêtement : qu'a fait le député sortant U.N.R. ?

— Qu'a-t-il fait en faveur de l'école laïque ? En faveur des équipements sociaux ? des installations sportives ? De la voirie communale ?

— Qu'a-t-il fait en faveur des ouvriers ou des fonctionnaires, des jeunes ou des vieux, des commerçants ?

Il a toujours soutenu la politique gouvernementale dont le bilan s'avère désastreux.

Pour l'ensemble des salariés, c'est la hausse incessante du coût de la vie qui réduit le pouvoir d'achat des salaires, des prestations familiales, des retraites vieillesse. Les artisans et les petits commerçants sont sacrifiés au intérêts des monopoles. La laïcité est foulée aux pieds et les factieux peuvent s'infiltrer dans les rouages de l'Etat, grâce aux complicités du pouvoir. En politique extérieure, c'est la France mise à la remorque des revanchards allemands et l'engloutissement de sommes fantastiques dans une force de frappe atomique aussi vaine que désastreuse.

NOTRE PROGRAMME

Le dimanche 28 octobre, dans notre secteur, plus de 49 0/0 des électeurs ont dit « Non » à la dictature.

En votant pour les candidats du parti communiste vous confirmerez votre opposition au régime de pouvoir personnel, vous préparerez un avenir meilleur.

Pas de retour au passé :

Résolument opposé au pouvoir personnel, nous ne voulons pas non plus revoir les Gouvernements du passé qui étaient instables parce qu'ils tournaient le dos à la volonté populaire en s'alliant avec la réaction.

Repoussant toute collusion avec la droite réactionnaire tournée vers le passé, le parti communiste préconise l'union de toutes les forces ouvrières démocratiques, l'unité d'action des communistes, des socialistes et des républicains de toutes nuances.

Vers une démocratie nouvelle.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, mais de toutes les énergies nationales et démocratiques. C'est dans cet esprit que le programme du parti communiste français prévoit :

Sur le plan politique :

L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une constitution démocratique assurant réellement la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la garantie des libertés politiques et syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

— La nationalisation des monopoles capitalistes et la participation des syndicats à la gestion du secteur nationalisé.

— L'augmentation générale des salaires, traitements et retraites, la réduction du temps de travail et les quatre semaines de congés payés par an.

— La construction en grand nombre de logements H.L.M. à des loyers abordables.

— La réforme démocratique de l'enseignement, afin d'assurer l'éducation générale et la formation professionnelle de tous les jeunes.

— Sur le le plan local, le soutien actif des programmes de réalisations (écoles, colonies de vacances, protection de l'enfance, aide aux vieux, etc.).

En politique extérieure :

— L'opposition aux entreprises du militarisme allemand, la réconciliation entre le peuple français et le peuple allemand et une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général contrôlé.

— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

***

Pour obtenir l'application de ce programme et pour battre les candidats de l'U.N.R. et de la réaction, vous bloquerez vos voix sur le candidat communiste, le candidat d'union de toutes les forces démocratiques.

Votez et faites voter pour

Fernand DUPUY

Instituteur. — Maire de Choisy-le-Roi
Conseiller Général de la Seine
Membre du Comité Central du Parti Communiste Français
Croix de Guerre pour faits de Résistance
Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

François BOIDRON

Cheminot retraité
Maire d'Orly. —Conseiller Général de la Seine

2e CIRCULAIRE

Chère Madame, Cher Monsieur,

En accordant, dimanche dernier, 19.338 voix au candidat du Parti communiste français vous lui avez témoigné une confiance dont il vous remercie très sincèrement.

En 1958, au premier tour, il obtenait 12.298 voix et 13.768 au deuxième tour (soit un gain respectivement de 7.143 et de 5.570 voix).

Cette progression considérable atteste que notre parti est apparu comme l'élément essentiel le plus cohérent et le plus solide de l'opposition à la menace de dictature ; or cette menace s'est aggravée du fait que les forces réactionnaires se sont rassemblées sur les candidats de l'U.N.R.

Pour faire échec à ce danger, les résultats du premier tour ont désigné sans aucune contestation possible Fernand Dupuy comme le candidat de toutes les forces démocratiques.

Dans de très nombreuses circonscriptions les désistements entre républicains se multiplient.

Dans notre circonscription le candidat socialiste se retire en appelant à voter pour le candidat le mieux placé pour faire échec au candidat du pouvoir personnel.

Républicains et démocrates de toutes nuances forment dans notre secteur une large majorité.

Cette majorité doit se retrouver sur le nom de Fernand Dupuy et M. Dreyfous-Ducas sera donc battu dimanche prochain.

Il le sera si chaque républicain fait son devoir.

Socialistes : vous luttez comme nous pour le désarmement général et la paix, pour le progrès social et la démocratie.

Laïques : vous voulez préserver l'école du peuple et assurer sa prospérité.

Démocrates, croyants ou incroyants : vous voulez barrer la route à la dictature de fait.

Votre intérêt exige que vous soyiez représentés à l'Assemblée Nationale par un démocrate conséquent, un laïque convaincu.

Citoyennes, épouses ou fiancées, mères de famille, vous voulez, Mesdames, le bonheur de vos foyers et assurer l'avenir de vos enfants.

Jeunes : vous souhaitez poursuivre vos études, apprendre un métier, pratiquer le sport de votre choix fonder un foyer.

Ouvriers, fonctionnaires, employés : vous revendiquez justement de meilleures conditions de vie.

Vieilles mamans, vieux papas : vous désirez une retraite qui ne soit pas une aumône.

Commerçants, artisans : vous êtes menacés de disparition par la politique du pouvoir.

Mal-logés : vous voulez un logement décent et un loyer abordable.

Anciens combattants : vous revendiquez en vain les droits qui vous sont dus.

Votre intérêt exige que vous soyiez représentés à l'Assemblée Nationale par un député qui connaisse vos revendications et vos besoins et qui soit capable de les faire aboutir.

Citoyennes et Citoyens,

En parcourant la circonscription avec mon ami F. Boidron, nous avons pu mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir pour améliorer la situation qui vous est faite (manque de crèches, de dispensaires, bureaux de poste, collecteurs d'eaux usées, équipements sportifs, foyers de vieux, insuffisance des transports, etc.).

Réfléchissez que si, à Choisy et à Orly, nous obtenons plus de la majorité absolue, c'est parce que les électrices et les électeurs de ces deux communes ont pu apprécier nos réalisations.

Votre intérêt, l'intérêt de la circonscription exigent que vous soyiez représentés à l'Assemblée Nationale par un administrateur compétent et efficace.

— Pour faire échec au pouvoir personnel,
— Pour imposer une véritable démocratie laïque et sociale,
— Pour la paix,

Face au grave danger qui menace les institutions républicaines,
Tous les démocrates feront bloc.

Ils voteront ; Ils feront voter

FERNAND DUPUY

Instituteur. — Maire de Choisy-le-Roi
Conseiller Général de la Seine
Membre du Comité Central du Parti Communiste Français
Croix de Guerre pour faits de Résistance
Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS BOIDRON

Cheminot retraité
Maire d'Orly. —Conseiller Général de la Seine

CINQUANTE-DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Mme Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER
(Candidat du Parti Communiste Français)
élue le 18 novembre 1962
(C.)

Electrices, Electeurs,

Le Parti Communiste Français m'a fait l'honneur de me présenter à nouveau à vos suffrages avec mon camarade Louis Dolly, maire de Villejuif, conseiller général de la Seine.

Vous me connaissez. En 1945, dès ma libération des camps nazis, votre confiance m'a valu de siéger à l'Assemblée Constituante. Par la suite je devais être constamment réélue député jusqu'en 1958. Pour une raison qui me tient toujours profondément à cœur, je suis heureuse d'avoir défendu à l'Assemblée Nationale pendant treize ans les intérêts des populations de la circonscription de Villejuif dont Paul Vaillant-Couturier était l'élu.

Dans les débats relatifs à l'Algérie, je suis intervenue dès le début en faveur de la négociation de la Paix, afin d'aboutir à une libre coopération entre la France et l'Algérie.

Dans le domaine économique et social j'ai toujours pris la défense des revendications des travailleurs.

Par ailleurs, j'ai pris une part active à l'action de mon parti pour la défense de l'école laïque et apporté mon appui aux municipalités pour leurs réalisations en faveur de l'école, de l'enfance et de la famille.

Enfin, vous le savez, je me suis toujours tenue à la disposition de tous les électeurs et de toutes les organisations de la circonscription pour soutenir et appuyer leurs justes revendications.

En 1958 je vous ai dit la vérité en dénonçant les dangers que ferait courir à notre pays l'instauration du pouvoir gaulliste. Les événements et, malheureusement, des difficultés toujours plus grandes pour le peuple, l'ont confirmé.

Le 28 octobre dernier, de Gaulle a enregistré un échec sérieux. Sur le plan national il a perdu cinq millions de voix et il ne recueille que 46 0/0 du nombre des électeurs inscrits. Dans notre circonscription, 55 0/0 des électeurs ont voté non.

Maintenant, le seul moyen de confirmer cette volonté de changement, c'est de voter pour le programme de progrès social, de paix et de rénovation nationale du Parti Communiste Français.

Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER.

NOTRE PROGRAMME

Le dimanche 28 octobre pour le secteur de Villejuif, Cachan, Arcueil, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, 55 0/0 des électeurs ont dit non à la dictature.

En vous invitant à voter pour ses candidats, le Parti Communiste vous demande de confirmer votre opposition au régime de pouvoir personnel et de préparer un avenir meilleur.

Un bilan désastreux.

Gouvernant au profit des sociétés capitalistes et des banques, le pouvoir gaulliste se présente avec un bilan désastreux.

Pour l'ensemble des salariés, c'est la hausse incessante du coût de la vie qui réduit le pouvoir d'achat des salaires, des prestations familiales, des retraites vieillesse. Les artisans et les petits commerçants sont sacrifiés aux intérêts des monopoles. La laïcité est foulée aux pieds. Les factieux peuvent s'infiltrer dans les rouages de l'Etat grâce aux complicités du pouvoir. En politique extérieure, la France est mise à la remorque des revanchards allemands. Des sommes fantastiques sont englouties dans une force de frappe atomique aussi vaine que coûteuse.

Pas de retour au passé.

Résolument opposé au pouvoir personnel, nous ne voulons pas non plus revoir les gouvernements du passé qui étaient instables, parce qu'ils tournaient le dos à la volonté populaire en s'alliant avec la réaction.

Repoussant toute collusion avec la droite réactionnaire tournée vers le passé le Parti Communiste préconise l'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques, l'unité d'action des communistes, des socialistes et des républicains de toutes les nuances.

Vers une démocratie nouvelle.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, mais de toutes les énergies nationales et démocratiques. C'est dans cet esprit que le programme du Parti Communiste Français prévoit :

Sur le plan politique :

L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution démocratique assurant réellement la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la garantie des libertés politiques et syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

— La nationalisation des monopoles capitalistes et la participation des syndicats à la gestion du secteur nationalisé ;

— l'augmentation générale des salaires, traitements et retraites, la réduction du temps de travail et les 4 semaines de congés payés par an ;

— la construction en grand nombre de logements H.L.M. à des loyers abordables ;

— la réforme démocratique de l'enseignement, afin d'assurer l'éducation générale et la formation professionnelle pour tous les jeunes et naturellement l'abrogation de la loi du 31 décembre 1959 et de toute législation anti-laïque ;

— sur le plan local le soutien actif des programmes locaux de réalisation en faveur de nos populations (logements, écoles, colonies de vacances, transports, protection de l'enfance et de la santé, aide aux vieux, jeunesse et sport, etc.).

En politique extérieure :

C'est seulement dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand que peut se faire la véritable réconciliation des peuples français et allemand en vue de la Paix entre tous les peuples.

— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Pour obtenir l'application de ce programme et pour battre les candidats de l'U.N.R. et de la réaction, vous bloquerez vos voix sur le candidat d'union de toutes les forces démocratiques et nationales.

Pour le progrès social, pour la Paix et l'avenir de la France,

Votez et faites voter pour

Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER

Ancienne Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale
Déportée Résistante. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Candidate du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

Louis DOLLY

CINQUANTE-TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Paul MAINGUY

(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Pour la Ve République.

Electrices, électeurs,

Je remercie les 34.159 votants de la circonscription qui, par leurs « oui » ont affirmé leur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Mais il ne suffit pas que 62 0/0 des Françaises et des Français aient spécifié leur congé aux vieux partis, aux communistes et à l'O.A.S., coalisés afin d'abattre l'homme du 18 juin, pour que ceux-ci s'inclinent devant la souveraineté populaire.

Aux élections du 18 novembre, il faut confirmer votre « oui » pour éviter la revanche des battus du référendum.

Unis pour la Ve République, tous les mouvements gaullistes et, avec eux, tous les partisans du « oui » vous présentent dans chaque circonscription de France un candidat unique.

Qui est votre député sortant ?

Je rappellerai tout d'abord, pour les électeurs nouveaux venus dans la circonscription, que j'ai été élu député en 1958, au deuxième tour de scrutin par 22.435 voix. Mon adversaire principal, le communiste Petit obtenait 16.231 voix. M. Ginoux, qui se présente aujourd'hui contre moi, avait fait à cette époque une ardente campagne en ma faveur.

A ce moment-là tout le monde, ou presque, était gaulliste. Aujourd'hui, les choses ont bien changé et certains « gaullistes » de cette époque accusent aujourd'hui l'U.N.R. d'avoir un caractère « fasciste » !

Je ne pense pas que cette épithète puisse m'être attribuée. Je n'ai jamais, comme certains, pris publiquement la défense des activistes. Devenu gaulliste en 1940, au fond d'un stalag, je le suis resté jusqu'à aujourd'hui. Mon action pendant la Résistance ne laisse rien à critiquer, non plus que mon attitude lors du putsch d'avril. J'ai même, s'il vous en souvient, été choisi par l'O.A.S. comme sujet d'expérience pour un enlèvement spectaculaire. Cette organisation expéditive m'a, par cela même, reconnu comme étant un défenseur sincère des libertés démocratiques.

Mon suppléant est M. Jacques Desroche Lui, ce n'est pas l'O.A.S. qui lui en veut, mais le parti communiste. Le 6 janvier 1961, alors qu'il faisait campagne pour le « oui » au référendum, il a été attaqué par un commando motorisé. Sa modeste 2 CV a été vite rattrapée et les nervis d'extrême gauche, armés de matraques, barres de fer et même marteau (sans faucille, reconnaissons-le) le rouèrent de coups.

Vous voilà donc fixés, preuves à l'appui, sur le caractère de l'équipe que nous présentons à vos suffrages. Elle offre toutes garanties à ceux qui refusent ces méthodes de violence, chères aux partis totalitaires.

MON PROGRAMME

Il tient en peu de mots : continuer l'effort de redressement et de modernisation entrepris par le général de Gaulle. Un changement de majorité nous ramènerait aux errements de la IVe République et aux luttes stériles des partis. Le régime actuel, tel qu'il est depuis le référendum me paraît capable d'affronter les dures conditions du monde actuel. Il faut pour cela que vous le souteniez de votre vote. Voici d'ailleurs dans les grandes lignes ce qui a déjà été fait :

Pour la paix

La guerre d'Algérie est enfin terminée. La solution intervenue a des conséquences douloureuses pour beaucoup de nos concitoyens. Il n'en reste pas moins que le solde de l'opération n'est pas aussi négatif qu'on veut bien nous le dire et les jeunes du contingent apprécient tout spécialement le fait que la durée du service militaire revient de vingt-sept à dix-huit mois. L'armée, reconvertie, va prendre la forme qu'elle doit avoir dans un Etat moderne. La construction de l'Europe est en bonne voie. Nous nous intégrons dans un ensemble puissant.

Pour la stabilité

Ainsi que me l'écrit M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances « dans le redressement économique et financier réalisé depuis quatre ans et qui, grâce à la stabilité politique, permet à la France d'avoir aujourd'hui des finances publiques en ordre, une monnaie stable, et d'être le pays du monde dont les réserves de devises ont augmenté le plus fortement en 1961 et 1962, le maintien de l'équilibre budgétaire a été l'élément décisif ». Il m'adresse à cette occasion l'expression de sa reconnaissance pour avoir voté les budgets présentés par lui-même et par ses prédécesseurs.

Voici des chiffres :

	1958	1962
Réserve d'or en millions de dollars	631	3.414
Dette publique extérieure en millions de dollars	2.908	1.169
Balance commerciale en millions de N F	— 6.533	+ 762

Pour le progrès social

Là aussi nous nous contenterons de vous donner des chiffres :

	1958	1962
Construction de logements en milliers	290	320
Budget de l'Education nationale en milliards de N F	4,37	9,10
Prestations familiales des salariés en millions de N F	4.954	6.854

Depuis 1959 les allocations familiales ont été majorées de plus de 34 0/0 alors que les taux étaient demeuré inchangés depuis 1955.

Les pensions de vieillesse ont été revalorisées de 4 0/0 en 1959, 6 0/0 en 1961, 15 0/0 en 1962.

Enfin, les frais médicaux sont remboursés maintenant, dans la plupart des cas, à 80 0/0.

En conclusion.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'appui constant que les députés U.N.R. ont apporté au gouvernement du général de Gaulle, et grâce aussi à l'appui que vous lui avez donné dans les différents référendums. Pour permettre au chef de l'Etat de poursuivre son entreprise de modernisation de la nation, il importe que vous lui fournissiez une majorité fidèle. Tous ceux qui ont voté « oui » lors du référendum auront à cœur de renouveler leur geste en votant pour le candidat de la Ve République. Et même parmi ceux qui ont voté « non », pour des motifs idéologiques, il en est beaucoup qui se refuseront à donner leur confiance à des trublions e préféreront rejoindre le camp des partisans de la Ve République.

Pour que de Gaulle puisse poursuivre sa tâche...

Votez pour le

Docteur Paul MAINGUY

Electro-Radiologiste
Ancien Maire de Bourg-la-Reine

Remplaçant éventuel :

Jacques DESROCHE

Attaché d'Administration Centrale
Engagé Volontaire. — Médaille de la Résistance

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Résultats du premier tour de scrutin.

Inscrits	79.388
Suffrages exprimés	57.468
MAINGUY (U.N.R.)	19.848
FIGUIERES (Communiste)	16.134
GINOUX (Indépendant)	11.098
SUANT (P.S.U.)	10.388

Je remercie les 19.848 électeurs qui, le 18 novembre dernier, ont confirmé leur vote du référendum en m'accordant leur confiance. En général, lors d'un premier tour de scrutin, les électeurs votent selon leur cœur et choisissent le candidat qui répond le mieux à leurs idées. C'est ce premier choix qui m'a placé en tête pour la 53e circonscription.

La situation, lors d'un scrutin de ballottage, est toute différente. Il faut, cette fois, voter contre le candidat le plus dangereux. Celui-ci, dans notre banlieue, est évidemment le communiste. Avec 16.134 voix il arrive en deuxième position et ne demande qu'à s'annexer le plus grand nombre possible de voix P.S.U. Le danger d'un succès communiste est donc loin d'être négligeable. Il vient d'aileurs de se concrétiser dans une circonscription voisine par l'élection d'une candidate de ce parti dès le premier tour de scrutin.

La querelle du « oui » ou du « non » étant maintenant dépassée, il importe de se remettre tous au travail pour continuer à bâtir cette démocratie moderne que nous souhaitons tous et où nous devrons concilier les nécessités sociales et les impératifs économiques.

Il m'a été reproché, au cours de la campagne électorale, d'être inconditionnel — ce qui est presque vrai puisque je n'ai voté qu'exceptionnellement contre un projet gouvernemental. Je ne considère pourtant pas ce qualificatif comme une injure. J'estime même qu'en agissant comme je l'ai fait, je vous apporte une garantie de stabilité et l'espoir que les luttes partisanes seront mises en sommeil, mon activité étant uniquement consacrée à la rénovation politique, économique et sociale de notre pays.

Si vous voulez une Assemblée qui soit gouvernable,

Si vous voulez une République moderne et dynamique, libre de toutes attaches étrangères, dans le cadre européen,

Faites bloc contre le candidat totalitaire d'extrême gauche (1, 2 et 3) en votant pour le docteur Mainguy.

« 1. Tout député communiste au Parlement est tenu de se rappeler qu'il n'est pas un « législateur » cherchant un langage commun avec d'autres législateurs, mais un agitateur du parti envoyé chez l'ennemi pour appliquer les décisions du parti. »

« 2. Le député communiste se donne pour but l'abolition du régime parlementaire ; il ne peut être question de l'utilisation des institutions gouvernementales bourgeoises qu'en vue de leur destruction. »

« 3. Tout député communiste est tenu, sur décision du Comité central, d'unir le travail illégal au travail légal. Dans les pays où les députés communistes bénéficient encore, en vertu des lois bourgeoises, d'une certaine immunité parlementaire, cette immunité doit servir à l'organisation et à la propagande illégales du parti. »

(Thèses, manifestes et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste. Paris, Librairie du Travail, 1934.)

Docteur Paul MAINGUY
Electro-Radiologiste
Ancien assistant des Hôpitaux de Paris
Ancien Maire de Bourg-la-Reine
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Jacques DESROCHE
Attaché d'Administration Centrale
Engagé Volontaire. — Médaille de la Résistance

CINQUANTE-QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre COMTE-OFFENBACH
(Candidat d'Union des « Oui » pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

PIERRE COMTE-OFFENBACH
Député U.N.R.
Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale
Doctorat de Droit (D.E.S. Economie Politique — Droit Public)
Diplôme de Finances Publiques de l'Ecole des Sciences Politiques
Lauréat de la Chambre de Commerce de Grande-Bretagne
Combattant Volontaire 1939-1940
Agent du Réseau Armand des Forces Françaises Combattantes
Administrateur de Société
Vice-Président du Comité National de l'Education Physique
Membre du Haut-Comité des Sports
Vice-Président de l'Intergroupe Parlementaire de la Chasse et de la Pêche

Candidat d'Union des « oui » pour la Nouvelle République.
avec l'investiture de l'U.N.R. et de l'Union démocratique du Travail.

Remplaçant éventuel :

PIERRE TOURNEUX
Comptable Agréé
Ancien Conseiller Municipal. — Maire Adjoint de Châtillon-sous-Bagneux

Mes chères Concitoyennes, mes chers Concitoyens,

Dirigeant national et fondateur en 1947 du Mouvement gaulliste, j'ai, depuis quinze ans, soutenu sans répit l'action du général de Gaulle.

Elu député de Loir-et-Cher en novembre 1958 avec 22.259 voix, je suis arrivé en tête de tous les candidats dès le premier tour de scrutin et j'ai battu les deux députés sortants communiste et socialiste, ce dernier Secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

Aujourd'hui, sur la demande pressante qui m'en a été faite, après m'être assuré un successeur qualifié pour conserver en Sologne à l'U.N.R. mon siège, j'ai accepté de grand cœur de venir parmi vous pour relever le flambeau tombé des mains d'un renégat, afin que les 30.000 électeurs qui ont assuré en 1958 le triomphe de l'U.N.R., aient cette fois leur authentique représentant et le vrai défenseur de leurs intérêts à l'Assemblée Nationale.

Né à Paris et y demeurant depuis toujours, je serai donc en permanence au milieu de vous.

Libéral, c'est-à-dire attaché aux notions de propriété et de liberté essentielles à la vie des citoyens.

Démocrate et républicain, c'est-à-dire opposé au parti unique, soucieux de voir maintenue une majorité parlementaire cohérente capable d'une action constructive comme l'U.N.R. l'a fait pendant quatre ans.

Social, c'est-à-dire passionné par l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Adversaire résolu du communisme et du P.S.U. dont l'alliance menace la circonscription de Sceaux.

J'AI DROIT A VOTRE CONFIANCE

Parce que j'ai vu clair en dénonçant, un des premiers, les combinaisons politiciennes de la IVe République qui nous ont conduits au bord de la faillite et de la guerre civile,

Parce que j'ai eu raison de dire que le général de Gaulle à la tête de l'Etat et la réforme des institutions étaient les conditions du salut,

Parce que je pense avoir bien rempli mon mandat de député en assurant par mes votes :
— *la paix* que la France n'avait pas connue depuis vingt-trois ans,

(1) Mon nom est un nom composé et Comte n est pas un titre de noblesse.

— *l'ordre* malgré les entreprises des extrémistes de droite et de gauche,
— *la stabilité* en évitant les innombrables crises ministérielles de la IVe République,
— *la prospérité*

par un redressement magistral du franc,
par un essor économique sans précédent,
par le plein emploi des travailleurs,
par la création du Marché européen commun industriel et agricole,

— *le progrès social*

par la promotion technique des travailleurs,
par une majoration de 62 0/0 des prestations d'assurances sociales,
par une majoration de 47 0/0 des allocations familiales,
par une majoration de 35 0/0 des pensions d'invalidité,
par la restauration des droits des anciens combattants à qui il faudra donner leur pécule et assurer l'application correcte du rapport constant,
par la défense des droits des petites et moyennes entreprises,
par la sauvegarde des économiquement faibles,
par une aide accrue aux vieux et aux handicapés physiques,
par la construction de 1.200.000 logements,
par la restauration de l'agriculture, etc.

— *le développement culturel et sportif*

par le rétablissement de la paix scolaire et le soutien de l'école privée,
par la création de 100.000 emplois d'enseignants publics,
par 400 milliards d'A.F. pour les équipements sportifs,
par le doublement des crédits de la recherche technique et scientifique,
par 1.200 millards d'A. F. aux constructions scolaires, etc.

— *la fierté* retrouvée d'être Français par la restauration du prestige mondial de notre pays.

Aucune législature n'a jamais présenté pareil bilan !

Alors ! Voulez-vous assurer à vous-même et à la jeunesse de France un avenir encore meilleur ?

« Oui !... »

Votez pour

PIERRE COMTE-OFFENBACH

Etant le seul des six candidats à vous avoir demandé de voter « oui » au référendum, je remercie sincèrement les 35. 036 électrices et électeurs qui ont déjà répondu à mon appel !

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs, vous avez placé

PIERRE COMTE-OFFENBACH
Député U.N.R.

en tête de tous les candidats !

Je suis profondément honoré de votre confiance.

Mais attention ! La bataille du deuxième tour sera extrêmement serrée !

Chaque voix nationale est indispensable.

Les candidats indépendant, M.R.P., S.F.I.O. se sont retirés pour barrer la route au candidat de Moscou.

Si vous ne votez pas c'est comme si vous votiez communiste.

Alors vous ferez votre devoir !

Votez ! Faites voter !

PIERRE COMTE-OFFENBACH
Candidat d'union des « oui ».

Remplaçant éventuel :

PIERRE TOURNEUX

CINQUANTE-CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Léon SALAGNAC
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,
Chers Concitoyens,

Le 18 novembre, vous êtes appelés à élire votre député. Le Parti communiste français m'a fait l'honneur de me présenter à vos suffrages.

Maire de Malakoff et Conseiller général depuis la Libération, j'ai toujours agi pour la défense des intérêts des travailleurs, de toute la population laborieuse.

Au Conseil général, avec mon camarade et ami Guy Ducoloné, Conseiller général d'Issy-les-Moulineaux, nous avons défendu les revendications de l'ensemble des habitants de ce secteur. Nous sommes intervenus à diverses reprises sur la question du logement : défense des mal-logés, demande de crédits pour les H.L.M., dénonciation des sociétés spéculatrices telle l'immobilière Lambert, relogement des gens menacés par les démolitions d'immeubles, tels ceux de la rue des Chariots à Vanves.

Dans tous les autres domaines : écoles, transports, aide à l'enfance, aux mères de familles, aux vieillards, installations sportives, nous avons toujours agi en application de notre programme. Les sinistrés de la catastrophe du 1er juin 1961 à Issy-les-Moulineaux savent bien, qu'avec Guy Ducoloné, nous sommes intervenus sans cesse contre le refus du pouvoir de les indemniser complètement.

Mon action, celle de tous les élus communistes, de tous les communistes, est menée, en combattant vigoureusement le pouvoir personnel sans esprit de compromis. Le 28 octobre, dans la circonscription, 8.491 électeurs de plus qu'en 1958, ont dit non. Sur le plan national, le pouvoir personnel a perdu 5 millions de voix, et ne recueille que 46 0/0 des inscrits. Un coup sérieux lui a été porté ; vous devez, le 18 novembre, compléter ce succès en votant massivement pour le candidat du Parti communiste français.

En votant ainsi, vous manifesterez votre volonté d'en finir avec une politique qui se traduit par :

— la réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés, des familles et des vieux travailleurs ;

— l'insuffisance notoire des crédits pour les œuvres sociales sacrifiées au budget, sans cesse plus élevé, de la préparation de la guerre ;

— l'écrasement des artisans et petits commerçants, au profit des grands monopoles capitalistes et des banques ;

— la laïcité foulée aux pieds et la misère de l'école publique ;

— les atteintes aux libertés tandis que les complaisances ont permis les activités et les crimes de l'O.A.S. : les auteurs de l'odieux attentat de la salle des fêtes d'Issy-les-Moulineaux n'ont jamais été arrêtés ;

— une étroite alliance avec les revanchards nazis de l'Allemagne occidentale, l'hostilité au désarmement et à une politique de paix.

Comme vous, nous sommes contre le retour au passé.

L'instabilité ministérielle que nous avons connue était due au fait que les gouvernements tournaient le dos aux aspirations du peuple, et que des partis se réclamant de la démocratie, pratiquaient l'alliance avec la réaction, au lieu de faire l'union avec les communistes comme nous n'avons cessé de la proposer.

Or, ce passé se trouve actuellement aggravé par le pouvoir et ses soutiens, tel M. Plazanet dont l'activité parlementaire, au service de la population de la circonscription, depuis 1958 a été nulle.

Le moyen d'en sortir : se tourner résolument vers l avenir.

Le Parti Communiste français propose un programme qui prévoit :

— la souveraineté du peuple par l'élection au scrutin proportionnel d'une assemblée constituante qui assurerait notamment : le respect de la démocratie, des libertés publiques et syndicales, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat ;

— l'amélioration des conditions de vie des couches laborieuses par l'augmentation des salaires, traitements, retraites et pensions ; la nationalisation des monopoles capitalistes et leur gestion démocratique ; le développement des œuvres sociales ;

— l'établissement d'une politique de paix, de coexistence et de coopération pacifiques avec tous les pays, orientée vers le désarmement et l'opposition aux entreprises revanchardes du militarisme allemand, condition d'une véritable réconciliation avec le peuple allemand.

Une telle politique apporterait de nombreuses améliorations pour les populations de Vanves, Issy-les-Moulineaux et Malakoff.

Des crédits pourraient être trouvés pour ;

— améliorer les conditions de logement des 6.000 mal-logés des 3 communes ; construire le lycée, les collèges techniques (filles et garçons), les terrains de sports et gymnases, la piscine, nécessaires aux jeunes de ce secteur ; édifier un hôpital intercommunal et une nouvelle maison de retraite pour les vieillards ; améliorer les transports en commun, autobus et prolongement des lignes de métro desservant nos localités ; indemniser complètement les sinistrés de la catastrophe du 1er juin à Issy-les-Moulineaux.

Le programme que nous vous soumettons permettrait d'aller de l'avant. Il peut être celui d'un gouvernement d'Union démocratique.

Il dépend de vous qu'il aboutisse.

Pour cela, dès le premier tour : travailleurs, républicains qui voulez voir pratiquer une politique de progrès social et de paix.

Votez et faites voter massivement pour :

LÉON SALAGNAC

Candidat du Parti Communiste Français
Ouvrier Charpentier
Maire de Malakoff. — Conseiller Général de la Seine
Ancien Combattant 1914-1918. — Ancien Résistant
Deux fois évadé des Camps

Remplaçant éventuel :

GUY DUCOLONÉ

Ajusteur
Conseiller Général de la Seine
Déporté Résistant
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

2e CIRCULAIRE

L'union des républicains battra Plazanet.

Électrices, électeurs,

Je remercie les 19.128 d'entre vous, qui m'ont accordé leur confiance le 18 novembre.

Avec une progression de 1.739 voix et de 6,7 0/0, ils m'ont placé en tête de tous les candidats. Dans cette circonscription comme dans tout le pays, le Parti communiste français apparaît comme la force principale d'opposition au pouvoir personnel.

De leur côté les forces réactionnaires ont fait bloc sur les candidats de l'U.N.R. La menace d'une dictature de fait s'est aggravée.

Afin de poursuivre sa politique de réaction, de misère et de course aux armements, le

pouvoir veut à l'Assemblée Nationale une majorité docile de députés robots, comme Plazanet, obéissant au doigt et à l'œil,

Mais dans la circonscription les forces démocratiques sont capable de battre Plazanet le candidat du pouvoir personnel, en se reportant sans défaillance sur le candidat le mieux placé, sur le candidat communiste. En effet, les voix obtenues par les communistes, les socialistes et le P.S.U., représentent 52 0/0 des votants du premier tour. D'autres républicains ont pu s'abstenir, ils doivent voter le 25 novembre.

Ensemble les communistes, les socialistes, les républicains, les démocrates, les laïques doivent faire bloc contre l'homme de la dictature et de l'aventure.

Si au premier tour chacun a voté selon sa préférence, au deuxième tour, il s'agit, face au danger, de barrer la route au candidat du pouvoir personnel, comme y appellent la fédération de la Seine de la S.F.I.O. et le P.S.U.

Le choix de dimanche prochain est donc clair. Il faut dans cette circonscription un véritable représentant des populations de Vanves, Issy-les Moulineaux et Malakoff.

Au Parlement, avec d'autres démocrates, il s'opposera au pouvoir absolu, concentré dans les mains d'un seul homme, et à sa politique.

Il faut un député fidèle à son programme qui agira en toutes circonstances :

— pour la défense des revendications populaires et une véritable politique sociale en faveur des mal-logés, des familles, de la jeunesse, des anciens combattants, des vieux ;

— pour la défense de la laïcité et l'abrogation des lois antilaïques ;

— pour obtenir une véritable démocratie qui pratiquera une politique de progrès social et de paix.

Il faut un député au service des populations laborieuses. A Malakoff, que j'ai l'honneur d'administrer, les voix communistes représentent 55.6 0/0 des électeurs. Les habitants de Vanves connaissent bien, eux aussi, l'activité de leur maire, Plazanet : il y perd 400 voix et ne recueille que 41 0/0 des suffrages.

Dimanche 25 novembre, tous les travailleurs, les socialistes, les laïques, tous les républicains et démocrates qui ne veulent pas que Plazanet retourne à l'Assemblée Nationale, voteront et feront voter pour le candidat du Parti communiste français, le candidat de la démocratie, du progrès social et de la paix :

Léon SALAGNAC

Ouvrier Charpentier
Maire de Malakoff. — Conseiller Général de la Seine
Ancien Combattant 1914-1918. — Ancien Résistant
Deux fois évadé des Camps

Remplaçant éventuel :

Guy DUCOLONÉ

Ajusteur
Conseiller Général de la Seine
Déporté Résistant
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

Dernière minute.

Nous sommes heureux d'informer les électeurs et électrices de notre circonscription que la fédération du Parti socialiste S.F.I.O. de la Seine, vient de porter à notre connaissance le texte suivant :

« La fédération de la Seine du Parti socialiste S. F. I. O. remercie ses électeurs de la région parisienne qui, au premier tour, ont fait confiance à ses candidats.

« Elle décide le retrait pur et simple de tous les candidats socialistes au second tour, exception faite des circonscriptions, où ils apparaissent les plus qualifiés pour battre les partisans du pouvoir personnel

« Elle invite les électeurs socialistes à se considérer, d'ores et déjà, comme mobilisés pour assurer la sauvegarde des libertés dangereusement menacées, et à accomplir leur devoir au second tour, avec la volonté de battre les candidats du pouvoir personnel et les soutiens de l'activisme, »

SEINE-MARITIME

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Roger DUSSEAULX

(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République et de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

Présentent :

ROGER DUSSEAULX

Député élu en 1958. — Conseiller Général. — Adjoint au Maire de Rouen
Ministre des Travaux Publics et des Transports
Médaille de la Résistance. — Ingénieur E.N.A. — Assureur-Conseil

Remplaçant éventuel :

JEAN FLAMENT

Directeur Commercial. — Conseiller Municipal de Rouen
Combattant Volontaire. — Evadé de France
Engagé Radio volant des Forces Aéronavales de la France Libre
Croix du Combattant. — Volontaire 1939-1945 (Marine). — Médaille des Evadés
Croix du C.V. Résistance. — Vice-Président de l'Union Départementale des Evadés

Electrices, électeurs,

Depuis quatre ans, avec mon regretté ami François Codet, maire de Bois-Guillaume, dont le récent décès à consterné tous ceux qui connaissaient son grand dévouement, nous vous avons représenté à l'Assemblée Nationale. Comme vous nous en aviez confié le mandat, nous avons soutenu, sans défaillance, l'action du général de Gaulle. C'est grâce à notre cohésion au sein du groupe U.N.R. qu'une majorité parlementaire stable a permis le redressement du pays. La confiance, que vous nous aviez témoignée, n'a pas été trahie et nous avons fait prévaloir votre volonté de rénovation politique.

En 1962, le général de Gaulle m'a appelé à occuper le poste de Ministre des Travaux publics et des Transports. C'est ma fidélité au gaullisme, et mon expérience acquise par une vie parlementaire déjà longue, qui m'a fait entrer, député de Rouen, dans le Gouvernement, où je peux mieux encore travailler à résoudre bien des problèmes de notre région.

Attention ! vous allez élire une nouvelle Assemblée Nationale et comme je pense, vous voulez voir continuer la politique de stabilité qui porte ses fruits depuis 1958, je me représente à vos suffrages et vous demande de me maintenir votre confiance nécessaire à la poursuite de mon action au service du pays, de notre ville et du canton de Darnétal.

Comme suppléant et pour remplacer François Codet, j'ai choisi Jean Flament, ancien combattant de la France Libre, directeur commercial, dont les compétences en ont fait l'un des meilleurs conseillers municipaux de Rouen et pour lequel beaucoup d'entre vous ont déjà voté lors d'une récente élection cantonale. A mes côtés, il pourra œuvrer sur le plan national, comme il l'a déjà fait avec efficacité sur le plan local.

Faut-il rappeler l'essentiel de l'œuvre accomplie depuis 1958 ?

(dont notre région a largement bénéficié dans tous les domaines).

— Stabilité politique permettant de faire aboutir les projets autrefois enfouis dans les cartons ;

— Equilibre budgétaire sans impôts nouveaux, réduction de la surtaxe progressive ;

— Remboursement des dettes de la IVe et constitution d'une réserve de 3.500 millions de dollars ;

— Entrée sans dommage dans le Marché commun, même pour l'agriculture qui s'y trouve bien placée ;

— Constructions scolaires augmentées, crédits doublés pour l'Education nationale ;

— Loi d'aide à l'Enseignement privé, attendue depuis quinze ans et jamais votée autrefois ;

— Accroissement des salaires de 10 0/0 par an (6 0/0 de pouvoir d'achat réel en plus), suppression du chômage.

— Remboursement à 80 0/0 de la Sécurité sociale, Sécurité sociale agricole, augmentation des allocations familiales, des pensions vieillesse et d'invalidité, création de l'allocation logement ;

— Réduction du service militaire grâce à la fin de la guerre d'Algérie et coopération pacifique établie avec tous les nouveaux Etats d'Afrique ;

— Indépendance nationale retrouvée et construction progressive de l'Europe sur la base réaliste de la coordination de la politique des Etats, au lieu de piétiner devant les idées utopiques d'autrefois.

Tout cela, vous le savez, et vous voulez que ça continue et se développe.

Si vous votez massivement pour l'U.N.R., pour la Ve République.

Nous continuerons d'agir :

Pour développer encore la vitalité de notre Rouen, de son port, de son commerce ;

Pour accentuer notre effort en faveur des personnes aux ressources modestes, pour accroître encore l'aide aux personnes âgées, aux infirmes, aux invalides, aux retraités ;

Pour élever les ressources des familles et faciliter l'instruction et la formation professionnelle des jeunes ;

Pour augmenter les crédits nécessaires aux investissements sociaux et à ceux destinés à la jeunesse et aux sports, faisant de Rouen un grand centre universitaire dispensant tous les enseignements classiques, techniques et modernes ;

Pour continuer à rechercher la stabilité des prix, tout en faisant bénéficier les salariés des accroissements de la production (hausse réelle des salaires et du pouvoir d'achat) ;

Pour accélérer la construction de logements et rénover les quartiers insalubres ;

Pour permettre à l'agriculture française d'accélérer sa modernisation, en lui procurant un niveau de vie à parité avec tous.

Et, enfin, par notre influence dans le monde pour préserver la paix.

Plusieurs fois par le référendum, vous avez dit « Oui » à la rénovation politique de notre pays.

De Gaulle en est le garant aidé de nous tous qui le soutenons dans sa lourde tâche.

Faites respecter votre « Oui », votez U.N.R., barrez la route aux « Non ».

Ne croyez pas ceux des anciens partis qui prétendent s'entendre demain sur un programme commun. Ils en furent incapables hier. Ils se présentent aujourd'hui, une fois de plus, en ordre dispersé, chacun croyant pouvoir gagner vos suffrages pour sa néfaste politique partisane.

Ne retournez pas aux erreurs d'autrefois. Continuez dans la bonne voie.

Faites toujours confiance à ceux qui vous ont donné une France nouvelle, qui l'ont défendue contre tous les factieux, qui l'arrachent peu à peu aux luttes partisanes et aux communistes.

Votez pour la Ve République.

Votez Roger DUSSEAULX

2e CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent :

ROGER DUSSEAULX

Député élu en 1958. — Conseiller Général. — Adjoint au Maire de Rouen
Ministre des Travaux Publics et des Transports
Médaille de la Résistance. — Ingénieur E.N.A. — Assureur-Conseil

Remplaçant éventuel :

JEAN FLAMENT

Directeur Commercial. — Conseiller Municipal de Rouen
Combattant Volontaire. — Evadé de France
Engagé Radio volant des Forces Aéronavales de la France Libre
Croix du Combattant. — Volontaire 1939-1945 (Marine). — Médaille des Evadés
Croix du C.V. Résistance. — Vice-Président de l'Union Départementale des Evadés

Electrices, Electeurs,

Merci aux 19.418 suffrages qui, dès le premier tour, m'ont placé largement en tête de tous les candidats nationaux, et m'ont permis de distancer le candidat communiste.

C'est de votre part une marque de confiance dont je sais toute l'importance.

C'est pour moi la certitude que mon action de soutien loyal au Général de Gaulle et de travail acharné au service de tous, est bien conforme à la volonté profonde du pays.

Il s'en est fallu de 150 voix pour que je reçoive la majorité absolue de vos votes, j'attends avec confiance la confirmation définitive de votre « oui » du référendum.

Attention !

Dimanche 25 novembre 1962,

C'est le deuxième tour.

Pas d'abstention, il faut voter massivement !

Il faut définitivement barrer la route aux communistes et à leurs alliés de toute sorte.

M. Guy Mollet, S.F.I.O. n'a-t-il pas recommandé le vote en leur faveur ?

C'est une folie et un grave danger pour le pays.

Empêcher le communiste de prendre pied dans notre première circonscription de Rouen et dans le canton de Darnétal, voilà clairement votre devoir.

Aidez-moi à écraser cet adversaire qui reste menaçant.

Votez pour l'U.N.R., seul bastion solide en face du communisme.

Balayez aussi : les partisans du « non », les hommes des partis de jadis, qui veulent à tout prix chasser de Gaulle et revenir en fait au régime d'autrefois.

Ils se maintiennent au deuxième tour, au risque de favoriser le candidat communiste. C'est une grave responsabilité qu'ils prennent. Nous dénonçons cette basse manœuvre.

Partout ailleurs, l'U.N.R. s'est retiré devant les candidats nationaux arrivés en tête.

C'est un devoir sacré dont se moquent à Rouen le M.R.P. et les Indépendants.

Ils ont perdu les deux tiers de leur voix depuis 1958.

L'U.N.R. a plus que doublé les siennes.

N'ont-ils pas compris que le pays a définitivement condamné les combinaisons sordides d'autrefois ?

Electrices, Electeurs,

vous ne serez pas dupes de leurs manœuvres,
vous barrerez la route aux communistes,
vous voterez en masse :

Pour la Ve République,
pour la paix et la prospérité,
pour le progrès social et la jeunesse.

Vous voterez pour le candidat national que vous avez déjà largement placé en tête.
Pas d'abstention !
Votre vote est important !
Pour l'avenir de la France.

Votez ROGER DUSSEAULX.

Remplaçant éventuel : JEAN FLAMENT.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Tony LARUE
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Le Parti socialiste (S.F.I.O.)
avec l'investiture du Parti républicain radical et radical socialiste

présente :

TONY LARUE

Expert-Comptable breveté par l'Etat. — Expert inscrit près la Cour d'Appel et les Tribunaux
Conseiller de l'Enseignement Technique
Membre Fondateur Libération-Nord
Membre du Parti Socialiste depuis 40 ans
Maire de la ville de Grand-Quevilly
Ancien premier Vice-Président du Conseil Général
Ancien Sénateur de la Communauté
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
et Rapporteur du Budget des P. et T.
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix du Combattant
Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance. — Médaille de la France Combattante
Chevalier des Palmes Académiques. — Chevalier du Mérite Social
Député sortant élu en janvier 1956 et réélu en novembre 1958.

S'il fut révoqué, en 1940, de ses fonctions de Maire par le pseudo Gouvernement de Vichy, il a conservé intactes la confiance et l'estime que les électeurs lui manifestèrent pour la première fois en 1935. Ses concitoyens, en effet, le connaissent de longue date : ils savent que, fils d'un agent des douanes, orphelin très jeune, Tony Larue a fait sa situation lui-même, au prix d'un travail acharné. Ils savent que, par expérience, il n'ignore rien des difficultés des familles laborieuses. Ils apprécient hautement, enfin, l'œuvre considérable qu'il a accomplie pour la modernisation et l'expansion de leur cité.

En 1935, il y a vingt-sept ans, quand Tony Larue devint Maire, Grand-Quevilly comptait moins de 8.000 habitants.

Il y en a près de 20.000 aujourd'hui. Il y en aura 45.000 dans dix ans.

Pendant les vingt-sept années écoulées, ont été construits des kilomètres de routes, d'egouts, de canalisations d'eau, 120 classes primaires et maternelles ont été édifiées, ainsi que l'Hôtel de Ville qui vient, de plus, d'être agrandi, un foyer municipal, un établissement de bains douches, deux bureaux de poste, une école de musique, un établissement postscolaire, un marché couvert, sans oublier un stade ni le nouveau terrain de sports en voie d'achèvement.

Dans les lotissements communaux récemment aménagés plus de 2.000 logements se sont élevés, 120 d'entre eux étant spécialement réservés aux personnes âgées. 6.000 autres vont suivre, dont 1.000 vont être mis immédiatement en chantier, accompagnés de 120 nouvelles classes primaires et maternelles, d'un cours complémentaire, d'un centre de formation profes-

sionnelle, d'un lycée et de tous les équipements publics indispensables, Tony Larue ayant obtenu que le territoire de la ville soit officiellement déclaré « zone à urbaniser par priorité ».

Son remplaçant éventuel est :

RENÉ MASSELIN

est né le 3 février 1900 à Elbeuf où il est domicilié 54, rue A. Hulme. Précédemment il habitait à Caudebec-lès-Elbeuf, rue Alfred, n° 20. Orphelin à 8 ans, il a commencé à travailler à l'âge de 13 ans, à la chemiserie Rousseau où il est resté vingt-trois ans, puis à la chemiserie Elbeuvienne où il a été employé pendant vingt-cinq ans.

A fait la campagne de Syrie 1920-1921. Mobilisé de 1939-1940. A été arrêté pour faits de résistance le 21 septembre 1942, et déporté dans les camps nazis. Grand invalide de guerre, il a dû prendre sa retraite par anticipation en 1962. Il est très connu dans les milieux sportifs où il a longtemps pratiqué. Son esprit de camaraderie lui vaut l'estime de ses très nombreux amis. Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Caudebec-lès-Elbeuf.

Sous-lieutenant des Forces françaises libres, il est titulaire de :

La Croix de Chevalier de la Légion d'honneur ; La Croix de Guerre avec palmes ; La Croix du Combattant ; la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance ; La Médaille de la France Combattante ; La Médaille des Déportés ; La Médaille de la Libération.

TONY LARUE A TENU SES PROMESSES.

Qu'il s'agisse de la politique extérieure en général, de la consolidation de la paix et de la construction de l'Europe en particulier ;

Qu'il s'agisse de la solution des graves problèmes que pose notre nombreuse jeunesse ou de ceux relatifs à l'amélioration des conditions de vie de nos vieillards, de nos infirmes ou diminués physiques ;

Qu'il s'agisse des légitimes demandes des Anciens combattants et des Anciens combattants prisonniers de guerre, des mutilés de guerre ou victimes civiles ;

Qu'il s'agisse des revendications des fonctionnaires et des travailleurs du secteur privé ;

Qu'il s'agisse enfin de la réforme fiscale jamais terminée ou de la réforme des structures agricoles et de l'amélioration de vie de l'ensemble du monde rural ;

Tony Larue a toujours voté en conformité du programme qu'il a soumis à vos suffrages en janvier 1956 et novembre 1958.

Membre de la Commission des Finances il s'est élevé à différentes reprises contre notre système fiscal qui accable les petits et moyens revenus des salariés, des artisans, des petits commerçants et industriels. C'est ainsi que les organisations de cadres, des syndicats ouvriers, le syndicat des petites et moyennes entreprises et celui des cafetiers et hôteliers l'ont remercié de ses pertinentes interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale. Membre de l'amicale parlementaire agricole il a voté, en accord avec les syndicats agricoles, les textes de nature à améliorer le sort du monde rural. A chaque session budgétaire il s'est élevé avec force contre la suppression de la retraite du combattant et a demandé que les pensions, allocations servies aux victimes de guerre, aux victimes civiles, aux infirmes, aux rentiers viagers soient revalorisées. Il a demandé et obtenu que soient augmentés les crédits destinés à l'Education nationale, à la construction de logements et de routes. Rapporteur du budget des P. et T. il n'a cessé de lutter pour que soient améliorés les traitements du personnel dont le dévouement est bien connu et pour que soient accordés à ce Ministère les crédits indispensables à son expansion.

Tony Larue s'est mis à la disposition de MM. les Maires et a multiplié avec leur accord ses interventions en faveur de leurs communes respectives.

S'il est impossible, faute de place de les citer toutes notons cependant celles intéressant la construction du pont Jean-Jaurès, du lycée et du bureau de poste à Elbeuf, la construction d'un réseau d'eau à Orival, la création d'un collège d'enseignement général à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, les projets de constructions scolaires de Sahurs, Moulineaux, Cléon, Caudebec-lès-Elbeuf, Freneuse, l'aménagement d'un local scolaire à Saint-Pierre-de-Manneville, un stade à Petit-Couronne, un terrain de sports scolaire à Grand-Couronne, la construction des routes

de Paris par Bonsecours, Mesnil-Esnard, de Paris par Amfreville-la-Mivoie, de Caen par les Essarts, de Rouen à Sahurs, par Canteleu, l'aménagement de la route traversant le Val-de-la Haye, tandis que sera bientôt refaite la route qui traverse Orival, l'installation du téléphone automatique dans le canton de Boos et dans celui d'Elbeuf, etc.

Enfin le bureau permanent que Tony Larue a ouvert à Elbeuf 9, rue des Martyrs, dès octobre 1958, lui a permis de recevoir de très nombreuses personnes auxquelles il s'est efforcé d'être utile.

PROGRAMME COMMUN D'ACTION

Conscients des incertitudes du présent, des exigences de l'avenir, des espérances de la jeunesse, les représentants des formations politiques et démocratiques ont élaboré puis publié le 26 octobre 1962, un programme commun d'action qui a été signé par : Guy Mollet, secrétaire général du Parti socialiste (S.F.I.O.), Maurice Faure, Président du rassemblement démocratique et du Parti radical socialiste, René Simonnet, secrétaire général du M.R.P. et Bertrand Motte, Président du groupe des indépendants et paysans, Tony Larue s'engage à faire appliquer ce programme que voici brièvement résumé :

Sauvegarder les institutions républicaines et les libertés.

Application de la Constitution de 1958 dans l'équilibre des pouvoirs et instauration d'un Gouvernement de législature : respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice ; établissement d'un régime d'information objectif par des garanties données à la presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et Télévision Françaises.

Maintenir puis accélérer l'expansion économique ; maintenir la stabilité financière.

L'expansion économique et sociale sera maintenue puis accélérée grâce à un plan démocratiquement établi, et orienté vers le plein emploi des travailleurs, l'intégration des Français d'Algérie, la construction de logements, la création de nouvelles usines, la parité sociale des agriculteurs et du monde rural, la modernisation de l'agriculture dans le cadre d'une stabilité financière maintenue.

Répartir plus équitablement les revenus.

L'accroissement des revenus dûs à l'expansion devra mieux être réparti entre tous les travailleurs. Les retraites et allocations versées aux vieux travailleurs devront être augmentées ; et, les salaires des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités et de tous les agents du secteur public devront être portés au niveau de ceux des travailleurs du secteur privé.

Donner à notre jeunesse un métier et donner l'accès aux plus hautes études aux plus méritants.

Assurer à tous les jeunes la possibilité d'acquérir un métier et, par la réforme fondamentale de l'Enseignement, permettre à tous ceux qui en sont capables d'accéder aux plus hautes disciplines.

Assurer la présence active de la France dans les organisations internationales.

Reprise des efforts qui ont assuré le succès du Marché commun pour construire l'Europe pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires pour en faire le partenaire des Etats-Unis dans l'alliance Atlantique ainsi consolidée. Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Electrices, électeurs,

Vous qui désirez que la France soit une République respectée, qu'elle devienne de plus en plus libre et forte, jeune et dynamique, efficace et moderne,

Vous voterez dès le premier tour pour Tony Larue votre député sortant, défenseur convaincu de la justice sociale, artisan laborieux et persévérant du progrès de sa circonscription, que vous avez élu en 1956 puis réélu en 1958, qui a tenu ses promesses et pleinement accompli son mandat ;

Électrices, électeurs,

Le Parti républicain radical et radical socialiste :

— Soucieux du regroupement des forces démocratiques seules capables de maintenir les institutions républicaines et de les mettre en harmonie avec les exigences du monde moderne, pour le progrès social, pour la paix et pour barrer la route au communisme;

— Rappelant qu'un tel regroupement, rendu possible par le désistement du Parti socialiste et de son candidat, avait permis, en 1951, dans le canton d'Elbeuf, l'élection du regretté Marcel Prével au conseil général ;

— Vous demande à tous, et spécialement à celles et à ceux d'entre vous qui avaient fait confiance, en novembre 1958, à Marcel Prével, de voter dès le premier tour pour Tony Larue votre député sortant.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1958, vous étiez 10.861 à me donner votre confiance.

Le 18 novembre 1962, vous nous avez placés, mon ami René Masselin et moi-même, par 13.477 suffrages en tête de tous les candidats.

Nous vous en exprimons nos sincères remerciements.

Votre précieux encouragement montre que vous approuvez mon action, mon travail et le concours que je me suis efforcé d'apporter à toutes et à tous. J'en suis à la fois très fier et très ému.

Il me fait aussi un devoir de maintenir ma candidature afin qu'elle soit, au deuxième tour, plus largement encore, celle de tous les républicains épris de justice, de progrès et de paix.

Il est nécessaire pour cela que vous vous retrouviez plus nombreux dimanche prochain, 25 novembre.

A cet effet, je demande aux électrices et aux électeurs qui ont voté au premier tour pour M. le docteur Magniaux, maire de Mesnil-Esnard et conseiller général de m'accorder leurs suffrages comme ils l'avaient fait lors du deuxième tour des élections législatives en octobre 1958.

Mais cet appel pressant s'adresse à tous les républicains, les démocrates soucieux de s'opposer au pouvoir personnel, de préserver les institutions républicaines et les libertés :

Je leur demande de m'accorder massivement leur confiance.

Je souhaite rester le député de tous. C'est pourquoi je ne m'adresse pas seulement à mes amis politiques mais aussi à tous les patriotes et à tous les républicains.

— Pour la défense du pouvoir d'achat des personnes âgées et de tous ceux qui travaillent ;

— Pour l'accélération de l'expansion économique (construction d'écoles, de logements, de routes, etc.) et le maintien de la stabilité financière.

— Pour une répartition plus équitable des revenus et de l'impôt ;

— Pour donner à notre jeunesse un métier et aux plus méritants la possibilité d'accéder aux plus hautes études ;

— Pour l'intégration des rapatriés d'Algérie et de l'indemnisation équitable des pertes qu'ils ont subies ;

— Pour la création de l'Europe politique, l'élargissement du Marché commun et la mise en œuvre d'une force de frappe commune ;

Vous pouvez compter sur mon travail et mon dévouement.

Fier de votre confiance renouvelée et accrue,

Fort de l'autorité que me donnera votre vote de dimanche prochain, 25 novembre,

Avec votre soutien et votre amitié, nous travaillerons ensemble,

Pour notre circonscription, pour la France, pour la République.

Electrices, électeurs,

En masse dimanche prochain vous voterez Tony Larue, candidat arrivé en tête le 18 novembre 1962.

Pas d'abstentions !

Votez Tony LARUE

Remplaçant éventuel :

René MASSELIN

Candidats des Républicains et des Démocrates

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean MORISSE

(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République et de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent :

Jean MORISSE

Métallurgiste

Député de la Seine-Maritime. — Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Municipal de Rouen. — Ancien Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray
Officier de Réserve. — Croix de Guerre 1939-1945. — Citations
Croix du Combattant Volontaire. — Médaillé de la Résistance
Délégué Cantonal à l'Enseignement Primaire et au Département pour l'Enseignement Technique
Administrateur des H.L.M. du Département
Représentant du Conseil Général à l'Aménagement du Territoire de la Région Rouennaise
Administrateur de la Caisse Auxiliaire de Prêt, etc.
A l'Assemblée Nationale :
Membre de la Commission de la Production et des Echanges
Travaux publics. — Commerce et Industrie
Transports Routiers, Aériens, Maritimes et Fluviaux. — Sources Energétiques
Electricité et Gaz de France. — Construction. — Aménagement du Territoire
Postes et Télécommunications. — Agriculture, etc.

Remplaçant éventuel :

Docteur Ulysse MAREL

Externe des Hôpitaux de Paris

Né à Sotteville-lès-Rouen le 23 novembre 1905. Elève de l'Ecole pratique (Collège Technique rue des Emmurées à Rouen (1918-1920). Breveté Etudes Pratiques et industrielles. Tourneur, cadre, puis gérant des Ets Destombe (quarante et un ans de présence).

Service militaire 39e R.I. ; Mobilisé au 239e R.I. en 1939 ; Nombreuses actions pendant la clandestinité, Forces Françaises de l'intérieur et réseaux ; Liaisons avec l'Etat-Major canadien ; Evite les derniers pilonnages par artillerie et aviation qui devaient précéder l'avance Alliée sur Rouen et la boucle de la Seine ; Ravitaillement des civils ; Protection centrales électriques, services généraux, etc.

En 1945 : Elu Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray (à l'unanimité).

En 1949 : Conseiller Général du 6e Canton et Conseiller Municipal de Rouen.

En 1955 : Vice-Président du Conseil Général.
En 1958 : Député de la 3e Circonscription de Seine-Maritime.
En 1962 : Se représente à vos suffrages.

Electrices, électeurs,

Sortant d'un référendum qui a pu troubler beaucoup d'esprits et imposer de véritables cas de conscience, je me dois — Député sortant de la 3e Circonscription ayant seul préconisé le « oui » — de féliciter et remercier les 25.910 électrices et électeurs qui, une nouvelle fois ont fait confiance au Président de la République Charles de Gaulle lui permettant ainsi de continuer dans la stabilité son œuvre de redressement qui, de l'avis même de ses adversaires, est incontestable.

La sagesse et le bon sens ont triomphé de la coalition et de la passion des partis politiques ; coalition allant de Paul Raynaud à Maurice Thorez en passant par Georges Bidault (eux aussi comme la route du fer se sont barrés pour les motifs que vous connaissez).

A la veille des élections législatives nous devons regarder les résultats de notre 3e Circonscription :

Oui : 25.910 — Non : 24.218

Nous constatons que ce gain de 1.692 voix n'assure pas la victoire, une coalition subsiste et le danger communiste est certain.

C'est pourquoi le 18 novembre au lieu de dire « oui » ou « non » vous aurez à vous prononcez entre le candidat communiste qui devient le chef de file du syndicat des « non » ou redonner votre confiance à Jean Morisse, Député sortant qui, de 1940 à 1962 est resté fidèle à votre Président de la République.

Aussi, dès le premier tour votez et faites voter.

S'abstenir c'est voter communiste (rappelez-vous : Prague, Budapest, le mur de Berlin, etc.)

L'opposition dira : Charles de Gaulle et son Gouvernement n'ont rien fait ! Alors

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République :

— les caisses de l'Etat vides ; l'instabilité des Gouvernements ; l'impuissance du Parlement ; l'inefficacité des partis ; le mépris de la part d'autres pays ; l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

Depuis quatre ans :

— le déficit budgétaire a été réduit et stoppé ; les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur ; le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun ; les investissements publics ont pris un essor sans précédent :

— constructions scolaires et universitaires : plus de 50 0/0 ;
— équipement sanitaire : plus de 500 0/0 ;
— investissements agricoles : plus de 60 0/0 ;
— énergie atomique : plus de 60 0/0, etc.

— les salaires ont augmenté de façon très réelle, quoique insuffisante encore — le chômage est inexistant — des problèmes jamais resolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution. Il en est ainsi par exemple en ce qui concerne :

— enseignement agricole ;
— recherche scientifique et technique ;
— promotion sociale et professionnelle ;
— équipement sportif ;
— progression de l'agriculture.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :

— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0 ; l'instauration de la Sécurité sociale agricole ; l'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique ; la revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 0/0 en 1960 ; 7,70 0/0 en 1961 ; 15 0/0 en 1962) ; la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité ; la création de l'allocation loyer.

Tout cela ne pouvait être réalisé que grâce à une stabilité gouvernementale ; il reste beaucoup, beaucoup à faire, mais les plans sont précis et les budgets en équilibre.

Pour continuer et mener à bien cette œuvre de redressement :

Votez dès le premier tour pour celui qui a toujours affirmé la nécessité du retour de Charles de Gaulle.

Vive la République !

Vive la France !

JEAN MORISSE

2e CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent :

JEAN MORISSE

Métallurgiste
Député de la Seine-Maritime. — Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Municipal de Rouen. — Ancien Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray
Officier de Réserve. — Croix de Guerre 1939-1945. — Citations
Croix du Combattant Volontaire. — Médaillé de la Résistance
Délégué Cantonal à l'Enseignement Primaire et au Département pour l'Enseignement Technique
Administrateur des H.L.M. du Département
Représentant du Conseil Général à l'Aménagement du Territoire de la Région Rouennaise
Administrateur de la Caisse Auxiliaire de Prêt, etc.
A l'Assemblée Nationale :
Membre de la Commission de la Production et des Echanges
Travaux publics. — Commerce et Industrie
Transports Routiers, Aériens, Maritimes et Fluviaux. — Sources Energétiques
Electricité et Gaz de France. — Construction. — Aménagement du Territoire
Postes et Télécommunications. — Agriculture, etc.

Remplaçant éventuel :

Docteur ULYSSE MAREL
Externe des Hôpitaux de Paris

Né à Sotteville-lès-Rouen le 23 novembre 1905. Elève de l'Ecole pratique (Collège Technique rue des Emmurées à Rouen (1918-19 20). Breveté études pratiques et industrielles. Tourneur, cadre, puis gérant des Ets Destombe (quarante et un ans de présence).

Service militaire 39e R.I. ; Mobilisé au 239e R.I. en 1939 ; Nombreuses actions pendant la clandestinité, Forces Françaises de l'Intérieur, réseaux ; liaisons avec l'Etat-major Canadien ; Evite les derniers pilonnages par artillerie et avion qui devaient précéder l'avance Alliée sur Rouen et la boucle de la Seine. Ravitaillement des civils. Protection centrales électriques, services généraux, etc.

En 1945 : Elu maire de Saint-Etienne-du-Rouvray (à l'unanimité).

En 1949 : Conseiller général du 6e canton et conseiller municipal de Rouen.

En 1955 : Vice-président du conseil général.

En 1962 : Le 18 novembre se représentait à vos suffrages, aux élections législatives — En tête au premier tour il repose sa candidature le dimanche 25 novembre.

Electrices, électeurs,

Veuillez agréer, tout d'abord mes remerciements les plus vifs et les plus sincères pour les 16.385 voix que vous avez exprimées sur mon nom, me plaçant ainsi en tête de tous les candidats de la troisième circonscription au premier tour.

Je me dois aussi de signaler la parfaite correction des concurrents (à l'exception des communistes qui m'ont couvert d'injures que je méprise) qui ont fait leur campagne en exposant honnêtement et loyalement leur programme.

Je le rappelais la semaine passée, le danger communiste est certain, puisque le candidat d'extrême gauche bénéficiera des désistements, puisque je reste l'homme à abattre.

On ne pardonne pas à Jean Morisse d'avoir éliminé les chefs de file Leroy et Legagneux de la Chambre des députés et du Conseil général de la Seine-Maritime.

Il est toujours facile de dire qu'un député sortant est un « inconditionnel, béni oui-oui » et de faire des états « néant » sur des matières qui ne sont pas dans ses attributions, je peux personnellement en brosser de semblables à l'encontre de Maurice Thorez, chef du groupe communiste à la Chambre, qui en fait beaucoup moins que moi.

Dans notre groupe nous mettons chacun à sa place et suivant ses compétences : je n'ai pas failli à mes devoirs et ai contribué comme les autres à ramener la stabilité et promouvoir une politique d'expansion et de progrès social.

Pour continuer cette œuvre de redressement, continuez à faire confiance à ceux qui ont apporté leur soutien permanent au Président de la République.

Je me permets de rappeler les résultats de dimanche dernier :

Jean Morisse	16.385 voix U.N.R.
Roland Leroy	14.907 voix P.C.
André Mace	6.035 voix P.S.U.
Marcel Billard	3.282 voix sans étiquette
Jacques Ragu	2.693 voix M.R.P.
Mme R. Bobet	690 au service du pays,

pour bien préciser que la partie n'est pas gagnée et qu'il faudra apporter vos voix au candidat arrivé en tête de tous les candidats au premier tour afin de faire barrage au candidat communiste.

Votez et faites voter.
S'abstenir serait voter communiste.

Vive la République !
Vive la France !

JEAN MORISSE

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. André CHÉRASSE
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République et de l'Association pour la Ve République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R.-U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent :

ANDRÉ CHÉRASSE

Général de la Ve République
Ancien Chef Régional de la Résistance
Ex-Colonel de Gendarmerie de Rouen
Commandant des Forces de Gendarmerie d'Algérie et du Sahara depuis le pustch d'avril 1961, et l'un des quatre témoins de l'accusation au procès Salan
Ancien Professeur à l'Ecole Supérieure de Guerre
Licencié en Droit. — Diplômé d'Etat-Major
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre 1939-1945
Croix de la Valeur Militaire avec Palme. — Rosette de la Résistance
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance. — Médaille d'Argent de la Reconnaissance Française

Remplaçant éventuel :

RENÉ DUVAL

Chef de Service Compagnie de Navigation
Syndicaliste Spécialiste des Questions Economiques et Sociales

POURQUOI CETTE CANDIDATURE ?

Eh bien, chers électrices et électeurs, pour deux raisons principales :

Soutenir votre volonté de rénovation nationale.

— Vous avez adopté le projet de réforme constitutionnelle.

Vos 28.386 « oui » à de Gaulle réclament un député U.N.R. pour les traduire en termes d'action à l'Assemblée Nationale.

Défendre la République contre l'O.A.S.

Sur ce point, chers électrices et électeurs, la menace demeure redoutable. Je suis tout particulièrement bien placé pour le savoir.

Comment pourrions-nous réaliser ensemble vos aspirations locales en matière de politique sociale, économique et culturelle, si ces criminels volaient nos libertés ! ! !

Or, la menace demeure :

— insidieuse : l'O.A.S. a des militants et des sympathisants dans les grands corps de l'Etat et même au Parlement ;

— redoutable : les caisses des factieux sont pleines, leur armement est considérable ;

— fasciste : le but est de renverser la République et d'établir un régime policier et totalitaire de style hitlérien à l'affût de la moindre défaillance de la Ve République :

« Nous nous chargerons du vainqueur épuisé et provisoire. Nous avons ici notre moral, notre politique, notre volonté et aussi nos mitraillettes... » (Conclusions tirées par l'équipe Bidault à la suite du référendum.)

Alors : ne vous laissez pas abuser par un faux sentiment de sécurité.

— Ne votez pas pour les tenants des jeux d'autrefois qui réduisent le Parlement à une impuissance dont profitent les factieux.

— En leur donnant votre option : vous voteriez contre de Gaulle, reniant ainsi dans la confusion votre attitude au référendum. Vous combleriez les vœux de l'O.A.S.

Pensez-y bien !

En posant ma candidature j'ai voulu vivre avec vous.

— Normand d'adoption et de cœur depuis plusieurs années j'ai toujours souhaité me retirer dans votre beau pays.

— Si vous m'honorez de vos suffrages je serai à votre disposition, et à plein temps le défenseur de vos intérêts.

Quel « contrat » pouvons-nous passer ensemble ?

Notre engagement commun d'œuvrer pour la rénovation nationale doit déboucher sur deux plans dont nous ne ferons qu'esquisser les grandes lignes, n'ayant pas la place pour en disserter d'une façon exhaustive.

SUR LE PLAN NATIONAL.

Nous sommes de ceux qui croient au Peuple.

Nous voulons la République des citoyens et non des partis. Nous sommes de ceux qui faisons de la liberté un impératif social.

C'est de Gaulle et son Gouvernement qui ont installé les comités d'entreprise, protégé les délégués syndicaux, fait participer ceux-ci aux commissions de planification, réduit la durée du service militaire.

Nous voulons assurer la sûreté de l'Etat contre toute tentative factieuse. C'est le préalable indispensable.

Nous voulons que s'affirme la grandeur de la France dans le contexte international.

Nous poursuivrons sans relâche les efforts et nous accroîtrons les résultats acquis dans le règlement des grands problèmes internes : économiques, sociaux, culturels, et tout particulièrement pour ce qui concerne :

— Les problèmes agricoles,
et notamment l'adaptation de l'agriculture aux exigences de l'exportation et aux nécessités de conquérir le marché extérieur. Les investissements agricoles sont déjà en augmentation de plus de 60 0/0.

— La modernisation des méthodes commerciales,
la libération du producteur et du commerçant trop souvent dominés par les intermédiaires.

— Les problèmes sociaux :

— Continuation de la politique de plein emploi ;

— Répartition aux salariés de l'augmentation du revenu national.

— Investissements publics du IVe Plan (modernisation et extension de l'équipement sanitaire : budget en accroissement de plus de 500 0/0).

Rappelons, dans ce domaine, l'action du Gouvernement :

— Remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0.

— Instauration de la Sécurité sociale agricole.

— Augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales y compris le salaire unique.

— Revalorisation des pensions vieillesse (10,50 0/0 en 1960 - 7,70 0/0 en 1961 - 15 0/0 en 1962.

Majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité.

Création de l'allocation-loyer.

— Les réalisations visées par la politique du logement :
celles-ci devant être intensifiées en fonction des planifications d'équipement du territoire et de l'évolution de l'industrialisation, non seulement au voisinage des grands centres urbains, mais aussi dans les zones de décentralisation.

L'accession à la propriété par des aides substantielles de départ.

— Le développement de l'enseignement, notamment du technique, associé à une politique résolument hardie de promotion sociale assurant à une jeunesse ardente et nombreuse, la place qu'elle mérite dans un pays comme le nôtre.

SUR LE PLAN LOCAL.

Le port de Rouen
dans la compétition nationale et internationale a besoin d'un défenseur au Parlement.

Utilisateurs et ouvriers du port, vous sentez tous la nécessité d'une aide accrue de l'Etat. Il faut, là aussi, un programme national de réforme de structure.

Il faudra faire aboutir le projet de « grands ports français » selon vos besoins et les exigences du particularisme régional.

L'industrie textile locale
doit bénéficier des espoirs que suscite le IVe Plan ; les soucis des entreprises et de leur main-d'œuvre posent d'importants problémes.

CONCLUSION.

Placé dans un contexte international dur et en pleine évolution, menacé par une subversion interne sans précédent, qui vise à détruire la République, notre pays doit entreprendre résolument l'œuvre de rénovation nationale pour laquelle vous avez donné votre assentiment massif et irréversible au général de Gaulle.

Investi par l'U.N.R qui est le grand parti national de l'avenir, je demande vos voix pour que nous réalisions ensemble la grande intention qui fût la vôtre pendant le référendum.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

2e CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent

ANDRÉ CHÉRASSE

Accusateur au Procès Salan
Compagnon du Général de Gaulle

Remplaçant éventuel :

RENÉ DUVAL

Chef de Service Compagnie de Navigation
Syndicaliste Spécialiste des Questions Economiques et Sociales

Sera à la disposition des électeurs pendant toute la durée du mandat de l'élu.

Le seul candidat du « oui ».

Chères électrices, chers électeurs,

Vos 11.000 suffrages m'ont placé en tête des candidats de la quatrième circonscription.
Merci à tous, du fond du cœur.
Merci à tous d'avoir voté pour l'union du « oui »,

pour le soutien du général de Gaulle.

Je serai votre fidèle représentant,

— attentif à vos intérêts,
— à plein temps,
— vivant constamment avec vous,
— étudiant, dans vos communes, les besoins et le soutien à vous apporter sur le plan national,
— œuvrant dans tous les secteurs de l'activité sociale.

En évitant le favoritisme,
dans l'honnêteté politique.

Vous avez voté national.
Vous luttez contre les extrémistes qui menacent nos libertés : l'O.A.S. et ses amis, le communisme.
Vous luttez pour l'œuvre de rénovation et de pureté des mœurs démocratiques.
Vous luttez pour la disparition des vieux partis.
Alors, mes amis, votez en masse au deuxième tour.
Votez en masse pour écraser la conjuration socialo-communiste : Pican - Vauquelin, basse combine politique antinationale permise par la trahison de Guy Mollet
Socialistes patriotes, anciens combattants,

vous n'allez pas tolérer cela !

Vous ne tolérerez pas, non plus, qu'un candidat qui a donné des preuves indiscutables de sa collusion avec Salan et avec l'O.A.S., puisse prétendre à vos suffrages !
Vous tous, mes amis, votez en masse,

Votez CHÉRASSE

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. André BETTENCOURT

(Candidat Républicain Indépendant)

élu le 25 novembre 1962

(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Trois fois déjà, vous m'avez fait l'honneur de m'élire député.

SUR LE PLAN NATIONAL

La tâche n'a pas toujours été facile.

Ni opposant systématique, ni partisan inconditionnel, j'ai durant cette législature (sauf en deux circonstances : la force de frappe et la motion de censure) fait partie de la majorité. Je ne le regrette pas.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle et ces quatre années de stabilité ont eu pour résultats :

La fin de la guerre d'Algérie.

Je le redis : en acceptant de voir la vérité en face, beaucoup plus tôt, nous aurions pu sauvegarder bien mieux les intérêts de la France. Mais je reste reconnaissant au général de Gaulle d'avoir mis fin à la guerre.

Le redressement économique et financier.

En 1958, la France avait trois fois plus de dettes que de réserves ; actuellement, elle a trois fois plus de réserves que de dettes.

Depuis 1958, le budget de l'Etat a toujours été voté avant le 1er janvier.

La production est partout en expansion.

Membre de la Commission spéciale de réforme fiscale.

Créée à ma demande le 3 novembre 1959 par 389 voix contre 81. Son but : montrer l'inanité de la fiscalité actuelle, obtenir la suppression des déclarations et des contrôles et promouvoir leur remplacement par des taxes à la source, automatiques et proportionnelles aux quantités d'énergie entrant dans toutes les productions.

La voix de la France de nouveau forte et écoutée dans le monde.

Pour en être sûr, il suffit d'aller à l'étranger ou dans nos anciennes colonies. Dans le respect de l'indépendance de chacun, le message de la civilisation française est plus fort que jamais.

Membre de la Commission des affaires étrangères.

Je suis intervenu à la tribune dans la plupart des débats importants : Marché commun, Euratom, Algérie, force de frappe, exportations agricoles, collaboration avec les pays de langue française.

Ces quatre années, malgré tant de vicissitudes, ont été pour la France des années de relèvement et de prospérité.

SUR LE PLAN LOCAL

Vous savez quelles sont les activités de votre député. Si tous les samedis et tous les dimanches, je vais de commune en commune, je veux surtout :

a) Etre utile aux collectivités (municipalités ou syndicats) dont les problèmes (constructions scolaires, eau, lotissements, H.L.M., électrification, routes, aménagements des zones industrielles, emprunts près des Caisses publiques, subventions du Département et de l'Etat, etc.) sont de plus en plus nombreux et compliqués.

b) Etre utile à mes concitoyens.

A Saint-Maurice-d'Etelan ou à mon bureau de Lillebonne le premier mercredi, à mon bureau de Fécamp, le deuxième lundi de chaque mois, je suis à la disposition de tous. Plus de 1.000 visites reçues dans l'année. Plus de 9.000 lettres envoyées en 1961. Les journées sont souvent trop courtes.

Ensemble il nous reste beaucoup à faire.

En Seine-Maritime, 10.000 jeunes de plus arrivent chaque année à l'âge du travail.

Nous pouvons espérer que l'application sincère de la nouvelle loi d'orientation agricole apportera les améliorations tant désirées. Mais de toute façon, il faut, en même temps, prévoir des logements, des écoles, des usines, assurer de nouveaux débouchés à toutes nos productions, mettre notre économie à l'échelle européenne, améliorer le standard de vie de tous, donner aux jeunes la sécurité de l'emploi par une qualification meilleure, aider les familles, permettre aux personnes âgées une vieillesse décente.

Tout cela n'est possible que dans la stabilité, l'équilibre des finances et la liberté.

Le Parlement doit collaborer avec le Gouvernement. Mais le Gouvernement doit respecter la représentation nationale.

Le pays vient d'être momentanément divisé et, à mon avis, inutilement. Ne revenons pas aux erreurs d'un passé définitivement condamné. Mais, disons-le nettement :

Un régime où les députés seraient réduits au silence serait vite un régime où le peuple ne serait plus représenté.

L'ordre sans la liberté ce n'est pas la République.

Pour maintenir la République et sauver la paix,
Pour améliorer les conditions de vie de chaque Français,
Pour défendre les intérêts de notre région et du pays,
Pour l'avenir de l'Europe et le maintien de l'Alliance Atlantique,
Il vous faut élire un député prêt à soutenir le Gouvernement,
Mais assez résolu pour ne pas dire amen à tout.

Je vous demande d'être nombreux à m'apporter vos suffrages.

Je suis un indépendant qui n'a demandé l'investiture d'aucun parti. Ma seule force, c'est vous qui me la donnez.

Je ne prétends avoir ni toutes les vertus que l'on souhaiterait aux députés, ni tous les défauts qu'on leur prête. Je n'ai pas la prétention d'être d'accord avec vous sur toutes choses. Mais je crois avoir répondu à la confiance très large qu'à plusieurs reprises vous m'ave manifestée et qui a été ma plus belle récompense et mon meilleur encouragement.

Dans cette circonscription également agricole, j'ai insisté près de mon collègue, M. Georges Chedru, pour qu'il continue de m'aider et soit mon remplaçant éventuel.

Je reste fidèlement et amicalement à votre disposition.

Du nombre de vos suffrages dépendra l'autorité que j'aurai, demain, pour vous représenter

Vive la République !

Vive la France !

André BETTENCOURT
Candidat Républicain Indépendant
Né le 21 avril 1919 à Saint-Maurice-d'Etelan
Conseiller Général du Canton de Lillebonne
Ancien Ministre. — Député sortant
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance avec Rosette

Remplaçant éventuel :

GEORGES CHEDRU
Né le 11 mai 1904 à Goderville
Conseiller Général du Canton de Criquetot
Maire de Fongueusemare
Agriculteur
Président du Syndicat Agricole de l'Arrondissement du Havre
Membre de la Chambre d'Agriculture. — Président de la Délégation Cantonale du Canton de Criquetot
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Chevalier du Mérite Agricole

---

2e CIRCULAIRE

ANDRÉ BETTENCOURT
Député sortant
Conseiller Général. — Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :

GEORGES CHEDRU
Conseiller Général. — Maire de Fongueusemare

Chères électrices, chers électeurs,

Je dois d'abord un cordial merci aux 15.908 d'entre vous qui viennent de me manifester leur confiance fidèle, et m'ont, une nouvelle fois, placé très largement en tête des candidats en présence.

Tant par des articles qu'au cours de nombreuses réunions, je vous ai expliqué, durant la campagne électorale, mes positions pendant la dernière législature, et quelle serait demain mon attitude à l'Assemblée Nationale.

Une majorité stable est indispensable.

La collaboration du Gouvernement et du Parlement est la loi de toute vie démocratique.

Je ne serai ni un inconditionnel, ni un opposant systématique.

Je reste convaincu que pour servir la France et le régime républicain, chacun doit faire preuve à la fois de volonté et de bonne volonté.

Républicain Indépendant, attaché profondément à la défense de toutes nos libertés, j'estime que la liberté la plus essentielle pour un député est la liberté de vote. C'est pourquoi j'ai accordé tant d'importance à vos votes du premier tour.

En effet, les nombreux suffrages obtenus dimanche dernier rendent impossibles, au deuxième tour, les combinaisons et les manœuvres qui se firent en 1958 et qui d'ailleurs, furent sans, résultats, grâce à votre bons sens.

Les candidats républicains savent ce qu'ils ont à faire ; je remercie dès à présent tous ceux de mes adversaires d'hier qui ayant défendu loyalement leur point de vue au premier tour, et m'ayant apporté une contradiction qui est toujours restée courtoise, me permettront au deuxième tour, par une attitude à la fois réaliste et bienveillante, d'emporter une majorité très large.

Cependant, les abstentions ont été trop nombreuses. Je demande à tous de faire effort. Quand depuis des années, on s'est donné complètement à sa tâche, on a besoin de se sentir soutenu. Je suis un homme comme vous ; j'essaie toujours d'aider de mon mieux ceux qui en ont besoin, mais j'ai aussi besoin d'être aidé. Chacun de vos votes est pour moi un réconfort. Et puis, sachez-le également, du nombre de vos voix dépend pour une large part l'autorité que j'aurai moi-même demain pour vous représenter et vous défendre.

Il y a encore tant et tant à faire. Que de difficultés à surmonter pour que, dans la paix des nations et la paix des cœurs, chacun puisse légitimement obtenir ce qui est nécessaire à son existence et à celle de sa famille ; pour que dans la vie du plus humble entre enfin ce bonheur auquel tout le monde a droit.

Ensemble nous continuerons la tâche, nous efforçant de réaliser tout ce qui est nécessaire à la sécurité, au développement de notre pays et à l'amélioration des conditions de la vie.

Je reste fidèlement et amicalement à votre disposition à tous sans exception.

Vive la République !
Vive la France !

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Maurice GEORGES

(Candidat du « Oui pour la Ve République »)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices,

Electeurs,

Aux jours les plus sombres de la dernière guerre, j'ai mis mon espoir en celui qui allait mériter d'être salué par tous les Français reconnaissants comme le libérateur de la Patrie.

Depuis, je lui suis demeuré fidèle.

J'ai pensé qu'avec lui il allait être enfin possible de secouer l'inertie des vieux partis, de s'engager vers une politique de rénovation, de bâtir une République vraiment démocratique, seule capable de refaire de notre pays un pays uni, prospère, retrouvant une âme, un pays que chaque citoyen puisse servir avec fierté.

Petit à petit, les problèmes les plus graves ont trouvé leur solution :

Les finances ont été rétablies.

Les peuples de l'Afrique noire ont été libérés, dans la paix et dans l'amitié.

L'Algérie, malgré de douloureux soubresauts, s'est orientée vers un régime de coopération avec la France.

La réconciliation entre Français et Allemands a donné une impulsion vigoureuse à la formation tant attendue d'une Europe.

Le Marché commun, dont la réussite était subordonnée, ne l'oublions pas, à notre redressement financier, est venu aider puissamment à l'expansion de notre économie et contribuer à la solution des graves problèmes de notre agriculture.

J'ai toujours, en ce qui me concerne, affiché une étiquette très précise. Mais je n'ignore pas que, dans la grande masse des citoyens rangés aux jours décisifs derrière le chef de l'Etat, il y a des électeurs de toutes opinions. Avec tous ceux-là je ne demande qu'à coopérer. Le mot de justice sociale doit à lui seul suffire à rassembler les hommes de bonne volonté.

Et ainsi, d'un même élan, d'un même cœur, il doit être possible de modifier un climat politique si nuisible, au Havre tout particulièrement, aux intérêts d'une agglomération dont on peut s'étonner qu'elle ne profite pas davantage de l'essor économique général.

Ne serait-ce pas là d'ailleurs la meilleure façon d'encourager de nouvelles implantations, de nouvelles activités, et de voir celles-ci, au bénéfice de tous, se fixer auprès de notre grand port, déjà préparé à cet effet par de nouveaux travaux d'extension et d'équipement ?

Ne serait-ce pas la meilleure façon d'assurer à tous du travail, en particulier aux jeunes qui arrivent en rangs serrés, et la meilleure façon d'offrir à chacun les perspectives de promotion sociale rendues possibles par une récente législation ?

Lorsque les plaies auront été pansées, lorsque les inégalités ou les injustices auront été réparées (je pense surtout aux anciens chez qui, j'en suis souvent le témoin, persistent encore tant de misères) la législature prochaine pourra dès lors s'engager vers de larges réalisations.

Il faudra toutefois, à ceux qui tiendront la barre, le ferme soutien d'hommes solidement attachés à leurs convictions, uniquement soucieux du seul intérêt de tous.

Electrices ! Electeurs ! Si vous me faites l'honneur de me choisir vous pouvez être sûrs que je ne manquerai pas à cette fidélité.

Docteur GEORGES

Remplaçant éventuel :

JULIEN RAOULT

Pilote de la Seine

Capitaine de la Marine Marchande

2e CIRCULAIRE

Candidature unique du « oui pour la Ve République ».

Electrices, électeurs,

Par ce premier tour de scrutin, vous avez affirmé, vous aussi, votre attachement au général de Gaulle et vous m'avez donné un témoignage d'estime dont je vous remercie.

Au deuxième tour dimanche, il faut confirmer ce premier résultat.

Votre concours permettra de barrer la voie, dans notre circonscription, au candidat communiste, même si la décision de se maintenir prise par le candidat national le moins favorisé (contrairement à la discipline électorale habituelle) augmentait considérablement un pareil risque.

Je m'engage, quant à moi, à respecter les directives déjà définies :

— Fidélité envers le général de Gaulle.

— Action sociale, puisque c'est la condition essentielle de notre rénovation.

Docteur GEORGES

Remplaçant éventuel :

JULIEN RAOULT

Pilote de la Seine
Capitaine de la Marine Marchande

N.-B. — S'abstenir c'est voter communiste.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. René CANCE
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 18 novembre 1962
(C.)

Le Parti Communiste Français

présente la candidature de

RENÉ CANCE
Député sortant

Ancien Maire du Havre
Ancien Combattant (4 Citations). — Ancien Commandant F.T.P.F.
Membre de la Commission Nationale de Contrôle financier du Parti Communiste Français

Nous félicitons sincèrement les 22.546 électeurs et électrices de notre circonscription qui viennent d'infliger un échec sérieux au pouvoir personnel.

Electeurs et électrices de la 7e circonscription, vous avez donné l'exemple en faisant triompher le « Non » (52 0/0).

Gonfreville-l'Orcher, dont la municipalité est communiste, a obtenu le plus beau résultat du département en votant « Non » à 63,4 0/0.

Depuis quatre ans de Gaulle a perdu 8.021 « Oui » dans notre circonscription et cinq millions dans le pays.

Dimanche, vous compléterez votre succès en battant Denis U.N.R. et Dairaine U.N.R. passé dans le plan Courantiste.

Où en sommes-nous après quatre ans de pouvoir personnel ?

— Personne ne peut contester que depuis 1958 le pouvoir d'achat des salariés a baissé de 6 à 10 0/0. Des milliers de vieux travailleurs havrais doivent vivre avec une allocation de misère de 300 ou 400 francs par jour. Le lendemain du référendum de Gaulle s'est empressé d'augmenter le pain. Le bifteck est à 1.200 francs.

Et pourtant la production a augmenté de 20 0/0 depuis 1958.

Qui donc a profité de cette masse de richesses nouvelles ? Ce ne sont pas les travailleurs !

La vérité c'est que les trusts, qui exercent réellement le pouvoir dans notre pays avec le général de Gaulle, lié par sa famille avec de Wendel et Schneider, Pompidou de la banque Rotschild, Jacquinot de la banque Lazard, Giscard d'Estaing de la banque de Paris et des Pays-Bas, Couve de Murville de la banque Mirabaud, Missoffe du trust Unilever... se sont scandaleusement enrichis.

Lisez ces chiffres :

Dans notre circonscription la toute puissante C.F.R. de Gonfreville a réalisé 24 milliards 695 millions de bénéfices en 1961 contre 13 milliards en 1957. Les Tréfileries ont réalisé 4 milliards 602 millions de bénéfices en 1958 et 5 millards 83 millions en 1961. Elles viennent de licencier 12 ouvriers qui demandaient une amélioration de leur salaire.

Pendant ce temps les travailleurs, les artisans, les petits commerçants menacés de disparition, n'ont jamais tant payé d'impôts.

Des milliards et des milliards ont été engloutis dans la guerre d'Algérie que le pouvoir a fait traîner pendant quatre ans pour accepter enfin la solution que dès 1954 les communistes seuls proposaient : la négociation.

Des milliers de milliards vont être sacrifiés à la création d'une force de frappe atomique aussi dangereuse qu'inutile.

— A l'extérieur de Gaulle a scellé l'alliance entre les pires revanchards et les marchands de canons français et allemands, les Krupp, Schneider, Thyssen, de Wendel. Cette politique est un danger mortel pour la France.

C'est dans le cadre du règlement pacifique du problème allemand que peut se réaliser la réconciliation du peuple français et du peuple allemand.

A Cuba la guerre a été évitée grâce à la sage politique de paix de l'Union Soviétique, alors que de Gaulle soutenait à fond l'agression américaine.

Contre cette politique néfaste en tous points aux intérêts de la France, les communistes, à l'Assemblée Nationale comme dans le pays, n'ont cessé de lutter. Aujourd'hui ils vous disent :

Tournez-vous vers l'avenir !

Nous sommes contre un retour aux pratiques périmées de la IVe République.

Pour un changement véritable, le parti communiste français vous propose un programme.

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, les libertés, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

— Suppression des organisations factieuses.

Personne ne peut contester que l'O.A.S. a pu multiplier ses attentats et ses crimes grâce à la complaisance du régime qui a frappé sauvagement les travailleurs en lutte contre cette organisation criminelle.

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction de ces entreprises ;

— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites ;

— Respect du droit de grève, alors que de Gaulle vient de réquisitionner les conducteurs du métro ;

— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables. Il manque 10.000 logements dans le département ;

— Réforme démocratique de l'enseignement. Laïcité de l'école et de l'Etat.

La laïcité de l'école et l'Etat n'existe plus. Il manque 1.200 écoles en Seine-Maritime, mais 80 milliards vont être accordés cette année aux écoles confessionnelles.

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général. Paix et amitié entre tous les peuples ;

— Opposition aux entreprises du militarisme allemand.

Pour une République authentique.

C'est avec les communistes qui représentent — les résultats du référendum le prouvent assez — la force indispensable à une union réelle des démocrates, que l'on peut aller de l'avant vers la véritable démocratie que veut le peuple.

Le parti communiste invite les électeurs et les électrices de votre circonscription à renouveler leur confiance à

René CANCE

qui combat le pouvoir personnel sans esprit de compromis.

Sa fidélité à son idéal lui a valu d'être porté aux plus hautes responsabilités dans la direction du Parti communiste français.

Patriote exemplaire, il fut blessé pendant la guerre 1914-1918. Combattant de Verdun, René Cance fut quatre fois cité à l'ordre du jour. De 1940 à 1945 il participa à la lutte clandestine contre l'occupant nazi et organisa les maquis de la Corrèze.

Maire du Havre pendant trois ans, ses grandes qualités d'administrateur ont été reconnues par tous les Havrais.

A l'Assemblée Nationale, il a été le député du département qui est le plus souvent intervenu pour défendre les travailleurs, les anciens combattants et victimes de guerre, l'école laïque, etc.

Le Parti communiste français présente, comme suppléant à René Cance, un grand patriote, André Duroméa, métallurgiste, ancien déporté à Dachau, chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance. Lieutenant-colonel F.T.P.F., il organisa la lutte clandestine contre l'occupant. André Duroméa est conseiller général du 3e canton. Il fut le premier adjoint de René Cance à la mairie.

Si chacun fait des efforts autour de lui, notre ami — le vôtre aussi — doit être réélu au premier tour.

Chers concitoyens, ce sera notre victoire commune.

Votez René CANCE

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Roger FOSSÉ

(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République et de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent :

Roger FOSSÉ

Ancien Déporté Résistant à Buchenwald
Croix du Combattant
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Chevalier de la Légion d'Honneur
Candidat pour le Rassemblement des « Oui »

Remplaçant éventuel :

JEAN CORTIER

Conseiller Municipal
Membre de la Chambre d'Agriculture

Electrices, électeurs,

Au référendum du 18 octobre, vous avez par un vote, clair, net, répondu « Oui » au général de Gaulle, lui renouvelant une fois de plus, votre confiance, votre désir de le voir rester à la tête de l'Etat.

Vous avez dit « Oui » à la France, « Oui » à l'avenir.

Vous avez répondu fermement « Non » à la collusion mensongère des partis politiques, dont la coalition rappelle les apparentements de 1951 qui ont conduit la République à la crise de 1958.

Qu'est-ce qui pourrait unir le M.R.P., partisan de la liberté de l'enseignement et les socialistes partisans de sa nationalisation ?

Qu'est-ce qui pourrait unir les modérés, partisans de la libre entreprise et les marxistes de la S.F.I.O. ou du P.S.U. ?

Qu'est-ce qui pourrait unir les communistes à l'O.A.S. ?

La seule chose qui les rassemble c'est leur volonté de voir le général de Gaulle se retirer du pouvoir, pour reprendre ensemble les combinaisons de la IVe.

Les partis ont conduit la République au désastre, le général de Gaulle l'a sauvée

Vous lui avez fait confiance, vous ferez confiance à ceux qui le soutiennent.

Les anciens partis, c'est le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de Gouvernement, au mieux l'immobilisme.

Le général de Gaulle et l'U.N.R., c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne, transformant ses structures pour aller vers plus de paix, plus de bonheur.

Souvenez-vous de la situation de notre pays à la fin de la IVe République :

Les caisses de l'Etat vides, l'instabilité des Gouvernements, l'impuissance du Parlement, l'inefficacité des partis, le mépris de la part des autres pays, l'impossibilité de faire la paix en Algérie.

Depuis quatre ans :

Le déficit budgétaire réduit. Les dettes extérieures remboursées. Réalisation du Marché commun. Des investissements sans précédent : constructions scolaires et universitaires (+ de 50 0/0) ; équipement sanitaire (+ de 500 0/0) ; investissements agricoles (+ de 60 0/0). Le chômage inexistant. Le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0. L'instauration de la Sécurité sociale agricole. L'augmentation des allocations familiales. La revalorisation des pensions vieillesse et d'invalidité. La création de l'allocation loyer :

Mais il reste beaucoup à faire. Je vous propose.

Une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux Pouvoirs publics.

Une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes.

Une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises.

Une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne.

La réalisation et le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture, poste essentiel de l'économie nationale et notamment la parité des prix.

L'expansion régionale et la décentralisation.

Une simplification et un allégement de la fiscalité.

DANS LE DOMAINE SOCIAL :

L'humanisation du travail. L'amélioration du pouvoir d'achat. L'amélioration de la sécurité des travailleurs ; des conditions de vie décente aux personnes âgées.

Dans le domaine international :

La cohésion du monde occidental. La construction de l'Europe par étapes. La rénovation de l'Alliance Atlantique. La modernisation du service militaire et la réduction de sa durée. La réorganisation de l'O.N.U. Le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture.

C'est pour réaliser ce programme, pour donner, en collaboration avec nos maires, nos conseillers généraux, un regain de vitalité à nos villages, à nos cantons que Jean Cortier et moi-même avons décidé de nous unir, avec notre seule sincérité et notre confiance en l'avenir de la France.

Electrices, électeurs de la huitième circonscription,

A l'heure où la paix du monde est à chaque minute en danger, les grands pays ont besoin d'un Gouvernement fort et uni.

Ne vous laissez pas égarer par les naufrageurs du passé.

Participez à l'évolution du monde moderne.

Construisez votre avenir, celui des jeunes et de notre pays. Continuez de soutenir l'action du général de Gaulle restaurateur de la République.

Votez logique, votez efficace, votez le bon sens.

Confirmez massivement votre « Oui ».

Votez : U.N.R.

Votez : Roger FOSSÉ
18 juin 1940 — 18 novembre 1962.

2e CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent :

Roger FOSSÉ
Ancien Déporté Résistant à Buchenwald
Croix du Combattant
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
Chevalier de la Légion d'Honneur
Candidat pour le Rassemblement des « Oui »

Remplaçant éventuel :

Jean CORTIER
Conseiller Municipal
Membre de la Chambre d'Agriculture
Ingénieur Agronome

Electrices, électeurs,

En me plaçant, en tête, de tous les candidats au premier tour de scrutin, vous avez affirmé votre attachement au général de Gaulle, et vous m'avez donné un témoignage d'estime qui m'est précieux, et dont je vous remercie sincérement.

Au deuxième tour, dimanche prochain, vous confirmerez définitivement votre volonté de mettre fin aux querelles stériles des « Partis de jadis ».

Si la période de 1958 à nos jours a été celle du redressement, celle qui va commencer sera, grâce à vous, la période de l'expansion économique et sociale.

Aussi, vous exprimerez une fois de plus votre désir de voir le général de Gaulle, continuer son œuvre de rénovation nationale en collaboration avec un parlement plus jeune, plus dynamique, plus constructif, plus sincère.

Pour atteindre ce but, vous aider dans vos difficultés, poursuivre le développement de notre belle circonscription, lui donner une nouvelle prospérité, soyez assurés, que vous me trouverez toujours à vos côtés, aux côtés de vos maires et de vos conseillers généraux.

Electrices, électeurs,

Vous avez répondu avec sagesse à l'appel du général de Gaulle.
Vous avez avec logique confirmé votre « Oui ».
Vous construirez votre avenir, celui de notre jeunesse, celui de notre pays.
Vous ferez avec le peuple français confiance à l'U.N.R. et à la Ve République.
Vous voterez pour le bon sens.
Vous voterez, tous, pour le candidat national arrivé en tête.

Vous voterez Roger FOSSÉ
18 juin 1940 — 25 novembre 1962

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Louis BOISSON
(Candidat d'Union et de Défense républicaine)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Liste d'union et de défense républicaine

présentée par

le Parti socialiste S.F.I.O. et le Parti républicain radical et radical-socialiste.

Louis BOISSON

55 ans, né dans le Gard
Fixé au Tréport depuis 1934. — Maire du Tréport depuis 1944
Conseiller Général depuis 1945. — Sénateur Suppléant

Administrateur actif, dévoué. A fait ses preuves sur le plan local et sur le plan départemental. Saura concilier les intérêts multiples et divers de la circonscription avec l'intérêt national.

Remplaçant éventuel :

Raymond LETESSIER

53 ans, né dans l'Ille-et-Vilaine. — A Dieppe depuis 1910
Elève de l'Ecole Richard Simon, du Collège Jehan Ango et de l'Ecole d'Hydrographie

Elève officier en 1929. Enseigne de vaisseau en 1930. Breveté lieutenant au long cours et officier radio-électricien. Capitaine au long cours attaché à la ligne Dieppe-Newhaven depuis 1937. En 1939-1940, a accompli les transports d'opération en Manche et en mer du Nord. Créateur à Dieppe, en 1942, de l'Ecole type d'apprentissage qui a formé plus de cent mousses et patrons de pêche. Blessé gravement par bombes dans son école le 24 avril 1944. Plusieurs élèves tués à ses côtés. Capitaine d'armement sur la ligne Dieppe-Newhaven en janvier 1945, cette ligne rapatrie 730.000 soldats alliés. Rapatrie les vieux paquebots « Rouen » et « Newhaven ». En 1947, prend le commandement du « Londres ». En 1952, celui de l'« Arromanches ». En 1958, le « Lisieux ». Président du cercle de la voile. Conseiller municipal de Dieppe depuis 1957. Père de quatre enfants, dont l'aîné est lieutenant au long cours. Membre de la Commission des écoles à voile et de la Fédération française de yachting. A contribué, par sa méthode « comment mener une école de voile » au développement considérable du yachting en France. Sportif accompli dans plusieurs disciplines. Par ses grandes connaissances des problèmes marins, de ceux plus spécifiques de la ville de Dieppe, Louis Boisson aura un conseiller averti et qualifié, sympathiquement connu, esprit ouvert, cultivé, éclairé.

Programme d'action qu'ils s'engagent à défendre :

Dans la conjoncture politique actuelle, ils considèrent que l'union des formations républicaines est seul capable d'assurer au-delà de l'événement la permanence de l'institution républicaine.

Ils se déclarent d'accord sur le programme commun élaboré par les indépendants, le M.R.P., le Parti radical-socialiste et le Parti socialiste S.F.I.O. qui proclament :

« Que tout ce qui rapproche les formations attachées à la liberté l'emporte sur ce qui les différencie », et « qu'ils acceptent d'un commun accord pour les problèmes qui les séparent, ou tous ceux qui pourraient surgir, de les résoudre par les voies démocratiques prévues par la Constitution ».

1° Dans le domaine des institutions et des libertés :

Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs ; instauration du Gouvernement de législature ; respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice ; information objective par des garanties d'indépendance de la diffusion et de la télévision française.

2° Dans le domaine économique et social :

Expansion économique et progrès social d'après un programme établi et orienté spécialement vers :

Le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'amélioration du sort des vieux, l'intégration des Français d'Algérie, la modernisation de l'agriculture et la parité du monde rural. Une meilleure répartition du revenu national, le respect des libertés syndicales.

Expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisées.

Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études : à la Nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.

3° Dans le domaine diplomatique et militaire :

Présence active de la France dans les organisations internationales ; reprise des efforts justifiée avec éclat par le succès du Marché commun pour construire l'Europe ; pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires pour en faire la partenaire des Etats-Unis dans l'alliance Atlantique ainsi consolidée ; négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune ; désarmement général et contrôlé des expériences nucléaires.

Circonscription de Dieppe :

Ils s'engagent à défendre les intérêts de toute la circonscription. Il est ridicule d'opposer Dieppe à Eu ou au Tréport. Depuis dix-huit ans qu'il siège au Conseil général, Louis Boisson a toujours défendu les intérêts des Dieppois. Ses votes et ses interventions le prouvent. Dans le cadre de l'expansion économique, il faut faire face à l'accroissement annuel et constant de la population :

Par l'implantation d'industries nouvelles dans les zones industrielles de Dieppe, Le Tréport, Eu - vallée de la Bresle, Saint-Nicolas d'Aliermont ; par celles d'industries alimentaires dans les cantons ruraux ; combattre la spéculation sur le prix des terrains ; parallèlement à cela, il faut construire des logements, des écoles (école d'enseignement agricole à Eu ; lycée d'enseignement technique et collèges d'enseignement général à Dieppe), des stades, des piscines.

Industrie touristique : avec l'organisation des loisirs, bientôt la semaine de travail de cinq jours, cette industrie (la première en France) présente pour notre région une importance capitale. Elle doit être défendue, développée et poursuivie.

Amélioration du réseau routier, création de la route des Falaises ; développement des cures maritimes ; révision du classement des stations ; modification en faveur des communes du prélèvement sur le produit des jeux ; défense de l'industrie hôtelière par l'allégement de ses

charges et modernisation de son équipement ; aménagement d'un port de yachting ; création d'un aéroport ; reconstruction du pont tournant du Tréport ; doter la ligne Dieppe-Newhaven des moyens modernes d'accroître le trafic des voyageurs, des automobiles et de fret, et de maintenir les liens traditionnels avec le sud de l'Angleterre ; équiper le port de pêche pour lui permettre d'absorber tout le tonnage de poisson débarqué qui devra atteindre 25.000 tonnes ; centre frigorifique ; centre de stockage ; centre de travail du poisson ; recrutement et formation professionnelle des jeunes marins ; développer les trafics de blé, de viande, de sucre, de fruits en provenance des pays Cauchois et Brayons et de tous les autres trafics complémentaires ; reconstruction harmonieuse et progressive des quartiers sinistrés déshérités.

Agriculteurs ! Vos problèmes nous sont connus. Certains ont été débattus au Conseil général. Nos votes les ont soutenus.

En ce qui concerne la Seine-Maritime, la Chambre d'agriculture, dans sa session de mai, si elle a admis le principe de la création d'une Société d'aménagement foncier et d'Etablissement rural de la Seine-Maritime (S.A.F.E.R.), a remis sa décision définitive à la session de novembre.

L'évolution foncière qui se produit actuellement tuera petit à petit les fermes d'une vingtaine d'hectares qui ne seront plus rentables. Ces fermes seront accaparées par ceux qui en auront le moins besoin.

La S. A. F. E. R. est un moyen donné aux agriculteurs de conserver leur exploitation actuelle. Nous sommes d'accord avec M. Benet et M. Boutin pour la création d'une S.A.F.E.R.

Aux heures critiques où la République était en péril, radicaux et socialistes ont été aux côtés du général de Gaulle. Leur soutien ne lui a jamais fait défaut dans le conflit algérien, dans la lutte contre l'O.A.S et tous les factieux.

Mais républicains et démocrates ils restent. Ils n'ont jamais été et ne seront jamais « des inconditionnels ». Ils lutteront toujours pour l'équilibre des pouvoirs entre le Président de la République et les « Assemblées élues »

C'est dans cet esprit qu'ils demandent aux électeurs de leur faire confiance en votant pour la liste d'union et de défense républicaine.

Louis BOISSON

Inspecteur Central des P.T.T.
Maire du Tréport
Vice-Président du Conseil Général
Vice-Président de la Commission Départementale du Tourisme
Sénateur Suppléant
Membre de la Commission Supérieure des Jeux
Membre du Comité d'Expansion Economique de la Seine-Maritime
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier d'Académie
Mérite Touristique. — Mérite Social. — Mérite Civil

Remplaçant éventuel :

Raymond LETESSIER

Capitaine au Long Cours. — Commandant du « Lisieux »
Conseiller Municipal de Dieppe
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Mérite Maritime. — Mérite Militaire

2ᵉ CIRCULAIRE

Liste d'Union et de Défense Républicaine

présentée par
le Parti Socialiste S.F.I.O. et le Parti Républicain Radical et Radical Socialiste.

Candidature Louis BOISSON
Remplaçant éventuel : Raymond LETESSIER

Electrices, Electeurs,

Malgré la propagande officielle et dirigée, vous avez manifesté votre refus au « pouvoir inconditionnel » par 19.560 voix contre 15.378.

Le deuxième tour doit permettre le regroupement des voix des « Démocrates » et des « Républicains », désireux d'une politique de progrès social dans la liberté et par « l'équilibre des pouvoirs ».

L'attachement inconditionnel à une « personne », si haute et si respectée soit-elle, ne remplace pas un « programme ».

L'absence de programme peut nous mener rapidement au « parti unique ». Le danger est trop grand pour que vous n'en mesuriez pas l'importance. Vous pouvez l'écarter par votre « bulletin de vote ». 30 0/0 d'électeurs se sont abstenus. Leur devoir est de voter dimanche prochain. S'abstenir serait déserter le combat républicain.

Dieppois et Dieppoises : Ayant toujours défendu énergiquement vos intérêts tant au Conseil général (dragage du port, ligne Dieppe-Newhaven, construction d'un aéroport, route de la mer, défense du littoral, expansion touristique) qu'à la Commission supérieure des jeux (casino municipal de Dieppe), je m'engage à continuer à le faire sans sectarisme, sans passion partisane, et à maintenir par des permanences des contacts fréquents avec vous.

Eudois et Tréportais : Vous m'avez renouvelé votre confiance ; vous me connaissez bien et savez que vous pouvez compter sur moi. Je vous demande d'accroître encore cette confiance.

Fermiers et petits exploitants : Le Conseil d'administration de l'union syndicale agricole, à bulletins secrets, par 18 voix contre 17 et 2 abstentions, la Chambre d'agriculture, la semaine dernière, par 12 voix contre 7, ont rejeté la création d'une Société d'aménagement foncier et d'équipement rural (S.A.F.E.R.).

Encore une fois vous avez été « roulés ».

Cet outil indispensable vous est refusé. En attendant la mise en application d'un plan mirifique, il faut revenir à l'indexation des prix des produits agricoles. Vous ne pouvez pas faire confiance à un candidat qui représente les intérêts des gros propriétaires fonciers.

Travailleurs de toutes catégories, vous savez que l'amélioration de votre sort ne peut se faire que par le respect des libertés syndicales. Une meilleure répartition du revenu national et le maintien du plein emploi dans l'expansion économique sont souhaitables.

Or, jusqu'à maintenant, les prix ont augmenté. Le pouvoir d'achat n'a pas suivi. Il faut construire des logements. Les vieux sont toujours oubliés. Les droits des anciens combattants n'ont pas été intégralement rétablis. La démocratisation de l'enseignement reste à faire.

Placé par vos suffrages en tête de tous les candidats républicains et démocrates ayant présenté un programme, je m'engage à œuvrer de toutes mes forces à ces différentes tâches en m'attachant plus particulièrement au développement économique des ports de Dieppe et du Tréport, des Vallées de l'Arques et de la Bresle, de l'industrieux plateau Aliermontais.

Il ne faut pas toujours parler de l'avenir, et ne rien faire pour le préparer.

Républicains, Démocrates, vous êtes sur la bonne route.

Tous unis, faites triompher la liste d'Union et de Défense Républicaine pour préparer des lendemains meilleurs dans la paix et la liberté.

Louis BOISSON
Inspecteur Central des P.T.T.
Maire du Tréport
Vice-Président du Conseil Général
Sénateur Suppléant
Chevalier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

RAYMOND LETESSIER

Capitaine au Long Cours. — Commandant du « Lisieux »
Conseiller Municipal de Dieppe
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945. — Mérite Maritime. — Mérite Militaire

---

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Georges DELATRE
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République et de l'Association pour la Ve République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent :

Docteur GEORGES DELATRE

Chirurgien
Maire de Gournay-en-Bray

Remplaçant éventuel :

MARC PERRIN

Agriculteur
Ancien Déporté Résistant. — Croix de Guerre 1939-1945
Rosette de la Résistance. — Chevalier de la Légion d'Honneur

Electrices, électeurs,

La paix revenue — La stabilité rétablie.

Pourquoi ceux-là mêmes qui en 1958 s'étaient recommandés du général de Gaulle pour être élus ont-ils voulu se débarrasser de lui ?

Pour en revenir aux jeux stériles et malfaisants de naguère !

Pour sauver la République disent-ils...

Mais qui parle de renier la République et ses fondements ?

Certainement pas celui qui la rétablit et la sauva à l'appel des partis affolés !

Ces partis, qui aujourd'hui ne nous proposent qu'un « non » et étalent leurs divisions internes.

Malgré eux, une nouvelle démocratie naîtra, moderne, forte, dans laquelle la vie politique sera transformée et adaptée au monde actuel.

Dans la stabilité et la continuité indispensables nous vous proposons :

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE :

Un appel à l'initiative privée comme au secteur public ;

Une adaptation de l'artisanat au monde moderne ;

La réalisation et l'amélioration constantes des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture, poste essentiel de l'économie nationale. Le monde agricole ne doit plus se sentir isolé du reste de la nation et se débattre dans des difficultés de production, de vente et d'existence. La mise en route du Marché commun, la création de l'Europe, entraînant nécessairement une adaptation.

L'expansion régionale et la décentralisation.

Une politique nationale des salaires faisant profiter les travailleurs du développement de la prospérité nationale.

Dans le domaine social :

Le développement interne de l'Education nationale.

La généralisation de la formation professionnelle.

Une politique du logement toujours accrue.

Une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi.

La recherche de l'amélioration constante du pouvoir d'achat.

La garantie de conditions à une vie décente aux personnes âgées.

L'équipement sportif progressif du territoire.

Le respect sincère de toutes les croyances, qui est une condition essentielle de la liberté et de la laïcité et une exigence évidente de la conscience.

Dans le domaine international :

La cohésion occidentale.

La construction de l'Europe.

Le rayonnement de la France et la diffusion de sa culture et de ses recherches dans le cadre de la coopération, assurant le maintien de l'influence française, sur le continent africain en particulier.

Vous savez que cette œuvre de longue haleine a été entreprise, vous souhaitez qu'elle soit poursuivie. Dire que cela viendra sans effort et du jour au lendemain serait vous tromper.

Je suis persuadé que vos voix me permettront d'aider à la réussite et que vous persisterez dans votre « oui ».

Electrices, électeurs, de la dixième circonscription,

Vous m'avez il y a quatre ans encouragé de vos nombreux suffrages, depuis mes concitoyens m'ont fait l'honneur de me confier la Mairie de Gournay-en-Bray.

Avec ardeur et foi je travaille à son developpement et à son expansion prouvant mon désir de servir cette grande région qui est la nôtre.

Cette région dans laquelle, le fils de cultivateur que je suis est persuadé qu'industrie et agriculture doivent se développer en harmonie pour leur profit mutuel.

Cette région où nos enfants devront trouver l'enseignement scientifique, technique et agricole grâce à l'implantation judicieuse de divers établissements.

Le rôle d'un député ne doit-il pas être d'aider à transformer un territoire en une région économique de plus en plus évoluée.

Il doit favoriser les vocations diverses des cités, créant entre elles un climat de saine et franche collaboration et apporter à l'agriculture le soutien effectif qu'elle est en droit d'attendre.

Telles sont les raisons qui me font solliciter vos suffrages.

Pour un avenir de dignité, de stabilité, de prospérité et de paix.

Votez U.N.R.

Votez Docteur Georges DELATRE

2e CIRCULAIRE

L'U.N.R. et l'Association pour la Ve République

présentent :

Docteur Georges DELATRE

Chirurgien
Maire de Gournay-en-Bray

Remplaçant éventuel :

Marc PERRIN

Agriculteur
Ancien Déporté Résistant. — Croix de Guerre 1939-1945
Rosette de la Résistance. — Chevalier de la Légion d'Honneur

Electrices, électeurs,

Par votre vote massif en ma faveur :

Vous avez confirmé votre « oui ».

Vous voulez donner au général de Gaulle la possibilité de travailler utilement pour la France dans une Europe moderne.

Vous avez compris que la véritable démocratie ne peut être à la merci d'un régime d'assemblée aux multiples partis essayant d'avoir tour à tour leur part de pouvoir.

Vous êtes persuadés que c'est une majorité issue du suffrage universel qui doit posséder les moyens de gouverner pendant toute la durée de son mandat.

Vous avez montré votre volonté de barrer la route aux extrêmes et aux périls qu'ils on fait courir à la nation.

Vos suffrages du premier tour affirment :

Votre prise de conscience,

Votre désir des solutions claires,

Votre foi dans l'avenir de votre pays et de ses futurs représentants.

Je vous remercie d'avoir, sans ambiguïté, manifesté sur mon nom votre résolution, et d'avoir compris ma détermination de servir l'ensemble des collectivités de notre circonscription.

Je suis persuadé que vos voix du deuxième tour imposeront une France dont nous seront tous légitimement fiers.

Vous voterez pour Georges DELATRE

SEINE-ET-MARNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Marc JACQUET
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Fidèle à mon passé, je vous ai demandé pour de Gaulle de voter « oui » au dernier référendum.

60 0/0 d'entre vous ont acquiescé.

Je vous remercie et vous dis : « Persévérez. Il faut donner à de Gaulle les députés qui lui permettront de gouverner comme vous l'entendez. Je suis aujourd'hui

le seul candidat du « oui ».

Soyez logique avec vous-même : faites-moi confiance pour préserver votre « oui », avec discernement et avec sagesse ».

Le scrutin d'arrondissement vour permet, d'autre part, de choisir l'homme, de désigner votre député.

Après avoir été plusieurs années le représentant du département tout entier, je suis devenu depuis quatre ans, grâce à vous, le député de Melun, maintenant vous me connaissez bien.

Vis-à-vis de mes amis comme de mes adversaires, les recevant sans aucune distinction dans ma permanence de Melun, j'ai essayé d'être :

— utile à tous et surtout aux déshérités ;
— attentif à leurs problèmes professionnels ou personnels ;
— ardent à défendre les intérêts collectifs de nos communes.

Au Parlement, comme rapporteur général du budget de la France, participant directement au redressement financier du pays,

Comme premier Président du district de Paris, apportant à la Seine-et-Marne 1.300 millions de crédits de travaux neufs pour 300 millions de participation, je crois avoir été efficace.

Mais il ne m'appartient pas d'apprécier ma propre action. Vous êtes mes juges. A vous de dire si vous me renouvelez votre confiance, comme homme et comme politique.

Marc JACQUET
Ancien Ministre. — Député sortant. — Maire de Barbizon
Président du District de Paris. — Rapporteur Général du Budget de l'Etat

Remplaçant éventuel :

Albert GORGE
Premier Adjoint au Maire de Melun
Médaillé Militaire. — Chevalier de la Légion d'Honneur

Pourquoi de Gaulle et l'U.N.R. ?

Le général de Gaulle et l'U.N.R., c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne, transformant ses structures pour aller vers plus de paix.

L'U.N.R. vous propose :

Dans le domaine économique

— une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics ;

— une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes au ressources modestes ;

— une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises ;

— une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne ;

— la réalisation et le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture, poste essentiel de l'économie nationale ;

— l'expansion régionale et la décentralisation ;

— une simplification et un allégement de la fiscalité.

Dans le domaine social

— l'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale ;

— l'adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi ;

— l'amélioration du pouvoir d'achat ;

— la protection et la sécurité des travailleurs.

Dans le domaine international

— la cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt des armements nucléaires ;

— la construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisées ;

— la rénovation de l'Alliance Atlantique, organisme vieilli et qui ne laisse pas à la France le rôle qu'elle est capable d'y jouer ;

— l'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense ;

— la recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général ;

— la modernisation du service militaire et la réduction de sa durée, de façon qu'il concilie les nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes ;

— la réorganisation de l'O.N.U., aujourd'hui déchue de sa respectabilité et de son autorité ;

— le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

Ce programme, c'est la garantie d'obtenir les ressources nécessaires à l'amélioration du sort de notre vieillesse.

C'est, pour notre jeunesse, l'espoir fondé d'un avenir heureux et fécond dans la paix.

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Réagissez contre l'abstention.

Vous tous, qui m'avez largement fait confiance au premier tour et que je remercie du fond du cœur,

Vous, Monsieur qui, dans l'attente du deuxième tour, vous êtes abstenu dimanche dernier,

Vous, Madame qui, croyant que les jeux sont faits, n'aviez pas l'intention de vous déranger dimanche prochain,

Je vous dis : la partie n'est pas terminée...

Il faut compléter votre victoire.

Venez voter, massivement.

La situation est claire : vous avez le choix entre un membre du Comité central du Parti communiste et le candidat de de Gaulle.

Rappelez-vous que les communistes ne s'abstiennent jamais !

Votez

Marc JACQUET

Ancien Ministre. — Député sortant. — Maire de Barbizon
Président du District de Paris. — Rapporteur Général du Budget de l'Etat

Remplaçant éventuel :

Albert GORGE

Premier Adjoint au Maire de Melun
Médaillé Militaire. — Chevalier de la Légion d'Honneur

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Guy RABOURDIN
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Électrices, électeurs,

Le 28 octobre dernier, vous avez affirmé votre confiance dans la politique de progrès social et économique du général de Gaulle.

Il vous faut mettre en place maintenant une Assemblée qui soit le reflet de cette volonté.

Seule l'U.N.R. a fait front contre tous les partis déchaînés désireux de rétablir le régime néfaste de la IVe République et revenir ainsi aux petits marchandages qui avaient conduit la France en 1958 à la misère et à la ruine.

Les patriotes Gaullistes ont décidé de présenter à vos suffrages :

Guy Rabourdin et Claudius Saleix

qui, fidèles à leur idéal et seuls contre tous, ont fait, courageusement, campagne pour le oui au général de Gaulle dans la deuxième circonscription. Ils sont décidés à soutenir sa politique dynamique de rénovation de la France, politique qui fait l'admiration de l'étranger.

Redressement économique, progrès social sont les deux axes essentiels de cet effort soutenu depuis 1958.

Redressement économique.

La situation en 1958 qui se traduisait par une crise de finances publiques et par l'inflation, est maintenant complètement redressée. Les trois milliards de dollars actuellement dans les caisses de l'Etat ont permis le remboursement anticipé des dettes contractées par la IVe République.

Sur le plan intérieur, l'augmentation de la production et l'accroissement de la consommation dans une stricte politique budgétaire et une revalorisation des salaires et des prix, ont redonné à la France un bien-être certain.

L'action gouvernementale s'est tournée aussi vers l'Agriculture en proposant des réformes de structures et en améliorant la condition paysanne.

Progrès social.

Construit sur une économie saine et prospère, ce progrès social s'est traduit :

— Par une évolution constante dans la construction et le logement.

— Par une action en faveur des personnes âgées, de la famille et des enfants (relèvement des allocations familiales).

— Par une action contre la maladie (remboursement effectif à 80 0/0 des prestations).

— Par l'intéressement des travailleurs à la marche des entreprises et la promotion sociale.

— Par un effort en faveur de la jeunesse (enseignement - sports - activités culturelles).

Pour permettre au général de Gaulle de poursuivre cette immense œuvre entreprise, il vous faut élire une Assemblée digne de votre confiance, facilitant l'œuvre du Gouvernement au lieu de la paralyser.

Car le redressement n'est pas achevé; le IVe Plan, en effet, doit permettre d'améliorer encore la politique nationale des salaires et des revenus.

N'oublions pas l'immense majorité des jeunes pour qui et avec qui, nous devons ensemble construire la France de demain.

Soyez logiques, confirmez votre oui. Votez U.N.R.

Pour une République jeune votez

Guy RABOURDIN
Maire de Chelles

Remplaçant éventuel :

Claudius SALEIX
Maire-Adjoint de Lagny

Vive la France !

Vive la Seine-et-Marne !

Vive le général de Gaulle !

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Electrices, Electeurs,

Vous avez prononcé votre verdict et vous nous avez placés en tête des candidats nationaux, ce dont nous vous remercions vivement.

Il faut maintenant, que tous vous groupiez vos suffrages sur nos noms, il ne faut pas que le communiste triomphe, plus de luttes partisanes, il faut qu'ensemble nous disions non à ceux qui rêvent de faire de la France un satellite de Moscou.

Les patriotes qui désirent un parlement fort et ne pas voir s'instaurer la gabegie et le désordre, doivent se grouper avec la grande majorité des oui à de Gaulle.

Pour une République jeune votez en masse

Guy RABOURDIN
Ancien Combattant 1939-1940
Maire de Chelles

Remplaçant éventuel :

Claudius SALEIX
Ancien Combattant 1914-1918
Maire-Adjoint de Lagny

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Bertrand FLORNOY
(Candidat de l'Association pour la Ve République — U.N R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République U.N.R.

Voila pourquoi je me présente devant vous.

62 0/0 des Français qui ont accompli leur devoir de citoyens ont voté « Oui ».

Dans la troisième circonscription de Seine-et-Marne, c'est par un pourcentage de voix identique que vous avez donné votre accord au général de Gaulle, Président de la République.

Mais votre « Oui » ne prouve pas seulement votre confiance dans le libérateur de la patrie. En décidant que le Président de la République serait dorénavant élu au suffrage universel vous avez accompli un geste capital pour que la France soit un pays démocratique et moderne.

Il faut que cette réalité nouvelle s'affirme, a dit le général de Gaulle. Et elle s'affirmera dès demain par le choix que le peuple français fera de ses représentants au Parlement.

Pour mener à bien cette tâche de rénovation les citoyens n'éliront pas des hommes attachés à un système déjà mort. Ils ne choisiront pas leurs associés honteux du facisme O.A.S. et du communisme de Moscou.

Et vous, électrices et électeurs des six cantons de notre circonscription, vous ne choisirez pas non plus celui qui fut hier, votre représentant, le député sortant, exclu de l'U.N.R. En votant la censure, il y a quelques semaines, M. Mocquiaux n'a pas seulement aidé la coalition des « Non » à renverser le Gouvernement (vieille pratique de la IVe), il a surtout voté contre de Gaulle.

Or, voter contre de Gaulle, aujourd'hui, c'est choisir délibérément la plus dangereuse des aventures : le retour au passé avec la menace de la guerre civile.

Aucun de vous, j'en suis sûr ne l'accepterait.

CE QUE NOUS VOULONS.

I. — Assurer l'efficacité de l'œuvre déjà entreprise par la Vᵉ République :

Son bilan ? Malgré la situation de faillite héritée de la IVᵉ en 1958, il est positif. Il prépare l'avenir.

L'Etat a été restauré, la stabilité gouvernementale enfin assurée. Le franc est une des quatre monnaies les plus fortes du monde. Pour la première fois depuis 1938 la France est en paix. La solution politique du drame algérien garantit l'efficacité de la communauté économique et culturelle franco-africaine. Notre redressement économique est donné en exemple dans tous les pays industrialisés. La France a repris sa place de grande puissance libérale et de leader de l'Europe.

Voilà la réalité — une faible partie de la réalité — des actes de gouvernement de la Vᵉ République.

II. — Construire l'avenir :

Nous voulons, dans la paix intérieure et extérieure maintenue grâce à de Gaulle et aux nouvelles institutions, réaliser une œuvre de rénovation totale.

Prenons un exemple : l'agriculture, première source de richesse de Seine-et-Marne.

Vous le savez, six millions de personnes vivent, en France, de la terre. Or, d'une part le revenu de cette masse de citoyens, comparé au revenu national, est passé de 17 à 12 0/0 de 1938 à 1958 et, d'autre part, l'agriculteur est resté « en marge » de la nation : sur cent étudiants d'université, deux seulement étaient fils de terriens en 1958 (aujourd'hui : 7 0/0).

En face de cette injustice criante, notre devoir est clair. Il faut :

1. — développer au maximum un enseignement professionnel adapté aux conditions de vie des jeunes ruraux et faciliter leur accès aux grandes écoles et aux facultés ;

— assurer la dignité de la vie quotidienne par une politique sérieuse d'allocations familiales et de Sécurité sociale ;

— apporter aux ruraux la possibilité d'une vie culturelle pour dégager une élite nouvelle ;

2. — coordonner les réformes techniques (remembrement, prêts d'installation, etc.), avec une politique d'extension, en particulier dans les pays du Marché commun ;

— élargir le programme triennal d'investissement ;

— augmenter le légitime effort financier en faveur des marchés agricoles.

Il ne s'agit là que d'un exemple. Replacez-le dans le cadre de votre profession et vous comprendrez l'esprit qui dirigera mon action en faveur des commerçants, des salariés, des artisans de la circonscription. Le moment est venu, dans la stabilité acquise, de procéder à l'élévation générale du niveau et des conditions de vie. Tous les citoyens doivent profiter des avantages de l'expansion économique. Tous les habitants de notre circonscription doivent bénéficier d'un développement accéléré qui fera de la Seine-et-Marne un département moderne.

Ce que je veux, c'est que la technique et le progrès soient au service du citoyen.

QUI JE SUIS.

Je suis comme vous, un fils de la province et j'ai connu, en Charente, des problèmes identiques aux vôtres.

Vous avez peut-être vu à la télévision les images de mes voyages d'exploration. Vous avez peut-être lu mes livres. Les découvertes que j'ai faites m'ont valu de représenter la France dans les congrès scientifiques internationaux. Mais j'ai aussi servi comme engagé volontaire sur les champs de bataille de France, d'Allemagne, d'Italie. Si j'ai décidé de mener le combat politique en 1958, c'est que j'avais constaté à l'étranger le mal que faisaient à la France les dizaines de crises ministérielles et la lutte des puissances d'argent que protégeait la politique.

Depuis lors, c'est comme président de la Commission permanente de la jeunesse et des sports de l'U.N.R. que je travaille. Or, se pencher sur les problèmes de la formation et de l'éducation, c'est, en réalité, préparer l'avenir immédiat de notre pays. N'oubliez pas que, pour

la première fois depuis cent cinquante ans, la France aura demain la population active la plus jeune d'Europe

Il n'y a donc plus, il ne doit plus y avoir d'opposition entre les jeunes, les adultes et les « vieux » qui ont droit à une vie décente.

Hier de Gaulle a été l'espoir de la nation occupée.

Aujourd'hui, de Gaulle est l'espoir de la nation rajeunie.

Vous serez, le 18 novembre, avec de Gaulle pour qu'il puisse poursuivre sa tâche.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

Bertrand FLORNOY

Professeur au Collège des Sciences Sociales et Economiques
Président de la Société des Explorateurs et des Voyageurs Français
Engagé volontaire aux Forces Françaises Libres. — Officier de Réserve
Croix de Guerre 1939-1945. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre du Mérite sportif
Commandeur de l'Ordre de la Recherche et de l'Invention

Remplaçant éventuel :

Bernard RAMOND

Maire de Jouarre
Exploitant forestier

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République U.N.R.

Électrices, electeurs,

18.082 voix en ma faveur. Tel a été votre verdict, dimanche dernier.

Ce vote massif me crée, dès à présent, une obligation : je mets totalement mon activité personnelle et mes convictions gaullistes au service des intérêts supérieurs de notre circonscription.

Chaque jour davantage je constate que l'avenir de notre région s'identifie parfaitement à l'expansion économique et au progrès social de la nation.

Mais il est également évident que la modernisation de notre région, la solution des problèmes de formation professionnelle ou de rayonnement commercial ne peuvent être assurés que dans le cadre d'une stabilité politique.

Depuis quatre ans le général de Gaulle s'est efforcé avec un courage sans faille, d'établir un régime politique démocratique qui convienne aux besoins et aux espérances des Français d'aujourd'hui.

Pendant ce combat, il n'a jamais cessé de solliciter du peuple son opinion et son soutien.

Le scrutin du 25 novembre marquera une date importante de notre histoire politique.

Ce jour-là, en effet, doit être confirmée la disparition des vieux partis abusifs et des mœurs politiques les plus détestables.

Le 25 novembre, la coalition de front populaire, élargie jusqu'à l'O.A.S., doit être battue.

Le 25 novembre, la République moderne et démocratique que nous avons choisie, avec de Gaulle, doit prendre son essor.

Votez et faites voter pour le seul candidat gaulliste.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

Bertrand FLORNOY

Professeur au Collège des Sciences Sociales et Economiques
Président de la Société des Explorateurs et des Voyageurs Français
Engagé volontaire aux Forces Françaises Libres. — Officier de Réserve
Croix de Guerre 1939-1945. — Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre du Mérite sportif
Commandeur de l'Ordre de la Recherche et de l'Invention

Remplaçant éventuel :

BERNARD RAMOND
Maire de Jouarre
Exploitant forestier

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Alain PEYREFITTE
(Candidat d'Union pour la Vᵉ République)
élu le 18 novembre 1962

Candidat d'Union pour la Vᵉ République.

Chères Électrices, chers Électeurs,

Tout au long de mon mandat, vous savez que je me suis penché sur vos problèmes personnels, locaux ou collectifs, en avocat de vos intérêts auprès de l'administration. Chaque année, j'ai refait la tournée des quelque 100 communes de la circonscription, ne marchandant pas mon concours aux maires et conseils municipaux, pour faire aboutir leurs revendications et les aider à améliorer les conditions de votre vie quotidienne. J'ai tenu de fréquentes permanences à mon secrétariat de Provins, à la mairie de Montereau ou dans les chefs-lieux de canton. Constamment, j'ai tenu à rester proche de vous. Devenu ministre, j'ai continué, comme avant, à tenir mes permanences et à faire mes tournées de communes.

En 1958, je vous disais : « Je demande à être jugé non sur mes promesses, mais sur mes actes ». Quels sont-ils ?

— J'ai lutté pour une solution pacifique de l'affaire algérienne, qui va maintenant permettre à la Vᵉ République de consacrer toutes ses forces au développement économique et à la promotion sociale.

— J'ai lutté pour le soutien de l'agriculture et, notamment à l'Assemblée de Strasbourg, pour le Marché commun agricole, qui assurera l'expansion de la Brie.

— J'ai lutté pour réanimer nos cantons ruraux en y faisant venir des usines.

— J'ai lutté pour le progrès social (notamment en agissant pour les plus défavorisés), pour une fiscalité plus juste, pour l'égalisation des conditions de vie à la ville et à la campagne par la réduction progressive des abattements de zones (qui vient d'aboutir à une première diminution de 25 0/0).

— J'ai lutté pour obtenir des logements, des écoles, des routes, des adductions d'eau, le barrage de retenue de la Haute-Seine. Enfin, j'ai fait rattacher la circonscription de Provins-Montereau au district de Paris, gage de prospérité.

En quatre ans, j'ai essayé de dépolitiser la situation en Seine-et-Marne et de surmonter les querelles partisanes, convaincu que c'est à égale distance des extrêmes que se rencontrent la justice, la liberté et l'autorité. Au-delà des étiquettes et des programmes, c'est un homme que vous choisissez pour agir au mieux à votre place.

Seul un homme travailleur, désintéressé, dynamique, peut vous aider :

— pour lutter contre la vie chère et défendre le pouvoir d'achat de vos familles, notamment par l'abolition totale des abattements de zones ;

— pour une politique audacieuse du logement, en particulier l'amélioration de l'habitat rural et la construction plus rapide d'H.L.M. et de logements à bon marché ;

— pour la revalorisation de notre agriculture, qui ne doit pas être traitée en parente pauvre, mais obtenir la parité ;

— pour l'égalité devant l'impôt, la simplicité fiscale et la défense des commerçants ;

— pour une aide accrue en faveur de tous les déshérités, « économiquement faibles »,

veuves de guerre, anciens combattants, sans oublier les rapatriés, mais en tout premier lieu en faveur des « cheveux blancs », qui devraient tous recevoir une retraite décente dès 60 ans et jouir d'une vieillesse heureuse ;

— pour la formation de notre jeunesse : aide aux écoles, intensification et gratuité du ramassage, construction de classes primaires, de cours complémentaires, de lycées, de collèges techniques, notamment à Provins et à Montereau, équipement sportif ;

— enfin, pour la transformation de vos conditions d'existence grâce aux grands travaux d'équipement, à l'implantation de nouvelles usines et au bien-être ménager.

Pendant quatre ans, vous avez pu me voir à l'œuvre : j'ai conscience d'avoir fait tout ce que j'ai pu pour vous. A vous maintenant de juger si j'ai mérité ou trahi la confiance que vous m'aviez faite. Si vous me la renouvelez, je reprendrai la lourde tâche physique et morale, la tension et l'activité de tous les instants que ce mandat implique : pour servir la prospérité économique et le progrès social de la circonscription de Provins-Montereau ; pour servir au-dedans la stabilité dans la concorde nationale, l'ordre dans la liberté ; au-dehors, le rayonnement de la France dans une Europe unie, la civilisation occidentale, la paix dans le monde.

Vous me connaissez tous, vous connaissez mon attachement à cette terre. Vous savez combien, même membre du Gouvernement, je reviens souvent parmi vous, moins par devoir que par plaisir.

Il y a encore du pain sur la planche ! La tâche immense de rénovation nationale que de Gaulle a entreprise voici quatre ans, et pour laquelle vous m'avez élu député en 1958, n'est que commencée.

M. Pezout, pour le cas où il viendrait à me remplacer, s'engage, comme moi-même, à s'y adonner de toutes ses forces.

Maintenant que la paix est revenue, pour la première fois depuis vingt-trois ans, et que les caisses de l'Etat sont pleines, les vieux partis veulent prendre la place de de Gaulle, qu'ils étaient allés chercher quand tout craquait. Comme autrefois, pour faire tomber les Gouvernements, ils s'unissent pour détruire, mais se montrent toujours aussi incapables de s'unir pour construire. N'égarez pas votre voix en faisant le jeu des combinaisons partisanes !

Pas d'abstention !

Votez en masse dès le premier tour pour déjouer les manœuvres du second tour !

Alain PEYREFITTE

37 ans, père de 5 enfants
Elu Député en novembre 1958. — Ministre depuis avril 1962

Remplaçant éventuel :

Roger PEZOUT

Agriculteur-Exploitant
Maire de Montereau. — Modéré

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Paul SERAMY

(Candidat d'Entente républicaine)

élu le 25 novembre 1962

(R.D.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Voici bien longtemps que nos six Cantons cherchent en vain le contact avec leur député.

Jusqu'en 1958 le scrutin de liste départemental, en éloignant l'élu de l'électeur, ne le permettait pas.

Depuis lors, chacun l'a remarqué, le député de la circonscription, du fait de ses origines et des circonstances, s'est préoccupé d'autres problèmes. Mais il n'en demeure pas moins qu'il faut que cela cesse et que notre Gâtinais soit enfin représenté au Parlement par un porte-parole permanent et efficace.

Nous sollicitons vos suffrages :

— parce que nous sommes Seine-et-Marnais, de famille Seine-et-Marnaise et cela de très longue date,

— parce que nous habitons ici, que nous sommes attachés à cette région et que nous en connaissons bien les problèmes,

— parce que nous sommes déjà vos élus et que nos meilleures références sont ce que nous avons fait au milieu de vous, avec vous, pour vous,

— parce que, enfin, nous sommes des hommes libres, libres de tout sectarisme et de toute contrainte puisque n'appartenant à aucun Parti.

Assez de division ! L'heure est venue de s'unir !

Faisons donc prévaloir ce qui peut nous rassembler et repoussons ce qui nous divise.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de limiter nos engagements électoraux à l'essentiel. Nous sommes notamment :

— pour le respect de la Constitution de la Ve République.

— pour le maintien de l'Alliance Atlantique,

— pour l'intégration Européenne,

— pour la défense de la monnaie,

— pour la modernisation de l'Agriculture et sa parité avec les autres secteurs de l'économie,

— pour une politique de la jeunesse, des sports et des loisirs,

— pour une aide plus équitable aux classes les plus défavorisées (vieux économiquement faibles, retraités, anciens combattants et, bien entendu, rapatriés d'Algérie),

— pour une réduction des dépenses de prestige au profit des crédits destinés aux urgences nationales tels que constructions scolaires, logements, adductions d'eau,

— pour l'économie libérale, la tolérance et la justice sociale.

Mais si la vie de nos cités et de nos villages subit les conséquences de ces impératifs nationaux, elle est aussi, et pour une large part, directement affectée par un certain nombre de problèmes locaux dont la solution doit permettre la pleine expansion de notre région, savoir :

— la réanimation de nos campagnes par l'implantation d'industries et d'activités nouvelles,

— la disparition des zones de salaire,

— l'aménagement touristique et résidentiel,
— la mise en valeur des possibilité offertes par la nouvelle autoroute du Sud.

Nous y apporterons, soyez-en sûrs, tous nos soins.
Pour la défense des intérêts de la circonscription !
Pour la sauvegarde de nos libertés et de la République !

Votez Paul SERAMY
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Fontainebleau

Remplaçant éventuel :

Roger FROT
Agriculteur
Conseiller Général. — Maire de Remauville
Candidats d'Entente Républicaine

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs de la circonscription de Fontainebleau,

En nous plaçant largement en tête dès le premier tour, vous avez choisi Seine-et-Marnais et Républicain.

Mais la tâche n'est pas pour autant terminée. Il faut d'ici dimanche que chacun d'entre vous fasse l'effort nécessaire pour amener les abstentionnistes à sortir de leur réserve. Chacun d'entre vous doit leur faire comprendre que la sauvegarde des intérêts légitimes de la circonscription comme la défense des libertés républicaines ne sauraient être confiées à un inconditionnel du Pouvoir, de surcroît étranger à notre Région.

Dimanche, vous confirmerez votre choix !

— Vous voterez pour l'un des vôtres.
— Vous voterez pour un homme libre.

Vous voterez Paul SERAMY
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Fontainebleau
Officier des Palmes Académiques

Remplaçant éventuel :

Roger FROT
Conseiller Général. — Maire de Remauville
Officier du Mérite Agricole

SEINE-ET-OISE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Léon FEIX
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 18 novembre 1962
(C.)

Parti Communiste Français.

Candidats

LÉON FEIX
Instituteur
Ancien Conseiller de l'Union Française
Membre du Bureau Politique du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel.

VICTOR DUPOUY
Ajusteur
Maire d'Argenteuil. — Conseiller Général

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Trois semaines après le référendum qui a marqué un échec sérieux du pouvoir personnel, un nouveau coup doit être porté au régime autoritaire. Le 28 octobre, malgré les pressions et les chantages, de Gaulle n'a obtenu les voix que de 46 0/0 des Français. Dans notre circonscription, 57 0/0 des électeurs ont voté « non ».

Nous vous appelons à compléter ce premier succès en élisant, dimanche 18 novembre, Léon FEIX et Victor DUPOUY, candidats du Parti commmuniste français, député et député suppléant, dès le premier tour.

En votant pour les candidats du Parti communiste français, le seul parti qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel au service des monopoles capitalistes, et qui l'a toujours combattu, vos manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

La politique du pouvoir personnel a bénéficié à la haute banque et à la grande industrie, mais a pesé lourdement sur la population laborieuse. L'U.N.R. LABBE l'a toujours soutenue.

Le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés s'est trouvé réduit, les allocations familiales et les retraites vieillesse se sont dépréciées par suite de la hausse du coût de la vie. Les artisans et petits commerçants voient leurs intérêts sacrifiés à ceux des monopoles du commerce.

A ce triste bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances répétées en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, la France suit les milieux les plus bellicistes des Etats-Unis et l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis. Bases américaines et bases allemandes sur le sol français enchaînent notre pays à ces puissances agressives. C'est seulement dans le

cadre d'un règlement pacifique du problème allemand que peut se faire la véritable réconciliation des peuples français et allemand en vue de la paix entre tous les peuples.

L'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse grèvent lourdement l'économie française et compromettent les chances d'une détente internationale.

Il ne peut être question de retourner au passé.

En disant résolument « non » au plébiscite du 28 octobre, des millions de Français ont manifesté leur hostilité au pouvoir gaulliste en même temps que leur condamnation des mœurs du passé auxquelles certains hommes politiques n'ont pas renoncé. Ils ont dit nettement qu'un véritable changement politique ne saurait être obtenu par une alliance sans principe de partis se réclamant de la démocratie avec des réactionnaires fieffés.

Les démocrates déploreront en Seine-et-Oise la non-présentation de candidats socialistes face à des soutiens de l'O.A.S., comme Mignot à Versailles, de même que face à Cancelier, maire réactionnaire de Sannois, dans notre circonscription.

C'est avec les communistes, représentant la force indispensable à une union réelle des démocrates, que l'on peut aller de l'avant vers la démocratie que veut le peuple.

Nous savons que la majeure partie des militants socialistes de la circonscription qui ont, côte à côte avec les communistes, mené la campagne contre le référendum plébiscitaire ne veulent pas cautionner la candidature du docteur Cancelier qui recevait en grand pompe à Sannois le maire de Zeralda, arrêté quelques mois plus tard pour sa participation au putsch O.A.S. d'avril 1961.

Nous nous réjouissons sincèrement de cette position. Elle conduira les électeurs socialistes et républicains à bloquer leurs voix sur Léon FEIX et Victor DUPOUY pour, dès le premier tour, assurer la défaite de l'U.N.R. LABBE.

Comme l'était Gabriel Péri avant guerre, Léon FEIX et Victor DUPOUY seront, le 18 novembre, les candidats de tous les républicains.

Préparez un avenir meilleur en votant communiste.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit le Parti communiste français vous soumet un programme qui prévoit :

Dans le domaine politique :

Election à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises ;
— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites ;
— Réforme démocratique de l'enseignement.

En politique extérieure :

— Plus que jamais, aprés les récents événements de Cuba, politique de coexistence orientée vers le désarmement général ;
— Opposition aux entreprises du militarisme allemand ;
— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

Il permettrait la réalisation, sur la base de la circonscription, des programmes municipaux

et du programme cantonal defendus par les communistes à chaque élection, qui prévoient notamment :

— La construction de logements locatifs à loyers raisonnables, la suppression des taudis, l'équipement sanitaire et social des cités et quartiers ;

— La construction de nouveaux groupes scolaires, du lycée d'Argenteuil, de nouveaux centre d'apprentissage, l'augmentation du nombre de maitres ;

— L'amélioration des transports ;

— Une aide de l'Etat pour donner à la jeunesse un équipement sportif normal et des maisons de jeunes dans chaque quartier de nos villes ;

— Une aide accrue aux personnes âgées, notamment par la construction de logements à loyers minimes pour les vieux ménages,

La circonscription d'Argenteuil—Bezons–Sannois qui, depuis quatre ans, est dotée d'un député-fantôme, a besoin d'un député véritable, défendant les revendications des habitants de la circonscription. Comme l'était Gabriel-Péri, puis Mathilde Gabriel-Péri, Léon FEIX, dirigeant éminent du Parti communiste, avec Victor DUPOUY à ses côtés, sera ce député, partageant les soucis des travailleurs, participant à leur action, en liaison constante avec la population par des contacts vivants avec elle, par la tenue de permanences régulières, par l'intermédiaire des élus et des militants communistes des trois communes.

Pour battre LABBE, candidat de l'U.N.R. et du pouvoir autoritaire ;

Pour la paix et le progrès social ;

Pour la défense de vos intérêts ;

Pour une République authentique ;

Rejetant l'O.A.S. Berson, rejetant aussi le réactionnaire Cancelier et le candidat de diversion Poupardin,

Dès le premier tour,

Vous voterez utile, vous voterez

LÉON FEIX — VICTOR DUPOUY

Candidats du Parti Communiste Français

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Michel JAMOT

(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

MICHEL JAMOT

Maire du Mesnil-le-Roi
Conseiller Général
Administrateur du District de Paris
Député U.N.R. 1958-1962

Remplaçant éventuel :

ROLAND DUMENIL

Maire-Adjoint de Houilles
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance
Médaille d'Honneur du Mérite Franco-Britannique

Electrices,
Electeurs,

Malgré le trouble volontairement et sciemment apporté dans l'esprit de beaucoup par la campagne acharnée du dernier référendum et les remous qu'elle a suscités dans le pays ; celui-ci dans sa profonde sagesse, sa lucidité et sa maturité civique, a répondu, une fois de plus, oui, au chef de l'Etat.

Oui, à celui qui, après avoir sauvé la France, a sauvé deux fois la République et qui, par sa seule venue, a évité une guerre civile dont les conséquences auraient été épouvantables. En donnant au pays une stabilité gouvernementale jamais connue, il a été l'artisan d'un redressement qui a forcé l'admiration et le respect du monde entier.

Tout ce que le général de Gaulle a fait, n'aurait pu l'être, sans un gouvernement stable et une majorité parlementaire nettement dégagée.

Pour la première fois depuis vingt-deux ans, la France n'est plus en guerre et peut enfin regarder son avenir avec confiance.

Certes, vingt-deux ans de guerre, quatre ans d'occupation, douze ans de déséquilibre politique ne s'effacent pas en quatre années de saine gestion.

Il reste beaucoup à faire, mais tous les espoirs sont permis.

La France a retrouvé son prestige de grande nation.

Ses finances sont saines.

Sa monnaie stable.

La production et l'exportation augmentent sans cesse.

Le chômage est ignoré.

Il faut maintenant s'attaquer aux problèmes sociaux et scolaires :

Le niveau de vie des travailleurs doit augmenter en proportion de la richesse nationale.

Il faut de plus en plus d'écoles et de collèges techniques, indispensables à l'avenir de notre jeunesse, de même qu'il faut lui donner des stades, des piscines ; tout ce dont elle a besoin pour se développer harmonieusement.

Il faut donner aux personnes âgées des retraites leur permettant une fin de vie heureuse.

Il faut enfin revaloriser la fonction publique.

Vous m'avez envoyé à l'Assemblée Nationale en 1958. De cet instant pas une seule demande n'est restée sans réponse.

J'ai fait des centaines, des milliers même de démarches, d'interventions, aucun habitant de la circonscription, quelles que soient ses opinions ne s'est adressé à moi en vain.

Maire du Mesnil-le-Roi depuis bientôt seize ans

Président de l'Amicale des maires de la banlieue Ouest depuis quinze ans,

Conseiller général depuis plus de onze années — trois fois vice-président — j'ai travaillé au sein de cette assemblée avec acharnement, ce qui m'a valu l'année dernière d'avoir l'insigne honneur d'être par mes collègues, promu administrateur du district de Paris.

Toutes ces fonctions m'ont permis, mieux que quiconque de connaître parfaitement notre région — ce qui m'a amené à remédier aux problèmes les plus cruciaux.

Avec tous les maires de l'Amicale, j'ai créé la S.E.M.I.B.O. pour aider chacun d'entre eux à construire les logements dont ils avaient le plus grand besoin. Bientôt 3.000 logements seront édifiés.

Je préside le syndicat d'assainissement de la région Maison-Laffitte—Sartrouville. Il est le premier syndicat départemental à avoir terminé ses travaux depuis plus d'un an.

Dans notre circonscription, tous connaissent la colonie « Beauséjour » de Chatelaillon, dont j'assume la responsabilité depuis dix ans et qui reçoit des enfants, non seulement du canton de Maison-Laffitte, mais encore d'autres communes de la circonscription.

Président du Syndicat du personnel des collectivités locales de Seine-et-Oise, j'ai la responsabilité depuis huit années de cet organisme important dont les services sont reconnus par tous les maires, quelles que soient leurs tendances.

Membre de la Commission paritaire nationale, j'assume aussi la présidence de la Commission paritaire intercommunale de Seine-et-Oise.

Ma nomination à l'administration du district de Paris m'a valu entre autres d'être rapporteur général de l'usine d'épuration d'Achères, qui intéresse toute notre région — ce qui m'a permis de faire adopter le plan d'agrandissement du complexe d'Achères qui, lorsqu'il sera terminé, sera le plus important du monde.

Enfin, depuis quelques mois, alors que, depuis 1910, date des grandes inondations de Paris, personne n'avait réussi à mettre sur pied une organisation de défense contre les inondations, j'ai pu, avec l'accord de tous les maires riverains de la Seine (aval) sans distinction d'opinion — créer le Syndicat d'aménagement de la Seine, à la présidence duquel mes collègues m'ont porté à l'unanimité. — Lors de la dernière session du district sur mon rapport et ma proposition, l'ensemble des crédits de la tranche principale s'élevant à 22 millions de NF a été voté. — L'accord étant obtenu des ministères responsables, les travaux commenceront début 1963.

Je me représente devant vous convaincu d'avoir accompli en toute conscience la mission dont vous m'aviez chargé, convaincu aussi que l'action est préférable aux discours si souvent creux et inutiles. Il s'agit avant tout d'être efficace.

Je ne vous ferai aucune de ces promesses, je ne vous présenterai aucun de ces programmes extraordinaires que tant d'élus s'empressent d'oublier le lendemain des élections.

Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai le travail commencé il y a quatre ans et tous mes efforts iront, tant sur le plan national que départemental, aux réalisations destinées à l'amélioration de la vie pour le mieux-être de tous.

Mon suppléant sera M. Roland Dumenil — Maire-Adjoint de Houilles — Issu de vieille famille Ovilloise, dynamique et ardent, il eut pendant la Résistance une conduite particulièrement brillante qui lui valut de nombreuses distinctions honorifiques.

Vous qui voulez la paix,
Vous qui voulez faire respecter votre « oui »,
Vous qui ne voulez pas retomber dans la IVe,

Votez pour la Ve République,

Votez pour un homme qui a fait ses preuves,

Votez Michel JAMOT

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.

MICHEL JAMOT

Maire du Mesnil-le-Roi
Conseiller Général
Administrateur du District de Paris
Député U.N.R. 1958-1962

Remplaçant éventuel :

ROLAND DUMENIL

Maire-Adjoint de Houilles
Croix de Guerre 1939-1945. — Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance
Médaille d'Honneur du Mérite Franco-Britannique

Electrices,

Electeurs,

Par 19.187 voix les habitants de la deuxième circonscription m'ont renouvelé leur confiance en me mettant en tête des candidats.

Je les en remercie.

Un seul danger subsiste.

Le danger communiste.

La dispersion des voix au premier tour, l'abstentionnisme systématique donnent une chance au candidat communiste.

Dimanche prochain, vous devez tous voter pour faire échec au communisme.

Vous voterez

MICHEL JAMOT

seul candidat national

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean-Paul Palewski
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'Union pour la Nouvelle République

présente

JEAN-PAUL PALEWSKI

Député sortant
Commandeur de la Légion d'Honneur (à titre militaire)
Croix de Guerre (six Citations)
Engagé Volontaire des deux Guerres. — Interné et Médaillé de la Résistance
Ancien Elève de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr (promo 16-17)
Commandant-Adjoint du 7e Arrondissement de Paris à la Libération
Lieutenant-Colonel honoraire d'Infanterie
Vice-Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
Conseiller Technique du Comité d'Aménagement de la Région Parisienne
Membre du Conseil Supérieur de la Construction
Ancien Président de la Délégation Française des Parlementaires de l'O.T.A.N.
Membre du Comité Central de l'U.N.R.
Docteur en Droit. — Avocat à la Cour
Président du Conseil Supérieur de la Propriété Industrielle

Remplaçant éventuel :

PIERRE REGIS

Licencié en Droit. — Attaché de Direction
Maire du Pecq

Ils ont combattu, ils combattent, ils combattront pour la démocratie, pour la Ve République.

Pour le triomphe de la politique du général de Gaulle, Président de la République française.

En répondant « oui » le 28 octobre dernier, vous avez voulu :

— Maintenir le général de Gaulle à la tête de l'Etat.

— Interdire le retour de l'instabilité politique et l'incohérence gouvernementale.

— Assurer l'avenir de la Ve République et de la démocratie, en particulier par la rénovation et le regroupement des partis politiques.

Faites respecter votre volonté en élisant des hommes loyaux et sûrs dont le passé est garant de l'avenir.

NOTRE PROGRAMME

Soutenir l'action du Président de la République, chef de l'Etat, le général de Gaulle.

1. AU POINT DE VUE INTERNATIONAL.

— Barrer la route au communisme.

— Contribuer au maintien de la paix dans le monde par l'alliance Atlantique.

— Stimuler le rayonnement de la France dans le monde par une coopération étroite avec nos alliés, avec les Etats d'Afrique et d'Asie qui ont reçu notre culture et bénéficié de nos efforts, particulièrement l'Algérie.

— Construire l'Europe, large communauté politique, dont l'union sur le plan de la défense,

sur le plan économique, culturel, social, doit chaque jour se renforcer davantage par un effort persévérant et continu, à partir des réalités concrètes qui ont créé nos patries.

— Coopérer à l'aide technique et financière en faveur des nations insuffisamment développés.

2. Sur le plan national.

Action économique.

— Instaurer une véritable démocratie économique par l'amélioration technique de la conception, de l'élaboration et contrôle du Plan.

Le maintien du pouvoir du franc, par l'expansion dans la stabilité monétaire.

La réforme de la structure des entreprises en associant intimement, capital, cadres et travailleurs.

La création de sociétés civiles professionnelles pour l'exercice en équipes des professions libérales.

La libre discussion des salaires dans le cadre d'une politique générale des revenus.

L'application et l'adaptation des lois agricoles.

Action sociale.

Maintenir le plein emploi (formation technique de la jeunesse, recyclage des adultes, emploi à mi-temps des hommes valides plus âgés qui désirent travailler.

Améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs par une meilleure répartition des bénéfices de l'expansion et les transferts de revenus ; hausse des bas salaires.

Equilibrer les salaires entre le secteur public, le secteur nationalisé, le secteur privé.

Assurer la promotion ouvrière.

Préparer l'accès des jeunes à la vie économique et sociale (réalisation accélérée du plan d'équipement sportif, maisons de jeunes, etc.)

Démocratiser l'enseignement adapté au monde moderne dans le respect du pluralisme scolaire et du libre choix des familles ; assurer un juste niveau de vie aux enseignants, construire des facultés, des lycées, des écoles primaires, etc.

Revaloriser les allocations familliales.

Appliquer d'urgence le plan Laroque pour les anciens, en élevant le montant des sommes qu'ils doivent percevoir.

Donner aux commerçants et aux artisans les moyens nécessaires pour les inciter à créer de nouvelles stuctures commerciales dans le respect de la liberté, garantie essentielle de l'évolution et du progrès.

Accélérer la construction dans le cadre de l'aménagement du territoire en l'adaptant aux besoins familiaux et collectifs et à toutes les couches de la population (familles, anciens, jeunes etc.) ; destruction des taudis, logement plus spacieux pour les familles, etc.

Faciliter généreusement l'intégration des rapatriés d'Afrique du Nord dans la nation au point de vue économique et social.

Lutter contre toutes les insuffisances dans le cadre de notre circonscription.

Ne soyez pas dupes de nos adversaires de l'O.A.S.-Salan à Thorez le communiste. Par peur et par intérêt, ils veulent maintenir des stuctures périmées et remettre en place ceux qu ont prouvé leur incapacité.

Faites confiance à l'U.N.R.

Vous lui avez donné mandat de :

Soutenir l'action du général de Gaulle,
Elle l'a fait ;
Terminer la guerre d'Algérie dans la dignité et l'honneur,
Elle l'a fait ;

Restaurer le prestige de la France et son indépendance dans le monde ·

— Par l'expansion économique,
— Par le redressement financier,
— Par le progrès social,

Elle l'a fait.
La tâche n'est pas achevée malgré les résultats de quatre années !
Sans démagogie, mais avec force, l'U.N.R. vous affirme sa volonté de :
Lutter sans faiblesse contre les communistes et l'O.A.S.,
Faire voter toutes les mesures concrètes de justice sociale,
Construire et améliorer la politique du logement,
Aménager le territoire, construire écoles et facultés,
Poursuivre le plan d'équipement sportif,
Se pencher sur les plus défavorisés ; familles, anciens, les humbles.

— Pour permettre au général de Gaulle de poursuivre sa tâche,
— Pour lui donner les moyens de gouverner,

Votez pour des hommes capables de l'aider et de le soutenir.

— Pour faire respecter votre « oui »,
— Contre les communistes et l'O.A.S.
— Contre les hommes et les partis de la IVe République.

Votez JEAN-PAUL PALEWSKI

2e CIRCULAIRE

L'Union pour la Nouvelle République

présente

JEAN-PAUL PALEWSKI

Député sortant
Commandeur de la Légion d'Honneur (à titre militaire)
Croix de Guerre (six Citations)
Engagé Volontaire des deux Guerres. — Interné et Médaillé de la Résistance
Ancien Elève de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr (promo 16-17)
Commandant-Adjoint du 7e Arrondissement de Paris à la Libération
Lieutenant-Colonel honoraire d'Infanterie
Vice-Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale
Conseiller Technique du Comité d'Aménagement de la Région Parisienne
Membre du Conseil Supérieur de la Construction
Ancien Président de la Délégation Française des Parlementaires de l'O.T.A.N.
Membre du Comité Central de l'U.N.R.
Docteur en Droit. — Avocat à la Cour
Président du Conseil Supérieur de la Propriété Industrielle

Remplaçant éventuel :

PIERRE REGIS

Licencié en Droit. — Attaché de Direction
Maire du Pecq

Ils ont combattu, ils combattent, ils combattront pour la démocratie, pour la Ve République.

Pour le triomphe de la politique du général de Gaulle, Président de la République française.

Électrices, électeurs,

Merci aux 29.153 citoyens qui dès le premier tour et presque à la majorité absolue des votants, ont affirmé sur nos noms leur volonté de poursuivre en France la politique de la Ve République.

— Vous avez repoussé les séparatistes communistes,
— Vous avez repoussé l'hypocrite coalition des « non ».

Dimanche prochain, par votre vote, vous direz que la troisième circonscription de la Seine-et-Oise, toujours fidèle au libérateur du territoire, barre la route aux communistes, aux vieux partis de la IVe République

Pas d'abstentions !

Confirmez massivement votre vote pour que soit élu :

JEAN-PAUL PALEWSKI

Remplaçant éventuel :

PIERRE REGIS

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. René LEDUC
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

RENÉ LEDUC

Commandeur de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance. — Croix de Guerre
Député sortant
Maire de Meudon depuis 1947
Vice-Président de l'Union Internationale des Maires
Délégué titulaire à la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux
Conseil de l'Europe
Vice-Président des Maires de Seine-et-Oise

Remplaçant éventuel :

CLAUDE RAVAISSE

Inspecteur d'Assurances
Engagé Volontaire 1939-1945. — Croix de Guerre 1939-1945
Conseiller Municipal de Saint-Cloud

Electrices, électeurs,

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République.

— les caisses de l'Etat vides,
— l'instabilité des gouvernements,
— l'impuissance du Parlement,
— l'inefficacité des partis,
— le mépris de la part d'autres pays,
— l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique.

Depuis quatre ans :

— le déficit budgétaire a été réduit et stoppé,
— les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur,
— le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun,
— les investissements publics ont pris un essor sans précédent :
constructions scolaires et universitaires plus de 50 0/0,

équipement sanitaire plus de 500 0/0,
énergie atomique plus de 60 0/0, etc.

— les salaires ont augmenté de façon réelle, quoique insuffisants encore,

— le chômage est inexistant,

— des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution. Il en est ainsi par exemple en ce qui concerne :

enseignement privé,
recherche scientifique et technique,
promotion sociale et professionnelle,
équipement sportif.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :

— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0,

— l'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique,

— la revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 0/0 en 1960, 7,70 0/0 en 1961, 15 0/0 en 1962),

— la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité.

Mais il reste beaucoup à faire et l'U.N.R. vous propose :

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE :

Une politique négligeant les moyens superficiels pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes ; une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics ; une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes ; une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises ; une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne ; une simplification et un allégement de la fiscalité.

DANS LE DOMAINE SOCIAL :

L'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale ; une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi ; l'amélioration du pouvoir d'achat ; la protection et la sécurité des travailleurs ; la garantie de conditions de vie décentes aux personnes âgées.

DANS LE DOMAINE INTERNATIONAL :

La construction de l'Europe par étapes progressives, solidement réalisées ; la rénovation de l'Alliance Atlantique, organisme vieilli et qui ne laisse pas à la France le rôle qu'elle est capable d'y jouer ; la recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général ; la réduction du service militaire de façon qu'il concilie les nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes ; le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

ENFIN :

Donner à la jeunesse française le cadre d'un avenir digne de son passé, de ses traditions et de ses espérances.

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

RENÉ LEDUC

Commandeur de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance. — Croix de Guerre
Député sortant
Maire de Meudon depuis 1947
Vice-Président de l'Union Internationale des Maires
Délégué titulaire à la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux
Conseil de l'Europe
Vice-Président des Maires de Seine-et-Oise

Remplaçant éventuel :

CLAUDE RAVAISSE

Inspecteur d'Assurances
Engagé Volontaire 1939-1945. — Croix de Guerre 1939-1945
Conseiller Municipal de Saint-Cloud

Electrices, électeurs,

Par une imposante majorité, 23.748 voix, malgré la multiplicité des candidatures, je vous exprime mes plus vifs remerciements d'avoir bien voulu me renouveler la confiance que vous m'aviez accordée en 1958.

Ces résultats reflètent nettement l'expresse volonté des électeurs de la circonscription d'envoyer au Parlement un administrateur qui a fait ses preuves.

Pour répondre à certaines attaques tendancieuses, je précise que j'ai pu démontrer, preuves en mains, notamment à la réunion publique tenue à Meudon, le 16 novembre, par M. Tenaillon, devant trois cents auditeurs, que celui-ci, comme les autres candidats, trompait ses électeurs en affirmant mon inefficacité.

M. le candidat Tenaillon n'a pu apporter le moindre démenti aux pièces authentiques que j'ai pu présenter ce jour-là.

Sur le plan départemental je suis surpris que certains de mes adversaires et principalement M. Tenaillon, maire-adjoint de Versailles, aient pu affirmer que mon activité avait été nulle puisque la lecture du Bulletin officiel de l'Union des maires de Seine-et-Oise, dont je suis vice-président depuis douze ans, leur aurait appris quelle part j'ai pris aux travaux de cette Union et quels ont été les résultats de mon action.

J'ajouterai que depuis onze ans je participe d'une façon suivie aux travaux de l'Union internationale des maires, dont je suis vice-président, et à ceux de la conférence des Pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe comme délégué titulaire.

J'adresse le plus pressant appel à tout le corps électoral pour qu'il confirme, par un vote massif au deuxième tour, la confiance qu'il vient de me témoigner.

Vous aiderez Charles de Gaulle en votant pour ceux qui n'ont d'autre but que de soutenir son action de redressement.

Quinze ans au service de sa commune,
Dix ans au service de l'Union des maires de Seine-et-Oise comme vice-président,
Quatre ans au service de sa circonscription comme député,

vous feront voter pour

RENÉ LEDUC

pour l'U.N.R.

Nous faisons appel à votre civisme, pas d'abstention.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre CLOSTERMANN

(Candidat de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

PIERRE CLOSTERMANN

Ingénieur

Grand Officier de la Légion d'Honneur. — Médaillé Militaire

Croix de Guerre 1939-1945 (27 Citations). — Valeur Militaire (Algérie) 2 Citations

Officier de la Résistance

Présenté par

L'Association pour la Ve République.

Patronné par

L'Union Démocratique du Travail et l'U.N.R. Les « oui » à de Gaulle.

Au service de la France 1940 - 1962.

« J'ai eu grand plaisir à vous voir hier, mon cher Clostermann, au premier rang. Nous ne ferons pas le gaullisme avec du patia-patia, et ce que je disais devenait sérieux dans la mesure où c'était approuvé par des gens comme vous.

A vous André MALRAUX

Avertissement.

Electrices et Electeurs,

Vous allez dans quelques jours élire l'homme qui vous représentera personnellement au Parlement. Ce ne sera plus le représentant d'un parti ou d'une liste, mais un homme qui sera votre député.

Le nouveau mode de scrutin rendra plus étroit les liens entre votre élu et vous. Vous êtes le corps électoral français le plus averti des grands problèmes politiques de la Nation et vous êtes dégagés des contingences locales qui faussent trop souvent, au scrutin d'arrondissement, les élections de province.

Votre député doit donc non seulement représenter votre tendance politique moyenne, mais être un digne représentant du pays. C'est donc une figure nationale que vous devez choisir, ayant l'autorité et la personnalité pour peser sur les décisions nationales majeures.

La constitution de la Ve République rapprochant l'élu des électeurs la protège contre la dictature des partis, et redonne sa valeur à la fonction parlementaire. Libéré des partis, votre député devra aussi se défendre contre les coalitions d'intérêts ; il devra avoir fait les preuves de son caractère, de sa moralité, de son courage et de son indépendance matérielle.

Ces conditions d'efficacité guideront votre choix.

QUI EST PIERRE CLOSTERMANN ?

Traduction d'un article de la revue Political news (tirage 1.350.000 exemplaires) de Washington - 14 juin 1958 - écrit par le plus grand spécialiste américain de politique étrangère, J. Gunther :

« Au premier rang de la nouvelle génération politique d'Europe on trouve le Français Pierre Clostermann.

« Fidèle lieutenant de de Gaulle depuis 1940, il illustre parfaitement la phrase de ce dernier sur la « nouvelle jeunesse de la France ».

« Figure légendaire de l'aviation alliée de 1940-45, parlant couramment cinq langues étrangères, ayant étudié la construction aéronautique aux U.S.A. et les sciences-Po à Oxford,

brillant administrateur, il est un des hommes politiques français qui détiennent les clefs des trois problèmes majeurs pour la France : l'Algérie, la Communauté africaine, l'expansion économique.

« Homme politique pittoresque à la manière américaine, il ne recule devant rien pour s'informer personnellement des problèmes. Recemment il s'est fait mobiliser pendant onze mois comme pilote de reconnaissance pour étudier sur place la guerre d'Algérie. Ses observations sur ce drame ont fait l'objet d'un discours fracassant le 13 mai, à la Chambre, dont les journaux français et étrangers ont pu écrire que c'était le plus important discours entendu au cours de la législature.

« Ses relations personnelles sont incroyables, il est ami personnel de Churchill, Tito, Kubitchek, Spaak de Belgique, Salazar au Portugal. Le Pape Pie XII le tient en très haute estime et lui a décerné les plus hautes distinctions pontificales. Son action auprès de Franco a facilité la reprise des relations entre la France et l'Espagne au moment de la restauration de Mohamed V au Maroc.

« Le Président Eisenhover l'appelle : « That damn clever frenchman ».

« Clostermann est probablement un des hommes les plus courageux et indépendants que j'ai rencontré dans les démocraties occidentales — sur le plan civique comme sur le plan physique.

« Dans un fichier du Parti communiste trouvé lors des enquêtes de 1948 au Siège du Comité Central, la fiche Clostermann était ainsi notée : Très dangereux pour le parti, Populaire dans les milieux travailleurs serait un des chefs de la Résistance aux armées Soviétiques ». Et pourtant Clostermann, par conviction démocratique, refusait de voter les lois dites « scélérates » anti-communistes de Bidault en 1948, ainsi que les pouvoirs extraordinaires à Pflimlin en 1958.

« Il est un des critiques les plus virulents de la politique américaine et pourtant il reste un ami efficace fidèle de l'alliance atlantique.

« Par conviction profonde — ce qui le distingue des jeunes Européens qui donnent tête baissée dans les extrémistes de droite ou de gauche — c'est un libéral.

« Pierre Clostermann est le symbole même de l'homme politique indépendant.

« Chaque fois que l'on cite Clostermann dans les milieux politiques français, on vous répond toujours « oui mais Clostermann est un cas à part.

« Souhaitons donc à la France et à de Gaulle beaucoup de politiciens « à part » du type Clostermann pour redonner à ce pays ami la place qu'il mérite dans le concert des Nations Libres ».

***

Londres 1940-45

« Capitaine Pierre Clostermann. Officier pilote de chasse, incarne les plus belles traditions de patriotisme, dont l'action au combat méritera toujours d'être citée en exemple.

Détaché dans la R.A.F. a brillament contribué à la grande renommée des Ailes Françaises.

Termine cette prestigieuse campagne âgé de 24 ans, en totalisant plus de 2.000 heures de vol, dont près de 600 de vol de guerre, aprés avoir remporté 33 victoires aériennes, ce qui lui donne le titre de Premier chasseur de France. »

Citation Commandeur de la Légion d'Honneur signé : Charles de Gaulle le 15 juin 1945.

Algérie 1956-1957

« Commandant Pierre Clostermann. Officier supérieur, pilote de chasse prestigieux aux titres de guerre étincelants. Volontaire pour servir en Algérie dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre, s'est dépensé sans compter, toujours volontaire pour les missions les plus dangereuses au cours desquelles son appareil est plusieurs fois atteint par le tir rebelle. Chasseur aux 33 victoires incarne les plus belles traditions françaises. »

Citation Grand Officier de la Légion d'Honneur signé : Charles de Gaulle le 31 novembre 1958.

Seine-et-Oise 1962

Pierre Clostermann réside au Chesnay (Seine-et-Oise).

Il a 41 ans, est père de 3 enfants.

PROGRAMME-CONTRAT

La France est en constante évolution technique et sociale. Un candidat qui respecte ses électeurs n'a plus le droit de présenter le soi-disant programme « tarte à la crème » type IVe République, préparé par le Parti et recopié par le candidat.

Il faut aujourd'hui définir les buts d'une politique nationale et les moyens de l'assurer.

Nos buts à nous « gaullistes » ne sont pas ceux des « autres. »

Le Parti Communiste a pour but la dictature de l'Etat sur l'individu.

La droite O.A.S.-Indépendante veut la dictature des « groupes d'intérêts. »

Les « non » nostalgiques de la IVe regrettent la dictature des Partis.

Nous, Gaullistes, nous voulons la prospérité des Français dans une République des citoyens.

L'économie et le franc avant tout. Ils conditionnent le social, la défense et la politique internationale.

Dans ce cadre, je soussigné Pierre Clostermann, m'engage à défendre la continuité de la politique de Gaulle de défense de la monnaie. Que cette nouvelle richesse de la France et de l'Etat que l'on n'avait pas connu depuis 1913, obtenue par l'équilibre du budget et le crédit de la balance commerciale soit désormais répercutée sur les Français individuellement !

« Faisons de la bonne politique et nous aurons de bonnes finances »

C'était le programme de de Gaulle de 1958 à 1962. Mais désormais nous devons retourner les données du problème.

« Avec nos bonnes finances, faisons une bonne politique sociale. »

Profitons des trois années qui restent au septennat du Président de Gaulle pour tellement consolider le franc, les investissements productifs, les salaires et les avantages sociaux, que, quoiqu'il arrive ensuite, la France puisse continuer sur sa lancée.

La France, débarassée par de Gaulle de ses chaines — de la guerre d'Algérie, des problèmes coloniaux des vieux politiciens, de la décadence et de l'inflation — doit désormais, à la tête de l'Europe assurer la prospérité de ses citoyens de toutes catégories.

Pour cela il faut donner à de Gaulle une majorité de travail à l'Assemblée Nationale.

C'est au fond le même programme républicain de la France libre de de Gaulle à Londres en 1940 qu'il faut appliquer :

— Syndicats dépolitisés, agents décisifs de l'accession du salariat à la propriété industrielle.

— Dans le cadre des intérêts généraux du pays, défendre le droit au travail rémunérateur, les salaires, l'épargne, la liberté syndicale contre les spéculations et les monopoles qui s'enrichissent de l'instabilité du Gouvernement et de la monnaie.

L'Europe, avec la France comme élément moteur, répartissant sa prospérité, ses sources d'énergie et d'emploi, ses marchés. L'Europe tampon solide entre les antagonistes russes et américains

L'Histoire m'a appris que les grands hommes n'ont jamais manqué à la République — Gambetta, Clemenceau, Poincaré ; elle m'a appris aussi qu'ils avaient toujours été chassés par les Partis du désordre — Gambetta en 1879 après avoir sauvé la République, Clemenceau après avoir gagné la guerre 14-18, Poincaré après avoir sauvé le franc en 1926, et aussi de Gaulle en 1946 ..

Pour que cette fois il reste contre les représentants de la faillite et du désordre

Vous voterez pour la Ve République.

Pierre Clostermann

***

Une famille française comme les autres... Pierre Clostermann, sa femme et ses trois fils ...avec les mêmes problèmes et les mêmes espoirs.

Nos problèmes à nous tous, habitants de Seine-et-Oise.

Un certain nombre de problèmes me tiennent à cœur pour des raisons personnelles, familiales, pratiques et sentimentales. Nous nous engageons à essayer de les résoudre.

1° L'aménagement et le doublage des voies d'accès et sorties de Paris vers notre périphérie.
2° Extension du tarif banlieue jusqu'à Trappes-Saint-Cyr.
3° Favoriser par une détaxation quinquennale la création de centres récréatifs et de spectacle à proximité des grands ensembles.
4° Création de garderie d'enfants, de terrains de jeux et de sports.
5° Défense des souscripteurs dans les opérations de construction.
6° Révision et allégement des programmes scolaires pour les petites classes.
7° Allocation logement pour les étudiants.
8° « Maisons d'automne » pour les « couples de vieillards. »

Enfin, sur le plan national, une loi-cadre de défense de l'enfance, règlant entre autres le douloureux problème des adoptions dans l'intérêt exclusif de l'enfant pour éviter de nouvelles affaires « Novack ». Aggravation brutale des peines pour les bourreaux d'enfants.

Le contexe spécial de notre région parisienne périphérique. Le fait qu'elle paie le quart des impôts directs de la France, justifie l'intervention directe du budget de l'Etat enrichi, dans l'amélioration des conditions de vie des hommes et surtout des femmes et des enfants qui habitent notre région.

* * *

Les vœux de De Gaulle.

« Sachez que mes propres vœux, les plus sincères, vont à vous.

Quant à la France, je sais et vous me confirmez que nous lui souhaitons, vous et moi, la même chose.

Veuillez croire, mon cher Clostermann à mes sentiments d'amitié fidèle. »

Charles de Gaulle.

* * *

Contre les candidats de la faillite,
Pour que votre « oui » soit logique et efficace,
Pour une France prospère donc sociale,
Pour que de Gaulle ne soit pas balayé par les Partis comme le furent Gambetta Clemenceau et Poincaré après qu'ils aient sauvé la France et le franc.

Pour une majorité de Gouvernement, favorable au programme de de Gaulle,

Votez le 18 novembre, pour le candidat des « oui » à de Gaulle !

Pierre CLOSTERMANN

Remplaçant éventuel :

François JORON

2e *CIRCULAIRE*

Au service de la France : 1940-1962.

PIERRE CLOSTERMANN

Ingénieur

Grand Officier de la Légion d'Honneur. — Médaillé Militaire
Croix de Guerre 1939-1945 (27 Citations). — Valeur Militaire (Algérie) 2 Citations
Officier de la Résistance

présenté par

L'Association pour la Ve République

patronné par

l'Union Démocratique du Travail et l'U.N.R.

Les « oui » à de Gaulle.

Electrices et Electeurs de la 5e Circonscription de Seine-et-Oise,

Dimanche dernier, ensemble, nous avons gagné !

23.276 de vos suffrages se sont portés sur mon nom et surtout sur le programme, les idées et l'idéal dont j'étais le représentant.

Du fond du cœur, je vous en remercie.

Par votre bon sens et votre vrai patriotisme, vous avez démontré qu'il n'y avait pas de « forteresse » ultra en Seine-et-Oise.

Les excès de l'O.A.S. en Seine-et-Oise ont cependant permis au Parti Communiste de presque retrouver ses voix de 1956 dans notre Circonscription.

Les Français ont démontré que le bulletin de vote est l'arme la plus efficace contre les mitraillettes, le plastic et le désordre.

Mais, au parti de la « Révolution Ouvrière », qui a profité du réflexe de défense des travailleurs, nous opposerons l'« Evolution Ouvrière », du Gaullisme, par la promotion sociale qui ne peut se faire que dans la prospérité du Pays.

Cette prospérité de la France ne sera pas seulement celle du « bas de laine », mais surtout ce sera la prospérité moderne de la production et de la consommation. Nous voulons la prospérité qui crée l'emploi bien rémunéré donc la consommation, donc la production économique !

Si les « gaullistes » de l'U.N.R. - U.D.T. et les hommes de bonne volonté qui ont soutenu la politique nationale et économique de de Gaulle obtiennent la majorité absolue du Gouvernement le 25 novembre prochain, nous nous engageons à faire du social stable et constructif. Notre majorité impliquera notre responsabilité vis-à-vis de vous et nous ne nous déroberons pas à votre jugement.

Souvenez-vous, Dimanche prochain, que pour la première fois depuis des dizaines d'années, le Corps électoral Français est le vrai vainqueur des élections.

Le 18 et le 25 novembre compteront dans l'histoire de la République en France, car les Citoyens, en repoussant à la fois les négatifs du Non et les aliénés mentaux de l'O.A.S., se sont libérés des chaînes du passé, ont vaincu le désordre et créé les conditions de la stabilité politique.

Tous ensemble, nous « réussirons » le IVe Plan qui résume l'ensemble de notre programme « gaulliste », en donnant la prospérité et l'indépendance économique, gage de la Liberté des Citoyens.

***

Les Vœux de de Gaulle.

« Sachez que mes propres vœux, les plus sincères, vont à vous.

Quant à la France, je sais et vous me confirmez que nous lui souhaitons, vous et moi, la même chose.

Veuillez croire, mon cher Clostermann à mes sentiments d'amitié fidèle. »

Charles de GAULLE.

***

Contre la faillite,

Pour être logiques et efficaces,

Pour une France prospère donc sociale,

Pour que de Gaulle ne soit pas balayé par les Partis comme le furent Gambetta, Clemenceau et Poincaré après qu'ils eurent sauvé la France et le franc,

Pour une majorité de Gouvernement, favorable au programme de de Gaulle,

Bloquez tous vos voix le 25 novembre sur

Pierre CLOSTERMANN

Remplaçant éventuel :

François JORON
Maire-Adjoint de la Celle-Saint-Cloud
Ancien de la 2e D.B. — Docteur en Médecine

Electrices et Electeurs,

Quelques faits du passé et du présent récent, ainsi que quelques chiffres de notre Programme d'Avenir, méritent de retenir votre attention :

Départ de de Gaulle 1945 :	1 dollar = 55	francs	
Ramadier 22/1/1947 :	1 dollar = 119,10	francs	
Ramadier 24/7/1948 :	1 dollar = 308,57	francs	
Mollet 1/2/1956 :	1 dollar = 397	francs	
Mollet 11/6/1957 :	1 dollar = 427	francs	
De Gaulle 1958 :	1 dollar = 490	francs	4 années de stabilité !
De Gaulle 1962 :	1 dollar = 490	francs	

IVe République 1958 : 2.300.000 dollars de dettes, déficit budgétaire et impasse annuelle 1.900.000.000.000 de francs. Avances de la Banque de France à l'Etat 1.536.000.000.000 de francs.

De Gaulle Ve République 1962 :

3.500.000.000 de dollars de réserves - plus de dettes, budget en équilibre, voté régulièrement pour le 1er janvier, plus d'avance de la Banque de France.

	1958	1962
Constructions scolaires.......	140 milliards	275 milliards
Equipement sanitaire.........	4,4 milliards	26 milliards
Investissements agricoles.....	59 milliards	114 milliards
Energie atomique...........	18 milliards	29 + 315 milliards
H. L. M.	132 milliards	268 milliards
Crédit Foncier...............	200 milliards	270 milliards
Recherche scientifique........	21 milliards	78 + 195 milliards
Equipement sportif-jeunesse..	18 milliards	140 milliards

IVe Plan 1962 - 1966.

En quatre ans ce programme doit :

Augmenter de 53 0/0 les investissements sociaux (famille, retraite, vieillesse)
Augmenter de 24 0/0 la production d'énergie
Augmenter de 23 0/0 la production métallurgique
Augmenter de 29 0/0 la production chimique
Augmenter de 23 0/0 l'industrie de transformation
Augmenter de 32 0/0 la production du bâtiment (écoles, usines, etc.)
Augmenter de 98 0/0 l'éducation nationale (primaire, secondaire, technique)
Augmenter de 39 0/0 la construction de logements.

Il s'agit donc de créer un million deux cent trente cinq mille emplois nouveaux en quatre ans et d'augmenter de 20 0/0 le niveau de vie des Français.

« Ce IVe Plan, n'est-ce point là une grande et noble tâche ? »

De Gaulle.

Pas d'abstentions ! votez...

Pierre CLOSTERMANN.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Robert WAGNER

(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

U.N.R. pour la Ve République

ROBERT WAGNER

Maire de Vélizy-Villacoublay
Président de la Commission des Travaux du District
de la région de Paris (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne)
Député sortant

Remplaçant éventuel :

CLAUDE TISSOT

Inspecteur des Postes et Télécommunications
Maire-Adjoint d'Orsay

Robert Wagner, marié, deux enfants, est né le 6 mars 1911 à Thann (Haut-Rhin). Candidat d'union pour la Ve République, présenté par l'U.N.R., ingénieur, (Ecole polytechnique de Zurich) officier de réserve, membre permanent de la Commission départementale de sécurité de Seine-et-Oise.

Elu maire de Vélizy-Villacoublay en 1953 sur une liste d'union qui avait fait l'unanimité sur son nom, il fut réélu au premier tour de scrutin en 1959 à une très large majorité.

Il a été dans sa commune l'animateur de la construction de plusieurs centaines de logements et pavillons, de plusieurs groupes scolaires et de nombreux grands travaux qui se poursuivent actuellement par l'édification d'un ensemble de 2.200 logements avec centre commercial, culturel, terrain de sport, piscine couverte, maison de jeunes, etc.

Connu et apprécié dans toute la région versaillaise pour ses activités techniques et sociales intercommunales (assainissement, alimentation en eau potable, défense des finances locales, etc.) il a prouvé par ses réalisations d'intérêt général qu'il connaissait parfaitement les problèmes d'une ville comme Versailles, aussi bien que ceux des communes du canton de Palaiseau. A ce titre ses collègues de Paris, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne lui ont confié la présidence de la Commission des travaux du district de la Région parisienne.

Elu député de la circonscription de Versailles sud et Palaiseau en novembre 1958, il a été membre permanent de la Commission de la production et des échanges à l'Assemblée Nationale et s'est dévoué sans compter pour l'intérêt général comme pour l'ensemble des communes de Seine-et-Oise.

Electrices, électeurs,

Je remercie les 28.771 votants de la 6e circonscription qui, par leur « oui », ont affirmé leur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la France.

Mais cette victoire du peuple français et du général de Gaulle ne suffit pas pour assurer la stabilité de la Ve République. Aux élections léislatives prochaines il vous faut confirmer votre « oui » et, pour éviter la revanche des battus du référendum, envoyer au Parlement des députés favorables au général de Gaulle. Depuis quatre ans l'U.N.R. a été le pivot d'une réelle majorité qui a permis au Parlement de travailler dans une atmosphère de sérieux qu'on ne lui avait pas connue depuis près d'un demi-siècle, et de voter toute une série de lois-programmes qui sont une preuve tangible de l'action gouvernementale.

Maintenant que, pour la première fois depuis vingt-deux ans, la France n'est plus en guerre, la tache du général de Gaulle, bien loin d'être terminée doit se poursuivre dans la perspective qui est tracée depuis 1958 ; celle de l'accroissement du bien-être de chacun, avec pour nos jeunes des chances dans la vie, meilleures que celles que nous avons connues, ce qui est le souhait de la quasi-totalité des familles françaises.

Il lui faut demain continuer l'œuvre entreprise :

— Maintenir les finances saines et une monnaie stable.

— Assurer l'expansion économique par le plein emploi et l'amélioration des salaires qui devront progresser au moins de 25 0/0 dans les cinq années qui viennent, comme le prévoit le IVe Plan.

— Développer les investissements scolaires, universitaires, sanitaires, agricoles qui ont déjà augmenté de plus de 50 0/0 depuis 1958.

— Accélérer la construction des logements qui ont atteint cette année le chiffre de 350.000 et qui doit être porté à 400.000.

— Protéger la vie des personnes âgées par une revalorisation des pensions-vieillesse afin de les adapter au coût réel de la vie.

— Améliorer la sécurité sociale de chacun en consolidant le remboursement des prestations à 80 0/0 et en augmentant les allocations familiales et les allocations loyers, tenu compte de l'indice des prix.

— Défendre la liberté effective de l'enseignement et la liberté des entreprises, qu'elles soient industrielles, commerciales, artisanales ou autres.

Pour permettre au général de Gaulle de réaliser ce plan, je suis décidé à le soutenir comme je n'ai cessé de le faire par mes votes pour appuyer son action de redressement national, et j'ai conscience d'avoir été fidèle à mes électeurs car je n'ai cessé de travailler dans la ligne des engagements que j'ai pris vis-à-vis d'eux en 1958.

Je suis décidé à pousser activement une politique de construction de logements destinés aux mal logés et aux travailleurs de toutes catégories, personnes âgées, jeunes ménages, etc.

Je préconise une politique sociale inspirée par la justice et l'humanisme : promotion des salariés au niveau de l'entreprise par le rôle accru donné aux travailleurs ; application rapide de la loi d'orientation agricole votée en 1960 ; gestion stricte des deniers confiés par les salariés à la sécurité sociale ; aide massive à la jeunesse par une application accélérée de la loi relative à l'équipement sportif et culturel.

Je continuerai à défendre les intérêts du département de Seine-et-Oise et de ses habitants comme je l'ai fait, en particulier en tant que Rapporteur de la Commission de la Production à l'Assemblée Nationale, pour la loi relative à l'organisation et l'aménagement de la région parisienne.

Connaissant, par mon expérience de maire, les difficultés et les besoins indispensables en équipements de nos communes de banlieue, je m'engage à continuer de défendre nos communes de Seine-et-Oise pour leur enlever le triste privilège d'être des « communes dortoirs » et je veillerai à éviter que l'emprise croissante de la capitale vienne supprimer ou détruire nos espaces verts et nos bois pour la création de villes artificielles et sans âme.

Les dirigeants des partis politiques de la IVe espèrent qu'après le oui au référendum les électeurs vont élire une chambre hostile au général de Gaulle, ce qui équivaudrait au non qu'ils avaient préconisé. Le peuple de France est trop conscient de l'enjeu et ne se laissera pas manœuvrer : il confirmera sa volonté de stabilité pour la Ve République.

Hier vous avez dit oui au général de Gaulle. Confirmez demain ce oui en apportant votre suffrage au seul candidat pour la Ve République décidé à continuer comme dans le passé à soutenir l'œuvre de rénovation nationale du général de Gaulle.

2e CIRCULAIRE

U.N.R. pour la Ve République.

ROBERT WAGNER

Maire de Vélizy-Villacoublay
Président de la Commission des Travaux du District
de la région de Paris (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne)
Député sortant

Remplaçant éventuel :

CLAUDE TISSOT

Inspecteur des Postes et Télécommunications
Maire-Adjoint d'Orsay

Je remercie les 18.836 électrices et électeurs qui dès le premier tour de scrutin ont porté leur suffrage sur mon nom et ont ainsi approuvé la politique de stabilité souhaitée par le général de Gaulle.

Je vous promets à tous de continuer à travailler dans l'intérêt national tout en défendant comme par le passé le département de Seine-et-Oise et notre circonscription.

Pour assurer dimanche prochain la victoire du candidat national le mieux placé au premier tour, votez tous sans abstention pour :

ROBERT WAGNER

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean DROUOT-L'HERMINE
(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République.
Union pour la Nouvelle République.

JEAN DROUOT-L'HERMINE

Député U.N.R.
Officier de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération. — Médaille de la Résistance
Croix de Guerre avec six Citations. — Distinguished Service Order
Blessé de Guerre. — Père de Famille
Candidat de l'U.N.R.

Électrices, Électeurs,

Je remercie les 29.442 électeurs de la circonscription qui par leur Oui ont affirmé leur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Mais il ne suffit pas que 62 0/0 des Françaises et des Français aient condamné l'attitude des partis de la IVe — alliés aux communistes et à l'O.A.S. afin d'abattre l'homme du 18 juin, pour que ceux-ci s'inclinent devant la souveraineté populaire.

Aux élections législatives prochaines, il vous faut confirmer votre Oui pour éviter la revanche des battus du référendum et envoyer au Parlement une majorité de députés favorables au général de Gaulle.

Unis « Pour la Ve République », tous les mouvements gaullistes et avec eux tous les partisans du Oui présentent dans chaque circonscription un candidat unique, afin de traduire

la volonté qu'a la grande majorité des Françaises et des Français, de bâtir notre avenir sur les bases de l'action entreprise par le général de Gaulle depuis son retour au pouvoir.

Rappelez-vous !

En 1958, la France sortait de douze années de crises ministérielles incessantes qui faisaient de la France la risée du monde entier avec pour résultat l'interminable guerre d'Indochine, la défaite de Dien-Bien-Phu, la guerre d'Algérie, la capitulation de Suez, l'inflation galopante, l'économie en plein marasme, le Trésor vide, le chômage grandissant, notre position internationale au plus bas et notre pays au bord de la guerre civile.

Après avoir rendu espoir à la France effondrée de 1940, après avoir établi la République de 1944, l'avoir de nouveau sauvée en 1958, en janvier 1960 (barricades d'Alger), en avril 1961 (putsch des généraux), le général de Gaulle a rendu à notre économie son dynamisme, a refait notre crédit, arrêté en Algérie une guerre malheureusement sans issue et conféré à notre pays, comme l'a montré son triomphal voyage en Allemagne, un prestige inégalable.

Maintenant que, pour la première fois depuis 22 ans, la France n'est plus en guerre, la tâche du général de Gaulle, bien loin d'être terminée, doit se poursuivre dans la perspective qui est tracée depuis 1958 ; celle de l'accroissement du bien-être de chacun, avec pour nos jeunes des chances dans la vie meilleures que celles que nous avons connues, ce qui est le souhait de toute famille saine, honnête et travailleuse, c'est-à-dire la quasi-totalité des familles françaises.

Continuer l'œuvre entreprise,

C'est-à-dire :

— Maintenir les finances saines et une monnaie stable.

— Assurer l'expansion économique par le plein emploi et l'amélioration des salaires qui devront progresser au moins de 25 0/0 dans les cinq années qui viennent.

— Développer les investissements scolaires, universitaires, sanitaires, agricoles qui ont déjà augmenté de plus de 50 0/0 depuis 1958.

— Accélérer la construction des logements qui ont atteint cette année le chiffre de 350.000 et qui doit être porté à 400.000.

— Protéger la vie des personnes âgées par une revalorisation des pensions-vieillesse afin de les adapter au cours réel de la vie.

— Améliorer la sécurité sociale de chacun en consolidant le remboursement des prestations à 80 0/0 et en augmentant les allocations familiales et les allocations loyers, tenu compte de l'indice des prix.

— Défendre les libertés menacées par le retour au désordre qu'engendrerait la politique des partis coalisés contre de Gaulle, notamment la liberté effective de l'enseignement et la liberté d'entreprise.

Bilan sommaire.

Elu en 1958 pour soutenir la politique du général de Gaulle et les institutions de la Ve République, sans défaillance, j'ai respecté cet engagement.

Ce qui me permet de pouvoir dire aujourd'hui que le bilan suivant est en partie mon bilan.

— Le déficit budgétaire a été réduit et stoppé.

— Les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur.

— Le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun.

— Les investissements publics ont pris un essor sans précédent :

 — constructions scolaires et universitaires + de 50 0/0,
 — équipement sanitaire + de 500 0/0,
 — investissements agricoles + de 60 0/0,
 — énergie atomique + de 60 0/0,

— La hausse des prix à la consommation a été freinée.

— Les salaires ont été augmentés de façon très réelle, quoique insuffisante encore.

— Le chômage est inexistant.

— Des problèmes jamais résolus depuis une dizaine d'années ont trouvé une solution. Il en est ainsi, par exemple, en ce qui concerne :

— l'enseignement privé,
— l'enseignement agricole,
— la recherche scientifique et technique,
— la promotion sociale et professionnelle,
— l'équipement sportif,
— la progression de l'agriculture.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :

— Le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0.
— L'instauration de la Sécurité sociale agricole.
— L'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique.
— La revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 0/0 en 1960, 7,70 0/0 en 1961, 15 0/0 en 1962).
— La majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité.
— La création de l'allocation loyer.

En même temps que s'est réalisé cet effort sans précédent d'investissements et de redressement économique, l'œuvre de pacification en Algérie s'achevait. Le drame algérien qui pesait si lourdement sur l'avenir de la France était conduit à son terme. Les possibilités de coopération entre les deux pays s'ouvraient.

Et, sur le plan de la circonscription, il ne paraît pas tellement nécessaire que je rappelle toutes mes interventions, tant pour les communes à la demande des maires, que pour les particuliers ; pour ces derniers plus de 3.000 dossiers à ma permanence de Poissy sont là pour démontrer que je n'ai pas chômé, et que bien souvent j'ai eu la grande joie d'obtenir satisfaction.

Si vous me faites le grand honneur de me confirmer dans mon mandat, je m'engage à nouveau à soutenir sans défaillance :

Et les nouvelles institutions de la France.

Et la politique du général de Gaulle.

Electeurs n'oubliez pas que, en votant pour les revenants de la IVe République, vous votez pour le retour « au système ».

En votant pour Drouot L'Hermine député U.N.R., vous votez sans équivoque pour la politique du général de Gaulle et pour les institutions de la Ve République.

Faites respecter votre « Oui ».

Remplaçant éventuel :

JOSEPH LEPICIER

Maire de Carrières-sous-Poissy, sans étiquette politique

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République.
Union pour la Nouvelle République.

Électrices, électeurs,

Mon succès de dimanche dernier, je vous le dois et je tiens tout d'abord à vous en remercier, car, malgré la violence des attaques dont je fus l'objet, malgré toutes les insanités déversées sur mon compte, quarante pour cent des électeurs m'ont choisi, étant le candidat sans équivoques, portant bien haut le drapeau auquel il fut toujours fidèle.

Mais dimanche, il faut transformer ce succès en victoire.

Etant contraint d'écrire ce papier avant de connaître quelles seront les combinaisons qui

seront échafaudées par les communistes, socialistes et autres pour essayer, malgré tout, de me battre, j'ignore ce qui en sortira.

Mais, dès à présent, je me refuse à croire que M. Raoult, socialiste de toujours, férocement anti-communiste dans ses actes, puisse à l'automne de sa carrière politique, renier son passé de républicain et de Français en acceptant une alliance avec le parti de l'étranger. S'il accepte cette compromission, ce sera le glas de la S.F.I.O. dans cette circonscription et je serais le premier à en avoir regrets.

M. Jollivet, au cours de sa campagne, a enfin levé l'équivoque qu'il entretenait depuis quinze ans, en laissant entendre que malgré tout il était gaulliste.

Ses actes, ses écrits, sont là pour démontrer qu'après avoir dû toute sa carrière politique au R.P.F. de Charles de Gaulle, il avait rejoint le camp des renégats et qu'il combattait désormais celui dont le parrainage lui avait permis d'être conseiller général et, à une certaine époque, maire-adjoint de Conflans-Sainte-Honorine.

Les suffrages de dimanche dernier lui ont fait comprendre qu'il n'avait plus rien à faire dans la circonscription.

Il me faut donc continuer seul contre la meute, mon combat, pour que se poursuive dans la stabilité nécessaire, l'œuvre de redressement entreprise depuis quatre ans avec le succès que chacun connaît.

Ce combat est celui de toutes les Françaises et de tous les Français dignes de ce nom et ils doivent le mener à mes côtés, sans défaillances, jusqu'à dimanche soir.

Le terrain est dégagé après le premier tour.

Un candidat dit de gauche, hypothéqué par les voix des valets de M. K., se camouflant sous je ne sais quelle étiquette.

Et un autre Français, à part entière et qui l'a prouvé de nombreuses fois dans sa vie, portant bien haut son drapeau, fidèle à ses idées et à son chef, et qui depuis quatre ans a fait la preuve que, sous la Ve République, l'efficacité devait passer avant la démagogie. Votre choix est clair.

J'ai confiance en vous, électrices et électeurs nationaux et j'espère que vous aussi, vous aurez, une fois de plus, confiance en moi.

Jean DROUOT-L'HERMINE
Député U.N.R.
Officier de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération. — Médaille de la Résistance
Croix de Guerre avec six Citations. — Distinguished Service Order
Blessé de Guerre. — Père de Famille
Candidat de l'U.N.R.

Remplaçant éventuel :

Joseph LEPICIER
Maire de Carrières-sous-Poissy

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Gaston AIZIER
(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République U.N.R.

GASTON AIZIER
Chevalier du Mérite Social
Maire de L'Isle-Adam

Remplaçant éventuel :

PAUL BUISSON
Chevalier de la Légion d'Honneur

Électrices, électeurs,

Aux élections législatives prochaines, il vous faut confirmer votre « Oui » et envoyer au Parlement une majorité de députés favorables au général de Gaulle.

Unis « pour la Ve République », tous les mouvements gaullistes et avec eux tous les partisans du « Oui » présentent dans chaque circonscription un candidat unique afin de traduire la volonté qu'à la grande majorité des Françaises et des Français, de bâtir notre avenir sur les bases de l'action entreprise par le général de Gaulle depuis son retour au pouvoir.

Rappelez-vous !

En 1958, la France sortait de douze années de crises ministérielles incessantes qui faisaient de la France la risée du monde entier avec pour résultats l'interminable guerre d'indochine, la défaite de Dien-Bien-Phu, la guerre d'Algerie, la capitulation de Suez, l'inflation galopante, l'économie en plein marasme, le trésor vide, le chômage grandissant, notre position internationale au plus bas et notre pays au bord de la guerre civile.

Après avoir rendu espoir à la France effondrée de 1940, après avoir établi la République de 1944, l'avoir de nouveau sauvée en 1958, en janvier 1960 (barricades d'Alger), en avril 1961 (putsch des généraux), le général de Gaulle a rendu à notre économie son dynamisme, a refait notre crédit, arrêté en Algérie une guerre malheureusement sans issue et conféré à notre pays, comme l'a montré son triomphal voyage en Allemagne, un prestige inégalé.

Maintenant que, pour la première fois depuis vingt-deux ans, la France n'est plus en guerre, la tâche du général de Gaulle bien loin d'être terminée doit se poursuivre dans la perspective qui est tracée depuis 1958, celle de l'accroissement du bien-être de chacun, avec pour nos jeunes des chances dans la vie meilleures que celles que nous avons connues, ce qui est le souhait de toute famille saine, honnête et travailleuse.

Continuer l'œuvre entreprise, c'est-à-dire :

— Maintenir des finances saines et une monnaie stable.

— Assurer l'expansion économique par le plein emploi et l'amélioration des salaires qui devront progresser au moins de 25 0/0 dans les cinq années qui viennent, ainsi que le prévoit d'ailleurs le IVe Plan.

— Développer les investissements scolaires, universitaires, sanitaires, agricoles qui ont déjà augmenté de plus de 50 0/0 depuis 1958.

— Accélérer la construction des logements qui ont atteint cette année le chiffre de 350.000 et qui doit être porté à 400.000.

— Protéger la vie des personnes âgées par une revalorisation des pensions-vieillesse, afin de les adapter au coût réel du moment.

— Améliorer la Sécurité sociale de chacun en consolidant le remboursement des presta-

tions à 80 0/0 et en augmentant les allocations familiales et les allocations loyers, compte tenu de l'indice des prix.

— Défendre les libertés menacées par le retour au désordre qu'engendrait la politique des partis coalisés contre de Gaulle, notamment la liberté effective de l'enseignement et la liberté d'entreprise.

— Réintégrer dans la communauté nationale nos compatriotes d'outre-Méditerranée, qui ont droit à notre sollicitude et à notre entraide fraternelle.

— Pour ce qui concerne l'agriculture, dont le progrès technique a mis cruellement en lumière le retard économique et social, l'objectif est clair : il faut l'amener à la parité avec les autres professions et notamment :

1° faire participer équitablement le secteur agricole au bénéfice de l'expansion, en considération de sa nouvelle place dans le Marché commun ;

2° la mettre, et plus spécialement l'exploitation familiale, en mesure de compenser les désavantages naturels et économiques auxquels elle reste soumise. Bref, mieux ancrer l'agriculture dans l'ensemble économique national tout en lui gardant son caractère spécifique et cela, sur tous les plans : — enseignement — amélioration des structures foncières et d'exploitation — aménagement humain de l'espace rural — organisation et soutien des marchés — politique agricole commune.

— Enfin, en politique étrangère, fidélité à nos alliances, construction nécessaire d'une Europe puissante mais, comme le général de Gaulle l'a maintes fois affirmé, dans laquelle la France tiendra le rôle que lui mérite sa grandeur retrouvée.

Enfant de la circonscription dans laquelle j'ai toujours vécu.

Maire de l'Isle-Adam depuis dix ans.

J'en connais tous les besoins, bien mieux certes qu'un inconnu venu du dehors.

Ces besoins, je m'emploierai de toutes mes forces pour aboutir à leur réalisation pour l'amélioration du sort de chacun et la satisfaction de tous.

C'est à cette œuvre que je consacrerai tous mes moyens si j'ai la faveur de vos suffrages.

Non ! vous ne désavouerez pas l'homme qui a sauvé la France et qui la maintient sur le chemin de la grandeur et de la prospérité.

Gaston AIZIER
Candidat pour la Ve République

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République
U. N. R.

Gaston AIZIER
Chevalier du Mérite Social
Maire de L'Isle-Adam

Remplaçant éventuel :

Paul BUISSON
Chevalier de la Légion d'Honneur

Electrices, Electeurs,

Qu'il me soit d'abord permis de remercier les 15.721 électrices et électeurs, qui, dans toutes les communes de la circonscription, ont placé ma candidature en tête du suffrage.

Ce succès est le vôtre.

Il prouve la compréhension que vous avez de la grandeur du pays.

Il doit être confirmé et amplifié dimanche prochain.

L'appel que je vous adresse ne saurait passer sous silence l'augmentation des voix communistes.

Ce qui importe aujourd'hui : c'est que la majorité nationale décidée à poursuivre et à

soutenir l'œuvre de rénovation politique entreprise par le Général de Gaulle compte utilement parmi ses membres le représentant de notre circonscription.

J'ai l'ambition d'être dans cette tâche, dont je ressens toute la fierté, le mandataire de Tous.

Je fais avec confiance un puissant appel aux 24.000 « Oui » du référendum, aux abstentionnistes de dimanche dernier et aux électrices et électeurs qui ont pu se laisser abuser ou paralyser par une coalition hétéroclite et sans lendemain condamnée sans appel par ceux d'entre vous auxquels elle prétendait s'imposer.

Et je ne veux pas clore cette dernière circulaire électorale sans exprimer à mon prédécesseur Yves de Kerveguen, Conseiller général, maire de Vigny, dont l'attitude noble et digne s'est imposée à tous, le témoignage public de ma gratitude.

Vive la République !

Vive la France !

Tous aux urnes, dimanche 25 novembre :

Votez

Gaston AIZIER

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Robert BALLANGER
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Parti Communiste Français.

Electrices, Electeurs,

Les scrutins se suivent. Hier c'était le référendum-plébiscite, demain les élections législatives. Le 28 octobre, le canton d'Aulnay a marqué son attachement à la République en votant « Non » au plébiscite gaulliste.

Dans le pays, malgré les pressions, la propagande intensive à la radio, à la télévision, le fait que les électeurs aient reçu à domicile avec leur bulletin de vote la seule propagande officielle, les opposants étant arbitrairement exclus, 46 Français seulement sur 100 ont accepté de répondre « Oui ».

C'est un coup sévère qui a été porté au régime de pouvoir personnel, un avertissement solennel que les Français ne sont pas mûrs pour être guidés par un « chef », qu'ils veulent la République.

Le 18 novembre, il s'agit d'élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce doit être l'occasion de condamner à nouveau le pouvoir personnel et d'affirmer votre volonté d'un changement complet de politique.

Le bilan de quatre années de pouvoir gaulliste et U.N.R.

— Diminution du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés (plus de 10 0/0).

— Augmentation du coût de la vie : viande, pain, lait, vin, sucre, charbon, des loyers (50 à 80 0/0).

— 2.500.000 personnes âgées sont obligées de vivre avec moins de 300 francs par jour (mais le budget du Président de la République dépasse 1 milliard par an contre 84 millions en 1957). Sur 165 milliards recueillis par l'impôt pour le Fonds National de Solidarité, 85 seulement sont versés aux vieux travailleurs.

— La jeunesse est sacrifiée : pas assez d'écoles, de centres d'apprentissage, de maîtres pas de logements pour les jeunes ménages.

— Les anciens combattants, les pensionnés sont en butte à l'hostilité du Gouvernement (suppression de la retraite, mise en cause du rapport constant).

— Les artisans, les petits commerçants, sont sacrifiés aux trusts.

— La laïcité est foulée aux pieds, les écoles congréganistes subventionnées.

— Les impôts perçus pour le compte de l'Etat sont passés de 4.476 milliards en 1958 à 7.108 milliards pour 1963.

— Le droit de grève est mis en cause comme le montre la réquisition des conducteurs du métro.

— La faiblesse, la complaisance à l'égard de l'O.A.S.

Le pouvoir gaulliste du côté des militaristes.

Lors de son récent voyage en Allemagne, de Gaulle a glorifié l'armée allemande et lié le sort de la France à celui des revanchards de l'Allemagne de l'Ouest. Lors de la récente crise internationale à Cuba, où la politique pacifique de l'Union soviétique a permis de sauver la paix, de Gaulle a soufflé sur le feu en approuvant inconditionnellement les initiatives bellicistes de Kennedy, au lieu d'aider à l'apaiser.

Des milliers de milliards sont dépensés pour la course aux armements et la force de frappe atomique.

Il est indispensable de changer de politique.

Cette politique, tous ceux qui travaillent pour gagner leur vie en ont assez, ils aspirent au changement. Pas seulement ceux qui ont voté non, mais aussi un grand nombre de ceux que le chantage « au vide », « au chaos », a amené à consentir un oui réticent.

Pas de retour au passé.

Que nous proposent les candidats en présence dans notre circonscription ?

— Dauvergne : c'est le candidat S.F.I.O. d'un cartel qui groupe de Guy Mollet à Paul Reynaud, en passant par le M.R.P., des dirigeants radicaux et quelques politiciens dont les sympathies à l'O.A.S. sont connues. Cette politique d'alliance avec la pire réaction, elle a fait ses preuves dans l'impuissance, l'instabilité ministérielle, la régression sociale de 1947 à 1958.

— Olmeta : c'est le candidat de l'U.N.R., c'est à dire d'une politique plus vieille, plus démodée, plus antisociale, plus nocive encore. C'est le pouvoir personnel, une sorte de bonapartisme au service des milliardaires, des banquiers, de la grande industrie. Elle a fait ses preuves de 1958 à 1962.

Face à ces candidats,

le Parti Communiste Français propose une politique nationale tournée résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques. C'est pourquoi nous luttons de toutes nos forces pour réaliser le rassemblement de tous les républicains. C'est la seule solution juste, raisonnable, honnête, il faudra y venir tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux pour la France.

Dans cet esprit, nous proposons à tous les démocrates un programme qui prévoit :

Dans le domaine politique :

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la libre activité des Partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises ;

— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites ;

— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables ;

— Réforme démocratique de la fiscaliié pour faire payer les riches ;

— Réforme démocratique de l'enseignement.

Pour assurer la paix :

— Politique de coexitence pacifique orientée vers le désarmement général et contrôlé ;
— Opposition aux entreprises du militarisme allemand ;
— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme, qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application peut être l'œuvre d'un Gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

L'application d'un tel programme apporterait aux Français paix, bien-être et prospérité, liberté et tranquillité. Il permettrait aussi d'équiper notre canton de toutes les installations dont il a besoin, de construire lycées, collèges techniques, centres d'apprentissage, d'aménager et de créer des stades, des gymnases. L'hôpital d'Aulnay-Villepinte obtiendrait le financement nécessaire pour la création de services nouveaux.

Pour défendre ce programme et cette politique, les sections communistes du canton d'Aulnay-sous-Bois proposent à vos suffrages des hommes dont vous connaissez l'honnêteté, le dévouement, la vie tout entière au service du peuple.

Robert BALLANGER
Député sortant
Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Eugène LE MOIGN
Métallurgiste. — Maire de Blanc-Mesnil
Résistant. — Evadé

Travailleurs, démocrates, républicains, femmes, jeunes, qui voulez une vie meilleure dans une France libre et pacifique, votez et faites voter

Robert BALLANGER

candidat du Parti communiste français qui doit au premier tour rassembler tous les suffrages des républicains pour battre la réaction.

2e CIRCULAIRE

Parti Communiste Français.

Citoyennes, Citoyens,

Les résultats du premier tour de scrutin dans notre canton d'Aulnay-sous-Bois ont démontré l'opposition résolue des électrices et électeurs au régime de pouvoir personnel.

Notre candidat Robert Ballanger, député sortant, a obtenu 21.043 suffrages, soit un gain de 4.000 voix par rapport à novembre 1958. Notre pourcentage passe de 37,3 à 46,14.

Albert Dauvergne, candidat S.F.I.O., a obtenu 6.911 voix.

Le candidat U.N.R. (Olmeta) a eu 17.653 voix.

Ainsi 27.954 électrices et électeurs se sont prononcés contre le Parti unique des robots de l'U.N.R. soumis inconditionnellement au chef, au guide.

Dimanche prochain, les démocrates, tous les démocrates du canton d'Aulnay s'uniront pour infliger une défaite sévère à l'U.N.R. en bloquant leurs voix sur le nom du candidat d'union des républicains :

Robert BALLANGER

L'heure est, en effet, à la plus rigoureuse des disciplines républicaines. L'intervention directe du Président de la République, devenu chef de Parti dans la campagne électorale, l'utilisation scandaleuse de la radio, de la télévision ont en effet permis au parti du pouvoir personnel l'U.N.R. de bloquer sur ses candidats les voix de la réaction.

Bien que les voix réactionnaires n'aient pas grandi en nombre, leur concentration sur un parti de type autoritaire au service d'un homme constitue un grave péril pour nos libertés et pour l'avenir de la République.

Conscients de ce danger les Partis et organisations démocratiques sont décidés à faire front pour battre l'U.N.R.

Le Parti Communiste Français pour sa part fera tout pour réaliser au second tour l'union des républicains sans exclusive contre les candidats du pouvoir personnel.

C'est ainsi que dans le Nord, le Pas-de-Calais, les candidats communistes se désistent pour les candidats socialistes placés en tête. De leur côté les fédérations Socialistes de ces mêmes départements retirent leurs candidats là où les Communistes arrivent en tête et appellent à battre l'U.N.R.

Dans un certain nombre de circonscriptions ce sont les candidats P.S.U. qui bénéficient de notre désistement.

A Rambouillet, le candidat communiste se désiste en faveur de la candidate radicale Jacqueline Thome-Patenôtre.

Dans la circonscription de Michel Debré, le candidat communiste se désiste en faveur du candidat radical mieux placé pour battre l'ancien Premier Ministre.

Dans toute la France il en sera de même, la famille républicaine se rassemblera pour faire échec au pouvoir personnel et éviter à tout prix que la prochaine Assemblée Nationale soit composée d'une majorité d'U.N.R.

Dans notre Canton, le candidat S.F.I.O. Albert Dauvergne se retire. Les électeurs socialistes voteront comme leur demande leur parti pour battre l'U.N.R.

Les Fédérations Radicales ont adopté un communiqué appelant leurs électeurs à battre le candidat U.N.R., en votant pour le candidat républicain le plus favorisé.

A Aulnay, Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay, Villepinte, des républicains de toutes nuances de conception philosophique différente faisant taire tout ce qui les divise appellent à voter Robert Ballanger, pour battre le candidat du pouvoir gaulliste.

L'Union des Démocrates se réalise. C'est la bonne voie. C'est la voie du salut pour la France et pour la République.

Votez, faites voter

ROBERT BALLANGER

Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance
Député sortant

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE LE MOIGN

Maire de Blanc-Mesnil
Résistant. — Evadé

Pas d'abstention ! Votez Ballanger est un devoir absolu pour les Républicains.

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Louis VALLON

(Candidat de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs.

L'Union Démocratique du Travail, dont je suis le secrétaire général, et l'Union pour la Nouvelle République me présentent à vos suffrages. Membre fondateur de l'association « Pour la Ve République », je suis également investi par cette dernière organisation. Mon suppléant, Raymond Chochon, est membre du Comité départemental de l'U.N.R. de Seine-et-Oise et secrétaire général de celle-ci pour la 10e circonscription.

J'ai rejoint le général de Gaulle à Londres en 1942, en m'évadant de la France occupée. Après avoir pendant quelques mois dirigé l'action clandestine sur la France (section non militaire du B.C.R.A.), je suis devenu en novembre 1943 un représentant de la Résistance au sein de l'Assemblée consultative d'Alger. Alors que je commandais sur le front de l'Est le premier groupe des Commandos de France, je fus rappelé à Paris en décembre 1944 par le général de Gaulle et nommé directeur-adjoint du cabinet du Chef du gouvernement provisoire de la République, fonction que j'ai occupée jusqu'au départ du pouvoir de celui-ci en janvier 1946. Délégué général du R.P.F. pour la région parisienne (Seine et Seine-et-Oise) en 1947, j'ai été député de la Seine de 1951 à 1956. En 1959 je suis devenu, lors de la création de l'U.D.T., le secrétaire général de ce mouvement des « gaullistes de gauche ». Depuis plus de vingt ans je professe pour le général de Gaulle, qui veut bien m'honorer de son amitié, des sentiments de respectueux attachement.

La majorité d'entre vous a voté Oui le 28 octobre dernier. Pour rester fidèles à vous-mêmes, vous voterez le 18 novembre pour le candidat du Oui, afin que puisse se constituer au sein de l'Assemblée Nationale de demain, la majorité de gouvernement dont le général de Gaulle a besoin pour poursuivre et développer l'œuvre entreprise depuis quatre ans.

Les résultats obtenus sont impressionnants :

— alors qu'en 1958 la France était au bord de la faillite financière et de la guerre civile, le franc est devenu une des monnaies les plus fortes du monde ;

— nos exportations l'emportent sur nos importations et les réserves de devises ne cessent de s'accroître ;

— notre industrie est en pleine modernisation et en forte expansion ;

— la conversion nécessaire de l'agriculture a été commencée ;

— la guerre d'Algérie a pris fin et partout la France a substitué au régime colonial périmé une étroite et amicale coopération avec les peuples qui constituaient son Empire ;

— le prestige international de notre Pays est au plus haut ;

— la réconciliation franco-allemande met un terme définitif à la rivalité qui a déclenché trois guerres en moins d'un siècle et donne un fondement solide à la construction européenne ;

— la France, allié à part entière dans l'Union Atlantique, s'apprête à assumer, dans le rapprochement nécessaire de l'Est et de l'Ouest, la mission qui lui incombe en raison de sa position géographique et de sa volonté pacifique.

Mais l'œuvre est loin d'être achevée :

Il faut qu'elle se prolonge, notamment dans le domaine social. Il s'agit de mettre en œuvre une planification démocratique, qui permette à l'ensemble des Français, groupés dans leurs syndicats professionnels et organisés par régions, d'orienter l'expansion économique dans le sens du bien commun, en favorisant une plus juste répartition du revenu national entre les individus et les familles.

Une telle politique saura dégager les énormes crédits nécessaires à une construction

accélérée de logements et donner à l'Education Nationale les importants développements qu'exigent à la fois la poussée démographique et la nécessité d'élever constamment le niveau culturel, scientifique et technique des Français.

Pour répondre aux exigences de notre temps, la France doit se transformer, tout en sauvegardant la liberté, qui est la plus glorieuse de ses traditions politiques et spirituelles.

Barrez donc la route au parti communiste, qui représente le système totalitaire ! Barrez-la également aux candidats des factieux qui voudraient profiter des séquelles de la guerre d'Algérie pour installer le fascime dans notre Pays !

Si les vieux partis triomphaient, ils ramèneraient avec eux le désordre et l'impuissance de la IVe République.

Vous voterez pour le candidat de l'association « Pour la Ve République » !

Louis VALLON

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palmes. — Médaille de la Résistance
61 ans. — Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
Ancien Député de la Seine
Membre du Conseil Economique et Social. — Secrétaire Général de l'U.D.T.
Membre fondateur de « Pour la Ve République »

Remplaçant éventuel :

Raymond CHOCHON

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Candidat de l'Union Démocratique du Travail dont je suis le secrétaire général et de l'Union pour la Nouvelle République, membre fondateur de l'association « Pour la Ve République », j'ai été désigné dimanche dernier sans ambiguïté par le suffrage universel pour battre le candidat communiste dans la 10e circonscription de Seine-et-Oise.

Arrivé immédiatement derrière Monsieur Gaston, candidat du Parti Communiste, je compte qu'au second tour les suffrages de tous les électeurs républicains qui souhaitent barrer la route à un parti qui représente le totalitarisme et menace la démocratie, se porteront sur mon nom et celui de mon suppléant Raymond Chochon. Il s'agit d'assurer ainsi le 25 novembre l'élection d'un fidèle compagnon du général de Gaulle par la victoire du bon sens et de la raison politique.

Cette victoire sera le désaveu de tous ceux qui de près ou de loin ont touché à l'activisme; elle marquera la défaite du communisme et de ses complices ; elle signifiera également la faillite du « cartel des Non ». Dans toute la France les candidats de ce dernier ont été battus ; il a enregistré un notable échec dans toute la Seine-et-Oise et notamment dans la 10e circonscription de ce département. C'est pourquoi je demande aux nombreux électeurs qui ont jusqu'ici été fidèles à Monsieur Mazurier de reporter leurs voix sur moi, seul candidat capable de battre le communiste. Cette victoire aura une signification positive ; elle traduira la volonté du corps électoral de voir à l'Assemblée Nationale une majorité de gouvernement consolider les résultats acquis depuis quatre ans grâce à la Ve République, et prolonger l'effort déjà accompli dans un sens social favorable aux intérêts des travailleurs afin que ceux-ci participent plus largement aux fruits de l'expansion économique. La planification démocratique est d'ailleurs le seul moyen efficace de résoudre dans le cadre national le problème des prix et des surplus agricoles. Les « Vieux » ont droit à des retraites décentes qu'une politique de la vieillesse mettra en œuvre à bref délai, sans léser en rien les personnes actives grâce à l'expansion. Une réforme profonde de l'enseignement et de la formation professionnelle, un accroissement substantiel des crédits accordés aux sports et aux loisirs, assureront aux jeunes un meilleur départ dans la vie. Je suis décidé par mon action au sein de la future majorité à aider le général de Gaulle et son gouvernement à poursuivre l'œuvre entreprise en faveur du progrès social et de la grandeur nationale. Cette majorité qui inclura bien entendu la plus puissante de toutes les forces parlementaires de la prochaine assemblée, celle des Gaullistes,

comprendra également des hommes venus de certains des partis traditionnels, soucieux de renouveau, d'efficacité et de stabilité.

Electrices, électeurs,

Grâce à votre vote les communistes ne seront pas les maitres de la 10e circonscription de Seine-et-Oise où ils sont d'ailleurs en forte minorité !

Abstentionnistes du premier tour, vous ferez votre devoir le 25 novembre !

Toutes et tous, vous voterez pour le candidat de l'Union Démocratique du Travail et de l'Union pour la Nouvelle République.

Vive la France !
Vive la République !
Vive de Gaulle !

LOUIS VALLON

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palmes. — Médaille de la Résistance
61 ans. — Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
Ancien Député de la Seine
Membre du Conseil Economique et Social. — Secrétaire Général de l'U.D.T.
Membre fondateur de « Pour la Ve République »

Remplaçant éventuel :

RAYMOND CHOCHON

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Raymond VALENET

(Candidat de l'Association pour la Ve République — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République U.N.R. — Mouvements gaullistes.

RAYMOND VALENET

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme
Ancien Déporté de la Résistance. — Pensionné Militaire à 100 %
Directeur d'Usine. — 50 ans
Conseiller Général. — Maire de Gagny

Remplaçant éventuel :

ROBERT WEBER

Médaille Militaire. — Médaille de la Résistance
Ancien Conseiller Général

Citoyennes, Citoyens,

Merci d'abord aux 34.901 électeurs de la circonscription qui, par leur « oui », ont affirmé leur volonté de voir le général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve Rébublique.

Qu'on le veuille ou non, il est indéniable que 62 0/0 des français ont voté le 28 octobre 1962, pour le chef de l'Etat, contre les partis de la Ve République, associés aux communistes et à l'O.A.S.

Cela ne suffit pas...

Il faut que ce « oui » soit consolidé aux élections législatives par l'envoi au Parlement de ceux qui ont toujours fait confiance au général de Gaulle.

Souvenez-vous des conditions dramatiques du retour du général de Gaulle à la vie publique.

En 1958, la France sortait de douze années de crises ministérielles incessantes qui faisaient de notre pays la risée du monde entier avec, pour résultat, l'interminable guerre d'Indochine, la défaite de Dien-Bien-Phu, la guerre d'Algérie, la capitulation de Suez, l'inflation, le Trésor vide, le chômage menaçant, notre position internationale dégradée et notre pays au bord de la guerre civile.

Il y a eu ensuite le drame des années 1960 et 1961.

Qui ?... Mais qui, sinon de Gaulle, pouvait sauver la République lors de l'affaire des barricades d'Alger et au moment du putsch ?

Qui pouvait tenir la barre du navire en détresse ?

Aujourd'hui, pour la première fois depuis 22 ans, la France n'est plus en guerre !... Mais notre tâche est loin d'être terminée. Elle doit se poursuivre dans la perspective tracée dès 1958 :

Sur le plan international :

— Consolidation de nos alliances traditionnelles.
— Construction européenne dans le cadre du Marché commun.
— Recherche de tous moyens pour atteindre à la Paix.

Sur le plan intérieur :

— Amélioration du bien-être de chacun ;
— Pour les familles et les travailleurs, pour tous, accroître les possibilités d'une vie meilleure ;
— Majoration des salaires dans le cadre de l'exécution du IVe Plan qui prévoit une progression de 25 0/0 dans les cinq années à venir ;
— Pour l'enfance, l'adolescence et toute la jeunesse, développement accru des investissements scolaires, universitaires, scientifiques, sanitaires, sportifs ;
— Pour nos anciens, revalorisation de leurs moyens d'existence ;
— Pour les jeunes foyers et les mal-logés, construction accélérée de nouveaux logements et octroi de facilités d'attribution.

Sur le plan législatif :

— Défense des institutions et libertés républicaines.

Vous me connaissez !

Conseiller municipal de Gagny depuis 1947, adjoint au maire en 1949, maire de Gagny en 1959, j'ai apporté, vous le savez, à chacune de mes tâches, toute mon énergie, tout mon dévouement, toute ma conscience.

En 1961, la confiance des électeurs du canton du Raincy m'a permis de battre le candidat communiste, en m'envoyant siéger au Conseil général.

Ne vous laissez pas égarer par les candidatures de diversion qui feraient le jeu du communisme.

Seul candidat des électeurs qui ont répondu « oui » à de Gaulle, face à l'étrange coalition des promoteurs du « non », je viens à vous avec ma simplicité d'honnête homme et de citoyen qui croit en la France et en ses destinées. Une fois de plus, je proclame ma confiance et mon attachement au général de Gaulle.

Mon passé vous garantit la valeur de mon engagement.

En toute sérénité, je pense que Dimanche...

Vous voterez Raymond VALENET

Pour que vive la République et que vive la France.

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République U.N.R. — Mouvements gaullistes.

Citoyennes... Citoyens...

Merci aux 23.944 électrices et électeurs qui, par leurs voix, m'ont placé en tête de tous les candidats au premier tour.

Dimanche prochain, il faudra concrétiser cette première victoire en barrant la route au candidat de Moscou, d'une façon définitive et sans appel.

Pour cela je m'adresse, bien sûr, à ceux qui m'ont déjà fait confiance, mais aussi aux trop nombreux abstentionnistes et à ceux qui, le 18 novembre, ont donné leurs suffrages à d'autres candidats nationaux.

Le problème est simple !...

Le Dimanche 25 novembre vous voterez Français.

Vous ferez confiance à celui qui vous a déjà clairement exprimé sa ferme volonté de soutenir le redressement financier, économique et social entrepris par le général de Gaulle en accordant votre suffrage à Raymond Valenet.

Pas d'abstention... Votez !...

RAYMOND VALENET

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme
Conseiller Général. — Maire de Gagny

Remplaçant éventuel :

ROBERT WEBER

Médaille Militaire. — Médaille de la Résistance
Ancien Conseiller Général

DOUZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. René RIBIÈRE

(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République U.N.R.

RENÉ RIBIÈRE

Croix de Guerre 1939-1945
Préfet en service détaché Délégué de France à l'O.N.U.
Conseiller Municipal de Montmorency. — Député de Seine-et-Oise (1958-1962)

Remplaçant éventuel :

YVES CARRIC

Maire du Plessis-Bouchard

Electrices, Electeurs,

Après quatre ans de mandat législatif, et de travail consacré au mieux-être de mes concitoyens des cantons de Montmorency et de Taverny, en étroite collaboration avec les municipalités de vos communes, je me représente avec confiance à vos suffrages.

Vieux compagnon du Général de Gaulle dans ses luttes passées, membre de son cabinet

en 1958, lors de son retour aux affaires, je n'ai jamais manqué à la promesse que je vous avais faite et que je m'étais faite à moi-même, de le soutenir dans son œuvre de redressement et de rénovation nationales.

L'Union pour la Nouvelle République à laquelle je suis fier d'appartenir, a sans défaillance apporté son concours au Président de la République, et je puis dire sans crainte d'être démenti, que l'action de ses groupes parlementaires à l'Assemblée Nationale et au Sénat a été déterminante dans la stabilité que nous avons connue au cours des quatre dernières années.

Nous n'avons pas reculé devant certains votes ou certaines dispositions impopulaires, conscients que nous étions de leur nécessité vitales pour l'avenir du pays.

Un style nouveau a été donné à la politique de la France que ce soit sur le plan extérieur ou intérieur.

La France n'est plus l'homme malade de l'Europe, mais au contraire son élément moteur le Marché commun et l'Entente franco-allemande nous permettront bientôt d'accomplir une nouvelle étape sur la voie d'une Europe sans frontière et dotée d'une monnaie commune. Nous l'avons fait sans esprit de système et en respectant les particularités nationales.

La Grande-Bretagne est bon gré, mal gré, attirée dans l'orbite européen et si nous saluons avec joie son entrée dans l'Union Européenne, qui renforcera notre potentiel vis-à-vis du monde communiste, nous nous sommes refusés et continuerons à nous refuser à des concessions exorbitantes préjudiciables à notre économie et à notre agriculture.

La constitution d'une force de frappe européenne, bien loin de nuire à la cohésion de l'Alliance Atlantique, augmentera son rayonnement et donnera à l'Europe dans le concert des Grandes Puissances, et aux côtés de notre grand allié d'Outre-Atlantique, la place à laquelle ses richesses intellectuelles et son potentiel industriel lui permettent de prétendre.

Membre de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale et rapporteur du budget de ce Département, j'ai pu à travers les comptes rendus de mes collègues et ma propre expérience, juger du prestige retrouvé de la France à l'étranger.

Paris est redevenu un des grands centres de la politique mondiale et ceci eût été impossible sans le Général de Gaulle et une majorité parlementaire stable pour soutenir son Gouvernement.

En 1958, je vous ai demandé de faire confiance au Général de Gaulle pour rétablir la paix en Algérie. C'est maintenant chose faite. Il y a eu certes bien des péripéties et bien des drames douloureux qui ont endeuillé la grande famille française et troublé les consciences, mais la guerre civile a été évitée grâce à la fermeté et à l'autorité morale du Chef de l'Etat. Si l'organisation subversive est une hydre aux cent têtes sans cesse renaissante, de rudes coups lui ont été portés, et dans son unanimité la conscience nationale a condamné avec horreur les violences et les attentats de l'O.A.S.

L'œuvre d'aujourd'hui et celle de demain sera d'écraser sans faiblesse la subversion sans perdre de vue le danger du fascisme d'extrême-gauche qui prend ses mots d'ordre à Moscou, mais aussi de panser les blessures et de réintégrer dans la Communauté nationale, nos compatriotes d'Outre-Méditerranée qui ont droit à notre sollicitude et à notre entraide fraternelle.

Hostile à tous les sectarismes, défenseur intraitable de toutes les libertés, partisan de l'évolution sociale dans l'ordre, respectueux de la propriété privée sous toutes ses formes, et défenseur du libre exercice des professions libérales.

Je me suis associé à toutes les réformes qui ont permis à la liberté de l'enseignement de devenir effective, aux collectivités locales de donner leur garantie à la construction d'édifices cultuels dans les communes en expansion, à l'équipement sportif (si en retard dans notre Seine-et-Oise), de se développer, à la promotion sociale et professionnelle de devenir une réalité, et à l'industrie, au commerce, à l'artisanat de se moderniser et se développer dans la liberté.

Le bilan de quatre ans de législature et de gouvernement à direction Gaulliste parle lui-même :

— Budget voté en temps utile (ce qui ne s'était jamais vu) ;
— Déficit budgétaire réduit et stoppé, impasse maintenue à 700 millions de NF ;
— Remboursement anticipé des dettes extérieures et confortable réserve d'or et de devises ;

— Essor sans précédent des investissements publics :

— Constructions scolaires et universitaires, + de 50 0/0 ,
— Equipement sanitaire, + de 500 0/0 ;
— Investissements agricoles, + de 60 0/0;
— Energie atomique, + de 60 0/0.

Dans le domaine social :

— Remboursement à 80 0/0 des frais de Sécurité sociale ;
— Instauration de la Sécurité sociale agricole;
— Augmentation de 16,50 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique ;
— Revalorisation des pensions de vieillesse (10,5 0/0 en 1960, 7,7 0/0 en 1961, 15 0/0 en 1962) ;
— Majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité ;
— Création de l'allocation-loyer.

Cette action doit être poursuivie, ce sera l'œuvre de demain.

Il faudra :

— Maintenir des finances saines et une monnaie stable.

— Assurer l'expansion économique par le plein emploi et l'amélioration des salaires qui devront progresser d'au moins 25 0/0 dans les cinq années qui viennent, ainsi que le prévoit d'ailleurs le IVe Plan.

— Développer massivement les investissements scolaires, universitaires, sanitaires, sportifs, agricoles.

— Accélérer la construction des logements qui doivent être portés à 400.000 par an.

— Protéger et améliorer encore la vie des personnes âgées.

— Améliorer la Sécurité sociale de chacun en consolidant le remboursement des prestations à 80 0/0 et en alignant les allocations familiales et les allocations-loyers sur l'indice du coût de la vie.

— Poursuivre l'œuvre de simplification de la fiscalité et diminuer la pression fiscale qui s'exerce sur les salariés.

— Garantir l'indépendance et l'autonomie de gestion des régimes complémentaires de retraite des cadres, des professions libérales et des commerçants et artisans, auxquelles je me suis toujours attaché comme en témoignent mes interventions au Parlement.

Mes amis savent, et beaucoup d'entre vous le sont, que je n'ai jamais ménagé mon temps, ni ma peine pour défendre les intérêts légitimes de mes électeurs, ni ceux des communes de la circonscription et de la Seine-et-Oise tout entière. Je l'ai toujours fait en dehors de toute considération politique, car une fois élu, un député qui est d'abord celui de la Nation, a le devoir au Parlement de rester fidèle à son idéal, et doit lorsqu'il revient aux sources du suffrage, c'est-à-dire, auprès de vous, être l'élu de tous et défendre les citoyens quels qu'ils soient contre l'injustice et l'arbitraire. M. Yves Carric, maire du Plessis-Bouchard, a bien voulu accepter de m'apporter son concours. Il n'appartient et n'a jamais appartenu à aucun parti mais soutient sans défaillance la politique de rénovation nationale entreprise par le Gé al de Gaulle et son Gouvernement.

J'ai le sentiment de ne pas avoir démérité et je vous demande, comme vous avez répondu oui le 28 octobre, de voter le 18 novembre prochain pour le seul candidat du oui à la Ve République et pour l'élu local qui en toute circonstance a été et sera à vos côtés.

Donnez à de Gaulle les hommes qui lui permettront de poursuivre sa tâche au service de la France contre tous les totalitarismes, contre le fascisme et le communisme pour un avenir meilleur dans la liberté.

Votez René RIBIÈRE.

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Par 29.093 voix, soit 46 0/0 des suffrages, vous avez confirmé votre oui et témoigné de votre confiance au Général de Gaulle et à la Ve République.

Vous m'avez placé très largement en tête de tous les candidats, puisque la condidature communiste qui arrive en second a recueilli seulement 13.702 voix soit 21,5 0/0 des suffrages.

Je n'aurai pas la cruauté d'insister sur les déboires des tenants du « non » et du mendésisme. Leur élan a été stoppé net et vous leur avez signifié sans équivoque votre volonté de ne plus revoir les hommes du passé aux leviers de commande.

Grâce au vote massif en faveur des gaullistes, émis dimanche dernier, une majorité parlementaire stable et décidée à travailler dans l'ordre au bien public va, le 25 novembre, entrer au Parlement.

J'aurai à cœur de mériter votre confiance, et je n'ai qu'un seul regret, le nombre trop élevé des abstentionnistes qui, moins important, aurait évité un second tour dans beaucoup de circonscriptions et dans la nôtre en particulier, 2.500 voix seulement m'ayant séparé de la majorité absolue au premier tour.

Votez sans abstention le 25 novembre, mon ami Carric et moi-même vous en prions instamment.

J'aurai besoin de la plus large approbation pour poursuivre comme je l'ai fait depuis 1958 ma tâche au service de la Nation et de nos deux cantons.

D'avance merci, pour de Gaulle, pour la République, pour la France.

René RIBIÈRE
Croix de Guerre 1939-1945
Préfet en service détaché Délégué de France à l'O.N.U.
Conseiller Municipal de Montmorency. — Député de Seine-et-Oise (1958-1962)

Remplaçant éventuel :

Yves CARRIC
Ancien Combattant 1939-1940. — Ancien Prisonnier de Guerre
Maire du Plessis-Bouchard

TREIZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Armand CACHAT
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Armand CACHAT
Candidat U.N.R.
Député sortant.

Son activité politique.

Elu Maire Gaulliste en 1947.
Réélu en 1953 et en 1959.
Elu Conseiller Général Gaulliste en 1949.
Réélu en 1955.
Elu Député Gaulliste (U.N.R.) le 30 novembre 1958 à la majorité absolue dans toutes les communes — sans exception — de la treizième circonscription.

Son passé militaire.

— Ancien Officier.
— Ancien Combattant.
— Ancien Prisonnier de guerre (1940-1945).
— Chevalier de la Légion d'Honneur (faits de Guerre).
— Médaille Militaire.
— Croix de Guerre T.O.E. (4 citations).
— Croix de Guerre 1939-1945 (3 citations).
— Croix du Combattant.
— Médaille des Blessés.
— Médaille Coloniale (Maroc-Sahara).
— Chevalier du Ouissam Alaouite.
— Médaille de la Paix Espagnole (Maroc).

Avec de Gaulle vous avez dit Oui. Vous avez ainsi empêché son départ.

N'envoyez pas au Parlement un homme, partisan du non, qui mettra tout en œuvre pour que de Gaulle se démette.

CACHAT est le seul candidat qui soutiendra son action, le seul qui peut représenter votre volonté.

Faites respecter votre oui.

Votez Armand CACHAT.

Electrices, Electeurs de la treizième circonscription,

Attention !

L'O.A.S. a essayé d'abattre de Gaulle avec des mitraillettes. Par miracle, elle n'a pas réussi.

Les anciens partis politiques, avec l'appui de cette même O.A.S. et du Parti Communiste ont essayé de l'abattre avec le non le 28 octobre dernier. C'est grâce à vous et à votre oui que cette tentative a échoué.

Tous réunis, ils vont maintenant essayer, une troisième fois, de l'abattre en vous proposant de voter pour un de leurs candidats. Ils espèrent, ainsi, obtenir une Assemblée Nationale ingouvernable, devant laquelle de Gaulle sera dans l'obligation de se démettre.

Vous ne voudrez pas plus cela, le 18 novembre prochain, que vous ne l'avez voulu le 28 otobre dernier.

L'honnêteté, la parole donnée, l'honneur des oui sont engagés.

Vous ferez respecter votre oui en votant pour Cachat, le seul candidat qui soutiendra l'action du Général de Gaulle, comme il l'a toujours fait.

Mais attention ! Il est fait appel, ici, à tous les oui.

Votre vote du 28 octobre serait complètement inutile si un seul d'entre vous s'abstenait au premier tour le 18 novembre, scrutin important, ou votait pour un autre candidat que Cachat. Ce serait vous déjuger et vouloir le départ de de Gaulle. Si vous tous les oui, êtes, comme c'est absolument certain, sincères avec vous-mêmes et avec votre dernier vote, vous n'aurez pas à revenir une deuxième fois aux urnes le 25 novembre. Cachat doit être élu dès le premier tour du 18.

Trois candidats se présentent à vous dans la circonscription :

— un Communiste qui représente Khrouchtchev et sa guerre nucléaire.
— un S.F.I.O. qui représente les anciens partis et la défunte IVe République.
— et Cachat, qui représente simplement de Gaulle et le patriotisme le plus pur.

Françaises, Français de la treizième circonscription,

Votre choix est le plus simple et le plus clair que vous n'ayez jamais eu à faire.

Le 28 octobre, vous avez voté de Gaulle, en mettant dans l'urne le oui.

Le 18 novembre, vous voterez encore de Gaulle, en y mettant le nom de

ARMAND CACHAT

Député sortant. — Maire de Montgeron
Candidat de l'Union pour la Nouvelle République

Remplaçant éventuel :

MARCEL SIEFFERT
Conseiller Général. — Maire-Adjoint
Croix de Guerre 1939-1945

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République - U.N.R.

Résultats du premier tour :

Inscrits	65.703
Votants	48.906
Exprimés	47.735
Cachat (U.N.R.)	22.472
Combrisson (Communiste)	17.555
Thévenet (S.F.I.O.)	7.708

Electrices, Electeurs,

Je remercie tout d'abord les 22.472 électrices et électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages, mais en examinant les chiffres, l'on s'aperçoit que les abstentions ont été de 10 0/0 plus élevées qu'au référendum (27 0/0 contre 17 0/0). Ces abstentions ne proviennent que des électeurs ayant voté « oui ».

En effet, l'on retrouve les 24.000 non que se partagent le Communiste et le Socialiste, alors que Cachat ne retrouve que 22.000 voix provenant des partisans du oui.

Il ressort donc que 6.000 oui se sont abstenus et n'ont pas confirmé leur vote du 28 octobre.

Alors attention au deuxième tour, les oui n'auraient plus d'excuses, s'ils ne participaient pas au scrutin de ballottage.

Il s'agit maintenant d'éliminer le communiste.

C'est à votre devoir de Français, à votre patriotisme, qu'il est fait appel.

Il faut choisir entre Combrisson, représentant Khrouchtchev et l'U.R.S.S., et Cachat, de Gaulle et la France.

Vous ne voudrez pas, en vous abstenant, vous rendre involontairement les complices des communistes.

Tous, sans aucune abstention, qui serait cette fois-ci un crime, vous vous rendrez aux urnes le 25 novembre et vous voterez en masse pour

ARMAND CACHAT
Député sortant. — Maire de Montgeron

Remplaçant éventuel :

MARCEL SIEFFERT
Conseiller Général. — Maire-Adjoint

QUATORZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Michel BOSCHER

(Candidat de l'Association pour la Ve République — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

L'Association pour la Ve République, l'U. N. R.

vous disent :

Confirmez votre Oui du 28 octobre en votant pour Michel Boscher, le seul candidat ayant prouvé sa fidélité à de Gaulle.

Electrices, Electeurs,

En me présentant devant vous en 1958 je vous disais, en parlant des candidats divers qui sollicitaient vos suffrages : « Aujourd'hui gaullistes parce que c'est la mode (ils ne l'étaient pas hier), demain ils ne le seront plus car l'ambition personnelle guidera seule leur ligne de conduite. »

Les événements m'ont donné raison.

Aujourd'hui les représentants des vieux partis se retrouvent aussi anti-gaullistes qu'ils étaient hier prêts à se réclamer du Général.

Ils ont constitué, un soit-disant front des « non à de Gaulle », avec la complicité bienveillante du parti communiste, alors que — à part ce « non » — tout les divise : dirigistes S.F.I.O. et libéraux « Indépendants », laïques de gauche et « confessionnels » du M.R.P...

Ce front déjà se désagrège, miné par ses oppositions internes.

Le but de l'opération est clair : éliminer du Parlement ceux qui ont soutenu sans défaillance le Général de Gaulle, pour ensuite obliger de Gaulle à abandonner le pouvoir. Tout ceci au cri de « A nous les places... »

Ils ont voulu chasser de Gaulle lors du referendum du 28 octobre.

Ils ont échoué. Par 62 0/0 des voix, la France leur a dit : « Pas d'accord ».

Ils veulent prendre leur revanche aux élections : dans cette circonscription à travers Michel Boscher, c'est de Gaulle qu'ils veulent atteindre.

Cela vous ne leur permettrez pas.

Mesurons ensemble le chemin parcouru en quatre années de stabilité :

— le déficit budgétaire supprimé ;

— le Marché commun mis en route à nos conditions ;

— un effort énorme consenti en faveur des investissements publics, rendu possible par nos finances saines :

— constructions scolaires et universitaires : + de 50 0/0 de crédits nouveaux,

— équipement sanitaire et hospitalier : + de 500 0/0,

— investissements agricoles : + de 250 0/0 ;

— des solutions apportées à des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années :

— enseignement privé,

— enseignement agricole,

— recherche scientifique et technique,

— promotion sociale et professionnelle,

— équipement sportif ;

— dans le domaine social :

— le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0,

— l'instauration de la Sécurité sociale agricole,

— l'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales,

— la revalorisation des pensions de vieillesse (10,5 0/0 en 1960, 7,7 0/0 en 1961, 15 0/0 en 1962),

— la majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité,

— la création de l'allocation-loyer;

— l'achèvement du douloureux drame algérien et la réduction correspondante de la durée du service militaire de 29 à 18 mois.

***

A tout cela, j'ai contribué par mon action au Parlement. Vous le savez.

Vous savez aussi que vous avez eu en moi un avocat et un conseiller fidèle.

J'ai vécu parmi vous et vous ai aidé de mon mieux : élus locaux, habitantes et habitants de notre région : ma porte vous a toujours été ouverte. Vous m'avez écrit, vous êtes venus me voir : j'ai été votre porte-parole et votre ami.

Vous, en particulier, agriculteurs de la région : nous nous sommes réunis, vos dirigeants professionnels, mon suppléant, Georges Coisnon et moi à plusieurs reprises et de nos colloques sont sorties des améliorations aux divers textes agricoles que j'ai pu — agissant comme votre mandataire — faire adopter par le Parlement (en particulier la limitation de la reprise triennale).

***

Qu'il reste encore beaucoup à faire, nous en convenons ensemble :

Sur le plan national :

— la poursuite de l'expansion économique et une meilleure redistribution du revenu national, en particulier par une aide accrue aux catégories sociales les plus défavorisées, dont, bien sûr, les personnes âgées;

— la réalisation et le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture;

— la modernisation de notre réseau routier (autoroutes);

Sur le plan international :

— l'amélioration de la cohésion du monde occidental, seul moyen de négocier valablement l'arrêt de la course aux armements nucléaires;

— la construction de l'Europe par étapes réalistes et progressives;

Dans le domaine régional de la Seine-et-Oise :

— la suppression des zones de salaire;

— une aide accrue aux communes en plein essor démographique permettant aux habitants d'y être non seulement logés mais d'y connaître une vie sociale normale;

— une aide aux villes désireuses de créer chez elles des emplois (installations de petites industries et d'artisans) afin de diminuer le nombre des travailleurs obligés de se rendre quotidiennement à un lieu de travail éloigné.

***

Tous ces buts, nationaux, internationaux, régionaux, nous ne pourrons les atteindre que dans la stabilité et par le travail.

En 1958, je ne vous ai fait qu'une promesse : celle de travailler avec vous et aussi dur que vous pour remettre la France debout.

Je crois avoir tenu parole.

Aujourd'hui, je vous dis : la voie choisie était la bonne; tous ensemble nous continuerons à travailler avec le Général de Gaulle pour une France rajeunie, généreuse et pacifique : la France de demain.

MICHEL BOSCHER
Député sortant
Maire d'Evry-Petit-Bourg
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre

Remplaçant éventuel :

GEORGES COISNON
Agriculteur à Chalou-Moulineux

2e *CIRCULAIRE*

L'Association pour la Ve République, l'U. N. R.

vous disent :

Confirmez votre « Oui » du 28 octobre en confirmant votre vote du 18 novembre.

Electrices, Electeurs des cantons d'Etampes, d'Arpajon, de Corbeil, de Milly, de La Ferté-Alais, de Méréville.

En m'accordant 21.081 voix (soit 45 0/0 des suffrages exprimés) vous m'avez placé, lors du premier tour de ces élections, largement en tête de tous les candidats.

Soyez-en profondément remercié. Vous, en particulier, électrices et électeurs des cantons de Corbeil et de Milly qui m'avez accordé la majorité absolue dans vos cantons. Vous aussi, électrices et électeurs d'Evry-Petit-Bourg qui avez donné à votre maire 65 0/0 de vos voix.

Cette manifestation de confiance, vous l'avez prodiguée à votre député sortant, reconnaissant en lui l'interprète de vos profondes aspirations.

Vous avez par là même désavoué les combinaisons contre-nature des vieux routiers de la politique des partis.

Vous avez voulu dresser un barrage efficace face au représentant du parti communiste.

Vous avez surtout voulu affirmer votre confiance dans l'avenir de notre pays, dans un avenir de stabilité et de travail, indispensable pour l'amélioration des conditions de vie de chacun.

Enfin vous avez voulu marquer, sans aucune équivoque, votre adhésion à la politique définie depuis quatre années par le Général de Gaulle.

⁂

Tout cela, dimanche prochain, massivement, vous le confirmerez.

Vous voterez sans défaillance pour votre député sortant

MICHEL BOSCHER
Maire d'Evry-Petit-Bourg

Remplaçant éventuel :

GEORGES COISNON
Agriculteur

QUINZIÈME CIRCONSCRIPTIN

M. MAX-PETIT

(Candidat « pour la Ve République » — U.N R. - U.D.T.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Candidat unique des « Oui »

Pour la Ve République (U.N.R. - U.D.T.)

MAX PETIT

41 ans. — Marié, 2 enfants
Rédacteur en Chef du Journal Télévisé de la R.T.F.
Licencié en Droit et ès Lettres
Ancien Elève de l'Ecole des Sciences Politiques et de l'Institut d'Art et d'Archéologie de Paris
Président d'Honneur de l'Association Corporative des Etudiants en Droit
Engagé Volontaire
Ancien Chef de Groupe « Corps Francs » des réseaux de la France Libre-F.F.C.
Délégué National de l'Association « Pour la Ve République .

Remplaçant éventuel :

JACQUES JANVIER

31 ans. — Marié. — 2 enfants. — Journaliste

Electrices, électeurs,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier les 37.375 votants de la quinzième circonscription qui, en répondant « Oui » à la question posée le 28 octobre, ont affirmé leur volonté de voir le Général de Gaulle poursuivre sa tâche.

Mais il ne suffit pas que 62 0/0 des Françaises et des Français aient signifié leur congé aux vieux partis, aux communistes et à l'O.A.S., coalisés afin d'abattre l'homme du 18 juin, pour que ceux-ci consentent à s'incliner devant la souveraineté populaire.

N'oubliez pas que la coalition passagère et inefficace des adversaires de l'expansion et du progrès n'avait qu'un but, un seul :

Tenter de chasser de Gaulle, cet empêcheur de combiner en hémicycle.

Battus par les suffrages populaires, ils vont tenter de prendre une revanche contre le peuple au détriment des intérêts supérieurs de la Nation.

Ils veulent obtenir une majorité dans la prochaine Assemblée pour bloquer systématiquement toutes les initiatives du Gouvernement, pour voter contre tout, en un mot pour empêcher de Gaulle de poursuivre son œuvre de rénovation. Avec l'appui des communistes, naturellement... Quant à réaliser une œuvre positive, c'est une autre affaire ! Croyez-vous sérieusement à l'entente post-électorale d'un cartel des « Non » allant de Guy Mollet à Biaggi, béni par le M.R.P., supervisé par le vert petit président Paul Reynaud sous l'œil indulgent ou complice de Maurice Thorez ? Allons donc !...

C'est parce que vous n'y croyez pas, c'est parce que vous ne voulez plus des jeux stériles du passé qu'au référendum vous avez dit « Oui », en votre âme et conscience, aux entreprises de demain.

Aux élections législatives il vous faut confirmer votre « Oui » en votant résolument, et dès le premier tour, pour les candidats décidés à maintenir, organiser et construire.

C'est la seule attitude possible, logique, d'un peuple rajeuni, conscient des perspectives brillantes que la stabilité et l'autorité actuelles permettent à chacune et à chacun d'entre nous.

Le second « Oui » du 18 novembre sera la clef d'un meilleur avenir.

Unis « Pour la Ve République », tous les mouvements gaullistes et, avec eux, tous les partisans du « Oui » vous présentent dans chaque circonscription de France, un candidat unique.

J'ai l'honneur d'avoir éte choisi pour être, ici, ce candidat des mouvements gaullistes et de ceux qui ont dit « Oui ».

Mais je voudrais m'adresser aux autres et leur dire : « Par scrupule juridique, sous la pression aussi de presque tous les anciens partis, vous avez voté « Non » ou peut-être vous vous êtes abstenus ! Mais, si vous croyez justement à la première loi républicaine, celle du peuple souverain, il vous faut maintenant, sans arrière-pensée, tourner la page et désigner ceux qui, dans la prochaine Assemblée, seront résolus à bâtir. Vous sentez bien, au fond de vous-mêmes, que le Général de Gaulle demeure le vrai garant de la paix civile et du redressement national, le guide vers le progrès et la prospérité.

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IVe République.

Depuis quatre ans, grâce à l'autorité du Général de Gaulle et à l'appui parlementaire d'une majorité dynamique :

— Le déficit budgétaire a été réduit et stoppé.

— Les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est même devenu créditeur.

— La France a pu accélérer la réalisation du Marché commun.

— Les investissements publics ont pris un essor sans précédent.

— Un gigantesque effort a été fait dans les domaines des constructions scolaires et universitaires, de l'équipement sanitaire et sportif, de l'agriculture, des réalisations atomiques et du progrès social.

Mais il reste beaucoup à terminer et à entreprendre.

Maintenant que pour la première fois, depuis 22 ans, la France n'est plus en guerre, la tâche essentielle, c'est l'accroissement du bien-être de chacun, avec pour les jeunes des chances dans la vie, meilleures que celles que nous avons eues. C'est le souhait de toute famille saine, honnête et travailleuse, c'est-à-dire de la quasi-totalité des familles françaises.

Continuer l'œuvre entreprise, cela veut dire :

— Maintenir à la tête de l'Etat et au Parlement la stabilité politique sans laquelle rien n'est possible.

— Garder des finances saines et une monnaie stable et acceptée partout.

— Assurer l'expansion économique par le plein emploi et l'augmentation des salaires, qui devront progresser d'au moins 25 0/0 dans les quatre années qui viennent.

— Promouvoir une fiscalité mieux répartie, plus compréhensible pour que les salariés, les commerçants, les artisans, les professions libérales ne plient plus sous le poids d'impôts trop lourds.

— Développer encore les investissements scolaires, universitaires, sanitaires, agricoles et sportifs, qui ont déjà augmenté de plus de 50 0/0 depuis 1958.

— Accélérer la construction des logements : 350.000 cette année, 400.000 en 1963.

— Adapter les pensions-vieillesse au coût réel de la vie.

— Améliorer encore la sécurité sociale de chacun en consolidant le remboursement des prestations à 80 0/0 et en augmentant les allocations familiales et les allocations-loyers, compte tenu de l'indice des prix.

— Défendre la liberté effective de l'enseignement et la liberté effective de l'entreprise.

Sur le plan de la circonscription, rien ne doit être négligé pour améliorer les conditions de vie familiale, de travail, de sécurité et de déplacement des habitants du canton, victimes de la monstrueuse extension d'une tentaculaire agglomération parisienne.

Ces questions sont étudiées et résolues, dans l'ensemble, fort correctement par vos administrateurs communaux, Mais il appartient à votre député de suivre de très prés, lui aussi, tous ces problémes et d'aider a les résoudre lorsqu'une intervention est nécessaire à l'échelon national.

Dans la circonscription, il faut notamment :

— Des hôpitaux (un seul à Longjumeau, c'est insuffisant).

— Des lycées et collèges techiques supplémentaires.

— Davantage d'équipements sportifs.

— Davantage de moyens de transport avec tarif unique, comme dans le métro.

— Des industries, des entreprises pouvant employer des femmes.

— Des routes plus larges, des passages souterrains, des carrefours protégés pour diminuer le nombre des accidents dont sont victimes les riverains.

— Réaliser enfin le projet d'une maison de retraite à Charaintru.

— Obtenir le courant à 220 volts partout.

— Aménager nos rivières en implantant de grands collecteurs.

— Lutter contre le bruit (d'Orly surtout) et se pencher sur les revendications de ceux qui sont frappés par les servitudes de l'aéroport d'Orly.

— Aider les maraîchers, horticulteurs et agriculteurs de la région.

— Enfin, pour le logement, réaliser une politique de « pavillons » pour construire désormais des cités plus riantes que les grands ensembles, utiles certes, mais déprimants à la longue.

Voilà quelles sont les grandes lignes du programme auquel j'entends me consacrer de toutes mes forces, si vous voulez bien me faire confiance.

J'ai pris la liberté de vous écrire assez longuement — veuillez m'en excuser.

D'ordinaire, c'est à travers « les étranges lucarnes » de la Télévision que j'essaie de vous relater ce qui se passe en France et dans le monde.

Ayant la lourde charge de vous informer, j'ai chaque jour à dépouiller la masse impressionnante de dépêches qui, du monde entier, arrivent sur mon bureau.

Je suis quotidiennement en contact avec les responsables de notre politique, de notre économie, de nos finances, ainsi qu'avec de nombreuses personnalités étrangères.

Journaliste depuis près de 20 ans, j'ai eu la chance de parcourir le monde, de l'Asie à l'Amérique, de la pointe sud de l'Afrique à l'extrême nord du Canada.

Je ne vous étonnerai pas en vous disant que, bien souvent, je n'étais pas très fier de l'opinion des étrangers sur notre pays.

Aujourd'hui la presse internationale est unanime à saluer le redressement de la France, à vanter la solidité de notre monnaie, le prestige et l'autorité de notre Etat.

Ne croyez-vous pas que cette image actuelle que les étrangers ont de nous est préférable à celle que nous avons pu montrer à d'autres époques ;

Ne pensez-vous pas qu'il faut que cela dure ?

Il appartient à l'Assemblée Nationale que vous allez élire de collaborer pleinement à la construction d'un avenir meilleur.

C'est à vous d'en décider.

Dans chaque circonscription, vous devez choisir un homme représentatif, dynamique, jouissant de la notoriété à l'échelon national, ayant donc le poids nécessaire pour veiller à la défense des intérêts locaux, et l'audience suffisante pour être associé à la solution des problèmes d'ensemble qui intéressent la nation.

La prochaine Assemblée sera à l'image de votre choix, mais si vous voulez que de Gaulle continue — et vous le voulez, — n'oubliez pas ces équations :

Hier : Parlement = Partis.

Demain : Parlement = Pays.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée. Croyez électrices, électeurs, mesdames, mesdemoiselles, messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Max Petit.

Pour la Vᵉ République avec de Gaulle, pour la paix civile, la stabilité et le progrès,

Votez Max Petit.

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République (U.N.R. - U.D.T.)

MAX PETIT

Rédacteur en Chef du Journal Télévisé
Délégué national de l'Association pour la Ve République

Remplaçant éventuel :

JACQUES JANVIER

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Electrices, Electeurs,

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, par leurs suffrages, m'ont placé en tête du scrutin de dimanche dernier.

Les résultats sont clairs :

21.724 voix pour la Ve République (Max Petit).
21.019 voix pour le Parti Communiste (Geneviève Rodriguez).
16.989 voix pour le « Cartel des Non » (Henri Longuet).
5.026 voix pour le candidat d'Union Cantonale (René L'Helguen).

D'ailleurs, dans tout le pays, la volonté d'aider le Général de Gaulle à poursuivre sa tâche, a été affirmée avec enthousiasme par près de 6.000.000 de Françaises et de Français.

Dimanche prochain vous devez non seulement confirmer la majorité gaulliste, mais l'amplifier.

Déjà, dans notre circonscription, l'un des candidats nationaux, M. René L'Helguen, guidé avant tout par le souci de l'intérêt national, a choisi la seule attitude possible pour barrer la route au communisme, en demandant à ses électeurs de voter pour le candidat national le mieux placé.

A l'heure où nous mettons sous presse nous ignorons encore ce que fera le candidat du « Non » et des anciens partis, M. Henri Longuet.

Mais, en tout état de cause, vous devez savoir que toute voix nationale qui, au deuxième tour, ne se porterait pas sur le candidat gaulliste, serait une voix gagnée pour les communistes.

Quelles que soient les manœuvres des battus du référendum et du premier tour, il existe une certitude absolue :

Un Français avait le droit de dire « Non ».
Un Français n'a pas le droit de dire « Niet ».
Dimanche prochain, pour barrer la route au communisme, pas d'abstentions !
De Gaulle vous le demande :
« Confirmez votre Oui du référendum et du premier tour. »
Pour le progrès, la prospérité, le prestige de la France,
Dans la paix civile et la stabilité,
Aidez de Gaulle !

Votez pour la Ve République (U.N.R. - U.D.T.)

Max PETIT.

SEIZIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean-Marie POIRIER

(Candidat « pour la Ve République » — U.N R. - U.D.T.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

JEAN-MARIE POIRIER

Ancien élève de l'E.N.S. — Agrégé de l'Université

Candidat pour la Ve République.

U. D. T. Union Démocratique du Travail.

U. N. R. Union pour la Nouvelle République.

Remplaçant éventuel :

LOUIS DOLHEM

Entrepreneurs de bâtiment à Boissy-Saint-Leger

Electrices, électeurs,

Vous avez dit oui à de Gaulle, aidez-le à poursuivre son œuvre !

Avec la grande majorité des Français de bon sens vous venez d'affirmer votre volonté de voir le général de Gaulle poursuivre dans la stabilité son œuvre à la tête de l'Etat. En même temps vous avez fait un acte de confiance et d'espoir éclatant vis-à-vis de cette cinquième république qui est la vôtre. Soyez-en remerciés.

Vous avez dit « oui » encore une fois à de Gaulle parce que cette coalition d'opportunistes de tous bords — politiciens aigris ou dépassés, communistes, fascistes honteux, complices plus ou moins avoués de l'O.A.S. — ne vous dit rien de bon et ne mène à rien.

L'ordre, le bon sens et la continuité de la nation veulent que vous confirmiez votre oui aux élections législatives du 18 novembre.

Vous écarterez le retour des battus du référendum, avides de revanches et décidés à paralyser l'action du Chef de l'Etat. Vous enverrez au Parlement la majorité de députés favorables au général de Gaulle, dont celui-ci a besoin pour remplir sa mission.

Pour cela tous les partisans du « oui » et, en particulier, tous les mouvements gaullistes, présentent, dans chaque circonscription de France, un candidat unique, patronné par « l'Association pour la Ve République » et seul autorisé à s'en réclamer.

Electrices, Electeurs,

Jean-Marie Poirier, candidat au siège de député dans la seizième circonscription de Seine-et-Oise, se présente à vous « pour la Ve République ». Il sait que dans une démocratie moderne, rien ne se bâtit de profond et solide que pour le peuple et par le peuple, que dans la liberté et par la liberté. Vous lui donnerez mandat de collaborer avec le Chef de l'Etat à l'édification de la France de demain. Vous exprimerez de nouveau votre confiance à Charles de Gaulle, qui est le symbole de notre dignité nationale et le garant par votre vote de nos libertés.

TOURNONS-NOUS VERS L'AVENIR.

Le destin de la Ve République est entre vos mains.

Donnez à de Gaulle un Parlement lucide et constructif, et les portes de l'avenir restent grandes ouvertes à la France et aux Français.

Mais à quoi pourrait mener le harcèlement ou le sabotage inavoué de l'opposition systématique des « conjurés du non » et des revenants de la IVe République dont ni vous ni de Gaulle ne veulent plus ?

Depuis de Gaulle il y a quelque chose de changé.

Pendant les quatre années de la première législature, la France a montré tout ce dont elle était capable quand elle est gouvernée par une main ferme et sûre. Les forces vives du pays se sont réveillées, le monde entier a assisté à un renouveau social, économique, intellectuel et moral étonnant. La France a retrouvé la place qui aurait dû toujours être la sienne et qu'elle avait perdue par la faute du régime précédent et de ses politiciens.

Une République du Progrès.

La promotion sociale est l'objectif numéro 1 de la législature à venir. Elle comportera la revalorisation des salaires des classes défavorisées, et en particulier de la fonction publique. La consolidation des avantages sociaux et la promotion des individus par l'application intensive des lois sur la promotion sociale et la multiplication des investissements sociaux. Elle continuera à être fondée sur la liberté syndicale, et l'association des travailleurs à la gestion de la Nation, véritable République du Travail.

L'expansion économique continuera à un rythme accru sa courbe ascendante, grâce à la continuation de la politique de stabilité monétaire et des prix, à la coordination des investissements dans le cadre du Plan et à leur encouragement par une politique adéquate du crédit.

Elle aura en priorité pour objectif d'atténuer les disparités régionales, professionnelles ou sociales par décentralisation et le développement des investissements agricoles, sociaux, culturels et scientifiques.

Elle sera fondée sur la liberté de l'entreprise dans le cadre d'une économie concentrée, orientée en fonction des exigences de l'intérêt commun de la Nation, conçue comme un tout.

Pour notre jeunesse, qui représente la génération la plus prometteuse que la France ait connue depuis longtemps, l'Etat accentuera son effort de rénovation universitaire et scolaire (création d'universités, d'écoles et de centres de formation technique, modernisation des programmes, logements des étudiants, décentralisation, équipements sportifs et culturels, maisons de la jeunesse et de la culture). Dans ce domaine, les normes du IVe Plan dépassent largement tout ce qui a été réalisé dans le passé.

Nous voulons de Gaulle et la démocratie.

Le gaullisme, ce n'est pas la croyance aveugle en un chef, c'est d'abord la conviction d'une main sûre qui doit tenir la barre si nous voulons vivre en hommes libres dans une démocratie moderne, et que l'essentiel national doit échapper aux fluctuations des jeux politiques. Mais c'est aussi la conviction inébranlable et raisonnée, que l'homme du 18 juin, qui a rendu l'espoir à la France en 1940, qui a rétabli la République en 1944, l'a de nouveau sauvée en 1958, en janvier 1960 (barricades d'Alger) et en avril 1961 (putsch des généraux), que cet homme est le plus sûr garant de notre dignité nationale et de nos libertés de citoyens. La France sait qu'elle n'a rien à craindre de lui, mais tout à redouter de ses adversaires.

Avec de Gaulle, pour la France, pour la Ve République.

Jean-Marie POIRIER

Après avoir reçu une formation universitaire qui l'a conduit de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, à l'Ecole Normale Supérieure (promotion 1951), puis à l'Université de Yale (U.S.A.), Jean-Marie Poirier est reçu à l'agrégation en 1955.

Après une brève période d'enseignement, il passe au journalisme et est pendant un certain temps adjoint du directeur de « Constellation ». Il fonde et anime « L'espoir des travailleurs » consacré aux problèmes d'action ouvrière et professionnelle. Il fait partie du Comité de Rédaction de « La Nation ».

En 1959, il est Chargé de Mission au Cabinet du Ministre de l'Information qu'il suit au Ministère de l'Intérieur.

Le Ministre des Affaires étrangères lui confie alors, comme organisateur et comme conseiller, de nombreuses missions de coopération technique à l'étranger notamment au Proche-Orient où il organise et anime le Ministère de l'Information et la Radiodiffusion de la République libanaise.

Jean-Marie Poirier est l'auteur de nombreux articles et écrits sociologiques journalistiques. Il s'est spécialisé dans les questions d'ordre social et dans les problèmes d'information.

Remplaçant éventuel

LOUIS DOLHEM
Entrepreneur de bâtiment à Boissy-Saint-Léger.
Médaille des Evadés. — Combattant volontaire de la Résistance
Officier du Mérite sportif
Secrétaire général de la 16e Circonscription de Seine-et-Oise de l'U.N.R.

2e *CIRCULAIRE*

Unis vers la victoire! Pour barrer la route au communisme.

Electrices, électeurs,

Je remercie de tout cœur les 14.173 électrices et électeurs de la seizième circonscription de Seine-et-Oise qui viennent de confirmer de façon éclatante leur fidélité au général de Gaulle en portant, par la masse de leurs suffrages, le candidat « pour la Ve République » en tête des nationaux.

Un grand élan national, dicté par l'espoir et la raison a fait bon marché à travers toute la France des coalitions équivoques et dégagé les éléments d'une législature stable tournée vers le progrès et la liberté.

Assise sur une majorité cohérente et résolue, l'Assemblée de demain sera faite d'hommes de progrès et de bonne volonté, décidés à travailler loyalement et efficacement avec de Gaulle.

La voie de l'aventure activiste et de retour au passé est fermée. Il reste à barrer définitivement la route au communisme totalitaire, qui voudrait profiter du deuxième tour de scrutin pour masquer sa défaite et semer la division.

Electrices, électeurs,

Candidat national le mieux placé au premier tour par votre volonté, il m'incombe, comme le vent la tradition républicaine, de représenter maintenant les voix nationales pour battre le candidat communiste et ses alliés de dernière heure.

Pas d'abstentions!

N'égarez pas vos voix sur des candidats distancés qui n'ont pas de chance. Chacun doit faire son devoir de Français et de Républicain. Le choix est clair :

Avec de Gaulle, contre le communisme totalitaire.

JEAN-MARIE POIRIER
Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure. — Agrégé de l'Université

Candidat « Pour la Ve République »
U.D.T. - U.N.R.

Remplaçant éventuel :

LOUIS DOLHEM
Entrepreneurs de bâtiment à Boissy-Saint-Leger

Vive la France! Vive la République!

DIX-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Mme Jacqueline THOME-PATENOTRE
(Candidat du Rassemblement Démocratique)
élue le 25 novembre 1962
(R.D.)

1re CIRCULAIRE

JACQUELINE THOME-PATENOTRE

Electrices, Electeurs,

Vous êtes appelés le 18 novembre à élire le député de l'arrondissement de Rambouillet. J'assume ces fonctions depuis 4 ans, après avoir été, pendant 12 ans, sénateur de Seine-et-Oise.

Mon remplaçant éventuel est M. Jean Duboscq, vice-président du Conseil général, maire de Marcoussis, conseiller général de Limours.

Je vous demande de me renouveler votre confiance sur le programme suivant :

Un Gouvernement de législature pour empêcher le retour à l'instabilité ministérielle.

Ces élections interviennent à un moment où notre pays connait un malaise politique.

Pour notre part, nous considérons que la Constitution votée en 1958, sur la proposition du Général de Gaulle — Constitution que nous avons votée — doit demeurer le fondement de notre vie politique. Toutefois, pour assurer son bon fonctionnement, nous préconisons l'établissement d'un contrat de majorité qui engagerait solennellement les députés sur un programme précis.

Ce contrat serait proposé dès le début de la législature. Il serait à la base de la formation du Gouvernement et lierait celui-ci à sa majorité. Si, cependant, il n'était pas respecté et que le Premier Ministre soit mis en minorité, l'Assemblée Nationale serait dissoute.

De la sorte, la stabilité ministérielle serait assurée et le Gouvernement, ayant devant lui la durée, aurait la possibilité d'exercer une action efficace.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La politique d'expansion s'impose aujourd'hui plus impérieusement que jamais, non seulement parce que l'expansion c'est le progrès, la vie, le plein emploi des ressources et des hommes, mais aussi parce que la réalisation d'un programme social favorisant le développement du bien-être ne peut se faire sans une augmentation régulière et importante du revenu national. Pour la réaliser, une très large place doit être faite dans le budget aux investissements productifs.

Cependant, le bénéfice de l'expansion doit être réparti plus équitablement afin d'élever le niveau de vie de tous, et notamment des plus défavorisés.

Nous pensons qu'il faut en finir avec des dépenses inutiles, avec les dons et les prêts dispensés d'une façon excessive aux peuples étrangers qui n'ont, d'ailleurs, pour la France ni amitié, ni reconnaissance.

Que l'on me comprenne bien, il n'est pas question de supprimer totalement notre aide aux pays sous-développés, mais le poids de celle-ci ne doit pas être supporté aussi lourdement par notre pays, comme c'est le cas actuellement. Un véritable « pool » international devrait être institué de façon que ce ne soit pas la France qui, par rapport à ses revenus, dispense les plus fortes sommes.

Dans le chapitre des dépenses excessives, nous pensons qu'une force de frappe ne peut être purement nationale, et, s'il doit y en avoir une, faut-il encore qu'elle résulte d'un accord entre un groupe de pays de même civilisation et de même philosophie. En effet, aucun pays européen n'est assez puissant par lui-même pour avoir une politique nucléaire comportant un réel pouvoir (tout engin balistique, fusée, etc., coûte des milliards...).

Notre système fiscal doit être simplifié et modernisé. Nos impôts sont devenus les plus

élevés du monde ; ils sont aussi les plus injustes. Ils entravent, par ailleurs, la vie même de certains secteurs de la vie économique. Les petites et moyennes entreprises, si nécessaires pourtant à la vie économique et sociale du pays, sont, à cet égard, surimposées.

Démocratisation réelle de l'enseignement

J'estime que, dans les mois et années qui viennent, un des problèmes essentiels et qu'il faudra résoudre en rattrapant le temps perdu, c'est celui de la démocratisation complète de l'enseignement ; il faut donner à la jeunesse de la France toutes ses chances, dispenser à tous l'instruction, quels que soient leurs moyens personnels, et, en conséquence, multiplier lycées, collèges, écoles techniques et facultés ; rémunérer dignement les maîtres ; intensifier les loisirs culturels, favoriser la création de terrains de sport, stades, gymnases, cercles, maisons de jeunes.

Il faut donner à tous les enfants les mêmes possibilités de continuer leurs études et permettre aux familles défavorisées de trouver, dans une allocation de scolarité, en plus du système des bourses, la compensation du travail rémunéré du jeune homme ou de la jeune fille.

Le principe à poser est donc celui de la priorité absolue de l'effort financier nécessaire pour atteindre cet objectif majeur qu'est l'égalité devant l'enseignement.

Les jeunes de France ont droit à leur place dans la société, ce qui exige de la part des pouvoirs publics un effort continu, afin de leur procurer toutes les possibilités de carrière que réservent le progrès technique et l'économie en expansion.

Nous estimons aussi essentiel une véritable rencontre et une liaison étroite entre l'Université et l'économie française qui travaillent malheureusement actuellement trop souvent dans des voies parallèles sans se rencontrer.

Pour élever le niveau de culture économique et sociale, un immense effort est nécessaire. La population tout entière a droit à une information objective sur les problèmes économiques, car leur solution intéresse directement chaque individu et chaque famille.

Politique de soutien moral et matériel de la famille

Revalorisation des prestations familiales en fontion du coût de la vie, car les familles doivent faire face plus que jamais à un accroissement de leurs charges.

Soutien et promotion de la femme sur le plan social, professionnel et familial.

Nous devons porter notre attention sur la situation des personnes âgées ne disposant que de faibles ressources. C'est une obligation morale, sacrée, de résoudre ce pénible problème très rapidement.

L'expansion économique et l'enrichissement français sont assez importants pour que nous puissions offrir aux attributaires de la retraite des vieux travailleurs et des allocations vieillesse, des allocations qui ne soient pas une aumône. Par exemple, les milliards que rapporte la vignette ne doivent plus être détournés de leur but et véritablement réservés à améliorer la situation de ces deshérités.

Par ailleurs, des emplois peu fatigants, ou à mi-temps doivent être mis à la disposition des personnes âgées qui désirent conserver leur activité.

Sécurité sociale

Relèvement des pensions et des retraites de la Sécurité sociale puisque aussi bien les cotisations versées par les salariés et les employeurs sont très importantes et peuvent permettre une très sensible augmentation.

Service militaire

Quant au domaine de la défense nationale, il paraît nécessaire que soient révisées les conceptions de jadis.

Ne serait-il pas plus efficace de concevoir une partie de l'armée qui serait de métier et spécialisée dans les questions atomiques et chargée de l'intervention immédiate, et qu'en ce qui concerne le contingent, il ne fasse qu'un temps très court de service avec une instruction adaptée aux nécessités de notre époque ?

Politique agricole

Le problème agricole français est fort préoccupant. Il est, d'ailleurs, en partie fonction de nos possibilités d'exportation. Il est donc important de défendre notre agriculture devant le Marché commun, et d'obliger nos partenaires à respecter leurs engagements.

Actuellement, des produits français tiennent une place incroyablement faible dans les achats agricoles des pays voisins.

Nous demandons pour le monde agricole une parité totale avec l'industrie : Parités du niveau de vie, du niveau des salaires, et du rendement du capital.

Politique étrangère européenne

La France demeure fermement attachée à l'Alliance Atlantique qui a permis de sauvegarder la paix. Mais cette alliance doit devenir une véritable communauté des nations libres, dans laquelle une étroite solidarité doit exister, non seulement au point de vue militaire, mais également au point de vue politique et économique.

La construction européenne, facteur de paix et de prospérité, doit être complétée. Le domaine des accords techniques et économiques doit être dépassé pour parvenir à une véritable union politique.

Dans le cadre de l'Europe fédérée, nous préconisons l'unification du système monétaire, de toutes les charges et lois sociales, et le développement des accords culturels.

Pour notre région

Intensifier les possibilités de travail dans notre arrondissement, près du lieu du domicile, par l'implantation de petites et moyennes entreprises.

Protéger les sites et développer le tourisme.

Améliorer, d'une part, les déplorables conditions de transport des usagers vers Paris de certaines lignes (rames surchargées, quais insuffisants, confort des gares, etc.), d'autre part, les lignes d'autobus dans les régions semi-rurales et rurales.

Aménager les horaires de travail pour que le déplacement des personnes travaillant à Paris ne soit pas aussi harassant. En conséquence, étudier pour la région parisienne le problème de la journée continue qui permettrait le retour à une heure moins tardive.

Développer et réaliser le ramassage scolaire vers les centres C.E.G. et les établissements d'Enseignement secondaire.

Obtenir la déviation du Perray et l'élargissement de la nationale n° 10.

Insister pour la suppression totale tant souhaitée des zones de salaires.

Moderniser les hôpitaux et humaniser la vie des malades.

Favoriser des syndicats de communes pour le ramassage des ordures ménagères avec station de traitement centrale, ainsi que pour certains travaux de voirie. — hâter les adductions d'eau et renforcer le réseau électrique.

Accélérer la construction des logements H.L.M. et logécos dans les principaux centres de l'arrondissement. Prévoir l'acquisition de réserves de terrains pour des constructions, soit locations, soit pour l'accession à la propriété. Favoriser le développement et l'amélioration de l'habitat rural.

Accélérer les travaux de modernisation des lotissements défectueux, et veiller à une meilleure organisation de ceux existants ou en voie de réalisation. Hâter la modernisation du réseau téléphonique.

Déterminer nettement et rapidement les périmètres d'agglomération des communes, en accord avec les municipalités, afin de permettre la construction de logements individuels à l'intérieur.

Jacqueline THOME-PATENOTRE

Maire de Rambouillet. — Conseiller général de Dourdan-Sud. — Député sortant
Candidat du Rassemblement Démocratique

Remplaçant éventuel :

Jean DUBOSCQ

Maire de Marcoussis. — Vice-Président du Conseil général
Centre National des Indépendants et Paysans

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Je tiens tout d'abord à remercier les 15.807 d'entre vous qui ont bien voulu m'accorder leur confiance et me porter largement en tête des candidats, avec 2.600 voix d'avance et 41,7 0/0 des suffrages.

Mon programme, vous le connaissez puisque vous avez reçu la première circulaire et que, de plus, je l'ai exposé dans mes réunions.

Les républicains et démocrates s'uniront autour de moi contre les extrêmes.

J'ai confiance en vous, en votre raison, en votre jugement.

Je poursuivrai ma tâche législative à l'Assemblée et à vos côtés, avec sérénité et objectivité.

Dimanche prochain, vous confirmerez notre premier succès en votant pour votre député

JACQUELINE THOME-PATENOTRE

Maire de Rambouillet. — Conseiller général de Dourdan-Sud. — Député sortant
Candidat du Rassemblement Démocratique

Remplaçant éventuel :

JEAN DUBOSCQ

Maire de Marcoussis. — Vice-Président du Conseil général
Centre National des Indépendants et Paysans

DIX-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Gérard PRIOUX

(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

« Pour la Ve République » — U. N. R.

Seul candidat du oui.

GÉRARD PRIOUX

Ancien Sous-Préfet de Mantes (1958-1960). — Ancien Chef de Cabinet du Ministre de l'Intérieur (1960-1962)
Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration. — Licencié en Droit
Ancien agriculteur
Capitaine d'Infanterie de Réserve
Ancien Combattant 1939-1945 et Algérie 1956. — Croix de Guerre

Remplaçant éventuel :

LÉON LENGAGNE

Retraité
Conseiller général du Canton de Bonnières. — Maire de Freneuse
Médaille Militaire, 4 blessures. — Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Engagé volontaire 1914-1918 et 1939-1945. — Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945
Croix des Combattants Volontaires et Médaille de la Résistance

Electrices, Electeurs

Je remercie les 23.634 électrices et électeurs de la circonscription qui par leur oui ont affirmé leur volonté de voir le Général de Gaulle poursuivre sa tâche à la tête de la Ve République.

Mais il ne suffit pas que 62 0/0 des Françaises et des Français aient condamné l'attitude des

partis de la IVe — alliés aux communistes et à l'O.A.S. — afin d'abattre l'homme du 18 juin, pour que ceux-ci s'inclinent devant la souveraineté populaire.

Aux élections législatives populaires, il vous faut confirmer votre oui pour éviter la revanche des battus du référendum et envoyer au Parlement une majorité de députés favorables au Général de Gaulle.

Unis « pour la Ve République », tous les mouvements gaullistes et avec eux tous les partisans du oui présentent dans chaque circonscription une candidature, afin de traduire la volonté qu'a la grande majorité des Françaises et des Français, de bâtir l'avenir du pays sur les bases de l'action entreprise par le Général de Gaulle depuis son retour au pouvoir.

RAPPELEZ-VOUS !

En 1958, la France sortait de douze années de crises ministérielles incessantes qui en faisaient la risée du monde entier avec pour résultat l'interminable guerre d'Indochine, la défaite de Dien-Bien-Phu, la guerre d'Algérie, la capitulation de Suez, l'inflation galopante, l'économie en plein marasme, le Trésor vide, le chômage grandissant, notre position internationale au plus bas et notre pays au bord de la guerre civile.

Après avoir rendu espoir à la France effondrée de 1940, après avoir établi la République en 1944, l'avoir de nouveau sauvée en 1958, en janvier 1960 (barricades d'Alger), en avril 1961 (putsch des généraux), le Général de Gaulle a rendu à notre économie son dynamisme, a refait notre crédit, arrêté en Algérie une guerre malheureusement sans issue et conféré à notre pays, comme l'a montré son triomphal voyage en Allemagne, un prestige inégalé.

Maintenant que grâce au Général de Gaulle, la France, pour la première fois depuis vingt-deux ans, n'est plus en guerre, maintenant que notre situation économique et financière est rétablie, il faut conserver le bénéfice de quatre ans de stabilité pour réaliser

Un programme dynamique d'expansion économique et de progrès social :

— développer et maintenir des finances saines et une monnaie stable;

— décentraliser l'industrie et en faire bénéficier les centres ruraux pour enrayer leur dépérissement;

— assurer le plein emploi et améliorer les salaires privés et publics qui devront progresser d'au moins 25 0/0 dans les cinq années qui viennent;

— supprimer les zones de salaires qui, dans les communes rurales notamment, pénalisent les salariés du secteur public;

— améliorer la condition des agriculteurs qui par l'extension des débouchés et la normalisation des prix dans le cadre du Marché commun, et par une meilleure commercialisation des produits agricoles doivent arriver à la parité avec les autres professions;

— aider techniquement et financièrement les artisans et les petites et moyennes entreprises pour leur permettre de conserver leur place légitime dans une économie moderne;

— simplifier et alléger la fiscalité;

— développer les investissements publics — universités, écoles, équipements sportifs, hôpitaux, routes, équipements agricoles de base qui ont déjà augmenté de 50 0/0 depuis 1958 — et faire notamment un effort particulier pour l'équipement des communes rurales;

— protéger la vie des personnes âgées par une revalorisation des pensions vieillesse afin de les adapter au coût réel de la vie;

— améliorer l'efficacité de la protection sociale en assurant notamment le remboursement effectif à 80 0/0 des frais médicaux et pharmaceutiques et en augmentant les allocations familiales et les allocations logement en fonction du coût de la vie.

Pour que ce programme soit réalisé, pour défendre les libertés menacées par le retour au désordre qu'engendrait la politique des partis coalisés contre de Gaulle, pour que la France soit assurée de conserver son rang dans une Europe en voie d'unification et dans le Monde,

Pour faire respecter votre oui et permettre au Général de Gaulle de poursuivre son œuvre de rénovation,

Barrez la route aux revenants de la IVe et aux aventuriers de l'O.A.S. en votant

GÉRARD PRIOUX
seul candidat du oui.

2e CIRCULAIRE

« Pour la Ve République » — U.N.R.

Electrices, électeurs,

Je remercie les 14.139 électrices et électeurs de la circonscription de Mantes qui, répondant à l'appel lancé par le Général de Gaulle contre les combinaisons partisanes, ont bien voulu m'accorder leurs suffrages et affirmer ainsi leur volonté de voir le pays bénéficier dans l'avenir de la stabilité et de la continuité indispensables à une saine gestion des affaires publiques.

Bien que désavoué par le corps électoral, M. David, arrivé en troisième position au premier tour avec seulement 8.645 voix, se maintient au deuxième tour au risque de faire le jeu du parti communiste.

C'est pourquoi je fais appel au sens civique de toutes les électrices et de tous les électeurs de la circonscription pour que dimanche prochain, la confiance qui m'a été témoignée me soit renouvelée d'une façon éclatante.

Vous confirmerez votre résolution de voir mener à bien un programme dynamique d'expansion économique et de progrès social,

En votant :

GÉRARD PRIOUX

Ancien Sous-Préfet de Mantes (1958-1960). — Ancien Chef de Cabinet du Ministre de l'Intérieur (1960-1962)

Remplaçant éventuel :

LÉON LENGAGNE

Conseiller général du Canton de Bonnières. — Maire de Freneuse

---

SÈVRES (DEUX-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Mme Magdeleine AYMÉ de la CHEVRELIÈRE

(Candidat Républicain d'Action Rurale et de Progrès Social)

élue le 25 novembre 1962

(C.D.)

1re CIRCULAIRE

Le 28 octobre 1962, le peuple français a approuvé le projet de réforme constitutionnelle qui lui était soumis.

Il a ainsi clairement exprimé son désir de voir instaurer un régime démocratique adapté aux exigences de notre temps.

Il a répondu « oui » mais ce « oui » n'est qu'un commencement.

***

Demain, il appartiendra à l'Assemblée Nationale de s'appuyer sur la volonté de la Nation, pour construire une république moderne, jeune et prospère.

Une république jeune exige :

— Un équilibre stable entre les principaux organes du Pouvoir;

— Une collaboration efficace et non plus un combat stérile entre le Gouvernement et le Parlement;

— Une reconstruction des institutions qui garantisse l'avenir de la démocratie;

— Une organisation politique qui fasse une place à la délibération et à la participation des forces vives de la Nation, Syndicats et Associations professionnelles.

Une république prospère réclame :

— Un plan cohérent dont tous les éléments soient solidaires.

— Un programme d'action dressé dans une perspective d'ensemble;

— La continuité d'une politique réalisable seulement dans la stabilité.

Une politique financière :

— La consolidation de l'équilibre budgétaire et d'une monnaie saine;

— Un système fiscal, simple, équitable et efficace;

— L'allégement des impositions sur les petits revenus.

Une politique économique :

Des communes prospères dans des régions vivantes.

Pour les communes :

Une autonomie administrative et une autonomie financière plus étendues.

— L'institution d'une Caisse d'équipement et la prise en charge par l'Etat des services publics d'intérêt général;

— Des facilités de libre regroupement en Syndicats intercommunaux;

— L'accélération de l'équipement.

Pour régionaliser la France :

La déconcentration et la décentralisation administratives :
qui permettront de traiter les problèmes à l'échelon où il se posent.

— Pour toutes les régions; un programme d'action et un encouragement équilavent à la décentralisation industrielle.

Une politique sociale :

— Une plus juste répartition des revenus de la Nation et des fruits de l'expansion, au bénéfice de tous ;

— L'augmentation des retraites vieillesse;

— La parité des régimes sociaux pour toutes les catégories de Français;

— La démocratisation de l'enseignement et de la culture;

— Le relèvement du niveau d'instruction et la formation professionnelle des adultes aussi bien que des jeunes;

— Pour la jeunesse française, la place à laquelle elle a droit;

— L'accélération de la construction de logements.

Une politique agricole :

— En vue d'établir la parité entre l'Agriculture et les autres activités économiques : l'application rapide de la loi d'orientation et de la loi complémentaire et l'indexation des prix sur les coûts de production;

— L'orientation de la production et l'organisation des débouchés, dans le cadre de la Communauté européenne et du marché mondial;

— La sécurité de l'exploitant;

— L'amélioration de l'habitat rural.

Une politique étrangère :

Axée sur la construction de l'Europe, troisième force nécessaire à la garantie de la paix.

Electrices, électeurs,

Si vous approuvez ce programme de rénovation nationale, maintenez votre confiance à

MAGDELEINE AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE
Licenciée en Droit
Candidat Républicain d'Action Rurale et de Progrès Social
Conseiller Municipal de la Commune de Gournay depuis 1945. — Maire de Gournay depuis 1953
Conseiller Général de Chef-Boutonne depuis 1958
Député sortant

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Grâce à vous, je me trouve placée très largement en tête de scrutin.

Vous m'avez accordé plus de treize mille voix d'avance sur les autres candidats.

Je vous en remercie de tout cœur.

Ces résultats m'incitent à maintenir ma candidature au scrutin de ballotage.

Afin de me permettre de poursuivre les objectifs que j'ai exposés dans ma précédente profession de foi, je demande aux abstentionnistes et aux hésitants de m'apporter en masse leurs suffrages, et à tous ceux qui ont déjà voté pour moi de me confirmer leur confiance, le dimanche 25 novembre 1962.

Vive la République !

Vive la France !

MAGDELEINE AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE

Licenciée en Droit
Candidat Républicain d'Action Rurale et de Progrès Social
Maire de Gournay. — Conseiller Général de Chef-Boutonne
Député sortant

Remplaçant éventuel :

PIERRE CAILLETON

Agriculteur
Conseiller Municipal de Sainte-Pezenne
Membre de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres. — Administrateur de Coopératives

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jacques FOUCHIER
(Candidat Indépendant Paysan)
élu le 25 novembre 1962
(App. C.D.)

1re CIRCULAIRE

Mes chers Concitoyens,

Vous m'aviez, en 1958, confié à une forte majorité la mission de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Aujourd'hui, accompagné, à nouveau, du Maire de Secondigny-en-Gâtine, je viens solliciter le renouvellement d'un mandat dont je mesure toute l'importance tant sur le plan national que sur le plan départemental.

Dans une démocratie moderne, le député doit demeurer un intermédiaire absolument indispensable à l'exercice équilibré des pouvoirs.

Il doit, à la place seulement que lui réserve la Constitution, rester le défenseur des libertés individuelles et collectives, veiller au respect dû à la personne humaine et être toujours soucieux d'une répartition juste et équitable des ressources de la Nation.

Il doit faciliter la stabilité gouvernementale, si souhaitable à bien des égards, tout en demeurant vigilant et prêt à contrôler l'action gouvernementale.

Il doit, enfin, attirer l'attention des autorités responsables sur les problèmes particuliers à la région qu'il représente.

Des tâches urgentes s'imposent à tous les hommes qui croient à l'union nécessaire pour le bien public.

Sur le plan international, il faudra sans tarder réaliser l'Europe économique et politique.

Sur le plan national, le problème essentiel consiste à réaliser la formation scolaire et professionnelle des jeunes, puis à créer les emplois indispensables, enfin à permettre aux personnes âgées de terminer décemment leur existence.

Sur le plan régional, il faut absolument empêcher la mort lente de nos provinces atlantiques, trop souvent ignorées et insuffisamment aidées, alors que tant d'autres sont privilégiées.

Il faudra donc que tous nos efforts tendent à promouvoir un plan d'équipement régional décentralisé où l'agriculture, soucieuse de parité et de sécurité, trouve enfin des raisons d'espérer ; où une industrialisation d'appoint uniformément répartie puisse empêcher le dépeuplement de nos cantons.

Je mets, à nouveau, à votre disposition l'expérience acquise pendant les quatre années écoulées de vie parlementaire, dans l'unique souci de procurer à ce département qui m'est particulièrement cher, l'espoir d'un avenir meilleur.

Docteur-Vétérinaire Jacques FOUCHIER

Député sortant
Secrétaire de la Commission de la Production et des Echanges
Conseiller général. — Maire de Saint-Maixent-l'Ecole
Croix de Guerre 1939-1945
Candidat Indépendant - Paysan

Remplaçant éventuel :

André NÉRAUDEAU

Maire de Secondigny-en-Gâtine

2e CIRCULAIRE

Mes chers Concitoyens,

J'adresse mes très vifs remerciements aux 15.631 électeurs qui m'ont placé largement en tête des candidats. C'est là un témoignage de solide et fidèle amitié auquel je suis très sensible. Il confirme également, en l'améliorant, le scrutin du premier tour de 1958.

Vous savez quels liens puissants m'attachent à cette terre des Deux-Sèvres sur laquelle j'ai toujours vécu. L'ambition de toute ma vie politique, à tous les échelons depuis onze années, a été de servir ce département.

Maintenant, il va falloir, plus que jamais, s'efforcer d'unir les hommes et leurs pensées, de construire un monde où chacun puisse trouver sa place, d'honorer les personnes âgées souvent délaissées.

Je suis prêt à poursuivre ma tâche pour vous aider tous, songeant particulièrement :

— à la place insuffisante réservée à notre département dans la Nation ;

— à l'inquiétude de notre agriculture, que je connais bien ;

— à l'impatience de nos jeunes ;

— aux graves soucis des travailleurs, des artisans, des commerçants ;

— aux problèmes de la fonction publique ;

— à la gêne silencieuse et douloureuse de nos vieillards.

Ayant toujours eu le souci de conserver mon entière liberté de pensée et d'expression, je suis, à nouveau, au service de tous les habitants de la région Parthenay-Saint-Maixent-l'École.

Dimanche, vous voterez pour :

Docteur-Vétérinaire Jacques FOUCHIER

Député sortant
Secrétaire de la Commission de la Production et des Echanges
Conseiller général. — Maire de Saint-Maixent-l'Ecole
Croix de Guerre 1939-1945
Candidat Indépendant - Paysan

Remplaçant éventuel :

André NÉRAUDEAU

Maire de Secondigny-en-Gâtine

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Augustin BORDAGE
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Electrices, électeurs,

C'est tout à fait conscient de mes responsabilités que j'ai accepté d'être présent à la compétition électorale des 18 et 25 novembre prochains, et d'y être présent au nom de l'U.N.R.

Au nombre des éléments ayant motivé cette décision, se situe la ferme intention de donner aux électrices et aux électeurs la possibilité, de confirmer, aux élections législatives le vote émis au dernier référendum.

N'est-ce pas, d'ailleurs, le même problème, qui, dans les deux circonstances est implicitement posé : apporter au Général de Gaulle la confiance et l'appui qui lui sont nécessaires, pour poursuivre et mener à bien l'œuvre de rénovation et de prospérité nationale.

Il peut sembler présomptueux de préjuger favorablement de ses propres aptitudes à collaborer à une aussi noble tâche. Il n'empêche que c'est en connaissance de cause, que je viens vous demander de m'en juger digne ! Quels éléments d'appréciation puis-je apporter, puisque aussi bien je suis paraît-il, peu connu dans cette circonscription, notamment dans sa partie Ouest ?

Je vais vous dire tout simplement que : je suis Maire depuis 15 ans, Conseiller général depuis 11 ans, et qu'à ces deux titres, comme à d'autres, j'ai toujours eu le souci de remplir sans réserve, les obligations attachées aux fonctions qui m'ont été confiées.

C'est de la même façon, que je supporterais le cas échéant, une charge nouvelle, ayant pour postulat une politique de vérité, une politique de justice, une politique de promotion sociale, cette dernière doit être appliquée, sans discrimination, à toutes les communautés quelle que soit leur vocation, quel que soit l'objet de leur activité.

Dans cet ordre d'idée et compte tenu des dispositions requises sur le plan général, il importe de faire connaître sa circonscription, et d'attirer, sur les exigences relevant du caractère rural des problèmes la concernant, l'attention des instances Nationales.

A ce sujet, exerçant au milieu de vous mes activités professionnelles et administratives, j'ai conscience d'en connaître nombre d'éléments.

Ces problèmes par ailleurs, sont multiples, et se rapportent entre autres :

Au domaine économique et social, où il convient de donner à l'action humaine sa part des avantages que procure le caractère évolutif du progrès.

Au domaine de la formation et de l'éducation des jeunes, pour que soient mis à leur disposition les locaux et les maîtres répondant aux besoins réels, pour que, d'autre part, leur épanouissement soit assuré pleinement, quelle que soit la forme de l'enseignement, dans le respect des consciences et dans le respect des valeurs.

Au domaine de l'assistance aux vieillards, pour que soient étudiés avec une généreuse compréhension les conditions de leur existence, et que soit effectivement établie « l'humanisation » des maisons chargées de les recueillir.

Je suis prêt à aborder ces problèmes; et d'autres encore, dans l'esprit que brièvement je viens de vous exposer.

Il vous appartient maintenant de vous prononcer sur le choix de votre candidat.

A cet égard, il n'est pas utile de rappeler la netteté des positions respectives prises à l'occasion du référendum.

En sollicitant votre confiance, je me permets de vous déclarer à nouveau toute la considération que je porte aux impératifs du temps présent, face à l'établissement d'un avenir qu'en tout état de cause il importe de rendre toujours plus efficace et toujours meilleur.

Vive le général de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

AUGUSTIN BORDAGE
Négociant en grains et engrais
Conseiller général. — Maire d'Airvault
Candidat U.N.R.

Remplaçant éventuel :

HENRI ALBERTEAU
Expéditeur
Conseiller municipal de Bressuire

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Electrices, Electeurs,

Je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous m'avez témoignée à l'occasion du scrutin de dimanche dernier. J'en suis profondément touché.

Les 12.144 voix que j'ai obtenues, me situent en tête du ballottage. C'est un résultat que les augures n'avaient point prévu, mais qui me procure une grande satisfaction en raison particulièrement de son caractère dans les régions, où mon suppléant et moi-même exerçons nos activités.

Cela me conduit a vous solliciter à nouveau pour le scrutin de dimanche prochain.

A cet effet, je vous précise que, quoi qu'on puisse vous dire, je suis le seul candidat ayant l'investiture de l'Union pour la Nouvelle République.

Il faut souligner d'autre part, que le climat électoral dans la France entière est nettement orienté vers un renouveau politique dont le Général de Gaulle est le promoteur.

La circonscription de Bressuire ne peut s'empêcher de s'y associer, comme l'a fait d'ailleurs un département voisin. Votre vote de dimanche prochain doit être logique.

Il le sera dans la mesure où vous serez fidèle à votre « oui » au référendum... Dans ce but, je me mets à votre disposition. Je suis du terroir. Je connais vos problèmes et suis résolu à défendre vos principes.

Electrices, électeurs, si vous voulez sincèrement soutenir l'action du Général de Gaulle, si vous voulez œuvrer efficacement pour la Vᵉ République, ... sans hésitation, faites confiance à l'U.N.R.

Votez pour

AUGUSTIN BORDAGE
Négociant en grains et engrais
Conseiller général. — Maire d'Airvault
Candidat U.N.R.

Remplaçant éventuel :

HENRI ALBERTEAU
Expéditeur
Conseiller municipal de Bressuire

SOMME

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. René LAMPS
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Parti Communiste Français.

Électrices, Électeurs,

Le 18 novembre, vous élirez votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

Les résultats du référendum, où de Gaulle a perdu 5 millions de suffrages, portent un coup sérieux au pouvoir personnel. Dans notre département, les « Oui » ont perdu plus de 38.000 voix depuis 1958 (6.550 à Amiens), alors que les « Non » en gagnaient près de 26.000. C'est là le premier résultat de la convergence des forces démocratiques.

Pour compléter ce premier succès, vous voterez pour René Lamps. Le parti communiste français ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel; il l'a toujours combattu. En votant pour son candidat, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Quel est le bilan du pouvoir ?

La hausse du prix de la vie et ses conséquences :

- la réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés;
- la dépréciation des allocations familiales;
- l'aggravation de la situation des vieux (malgré le maintien de la vignette-auto).

Le soutien aux monopoles capitalistes entraînant :

- l'opposition aux augmentations de salaires;
- l'aggravation des difficultés des artisans et petits commerçants;
- l'inquiétude pour les petits paysans, menacés de disparition en faveur des grandes exploitations capitalistes.

La laïcité foulée aux pieds :

- la loi de l'U.N.R. Debré qui accorde des crédits à l'enseignement confessionnel;
- le manque de classes, d'écoles techniques, de lycées (très sensible dans notre région), par suite du refus gouvernemental d'accorder les crédits indispensables.

La jeunesse sans perspective d'avenir :

- le manque de débouchés, par le refus des monopoles, intéressés au seul profit, de mettre en valeur toutes les richesses nationales;
- l'absence d'installations sportives, de piscines, etc.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S. (Jouhaud, Salan, Bidault, Soustelle, etc).

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer, avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche; l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Au lieu de freiner Kennedy dans son entreprise de guerre contre Cuba, le pouvoir l'a appuyé, au risque de livrer notre pays aux horreurs d'une guerre nucléaire.

Enfin, la guerre d'Algérie aurait pu se terminer plus tôt si le pouvoir, en 1958, n'avait continué à s'accrocher désespérément au mythe de l'Algérie française, au lieu d'aborder immédiatement la négociation préconisée par les communistes depuis 1954.

Contre le retour au passé.

La preuve est faite : la Ve République a encore aggravé les tares de la IVe.

Quelles étaient ces tares ?

— ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social ;

— des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction ;

— les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces méthodes politiques périmées.

Quant au « Cartel des Non », qui allie les indépendants et le M.R.P. aux radicaux et aux socialistes, n'est-ce pas, sous une nouvelle forme, un retour aux funestes apparentements de 1951 ? N'est-ce pas cela, la politique du passé ? Qui peut faire confiance aux indépendants et à Paul Reynaud pour défendre la classe ouvrière et l'école laïque ? La valeur de cette alliance peut s'apprécier à la position du sénateur indépendant Capelle qui, dans la Somme, a appelé à voter Oui.

Battre l'U.N.R. et la réaction.

La politique du Gouvernement a été approuvée aveuglément par l'U.N.R., M. Moore. Elle a le plus souvent reçu le soutien du M.R.P. et des Indépendants.

Elle n'a été possible que par le truquage électoral : le parti communiste français : 3.900.000 voix en 1958, 10 élus; l'U.N.R. : 3.620.000 voix, 206 élus !

Or, une forte opposition commuuiste à l'Assemblée aurait permis, à tout le moins, de freiner l'action nocive du pouvoir.

Après le référendum, nul ne conteste plus que le parti communiste français constitue l'obstacle le plus solide au pouvoir personnel. Aussi apparaît l'urgente nécessité d'un important groupe parlementaire communiste à l'Assemblée.

Or, à Amiens, l'union des républicains et des laïques peut permettre l'élection de René Lamps, et dès le premier tour.

Est-ce possible ? Oui.

Aux élections municipales de 1959, il a manqué moins de 1.500 voix à René Lamps pour être élu. Et ces résultats ne concernaient pas les localités voisines : Allonville, Argœuves, Cagny, Camon, Dreuil-lès-Amiens, Longueau, Pont-de-Metz, Poulainville, Rivery, Saveuse, Saint-Sauveur.

René Lamps est donc le candidat le mieux placé pour battre le candidat U.N.R. : M. Moore.

Tournés résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti; c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques. L'union des républicains est indispensable. Nous approuvons les nombreux accords, réalisés dans de nombreux départements, entre les communistes, les socialistes, les radicaux. C'est ainsi que, dans 15 départements, le Non a triomphé.

Dans cet esprit, le parti communiste français vous propose un programme qui prévoit :

Dans le domaine politique :

— l'élection à la proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une constitution assurant notamment la souveraineté du peuple et la révocabilité des élus, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

— la nationalisation des monopoles capitalistes, la participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises ;

— l'augmentation générale des salaires, traitements et retraites et la suppression des abattements de zone ;

— la construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables ;

— une réforme démocratique de la fiscalité ;

— l'aide aux exploitations agricoles et le soutien de la coopération agricole ;

— une réforme démocratique de l'enseignement.

En politique extérieure :

— une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;

— l'opposition aux entreprises du militarisme allemand, condition de la nécessaire réconciliation avec le peuple allemand ;

— la coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme, qui permettrait d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique.

Pour manifester votre volonté d'aller dans cette voie, vous voterez pour :

René LAMPS
Conseiller général. — Ancien Député
Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

Augustin DUJARDIN
Ancien Conseiller de la République

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Nous remercions les 18.127 électrices et électeurs qui, dès le premier tour, nous ont accordé leurs suffrages (1.000 de plus que le 23 novembre 1958). Ce gain prouve que des républicains toujours plus nombreux considèrent que pour faire obstacle au pouvoir personnel il faut tenir compte des voix communistes.

Cependant, les résultats électoraux montrent que la réaction a fait « l'unité » en bloquant ses voix sur l'U.N.R. dès le premier tour (M. Moore recueille exactement les pertes des indépendants et du M.R.P.). Cela souligne le danger réactionnaire.

En effet, les monopoles capitalistes sont décidés à accentuer leur politique :

— l'exploitation accrue des ouvriers des secteurs public et privé, des agents de la fonction publique (rappelons-nous les atteintes à la Sécurité sociale, les hausses de prix et de loyers accompagnant le bloquage des salaires, l'accentuation des cadences, etc.);

— l'élimination des petites entreprises artisanales et commerciales au profit des grands magasins et super-marchés ;

— la disparition progressive des petits paysans au bénéfice des exploitations capitalistes ;

— le détournement des fonds destinés aux vieux ;

— le refus d'équiper notre pays en aménagements sportifs et culturels pour la jeunesse (stades, piscines, cercles culturels), et en œuvres sociales (colonies de vacances, jardins d'enfants) ;

— le refus d'accorder les moyens indispensables à l'enseignement public et laïque.

Pour empêcher toute opposition à cette politique, ils entendent supprimer progressivement les libertés démocratiques et syndicales.

Une majorité U.N.R., à l'Assemblée, ce serait l'aggravation du danger d'une dictature de fait.

Face au péril grave devant lequel est placé le peuple français, le deuxième tour de scrutin peut, et doit, voir un sursaut de défense républicaine.

Devant la concentration de la réaction autour de l'U.N.R., s'impose la nécessité de réaliser l'union de tous les republicains afin de battre le candidat du pouvoir personnel, M. Moore.

La déclaration récente du secrétaire général de la S.F.I.O., selon laquelle il importe avant tout de battre l'U.N.R., y compris en votant le cas échéant pour les candidats communistes, doit favoriser le nécessaire rassemblement des républicains.

Nous appelons les électeurs communistes, socialistes, républicains, à bloquer leurs voix sur le nom de René Lamps, désigné par le suffrage universel pour faire échec au candidat de la réaction.

Républicains, s'abstenir, c'est favoriser M. Moore.

Il faut voter, et voter...

René LAMPS
Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel :

Augustin DUJARDIN
Ancien Conseiller de la République

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Edouard-Léon HEITZ

(Candidat de Soutien de l'Action du Général de Gaulle
pour la V[e] République et l'U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

EDOUARD-LÉON HEITZ

Négociant en vins
Combattant volontaire 1939-1945. — Médaille Commémorative 1939-1945
Croix d'Honneur Franco-Britannique

Remplaçant éventuel :

MARCEL MOURIER

Maire de Mailly-Raineval

Electrices, Electeurs,

Une nouvelle fois vous venez de montrer votre adhésion à la politique du Général de Gaulle, en exprimant par 71,70 0/0 de oui dans notre circonscription, le souhait qu'il reste à la tête de l'Etat, pour poursuivre l'œuvre de redressement déjà si heureusement commencée.

En venant solliciter l'honneur de votre confiance et de vos suffrages, nous croyons avoir le droit d'écrire que nous avons répondu, non pas seulement à un appel de notre conscience, mais peut-être plus encore à la demande pressante de nombreux amis appartenant à des activités professionnelles les plus variées, ayant comme devise « servir la France sans jamais sans servir ».

Le dimanche 18 novembre 1962, la bataille sera circonscrite entre les partisans du non et ceux du oui, que nous représentons seuls dans notre circonscription ; il faut confirmer votre oui, en votant pour vos candidats de soutien de l'action du Général de Gaulle, qui depuis vingt-deux ans l'ont défendu et soutenu fidèlement.

Souvenez-vous de la situation de la France à la fin de la IV[e] République

— les caisses de l'Etat vides,
— l'instabilité des Gouvernements,
— l'inefficacité des partis,
— le mépris de la part d'autres pays et particulièrement vis à vis de la politique des Gouvernements de la IV[e] République à l'égard du règlement du conflit algérien.

Grâce à l'autorité du Général de Gaulle, grâce à l'appui de l'U.N.R., la V[e] République a pû déjà réaliser une œuvre magnifique et inespérée, tant dans le domaine social, qu'international.

Pour continuer cette œuvre et afin que vous soyez parfaitement éclairés, voici notre programme dans le cas où vous nous témoignerez votre confiance :

Nous défendrons avec énergie le bien-être et les droits de nos concitoyens

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE :

— Une orientation sociale de la politique économique notamment en faveur des personnes aux ressources modestes.

— Une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises.

— La réalisation et le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture, poste essentiel de l'économie nationale.

— L'expansion régionale et l'implantation d'industries nouvelles.

— L'accélération des travaux de voiries.
— Une simplification et un allégement de la fiscalité.

DANS LE DOMAINE SOCIAL ET CULTUREL :

— Une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi.
— L'amélioration du pouvoir d'achat.
— La protection et la sécurité des travailleurs notamment, dans le régime des retraites.
— La garantie de condition de vie décente aux personnes âgées.
— Le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération, et plus particulièrement par la création et le soutien dans notre arrondissement de Foyers d'études culturelles, l'aménagement et la réorganisation de nos stades, piscines, terrains de jeux et pour l'éducation de nos enfants, l'accélération de l'étude des dossiers et du financement de subventions en vue de la création et de l'amélioration de nos locaux scolaires.

Electrices, Electeurs :

Que reste-t-il des promesses faites par les partis avant le référendum de ne présenter qu'un seul candidat aux élections législatives ? Dans notre seule circonscription, quatre partis, des communistes aux indépendants paysans ayant menés la campagne pour le non, sollicitent vos suffrages.

Jugez vous-mêmes de quelle manière ils respectent leurs engagements.

Quel idéalisme pourrait réunir sous une même bannière les modérés, partisans de la libre entreprise et les marxistes de la S.F.I.O. ou du P.S.U. partisans du collectivisme.

La seule chose qui les rassemble c'est leur volonté de voir le Général de Gaulle se retirer pour pouvoir reprendre tranquillement ensemble les combinaisons de la IVe.

Vous avez fait confiance au Général de Gaulle, vous ferez confiance à ceux qui le soutiennent.

Les anciens partis, c'est le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de Gouvernement, au mieux l'immobilisme.

Le Général de Gaulle et l'association pour la Ve République, c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne, transformant ses structures pour aller vers plus de paix, plus de bonheur et pour notre circonscription, c'est l'implantation d'usines nouvelles, l'amélioration de votre niveau de vie et le renouveau des campagnes.

Vive la circonscription de Montdidier !
Vive la France !
Vive la Ve République !
Vive le général de Gaulle !

EDOUARD-LÉON HEITZ
Candidat de soutien de l'action du Général de Gaulle pour la Ve République et l'U.N.R.

Remplaçant éventuel :

MARCEL MOURIER
Maire de Mailly-Raineval.

2e *CIRCULAIRE*

EDOUARD-LÉON HEITZ

Négociant en vins à Rosières-en-Santerre
Combattant volontaire 1939-1945. — Médaille Commémorative 1939-1945
Croix d'Honneur Franco-Britannique

Remplaçant éventuel :

MARCEL MOURIER

Maire de Mailly-Raineval

Chères électrices, Chers électeurs,

Nous remercions vivement les 12.384 électeurs qui nous ont accordé leur confiance, nous plaçant ainsi en tête de tous les candidats, dans notre deuxième circonscription de Montdidier.

Il s'agit dimanche prochain 25 novembre, d'assurer la victoire des oui au Général de Gaulle.

Les suffrages de tous les citoyens qui mettent leurs espoirs dans la République nouvelle doivent se rassembler sur le candidat qui a eu le plus de voix au premier tour.

Le plus grand nombre d'entre-vous, nous ont désigné clairement avec plus de : 3.000 voix d'avance sur Monsieur Pellerin, P.C.F., et plus de 3.600 d'avance sur Monsieur Doublet, député sortant.

Il y a quatre ans, nous avons obtenu l'investiture à Monsieur Doublet, et mené campagne en sa faveur.

Or, Monsieur Doublet a trompé la fraction principale de ses électeurs, sinon aujourd'hui, nous l'aurions tous soutenu.

Monsieur Doublet. à la stupéfaction générale, a déposé sa candidature contre la nôtre. Il ne peut que provoquer une division dangereuse de vos suffrages.

Le bon sens des électeurs l'a d'avance blâmé. La division des voix serait un crime. Elle seule, rendrait ses chances aux anciens partis politiques que vous avez condamnés par votre vote massif du oui au Général de Gaulle, lors du dernier référendum.

Electrices, Electeurs, vous savez quel est votre devoir. Nous sommes résolus à accomplir le nôtre, pour le progrès dans la justice au service de toutes les libertés, en prenant l'engagement solennel de ne jamais vous décevoir.

Au deuxième tour, vous confirmerez votre vote pour vos candidats.

Vive la circonscription de Montdidier !
Vive la France !
Vive la Ve République !
Vive le Général de Gaulle

EDOUARD-LÉON HEITZ

Candidat de soutien de l'action du Général de Gaulle pour la Ve République et l'U.N.R.

Remplaçant éventuel :

MARCEL MOURIER

Maire de Mailly-Raineval.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Michel COUILLET
(Candidat du Parti Communiste Français)
élu le 25 novembre 1962
(C.)

1re CIRCULAIRE

Parti Communiste Français.

Electrices, électeurs,

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera pour vous l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du pouvoir personnel.

Les résultats du référendum, où de Gaulle a perdu 5 millions de suffrages, portent un coup sérieux au pouvoir personnel.

Dans notre département, les « oui » ont perdu plus de 38.000 voix, alors que les « non » en gagnaient 26.000. C'est là le premier résultat de la convergence des forces démocratiques.

Le Parti Communiste Français, qui ne porte « aucune responsabilité » dans l'avènemen du pouvoir personnel qu'il a toujours combattu, est l'élément essentiel, et le plus solide de l'opposition renforcée au pouvoir personnel.

En votant pour ses candidats :

MICHEL COUILLET et RENÉ JACOB

Vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Le bilan de la politique gaulliste.

Depuis 1958 qu'il est en place, le pouvoir gaulliste a pratiqué une politique faite au seul profit des monopoles contre les intérêts des travailleurs et des petites gens. Elle se tradui par :

— La réduction du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés;

— La dépréciation des allocations familiales, des retraites et pensions. Une misère accrue des vieux, par suite de la hausse constante du coût de la vie.

Cette politique a pour effet :

— De condamner à la disparition rapide 800.000 familles de petits exploitants agricoles, victimes des ordonnances anti-paysannes;

— De sacrifier les intérêts des artisans et des petits commerçants.

La laïcité a été foulée aux pieds.

— La loi de l'U.N.R. Debré qui accorde des crédits à l'enseignement confessionnel;

— Le manque de classes, d'écoles techniques, de lycées (très sensible dans notre région) par suite du refus gouvernemental d'accorder les crédits indispensables.

La jeunesse sans perspective d'avenir.

— Le manque de débouchés, par le refus des monopoles, intéressés au seul profit, de mettre en valeur toutes nos richesses nationales;

— L'absence d'installations sportives, de piscines, etc.

A ce bilan s'ajoute de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S.

En politique extérieure.

— Le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer, avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche; l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que ruineuse;

— Au lieu de freiner Kennedy dans son entreprise de guerre contre Cuba, le pouvoir l'a appuyé, au risque de livrer notre pays aux horreurs d'une guerre nucléaire

— Enfin, la guerre d'Algérie aurait pu se terminer plus tôt si le Pouvoir, en 1958, n'avait continué à s'accrocher désespérément au mythe de l'Algérie française au lieu d'aborder immédiatement la négociation préconisée par les communistes depuis 1954.

La preuve est faite : La Ve République a encore aggravé les tares de la IVe.

Contre le retour au passé...

Il n'est pas question de revenir en arrière .. — Où les gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social .. — Où les partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction... — Où les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947. Ces méthodes politiques sont périmées.

Quand au « cartel des non », qui allie les Indépendants et le M.R.P. aux Radicaux et aux Socialistes, n'est-ce pas, sous une nouvelle forme, un retour aux funestes apparentements de 1951, ce serait revenir à la politique du passé. Qui peut faire confiance aux Indépendants et à Paul Reynaud pour la défense de la classe ouvrière et de l'école laïque? La valeur de cette alliance peut s'apprécier à la position du sénateur indépendant Capelle qui, dans la Somme, a appelé à voter oui.

Battre l'U.N.R. et la réaction.

La politique du Gouvernement a été approuvée aveuglément par l'homme de l'U.N.R. M. Bignon. Elle a le plus souvent reçu le soutient du M.R.P. et des Indépendants et souventes fois celui de Mme Delabie.

Elle n'a été possible que par le truquage électoral : le Parti Communiste Français avec 3.900.000 voix en 1958 a 10 élus; l'U.N.R. avec 3.620.000 voix a 206 élus!

Or une forte opposition communiste à l'Assemblée aurait permis de freiner l'action réactionnaire du Pouvoir.

Après le référendum, nul ne conteste plus que le Parti Communiste Français constitue l'obstacle le plus solide au pouvoir personnel. Ainsi apparaît l'urgente nécessité d'un important groupe parlementaire communiste à l'Assemblée.

M. Bignon, candidat indépendant, se targue en sa qualité de chef de cabinet d'un Ministre en fonction, d'être un soutien évident du pouvoir personnel et de sa politique rétrograde. Investi par l'U.N.R. il serait au Parlement un de ces « inconditionnels » qui approuve tout sans discussion. Par exemple : il aurait approuvé l'augmentation du prix du pain prise au lendemain du référendum ou bien l'interdiction pour les employés de la R.A.T.P. de faire grève par suite de réquisition. Cela donne un avant goût de ce que demain serait fait si les hommes de l'U.N.R. triomphaient.

Quant à Mme Delabie elle a, par des votes, cautionné la politique du pouvoir gaulliste. En adhérant à « l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement » elle a contribué à porter des coups à l'école laïque et récemment encore elle a refusé de voter la levée d'immunité parlementaire de M. Georges Bidault qui dirige l'O.A.S. C'est pour mériter la caution du Parti des Indépendants qui se sont révélés de fieffés réactionnaires.

Il en est de même du M.R.P. qui a toujours eu des Ministres en fonction. Pour ces raisons ces candidats représentent le passé.

Au contraire, Michel Couillet et René Jacob sont restés fidèles au programme qu'ils vous avaient soumis en 1958. Ils ont lutté de toutes leurs forces contre le pouvoir personnel, sans esprit de compromis, et agissent sans relâche à la réalisation de l'union des forces ouvrières et démocratiques. Ils méritent toute votre confiance.

Tournons-nous résolument vers l'avenir.

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti; c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques. L'union des républicains est indispensable. Nous approuvons les nombreux accords, réalisés dans de nombreux départements, entre les communistes, les socialistes, les radicaux. C'est ainsi que dans 14 départements, le non a triomphé.

Dans cet esprit, le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

— L'élection à la proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment la souveraineté du peuple et la révocabilité des élus, la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat, l'abrogation de la loi « Debré » de décembre 1959, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

— La nationalisation des monopoles capitalistes, la participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises;
— L'augmentation générale des salaires, traitements et la suppression des abattements de zone;
— La construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables;
— Une réforme démocratique de la fiscalité;
— L'aide aux exploitations agricoles et le soutien de la coopération agricole;
— Une réforme démocratique de l'enseignement.

EN POLITIQUE EXTÉRIEURE :

— Une politique de cœxistence pacifique orientée vers le désarmement général;
— L'opposition aux entreprises du militarisme allemand, condition de la nécessaire réconciliation avec le peuple allemand;
— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme, qui permettrait d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un Gouvernement d'Union démocratique.

Vous manifesterez votre volonté d'aller dans cette voie!

Vous voterez pour

MICHEL COUILLET

Conseiller général
Cheminot
Membre du Comité Central du Parti Communiste Français
Adjoint au maire de Longueau

Remplaçant éventuel :

RENÉ JACOB

Maire d'Erondelle
Petit exploitant agricole
Membre du Comité Fédéral

Candidats du Parti Communiste Français

2e *CIRCULAIRE*

Électrices, Électeurs,

Nous remercions bien vivement les électrices et électeurs, qui dès le premier tour nous ont placés franchement en tête de tous les candidats.

Le fait important est que nous gagnons des voix. Cela prouve que des Républicains toujours plus nombreux considèrent que pour faire obstacle au pouvoir personnel, on ne peut le faire qu'avec notre Parti qui une fois de plus est apparu comme la force principale d'opposition.

Cependant les résultats caractérisent une aggravation du péril réactionnaire. La réaction a fait bloc en général sur les candidats de l'U.N.R.

La raison, c'est que les monopoles sont décidés à aggraver leur politique rétrograde.

— L'exploitation accrue des ouvriers des secteurs public et privé, des agents de la fonction publique. (Rappelons-nous les atteintes à la Sécurité sociale, les hausses de prix et de loyers accompagnant le blocage des salaires, l'accentuation des cadences, etc...)

— L'élimination des petites entreprises artisanales et commerciales au profit des grands magasins et super-marchés.

— La disparition progressive des petits paysans au bénéfice des grandes exploitations du type capitaliste. Dans le département 7.000 sont voués à la ruine et à l'expropriation dans les années à venir. Notre circonscription où dominent les petites et moyennes exploitations, est la plus menacée. Petits paysans, les communistes qui sont pour la terre à ceux qui la travaillent vous ont toujours défendus. Alors que l'U.N.R. et Madame Delabie vous ont trompés.

— Depuis 1958, l'argent perçu par les vignettes-autos, et qui normalement devait revenir aux 2.500.000 vieux travailleurs est empoché par l'Etat gaulliste.

— Le refus d'équiper notre pays en aménagements sportifs et culturels pour la jeunesse (stades, piscines, cercles culturels), et en œuvres sociales (colonies de vacances, jardins d'enfants).

— Le refus d'accorder les moyens indispensables à l'enseignement public et laïque

Pour empêcher toute opposition à cette politique, ils entendent supprimer progressivement les libertés démocratiques et syndicales.

Une majorité U.N.R., à l'Assemblée, ce serait l'aggravation du danger d'une dictature de fait.

Face au péril grave devant lequel est placé le peuple français, le deuxième tour de scrutin peut, et doit, voir un sursaut de défense républicaine.

Devant la concentration de la réaction autour de l'U.N.R. s'impose la nécessité de réaliser l'union de tous les républicains afin de battre le candidat du pouvoir personnel, M. Bignon.

La déclaration de M. Guy Mollet, secrétaire général du Parti Socialiste, selon laquelle il importe avant tout de battre l'U.N.R., en votant pour les candidats communistes, doit favoriser le nécessaire rassemblement des républicains.

Madame Delabie, qui a perdu près de 3.000 voix sur 1958, ne peut battre l'U.N.R. Au contraire, placés en tête de tous les candidats, Michel Couillet et René Jacob, sont les seuls candidats valables pour assurer dans notre circonscription républicaine, la défaite du candidat du pouvoir personnel.

Travailleurs socialistes, républicains, laïcs, notre seul souci est de barrer la route par tous les moyens à l'U.N.R.

Madame Delabie étant accoquinée à la réaction, nous nous serions désistés pour M. Dufour, Socialiste, s'il était arrivé avant nous.

Aussi nous vous appelons à voter et à faire voter en masse pour Michel Couillet, désigné par le suffrage universel, comme candidat de la discipline républicaine.

Votez

MICHEL COUILLET

Conseiller général
Membre du Comité Central du Parti Communiste Français
Adjoint au maire de Longueau

Remplaçant éventuel :

RENÉ JACOB

Maire d'Erondelle
Petit exploitant agricole
Membre du Comité Fédéral

Candidats du Parti Communiste Français

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Max LEJEUNE

(Candidat de la Fédération Socialiste de la Somme)

élu le 25 novembre 1962

(S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens, mes chers amis,

L'Assemblée Nationale ayant été dissoute à la suite du renversement du gouvernement Pompidou, je suis à nouveau candidat à vos suffrages. Il y a quatre ans, dans cette Circonscription, la majorité d'entre vous m'avez fait l'honneur de m'accorder votre confiance dès le premier tour de scrutin. J'y ai été fort sensible et regrette que la brièveté de la campagne électorale ne me permette malheureusement pas de visiter longuement chacune des 149 communes.

En 1958 j'avais, comme 80 0/0 de la population, partagé l'espoir de l'instauration d'une République moderne et sociale bénéficiant de la stabilité gouvernementale. J'avais approuvé et signé cette Constitution nouvelle dont j'avais discuté les modalités dans le Conseil des Ministres présidé par le Général de Gaulle. Par la suite, l'interprétation faite de la Constitution par le Premier Ministre Debré et par l'U.N.R., parti majoritaire, a considérablement réduit les droits du Parlement qui n'a même pas été autorisé à se réunir, en avril 1960, pour la discussion des problèmes agricoles, alors que la majorité des députés l'avait constitutionnellement demandé ! En fait, seule la discussion du budget lui a permis de contrôler superficiellement chaque année, et dans des conditions de discussion très rapide, l'action gouvernementale.

On a enregistré un amoindrissement du Pouvoir législatif et du Pouvoir judiciaire au profit d'un Exécutif sans contrôle. Aussi, cela explique le malaise qui s'est même manifesté en dehors du Parlement dans tous les grands Corps de l'Etat.

Un problème constitutionnel vient d'être posé au Peuple par référendum. Le futur Président de la République sera élu au suffrage universel direct. Je n'ai aucune prévention, si ce régime s'avérait nécessaire, contre une véritable République présidentielle comportant l'équilibre des pouvoirs et l'indépendance de la Justice, et je l'ai écrit souvent dans divers journaux, mais je regrette l'irrégularité d'une procédure qui n'a pas respecté la Constitution qui exigeait un vote préalable du Parlement. Je m'incline devant la volonté populaire, car je suis républicain, mais j'espère qu'à l'avenir, la Constitution de la Ve République sera respectée car elle est la Loi des Lois et l'enfreindre ne peut qu'inciter à la violence.

En 1958, le pays escomptait le règlement pacifique du problème algérien. Je pensais personnellement qu'il pouvait se faire équitablement dans le cadre de la République française, suivant la procédure familière aux Socialistes du « Cessez le feu, des élections et des conversations avec des interlocuteurs valables ». Lors de son voyage de juin 1958 où je l'accompagnais en Algérie, le Général de Gaulle se prononça publiquement devant des foules immenses pour l' « Algérie française », c'est-à-dire pour une politique d'intégration. Je pensais quant à moi que ma formule était plus souple et plus évolutive. J'ai, par la suite, approuvé à l'Assemblée le principe de l'autodétermination car, suivant la conception jacobine de la Nation, on ne peut obliger quelqu'un qui ne veut plus rester Français à le demeurer mais, par contre, on ne peut obliger quelqu'un qui veut le rester à ne plus l'être. J'ai, à diverses reprises, annoncé le caractère inéluctable des événements douloureux qui se sont déroulés. Après les accords d'Evian dont la mise en question nous est annoncée, 700.000 Algériens, en grande majorité des petites gens, se sont réfugiés en France, nos amis musulmans ont été massacrés par milliers, l'Algérie de Ben Bella ne s'associe pas à la France, mais ne se tourne vers elle que pour quémander son argent et ses services. Elle ne lui réservera

ni son amitié ni le pétrole saharien dont la production dépasse, en 1962, la consommation française grâce à des efforts que j'ai bien connus.

A partir des variations de la politique algérienne, des tentatives de « putsch » militaire ont été menées par les mêmes hommes qui, au 13 mai 1958, avaient voulu pousser par la force le Général de Gaulle au Pouvoir. Ces événements politico-militaires ont fait intervenir l'action de l'O.A S. en métropole.

Soucieux alors, comme en 1958, de la légalité républicaine, j'ai condamné, d'où qu'elles viennent, les violences et les provocations qui lui portent atteinte.

J'espère, après ces soubresauts, ces drames et ces deuils inutiles qu'une politique d'apaisement viendra restaurer l'unité de la France aujourd'hui par trop déchirée.

Si la France n'est plus territorialement que l'hexagone métropolitain avec quelques départements et territoires vestiges d'outre-mer de ses empires, si elle n'atteint pas 50 millions d'habitants, elle possède une abondante population jeune à qui doit être garanti, sur un sol riche, un avenir heureux. Encore faut-il que les générations de demain n'héritent pas obligatoirement de nos divisions d'il y a vingt ans et de nos divisions actuelles.

Tournons résolument les pages griffonnées et regardons l'avenir. A cette jeunesse, il faut d'abord assurer les conditions d'un travail efficace.

Or, la France manque d'écoles professionnelles, de facultés, de laboratoires et de maîtres qualifiés dans les disciplines scientifiques. La Picardie n'a pas son Académie et son Université à Amiens. L'école laïque est menacée par une application désordonnée de la réforme de l'enseignement. Les écoles des petits villages sont systématiquement fermées. L'Etat ne finance pas les programmes de construction scolaire alors que les communes se sont, pour leur part, engagées à le faire.

La déconcentration industrielle est faite lentement, au hasard, au lieu d'être menée rationnellement et les Collectivités et Chambres de Commerce ne sont pas suffisamment aidées. Les programmes de logement ne suivent pas les programmes d'industrialisation. Il faut d'ailleurs regretter que les plans d'équipement soient établis par les experts et technocrates sans que les Elus locaux et les représentants des professions aient été valablement informés et consultés.

L'agriculture qui se rénove ne bénéficie ni de la garantie des prix, ni de la parité des niveaux de vie ; la loi d'orientation agricole n'est pas respectée. M. Debré, Premier Ministre U.N.R., avait déclaré que le tiers des exploitations familiales devrait disparaître. Pour permettre au jeunes agriculteurs de travailler, il importe d'assurer, au préalable, une retraite aux exploitants âgés.

Chaque jeune ménage au travail devrait avoir la garantie d'un logement moderne. Or les programmes d'H.L.M. en location simple ou en accession à la propriété sont, en cours d'élaboration, retardés ou amputés de leurs crédits.

La conversion de l'artisanat n'est pas facilitée.

Les commerçants ont même vu récemment menacé le principe de la propriété commerciale.

Sur le plan social, les inégalités des zones de salaires deviennent de plus en plus choquantes pour les travailleurs et le plein emploi n'est pas assuré pour les jeunes gens ou les ouvriers âgés ; la politique d'austérité a été appliquée à sens unique ; les droits des Anciens combattants sont continuellement chicanés ; deux millions de vieillards n'ont pas quotidiennement 400 francs pour vivre !

Alors que tant d'argent est engouffré dans des dépenses de réceptions, de prestige, dans la force de frappe atomique et dans l'aide à des pays qui ne nous ristournent même pas leur amitié, des régions entières de la France restent sous équipées et sous développées.

La réalité est bien différente des tableaux faits par la propagande.

Dans le domaine diplomatique et militaire, j'estime que la France doit avoir une présence active dans les organisations internationales, que les efforts, justifiés par le succès du Marché commun, doivent être accentués pour faire l'Europe sur le plan économique, social et politique, afin qu'elle devienne dans le monde, une force réelle.

En évitant de faire revivre le militarisme allemand, des négociations doivent être menées

avec les gouvernements de tous les peuples libres pour aboutir à une défense commune, garantie de la détente internationale.

Socialiste, resté fidèle à mes idées, Parlementaire ayant de longues années beaucoup travaillé pour le pays, je pense que ces points essentiels doivent recueillir l'adhésion des Républicains qui sont convaincus que, sans politique sociale, il ne peut y avoir de concorde nationale.

Sur le plan local, je connais bien les besoins de nos régions, besoins que j'ai définis dans mes interventions à la tribune de l'Assemblée sur les problèmes agricoles le 14 juin 1961 et sur l'application du IV[e] Plan dans la région picarde le 14 juin 1962.

Président du Conseil Général, j'ai collaboré avec les maires et j'ai veillé à l'aide que le Département apporte aux communes pour l'amélioration des routes et chemins, l'extension du téléphone automatique, les programmes d'adduction d'eau, l'aménagement des zones industrielles, les constructions scolaires, la défense côtière et l'accession à la propriété des ménages modestes.

Mais je dois regretter qu'il soit nécessaire au Département de se substituer à l'Etat pour ces dépenses d'intérêt général.

Maire de la ville d'Abbeville, je sais gré à mes collègues du Conseil municipal de leur collaboration active et aux Abbevilloises et Abbevillois de leur amicale confiance. Je suis disposé à œuvrer demain dans le même esprit pour faire notre ville plus heureuse et plus belle encore.

Fidèle à moi-même, je fais appel à tous pour la République sociale et pour la France.

Max LEJEUNE
Maire d'Abbeville
Président du Conseil général. — Ancien Ministre
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre, 2 citations
Croix du Combattant volontaire de la Résistance. — Médaille d'Argent de la Reconnaissance Française
Candidat de la Fédération Socialiste de la Somme

La loi faisant obligation au candidat de choisir un remplaçant éventuel, j'ai désigné Madame Hélène Lœuillet, Conseiller général du canton de Crécy et Directrice de Coopérative agricole à Conteville, dont on connaît le dévouement et la totale connaissance des problèmes ruraux et sociaux.

Un résultat n'est jamais acquis d'avance, ne vous abstenez pas, votez !

2[e] CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens, mes chers amis,

Je remercie bien sincèrement les 19.297 électrices et électeurs de la Circonscription qui m'ont témoigné leur fidèle confiance dimanche dernier. J'ai aussi été sensible à l'attention amicale des nombreux auditoires qui ont suivi les 107 réunions publiques que j'ai tenues durant les deux semaines de la campagne électorale.

Au second tour je me représente dans les mêmes conditions qu'au premier.

Je vous redis que je reste fidèle à la Constitution de la V[e] République que j'ai signé en 1958 comme Ministre du Gouvernement de Gaulle et qui a été alors approuvé par la grande majorité des Françcais.

Aujourd'hui le pays divisé doit retrouver la concorde nationale garantie par l'instauration d'une large politique sociale.

J'ai toujours beaucoup travaillé sans exclusives, pour vous tous et pour vos collectivités, car je ne me suis jamais abstenu quand vous avez demandé mon aide.

Pour vous ouvriers, ouvriers agricoles, artisans, commerçants, cultivateurs, marins, fonctionnaires, travailleurs intellectuels ou manuels, anciens combattants, retraités, personnes

âgées ou jeunes, fidèle à mes engagements électoraux, j'ai voté depuis 1936 et depuis la Libération, toutes les lois sociales.

Je suis disposé à persévérer dans le même esprit impartial et avec la même détermination.

Je fais appel à votre confiance

Pour notre ville !
Pour nos cantons !
Pour la République !

MAX LEJEUNE
Maire d'Abbeville
Président du Conseil général. — Ancien Ministre
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre, 2 citations
Candidat de la Fédération Socialiste de la Somme

La loi faisant obligation au candidat de choisir un remplaçant éventuel, j'ai désigné Madame Hélène Lœuillet, Conseiller général du canton de Crécy et Directrice de Coopérative agricole à Conteville dont on connaît le dévouement et la totale connaissance des problèmes ruraux et sociaux.

e vous abstenez pas ! votez et faites voter.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Emile LUCIANI

(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Par deux fois, en 1955 et 1958, en m'accordant votre confiance, vous m'avez fait l'honneur de me désigner, pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je me présente à nouveau, comme candidat de l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.) avec le même suppléant qu'en 1958, M. Deloraine.

Avec 31.939 oui, soit 65 0/0 des votants de notre circonscription, vous venez de confirmer votre adhésion à la conduite de la France par le général de Gaulle. Vous vous êtes donc souvenus de la faillite de la IVe République, ainsi matérialisée :

— Caisses de l'Etat vides.

— Chômage naissant — impuissance et instabilité gouvernementale — inefficacité totale, par le jeu des partis — l'affaire d'Algérie, insoluble.

Et maintenant, grâce à l'action du général de Gaulle :

Les caisses de l'Etat sont pleines.

— Pas de chômage — Stabilité gouvernementale — Guerre d'Algérie terminée — Durée du service militaire réduite — Remboursement à 80 0/0 par la Sécurité sociale — Création de la Sécurité sociale agricole — Majoration de 34 0/0 des Allocations familiales, qui demeuraient inchangées, de 1955 à 1958 — Revalorisation des Pensions vieillesse — Majoration de 25 à 50 0/0 des Pensions invalidité — Allocation loyer — Augmentation des rentiers de l'Etat — Réduction des abattements de zones de salaires — Augmentation du S.M.I.G. — Allocation chômage — Retraites complémentaires — 320.000 logements construits en 1961 — Constructions scolaires, 41.710 classes nouvelles, de 1959 à 1962.

Le prestige de la France est restauré — Notre pays a repris sa place dans le monde.

Grâce à la Ve République et à de Gaulle, le Marché commun a été accéléré. L'agriculture y est associée :

Conséquence : la récolte totale de blé, en France, est prise par le Marché commun.

Investissements publics décuplés. Lois importantes votées : Equipement sportif et social — Loi programme militaire — Lois sociales - IVe Plan — Loi sur l'enseignement — Loi orientation agricole — Enseignement agricole accéléré — Anciens Combattants : en deux ans, 1961-1962, hausse des pensions de 21 0/0.

Commerçants : maintien de la propriété commerciale — Liberté du commerce — Taxe locale : suppression repoussée par l'Assemblée, mais la discussion sera reprise pour cette suppression.

Tout cela est l'œuvre du Gouvernement, soutenu par l'U.N.R. avec le général de Gaulle. Il faut que cette œuvre et ce redressement continuent.

Dans ma circonscription :

J'avais promis de visiter régulièrement tous les cantons. Je l'ai fait et je continuerai à le faire. Je me suis attaché à l'expansion : zones industrielles de Péronne et Doullens, en cours. Albert : expansion et construction d'une usine ; création d'emplois dont je me suis occupé personnellement. Ham : création du District ; grands travaux subventionnés, et zone industrielle. Bray : agrandissement de la maison de retraite.

Intervention en faveur de l'usine de Méaulte pour éviter sa fermeture. Intervention pendant les grèves, à Beauval. Inscription, au IVe Plan, des collèges techniques à Doullens, Albert, Péronne, Ham.

A l'Assemblée :

Interventions dans d'importants débats : sur l'agriculture, prix et parité — Lois sociales — Zones de salaires — Aviation, usine de Méaulte — Canal du Nord.

Bien sûr, il y a encore à faire.

Mais rappelez-vous la IVe République, où rien n'était prévu ; qui vivait au jour le jour; s'enfonçait dans le gâchis, et qui nous laissait 2.300 milliards de dettes.

Pour continuer le redressement ; pour une politique financière saine ; pour une politique d'expansion économique et sociale toujours plus humaine ;

Vous confirmerez votre oui à la Ve République et au général de Gaulle.

Contre la coalition de tous les partis du non.

Contre le retour à l'ancien système de la IVe République, de ses hommes : les Reynaud, Guy Mollet, Gilbert Jules et Consorts ;

Vous voterez et vous ferez voter pour le seul candidat de la Ve République, qui a dit oui au général de Gaulle

Émile LUCIANI

Député de la Somme. — Conseiller général
Pupille de la Nation. — Ancien Combattant. — Prisonnier de Guerre
Investi par l'U.N.R. et l'Association pour la Ve République
Soutenu par M. Capelle, Sénateur
de la Somme, qui a dit oui, et vous dit:

Votez LUCIANI

Remplaçant éventuel :

Auguste DELORAINE

Cultivateur
Conseiller Municipal d'Arquèves. — Parti Paysan

Vive la République !
Vive la France !

Mes adversaires : tous partisans du non : MM. Leclercq et Marchandise, communistes : non — MM. Adriaenssens et Lejeune, socialistes : non — MM. Mossion et Pruvost, indépendants : non — MM. Duparcq et Lalisse, libéral et poujadiste : non — MM. Maille et Delplanque, M.R.P. : non — MM. Gilbert Jules et Boinet, radicaux : non.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,
Mes Chers amis,

En dépit de la présence de six autres candidats, donnant à la cinquième circonscription de la Somme, le record du maximum « d'amateurs » vous avez, dès le premier tour de scrutin, magnifiquement confirmé votre « oui » du 26 octobre, à la Ve République et au général de Gaulle.

Par 18.684 suffrages, c'est à dire avec 3.000 de plus qu'en 1958, vous avez déjoué, brisé, toutes les manœuvres, toutes les coalitions, et confirmé, sur mon nom, votre inébranlable et sincère désir de voir se continuer l'œuvre de la Ve République entreprise par de Gaulle, son gouvernement, et soutenue par l'U. N. R.

Vous avez signifié catégoriquement aux anciens partis, que la IVe était bien morte, et que la France nouvelle, toute de jeunesse et de modernisme, dans un monde en perpétuelle évolution, exigeait des hommes, des réalisations, des conceptions, qui n'ont plus rien à voir avec le passé.

Electrices, électeurs de la cinquième circonscription, je suis ému par votre confiance, je suis fier de votre fidélité.

Merci, du fond du cœur !

Merci à vous tous, que vous soyiez des cantons d'Acheux, Albert, Bray, Chaulnes, Combles, Doullens, Nesle, Péronne, Roisel, qui constituez, avec mon cher canton de Ham, la cinquième circonscription. Dans aucun d'entre eux — même dans ceux où j'avais des adversaires des plus notoires — je n'ai été désavoué, pas plus que l'œuvre de de Gaulle et de la Ve République.

Bien au contraire !

Mon programme national, vous le connaissez. Il est celui de l'Union pour la Nouvelle République.

Celle, qui depuis 1958, avec le général de Gaulle, nous a apporté stabilité ; confiance en nous-mêmes ; prestige dans le monde ; nouvelles raisons d'espérer et de croire au grand destin de la France.

Mon programme : d'abord, continuer à être votre député à tous, électrices et électeurs de la cinquième circonscription, votre représentant dévoué, avec tout ce que ce mot comporte de compréhension et d'affection, j'ose le dire.

Je me représente, encore seul partisan du oui, dimanche prochain, à vos suffrages, non pas en parent pauvre, face à n'importe quel adversaire, que la coalition des « non » pourra m'opposer, mais riche des 18.684 suffrages, du premier tour, que les électrices et électeurs de la cinquième circonscription augmenteront encore, au deuxième tour.

C'est avec la plus grande confiance que j'attends votre décision, mais...

Pas d'abstentions ! Pas de défaillances !

Toutes et tous aux urnes, dimanche 25 novembre, pour assurer le triomphe du oui, au général de Gaulle, et pour l'Union pour la Nouvelle République.

Le succès est certain. Plus il sera complet, plus la Ve République sera faite de Justice sociale, de Grandeur et de Fraternité vraie.

Vive la cinquième circonscription picarde ! Vive la République ! Vive la France !

Le 25 novembre, vous voterez :

ÉMILE LUCIANI

Député de la Somme. — Conseiller Général
Pupille de la Nation. — Ancien Combattant. — Prisonnier de Guerre
Investi par l'U.N.R. pour la Ve République
Soutenu par M. O. Capelle, Sénateur.

Remplaçant éventuel :

AUGUSTE DELORAINE

Cultivateur
Conseiller Municipal d'Arquèves. — Parti Paysan

TARN

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. André RAUST
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O et du Rassemblement Républicain)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Liste Socialiste S.F.I.O. et du Rassemblement Républicain.

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Je ne m'adresse pas à vous comme à des électrices et électeurs dont on cherche à tout prix les voix mais comme à des citoyennes et des citoyens libres, dignes et capables de comprendre, de juger, de comparer et de choisir.

Délarations d'intentions et de principes.

Pour durer, une République démocratique a besoin en effet d'esprit civique, c'est-à-dire de citoyens éclairés et d'élus intègres.

Pour donner l'exemple, je m'engage sur l'honneur, si j'étais élu, à terminer mon mandat sans 1 franc de plus qu'avant mon élection. Aussi je distribuerai ce qui restera après avoir assuré une vie simple et un secrétariat à votre service. (Œuvres sociales, culturelles et sportives).

Vous ne me trouverez jamais dans les mares stagnantes où grouillent les combinaisons politiques. Je resterai sur les sommets plus aérés ou dans les grands courants d'eau vive où l'idéal demeure !

Je m'interdis de critiquer mes concurrents car on ne peut être juge et partie et c'est à vous de juger les candidats et de choisir ensuite.

Mais je saurais me défendre si j'étais injustement ou perfidement attaqué.

Le choix de mon suppléant éventuel :

Devant l'embarras du choix, j'ai fait appel au Docteur L. Raymond Sans dont la fidélité politique, l'émouvante simplicité qui est la marque de sa distinction naturelle, la bienveillance, le dévouement, le désintéressement, seront à la fois un exemple et une caution morale pour moi qui essaierai de l'imiter et de lui ressembler.

Certains me reprocheront peut-être d'avoir pris un ancien pour accompagner le plus jeune candidat de la circonscription. Cela fera une moyenne d'âge normale, aussi je suis fier et heureux d'avoir à mes côtés un homme dont les qualités généralisées à toute l'humanité nous mettraient à l'abri des querelles, des injustices, de la haine et de la guerre.

Une situation agricole, sociale, économique et politique dégradée :

En 1958, la France et même notre circonscription ont cru bien faire en votant à droite. Tous les espoirs mis dans cette orientation politique ont été déçus.

Paysans !

L'indexation des prix agricoles accordée par le Gouvernement socialiste et radical de 1957 a été supprimée immédiatement par le Gouvernement de droite ; le prix du kilo de veau est actuellement à 300 francs comme en 1951 alors que les engrais et le matériel agricole valent le double qu'il y a dix ans.

La part de l'agriculture sur le revenu national devrait être de 25 0/0 puisque un Français sur quatre est paysan ; elle est de 12,5 0/0 soit la moitié !

Le plan gouvernemental de quatre ans prévoit la stabilité des prix agricoles mais la hausse des prix industriels et la disparition par manque de rentabilité de 500.000 exploitations rurales.

Vous êtes progressivement appauvris parce que ce que vous achetez augmente et que ce que vous vendez diminue ou reste stable.

Le privilége des bouilleurs de cru vous a été enlevé puisqu'il s'éteindra avec le bénéficiaire actuel, ce qui fait que le propriétaire qui est âgé ou qui mourra jeune aura des fils défavorisés par rapport au voisin.

On vous menace aussi d'un nouveau quantum d'un tiers de votre récolte de vin qui sera payé au prix scandaleux de 13 francs le litre.

Si j'étais élu, je mènerai une vigoureuse campagne en faveur de l'agriculture pour des prix enfin calculés sur le prix de revient et indexés, pour l'équipement rural, pour une assurance sans franchise, pour l'organisation des marchés et pour une caisse d'assurance contre les calamités agricoles.

Agriculteurs !

Comment ne comprenez-vous pas que l'indexation des prix agricoles ne peut être réelle que dans une économie socialiste, c'est-à-dire planifiée ! En effet la fixation du prix du bétail ne servira à rien si sur la foire vous avez le choix entre vendre au rabais ou reprendre les bêtes à l'étable. La garantie des prix et l'écoulement des produits ne peut être trouvée que dans des offices et des organismes d'achat et de stockage.

Il faut que l'exploitation rurale soit enfin considérée comme un instrument de travail (comme les autres outils) et non comme un capital imposable.

Salariés !

Dans une période d'abondance et de réduction du pouvoir d'achat les prix doivent logiquement baisser ; or, ils ont augmenté et vous ont appauvris.

Tous les syndicats, sans exception, réclament le retour au pouvoir d'achat de 1957, en oubliant souvent de dire qu'il y avait alors un gouvernement à direction socialiste.

Le pouvoir dit que les caisses de l'Etat sont pleines mais rejette vos légitimes revendications.

Je suis partisan résolu de la suppression des zones d'abattement des salaires, de la réduction de la durée de travail annuel et de l'abaissement de l'âge de la retraite rendus possible demain par le nombre accru de travailleurs donc de cotisants aux caisses et par la modernisation de la production.

Commerçants !

On vous menace de la suppression de 50.000 commerces et on considère inhumainement l'augmentation du nombre des faillites comme un progrès économique. Allez-vous vous laisser asphyxier ? La réduction du pouvoir d'achat des salaires et le déclin économique du Sud-Ouest ont fait ou vont faire baisser votre chiffre d'affaires. Pour vous il est grand temps de changer de politique !

Femmes !

Si j'étais élu je proposerais une modification de la législation du travail vous concernant (abaissement de l'âge de la retraite, travail à mi-temps, même dans la fonction publique ou temps complet au choix).

Jeunes !

Vous avez manqué d'écoles, vous manquerez demain de travail et vous resterez à la charge de vos parents transformés ainsi en demi-chômeurs, si très rapidement une politique économique et sociale nouvelle ne vous ouvre pas les portes de l'emploi.

Vieux !

C'est le Gouvernement socialiste de 1956-1957 qui vous a rendus moins misérables ; un effort nouveau est nécessaire et juste puisque vos sacrifices passés ont donné aux plus jeunes un présent meilleur.

Anciens combattants, victimes de guerre et du travail !

Humiliés et brimés par le Gouvernement de droite, faites confiance pour vous défendre, à un de vos camarades qui a fait quatre ans de guerre et deux débarquements.

Sportifs !

Vous qui avez le bonheur que je vous envie d'être encore sur les stades, comptez sur moi pour vous apporter sympathie et aide matérielle.

Hommes et femmes qui voulez la paix !

Je crois que seul le désarmement est une solution car la paix armée se transformera soit, au pire, en conflit armé, soit, au mieux, en dépenses qui ne laisseront pas place au financement du bien-être et de la prospérité. Cependant, je ne crois pas à la guerre immédiate car l'agresseur et l'agressé seraient également anéantis.

Maires et conseillers généraux !

Si j'étais élu, je serai modestement votre adjoint pour vous aider dans vos projets et obtenir des subventions pour leur réalisation. Nous collaborerions dans la confiance, l'amitié, l'efficacité !

Moi-même, maire d'une commune minière, je serai le symbole de la résistance au déclin éventuel des houillères et j'espère réussir enfin l'implantation d'industries nouvelles dans notre région en récession économique, surtout à Albi. Pour cela il ne faut pas avoir peur du vote des ouvriers !

Citoyennes et citoyens,

Nous devons écarter des institutions républicaines ce qui les pourrirait, c'est-à-dire le pouvoir absolu et personnel, l'abandon de la laïcité de l'Etat, l'intolérance, l'instabilité gouvernementale.

Il faut un Gouvernement de législature, c'est-à-dire qui dure aussi longtemps que le mandat de député avec dissolution automatique en cas de crise. C'est le système municipal, il est bon.

Mon apprentissage de député a été déjà fait pendant quatre ans d'attaché parlementaire d'un chef de gouvernement et de plusieurs ministres.

Face au candidat unique de la droite, faites l'union pour une politique nouvelle de progrès et de prospérité.

Vive la circonscription ! Vive la République !

André RAUST

Maire de Cagnac
Conseiller Général d'Albi
Croix de Guerre. — Légion d'Honneur
Fonctionnaire à la Présidence du Conseil (Service de Documentation et d'Etudes)

2e CIRCULAIRE

Liste d'Entente Républicaine.

Chères électrices, Chers électeurs,

Que nos premiers mots aillent comme un cordial remerciement aux 18.622 électrices et électeurs qui, dès le premier tour, nous ont fait confiance.

Nous talonnons le Député sortant qui s'était arrangé pour être le seul candidat à droite, qui avait l'investiture officielle du pouvoir gaulliste mais qui prétend s'être trouvé marié avec l'U.N.R. sans avoir dit « oui ».

Sur 1958 nous avons gagné plus de 3.000 voix et M. Rieunaud en a perdu 5.500.

Le suffrage universel nous a dicté notre devoir : nous maintenir au second tour. Nous sommes désormais les candidats de l'Union des Gauches sans exclusive.

Nous porterons les espoirs de tous ceux qui veulent faire contrepoids au pouvoir personnel, absolu et tyrannique. A une politique de prestige ruineuse nous opposons une action d'investissements rentables de prospérité générale et de bien-être.

Malgré la mise en doute intéressée et perfide du journal des candidats M.R.P. nous resterons des « purs », élus ou battus, et nous écarterons de notre vie publique le profit et les combinaisons politiques malsaines.

Nous répétons que, si nous étions élus, le mandat de parlementaire n'enrichierait pas d'un franc notre compte courant personnel.

Votez contre :

— la ruine de l'agriculture ;
— la baisse du pouvoir d'achat des salariés ;
— la diminution du chiffre d'affaires artisanal et commercial ;
— la bombe atomique de 6.000 milliards ;
— l'appauvrissement et l'isolement de la France ;
— une jeunesse condamnée au chômage ;
— la misère des vieux.

Votez pour :

— la parité de l'agriculture avec les autres catégories sociales ;
— le relèvement du niveau de vie des salariés ;
— la prospérité du commerce et de l'industrie ;
— les investissements rentables qui permettront de créer des emplois nouveaux pour les jeunes ;
— l'amélioration de la condition humaine des vieux.

La montée du péril gaulliste et le déséquilibre des pouvoirs exigent que vous votiez pour les candidats du Rassemblement démocratique et républicain qui n'ont, eux, aucun engagement secret avec l'U.N.R.

Des dirigeants du M.R.P. ne se cachent plus pour dire que demain ils s'entendront avec les gaullistes pour former une majorité.

Citoyennes, citoyens, n'oubliez jamais que la liberté, est, comme l'air, la lumière ou la santé, un bien précieux dont on n'apprécie la valeur que lorsqu'on l'a perdue.

Plus de vingt mille électeurs se sont abstenus dimanche dernier ; cette inconnue impose à tous les républicains la vigilance un vote massif.

Nous allons signer un contrat de collaboration entre vous et nous. Nous le respecterons et croyons pouvoir dire que vous ne le regretterez jamais.

Qu'une République plus libre, plus juste, plus fraternelle, plus prospère et plus heureuse sorte des urnes du 25 novembre !

Vive la circonscription républicaine !

André RAUST
Maire de Cagnac-les-Mines
Conseiller Général d'Albi
Croix de Guerre. — Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

Docteur L. Raymond SANS
Président de l'Association des Maires du Tarn
Médaille Départementale et Communale
Légion d'Honneur

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Antonin TIREFORT

(Candidat d'Union Gaulliste U.D.T. et U.N R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union Gaulliste U.D.T. et U.N.R.

Electeurs, Electrices de la Circonscription de Castres-Mazamet,

Trente mille cent soixante-douze d'entre vous, ont dit « oui », le 28 octobre 1962, au Général de Gaulle. Ils ont ainsi prouvé qu'ils avaient foi en sa politique et qu'ils désiraient le voir continuer sa lourde tâche à la tête de l'Etat.

Pour poursuivre cette tâche, le Général de Gaulle a besoin d'hommes qui lui ont toujours fait confiance et qui l'ont soutenu dans les bons comme dans les mauvais jours. Je suis un de ceux-là. Je suis gaulliste depuis que je fais de la politique ; personne ne peut me reprocher d'avoir appartenu à un autre parti et de m'être tourné vers le Général de Gaulle à un moment opportun, pour obtenir une élection quelconque, comme hélas certains l'ont fait !

C'est pour cela que je viens aujourd'hui solliciter vos suffrages, estimant qu'il est du devoir d'un Tarnais, et non d'un « parachuté » dans le département, d'être le porte-drapeau du gaullisme.

Quel est mon programme ? Soutenir la politique du Général de Gaulle, politique qui, jusqu'ici, a porté ses fruits.

Souvenez-vous de la situation de la France, à la fin de la IVe République : Caisses de l'Etat vides — Instabilité des Gouvernements — Impuissance du Parlement — Inefficacité des partis — Mépris de la part d'autres pays.

Depuis quatre ans, grâce à l'appui des parlementaires de l'U.N.R. : Déficit budgétaire réduit — Dettes extérieures remboursées — Etat devenu créditeur — Essor sans précédent des investissements publics — Constructions scolaires et équipement sanitaire en progression — Investissements agricoles — Salaires augmentés d'une façon réelle, quoique encore insuffisante — Chômage inexistant — Elan des équipements sportifs — La délicate affaire de l'enseignement privé et le douloureux problème algérien, réglés.

Mais il reste beaucoup à faire, sur le plan économique et social. Je vous promets d'étudier avec soin, tout ce qui intéresse ces questions. Placé à la tête du Service social, je connais la misère des économiquement faibles, des infirmes et des invalides. Leur situation précaire attirera toute mon attention.

Le difficile problème de l'adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi, ne m'échappera pas également.

L'amélioration du pouvoir d'achat des salariés sera une de mes principales préoccupations. Le travailleur a droit à une vie décente et doit profiter de l'augmentation de la productivité. Il a droit, également, à participer au bénéfice réalisé par l'entreprise où il travaille. Pour cette raison, le projet « Association capital travail » me paraît pouvoir donner satisfaction.

Issu d'une famille de paysans, je connais les difficultés des cultivateurs et, en particulier, de ceux de notre région, à la terre très ingrate. je veillerai à la réalisation et au perfectionnement des mesures déjà prises. L'agriculture française doit avoir une place de premier ordre dans le Marché commun.

Voilà, en résumé, mon programme.

Si vous estimez devoir m'accorder votre confiance, vous voterez pour moi, en vous rappelant que je suis seul investi par l'U.N.R. et l'U.D.T. pour représenter le gaullisme dans la deuxième circonscription du Tarn, Castres-Mazamet.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

ANTONIN TIREFORT
Candidat d'Union Gaulliste U.D.T.-U.N.R.
Maire-Adjoint de Castres

Remplaçant éventuel :

RAYMOND VERGNAUD
Commerçant
Conseiller Municipal de Castres

2e CIRCULAIRE

Union pour la Ve République U.D.T. et U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Au premier tour de scrutin vous avez choisi.

Près de Onze mille d'entre vous ont confirmé leur « oui » du référendum du 28 octobre, En me plaçant en tête de la deuxième circonscription.

Je vous remercie de cette confiance,

Au deuxième tour, il est de votre devoir de construire.

Construire avec le Général de Gaulle.

Vous avez désapprouvé les vieux partis politiques.

Vous devez affirmer et cette fois ci avec encore plus de force, votre détermination.

En outre :

Vous désirez avoir un représentant : Venant de votre circonscription,
Habitant dans votre circonscription,
Attaché à votre circonscription.

Je suis, vous ne l'ignorez pas, natif de Ferrières et maire-adjoint de Castres.

Vous désirez un représentant actif, un représentant qui connait vos problèmes, un représentant ayant des possibilités sur le plan national.

Vous voterez pour le candidat de la majorité nationale.

Pour faire échec aux tenants de la IVe République et aux combinaisons de la dernière heure, qui risqueraient de faire le jeu de nos adversaires.

Pour soutenir la politique nationale et européenne du Général de Gaulle,

Vous voterez pour le candidat ayant « seul » l'investiture U.D.T. - U.N.R. Ve République.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

ANTONIN TIREFORT
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Instruction publique. — Chevalier du Mérite Social
Maire-Adjoint de Castres

Remplaçant éventuel :

RAYMOND VERGNAUD
Commerçant
Conseiller Municipal de Castres

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Georges SPÉNALE

(Candidat d'Union des Gauches et de Défense Ouvrière et Paysanne)

élu le 25 novembre 1962

(S.)

1re CIRCULAIRE

Liste d'Union des Gauches et de Défense Ouvrière et Paysanne

présentée par le

Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

Je me présente à vous,

En enfant du pays, ayant grandi comme ma femme, au bord du Tarn, à Rabastens, et vivant parmi les nôtres, près de l'Agout, à Saint-Sulpice ;

En homme neuf, dont la carrière administrative ne doit rien à la politique, et dont la personnalité est dégagée des polémiques locales qui paralysent, de ci, de là, la vie départementale et nationale ;

En homme d'action, qui pendant un quart de siècle a vécu et souvent animé le magnifique chantier africain et notamment les expériences de la paysannerie africaine pour sortir de l'ornière tradidionnelle ;

En homme d'expérience, qui a connu autour des tapis verts, l'implication délicate des intérêts français face à l'Angleterre, au Marché commun, à l'O.N.U. ;

En homme de synthèse, dont les amitiés se répartissent sur un horizon politique largement diffusé et susceptible, en conséquence, de contribuer à un large regroupement républicain ;

En homme de bonne volonté et de devoir, dont le bonheur est au bord de l'Agout, mais qui, à l'appel de ses amis, a accepté de croire qu'il était trop jeune pour refuser de mettre à nouveau ses quelques possibilités au service de ses compatriotes.

Quant à mon second, Léopold Raynaud, est-il besoin de le présenter !

Tout le monde connaît son sourire, son dynamisme et les innombrables réalisations dont lui sont redevables dans son canton et dans sa ville, les commerçants, artisans, cultivateurs, éleveurs. Je le remercie d'avoir accepté de mettre ses titres de grand réalisateur local à côté des miens. Ils les complètent admirablement et éclairent ce qu'ensemble nous souhaitons réaliser...

Notre programme s'exprime en trois points :

Coopération internationale - Efficacité nationale - Vitalités régionales.

I. — Coopération internationale :

— avec l'Europe : qui doit donner sa dimension à notre effort de plan et relayer progressivement nos charges d'assistance en Afrique ;

— avec l'O.T.A.N. : dont il faut faire une puissance atomique afin de nous épargner les tentations et les charges d'une force de frappe nationale, ainsi que les risques d'une décision unilatérale ;

— avec l'O.N.U. : qu'il faut réorganiser en vue d'assurer l'efficacité de l'arbitrage international.

Partout et toujours, avec ou sans espoir, asseoir la France aux conférences de Paix.
Partout et toujours, tenir les portes ouvertes à tous.

II. — Efficacité nationale :

— par la stabilité politique, réforme des institutions et des mœurs : gouvernement de législature, regroupement des partis républicains, qui vous demandent d'élire des candidats capables de contribuer à un tel rapprochement et par conséquent non engagés dans une politique ultra;

— par la planification économique : qui place au centre de la vie nationale, l'idée socialiste d'un programme concerté, coordonné, planifié, point de rencontre et d'arbitrage des désirs exprimés par les diverses professions, agriculture comprise.

Un rôle croissant est à réserver dans la préparation des plans, au Conseil économique, dont la composition serait à revoir en fonction de l'importance réelle des différents groupes économiques.

— par l'équité sociale : qui doit répercuter à tous les citoyens leur part de l'expansion nationale :

— révision sincère du S.M.I.G. ;

— retraite des vieux travailleurs à augmenter massivement alors que les ministres des finances indépendants ont détourné en trois ans 300 milliards sur les recettes créées à leur intention par la loi de 1956;

— bénéfice du régime général de la Sécurité sociale aux agriculteurs et aux artisans.

Une règle générale devrait être posée : tout travailleur quelles que soient les conditions de son travail doit pouvoir bénéficier des règles générales de la protection sociale sous réserve d'en accepter les charges.

III. — Vitalités régionales :

Plus l'horizon s'élargit, plus il faut veiller à la survie économique des régions.

Des conseils économiques régionaux, rassemblant les élus des organisations paysannes, ouvrières, patronales, artisanales... devraient être chargés d'étudier les problèmes de reconversion et de présenter les vœux nécessaires pour empêcher la désertion progressive de notre région.

Il serait alors souhaitable comme dans d'autres pays de réserver aux collectivités locales une part des grands impôts perçus dans la région afin de permettre l'établissement de programmes régionaux à l'échelle des problèmes nouveaux devant lesquels les collectivités se trouvent désarmés tandis que leur prise en charge par l'Etat reste improbable : il suffit de penser à l'assainissement des eaux de l'Agout ou du Dadou pour comprendre la nécessité d'une telle conception.

Elle permettrait également de sortir enfin nos plus petites communes rurales de l'indigence où les abandonne l'Etat.

Elle permettrait également d'établir des facilités attractives pour l'installation locale de nouvelles industries.

La modernisation de la paysannerie est l'autre aspect essentiel de la vitalité régionale.

Son but : sauver l'exploitation familiale et maintenir le maximum d'agriculteurs responsables à la terre, en leur donnant le même niveau de vie qu'aux autres catégories sociales.

Les moyens envisagés : normalisation des structures, prise en charge par la profession elle-même des tâches de vulgarisation, coopération à tous les stades, mais non prolétarisation, expriment avec un long retard, la fin de la conception parcellaire du paysan, et son désir d'entrer enfin dans la compétition économique comme une catégorie professionnelle consciente et disciplinée.

En saluant l'effort de pensée et d'organisation des jeunes cadres paysans, nous pouvons les assurer de tout notre appui dans une tâche entièrement apolitique qui conduit la paysannerie à retrouver son équilibre en découvrant son esprit de classe au sein de la nation moderne.

L'élan qui les pousse et tout ce qu'ils demandent à l'Etat, comme l'intérêt que la natton et l'Europe entière portent à la planification montrent qu'en dépit de certains sarcasmes la notion de dirigisme économique, d'ailleurs considérablement assouplie, reste au centre de l'Etat moderne, et que du salariat aux chefs d'entreprises, elle confronte désormais cordialement tous ceux qui ont oublié d'être sectaires.

C'est à travers elle, et les solidarités immenses et concentriques qu'elle implique, que nous entendons servir :

— la fraternité dans les hommes,
— la France dans l'humanité,
— notre région dans la France,
— nos cantons dans notre région.

Avec votre confiance qui, déjà, nous honore,

Vive le Tarn !
Vive la République !

GEORGES SPÉNALE
Membre de la Cave Coopérative de Rabastens
Officier de la Légion d'Honneur
Gouverneur
Ancien Haut-Commissaire et Directeur de Cabinet à la France d'Outre-Mer
Président de la Fédération du Tarn des Foyers Léo-Lagrange

Remplaçant éventuel :

LÉOPOLD RAYNAUD
Maire et Conseiller Général de Puylaurens
Artisan Ebéniste et Cultivateur

2e CIRCULAIRE

Union des Gauches, Défense Ouvrière, Paysanne et Artisanale.

Electrices, Electeurs.

Le 18 novembre, vous nous avez donné 9.609 voix et la première place parmi les candidats républicains qui se présentaient à vos suffrages.

Nous remercions tous ceux qui, par leur confiance, nous ont donné le grand et redoutable privilège d'être, dimanche prochain, les seuls porte-drapeau de l'idéal républicain, face à la montée des périls et à l'incertitude des lendemains.

NOTRE PROGRAMME EST INCHANGÉ :

Economies sur les dépenses de prestige et de mort.
Remploi dans les œuvres d'utilité et de vie :
— accélération du Plan et Conseil économique rénové ;
— justice sociale pour tous ;
— relances régionales et Conseils économiques régionaux ;
— modernisation progressive de l'agriculture familiale à l'abri d'une charte agricole (indexation des prix, Fonds national contre les calamités, parité des prestations sociales) ;
— intégration efficace et cordiale des rapatriés dans la vie nationale.

Tout ceci, dans l'arbitrage fraternel des buts et des moyens, l'apaisement des querelles, l'espoir de la grande et décisive rencontre entre tous les républicains posant enfin les assises d'un travaillisme français et d'une efficacité démocratique de la Gauche enfin réconciliée.

C'est dans cet esprit de rassemblement et d'union que nous entendons, si vous nous faites confiance, devenir les défenseurs de tous, et chaque fois que possible, des conciliateurs entre tous, car les intérêts de vos seize cantons seront désormais les nôtres.

Et que parmi nous, demain et toujours,

Vive la République !

GEORGES SPÉNALE

Membre de la Cave Coopérative de Rabastens
Officier de la Légion d'Honneur
Gouverneur
Ancien Haut-Commissaire et Directeur de Cabinet à la France d'Outre-Mer
Président de la Fédération du Tarn des Foyers Léo-Lagrange

Remplaçant éventuel :

LÉOPOLD RAYNAUD

Maire et Conseiller Général de Puylaurens
Artisan Ebéniste et Cultivateur

TARN-ET-GARONNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Louis DELMAS
(Candidat d'Union et de Défense Républicaine)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Candidat d'Union de Défense Républicaine.

présenté

par le Parti Socialiste (S.F.I.O.) et le Parti Radical-Socialiste.

Electrices, Electeurs,

Notre Candidat :

Né à Montaigu, Louis Delmas a fait toute sa carrière d'instituteur dans le Tarn-et-Garonne : dans le Quercy et à Moissac avant la guerre, puis à Montauban depuis 1945. Il connaît donc très bien notre département dans lequel il a toutes ses attaches familiales.

Mobilisé en 1939, notre camarade a été prisonnier des Allemands de 1940 à 1945. Il est membre de l'Association des combattants prisonniers de guerre, est au courant de leurs problèmes et entend défendre leurs droits. Déjà victime de la guerre de 1914, il appartient en outre à l'Association des fils de tués.

Delmas a exercé ses principales activités extra-professionnelles dans le domaine du syndicalisme et de l'action laïque. Comme secrétaire départemental du Syndicat des instituteurs, puis de la Fédération de l'Education nationale, il a été pendant ces vingt dernières années à la tête du syndicalisme enseignant dans le Tarn-et-Garonne. Et l'on sait que le syndicalisme enseignant est en contact étroit avec le syndicalisme ouvrier et le syndicalisme agricole. — En 1951, il a été l'un des fondateurs de l'Association familiale des parents d'élèves des écoles publiques, dont il est depuis le secrétaire général.

Tout le monde connaît l'ardeur avec laquelle il mène le combat pour la défense de l'école laïque.

Ajoutons enfin que Delmas a été secrétaire-adjoint de la Fédération socialiste du Tarn-et-Garonne, alors que Marcel Guerret était secrétaire général. Il est, en effet, entré jeune dans son parti. Mais, dépourvu de toute ambition personnelle, il n'a jamais brigué aucun mandat électif. En le présentant à leurs libres suffrages, nous offrons aux électeurs la possibilité de donner au Tarn-et-Garonne un défenseur ardent de la laïcité et de la République.

Notre Programme :

Hier...

S'il est vrai qu'elle a souffert d'une trop grande instabilité gouvernementale, il n'est pas moins vrai que la République a donné beaucoup de mieux-être aux Français. Les socialistes, en particulier, chaque fois qu'ils ont pris la direction du Gouvernement, ont, avec la collabo-

ration des autres partis démocratiques, apporté des améliorations substantielles à la condition des travailleurs.

C'est ainsi que vous devez au Gouvernement de Léon Blum, en 1936, les congés payés, la semaine de quarante heures, les contrats collectifs, l'Office national du blé.

Plus récemment, en 1956, le Gouvernement Guy Mollet a allongé d'une semaine les congés payés, réduit d'un tiers les abattements par zones de salaires (qu'il aurait totalement supprimées s'il était resté au Pouvoir) institué un Fonds national de solidarité pour les vieux (lequel a été, par la suite, détourné vers d'autres destinations).

Certes, les Gouvernements de la IVe République n'ont pas pu résoudre le problème algérien. Mais la négociation qu'ils voulaient ouvrir alors aurait sans doute donné un résultat plus rapide et moins douloureux si ne s'étaient pas dressés violemment contre eux ceux qui ont si facilement accepté du Général de Gaulle l'abandon total de toute l'Afrique.

AUJOURD'HUI...

Nous voulons :

— Assurer la stabilité gouvernementale par l'application loyale de la Constitution de 1958 et par l'investiture après chaque élection législative d'un Gouvernement de législature.

— Pratiquer une politique sociale conforme aux revendications justifiées des Organisations syndicales et en collaboration avec elles (relèvement du S.M.I.G., défense et amélioration de la Sécurité sociale, suppression des zones de salaire, remise en ordre des traitements de la Fonction publique, respect de la loi des retraites et des péréquations, application intégrale de la semaine de quarante heures, respect de l'ensemble de la législation du travail...).

— Trouver les solutions des questions agricoles, trop négligées jusqu'à ce jour. L'exploitation de la petite propriété devient de moins en moins rentable. Il faut la sauver par le relèvement et le maintien des prix à la production, la recherche de débouchés, une « planification économique » établie avec le concours des organisations professionnelles, l'accession à la propriété des terres pour les jeunes qui veulent la travailler, une modification des structures qui permette la constitution par association coopérative d'exploitations rentables; une aide financière de l'Etat pour l'équipement moderne de ces exploitations, la création de coopératives de ventes, la construction des installations pour le stockage, la conservation, la transformation et l'expédition des produits. Il faut supprimer les intermédiaires abusifs par la création d'Offices nationaux sans recourir à l'étatisation, mais à gestion tripartite, pour lesquels l'Office du blé, créé par Léon Blum en 1936, pourrait servir d'exemple.

— Aider le petit commerce et l'artisanat qui ne peuvent soutenir la concurrence grandissante des grands magasins et des grosses entreprises industrielles (il faut alléger leurs charges sociales et fiscales, cesser de faire des commerçants les collecteurs de l'impôt indirect, laisser leur indépendance aux Chambres de métiers qui ont pour mission de défendre et de rénover l'artisanat).

— Donner satisfaction aux revendications légitimes des Anciens combattants quant au rétablissement de l'égalité des droits entre les générations des deux guerres et à l'application du rapport constant entre leurs pensions et les traitements de la Fonction publique;

— Installer et reclasser les rapatriés d'Outre-mer de façon à les intégrer définitivement dans la communauté nationale.

— Réaliser la réforme financière, dont on parle toujours mais dont on ne s'occupe jamais; il s'agit essentiellement d'établir une fiscalité simple et juste comportant principalement un impôt direct progressif sur les revenus, ceux-ci étant rigoureusement contrôlés pour que chaque contribuable paie effectivement sa part (nous sommes très loin de cela pour l'instant).

— Résoudre le problème scolaire en donnant aux enfants de France les locaux et les maîtres dont ils ont besoin et en n'utilisant les Fonds publics que pour l'enseignement public.

— Construire l'Europe : Non pas « l'Europe des Etats » que préconise le Général de Gaulle, qui ne serait qu'une alliance fragile ou un groupement de pays soumis à l'influence d'une entente franco-allemande, mais « l'Europe intégrée » qui aura son Parlement élu et son Gouvernement fédéral et qui constituera dans le Monde une nouvelle force, égale aux grandes puissances modernes. La Communauté économique européenne, la Communauté économique du charbon et de l'acier, le Marché commun sont les premiers éléments de cet édifice. Le Marché commun ne pourra donner les pleins résultats qu'on attend de lui que lorsqu'un organisme supranational aura unifié les charges sociales et les prix de revient et établi un

plan de production et d'écoulement des produits des diverses régions européennes, afin de faire progresser les régions sous-développées comme notre Sud-Ouest.

— Défendre la paix par une franche collaboration à l'Alliance atlantique, la recherche de contacts amicaux et l'amélioration des relations existantes avec les pays du bloc oriental; le renforcement de l'autorité de l'O.N.U., qui devrait devenir une puissance réelle, capable d'empêcher n'importe quel Etat de se livrer à une agression quelconque.

*
* *

Citoyennes et Citoyens !

Au moment de déterminer votre vote, pensez que les partis sont trop nombreux en France et n'éparpillez pas vainement vos suffrages.

Restez fidèles à l'idéal républicain de nos aïeux et de nos pères, mais songez que cet idéal n'exclut pas la modification constante de notre Société dans le sens du progrès social.

Votez Républicain et Socialiste !

Louis DELMAS
Secrétaire adjoint de la Fédération Socialiste du Tarn-et-Garonne

Remplaçant éventuel :

Bertrand SABATTIER
Agriculteur
Conseiller Général Radical-Socialiste
Maire de Saint-Nauphary

2e CIRCULAIRE

Candidat d'Union de Défense Républicaine.

Citoyennes, Citoyens,

Je remercie les 8.661 électrices et électeurs qui m'ont placé en tête des candidats républicains dès le premier tour de scrutin des élections législatives.

Le rassemblement des démocrates se fera plus large, il sera total dimanche pour barrer la route au candidat du parti unique, du pouvoir personnel, de la dictature.

Pour une vraie République, conforme aux grands principes de notre démocratie,

votez dimanche pour le candidat de discipline républicaine.

Louis DELMAS
Candidat d'Union et de Défense Républicaine

Remplaçant éventuel :

Bertrand SABATTIER
Agriculteur
Conseiller Général Radical-Socialiste
Maire de Saint-Nauphary

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Antonin VER

(Candidat d'Union de Défense Républicaine)

élu le 25 novembre 1962

(R.D.)

1re CIRCULAIRE

Candidat d'Union de Défense Républicaine.

présenté

par le parti Radical-Socialiste et le parti Socialiste (S.F.I.O.).

Citoyennes, Citoyens,

En acceptant de me présenter aux élections législatives, et en vous demandant de m'accorder vos suffrages, je réponds à un double devoir :

— D'abord, le devoir d'un démocrate qui, dans les graves circonstances actuelles, aurait trahi son idéal et la confiance qui lui était témoignée, s'il avait hésité à mettre son nom son passé et sa foi au service de la lutte pour la défense et pour la restauration de la République ménacée.

— Ensuite, le devoir de fidélité envers la mémoire de Jean Baylet, dont j'étais l'Ami et qui serait le 18 novembre, le candidat que vous auriez certainement élu, si sa brutale disparition ne vous avait empêché de lui manifester l'attachement que méritait sa courageuse lucidité et la reconnaissance que justifiait le dévouement dont il n'avait jamais cessé de faire preuve envers vous tous.

Aussi, j'ai été désigné par le parti Radical-Socialiste pour présenter à vos suffrages dans l'arrondissement de Castelsarrasin, ma candidature d'Union de Défense Républicaine, le parti S.F.I.O. ayant lui-même désigné M. Miramont pour être mon suppléant.

***

Par cette décision, les deux grands Partis Républicains ont voulu, avant même le scrutin du premier tour, marquer clairement leur volonté d'union.

Ils ont voulu par leur entente, préfacer celle qui demain s'établira dans le Pays.

Ils ont voulu faciliter le regroupement indispensable de tous les électeurs républicains à quelques nuances très ligitimes de la pensée républicaine qu'ils puissent appartenir.

Ils ont voulu faciliter le choix des électeurs qui, par leur vote, entendent barrer la route au pouvoir personnel et à la dictature.

***

Nos candidatures sont la suite logique du vote par lequel notre département de Tarn-et-Garonne s'est prononcé le 28 octobre pour le non.

Il s'agissait, comme la propagande officielle n'a cessé de le proclamer ouvertement, de « dire oui à de Gaulle ». Il n'y avait aucun doute cette fois sur le caractère purement plébiscitaire de la consultation, et c'est pourquoi tous les partis soucieux de maintenir le libre exercice de la démocratie, qui leur permet seule de confronter leurs idées, se sont prononcés pour le « non »

La majorité qui s'est prononcée en ce sens lors du référendum, doit se maintenir et se renforcer pour assurer notre victoire qui, d'autre part, sera conforme à la tradition républicaine de notre circonscription.

***

Le nouveau régime se vante d'avoir transformé les mœurs politiques, mais il n'ose pas nous dire où il va. Il n'y a pratiquement pas de Gouvernement. Le Parlement ne joue pas le rôle que lui attribue la Constitution, parce que l'U.N.R. n'a pas voulu contrôler l'exécutif. Un homme seul, le Chef de l'Etat, s'empare peu à peu de tous les pouvoirs. La Justice même est menacée. Pour justifier cette entreprise, qui nous ramène à plus d'un siècle en arrière, il dresse, avec l'appui des moyens de propagande, une caricature du régime précédent.

L'instabilité politique de la IVe, due pour la grande part aux manœuvres des élus gaullistes, ne l'a pas empêchée, après qu'elle eût relevé les ruines de la guerre, de réaliser une œuvre économique et sociale dont la Ve s'attribue indûment le mérite.

Il ne peut être contesté par personne que les bases de l'actuelle prospérité avaient été posées sous le régime précédent. Il est vrai aussi que l'expansion économique a été plus rapide au cours des dernières années de la IVe République que durant les premières années de la Ve

⁂

Qu'il soit indispensable d'assurer la stabilité gouvernementale, personne ne songe à le nier. Et la Ve République qui a fait une étonnante consommation de Ministres — sept pour le seul Ministère de l'Education nationale — est vraiment mal placée pour adresser des critiques dont, à l'examen attentif, elle serait la première victime.

Ce que nous voulons :

— C'est un Président de la République, gardien de la Constitution et arbitre de la Nation, dont l'autorité soit incontestée et incontestable,

— C'est un Président de la République qui soit le véritable Chef de l'Etat et non le Chef d'un clan ou d'un parti dont la seule présence transformerait automatiquement chaque crise politique en crise de régime mettant sans cesse en cause la stabilité nationale.

— C'est un Gouvernement de législature, soutenu par une majorité parlementaire cohérente, à la fois responsable devant le Président de la République et devant le Parlement.

— C'est une Justice indépendante, car la République est essentiellement la Justice.

En un mot, ce que nous voulons :

C'est une République moderne, respectant la séparation des pouvoirs.

Et ce que nous combattons :

C'est la dictature et le pouvoir absolu.

Vive la circonscription de Castelsarrasin !
Vive la République Démocratique et Sociale !

ANTONIN VER

Désigné par le Parti Radical-Socialiste
Directeur honoraire de Collège
Conseiller Général de Tarn-et-Garonne
Titulaire
de la Médaille de la Résistance, de la Médaille du Sauvetage (inondations de 1930), du Mérite Social

Remplaçant éventuel :

CÉLESTIN MIRAMONT

désigné par la Fédération Socialiste S.F.I.O. de Tarn-et- Garonne
Conseiller Général de Saint-Nicolas-de-la-Grave
Maire de Garganvillar
Président du Syndicat de Voirie
Président du Syndicat d'Electrification Sud-Garonne
Président du Syndicat des Eaux de Garganvillar

2e CIRCULAIRE

Candidat d'Union de Défense Républicaine.

présenté

par le parti Radical-Socialiste et le parti Socialiste (S.F.I.O.).

Citoyennes, Citoyens,

Je remercie les 14.295 citoyennes et citoyens qui m'ont mis largement en tête des candidats, dès le premier tour de scrutin des élections législatives.

Nous parachèverons tous ensemble, dimanche prochain, notre large victoire contre le pouvoir personnel.

Pour une vraie République conforme aux grands principes démocratiques.

Votez tous dimanche, pour le candidat de discipline républicaine.

ANTONIN VER
Directeur honoraire de Collège
Maire et Conseiller Général de Lafrançaise

Remplaçant éventuel :

CÉLESTIN MIRAMONT
désigné par la Fédération Socialiste S.F.I.O. de Tarn-et-Garonne
Conseiller Général de Saint-Nicolas-de-la-Grave
Maire de Garganvillar
Président du Syndicat de Voirie
Président du Syndicat d'Electrification Sud-Garonne
Président du Syndicat des Eaux de Garganvillar

TERRITOIRE DE BELFORT

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Raymond SCHMITTLEIN
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Les bénéfices de l'expansion devront profiter équitablement à toutes les catégories de la Nation. (IVe Plan)

Mes chers concitoyens,

En 1958, vous m'avez élu comme votre représentant pour faire au Parlement, durant toute la législature, la politique de redressement du Général de Gaulle et de la Ve République.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler dans quelles conditions effroyables se trouvait le pays au moment où le Général de Gaulle a assumé les pouvoirs d'un chef de Gouvernement, puis ceux de Président de la République lorsque vous l'avez élu à la magistrature suprême le 21 décembre, après avoir approuvé la Constitution qu'il vous proposait le 28 septembre.

En quatre ans d'un travail souvent difficile, mais accompli en liaison étroite avec le Général de Gaulle et le Gouvernement, je crois pouvoir être fier de vous rappeler l'œuvre immense qui a déjà été accomplie et qui n'est cependant que le prélude à la grande tâche de rénovation.

La guerre d'Algérie, qui pesait lourdement sur les finances de l'économie française, et qui troublait les consciences, a été terminée dans les circonstances les moins défavorables possibles et il suffit de considérer les anciennes colonies d'Afrique noire élevées au rang de Républiques indépendantes sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré ni une goutte de sang versé, en ménageant les intérêts des Français et de la France et en maintenant intacte l'amitié qui nous liait, pour comprendre ce qu'aurait été la solution de l'affaire algérienne si les gouvernements précédents de la IVe République ne l'avait laissé devenir, par leur négligence, leur incompétence, leur manque de prévoyance et de fermeté, le chaudron des sorcières qu'elle est devenue par la suite.

En mai 1958, les finances du pays étaient tombées si bas que notre réserve d'or était épuisée, que nous ne disposions plus de la moindre réserve de dollars, que les caisses de l'Etat étaient vides et qu'après avoir volatilisé les sommes énormes empruntées aux Américains, puis même aux Allemands, nous étions réduits à accepter le contrôle financier américain pour espérer de nos alliés un nouveau prêt qui pût nous permettre de continuer à vivre.

Avec le Général de Gaulle, la confiance est revenue, aussi bien chez les travailleurs des villes et des campagnes que chez les industriels, les banquiers et dans les pays étrangers. Le franc fondant que nous avons connu au temps de la IVe est aujourd'hui une des monnaies fortes du monde que les pays étrangers s'arrachent et qu'on change à vue dans un restaurant de Bâle ou un magasin de Zurich, tandis qu'on le repoussait dédaigneusement il y a quatre ans.

L'expansion économique française s'est poursuivie avec régularité. Le plan de quatre ans qui a été adopté cette année par le Parlement prévoit un taux d'accroissement de 5,50 0/0 par an. Les résultats de cette expansion ont permis au budget des efforts gigantesques dans tous les domaines, aussi bien pour faire de la France un pays moderne que dans le domaine social où tout restait à faire.

La Ve République a proclamé que l'effort social devait être fait essentiellement dans le domaine collectif, puis en faveur des catégories les moins favorisées. C'est pourquoi la politique du logement a reçu tous ses soins. Avec 370.000 logements par an, la France a atteint une vitesse de croisière qui lui permet non seulement de réparer les derniers dommages de la guerre et de pourvoir aux besoins des populations malgré les mouvements de migration, mais même de remplacer les quartiers vétustes par de plus modernes.

Quelle œuvre plus grandiose pourrait être faite pour la jeunesse qu'un investissement de mille milliards par an pour les écoles, d'un crédit de 900 milliards pour la jeunesse et les sports? Faut-il rappeler le remboursement des frais médicaux à la Sécurité sociale à 80 0/0, les 28 0/0 d'augmentation des allocations familiales, les 150 milliards supplémentaires pour les vieux?

Pour l'agriculture, non seulement la politique gouvernementale a obligé nos voisins à accepter le Marché commun agricole, offrant ainsi des perspectives inouïes à la production française, mais elle a défini les bases d'une nouvelle structure de l'Agriculture dans deux lois fondamentales et créé la protection médicale et sociale de l'agriculteur, tant pour la maladie que pour la vieillesse.

Le mérite de ces efforts revient essentiellement au Président de la République qui a su indiquer les buts à atteindre. Il revient également au Gouvernement qui a défini la politique à suivre. Mais la part n'est pas moindre de l'U.N.R. qui, par sa cohésion et son action décisive, a permis la stabilité gouvernementale pendant quatre ans et a souvent influencé les solutions du Gouvernement, en particulier dans le domaine scolaire, économique et social.

Qu'ont fait ceux qui sans cesse dénigrent la Ve République et l'U.N.R., sinon d'essayer de gêner par tous les moyens notre action efficace? Huit motions de censure pour renverser le Gouvernement, une majorité de députés qui, élus sous le signe du Général de Gaulle, s'en détachaient à mesure que le péril s'éloignait : passée la tempête on oublie le saint, dit le proverbe. Mais ils ne l'avaient pas oublié, ils trouvaient qu'il devenait gênant. La paix rétablie en Algérie, les dettes de l'Etat payées, les caisses redevenues pleines, ils murmuraient entre les dents : « Retournez à Colombey, mon Général ».

Tous les leaders des anciennes formations politiques ont préconisé le « non » au dernier référendum. Tous ont reçu de vous le cinglant désaveu que vous savez : 70 0/0 de « oui » dans le Territoire, 73 0/0 dans la ville de Belfort. Vous avez en masse approuvé la loi que vous présentait de Gaulle, vous avez donné votre adhésion à une politique clairement définie. Ne reniez pas aujourd'hui votre « oui », en envoyant au Parlement des gens qui ont voté « non ».

Pour la France!
Pour le Général de Gaulle!
Pour le Territoire de Belfort!

Vous voterez

RAYMOND SCHMITTLEIN

Député sortant. — Ancien Ministre
Président du Groupe U.N.R. de l'Assemblée Nationale
Agrégé de l'Université
Inspecteur général de l'Education Nationale
Commandeur de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

RENÉ GRANDVOINET

Adjoint au Maire de Valdoie
Artisan Electricien
Médaille Militaire. — Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Chers concitoyens,

Le 28 octobre dernier, vous avez répondu avec décision à l'appel du Général de Gaulle. La première circonscription du Territoire de Belfort a donné ce jour-là plus de 73 0/0 de suffrages au oui.

Devant ce désaveu, les anciennes formations politiques qui avaient comploté de renvoyer le Général de Gaulle pour revenir au vieux système de la IVe, loin de se soumettre, ont essayé à nouveau de tourner la volonté populaire. Elles ont évoqué l'épouvantail du pouvoir personnel, de la dictature, du parti unique, comme si ce n'était pas le Général de Gaulle qui, en vingt ans, avait sauvé trois fois la République, tandis que « les partis de jadis », à chaque apparition du danger, se réfugiaient dans leurs trous.

Ces accusations, aussi puériles que ridicules, n'ont fait aucune impression sur vous. Dimanche dernier, 18 novembre, pour les élections législatives, vous aviez à choisir entre l'U.N.R. et les vieux partis, entre la stabilité et l'anarchie de la IVe. La provocation de M. Guy Mollet, Secrétaire général de la S.F.I.O., invitant à voter pour le communisme plutôt que pour l'U.N.R., vous a définitivement ouvert les yeux. Vous avez prouvé à tous les trublions que vous aviez parfaitement saisi l'enjeu de la lutte : près de la moitié des suffrages exprimés sont allés à mon nom, me donnant ainsi un nombre de voix encore jamais atteint dans le Canton.

Je sais bien que ces suffrages vont, au-delà de moi-même, à l'homme du 18 juin, au chef prestigieux qui tient de sa main ferme et assurée le gouvernail de l'Etat. Ils vont, en dernier lieu, à la Ve Republique, c'est-à-dire aux institutions que vous avez choisies et qui, partant du peuple, détenteur de la souveraineté, y retournent en dernier ressort par le référendum et l'élection du Président de la République au suffrage universel.

Le vote du 18 novembre est un vote logique et de clarté. Seuls les hommes de mauvaise foi peuvent le discuter. Il faut cependant s'attendre à ce qu'en dernière minute des manœuvres, des combinaisons, des intrigues essaient de faire échouer la volonté populaire. Vous avez un moyen très simple de parer à toutes ces manœuvres et à ces combinaisons : retournez en masse dimanche prochain 25 novembre aux urnes ; répétez encore une fois le geste que vous avez fait dimanche dernier et dimanche 28 octobre : déposez un bulletin au nom du candidat qui représente la fidélité à la Ve République et au Général de Gaulle.

Pendant les quatre dernières années, comme président du groupe parlementaire U.N.R. à l'Assemblée Nationale, j'ai eu le redoutable honneur de maintenir cohérente une majorité qui tint tête victorieusement aux assauts des anciennes formations politiques. Vous pouvez être assurés que je maintiendrai cette ligne sans défaillance pendant toute la législature pour permettre au pays de bénéficier des fruits de la stabilité ministérielle, c'est-à-dire la stabilité financière, l'expansion économique et le progrès humain et social qui en dépendent.

Vive la France !
Vive la République !
Vive le Territoire de Belfort !

Vous voterez

RAYMOND SCHMITTLEIN

Député sortant. — Ancien Ministre
Président du Groupe U.N.R. de l'Assemblée Nationale
Agrégé de l'Université
Inspecteur général de l'Education Nationale
Commandeur de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

RENÉ GRANDVOINET

Adjoint au Maire de Valdoie
Artisan Electricien
Médaille Militaire. — Croix de Guerre. — Médaille de la Résistance

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean-Marie BAILLY
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Chers Compatriotes,

De tous les candidats qui se présentent à vos suffrages, je suis le seul candidat nouveau et si, pour certains d'entre vous je suis encore un inconnu, la plupart se rappellent que dernier des neuf garçons d'une famille de onze enfants, je suis né en 1922 dans le Territoire, à Saint-Germain-le-Châtelet où vit encore mon père et où je n'ai jamais cessé d'exercer, lors de chaque scrutin électoral, mes devoirs de citoyen.

Parce que je vous connais bien, parce qu'à travers les membres de ma famille encore établis un peu partout dans le Territoire, vos problèmes et vos espoirs me sont familiers, j'ai pensé que je pourrais vous proposer de mettre à vos services les connaissances et les compétences que j'ai acquises au dehors où depuis plus de seize ans je suis au service de l'Etat.

Ce sont là mes seuls titres vénérables et, n'ayant jamais jusqu'ici fait de politique, je me garderai bien de les comparer à ceux que possèdent les hommes qui, de législature en législature, se présentent à vous.

Avec la très grande majorité de vous, électeurs et électrices de la deuxième circonscription, j'ai, le 28 octobre, répondu oui au référendum qui, pour la première fois dans l'histoire, a fait de toutes les Françaises et de tous les Français des citoyens majeurs.

Mais je sais aussi que par votre vote vous avez voulu signifier votre volonté de voir le général de Gaulle demeurer à la tête de l'Etat ; en faisant en sorte qu'il ne parte pas, vous avez voulu éviter que le Pays retombe dans l'instabilité et l'impuissance.

Vous avez eu raison car vous n'avez quand même pas la mémoire courte.

Vous n'avez pas en effet oublié que de 1947 à 1958, malgré les bonnes volontés tour à tour regroupées dans des majorités instables nos dirigeants ont été impuissants à régler les problèmes posés, à l'extérieur par la décolonisation et par le déséquilibre entre les nations, à l'intérieur par la formidable révolution démographique de notre pays dont la population dépasse déjà 47 millions d'habitants.

Par contre, vous avez pu déjà apprécier les résultats obtenus depuis 1958 grâce aux institutions nouvelles et à la continuité de l'action gouvernementale appuyée sur une majorité stable à l'Assemblée Nationale.

Vous savez que si tout n'a pas été fait il y a quand même des réalisations qui comptent et qui ont pu être obtenues grâce à la stabilité financière dont témoigne l'équilibre des finances publiques et la position de notre monnaie qui fait du nouveau franc la monnaie la plus solide du monde.

Vous savez aussi que, sur le plan international, la France a retrouvé sa place et qu'elle est maintenant respectée ; vous êtes fiers d'être Français.

Alors je vous le demande, pouvez-vous hésiter un seul instant sur votre choix lors des élections du 18 novembre ?

Puisque vous êtes d'accord pour que l'œuvre entreprise par le général de Gaulle et la Ve République soit poursuivie, vous ne pouvez revenir aux méthodes du passé, avec les hommes du passé, leurs querelles inutiles et leurs critères simplistes : droite et gauche, école publique et école privée, ceux qui vont à la messe et ceux qui n'y vont pas, capitalisme et socialisme, etc.

Vraiment ce n'est pas avec des mythes et des slogans que des solutions pourront être trouvées aux problèmes du XXe siècle.

Pour que votre volonté soit respectée,

Pour poursuivre l'œuvre entreprise par le général de Gaulle et la Ve République,

Pour ne pas compromettre les chances de la jeunesse,

Il faut que vous envoyiez siéger à l'Assemblée Nationale, pour qu'ils puissent y constituer une solide majorité de gouvernement, des hommes animés de cet esprit nouveau.

Je me réclame de cet esprit nouveau, car je suis confiant dans l'avenir de la jeunesse du Pays, décidé à aborder de front tous les problèmes et à leur trouver des solutions modernes et justes, conscient de la mission de paix et d'humanisme que la France doit assumer dans le monde.

Je m'engage a

Défendre les institutions nouvelles et à les améliorer car si elles fonctionnent correctement, le Pays pourra dans tous les domaines, avoir une politique suivie et connaîtra la stabilité gouvernementale, gage d'un réel progrès au bénéfice de tous les citoyens.

Œuvrer pour maintenir le rythme de l'expansion économique dans le cadre du IVe Plan, en vue du développement harmonieux de toutes les branches de l'activité économique : industrie, agriculture, commerce, etc. et en vue de la prospérité de chaque catégorie professionnelle : ouvriers, artisans, professions libérales, etc.

Intervenir pour que le Territoire de Belfort ne prenne pas de retard sur les autres régions pour son développement économique, son équipement scolaire, sportif et culturel, son mieux-être social et obtienne dans les délais prévus la réalisation des travaux de modernisation du canal du Rhône au Rhin et la construction des autoroutes Belfort—Mulhouse et Belfort—Montbéliard.

Obtenir une meilleure répartition du revenu national pour que :

— sur le plan collectif, une plus large part soit encore réservée aux dépenses de l'enseignement et à l'aide aux vieux ;

— sur le plan individuel un plus juste équilibre soit trouvé entre les grandes entreprises, mieux placées pour exporter à des prix compétitifs sur les marchés étrangers, et les entreprises moyennes et familiales dont la survie est indispensable à l'équilibre entre la ville et la campagne.

Électrices, électeurs,

Voilà ce que votre jeune compatriote vous propose car il sait que cela correspond à vos véritables aspirations et aux possibilités de la Ve République.

C'est pourquoi vous n'hésiterez pas le 18 novembre à voter massivement.

Jean-Marie BAILLY

Licencié en Droit

Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration

Administrateur Civil du Ministère des Finances. — Chargé de Mission au Ministère de la Coopération

Seul candidat de la circonscription appuyé par l'Association pour la Ve République

Remplaçant éventuel :

Raymond HATTERER

Fonctionnaire au Ministère du Travail

Alsacien réfractaire à la Wehrmacht. — Chevalier du Mérite Social

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Chers Compatriotes,

Toutes et tous, au soir du 18 novembre, nous avons constaté avec satisfaction que le peuple français avait définitivement rompu les amarres du passé, qu'il rejetait la tutelle des vieilles formations politiques dont les méthodes de gouvernement ont si lamentablement échoué de 1947 à 1958.

Un immense espoir s'est levé dans notre Pays. Il faut que le Territoire de Belfort soit au premier rang des départements qui, le 25 novembre, apporteront l'éclatante confirmation de la maturité politique des Français.

Vous m'avez déjà, lors du premier tour de scrutin, accordé une large confiance, parce qu'avec la très grande majorité d'entre vous j'avais dit oui à l'élection du Président de la République au suffrage universel et oui pour que le général de Gaulle demeure à la tête de l'Etat.

Du fond du cœur, je remercie les 7.943 électeurs et électrices de la deuxième circonscription de m'avoir accordé un si large crédit et je suis persuadé que nombreux sont celles et ceux qui en voulant témoigner le 18 novembre leur gratitude à tel ou tel candidat qu'ils connaissaient depuis longtemps, n'ont pu se rallier à moi dès le premier tour. Je leur demande maintenant de me faire, eux aussi, confiance.

Toutes et tous vous le savez bien, particulièrement ceux qui ont déjà voté oui au dernier référendum, le Pays veut que soit poursuivie l'œuvre de rénovation entreprise par le général de Gaulle, parce que seule la stabilité gouvernementale entraînera la stabilité financière et maintiendra la valeur de notre monnaie C'est à cette condition qu'une plus juste répartition du revenu national pourra être faite, qui permettra de répondre aux aspirations des travailleurs et à celles des vieux, qui sauvegardera les chances de notre jeunesse en lui donnant plus d'écoles et de maîtres et de bons emplois, qui assurera la place de la France dans le monde.

Qui pourrait encore croire que les programmes les plus alléchants, comme ceux que nous proposent les partis traditionnels, pourraient être réalisés si, comme avant 1958, il n'y a pas au Parlement une majorité d'élus décidés à soutenir un gouvernement stable et capable de répondre à vos aspirations légitimes?

Seul candidat de la deuxième circonscription à avoir pris pour le 18 novembre l'engagement de soutenir la politique du général de Gaulle et de défendre la Ve République, je renouvelle aujourd'hui, vis-à-vis de vous tous, cet engagement.

Vous ne pouvez plus vous abstenir.

Vous devez éviter de faire le jeu du parti communiste qui agit pour le compte d'un pays étranger.

Vous voterez le 25 novembre,

Jean-Marie BAILLY
Licencié en Droit
Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration
Administrateur Civil du Ministère des Finances. — Chargé de Mission au Ministère de la Coopération
Seul candidat de la circonscription appuyé par l'Association pour la Ve République

Remplaçant éventuel :

Raymond HATTERER
Fonctionnaire au Ministère du Travail
Alsacien réfractaire à la Wehrmacht. — Chevalier du Mérite Social

VAR

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Pierre GAUDIN
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Union des Socialistes et Républicains.

Electrices, Electeurs,

Le parti Socialiste m'a fait l'honneur de me désigner pour le représenter dans la première circonscription Draguignan-Brignoles.

Vivant constamment parmi vous, je connais vos difficultés et mon seul but est de pouvoir vous aider de mon mieux dans votre vie quotidienne en même temps qu'à travailler au développement de notre beau département.

Issu de vieilles familles varoises, exerçant la profession d'agriculteur, je sais qu'il me faudra mettre le meilleur de moi-même au service de mes concitoyens pour la sauvegarde de leurs intérêts.

Mon action passée, comme Maire et Conseiller général est, je pense, le plus sûr garant de mon dévouement à la chose publique.

En effet, dès 1945, mes concitoyens m'ont toujours fait confiance puisque, depuis cette époque, élu sans interruption au Conseil municipal de Luc, j'ai occupé tour à tour les fonctions de Premier adjoint et de Maire.

Depuis 1953, j'ai, par trois fois, obtenu, dès le premier tour, la confiance des électeurs du Canton pour siéger au sein de l'Assemblée départementale où mes collègues m'ont fait l'honneur de me confier des tâches importantes et de m'élire à la Vice-Présidence du Conseil général.

Fidèle à mon idéal et à mes convictions politiques, j'ai toujours milité pour un socialisme humain, moderne et efficace.

Les populations laborieuses de ce département ont, en toutes circonstances, montré leur attachement aux Institutions Republicaines.

Leur mécontentement est cependant légitime.

Les agriculteurs n'ont-ils pas vu leur pouvoir d'achat sérieusement diminué pendant ces dernières années ?

Les commerçants, leur propriété commerciale menacée ?

Les salariés, fonctionnaires ou ouvriers, ne sont-ils pas parmi les plus défavorisés ?

La hausse constante du coût de la vie n'engendre-t-elle pas des difficultés toujours croissantes pour nos vieux et nos retraités ?

Populations varoises, dimanche 18 novembre, il vous appartiendra de choisir vos vrais défenseurs.

J'ai confiance en vous.

Déclaration du suppléant.

Né à Garéoult, maire de mon village, je suis un varois de toujours.

Je suis fier de seconder Pierre Gaudin.

Son passé de fidélité à son idéal et de dévouement à la chose publique, sa connaissance de tous les problèmes économiques varois le font citer en exemple.

Citoyennes et citoyens, pas d'abstention :

Votez Socialiste et Républicain en votant pour :

PIERRE GAUDIN

Agriculteur
Maire du Luc. — Vice-Président du Conseil Général
Ancien Combattant. — Prisonnier de Guerre
Vice-Président de l'Office Départemental des Anciens Combattants
Président du Comité Départemental d'Encouragement à l'Agriculture

Remplaçant éventuel :

PAUL EMERIC

Maire de Garéoult
Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat
Secrétaire Général de l'Association Départementale des Maires

---

2e *CIRCULAIRE*

Union des Socialistes et Républicains.

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Mes amis socialistes, les maires et les Conseillers généraux républicains de la première circonscription ont décidé de maintenir ma candidature pour le deuxième tour de scrutin des élections législatives.

Je reprends donc le combat avec tous les démocrates varois en invitant tous ceux qui se sont abstenus et tous ceux qui désirent rejoindre nos rangs à faire triompher ma candidature.

Je n'ai d'autre idéal que de servir vos intérêts, ceux de notre beau département, tout en menant le combat pour la défense des institutions républicaines.

Ma candidature est celle de l'union constructive orientée vers un large mouvement travailliste qui doit préfigurer dans son sein le nécessaire rapprochement entre les diverses familles de la société, tout en restant le moyen d'expression naturel du monde du travail, de la ville et des champs.

Ma qualité de vice-président du Conseil général et de maire me met au contact des réalités administratives et des difficultés de la vie journalière des habitants du Var.

Je suis donc à même de connaître vos problèmes et de pouvoir vous aider à les résoudre.

Je puis donc vous donner l'assurance que je mettrai toutes mes forces au service de la région Draguignan-Brignoles et du Haut Var.

Merci à toutes et à tous pour la preuve de confiance que vous m'avez manifestée dès le premier tour.

Si vous me jugez digne de vous représenter, soyez assurés que par le contact que je maintiendrai avec vous, dans vos communes, et avec vos organisations professionnelles, je serai à votre service pour le bien commun.

Citoyennes, citoyens, pas d'abstentions.

Votez, dimanche, Socialiste et Républicain en votant pour :

PIERRE GAUDIN

Agriculteur
Maire du Luc. — Vice-Président du Conseil Général
Ancien Combattant. — Prisonnier de Guerre
Vice-Président de l'Office Départemental des Anciens Combattants
Président du Comité Départemental d'Encouragement à l'Agriculture

Remplaçant éventuel :

Paul EMERIC

Maire de Garéoult
Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat
Secrétaire Général de l'Association Départementale des Maires

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. René LAURIN
(Candidat d'« Union pour la Ve République » et U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Liste « Union pour la Ve République » et U.N.R.

Varoises, Varois !

La conjuration des anciens partis politiques n'a pas réussi, malgré une campagne acharnée à faire échouer la réforme constitutionnelle proposée par le Général de Gaulle.

Mais les hommes des anciens partis vont s'efforcer à nouveau par le moyen d'alliances éphémères et de combinaisons malhonnêtes, de revenir à l'Assemblée Nationale afin d'empêcher le Président de la République de poursuivre sa tâche.

Personnellement, ayant pris, une fois pour toutes, position en sa faveur, j'ai promis aux Varois de soutenir sa politique et je n'ai rien à changer à ma déclaration d'alors. Demain comme hier, je soutiendrai, si vous confirmez mon mandat, l'action du Général de Gaulle pour le redressement et la prospérité du pays.

Ceci étant, mon action, au cours des quatre années passées a été conforme à la position politique que j'avais ainsi adoptée et aux promesses que je vous avais faites.

J'avais promis :

D'aider par mes votes le Général de Gaulle à rétablir la paix en Algérie pour arriver à la conclusion d'un pacte qui permettrait aux Algériens de construire leur avenir avec la France dans la paix retrouvée. Cela est fait.

Aux agriculteurs : Le vote d'une loi-programme agricole reprenant tout le problème des exploitations ainsi que la création de la Sécurité sociale agricole. Cela est fait.

Sur le plan financier : J'avais promis de maintenir, par mes votes, les conditions du plein-emploi et de la stabilité économique et monétaire. Cela est fait.

Jeunesse : J'avais promis la création d'un plan d'aide à la jeunesse et l'établissement d'un plan d'équipement sportif. Cela est fait.

Enseignement : J'avais promis, par mes votes, d'aider à la liberté et à l'égalité totale pour les écoliers et les étudiants. Cela est fait.

Hôtellerie : J'avais promis d'intervenir pour faire réduire la fiscalité et j'ai obtenu, avec mes collègues, les différentes mesures de détaxation de la T.V.A. que tous les spécialistes connaissent bien. Cela est fait.

Tourisme : Ayant pris l'engagement d'aider à l'épanouissement du tourisme sur la Côte d'Azur varoise, j'ai imposé cette réalité dans les milieux administratifs et, en qualité de Rapporteur du Budget, au titre de la Commission de la production et des échanges, j'ai fait adopter trois rapports importants, contenant les suggestions nécessaires à la rentabilité et à l'efficacité du tourisme, notamment, dans la circonscription et le département.

Pour Fréjus. A la suite de la malheureuse catastrophe du Malpasset, j'ai réussi comme cela était mon devoir et en qualité de Rapporteur, à faire voter, en moins d'un mois, une loi d'indemnisation qui a permis à la ville de renaître.

Indépendamment des neuf milliards deux cent millions d'anciens francs, qui ont été distribuées, dans le cadre local, j'ai pu faire inscrire au budget de l'Etat des crédits s'élevant à huit milliards cinq cent millions d'anciens francs, respectivement aux budgets de 1960, 1961 et 1962.

Pour Hyères, j'ai obtenu que soient subventionnés les travaux d'aménagement du Gapeau.

M'étant spécialisé dans dans les deux domaines de l'agriculture et du tourisme, je suis intervenu, à de nombreuses reprises à la Chambre et je crois, tant sur le plan particulier que sur le plan général, avoir, dans la mesure de mes moyens, rempli les engagements que j'avais pris devant vous...

Ayant le sentiment d'avoir été fidèle à ces engagements, c'est la conscience tranquille que je me présente à nouveau comme candidat de la Ve République, candidat de la nouvelle République dont le Président, comme vous en avez décidé, sera élu au suffrage universel.

De ce fait, les députés auront le devoir d'harmoniser la Constitution avec cette importante réforme. Il faut que, dans le cadre d'une révision constitutionnelle et en accord avec le Sénat, ils décident de ces divers changements.

Je suis partisan du régime présidentiel, seul capable, à notre époque de donner à la France un Gouvernement fort, un Parlement respecté et un pouvoir judiciaire indépendant.

Mon suppléant, Marius Bérenguier et moi-même, sommes des hommes jeunes, décidés à maintenir la paix. Nous pensons que le plus sûr moyen pour y parvenir consiste à faire que la France ait une situation prédominante en Europe, et que cette Europe puisse, par l'arbitrage qu'elle représente, éviter le choc qui conduirait à une guerre mondiale, donc atomique.

C'est cette politique, très bien définie par le Général de Gaulle que nous soutenons et que nous nous efforcerons d'appliquer si vous nous faites l'honneur de nous choisir.

La situation économique est bonne. La paix intérieure est réalisée. Aucun problème majeur n'existe plus à l'extérieur de la France auquel elle soit directement intéressée.

Reste à réaliser la modernisation du pays, son équilibre, le rajeunissement des cadres et des méthodes de l'Administration. Pour cela, il faut que la nouvelle Assemblée Nationale joue son rôle.

Si vous nous donnez vos suffrages, nous prenons l'engagement de nous inspirer dans nos votes des positions suivantes :

Politique extérieure : Maintien de nos alliances traditionnelles et poursuite de la politique de construction européenne et du Marché commun, en sauvegardant, à chances égales, les intérêts agricoles, notamment primeurs et maraîchers.

Politique économique : Accélération de la construction d'autoroutes à double-voies, seul moyen efficace de lutter contre la multiplication effroyable des accidents de la circulation. Consultation des intérêts locaux pour les déviations jugées nécessaires pour le bien commun. Aménagement prioritaire des régions sous-équipées. Développement de l'industrie atomique, de l'électrification ferroviaire, notamment Marseille—Vintimille et de l'équipement rural.

Enseignement : Accélération de la formation des personnels nécessaires dans les différents ordres d'enseignement en fonction de l'accroissement des effectifs. Rémunération convenable de ces personnels. Création d'un vaste plan de constructions scolaires des deux degrés complétés par des équipements sportifs modernes.

Justice : Réforme de la justice par retour à la gratuité. Revalorisation de l'éminente fonction des magistrats par des traitements respectant la dignité de la fonction et ses servitudes.

Rapatriés : Soutien constant et efficace aux rapatriés en vue de leur reclassement dans la France métropolitaine avec toutes les garanties et les égards auxquels ils ont droit, complété par une indemnisation juste et équitable notamment pour tous les biens abandonnés (mobiliers et immobiliers). Ces mesures devront être réalisées rapidement et dans un climat de réconciliation et de ferveur nationale.

Amnistie : Pour tous les délits politiques, à l'exclusion des crimes ou attentats criminels dans le but de refaire l'unité nationale.

Construction : Proposition d'aménagement de véritables zones vertes et révision générale des zonages respectant les possibilités d'expansion du littoral varois.

Incendies de forêts : Protection de la forêt varoise par son aménagement. Demande de révision des zones forestières et de protection accompagnée de la création, aux frais de l'Etat, d'un Corps de sapeurs-pompiers professionnels pour le département. Projet de suppression du Comité de sauvegarde et remplacement par un Comité de protection et d'aménagement.

Agriculture : La loi-cadre agricole est votée. Il faut que les décrets d'application soient promulgués, que les amendements nécessaires y soient inclus, notamment pour la viticulture en ce qui concerne le hors-quantum.

Le rapprochement entre les prix industriels et les prix agricoles doit être admis et légalisé en procédant par paliers.

Les crédits sociaux et les crédits d'investissements, notamment en matière coopérative et d'habitat rural ainsi que pour l'enseignement et l'éducation agricoles doivent être prévus en voyant très grand dans les années à venir.

Inondations : Pour les Hyérois, l'aménagement du Gapeau doit se terminer grâce aux subventions de l'Etat. Pour les Raphaélois et les Fréjussiens les travaux d'étude ayant été subventionnés par l'Etat, nous devons obtenir que l'Etat, par ses subventions, et les communes, par leur aide, permettent à l'Association syndicale de prévoir et réaliser rapidement les travaux définitifs de retenue et d'aménagement.

Logements : Planification nouvelle et crédits importants permettant de résoudre rapidement pour tous les citoyens, y compris les rapatriés, ce problème vital.

Hôtellerie : Poursuite de la politique de détaxation permettant la rentabilité de l'hôtellerie, notamment par la révision des patentes saisonnières et par un régime de Sécurité sociale plus libéral. Reconnaissance du droit au salaire pour le conjoint de l'exploitant.

Tourisme : Si je suis élu, je m'efforcerai de poursuivre la politique que j'ai proposée depuis trois ans que je rapporte ce budget, par :

— l'aménagement et la modernisation de toutes les stations des cantons d'Hyères, Le Lavandou, Saint-Tropez, Sainte-Maxime et Fréjus,

— l'étalement des vacances, donc des saisons,

— la modernisation et l'agrandissement des installations portuaires du littoral,

— en bref, pour les stations de la Côte, tout faire pour créer la saison d'hiver et l'extension des saisons actuelles.

Défense nationale : Poursuite de l'œuvre de création d'une armée moderne et dotation de la Marine en engins et bâtiments modernes permettant à l'armée de retrouver son indépendance et sa fierté, pour tenir, dans l'Alliance atlantique, sa place, la première en Europe. Organisation des cadres de réserve, relèvement des échelles des officiers et sous-officiers (active et réserve) Ces mesures réduisant la durée du service militaire.

Anciens combattants : Réorganisation et remise en ordre des différentes retraites après consultation des intéressés.

Coopération : Avec les Etats africains et malgache, ainsi qu'avec l'Algérie, sur des bases respectant les intérêts culturels et l'expansion économique de la France.

Pour tous les travailleurs : Participation aux fruits de l'expansion économique. Création d'un Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire.

Commerce : Amélioration des circuits commerciaux de distribution et possibilité offerte aux petits commerçants de s'organiser de manière compétitive.

Réforme financière : Une politique financière et monétaire saine impliquant :

— un équilibre strict du budget ordinaire,

— la débudgétisation des investissements,

— une révision de la politique des subventions économiques et de crédit,

— une discipline sévère de l'émission monétaire préparant le retour à la convertibilité du franc et au libre transfert des capitaux.

Réforme fiscale : Réforme profonde de la fiscalité par la suppression des taxes de faible rendement et des régimes d'exception et l'établissement de la justice fiscale respectant

totalement la vie privée du contribuable et sa personnalité humaine. Suppression de la taxe complémentaire.

Collectivités locales : Création d'une Caisse spéciale facilitant aux communes la réalisation de leurs emprunts.

P. et T. : Automation totale de la Côte d'Azur varoise en ce qui concerne les P. et T.

Varoises, Varois,

Le 18 novembre, pour une Ve République jeune, dynamique, compétitive, un seul candidat possible celui qui n'a pas trahi et qui a tenu ses engagements.

Votez :

René LAURIN

Député sortant. — Officier ministériel
Interné Résistant
Capitaine de Réserve d'Infanterie Coloniale
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre avec Palme
Médaille de la Résistance. — Médaille des Evadés
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance. — Croix des Internés Résistants

Remplaçant éventuel :

Marius BERENGUIER

Conseiller Municipal d'Hyères
Exploitant agricole

2e CIRCULAIRE

Union pour la Ve République.

Varoises, Varois.

Merci aux 16.326 d'entre vous qui nous ont fait confiance à Marius Bérenguier et à moi-même.

Vous m'avez permis, arrivant en tête, d'assurer, sur votre nom, l'union de tous ceux qui veulent en France, soutenir la politique du Général de Gaulle.

Au soir de cette journée du 18 novembre, il apparaît clairement, tant sur le plan national que dans la deuxième circonscription du Var, que les électrices et les électeurs approuvent la politique du Général de Gaulle et souhaitent qu'une large majorité des députés élus se forme pour en assurer la réalisation.

En son nom et au nôtre, nous les remercions de lui avoir renouvelé, en votant si nombreux dès le premier tour, pour mon suppléant et moi-même, une confiance qu'il a si hautement méritée.

Seule, la candidature de division de M. André Léotard a empêché, au premier tour, à ce magnifique résultat d'être décisif.

Toutes les « combinaisons » du second tour n'y changeront rien.

Mais déjà notre succès ne fait plus de doute pour personne, et dimanche 25 novembre, notre victoire sera celle du Général de Gaulle auquel nous apporterons, comme nous l'avons promis un concours persévérant, dans l'aide et le soutien dont il a besoin pour poursuivre sa grande œuvre, en faveur du redressement et de la prospérité du pays.

NOTRE PROGRAMME

Nous sommes partisans d'un régime présidentiel, soutenu par un Gouvernement fort, un Parlement respecté, et un pouvoir judiciaire indépendant.

Nous voulons : Assurer le maintien de la Paix en donnant à la France la situation prédominante qui fera d'elle un arbitre au sein d'une Europe unie, seule capable, en jouant le rôle qui lui est désormais dévolu entre deux mondes hostiles, d'empêcher l'effroyable choc atomique d'une guerre planétaire.

Nous soutiendrons donc la politique de construction Européenne et du Marché commun tout en sauvegardant les intérêts agricoles légitimes.

Nous optons pour une politique de rénovation des régions sous-équipées et de développement économique dans tous les domaines.

Pour la mise à la disposition de la jeunesse des moyens scolaires et sportifs indispensables, dans la liberté totale de l'enseignement confirmant l'action entreprise.

Pour la gratuité de la justice et pour son indépendance corrélatives à de justes rétributions pour ses magistrats.

Pour l'octroi accéléré et humain de toute l'aide nécessaire aux rapatriés, en particulier dans les domaines de l'indemnisation des biens abandonnés et du logement, ainsi que par l'amnistie des délits politiques mineurs.

Pour le développement du tourisme, grâce à la modernisation des stations de la Côte Varoise, la création de nouvelles installations portuaires, l'aide à l'hôtellerie et l'étalement des vacances, ainsi que par l'aménagement rationnel de zones vertes et de zones de peuplement permettant un développement harmonieux de la région côtière.

Pour l'organisation de la lutte contre les fléaux de l'été et de l'hiver = incendies et inondations.

Pour un soutien constant aux agriculteurs et viticulteurs (Décret d'application, indexation, extension des lois sociales.)

Commerçants, l'étude et la recherche de solutions valables aux problèmes qui vous intéressent.

Pour une Défense nationale digne de notre Pays, comportant une armée et une marine modernisées impliquant un service militaire plus court.

Pour une coopération fructueuse entre la France, l'Algérie et les Etats Africains et Malgache, dans un climat de confiance mutuelle.

Enfin, pour une politique financière, saine, assurant le maintien de notre indépendance et notre stabilité assortie d'une réforme fiscale comportant plus de justice dans la répartition de l'impôt.

L'expansion, due à la stabilité devra profiter à tous les travailleurs et une politique de soutien à la vieillesse, sera appliquée.

Pour une Ve République, jeune, renouvelée, compétitive, vous voterez en masse au deuxième tour, pour apporter au Général de Gaulle le soutien dont il a besoin et sans lequel rien de valable ne saurait être entrepris.

Vous voterez,

René LAURIN

Député sortant. — Officier ministériel
Interné Résistant
Capitaine de Réserve d'Infanterie Coloniale
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre avec Palme
Médaille de la Résistance. — Médaille des Evadés
Croix du Combattant Volontaire de la Résistance. — Croix des Internés Résistants

qui sera si vous le voulez, le député de tous.

Remplaçant éventuel :

Marius BERENGUIER

Conseiller Municipal d'Hyères
Exploitant agricole

Au deuxième tour, plus d'abstention.

Vive la République !
Vive le Général de Gaulle !
Vive la France !

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Lucien BOURGEOIS

(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la Ve République U.N.R.

Dans l'impossibilité où nous sommes de nous exprimer dans la presse locale face à une coalition de tous les partis, les Varois de la troisième circonscription ont été privés de notre information objective, ils n'en ont pas moins assuré la victoire du « oui » dans le grand port militaire français et les communes environnantes, manifestant une fois de plus leur attachement au général de Gaulle.

Heureux et fiers de son prestige dans le monde, vous souhaitez le voir poursuivre sa politque nationale, continuer de servir la France et la République.

Avec vous, par son vote, la majorité du peuple de France permettra de réaliser maintenant « l'Etat moderne et efficace qu'il souhaite — Etat aux pouvoirs équilibrés, au service du peuple, sous son contrôle et son impulsion directe ».

Il nous reste à réaliser le calme indispensable pour traiter entre Français apaisés tous les graves problèmes intérieurs et extérieurs.

Unir, oui unir, c'est dans cet esprit que nous, compagnons de la « fidélité », repoussant les mauvais guides que dans leurs propres fiefs, leurs concitoyens ont déjà condamnés, nous vous proposons d'œuvrer, préoccupés uniquement du destin de notre grand pays — du destin de notre vigoureuse et belle jeunesse à qui nous devons assurer un avenir à la mesure de ses espérances,

Sans autre engagement de notre part que de servir notre pays, fidèlement et sans équivoque, comme dans le passé — dans l'honneur et la droiture — nous demandons aux électrices et électeurs de la troisième circonscription, qui ont contribué par leur « oui » au Général de Gaulle au succès du référendum du 28 octobre, de prolonger leur action de soutien en votant pour la liste U.N.R.

Vive la troisième circonscription !
Vive le Var !
Vive la Ve République !
Vive la France !

LUCIEN BOURGEOIS

Secrétaire-Comptable à l'Arsenal Maritime
Chevalier de la Légion d'Honneur
Conseiller Général du Var. — Maire de la Valette

Remplaçant éventuel :

RENÉ HENRY BLANCHARD

Colonel d'Infanterie de Marine E.R.
Ancien Combattant 1914-1918. — T.O.E. 1939-1945. — Officier de la Légion d'Honneur 1935
Croix de Guerre France et T.O.E. (8 Citations). — Blessé de Guerre

Sans abstention, votez pour le candidat pour la Ve République (U.N.R.)

Lucien BOURGEOIS

2e CIRCULAIRE

Pour la Ve République U.N.R,

Electrices, électeurs,

C'est de tout cœur que nous vous remercions de la marque de confiance que vous nous avez donnée en nous plaçant dès le premier tour, par plus de 13.000 suffrages en tête de tous les candidats de la troisième circonscription du Var.

Par vous, dans le grand port militaire français et ses communes environnantes, a été fait du général de Gaulle le seul et grand vainqueur de la compétition — Dimanche, grâce à un vote massif ce sera encore de Gaulle qui sera le vrai vainqueur.

Grâce à vous, seront mis à la disposition du Chef de l'Etat, les compagnons fidèles qui lui seront nécessaires pour parachever dans l'union, l'œuvre de rénovation déjà entreprise.

Préoccupés uniquement de l'avenir de notre grand pays nous aiderons de toutes nos forces le chef de l'Etat dans la tâche qu'il s'est fixée tant sur le plan national que sur le plan international.

Il importe maintenant de rassembler, d'unir tous les citoyens pour que soient traités en commun tous les graves problèmes de l'heure. Nous nous y emploierons de notre mieux.

Aussi, comme en notre première déclaration nous vous demandons de nous aider à réaliser cette union, préoccupés uniquement du destin de notre grande Patrie, aussi du désir d'assurer à tous les Français, par cet effort, un avenir à la mesure de nos communes espérances.

Il nous reste à vous confirmer notre ferme intention de servir comme dans le passé, notre pays dans la droiture et dans l'honneur.

A notre tour de vous dire « aidez-nous » afin que dimanche par un vote massif, vous confirmiez le brillant succès que déjà, grâce à vous, nous avons pu obtenir dès le premier tour. Encore merci !

Vive la troisième circonscription !
Vive le Var !
Vive la Ve République !
Vive la France !

LUCIEN BOURGEOIS
Secrétaire-Comptable à l'Arsenal Maritime
Chevalier de la Légion d'Honneur
Conseiller Général du Var. — Maire de la Valette

Remplaçant éventuel :

RENÉ HENRY BLANCHARD
Colonel d'Infanterie de Marine E.R.
Ancien Combattant 1914-1918. — T.O.E. 1939-1945. — Officier de la Légion d'Honneur 1935
Croix de Guerre France et T.O.E. (8 Citations). — Blessé de Guerre

Sans abstention, votez pour le candidat pour la Ve République (U.N.R.)

Lucien BOURGEOIS

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Marcel BAYLE
(Candidat « Pour la Ve République » — U.N.R.)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Pour la cinquième République.
U.N.R.

MARCEL BAYLE
Membre du Comité Central de l'U.N.R.
Secrétaire Général de la Fédération du Var
Fonctionnaire
Médaillé de la Résistance

Remplaçant éventuel :

RAYMOND GRISONI
Agent Commercial
Conseiller National de l'U.N.R.

Electrices, électeurs,

Une nouvelle fois, vous venez de prouver votre confiance à la politique du Général de Gaulle, vous venez de montrer que vous souhaitiez qu'il reste à la tête de l'Etat, pour poursuivre l'œuvre de redressement déjà si heureusement commencée.

L'Union pour la Nouvelle République s'était donnée pour seul but de lui apporter un soutien sans défaillance, elle n'a pas failli à sa promesse.

Grâce à l'autorité du Général de Gaulle, grâce à l'appui parlementaire de l'U.N.R., la Ve République a pu déjà réaliser une œuvre magnifique et inespérée.

Le Général de Gaulle a rétabli la République en 1945. Il a écarté la guerre civile en 1958. Il a sauvé la République contre les subversions en 1960 et en 1961.

Vous lui avez fait confiance. Vous ferez confiance à ceux qui le soutiennent sans défaillance.

C'est dans cet esprit, mes chers concitoyens, que je sollicite vos suffrages pour contribuer de toutes mes forces, en votre nom, au succès du Général de Gaulle pour que

Vive la France !

LES RÉALISATIONS DE L'U.N.R.

Souvenez-vous de la situation de la France, à la fin de la IVe République.

— Les caisses de l'Etat vides ;
— L'instabilité des Gouvernements ;
— L'impuissance du Parlement ;
— L'inefficacité des Partis ;
— Le mépris de la part d'autres pays ;

Depuis quatre ans :

— Le déficit budgétaire a été réduit et stoppé ;
— Les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur ;
— Le pays a pû accélérer la réalisation du Marché commun ;
— Les investissements publics ont pris un essor sans précédent :
— Constructions scolaires et universitaires plus de 50 0/0 ;
— Equipement sanitaire plus de 500 0/0 ;

— Investissements agricoles plus de 60 0/0 ;
— Energie atomique plus de 60 0/0, etc.

La hausse des prix à la consommation a été freinée ;
Les salaires ont augmenté de façon très réelle, quoique insuffisante encore ;
Le chômage est inexistant ;

Des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution. Il est ainsi par exemple en ce qui concerne :

— Enseignement privé ;
— Enseignement agricole ;
— Recherche scientifique et technique ;
— Promotion sociale et professionnelle ;
— Equipement sportif ;
— Progression de l'agriculture.

Dans le domaine social, enfin, on ne rappelle pas assez :

— Le remboursement par la Sécurité sociale à 80 0/0 ;
— L'instauration de la Sécurité sociale agricole ;
— L'augmentation de 16,5 0/0 des prestations familiales, y compris le salaire unique ;
— La revalorisation des pensions de vieillesse (10,50 0/0 en 1960 ; 7,70 0/0 en 1961 ; 15 0/0 en 1962) ;
— La majoration de 25 0/0 des pensions d'invalidité ;
— La création de l'allocation-loyer.

Ainsi, la Ve République et l'U.N.R., ont fait preuve depuis quatre ans de leur efficacité... mais il reste beaucoup à faire !...

L'U.N.R. vous propose :

DANS LE DOMAINE SOCIAL :

— L'humanisation du travail et la généralisation de la formation professionnelle et sociale ;
— Une adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi ;
— L'amélioration du pouvoir d'achat ;
— La protection et la sécurité des travailleurs ;
— La garantie de conditions de vie décente aux personnes âgées.
— Réaliser le plan d'aide aux Rapatriés d'Afrique du Nord, afin qu'ils aient dans leur patrie la place et les moyens d'existence auxquels ils ont droit.
— L'adaptation de notre armée aux conditions modernes de la défense ;
— La recherche de tous les moyens propres à réaliser les conditions d'un désarmement général ;
— La modernisation du service militaire et la réduction de sa durée, de façon qu'il concilie les nécessités de l'Etat et les aspirations des jeunes ;
— La réorganisation de l'O.N.U., aujourd'hui déchue de sa respectabilité et de son autorité ;
— Le rayonnement de la France par la diffusion de sa culture et de ses techniques dans le cadre de la coopération.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE :

— Une politique négligeant les moyens superficiels pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes ;
— Une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics ;
— Une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes ;
— Une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises ;
— Une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne ;
— La réalisation et le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture, poste essentiel de l'économie nationale ;
— L'expansion régionale et la décentralisation ;
— Une simplification et un allègement de la fiscalité

Les anciens partis, c'est le recul, l'instabilité, les crises, l'absence de gouvernement, au mieux l'immobilisme.

Le Général de Gaulle et l'U.N.R., c'est la France, s'adaptant au rythme du monde moderne, transformant ses structures pour aller vers plus de paix et plus de bonheur.

Tel est le programme que nous vous proposons.

Sans abstention, votez pour le candidat U.N.R.

MARCEL BAYLE

2e CIRCULAIRE

Pour la cinquième République.

U.N.R.

Citoyennes, citoyens,

Le premier tour de scrutin des élections législatives vient d'avoir lieu.

Les électrices et les électeurs de la quatrième circonscription, fidèles à l'appui qu'ils avaien déjà donné au Général de Gaulle au cours du dernier référendum, viennent de m'apporter dans cette circonscription 32 0/0 des suffrages exprimés, soit 16.406 voix, me plaçant ainsi en tête des candidats nationaux.

Je les remercie de la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder, et surtout de l'appui qu'ils apportent ainsi à la grande politique menée par le Général de Gaulle.

Il est maintenant nécessaire, pour que le résultat de cette action soit définitif et efficace que les électrices et les électeurs de la quatrième circonscription m'aident à barrer la route au représentant de Moscou : Toussaint Merle.

Les partis politiques traditionnels qui, comme vous le savez avaient pour le référendum fait cause commune avec les moscoutaires, au mépris de tout esprit national, vont au deuxième tour faire le maximum pour barrer la route au représentant du Général de Gaulle, et ceci par réaction et dépit.

C'est cette manœuvre que par un vote massif au deuxième tour, vous devez déjouer et en maintenant votre position favorable, amener tous ceux de vos amis qui se sont abstenus à prendre cette fois leur responsabilité.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de vous le dire au cours de la campagne électorale, c'est la stabilité issue de la présence du Général de Gaulle au pouvoir depuis plus de quatre ans qui a permis d'assurer à la France son redressement, seul facteur d'une politique économique et sociale dont vous êtes les premiers bénéficiaires.

Maintenant la France est respectée dans le monde, l'Europe se fait par elle, le franc est stable, les plans économiques et sociaux peuvent enfin être menés à bon terme. C'est cette politique qui jusqu'à ce jour a été menée et vous le savez ; c'est cette même politique que dans l'avenir le gouvernement du Général de Gaulle et ses représentants s'engagent à continuer et à développer.

En votant massivement au deuxiéme tour pour le candidat gaulliste et national que je suis, vous assurerez : — d'une part le barrage aux hommes de Moscou, — d'autre part, en plein accord avec la France entière, la stabilité gouvernementale indispensable à l'action du Général de Gaulle, permettant ainsi notre pays de sortir définitivement de l'ombre et des ténèbres dans lesquels l'avait plongé les tenants des partis politiques et l'impuissant régime d'Assemblée avant le 13 mai 1958.

Pour de Gaulle, votez

MARCEL BAYLE

Membre du Comité Central de l'U.N.R.
Secrétaire Général de la Fédération du Var
Fonctionnaire
Médaillé de la Résistance

Remplaçant éventuel :

RAYMOND GRISONI

Agent Commercial
Conseiller National de l'U.N.R.

VAUCLUSE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Henri DUFFAUT
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, électeurs,

Par votre vote le 28 octobre vous avez manifesté :

— Votre refus de revenir au régime d'assemblée dont personne ne souhaite le retour;

— Votre désir de voir, à travers les partis républicains mais aussi dans leur union nécessaire, une conjonction des hommes de bonne volonté propre à assurer à notre pays la prospérité et la paix dans la stabilité du Gouvernement et des institutions.

Mais tous ceux qui ont voté non ainsi qu'un grand nombre de ceux qui ont voté oui n'ont pas entendu :

— Renoncer à l'existence, au profit du seul pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire dont l'indépendance est la condition indispensable à la vie d'un Etat;

— Instituer un pouvoir exécutif sans limite et sans contrôle.

Vous rejetez le désordre mais aussi l'arbitraire, source de tous les désordres.

Vous souhaitez que soit réalisée :

— Une politique d'expansion et de progrès social;

— Une politique de défense de l'intérêt général ne négligeant pas, non plus, les intérêts des agriculteurs, des artisans, des commerçants et des salariés;

— Une politique de rigoureux équilibre budgétaire et monétaire, de réelle stabilité des prix, de détente fiscale;

— Une politique d'amélioration du pouvoir d'achat de ceux qui travaillent et de ceux auxquels l'âge ne permet plus de travailler, par une plus juste répartition du revenu national;

— Une politique favorable aux anciens combattants, mutilés de guerre, mutilés du travail et invalides civils;

— Une politique sociale tenant compte aussi bien des besoins de la famille que de ceux des jeunes et des vieux;

— Une politique de plein emploi prévoyant l'afflux prochain des jeunes nés depuis 1945;

— Une politique s'attachant à résoudre enfin le problème du logement et celui de l'équipement industriel;

— Une politique favorable à l'école publique, aux constructions scolaires et à l'équipement sportif;

— Une politique visant à l'organisation et à la défense de l'agriculture menacée par l'inobservation des dispositions du Traité de Rome et des Accords de Bruxelles;

— Une politique de réparation, de relogement et de reclassement pour les rapatriés;

— Une politique de paix intérieure et extérieure, à l'intérieur par le respect de la loi et le libre jeu des institutions démocratiques, à l'extérieur par la condamnation sans réserve de tout armement atomique et par la recherche d'un désarmement simultané et contrôlé.

Vous voterez donc pour un candidat soucieux de réaliser ce programme.

Vous connaissez notre candidat. Vous savez l'œuvre qu'il a accomplie en Avignon, la place qu'il a prise au Conseil général où il siège depuis un an et où il a défendu avec efficacité les intérêts de toutes les communes du département.

Vous êtes persuadés qu'il sera un bon parlementaire soucieux de l'intérêt général du pays mais aussi des intérêts économiques de sa circonscription et de son département.

Vous connaissez son obligeance, l'accueil qu'il réserve en tout temps et en toute circonstance, à tous ceux, sans distinction d'opinion et d'origine, qui ont recours à lui.

Vous avez à choisir entre beaucoup de candidats, mais vous savez déjà comment s'exercera votre choix définitif.

Il n'est pas nécessaire d'attendre le deuxième tour pour le faire d'autant que les résultats d'une élection sont toujours acquis dès le premier tour.

C'est donc, dès ce premier tour, qu'il faut voter massivement pour notre candidat.

Henri DUFFAUT
Chevalier de la Légion d'Honneur
Docteur en Droit
Conseiller Général. — Maire d'Avignon

Remplaçant éventuel :

Paul TROUSSE
Agriculteur
Croix de Guerre. — Officier du Mérite Agricole
Maire de Cheval-Blanc

2e CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Électrices, électeurs,

Je remercie les électeurs qui m'ont, dès le premier tour, placé en tête des candidats aux élections législatives du 18 novembre.

Fort de leur confiance, en toute indépendance, je maintiens ma candidature.

Epris de concorde et d'union, j'appelle tous les républicains sans exception à porter leurs suffrages sur mon nom pour défendre ensemble au Parlement contre l'U.N.R., toutes les libertés et institutions républicaines, la démocratie.

Henri DUFFAUT
Chevalier de la Légion d'Honneur
Docteur en Droit
Conseiller Général. — Maire d'Avignon

Remplaçant éventuel :

Paul TROUSSE
Agriculteur
Croix de Guerre. — Officier du Mérite Agricole
Maire de Cheval-Blanc

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre AUGIER
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, électeurs, mes chers amis,

Lors des élections de 1958 vous m'aviez spontanément accordé votre confiance. Dans notre belle circonscription j'avais obtenu au premier tour de scrutin 7.886 voix contre 7.244 seulement au candidat U.N.R.

Pour bien savoir dans quelle estime me tiennent ceux qui me cotoient chaque jour depuis vingt ans, il faut vous rappeler que dans ma commune et dans mon canton j'avais obtenu la majorité absolue malgré 6 adversaires.

Maire d'une commune importante, depuis 1953, (maire adjoint de 1947 à 1953) et ingénieur, je connais vos problèmes techniques. Je suis d'ailleurs élu par les 21 maires des cantons de Pertuis et de Cadenet, président du syndicat des eaux de la région Durance Luberon et président du syndicat d'électrification de ces cantons, et ce depuis leur création. Je connais également les problèmes des industriels, des commerçants et artisans pour avoir collaboré avec mon beau-père à la gestion de sa fabrique de chaussures.

Je n'ignore rien des problèmes agricoles de votre région car je suis proprietaire terrien à la Tour d'Aigues et dans la région de Sault. Mes préoccupations sont donc aussi celles des agriculteurs et le seront davantage demain puisque je destine mon fils aîné, qui termine cette année ses études dans une Ecole régionale d'agriculture, à l'exploitation de ces propriétés. Mon suppléant, qui sera d'ailleurs mon conseiller, est un cultivateur, M. Léon Ayme, un homme droit, honnête, estimé de tous, brillamment élu conseiller général de Pernes où il est aussi premier adjoint au maire.

Pour faciliter les Carpentrassiens j'ai tenu à être représenté à Carpentras et j'ai le plaisir de leur dire que Francis Bouyer, président d'honneur du conseil général, adjoint au maire de Carpentras, sera toujours, en mon absence, mon intermédiaire auprès d'eux.

Je n'ai pas cru devoir prendre un suppléant dans la région d'Apt, cette dernière ayant déjà un élu, tout dévoué à la population, le sénateur Jean Geoffroy, maire de Saint-Saturnin d'Apt.

Le peuple français a l'impérieux devoir de ne pas ouvrir la porte à la dictature. La République nous a donné la liberté et avec elle nous lutterons pour :

La paix (désarmement contrôlé) ;
Le maintien des libertés démocratiques ;
La défense des intérêts agricoles et commerciaux ;
La défense de la monnaie et la stabilité des prix ;
La défense de la laïcité (construction d'écoles) ;
Le progrès social (amélioration du sort des vieux, éducation et avenir de nos enfants) ;
L'expansion économique.

Je suis certain aujourd'hui que ceux qui ont voté Augier en 1958 m'apporteront encore leurs suffrages le 18 novembre auxquels s'ajouteront ceux de tous les démocrates.

Je suhaite ardemment être non pas seulement l'élu des socialistes mais celui de tous les républicains qui doivent désormais s'unir pour mener à bien les tâches qui nous incombent.

Vous voterez donc en masse le 18 novembre pour

Pierre AUGIER

dont le passé, le dynamisme et l'esprit réalisateur sauvegardent l'avenir.

PIERRE AUGIER
Ingénieur. — Maire de Pertuis

Remplaçant éventuel :

LÉON AYME
Propriétaire Agriculteur
Conseiller Général. — Adjoint au Maire de Pernes

2e CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices, électeurs,

J'ai tout d'abord le plaisir de remercier ceux d'entre vous qui m'ont apporté 10.865 voix le 18 novembre.

Et en particulier mes amis Pertuisiens qui m'ont permis de réaliser le plus grand résultat atteint dans une commune en totalisant sur mon nom 1.848 voix contre 1.294 à tous les autres candidats. Ce résultat exceptionnel est la plus grande preuve de la confiance que me témoignent ceux qui me connaissent et œuvrent à mes côtés depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, dans ce département républicain, dans cette circonscription qui fit triompher le Non, dressant le barrage de la démocratie sur la route de l'U.N.R. et du pouvoir personnel j'ai le grand honneur d'avoir pu grouper autour de mon nom l'ensemble des partis de gauche, d'avoir réalisé l'union totale de tous les démocrates.

Aujourd'hui, pour vous électeurs et électrices mes amis, il n'y a plus dans votre circonscription, dont l'exemple servira, je le souhaite, à d'autres départements, des partis multiples. Il n'y a, en dehors de toute autre considération qu'un parti travailliste, tel que tous les Français le souhaitent.

Un parti qui s'oppose à la réaction symbolisée par l'U.N.R. qui représente pour nous tous la plus grave des menaces.

Cette deuxième circonscription, j'ai voulu en faire l'image même de la France de demain : le peuple des travailleurs, des ouvriers, des employés, des fonctionnaires, des petits commerçants, des artisans, des agriculteurs, unis face au grave danger de la réaction qui nous guette.

J'ai la conviction, que seul le regroupement des partis républicains est susceptible de vous apporter la sauvegarde totale des institutions et des libertés qui sont chères à chaque Français. Seul le regroupement garantira la vie de nos syndicats d'ouvriers, de fonctionnaires et d'agriculteurs, la justice, l'équité, la laïcité, face à l'emprise des grands trusts industriels qui menacent la petite entreprise.

A travers les résultats du 18 novembre, les partis de gauche ont enfin compris que la division constituait une menace et qu'il fallait réaliser la synthèse capable de donner à la deuxième circonscription un réprésentant qui soit un démocrate, un républicain et non un serviteur aveugle et muet du pouvoir.

Au nom de tous ces partis, enfin groupés, je vous demande de montrer dimanche que vous avez le ferme désir de rester attachés aux traditions républicaines que j'ai la fierté de défendre.

PIERRE AUGIER
Ingénieur. — Maire de Pertuis

Remplaçant éventuel :

LÉON AYME
Propriétaire Agriculteur
Conseiller Général. — Adjoint au Maire de Pernes

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jacques BÉRARD

élu le 25 novembre 1962

(Apparenté U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

JACQUES BÉRARD
Avocat au Barreau d'Avignon
Propriétaire-Viticulteur à Bédarrides
Député sortant

Electrices, Electeurs,

En 1958, c'est sous la bannière de l'U.N.R. qui regroupait tous les adversaires de la IVe République, de ses méthodes politiques et de ses hommes, que vous m'avez élu Député de la circonscription d'Orange, me donnant ainsi la mission de vous représenter et de vous défendre à l'Assemblée Nationale.

Cette mission, je crois l'avoir remplie sur le plan National avec honnêteté et conscience.

Sur le plan local, je crois pouvoir affirmer que je l'ai rempli avec dévouement, chaque fois qu'une municipalité, qu'un groupement ou qu'un syndicat — quelle que soit sa tendance politique, — chaque fois qu'un vauclusien, quel que soit son parti, a fait appel à moi, je me suis mis à sa disposition. Je n'ai pas toujours réussi, mais j'ai toujours fait le maximum ; mes amis, tous ceux qui me connaissent, même mes ennemis le savent et le reconnaissent.

L'Assemblée Nationale, où j'ai siégé depuis 1958, n'a certes pas tout réglé en quatre ans, mais elle a participé à une œuvre importante : nos finances, catastrophiques en 1958, sont maintenant florissantes, les caisses de l'Etat sont pleines, l'instabilité ministérielle a disparu, l'expansion économique de la France en fait le plus puissant pays d'Europe et soulève l'admiration du monde.

Sur le Plan social, les salariés ont vu réduire les zones de salaires st sont remboursés à 80 0/0 par la Sécurité sociale, ce qu'ils attendaient depuis 15 ans ; les lois agricoles demandées depuis 40 ans, sont votées et le régime de Sécurité sociale, que les paysans demandaient depuis 1946 se rapproche du régime général, tendant ainsi à en faire des Français à part entière. Le budget agricole est passé de 80 milliards en 1958 à 450, celui de l'Education nationale de 600 milliards à plus de 1.000.

Certes, ce n'est là qu'un point de départ; on ne rattrappe pas en 4 ans, 30 ou 40 ans de laisser aller.

Les votes que j'ai émis durant quatre ans, j'en revendique aujourd'hui comme hier la responsabilité, mes sentimenis, mes convictions n'ont pas changé, mes amis politiques sont toujours mes amis et me gratifient toujours de leur confiance.

Aujourd'hui, c'est en qualité de « député sortant » que je sollicite à nouveau votre vote. Pourquoi ?

Parce que j'ai constaté que le rôle du député n'est plus ce qu'il était hier. Autrefois, les partis vous imposaient, sur le plan départemental, une liste de candidats que vous ne connaissiez souvent pas et que vous voyiez une fois tous les quatre ans au moment des élections.

Aujourd'hui, chaque circonscription élit son député, celui-ci vote les lois et contrôle le Gouvernement sur le plan National ; mais il est surtout, sur le plan local, votre représentant et votre défenseur à tous ; il est le député de toute la circonscription. C'est pour être le député de chacune et de chacun d'entre vous, c'est pour disposer d'une liberté de choix, de vote et d'action totale que je sollicite ainsi vos suffrages.

Quel est aujourd'hui le problème ?

Une coalition d'un jour des vieux partis politiques de la Ve République a renversé le Gouvernement et provoqué de nouvelles élections.

Le 18 octobre dernier, lors du référendum, 61 0/0 des citoyens français ont voté oui : les raisons de chacun étaient peut-être diverses mais tous ont confirmé par leur vote la condamnation définitive du retour au pouvoir des partis et des hommes de la IVe République.

De même, beaucoup de ceux qui ont voté non pour des raisons juridiques, personnelles ou sentimentales sont aussi les ennemis du retour au régime du passé ; c'est à tous ceux-là que je dis :

Attention, ce sont les mêmes formations politiques et les mêmes hommes qui, en 1940 et en 1958 ont conduit la France au bord du gouffre qui, la situation aujourd'hui rétablie, la stabilité retrouvée, la paix revenue et les caisses de l'Etat pleines, revendiquent à nouveau le pouvoir.

Si vous m'accordez votre confiance, ces partis et ces hommes trouveront en moi un adversaire farouche du retour au régime passé et un partisan résolu de la poursuite du redressement national !

Il reste beaucoup à faire : poursuivre l'expansion économique, la construction d'une Union européenne respectant sur le plan économique et social, la cellule familiale et individuelle, l'équipement social du pays, l'intégration à la mère patrie de nos compatriotes repliés par la réparation du dommage subi et la promulgation, le calme revenu, d'un texte d'amnistie pour ceux dont le patriotisme fut le mobile.

Remplaçant éventuel :

Le DOCTEUR JACOB

Le docteur Jacob, premier adjoint au maire de Valréas, personnalité vauclusienne bien connue et non engagée sur le plan politique, a accepté d'être mon suppléant. Tous nos concitoyens, beaucoup d'Orangeois, le connaissent et tous ceux qui le connaissent l'estiment.

S'ils veulent nous faire confiance, les habitants de « l'enclave » trouveront en lui un lien direct avec leur représentant au parlement ce qui en fera plus que jamais des vauclusiens « à part entière ».

Vauclusiennes, vauclusiens,
Votez jeune,
Votez Bérard-Jacob.

2e CIRCULAIRE

JACQUES BÉRARD

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Marseille
Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Avocat au Barreau d'Avignon
Député sortant

Electrices, Electeurs, merci !

Grâce aux 11.635 voix que vous m'avez apportées au premier tour, j'arrive en tête des candidats nationaux, battant même le communiste, ce qui n'était pas arrivé à un candidat républicain depuis de très longues années.

Tous mes adversaires, respectueux de la discipline républicaine, et soucieux d'assurer la défaite du candidat communiste, se sont retirés.

La situation est donc claire.

Vous qui avez voté oui à la Ve République.

Vous aussi qui avez voté non pour des raisons particulières, mais qui êtes attachés à la liberté, à la République et à notre civilisation,

Groupez vos voix sous mon nom, elles me sont indispensables pour assurer la défaite du candidat communiste et la continuité de la République.

Voter est un droit mais aussi un devoir, aujourd'hui plus que jamais.

Pour la liberté,
Pour la Ve République !

Votez GÉRARD-JACOB.

VENDÉE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Lionel de TINGUY du POUËT
élu le 25 novembre 1962
(C.D.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Depuis quatre ans à l'écart de la vie politique, je n'ai cessé de travailler pour la Vendée e je ne souhaitais pas autre chose.

Des hommes et des femmes de presque toutes les formations et de toutes les tendances, des membres des professions libérales, des agriculteurs jeunes ou plus âgés, des artisans, des ouvriers, des commerçants, des syndicalistes m'ont pressé de poser à nouveau ma candidature. J'accepte cette mission comme un devoir pour la Vendée trop mal défendue dans les années qui viennent de s'écouler et pour la France, dès lors que peut se réaliser sur mon nom une très large union pour l'expansion économique, le progrès social, la stabilité des institutions et de la République.

Expansion économique.

Distribuer les revenus de façon plus équitables entre les régions et les professions. La Vendée a été désavantagée aussi bien pour l'industrie que pour l'agriculture. Ouvriers et paysans se plaignent à bon droit. Artisans et commerçants sont inquiets ou en difficulté. Toute la population a conscience d'une injustice à réparer.

Obtenir de l'Etat une aide que la Bretagne a eue avant nous alors que nos situations sont semblables.

Moderniser notre agriculture pour produire mieux et avec plus de profit, grâce notamment à l'évolution des structures pour aboutir à la sécurité des exploitations avec des prix régularisés et rémunérateurs.

Créer des industries nouvelles, notamment à La Roche-sur-Yon qui doit atteindre rapidement 50.000 habitants, mais aussi dans toute la région où il faut rechercher un nouvel équilibre entre petites villes, bourgs et campagne.

Réformer et simplifier la fiscalité.

L'Europe doit être bâtie d'urgence. Elle ne peut se faire que par une politique commune aux pays hier désunis.

Progrès social.

Entre les catégories sociales, établir la paix par la justice avec l'élévation du niveau de vie des travailleurs, ouvriers, paysans, fonctionnaires, quand le revenu national grandit.

Aider les vieux, majorer la retraite des anciens exploitants, étendre à tous des avantages au moins équivalents à ceux de la Sécurité sociale actuelle.

Créer un habitat décent grâce à des crédits sensiblement majorés pour les primes à la construction notamment.

Généraliser l'enseignement, surtout l'enseignement technique et l'enseignement agricole, afin d'en permettre l'accès à tous pour dégager les élites, donner à la jeunesse toutes ses chances et réaliser la primauté de la personne humaine.

STABILITÉ DES INSTITUTIONS.

Réformer nos mœurs politiques pour garantir la stabilité gouvernementale que le général de Gaulle désire avec raison.

Respecter toutes les libertés qui font la dignité de l'homme, en particulier la liberté d'enseignement.

Refuser l'opposition systématique et stérile qui empêche les réformes nécessaires.

Maintenir nos liens avec les peuples d'outre-mer qui ont, plus que jamais, besoin de nous et ne doivent pas être rejetés vers Moscou.

Contre le fascisme, le totalitarisme, le communisme qui asservissent les masses.

Sans rien renier de mes convictions, je tiens des regroupements politiques pour indispensables afin d'éviter les fourmillements des partis, source de surenchère, de confusion et de crises ministérielles. L'Allemagne, la Belgique et l'Italie y ont réussi. Pourquoi pas la France ?

Pour l'avenir et pour la paix,
Pour la liberté et pour la République,
Pour la Vendée et pour la France,

Vous votez pour

L. DE TINGUY DU POUËT

Conseiller d'Etat. — Ancien Député M.R.P. — Ancien Ministre
Maire de Saint-Michel-Mont-Mercure
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre

Remplaçant éventuel :

AUGUSTE GRIT

Conseiller Municipal de Saint-André-d'Ornay
Exploitant Agricole

2e CIRCULAIRE

Électeurs, électrices,

Merci aux 20.280 d'entre vous qui m'ont accordé leurs suffrages, en particulier aux milliers de ceux qui l'ont fait en modifiant leur vote de 1958.

Je sais que ce vote n'est pas dû qu'aux impulsions du moment. Il est au contraire le résultat de réflexions et de décisions mûrement pesées par ceux qui les ont prises en conscience :

Réflexions sur les motifs d'une candidature dictée par le souci de sortir la Vendée d'une crise mortelle, en même temps que par les inquiétudes dûes à une situation internationale incertaine et des graves difficultés économiques, politiques et sociales que l'élu devra s'employer à résoudre au cours des mois et des années à venir.

Décisions dans lesquelles les routines et les votes du passé n'ont guère pesé, mais seulement le souci de se prononcer de manière actuelle, efficace et utile pour le bien de notre petite et de notre grande patrie.

Sur ces bases, je vous ai invité dès le premier tour à réaliser sur mon nom une très large union et il a déjà été magnifiquement répondu à mon appel puisqu'à quelques centaines de voix près, le second tour pouvait être évité.

La moitié des communes m'a accordé, la majorité absolue, dont Pouzauges de façon éclatante, avec la quasi-totalité de ce beau canton.

Deux tiers des communes, et parmi elles la ville centre de notre département La Roche-sur-Yon et La Châtaigneraie, ont fait de moi le candidat nettement le plus favorisé.

Pour le second tour, je demande à ceux qui m'ont accordé près de 6.000 voix de plus qu'au sortant de confirmer leur vote.

Je prie ceux qui m'ont préféré un autre candidat le 18 novembre de tenir compte maintenant des résultats acquis.

Quant à ceux qui n'ont porté leurs voix sur aucun des quatre candidats du premier tour, qu'ils ne s'arrêtent pas aux questions qui ont pu provoquer leurs hésitations et prennent cette fois position en partant des chiffres du scrutin de dimanche dernier.

Je déteste les vaines querelles et c'est pourquoi j'ai retiré ma candidature au second tour en 1958. Votre vote de 1962 a montré que mon geste d'alors a été compris par vous.

Mon programme est suffisamment connu pour que je n'aie pas besoin d'y revenir en détail :

Expansion économique.

Progrès social.

Stabilité gouvernementale, respect des libertés politiques et des institutions républicaines.

Et plus que jamais l'union nécessaire.

Pour l'avenir et pour la paix,
Pour la liberté et pour la République,
Pour la Vendée et pour la France,

Vous votez pour

L. de TINGUY du POUËT

Conseiller d'Etat. — Ancien Député M.R.P. — Ancien Ministre
Maire de Saint-Michel-Mont-Mercure
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de Guerre

Remplaçant éventuel :

Auguste GRIT

Conseiller Municipal de Saint-André-d'Ornay
Exploitant Agricole

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Marcel BOUSSEAU

(Candidat Républicain présenté par l'Association pour la Vᵉ République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Pour que votre oui soit respecté.

Chères électrices, chers électeurs,

Je tiens à remercier et à féliciter les 77 0/0 de Vendéennes et Vendéens qui par leur oui massif ont clairement affirmé leur volonté de voir le Général de Gaulle poursuivre sa tâche de rénovation à la tête de la Vᵉ République

Ce refus que vous avez donné aux partis, coalisés pour une fois des Communistes à l'O.A S., j'espère que vous le confirmerez en barrant la route aux battus du référendum.

Comment votre oui pourrait-il être respecté, si votre choix se portait le 18 novembre sur un candidat qui a préconisé le non au dernier référendum et, par là même, voulait vous entraîner vers les jeux politiques d'autrefois.

POUR LA PROSPÉRITÉ AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE

C'est pourquoi aujourd'hui, chères concitoyennes, chers concitoyens, je viens à la demande de très nombreux électeurs, solliciter vos suffrages. De vieilles souches vendéennes, élevé parmi vous habitant depuis toujours avec vous, je connais bien vos problèmes et vos aspirations. Commerçant patenté, je souffre comme vous tous d'une fiscalité tatillonne, inflexible et inadaptée à notre époque.

Comme tous ceux qui travaillent, cultivateurs, artisans, ouvriers et employés, je subis le marasme de nos campagnes. Je serai donc en faveur de la simplification et de la réduction de toutes les charges qui pèsent sur nos exploitations.

Si vous m'accordez votre confiance, je ferai tout pour revaloriser l'agriculture, et faire en sorte qu'elle s'aligne à parité sur les autres secteurs économiques de la nation. Ainsi, la loi d'orientation professionnelle ne devra pas être une fin en soi mais un tremplin. Dans ce domaine des réformes importantes ont été décidées par le Gouvernement ; de même que je m'engage à faire respecter votre oui, de même je prends l'engagement formel de promouvoir et de veiller à l'application des mesures prises en faveur du monde rural et de la petite exploitation. Cela nécessitera une transformation de notre agriculture, c'est-à-dire la mise en œuvre de méthodes de stockage et d'écoulement de nos produits, de sélection, en même temps qu'une mécanisation judicieuse.

Dans le cadre de la décentralisation, je m'emploierai à implanter dans cette circonscription particulièrement défavorisée, des petites et moyennes entreprises adaptées à nos ressources, qui fourniront des emplois nouveaux.

POUR L'AVENIR

Si beaucoup de réalisations ont été faites depuis que le Général de Gaulle a pris en mains les destinées de cette France qui était au bord de la faillite et de la guerre civile, nombreux sont les problèmes qu'il va nous falloir résoudre dans les prochaines années.

Cette grande tâche devra être entreprise avec fermeté et persévérance, afin que des solutions dans l'intérêt général soient prises tant sur un plan international, social, économique que militaire.

La France en effet, sort de la guerre. Depuis vingt ans elle se bat et, c'est grâce au prestigieux chef qu'elle s'est donnée en 1958, qu'elle connaît enfin la paix.

A nous de saisir ce moment extraordinaire de notre histoire, pour que soit mis au service exclusif du bien-être pour tous, l'immense génie de notre grand peuple.

Notre terre peut nourrir l'Europe, donnons à notre agriculture les moyens de le faire, car nos cultivateurs en ont le courage.

Notre industrie peut avoir une place de premier plan dans le monde actuel. Donnons à nos techniciens les possibilités d'atteindre ce but.

Vendéennes, Vendéens, désigné par l'Association pour la Ve République, si je suis votre représentant, je témoignerai par ma présence que le vrai visage de la Vendée est toujours de loyauté, de patriotisme et de fidélité. Si dès 1940 j'ai voulu dans la résistance combattre pour l'existence même de notre pays, c'est aussi parce que j'avais déjà foi dans la République et dans les libertés essentielles qu'elle nous garantit. Je suis partisan de toutes les libertés et pour tous (liberté syndicale, liberté commerciale, liberté de l'enseignement). Deux années de déportation sont la preuve de mon attachement à ces principes.

En renouvelant la confiance que vous avez toujours témoignée au général de Gaulle, vous redirez ainsi non aux Communistes, non à l'O.A.S.

Si vous m'accordez vos suffrages, tous ensemble nous construirons sans diviser une République rajeunie et adaptée au monde moderne pour :

Une France stable donc prospère.

Une France puissante donc respectée.

Ainsi, dans chaque foyer avec la paix et la prospérité, règnera le bonheur.

Vive la Vendée !
Vive la République !
Vive la France !

MARCEL BOUSSEAU
Pharmacien
Docteur en pharmacie
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Médailles des C.V.R. et de la Reconnaissance Française

Candidat Républicain
présenté par
l'Association pour la Ve République.

Remplaçant éventuel :

LOUIS BORDRON
Maire de Chasnais
Cultivateur-Exploitant
Membre du Conseil d'Administration de la Laiterie de Saint-Michel-en-l'Herm
et de la C.A.I.A. du Sud de la Vendée

2e *CIRCULAIRE*

Chères électrices, chers électeurs,

Merci pour la confiance que vous m'avez magnifiquement temoignée hier en portant sur mon nom 17.391 voix, soit près de 42 0/0 des suffrages exprimés.

Je vous félicite, car le sens de votre vote est clair :

— Confiance dans l'œuvre de rénovation entreprise par la Ve République.

— Désir de stabilité, afin qu'ensemble nous puissions poursuivre la tâche commencée.

— Opposition déterminée à toute forme de politique extrémiste.

Votre sens national très élevé a su s'identifier à l'immage du corps électoral de notre pays qui, massivement, vient de confirmer au Général de Gaulle la confiance exprimée lors du référendum du 28 octobre dernier.

Dimanche prochain vous affirmerez d'une manière éclatante votre désir de voir cette circonscription représentée par un homme fidèle à son passé et à ses engagements.

Si votre vote me permet de siéger à l'Assemblée Nationale, je mettrai tous mes efforts au service de la France et de notre chère Vendée.

Et nous travaillerons ensemble. En particulier, nous devrons :

— Œuvrer à la survie de notre agriculture régionale, par l'obtention d'une parité totale : enseignement technique et professionnel ; amélioration des structures, soutien du pouvoir d'achat par une juste revalorisation des produits du sol.

— Favoriser l'implantation urgente d'industries dans notre circonscription, de telle manière qu'il n'y ait plus de sous-emplois pour une population en constante augmentation, et où peut-être les nouvelles structures de l'agriculture de demain pourront procurer une main-d'œuvre abondante.

— Adapter notre région touristique à l'importante expansion qui s'offre à elle : amélioration des structures hôtelières, des voies d'accès, etc.

— Penser à la Fonction publique trop décriée, mais qui a droit de vivre et dont les traitements doivent être calculés en conséquence, surtout pour les plus modestes.

— Ne pas oublier ceux qui souffrent ou qui ont droit à notre reconnaissance : Anciens Combattants, Anciens P. G., les Pensionnés, les Veuves de Guerre.

Mes chers amis, ensemble nous nous attacherons à ce travail exaltant qui aboutira à un mieux-être dans chacun de vos foyers.

Dimanche donc vous parachèverez notre première victoire.

Vous désignerez votre représentant pour qu'il siège parmi les Membres de la majorité Gouvernementale.

Ainsi vous voterez utile.

Vous voterez massivement.

Pour une France stable, donc prospère.

Une France puissante, donc respectée.

Vive la Vendée !

Vive la République !

Vive la France !

MARCEL BOUSSEAU

Pharmacien
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Médailles des C.V.R. et de la Reconnaissance Française

Candidat Républicain

présenté par

l'Association pour la Ve République.

Remplaçant éventuel :

LOUIS BORDRON

Maire de Chasnais
Cultivateur-Exploitant
Membre du Conseil d'Administration de la Laiterie de Saint-Michel-en-l'Herm
et de la C.A.I.A. du Sud de la Vendée

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Louis MICHAUD
élu le 18 novembre 1962
(C.D.)

Electrices, électeurs,

Le 18 novembre prochain, se dérouleront dans toute la France les élections pour la désignation des députés à l'Assemblée Nationale.

Depuis le 2 juin 1946, j'ai toujours eu l'honneur et la charge de représenter, au Parlement, notre beau département.

Je me présente à nouveau à vos suffrages.

Il est inutile que je vous rappelle qui je suis : vous me connaissez bien et je connais personnellement des milliers d'entre vous, ne serait-ce que par la correspondance que j'ai échangée avec vous.

Si vous me permettez de poursuivre ma tâche, j'aurai pour essentiel souci de continuer à servir les causes pour lesquelles je n'ai, jusqu'ici, ménagé ni mon temps, ni mes efforts.

Servir la cause de la personne humaine,

— en permettant aux jeunes d'acquérir une solide éducation générale qui facilitera leur établissement dans la vie, par la démocratisation de l'enseignement, l'amélioration de l'équipement et des constructions scolaires et l'application loyale de la loi d'aide à l'enseignement privé ;

— en accordant aux vieux et aux infirmes une retraite ou une pension décente ;

— en reconnaissant intégralement les droits des anciens combattants, des victimes de guerre et des anciens prisonniers ;

— en procurant à tous les salariés — ouvriers, employés ou cadres du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des grands services publics et de la fonction publique, des conditions de vie humaines et dignes par la sécurité de l'emploi,

un salaire rémunérateur,

des allocations familiales ajustées au coût de la vie et la suppression des zones de salaires ;

— en donnant aux agriculteurs la place de premier plan qu'ils doivent avoir dans la Nation, notamment par :

l'application de la loi d'orientation agricole qui doit consacrer la stabilité de l'exploitant et assurer la rentabilité de l'exploitation familiale,

l'amélioration et la généralisation de l'équipement rural,

l'organisation des marchés et la fixation de justes prix vraiment garantis et respectés,

par le développement de l'enseignement et de la vulgarisation agricoles,

par la parité des garanties sociales,

par la majoration des crédits destinés à l'habitat rural, en vue de faciliter notamment la tâche des ménagères ;

— en promouvant une politique raisonnée, étudiée et efficace de la pêche maritime pour rassurer les marins pêcheurs et les ostréiculteurs justement inquiets de leur avenir.

A cet effet, il convient notamment d'obtenir :

la détaxe des carburants ; la parité des prestations familiales avec les salariés des autres secteurs ; le maintien du régime des pensions ; l'implantation en Vendée d'une école d'apprentissage maritime ; l'organisation du marché du poisson (chaîne du froid, mareyage et conser-

veries) ; l'association étroite des professionnels (syndicats, coopératives) à l'étude des problèmes soulevés par :

le Marché commun (unification des charges),

les importations de poissons, notamment africains,

l'application des techniques nouvelles pour la détection, la pêche et la conservation du poisson ;

— en permettant aux artisans, aux intermédiaires, aux commerçants, aux entrepreneurs, aux membres des professions libérales, aux chefs d'entreprises de faire face à leurs obligations, par la simplification de la fiscalité, la répartition équitable de l'impôt et la parité des garanties sociales.

SERVIR LA CAUSE DE LA VENDÉE.

La Vendée, comme beaucoup d'autres départements du Centre et de l'Ouest souffre d'une inquiétante stagnation économique.

Bien que son équipement ait été notablement accéléré — et je ne suis pas étranger au dégagement des crédits affectés à cet effet — il convient de poursuivre et de terminer l'adduction d'eau et l'électrification de certains écarts.

Il convient, malgré les difficultés qui résultent de notre situation géographique, de favoriser les implantations industrielles.

Il convient de poursuivre les aménagements portuaires — et notamment d'équiper le Port des Sables, en vue de faire renaître sa vocation de port de commerce de la Vendée, tant pour l'importation que pour l'exportation.

Il convient de poursuivre les grands travaux d'aménagement des marais pour le développement de l'agriculture et de l'ostréiculture en demandant que l'Etat prenne une part plus grande dans ces travaux qui sont d'intérêt général.

Il convient de donner un large essor à notre plus grande industrie locale : le tourisme, qui représente à lui seul, directement ou indirectement, le tiers du chiffre d'affaires du département de la Vendée, en dotant l'industrie hôtelière des crédits qui lui sont nécessaires :

— en équipant nos ports d'aménagements pour la navigation de plaisance ;

— en favorisant l'implantation de centres de cures marines ;

— en réalisant surtout la route bleue, avec le pont de Noirmoutier comme embranchement, route bleue qui doit être rigoureusement côtière, comme à Saint-Jean-de-Monts, Sion et Brétignolles — et dont les travaux, qui sont d'intérêt général — ne soient pas à la charge des communes riveraines de l'océan.

Avec ses 100 kilomètres de côtes et de plages, l'arrondissement des Sables apporte une contribution majeure à la vie de notre département et en particulier à la prospérité de notre agriculture.

SERVIR LA CAUSE DE LA FRANCE.

Notre pays traverse une passe difficile.

La Ve République nous a apporté la stabilité gouvernementale, la stabilité monétaire, la solution — cependant douloureuse — du problème algérien, l'accession des pays africains à l'indépendance, et une œuvre législative — notamment en matière agricole et scolaire — qui a de grands mérites.

Il importe de faciliter le bon fonctionnement de la Ve République, sans esprit de retour à un passé définitivement révolu.

Mais il faut à tout prix éviter de casser la France en deux.

En excluant les extrémistes des deux bords — ceux qui sont à la remorque de Moscou et ceux qui prônent l'assassinat comme méthode de persuasion — tous les hommes de bonne volonté — et ils sont nombreux — doivent s'entendre pour réaliser : un Etat fort et un exécutif stable.

Un équilibre harmonieux entre les pouvoirs sans lequel il n'y a ni démocratie, ni République.

La garantie des libertés fondamentales et des droits de la personne.

Servir la cause de l'Europe.

Au siècle de la bombe atomique, les structures du monde sont profondément bouleversées.

La France « seule », surtout après la période dite de « décolonisation », est un non-sens historique.

Seule l'Europe unie permettra d'assurer

— notre développement,

— notre sécurité.

Je m'honore grandement d'avoir été chargé, au cours des quatre dernières années, en ma qualité de membre du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.), à cinq reprises devant les Assemblées européennes qui siègent à Strasbourg, de présenter d'importants rapports sur la coopération entre les Etats de l'Europe Occidentale, dans l'ordre politique et dans l'ordre culturel.

Le moment est venu de réaliser l'Europe économique, politique, et même militaire qui, tout en laissant à chaque nation sa personnalité et ses institutions, aura elle-même, ses institutions supranationales, gouvernementales et parlementaires.

Servir la cause de la paix.

La paix du monde est fragile — les événements de Cuba, de Berlin et le conflit sino-indien en sont autant de témoignages récents.

La « coexistence pacifique » des peuples doit être notre souci constant.

Il est anormal que des milliards d'êtres humains vivent dans le dénuement et la détresse dans les pays insuffisamment développés.

Les peuples nantis ont des devoirs à l'égard des peuples qui ont faim.

Méconnaître ou négliger ces devoirs serait grave de menaces pour la stabilité de l'ordre mondial.

Electrices, Electeurs,

Rien de grand, rien de beau ne se réalise sans un idéal, et on juge l'homme, quelle que soit sa philosophie, à sa manière de conformer sa vie et son action à son idéal.

Au cours d'une vie publique déjà longue, je me suis efforcé de conformer mes attitudes à mes aspirations. Les vicissitudes de la vie politique n'ont fait qu'affermir mes convictions.

Mes maîtres à penser : Lacordaire, A. de Mun, Marc Sangnier, Robert Schuman m'ont enseigné le respect de la personne humaine, le respect des institutions démocratiques, le respect des valeurs spirituelles. Ma seule ambition est de continuer à servir, sous l'égide de ces principes, les causes qui nous sont chères.

Vous savez que mon grand ami, Pierre Farcy a accepté une nouvelle fois d'être mon remplaçant éventuel. Vous connaissez ses réalisations à Saint-Jean-de-Monts, réalisations dont bénéficient les cultivateurs, les commerçants, les artisans, les entrepreneurs et par conséquent les salariés de toute notre région, et qui font l'admiration de tous les Vendéens, de très nombreux Français et de beaucoup d'étrangers.

Vous savez qu'il partage mes convictions.

Si je venais à disparaître, c'est lui qui représenterait la Vendée à l'Assemblée Nationa en mes lieu et place. C'est une raison supplémentaire de renouveler votre confiance à

Louis MICHAUD

Député sortant M.R.P.
Maire de l'Ile d'Yeu. — Conseiller général de la Vendée
Membre du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O.

Remplaçant éventuel :

Me Pierre FARCY

Notaire
Maire de Saint-Jean-de-Monts. — Conseiller général de la Vendée
Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Touristique et de la Santé Publique

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Vincent ANSQUER
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Chères électrices, chers électeurs,

C'est un enfant du Bocage qui s'adresse à vous, à vous qui venez de dire oui au Général de Gaulle, vous qui savez bien qu'il accomplit un travail salutaire et profitable à l'ensemble des Français, à la Communauté européenne et au Monde libre, magré les difficultés innombrables et des oppositions farouches.

En 1958, la France, au bord de l'abîme, était déconsidérée parce que le Gouvernement était instable et le Parlement impuissant, les caisses de l'Etat étaient vides.

Depuis quatre ans :

— La stabilité financière a été rétablie;
— La Sécurité sociale agricole a été instaurée;
— Le remboursement Sécurité sociale est passé à 80 0/0;
— Les pensions vieillesse ont été revalorisées;
— Les problèmes de l'enseignement privé, de l'enseignement agricole, de la progression de l'agriculture, de la promotion sociale, ont trouvé une solution favorable.

En 1962, grâce à un grand patron et aux hommes qui l'entourent, la France vit. Elle a choisi l'expansion économique et le progrès social. La France est prospère et écoutée.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire.

AINSI, DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE IL FAUT :

— Favoriser l'initiative privée dans le commerce;
— Adapter l'artisanat aux méthodes modernes;
— Industrialiser rationnellement la Vendée;
— Réaliser et perfectionner les mesures prises en faveur de l'agriculture pour sa rénovation;
— Simplifier et alléger la fiscalité;
— Etendre les travaux d'adduction d'eau à tout le département;
— Intensifier le réseau téléphonique;
— Débloquer des crédits pour la construction et l'habitat rural;
— Etablir un véritable plan de tourisme.

DANS LE DOMAINE SOCIAL ÉGALEMENT, IL FAUT :

— Généraliser et accroître la formation professionnelle des jeunes et des adultes;
— Améliorer le pouvoir d'achat;
— Orienter l'action sociale en faveur des personnes aux faibles revenus;
— Assurer une retraite heureuse à nos vieux.

Ces buts ne sont pas les seuls à atteindre, mais ils sont fondamentaux.

Les Français veulent des hommes jeunes et lucides, des réalisateurs qui proposent des plans précis et des objectifs concrets dans le cadre d'une République moderne et d'une démocratie rénovée.

La Vendée a toujours été et demeure un pays agricole, mais elle sera demain encore plus prospère, avec le concours de l'industrie, du tourisme et de ses autres activités.

Les Vendéens aux cœurs virils, mais aussi au jugement sain et à l'âme généreuse, aspirent à mieux vivre dans la fraternité et la paix, à élever dignement leurs enfants, à leur préparer un avenir florissant dans le respect des valeurs morales et des libertés humaines.

La cause est grande et noble :

Pour la soutenir, vous devrez élire un homme :

— Conscient de ses responsabilités;

— Ecouté des Pouvoirs publics;

— Capable de défendre l'intérêt supérieur du pays;

Vendéennes, Vendéens, la confiance que vous m'accorderez me permettra d'accomplir cette magnifique mission.

Pour la Ve République, la paix, la stabilité et le progrès.

Vive la Vendée!

Vive la France !

Vincent ANSQUER

Directeur d'usine à La Bruffière
Secrétaire Départemental de l'U.N.R.
Secrétaire de la Fédération des Fabricants de Chaussures de Vendée
Délégué consulaire de la Chambre de Commerce

Remplaçant éventuel :

Nello CELLEROSI

Agriculteur
Les Sables-d'Olonne

2e CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République.

Chères électrices,

Chers électeurs,

Vous avez magnifiquement répondu à l'appel du Général de Gaulle et confirmé votre oui du 28 octobre, en m'accordant 22.237 suffrages sur un total de 48.427.

Cette confiance m'est particulièrement chère et je vous en exprime mes remerciements les plus sincères.

Comme je l'ai souligné à maintes reprises au cours des contacts que j'ai eus avec vous, la cause de la Vendée est grande et noble, mais la tâche à accomplir est immense.

Grâce à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à l'artisanat, au tourisme, la Vendée possède les atouts majeurs qui doivent en faire un pays heureux et prospère.

Pour que dans ces différents domaines notre action soit efficace, l'union de tous est nécessaire.

Ainsi, avec votre confiance renouvelée, nous assurerons l'avenir de nos enfants dans la paix, la stabilité et le progrès.

Vive la Vendée!

Vive la France !

Vincent ANSQUER

Directeur d'usine à La Bruffière
Secrétaire Départemental de l'U.N.R.
Secrétaire de la Fédération des Fabricants de Chaussures de Vendée
Délégué consulaire de la Chambre de Commerce

Remplaçant éventuel :

Nello CELLEROSI

Agriculteur
Les Sables-d'Olonne

VIENNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Paul GUILLON
(Candidat de l'Union pour la Ve République)
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Candidat de l'Union pour la Ve République.

Mes chers concitoyennes et concitoyens,

C'est avec bonne conscience et la tête haute que je crois pouvoir aujourd'hui revenir me présenter devant vous. J'avais sollicité vos suffrages pour soutenir l'action du général de Gaulle : je l'ai fait, toute mon activité parlementaire a été d'abord dictée par ce souci.

Vous m'aviez élu pour participer à la mise en place d'une République moderne, dynamique, exempte des erreurs du passé, erreurs qui nous avaient conduits au bord de la catastrophe. Avec mes amis, je l'ai fait. Jugez-en :

52 lois votées en 1959, parmi lesquelles :

Lois de programme d'équipement scolaire et universitaire, d'équipement économique général, d'équipement sanitaire.

Loi sur la promotion sociale. — Loi sur l'enseignement public et privé.

76 lois en 1960 dont les lois agricoles relatives à l'enseignement et à la formation professionnelle, aux investissements, à l'orientation, à l'assurance maladie des exploitants.

103 lois en 1961, en particulier les lois de programme sur la recherche scientifique, l'équipement sportif et social, l'équipement électrique, les lois sur l'accélération du Marché commun.

En 1962, adoption du IVe Plan de développement économique et social (1962-1965), loi complémentaire agricole, loi d'aide aux rapatriés.

Nous avons redressé la situation financière et économique, et voici ce que m'écrivait récemment le Ministre des Finances et des Affaires économiques :

« Monsieur le Député et cher ami,

Dans le redressement économique et financier réalisé depuis quatre ans et qui, grâce à la stabilité politique, permet à la France d'avoir aujourd'hui des finances publiques en ordre, une monnaie stable, et d'être le pays du monde dont les réserves en devises ont augmenté le plus fortement en 1961 et 1962, le maintien de l'équilibre budgétaire a été l'élément décisif.

En votant les budgets successifs que nous avons préparé, mes prédécesseurs et moi-même vous nous avez apporté une contribution essentielle et courageuse. Vous comptez ainsi parmi les véritables artisans du redressement financier français, et je veux vous en exprimer ma reconnaissance.

V. Giscard d'Estaing. »

Mais cette expansion spectaculaire, que les étrangers appellent le « miracle français », doit-il être seulement destiné à remplir les caisses de l'Etat ? Non. Ce sont les tâcherons de ce redressement, c'est à dire les travailleurs, qui doivent, après une période relativement rude qui a couvert les deux premières années de la Ve République, bénéficier d'un relèvement de leur niveau de vie et d'améliorations substantielles dans le domaine social.

Vice-Président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, je crois être de ceux qui ont le plus puissamment contribué à la mise en application de ce principe, qui marque et marquera encore pour l'avenir la politique gaulliste de son sceau. Entre autres acquisitions sociales rendues possibles par le redressement financier, nous avons :

Pour les familles, relevé les Allocations de 31,5 0/0 en quatre ans ; majoré globalement les prestations familiales de 8 0/0 en 1962 ; créé l'allocation-logement ; resserré les abattements de zone de 10 à 6 0/0 (avec l'intention de les éliminer à bref délai).

Pour les personnes âgées et invalides : revalorisé les pensions de Sécurité sociale de 33,20 0/0 en trois ans ; doublé en deux ans l'allocation vieillesse des exploitants agricoles ; pris en 1962 les premières mesures de relèvement de toutes les retraites de base ; enfin majoré les retraites des fonctionnaires en réintégrant diverses primes dans le salaire de base.

Pour les anciens combattants et victimes de guerre, la valeur du point de pension a augmenté de 24 0/0 en trois ans.

Contre la maladie, réalisé enfin le remboursement des frais médicaux à 80 0/0 ; institué l'assurance maladie des exploitants agricoles ; porté les crédits d'équipement hospitalier de 4,4 milliards en 1962.

Pour l'enseignement, augmenté chaque année depuis quatre ans les crédits de façon spectaculaire, mais le retard accumulé était tel que la situation est encore alarmante, et je suis personnellement l'auteur d'un important rapport sur la condition des personnels enseignants, dont on m'a promis qu'il servirait de base de discussion pour les nombreuses mesures à prendre afin de sauver l'Université française. Nous avons aussi développé considérablement l'équipement sportif, les Maisons de jeunes et de la Culture, poussé la recherche scientifique, adopté la loi d'aide à l'enseignement privé.

En faveur du monde agricole, élaboré avec le Gouvernement les textes relatifs à l'assurance-maladie des exploitants, à l'enseignement agricole ; j'ai personnellement participé à leur rédaction définitive et beaucoup œuvré pour leur adoption rapide. Je suis d'ailleurs le représentant élu de l'Assemblée Nationale à la Commission consultative des Assurances sociales agricoles.

Il est en vérité difficile de traduire en raccourci le bilan d'une législature qui a réalisé plus qu'aucune autre avant elle, le Gouvernement et le Parlement s'étant attaqués à des problèmes posés depuis vingt, trente ou cinquante ans, mais qu'on n'avait pas osé aborder dans les décades passées.

Nous voulons continuer à avancer dans la voie tracée et parfaire les réalisations amorcées :

— Dans la réforme des structures administratives.

— Pour la construction d'une Europe des réalités où puissent trouver place les partenaires qu'une intégration politique trop rapide aurait tenu à l'écart, et tout spécialement la Grande-Bretagne.

— Dans la modernisation des circuits commerciaux aptes à valoriser nos productions, et particulièrement les produits de notre agriculture.

— Enfin et surtout pour faire en sorte que le véritable bénéficiaire de l'expansion économique soit le monde du travail, dont l'élévation du niveau de vie est notre objectif constant, mais ne pouvant être entrepris et ne sera une réalité que dans la stabilité financière et la progression régulière de notre productivité.

Voilà les grandes lignes directrices de notre action présente et future.

Le « Cartel des non » a publié, sur le plan national, un merveilleux programme qui promet tout. Malheureusement, il est patronné par des hommes ou des partis qui, ayant eu longtemps le pouvoir dans le passé, n'ont jamais réussi à tenir ces promesses... qu'ils vous ont déjà faites bien des fois !

Je me refuse donc, pour ma part, à détailler davantage nos projets ; j'estime que ce que nous avons fait depuis quatre ans, comme l'esprit qui anime ceux qui soutiennent la politique conçue par le général de Gaulle, sont garants de ce que nous nous efforcerons de faire dans

l'avenir. Pour cela, malgré les erreurs trop souvent commises par la presse, malgré même les calomnies qui ne manqueront sans doute pas de fleurir au cours de la campagne électorale, j'ai confiance dans le verdict du suffrage universel, et je suis convaincu que vous me renverrez à l'Assemblée Nationale continuer ma tâche et, lorsqu'il le faut, défendre vos intérêts.

D'avance, je vous remercie, car vous savez bien que, comme de Gaulle, je n'ai qu'un but :

Servir la France et la République !

Docteur PAUL GUILLON

Député sortant
Compagnon de la Libération
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 (4 citations). — Médaille de la Résistance (Cameroun 1940)
Médaille coloniale avec 4 agraphes
Officier de l'Instruction Publique
Médecin des Hôpitaux. — Chef de Service. — Maître de Conférences
Agrégé des maladies infectieuses au Centre Hospitalo-Universitaire de Poitiers

Remplaçant éventuel :

ROGER BERTHOLLEAU

Agriculteur-viticulteur
Ancien Combattant 1914-1918
Officier du Mérite agricole
Président de la Cave Coopérative Viticole de Neuville

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre ABELIN
(Candidat d'Action Agricole, Economique et Sociale)
élu le 25 novembre 1962
(C.D.)

1re CIRCULAIRE

Action agricole, économique et sociale.

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Nous avons constitué une équipe avec la volonté résolue de servir de toutes nos forces notre arrondissement du Châtelleraudais et du Loudunais. Nous connaissons un très grand nombre d'entre vous et nous sommes informés des problèmes qui se posent aux administrateurs locaux ainsi qu'à toutes les femmes et tous les hommes de notre région.

Nous avons le désir passionné de contribuer au développement du Haut-Poitou, à son équipement, à sa prospérité, et de conserver parmi nous les jeunes trop souvent tentés d'émigrer vers la région parisienne ou les autres grands centres urbains.

Notre programme s'énonce très simplement :

1. — La défense de nos populations rurales et urbaines.

Les agriculteurs trouveront en nous des soutiens actifs et très attentifs à leurs préoccupations. Nous veillerons à ce que l'équipement des communes et des fermes soit poussé au maximum. Le déséquilibre aggravé depuis 1958 entre prix agricoles et prix industriels doit être corrigé. En effet, la hausse des prix à la consommation depuis 1958 est de 18,2 0/0 tandis que les prix agricoles à la production n'ont augmenté que de 1,4 0/0. L'agriculture du Centre-Ouest doit être mise en mesure de profiter pleinement des avantages que donnera à la production française la mise en fonctionnement du Marché commun agricole.

M. Abelin proposera que le minimum garanti, attribué aux communes rurales à l'occasion de la répartition de la taxe locale, soit accru automatiquement de 10 0/0 chaque année pendant une période d'au moins cinq ans.

Le Fonds routier devra davantage venir en aide à celles des petites collectivités locales dont la charge d'entretien des chemins est trop lourde.

Les habitants de Châtellerault et de Loudun savent bien quel soin nous apportons à développer l'activité de nos villes au bénéfice de leurs habitants et des régions avoisinantes.

2. — L'application loyale de la Constitution de 1958 et le bon fonctionnement des Pouvoirs publics, ce qui implique que le Gouvernement soit fort, stable et respecté et que le Parlement puisse assumer pleinement sa tâche législative et sa fonction de contrôle. Le fait que M. Abelin n'ait contribué à renverser qu'un seul Gouvernement au cours de ses treize années de mandat parlementaire montre bien qu'il est partisan de la stabilité gouvernementale.

Nos efforts tendront également à réduire le nombre des partis politiques, qui, de six, devrait être limité à quatre, selon les formules adoptées par l'Assemblée Européenne.

L'indépendance de la justice doit être respectée, de même que doit être établi un régime d'information objectif au moyen d'un statut démocratique de la Radio Télévision Française.

3. — Dans le domaine de la politique extérieure, nous estimons que l'Europe, celle que M. Robert Schuman a suscitée dès 1950, doit être fortement et rapidement constituée, afin d'en faire une partenaire autorisée des Etats-Unis d'Amérique au sein d'une alliance atlantique ainsi consolidée. Des négociations doivent être conduites sans retard en vue de l'établissement d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

La mise en œuvre d'une politique par trop nationaliste et trop orientée vers des dépenses de prestige, conduirait à un affaiblissement du pays, alors que le budget de 1963 s'annonce comme très imparfaitement équilibré. Des crédits immodérés concernant une fusée atomique compromettraient l'équipement du pays et notamment celui du Centre-Ouest.

Nous avons trop la volonté d'aider :

Les vieux, les infirmes,

Les Anciens combattants et les Victimes de la guerre qui ont été lésés,

L'Agriculture, l'Artisanat, l'Industrie, sans oublier un instant la M.A.C., et ses nombreux ouvriers et techniciens,

La Fonction publique, l'Education nationale et l'équipement sportif,

pour ne pas veiller à un équitable et économique usage des dépenses publiques.

Faites-nous confiance pour que notre arrondissement ne soit pas oublié et que les efforts de ses habitants soient soutenus en toutes circonstances. Si M. Abelin est élu dans quelques jours député de notre arrondissement, nous nous mettrons aussitôt au travail.

Vive la France !

Vive la République !

Vive le Châtelleraudais et le Loudunais !

Pierre ABELIN

Maire de Châtellerault
Membre du Conseil Economique et Social
Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :

René MONORY

Maire de Loudun. — Conseiller général de la Vienne

2e CIRCULAIRE

Action agricole, économique et sociale.

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Vous nous avez accordé votre confiance,
Il ne nous a manqué que 1.352 voix pour obtenir la majorité absolue dès le premier tour
Nous vous disons notre entière gratitude.

Chaque électrice et chaque électeur est maître de son vote mais nous comptons dimanche prochain 25 novembre sur l'immense majorité des suffrages exprimés et sur une participation massive au scrutin, dans un climat d'entente positive et de loyauté.

Nous ferons tout pour être dignes de votre appui et pour bien servir la France et notre petite patrie le pays Châtelleraudais et Loudunais.

Pierre ABELIN
Maire de Châtellerault
Membre du Conseil Economique et Social
Ancien Ministre

Remplaçant éventuel :

René MONORY
Maire de Loudun. — Conseiller général de la Vienne

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Claude PEYRET
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Union pour la Nouvelle République
et pour une Démocratie Moderne, Jeune et Dynamique.

« *En dépit de la coalition acharnée de tous les partis de jadis, une large majorité résolument tournée vers la rénovation politique de la Nation...* »

(Cons. des Ministres, 31-10-62)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il y a quatre ans, à une immense majorité, vous nous aviez chargés de représenter notre Arrondissement au Parlement. Vous nous aviez choisis parmi sept candidats qui, tous, revendiquaient le patronage du général de Gaulle, et s'engageaient devant vous à le servir pour lui permettre de poursuivre sa tâche de redressement national

Votre bon sens et votre perspicacité — que d'aucuns vous contestent, parce qu'ils les redoutent — se sont révélés particulièrement judicieux dans le choix que vous aviez opéré de vous-même alors, puisque aujourd'hui, de tous les hommes ou partis nationaux qui sollicitent vos suffrages, nous sommes les seuls à ne pas renier nos engagements d'hier.

C'est toujours, en effet, sous l'emblème de la Croix de Lorraine — que nous n'avons cessé de servir depuis 20 ans — que nous nous représenterons devant vous, la tête haute,

conscients d'avoir rempli les engagements pris envers vous en 1958, d'assurer le renouveau politique, économique et social du pays, au prix quelquefois de mesures impopulaires, mais qui se sont révélées bénéfiques.

CE QUI A ÉTÉ FAIT :

Grâce à l'autorité du général de Gaulle, mais grâce aussi à l'appui constant que nous avons apporté, sur toutes les questions importantes, à ses gouvernements, la Vᵉ République a pu déjà réaliser une œuvre magnifique et inespérée, si l'on se souvient de la situation de la France à la fin de la IVᵉ République : les caisses de l'Etat vides, l'instabilité des Gouvernements, l'impuissance du Parlement, l'inefficacité des partis politiques, le mépris de l'étranger, l'impossibilité de prendre en Algérie les moyens d'une politique pour mettre fin à une guerre que l'on n'avait pas pu ou voulu éviter, et que l'on ne pouvait ou ne voulait faire cesser.

Depuis quatre ans :

Le déficit budgétaire a été réduit et stoppé; les dettes extérieures ont été remboursées et l'Etat est devenu créditeur; le pays a pu accélérer la réalisation du Marché commun et entreprendre la construction de l'Europe autour de la France et non à son détriment.

Les investissements publics ont pris un essor sans précédent : augmentation de 50 0/0 des constructions scolaires et universitaires, de 500 0/0 de l'équipement sanitaire, de 60 0/0 des investissements agricoles, etc.

Des problèmes jamais résolus depuis des dizaines d'années ont trouvé une solution équitable ou dynamique; l'enseignement privé, l'enseignement agricole, la recherche scientifique, la promotion sociale, l'équipement sportif et, surtout, l'orientation nouvelle de notre agriculture, qui, pour la première fois, a été abordée au fond, et qui autorise les plus grands espoirs pour demain.

Dans le domaine social, enfin, doit-on rappeler : la création de l'assurance maladie des exploitants agricoles, l'augmentation de 34 0/0 des allocations familiales, la revalorisation de 33 0/0 des pensions de vieillesse, et de 25 0/0 des pensions d'invalidité, la création de l'allocation-loyer, etc.

En même temps que se réalisait cet effort sans précédent d'investissements et de redressement économique, était mis fin à l'atroce drame algérien par une solution qui, si douloureuse soit-elle, était devenue la seule possible.

C'est à ces réalisations concrètes que nous avons œuvré sur le plan national.

Sur le plan local, nous ne sommes pas non plus restés inactifs, quoi qu'en prétendent nos adversaires.

Ah, certes ! on ne nous a pas vu souvent remettre des médailles, ni « poser des premières pierres », car nous ne sommes pas de ceux qui recherchent la publicité par ces moyens faciles, mais sans grand profit, tout compte fait, pour notre arrondissement.

Par contre, nous étions présents chaque fois que l'intérêt général de notre circonscription était en jeu.

— nous étions présents avec les édiles et les ouvriers de Civray lorsqu'il s'est agi de parer à la grave crise économique et au chômage de 1959, que nous avons réussi à enrayer ;

— nous étions présents avec les agriculteurs déshérités à la suite des pluies de la fin de 1960 et de la sécheresse de 1962, pour faire classer notre département en zone sinistrée;

— nous étions présents avec les sinistrés des inondations des 13 et 14 janvier 1962 de la région Montmorillonnaise, pour obtenir de l'Etat que leurs dommages soient indemnisés ;

— nous étions présents avec les maires et les animateurs du syndicat intercommunal pour l'utilisation industrielle des bâtiments militaires de la région du Vigeant et d'Availles-Limousine, afin d'accélérer les procédures administratives et permettre la réalisation d'un important complexe industriel qui, à la veille de s'implanter, devrait revigorer toute cette région ;

— nous étions présents avec les viticulteurs du département pour faire revenir le Gouvernement sur ses décisions d'arrachage de l'othello ;

— nous étions présents avec les producteurs de lait de notre région pout obtenir l'augmentation du prix du lait et l'inscription au Plan d'équipement des laiteries coopératives de Charroux et de Brigueil ;

— nous étions présents avec les parents d'élèves du lycée de Civray, pour obtenir le rétablissement des classes terminales du lycée ;

— nous étions présents, enfin, pour tous les maires, toutes les collectivités, tous les travailleurs, les vieux et les humbles, amis ou adversaires, chaque fois qu'ils firent appel à nos services.

Ainsi depuis quatre ans tant sur le plan local que sur le plan national, nous avons fait la preuve de notre efficacité.

Mais il reste beaucoup à faire :

Nous vous proposons de parachever l'œuvre commencée au cours de la dernière législature, et notamment :

Dans le domaine économique :

— une politique négligeant les moyens superficiels pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes;

— la réalisation et le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculure;

— l'expansion régionale et l'accélération de la décentralisation;

— une simplification et un allègement de la fiscalité.

Dans le domaine social :

— l'humanisation du travail et des » administrations »;

— l'amélioration du pouvoir d'achat, notamment en agriculture, pour tendre à la parité avec celui de l'industrie;

— la garantie des conditions de vie décente aux personnes âgées;

— la modernisation du service militaire et la réduction de sa durée, par l'adaptation de notre armée aux conditions modernes de sa défense ;

— le respect, dans tous les domaines, des objectifs du IVe Plan en réalisant une juste répartition du revenu national.

Tel est le programme que nous proposons à vos suffrages. Il n'a rien d'ambitieux si on le compare aux réalisations des quatre années écoulées. Nous sommes sûrs, en tout cas, qu'il servira l'amélioration des conditions de vie de nos populations, davantage que les idéologies fumeuses ou les promesses démagogiques de nos adversaires.

Vous allez choisir un homme. Vous le ferez en fonction des qualités que vous lui con naissez, du travail qu'il a réalisé, des services qu'il a rendus.

Mais vous devez aussi le choisir en fonction de l'attitude qu'il adoptera dans la prochaine-Assemblée.

Pour notre part, nous nons sommes engagés à soutenir l'action de redressement national et la transformation de notre pays en une démocratie moderne, jeune et dynamique, préconisés par le général de Gaulle. Nous restons fidèles à cette mission.

Si vous pensez que nous puissions utilement continuer à servir cet arrondissement en travaillant à l'équiper et à le moderniser; si vous pensez que nous puissions être utiles à tous comme par le passé, telle est la tâche que nous poursuivrons avec énergie, en toute conscience, en dehors de tout sectarisme, avec le seul souci du bien public, dans l'esprit le plus large de justice et d'union.

Faites-nous de nouveau confiance le 18 novembre prochain.

Mais, attention ! Nos adversaires, tous issus de la IVe, battus au dernier référendum, comptent prendre leur revanche en voulant vous escroquer de votre oui ! Vous, qui avez fait confiance au général de Gaulle le 28 octobre, déjouez leurs manœuvres préparées pour le deuxième tour, en votant massivement dès le premier tour, pour les seuls candidats qui le soutiennent.

Vive la Ve République !

Docteur C. PEYRET

Maire de Brigueil-le-Chantre. — Conseiller général de la Trimouille. — Député sortant
Président de la Laiterie Coopérative de Brigueil
Président Départemental de l'Association de Médecine rurale
Médaille des Engagés volontaires. — Médaille du Combattant
Croix du Combattant volontaire. — Médaille du Combattant volontaire de la Résistanec
Croix de Guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Docteur Paul GUILBARD

Docteur-Vétérinaire
Conseiller Municipal de l'Isle-Jourdain
Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires
Ancien Prisonnier de Guerre. — Médaille de la Reconnaissance Française
Médaille du Roi d'Angleterre pour Courage à la Cause de la Liberté
Chevalier du Mérite Agricole

2e CIRCULAIRE

**Union pour la Nouvelle République
et pour une
démocratie moderne, jeune et dynamique.**

... « *Puissiez-vous confirmer, par la désignation des hommes, le choix, qu'en votant « oui », vous avez fait quant à notre destin!...* »

(Charles de GAULLE, 7 novembre 1962)

Chères concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Nous vous remercions des 19.492 suffrages que vous nous avez apportés dimanche dernier.

Par ce vote massif, vous avez manifesté votre désir de rompre définitivement avec le système malfaisant du passé, et de persévérer dans la construction d'une démocratie moderne nécessaire à la France!

Vous avez su discerner le sens et la valeur de notre action tant dans notre arrondissement qu'au Parlement.

S'il ne nous a pas été permis, en quatre ans, de pourvoir à tous les besoins des 118 communes disséminées sur près de 350.000 hectares, nous avons conscience d'avoir amorcé, et parfois réalisé, certains des objectifs qui restent notre préoccupation constante :

— Améliorer les conditions de vie de nos populations : Habitat rural — adductions d'eau — amélioration de l'état de nos routes et de nos chemins — constructions scolaires, etc.;

— Revaloriser le revenu de nos agriculteurs, en faisant attribuer la juste part des crédits d'investissements de l'Etat à notre arrondissement, trop longtemps déshérité:

Augmentation des crédits d'installation des jeunes;

Aide financière aux industries de transformation des produits agricoles;

Extension des industries locales, et implantation de nouvelles entreprises dans nos cantons;

— Défendre les intérêts et faire valoir les droits, notamment en matière de justice sociale, de tous, amis ou adversaires.

Pour consolider nos institutions, et poursuivre notre redressement national, il faut à la Ve République une majorité stable que seuls les gaullistes peuvent lui apporter.

Renonçant aux divisions idéologiques dépassées, aux querelles stériles, nous avons réalisé notre unité sur les intérêts supérieurs de la Nation, en donnant la priorité aux problèmes économiques et au progrès social.

L'immense majorité du pays l'a compris et votre vote de dimanche dernier l'atteste clairement.

Nous ignorons tout des intentions de nos adversaires... Il ne sont d'accord sur rien sauf sur la volonté d'éliminer le Général de Gaulle.

Mais, quoi qu'ils fassent, quelles que soient les machinations avouées ou occultes, où peut les conduire leur désarroi, vous déjouerez leurs manœuvres!

Vous continuerez à nous faire confiance!...

Seuls contre tous, aujourd'hui comme hier, fidèles à notre idéal, sans équivoque et sans compromission, nous ne prenons d'autres engagements que de continuer à travailler pour une France prospère, heureuse et fraternelle, avec le Général de Gaulle.

Pour que vous participiez effectivement au grand courant de renouveau qui traverse le pays.

Pour que notre circonscription soit associée à la majorité.

Pour assurer l'avenir de la Ve République.

Votez en masse, sans abstention, pour...

Docteur C. PEYRET

Maire de Brigueil-le-Chantre. — Conseiller général de la Trimouille. — Député sortant
Président de la Laiterie Coopérative de Brigueil
Président Départemental de l'Association de Médecine rurale
Médaille des Engagés volontaires. — Médaille du Combattant
Croix du Combattant volontaire. — Médaille du Combattant volontaire de la Résistanec
Croix de Guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Docteur Paul GUILBARD

Docteur-Vétérinaire
Conseiller Municipal de l'Isle-Jourdain
Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires
Ancien Prisonnier de Guerre. — Médaille de la Reconnaissance Française
Médaille du Roi d'Angleterre pour Courage à la Cause de la Liberté
Chevalier du Mérite Agricole

VIENNE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. René REGAUDIE
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O. — Fédération de la Haute-Vienne.

APPEL DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre, vous allez être appelés à désigner vos représentants à l'Assemblée nationale. Le choix que vous allez faire engagera l'avenir du pays pour plusieurs années.

La Fédération socialiste de la Haute-Vienne défend depuis plus d'un demi siècle les intérêts des travailleurs de notre région. Fidèle à son idéal démocratique et républicain, attachée à défendre la liberté contre toute entreprise de dictature, quel que soit son prétexte et quelle que soit sa couleur, elle propose à vos suffrages des candidats qui, dans leurs fonctions de maire et de conseiller général, ont fait la preuve depuis de nombreuses années de leur compétence et de leur dévouement.

Honorés de votre confiance aux élections de 1958, René Regaudie, Jacques Boutard et Louis Longequeue ont été fidèles pendant toute la législature au mandat que vous leur avez confié.

Ouvriers et artisans, votre condition est sacrifiée par le pouvoir à une politique de fausse grandeur qui aboutit à un effroyable gaspillage des deniers publics.

Paysans, le pouvoir vous refuse les crédits indispensables à la modernisation de vos exploitations et à l'organisation rationnelle des marchés alors qu'il consacre des milliards par centaines à des opérations de prestige sans efficacité réelle.

Commerçants, industriels, l'expansion économique est freinée, amenant une stagnation dangereuse du niveau de vie et compromettant par là même l'avenir de vos entreprises.

Nous ne voulons ni d'un régime de dictature, qui aboutirait aux troubles les plus graves et, finalement, à la guerre.

Ni d'une instabilité ministérielle contre laquelle nous n'avons cessé de nous élever.

Nous demandons, d'accord avec toutes les formations démocratiques, un gouvernement de législature, avec équilibre des pouvoirs, sur le programme suivant :

— Objectivité de l'information ;

— Plan social lié au plan économique par un rapport constant entre l'expansion économique et le niveau de vie des travailleurs :

— Démocratisation de l'enseignement : Effort exceptionnel pour les constructions scolaires ;

— Instauration d'une véritable politique de la jeunesse : Crédits pour les installations

sportives et culturelles populaires avec aide accrue aux jeunes agriculteurs et aux jeunes artisans;

— Construction européenne par l'édification d'une véritable Europe politique unie;

— Présence active de la France au sein des organismes internationaux, en vue de maintenir la liberté dans le Monde et d'aboutir à un désarmement général garantissant une paix durable.

Electrices, Electeurs,

Pour vous et vos enfants, pour la République et pour la liberté, vous voterez le 18 novembre pour les candidats socialistes :

René REGAUDIE

Maire de Châteauneuf-la-Forêt. — Président du Conseil général. — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Docteur Henri POURET

Adjoint au Maire de Limoges

Vive la République !

Vive la France !

Electrices, Electeurs,

Depuis seize ans, votre confiance sans cesse renouvelée, m'a valu l'insigne honneur de représenter notre département à l'Assemblée Nationale. La volonté de mes amis m'amène à solliciter, à nouveau, vos libres suffrages.

Lors des élections législatives du 23 novembre 1958, je vous ai dit pourquoi j'avais voté l'investiture du Général de Gaulle. Angoissé pour ceux dont la vie était exposée en Algérie j'ai voulu aussi éviter que le désordre ne s'installe chez nous.

Aujourd'hui je regrette que bien des promesses n'aient pas été tenues et que le prestige exceptionnel d'un homme n'ait pas été utilisé pour le seul intérêt national. Avec ceux qui ne veulent considérer que l'avenir du pays je déplore la nouvelle division des Français.

Si j'ai pris la position que vous savez au dernier référendum, c'est par simple et pure honnêteté. Ennemi de l'arbitraire, je redoute aussi tout ce qui peut mener le pays à l'aventure. A mon sens, la loi doit être respectée par tous et en premier lieu, par les plus haut placés. Je n'accepterai jamais que le mensonge et le chantage deviennent des procédés de gouvernement.

Lamartine disait que lorsque le pouvoir touche à « la partie invulnérable du cœur humain, qu'est la conscience, il devient tyrannie ».

Ce n'est pas cela la démocratie ce n'est pas davantage la République.

J'ai toujours combattu et je continuerai de le faire sans relâche, les tentatives d'asservissement moral et politique du Parti communiste et des émules de Moscou Je ne peux davantage accepter les excès qui nous conduisent au même résultat. Je suis et demeure opposé à toutes les dictatures.

Citoyennes, Citoyens,

Dans le domaine politique, économique et social, je pourrais reprendre tout ce que je vous disais. Je n'ai rien à en retrancher, mais seulement quelques points à préciser.

Sur le plan national.

La majorité républicaine (elle le sera n'en doutez pas) qui résultera des élections des 18 et 25 novembre, quelle que soit sa composition, s'engage à assurer dans l'entente et dans l'harmonie la gestion des affaires du pays. En cas de crise, ce doit être la dissolution automatique de l'Assemblée.

Il est nécessaire que le Gouvernement gouverne, mais le Parlement doit le contrôler et légiférer.

En aucune façon, notre pays se saurait se départir du respect scrupuleux des convictions

religieuses ou philosophiques de ses citoyens et la France doit demeurer le pays de la tolérance.

Mais, pour assurer son épanouissement, il est indispensable que :

1° Tous ceux qui contribuent à la vie collective et sur qui repose le poids de la production, de la distribution ou de l'administration, reçoivent l'équitable rémunération de leurs efforts et de leurs mérites : chefs d'entreprise, techniciens, cadres, commerçants, artisans, travailleurs de l'usine ou des champs, attendent moins de tracasseries et moins d'inquiétudes.

2° La législation sociale soit améliorée :

1) Les personnes âgées, trop souvent dépourvues de moyens, doivent percevoir des retraites décentes, conformément aux conclusions de la Commission Laroque ;

2) Les infirmes, quelle que soit la cause de leur infortune, ou ceux a qui ils sont à charge, doivent se voir allouer une aide réelle et non une aumône ;

3) Les droits des anciens combattants et victimes de la guerre doivent être respectés ;

4) La Sécurité sociale doit, sans cesse, être perfectionnée afin de donner à tous des avantages équivalents et de pratiquer la prévention généralisée ;

5) Les jeunes doivent avoir le moyen de s'instruire et de se préparer à une relève dont les conditions seront de plus en plus difficiles. En même temps que leur intelligence, ils doivent pouvoir cultiver leur corps. Il faut doter la nation de stades, de gymnases, de piscines, au total de l'équipement sportif dont elle manque tant.

Sur le plan international.

La France doit s'efforcer de développer ou de rétablir les relations économiques et culturelles, d'abord, bien sûr, avec les anciens Etats de la Communauté, mais aussi avec tous les pays, en pratiquant une politique de paix réaliste et humaine. Mais il faut qu'en toute éventualité, la France reste fidèle à l'idéal et à la solidarité du monde occidental.

Son rôle est essentiel dans la construction de l'Europe qui lui est aussi nécessaire qu'à ses voisins et qu'à l'humanité. Cette entreprise, qui exige d'elle, une participation prépondérante, doit être menée avec méthode et d'une façon progressive.

Sur le plan régional.

Il est nécessaire que la France donne de solides bases à son économie. Pour cela elle devrait s'assurer la participation de toutes les régions. Aussi le caractère national qui s'attache au mandat de député ne m'a jamais fait perdre de vue les besoins de notre Limousin et la place que vous aimeriez lui voir attribuer dans un monde en expansion.

A force d'efforts, nous sommes parvenus, avec mes compagnons, vos élus parlementaires, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux, à ramener une certaine activité et le dernier recensement est venu confirmer l'exactitude de nos aspirations pour notre département.

Une importante décentralisation administrative, heureux exemple du genre, s'est avérée fort utile pour Limoges.

Il nous faut beaucoup plus et je n'oublie pas que dans de très nombreuses communes rurales, la population continue de décroître. C'est un drame qu'il nous faut tenter d'arrêter à tout prix. Il ne s'agit pas seulement d'aide ou de mesures spectaculaires, mais chaque cas requiert une étude complexe, des solutions réfléchies, dictées par une connaissance approfondie de la région et de l'âme de ses habitants.

Le terrain est préparé pour une renaissance. Il faudra sans doute, beaucoup de travail et de persévérance, mais il est démontré que la réalisation est possible. Rien ne saurait arrêter notre élan, si nous sommes tous unis dans une même confiance et une même foi.

Il n'y a aucune opposition entre les intérêts de la grande ville de Limoges et ceux des autres cités ou de nos campagnes, au contraire. La prospérité de Limoges contribue à l'amélioration du sort des campagnes. L'inverse est également vrai.

La nombreuse main-d'œuvre de qualité dont nous disposons et les élèves de nos écoles, doivent trouver un emploi satisfaisant dans les industries locales. Il faut aider nos activités traditionnelles à se développer mais aussi en créer de nouvelles.

Notre agriculture ne doit pas être pour autant négligée. Les interventions publiques doivent se poursuivre pour améliorer les conditions de vie des travailleurs des champs mais

aussi pour leur assurer la sécurité économique et sociale : il est urgent d'organiser les marchés.

Notre région peut, en outre, retirer du tourisme un important complément de ressources. Les richesses archéologiques, architecturales, artistiques du Limousin sont heureusement complétées par l'attrait de nos prairies, de nos collines et de nos bois. L'incomparable ensemble des vallées de la Vienne et de la Maulde n'attend que d'être mis en valeur.

Chers Amis,

Comme nos aïeux qui surent construire ces magnifiques cathédrales, alors qu'ils avaient peu de moyens, il nous appartient avec votre aide, d'assumer la tâche exaltante de bâtir un édifice qui ne déparera pas la France.

Avec vous, je proclame la nécessité de l'ordre et de la liberté, de la paix et du progrès, par le Socialisme et la République.

Vive la Haute-Vienne !

René REGAUDIE

Maire de Châteauneuf-la-Forêt — Président du Conseil général — Député sortant.

A la profession de foi de mon ami Regaudie, je n'ai rien à ajouter.

— Fier de la confiance que la population de Limoges m'a témoigné au cours des deux consultations électorales où je fus candidat ;

— Sûr de tout ce que mon métier m'a appris sur les angoisses et les difficultés de ceux qui souffrent et qui peinent ;

— Soucieux des besoins intellectuels et physiques de notre jeunesse, je souhaite que les Electrices et les Electeurs de la première circonscription de Limoges assurent le succès du Président Regaudie qui, depuis près de vingt ans, se dévoue sans compter pour la ville de Limoges et pour le département de la Haute-Vienne.

Faites-lui confiance, je suis sûr que votre confiance ne sera jamais déçue.

Docteur Henri POURET

Adjoint au Maire de Limoges.

2e CIRCULAIRE

Appel aux Républicains.

Electrices, électeurs,

Dimanche dernier, vous avez placé dans notre département, les trois candidats Socialistes et d'Union républicaine : René Regaudie, Jacques Boutard et Louis Longequeue en tête des candidats républicains.

Ce succès doit être confirmé dimanche prochain.

Vous connaissez ces trois hommes, à qui vous avez déjà fait confiance, et qui la méritent. Nés dans notre département, où ils exercent leur profession, ils connaissent mieux que personne les besoins de notre région limousine et de sa population.

Ils ont fait la preuve de leurs qualités d'administrateurs intègres et dévoués au bien public, René Regaudie comme maire de Châteauneuf-la-Forêt et Président du conseil général ; Jacques Boutard, comme maire de Saint-Yrieix, conseiller général ; Louis Longequeue, comme maire de Limoges, conseiller général.

Ils se présentent à vous, au nom de l'idéal commun de liberté, de démocratie, de tolérance et de progrès social. Ils seront demain, comme ils l'étaient hier, les meilleurs défenseurs de la République, des collectivités locales, de la construction européenne et les plus aptes à poursuivre une politique d'expansion régionale. Ils veulent l'union, la concorde, la paix civile dans la prospérité pour tous les travailleurs, des débouchés pour les jeunes et une retraite décente pour les vieux.

Electrices, électeurs,

Pas d'abstentions. Tous aux urnes dimanche prochain pour assurer le succès des candidats Socialistes et d'Union républicaine :

René Regaudie (1re circonscription Limoges-Saint-Léonard).
Jacques Boutard (2e circonscription Saint-Yrieix-Rochechouart).
Louis Longequeue (3e circonscripiion Limoges-Bellac).

Vive la Haute-Vienne !
Vive la République !
Vive la France !

La Fédération Socialiste de la Haute-Vienne.

Votez pour

René REGAUDIE

Maire de Châteauneuf-la-Forêt. — Président du Conseil général. — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Docteur Henri POURET

Adjoint au Maire de Limoges

APPEL DE RENÉ REGAUDIE

Député sortant.

Electrices, électeurs,

Sans vous laisser influencer par les arguments d'une propagande fabriquée selon les meilleures techniques des spécialistes de la publicité, vous venez de m'accorder, par votre vote, un témoignage de sympathie dont je vous suis profondément reconnaissant.

Dimanche, vous allez désigner définitivement votre représentant !

Comme vous avez pu en juger, mon action passée a été employée à servir notre beau département. Mon désir le plus cher est d'y assurer une large rénovation économique et sociale. Dans ce cadre, Limoges méritait une attention particulière. Mon action a visé à en faire une véritable capitale régionale.

Par ailleurs, j'ai contribué à apporter dans le département la généralisation de l'électricité, l'eau sur l'évier, la route goudronnée devant chaque porte, un logement décent pour tous.

Enfant du pays, habitant de toujours de notre province, j'ai tout fait pour que les industries traditionnelles et les industries de complément permettent à la laborieuse population de notre région de connaître davantage de bien-être. Dans cette perspective, d'importants projets sont en cours.

Et au moment où les événements nous rappellent durement les menaces d'asservissement que le totalitarisme conquérant fait peser sur le monde libre, je tiens à proclamer mon attachement à notre civilisation faite d'humanisme, de tolérance et de respect des droits de la personne humaine.

J'ai mené loyalement cette campagne. Je me présente à vos suffrages, au deuxième tour, comme au premier, à visage découvert.

Il s'agit de l'avenir !...

Aussi, je fais appel à chacune et à chacun d'entre vous pour qu'il participe au grand rassemblement pour la sauvegarde de la République et de la liberté.

René REGAUDIE

Maire de Châteauneuf-la-Forêt
Président du Conseil général
Député sortant.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jacques BOUTARD
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti Socialiste S.F.I.O. — Fédération de la Haute-Vienne.

APPEL DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre, vous allez être appelés à désigner vos représentants à l'Assemblée Nationale. Le choix que vous allez faire engagera l'avenir du pays pour plusieurs années.

La Fédération Socialiste de la Haute-Vienne défend depuis plus d'un demi siècle les intérêts des travailleurs de notre région. Fidèle à son idéal démocratique et républicain, attachée à défendre la liberté contre toute entreprise de dictature, quel que soit son prétexte et quelle que soit sa couleur, elle propose a vos suffrages des candidats qui, dans leurs fonctions de maire et de conseiller général, ont fait la preuve depuis de nombreuses années de leur compétence et de leur dévouement.

Honorés de votre confiance aux élections de 1958, René Regaudie, Jacques Boutard et Louis Longequeue ont été fidèles pendant toute la législature au mandat que vous leur avez confié.

Ouvriers et artisans, votre condition est sacrifiée par le pouvoir à une politique de fausse grandeur qui aboutit à un effroyable gaspillage des deniers publics.

Paysans, le pouvoir vous refuse les crédits indispensables à la modernisation de vos exploitations et à l'organisation rationnelle des marchés alors qu'il consacre des milliards par centaines à des opérations de prestige sans efficacité réelle.

Commerçants, industriels, l'expansion économique est freinée, amenant une stagnation dangereuse du niveau de vie et compromettant par là même l'avenir de vos entreprises.

Nous ne voulons ni d'un régime de dictature, qui aboutirait aux troubles les plus graves et, finalement, à la guerre.

Ni d'une instabilité ministérielle contre laquelle nous n'avons cessé de nous élever.

Nous demandons, d'accord avec toutes les formations démocratiques, un gouvernement de législature, avec équilibre des pouvoirs, sur le programme suivant :

— Objectivité de l'information ;

— Plan social lié au Plan économique par un rapport constant entre l'expansion économique et le niveau de vie des travailleurs ;

— Démocratisation de l'enseignement : Effort exceptionnel pour les constructions scolaires ;

— Instauration d'une véritable politique de la jeunesse : Crédits pour les installations sportives et culturelles populaires avec aide accrue aux jeunes agriculteurs et aux jeunes artisans ;

— Construction européenne par l'édification d'une véritable Europe politique unie ;

— Présence active de la France au sein des organismes internationaux, en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'aboutir à un désarmement général garantissant une paix durable.

Electrices, Electeurs,

Pour vous et vos enfants, pour la république et pour la liberté, vous voterez le 18 novembre pour les candidats socialistes :

JACQUES BOUTARD
Docteur en médecine
Conseiller général. — Maire de Saint-Yrieix
Président de la Fédération des Elus socialistes et d'Union républicaine
Président des Syndicats de communes
Député sortant

Remplaçant éventuel :

MARCEL GAILLARD
Directeur d'école à Saint-Junien

Vive la République !
Vive la France !

Citoyennes, Citoyens,

En novembre 1958 vous m'aviez, par vos suffrages, placé en tête des candidats. Je crois avoir exercé mon mandat avec conscience dans la ligne que j'avais définie.

Fidèle à mon passé, fidèle à ce socialisme humaniste et républicain que je considère comme mon honneur, aujourd'hui encore je viens vous demander de me désigner comme votre représentant à l'Assemblée nationale.

Dans un monde tourmenté et difficile, où les passions s'affrontent, où la science fait de tels progrès qu'on ignore ce que pourra être demain, il faut garder son sang-froid et travailler à sauvegarder ce qui fait toute la valeur de la vie : le Respect de l'opinion de chacun, la Liberté, le Travail et la Paix.

Ce n'est que dans le régime républicain, même présidentiel, que cela peut être assuré, à la condition qu'un équilibre entre les pouvoirs puisse être établi.

Tous les citoyens français, membres de la même communauté, ont les mêmes devoirs. Il est nécessaire que leurs efforts soient harmonisés et que l'Etat les assure de la même sollicitude.

Une loi agricole a été promulguée — elle doit être amendée. Ce qui est valable pour la Beauce et les régions du Nord ne l'est pas pour nos départements du Centre essentiellement orientés vers l'élevage et la polyculture. La petite, la moyenne exploitation doivent y être aidées, soutenues, préconisées.

Il faut également que la rémunération de tous ceux qui travaillent soit en rapport avec les besoins de la vie moderne. Les artisans ont encore droit de cité et leur activité doit être défendue. On doit épargner aux industriels et aux commerçants toute tracasserie administrative inutile, veiller à leurs investissements et à leur expansion.

L'aménagement, l'équipement du pays doivent être complétés d'urgence par un réseau d'hôpitaux, d'écoles, de centres culturels, d'établissements scientifiques. Il faut aussi rattraper le retard des adductions d'eau, de l'électrification, des modernisations paysannes, de l'habitat rural et urbain, des routes et des autoroutes.

Aux vieux une vie décente doit être assurée, aux jeunes la possibilité de nous succéder dans des conditions que nous n'avons pas connues, notamment par des facilités accrues d'enseignement.

Il est indispensable d'envisager une véritable réforme de l'enseignement avec ce qu'on m'excusera d'appeler « le triage » selon les dispositions et les aspirations de chacun.

Comment, me direz-vous, réaliser un tel programme auquel chacun peut souscrire ?

D'abord, en assurant la paix par l'établissement véritable d'une Europe économique et politique qui nous permettra de travailler en commun et à moindre frais pour une vie meilleure dans un monde libre.

Ensuite, en dégageant des crédits par des économies substantielles dans divers domaines.

Enfin, la concorde intérieure doit pouvoir se dégager si nous savons, les uns et les autres, surmonter nos amertumes en songeant que la France a subi bien des crises et su les dominer.

Il nous reste un grand rôle à jouer dans le monde. Sachons ne pas le méconnaître, sachons ne pas le compromettre, en nous unissant dans un esprit national.

Beaucoup d'entre vous me connaissent. Moi, je connais vos besoins.

Médecin, maire depuis plus de vingt-cinq ans, je suis très près des réalités et des misères humaines.

C'est dans ce sens de l'humain que je me suis toujours dirigé.

C'est aujourd'hui la raison de mon appel.

Vive la République !

Vive la France !

DOCTEUR JACQUES BOUTARD
député sortant
Maire de Saint-Yrieix-la-Perche
Président des Maires républicains
Président des Syndicats de communes
Conseiller général

2e CIRCULAIRE

Appel aux Républicains.

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, vous avez placé dans notre département, les trois candidats socialistes et d'Uuion républicaine : René Regaudie, Jacques Boutard et Louis Longequeue en tête des candidats rébublicains.

Ce succès doit être confirmé dimanche prochain.

Vous connaissez ces trois hommes, à qui vous avez déjà fait confiance, et qui la méritent. Nés dans notre département, où ils exercent leur profession, ils connaissent mieux que personne les besoins de notre région limousine et de sa population.

Ils ont fait la preuve de leurs qualités d'administrateurs intègres et dévoués au bien public, Rene Regaudie comme maire de Châteauneuf-la-Forêt et Président du Conseil général ; Jacques Boutard, comme maire de Saint-Yrieix, Conseiller général ; Louis Longequeue, comme maire de Limoges, Conseiller général.

Ils se présentent à vous, au nom de l'idéal commun de liberté, de démocratie, de tolérance et de progrès social. Ils seront demain, comme ils l'etaient hier, les meilleurs défenseurs de la République, des collectivités locales, de la construction européenne et les plus aptes à poursuivre une politique d'expansion régionale. Ils veulent l'union, la concorde, la paix civile dans la prospérité pour tous les travailleurs, des débouchés pour les jeunes et une retraite décente pour les vieux.

Electrices, Electeurs,

Pas d'abstentions. Tous aux urnes dimanche prochain pour assurer le succès des candidats socialistes et d'Union républicaine :

René Regaudie (Première circonscription Limoges—Saint-Léonard).

Jacques Boutard (Deuxième circonscription Saint-Yrieix—Rochechouart).

Louis Longequeue (Troisième circonscription Limoges—Bellac).

Vive la Haute-Vienne !

Vive la République !

Vive la France !

La Fédération socialiste de la Haute-Vienne.

Votez pour

JACQUES BOUTARD
Docteur en médecine
Conseiller général. — Maire de Saint-Yrieix
Président de la Fédération des Elus socialistes et d'Union républicaine
Président des Syndicats de communes
Député sortant

Remplaçant éventuel :

MARCEL GAILLARD
Directeur d'école à Saint-Junien

Citoyennes, Citoyens,

Dans ma profession de foi du 18 novembre j'écrivais notamment:

Dans un monde tourmenté et difficile, où les passions s'affrontent, où la science fait de tels progrès qu'on ignore ce que pourra être demain, il faut garder son sang-froid et travailler à sauvegarder ce qui fait toute la valeur de la vie : le respect de l'opinion de chacun, la liberté, le travail et la paix.

Ce n'est que dans le régime républicain, même présidentiel, que cela peut être assuré, à la condition qu'un équilibre entre les pouvoirs puisse être établi.

La concorde intérieure doit pouvoir se dégager si nous savons, les uns et les autres, surmonter nos amertumes en songeant que la France a subi bien des crises et su les dominer.

Je n'en retranche pas un mot.

Le jeu des abstentions et peut-être le mauvais temps — pourquoi pas ? — a fait qu'avec 16.607 voix contre 17.641 au candidat communiste, j'ai été placé en deuxième position avec 1.040 voix de moins que le plus favorisé et 7.743 voix de plus que le moins favorisé.

Ce serait mal me connaître que de penser que je puisse retirer ma candidature.

Bien au delà de ma personne et de cette circonscription, c'est une question de principes et de principes républicains qui se pose.

Les communistes se trompent et vous trompent lorsqu'ils s'imaginent que leur régime serait celui de la paix et de la liberté.

Il ne faut pour s'en convaincre que, s'il en était ainsi, on n'aurait pas été obligé d'imposer à la Hongrie la répression de Budapest, de construire le mur de Berlin entre l'Est et l'Ouest. De même il faut constater l'exode chinois vers Hong-Kong et l'agression de ce pays contre l'Inde.

C'est toute notre civilisation occidentale qu'il faut défendre.

Je vous le répète, comprenez-moi bien : je ne poursuis aucun profit personnel, toute ma vie en fait foi.

Ne vous abstenez pas. Je ne serai ni l'opposant systématique, ni le député inconditionnel, je serai votre représentant.

Afin d'avoir avec vous le contact fréquent, j'organiserai avec mes collaborateurs des permanences où nous pourrons entamer le colloque indispensable à la compréhension mutuelle.

J'y insiste, c'est dans le sens de l'humain que je me dirige, avec vous tous, sans exception.

Vive la République !

Vive la France !

Docteur Jacques Boutard.

Député sortant.

Maire de Saint-Yrieix-la-Perche
Président des Maires Républicains
Président des Syndicats de Communes
Conseiller Général

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Louis LONGEQUEUE
(Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.)
élu le 25 novembre 1962
(S.)

1re CIRCULAIRE

Parti socialiste S.F.I.O.
Fédération de la Haute-Vienne.

APPEL DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre, vous allez être appelés à désigner vos représentants à l'Assemblée Nationale. Le choix que vous allez faire engagera l'avenir du pays pour plusieurs années.

La Fédération socialiste de la Haute-Vienne défend depuis plus d'un demi siècle les intérêts des travailleurs de notre région. Fidèle à son idéal démocratique et républicain, attachée à défendre la liberté contre toute entreprise de dictature, quel que soit son prétexte et quelle que soit sa couleur, elle propose à vos suffrages des candidats qui, dans leurs fonctions de maire et de conseiller général, ont fait la preuve depuis de nombreuses années de leur compétence et de leur dévouement.

Honorés de votre confiance aux élections de 1958, René Regaudie, Jacques Boutard et Louis Longequeue ont été fidèles pendant toute la législature au mandat que vous leur avez confié.

Ouvriers et artisans, votre condition est sacrifiée par le pouvoir à une politique de fausse grandeur qui aboutit à un effroyable gaspillage des deniers publics.

Paysans, le Pouvoir vous refuse les crédits indispensables à la modernisation de vos exploitations et à l'organisation rationnelle des marchés alors qu'il consacre des milliards par centaines à des opérations de prestige sans efficacité réelle.

Commerçants, industriels, l'expansion économique est freinée, amenant une stagnation dangereuse du niveau de vie et compromettant par là même l'avenir de vos entreprises.

Nous ne voulons ni d'un régime de dictature, qui aboutirait aux troubles les plus graves et, finalement, à la guerre.

Ni d'une instabilité ministérielle contre laquelle nous n'avons cessé de nous élever.

Nous demandons, d'accord avec toutes les formations démocratiques, un Gouvernement de législature, avec équilibre des pouvoirs, sur le programme suivant :

— Objectivité de l'information;

— Plan social lié au plan économique par un rapport constant entre l'expansion économique et le niveau de vie des travailleurs;

— Démocratisation de l'enseignement : Effort exceptionnel pour les constructions scolaires;

— Instauration d'une véritable politique de la jeunesse : Crédits pour les installations sportives et culturelles populaires avec aide accrue aux jeunes agriculteurs et aux jeunes artisans;

— Construction européenne par l'édification d'une véritable Europe politique unie;

— Présence active de la France au sein des organismes internationaux, en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'aboutir à un désarmement général garantissant une paix durable.

Électrices, Électeurs,

Pour vous et vos enfants, pour la République et pour la liberté, vous voterez le 18 novembre pour les candidats socialistes :

Louis LONGEQUEUE

Maire de Limoges. — Conseiller général. — Député sortant

Remplaçant éventuel :

André FOUSSAT

Exploitant agricole
Maire de Chaptelat. — Vice-Président du Conseil général

Chères électrices, chers électeurs,

Le 23 novembre 1958, vos suffrages me plaçaient en tête de tous les candidats dans la circonscription de Limoges-Bellac et le 30 novembre vous me désigniez comme député à l'Assemblée Nationale.

A la suite de la dissolution de celle-ci — consécutive à l'adoption d'une motion de censure — vous êtes appelés à élire le 18 novembre prochain vos nouveaux représentants au Parlement.

La Fédération socialiste de la Haute-Vienne, à l'unanimité, m'a renouvelé sa confiance et m'a chargé, en compagnie d'André Foussat, de solliciter à nouveau vos suffrages.

Chers amis,

Vous connaissez bien mes multiples activités, tant à Limoges que dans le département.

Me permettez-vous de rappeler, en toute modestie, que j'ai mis un acharnement certain à stimuler les activités économiques existantes et à en créer de nouvelles pour redonner vie à notre région. Même les plus sceptiques sont obligés de reconnaître que quelques résultats (pas encore suffisants, certes, mais encourageants) ont été obtenus, en matière de construction, d'expansion industrielle, de décentralisation administrative notamment.

Maire de la plus grande ville de la région, je me suis efforcé de lancer ou de favoriser la réalisation de programmes de constructions scolaires de tous ordres, de terrains de sports, de gymnases, afin que chacun de vos enfants puisse trouver, en restant le plus près possible de sa famille, les moyens de se former, de s'instruire, d'accéder à la place qui lui revient.

Sans cesse j'ai cherché à développer les rapports amicaux entre la ville et la campagne. Je me suis intéressé, en toutes occasions, aux activités agricoles : manifestations diverses, concours cantonaux ou interdépartementaux. Persuadé que la vocation essentielle de la terre limousine est l'élevage, j'ai favorisé par des démarches répétées la construction d'abattoirs modernes dans le département, et, mis en chantier, à Limoges, un centre de congélation et de stockage, dans le but d'amortir les fluctuations inadmissibles des prix à la production qui déconcertent les éleveurs et les ruinent parfois.

J'ai agi au Parlement comme le représentant d'un département dont l'économie a besoin d'être soutenue et dont l'avenir est conditionné par l'aide que lui accordera l'Etat. C'est pourquoi, en maintes occasions, j'ai sollicité l'appui du Gouvernement, par des interventions à l'Assemblée et par des démarches personnelles auprès de hautes personnalités, tant à Paris qu'à l'occasion de leurs visites en Limousin.

J'ai pu obtenir ainsi l'extension à certains cantons des avantages réservés aux zones spéciales de conversion, l'implantation d'importants services administratifs et techniques des P. et T., et, tout récemment, que le département bénéficie de l'aide accordée aux zones sinistrées à la suite de la sécheresse de l'été dernier.

***

Mais un député n'est pas seulement le défenseur des intérêts de sa circonscription : le Parlement, émanation de la Nation entière, exerce le pouvoir législatif et contrôle la politique du Gouvernement.

Au cours de ces quatre années, fidèle à l'idéal d'émancipation humaine qu'a toujours

défendu le parti socialiste j'ai approuvé par mes votes les projets qui me paraissaient conformes aux intérêts nationaux, et combattu les propositions qui me semblaient dangereuses ou inopportunes. Ainsi j'ai marqué mon hostilité à ce que notre Nation dépense, en pure perte, des sommes considérables pour constituer une force de frappe, que seuls des pays à l'échelle d'un continent peuvent financer.

Membre de la Commission de la défense nationale, j'ai participé à ce titre à de nombreuses missions, me préoccupant toujours des conditions de vie des jeunes militaires du contingent.

Si vous me renouvelez votre confiance, je persisterai dans cette voie.

***

Il dépendra de l'Assemblée Nationale que vous allez élire que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale ni qu'il soit dirigé par un seul homme.

C'est pourquoi je suis fermement partisan d'une entente entre les grandes formations démocratiques et nationales.

***

Il ne saurait être question de traiter, dans une profession de foi, de tous les problèmes qui se posent au pays. Je tiens cependant à fixer en quelques lignes les principaux points de la politique que je soutiendrai.

En politique extérieure :

— Présence constante de la France dans les organismes internationaux (O.N.U., Conférence du désarmement, etc.);

— Maintien de l'Alliance atlantique (O.T.A.N.);

— Construction de l'Europe unie, indispensable à la fois au développement de l'économie de la Nation et à l'édification de la paix.

En politique économique et agricole :

— Favoriser l'expansion régionale par la décentralisation industrielle et administrative, en évitant les monopoles et en assurant la défense des travailleurs indépendants (artisans, petits commerçants);

— Simplifier la fiscalité et répartir plus équitablement le revenu national;

— Défendre la petite exploitation agricole du type familial, en particulier par l'accession des jeunes ruraux à la propriété;

— Améliorer la distribution des produits agricoles par l'organisation des marchés de façon à obtenir une meilleure rémunération des producteurs;

— Mise en chantier d'un vaste programme d'habitat rural, de foyers ruraux, d'adductions d'eau, etc.

En politique sociale et culturelle :

— Défendre les droits des Anciens combattants et victimes de la guerre;

— Aider les personnes âgées, les économiquement faibles, améliorer la situation des petits retraités;

— Accélérer la construction de logements en facilitant l'accession de chacun à la propriété;

— Assurer l'avenir des jeunes générations en dotant notre pays d'un équipement universitaire indispensable qui fera une large place à l'enseignement technique et agricole et permettra, après orientation, une véritable formation professionnelle, nécessitée par la poussée démographique que connaît la Nation.

***

Si vous m'accordez de nouveau vos suffrages, je resterai un parlementaire socialiste et républicain, prêt en toute circonstance à aider chacun de vous, résolu à seconder tous ceux —

administrateurs locaux notamment — qui ont à cœur d'assurer le développement économique du Limousin, et décidé à tout mettre en œuvre pour réaliser un programme de prospérité et de paix.

Louis LONGEQUEUE
Maire de Limoges.
Conseiller général.
Député sortant.

A la profession de foi de mon ami Louis Longequeue. je n'ai rien à ajouter.

Je souhaite que les électrices et électeurs de la circonscription « Limoges-Bellac » assurent le succès du Maire de Limoges par un vote massif.

C'est le moyen de lui permettre de poursuivre son action efficace en faveur de tout le département.

André FOUSSAT
Maire de Chaptelat.
Vice-président du Conseil général.

2e CIRCULAIRE

Appel aux Républicains.

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, vous avez placé dans notre département, les trois candidats socialistes et d'Union républicaine : René Regaudie, Jacques Boutard et Louis Longequeue en tête des candidats républicains.

Ce succès doit être confirmé dimanche prochain.

Vous connaissez ces trois hommes, à qui vous avez déjà fait confiance, et qui la méritent. Nés dans notre département, où ils exercent leur profession, ils connaissent mieux que personne les besoins de notre région limousine et de sa population.

Ils ont fait la preuve de leurs qualités d'administrateurs intègres et dévoués au bien public, René Regaudie comme maire de Château-Neuf-la-Forêt et Président du Conseil général ; Jacques Boutard, comme maire de Saint-Yrieix, Conseiller général ; Louis Longequeue, comme maire de Limoges, Conseiller général.

Ils se présentent à vous, au nom de l'idéal commun de liberté, de démocratie, de tolérance et de progrès social. Ils seront demain, comme ils l'étaient hier, les meilleurs défenseurs de la République, des collectivités locales, de la construction européenne et les plus aptes à poursuivre une politique d'expansion régionale. Ils veulent l'union, la concorde, la paix civile dans la prospérité pour tous les travailleurs, des débouchés pour les jeunes et une retraite décente pour les vieux.

Electrices, Electeurs,

Pas d'abstentions. Tous aux urnes dimanche prochain pour assurer le succès des candidats socialistes et d'Union républicaine :

René Regaudie (première circonscription Limoges—Saint-Léonard).
Jacques Boutard (deuxième circonscription Saint-Yrieix—Rochechouart).
Louis Longequeue (troisième circonscription Limoges—Bellac).

Vive la Haute-Vienne !
Vive la République !
Vive la France !

La Fédération socialiste de la Haute-Vienne.

Votez pour

Louis LONGEQUEUE
Maire de Limoges. — Conseiller général. — Député sortant

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ FOUSSAT
Exploitant agricole
Maire de Chaptelat. — Vice-Président du Conseil général

Limousines,
Limousins,
Chers amis,

Je vous remercie de tout cœur de m'avoir placé, par le nombre des suffrages, en tête des quatre candidats en compétition.

La leçon du scrutin de dimanche dernier est claire. D'une situation politique confuse se dégagent deux notions simples :

— un abstentionnisme considérable qui a faussé la physionomie du scrutin,

— la préférence accordée à votre élu sortant que vous avez vu travailler inlassablement à la défense de vos intérêts, à l'expansion du département et de la ville de Limoges.

J'ai mené loyalement la campagne du premier tour de scrutin. Je me présente de la même façon au scrutin de ballotage.

Je fais appel à tous les démocrates, à tous les républicains, aux abstentionnistes aussi ; je leur demande de s'unir pour que dans la tolérance et la compréhension mutuelle la République s'engage dans la voie du progrès social, que le socialiste que je suis désire pour le pays tout entier et notre département en particulier.

Nous pouvons avoir les uns et les autres des opinions différentes sur certains problèmes ; pas plus que je ne renonce à mes idées, je ne vous demande de renier les vôtres.

Mais nous avons aujourd'hui à préserver ensemble un bien qui nous est commun : la République et les libertés.

Ce rôle, si vous me le confiez, je suis prêt à l'assumer à nouveau, avec foi et dévouement, mettant au service du département de la Haute-Vienne et de Limoges, notre grande cité en expansion, l'expérience que j'ai acquise et le courage qui m'anime.

Républicains,
Démocrates,

Votre devoir est clair. J'ai confiance en votre jugement ; je compte sur vos suffrages.

Louis LONGEQUEUE
Maire de Limoges — Député sortant

VOSGES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Marcel HOFFER

(Candidat de l'Association pour la Ve République — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République - U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Au référendum du 28 octobre, vous avez, par un vote massif apporté une nouvelle fois votre confiance au général de Gaulle.

Vous êtes maintenant appelés à élire les membres de l'Assemblée Nationale et vous confirmerez votre « oui » en accordant vos suffrages au seul candidat qui vous ait demandé de voter « oui ».

Celui qui, dans le cadre du mouvement « Association pour la Ve République », ne craint pas de solliciter vos suffrages est un homme jeune, sans aucun passé politique.

Né à Thaon, j'ai toujours vécu dans l'arrondissement d'Epinal où j'exerce mes fonctions.

Homme neuf, je ne vous fais aucune promesse, sauf celle de travailler au service de l'intérêt public pour la circonscription d'Epinal et pour le département des Vosges.

Je désire apporter mon appui total à la politique de redressement national entreprise depuis quatre ans par le général de Gaulle.

Sur le plan local, en complet accord avec M. Maurice Lemaire qui a bien voulu m'accorder sa confiance, je travaillerai à promouvoir l'expansion industrielle de l'arrondissement d'Epinal, ce qui nous permettra d'atteindre les objectifs qui sont les vôtres et les miens.

Dans le domaine social :

— Donner enfin aux vieux une vie décente grâce à la mise en œuvre du plan Laroque.

— Accorder une aide substantielle aux déshérités du sort : vieux travailleurs sans retraite, notamment vieux travailleurs agricoles.

— Améliorer le sort des pensionnés de guerre, notamment : ascendants, veuves, grands invalides.

— Relever le S.M.I.G, non seulement en relation avec la variation de l'indice du coût de la vie, mais en tenant compte de l'augmentation du revenu national.

— Maintenir la libre discussion des salaires.

— Favoriser l'emploi de la main-d'œuvre féminine dans des conditions compatibles avec la vie familiale.

— En fonction des impératifs de l'emploi, avancer progressivement l'âge de la retraite.

— Porter dans les quatre prochaines années la durée des congés à quatre semaines.

Pour le commerce :

— Respect des principes de la liberté du Commerce — neutralité de l'Etat à l'égard des différents circuits de distributions.

— Emploi préférentiel des crédits prévus au IVe Plan en faveur des commerçants et artisans qui font un effort d'adaptation.

— Favoriser le développement du tourisme.

Dans le domaine de l'enseignement : poursuite d'une politique d'investissements accélérés, notamment dans l'enseignement technique. Création d'un centre d'enseignement supérieur à Epinal.

En ce qui concerne l'agriculture, en collaboration étroite avec mon suppléant M. Prévot, maire de Bayecourt, je suis prêt à poursuivre vigoureusement une politique qui doit conduire à l'égalité absolue du monde agricole avec celui des salariés industriels.

Je veux œuvrer pour qu'on assure aux vieux agriculteurs qui le désirent, une retraite suffisante leur permettant de céder leur exploitation, ce qui faciliterait une modification heureuse des structures, augmentant la rentabilité des exploitations et favorisant la promotion des jeunes cultivateurs auxquels l'Etat facilitera en outre le financement des opérations d'établissement et d'équipement.

Electrices et électeurs de la première circonscription d'Epinal qui avez voté « oui » le 28 octobre, vous ne pouvez, en aucun cas voter pour les candidats du « non » dont le but, après la deuxieme manche que constituent les élections législatives, est de renvoyer le général de Gaulle à Colombey.

Mais je fais appel aussi à ceux des électeurs du « non » qui ont compris que sous un fallacieux prétexte on voulait les engager dans la mauvaise voie.

Non, il n'y aura pas de pouvoir absolu chez nous.

La République continue.

Votez tous Marcel Hoffer.

Accordez-moi sans hésitation votre confiance.

MARCEL HOFFER
Technicien du Bâtiment
Ancien Prisonnier de Guerre

Remplaçant éventuel :

ARMAND PREVOT
Agriculteur
Maire de Bayecourt

2e CIRCULAIRE

Association pour la Ve République - U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre par un vote massif sur mon nom, vous avez manifesté clairement votre volonté profonde de confirmer votre oui au général de Gaulle.

Je vous en remercie de tout cœur et je demande à vous tous qui m'avez déjà apporté vos suffrages de renouveler votre effort le 25 novembre et d'agir auprès de vos amis surtout les abstentionnistes. Chaque bulletin compte et j'ai besoin de votre marque d'estime totale pour vous représenter efficacement au Parlement et pour défendre avec autorité les intérêts de nos populations laborieuses dans les domaines industriel, agricole, commercial et artisanal.

C'est pourquoi je fais appel à vous mes chers concitoyens de tous les groupes nationaux qui n'avez pu m'appuyer de votre vote au premier tour pour que vous rejoigniez dimanche prochain

le seul grand parti valable : celui des « oui »

Mon programme vous le connaissez :

Pratiquer une large politique sociale en faveur des déshérités, des vieux travailleurs de toutes catégories.

Réaliser une promotion ouvrière dans le respect de la dignité humaine.

Promouvoir une politique d'expansion économique avec l'appui de M. Maurice Lemaire dont les électeurs de Saint-Dié ont su approuver l'efficacité ; favoriser le tourisme et faire une politique agricole cohérente.

Procurer des logements sains et confortables à tous.

Etablir la justice fiscale.

Aider la famille, instruire la jeunesse et lui donner foi en l'avenir.

Tous ensemble nous marcherons vers le succés de la Vᵉ République.

Vive notre bel arrondissement d'Epinal !
Vive les Vosges !
Vive la France !

Marcel HOFFER
Technicien du Bâtiment
Ancien Prisonnier de Guerre

Remplaçant éventuel :

Armand PREVOT
Agriculteur
Maire de Bayecourt

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Maurice LEMAIRE
(Candidat d'Union pour la Nouvelle République)
élu le 18 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

Union pour la Nouvelle République.

En novembre 1958, lors des dernières élections législatives, je vous disais ceci :

Je ne fais aucune promesse sauf celle de ma volonté inébranlable de continuer de travailler au service de l'intérêt public sans négliger aucunement ce qui par raison, par justice ou par sentiment, m'attache si profondément à notre circonscription de Saint-Dié et au département des Vosges.

Quatre ans ont passé.

Ma promesse, je l'ai tenue.

Quatre années durant j'ai travaillé jour après jour sans changer de cap.

Sur le plan national, grâce à la confiance de mes collègues à l'Assemblée Nationale, à quelque groupe politique qu'ils appartiennent, j'ai assumé pendant toute la législature la présidence de la Commission de la production et des échanges où j'ai fait œuvre utile et constructive dans tous les domaines : agriculture, industrie, commerce, artisanat, transports.

Dans l'arrondissement de Saint-Dié, grâce à mes contacts personnels dans tous les milieux intéressés : ministères, administrations, industries, commerces, j'ai pu promouvoir un développement économique sans précédent.

Plus de 4.300 emplois ont été créés dont 3.700 sont déjà effectivement occupés ; les autres doivent l'être avant octobre 1963.

Les résultats actuels de cette action se situent principalement, comme chacun sait ;

— à Saint-Dié et aux abords,

— dans le canton de Raon-l'Etape où ont surgi 4 usines neuves dont 3 tout récemment et en quelques mois,

— dans le canton de Provenchères,

— dans les cantons de Corcieux et de Brouvelieures où 140 emplois ont déjà été créés et où la construction d'une usine nouvelle est en cours d'achèvement.

De nouvelles opérations sont prévues ou engagées sur plusieurs points de l'arrondissement notamment à Raon-l'Etape où des industriels résolus ont décidé l'achat d'un terrain de 5 hectares.

Dans la vallée du Rabodeau où doivent être menées rapidement à bonne fin des réalisations intéressant Moussey, La Petite-Raon, Senones et Moyenmoutier. Au total, plus de 400 emplois nouveaux sont d'ores et déjà envisagés dans cette vallée dont plus de 300 emplois masculins, alors que vont être également créés dans les industries existantes, un nombre d'emplois féminins supplémentaires absorbant toutes les possibilités locales.

A Fraize-Plainfaing, j'ai mis plusieurs industriels sur les rangs en vue d'opérations que permettra la restructuration de l'industrie textile locale qui engage de vigoureux efforts pour moderniser, concentrer et améliorer ses fabrications afin de maintenir et d'assurer dans ce secteur du textile la place de choix qui doit lui rester.

Dans ces nouvelles perspectives, les cantons de Corcieux et de Brouvelieures ne sont pas négligés. Des affaires sont en discussion.

La situation de Granges, centre important, est tout spécialement étudiée.

Je puis affirmer qu'une telle poussée d'entreprises diversifiées dans l'arrondissement de Saint-Dié constitue un cas unique en France.

Personne ne peut contester que c'est là le fruit de mes efforts persévérants depuis quatre ans. Le fait que depuis dix mois j'assume les fonctions de président du Comité d'aménagement des Vosges, qui m'impose de travailler à la même tâche, dans les trois autres arrondissements, singulièrement les arrondissements industriels, ne m'empêche aucunement de poursuivre mes projets dans l'arrondissement de Saint-Dié. Cela sera fait, soyez en sûrs.

Cette marche en avant me donne le droit de porter la tête haute devant les habituels prometteurs de « lunes » et pourvoyeurs d'illusions.

En effet, cette politique d'expansion à laquelle j'ai participé efficacement sur le plan national, comme sur les plans régional et local, c'est l'assurance, la seule assurance en vérité que nous pourrons atteindre rapidement les objectifs qui sont les vôtres, qui sont aussi les miens et que je prends l'engagement de poursuivre.

Dans le domaine social :

— Donner enfin aux vieux une vie décente grâce à la mise en œuvre du plan Laroque.

— Accorder une aide substantielle aux déshérités du sort : vieux travailleurs sans retraite, notamment vieux travailleurs agricoles.

— Améliorer le sort des pensionnés de guerre notamment : ascendants, veuves, grands invalides.

— Relever le S.M.I.G. non seulement en relation avec la variation de l'indice du coût de la vie mais en tenant compte de l'augmentation du revenu national.

— Maintenir la libre discussion des salaires. Suppression des zones de salaires.

— Favoriser l'emploi de la main-d'œuvre féminine dans des conditions compatibles avec la vie familiale.

— En fonction des impératifs de l'emploi, abaisser progressivement l'âge de la retraite. Ramener sans délai à 60 ans et moins l'âge de la retraite pour les déportés.

— Porter dans les quatre prochaines années la durée des congés à quatre semaines.

Pour le commerce :

— Respect des principes de la liberté du commerce — neutralité de l'Etat à l'égard des différents circuits de distributions.

— Emploi préférentiel des crédits prévus au IVe Plan en faveur des commerçants et artisans qui font un effort d'adaptation.

— Favoriser le développement du tourisme dans l'arrondissement de Saint-Dié.

Dans le domaine de l'enseignement, poursuivre activement la politique entreprise, surtout en ce qui concerne l'enseignement technique : hâter la construction du grand lycée technique

de Saint-Dié et obtenir un rang favorable pour la construction des collèges techniques de Senones et de Raon-l'Etape.

En ce qui concerne l'agriculture, j'ai fait voter, comme président de la Commission intéressée, la loi d'orientation agricole, participé à l'élaboration des lois relatives à l'assurance maladie des exploitants, à l'enseignement et à la vulgarisation agricole. Je désire poursuivre vigoureusement cette politique qui doit conduire à l'égalité absolue du monde agricole avec celui des salariés industriels.

J'ai proposé qu'on assure aux vieux agriculteurs qui le désirent, une retraite suffisante leur permettant de céder leur exploitation, ce qui faciliterait une modification heureuse des structures, augmentant la rentabilité des exploitations et favorisant la promotion des jeunes cultivateurs auxquels l'Etat facilitera en outre le financement des opérations d'établissement et d'équipement.

Enfin, il faut que certaines productions telles que le lait et la pomme de terre fassent l'objet d'une rémunération au producteur conforme aux prix de revient actuels. Ce qui n'est pas du tout le cas actuellement.

Electrices et électeurs vosgiens, mes chers amis, accordez-moi sans hésitation une nouvelle fois, votre confiance.

Pour vous qui avez voté « oui », le 28 octobre, la question ne se pose même pas. Vous ne pouvez, en aucun cas voter pour les candidats du « non » dont le but, après la deuxième manche que constituent les élections législatives, est de renvoyer le Général de Gaulle à Colombey.

Mais je fais appel aussi à ceux des électeurs du « non » qui ont compris que sous un fallacieux prétexte on voulait les engager dans la mauvaise voie.

Non, il n'y aura pas de pouvoir absolu chez nous, la République continue.

Votez tous

Maurice LEMAIRE

Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire. — Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire Commandeur de la Légion d'Honneur pour faits de Résistance. — Croix de guerre 1914-1918 avec palme Croix de Guerre Belge avec palme. — Croix de Guerre 1939-1945 avec palme Six citations. — Une blessure de guerre

Remplaçant éventuel :

Jean MANSUY

Maire de Saint-Dié
Officier de la Légion d'Honneur

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Christian PONCELET

(Candidat de l'Association pour la Ve République)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.
Union pour la Nouvelle République.
Union Démocratique du Travail.

Je viens me présenter à vous comme un homme resté fidèle au Général de Gaulle, comme un défenseur du « Oui » au dernier référendum ; j'appartiens en effet depuis 1958 aux différents organismes politiques qui ont soutenu le Président de la République.

Petit-fils de paysan, fils d'ouvrier parvenu aux études, électro-technicien des P.T.T., j'ai été amené, grâce à mon appartenance à diverses associations sociales et économiques, à poser ma candidature avec l'agrément de M. J.-M. Grenier, député U.N.R. sortant et avec l'appui total de M. Maurice Lemaire, député à Saint-Dié, ancien ministre.

Marié à une Vosgienne de Saulxures-sur-Moselotte, j'ai suffisamment de parents dans les Vosges (les familles Miclot, Mougel, Jeanpierre, Petitgenet, Chotel, Boileau, Bazin, etc.) pour connaître vos peines, vos désirs.

Bien entendu, je connais parfaitement le malaise de l'industrie textile dans les hautes vallées, les bas salaires, l'exode de nos jeunes vers Sochaux ou vers Thionville. Le même malaise sévit dans le commerce, dans toute la circonscription.

A celà, il y a des remèdes : l'exemple de Saint-Dié est là pour nous réconforter, et je suis assuré, je le répète, de l'appui réel et efficace de M. Lemaire pour qu'il en soit de même ici :

— Réalisation d'un plan économique général de notre région.
— Implantation d'industries nouvelles.
— Extension du tourisme par un plan d'équipement et des logis ruraux.
— Réanimation et amélioration de l'agriculture vosgienne.

Ayant foi en notre jeunesse, il faut lui permettre d'accéder facilement à :

— Son éducation générale, à sa culture.
— Sa formation professionnelle.
— Son travail et son logement.
— Sa place honorable dans la société.

Pour ceux qui sont en âge de la retraite (vieux travailleurs — vieux artisans — vieux agriculteurs) il faut continuer d'améliorer leur situation par :

— La revalorisation des pensions.
— La gratuité des soins médicaux pour les plus déshérités.
— Le bénéfice de l'allocation logement.
— Tous problèmes qui ne pourront trouver de solutions que si l'économie est régénérée, nous en avons la certitude, quand nous voyons ce qui a été fait ailleurs.

Poursuites des efforts pour la suppression des abattements de zone.

Homme neuf, n'ayant jamais appartenu aux anciens partis, je suis avant tout un économiste social.

Soyez assurés de ma volonté inébranlable de travailler en pleine collaboration avec vous et pour vous, au service de l'intérêt général de notre région.

En devenant votre député, je m'engage à élire domicile dans la circonscription pour mieux vous servir et non me servir.

La caution de M. André Boileau, maire de Fresse-sur-Moselle, n'est-elle pas une sécurité pour l'avenir ? Cet homme intègre, issu d'une très honorable fami le de la montagne vosgienne, m'apporte avec son soutien moral, l'expérience de tant d'années d'efforts pour le bien économique du canton de Le Thillot. Par lui et avec lui, je pourrai encore mieux vous servir.

Le 28 octobre, vous avez apporté au Général de Gaulle un « Oui » franc et massif.

Je suis le seul candidat ayant demandé de répondre « Oui » au référendum avant le 28 octobre.

En respectant votre « Oui », vous voterez

CHRISTIAN PONCELET

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ BOILEAU

Maire de Fresse-sur-Moselle

Vivent l'arrondissement de Remiremont et le canton de Gérardmer !

Vive l'association de la Ve République afin que vive la liberté !

Vive de Gaulle pour que vive la France !

---

2 CIRCULAIRE

Association pour la Ve République.
Union pour la Nouvelle République.
Union démocratique du Travail.

Chers compatriotes,

Merci à vous tous, Vosgiennes et Vosgiens, qui nous avez placés en tête de ballottage dimanche dernier.

Nous savons qu'au-delà de nos personnalités, c'est au Général de Gaulle que vous avez massivement apporté votre message de fidélité.

Notre programme, que vous connaissez, n'a pas varié :

— Réalisation d'un plan économique régional de notre région.

— Implantation d'industries nouvelles.

— Extension du tourisme par un plan d'équipement et des logis ruraux.

— Réanimation et amélioration de l'agriculture vosgienne.

— Ayant foi en notre jeunesse, il faut lui permettre d'accéder facilement à :

— Son éducation générale, sa culture.
— Sa formation professionnelle.
— Son travail et son logement.
— Sa place honorable dans la société.

Pour ceux qui sont en âge de la retraite (vieux travailleurs — vieux artisans — vieux agriculteurs) il faut continuer d'améliorer leur situation par :

— La revalorisation des pensions.
— La gratuité des soins médicaux pour les plus déshérités.
— Le bénéfice de l'allocation logement.
— Tous problèmes qui ne pourront trouver de solutions que si l'économie est régénérée, nous en avons la certitude, quand nous voyons ce qui a été fait ailleurs.

Poursuites des efforts pour la suppression des abattements de zone.

Nous vous confirmons à nouveau que M. Maurice Lemaire, triomphalement réélu à Saint-Dié au premier tour, nous a renouvelé sonappui total pour l'expansion de notre circonscription

Dimanche prochain, veillez à la coalition des partis du « Non » qui veulent nous faire revenir aux erreurs fatales de la IVe République.

Vous suivrez l'exemple de l'immense majorité du peuple de France en assurant la victoire de l'Association pour la Ve République, l'Union pour la Nouvelle République, l'Union Démocratique du Travail.

CHRISTIAN PONCELET

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ BOILEAU

Maire de Fresse-sur-Moselle

Vivent l'arrondissement de Remiremont et le canton de Gérardmer !

Vive l'association de la Ve République afin que vive la liberté !

Vive de Gaulle pour que vive la France !

Ve République — Vosges — Victoire.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Albert VOILQUIN

(Candidat d'Union Républicaine et d'Entente Démocratique)

élu le 18 novembre 1962

(R.I.)

Electrices, Electeurs,

De nouveau je me présente à vos suffrages.

« N'attendez pas de nous de vaines promesses : Ce serait de la démagogie. C'est au fur et à mesure des problèmes posés que nous essayons en toute loyauté avec celui qui préside actuellement aux destinées du pays, de bâtir une action efficace ».

Tels étaient les termes de ma profession de foi de novembre 1958.

Pendant quatre ans, j'ai tâché, en toute conscience d'y demeurer fidèle, cherchant toujours, à l'occasion de chaque décision et de chaque vote, à ne jamais trahir votre mandat et à demeurer fidèle à mes engagements.

Ce ne fut pas toujours facile et notamment la nuit où j'ai refusé d'approuver la motion de censure présentée par tous les partis politiques, je n'étais pas assuré d'interpréter votre volonté profonde. La grande majorité d'entre vous a confirmé la justesse de ma décision en apportant la preuve que nous restions d'accord les uns avec les autres et je vous en remercie.

Le peuple souverain ayant exprimé sa volonté d'élire le Président de la République au suffrage universel, chacun doit désormais considérer l'affaire comme réglée et je souhaite que tous les nouveaux députés qu'ils aient été ou non hostiles à la réforme constitutionnelle, renoncent à poursuivre une querelle stérile entre législatif et exécutif et s'efforcent surtout de s'entendre sur un programme constructif, ce qui constitue un devoir absolu.

Ce programme existe, chacun le connaît, je veux cependant en rappeler les points fondamentaux :

AGRICULTURE.

Par delà les grandes réformes inaugurées et qu'il faut maintenant mettre en œuvre, demeurent les problèmes dont le ministre intéressé devra bien tout de même tenir compte : adductions d'eau, électrification, habitat rural, politique des revenus, des structures et de la formation professionnelle, facilités sociales pour les agriculteurs, etc.

Abrogation des ordonnances relatives aux bouilleurs de crû et recherche d'une solution rationnelle.

Justice sociale.

Le IVe Plan accorde incontestablement une grande place aux investissements sociaux, mais une parfaite justice sociale est loin d'être obtenue et il faudra continuer à œuvrer pour que l'Etat ait une politique humaine en faveur de chacun : problèmes des jeunes, des familles, des malades et infirmes, des retraités, des vieillards.

Enseignement.

Je poursuivrai inlassablement mes efforts en faveur de l'accroissement des crédits pour les constructions scolaires, de leur pleine utilisation budgétaires et d'une digne revalorisation de la Fonction enseignant. « Laïcité » signifiant « tolérance » à mes yeux je respecterai la législation actuelle.

Classes moyennes.

Poursuite des efforts entrepris en raison même de leur maintien et de leur épanouissement au sein de la Nation dans le cadre de mesures d'ordre fiscal et économique en leur faveur.

Anciens combattants et victimes de guerre, déportés, etc.

Respect de leurs droits, amélioration de l'aide nécessaire, application d'un rapport constant avec références aux variations du S.M.I.G.

Réadaptation de la politique d'aménagement du territoire.

Qui devrait reconnaître aux problèmes économiques vosgiens leur importance et leur acuité, dans le sens d'une réelle décentralisation et d'un véritable emploi.

Politique étrangère.

La France est assez forte pour continuer à construire l'Europe et au lendemain de l'affaire de Cuba elle prouve que la fidélité au Pacte atlantique demeure une réalité en même temps qu'une de ses chances de survie.

Ce programme ne fait que poursuivre et compléter dans le temps celui que je vous présentais il y a quatre ans avec M. Turquet auquel son état de santé interdit d'être une fois encore mon fidèle suppléant.

M. Paul Didier, Conseiller général et Maire choisi avec l'accord complet de la quasi-totalité des Conseillers généraux de la circonscription sera pour moi un remplaçant éventuel, un ami et un conseiller qui connaît particulièrement bien les problèmes de la Voge.

Confiants dans la sagesse du peuple français qui vient d'apporter une preuve péremptoire de sa maturité politique, nous serons si nous méritons vos suffrages, soucieux du maintien des libertés démocratiques et du mieux-être de tous les citoyens.

Vivent la Plaine et la Voge !
Vive la République !
Vive la France !

Albert VOILQUIN

Député sortant
Ancien Vice-Président et Rapporteur de la Commission de la Défense Nationale
Inspecteur Central du Trésor
Ancien Combattant. — Ancien Prisonnier de Guerre et C.V.R.
Candidat d'Union Républicaine et d'Entente Démocratique

Remplaçant éventuel :

Paul DIDIER

Exploitant forestier
Maire de Lahaye. — Conseiller général de Bains-les-Bains
Membre de la Commission de l'Agriculture du Conseil général

YONNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Pierre LEMARCHAND

(Candidat de l'Association pour la Vᵉ République. — U.N.R.)

élu le 25 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Chers Concitoyens,

La majorité des « oui » témoigne non seulement de la confiance des Français envers un grand homme d'Etat et envers un grand patriote, mais encore de leur volonté de ne pas revenir au règne des Partis dont les passions partisanes et les intérêts, coïncidant rarement avec ceux du Pays, s'opposaient stérilement et retardaient indéfiniment la solution des grands problèmes.

Un certain nombre d'électeurs a conscience de répondre à ce désir en proposant à vos suffrages la candidature d'hommes jeunes, actifs et courageux :

PIERRE LEMARCHAND

Avocat à la Cour

né le 25 septembre 1926, marié, père de trois enfants, ayant appartenu au Mouvement « Défense de la France » depuis septembre 1942, emprisonné en 1944 à Fresnes et à Compiègne, engagé dans la 1ʳᵉ Armée, rappelé en Algérie, médaillé de la Valeur militaire.

Il connait très bien la région, ses grands-parents et ses parents séjournèrent à Vincelles; lui-même, bien qu'ayant son cabinet à Paris, a conservé de nombreuses attaches dans le département où il aime à passer ses vacances.

Son beau-père, Aimé Lepercq, Compagnon de la Libération, fut l'un des premiers collaborateurs du général de Gaulle.

MAURICE BARBE

Avoué à Auxerre

marié, père de sept enfants, s'est dépensé sans compter pour ses concitoyens auprès des pouvoirs publics.

Voici leurs idées :

MAINTIEN DU GÉNÉRAL DE GAULLE A LA TÊTE DE NOTRE PAYS.

Candidats de l'union des « oui », Pierre Lemarchand et Maurice Barbe ont été seuls contre tous les candidats à défendre le général de Gaulle.

Pour que le général de Gaulle puisse rester, les candidats du « non » doivent être battus. En effet, s'ils étaient élus, ils sont décidés à obliger le général de Gaulle à se retirer.

MAINTIEN DE LA PAIX.

Pour la première fois depuis 1939, la France est entrée dans une période de paix, le contingent n'est engagé dans aucune opération, le service militaire a donc pu être réduit de 30 à 16 mois. Le général de Gaulle a conféré à notre pays un prestige inégalé comme l'a montré son récent et triomphal voyage en Allemagne.

RÉNOVATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

La France a su ce que lui a coûté un régime social et moral sclérosé dans lequel la Patrie se vit successivement négligée par des masses exploitées puis trahie par la coalition des gens en place avant le 13 mai.

Le Général a redressé les affaires. Les chiffres suivants en témoignent :

En 1958 production industrielle Indice 147
En 1962 production industrielle Indice 196 Taux annuel d'expansion 8,50 0/0 le plus élevé depuis le début du siècle.
En 1958 Balance des paiements : — 275 millions de dollars.
En 1962 Balance des paiements : + 913 millions de dollars.
En 1958 Réserve or et devises convertibles : — 2.277 millions de dollars.
En 1962 Réserve or et devises convertibles : + 2.275 millions de dollars (dettes extérieures retranchées).
En 1958 Indice des salaires 262 Prix : 176
En 1962 Indice des salaires 361 Prix : 210.

Maintenant que la guerre d'Algérie est finie, le général de Gaulle entend donner priorité à ces problèmes.

SAUVEGARDE DE L'AGRICULTURE.

La IVe République a été impuissante à stopper la chute du revenu agricole qui était tombé de 17 0/0 à 12 0/0 dans le revenu national.

La Ve République, grâce à l'U.N.R., a adopté le 5 août 1960 la loi d'orientation agricole. L'enseignement agricole et la formation professionnelle ont été mis à la portée d'un nombre croissant de jeunes.

De 1963 à 1965, le Gouvernement du général de Gaulle compte affecter à l'enseignement agricole 80 milliards d'anciens francs.

En matière technique, la lutte contre le cumul et le morcellement des terres a été entreprise (Loi du 8 août 1962).

Les droits de succession ont été allégés et étalés sur quinze années (Loi du 5 août 1960).

Des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (S.A.F.E.R.) ont été créées (Loi du 5 août 1960 et décret du 14 juin 1961).

Le F.O.R.M.A. a vu ses crédits augmenter de 20 milliards en 1958 à 150 milliards en 1962.

En matière sociale, un effort considérable a été entrepris. C'est ainsi par exemple que six millions et demi d'exploitants ont été garantis contre la maladie par la loi du 25 janvier 1961.

L'Etat a pris en charge une part importante des cotisations des agriculteurs moins favorisés.

En 1958, les sommes mises à la disposition du Ministère de l'Agriculture étaient de 102 milliards.

En 1962, elles sont de 380 milliards.

POUR CONCLURE.

Le bilan est flatteur, aucun autre gouvernement, aucun parti politique ne peut se vanter d'avoir fait tant de choses. L'U.N.R. a toujours soutenu l'action du général de Gaulle. Aujourd'hui, la Paix est revenue, les affaires marchent, les caisses sont pleines, nos adversaires voudraient chasser le général de Gaulle et revenir à leur « Régime de malheur ».

Si vous votez pour eux, la France redeviendra un pays bafoué, pauvre, désorganisé, en proie à toutes les agitations et aux troubles les plus graves.

Tout n'a pas été fait. Beaucoup reste à faire et le général de Gaulle a besoin de tous pour y parvenir.

C'est pourquoi nous vous demandons de voter pour des hommes qui ont toujours soutenu ces efforts.

Votez PIERRE LEMARCHAND

Remplaçant éventuel :

MAURICE BARBE

Ces candidatures sont présentées par :

— L'Association pour la Ve République (André Malraux).
— L'U.N.R.

2e CIRCULAIRE

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Avec quelque 10.000 suffrages je suis désigné par le suffrage universel comme le candidat capable de faire front aux communistes.

A cet égard, je regrette que certains de mes adversaires, en se maintenant au deuxième tour, fassent le jeu du Parti de Moscou.

Tous les Français aimant leur pays seront consternés par une telle attitude.

Entre le général de Gaulle et Maurice Thorez, le choix est fait.

Avec la confiance que vous voudrez bien me renouveler, je soutiendrai la politique qui a été entreprise sous la législature précédente, il ne faut pas oublier que de 1958 à 1962 :

— les caisses se sont remplies,
— la paix est revenue,
— la France a retrouvé son rayonnement dans le monde.

Il ne faut pas que la France redevienne un pays bafoué, pauvre, désorganisé, en proie à toutes les agitations et aux troubles les plus graves.

Il faut aider le général de Gaulle.

— Tout n'a pas été fait ;
— Beaucoup reste à faire ;
— Le général de Gaulle a besoin de tous pour y parvenir,

C'est pourquoi vous voterez

PIERRE LEMARCHAND

Marié. — Trois enfants
Interné Résistant. — Engagé volontaire
Médaille de la Valeur Militaire

Remplaçant éventuel.

MAURICE BARBE

Ces candidatures sont présentées par :

— L'Association pour la Ve République (André Malraux).
— L'U.N.R.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Jean CHAMANT
(Candidat Indépendant de l'Action paysanne et sociale)
élu le 18 novembre 1962
(R.I.)

Mes chers compatriotes,

Voici bientôt quatre années que la confiance que vous m'avez manifestée a fait de moi le député de la circonscription d'Avallon - Tonnerre - Saint-Florentin.

Depuis lors, j'ai eu le double souci :

I. — De venir en aide à l'ensemble des 222 collectivités qui composent la deuxième circonscription de l'Yonne.

A cet effet, je me suis rendu dans toutes mes communes et j'ai établi avec tous les maires et les conseillers municipaux des relations confiantes qui ont permis d'apporter des solutions positives aux problèmes importants de l'équipement rural : mise en route et réalisation des projets d'alimentation en eau potable, entretien du réseau vicinal, constitution de foyers ruraux, amélioration de l'habitat rural, création de groupes scolaires.

Par ailleurs, travaillant aussi en étroite collaboration avec les maires des villes d'Avallon, de Tonnerre et de Saint-Florentin, nous avons pu ensemble favoriser l'exécution de grands travaux d'équipement collectif : logements, écoles, hôpitaux, terrains de sport.

II. — De me mettre à la disposition de tous ceux de mes compatriotes et plus spécialement les plus défavorisés : personnes âgées, salariés modestes, petits exploitants, commerçants et artisans pour qu'ils puissent trouver en moi un conseiller et un défenseur de leurs légitimes intérêts.

Electrices, Electeurs,

C'est cet ensemble de résultats et d'efforts que je soumets à votre jugement et à votre appréciation.

Je ne considère pas que ma tâche soit achevée. Aucune tâche dans ce domaine n'est jamais achevée, mais il dépend de vous toutes et de vous tous que nous continuions à collaborer pour le développement de nos cités et de nos communes et pour le mieux être de tous ceux qui y travaillent et qui y vivent.

Vive la circonscription Avallon - Tonnerre - Saint-Florentin !

Vive la France !

JEAN CHAMANT
Vice-Président de l'Assemblée Nationale
Candidat Indépendant de l'Action Paysanne et Sociale

Remplaçant éventuel.

GEORGES BARILLON
Conseiller général. — Maire de Flogny

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Gaston PERROT
(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)
élu le 25 novembre 1962
(U.N.R. - U.D.T.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Tout comme il y a quatre ans, lorsque je me suis présenté pour la première fois à vos suffrages, j'ai été, cette fois encore, sollicité par de nombreux concitoyens de toutes tendances politiques, de toutes conditions, de toutes conceptions religieuses et philosophiques, mais tous bons Français.

De même qu'il y a quatre ans, c'est avec le seul sentiment du devoir que je serai candidat le 18 novembre prochain au renouvellement du mandat que vous m'avez fait l'honneur de me confier en 1958.

Sentiment du devoir, oui.

Et aussi sentiment d'avoir rempli mes obligations de Député avec conscience, avec foi, avec honnêteté.

Je les ai remplies sur le plan de notre circonscription de Sens-Joigny. Rappellerai-je les très nombreuses visites que j'ai reçues... accueillant tous et toutes avec le même souci d'aider autant que je le pouvais ceux qui faisaient appel à moi :

— rappellerai-je les lettres innombrables reçues et envoyées pendant ces quatre années ainsi que les interventions incessantes auprès des Ministres, de la Préfecture, des administrations de l'Etat et du département, des organismes de retraites et de la Sécurité sociale, etc.

Les dossiers ainsi constitués sont là pour attester que nul d'entre vous, citoyens, maires, élus locaux, collectivités, n'a jamais demandé en vain un appui que toujours j'ai donné, sans m'occuper des opinions personnelles politiques ou autres. Et si je n'ai pas pu toujours obtenir gain de cause, vous vous doutez bien qu'il en est de même pour chaque Député...

En tout cas, je demeure fier de n'avoir pas ménagé mes efforts :

— rappellerai-je enfin les publications, dues à l'amabilité des journaux de notre département, de mes interventions et des réponses ministérielles d'intérêt général, celles de mes articles et de mes prises de position dans les grandes options soumises à nos votes.

Il y a peu de jours encore, seul dans notre circonscription, j'ai fait connaître publiquement ma position en faveur du « oui » et j'ai eu la fierté de voir que la grande majorité d'entre vous m'avait entendu.

Mes obligations de Député, je les ai également remplies sur le plan national. Il y a quatre ans, je m'étais engagé « à œuvrer dans le sens du soutien le plus total de l'action nationale du relèvement de la France entreprise par le général de Gaulle ».

C'est la seule promesse que j'avais faite. C'est le seul engagement que j'avais pris.

Vous m'avez élu précisement pour contribuer à ce rélèvement.

J'ai la fierté d'avoir accompli ce mandat, d'avoir satisfait à mes engagements et d'avoir aidé par mes votes et dans toute la mesure de mes possibilités à réaliser tout ce qui a été fait.

A cet égard, je crois indispensable de dresser ici un bilan.

FINANCES PUBLIQUES.

Domaine très important qui conditionne tous les autres, car il n'y a pas non plus de bonne politique sans de bonnes finances, pour parodier un mot célèbre. Depuis Poincaré (1926), l'on ne peut trouver trois années de meilleure gestion financière :

— budget toujours voté à temps,
— supprsssion de nos dettes à l'étranger à court terme,
— reconstitution de nos réserves de devises,
— balance commerciale avec l'étranger excédentaire,
— objectifs du IIIe Plan atteints.

Économie générale.

— Augmentation de la production encouragée par le développement des investissements publics et privés. Les indices de production sont en hausse constante (100 en 1952, 158 en 1958, 196 début 1962).

— Pas de chômage et plein emploi ;

— Augmentation des salaires privés (6,5 0/0 en 1959, 8,5 0/0 en 1960 et 8 0/0 en 1961) aboutissant à une hausse du pouvoir d'achat de 5 0/0 en 1960 et de 8 0/0 en 1961 ;

— Revalorisation et remise en ordre des salaires des entreprises nationalisées ainsi que dans la fonction publique.

Logement.

— 330.000 logements mis en chantier en 1961, soit 40.000 de plus qu'en 1957 ;

— Augmentation massive des crédits des H.L.M. : 262 milliards en 1961 au lieu de 132 en 1957 (anciens francs).

Fiscalité.

— Suppression de la moitié du décime Ramadier ;

— Diminution très importante en ligne directe, et parfois suppression des droits de succession.

— Diminution de l'impôt sur le revenu pour les petits revenus. La charge fiscale, qui était de 23,8 0/0 du revenu national brut, a baissé successivement à 23,7 0/0 en 1960, à 23,6 0/0 en 1961 et à 23,5 0/0 en 1962.

Enseignement et sports.

— Solution apportée enfin à l'absurde conflit entre l'enseignement public et l'enseignement privé ;

— Budget de l'éducation nationale doublé depuis 1958.

— Vote de la première loi-programme d'équipement sportif (10 milliards AF par an) comprenant dans le pays entier : stades, piscines, maisons de jeunes.

Affaires sociales.

— Remboursement à 80 0/0 des frais de maladie de la Sécurité sociale (dans 80 départements dits « conventionnés ») ;

— Création de la Sécurité sociale agricole ;

— Crédits des hôpitaux multipliés par 6 par rapport à 1957, ceux de la recherche médicale multipliés par 4 ;

— Amélioration des prestations en faveur de nos vieillards : 100 milliards d'anciens francs par an (Décrets d'avril 1962 faisant suite aux travaux de la Commission Laroque) ;

— Pension de Sécurité sociale révalorisée de 10,5 0/0 en 1960, de 7,7 0/0 en 1961 et de 15 0/0 en 1962 ;

— Pensions d'invalidité majorées de 25 0/0 en 1961 ;

L'ensemble des mesures prises doit aboutir aux résultats suivants :

— aucun ancien salarié ne percevra moins de 1.320 NF par an (au lieu de 732 NF),

— aucun ancien non salarié ne percevra moins de 1.120 NF par an (au lieu de 732 NF),

— les anciens agriculteurs exploitants percevront au minimum, le 1er janvier 1993, 1.320 NF (au lieu de 904 NF).

Agriculture.

— Vote de la loi d'orientation agricole du 5 août 1960, de la loi du 19 décembre 1961 sur les successions agricoles, de la loi du 27 juillet 1962 complémentaire à la loi d'orientation ;

— Amélioration du sort des agriculteurs par la loi du 25 janvier 1961 qui étend l'assurance maladie aux exploitants agricoles et intéresse 6 millions de personnes ;

— par la loi du 5 août 1960 sur l'enseignement et la formation professionnelle agricoles ;

— par la loi du 30 juillet 1960 sur l'équipement agricole : 222 milliards de crédits (AF) ;

— ouverture des débouchés extérieurs pour nos productions agricoles par les accords du 14 janvier 1962.

Encore dois-je préciser que ce bilan, si éclatant, si positif soit-il, est forcément incomplet vu le cadre limité de cette profession de foi.

Je répète que je suis fier d'avoir contribué comme parlementaire, par mon action et par mes votes, à ce splendide redressement qui a fait de votre pays et de son économie, une « merveille du monde » (selon l'Ambassadeur des Etats-Unis, cité par Raymond Aron — « *Le Figaro* » du 12 octobre 1962).

Ainsi, ai-je conscience d'avoir rempli mon mandat et répondu à votre confiance.

Ce redressement extraordinaire, c'est l'œuvre du Gouvernement de la Ve République et du général de Gaulle, constamment soutenu par l'U.N.R.

Si, en 1958, je me suis présenté sans étiquette politique et si, plusieurs mois après, ayant pu me rendre compte de quelle manière je pourrais le mieux remplir mon devoir de Député, je me suis apparenté au groupe U.N.R., aujourd'hui c'est comme U.N.R. que je me présente de nouveau à vos suffrages.

C'est à ses fruits que l'on doit juger l'arbre. Vous aurez à me dire le 18 novembre si vous estimez que j'ai bien fait de soutenir un Gouvernement qui peut offrir un bilan aussi positif et si vous estimez que je fais bien en pensant que cette œuvre doit continuer, car il reste beaucoup à faire, nous le savons.

Or, je crois que la meilleure manière de poursuivre cette œuvre, cette grande action nationale de relèvement est de continuer à aider le général de Gaulle, ce que l'U.N.R. n'a jamais cessé de faire.

Cela ne signifie pas que je sois de ceux qui approuvent tout aveuglement. Lorsque j'ai désapprouvé telle ou telle mesure, je l'ai fait en toute indépendance et je le ferai à nouveau si nécessaire.

Rappelez-vous : la suppression de la retraite des anciens combattants, la franchise de 3.000 francs de la Sécurité sociale, les bouilleurs de cru, etc.

A chaque fois, j'ai fait connaître publiquement mon désaccord et j'ai pu constater souvent que mes protestations, jointes à bien d'autres, aboutissaient à faire rapporter la mesure critiquée.

Vous pouvez donc me juger sur mes actes, confronter ceux-ci avec mes engagements de 1958, constater que je les ai respectés et décider, dans votre conscience, si je mérite votre approbation et à nouveau votre confiance.

Je me refuse à considérer les élections législatives comme un spectacle et je préfère me soucier de ce qui unit, plutôt que de ce qui divise.

Ainsi, tout comme il y a quatre ans, je ne désire multiplier ni les engagements démagogiques, ni les promesses inconsidérées.

Mes actes, mes votes, mes prises de position politiques vous permettront de juger mieux que toutes les joutes oratoires.

La plupart d'entre vous me connaissent déjà, mais de nouveaux électeurs se sont inscrits. A ceux-là, il est nécessaire de faire connaître qui je suis.

Né à Sens à la fin du siècle dernier j'ai accompli mon devoir de Français en 1917-1918. Cette période m'a appris combien la guerre était haïssable et combien la France méritait d'être servie.

Professionnellement, suivant l'exemple de mon père et les traditions de la famille, j'ai travaillé et me suis efforcé d'enseigner à mes trois fils le sens de l'amour du travail.

Sur le plan civique, en 1947, j'ai été amené par les circonstances et la confiance de mes concitoyens à occuper la lourde charge de la mairie de Sens. En 1953, puis en 1959, les sénonais m'ont réélu, appréciant les réalisations que j'ai obtenues. Cette confiance est ma fierté et en rester digne a toujours été ma ligne de conduite.

Mais le 18 novembre, il s'agit de politique générale. Comme vous, je n'aime pas beaucoup cette politique, ou plutôt celle qu'elle était devenue naguère. Je suis persuadé que si les Partis sont nécessaires à l'expression des opinions et au fonctionnement de la démocratie, il est de l'intérêt de la France et de tous les Francais que l'on ne revoit jamais plus les jeux stupides et stériles d'autrefois et que les « vieux Partis » devront se réformer.

Je crois que le monde actuel et la vie internationale sont trop durs, trop difficiles et même trop dangereux (rappelez-vous l'affaire de Cuba le mois dernier) pour qu'un grand pays comme le nôtre retourne aux méfaits d'un parlementarisme dévié de son rôle véritable.

Après quatre ans d'expérience de vie parlementaire, j'estime en toute conscience, pour le bien du pays, que le Parlement doit légiférer et contrôler, mais que seuls le Premier Ministre et son Gouvernement doivent gouverner.

Il y a quatre ans, je vous disais : « Je ne veux plus voir mon pays être la risée et la pitié du monde entier ». Je n'ai rien à changer à ces mots. A cette pitié, je préfère l'éloge de l'Ambassadeur des U.S.A. que je citais tout à l'heure.

Afin que ce redressement continue, afin que la tâche se poursuive, car il reste encore beaucoup à faire — il y avait tant de retard... — je m'adresse à tous ceux et à toutes celles d'entre vous qui, Français de bon sens et de bonne volonté, partisans comme moi du progrès et de l'évolution, désirent que l'on ne s'arrête pas en si bon chemin,

Je demeure persuadé que personne mieux que le général de Gaulle, ne peut présider à la continuité de cette rénovation, lui à qui nous devons le salut de notre pays menacé plusieurs fois de l'extérieur comme à l'intérieur.

Aussi, je m'engage, comme il y a quatre ans, si vous me renoulevez votre confiance, à travailler dans le sens du soutien le plus total de cette action nationale de relèvement de la France entreprise depuis 1958 par le général de Gaulle et à y contribuer comme je l'ai fait, par mes votes et mes actes, à l'Assemblée Nationale et dans notre circonscription.

Gaston PERROT
Député sortant
Maire de Sens
Minotier
Candidat U.N.R.

2e CIRCULAIRE

Mes chers concitoyens,

Au scrutin du 18 novembre, 19.569 d'entre vous m'ont placé très loin en tête de tous les candidats de la troisième circonscription Sens-Joigny, avec 47,06 0/0 des suffrages exprimés.

Ils ont ainsi approuvé mes actes, mes votes, mes prises de position politique.

Ils ont tenu ainsi à faire à nouveau confiance au candidat qui préfère les actes aux promesses sans lendemain et dont le passé est garant de l'avenir.

Je tiens à réaffirmer :

— Ma volonté de servir mon Pays et tous mes concitoyens sans distinction aucune ;

— Mon refus de diviser les Français et mon souci de mettre l'accent sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui peut nous diviser.

Je tiens à redire ceci :

— Il faut que la prochaine législature, forte du bilan de sa devancière quant au redressement politique et financier, soit celle du développement économique et social.

— Elle doit avoir comme principaux objectifs :

a) l'amélioration du pouvoir d'achat réel des Français ;

b) l'amélioration des conditions d'un travail plus humain et la poursuite de la promotion sociale des travailleurs ;

c) l'amélioration de la condition agricole, notamment par l'organisation des débouchés et l'accroissement des revenus agricoles ;

d) la garantie d'un minimum de ressources pour les personnes âgées de toutes conditions, soit au moins 75 0/0 du S.M.I.G.

Faites-moi confiance pour servir le pays et vous servir comme je l'ai fait depuis 1958 à l'Assemblée Nationale, et depuis 1947 à la mairie de Sens. Beaucoup a été fait, mais il y a encore beaucoup à faire : il y avait tant de retard.

GASTON PERROT
Député sortant
Maire de Sens
Minotier
Candidat U.N.R.

DÉPARTEMENTS DE LA GUADELOUPE, DE LA GUYANE, DE LA MARTINIQUE ET DE LA RÉUNION

GUADELOUPE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Médard ALBRAND

(Candidat de l'Union pour la Nouvelle République)

élu le 18 novembre 1962

(U.N.R. - U.D.T.)

Electrices, électeurs, de la première circonscription.

Le 30 novembre 1958, vous m'avez fait l'insigne honneur de me choisir entre tant d'autres pour vous représenter au Parlement. Je commençais à peine à me sentir un certain rodage en la matière, quand les événements ont mis fin avant terme, à mon action parlementaire. L'Assemblée Nationale ayant été dissoute, de nouvelles élections législatives ont été fixées au 18 novembre prochain.

Réunis en congrès à la mairie des Abymes, le mardi 23 octobre écoulé, la Fédération U.N.R. de la Guadeloupe m'a désigné à l'unanimité pour être, une fois de plus, son porte-drapeau dans la première circonscription. Cette désignation unanime, dont je suis l'objet de la part de mes amis politiques me touche certes, au plus haut point, mais elle ne saurait constituer l'élément déterminant du succès. Elle n'aura une valeur probante que dans la mesure où elle correspond bien à vos sentiments profonds. Autrement dit, dans la bataille qui s'engage, la victoire ne me sourira que si j'ai conservé intacte la confiance que vous m'avez accordée voici quatre ans.

Je ne sais si j'ai répondu aux espérances que vous aviez placées en moi. Je crois toutefois pouvoir dire qu'en toutes circonstances, j'ai mis le meilleur de moi-même en bonne volonté et en intelligence, à la sauvegarde des intérêts supérieurs de notre département.

En étroite collaboration avec mes autres collègues, j'ai constamment défendu notre économie sous toutes ses formes. Les petits planteurs de cannes, les fabricants de sucre, les planteurs de bananes savent que pendant toute la durée de la législature, je me suis sans cesse battu pour faire entendre leurs doléances et triompher leurs justes revendications. Les problèmes du prix de la tonne de cannes, du contingent de sucre, de la protection de nos bananes contre celles des pays africains, ont toujours été, en effet, au centre de mes préoccupations. Le domaine social ne m'a pas davantage laissé indifférent ; tandis que je réclamais du Gouvernement une application loyale de la Sécurité sociale dans les D.O.M., je faisais ressortir la nécessité d'aligner les salaires sur ceux de la métropole, afin de permettre à nos ouvriers, à nos travailleurs de toutes catégories d'avoir un meilleur standing de vie.

Le 6 novembre 1960, à la Tribune de l'Assemblée Nationale, je signalais la nécessité de procéder sans tarder à un aménagement de la fiscalité sous laquelle ployent les commerçants guadeloupéens. Enfin, lors de la discussion des différents budgets généraux, je suis intervenu tour à tour en faveur du tourisme, de la pêche, de l'agriculture, des constructions scolaires, des assurances agricoles, de la rémunération des fonctionnaires, du port de Pointe-à-Pitre. C'est-à-dire que tous les problèmes qui conditionnent l'avenir de notre département ont sollicité mon attention et fait l'objet de mes activités. Les efforts que j'ai déployés concurremment et en équipe avec mes autres collègues, n'ont peut-être pas toujours connu un plein succès, mais nul ne peut nier que les résultats obtenus soient tangibles. Si je suis réélu le 18 novembre prochain, soyez assurés, électrices, électeurs, que c'est avec la même foi

ardente, la même énergie farouche, le même dévouement inlassable que je continuerai à travailler à l'Assemblée Nationale et au sein des commissions spécialisées, pour promouvoir notre Guadeloupe au rang de département français à part entière.

A vous donc de me juger. Conscient cependant d'avoir toujours fait front aux obligations découlant de mon mandat, c'est l'esprit tranquille et l'âme sereine que j'attends votre verdict.

Médard ALBRAND
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Adrien BOURGAREL
Docteur en Médecine

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Pierre MONNERVILLE

(Candidat d'Union Socialiste de Gauche pour la Défense de la République)

élu le 25 novembre 1962

(S.)

Aux électeurs et électrices de la deuxième circonscription de la Guadeloupe.

Citoyennes et Citoyens,

Le 18 novembre prochain, vous êtes appelés aux urnes pour désigner, un député titulaire et un remplaçant éventuel à l'Assemblée Nationale, pour la deuxième législature de la Ve République.

Nous représentons à vos suffrages, ceux-là mêmes à qui vous avez fait confiance, il y a quatre ans, savoir :

Pierre MONNERVILLE
Docteur en médecine
Maire de Morne-à-l'Eau
Député socialiste sortant

Remplaçant éventuel :

Omer NININE
Avocat à la Cour d'Appel
Maire de Petit-Bourg
Président de la Commission départementale

Nos deux amis auraient-ils démérité depuis 1958, pour que vous soyez aujourd'hui obligés de ne plus renouveler la confiance que vous aviez placé en eux ? Vous savez qu'il n'en est rien !

En fait, il est maintenant connu qu'une minorité « d'autonomo-négativistes » nous en veulent, pour avoir réaffirmé l'appartenance indissoluble de la Guadeloupe à la Nation française et pour avoir défendu avec succès notre actuel statut de département français qui est le seul, au reste, qui soit capable de nous promouvoir au niveau économique et social des nations les plus évoluées du monde.

Ils ont agi dans l'ombre, sous le couvert d'un congrès à la fois préfabriqué et dupé, parce qu'ils ne pouvaient s'en prendre aux magnifiques réalisations, obtenues dans le cadre de la départementalisation, tout au long de la législature qui vient de prendre fin.

Par ailleurs, comment ne noteriez-vous pas que ce « Congrès » a estimé qu'il n'y avait pas lieu de présenter de candidat ni dans la première circonscription ni dans la troisième ?

De ce fait, il est patent que les députés sortants dans ces deux circonscriptions se sont vu accorder l'investiture morale de la Fédération socialiste. Or, qui à la Guadeloupe ignore que nos cinq parlementaires, députés et sénateurs, ont travaillé la main dans la main au relèvement de notre pays, faisant taire tout ce qui pouvait les diviser.

Alors, pour quelles raisons, fallait-il refuser l'investiture au seul député socialiste sortant ?

LE PALMARÈS DE LÉGISLATURE

Le palmarès de législature, dont peuvent s'enorgueillir tous les parlementaires de la Guadeloupe — et tout particulièrement les parlementaires socialistes qui en ont été l'élément moteur — est effectivement impressionnant. Jamais en effet auparavant on a tant fait pour le pays et en si peu de temps !

Sur le plan politique, réaffirmation a été faite de notre volonté inébranlable de rester à jamais Français, pour le meilleur et pour le pire.

Nous avons défendu, avec plein succès et contre les assauts des autonomo-séparatistes de tout acabit, le maintient de la souveraineté de la France dans notre département.

Nous avons obtenu une gestion décentralisée du FIDOM qui permet maintenant à la première Assemblée du pays de gérer souverainement les crédits de la section locale de cet organisme et d'émettre un avis préalable sur l'utilisation dans notre département des crédits de la section centrale.

Nous avons fait voter par le Parlement un Fonds routier départemental, que notre Conseil gère en totale souveraineté et qui lui permet d'ailleurs d'entreprendre, en ce moment même, sur nos routes de si spectaculaires travaux de modernisation et d'éqnipement.

Par ailleurs, sur le plan économique et social, quelle équipe parlementaire peut se vanter d'avoir apporté au pays plus que nous ?

Nous avons réclamé et obtenu le vote d'une loi de programme, grâce à laquelle chacun est bien obligé de constater que la Guadeloupe est devenue un immense chantier. Et nous sommes assurés de voir se poursuivre notre magnifique effort de relèvement avec la loi sur le IV° Plan d'équipement récemment voté par le Parlement.

Pour la première fois dans l'histoire de la Guadeloupe, on est en mesure d'aborder, autrement qu'en verbiage, l'indispensable réforme agraire, avec la loi du 2 août 1961 que nous avons fait voter par le Parlement.

Pour la première fois aussi, on a pu jeter les bases d'une nécessaire industrialisation de notre pays, grâce à l'octroi de primes d'équipement pouvant aller jusqu'à 30 0/0 de l'investissement projeté et par le lancement, avec les crédits du Fonds National d'Aménagement du Territoire (F.N.A.T.), de la zone industrielle de la Pointe-Jarry à Baie-Mahault.

Novs avons obtenu pour nos planteurs de cannes une aide complémentaire de l'Etat pour qu'ils soient en mesure d'enlever la totalité de leur récolte sur pied, cette aide complémentaire s'étant élevée à 350 millions en 1961 et à 1.250 millions en 1962.

Nous avons défendu notre production bananière, notamment en faisant limiter l'introduction en métropole des bananes en provenance des pays africains.

Nous avons amené le Gouvernement à alléger la pression fiscale s'exerçant dans notre département, notamment en obtenant que l'abattement de l'impôt général sur le revenu soit porté de 25 à 30 0/0 et en faisant voter par le Parlement la suppression de la taxe sur les transports par mer qui pesait si lourdement sur notre cabotage guadeloupéen.

Nous avons exigé que soit définie une politique du S.M.I.G., amenant sa revalorisation et son rattrapage sur la métropole, politique dont le résultat tangible est que maintenant notre S.M.I.G. hebdomadaire atteint 6.460 F contre seulement 4.724 F au début de la législature, et cette revalorisation doit encore se poursuivre !

Nous avons fait voter par le Parlement :

— la loi n° 60-1436, du 27 Décembre 1960 qui a étendu le bénéfice des allocations familiales aux gens de maison ;

— la loi n° 60-1437 du 27 décembre 1960 qui a également étendu le bénéfice des allocations familiales aux marins pratiquant la pêche maritime et aux marins embarqués au cabotage et à la navigation côtière ;

— la loi n° 61-815, du 29 juillet 1961, autorisant l'attribution à nos vieux et à nos vieilles

admis au bénéfice de l'aide sociale aux personnes âgées, de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, ce qui a fait leurs allocations annuelles passer de 19.200 F à 71.200 F et 81.200 F.

Nous avons lutté pour obtenir la revalorisation du taux de l'allocation servie à nos vieux travailleurs salariés, des pensions invalidité et vieillesse de la Sécurité sociale, des allocations d'aide sociale sous leurs diverses formes, des allocations familiales.

Nous avons lutté également pour obtenir l'homologation par la Commission interministérielle des tarifs d'une convention médicale assurant à nos assurés sociaux le remboursement à 80 0/0 de leurs dépenses médicales et c'est aujourd'hui chose faite.

Nous avons obtenu que le délai de carence de l'assurance maladie soit ramené à trois jours comme en France métropolitaine; que soit abaissée à trente jours la durée de travail nécessaire pour avoir droit aux prestations de l'assurance maladie et de l'assurance maternité.

Enfin, très grande victoire qui prouve que nous sommes dans la bonne voie, nous avons arraché au Ministère des Finances le décret n° 62-683 du 16 juin 1962, qui nous apporte la pleine application du principe de la solidarité nationale en matière d'assurances sociales, puisque désormais tous les déficits éventuels de la branche « Assurances Sociales » de notre Sécurité sociale sont pris automatiquement en charge par les Caisses nationales de la métropole.

Sans doute reste-t-il énormément à faire, mais ce qui a été déjà réalisé au cours de la première législature démontre péremptoirement que le plein succès est nécessairement au bout de nos efforts conjugués.

Alors citoyens et citoyennes de la deuxième circonscription, ne vous laissez pas induire en erreur et détourner de la tâche exaltante de rénovation et de relèvement de notre chère Guadeloupe.

Contre les « autonomo-négativistes » et contre les « autonomo-aventuristes », il faut que vous assuriez le triomphe de Monnerville — Ninine !

Vive la France !

Vive la Guadeloupe !

Vive la République !

Pour le Comité de l'Union Socialiste de Gauche,

LUCIEN BERNIER
Sénateur de la Guadeloupe

RENÉ TORIBIO
Sénateur de la Guadeloupe

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Gaston FEUILLARD

(Candidat Démocrate Indépendant d'Action Sociale)

élu le 25 novembre 1962

(R.I.)

COMPTE RENDU DE MANDAT

Electrices, Electeurs,

de la région Trois-Rivières à Deshaies, de la grande Dépendance : Marie-Galante, des dépendances du Nord : Saint-Martin, Saint-Barthélemy.

Nous vous demandons de nous renouveler la confiance que vous avez mise en nous en novembre 1958.

Quatre ans se sont écoulés depuis; quatre ans au cours desquels nous n'avons négligé aucun effort pour réaliser avec vous, en sollicitant vos suggestions, en nous entourant de vos conseils, le programme que nous avions élaboré;

Quatre ans donc de travail en commun pour accroître le mieux-être de notre population, pour promouvoir notre cher département de la Guadeloupe au stade d'évolution des départements continentaux ;

Quatre ans aussi d'une collaboration loyale, franche, efficace avec nos collègues parlementaires, sans considération d'appartenance politique.

Nos premiers résultats, ils sont là, probants.

Pour la première fois, une loi de programme a été votée pour les départements d'Outre-mer, suivie de vote du IVe Plan économique et social qui donnera à la Guadeloupe un essor sans précédent. Ces lois ont été élaborées après avis des commissions locales compétentes et du Conseil général dont les élus, par suite de la décentralisation administrative résultant des décrets du 26 avril 1960, sont associés à une gestion plus large des affaires intéressant le département.

La grande dépendance Marie-Galante, de même que les dépendances du Nord Saint-Martin et Saint-Barthélemy commencent à bénéficier des moyens exceptionnels pour leur développement.

Nos productions essentielles sucre, banane, rhum, café, cacao, vanille, ananas ont fait l'objet de mesures de protection qui les ont classées productions nationales.

Une première étape d'industrialisation de la Guadeloupe est en cours, elle se développera pendant la période d'exécution du IVe Plan; elle assurera la création de nouveaux emplois.

L'infrastructure du département se poursuit — la construction du port bananier de Basse-Terre et de ses voies de dégagement qui seront poursuivies en sont les preuves tangibles.

Nous avons apporté un soin particulier aux problèmes intéressant notre jeunesse, et engagé une politique hardie pour son épanouissement (écoles et formations postscolaires — stades — piscines — plateaux d'éducation physique — foyers des jeunes).

Nous répétons qu'il faut donner à la génération qui monte une instruction et une éducation à la mesure du monde qui doit se bâtir avec elle.

Les questions se rapportant au tourisme, à la construction d'hôtels ne nous ont pas échappées. Nous avons fait prévaloir l'idée du tourisme local et de l'aménagement de plages populaires.

Notre action s'est aussi manifestée dans d'autres secteurs de notre vie sociale et économique :

— Augmentation régulière du salaire minimum interprofessionnel garanti dont la dernière date de quelques jours.

— Participation du Fonds national de solidarité au profit de nos vieillards et de nos infirmes.

— Augmentation des allocations familiales.

— Allocations familiales pour les marins pêcheurs, et les gens de maison.

— Mise en exécution d'un vaste programme d'équipement scolaire et sportif (Ecole d'Agriculture — Lycées d'enseignement secondaire et technique — Internats écoles normales — Ecoles primaires — Stades. — Cours complémentaires indispensables aux dépendances du Nord, en raison de leur situation particulière).

— Scolarisation de tous nos enfants d'âge scolaire.

— Programme routier, d'électrification, d'adductions d'eau.

— Programme de vulgarisation agricole, de création de Foyers de progrès agricole et de Fermes de démonstration.

— Organisation de notre artisanat.

— Réforme foncière.

— Application de la loi sur la protection des mineurs.

— Application de la loi relative à la capacité juridique de la femme mariée.

— Habitat et urbanisme.

Notre tâche, évidemment, est loin d'être achevée.

Nos efforts, nous les continuerons pour obtenir notamment :

— L'étalement des près cyclones.

— La retraite des cadres.

— La retraite des commerçants.

— La législation sociale en faveur des travailleurs indépendants.

— Les assurances maladies, invalidité et maternité. les assurances vieillesse (allocations de vieillesse et retraite de vieillesse) les prestations familiales au profit des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille. conformément à l'amendement que nous avons fait voter par le Parlement et qui est devenu l'article 7 de la loi n° 6.189 du 25 janvier 1961.

— L'extension de la protection de nos sucre, banane, café, cacao, vanille, ananas, et de nos autres produits : productions nationales.

— La création d'une section spéciale du F.O.R.M.A. (Fonds d'organisation et de régularisation des marchés agricoles) qui permettra de soutenir les productions existantes, d'aider les productions nouvelles, de régulariser les cours, d'obtenir une stabilité des prix.

L'application de la loi d'orientation agricole et plus spécialement des dispositions relatives aux calamités agricoles, puisque notre département souffre périodiquement des effets des cyclones.

En définitive, dans tous les domaines, notre foi animera notre action.

Mais, vous le savez bien, nos résultats, ils n'ont été acquis, et ils ne pourront être poursuivis, que dans le cadre de notre statut départemental.

C'est pourquoi, aujourd'hui, la lutte est ouverte entre les communistes autonomistes guadeloupéens notoires ou camouflés, qui veulent, d'abord l'autonomie, puis l'indépendance de la Guadeloupe, c'est-à-dire, qui veulent jeter notre pays dans le chaos, le désordre, une plus grande misère, et le faire régresser économiquement et socialement, et nous qui entendons demeurer Français pour toujours, qui voulons poursuivre notre promotion dans le cadre du statut départemental adapté, et, pour résoudre nos problèmes, arriver à faire prévaloir des solutions justes, raisonnables, et être ainsi dignes de nous-mêmes et de la France.

C'est l'enjeu, chers compatriotes, de la compétition du 18 novembre 1962, pour l'élection de vos représentants à l'Assemblée Nationale.

Faites votre choix en toute liberté.

Nous avons confiance dans votre sagesse.

FEUILLARD Gaston
Avocat à la Cour
Maire. — Conseiller Général de Basse-Terre
Député sortant
Candidat Démocrate Indépendant d'Action Sociale

Remplaçant éventuel :

PAGESY Pierre
Agriculteur
Maire. — Conseiller Général de Pointe-Noire
Suppléant sortant
Démocrate Indépendant d'Action Sociale

GUYANE

M. Léopold HÉDER

(Candidat du Parti Socialiste Guyanais)

élu le 25 novembre 1962

(Apparenté S.)

Parti Socialiste Guyanais au sein du « Front Démocratique Guyanais ».

Electrices, Electeurs,

Tous nous avons eu à déplorer, le 22 juin 1962, le décès tragique de Justin Catayée, notre camarade dévoué à son pays et à ses compatriotes qui accourait spontanément à notre secours après les terribles et odieux événements du 14 juin 1962.

Comme nous avons appris à nos dépens, à négliger les avertissements lancés par cet homme clairvoyant qui, depuis plus de trois ans ne cessait de mettre l'accent sur la nécessité d'une union solidaire de tous afin d'éliminer les pires catastrophes !

Quelle ferme résolution anime maintenant les Guyanais engagés définitivement dans la voie de la sagesse et de la raison qui commande le regroupement de toutes les forces vives du pays !

C'est dans cette atmosphère de confiante détermination que le Parti socialiste guyanais a estimé devoir me désigner pour poursuivre, comme j'ai commencé à le faire au lendemain du décès de Justin Catayée, avec le même acharnement, la même conscience, la même fermeté et la même conviction, la noble et grande mission de rénovation guyanaise. C'est également dans le souci d'union et d'efficacité que le Front démocratique guyanais m'apporte son soutien unanime.

Le fait de jouir de la confiance de cette Association qui groupe tous les partis politiques de Gauche et 22 syndicats, m'honore et consacre mon aptitude à remplir la grande mission guyanaise.

Le Front démocratique guyanais a également accordé son investiture à notre camarade Paul Ophion, Inspecteur central des douanes, membre de la Fédération socialiste S.F.I.O. régulièrement investi par le Parti S.F.I.O. de la métropole.

Notre camarade Ophion qui jouit beaucoup de sympathie dans tous les milieux apporte une caution considérable à l'action que nous mènerons.

Tout le monde connaît notre tendance et les plans que nous projetons pour la Guyane, mais il n'est pas inutile de les rappeler brièvement :

Sur le plan politique :

— Application effective de l'article 6 de la loi de programme n° 60-776 du 30 juillet 1960 pour ce qui concerne le statut spécial répondant aux nécessités économiques du pays.

— Création d'une collectivité territoriale nouvelle groupant la Guyane proprement dite et l'Inini, administrée dans le sens défini au mémorandum du 29 septembre 1961 adressé au Gouvernement par l'intermédiaire d'une mission de l'Assemblée Nationale déléguée en Guyane à cet effet.

— Abrogation immédiate de l'ordonnance du 15 octobre 1960 afin que le droit soit officiellement reconnu aux fonctionnaires d'outre-mer de professer en dehors de leurs activités professionnelles, les idées politiques de leur choix.

Sur le plan économique :

— Réalisation d'un plan dit « Plan de Guyane » établi par des techniciens et d'économistes de la métropole, avec le concours des éléments des différentes couches de la population, mettant ainsi à profit l'expérience des uns et des autres.

Ce Plan impliquera la réalisation d'une infrastructure solide (routes, ports, aérodromes, fourniture d'énergie hydraulique à bas prix) ainsi que des travaux d'urbanisme capables de placer notre pays au niveau des autres contrées.

Ce Plan déterminera les objectifs à atteindre en fonction des richesses naturelles exploitables du pays, les moyens à mettre en œuvre pour leur réalisation et le coût global de l'entreprise. Le financement de ce Plan serait étalé sur une période considérée en fonction des prioritées déterminées.

— Mesures garantissant la sécurité et la continuité des entreprises existantes ou désirant s'intaller en Guyane. Ces mesures consisteraient notamment à alléger les charges actuellement imposées et à instaurer des avantages fiscaux et financiers tels, que la rentabilité des entreprises soit coûte que coûte assurée.

— Dispositions protégeant les travailleurs et leur famille.

— Organisation rationnelle de l'agriculture et de l'élevage dans le cadre du « Plan de Guyane » ; les travailleurs de la terre doivent pouvoir vivre décemment du fruit de leur labeur.

Sur le plan social et administratif :

— Création de conditions de stabilité de la famille guyanaise et protection effective de l'enfant, le droit au travail de l'ouvrier devra être effectivement reconnu, des primes à la natalité devront encourager cette forme naturelle de peuplement.

— Signature des conventions collectives partout où elles pourront être légalement envisagées.

— Revision des conditions d'admission à la retraite des vieux travailleurs guyanais.

— Extension aux retraités de l'administration de l'indemnité de cherté de vie.

— Création urgente de cadres, d'ouvriers départementaux (Ponts et Chaussées, ports, lutte antipaludique, etc...).

En votant pour

Léopold HÉDER

Remplaçant éventuel :

Paul OPHION

Vous nous permettrez de réaliser tout ce programme, pour que vive la Guyane avec la coopération efficace de la France.

MARTINIQUE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Emmanuel VÉRY
(Candidat du Parti Socialiste)
élu le 18 novembre 1962
(S.)

Citoyennes, Citoyens,

Le parti socialiste m'a désigné une fois de plus pour défendre ses couleurs dans notre circonscription. Je remercie les camarades qui m'ont choisi après 16 ans de législature. C'est la plus belle récompense de mes efforts et de mon dévouement. Je ne doute pas du succès car je ne doute pas non plus de l'effort qui sera consenti par chacun et par tous.

Des Martiniquais non inscrits socialistes m'ont promis leur concours effectif qui sera d'une incontestable utilité. Je crois à leur sincérité car le mobile de leur attitude est trop sérieux pour que leurs déclarations, ne soient pas elles aussi très sérieuses. La Martinique sait quel sens précis il faut attacher à la victoire écrasante du « oui » sur le « non » au dernier référendum. Des deux côtés l'on avait bien précisé la signification à donner à la réponse. Par dessus l'élection du Président de la République au suffrage universel, le non était le non à de Gaulle, le non à la France, et par voie de conséquence ce non prendrait la signification d'un oui à l'autonomie et à l'indépendance.

Les voix se sont comptées et nous pouvons être fiers qu'il n'y ait eu qu'une toute petite minorité qui accepte de se séparer de la France pour courir une terrible aventure au bout de laquelle serait la catastrophe inévitable.

Plus encore que le référendum, ces élections législatives vous donneront, citoyens et citoyennes, l'occasion de vous prononcer sur cette notion précise et capitale.

Votre choix est facile. Vous condamnerez tous ceux qui n'aspirent a vous représenter à l'Assemblée Nationale que pour aller réclamer la sécession plus ou moins nuancée.

S'ils se séparent devant le collège électoral c'est qu'ils ne peuvent se mettre d'accord sur une appellation unique de leurs aspirations. Ceux-ci veulent l'indépendance immédiate, d'autres la veulent dans une seconde étape qui passerait par une autonomie raisonnable, d'autres encore ne sachant comment préciser leurs vues chimériques se déclarent indépendants de tous leurs amis se réservant de choisir peut-être la forme la plus dangereuse.

Ils se séparent par imprécision de leurs pensées ou simplement par tactique hypocrite.

Point n'est besoin de développer la folie de toutes ces idées.

Economiquement chacun sait que nous n'avons que 4 produits en Martinique (rhum, sucre, bananes, ananas) dont la protection par la métropole est indispensable pour que ne périssent pas nos petits planteurs. Le pétrole n'existe que dans les discours des congrès communistes qui le situent de préférence au Vauclin.

Socialement où prendrons-nous la possibilité de nos investissements pour nos écoles, nos hôpitaux, nos routes, pour notre A.M.G. et nos prestations familiales ?

Toutes ces impossibilités nous condamneraient bien rapidement à une dépendance absolue en pratique vis-à-vis d'autres nations qui s'offriraient à nous aider et nous y perdrions liberté et dignité en sortant du giron de la France que nous avons appris à aimer.

Vous ne voterez donc pas pour les communistes et autres progressistes.

Ils se séparent sur des mots mais sont bien unis dans leur volonté de nous éloigner de la France.

En définitive, citoyennes et citoyens, de la circonscription du nord vous devez considérer qu'il n'y a que deux groupements de partis qui sollicitent nos suffrages. Les « antinationaux » que vous démasquerez quelles que soient leurs étiquettes et que vous ne suivrez pas. Notre liste vous présente deux hommes Véry et Pernock comme suppléant qui en maintes occasions quelques fois périlleuses ont donné la mesure de leur dévouement à la Martinique et de leur attachement à la France.

Notre programme, il est simple à définir sans entrer dans un détail superflu en l'occurrence.

Demeurer coûte que coûte avec la France.

Continuer à réclamer l'égalité des droits et la véritable départementalisation avec toutes les adaptations de décentralisation qui sont imposées par notre éloignement.

Le bilan de notre activité de la dernière législature.

C'est tout ce que la population martiniquaise a obtenu pendant ces dernières années. Investissements de tous ordres : améliorations par étapes du S.M.I.G., des Allocations familliales, du régime de la Sécurité sociale.

Ce sont les résultats des démarches de tous les Parlementaires ayant l'audience du Gouvernement.

Citoyennes, Citoyens,

Pour ou contre la France.

Pour ou contre l'indépendance de la Martinique.

Votez Véry, Pernock remplaçant éventuel,
Pour que vive la Martinique Française.

DOCTEUR VERY.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Aimé CÉSAIRE
(Candidat du Parti Progressiste Martiniquais)
élu le 25 novembre 1962
(N.I.)

Citoyennes, citoyens,

Il ne peut y avoir qu'un sens à ces élections du dimanche 18 novembre : manifester notre volonté de créer des conditions politiques nouvelles, telles qu'elles nous permettent d'arrêter des solutions efficaces pour les problèmes que confronte notre pays.

Comment nier en effet que la situation demeure très grave à la Martinique ? Sous-développement, chômage, misère, les grands problèmes martiniquais, nos problèmes de toujours, malgré quelques progrès partiels, restent pendants.

Or, ils ne peuvent le rester indéfiniment sans faire courir un risque grave à notre société. Aussi bien faut-il que nous soyons, et les uns et les autres, conscients de ceci : que le temps des palliatifs mineurs est passé et qu'il faut, sous peine de périr, aviser aux vraies solutions.

C'est pour les trouver, ces solutions, et les faire prévaloir que le P. P. M. sollicite votre confiance.

Que proposons-nous ?

Développer l'agriculture ? Sans doute et constituer une vraie paysannerie par la réforme agraire.

Développer l'artisanat ? Sans doute encore et le protéger de la seule manière qui soit efficace : en l'aidant à se transformer.

Mais nous ne croyons pas que ce soit là l'essentiel.

Pour nous il est hors de doute que si le pays veut faire face à la situation infiniment dangereuse créée par le surpeuplement, il lui faut rechercher des ressources supplémentaires dans des voies non explorées à ce jour.

C'est dire que contre les tenants de la politique économique traditionnelle nous sommes les partisans résolus d'une politique économique nouvelle fondée sur l'industrialisation.

Mais l'industrialisation elle-même suppose à son tour tout un ensemble de conditions parmi lesquelles, il ne faut pas se le cacher, des conditions politiques.

De ces conditions politiques nous n'en citerons qu'une, la plus importante, celle qui postule un changement fondamental du statut de la Martinique.

Pas d'industrialisation sans décentralisation.

Pas d'industrialisation sans le droit reconnu aux Martiniquais de prendre les options économiques essentielles en fonction des intérêts de leur pays.

Pas d'industrialisation sans le droit reconnu aux Martiniquais de protéger leur marché et de créer des courants commerciaux nouveaux avec les pays voisins.

Pas d'industrialisation sans l'organisation d'un office local d'équipement habilité à dresser des programmes et à les financer librement par vote d'emprunt.

Bref, pas d'industrialisation sans la refonte complète du statut départemental.

Tout se tient donc dans notre programme que nous voulons simple et clair : la revendication sociale, la revendication économique, la revendication politique, toutes trois fondées sur la réalisation martiniquaise et dérivant de la nature des choses.

C'est ce que résume de manière lapidaire notre triptyque : Travail — Industrialisation — Autogestion dans le cadre institutionnel français.

C'est sous ce signe que le P. P. M. ira à la bataille, le 18 novembre, et c'est sous ce signe qu'avec votre confiance il vaincra.

Aimé CÉSAIRE

Remplaçant éventuel :

Camille DARSIÈRES

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Victor SABLÉ
(Candidat d'Entente Républicaine)
élu le 25 novembre 1962
(R.D.)

Liste de l'Entente Républicaine.

Mes Chers Compatriotes,

A la veille du référendum tout a été faussé par le machiavélisme d'un parti politique qui invitait le peuple Martiniquais à se prononcer pour la fidélité à la France ou pour l'asservissement à l'impérialisme soviétique et la misère cubaine.

A la veille des élections législatives, nous assistons à un pullulement de candidatures parasitaires.

Il paraîtra évident à chacun de vous que ce déchaînement d'ambitions personnelles, en dehors de toute discipline républicaine, est contraire à l'intérêt général et au prestige moral de notre pays. Notre premier devoir est donc de mettre à la raison ces agents de division dont l'action, de quelque couleur qu'elle se pare, n'a d'autre effet que d'encourager les ennemis de notre démocratie.

Malgré les passions dont on veut l'enflammer, le peuple Martiniquais sait trop bien ce qu'il veut, pour se laisser entraîner dans les aventures de l'anarchie.

Comme vous le savez, je demande le renouvellement de mon mandat avec le soutien des maires du Sud et l'approbation de tous les républicains du pays. C'est la preuve même que l'action que j'ai menée depuis quatre ans à l'Assemblée Nationale est appréciée par ceux-là même qui ont la charge d'administrer les affaires du département. Et je suis d'autant plus sensible à cet hommage, que n'étant ni maire, ni conseiller général, je ne dois ce choix ni à la complaisance, ni à l'esprit de corps, mais à la confiance qu'ils me font et au souci du bien public qui les anime.

Nous allons poursuivre, ensemble l'œuvre de redressement politique, économique et social ébauché au cours de la première législature de la Vᵉ République.

De l'avis unanime, jamais le Gouvernement et Parlement ne s'étaient penchés avec autant d'attention sur nos problèmes particuliers. Jamais autant de lois n'ont été votées, ni autant de crédits accordés. Mais les graves événements qui secouent la France depuis quatre ans ont fait obstacle aux effets bienfaisants de l'appareil législatif que nous avons mis en place.

Je ne cite pour mémoire que les textes améliorant la situation des fonctionnaires, ceux augmentant les prestations de sécurité sociale et les allocations familiales, l'extension de la sécurité sociale aux marins-pêcheurs, la réforme fiscale, la réforme foncière, la loi de programme, le IVᵉ Plan, la réforme de l'énergie électrique, l'extension des pouvoirs du Conseil général, le Fonds routier, sans compter les avantages que nous avons obtenus, chaque année, lors des débats budgétaires et la reconnaissance de nos productions agricoles fondamentales comme productions nationales.

Il nous reste encore d'une part, maintenant que la guerre d'Algérie est terminée, à tirer tout le profit de cet ensemble de dispositions législatives et réglementaires et d'autre part à donner une impulsion nouvelle à notre développement économique et social. En même temps que nous devons résoudre de vieux problèmes qui traînent maintenant dans toutes les bouches depuis vingt ans, nous avons à achever l'équipement et l'infrastructure qui mettront notre pays en position dynamique pour affronter la compétition des marchés de la zone franc et la concurrence des marchés étrangers.

Sur un plan plus pratique et plus immédiat, nous appelons toutes les énergies du pays à se concentrer sur :

1° Le développement du tourisme et l'allongement de la piste de notre aérodrome du Lamentin.

2° La création d'industries nouvelles dont les études sont déjà faites.

3° La modification des règles de fiscalité pour rendre notre commerce compétitif dans le bassin Caraïbe.

4° L'organisation de véritables pêcheries industrielles dotées de moyens modernes.

5° La défense et l'écoulement prioritaire de nos productions agricoles fondamentales, contre la concurrence des pays à bas salaires et sans législation sociale.

6° L'égalité des droits dans tous les domaines, avec nos compatriotes de la métropole.

Pour réaliser ce programme, il ne suffit pas que les élites en parlent, il est indispensable que les grandes masses des villes et des campagnes y adhèrent et y participent résolument.

Votez pour la liste de l'Entente Républicaine, première étape vers le grand rassemblement démocratique Martiniquais.

Vive la Martinique !
Vive la France !

Victor SABLÉ
Député sortant. — Radical-Socialiste

Remplaçant éventuel

Donatien COLOMBE
Socialiste S.F.I.O.

LA REUNION

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

M. Gabriel MACÉ
(Candidat Républicain Indépendant)
élu le 25 novembre 1962
(R.I.)

Electrices, électeurs,

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages, le 18 novembre, comme candidat à la députation dans la première circonscription.

Averti des affaires publiques par une longue expérience au Conseil général, dont je suis actuellement un vice-président après avoir, pendant neuf ans, présidé la Commission départementale, connaissant les besoins de toutes les communes puisque depuis trois ans et demi j'administre la ville la plus importante du département et que l'unanimité de tous mes collègues m'ont appelé à la présidence de l'Association des maires de La Réunion, je crois sincèrement qu'ainsi préparé je pourrai utilement remplir et même honorer les fonctions de député.

Je vous présente mon suppléant.

La loi veut qu'un candidat présente un suppléant qui doit le remplacer au cas où, pour une cause majeure, il viendrait à ne plus pouvoir exercer personnellement son mandat.

Le choix du docteur Philippe Vinson s'est imposé par sa réputation professionnelle, par sa notoriété de grand honnête homme, par son passé qui, dans l'élite de ce département, l'a mis au premier rang.

Sur le plan politique, sa fidélité sans réserve envers le général de Gaulle, son loyalisme, son patriotisme répondent des services qu'il peut être appelé à rendre.

Sur la gestion de la ville de Saint-Denis, les dionysiens doivent être rassurés pleinement sur la gestion des affaires de leur commune qui restera confiée à une équipe d'adjoints loyalement unis entre eux, sous la direction de M. Jules Reydellet, dont chacun sait le dévouement et la compétence, et qui seront en liaison permanente avec moi.

De France, il me sera facile de correspondre régulièrement avec eux et le cas échéant de revenir rapidement par avion. Enfin, j'entends consacrer tout le temps laissé à un parlementaire en dehors des sessions régulières, pour revenir à La Réunion et travailler sur place, ce qui est très nettement suffisant.

En fait, il est nécessaire que le maire du chef-lieu soit à Paris pour obtenir les subventions et les prêts sans lesquels désormais il serait impossible de continuer l'œuvre entreprise. Il faut à notre ville un maire, député à Paris.

Président de l'Association des maires de La Réunion, je sais quelles sont les préoccupations principales des autres communes, leurs projets, leurs besoins. Je leur apporterai à toutes une collaboration loyale et sûre.

Ainsi toute la population de la circonscription gagnera à voir à Paris un député qui saura défendre efficacement ses intérêts et la représenter valablement.

Electrices, Electeurs,

Vous avez pour juger de mes possibilités et de mes capacités l'œuvre accomplie à Saint-Denis et vous savez que je suis surtout animé d'un amour sans réserve pour notre île natale, que j'espère pouvoir maintenant mieux servir encore.

J'apporterai à servir, la même passion, la même tenacité, la même volonté d'initiative que dans ma tâche municipale.

J'estime en effet qu'il est nécessaire que les parlementaires de La Réunion tiennent haut la tête et dans l'expression des sentiments de la population substituent, à la timidité qui nous déclasse, la hardiesse des idées et des propos.

Et voici, rapidement esquissées, mes opinions sur les grands problèmes qui peuvent se poser à un député. Vous jugerez ainsi du futur.

I. — Sur le plan national.

Politique extérieure :

Anticommuniste par principe, car je ne peux admettre qu'un parti n'exécute que les ordres d'un pays étranger et renie toutes les valeurs morales traditionnelles.

Catholique, bien entendu, je continuerai à servir comme je l'ai déjà fait.

Fidèle à la France, je m'opposerai, comme d'ailleurs je l'ai déjà fait, à toute idée d'autonomie interne, qui conduirait au suicide, ou d'indépendance, qui conduirait à la faillite.

Adversaire de certains des partis qui ont conduit la France si souvent près des abîmes, j'adhérerai à tel mouvement qui, tout en confirmant sa fidélité et son loyalisme envers le Chef de l'Etat, laissera à chaque député la liberté de décision chaque fois que les nécessités du département qu'il représente l'exigeront.

Politique extérieure :

Union en Europe avec tous ceux qui s'opposent à l'esclavagisme soviétique, alliance au delà de l'Atlantique avec les pays de liberté.

Politique financière, économique :

Sur le plan financier, les idées générales exprimées par M. Pinay puis par M. Giscard d'Estaing doivent être soutenues.

L'économie doit cependant abandonner les formes trop étroites d'un rigorisme stérile pour se diriger vers des solutions plus libérales.

Politique sociale :

Le Parlement doit par des lois de protection, par des subventions de fonctionnement, aider les organismes d'intérêt social, notamment les vieux travailleurs, les infirmes, les malades ; obtenir une juste augmentation et le service régulier des pensions et retraites.

Politique fiscale :

Et tout d'abord il faut demander et tout mettre en œuvre pour obtenir un aménagement fiscal de base, de manière à compenser les taxes perçues à l'importation et qui sont la cause de la vie chère, et de manière que les impôts généraux, quels qu'ils soient, ne soient appliqués qu'après un abattement systématique qui diminue les prix de revient et les frais généraux.

Mes connaissances, en cette matière, me serviront.

II. — Sur le plan départemental.

Le problème de la canne à sucre :

J'entends tout d'abord dénoncer et démolir l'effroyable campagne menée contre moi comme maire de Saint-Denis et laissant croire que j'ai été adversaire des planteurs et que j'ai empêché une manifestation de pénétrer en janvier à Saint-Denis.

Voici les faits : l'ordre du chef-lieu incombe non pas au maire mais au préfet qui seul peut autoriser ou interdire une manifestation ; or, les organisateurs de cette manifestation ont négligé cette condition formelle car ils voulaient créer des désordres, comme on le fit ailleurs, pour engager ma responsabilité personnelle.

La preuve en est faite puisque d'autres planteurs ont été admis à tenir un meeting à Saint-Denis, pour cette raison qu'ils ont respecté la loi et obtenu l'autorisation nécessaire.

*
* *

Le problème de la canne à sucre exige, pour parvenir à une solution, que planteurs et usiniers établissent préalablement en commun une chartre qui permettrait aux parlementaires d'obtenir satisfaction non pas pour les uns ou pour les autres, mais pour l'économie réunionnaise tout entière.

Il faut dans tous les cas, que les planteurs de chez nous soient garantis que leur travail est non seulement rémunéré mais qu'il leur permette de vivre décemment.

La solution intervenue récemment est insuffisante et elle ne peut être que provisoire.

Le commerce, l'industrie, l'artisanat :

La Réunion subit l'hypothèque de l'éloignement. Il faut obtenir de justes et larges compensations à cet éloignement de manière que le commerce soit moins aléatoire, que les formules de crédit deviennent plus libérales et moins rigoureuses, que les petites industries se créent, se développent et emploient le plus grand nombre de travailleurs.

L'artisanat doit être soutenu de telle manière qu'on s'adresse à lui dans la plupart des cas où jusqu'ici seule l'importation pouvait répondre aux besoins.

Les fonctionnaires départementaux et communaux :

A Saint-Denis le personnel communal sait la bataille que j'ai menée en sa faveur.

Or, ce qu'il faut demander et obtenir c'est l'égalité stricte et automatique entre tous ceux qui servent l'Etat et ceux qui servent le département ou les communes.

Les grands problèmes de la démographie :

La progression démographique est une grave menace pour l'avenir. Jusqu'ici nous avons pu y faire face, mais dans certaines communes seulement, et cela par le développement considérable des entreprises de construction et la création d'industries petites et moyennes.

L'émigration est un moyen nécessairement réduit qu'il faut utiliser avec réserve.

Tandis qu'il faut utiliser au maximum les chances que donnent les nouvelles lois agricoles qui permettront de mettre en culture des terres jusqu'ici abandonnées, et il faut surtout établir un régime d'aide soit par subvention soit par des moyens de crédit à long terme pour toutes les activités propres à procurer du travail à ceux qui en recherchent.

La jeunesse scolaire :

Quant au problème de la jeunesse, il nous faut :

— des lycées,
— des collèges techniques,
— des collèges d'enseignement général,
— des écoles,
— des stades et des terrains de sport.

Il faut trouver des moyens de crédit pour réaliser ce vaste programme. Ce sera l'une de mes premières occupations.

Un vaste programme social :

Il faut s'attaquer au problème des taudis et remplacer les bidonvilles par des lotissements entrepris par les communes.

Il nous faut construire des asiles de vieillards, des crèches, des maisons d'hébergement.

Des initiatives :

Le projet d'aérodrome avec piste pour avions à réaction doit être réalisé.

Il est nécessaire que La Réunion possède, elle aussi, et rapidement, la télévision.

Toute initiative ayant pour but de supprimer les conséquences de l'éloignement auront mon plein accord et je leur apporterai mon soutien.

***

Le 18 novembre, vous aurez à manifester votre choix, votre libre volonté. J'espère, par les encouragements reçus, que votre choix se portera sur moi.

Ne vous abstenez pas, demandez à vos parents, à vos amis de ne pas s'abstenir, car il nous faut essayer d'obtenir une décision dès le 18 novembre.

Refusez vos suffrages aux candidats de division, faites bloc sur mon nom !

Il nous faut un bloc massif. Car ma victoire sera celle de tous ceux qui veulent un meilleur avenir pour la Réunion.

Votez :

M[e] GABRIEL MACÉ
Candidat Républicain-Indépendant

Remplaçant éventuel :

Docteur PHILIPPE VINSON

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Marcel VAUTHIER
(Candidat du Mouvement Républicain Populaire)
élu le 18 novembre 1962
(C.D.)

Mes chers compatriotes,

Je veux, tout d'abord, rendre hommage à l'Association des maires de l'Ouest qui, rompant avec un individualisme périmé, a, dans les meilleures traditions démocratiques, après en avoir discuté, bien pesé sa décision de recommander ma candidature à vos suffrages.

Cette décision m'honore et fixe mes responsabilités. Avant tout, j'aurai celle de vous « représenter ». Il n'est rien que je ne ferai, en ma qualité de parlementaire, sans penser que c'est en votre nom que j'agirai. Dans ce but, je suis prêt à être, au sein de la représentation parlementaire réunionnaise, un coéquipier loyal.

Je reste fidèle à l'idéal de démocratie chrétienne du Mouvement Républicain Populaire auquel j'ai toujours appartenu. Je saurai toujours concilier la sauvegarde des principes républicains avec le respect dû au Général de Gaulle, le sauveur de la patrie. Je ne conçois pas, d'ailleurs, le rôle d'un député de la Réunion comme celui d'un opposant systématique.

En ce qui concerne notre statut, je suis résolument pour la départementalisation conditionnée par un harmonieux équilibre entre les pouvoirs du préfet et ceux du Conseil général dont la tâche, à mon avis, est de promouvoir les mesures que vos députés et sénateurs et votre conseiller économique ont pour mission de faire accepter par le Parlement et le Gouvernement.

Je suis donc absolument contre toute forme d'autonomie qui, selon moi ne peut conduire notre pays qu'à la division, la faiblesse et la ruine. La Réunion, fille de France, sera toujours pour moi une « Goutte de patrie dans l'Océan Indien ».

Qu'il s'agisse de la défense des planteurs et de tous les travailleurs de la valorisation de notre sucre, de la modernisation et de l'extension de notre réseau routier, d'adductions d'eau ou de constructions d'écoles, je n'aurai de cesse que je fasse aboutir les projets relatifs à l'avenir économique, social et, partant, politique, de la collectivité réunionnaise.

C'est en collaboration constante que je travaillerai avec vous. Cette collaboration devra s'exercer surtout par l'intermédiaire de vos élus locaux dont je souhaite les prises de conscience encore plus grandes et plus nombreuses, en raison de l'érection en communes de certaines sections Saint-Louisiennes et Saint-Pauloises.

Je n'en serai pas moins accessible à chacun d'entre vous, mes chers amis, comme vous m'avez toujours connu.

Je vous prie d'assister aux réunions d'information que je tiendrai à votre intention, tant il est vrai que pour mieux s'apprécier, il faut mieux se connaître.

D'avance, je vous remercie de votre confiance et je remercie également mon ami Valère Clément de son geste réaliste et courtois.

Marcel VAUTHIER
Vice-Président du Conseil Général
Ancien Sénateur

Remplaçant éventuel :

Serge SAINT-ALME
Président de l'Association des Maires de l'Ouest
Conseiller général

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

M. Marcel CERNEAU

(Candidat d'Entente Démocratique)

élu le 25 novembre 1962

(C.D.)

Chères électrices,

Chers électeurs,

Les nombreux témoignages d'encouragement que j'ai reçus de vous au cours de la législature qui vient de se terminer, me font un devoir de solliciter à nouveau vos suffrages, pour continuer ma tâche exaltante de « défense de la Collectivité réunionnaise » avec le programme qui a reçu votre chaleureuse approbation lors des scrutins du 17 novembre 1957 et du 23 novembre 1958.

J'ai conscience, pendant ces quatre années de mandat législatif, d'avoir travaillé de mon mieux pour apporter un peu plus de bien-être dans les foyers créoles et d'avoir, suivant ma devise : « Servir la Réunion et la France confondues dans la même foi ».

Le format réglementaire de cette circulaire ne permet pas l'insertion de mes activités parlementaires, même sous la forme d'une analyse très sommaire. Elle paraîtra dans le *Journal de l'Ile de la Réunion.*

Depuis 1958, de très nets progrès peuvent être constatés dans tous les domaines de la Réunion.

Les sommes investies au titre du F.I.D.O.M. de 1958 à 1962 sont de l'ordre de 8 milliards 500.000 francs CFA.

La progression annuelle de la masse des crédits alloués à ce titre est spectaculaire. Elle aura plus que doublé en quatre ans, grâce au vote de la Loi Programme, d'initiative parlementaire, du 30 juillet 1960. Nous enregistrerons bientôt les effets du IVe Plan.

A ces crédits du F.I.D.O.M., s'ajoutent les dotations provenant des Ministères techniques. Je me contenterai d'indiquer que le montant des subventions pour les constructions scolaires du 1er degré est passé de 115 millions AF en 1958 à 472 millions AF en 1962 — soit 4 fois plus — et qu'une somme de 300 millions de francs CFA vient d'être mise à la disposition du Préfet pour les Sports et la Jeunesse.

Il faut également souligner que, grâce au volume constamment accru des primes et des prêts à la construction, le nombre de logements construits annuellement est passé de 613 en 1958 à 1.202 en 1961. Il atteindra vraisemblablement le chiffre de 1.500 en 1962.

D'importantes mesures sociales sont intervenues d'autre part :

— Le montant horaire du S.M.I.G., qui était de 43,65 francs CFA au 1er juin 1958, a atteint 60,50 francs CFA au 1er juillet 1962, subissant ainsi une augmentation de près de 40 0/0.

— Les allocations familiales ont été relevées par un arrêté ministériel en date du 17 février 1962. L'extension de la compétence de la « Commission Prigent » aux problèmes de la famille, devrait permettre de les valoriser fortement.

— La loi nº 60-1436 du 27 décembre 1960 a étendu le bénéfice des allocations familiales au personnel domestique.

— La loi nº 60-1437 du 27 décembre 1960 a étendu le bénéfice des allocations familiales aux marins-pêcheurs.

— La loi nº 61-815 du 29 juillet 1961 a étendu le bénéfice de l'Allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité aux personnes âgées bénéficiaires de l'Aide sociale.

— Le décret nº 62-185 du 17 février 1962 a ramené le délai de carence de 8 à 3 jours. De ce fait, l'indemnité journalière prévue au code de la Sécurité sociale est accordée à partir du 4e jour suivant le point de départ de l'arrêt du travail.

— Le décret nº 62-532 du 21 avril 1962 a réduit de 50 à 30 jours le délai d'ouverture des droits à la Sécurité sociale.

— Le décret nº 62-683 du 16 juin 1962 a institué la compensation nationale des risques dans le domaine de la maladie.

D'autres textes sont en cours d'élaboration et seront prochainement publiés.

Il importe en outre d'indiquer que depuis 1961 des distributions de lait ont lieu à la Réunion. Le crédit accordé est de 1 million de NF par an, ce qui correspond à 550 tonnes de lait sec.

Dans le secteur de la fiscalité directe, une loi du 21 décembre 1960 nous a accordé des avantages particuliers dont la Métropole ne bénéficie pas.

Pour les planteurs de cannes, un protocole signé le 30 juin 1962 entre le Ministre d'Etat chargé des D.O.M. et le Ministre des Finances et des Affaires économiques dispose qu'une aide financière sera accordée à la Réunion dans la limite de 25.000 tonnes de sucre produites en dehors du contingent de 200.000 tonnes, les petits planteurs de moins de 150 tonnes recevant le prix plein pour toute leur production.

Je me suis borné à l'essentiel.

Certes, nous sommes encore loin du compte. La misère est toujours installée dans de nombreux foyers. — Trop de Réunionnaises et de Réunionnais sont mal nourris, mal vêtus, mal logés. Notre équipement scolaire est insuffisant. Il nous faut des routes, des adductions d'eau, etc. Notre agriculture doit être développée, diversifiée. Nous n'avons pour ainsi dire pas d'industrie en dehors de celles du sucre et du bâtiment. Un plan social et un plan économique de longue durée s'imposent de toute urgence.

On peut cependant affirmer, sans crainte de se tromper, qu'aucune époque n'a été plus féconde en si peu de temps.

Je n'ai pas la sotte prétention de porter à mon seul crédit, la somme de mesures nouvelles instaurées en tous domaines, qui n'ont été rendues possibles qu'en raison de la solidarité nationale exercée dans le cadre départemental.

Il m'est permis de croire toutefois que mes interventions incessantes, dont les principales ont été portées à votre connaissance par la presse locale, ainsi que celles de mes collègues, ne sont pas totalement étrangères aux incontestables progrès réalisés en quatre ans à la Réunion.

En ce qui concerne spécialement notre cher Sud, vos maires, vos Conseillers généraux, dont le dévouement n'a pas besoin d'être rappelé, vous diront que j'ai toujours été à leurs côtés pour les aider à améliorer et à développer l'équipement de leurs communes.

Je vous avais promis un grand établissement secondaire : dès les premiers mois de 1963, commencera au Tampon la construction d'un lycée moderne et classique avec section technique annexée, pouvant recevoir 1.300 élèves dont 400 internes.

Je vous avais fait part de la nécessité d'une politique de l'eau : la première tranche du projet du « Bras de la Plaine » d'un montant de 900 millions de francs CFA a été approuvée le 9 octobre 1962 par la Commission de la Communauté européenne.

L'aménagement hydroélectrique de Langevin a été réalisé.

D'autres projets importants intéressant différentes Communes du Sud sont en cours d'élaboration.

Pour les planteurs de cannes sinistrés de la région du Sud en 1961, une subvention exceptionnelle de 50 millions de francs CFA a été accordée. C'est un fait sans précédent.

Il faudra continuer à travailler avec ténacité pour assurer une vie meilleure à tous : planteurs, ouvriers, employés, anciens combattants, retraités, économiquement faibles, vieilles et vieux, etc. Personne ne doit être oublié.

Notre expansion économique, créatrice d'emplois, de débouchés, de revenus nouveaux pour nos jeunes forces intellectuelles et manuelles est une obligation littéralement vitale pour la Réunion.

Chères électrices, chers électeurs, si vous approuvez mon action, si vous me faites confiance pour la continuer, votez et faites voter en masse le 18 novembre pour le candidat national.

Vive la Réunion !
Vive la République !
Vive la France !

Marcel CERNEAU
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Docteur Guy HOARAU
Conseiller Général. — Maire de Saint-Joseph

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Les députés des Territoires d'outre-mer ont été élus au scrutin majoritaire à un tour en vertu de l'Ordonnance n° 59-277 du 4 février 1959 modifiée et complétée par la loi n° 59-959 du 31 juillet 1959.

TERRITOIRE DES COMORES

2 Députés.

M. Saïd IBRAHIM

Député sortant

élu le 21 novembre 1962

(Apparenté U.N.R. - U.D.T.)

Remplaçant éventuel :

ABULHAMID MOHAMED

M. Ahmed MOHAMED

Député sortant

élu le 21 novembre 1962

(Apparenté U.N.R. - U.D.T.)

Remplaçant éventuel :

ABDOU SALIM GALIPHANE

MM. Saïd IBRAHIM et Ahmed MOHAMED, candidats sur une liste unique, élus députés le 21 novembre 1962 n'ont pas publié de circulaire électorale. (Déclaration de M. l'Administrateur supérieur, Chef du territoire des Comores, à M. le Secrétaire général de l'Assemblée Nationale en date du 5 février 1963).

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

1 Député.

M. Ahmed-Idriss MOUSSA
(Candidat du Mouvement Populaire)
élu le 18 novembre 1962
(Apparenté U.N.R. - U.D.T.)

Parti Mouvement Populaire de la C.F.S.
Section de Djibouti.

Electeurs, Electrices,

La Côte Française des Somalis n'a jamais connu dans son histoire de partis politiques organisés, à moins d'étiquettes électorales sans objectif dont les leaders faisaient la course au pouvoir.

Habitants de la Côte Française des Somalis, vous savez tous que le Parti Mouvement Populaire de la Côte Française des Somalis a été fondé en 1960 pour créer dans ce pays une politique stable et fructueuse, en combattant le péril que causait le tribalisme, qui était jadis la technique de nos anciens leaders, dont certains figurent sur la liste des candidats pour les élections du 18 novembre 1962.

Pour consolider les liens qui unissent les deux communautés métropolitaine et autochtone.

Pour instaurer l'unité des esprits, afin de faciliter les courants d'idées, d'opinions auxquelles devront aboutir les futures grandes réalisations sur le plan politique, économique, social et culturel.

Pour donner à la Côte Française des Somalis le sens réel de la responsabilité, d'organisation et de collaboration sincère basé sur les principes démocratiques.

Pour produire et pour former les éléments valables qui auront la tâche de diriger avec sagesse et efficacité l'avenir du pays.

Electeurs, Electrices,

Nous vous mettons en garde contre les esprits malsains, les assoiffés du pouvoir. Acceptez-vous de rester dans l'obscurité pendant que l'Afrique est en marche ?

Politiciens de la petite semaine le peuple a étudié de très près vos attitudes stériles. Il a tellement souffert pendant vos années de course au pouvoir !...

Electeurs, Electrices,

En votant pour le candidat du Parti Mouvement Populaire, vous voterez pour un groupe d'hommes capables, dynamiques qui guideront le Territoire vers un but déterminé.

Vive la Ve République !
Vive la Côte Française des Somalis !
Vive le Parti Mouvement Populaire !

Le Candidat :

MOUSSA Ahmed-Idriss

Remplaçant éventuel :

HOUSSEIN Hassan Alamagan

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

et ressortissants français des NOUVELLES-HÉBRIDES

---

1 Député.

M. Maurice LENORMAND
(Candidat d'Union Calédonienne)
élu le 18 novembre 1962
(C.D.)

Union Calédonienne.

Electrices, Electeurs, chers compatriotes,

Le 18 novembre prochain vous serez appelés à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale.

En fait, vous aurez à renouveler votre confiance à un homme, à un programme et à une politique qui ont orienté les destinées de notre Territoire depuis plus de dix ans.

Le 18 novembre prochain vous aurez à vous prononcer à nouveau et pour la quatrième fois sur l'œuvre politique de votre député et à faire le bilan de son action.

C'est avec confiance et sérénité, avec le sentiment d'avoir efficacement défendu vos intérêts et servi en même temps les vrais intérêts de la France, que je me présente à vos suffrages.

L'exploitation démesurée d'un procès, exploitation qui n'est que l'aboutissement de la campagne forcenée qui est menée depuis dix ans contre moi, ne pourra jamais m'amener à abandonner l'œuvre politique que j'ai entreprise.

Mon remplaçant, M. Roch Pidjot, vice-président du Conseil de Gouvernement et fondateur de l'Union Calédonienne, a su gagner la sympathie et l'estime de tous, et c'est à sa sagesse et à sa compétence que le ministre Robert Buron rendait récemment un vibrant hommage.

Notre programme électoral, vous le connaissez. C'est la poursuite de l'œuvre de longue haleine et du travail assidu qui est en cours de réalisation depuis des années et dont vous pouvez sentir depuis longtemps les effets et apprécier les résultats.

C'est la volonté d'assurer l'évolution progressive de notre pays et de réaliser son développement économique et social.

Le programme de l'Union Calédonienne a ceci de particulier, c'est qu'il n'y en a pas d'autre en Nouvelle-Calédonie. Tous les partis politiques qui se sont créés depuis le lancement de notre mouvement, et même ceux qui se disent sans étiquette politique, ont dû en reprendre les points pour être pris en considération par les électeurs du pays.

Après dix années de luttes et de labeur l'Union Calédonienne est fière de presenter le palmarès impressionnant de ses réalisations. Il n'est pas de domaine où ses efforts, ses initiatives en faveur du progrès et d'un mieux-être de la population, ne se soient traduits en actes.

C'est la première fois, en Nouvelle-Calédonie, qu'une formation politique est parvenue à se dégager de l'étreinte des féodalités économiques pour marcher résolument vers une société

plus juste, plus fraternelle, dont tous les membres, quelle que soit leur race ou leur origine, sont invités à coopérer à l'édification d'une même cité.

Ce dont nous sommes tout particulièrement fiers, c'est d'avoir apporté la preuve que les habitants de ce pays étaient capables de gérer leurs propres affaires, c'est d'avoir travaillé à faire de tous les Français, blancs et noirs, les hommes d'une même terre. Si notre île a pu résister à tous les assauts, c'est parce que depuis 1951 l'Union Calédonienne a réalisé sa devise : « deux couleurs mais un seul peuple ». Toute notre action a été guidée par le double souci de poursuivre l'union de tous les Calédoniens rassemblés dans une seule communauté fondée sur un même patrimoine commun, et de porter toujours plus haut la prospérité et l'activité économique du pays pour en faire bénéficier, dans un esprit de justice, toutes les catégories de la population.

Une politique, se juge à ses résultats.

Ces résultats, chacun peut les constater :

— Réalisation progressive d'une véritable union entre tous les habitants de ce pays, suppression de toutes les formes de discrimination raciale et égalité des droits ;

— Réalisation d'un régime social avancé : application du Code du travail, allocations familiales pour tous, égalité des salaires, retraite des vieux travailleurs, etc. ;

— Réalisation d'un programme de constructions H.L.M. et d'aide à l'habitat ;

— Développement sans précédent de l'enseignement et des sports ;

— Adductions d'eau et construction de dispensaires ;

— Prêts et aides à l'agriculture et à l'élevage ;

— Création de caisses de stabilisation des prix du café et du coprah ;

— Exonérations douanières pour les matériels agricoles et miniers ;

— Exonérations d'impôt foncier pour les agriculteurs et éleveurs propriétaires de moins de 200 ha ;

— Agrandissement des réserves autochtones, etc.

Après dix ans de travail vous êtes en mesure de juger non sur des promesses, mais sur des actes.

Tous ces résultats ont été acquis grâce à la confiance de plus en plus large de la population, et cela malgré les attaques, les mensonges et les calomnies.

Depuis dix ans nous avons dû surmonter les pires difficultés : crises économiques, sècheresse, cyclone. Nous avons sauvegardé l'essentiel et évité la dégradation du niveau de vie des Calédoniens.

Maintenant une nouvelle étape est à franchir. Il faut aller plus loin, unir nos efforts pour cesser d'être un pays sous-développé, assurer la relance économique de la Nouvelle-Calédonie par une diversification de ses ressources, et l'application du programme suivant :

— Industrialisation du Nord-Calédonien ;

— Développement des industries agricoles et pastorales ;

— Réalisation du plan de développement touristique et création d'un Office territorial du tourisme ;

— Aboutissement de l'industrie des pêcheries ;

— Réalisation de la digue de Nouville et du grand lotissement de 800 lots ;

— Défense du franc pacifique ;

— Réforme de la Chambre de commerce et de la Chambre d'agriculture ;

— Maintien et agrandissement des réserves autochtones ;

— Politique du plein emploi ;

— Poursuite du plan de constructions scolaires, d'équipement sportif et de développement accéléré de l'enseignement, maintien des subventions aux écoles privées ;

— Politique de l'habitat pour tous et de l'électrification des collectivités ;

— Equipement social et sanitaire, adductions d'eau, équipement routier, cabines téléphoniques ;

— Rapatriement des Vietnamiens.

La réalisation de ce programme suppose :

— Le maintien des prérogatives financières et fiscales de l'Assemblée Territoriale

— L'application loyale de notre statut dans son esprit et dans sa lettre

— L'épanouissement de la collectivité calédonienne dans l'ensemble français et sous les plis du drapeau tricolore, symbole des libertés démocratiques, de la fraternité et de l'égalité de tous les Français.

Electrices, Electeurs, chers compatriotes,

Je vous demande à nouveau votre confiance car j'ai moi-même une confiance totale dans les chances de la Nouvelle-Calédonie.

Votez pour une Calédonie prospère, heureuse et fraternellement unie.

Votez pour la paix et le progrès de notre petit pays.

Votez pour son renouveau économique.

Votez Union Calédonienne :

MAURICE H. LENORMAND
Député sortant

Candidat :

Remplaçant éventuel :

ROCH PIDJOT
Vice-Président du Conseil de Gouvernement

POLYNÉSIE FRANÇAISE

1 Député.

M. John TEARIKI
(Candidat du Rassemblement Démocratique des Populations Tahitiennes)
élu le 25 novembre 1962
(Apparenté C.D.)

« Le R. D. P. T. entend maintenir et resserrer les liens entre la France et la Polynésie »,

Déclare le député J. Teariki.

« Nous demandons à Dieu de protéger notre pays et de veiller à la continuité de ces liens ».

Dimanche, pour la troisième fois cette année, les électrices et les électeurs du Territoire se sont rendus aux urnes; il s'agissait cette fois de désigner le représentant de la Polynésie française à l'Assemblée Nationale.

Les résultats définitifs du scrutin ne seront connus que dans quelques jours, lorsque tous les bureaux de vote des îles Marquises et des Tuamotu-Gambier auront pu transmettre à Papeete leurs résultats. Mais, dès à présent, le résultat définitif est acquis et la physionomie actuelle du scrutin désigne le futur député de la Polynésie française.

M. John Teariki, député sortant, est considéré comme virtuellement élu ; hier mercredi à 11 h. 30, M. John French Mahuru Teariki rassemblait 9.543 suffrages ; M. Rudolph Bambridge, 7.116 voix, M. Jean Baptiste Ceran-Jerusalemy 2.472 voix, et M. Roland Morillot, 2.017.

Le futur député de la Polynésie française, M. Teariki, est né le 12 juillet 1914 dans l'île de Moorea, à Afareaitu, dont il préside aujourd'hui le Conseil de district et où, agriculteur et armateur, il réside normalement.

La carrière publique de M. Teariki a commencé en 1952 ; cette année-là, pour la première fois, il sollicita les suffrages de ses concitoyens et fut élu Président du Conseil de district ; le 18 janvier 1953, il est élu Conseiller territorial dans la circonscription de Moorea ; il est réélu le 3 novembre 1957 et aux récentes élections du 14 octobre 1962. A l'Assemblée territoriale, M. Teariki a successivement été membre de la Commission permanente en 1958, puis Vice-Président de cette Commission en 1960.

Les options politiques de M. John Teariki sont bien connues ; dès la fondation du parti, il milite au sein du Rassemblement démocratique des populations tahitiennes et, en 1959, il est élu deuxième Vice-Président du Comité directeur Pouvanaa ; aujourd'hui, il en assume la première Vice-Présidence.

Chacun se souvient enfin que M. Teariki, succédant à M. Marcel Oopa dont il était le suppléant à l'élection législative du 26 juin 1960, est, en juillet 1961, devenu pour la première fois député de la Polynésie française.

Aujourd'hui, M. John Teariki, pourvu d'un second mandat, va représenter la Polynésie

française à la nouvelle Assemblée Nationale au sein de laquelle il aura à cœur de soutenir les intérêts généraux du Territoire.

Nous rappelons à ce propos que M. John Teariki, dans la déclaration qu'il a prononcée à ce micro la semaine dernière avant le scrutin, a tenu à préciser sa position et celle du Groupe R.D.P.T. Comité Pouvanaa.

« En dépit des assertions tendancieuses qui ont été propagées par quelques groupes politiques, a-t-il déclaré, le R.P.D.T. entend maintenir et resserrer les liens existant actuellement entre le Gouvernement de la Ve République et le territoire de la Polynésie.

Remplaçant éventuel :

JACQUES DROLLET

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

1 Député.

M. Albert BRIAND
élu le 25 novembre 1962
(N.I.)

Electrices, Electeurs de l'Archipel, Chers amis.

Je suis candidat à la députation.

Parce que :

D'abord, nos îles doivent être représentées par un Saint-Pierrais.

Lorsqu'au cours de mes voyages on m'interroge sur le nom du député et que je dois répondre que ce n'est pas quelqu'un du pays, je trouve que c'est assez humiliant, car on sait que le pays le plus perdu dans la brousse a son propre représentant.

Donc par souci de dignité, le député doit être Saint-Pierrais !

Il faut aussi connaître Paris. Là, aucun problème pour moi car depuis plusieurs années, j'ai à Paris une représentation permanente qui me permet de garder un contact étroit avec les affaires de la métropole.

Connaître non seulement Paris mais aussi les pays du Marché commun étant donné le projet de Grand Port. Là encore, j'ai des relations intéressantes.

Puisque le problème majeur du territoire actuellement en est la situation économique, il faut quelqu'un qui soit présentement et intimement lié à ce qui existe d'actif.

En ce qui concerne les questions sociales, je suis décidé à les appuyer et j'en serai d'autant plus aise que, redonnant un essor à l'activité économique je contribuerai à apporter du bien-être.

Je vous fais grâce des longues listes que vous trouvez habituellement dans les professions de foi mais je pourrai, au cours des allocutions radiophoniques vous toucher quelques mots sur cette question.

Je ne suis inscrit à aucun parti politique car ce qui compte avant tout c'est Saint-Pierre. Avoir nos îles prospères, c'est bien le meilleur service qu'on puisse rendre à la France.

Par souci de dignité, votez Saint-Pierrais !

Pour un avenir vivant, votez

ALBERT BRIAND

Remplaçant éventuel :

ROBERT SERGE

ILES WALLIS ET FUTUNA

1 Député.

M. Hervé LOSTE

élu le 2 décembre 1962

(R.I.)

Amis Wallisiens et Futuniens,

Je vais solliciter vos suffrages pour vous représenter à l'Assemblée Nationale en France.

Je ne pensais pas quand je suis venu parmi vous la première fois, que j'aurais le très grand plaisir d'y compter beaucoup d'amis, ce qui m'a profondément touché.

Ce sont ces amis qui sont venus me prier d'être votre représentant et je ne saurais me dérober à ce devoir.

Avant toute chose je vous assure de ma fidélité à vous tous, pour défendre vos croyances et vos coutumes.

Tout ceci est sur le plan moral, mais ayant constaté combien vous aviez besoin que l'on s'occupe de vous, que l'on vous comprenne, qu'on vous vienne en aide, nous avons recherché quel était le premier programme pour vous obtenir des jours meilleurs.

Je viens donc vous proposer pour une première tranche, de demander la sollicitude de la France pour :

1° La construction de six écoles, trois à Wallis, trois à Futuna. Ces écoles doivent être comme vous le désirez, avant tout des écoles catholiques;

2° Un bateau pouvant relier régulièrement Futuna à Wallis;

3° La création de conduites d'eau, alimentant vos divers villages, tant à Wallis qu'à Futuna.

4° La création et l'amélioration des routes, étant entendu que ces travaux doivent être exécutés par un service de travaux publics employant de la main-d'œuvre locale;

5° Arrangement des wharfs de débarquement;

6° Amélioration de l'aérodrome de Wallis, et étude des possibilités offertes à Futuna dans le but d'essayer d'aménager un terrain accessible aux avions légers ;

7° Mon souhait le plus vif, est le développement de votre artisanat local, nattes, tapas, colliers, curios; et je ferai l'impossible pour trouver des débouchés;

8° Examen avec l'Assemblée Territoriale des possibilités de reprise des exportations de coprah de Wallis par la diminution de la taxe à l'importation et l'augmentation de la subvention des frais de transport ;

9° Je porterai également mon action, sur la création du tourisme, apportant indirectement des clients français et étrangers à vos activités;

10° Obtenir le relèvement des salaires qui sans être comparables à ceux de Nouvelle-Calédonie, doivent être augmentés pour permettre aux travailleurs de vivre avec leur famille

11° Enfin je ferai tous mes efforts pour rester en liaison étroite avec vos administrateurs étant entendu que je défendrai toujours vos justes revendications.

Mon idéal, c'est d'être, de rester votre ami, c'est dans cet esprit que je crie avec vous

Vive Wallis et Futuna et vive la France!

Candidat titulaire :

HERVÉ LOSTE

Remplaçant éventuel :

TAMOLE LIKALETO dit MANUOFIUA

LISTE DES DÉPUTÉS

proclamés élus à la suite des élections générales des 18 et 25 novembre 1962.

A

MM.

Abelin	Vienne.
Achille-Fould	Gironde.
Aillières (d')	Sarthe.
Aizier	Seine-et-Oise.
Albrand	Guadeloupe.
Alduy	Pyrénées-Orientales.
Ansquer	Vendée.
Anthonioz	Ain.
Augier	Vaucluse.
Mme Aymé de la Chevrelière	Deux-Sèvres.

B

Bailly	Territoire de Belfort.
Ballanger (Robert)	Seine-et-Oise.
Balmigère	Hérault.
Barberot	Ain.
Barbet (Raymond)	Seine.
Bardet (Maurice)	Morbihan.
Barniaudy	Hautes-Alpes.
Barrot (Noël)	Haute-Loire.
Bas	Seine.
Baudis	Haute-Garonne.
Baudouin	Manche.
Bayle	Var.
Bayou (Raoul)	Hérault.
Beauguitte (André)	Meuse.
Béchard (Paul)	Gard.

MM.

Becker	Doubs.
Bécue	Nord.
Bénard (François)	Oise.
Bénard (Jean)	Indre.
Bérard	Vaucluse.
Béraud	Pas-de-Calais.
Berger	Côte-d'Or.
Bernard	Isère.
Bernasconi	Seine.
Berthouin	Indre-et-Loire.
Bettencourt	Seine-Maritime.
Bignon	Charente-Maritime.
Billères	Hautes-Pyrénées.
Billotte	Seine.
Billoux	Bouches-du-Rhône.
Bisson	Calvados.
Bizet	Manche.
Blancho	Loire-Atlantique.
Bleuse	Seine.
Boinvilliers	Cher.
Boisdé (Raymond)	Cher.
Boisson	Seine-Maritime.
Bonnet (Christian)	Morbihan.
Bonnet (Georges)	Dordogne.
Bord	Bas-Rhin.
Bordage	Deux-Sèvres.
Borocco	Haut-Rhin.
Boscary-Monsservin	Aveyron.
Boscher	Seine-et-Oise.
Bosson	Haute-Savoie.
Boulin	Gironde.
Bourdellès	Côtes-du-Nord.

MM.	
Bourgeois (Georges)	Haut-Rhin.
Bourgeois (Lucien)	Var.
Bourges	Ille-et-Vilaine.
Bourgoin	Seine.
Bourgund	Haute-Marne.
Bousseau	Vendée.
Boutard	Haute-Vienne.
Bouthière	Saône-et-Loire.
Brettes	Gironde.
Briand	Saint-Pierre-et-Miquelon.
Bricout	Aisne.
Briot	Aube.
Broglie (de)	Eure.
Brugerolle	Charente-Maritime.
Brugière	Puy-de-Dôme.
Buot (Henri)	Calvados.
Bustin	Nord.

C

Cachat	Seine-et-Oise.
Caill (Antoine)	Finistère.
Caille (René)	Rhône.
Calméjane	Seine.
Cance	Seine-Maritime.
Capitant	Seine.
Carlier	Pas-de-Calais.
Carter	Seine.
Cassagne	Gironde.
Catalifaud	Aisne.
Catroux	Alpes-Maritimes.
Catry	Pas-de-Calais.
Cazenave	Gironde.
Cermolacce	Bouches-du-Rhône.
Cerneau	La Réunion.
Césaire	Martinique.
Chaban-Delmas	Gironde.
Chamant	Yonne.
Chambrun (de)	Lozère.
Chandernagor	Creuse.
Chapalain	Sarthe.
Chapuis	Isère.
Charbonnel	Corrèze.
Charié	Loiret.
Charpentier	Marne.
Charret (Edouard)	Rhône.
Charvet	Rhône.
Chauvet	Cantal.
Chazalon	Loire.
Chaze	Ardèche.
Chérasse	Seine-Maritime.
Christiaens	Nord.
Clerget	Haute-Saône.
Clostermann	Seine-et-Oise.
Collette	Pas-de-Calais.
Commenay	Landes.
Comte-Offenbach	Seine.
Cornette	Nord.
Corniglion-Molinier	Alpes-Maritimes.
Cornut-Gentille	Alpes-Maritimes.
Coste-Floret (Paul)	Hérault.
Couderc	Lozère.
Couillet	Somme.
Coumaros	Moselle.
Couzinet	Haute-Garonne.

D

Dalainzy	Meurthe-et- Moselle.
Damette	Nord.
Danel	Nord.
Danilo	Rhône.
Darchicourt	Pas-de-Calais.
Darras	Pas-de-Calais.
Dassault (Marcel)	Oise.
Dassié	Loire-Atlantique.
Daviaud	Charente-Maritime.
Davoust	Mayenne.
Defferre	Bouches-du-Rhône.
Degraeve	Marne.
Dejean	Ariège.
Delachenal	Savoie.
Delatre	Seine-Maritime.

MM.

Deliaune	Gironde.
Delmas	Tarn-et-Garonne.
Delong	Haute-Marne.
Delorme	Basses-Alpes.
Delory	Pas-de-Calais.
Deniau	Loiret.
Denis (Bertrand)	Mayenne.
Denvers	Nord.
Derancy	Pas-de-Calais.
Deschizeaux	Indre.
Desouches	Eure-et-Loir.
Didier	Drôme.
Mlle Dienesch	Côtes-du-Nord.
Doize	Bouches-du-Rhône.
Drouot-L'Hermine	Seine-et-Oise.
Dubuis	Ain.
Duchesne	Calvados.
Ducos	Haute-Garonne.
Duffaut (Henri)	Vaucluse.
Duflot	Pas-de-Calais.
Duhamel	Jura.
Dumas	Savoie.
Dumortier	Pas-de-Calais.
Duperier	Seine.
Dupuy	Seine.
Duraffour	Saône-et-Loire.
Durbet	Nièvre.
Durlot	Aube.
Dussarthou	Landes.
Dusseaulx	Seine-Maritime.
Duterne	Nord.
Duvillard	Loiret.

E

Ebrard (Guy)	Basses-Pyrénées.
Ehm	Bas-Rhin.
Escande	Saône-et-Loire.
Evrard (Roger)	Finistère.

F

MM.

Fabre (Robert)	Aveyron.
Fagot	Isère.
Fajon (Etienne)	Seine.
Fanton	Seine.
Faure (Gilbert)	Ariège.
Faure (Maurice)	Lot.
Feix	Seine-et-Oise.
Feuillard	Guadeloupe.
Fiévez	Nord.
Fil	Aude.
Flornoy	Seine-et-Marne.
Fontanet	Savoie.
Forest	Nord.
Fossé	Seine-Maritime.
Fouchier	Deux-Sèvres.
Fouet	Sarthe.
Fourmond	Mayenne.
Fourvel	Puy-de-Dôme.
Foyer	Maine-et-Loire.
Fraissinette (de)	Loire.
François-Benard	Hautes-Alpes.
Fréville	Ille-et-Vilaine.
Frey	Seine.
Frys	Nord.

G

Gaillard (Félix)	Charente.
Gamel	Gard.
Garcin	Bouches-du-Rhône.
Gasparini	Moselle.
Gaudin	Var.
Gauthier	Isère.
Georges	Seine-Maritime.
Germain (Charles)	Rhône.
Germain (Hubert)	Seine.
Gernez	Nord.
Giscard d'Estaing	Puy-de-Dôme.
Godefroy	Manche.
Goemaere	Loir-et-Cher.
Gorce-Franklin	Rhône.

MM.

Grailly (de)	Seine.
Grenet	Basses-Pyrénées.
Grenier (Fernand)	Seine.
Grussenmeyer	Bas-Rhin.
Guéna	Dordogne.
Guillermin	Rhône.
Guillon	Vienne.
Guyot (Marcel)	Allier.

H

Habib-Deloncle	Seine.
Halbout (André)	Calvados.
Halbout (Emile-Pierre)	Orne.
Halgouët (du)	Morbihan.
Hauret	Maine-et-Loire.
Mme Hauteclocque (de)	Seine.
Hébert (Jacques)	Manche.
Héder	Guyane.
Heitz	Somme.
Herman	Nord.
Hersant	Oise.
Herzog	Rhône.
Hinsberger	Moselle.
Hoffer	Vosges.
Hoguet	Eure-et-Loir.
Hostier	Nièvre.
Houcke	Nord.
Houël	Rhône.
Hunault	Loire-Atlantique.

I

Ibrahim (Saïd)	Comores.
Ihuel	Morbihan.

J

Jacquet (Marc)	Seine-et-Marne.
Jacquet (Michel)	Loire.
Jacquinot (Louis)	Meuse.

MM.

Jacson	Meurthe-et-Moselle.
Jaillon	Jura.
Jamot	Seine-et-Oise.
Jarrot	Saône-et-Loire.
Julien	Aveyron.
Juskiewenski	Lot.

K

Karcher	Moselle.
Kaspereit	Seine.
Kir	Côte-d'Or.
Krieg	Seine.
Krœpflé	Haut-Rhin.

L

Labéguerie	Basses-Pyrénées.
La Combe	Maine-et-Loire.
Lacoste (Robert)	Dordogne.
Lainé (Jean)	Eure.
Lalle	Côte-d'Or.
Lamarque-Cando	Landes.
Lamps	Somme.
Lapeyrusse	Lot-et-Garonne.
Larue (Tony)	Seine-Maritime.
Laudrin	Morbihan.
Laurent (Marceau)	Nord.
Laurin	Var.
Lavigne	Gironde.
Le Bault de la Morinière	Maine-et-Loire.
Lecocq	Nord.
Le Douarec (François)	Ille-et-Vilaine.
Leduc (René)	Seine-et-Oise.
Le Gall	Ardennes.
Le Gallo	Seine.
Le Goasguen	Finistère.
Le Guen	Côtes-du-Nord.
Lejeune (Max)	Somme.
Le Lann	Ille-et-Vilaine.
Lemaire	Vosges.
Lemarchand	Yonne.

MM.

Lenormand (Maurice) ..	Nouvelle-Calédonie.
Lepage	Indre-et-Loire.
Lepeu	Seine.
Lepidi	Seine.
Lepourry	Manche.
Le Tac	Seine.
Le Theule	Sarthe.
L'Huillier (Waldeck) ...	Seine.
Lipkowski (de)	Charente-Maritime.
Litoux	Loire-Atlantique.
Lolive	Seine.
Longequeue	Haute-Vienne.
Loste	Wallis et Futuna.
Loustau	Loir-et-Cher.
Luciani	Somme.

M

Macé (Gabriel)	La Réunion.
Macquet	Loire-Atlantique.
Magne	Allier.
Maillot	Doubs.
Mainguy	Seine.
Malène (de la)	Seine.
Malleville	Seine.
Manceau	Sarthe.
Marcellin	Morbihan.
Marcenet	Seine.
Marette	Seine.
Marquand-Gairard	Bouches-du-Rhône.
Martel	Nord.
Martin	Meurthe-et-Moselle.
Masse (Jean)	Bouches-du-Rhône.
Massot	Basses-Alpes.
Matalon	Bouches-du-Rhône.
Maurice-Bokanowski ...	Seine.
Max-Petit	Seine-et-Oise.
Maziol	Haute-Garonne.
Meck	Bas-Rhin.
Méhaignerie	Ille-et-Vilaine.
Mer	Seine.
Meunier	Ardennes.

MM.

Michaud (Louis)	Vendée.
Milhau (Lucien)	Aude.
Millot (Jacques)	Maine-et-Loire.
Miossec	Finistère.
Missoffe	Seine.
Mitterrand	Nièvre.
Moch (Jules)	Hérault.
Mohamed (Ahmed)	Comores.
Mollet (Guy)	Pas-de-Calais.
Mondon	Moselle.
Monnerville (Pierre)	Guadeloupe.
Montagne (Rémy)	Eure.
Montalat	Corrèze.
Montel (Eugène)	Haute-Garonne.
Montesquiou (de)	Gers.
Morisse	Seine-Maritime.
Morlevat	Côte-d'Or.
Moulin (Arthur)	Nord.
Moulin (Jean)	Ardèche.
Moussa (Ahmed-Idriss)..	Côte française des Somalis.
Moynet	Saône-et-Loire.
Musmeaux	Nord.

N

Nègre	Allier.
Nessler	Oise.
Neuwirth	Loire.
Nilès	Seine.
Noiret	Ardennes.
Notebart	Nord.
Nou	Meurthe-et-Moselle.
Nungesser	Seine.

O

Odru	Seine.
Orvoën	Finistère.

P

MM.	
Palewski (Jean-Paul)	Seine-et-Oise.
Palmero	Alpes-Maritimes.
Paquet	Isère.
Pasquini	Alpes-Maritimes.
Pavot	Nord.
Peretti	Seine.
Péronnet	Allier.
Perrin (François)	Isère.
Perrin (Joseph)	Haut-Rhin.
Perrot	Yonne.
Peyrefitte	Seine-et-Marne.
Peyret	Vienne.
Pezé	Seine.
Pflimlin	Bas-Rhin.
Philibert	Bouches-du-Rhône.
Philippe	Haute-Savoie.
Pianta	Haute-Savoie.
Pic	Drôme.
Picquot	Meurthe-et-Moselle.
Pierrebourg (de)	Creuse.
Pillet	Loire.
Pimont	Dordogne.
Planeix	Puy-de-Dôme.
Pleven (René)	Côtes-du-Nord.
Mme Ploux	Finistère.
Poirier	Seine-et-Oise.
Poncelet	Vosges.
Ponseillé	Hérault.
Poulpiquet (de)	Finistère.
Préaumont (de)	Seine.
Prigent (Tanguy)	Finistère.
Mme Prin	Pas-de-Calais.
Prioux	Seine-et-Oise.
Privat	Bouches-du-Rhône.

Q

Quentier	Oise.

R

MM.	
Rabourdin	Seine-et-Marne.
Radius	Bas-Rhin.
Raffier	Haute-Loire.
Ramette (Arthur)	Nord.
Raulet	Marne.
Raust	Tarn.
Regaudie	Haute-Vienne.
Renouard	Ille-et-Vilaine.
Réthoré	Charente.
Rey (André)	Haute-Garonne.
Rey (Henry)	Loire-Atlantique.
Ribadeau Dumas	Drôme.
Ribière (René)	Seine-et-Oise.
Richard (Lucien)	Loire-Atlantique.
Richards (Arthur)	Gironde.
Richet	Côtes-du-Nord.
Rieubon	Bouches-du-Rhône.
Risbourg	Aisne.
Ritter	Bas-Rhin.
Rivain	Maine-et-Loire.
Rives-Henrys	Seine.
Rivière (Joseph)	Rhône.
Rivière (Paul)	Loire.
Mme Roca	Gard.
Rocca Serra (de)	Corse.
Roche-Defrance	Ardèche.
Rochet (Waldeck)	Seine.
Roques	Cher.
Rossi	Aisne.
Roucaute (Roger)	Gard.
Roux	Seine.
Royer	Indre-et-Loire.
Ruais	Seine.
Ruffe	Lot-et-Garonne.

S

Sabatier	Aisne.
Sablé	Martinique.
Sagette	Cantal.
Sainteny	Seine.

MM.

Saintout	Seine.
Salagnac	Seine.
Salardaine	Charente-Maritime
Sallé (Louis)	Loiret.
Sallenave	Basses-Pyrénées.
Sanglier	Seine.
Sanguinetti	Seine.
Sanson	Seine.
Sauzedde	Puy-de-Dôme.
Schaff	Moselle.
Schaffner	Pas-de-Calais.
Schloesing	Lot-et-Garonne.
Schmittlein	Territoire de Belfort.
Schnebelen	Moselle.
Schumann (Maurice)	Nord.
Schwartz	Moselle.
Serafini	Corse.
Seramy	Seine-et-Marne.
Sesmaisons (de)	Loire-Atlantique.
Souchal	Meurthe-et-Moselle.
Sourbet	Gironde.
Spénale	Tarn.

T

Taittinger	Marne.
Teariki	Polynésie française.
Terré	Aube.
Terrenoire	Orne.
Thillard	Hautes-Pyrénées.
Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline)	Seine-et-Oise.
Thorailler	Eure-et-Loir.
Thorez (Maurice)	Seine.
Tinguy (de)	Vendée.
Tirefort	Tarn.
Tomasini	Eure.
Tourné	Pyrénées-Orientales.
Toury	Indre.
Triboulet	Calvados.

V

MM.

Mme Vaillant-Couturier	Seine.
Valenet	Seine-et-Oise.
Valentin (Jean)	Charente.
Vallon (Louis)	Seine-et-Oise.
Vals (Francis)	Aude.
Vanier	Isère.
Var	Corrèze.
Vauthier	La Réunion.
Vendroux	Pas-de-Calais.
Ver (Antonin)	Tarn-et-Garonne.
Véry (Emmanuel)	Martinique.
Vial-Massat	Loire.
Vignaux	Gers.
Vitter (Pierre)	Haute-Saône.
Vivien	Seine.
Voilquin	Vosges.
Voisin	Indre-et-Loire.
Voyer	Orne.

W

Wagner	Seine-et-Oise.
Weber	Meurthe-et-Moselle.
Weinman	Doubs.
Westphal	Bas-Rhin.

Y

Yvon	Loir-et-Cher.

Z

Ziller	Alpes-Maritimes.
Zimmermann	Haut-Rhin.
Zuccarelli	Corse.

LISTE DES DÉPUTÉS

dont l'élection a été annulée par décision du Conseil Constitutionnel.

M. Balmigère. — Hérault (4ᵉ circonscription). — (12 mars 1963).

M. Macé. — La Réunion (1ʳᵉ circonscription). — (19 février 1963).

Mme Roca. — Gard (2ᵉ circonscription). — (12 février 1963).

M. de Rocca Serra. — Corse (3ᵉ circonscription). — (5 mars 1963).

M. Sérafini. — Corse (1ʳᵉ circonscription). — (5 février 1963).

Mme Vaillant-Couturier. — Seine (52ᵉ circonscription). — (5 février 1963).

M. Vauthier. — La Réunion (2ᵉ circonscription). — (19 février 1963).

Imprimerie de l'Assemblée Nationale.

RECUEIL
DES
TEXTES AUTHENTIQUES
DES PROGRAMMES
ET ENGAGEMENTS
ÉLECTORAUX
DES
18 & 25 NOVEMBRE 1962

II

—

NIÈVRE A YONNE

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
TERRITOIRES D'OUTRE-MER